Biographie Nationale – Volume 18

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.

PONCEAU — REINULA.



BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT,
RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1905.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.

PONCEAU — REINULA.



BRUXELLES,
BRUYLANT-CHRISTOPHE & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS,
SUCCESSEUR
ÉMILE BRUYLANT,
RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1905.

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(31 DÉCEMBRE 1905).

MM[rs] **H. Hymans**, délégué de la classe des beaux-arts, *président*.
G. Vander Mensbrugghe, délégué de la classe des sciences, *vice-président*.
Ferd. Vander Haeghen, délégué de la classe des lettres, *secrétaire*.
A. Lancaster, délégué de la classe des sciences.
C. Le Paige, délégué de la classe des sciences.
P. Mansion, délégué de la classe des sciences.
Edm. Marchal, délégué de la classe des sciences.
St. Bormans, délégué de la classe des lettres.
E. Gossart, délégué de la classe des lettres.
H. Pirenne, délégué de la classe des lettres.
J. Stecher, délégué de la classe des lettres.
F.-A. Gevaert, délégué de la classe des beaux-arts.
J. Robie, délégué de la classe des beaux-arts.
M. Rooses, délégué de la classe des beaux-arts.
Fl. van Duyse, délégué de la classe des beaux-arts.

—

Secrétaire adjoint : **Paul Bergmans**, docteur en philosophie et lettr

LISTE DES COLLABORATEURS

DU DIX-HUITIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

Alvin (Frédéric), conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Pontanus (R.). — Racquet. — Rastoul de Mongeot. — Raymaekers. — Razières (R. de).

Arenbergh (Émile van), juge de paix, à Ixelles.

Popeliers. — Pratel (de). — Prévost (Ch.). — Prouvost. — Pullen (van). — Pypers (H.).— Raguet.

Balau (Sylvain), curé, à Pepinster.

Quarreux (de). — Quercu (J. de). — Radulphe de Rivo. — Rampen. — Ravengère. — Raymond (D. de).

Beeckman (Ed.), avocat, à Bruxelles.

Pont (de). — Putte (Joachim vande).

Bergmans (Charles), professeur honoraire, à Gand.

Poortere (de). — Pulms. — Raets. — Raeymaker (J. de). — Rappé.

Bergmans (Paul), sous-bibliothécaire de l'Université, à Gand.

Pontecoulant (de). — Portant. — Pottelsberghe (R. van). — Praet (Jos.-Basile-Bernard et Jos.-Ignace van). — Priecle (vanden). — Proost (A. de). — Puersse. — Puissant (R.). — Pulloys. — Puteanus (T.). — Quercu (L. à). — Quickenborne (van). — Raet (Adrien de). — Raeth. — Raeymolen. — Ramon. — Ramquin. — Raoul le Silencieux. — Rasyr (G. de).

Berlière (Dom Ursmer), directeur de l'Institut historique belge, à Rome.

Réginald de la Buissiere.

***Bernaert** (général **Frédéric**).

Popelin. — Pouchin. — Prévost (P.-D.). — Quarré (F. comte de).

Bethune (baron **Joseph**), bibliothécaire de la ville, à Courtrai.

Potter (L. de). — Putte (F. vande). — Pycke. — Quackelbeen.

Blomme (A.), président du Tribunal, à Termonde.

Quaetfaslem.

Borman (C. de), à Schalkhoven.

Puteanus (J.). — Rasquinet (M. de).

Brants (Victor), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Poullet. — Prats (P.). — Prumea (de). — Quirini. — Ramus.

Brassinne (Joseph), sous-bibliothécaire de l'Université, à Liége.

Poncelet. — Poswick. — Rausin. — Raymond (A. de).

Caloen (Vincent-Marie van), dominicain, à Bruxelles.

Potier. — Pouppez. — Puerorum. — Ranst (F. van). — Raynerius.

Cauchie (chanoine **Alfred**), professeur à l'Université, à Louvain.

Poppon (saint).

Chauvin (Victor), professeur à l'Université, à Liége.

Pruyssenaere de la Wostyne (de).

Chestret de Haneffe (baron **J. de**), membre de l'Académie royale, à Liége.

Poreit.

Closson (Ernest), conservateur adjoint au Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

Pouhon (de).

Coninckx (Henri), professeur à l'Académie des beaux-arts, à Malines.

Pontius. — Raedt (J.-J. de). — Raubergen (P. van).

Corput (Dr **E. van den**), membre de l'Académie royale de médecine, à Bruxelles.

Réga.

Cruyplants (E.), à Bruxelles.

Quartery (de). — Quebedo (J.-C. de). — Quiriny. — Ragondet. — Ramaeckers (C.-G.-L.-O.).

Cuvelier (Joseph), sous-chef de section aux Archives générales du royaume, à Bruxelles.

Porreye. — Prats (M.). — Priem (F.-P.-J.). — Rapedius de Berg.

Deffernez (Dr **Edmond**), membre de l'Académie royale de médecine, à Charleroi.

Quevreux.

Defrecheux (Joseph), sous-bibliothécaire de l'Université, à Liége.

Quercu (Ph. de). — Ramoux (G.-J.-E.).

Devillers (Léopold), conservateur honoraire des archives de l'État, à Mons.

Pot (L.). — Pottier (C. et N.). — Preud'homme. — Prévost (Hugues et Piérart). — Puydt (P.-E. de). — Quenon (A.-A.-J.). — Quinet (J.-J.-F. et L.). — Quinqué. — Raingo (B.-J., G.-B.-J. et J.-B.) — Rainier. — Rains (M. de). — Raisse (A. de). — Raparlier. — Rasoir. — Rebreviettes (G. de). — Recq. — Reingot.

***Dewalque (Gustave).**

Poncin (G.). — Ponsart (G.-B.). — Ponson. — Poppon de Beaumont. — Presseux (de). — Putzeys. — Raikem (A.-F.-J.). — Ramoux (P.-M.). — Rapaerd.

Discailles (Ernest), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Praet (Jules van). — Prinz.

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie des beaux-arts, à Anvers.

Pot (Pierre). — Queeckborne (Chrétien le Vieux et le Jeune, D. et J. vanden). — Quicchelbergs. — Raephorst (B. van). — Rait. — Razières (G. de). — Reesbroeck (J. van).

***Doyen (F.-D.).**

Poyart.

Duchesne (Eugène), professeur à l'Athénée royal, à Liége.

Pradt (D. Dufour de).

Duyse (Florimond van), membre de l'Académie royale, à Gand.

Pottier (M.). — Prioris. — Querca (S. de). — Quinnus. — Radoux (J.-J. et J.-T.). — Raedt (P. de). — Raick. — Ramoux (A.). — Raoux (L.-A.). — Ravets. — Redin. — Régis. — Regnard (C., F., J. et P.).

Essen (L. vander), secrétaire du Séminaire historique de l'Université, à Louvain.

Quentin (saint).

***Even (Éd. van).**

Porquin (B. de). — Profondavalle (P. et V.). — Putte (O. vande).

Fredericq (Paul), membre de l'Académie royale, à Gand.

Ramihrdus.

Freson (Armand), avocat, à Liége.

Raikem (J.-J.).

Fris (Victor), professeur à l'Athénée royal, à Gand.

Popperode (de). — Portemont (de). — Pottere (de). — Poltre (de). — Pruystinck. — Radtloo (R. van). — Raepsaet (H.-N. et J.-J.). — Rapondi. — Rasseghem (Adrien Vilain II de). — Ratgheer.

Goblet d'Alviella (comte).

Prisse (baron).

Goemans (Léon), professeur à l'Athénée royal, à Louvain.

Poorten (A. vander). — Poorter (de). — Praet (Jean). — Proost (P.-A.).

Haeghen (Victor vander), archiviste de la ville, à Gand.

Pottelsberghe (L. van). — Pyn (J. et L.). — Rade (G. vanden). — Raverick.

Helbig (Jules), archéologue, à Liége.

Ponsart (J.-N.-F.). — Pontiau. — Quadvlieg. — Racle. — Ramey (J.). — Redouté (A.-F., C.-J., H.-J., J.-J. et P.-J.).

Huisman (Michel), chargé de cours à l'Université, à Bruxelles.

Prié (Turinetti, marquis de). — Proli (B.-F.-J., C.-A.-U. et P.).

Hulin (Georges), professeur à l'Université, à Gand.

Raet (Arnd et L. de). — Rassmann.

Hymans (Henri), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Poorten (H.-J.-F. vander). — Popelier. — Potter (E. de). — Pourbus (François le Vieux et le Jeune, J. et P.). — Prévost (J.). — Primo. — Putte (Jean vande). — Quellin (H.). — Quertenmont (de). — Reck (D. van). — Redig. — Reeth (P.-J.-B. van).

Jacques (Victor), professeur à l'Université, à Bruxelles.

Pypers (J.-H.-J.)

Jordens (E.), avocat, à Bruxelles.

Priego (prince de Croy d'Havré, comte de). — Ransonnet-Bosfort (J.-F. et J.-P. de).

Kurth (Godefroid), membre de l'Académie royale, à Liége.

Raoul de Léau. — Rathier. — Réginard.

Le Court (Jules de), premier président de la Cour d'appel, à Bruxelles.

Ranwet.

Ledent (Richard), secrétaire du Conservatoire royal de musique, à Liége.

Prume.

Linden (Herman Vander), chargé de cours à l'Université, à Liége.

Pynnock (J., Louis † 1518 et Louis † 1504). — Quadewant. — Raadt (P. de). — Raes (G.). — Ravescot.

Maeterlinck (Louis), conservateur du Musée des Beaux-Arts, à Gand.

Pratere (de). — Regnier (J.-B.).

Marchal (chevalier Edmond), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Bruxelles.

Portois. — Poucke (van). — Prouveur. — Pulaer (F. et P. van). — Pulincx. — Puyenbroeck. — Quellin (Arnould le Vieux et le Jeune, et Erasme le Vieux). — Ramaut (Louis). — Rantere (C. de). — Rasch.

Masoin (Fritz), professeur à l'Athénée royal, à Verviers.

Ramlot. — Ramoux (Michel-Joseph). — Raoul (L.-V.). — Raveschot.

Matthieu (Ernest), avocat, à Enghien.

Poret. — Posteau. — Postel. — Pottier (P.-P.). — Pouillet. — Prichesius. — Prix (L. de). — Procureur. — Prouvy. — Prunieau. — Puissant (V.). — Quarré (J.-H.). — Quartemont (de). — Quinet (E.-J.-J. et J.-B.-C.-H.). — Randour. — Raoux (A.-P. et J.-B.-A.). — Raucq.

Mensbrugghe (G. van der), membre de l'Académie royale, à Gand.

Quetelet (E.-A.-F.). — Rees (R. van).

Monchamp (Mgr **Georges**), membre de l'Académie royale, à Liége.

Reimbaldus.

Neuss (**H. van**), archiviste honoraire de l'État, à Hasselt.

Puytlinck. — Pybès de Adama.

Nève (**J.**), directeur honoraire des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Porcellis. — Quinaux.

Ortroy (**Fernand van**), professeur à l'Université, à Gand.

Popp (P.-C.). — Proost (M.). — Pyrard. — Quebedo (H.-J.-P. de). — Radermacher. — Raes (D.-J.-J.). — Ramaeckers (G.-J.-A.).

Paquay (**Jean**), à Eelen.

Reinartz.

Pauw (**Napoléon de**), procureur général près la Cour d'appel, à Gand.

Quintin.

Pirenne (**Henri**), membre de l'Académie royale, à Gand.

Praet (G. de). — Quirille (saint). — Raoul de Cambrai. — Reiman.

Piters (**Armand**), professeur à l'Athénée royal, à Gand.

Popp (C.-C. Boussart, dame). — Rabeuf.

Plateau (**Félix**), membre de l'Académie royale, à Gand.

Puls.

***Rahlenbeek** (**Charles**).

Poullain. — Pourck (de). — Pours (de). — Proost (J.).

Renier (**J.-S.**), archéologue, à Verviers.

Poulet.

Renterghem (**Arthur van**), professeur au collège communal, à Virton.

Porète.

Ridder (**Alfred de**), chef de bureau au ministère des affaires étrangères, à Bruxelles.

Pot (Ph.). — Prévost de le Val (Henry). — Ramey (L.). — Rapaert de Grass. — Recourt de Lens de Licques.

Roersch (**Alphonse**), chargé de cours à l'Université, à Gand.

Pontanus (L. et P.). — Potmans. — Puteanus (E.). — Putschius. — Quercentius. — Raedt (N. de). — Ransonnet (S.-M.-F.). — Ravesteyn (J. van). — Rees (G.-F. de).

Rooses (**Max**), membre de l'Académie royale, à Anvers.

Quellin (Erasme et J.-E.). — Raphelengieu. — Regemorter (I.-J.-P. et P.-J. van).

Sabbe (**Maurice**), professeur à l'Athénée royal, à Malines.

Quicke.

Saintenoy (Paul), professeur à l'Académie des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Raeymackers.

Schoolmeesters (Mgr **E.**), vicaire général, à Liége.

Radulphe de Zaehringen.

Schrevel (chanoine **A.-C. de**), secrétaire de l'Évêché, à Bruges.

Précipiano (comte de). — Preingué. — Quaille (Jacq. van). — Quyuckere (de). — Ratahon.

Smedt (Charles de), bollandiste, à Bruxelles.

Ragenulphe (sainte). — Reinelde (sainte).

Soil (**E.-J.**), président du Tribunal, à Tournai.

Ponceau. — Popels. — Pourbaix. — Poutrain. — Quaille (Jehan). — Quenon (J.). — Rasse (A.-A.-P., C.-H.-J., D.-J.-B.-C.-J. et J.-B.-J. de).

Stecher (Jean), membre de l'Académie royale, à Liége.

Reiffenberg (baron de).

Tandel (Émile), commissaire d'arrondissement, à Arlon.

Quoilin.

Tierenteyn (Louis), docteur en droit, à Gand.

Poplimont. — Prat. — Prévost (C.). — Prus. — Raikem-Romain (C.-J.-A.).

Vanderkindere (Léon), membre de l'Académie royale, à Uccle.

Regnier I, II, III, IV et V.

Vannérus (Jules), conservateur des archives de l'État, à Anvers.

Poncin (F.-J.). — Reichling.

Vercoullie (**J.**), membre de l'Académie royale, à Gand.

Ramaut (P.-M.). — Redel.

Warichez (**J.**), docteur en sciences morales et historiques, à Tournai.

Radbod I et II. — Rainelme. — Raoul, evêque de 916 à 934. — Raoul, évêque de 955 à 977.

Wauters (**A.-J.**), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Rave.

Waxweiler (Émile), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Quetelet (L.).

Willems (Léonard), avocat, à Gand.

Ponetus. — Poot. — Porquin (L.). — Potterkin. — Preumont. — Priem (P.-A.). — Puyskens. — Quickelberghe (de). — Rale. — Ramirez. — Randenraedt (J. van). — Rayé.

P (suite).

PONCEAU (*Jean-Baptiste*), prêtre, pédagogue, né à Tournai, le 29 septembre 1806, décédé en cette ville le 5 septembre 1882. Il entra de bonne heure dans les ordres, et tandis qu'il faisait ses études de théologie au grand séminaire de sa ville natale, il fut nommé par son évêque, Mgr Delplancq, professeur au petit séminaire de Bonne-Espérance, le 4 mai 1830. Ordonné prêtre le 22 décembre 1832, il fut promu à la direction du même séminaire en 1839. Trois ans plus tard, il était nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai et appelé aux fonctions d'inspecteur diocésain des écoles primaires. En 1855, il devint chanoine titulaire et en 1858 vicaire général de Mgr Labis; enfin, en 1872, doyen du chapitre de la cathédrale. Pie IX lui décerna le titre de prélat domestique (1861) et le roi lui conféra l'ordre de Léopold. Mgr Ponceau traita avec une compétence spéciale les questions d'enseignement primaire. On lui doit un *Manuel de l'instituteur et de l'institutrice pour la partie morale et religieuse de l'enseignement primaire* (deux éditions : 1856 et 1873). Il avait la parole facile, l'élocution ample et imagée. Souvent il fut appelé à prononcer des oraisons funèbres et en particulier celle du grand patriote, Barthélemy du Mortier, de MM. Descamps et Voisin, vicaires généraux, Destrebecq, doyen de Péruwelz, et Olieslagers de Meersenhove.

E.-J. Soil.

Archives de Tournai, fonds Desmazières. — *Semaine religieuse du diocèse de Tournai*, 19 septembre 1882.

PONCELET (*Martin*), menuisier et mécanicien, né à Seny, en 1774, mort à Liége, le 23 juin 1844. Lorsque William Cockerill, père, vint, en 1802, établir à Liége un modeste atelier dans lequel, aidé de ses fils, il fabriquait lui-même les pièces de ses machines à filer et à tisser, Poncelet fut des premiers parmi ces ouvriers d'élite dont l'industriel savait s'entourer. Il avait fait une étude raisonnée du dessin, principalement au point de vue de la menuiserie et du tracé des machines. Le jugeant à sa valeur, W. Cockerill en fit son contremaître en chef et bientôt lui confia le soin des principales installations auxquelles il eut à pourvoir. Poncelet les réglait dans leurs moindres détails avec un soin minutieux. En 1817, quatre ans après que W. Cockerill eut cédé ses affaires à ses deux fils, Charles-James et John, ceux-ci, avec l'appui du roi Guillaume Ier, firent l'acquisition de l'ancien château des princes-évêques, à Seraing, et y transportèrent leur industrie. Ils n'obtinrent pas, tout d'abord, le résultat espéré. Le succès ne vint qu'à partir de 1823. Poncelet, rentrant de

Berlin, où il avait installé de vastes filatures, avait pris en main la direction de la construction mécanique et en avait régularisé la marche. La révolution de 1830 arrêta l'essor de la grande industrie. Poncelet prit alors sa retraite et en appliqua les loisirs à la composition d'un *Essai sur l'art de tracer la menuiserie et les objets mécaniques, ou l'art du trait mis en pratique*. Liége, Avanzo, 1835; in-4°. Cet ouvrage donne la mesure des connaissances peu communes que ce travailleur modèle avait mises au service de ses patrons. Bon et bienveillant autant que modeste, il avait emporté dans sa retraite l'estime et la reconnaissance de ceux qu'il avait dirigés, comme des chefs au succès desquels il avait tant aidé.

J. Brassinne.

Renseignement particuliers. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 167.

PONCIAU (*Michel*). Voir PONTIAU.

PONCIN (*Ferdinand-Joseph*), historien, juriste et poète, connu sous le nom de *Poncin de Casaquy* (1), né à Houffalize, le 26 juin 1804, mort à Mont, dans le Luxembourg, le 12 septembre 1854. Après avoir fait ses études de droit à l'université de Paris, il fut nommé, en 1831, greffier du tribunal de première instance de Neufchâteau. Ayant dû résigner ces fonctions dès l'année suivante, il alla se fixer à Bruxelles, pour y pratiquer comme avocat à la cour d'appel. Le 2 mai 1845, il fut nommé juge de paix du canton de Seraing.

En dehors de quelques œuvres poétiques de peu d'importance, Poncin, qui aimait l'étude, avait entamé la publication d'un résumé de l'histoire civile et politique de la province de Luxembourg; il ne put la continuer, et 47 pages seulement de cet ouvrage virent le jour. Voici ce qu'écrit le biographe Neyen à ce sujet : « Ce travail, dédié au « comte Félix de Merode, alors ministre « des affaires étrangères en Belgique, « ne traite que de la première époque « de l'histoire du pays de Luxembourg, « depuis la conquête des Gaules jusqu'à « Sigefroy, fondateur de la maison de « Luxembourg, en 963. L'auteur y « donne un assez bon résumé des travaux « historiques les plus importants écrits « sur le pays, ainsi que des indications « curieuses et peu connues en Belgique « sur les différents objets d'antiquités « découverts récemment ». D'autre part, Poncin publia en 1853, à Liége, des *Recherches sur l'origine, les progrès et la décadence du droit romain*. « C'est un « traité élémentaire, écrit avec préci- « sion », dit U. Capitaine, « mais qui « semble n'être autre qu'un résumé des « cahiers universitaires de l'auteur ». Ce travail, qui embrasse à la fois l'histoire externe et interne, comprend quatre parties : la première traite des sources du droit romain, depuis le commencement de Rome jusqu'aux Douze Tables; la seconde va jusqu'à Cicéron; la troisième jusqu'à Alexandre Sévère et la quatrième jusqu'à Justinien. Pour chaque époque, l'auteur donne succinctement l'historique des sources et de la science, une revue encyclopédique des systèmes de législation et des aperçus sur l'histoire du droit privé. On trouvera dans la *Bibliographie nationale* la liste complète des publications de Poncin. L'*Annuaire de littérature et des beaux-arts*, publié en 1830 à Liége, contient différentes poésies de Poncin, déjà publiées ailleurs en partie.

J. Vannérus.

Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1854* (Liége, 1855), p. 11. — A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. II (1861), p. 58. — J.-B. Douret, *Notice des ouvrages composés par les écrivains luxembourgeois*, dans les *Annales de l'Institut archéologique de la prov. de Luxembourg*, t. VI (1871), p. 279. — *Bibliographie nationale*, t. III.

PONCIN (*Gaspar*), LXe abbé-prince de Stavelot et Malmedy, mort à Stavelot presque nonagénaire, le 31 mars 1499. Il était prieur de Malmedy lorsqu'il fut élu, à l'unanimité, en remplacement de Henri de Merode. Au témoignage de Villers, c'était un homme remarquable, mais cela n'empêcha pas que son règne ne fût qu'une succession de calamités. Après sa confirmation, on lui vola sa

(1) A la suite de l'adjonction au sien du nom de son épouse Catherine-Joséphine Casaquy.

mître, d'un prix inestimable, un calice d'or et divers autres objets de très grande valeur. Son pays eut grandement à souffrir des guerres entre Français et Bourguignons, après le sac de Liége par Charles-le-Téméraire, en 1468, puis par les troubles suscités par G. de La Marck, et, enfin, de rivalités locales; deux fois, ses deux villes et leurs abbayes furent pillées et incendiées. Pour comble de malheur, la peste ravagea le pays en 1490, emportant en six mois 2,100 personnes à Stavelot et presque autant à Malmedy. Devenu vieux, l'abbé Gaspar chercha à éviter le retour de tant de calamités, et se chercha un successeur puissant, capable de maintenir la paix dans sa principauté. Il crut l'avoir trouvé dans le comte Robert de Virneburg, abbé de Prüm, et son choix fut ratifié par les moines de ses deux monastères; mais Robert, épouvanté de l'état dans lequel il trouva le pays, déclina cet honneur, et Gaspar dut conserver sa lourde charge jusqu'à sa mort, qui survint peu après. Il fut bon, dit Ars. de Noue, pieux, dévoué à son abbaye, aimé et estimé de tous. Il fut enterré dans l'église abbatiale de Stavelot.

G. Dewalque.

A. de Noue, *Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmedy.* — Villers, *Histoire chronologique des abbés-princes de Stavelot et Malmedy*, t. I.

PONETUS (*Pierre*), théologien du XVIe siècle, appartenant à l'ordre des Carmes. Nous n'avons aucun détail sur sa vie, si ce n'est qu'il fit paraître en 1565, à Anvers, chez J. Bellerus, un livre intitulé : *Propugnaculum christiani dogmatis, de vera et corporali præsentia corporis Christi in sacramento Eucharistiæ*. L'épître dédicatoire de cette œuvre est datée du couvent des Carmes, à Ypres, 1565 : *Ex carmelo nostro Iprensi. Anno 1565*. L'ouvrage est dédié à Robert Du Flocq, abbé de Saint-Nicolas, à Furnes, et à Mathieu Moerman, prévôt de l'église de Vormeseele. Ponetus nous indique quelques-unes de ses sources dans sa dédicace : *D. Judocus Clichtoveus, D. Roffensis contra Œcolampadium, Robertus Arboricensis contra Calvinum, D. Gropperus, D. Joannes a Lovanio*. Cosme de Villiers, dans sa *Bibliotheca carmelitana*, parle également d'une *epistola* manuscrite de Ponetus qui commençait par ces mots : *Inter cætera Pater Venerandæ ab Altitonante...* Petrus Lucius, qui écrivit sa *Bibliotheca carmelitana* en 1592, nous dit qu'il n'est pas parvenu à savoir si Ponetus vivait encore à cette date : les archives des Carmes d'Ypres étant totalement détruites, nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui que Petrus Lucius.

Léonard Willems.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (1623). — Cosme de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, qui cite un assez grand nombre de sources.

PONSART (*Gilles-Benoit*), médecin, né à Liége vers l'an 1740, y décédé après 1782. Il termina ses études à l'université de Reims, où il reçut le titre de docteur en médecine le 30 juillet 1765. Il se rendit ensuite à Paris et fut admis au nombre des aides d'Antoine Petit, dont les cours attiraient, au Jardin du roi, une affluence d'auditeurs de tous pays. Il fut ensuite nommé médecin de l'Hôtel des invalides; mais, vers 1772, il quitta Paris pour venir se fixer à Liége. Il y fut inscrit au collège médical de cette ville le 12 mai 1773. Il fut nommé médecin consultant du prince-évêque de Liége et du prince-abbé de Stavelot.

Ponsart a publié : 1° *Traité méthodique de la goutte et du rhumatisme, où l'on enseigne d'après l'expérience les vrais moyens de se délivrer et de se préserver de ces maladies*. Paris, 1770; in-12, de XXIV et 541 p. Il croit que la goutte n'est ni héréditaire, ni incurable, et assure avoir guéri tous ses malades par un spécifique dont il ne donne pas la formule, mais dont des substances minérales formaient la base. — 2° *Traité de l'apoplexie et de ses différentes espèces, avec une nouvelle méthode curative dont l'utilité est prouvée par l'expérience; on y traite également de la paralysie et de ses différentes espèces particulières; ouvrage à la portée de tout le monde, dans le goût de l'*Avis au peuple sur sa santé, *du célèbre Tissot*. Liége, 1775; in-12 de

247 p. Dédié au prince-évêque de Velbruck. Une seconde édition parut à Paris en 1781; in-8°. — 3° *Précis sur les différents vices de l'estomac, avec un élixir pour le fortifier, ainsi que le genre nerveux et qui favorise le bon effet des eaux minérales ferrugineuses.* Liége; in-24, 23 p.

G. Dewalque.

Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Ul. Capitaine, *Etude biographique sur les médecins liégeois* (*Bull. de l'Institut archéol. liégeois*, t. III).

PONSART (*Jean-Nicolas-François*), dessinateur et peintre, né à Malmedy le 23 avril 1788, mort dans cette ville le 4 mars 1870. Il était fils d'Antoine-Sigismond-Lambert Ponsart, tanneur, lieutenant d'une compagnie de la garde bourgeoise et ancien commissaire de la ville de Malmedy, et de Marie-Thérèse Herman. La famille Ponsart, originaire du pays de Liége, s'était établie à Malmedy pour y exercer l'état de tanneur. C'est aussi à cette profession et au commerce des cuirs que Jean-Nicolas était destiné par son père; afin de mieux l'initier à la carrière commerciale, après avoir reçu une instruction convenable, conforme aux ressources qu'offrait sa ville natale, il fut envoyé à Paris à l'âge de dix-sept ans. Il devait s'y former au maniement des affaires dans la firme notable de Dubourg et Periet. Le jeune homme y demeura trois ans, mais loin de s'éprendre à Paris de la carrière à laquelle le destinait la volonté paternelle, il revint au foyer avec des goûts artistiques très marqués. Il entra cependant dans la maison commerciale de son père, et travailla de son mieux pour répondre à ce que l'on attendait de son concours. En 1815, il fut, sous la régence allemande, nommé officier de la landwehr, et obligé de marcher lors de la campagne de France avec le corps dont il faisait partie. A la paix, il revint à Malmedy et, le 6 août 1817, il épousa Mlle Hélène-Françoise Faymonville. Dans l'acte de mariage, Nicolas Ponsart est désigné comme fabricant de cuirs. Il devait bientôt abandonner cette profession.

Devenu libre de ses allures, il se rendit peu de temps après son mariage à Dusseldorf où il se mit à étudier la peinture, puis il vint quelque temps à Aix-la-Chapelle où il s'exerça à la peinture de décors, notamment pour le théâtre de cette ville, après quoi il partit pour Bruxelles où il continua à dessiner le paysage tout en s'initiant aux procédés de la lithographie. Cependant il n'y fit pas un long séjour; peu de temps après la révolution de juillet, il retourna à Paris où il n'avait plus été depuis les années de son apprentissage commercial; après quelques années, il revint à Bruxelles. Son excellent caractère, la facilité de ses relations, l'amour et la conscience qu'il mettait au travail, lui attirèrent bientôt l'estime de tous ceux qui étaient en rapport avec lui, et l'amitié des artistes, ses confrères. Parmi ces derniers le peintre Madou l'honorait d'une affection particulière. Pour certains travaux il lui demanda sa collaboration; c'est ainsi que les deux artistes dessinèrent ensemble une grande lithographie, planche de circonstance, intitulée : *Fête donnée à la Société d'harmonie d'Anvers, le 22 juin* 1828. Elle est signée Madou et Ponsart. La composition représente une foule bariolée de bourgeois, de militaires, de dames et de quelques personnages aux costumes exotiques, écoutant un concert d'harmonie donné dans les jardins de la Société d'Anvers; les figurines, très nombreuses, sont du crayon de Madou, tandis que le parc, sa riche végétation et les constructions qui y paraissent sont dessinés par Ponsart.

C'est le paysage que Ponsart cultivait de préférence et les vues de villes. Il les dessinait habilement et possédait à un degré remarquable les procédés de la lithographie, en grande vogue alors. Il a publié un grand nombre de vues, et même deux recueils, dont l'un reproduit les sites les plus intéressants de l'Eifel, et l'autre, un album in-4° de 26 planches, intitulé : *Vallée de l'Aar, Prusse rhénane, dessinée et lithographiée par N. Ponsart de Malmedy.* Cet album

est précédé d'une introduction par André Van Hasselt et d'un portrait de Ponsart dessiné par Madou. Il a également lithographié bon nombre de vues des environs de Stavelot, de Malmedy, de Spa et même des environs de Liége.

Ponsart était un de ces artistes qui, peu satisfaits d'eux-mêmes et du talent acquis par un travail persévérant, ne désespèrent pas de faire encore des progrès à une époque de la vie où généralement l'étude et les efforts deviennent plus difficiles. Vers 1842, il retourna à Dusseldorf, ville où dans sa jeunesse il avait reçu les premières notions de peinture, et où depuis s'était formée une académie florissante, véritable foyer d'art. Ponsart vint s'y mettre sous la discipline du peintre W. Posé, paysagiste très distingué, et pendant quelque temps il fit sous sa direction des études d'après nature. Mais, malgré son ardeur et sa persévérance, il vint un moment où il comprit que la période des études et des aspirations aux progrès était close. L'âge était survenu et avec l'âge la surdité, qui rendait difficiles les rapports avec ses confrères et avec la société en général. Fatigué sans doute d'une vie nomade, sans but bien déterminé et sans foyer, il revint à Malmedy où le rappelaient les souvenirs de famille, de jeunesse et où l'attendaient encore de nombreux amis. Il continua d'ailleurs la vie de travail qu'il avait vécu à l'étranger, en modeste mais fervent adepte de l'art : au milieu d'un pays agreste, accidenté, il dessina les sites de cette nature aimable et pittoresque. Il devint professeur de dessin à l'école supérieure de Malmedy, où pendant plus de quinze ans il se voua à l'enseignement de l'art qui avait fait la joie de sa vie. Il mourut, le 4 mars 1870, très regretté de ses concitoyens, et il couronna sa longue et laborieuse existence en léguant tout son avoir à l'hospice de Saint-Nicolas de sa ville natale.

Ponsart était doué d'un esprit cultivé, d'un caractère religieux, franc et bienveillant, qui rendait sa conversation agréable et lui attirait l'estime de tous ceux qui étaient en relations avec lui. Indépendamment des travaux qui viennent d'être cités, il a laissé un grand nombre de dessins et d'études peintes. Ses lithographies, qui sont nombreuses, reproduisent presque toutes des sites déterminés et des vues de villes; ce sont en quelque sorte des portraits. L'artiste en reproduit les traits principaux avec conscience et fidélité, tout en cherchant à en saisir le côté pittoresque et une certaine poésie par l'effet de lumière qui en met les accidents en relief; on sent qu'à cet égard son crayon cherche à atteindre aux effets atmosphériques qui donnent un certain charme aux gravures anglaises de cette époque. Dans les figurines qui étoffent ces vues, il y a également une tendance au romantisme qui caractérise l'époque où le talent de Ponsart s'est développé.

J. Helbig.

Article nécrologique de *La Semaine*, journal de la ville et du cercle de Malmedy, numéro du 12 mars 1870. — *Biographie luxembourgeoise*, par le docteur Neyen (Luxembourg, 1876), p. 360. — Extrait des livres de l'état civil de Malmedy. — Renseignements fournis par MM. Arsène de Noue, de Malmedy; Joseph Lamberty et Jean Massange, de Stavelot. — Souvenirs personnels.

PONSON (*Ami-Théodore*), professeur, ingénieur, né à Genève, le 4 juillet 1801, décédé à Liége, le 30 août 1866, naturalisé. Il fit de brillantes études au collège, puis à l'académie de sa ville natale et s'y lia avec Sturm, Colladon et A. de la Rive, avec lesquels il resta en relations. Au sortir de l'académie, il fut nommé professeur à l'Institut agricole de Kofwyl. Il se rendit ensuite à Paris pour y suivre des cours d'architecture et de mathématiques supérieures, particulièrement ceux de Lacroix; à son retour, sa ville natale lui confia la direction de constructions importantes. En 1831, il fut appelé à Bruxelles pour enseigner la physique et la chimie à l'institut Gaggia et y fit des leçons publiques qui eurent un grand succès. Bientôt son attention fut attirée sur l'industrie minière; il prédit les progrès qu'elle devait accomplir et entra lui-même dans l'exploitation d'un charbonnage. Dans cette nouvelle position, il rendit de grands services aux sociétés qui l'employèrent.

« Son nom reste attaché », dit A. Le Roy, « à la machine à vapeur à action « directe, dont l'industrie minière a « retiré un immense profit. Cette ma- « chine était, en 1844, à l'état de simple « projet, en butte à de nombreuses « critiques et les exploitants reculaient « devant la chance des pertes considé- « rables qui pouvaient résulter de son « emploi. Ponson, alors directeur-gérant « des charbonnages de Boussu, parvint, « à force de volonté, à la faire admettre « par ses commettants. L'essai réussit, « et depuis cette époque, cette machine « est en usage presque partout ».

En même temps, Ponson amassait de nombreux matériaux pour la préparation d'un grand ouvrage sur l'exploitation des mines. Il quitta l'industrie en 1851 (et non en 1841) pour voyager et se mettre au courant des derniers progrès. Son travail, intitulé : *Traité de l'exploitation des mines de houille, ou exposition comparative des méthodes employées en Belgique, en France, en Allemagne et en Angleterre, pour l'arrachement et l'extraction des minéraux combustibles*, parut à Liége, chez Noblet, de 1852 à 1854, et comprend quatre volumes in-8°, accompagnés d'un atlas in-folio de 80 planches. Il eut une grande vogue. K. Hartmann en a donné une traduction allemande; il a paru aussi une traduction en anglais à New-York.

Ponson fut nommé, le 17 novembre 1858, répétiteur d'exploitation des mines et de topographie à l'école des arts et manufactures et des mines annexée à l'université de Liége; il conserva ces fonctions jusqu'en 1865. Son zèle et sa grande compétence étaient hautement appréciés. Son *Supplément au Traité de l'exploitation des mines de houille* (Liége, Faust; Paris, Baudry, 2 vol. in-8°, VIII-610 et 601 p. et atlas in-folio de 67 pl.) parut en 1867, après sa mort. Enfin, son fils donna une seconde édition sous le titre : *Traité de l'exploitation des mines de houille, ou exposition comparative...*, seconde édition, faite par Jules Ponson. Liége-Paris, J. Baudry, 1868-1871, 4 vol. in-8°, XV-552, 640, 638 et 567 p. et 2 atlas in-f°.

Ponson collabora activement à la *Revue universelle des mines...*, dirigée par Ch. De Cuyper; il donna aussi de nombreux articles à des journaux quotidiens, notamment à *La Meuse*. Il avait conservé d'intimes relations dans le Hainaut; chaque année, il était appelé à faire partie du jury pour les examens de sortie de l'école provinciale des mines du Hainaut, à Mons. C'est en revenant d'une de ces sessions qu'il fut pris d'une attaque de choléra qui l'emporta rapidement.

Il laissait un fils, JULES PONSON, dont on cite, outre l'édition ci-dessus : 1° *Des échelles mobiles, dites « Fahrkunst ». Leur inventeur, Hubert Sarton, de Liége*. Liége, Renard, 1860; in-8°, 16 p. Anonyme; 2° *La Sartonière et la rue Sarton*. Liége, 1860; in-8°, 6 p. Anonyme. Extrait du journal *La Meuse*. Nous croyons avoir ouï dire qu'il avait été complètement ruiné et qu'il est mort à l'hôpital.

G. Dewalque.

La Meuse, du 12 et du 17 septembre 1866. — Ch. de Cuyper, notice nécrologique dans la *Revue universelle des mines...*, 1re série, t. XX, p. 335. — A. Le Roy, *L'université de Liége. Liber memorialis.* — *Bibliographie nationale*, t. III.

PONT (*Jean* DE), écrivain ecclésiastique, né à Soignies, vers la fin du XVIe siècle, mort en 1653 au couvent des chanoines réguliers de Bois-Seigneur-Isaac, près de Nivelles. Outre quelques manuscrits, cet écrivain a laissé deux opuscules : *L'Escole de Jésus*, imprimé à Bruxelles en 1632, et *L'Épiphanie sacrée ou vision de la Vierge*, qui date de 1634.

Ed. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 52.

PONTANUS (*Jacques*). Voir DU PONT.

PONTANUS (*Liévin*), humaniste, professeur de droit canon, né à Gand au XVIe siècle, mort à Douai entre 1609 et 1611. Il ouvrit tout d'abord une école en sa ville natale et s'y fit connaître par la publication d'une tragédie en cinq actes, avec chœurs : *Moscholatria, tragœdia sacra, carmine heroïco scripta : Liuino Pontano apud Gandenses ludimagistro authore*. Gand, Gérard Salenson,

1559; in-8°, 32 ff. L'auteur y décrit l'adoration du veau d'or par les Hébreux et met en scène Dieu, Jupiter, Moïse, Aaron, etc. Les derniers feuillets contiennent des vers élégiaques de Pontanus, tirés des psaumes. En 1565, Pontanus partit pour Douai et y enseigna, durant huit années, les lettres latines et grecques à la faculté des arts. Il abandonna ses cours en 1573 à son compatriote Jean Olivarius. En 1572, il avait repris une partie de l'enseignement du droit canon délaissé par Owen. Il fut attaché définitivement, en 1573, à la faculté de droit et prit le titre de docteur ès droits le 1er février 1574. Il professa le droit canon jusqu'à sa mort. En 1573, il remplit les fonctions rectorales; en 1575, il jouissait d'un traitement de 150 florins. On attribue encore à Pontanus : 1° un poème intitulé : *Europæ querela*, œuvre de jeunesse dédiée par l'auteur à son maître Math. Donsanus et imprimée à Gand chez Josse Lambrecht; 2° *Synopsis decretalium iuris canonici*.

Alphonse Roersch.

Sanderus, *De Gandavensibus ... claris*, p. 88. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, 2e éd., p. 609. — Sweertius, *Athenæ belgicæ*, p. 506. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 793. — Vander Aa, *Biographisch woordenb.*, t. XV, p. 409. — G. Cardon, *La fondation de l'université de Douai* (thèse de la fac. des lettres de Paris, 1892), p. 301, 418-419. — P. Collinet, *L'ancienne faculté de droit de Douai* (*Travaux et mém. de l'univ. de Lille*, t. IX, mém. 25. Lille, 1900), p. 42, 57, 75-77, 81, 90 et 151.

PONTANUS (*Petrus*), ou DE PONTE, ou VAN DER BRUGGE, humaniste et poète latin, surnommé l'Aveugle de Bruges (*Cæcus Brugensis*), né à Bruges, sous Maximilien d'Autriche, mort à Paris, après 1539. Il a pris soin de nous donner lui-même, dans ses écrits, quelques détails sur son existence. Ayant perdu la vue accidentellement, à l'âge de trois ans, il fut élevé et instruit par des âmes charitables et traîna une vie assez misérable, à Bruges et ailleurs, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à subvenir à ses besoins en donnant des leçons d'humanités. Il séjourna notamment à Saint-Omer, puis se rendit à Paris où il enseigna, durant de longues années, à partir de 1505, les langues anciennes dans les écoles publiques. Il se maria en cette dernière ville et eut de nombreux enfants, entre autres un fils qu'il appela Félix et auquel il dédia deux de ses ouvrages.

A Paris, l'activité de Pontanus fut considérable; car, en dépit de ses occupations professionnelles fort absorbantes — sa classe lui prenait six heures chaque jour — il publia plus de trente opuscules : vers latins, ouvrages de piété, volumes classiques. En tant que versificateur, son mérite est mince et, n'était la cécité de leur auteur, ses vers eussent, sans doute, passé inaperçus. Mais ses ouvrages pour l'enseignement de la grammaire, de la prosodie et de la métrique latines sont remarquables et se distinguent, parmi les productions pédagogiques de l'époque, par des qualités de méthode et de science. Formulées en termes clairs et concis, soit en prose, soit en vers, les règles que donne, dans ses manuels scolaires, l'Aveugle de Bruges sont développées et expliquées en un commentaire perpétuel étendu et étayées par une profusion d'exemples empruntés aux classiques ou tirés — ce que d'aucuns ne lui pardonnèrent jamais — des auteurs chrétiens. Pris à partie avec âpreté par Despautère, auquel il répondit, d'ailleurs, de bonne encre, Pontanus reçut l'approbation et les encouragements de Josse Badius et du maître d'école gantois Houckaert. A en juger par le nombre de leurs éditions, ses livres de classe durent être bien accueillis. Toutefois, la fortune ne sourit pas à l'auteur et les grands personnages auxquels celui-ci adressa, à maintes reprises, de flatteuses dédicaces, restèrent insensibles à ses avances. Il en fait ingénûment l'aveu dans la préface de son *Ars versificatoria*. Sur terre, il n'a trouvé, dit-il, qu'indifférence et ingratitude et, au déclin de ses jours, il se résigne à la médiocrité et met tout son espoir en une vie meilleure, fidèle en la devise qu'il a inscrite sur presque toutes ses œuvres : *In te Iesu spes mea recumbit*.

Parmi les écrits de Pontanus, quelques-uns sont devenus introuvables et

nous n'en pouvons citer que les titres. Ce sont : *Sanctorum Bertini et Aldomari vita.* — *De obitu pientissimi comitis Philippi* (Philippe le Beau, mort en 1506). Ils parurent avant 1513 et sont mentionnés par l'auteur dans la dédicace de *Decem Ægloge.*

Les autres opuscules, tous rarissimes, disséminés actuellement dans quelques bibliothèques, sont les suivants; autant que possible, nous les rangeons par ordre chronologique :

1. *De sunamitis querimonia.* Suivi d'épigrammes, hymnes religieux. Paris, Jean Gourmont, 1507; in-4°. — 1 *bis. In invidos triloga invectatio præclaris referta sententiis.* Paris, Rob. Gourmont, 1508; in-4°. — 2. *De abitu et reditu pacis carmen.* Paris, J. Badius; in-8°, s. d. — 3. *Pro impetranda pace oratio*, poème. Paris, D. Roce; in-4°, s. d. — 4. *Incomparanda Genovefeum quam tutellaren totius gallie dominam inficiari nemo potest*, poème. Paris, G. le Rouge pour D. Roce, 1512; in-4°. — 5. *Ann. Lucani Pharsalia cum adnotatione.....* Paris, 1512; in-12. — 6. *Decem Ægloge hechatostice ad ill. Charolum Flandrie comitem.* Paris, D. Roce [1513]; in-4°, 2 éd. — 7. *Prima grammaticæ artis isagoge.* Paris, D. Roce, 1514; in-4°. Plusieurs édit. — 8. *Grammaticæ artis prima pars.* Paris, D. Roce [1514]; in-4°. Plus. édit. *Id. Sequunda pars*, 1515. Plus. édit. — 9. *Felix præsagitio de invictissimo gallorum duo Francisco duat. Angolimensi.* Paris, D. Roce [avant 1515]; in-4°. — 10. *Carmen extemporaneum de consecratione... Francorum regis Francisci primi.* Id., *ibid.* [1515]; in-4°. — 11. *Duplex grammaticæ artis isagoge.* Paris, 1516; in-4°. Nombreuses édit. — 12. *Apologia in eos qui pleraque divini sacrificii vocabula et sensa perperam usurpant.* Paris, J. Lambert, 1516; in-4°. Trois édit. — 13. *Ars versificatoria simul et accentuaria.* Paris, 1520. Nombr. édit.; la première est perdue. — 14. *Liber figurarum.* Paris, N. de Pratis pour B. Aubry, 1521; in-4°. Plus. édit. — 15. *Invectivum carmen adversus discipulos et magistros.* Paris, D. Roce; in-4°, s. d. — 16. *De certatione bacchi et tethios.* Id., *ibid.*; in-4°, s. d. — 17. *Salutiferæ confessionis eruditio.* Paris, N. de Pratis pour J. Parvus et B. Aubry; in-4°, s. d. — 18. *Paremiarum gallico et latino sermone contextarum.* Paris, J. Lambert; in-4°, s. d.

Alphonse Roersch.

Les ouvrages de Pontanus. — Sanderus, *de Brugens. erud.*, p. 58. — Valère André, *Bibl. belg.*, 2e éd., p. 757. — Sweertius, *Athenæ*, p. 632. — Foppens, *Bibl. belg.*, p. 1003. — Paquot, *Mémoires*, in-fol., t. I, p. 565. — Vander Aa, *Biogr. woordenb.*, t. XV, p. 409. — Auteurs cités par les biographes dont les noms précèdent. — Brunet, *Manuel*, t. IV, p. 809. — *Annuaire de l'Institut des sourds-muets.* Bruges, 1840, p. 92. — *Biographie universelle.* — Duplessis, *Bibl. parémiolog.*, p. 79. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occid.*, t. II, p. 101. — *Repertoire des ouvrages pédagogiques du* XVIe *siècle*, p. 522.

PONTANUS (*Roverus*), écrivain ecclésiastique de l'ordre des Carmes, né à Bruxelles au commencement du XVIe siècle, mort dans la même ville en 1567. On ne possède aucun renseignement sur sa jeunesse. On sait seulement qu'il était profès au grand couvent de sa ville natale lorsqu'il fut envoyé par ses supérieurs à Cologne. S'y étant fait inscrire à la faculté de théologie de l'université, il fut bientôt reçu bachelier et, à partir de 1558, admis comme professeur. Il s'adonna, dit-on, aussi à la prédication, dans laquelle il paraît qu'il réussit. Enfin, au bout de quelques années, il revint à son couvent de Bruxelles où il acheva pieusement sa vie. Il passe pour avoir possédé une certaine érudition : on dit qu'il savait particulièrement bien l'hébreu et le grec. En tout cas, à en juger par ce qu'il écrivit, il ne semble avoir eu du latin qu'une connaissance assez médiocre.

Pontanus a laissé : *Rerum memorabilium, jam inde ab anno Domini M.D., ad annum fere LX., in Rep. Christiana gestarum, libri quinque; ex plerisque nostrorum temporum Historiographis, præcipue autem D. Fontano, Theologo Parisiensi, et Joanne Sleidano, collecti, cum diligenti annotatione eorum, quæ Sleidanus ex affectu potius quam veritatis studio conscripsisse deprehenditur. Interprete F. Rovero Pontano, carmelita.* Cologne, Gaspard Gennepœus,

1559; pet. in-fol. de 462 p. Cette relation, en cinq livres, des choses mémorables qui se passèrent dans les Pays-Bas, de l'an 1500 à l'an 1560, est ornée de deux dédicaces de l'auteur au président du Conseil privé, Viglius, et à l'éditeur Van Gennep. Elle paraît surtout avoir été écrite pour démontrer la mauvaise foi de Sleidan, qui avait visiblement défiguré l'histoire de son temps pour calomnier les catholiques.

Frèd. Alvin.

Valère André, *Bibl. belg.* — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 1084. — Miræus, *Scriptores sæculi XVI;* édit. ult. — Cosme de Villiers, t. II, p. 701. — Paquot, *Mémoires*, t. XIV, p. 397. — Feller, *Dictionnaire historique.* — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas.* — Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. XV.

PONTE (*Arnould* **DE**). Voir ARNOULD.

PONTE (*Pierre* **DE**). Voir PONTANUS.

* **PONTÉCOULANT** (*Louis-Adolphe* DOULCET, comte **DE**), officier et littérateur, né à Paris en 1794; mort à Bois-Colombes (près Paris), le 20 février 1882. Sorti de Saint-Cyr en 1812, il fit la campagne de Russie, prit part aux Cent Jours, puis s'embarqua pour l'Amérique après la défaite de Napoléon. Ayant trempé dans une révolution locale au Brésil, il fut condamné à mort, mais parvint à s'échapper et rentra en France. En 1825, il fut nommé examinateur des livres au ministère de l'intérieur. Lors des événements de 1830, Pontécoulant organisa un corps de volontaires parisiens et le conduisit en Belgique pour seconder les efforts des patriotes. Il joua un certain rôle dans la révolution à laquelle nous devons notre indépendance, et son nom, à ce titre, doit être mentionné dans la *Biographie nationale*.

C'est à Gand, centre de la résistance orangiste, que se rendit Pontécoulant avec ses hommes. Son arrivée, le 10 octobre 1830, y fut vue de si mauvais œil que le collège dut lancer, le 12 octobre, une proclamation pour inviter les habitants à s'abstenir de toute démonstration contre la « légion franco-belge ». Dès le lendemain, celle-ci commença le blocus de la citadelle de la porte de Courtrai, occupée par les troupes hollandaises; le 17, fut signée la capitulation, aux termes de laquelle la garnison était autorisée à se rendre à Anvers, à l'exception des soldats nés dans les provinces belges. Mais, dans l'intervalle, de violents conflits s'étaient élevés entre la légion et la garde bourgeoise : au cours d'une bagarre, le 15 octobre, il n'y eut pas moins de six morts. C'est avec un véritable sentiment de soulagement qu'une grande partie de la population gantoise vit partir les Parisiens. Si l'influence de Pontécoulant ne parvint pas à tenir entièrement en bride les mauvais éléments inévitables dans des troupes improvisées, il semble cependant qu'il ait empêché autant que possible les désordres et les pillages. Un certificat de l'administration communale de Gand, en date du 5 novembre 1830, atteste qu' « il a constamment concouru au « maintien de l'ordre et de la tran- « quillité publique, et qu'en plusieurs « circonstances il a, par sa fermeté « et sa bravoure, contenu la populace, « qui aurait pu se livrer à de cou- « pables excès »; le collège certifia plus tard que pendant son séjour, Pontécoulant n'avait levé aucune « con- « tribution ».

L'émeute s'étant déclarée à Bruges, Pontécoulant y fut envoyé par le général Duvivier, commandant les deux Flandres. Au témoignage de Charles White, « son courage et son sang-froid « ont seuls préservé cette ville des scènes « effroyables de désordre dont elle fut « menacée pour la seconde fois dans « les journées des 18 et 19 octobre. « Arrivant alors de Gand, suivi de « 400 hommes de sa troupe, Ponté- « coulant se porta au galop sur la « grande place, accompagné d'un seul « aide de camp, et là, mettant l'épée « à la main, au milieu des révoltés, par « sa contenance ferme et l'énergie de « ses paroles, il réussit à les maintenir « jusqu'à l'arrivée de ses compagnons; « c'est alors qu'il fit arrêter et conduire « à Gand plusieurs des meneurs. Après « s'être concerté avec le bourgmestre et

« les officiers municipaux qui s'étaient « retirés dans une maison particulière, « il fit une proclamation qui n'est pas « un des documents les moins remar- « quables de cette époque, car il « témoigne de l'attitude extraordinaire « qu'avaient prise ces chefs de bande, et « de la puissance qu'ils s'arrogeaient ». Il y a là une certaine exagération. Voici, en effet, le passage principal de cette proclamation, d'après le texte donné par Pontécoulant lui-même : « ... J'espère « qu'à ma voix, le peuple reconnaîtra ses « devoirs, que les ouvriers rentreront « dans leurs ateliers; j'ai de grands pou- « voirs, je saurai les employer pour sau- « ver la ville de l'anarchie. Moi et les « troupes que j'ai l'honneur de comman- « der, nous avons, sous le feu des Hol- « landais, au rétablir et maintenir la « tranquillité menacée dans la ville de « Gand; nous saurons, ici, également « remplir notre mission. *Point de li- « berté sans indépendance, point d'indé- « pendance sans ordre public* ». Cette proclamation ne justifie donc pas tout à fait l'appréciation de Ch. White, d'autant plus que dans une lettre du 22 octobre à Pontécoulant, le général Duvivier dit expressément : « La con- « fiance que j'ai en vous m'a engagé « à vous donner *de grands pouvoirs*. Je « vous les renouvelle, et me plais à « reconnaître que vous en usez de la « manière la plus louable ».

Le 27 octobre, le général F. de Mahieu, commandant la brigade de la Flandre occidentale, chargea le colonel français, auquel il donnait le titre de « colonel « commandant les légions belges dans « les deux Flandres », d'organiser aux frontières un service de surveillance des côtes. Après s'être rendu à Ypres et à Furnes, Pontécoulant entra le 31 octobre à L'Écluse, après un combat de quelques moments. Le lendemain, il prend part au combat d'Oostbourg, où les Belges durent se retirer devant l'artillerie hollandaise. Le même jour, il reçut l'ordre d'évacuer les frontières zélandaises, et se mit en marche vers Maestricht, en repassant par Gand (4-5 novembre), où ses hommes semblent avoir hésité à le suivre. En cours de route, il contribue, à Malines, à Louvain et à Hasselt, au maintien de la tranquillité; dans cette dernière ville, il fit relever les remparts. Un certificat du général Daine, commandant l'armée de la Meuse, relate que « M. de Ponté- « coulant a été attaché à son corps « d'armée en qualité de chef supérieur « du génie provisoire, et qu'il s'est « acquitté de ses fonctions, non seule- « ment avec zèle et activité, mais encore « avec une intrépidité rare en dirigeant « ses travaux sous les batteries de la « place de Maestricht. C'est à ses soins « que l'on doit, en outre, les ouvrages « de terrassements faits à Hasselt, « Tongres, Maeseyck et Rekkem ». En vertu d'un ordre ministériel, en date des derniers jours de janvier 1831, il quitta le quartier général de l'armée de la Meuse.

Pour rappeler la part prise par ses volontaires aux événements de 1830, Pontécoulant fit graver par Veyrat une médaille, dont on trouvera la reproduction dans l'*Histoire numismatique de la révolution belge* de Guioth. L'avers porte un obélisque où se lisent les noms : *Gand*, *Bruges*, *L'Écluse*, *Oostburg*, *Maestricht*; autour : *Révolution de la Belgique*; au revers : *Le colonel Ad. te de Pontécoulant à ses compagnons d'armes*; au centre : *Tirailleurs belges parisiens*; au-dessus, un lion; au-dessous, un coq.

Le 12 août 1831, un ordre du général Niellon enjoignit à Pontécoulant, « offi- « cier en non-activité, de prendre le « commandement supérieur de toutes « les pièces de gros calibre en batterie « sur les remparts de Louvain ». Tels sont, du moins, les termes de la pièce publiée par Pontécoulant lui-même. Dans ses mémoires, Niellon ne parle que de « l'approvisionnement de l'artil- « lerie de position », et il ajoute : « M. de Pontécoulant, après avoir exé- « cuté la mission que je lui avais donnée, « vint m'apprendre que presque toute « notre artillerie de position avait été « enclouée sur place. Je pus vérifier « moi-même la chose, lorsqu'en ma « présence je fis jeter dans le canal les

« quatre dernières pièces que je n'avais « pas pu emmener ».

Quelques jours plus tard, *L'Émancipation* insérait, dans son numéro du 28 août 1831, une correspondance de Tirlemont, datée du 25, et conçue comme suit : « M. le maréchal Gérard « ayant présenté M. de Pontécoulant, « l'un de ses aides de camp, au roi « Léopold, celui-ci dit : *Nous avons dans « l'armée un officier de votre nom, qui « s'est très bien battu et qui a été blessé.* « — *Sire, c'est mon frère*, répondit « M. de Pontécoulant. Le roi témoigna « l'espérance qu'il avait de pouvoir être « utile à un brave qui a offert deux fois « son bras à la Belgique ».

Cependant, lors de l'organisation définitive de l'armée belge, Pontécoulant fut écarté des cadres. La pétition qu'il adressa aux Chambres, le 10 mars 1835, débute en ces termes : « Voici quatre « ans que par un ordre ministériel, je « me trouve éliminé de l'armée belge ; « sans plainte, sans procès, sans juge- « ment, j'ai été obligé de me retirer devant « une simple injonction émanée de celui « qui, alors, avait en main la direction « de la guerre ». Ayant appris que la commission des pétitions avait l'intention de demander l'ordre du jour sur sa réclamation, il joignit à celle-ci un supplément, le 14 avril 1835, où il s'attache à prouver qu'il a figuré sur les cadres de l'armée, qu'il avait une commission du gouvernement, que celui-ci l'avait, en fait, reconnu dans le grade de colonel, et que c'est donc à tort qu'il n'est plus sur le contrôle de l'armée. Mais ses démarches semblent être restées sans suite ; du moins, n'avons-nous pu trouver trace de sa pétition dans le *Moniteur* de 1835 et 1836.

De retour en France, Pontécoulant se consacra à la littérature et à la musique. Il publia de nombreux ouvrages dont on trouvera l'énumération dans les bibliographies françaises. Il existe de lui un portrait lithographié, en uniforme.

Paul Bergmans.

L.-F. Le Begue, *Notice sur l'histoire métallique de la révolution belge de* 1830 (Gand, 1832), p. 22. — *Pétition à Messieurs les Sénateurs et Représentants de la Belgique par le colonel vte de Pontécoulant*. Bruxelles, imp. A. Mertens, 1835 ; in-8°, 36 p. et *Supplément* de 8 p. — Ch. White, *Révolution belge de* 1830, trad. par Mary Corr (Bruxelles, 1836), t. II, p. 101-103. — Guioth, *Histoire numismatique de la révolution belge* (Hasselt, 1844), p. 49-50 et pl. VI, n° 48. — J.-B. de Graet, *Récit des troubles et des événements qui ont eu lieu dans la ville de Gand à l'époque de la révolution de* 1830 (Gand, 1856), p. 29-43, 51-52. — Niellon, *Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la revolution en Belgique de* 1830 à 1833 (Bruxelles, 1858), p. 253-254). — P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du* XIXe *siècle*, t. XII (Paris, 1874), p. 1411. — Pr. Claeys, *Mémorial de la ville de Gand*, 1792-1830 (Gand, 1902), p. 537-540.

PONTIAU (*Michel*), ou PONCIAU, peintre, appelé par les Italiens *Pontiani*. On n'a que peu de détails sur sa vie. Il est né à Liége de Jean Ponciau, bourgeois de Liége, et d'Oudon, fille de Nicolas de la Vignette ; la date de sa naissance n'est pas connue, mais l'unique écrivain qui nous ait conservé quelques informations sur son existence, dit qu'il fut mis, en 1594, en apprentissage chez Bertin Hoyoul, peintre de médiocre réputation. Il semble que Michel Pontiau partit de bonne heure pour l'Italie, qu'il y fit un long séjour et y laissa la plupart de ses travaux. A son retour à Liége, il reçut de nombreuses commandes, notamment pour les églises. On cite une *Sainte Famille* qu'il avait peinte pour le retable de l'autel Sainte-Anne, à l'église de Saint-Martin-en-Ile, d'après les ordres du bourgmestre de Liége, Jean d'Amay ; cette œuvre était remarquable par le sentiment de piété que l'artiste y avait mis. Pontiau avait peint deux tableaux assez importants pour l'église conventuelle des P.P. Carmes, en Ile, église démolie aujourd'hui, comme celle de Saint-Martin-en-Ile. Les sujets sont désignés un peu vaguement par le biographe de l'artiste, sous le titre de : *Massacre de religieux de cet ordre*, et de la *Concession des indulgences* accordées par le pape en faveur du scapulaire. D'autres compositions du même artiste se trouvaient dans l'église des P.P. Carmes et dans la chapelle de N.-D. du Mont-Carmel, où se voyait un tableau représentant *les Miracles de la sainte Vierge en faveur du scapulaire*.

Michel Pontiau ne s'est pas marié. Il habitait à Liége une belle maison,

rue des Clarisses, et pour la signaler comme la demeure d'un artiste, il avait peint sur les volets en bois qui garnissaient les fenêtres, une série de têtes d'empereurs romains. Il était laborieux et productif. Cependant aucune peinture connue ne peut lui être attribuée. On ignore la date de sa mort comme celle de sa naissance, mais il paraît être décédé vers le milieu du XVIIe siècle.

J. Helbig.

L. Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*. — Le comte de Becdelièvre, dans sa *Biographie liégeoise* ne fait que transcrire les renseignements donnés par Abry, et le baron de Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de Liége*, t. II, p. 347, ne fait que repéter les mêmes informations.

PONTIUS (*Hercule*), ou DU PONT, chroniqueur malinois. La date et le lieu de naissance de ce chroniqueur ne sont pas connus. Il mourut à Malines, le 12 septembre 1585, d'après les registres aux décès de la paroisse Saints-Pierre et Paul. On sait, par le manuscrit n° 13727 de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, qu'il est l'auteur d'une chronique malinoise commençant l'an 712. Entre autres annotations et inventaires de documents intéressant Malines, ce manuscrit comprend, à la fin, quelques pages qui portent la suscription suivante : *Extract vuyt seker out handboeck gemaeckt bij Hercules du Pont in welcken boeck dat staet dat int jaer naer christus onsen heere geboorte anno* 712 *dat als doen regneerden in Franckrijck Pipinus, Amandus, Willebrordus, Lambertus, Lebuinus en Hubertus die preckten dwoort Godts in Brabant; anno* 754, *was een artsbischop wettich sone van den coninck van Schotlandt den welcken Mechelen gebracht heeft tot kersten gheloove, ende naer veel ander articulen van geschiedenissen sulckx als hier naer volght.* Suit le récit de l'émeute qui éclata à Malines au mois de juillet 1467 et qui fut un des multiples incidents, souvent sanglants, auquel donna lieu l'exercice du privilège des trois étapes : avoine, poisson et sel, dont jouissaient les Malinois et que jalousaient les villes d'Anvers, de Bruxelles et de Louvain. Cet extrait fait suite à la nomenclature des documents relatifs à ce privilège. Le copiste, qui déclare s'être conformé à l'original, est *Peeter du Pont*, notaire admis près du Grand Conseil de leurs altesses (Albert et Isabelle), qui instrumenta a Malines de 1590 à 1620. Ses protocoles se trouvent au tribunal de première instance de cette ville. C'est donc du commencement du XVIIe siècle que date le manuscrit de la Bibliothèque royale.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Hercule du Pont fût un ascendant de Pierre, et que ses mémoires, conservés avec un soin pieux par la famille, aient permis à Pierre de compléter ses propres annotations par le récit d'événements auxquels Hercule fut, à peu d'années près, contemporain. La relation de l'émeute de 1467 fut reprise textuellement dans la chronique malinoise de Henri Coelput (né à Malines, le 18 décembre 1606, y décédé le 6 juin 1669), conservée dans les archives de sa ville natale. Toutefois, Coelput oublie de citer le nom de celui auquel il fait cet emprunt important. Un *Peeter du Pont* est mentionné par le chroniqueur Remerus Valerius (1607-1687), dans sa *Chronijke van Mechelen*, parmi les auteurs à consulter par ceux qui s'intéressent à l'histoire de Malines. Il est probable que Valerius a eu connaissance de l'extrait du manuscrit d'*Hercule* et qu'il en attribua, par erreur, la paternité à Pierre. On est donc admis à soupçonner dans le renseignement qu'il donne un *lapsus calami*, à rectifier en faveur d'Hercule du Pont.

Piron, dans sa *Levensbeschrijving van Mannen en Vrouwen van Belgie*, signale Henri du Pont comme auteur d'une chronique malinoise de 754 à 1467. Tout fait supposer qu'Hercule et Henri du Pont ne font qu'un seul et même personnage, et que l'identité de la première lettre des prénoms, ou une lecture défectueuse, ont conduit à une interprétation erronée de celui-ci.

L'œuvre d'Hercule du Pont ne comprend peut-être que sa chronique malinoise. Esprit curieux et doué de certaines aptitudes littéraires, il aura consacré ses loisirs à la rédaction du récit des faits les plus saillants de l'histoire de sa ville.

Avec lui s'ouvre la série des nombreux chroniqueurs malinois qui vécurent aux siècles suivants, auxquels on doit des renseignements précieux sur les événements dont ils furent contemporains.

H. Coninckx.

PONTIUS (*Paul*). Voir DUPONT.

POORTEN (*Arnold* **VANDER**), ou A PORTA, mais de son vrai nom DE LA PORTE — c'est du moins ainsi qu'il signe la partie flamande de son dictionnaire, de même que sa dédicace espagnole au magistrat d'Anvers —, lexicographe flamand, vécut au XVIIe siècle, à Anvers, où il fut premier chapelain du Château. Il publia, en 1659, chez les imprimeurs Jér. et J.-B. Verdussen, et sans doute sur leur proposition, une nouvelle édition corrigée et augmentée d'un dictionnaire flamand-espagnol et espagnol-flamand, qui comptait déjà plusieurs éditions et qui, si nous pouvons en croire l'approbation de 1656, reproduite dans l'ouvrage de de la Porte, aurait eu pour auteur César Oudin, secrétaire du roi Philippe IV (*In desen grooten Dictionaris en Tresoor van de Spaensche en Duytsche tale ghemaeckt door Cæsar Oudin, secretaris van den Coninck...*). Le nouvel éditeur y ajouta une courte grammaire espagnole, écrite en flamand, et renfermant en vingt-trois pages les rudiments de la langue castillane. Elle est intercalée entre les deux parties du dictionnaire et porte le titre bilingue suivant: *Den Spaensen Grammatica seer bequaem ende profytelyck voor de Jonckheyt ende Liefhebbers der seluer tale. Grammatica Española muy prouechosa por la Juventud y Amadores de la Lengua Española.* Notre auteur, d'autre part, augmenta de plus du double les matières de l'ancien lexique; il en fit un ouvrage considérable et sans doute fort précieux pour l'époque; car le magistrat d'Anvers en reconnut, dit-on, le mérite en accordant à l'auteur une récompense de 50 florins. Voici le titre de chacune des deux parties de cette réédition : 1. *Den nieuwen Dictionaris oft Schadt der Duytse en Spaensche talen. Van nieuws oversen, ghecorrigeert en seer vermeerdert. Daer by ghevoecht eenen Spaenschen Grammatica seer nut voor deghene die de Spaensche tale perfect willen leeren.* — 2. *Nuevo Dictionario, o Thesoro de la Lengua Española y Flamenca; sale aora corregido y añadido de una Grammatica Española, muy prouechosa para los que quieren perfectamente aprender la Lengua Castellana.*

Notre auteur prépara également pour l'impression la seconde partie de la *Bibliotheca ecclesiastica* d'Aubert Miræus, pour laquelle celui-ci n'avait laissé que des notes, et qui parut en 1649, dix ans après la première partie. Nous voyons, dans une épître au lecteur, que le chapelain du Château d'Anvers était aussi chanoine de Berg-op-Zoom.

Léon Goemans.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek. — Den nieuwen Dictionaris*, etc., et l'introduction dont les imprimeurs ont fait précéder la réédition de A. de la Porte.

POORTEN (*Henri-Joseph-François* **VANDER**), peintre, dessinateur et graveur, fils d'Antoine et d'Anne-Marie Kets, né à Anvers, le 29 février 1789, mort dans la même ville, le 6 avril 1874. Élève, pour la figure, de Guill. Herreyns (voir ce nom), il s'adonna ensuite à l'étude du paysage sous Henri Myin, dont il adopta le genre. C'est comme paysagiste que furent remportés les seuls succès de sa carrière, plus féconde que brillante. Des biographes ont affirmé qu'il existe à Notre-Dame d'Anvers une page religieuse de Vander Poorten. C'est une erreur. S'il pratiqua la figure, ce fut d'une manière accessoire; les eaux-fortes où il introduisit cet élément dénotent à suffisance que sa vocation était ailleurs. Les paysages de Vander Poorten, en revanche, si l'on se reporte au temps de leur production surtout, doivent un charme particulier à une exécution consciencieuse, mise au service d'une conception aimable de la nature et d'un choix heureux de motifs. On y constate l'influence d'Ommeganck. Bien qu'en majeure partie les sites de Vander Poorten soient pris aux environs d'Anvers, les parties accidentées de la Belgique, l'Allemagne, la France lui procurèrent l'occasion de pages riantes,

accueillies avec faveur à leur apparition. A dater du premier Salon organisé à Anvers par la Société d'encouragement des Beaux-Arts, en 1813, Vander Poorten compte parmi les participants réguliers aux expositions de la Belgique et de la Hollande. Ses œuvres y paraissaient rarement sans succès. A Gand, en 1814; à Bruxelles, en 1815; à Anvers, en 1816, la palme lui échut dans les concours ouverts pour un prix de paysage à l'occasion des expositions triennales. Le musée de Gand conserve encore l'épreuve couronnée en 1814. Apprécié comme professeur, il eut, à la longue, un des ateliers les plus suivis d'Anvers. On cite parmi ses élèves Moerenhout (voir ce nom); Marinus, qui fut directeur de l'Académie de Namur; Rosseels, qui dirigea celle de Termonde; Ild. Stocquart, Laur. Redig, et d'autres moins connus. Oublié d'ailleurs comme peintre, Vander Poorten a survécu comme graveur à l'eau-forte. Ses planches, aux motifs bien choisis, sont traitées dans le système ancien, celui des petits maîtres hollandais : Waterloo, Everdingen, etc. La date la plus reculée que nous relevions sur les travaux de cette classe est celle de 1840; la plus récente le millésime de 1861. Les œuvres à l'eau-forte de Vander Poorten alternèrent avec quelques gravures sur pierre. On peut considérer ces dernières comme de fort remarquable venue, le procédé se prêtant à peine aux usages artistiques. On connaît, enfin, de Vander Poorten quelques aquatintes réussies. Ces divers travaux sont signés *H. V. D. Poorten*, ou encore H. V. D. P. Une lithographie, assez développée, nous donne une vue des environs de Grenoble. Vander Poorten, au moment de sa mort, avait dès longtemps déposé le pinceau. Son portrait, lithographié par J.-J. Eeckhout en 1820, fait partie de la collection des *Artistes du royaume des Pays-Bas*.

Henri Hymans.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Vanden Eynden et Vander Willigen, *Geschiedenis der vaderlandsche schilderkunst* (Amsterdam, 1842), t. III et IV. — Hippert et Linnig, *Le peintre-graveur hollandais et belge au* XIX^e^ *siècle* (1879). — H. Havard, *Animaux et paysages, suite d'eaux-fortes par H. vander Poorten, précédée d'une notice biographique* (Paris, A. Lévy, 1874; in-4o).

POORTER (*Henri* **DE**), poète flamand, mort à Lierre, le 20 novembre 1671. Il y était maître d'école et premier doyen de la chambre de rhétorique *Den Groeyenden Boom*. Les archives de cette société, publiées en partie dans le *Belgisch Museum* par J.-Fr. Willems, nous apprennent qu'une tragédie de notre poète, intitulée : *Maria Stuart*, fut remise à la scène par les rhétoriciens de la chambre lierroise, le 18 janvier 1750 et le 2 février 1777. Nous conservons de lui un poème composé en l'honneur du peintre lierrois Adrien de Bie, père de l'écrivain flamand Corneille de Bie, qui fut le contemporain et l'ami de de Poorter et l'un des membres les plus actifs du *Groeyenden Boom*. Ce poème fait partie de l'ouvrage *Het Gulden Cabinet*, dans lequel Corneille de Bie a consacré une notice en prose et des vers à chacun des grands artistes : peintres, architectes, sculpteurs et graveurs de son siècle. Par modestie, il a laissé à un autre le soin de rédiger le poème en l'honneur de son père, et c'est de Poorter qui s'en est chargé. Ses vers sont du pur genre rhétoricien. Il y joue et subtilise pendant une trentaine d'alexandrins — la pièce en compte quatre-vingts en tout — sur le nom du peintre de Bie et prend, pour parler enfin des maîtres, des voyages artistiques et des chefs-d'œuvre de son héros, l'étrange détour que voici :

Oock is dit edel dier (l'abeille) *van sulck 'nen suyv'ren aert*
Dat het tot gheenen tijt met eenigh mann'ken paert,
Maer broeyen (sic) *uyt het wasch hun jonghs-kens al-te-gader.*
Ist daerom denck ick dat De Bie oock sijnen Vader
Niet schijnt te kennen in stjn Gulden Cabinet?...
O neen; ick weet hij dit alleen heeft laten blijven
Op hop' dat jemant vremts soud' sijnen lof beschrijven.
Hij wist wel dat den nijdt hem soud' begrijpen licht
Als hij sijn vaders lof woud' stellen self in dicht.

La pièce est signée, fautivement sans doute, H. de Pooter.

Léon Goemans.

Belgisch Museum, années 1840 et 1844. — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*. — *Biographie nationale*, notices *Adrien* et *Corneille de Bie*. — Corneille de Bie, *Het Gulden Cabinet van de edel vry Schilder-Cons*

inhoudende den lof van de vermarste Schilders, Architecten, Beldthöwers ende Plaetsnyders van deze eeuw (Anvers, J. Meyssens, 1661), p. 230 et s.

POORTERE (*Josse* DE), arpenteur gantois du XVIIe siècle. Il nous est connu par un almanach-placard de 1672 qui porte son nom : *Almanach voor 't schrickeljaer ons Heeren Jesu Christi M.DC.LXXII ... Ghecalculeert ende precijs ghestelt op den meridiaen van Ghendt door Mr. Joss de Poortere, ghezworen Landt-Meter van syne Con. Majesteyt in Vlaenderen.* Gand, Baudouin Manilius (1671); in-fol. (Un ex. à la bibl. de Gand).

Ch. Bergmans.

F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. VI (Gand, 1867), p. 93, n° 12510.

POOT (*Albert*), écrivain ecclésiastique du XVIIe siècle, mort en 1676. Entré dans l'ordre des Frères Mineurs, il fit paraître, en 1673, une notice sur la confrérie de la Sainte Croix : *Instellinghe, Aflaeten ende Regels van het Broederschap van 't heyligh Cruys.* Gand, veuve Jean Vanden Kerckhove (non signalé dans la *Bibliographie gantoise* de Mr F. Vander Haeghen). Il est probable que la *Instellinge van het weerdigh Broederschap van het H. Cruys*, à Gand, chez Pierre de Goesin (vers 1721) (Vander Haeghen, t. III, 161), n'est partiellement qu'une réimpression de la notice de Poot.

Léonard Willems.

S. Dirks, *Histoire litt. et Bibliogr. des Frères Mineurs*, p. 244.

POPELIER (*Antoine*), peintre flamand du XVIe siècle, dont le nom, devenu en Espagne Antonio Pupiler, a laissé trace dans les annales de l'art de ce pays. Popelier, reçu franc-maître de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, en 1550, passa au service de Philippe II, le 12 juin 1556. A cette date, le roi mande de Bruxelles à son trésorier, Domingo de Orbea, qu'il a engagé pour son peintre Antonio « Pupiler », lequel, en compagnie d'un aide, se rendra en Espagne, moyennant un salaire annuel de 350 écus, pour y exécuter les travaux qu'il plaira au roi de lui confier. Ainsi fut fait. Au bout de peu d'années, cependant, le peintre se plaignit de l'insuffisance de sa pension. La dureté des temps ne lui permettait pas de se maintenir à si faibles ressources. Une ordonnance du 7 juillet 1562 intervint, alors, pour faire calculer à 900 maravédis l'écu la pension de Pupiler. Au mois de mai 1567, il reprenait le chemin des Pays-Bas, chargé par le roi de copier, à Louvain, un retable non spécifié. L'absence de l'artiste devait être de neuf mois, sans interruption de gages. On ignore si, à l'expiration de ce terme, Popelier retourna en Espagne. Aucune de ses œuvres n'est actuellement connue. Celles qu'il créa pour Philippe II semblent avoir péri toutes dans l'incendie du Pardo. En 1621, à Bruxelles, Nicolas « Popluer », *étranger*, est reçu apprenti sculpteur, à Bruxelles. C'était sans doute un petit-fils de Pupiler.

Henri Hymans.

Ph. Rombouts et Théod. van Lérius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc*, t. I, p. 69. — Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las Bellas artes en España*, t. IV, p. 136.

POPELIER (*Laurent-Henri*), écrivain d'art, né à Bruxelles en 1805, décédé à Molenbeek-Saint-Jean, le 14 novembre 1858. Il consacra les loisirs que lui laissait sa profession d'employé à composer les ouvrages suivants : 1. *Aperçu historique sur la sculpture en Belgique, dédié à M. Guill. Geefs.* Bruxelles, Jamar, 1843; in-12. — 2. *Précis de l'histoire des chambres de rhétorique et des sociétés dramatiques belges, dédié à Son Alt. Roy. Mons. le duc de Brabant.* Bruxelles, Wouters et Cie, 1844; in-18. — 3. *Revue du Salon de Bruxelles de 1845.* Bruxelles, Méline, 1845; in-8o. — Il a publié dans le *Trésor national* la biographie du sculpteur F.-J. Janssens.

Émile van Arenbergh.

Bibliographie nationale, t. III, p. 169.

POPELIN (*Émile-Gustave-Alexandre*), militaire, explorateur, né à Schaerbeek, le 7 décembre 1847, décédé à Loutéké-M'Towa (Congo), le 24 juin 1881. Engagé volontairement au 5e régiment de

ligne, le 11 septembre 1863, après avoir successivement mérité les grades de caporal et de sergent, il fut admis à l'école militaire comme élève, le 22 février 1867, et en sortit sous-lieutenant d'infanterie, le 1er avril 1869. Promu lieutenant, le 3 mai 1874, Popelin, après avoir, pendant plus de trois ans, fréquenté les cours de la 3e division de l'école de guerre, en sortit adjoint d'état-major, troisième du classement, le 21 février 1876. Désigné, le 1er mars 1876, pour remplir les fonctions d'aide de camp du général Desavoye, après avoir reçu, le 3 mars 1877, le brevet de capitaine d'état-major, il fut, sur sa demande, déchargé de ses fonctions d'aide de camp, le 7 avril 1879, et attaché à l'institut cartographique militaire cinq jours après. Ayant pris du service à l'Association internationale africaine, il s'embarqua à Londres, comme chef de la deuxième expédition belge dans l'Afrique centrale, à bord du steamer *Schindwara*, en destination de Zanzibar, ayant pour adjoints le docteur Vanden Heuvel et le lieutenant Oswald Dutalis. Le but de son expédition était la fondation d'une station sur la côte occidentale du lac Tanganika ou au delà. Si Mr Cambier — qui y était déjà — désirait se porter en avant, Popelin devait prendre le commandement de Karéma, sinon il avait pour instruction de se diriger lui-même vers Nyangwé. Il arriva le 29 mai à Zanzibar et quitta la côte le 8 juillet 1879, avec une caravane composée de 270 porteurs, et atteignit Karéma le 9 janvier 1880, ayant laissé le docteur Vanden Heuvel à Tabora pour y créer un poste de ravitaillement. Les hommes emmenés par Popelin aidèrent ceux de Mr Cambier à construire les bâtiments de la station. Mr Cambier étant parti pour Oudjédji, Popelin prit le commandement de Karéma. Le 6 avril 1880, Popelin ayant accompagné Mr Roger, qui l'avait rejoint, se mit en route pour la côte occidentale du lac, puis ils rentrèrent à Karéma, après avoir fait un voyage d'exploration. Cependant Popelin, averti de l'arrivée du capitaine Ramaeckers, se porta à sa rencontre avec 250 hommes; la mort le surprit, le 24 juin 1881, à Loutéké où il s'était rendu, avec Mr Roger, pour y trouver un emplacement favorable à l'établissement d'une seconde station ; il succomba à la suite de fièvres et d'une maladie du foie.

Général Frédéric Bernaert.

La matricule des officiers. — *Annuaire militaire.* — *La Belgique militaire.* — Les journaux de l'époque. — Renseignements fournis par l'administration centrale de l'Etat indépendant du Congo.

POPELS (*Jean*), peintre et graveur, né à Tournai vers 1630, traita spécialement les sujets d'histoire. Outre que ses œuvres furent peu nombreuses, il n'en reste guère dans les collections publiques ; mais comme graveur, il est mieux connu. Il grava des tableaux de Rubens et plusieurs autres du cabinet de l'archiduc, à Bruxelles, dans la collection : *Theatrum pictorium Davidis Teniers*, enfin une suite de vingt-sept compositions allégoriques. On ne possède pas de détails sur sa vie et l'on ignore la date de sa mort.

E.-J. Soil.

Siret, *Biographie des peintres.* — Archives de Tournai, fonds Demazières.

POPLIMONT (*Charles-Emmanuel-Joseph*), publiciste, romancier, historien et généalogiste, né à Termonde, le 26 avril 1821 et décédé à Manchester (Chorlton), le 7 février 1887. Il embrassa jeune la carrière des armes et obtint en peu de temps le grade de maréchal des logis au 2e régiment d'artillerie en garnison à Gand. Il consacra ses heures de loisir à la culture des lettres, collaborant à diverses publications, notamment au *Nouvelliste de Gand*. En 1844, à la suite d'un voyage qu'il avait fait en Algérie, il fit paraître dans ce quotidien une piquante aventure d'un Belge dans ce pays, sous le titre de : *Le sequin du juif*, articles réunis ensuite en deux volumes qu'il dédia au colonel de son régiment. Le vif succès qu'il remporta avec cette œuvre l'engagea à publier successivement, en 1845 et 1846, *Coenraed le tisserand, chronique gantoise du* XVIe *siècle*, en trois volumes, et une

spirituelle esquisse de mœurs militaires : *Le colon de Guatemala et la grisette gantoise*, deux volumes rapidement enlevés, qui eurent les honneurs d'une seconde édition en moins d'une année. Poplimont avait quitté l'armée de bonne heure pour ne plus s'occuper que de littérature, d'histoire et de généalogie. Il fit éditer une *Histoire de la Belgique depuis la révolution belge*, remarquable par ses illustrations; des notices sur les maisons de Beauffort et de Mérode, et un ouvrage important sur la noblesse belge. En 1858, il fut chargé par le journal belge *L'Observateur* de suivre les opérations de la guerre qui venait d'éclater entre la France et l'Italie. Il adressa à ce journal une remarquable correspondance qui fit sensation et fut réimprimée sous le titre de *Campagne d'Italie*. Bientôt il rentra en Belgique et fit paraître une traduction de l'ouvrage, célèbre en Angleterre : *Le juge Lynch ou vie et aventures de Jonathan Jefferson Whitlaw*. Encouragé et sollicité par des familles nobles de Belgique, de France et d'Angleterre, il alla résider tour à tour dans ces différents pays, et à la fin de sa carrière il se voua exclusivement aux études généalogiques. Il publia successivement un travail de longue haleine sur l'histoire de toutes les maisons nobles de Belgique, *La Belgique héraldique;* une notice généalogique et biographique sur la maison de Straten, une histoire de la dynastie belge, et enfin, un ouvrage étendu : *La France héraldique*. Il s'était proposé de faire des recherches et des études sur la noblesse anglaise, quand la mort le frappa à Chorlton lez-Manchester, le 7 février 1887.

Louis Tierenteyn.

Bibliographie nationale, t. III, qui contient la nomenclature complète de ses ouvrages. — Renseignements particuliers.

POPOLENUS (*Saint*). Voir BABOLIN.

POPP (*Caroline-Clémence* **BOUSSART**, dame), journaliste, femme de lettres, née à Binche, le 12 décembre 1808, décédée à Bruges, le 2 décembre 1891. Sa mère, originaire d'Abbeville (Somme), était cousine du grand navigateur Picot-Lapérouse, du peintre Picot et du poète Millevoye. Toute sa famille paternelle suivit la carrière des armes : son père, le chevalier Félix Boussart, dont la bravoure était légendaire, parvint au grade de colonel; son oncle André, qui fut général et baron de l'Empire, se distingua sur tous les champs de bataille de l'Egypte, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Russie. Elle n'avait que trois ans quand, au moment de partir pour une nouvelle campagne, son père l'embrassa pour la dernière fois. C'était le plus lointain souvenir de Mme Popp : toujours elle revoyait le colonel, à cheval devant sa demeure à Binche, son escorte caracolant autour de lui, et il lui semblait encore sentir la cordiale et suprême étreinte, plus douce pour elle à mesure que s'amassaient les années. Elle a raconté (*Office de publicité* 7 juillet 1889) qu'au lendemain de Waterloo, elle était accoudée avec sa mère à une fenêtre de la Grand'Rue, à Binche, en face de la chaussée de Charleroi, par laquelle les vaincus défilaient en masses compactes. Elle s'étonnait de voir tant de soldats, tant de chevaux. La voiture de l'empereur vint à passer, le mamelouk Roustan chevauchant à sa portière. L'enfant s'informa si son père allait revenir et elle connut alors le secret de ces larmes maternelles qu'elle avait surprises si souvent : le colonel était allé se battre bien loin, bien loin, et depuis son départ de Binche, plus jamais on n'avait eu de ses nouvelles. Le chevalier Boussart, fait prisonnier à Tirhau, en Hongrie, à la suite de la capitulation de Dresde, avait fini ses jours en 1813. Ce fut seulement sept ans plus tard que l'extrait mortuaire parvint à la famille.

Quand Mme Popp fut en âge d'étudier, elle eut pour premier maître un vieux moine du couvent des Récollets, frère Cyrille, qui lui apprit à lire et à écrire. Par ordre de Dumouriez, toutes les corporations religieuses de la contrée étaient dissoutes; il ne restait à la maison des Récollets de Binche que trois moines échappés à la razzia et qui se cachaient de leur mieux dans les ruines de leur église. Tous les matins, frère Cyrille

avait mission d'aller aux vivres dans les fermes d'alentour; au hasard des courses qu'il fournissait, il rapportait à ses deux compagnons chère lie ou maigre pitance. Il était aussi le principal éducateur du voisinage : moyennant quarante sous par mois, plus une pinte de bière à chaque leçon, il apprenait aux enfants ce qu'il pouvait (*Office de publicité*, 26 janvier 1890). Du reste, la jeune fille s'instruisit beaucoup par elle-même; son frère, magistrat érudit, possédait une bibliothèque très fournie, que l'élève de frère Cyrille dévora bientôt à belles dents.

Toute jeune encore, elle épousa Christian Popp dont elle avait fait la connaissance à Mons, à l'époque où il était secrétaire particulier du gouverneur de la province. Promu, peu de temps après son mariage, aux fonctions de contrôleur du cadastre, Chr. Popp alla se fixer à Bruges. Étrangère à la vieille cité flamande, la jeune femme s'éprit de son glorieux passé et ne cessa dès lors de travailler à son relèvement. Le hasard l'aida bientôt dans cette noble tâche en l'improvisant journaliste.

C'était en 1837, pendant une période électorale. Pour répondre au défi de quelques habitués du café Suisse, Chr. Popp avait conçu l'idée de faire paraître un journal rédigé en français, et qui serait le porte-parole du parti libéral. Imprimerie, personnel, rédacteurs, correspondants, tout se trouva improvisé en trois jours. Dès la première heure, Mme Popp fut l'âme du *Journal de Bruges*. Elle déclarait dans la profession de foi du nouvel organe : « Constance, activité seront notre devise; « respect pour les principes, notre ligne « de conduite » (numéro du 4 avril 1837). On peut affirmer que jamais promesse ne fut plus religieusement tenue. Il n'est pas de progrès qui n'ait rencontré son appui, pas de liberté constitutionnelle dont elle n'ait vaillamment embrassé la défense, pas une cause juste dont elle ne se soit constituée le champion. Elle fit campagne, en 1839, sur le traité des vingt-quatre articles; elle prit une part active à la lutte contre la misère en Flandre; elle travailla à l'abaissement des obstacles douaniers, à l'abolition des octrois et des droits de barrière, à la création des voies ferrées, à l'application de la vapeur à l'industrie, à l'institution des ateliers d'apprentissage, à l'abolition du timbre des journaux, de la contrainte par corps, de la peine capitale. Elle lutta sans relâche pour faire de Bruges le superbe musée artistique que le monde entier vient admirer aujourd'hui; et si le chef-lieu de la West-Flandre retrouve un jour sa prospérité si longtemps éclipsée, il le devra en partie à cette vaillante femme, une des protagonistes de ce projet considéré tant d'années comme une utopie, et qui s'appelle Bruges-port-de-mer.

Quant à son respect pour ses adversaires politiques, il ne se démentit jamais pendant une carrière de plus de cinquante-quatre ans. Fidèle jusqu'au dernier moment à ses convictions, elle donna toujours à ses confrères l'exemple de l'indulgence et de la délicatesse. « Dans « une assemblée comme la nôtre », disait Mr Goemaere, le président de l'Association de la presse belge, lors des fêtes organisées à l'occasion du cinquantenaire du *Journal de Bruges*, « dans une assem- « blée comme la nôtre, où chacun trouve « naturel de respecter les idées d'autrui « par cela même qu'il tient au respect « des siennes, il n'est personne, Madame, « qui ne soit prêt à vous féliciter de « votre fidélité à vos convictions unie « à la constante courtoisie de votre polé- « mique. Vous avez donné l'exemple « d'une vertu qui peut et doit un jour « rapprocher tous les hommes : la tolé- « rance. Vous avez compris et nous « comprenons avec vous que le jour où « la tolérance régnera dans les esprits, « la fraternité sera vite dans tous les « cœurs ». Le libéralisme, pensait-elle avec Eudore Pirmez, n'est pas autre chose que ce proverbe essentiel de la morale chrétienne appliqué à la politique : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.

Elle connaissait la politique et elle en parlait dans son journal avec une autorité, mais en même temps avec un

tact tout féminin. C'est surtout dans ses chroniques de l'*Office de publicité* qu'elle montra ce que son esprit renfermait de douceur et de charme. Débarrassée du traintrain de la polémique tracassière, elle se sentait là plus à l'aise et donnait libre carrière à sa gaîté humoristique, à sa grâce familière. On peut dire que ses *Lettres brugeoises*, signées « Charles », furent une des causes du succès de l'*Office*. Durant près de trente ans — du 12 octobre 1862 au 28 décembre 1890 — elle trouva moyen d'intéresser ses lecteurs. Collaboration aussi tenace étonnerait moins de la part d'un correspondant de Paris, de Londres. Mais donner tous les huit jours une chronique intéressante quand on habite Bruges ! Et cependant jamais on ne la surprit à court de copie. Quand les événements de la semaine ne lui fournissaient rien de nature à attirer l'attention, elle fouillait ses souvenirs, elle donnait libre cours à sa tendresse maternelle, ou bien encore elle laissait chevaucher sa fantaisie la bride sur le cou. C'est ainsi que tour à tour elle entretenait ses habitués du dimanche d'une question économique, sociale, politique à propos des grèves, du prix élevé de la houille, d'un fait divers à sensation ; ou bien elle leur faisait raconter par une vieille tante quelque trait de sa jeunesse, ou bien encore elle leur donnait de ces précieux conseils qui trahissaient la mère de famille toujours attentive à la santé, au bonheur de ses enfants. Quelquefois encore elle faisait de la réclame, mais d'une manière éclairée et généreuse. Que de lances rompues en l'honneur de la coquette cité de Blankenberghe, dont elle soutint les débuts ! N'est-ce pas elle qui a découvert cette autre station balnéaire, le Coq ? Elle avait aussi ses moments de haute fantaisie ; alors sa folle gaîté ne connaissait plus de bornes et, pendant des pages, les calembours ruisselaient de sa plume, à jet continu. Lisez son épître sur l'oignon, ou la lettre du gendarme flamand envoyé aux grèves dans le pays de Mons, celle sur le rire à propos du discours de réception de Pailleron à l'Académie française. Et, quand elle avait épuisé tous ces sujets, elle revenait avec amour à sa chère West-Flandre, la plus constante, la plus féconde de ses inspiratrices. Un sentiment exquis, une délicatesse de race se dégagent de tous les articles dans lesquels elle a fait revivre les coutumes des cités mortes, comme aussi de ses *Contes et nouvelles*, de ses *Récits et légendes*, de ses *Paysages flamands et wallons*, de la *Tête de fer*. « Vos récits flamands », lui écrivait Victor Hugo, « ont un reflet de « chaude couleur espagnole mêlé aux « fortes et naïves silhouettes du Nord. « Vous avez le don de la vérité, don « suprême qui vient de l'âme...; vous « avez la gamme complète qui va de la « grâce à la force ». La plupart des récits que renferment ces volumes avaient paru dans ses chroniques de l'*Office;* ils ont été traduits en flamand, en allemand, en anglais. Certains d'entre eux, *La légende de la dentelle*, par exemple, ne sont rien moins que de purs chefs-d'œuvre.

Mme Popp a collaboré à la *Belgique illustrée* de Van Bemmel ; à l'*Illustration nationale*, fondée à propos des fêtes du Cinquantenaire, et où elle eut l'honneur d'écrire l'article sur la première reine des Belges ; à l'*Illustration belge*, à l'*Illustration européenne*, au *Globe*, à l'*Express européen*. Elle était membre d'honneur du comité de l'Association de la presse belge ; elle avait la croix de mérite de la Croix Rouge, les palmes d'officier d'Académie de France, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Ce fut une femme de cœur autant qu'une femme de talent ; elle éleva avec la plus tendre sollicitude ses huit enfants, et malgré la haute distinction de son esprit, elle n'eut jamais, comme elle l'écrivait dans ses dernières volontés, « d'autre prétention que celle d'être une « bonne mère de famille ».

A. Pitens.

Renseignements personnels. —Notes extraites des *Lettres brugeoises* parues dans l'*Office de publicité*.

POPP (*Philippe-Christian*), cartographe, dessinateur, imprimeur et éditeur, né à Utrecht, le 10 février 1805

et décédé à Bruges, le 3 mars 1879. Il était fils de Philippe-Christian, qui vit le jour en Allemagne, et mourut le 2 mai 1817, à Utrecht, où il avait exercé les fonctions de notaire et de procureur. La mère de Popp était Jeanne-Henriette Vander Pant; elle était apparentée aux meilleures familles de la Hollande, et notamment, nous affirme-t-on, aux frères de Witt. Après la mort de son mari, qu'elle ne suivit dans la tombe qu'en 1861, elle vint s'établir, en 1818, avec sa fille et ses quatre fils, en Belgique, où Philippe termina ses études moyennes.

Désireux de se créer une position, le jeune Popp demanda à faire un stage dans les bureaux du gouvernement provincial à Mons; il exerça pendant quelque temps les fonctions de secrétaire particulier de Mr Beeckman, gouverneur du Hainaut, puis il entra comme surnuméraire au cadastre, vers lequel l'attiraient ses dispositions natives. En 1827, il passa comme contrôleur à Bruges, et épousa la même année Caroline Boussart, qui lui donna huit enfants. Surpris par les événements de 1830, Popp opta pour la nationalité belge, et obtint la grande naturalisation le 31 mars 1831.

Une publication importante, entreprise dans des circonstances fortuites, obligea Popp à résilier ses fonctions. Les catholiques brugeois avaient fait paraître, le 1er avril 1837, *le Nouvelliste de Bruges*, appelé plus tard *la Patrie*. Sur un défi porté le même jour par un de ses amis politiques, qui patronnait la création d'un organe libéral chargé de donner la réplique à la feuille conservatrice, Popp s'engagea à fonder cet organe, et il lança le premier numéro du *Journal de Bruges*, dès le 4 avril 1837. Jusqu'à la fin de sa vie, il fut le directeur de cette gazette, dont son admirable compagne devint et resta pendant cinquante ans l'infatigable et intègre rédacteur en chef, et où Melles Antoinette et Nelly Popp continuent les belles et vaillantes traditions paternelles.

Popp avait à cœur la prospérité tant matérielle que morale de Bruges; aussi introduisit-il dans la ville l'industrie des tissus de Tarrare. Mais ce qui contribua à asseoir, de façon définitive, la réputation de notre compatriote, ce sont ses travaux cartographiques. Vers 1838, il conçut l'idée d'une des entreprises scientifiques les plus vastes dans cet ordre d'idées qui ait vu le jour en Belgique, et qui n'a été tentée que dans notre pays, parce que Popp a décliné les brillantes offres qui lui vinrent de l'étranger. On sait que le cadastre d'une commune est constitué par de nombreux registres ou matrices, et par des plans embrassant parfois une trentaine de feuilles d'atlas; les propriétés foncières y sont indiquées avec leur étendue et leurs limites. Popp résolut de vulgariser ces documents, précieux à tant de titres, mais peu répandus, parce que les copies coûtent trop cher. Il se chargea lui-même de réduire les plans en une ou deux feuilles (pour quelques communes, il existe même trois, quatre, cinq et six feuilles), et il poursuivit son travail, de 1842 à 1879, sans aucune défaillance, sans l'aide d'aucun subside, dans l'établissement typo-lithographique qu'il avait fondé; quant à la partie exclusivement matérielle de la publication, elle fut confiée à un grand nombre d'employés, de graveurs et d'imprimeurs, sur lesquels Popp exerça toujours la plus étroite surveillance. La collection parut sous le titre d'*Atlas cadastral parcellaire de la Belgique, publié avec l'autorisation du Gouvernement, sous les auspices de Monsieur le Ministre des Finances*. Bruges, Ph.-C. Popp. Quelques planches portent le nom de B. Valckenaere.

Chaque plan parcellaire, gravé sur pierre et fait avec une exactitude scrupuleuse, est dressé, à l'échelle du $\frac{1}{1250}$, du $\frac{1}{2500}$ ou du $\frac{1}{5000}$, sur papier grand aigle ou grand monde, suivant l'étendue du territoire; il est accompagné d'un *Tableau indicatif* [gr. in-f° de plusieurs pages d'impression] *et matrice cadastrale indiquant les numéros des parcelles, les noms, les prénoms et le domicile des propriétaires; la nature, la contenance, la classe des propriétés, la contenance totale*

de la commune; le tarif des évaluations nettes de chaque nature et de chaque classe de propriétés foncières. Des deux mille cinq cent soixante-six communes que la Belgique comptait au moment de la publication de l'*Atlas*, dix-huit cents sont dotées de leurs plans parcellaires. Mme Popp a pu terminer la publication des plans de la province de Liége, dont son mari avait exécuté le dessin; mais la province d'Anvers est restée inachevée, et rien n'a paru pour les provinces de Namur, de Limbourg et de Luxembourg, que Popp aurait terminées si la mort n'était venu le surprendre. Voici, au surplus, le relevé global, par province, des feuilles publiées : *Anvers*, quatre-vingt-six plans en cent vingt-cinq feuilles; *Brabant*, trois cent trente-huit plans en quatre cent cinquante-neuf feuilles; *Flandre occidentale*, deux cent six plans en deux cent soixante-huit feuilles; *Flandre orientale*, deux cent quatre-vingt-dix plans en quatre cent vingt-huit feuilles; *Hainaut*, quatre cent trente-cinq plans en cinq cent cinquante-deux feuilles; *Liége*, trois cent trente-deux plans en quatre cent quinze feuilles. Le tirage de chaque feuille, dont le coût est de quinze francs, a été proportionné à l'importance des communes; il a été au minimum de cent cinquante exemplaires, et est bien près d'être épuisé pour bon nombre de localités, particulièrement pour celles de la Flandre occidentale.

Tout en consacrant son activité à l'*Atlas cadastral*, Popp avait conçu le projet de publier la carte topographique au $\frac{1}{40000}$ de chacune des provinces de la Belgique. Ces documents devaient être en quelque sorte la quintessence des plans parcellaires des communes, et donner, en même temps que tous les détails de la planimétrie et du nivellement, des tableaux renseignant la superficie de la province, la population, le revenu territorial, le nombre des propriétés et des parcelles, celui des propriétés bâties, etc. La carte de la Flandre occidentale, la seule qui ait pu être dressée, est consciencieuse au premier chef; elle est composée de six feuilles gravées sur pierre, représentant dix années de travail. La première édition a paru en 1856, à Bruges, chez l'auteur, sous les auspices du conseil provincial; la seconde édition, mise à jour avec le plus grand souci de l'exactitude, est de 1879; elle a été rapidement épuisée.

Bien que les travaux cartographiques de Popp ne soient pas le résultat de levés faits sur le terrain, ils n'en sont pas moins excellents; ils ont valu à leur auteur diverses distinctions honorifiques et son admission dans plusieurs sociétés savantes. F. van Ortroy.

Bibliographie nationale, t. III (1897), p. 170-176. — Les œuvres de Popp. — Renseignements obligeamment communiqués par la famille.

POPPENRUYTER (*Hans*), fondeur de canons. Voir t. XV, col. 727.

POPPERODE (*Baudouin* **DE**), capitaine flamand du début du XIVe siècle. Il était vicomte d'Alost et fort attaché à la famille des Dampierre. Lors de la conquête de la Flandre par Philippe le Bel, il fut un des derniers gentilshommes flamands fidèles au comte; il s'enferma en avril 1300 avec Gui et Robert de Béthune à Gand, qui, avec Damme et Ypres, refusait de se rendre malgré les progrès de l'armée de Charles de Valois. Robert de Béthune l'envoya à Ypres, le 3 mai, pour ranimer le courage des assiégés. C'est peut-être grâce à cette circonstance qu'il ne fit pas partie du corps des cinquante nobles Clauwaarts qui se rendirent avec Gui à la fin de mai au vainqueur, et qui furent emprisonnés dans diverses forteresses de France. Peut-être se retira-t-il en Brabant devant l'occupation française. Mais en juillet 1302, il accourut à Courtrai au secours de Gui de Namur et de Guillaume de Juliers avec ses amis et les paysans du comté d'Alost, et il déploya sa bravoure dans la plaine de Groeninge; son plançon formidable fit de nombreux vides dans les rangs ennemis, et Louis Van Velthem, dans le quatrième livre du *Spiegel Historiael*, célèbre par trois fois la vaillante conduite de ce chevalier. « On le trouvait partout », dit-il,

« où le danger était le plus pressant et « sa présence réconfortait les courages « défaillants ». En septembre 1302, Baudouin d'Alost se distingua également au Neuf-Fossé, sur les frontières de l'Artois; un an plus tard, Philippe de Thiette le désigna comme un des négociateurs flamands aux pourparlers avec les envoyés du roi devant Vitry, où les deux parties ne purent se mettre d'accord. Comme nous ne voyons plus apparaître son nom après la bataille de Mons-en-Pévèle (18 août 1304), il nous est permis de supposer que sa témérité lui aura coûté la vie et qu'il fut un de ces dix chevaliers flamands qui périrent, d'après le frère mineur qui rédigea les *Annales Gandenses*, dans ce combat; on sait que c'est par la négligence du copiste de la *Chronique Artésienne* que leurs noms ne sont point parvenus à la postérité.

Victor Fris.

V. Fris, *Les Flamands à la bataille de Courtrai* (*Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, t. VIII, 1901, p. 409).

POPPON (*Saint*), né à Deynze en 978, d'une famille noble, mort à l'abbaye de Marchiennes en 1048. Il est resté célèbre dans l'histoire comme chef d'une importante réforme monastique en Lotharingie. Dans la première moitié du x^e^ siècle, Gérard de Brogne († 959) avait renouvelé la vie religieuse dans cette contrée; mais son action ne fut pas assez durable. Au commencement du xi^e^ siècle, il n'y avait guère de monastère qui n'eût besoin de réforme. Ce fut l'œuvre de Richard de Saint-Vannes et de ses disciples, en premier lieu de Poppon. Cependant, les premières années de sa vie ne faisaient guère présager que celui-ci serait un jour un ardent rénovateur de la vie claustrale; car il s'était voué à la carrière des armes et menait l'existence du chevalier. Toutefois, sous l'armure du guerrier, il vivait d'une vie profondément religieuse : dans sa jeunesse, il fit deux pèlerinages, l'un en Terre sainte, en compagnie de deux amis (vers l'an 1000) — et c'est le premier exemple connu d'un pèlerinage de notre pays en Palestine —, l'autre à Rome (1005). Son âme était fortement travaillée par l'attrait du cloître. Alors qu'il se rendait à Sithiu pour épouser la fille de Frumold, proche parent de Baudouin le Barbu, il renonça brusquement au monde. Peu après, il entra au monastère de Saint-Thierry à Reims. C'est là probablement que Richard de Saint-Vannes fit sa rencontre vers 1008. Ce fut une circonstance décisive dans la vie de Poppon. Avec la permission de Dominique, abbé de Saint-Thierry, Richard l'emmena avec lui à l'abbaye de Saint-Vannes. Après avoir éprouvé et reconnu les rares mérites de son intelligence et de son cœur, il ne tarda pas à employer ses services avec succès, d'abord en faveur des possessions de Saint-Vannes, ensuite au profit de Saint-Vaast, où Richard le plaça à la direction du monastère en qualité de prieur. En 1015, Poppon dut rentrer à Saint-Vannes, pour être soumis aux plus rudes épreuves de la vie monastique. Bientôt Richard lui confia l'administration de Vasloges.

Dans l'exercice de cette mission, comme déjà d'ailleurs en d'autres circonstances antérieures, Poppon se trouva en rapport avec Henri II, et tout de suite il gagna les sympathies de cet empereur et de sa cour. Lorsqu'en 1020, à la mort de Bertrand, la charge d'abbé devint vacante à Stavelot, Henri II força Richard à lui céder Poppon et plaça celui-ci à la tête de cet important monastère. Ici commence la carrière du réformateur en Lotharingie. Nous nous attacherons principalement à son œuvre dans les diocèses de Cambrai et de Liége, car elle intéresse plus spécialement notre histoire. — Dans le diocèse de Liége, son zèle eut pour théâtre Stavelot-Malmédy, Saint-Laurent, Saint-Trond et Waulsort. A Stavelot-Malmédy; son principal soin fut d'établir une austère discipline avec l'aide de quelques moines, élèves de Richard; et lorsque sur la fin du règne de l'empereur Conrad II, quelque relâchement s'y produisit, à la suite sans doute de ses nombreuses absences, il ne manqua pas de mettre la main avec ardeur à la res-

tauration de sa première entreprise. A l'instar des autres réformateurs, il travailla aussi à développer le culte des reliques, à renouveler et agrandir les édifices religieux, à promouvoir le progrès des études et des arts, à assurer la prospérité matérielle de la maison. Sous ce dernier rapport, il rencontra au début de nombreuses difficultés de la part des vassaux de l'abbaye; mais son énergie, appuyée de la puissante amitié de la maison d'Ardenne, en triompha. Force fut à ses adversaires de rentrer dans l'ordre. En outre, plusieurs donations accrurent la prospérité du monastère. Enfin, les diplômes impériaux garantirent au monastère une salutaire protection. — Après Stavelot, Poppon eut à réformer Saint-Laurent. L'évêque Wolbodon avait poursuivi le dessein d'établir un monastère sur le *mont puble*, à Liége, à l'ombre de l'église de Saint-Laurent, construite par Eracle; mais il mourut avant d'avoir achevé son entreprise. Quelques jours avant sa mort (21 avril 1021), il confia le soin de la nouvelle maison à l'abbé de Stavelot. Poppon y apporta beaucoup de zèle. Mais ses efforts restèrent inutiles : ils furent surtout contrariés par les empiétements de l'évêque Durand sur le temporel du monastère. A l'avènement de l'évêque Réginard, Poppon était découragé : il donna sa démission. Il appartenait cependant à l'un de ses frères en religion d'opérer la réforme de ce monastère. Sur les instances d'Herman, comte de Verdun, Réginard nomma pour abbé Étienne, ancien chanoine de Saint-Denis à Liége, alors moine de Saint-Vannes à Verdun. Les efforts de ce religieux, la sollicitude de Réginard après son voyage de pénitence à Rome, et le concours de plusieurs religieux et laïcs d'élite aboutirent enfin à faire de Saint-Laurent une abbaye prospère, et cette situation se maintint pendant un demi-siècle environ. — A Saint-Trond, l'abbé Adélard Ier avait été exilé par l'évêque de Metz, Thierry Ier. Dans la suite, il fut rétabli dans ses fonctions par un évêque de Liége, nous ne savons lequel. Or, au temps de cet exil, Poppon fut chargé par Thierry de la direction du monastère. Cette mission eut pour résultat non seulement de ramener momentanément l'ordre dans cette maison, mais surtout de lui procurer pour l'avenir un excellent chef. En effet, un jour que Poppon examinait la conduite des frères en assemblée capitulaire, il fut frappé de la beauté d'un jeune moine, nommé Gontran, et conçut aussitôt de grandes espérances à son sujet. Il travailla à les réaliser en soumettant ce sujet aux épreuves d'une rude formation. Il le gourmanda violemment, le força à le suivre à pied jusqu'à Stavelot, et lui imposa une sévère discipline. Gontran fut d'une soumission exemplaire et gagna de plus en plus l'estime de Poppon. Dans la suite, il passa au monastère d'Hersfeld. C'est là qu'il se trouvait lorsque mourut l'abbé Adélard Ier (1034). Les moines de Saint-Trond l'élurent pour son successeur. C'était précisément le désir de l'impératrice Gisèle. Thierry de Metz n'hésita donc pas à confirmer ce choix et ce fut un bonheur pour Saint-Trond. Gontran réussit à tirer le monastère de sa pauvreté et à lui assurer de nombreuses ressources, non moins qu'à corriger les mœurs et à développer la ferveur de la religion. — Poppon eut aussi à intervenir à Waulsort, dont dépendait le prieuré d'Hastière, non pas que le monastère fût en décadence : loin de là, il avait été prospère sous l'administration des abbés Éremberg († 1033) et Rodolphe († 1035); mais à la mort de ce dernier, les moines ne purent s'entendre sur le choix de son successeur. Sur l'ordre de l'empereur Conrad II, Thierry de Metz, grand partisan d'ailleurs de cette nomination, soumit le monastère à Poppon. Mais celui-ci se déchargea de ce soin sur Lambert, prieur de Saint-Maximin, qu'il appela à Waulsort à titre de procureur. Peu de temps après, il se démit même en sa faveur du titre d'abbé. Ce ne fut pas toutefois sans opposition de la part de Thierry et de Conrad : Poppon n'obtint même leur consentement que sous la condition de reprendre la direction du monastère, si l'administration de

Lambert laissait à désirer. Lambert sut gouverner avec sagesse. Malheureusement, dans des démêlés de Waulsort avec Hastière, il s'attira l'animadversion des religieux de la première maison, pour s'être montré favorable à ceux de la seconde. On voulut alors lui reprendre sa dignité au profit de Poppon. Mais Lambert revendiqua hautement son indépendance. La mort de Poppon (1048) trancha la difficulté. Lambert continua à régir Waulsort avec plus ou moins de succès.

Dans le diocèse de Cambrai, Poppon de Stavelot accomplit également de nombreuses réformes dans les abbayes de Saint-Ghislain, d'Haumont, de Saint-Vaast et de Marchiennes. En 1015 ou 1018, à la mort de l'abbé Simon, de triste mémoire, Henri II avait, à la demande de l'évêque Gérard, confié le monastère de Saint-Ghislain à Wenric, un « saint abbé ». Sous son administration, le temporel du monastère eut beaucoup à souffrir de la part des brigands du voisinage, malgré un diplôme de protection royale et l'intervention énergique de Gérard. A la mort de Wenric (1026), le monastère tomba dans une plus triste situation encore. Régnier IV, comte de Hainaut, chercha à deux reprises à nommer lui-même un successeur à Wenric, en la personne de Guidon et d'Hilfrid. L'évêque Gérard les déposa, et de là naquit une lutte funeste. Vers 1020, nous voyons intervenir Poppon. Sur ses recommandations et celles de l'évêque, un moine fervent, du nom d'Héribrand, reçut de l'empereur la charge d'abbé. En outre, Poppon intervint à plusieurs reprises auprès des empereurs Conrad II et Henri III en faveur du monastère, toujours affligé par les prétentions de Régnier. Cette intervention assura le repos de Saint-Ghislain, en même temps que la direction d'Héribrand assurait sa prospérité spirituelle. — Haumont fut le second monastère où l'on vit intervenir l'abbé de Stavelot. Richard avait réformé cette maison et en avait confié la direction à l'abbé Foulcuin (1025). Plus tard, peut-être en 1040, Poppon fut appelé à la tête de ce monastère : plus ou moins de temps après cette date, il confia le monastère à Everhelme, un ardent admirateur de ce grand réformateur et qui pourtant, à tort sans doute, a été accusé de simonie. Le monastère de Saint-Vaast, qui jadis avait éprouvé les effets du zèle de Poppon, le vit de nouveau reparaître en 1047, à la mort de l'abbé Jean (1044-1047), successeur de Leduin. Mais ici l'action du célèbre réformateur n'eut qu'à maintenir l'abbaye dans l'esprit d'austère discipline qui y régnait depuis la réforme de Richard. Déjà d'ailleurs, sur la fin de cette année 1047, il abandonna cette maison pour retourner à Stavelot se préparer à la mort. Dès lors, la charge d'abbé fut probablement confiée à Emmelin, son disciple, l'un des frères de l'évêque de Liége, Wason. — A son départ de Saint-Vaast, Poppon reçut de Baudouin la prière de visiter Marchiennes, où venait de mourir l'abbé Albéric (2 janvier 1048), successeur de Léduin. Il s'agissait probablement d'inspecter la situation et de nommer un abbé. — Il reste à signaler, en dehors des diocèses de Liége et de Cambrai, les abbayes où se manifesta l'influence réformatrice de Poppon, soit qu'il ait lui-même exercé les fonctions abbatiales, soit qu'elles aient été confiées à ses disciples : Saint-Maximin, Saint-Euchaire et Saint-Mathias, Echternach dans le diocèse de Trèves; Saint-Vincent et Bouzonville dans celui de Metz; Limbourg dans celui de Spire; Weissenburg et Hersfeld dans celui de Mayence; Brauweiler dans celui de Cologne; Hohorst dans celui d'Utrecht; enfin, Saint-Gall dans celui de Constance; mais ici il rencontra une opposition irréductible et invincible. Pour la plupart de ces abbayes, Saint-Maximin de Trèves apparaît comme le foyer de la réforme au temps de Conrad II, comme il l'avait été à l'époque d'Otton le Grand : c'est de là que sortent les disciples de Poppon qui propagent ailleurs la discipline du maître.

Cette action de Poppon et de ses religieux eut pour unique théâtre, peut-on dire, la Lotharingie. En quelques diocèses, notamment dans ceux de

Liége et de Cambrai, les relations personnelles de Poppon ou de ses élèves avec les évêques amenèrent la plupart de ceux-ci à favoriser la réforme. Mais en dehors de la Lotharingie, jamais Poppon n'a été appelé à exercer son activité monastique par les évêques de l'empire : grâce à la concentration de plusieurs monastères sous la direction d'un même personnage en qualité d'abbé ou à la présence de ses disciples en la même qualité, grâce au système d'abbayes immédiatement rattachées à l'empire et à quelques autres circonstances, les monastères popponiens devenaient autant d'institutions indépendantes de la juridiction épiscopale : les prélats de l'empire n'eurent garde de favoriser un mouvement de ce genre. Aussi la réforme garda un caractère essentiellement lotharingien et elle n'eut aucune emprise réelle en Allemagne. — Ce furent les empereurs Henri II, Conrad II surtout et à un degré moindre Henri III qui secondèrent, en l'adaptant à leur politique, l'action de Poppon. Henri II voulait la réforme pour la réforme, mais en favorisant l'œuvre de Poppon, il s'attachait les monastères et s'assurait leurs services. Conrad II, moins préoccupé du côté religieux, mais stimulé par sa pieuse épouse Gisèle, s'appliqua à implanter dans les abbayes impériales la réforme de Poppon : c'est sous son règne que l'influence de Poppon atteignit son point culminant : l'empereur voulut même lui confier les fonctions épiscopales à Strasbourg, mais le saint abbé refusa sous prétexte qu'il était le fils d'un clerc — ce qui est faux —, en réalité parce qu'il répugnait à sa règle qu'il devint le vassal de l'empereur et lui prêtât comme évêque le serment de fidélité. Poppon jouit aussi de la faveur de l'empereur Henri III, mais celui-ci fit beaucoup moins appel à son activité réformatrice. Indépendamment du courant d'idées favorables à l'empire, dont ces monastères étaient le foyer, indépendamment des liens qui les rattachaient au pouvoir central et des devoirs qu'ils lui rendaient, leur chef Poppon répondit à la confiance de ses souverains par de notables services politiques. Avec Gérard Ier, évêque de Cambrai, il fit avorter, en 1025, une coalition des princes lotharingiens contre Conrad II. Lorsque Odon de Champagne menaçait de s'agrandir aux dépens de l'Allemagne et de la France, le danger commun donna à l'empereur Conrad II l'idée de chercher un rapprochement avec Henri, roi de France. Les négociations furent confiées à Poppon. Celui-ci se rendit à la cour de France, peut-être en compagnie de Brunon de Toul, le futur Léon IX, et négocia une alliance qui se conclut lors d'une entrevue des deux souverains et fut scellée par une promesse de mariage entre Henri, roi de France, et Mathilde, sœur de Conrad. Plusieurs estimaient qu'un empêchement canonique s'y opposait. Poppon néanmoins s'y montra favorable et cela dans la persuasion que cette alliance aboutirait à une paix durable, voire à l'union des deux royaumes. Plus tard, désirant s'attacher la famille la plus puissante du midi de la France, Henri III conçut le dessein d'épouser Agnès de Poitou. De nouveau, un empêchement canonique semblait exister et, de plus, Sigfried de Gorze fit une ardente opposition au projet de donner pour souveraine à l'Allemagne une princesse dont l'influence y introduirait « les détestables » mœurs » des Français. En ces circonstances, ce fut encore Poppon qui fut chargé et accepta de négocier l'alliance franco-allemande et de faire réussir le projet de mariage entre Henri III et Agnès de Poitou. — En retour, les faveurs des empereurs, surtout celles de Conrad II, se multipliaient. Leurs diplômes de donation ou de confirmation concoururent largement à relever, agrandir et consolider le temporel des abbayes, et celles-ci, comme autant de grands domaines soumis à l'administration centrale du chef de l'abbaye, furent le foyer d'une vie économique nouvelle, aussi avantageuse à la prospérité de l'empire qu'au relèvement matériel et moral des populations agricoles C'est là un des traits fondamentaux de la rénovation monastique du x^e^ siècle. — En outre,

Poppon et les siens durent se préoccuper soit de bâtir, soit de renouveler et d'agrandir les constructions monastiques, et toujours l'église était leur principal souci. Sous ce rapport, Poppon a laissé un souvenir particulièrement glorieux à Stavelot. Non seulement il y construisit un nouveau monastère et une nouvelle église, mais il enrichit le trésor de celle-ci de précieux objets d'art. Mais on s'est exagéré considérablement son importance, au point d'en faire le chef d'une école architecturale à laquelle il faudrait attribuer l'initiative d'un style original qui se serait propagé à Limbourg, Echternach, Weissenburg et Hersfeld, sinon à Spire, Strasbourg, Otmarsheim en Alsace, etc. Cette thèse est trop conjecturale. — De pair avec le temporel, les constructions et l'accroissement du mobilier religieux, marchait le souci de la culture intellectuelle. Sous ce rapport, c'est bien à tort qu'on a dépeint Poppon comme un ascète indifférent à toute culture littéraire et plein d'horreur pour l'antiquité classique : il suffit de rappeler sa propre éducation, ses relations avec les intellectuels de l'époque — tel Wason de Liége —, son souci d'établir des écolâtres capables, à preuve qu'il appela en cette qualité à Stavelot Folcuin de Gembloux et le futur abbé de Saint-Hubert, Thierry Ier, à cette époque moine de Lobbes, l'abbaye la plus renommée alors de la Lotharingie par l'éclat de son école.

Il serait impossible d'exposer ici la nature de la discipline et de la vie religieuse propagée par Poppon. A la base se trouve la règle de saint Benoît, vivifiée par un austère ascétisme. Poppon en est un modèle vivant; il renonce aux bains, il rejette les mets cuits à la graisse : sa vie se passe dans les soupirs et les larmes, il se frappe la poitrine avec une pierre, il est tout entier à la prière, aux lectures pieuses; il est plein de charité, de tendresse pour tous, mais surtout pour les pauvres; son humilité le porte à rejeter le prestige d'un thaumaturge. — Est-ce à dire qu'il faille le considérer comme le propagateur de la réforme de Cluny en Lotharingie? Erreur profonde, et trop accréditée encore. Cluny n'a pas été sans influence sur Richard de Saint-Vannes, ni sur son disciple Poppon; mais il n'y a aucune attache juridique ou hiérarchique entre Cluny et les monastères de Poppon. Au reste, si le même esprit religieux les anime, le système de centralisation inauguré par Odilon de Cluny, pour établir une congrégation et subordonner au monastère-chef les abbayes filiales, ne se retrouve pas en Lotharingie : bien que plusieurs maisons dépendent du même abbé ou soient gouvernées par ses disciples, chaque monastère garde en réalité son autonomie, et c'est là sans doute ce qui explique comment, dès que les circonstances qui avaient favorisé l'œuvre de Poppon se furent modifiées, sa réforme s'évanouit, sans laisser de traces durables, si ce n'est peut-être qu'à son exemple d'autres pieux personnages reprirent et continuèrent son œuvre en Lotharingie. Au reste, aussi bien dans les relations avec l'empire que dans celles avec l'empereur, la physionomie des monastères popponiens est sensiblement différente de celle des abbayes clunisiennes. Comme les réformateurs de Cluny, Poppon a toutefois droit à la reconnaissance de la postérité : avec ses frères, il a réveillé l'esprit religieux dans les masses, épuré les mœurs, activé la vie économique, relevé le bien-être matériel et la condition sociale des populations. Voilà pourquoi, s'il n'a jamais été appelé aux honneurs d'une canonisation officielle, il a reçu de la vénération populaire le titre de saint. Cette vénération s'est manifestée dès les premiers jours de sa disparition de cette terre. Sur la fin de 1047, une fièvre mortelle le saisit à l'abbaye de Marchiennes; il mourut pieusement dans cette maison, le 25 janvier 1048. Sa dépouille mortelle fut transportée et inhumée en grande pompe à Stavelot, au milieu d'un immense concours de peuple tout en larmes. Ce fut son illustre ami, l'évêque de Liége, Wason, qui célébra les funérailles, et celles-ci eurent à la fois le caractère lugubre d'une cérémonie funèbre et le faste majestueux d'un

triomphe décerné à l'humilité d'un grand bienfaiteur de l'église et de la patrie.

A. Cauchie.

Vita Popponis abbatis Stabulensis auctore Everhelmo edidit D. W. Wattenbach Ph. D. dans les MGH. SS, t. XI, p. 291-316 (Hanovre, 1854) (Cette vie paraît être l'œuvre du moine Onulf, mais fortement remaniée par Everhelme, alors abbé de Blandigny, avec la préoccupation d'entourer la vie et la mémoire de Poppon de l'auréole des miracles). — P. Ladewig, *Poppo von Stablo und die Klosterreformen unter den ersten Saliern* (Berlin, 1883). — A. Cauchie, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai*, t. I (Louvain, 1890-1891). — E. Sackur, *Die Cluniacenser in ihrer kirchlichen und allgemeingeschichtlichen Wirksamkeit bis zur Mitte des elften Jahrhunderts*, t. II (Halle, 1892-1894).

POPPON DE BEAUMONT, XL[e] prince-abbé de Stavelot et Malmédy et II[e] du nom de Poppon, fut élu après la mort de Folmar, arrivée le 15 août 1105, et mourut le 25 juillet 1119. En 1110, l'empereur Henri, à la prière de Poppon II, donna au monastère le village de Wileppe. Son triste gouvernement et ses dilapidations lui valurent d'être surnommé *Depopulator*. Mais en 1131, le roi des Romains Lothaire annula, à la demande de l'abbé Wibald, les concessions de bénéfices faites jadis par Poppon II. En 1145, le pape força également les possesseurs de fiefs concédés par Poppon à les rendre au monastère.

G. Dewalque.

A. de Noue, *Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmedy*. — F.-A. Villers, *Histoire chronologique des abbés-princes de Stavelot et Malmedy*, t. I.

POQUE (*Antoine*), ou POQUET. Voir POCQUET.

POURBUS (*Pierre*). Voir POURBUS.

PORCELLIS (*Jean*), PARCELLIS, PERCELLIS ou PORSELLIS, artiste peintre, né à Gand (1), mort à Souterwoude en 1632 (?). On n'est pas d'accord sur le nom exact de ce peintre. Le nom de Parcellis ne se retrouve dans aucun document original; celui de Percellis figure, il est vrai, sur le titre de deux recueils d'estampes contemporains de leur auteur. Mais la forme Porsellis peut invoquer comme titres l'acte de mariage du peintre et le témoignage décisif de l'intéressé. D'après le *Repertorium für Kunstwissenschaft*, trois tableaux conservés à Schleissheim sont signés *Porsellis*. Si la lecture de ces signatures a pu paraître douteuse à M[r] Bode, celle du tableau conservé à Munich ne peut donner lieu à aucune discussion. Les renseignements certains que l'on possède sur la vie de cet artiste se réduisent à peu de chose. Son origine gantoise est affirmée par le registre des mariages de la ville de Harlem, où il est fait mention, à la date du 30 août 1622, du mariage de Jean Porcellis, *veuf de Gand*, avec Janneke Flessiers, d'Anvers. Porcellis avait été inscrit en 1616 dans la gilde anversoise. Porcellis ne séjourna tout au plus que quelques années à Harlem. En 1629, on le retrouve à La Haye; il mourut, avant 1632, à Souterwoude, près de Leyden.

Porcellis, à l'exemple de nombreux artistes de son temps, fut à la fois peintre et graveur. Il fut un mariniste fort apprécié, *famosissimus navium pictor* est-il dit sur le titre d'un ouvrage publié de son vivant, excellant surtout à rendre les tempêtes et les plages animées de scènes de pêche. On conserve de lui, à Hampton Court, un tableau représentant l'*Embarquement du prince de Galles à Santander en* 1623; une *Vue de la baie de Saint-Lucar*; un *Combat naval* et un *Combat au bord de la mer*; à Berlin, une marine signée I. P.; à Oldenbourg, une marine signée I. P. (attribuée à Jules P. par le catalogue); à Madrid, une vue d'un port de mer; à Darmstadt, une marine; à Munich, une marine signée : 1629, Joannes Porcellis. D'après Singer et Schmidt (*Repertorium*), d'autres œuvres de Porcellis figurent dans les musées de Dessau, de Gotha, dans la galerie Schönborn à Vienne, et notamment dans la galerie de Schleissheim. Rembrandt possédait plusieurs toiles de Porcellis.

L'œuvre du graveur se compose de : 1. *Le songe de Jacob*, signé J. P. —

(1) Un travail spécial sur les Porcellis est élaboré par le directeur du musée Boijmans à Rotterdam, M[r] P. Haverkorn van Rijsewijk. A la demande de celui-ci, M[r] Victor van der Haeghen a fait des recherches qui ont amené la découverte de plusieurs documents très intéressants : la famille Porcellis avait quitté Gand, peu après le traité fait avec le duc de Parme, le 17 septembre 1584; plus tard elle soutint en cette ville, devant le conseil de Flandre, un long procès commencé en 1612.

2. *L'Annonciation*, signée J. P. — 3. *Verscheyden stranden en water gesichten, gedaen door Jan Percellis. M Pool exc. Jan Pietersen Beerendrecht Harlemi.* 20 pl. numérotées, titre compris, les pl. 18 et 19 signées J. P. Il existe une édition à l'adresse de Hondius. — 4. *Icones variarum navium holland. quarum usus maxime in aquis interioribus regionis.* Notatæ a famosissimo navium pictore Joanne Percellis. Anno 1627. Amsterdam, 12 pl. Il existe une autre édition publiée à Harlem. — 5. Une série de huit planches, attribuée quelquefois à W. Van de Velde, et représentant des bateaux hollandais.

Certains biographes ont assigné pour maître à Porcellis le peintre H.-C. Vroom, dont les tableaux sont quelquefois confondus avec les siens; mais cette assertion a perdu tout crédit depuis que l'on sait que le peintre gantois a fait ses débuts artistiques à Anvers; on admet plus généralement aujourd'hui que Porcellis fut l'élève d'Adam Willaert, peintre de marines d'origine anversoise. Il convient de remarquer toutefois que, dès 1611, A. Willaert était établi à Utrecht. On a dit également que le peintre Van Goyen s'était ressenti de l'influence de Porcellis, mais ce n'est là qu'une simple conjecture. Quoi qu'il en soit, le talent souple de Porcellis fit faire à la peinture de marines des progrès sensibles.

On trouve des traces de l'existence d'un peintre du nom de Jean Parcellis, né à Leyerdorp en 1628, fixé à Rotterdam en 1644 et en 1658 à Leyden, où son nom figure jusqu'en 1680 sur les registres de la corporation. Il est assez vraisemblable que cet artiste soit le fils du précédent, fils que quelques biographes ont baptisé du nom de Jules. Jean II compta S. de Vlieger et peut-être J. Bellevois parmi ses élèves.

Joseph Nève.

Siret, *Dict. des peintres.* — H. Hymans, *le Livre des peintres*, trad. de Van Mander. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek.* — *Allgem. deutsche Biographie.* — *Repertorium für Kunstwissenschaft.* — Nagler, Singer, *Künstler-Lexicon.* — Van der Willigen, *Les peintres de Harlem.* — Bredius, *Catalogue du Musée de la Haye.* — E. Law, *The royal Gallery of Hampton Court.*

POREIT (*Adoule*), « qui fut de Don- « martin » (Dommartin en Hesbaye). C'est ainsi que Jean d'Outremeuse désigne l'heroïne d'un petit roman qui occasionna la longue et sanglante querelle de famille connue, dans l'histoire du pays de Liége, sous le nom de Guerre des Awans et des Waroux. Son père s'appelait Simon Poreit, et en 1296 ou 1297, à l'époque où commencèrent ces dissensions (1), elle était orpheline. De condition serve, c'est-à-dire attachée à la glèbe, Adoule appartenait à messire Humbert Corbeau, qu'on appelait le seigneur d'Awans, parce qu'il était avoué de ce village pour l'abbé de Prum, et qu'il y possédait en propre une forteresse. Dans son affection pour la jeune fille, il lui permit d'acquerir du bien, et lorsqu'elle se trouva riche en meubles et en héritages, il la destina à un de ses parents. Mais la belle n'y voulut rien entendre : elle aimait un écuyer nommé Hancheal ou Haneceau, qui, avec l'assentiment de son cousin Guillaume le Jeune, seigneur de Waroux, l'enleva pour en faire sa femme. Justement courroucé, Corbeau d'Awans fit sommer Guillaume de Waroux de lui renvoyer sa serve. La réponse qu'il reçut fut qu'elle lui serait rendue s'il pouvait prouver qu'elle était à lui. Pendant qu'on négociait cette affaire, Haneceau parvint à circonvenir le sire de Waroux : « Comment », disait-il, « Adoule ne « serait-elle pas de condition libre, « puisque le sire d'Awans veut la marier « à son cousin ? ». Trompé par ces paroles artificieuses, Guillaume résolut de passer outre : il fit bénir l'union des deux amants et, ce qui n'était pas moins grave, laissa le mari emporter les meubles de sa femme. Aussitôt le sire d'Awans de répondre par un défi à ce manque de foi; il appelle à son aide ses parents et ses amis, et avec eux ravage la terre de Waroux. Adoule et Haneceau s'étant réfugiés dans le châ-

(1) Hemricourt, contrairement aux autres chroniqueurs, prétend que la guerre des Awans et des Waroux commença l'an 1290, ce qui ne s'accorde pas avec la date de leur première rencontre, qui eut lieu, comme il le dit lui-même, sous l'épiscopat de Hugues de Châlon (1296-1301).

teau, échappèrent à sa vengeance. On ignore ce qu'ils devinrent depuis, mais la guerre allumée par leur aventure ne prit fin qu'en 1335.

Que faut-il croire de ce récit de Jean d'Outremeuse, complété par celui que Jacques de Hemricourt dit avoir emprunté aux Chroniques de Saint-Lambert? Evidemment, le fond en est véritable : il concorde avec le témoignage de Hocsem, que sa position mettait à même d'être bien renseigné sur des événements arrivés pendant sa jeunesse. Mais déjà la tradition légendaire se fait sentir dans la narration de Jean d'Outremeuse, et le nom d'Adoule Poreit, comme celui de son père Simon, pourrait fort bien avoir été inventé par le verbeux chroniqueur.

Baron de Chestret de Haneffe.

Chronique de Hocsem, dans Chapeaville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II p. 331. — J. de Hemricourt, *Abrégé des guerres d'Awans et de Waroux*, dans *Miroir des nobles*, éd. Salbray, p. 327 et suiv. — Jean d'Outremeuse, *Ly myreur des histors*, suivi de *La geste de Liege*, t. V, p. 541 et 678.

PORET (*Philibert-Joseph*), archiviste, né à Tournai vers le milieu du XVIIIe siècle, mort à Lille, le 29 septembre 1817. Il avait été bénédictin de la congrégation de Saint-Maur et avait dû abandonner l'habit religieux lors de la suppression des monastères en France. Ses études lui permirent alors d'exercer les fonctions d'archiviste à Saint-Valery-sur-Somme et à Samer en Boulonnais. Après la démission de Ropra, les administrateurs du district de Lille nommèrent Poret archiviste de la chambre des comptes, et le firent installer par l'agent national, le 22 pluviôse an II (10 février 1794). Habitué à une vie laborieuse, épris des travaux d'érudition, l'ancien bénédictin se consacra tout entier à rétablir l'ordre dans le dépôt confié à ses soins. On sait qu'à la suite de la loi du 24 juin 1792, ordonnant de brûler tous les papiers qui faisaient mention des titres de noblesse, bon nombre d'actes conservés dans les recueils de la chambre des comptes à Lille furent lacérés; lors du siège de Lille par les troupes autrichiennes, des bombes éclatèrent plusieurs fois sur les bâtiments où ces archives étaient conservées, et, pour arrêter ces incendies partiels, on jeta une multitude de papiers dans la cour et le jardin; après le bombardement, on les entassa pêle-mêle dans plusieurs salles. Le prédécesseur de Poret, Ropra, avait eu bien des difficultés à obtenir du gouvernement républicain la conservation de ces archives, et encore décida-t-on alors la vente à l'encan d'une masse considérable de parchemins et l'envoi à l'arsenal, pour le service militaire, de trois cents voitures de papiers.

C'est dans ces circonstances lamentables que Philibert Poret prenait possession de ses fonctions. De rudes épreuves l'attendaient dès son arrivée. Sous prétexte de biffer les écussons, chiffres et devises qui pouvaient s'y rencontrer, des commissaires se présentèrent dans les salles, et afin d'opérer plus à l'aise, ils bouleversèrent tout. Un quidam, qui se disait commandant de la citadelle, survint au milieu de ce désordre, s'empara de toutes les armoires et boiseries et jeta les papiers. Le chaos était en partie réparé par les soins et l'infatigable activité de Poret, quand le comité révolutionnaire de Lille jugea à propos de venir s'établir au local de la chambre des comptes. Il fallut en hâte faire place à ce redoutable tribunal et transporter dans les galetas du grenier les titres, comptes et cartulaires, en ajoutant le chaos au chaos. En nivôse an III, une nouvelle commission militaire s'installa à son tour au milieu des archives.

Le 18 messidor an III (6 juillet 1795), Poret fut nommé préposé au triage des titres dans le district de Lille. Dès lors, il allait pouvoir s'occuper d'organiser et de conserver ce dépôt d'archives. Ses travaux furent interrompus par des recherches que le ministre de la justice lui demanda au sujet des domaines et des droits qui avaient pu appartenir aux souverains des Pays-Bas, et dont la République devait réclamer la jouissance; l'étude avait été commencée par Ropra, mais les circonstances ne permirent pas

à son successeur de parvenir à la terminer.

Durant plusieurs années, malgré ses réclamations, Poret ne réussit pas à se faire payer le traitement annuel qui lui était attribué; comme ses seules ressources personnelles se bornaient à un revenu de 1,000 livres en assignats, il lui était impossible de subvenir aux frais qu'impose l'existence la plus modeste. D'un autre côté, le local de la chambre des comptes fut aliéné le 13 prairial an IV (1er juin 1796), et il fallut, par un déménagement précipité, mettre l'acquéreur à même de commencer la démolition.

Les archives se trouvaient sans local et l'archiviste sans traitement. Cette double circonstance décida Poret à aller habiter Douai, où il exerça quelque temps les fonctions de juge au tribunal.

La loi plus conservatrice du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) vint suspendre les opérations de triage et constituer enfin les archives départementales. Ce fut seulement en l'an VIII que Poret fut rappelé à Lille pour reprendre les fonctions dont il s'était occupé avec tant de zèle et de désintéressement.

En exécution d'un arrêté préfectoral du troisième jour complémentaire an IX (26 septembre 1801), les documents de l'ancienne chambre des comptes furent transférés à l'Hôtel de ville. Cette opération, pour laquelle on dépensa 273 fr. 70 c., fut exécutée sous la direction de Poret. Ce fonds s'accrut de tous les dépôts qui composaient la collection départementale formée des archives des établissements religieux supprimés et des intendances. En 1807, cette masse de documents fut réunie dans le vieux bâtiment du Lombard.

Les nombreuses vicissitudes subies par cet important dépôt permettent de juger combien pénible, difficile et laborieuse fut, pendant plusieurs années, la tâche de l'archiviste. Aussi modeste que savant, Philibert Poret, qui avait puisé chez les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur l'amour du travail, l'esprit de méthode et le respect des vieux titres historiques, ne se laissa pas rebuter par ces difficultés. Il eut le mérite de contribuer à sauvegarder ces archives alors si peu appréciées et de reconstituer un dépôt mis plusieurs fois au pillage et bouleversé; les inventaires des travaux opérés par lui, encore conservés aux archives départementales du Nord, attestent son infatigable labeur. Comme s'est plu à le constater A. Le Glay, « l'abbé Poret donna au dépôt des soins « éclairés, mais ses travaux ne peuvent « être comparés à ceux des Godefroy, ses « savants prédécesseurs ». Les circonstances au milieu desquelles il le dirigea ne le permettaient pas.

Ernest Matthieu.

A. Le Glay, *Nouveau mémoire sur les archives départementales du Nord* (Lille, 1861; in-8°). — Dehaisnes, *Les archives départementales du Nord pendant la Revolution* (Lille, Danel, 1873). — A. Le Glay, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1789 Nord* (Lille, Danel, 1865, t. Ier, p. XIX-XX). — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

PORÈTE (*Marguerite*), béguine du comté de Hainaut, vivait à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle. Elle avait durant plusieurs années répandu des doctrines hérétiques dans le sud de notre pays d'abord, puis en France. Elle avait notamment écrit un livre auquel l'évêque Guy de Cambrai refusa son approbation. Ceci doit être arrivé avant 1305, année de la mort de Guy. L'évêque fit brûler publiquement l'ouvrage de Marguerite Porete à Valenciennes, et lui défendit d'écrire dorénavant des livres de ce genre. Cependant elle ne se corrigea pas et eut de nouvelles difficultés avec l'inquisiteur de la Lotharingie et avec le successeur de l'évêque Guy, Philippe de Marigny. Par les instructions qui furent promulguées à cette occasion, il paraît qu'elle avait gardé une copie de son livre et l'avait communiquée à des gens simples, des Beggards, et même à l'évêque de Châlons. Ce fut à Paris qu'on découvrit ces faits quand, en 1310, elle fut poursuivie par l'inquisiteur Guillaume de Paris. Trois pièces, conservées aux archives nationales de France, sont tout ce qui nous reste au sujet de Marguerite Porète et de son procès. On y voit que

l'inquisiteur avait longtemps essayé de ramener la béguine à la foi catholique par les moyens les plus doux. Mais rien ne réussit. L'ouvrage de Marguerite fut soumis à une vingtaine de théologiens de l'université de Paris. Dans une réunion qui eut lieu le 11 avril 1310 dans l'église de Saint-Mathurin, et dont le procès-verbal est venu jusqu'à nous, ces théologiens déclarèrent que le livre de Marguerite Porète contenait des propositions hérétiques et devait être détruit. Mais, la béguine était-elle une hérétique relapse ou non? Quatre professeurs de la faculté de théologie, consultés par l'inquisiteur, répondirent affirmativement à cette question. On était alors au 30 mai 1310. Le sort de Marguerite n'était plus douteux. Le 31 mai, la population de Paris se réunit à la « Place de grève » où l'inquisiteur prononça la sentence qui déclarait Marguerite Porète hérétique relapse et la livrait au bras séculier. Le lendemain, elle fut brûlée sur la même place.

A. van Renterghem.

P. Fredericq, *Corpus inquisitionis*, t. I, p. 155-160; t. II, p. 63. — Id., *Geschiedenis der inquisitie in de Nederlanden*, t. II, p. 16-19.

PORQUIN (*Barbe* **DE**), écrivain ecclésiastique, née à Liége au milieu du XVIe siècle, morte en 1622. Elle appartenait à une famille distinguée. Son père Bernardin de Porchini, gentilhomme italien, fonda, en 1566, l'hôpital Saint-Dizier, à la porte Saint-Léonard, à Liége. Sa mère était Marguerite Rustique. Barbe épousa Jean, seigneur de Bolly, près de Philippeville, dont elle eut plusieurs enfants. Elle avait une sœur, Marguerite de Porquin, qui se maria à Gaspar de Tollet, seigneur d'Otrange, de Goetteuhoven et de Beaufort, qui fut bourgmestre de Liége de 1598 à 1602. Barbe se faisait remarquer par son savoir et aussi par sa fervente piété. Elle écrivit en français plusieurs ouvrages dont les deux suivants furent publiés : 1. *Petit pourmain dévotieux contenant plusieurs oraisons appropriées aux jours solennels de l'année.* Anvers, G. Beys, 1592; in-12. — 2. *Les quatre semaines contemplatives contenant la Passion de J.-C.* Liége, 1597; in-12. Réimprimé en 1614.

Ed. van Even.

Recueil héraldique des bourgmestres de Liége, p. 343. — Paquot, *Mémoires*, t. VI, p. 160. — F.-D. Doyen, *Bibliographie namuroise*, nos 38 et 43. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd., col. 32 et 1326.

* **PORQUIN** (*Louis*), ou LUIGI PORCHINI, noble piémontais, qui s'est fait un nom dans la littérature flamande, né à Chieri (Piémont), le 13 mai 1511; on ignore la date de sa mort. Exerçant vraisemblablement la profession de commerçant en draps, il quitta Chieri en 1529 pour venir se fixer à Bruxelles; nous le trouvons à Nivelles en 1530; à Anvers en 1531; il retourne à Chieri en 1533; revient à Nivelles en 1536; se fixe à L'Écluse en 1537; à Zierickzee en 1538; à Middelbourg en 1547 et finalement à Bergen op Zoom en 1556. Ce fut pendant son séjour à Zierickzee qu'il contracta mariage avec Magdalena de Meulenaere, de famille patricienne brugeoise : la cérémonie fut célébrée à Bruges le 4 juillet 1540. De cette union naquirent onze enfants, dont le plus grand nombre moururent en bas âge. Tous les détails que nous connaissons sur Louis Porquin, sur sa femme et ses enfants, voire sur ses frères, ses neveux et nièces, nous sont transmis dans un livre intitulé : *Een lieflick memorie boeck, Rhetoryckelijc ghestelt, inhoudende die gheboorten, gheslachten, wapenen, derijsen, reysen, met den trouwedach van Lowys Porquin ende Magdalena zyn Wettighe huysvrou...* La seconde partie de ce livre est intitulée : *Den uytersten wille van Lowys Porquin, door hem by maniere van een lieflijck Testament ghestelt, tot onderwys ende stichtinghe van zijne kinderen ..... in dichte gestelt bij Anthonius Verensis.*

Ce livre vit le jour dans les circonstances suivantes : Porquin avait composé un *Testament poétique*, rempli de préceptes moraux, à la façon des poètes français du moyen âge et des rhétoriciens flamands du XVIe siècle (Cf. Ed. de Deene, *Myn testament*). Incapable de mettre lui-même son œuvre en rimes,

Porquin s'adressa au poète Anthonius Verensis (ou Antonijs van Veere), qui se chargea, sans doute contre deniers comptants, de découper, en couplets de huit vers, non seulement le *Testament*, mais aussi une série de notes biographiques sur Porquin et les siens. Ce travail fini, Porquin en confia l'impression à Aimé Tavernier, fondeur de caractères et imprimeur à Anvers. Le livre parut en 1563 (l'*imprimatur* est du 24 septembre 1562) : il offre cette particularité curieuse d'être le premier ouvrage, à notre connaissance, imprimé dans les Pays-Bas avec des *caractères de civilité*. Porquin avait fait orner le livre d'une suite de gravures, commandées à Arnold Nicolai, à Anvers. La figure typique de Porquin se reconnaît facilement sur ces cuivres, qui sont fort curieux. Afin de laisser à ses enfants un souvenir durable, Porquin fit tirer pour eux des exemplaires sur papier de choix (l'un de ceux qui nous sont parvenus est sur papier bleu) et les pourvut de reliures de luxe, d'assez mauvais goût d'ailleurs, avec le millésime 1565 gravé en or. Cette date indique, selon nous, que les exemplaires furent distribués à l'occasion des noces d'argent de l'auteur (le 4 juillet 1565). A la fin du *Testament* on lit :

En tot een memorie
Ende een teycken dat ik begeere dat gij dus doet
So hebbe ik dit onderteekent met mijn zelfs bloet.

Après la signature de Porquin, *écrite avec son sang*, est indiqué le nom du possesseur de l'exemplaire :

Aen Cesar Porquin behoort desen boeck
God beware hem altijt in deuchden cloeck.

Le nom de l'enfant auquel l'exemplaire est destiné figure aussi sur le plat de la reliure.

Trois exemplaires de l'édition de 1563 sont venus jusqu'à nous : celui de César Porquin (né le 3 mai 1543, à Zierickzee), aujourd'hui à la bibliothèque de l'université de Gand; celui de Marie Porquin (née le 7 octobre 1548, à Middelbourg), au musée Plantin, à Anvers, et celui de Béatrice (née le 8 septembre 1555), qui se trouvait dans la collection J.-L. Beyers, dispersée à La Haye en 1900 (n° 2546 du catalogue). Il reste à retrouver celui de Lucrèce (née le 29 janvier 1558). Les sept autres enfants étaient déjà morts en 1565. La *Bibliotheca Belgica* (*voce* Antonius Verensis) dit que l'édition de 1563 a été tirée à onze exemplaires, un pour chaque enfant; mais il est peu vraisemblable que Porquin ait fait tirer des exemplaires pour des enfants dont certains étaient décédés depuis environ vingt ans.

Les détails de famille, consignés dans *Een lieflyc memorieboeck*, se trouvent dans l'édition de 1563 seule. Par contre, la seconde partie, *het Testament*, a été reproduite un grand nombre de fois pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Citons, dans l'ordre chronologique, les éditions suivantes : Gand, Gherard van Salenson, 1573 (un ex. à la bibl. de l'univers. de Gand); — Anvers, 1582 (catal. Van Wisseling, 1765, t. Ier, n° 1494); — Delft, Albert Hendrickz, 1589 (Londres, British Museum); — Amsterdam, Herman J. Muller. 1590 (catal. B. Lelong, Amsterd., 1744, t. I, p. 125, n° 749); — Rotterdam, Dirck-Mulleim, s. d. (environ 1590); - Anvers, Joachim Trognesius, 1597, avec *approbatur* de 1588 (Louvain, bibl. univ.); — Anvers, J. Trognesius, 1603 (Louvain, bibl. univ.); — Anvers, Hieronymus Verdussen; c'est la première édition anversoise non imprimée en caractères de civilité (Gand, bibl. univ.); — Leeuwarden, Gysbert Sylves; 1653; — Anvers, G. Verhulst, 1655 (Gand, bibl. univ.); —Amsterdam, 1680 (Londres, Brit. Museum); — Utrecht, J. Van Polsum, 1687 (Londres, Brit. Museum); — Amsterdam, 1690(Leiden, bibl. de la *Maatschappij van Ned. Letterkunde*); — Amsterdam, Jacob Conijnenbergh (1708-1717), sans date.

A partir du commencement du XVIIIe siècle, il n'est plus question de Louis Porquin, et son nom entre dans l'oubli. Le premier érudit qui attira de nouveau l'attention sur le *Testament* fut J.-F. Willems, dans sa *Verhandeling over de ned. Taal en Letterkunde* (1819-1824); mais cet écrivain commit la grave

erreur de citer Porquin comme l'auteur du poème et de ranger notre gentilhomme piémontais parmi les *poètes flamands*. Il a été suivi en cela par tous ceux qui ont parlé du *Testament van Lowijs Porquin*, sans avoir vu l'édition originale. La confusion est déjà relevée dans le *Nieuwsblad van den boekhandel* (octobre 1849), où est signalée pour la première fois l'édition de 1563, d'après l'exemplaire de César Porquin, alors en possession du libraire J.-L.-C. Jacob, à la Haye. Il n'a été fait jusqu'à présent mention d'Anthonys van Veere dans aucune liste de poètes flamands, ni dans aucune histoire littéraire des Pays-Bas. Ajoutons que nous ne sommes pas parvenu à trouver le moindre détail biographique concernant ce personnage. De même, nos recherches sont restées infructueuses en ce qui concerne la vieillesse et la mort de Louis Porquin. Les archives de Bergen-op-Zoom, où ce dernier résidait encore en 1565, paraissent ne rien contenir sur lui. Tout ce que l'on sait de postérieur à cette date, c'est qu'une fille de Porquin, probablement Maria, épousa un Aertsens, de qui naquit Jean Aertsens, bourgmestre de Bergen-op-Zoom (Vegiano et Herckenrode, *Nobiliaire des Pays-Bas*, complement, t. II, p. 74).

Les armoiries de la famille sont *d'or à un sanglier passant au naturel, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent*. Cimier : *Un sauvage issant de carnation de profil, ceint et couronné de lierre, la main dextre levée tenant une massue, la senestre appuyée sur la hanche*. D'après *Een lieflijck memorieboeck*, Charles-Quint aurait anobli les Porquin :

Voort vindy in dit Tractaetken het recht beuroen
Van myn, en myns broeders wapen en blaysoen
Twelck ons is tot een edelheyt toe ghedediceert
Van onsen Prince Karolus gheexalteert.

Léonard Willems.

J.-F. Willems, *Verhandeling over de Ned. taal en letterkunde*, t. II, p. 250. — Snellaert, *Verhandeling over de Nederl. dichtkunst* (*Mémoires cour. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1838), p. 214. — Vander Aa, *Biogr. woordenboek*, t. III, p. 50. — *Bulletin du bibliophile belge*, 1860 ; *Ibid.*, t. VII, p. 257-261 (art. de Pinchart) ; *Ibid.*, t. VII, p. 337 (art. de Vander Meersch). — Schotel, *Vaderlandsche Volksboeken* (1873), t. I, p. 221-223. — *Bibliotheca belgica*, art. Antonius Verensis. — *Inventaire archéologique de Gand*, 1re série, f. 125 (notice de P. Bergmans). — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek*, art. Porquin.

PORREYE (*Arnold*), maître d'école, voyageur, architecte, connu de son temps sous le nom d'AERNOUD DE SCHOOLMEESTER, et surnommé encore BACULUS JACOB, né à Vlamertinghe, le 12 avril 1496, mort à Eversam, le 1er mars 1561. Son père, Josse Porreye, était boucher ; sa mère s'appelait Marguerite Beckaert et était fille de Lambert Beckaert de Vormezeele, attaché à l'office de la vénerie du comte de Flandre en qualité de garde-chiens. A l'âge de onze ans, il fut admis au prieuré de l'abbaye de Saint-Bertin, à Poperinghe, et placé parmi les enfants de la *Quotidiana*, école pour l'instruction des novices. Il quitta l'école en 1514, parce qu'il y avait été classé parmi les élèves « non pourvus », et que, par conséquent, il devait, à l'âge de dix-huit ans, opter entre son *exeat* ou congé et l'habit religieux. Il se rendit alors auprès de son grand-père et parrain Arnold Porreye, sellier à Furnes. Il fut sans doute employé par le magistrat de cette ville, car il résulte des comptes du greffe civil qu'en 1515 il touchait au compte des salaires une livre parisis par semaine, en qualité d'aide du sous-clerc Van Huffel. S'il faut en croire une annotation de Mathieu Tasseel, bailli de Vlamertinghe en 1586, Arnold Porreye se serait embarqué en 1516 pour l'Amérique sur un navire espagnol. Nous ne sommes pas parvenu à découvrir un témoignage plus ancien, que cette note écrite soixante-dix ans après l'événement, au sujet de ce voyage qui classerait Porreye parmi les premiers Belges qui visitèrent le Nouveau-Monde. Nous nous garderons bien cependant de rejeter absolument l'existence de ce premier voyage, car il est certain qu'en 1546 Porreye revint de son second séjour aux Indes orientales. A l'âge de cinquante ans, Porreye avait donc passé trente années hors de son pays. Nous savons encore que son second voyage avait été entrepris en 1541 et qu'à son retour il se fixa dans

son village natal. En 1547, les chanoines de Saint-Pierre de Lille lui confièrent les fonctions d'écolâtre à Vlamertinghe. Il était en outre chargé d'enseigner le plain-chant aux choraux de l'église. En 1555, il fut investi de la dignité de bailli, mais il ne renonça pas à son emploi de maître d'école. Ces différentes fonctions ne l'empêchèrent pas de s'adonner à l'architecture. C'est ainsi qu'il fit le plan de la nouvelle maison communale (*wethuus*), que le magistrat de Vlamertinghe fit construire à cette époque. Ce fut encore d'après ses indications que l'on construisit les deux aqueducs qui devaient empêcher les inondations périodiques de la *Kemmelbeke*. Plus tard, il fit les plans et dirigea les travaux de reconstruction, d'agrandissement et de restauration de plusieurs églises des environs de Poperinghe, entre autres celles de Haringhe et de Reninghelst. En 1555, il fut chargé, concurremment avec des arpenteurs jurés des Huit-Paroisses, de faire des rectifications au terrier de la seigneurie de Bercle (Sainte-Catherine). Il était particulièrement compétent dans cette matière, car il avait composé un petit traité d'arpentage et de mesurage, qui n'est pas sans valeur, eu égard à l'époque. Inutile de dire qu'en sa qualité de maître d'école zélé, il connaissait la littérature de son pays, et il semble avoir été familiarisé avec les œuvres de Maerlant, qu'il désigne à différentes reprises sous le nom de *Jan de Costere van Damme*. Porreye avait épousé Jossine Van den Ameele. On ignore s'ils eurent des enfants. A la mort de sa femme en 1558, il se retira à Eversam, où il succomba à la suite d'une fièvre maligne, le 1er mars 1561. Il légua à l'église de Vlamertinghe une somme de 440 livres parisis à charge d'un service funèbre. Le curé de Vlamertinghe fit placer, en 1562, une pierre commémorative sur son tombeau.

Joseph Cuvelier.

E. Vanden Bussche, *Histoire de Vlamertinghe*, publiée dans la revue *La Flandre*, t. X, et le même, *Aernoud Porreye, maître d'école à Vlamertinghe*, dans la même revue, t. XII.

PORTA (*Arnold* A). Voir POORTEN (*Arnold* VANDER).

PORTA (*Jean* A). Voir VERPOORTEN (*Jean*).

PORTANT (*Jean*), ou PORTANTIUS, géographe, astrologue, né à Gand, vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il habita de longues années Anvers, en grande faveur auprès des marchands italiens. Guichardin fait son éloge dans les termes suivants : « Homme docte, grand mathématique « et bien versé en diverses autres « sciences ». Réduit à la misère, il aurait, suivant Wauwermans, été recueilli dans l'atelier d'Abraham Ortelius, quand il composa contre le gouvernement des vers burlesques qui le firent emprisonner. Mais l'auteur que nous citons n'apporte aucune preuve à l'appui de son allégation. D'après Sanderus, c'est comme suspect de s'être livré à des pratiques de sorcellerie que l'astronome fut arrêté par le magistrat anversois. Que la sorcellerie fût un prétexte ou non, Portant, qui avait dépassé la soixantaine, fut mis plusieurs fois à la torture; sa robuste constitution lui ayant permis de résister aux souffrances, il fut relâché. Telle est du moins la version de Sanderus, en contradiction avec ce que rapporte Henne, qui dit, mais sans citer sa source, que Portant fut exécuté et reçut « la palme du martyre ».

Jean Portant est l'auteur d'une carte de la Livonie, insérée dans le *Theatrum mundi* d'Ortelius, où elle est intitulée : *Livoniæ nova descriptio, Joanne Portantio auctore*. Elle a été également reproduite dans le *Speculum orbis terrarum* de Gérard de Jode (t. II), sous le titre de : *Livoniæ Provinciæ ac ejus confinium verus et elegans typus. Jo. Portantius Cosmographus delinea*. Il est probable que cette carte a paru d'abord isolément. On doit aussi à Portant la description d'une nouvelle comète, imprimée en placard, en novembre 1577 : *Beschryvinge der nieuwer cometen, met aenwysinge ende vermaninge wat zy bedieden en voortbrenghen sal*. Anvers,

François van Ravelinghen, 1577; in-plano (coll. Bodel Nyenhuis). Il existe de cette description une traduction allemande : *Kurze Erklerung von den eigenschafften desz grossen im* 1577 *jars erschienen und noch brinnenden Cometen.* Nuremberg, L. Heussler, 1577; in-4° (Londres, British Museum; exempl. imprimé sur toile).

Paul Bergmans.

L. Guicciardini, *Description de tout le Païs-Bas* (Anvers, 1567), p. 288. — A. Sanderus, *de Gandavensibus eruditionis fama claris* (Anvers, 1624), p. 77. — Al. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique* (Bruxelles, 1858-1860), t. V, p. 52, n. 3; t. IX, p. 60. — *Le Bibliophile belge*, t. IV (Bruxelles, 1869), p. 143. — Wauwermans, *Histoire de l'école cartographique belge* (Bruxelles, 1895), t. II, p. 133.

PORTEMONT (*Auguste* **DE**), historien, né à Grammont, le 21 janvier 1814, et mort dans la même ville, le 23 décembre 1886. Il fit ses études à l'université de Gand, où il prit le titre de docteur en droit en 1835; il fut nommé juge suppléant de la justice de paix quatre ans plus tard, et exerça les fonctions d'inspecteur de l'enseignement de 1843 à 1853. Il siégea au conseil communal de sa ville natale depuis 1848 et fut envoyé, de 1852 à 1861, à la Chambre des représentants pour l'arrondissement d'Alost; il fut nommé juge de paix à Grammont en 1870. Ce fut cette même année que parurent ses *Recherches historiques sur la ville de Grammont, en Flandre* (Gand, 2 vol. in-8°), titre trop modeste pour un livre qui lui avait coûté beaucoup de peines. Cette même année, il fut élu membre de la Société des *Vlaemsche Bibliophilen.* Le grand nombre de pièces inédites publiées par De Portemont, comme appendice de son œuvre et qu'il avait sauvées de la destruction, attirèrent l'attention de la direction des archives sur le riche dépôt de la ville de Grammont, dont l'ancien député avait commencé le dépouillement. Lorsque l'archiviste F. d'Hoop, de Gand, rédigea l'*Inventaire des archives de la ville de Grammont* (1878), il ne manqua point d'y joindre la liste des pièces qui étaient la propriété de De Portemont, et qui faisaient partie de sa bibliothèque, vendue à Gand en novembre 1892.

V. Fris.

Bibliographie nationale, t. I. — Renseignements particuliers.

PORTOIS (*Augustin-Bernard-François*), sculpteur, né à Gand, le 27 avril 1753. Il fut élève de Verschaffelt, dont il fréquenta l'atelier à Mannheim. Il est l'auteur du beau bas-relief représentant *Saint Jean prêchant dans le désert*, qui orne l'antependium de l'autel de la chapelle Saint-Jean dans la cathédrale Saint-Bavon, à Gand. Dans ce temple se trouve aussi de cet artiste le bel antependium de l'autel de la chapelle consacrée à l'Immaculée Conception, ainsi que des fonts baptismaux. Au Salon de Gand de 1796 figurèrent de Portois : une *Descente de croix*, bas-relief en marbre; une *Sainte Famille*, bas-relief en terre; *Saint Bavon*, médaillon en marbre; *Vénus et Adonis*, terre cuite, et un *Rhinocéros*, en marbre.

Edmond Marchal.

Inventaire archéologique de Gand, n. 320.

POSTEAU (*Ferdinand*), jurisconsulte, né à Mons, le 5 septembre 1676, décédé en cette ville, le 11 janvier 1767, était fils de Jacques et d'Eugénie Debouvine. Il fut avocat au conseil souverain de Hainaut et a laissé un commentaire de la charte du chef-lieu de Mons, sous ce titre : *Modération de la charte du chef-lieu de la ville de Mons, dite communément, Charte préavisée, suivie pour certains points dont les Chartes ne disposent point, quoiqu'elles n'aient pas été homologuées; le tout suivant les annotations faites à la suite de chaque chapitre;* recueilli par Ferdinand Posteau, avocat au conseil souverain de Hainaut, sur d'autres manuscrits que quelques anciens avocats lui avaient prêtés. On connaît deux manuscrits de ce commentaire : l'un, conservé à la bibliothèque de la cour de cassation, a été rédigé en 1710 et 1711; l'auteur a joint plusieurs « préjugés », avis, consultations et « turbes » sur divers points de droit; l'autre, appartenant à Mr Jules Vandenpeereboom, ministre d'Etat, à Anderlecht, a été commencé en 1731 et porte ce titre : *Recueil fait par un prati-*

cien de Hainau de différentes pièces servantes tant pour la curiosité que pour l'utilité de ceux qui aiment de s'appliquer à l'étude des loix, coutumes et usages du pays et comté d'Hainau, qui se trouveront éclaircies par les arrêts, décrets, documents et mémoires repris en ce volume.

Ernest Matthieu.

Etat civil de Mons. — C. Faider et Jules De Le Court, *Coutumes du pays et comté de Hainaut.* Introduction, p. CLXIX. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut.*

POSTEL (*Henri-Joseph*), théologien, polémiste, né à Binche, le 26 (et non le 28) mai 1707, décédé à Douai, le 7 novembre 1786. Il était fils de Gilles-Ignace et d'Anne-Françoise Ploqueur. Ayant terminé ses humanités au collège de sa ville natale, il entra le 27 octobre 1728 dans la Compagnie de Jésus, au noviciat de Tournai. Après avoir été ordonné prêtre, il professa la rhétorique à Lille, la philosophie et la théologie à Douai. « On a remarqué dans ses « leçons », écrit de Feller, « une soli- « dité, une précision et une clarté qui « en ont fait désirer la publication ».

Voici, d'après le P. Sommervogel, la liste des ouvrages écrits par ce religieux : 1. *Sigeric, tragédie dédiée à Messeigneurs, Messeigneurs les Rewart, Mayeur, Eschevins, Conseil et Huit-hommes de la ville de Lille, par la libéralité desquels les Prix seront distribuez. Représentée par les Ecoliers du Collège de la Compagnie de Jésus, à Lille, le 4 de septembre* 1736. Lille, J.-B. de Moitemont; in-4°, 4 ff. — 2. *Philosophia naturalis. Præside R. P. Henrico Postel e Societate Jesu, Artium Doctore ac Philosophiæ Professore propugnabit in collegio cœnobii Aquicinctini Duaci. Oct.* (sic) *Dom. Josephus Larbalestrier ex Marcinelle. Die* 30 *Aprilis a med.* 3 *pom. ad med.* 5. Douai, J.-F. Willerval, 1749; gr. fol., avec un sujet gravé. — 3. *Philosophia universa. Logica. Physica. Metaphysica. Præside... Duaci. Doct. Dom. Bacc. Petrus. Ferdinandus Simon ex Lecelle. Die* 28 *Julii a medio* 3. *pom. ad med.* 5. Douai, J.-F. Willerval, 1749; gr. fol., médaillon au haut, gravé par I.-Fr. Cars, d'après un tableau de Charles Le Brun. — 4. *Theologia in Universum Summam Doctoris Angelici Divi Thomæ, quam præside R. P. Henrico Postel e Societate Jesu, Sacra Theologiæ Professore, propugnabit in Collegio Cœnobii Aquicinctini Duaci, die* 19 *Julii a med.* 9 *mat. ad* 11, *et hora* 3, *pom. ad med.* 6. *P. Josephus Gallez ex eadem Societate.* Douai, J.-F. Willerval, 1758; in-4° de 16 p. — 5. *L'incrédule conduit à la religion catholique, par la voie de la démonstration; ou dissertations polémiques et démonstratives, contre les incrédules, les athées et les déistes.* Tournai, Adrien Serré, 1769; in-12 de 330 p. chiffrées, outre 6 ff. pour titre et limin. A la fin, errata de 9 lignes. Une lettre à M. le Marquis de *** est signée P**. — 6. *La Vérité de la religion catholique, démontrée contre toutes les sectes, ou deuxième partie du livre intitulé : L'incrédule.... démonstration. Dissertations contre les Hérétiques.* Tournai, Adrien Serré, 1772; in-8° de 4 ff. pour titre et limin., 287 p. et 1 f. pour errata.

En outre, le P. Postel a laissé un volume inédit : *Tractatus Theologici in tertiam partem Divi Thomæ;* in-4° de 649 p.

L'élégance et la beauté du style n'égalent pas la force du raisonnement répandue dans ces deux volumes : *L'Incrédule* et *La Vérité.* L'auteur, en annonçant leur publication dans les périodiques, avait adressé un défi d'y relever quelque défaut de logique. Ce défi n'a pas été relevé et aucun contradicteur n'a tenté de réfutation.

Ernest Matthieu.

Etat civil de Binche. — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* — Feller, *Journal,* 15 décembre 1788. — T. Lejeune, *Histoire de la ville de Binche.* — Desmazières, *Bibliographie tournaisienne.* — Simonin, *Bibliothèque douaisienne des écrivains de la Compagnie de Jésus* (Douai, 1890), p. 268. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut.*

POSWICK (*Henri-Hippolyte*), général-major, né à Maestricht, le 21 janvier 1808, décédé à Liége, le 3 juin 1874. La révolution belge trouva Poswick cadet du génie à l'académie militaire de Bréda. Il donna sa démission le 20 novembre 1830, opta pour la Belgique et

peu de temps après, le 16 janvier 1831, devint sous-lieutenant du génie dans l'armée qu'organisait le gouvernement provisoire. Promu lieutenant le 6 septembre suivant, il franchit successivement, et à des intervalles rapprochés, les divers degrés qui l'amenèrent, le 26 mai 1857, au grade de colonel. Deux ans plus tard, le 30 mai 1859, il fut nommé membre du comité consultatif permanent du génie. C'est alors que le gouvernement lui confia la mission de diriger les travaux de fortification d'Anvers. Une vive intelligence, servie par une infatigable ardeur au travail, avaient fait de Poswick l'un des meilleurs ingénieurs militaires qu'ait comptés notre pays. Le 24 juin 1866, le titre de général-major commandant de province vint récompenser les services rendus par cet esprit distingué. Chargé du commandement de la province de Hainaut, le 25 juin 1866, Poswick ne resta que peu de temps à la tête de cette province, et, dès le 18 décembre de la même année, il était transféré à Liége. Son caractère affable lui avait acquis de nombreuses sympathies, et c'est à regret que ses subordonnés le virent prendre sa retraite, le 22 décembre 1870.

Joseph Brassinne.

Actes officiels. — Renseignements particuliers.

POT (*Louis*), évêque de Tournai, mort à Marmoutiers, le 6 mars 1505. On ignore le lieu et la date de la naissance. Il devint abbé de Saint-Laumoner en Blessois et ensuite de Marmoutiers, près de Tours. A la mort de Ferry de Clugny, évêque de Tournai, en 1483, Charles VIII choisit Louis Pot pour lui succéder. Mais le pape nomma à l'évêché de Tournai Jean Monissart, qui mourut en 1484, puis Antoniottus Pallavicini, qui résigna l'évêché, en 1496, en faveur de Pierre Kuick, candidat de Philippe le Beau, agréé par la cour de Rome. Il en résulta que l'élu du pape fut cité à comparaître devant le parlement, et comme il refusa de s'y rendre, Louis Pot fut déclaré évêque, confirmé par l'archevêque de Reims, sacré par l'archevêque de Paris, et mis en possession des biens de l'évêché de Tournai, situés en France. Cet évêché eut ainsi deux évêques, l'un nommé par le roi de France et l'autre reconnu par le comte de Flandre. L'historien Cousin dit que Louis Pot, n'ayant pas reçu l'institution canonique du pape, ne peut être compté au nombre des évêques de Tournai. Cet évêque avait cependant pris possession de son siège et résidait à Tournai. Sincèrement attaché au roi de France, il eut à subir les insultes des Gantois, qui brûlèrent son château d'Helchin. De retour d'un voyage à Rome, Louis Pot alla séjourner à son abbaye de Marmoutiers. Il y mourut, le 6 mars 1505, accablé de douleur de n'avoir su se faire agréer par le Saint-Siège.

Léopold Devillers.

Gallia christiana, t. III, p. 236-237. — Sanderus, *Tornacum illustratum*, fol. 440. — Jean Cousin, *Histoire de Tournay*, IVe livre; édition Malo et Levasseur, t. IV, p. 262-264. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'église cathédrale de Tournai*, t. II, p. 94.

POT (*Philippe*), né vers 1428, mort en septembre 1494. Il était seigneur de La Roche-Rolay et de Châteauneuf et petit-fils de Régnier Pot, qui eut l'honneur de se voir créer le second chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, Guillaume de Vienne étant le premier. La légende dit que Philippe Pot se serait rendu en Turquie pour y combattre les Ottomans, qu'il aurait été fait prisonnier et que, par admiration pour sa bravoure, le sultan Bajazet lui aurait rendu la liberté. Mais, d'une part, Philippe Pot n'était pas né encore lorsque Jean sans Peur conduisit en Orient la somptueuse expédition qui devait être anéantie à la funeste bataille de Nicopolis; d'autre part, le règne de Philippe le Bon, absorbé par les soucis de la guerre de Cent Ans et les guerres intestines, ne fut pas propice aux luttes contre les Infidèles. Ce qui semble mieux établi, c'est que Philippe Pot fut élevé à la cour de Philippe le Bon, qu'il prit part à l'expédition dirigée contre les Gantois révoltés en 1451, et qu'il fut armé chevalier des mains du duc avant la bataille de Rupelmonde en 1452. Son aïeul avait rempli en diverses circonstances des missions

diplomatiques : Philippe fut appelé aux mêmes fonctions, et le duc de Bourgogne l'employa à négocier successivement les trois mariages de son fils, Charles le Téméraire, avec Catherine, fille de Charles VII, d'abord, avec Isabelle, princesse de Bourbon, ensuite et enfin, avec Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV, roi d'Angleterre. Il reçut successivement le titre d'échanson, conseiller et chambellan du duc.

Philippe Pot fut élevé à la dignité de chevalier de la Toison d'Or au chapitre tenu, le 2 mai 1461, en l'église du monastère de Saint-Bertin, dans la ville de Saint-Omer. Philippe le Bon le nomma aussi sénéchal de Bourgogne et capitaine de Lille en 1465, avec charge de gouverner la Flandre française. En 1462, il fut chargé d'une mission auprès du prince d'Orange, pour obtenir son consentement au mariage de Jean de Chartres et de Louise de Ravenstein. Charles le Téméraire lui conserva ces dignités et le fit jouir de sa faveur.

Après la mort du duc, Philippe Pot se rallia au roi de France. On ne sait si ce fut pour ce motif que Marie de Bourgogne lui enleva les fonctions qu'il exerçait ou si le retrait de ces fonctions fut la cause de sa défection. Celle-ci le fit rayer, par l'archiduc Maximilien, du nombre des chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or, au chapitre tenu à Bois-le-Duc. Philippe Pot retrouva à la cour de France la faveur dont il avait joui à celle des ducs de Bourgogne. Louis XI le nomma grand sénéchal de Bourgogne, premier chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne et gouverneur de son fils Charles VIII. A la mort du roi, les États généraux se trouvèrent convoqués. Philippe Pot y fut délégué par la Bourgogne. Il prononça un discours resté célèbre et par lequel il engageait l'assemblée à examiner si elle n'était pas investie du pouvoir constituant. « Il « démontra qu'il n'existait en France « aucune règle absolue, fondamentale, « pour l'administration du royaume « pendant la minorité ou l'enfance d'un « roi ; que le droit des princes, en « pareille circonstance, n'avait non plus « rien de déterminé ni de précis. En « conséquence, il soutint que c'était à « la nation, c'est-à-dire aux États, qu'il « appartenait de constituer le gouverne- « ment dans les moments de crise. Il « présenta une analyse théorique et « philosophique du principe de la souve- « raineté, telle qu'on pouvait la donner « dans les écoles, puis il passa en revue « l'histoire des précédentes assemblées, « et fit voir que plusieurs d'entre elles, « réunies dans des circonstances excep- « tionnelles, avaient exercé un véritable « pouvoir constituant ». Les États ne suivirent par le sire de La Roche dans cette voie, qui aurait pu les amener à un conflit avec Anne de Beaujeu et avec les princes qui s'étaient emparés du gouvernement.

Lorsque Charles VIII prit en main les rênes du gouvernement, il nomma Philippe Pot gouverneur de la Bourgogne et lui confia l'éducation de son fils Orland, qui mourut jeune.

Le tombeau de Philippe Pot, conservé aujourd'hui au musée du Louvre, est une œuvre d'art des plus remarquables.

Alfred De Ridder.

Olivier de La Marche, *Mémoires*, éd. Béaume et d'Arbaumont. — *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, t. II, p. 218. — Froissart, *Chroniques*. — Commines, *Mémoires*. — Butkens, *Livre de l'Ordre de la Toison d'Or* (ms. des archives héraldiques du ministère des affaires étrangères). — Maurice, *Le blason des armoiries des chevaliers de l'Ordre de la Toison*. — Dareste, *Histoire de France*. — *Journal des États généraux*. — Firmin Didot, *Biographie générale*.

POT (*Pierre*), philanthrope, né à Dordrecht, mort à Anvers, le 20 avril 1450. S'il faut en croire tous les auteurs qui se sont occupés de ce personnage, qui a joué un rôle important à Anvers au XVe siècle, il aurait appartenu à une lignée illustre, dont Butkens cite en détail de nombreux degrés généalogiques, et serait né, en 1375, à Utrecht. Il aurait été fils de Jean Pot et de Marguerite vander Delft, et aurait possédé les seigneuries de Bautersem, Pluysegem et Middelharnasse, succédant à son père dans la jouissance des deux premières. En réalité, comme nous l'apprend un acte officiel de 1417,

Pierre Pot était né à Dordrecht et non à Utrecht. Du reste, dans des actes subséquents, comparaissent des membres de sa famille qui habitent cette première localité, notamment son frère Jacques Pot, écoutète de Dordrecht. Quant à ses titres seigneuriaux, ils sont imaginaires. Bautersem et Pluysegem n'étaient pas des seigneuries, mais simplement des biens ruraux, des maisons de campagne, dépendant de la seigneurie de Contich, *in Conticbroeck*. Du reste, *thoff van Bautersem* et *thoff van Pluysegem* n'ont jamais appartenu à Pierre Pot, mais seulement à son fils Wautier Pot, auquel Henri de Withem vendit *curiam quam possidebat in Conticbroeck*. Même rectification à faire pour Middelharnesse ou Middelhernis, en Zélande. Pierre Pot devint simplement propriétaire de biens situés dans cette localité. Du reste, dans les actes officiels, aucune qualification seigneuriale n'est donnée à Pierre Pot. Quand, en 1440, le duc Philippe le Bon lui octroya un diplôme de confirmation, il s'adressa à *onze geminde Peeter Pot, poorter ende Marie Wouters syne wettige gesellinne poorteresse woonende in onse stadt van Antwerpen*, et quand lui-même fait une donation, il débute tout modestement : *Wy Pieter Pot ende Maria myn wyf*. Le chapitre de Notre-Dame renseigne dans ses archives, en 1446, la création de l'abbaye de Saint-Sauveur, et en nommant les fondateurs, il les appelle *providæ et honestæ personæ Petrus Pot et Maria ejus uxor, conjuges in oppido Antwerpiensi commemorantes*.

Quoi qu'il en soit, Pierre Pot, très jeune encore, âgé, dit-on, de vingt et un ans, partit pour l'Orient. Il parcourut la Terre Sainte et l'Égypte et finit par se fixer à Alep, où il se livra au commerce. La fortune favorisa brillamment ses entreprises et, après huit ans de séjour, il avait acquis une fortune colossale. Il résolut alors de rentrer en Europe et il équipa sept navires sur lesquels il chargea toutes ses richesses. Il quitta Alep en 1404, laissant derrière lui des regrets profonds, sa grande charité lui ayant assuré la reconnaissance des nombreux malheureux qu'il avait secourus. Il aborda à Anvers où il décida de se fixer. Il obtint dans cette ville le droit de bourgeoisie et y fonda une maison de commerce et de banque qui obtint une brillante prospérité. De nombreux actes datant de cette époque existent encore et mentionnent en détail les prêts, parfois considérables, qu'il faisait à des personnes appartenant à différentes classes sociales et habitant tant Anvers que les localités voisines. Il occupait non loin de la Grand'Place une vaste propriété, qui s'étendait entre la rue Haute, la rue aux Cheveux, le Marché-au-Lin et la rue de la Monnaie. La maison d'habitation était située rue Haute, à côté de la halle d'Herenthals, et portait pour enseigne *Den Swaene*. Il dut acheter cette propriété vers 1419, car le 26 janvier de cette année il fit un appel, par-devant les échevins, pour savoir si le bien qu'il avait acquis était libre de toute charge. Après avoir renouvelé cet appel, Pierre Pot et sa femme se donnèrent mutuellement cette maison, le 11 octobre 1422, pour que le survivant des deux époux pût en jouir sans contestation.

C'est dans la partie de cette propriété, située dans la rue de la Monnaie, que Pierre Pot et sa femme firent une fondation importante. Désireux de secourir efficacement les pauvres d'Anvers, ils établirent dans un hospice trois prêtres et quelques pieux laïques. Ces derniers devaient remplir l'office d'économe, de clerc, de cellérier et de cuisinier. Tous avaient pour devoir de distribuer du pain et d'autres aliments aux pauvres qui solliciteraient leur secours. C'était d'après les actes du chapitre de Notre-Dame : *Monasterium pro octo religiosis approbati ordinis quorum unus ex eis eligendus prior sit nec non quatuor ministris et servitoribus dumtaxat qui in regulari dicti ordinis observantia vivant et in illa perseverent*. Les fondateurs consacrèrent, dès 1433, à cet usage, seize quarts de froment par semaine. Ils firent encore don d'autres biens destinés à assurer l'avenir de la fondation. L'affluence des pauvres était si considérable que, pour les mettre à

couvert, Pierre Pot dut construire dans sa propriété un abri, et il eut même à ce sujet des difficultés avec ses voisins. A côté de l'hospice, les époux bâtirent une chapelle qu'ils dédièrent au Saint-Sauveur et dans laquelle ils instituèrent la célébration quotidienne d'une messe. Par un acte de 1439, ils assignèrent définitivement de nombreux biens à l'institution naissante, qui fut confirmée l'année suivante par un décret du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Le pape Eugène IV, à son tour, donna en 1444 un bref approbatif; mais déjà les fondateurs avaient profondément modifié l'esprit de la nouvelle institution. Profitant du décès du supérieur, ils licencièrent le personnel et le remplacèrent par des religieux cisterciens, qui s'y établirent définitivement. Ce fut l'origine de la célèbre abbaye de Saint-Sauveur, vulgairement appelée abbaye Pierre Pot, du nom de son fondateur. Ce couvent fut régulièrement constitué par bref papal du 18 janvier 1446. Déjà l'année précédente le duc de Bourgogne avait, le 21 septembre 1445, approuvé la fondation nouvellement modifiée. A propos de cette approbation, les historiens anversois prétendent qu'elle fut accordée surtout à cause de la vaillance dont les fils de Pieter Pot firent preuve à la bataille de Montlhéry. Or, ce combat eut lieu vingt ans plus tard, en 1465 !

Pierre Pot et sa femme ne se bornèrent pas à enrichir de leurs largesses la nouvelle abbaye ; ils se préoccupèrent d'étendre encore leur action charitable, et ils firent des donations à de nombreuses œuvres et à d'autres établissements charitables. C'est ainsi que le 9 juin 1410, Pierre Pot fit don au frère Otten, prieur de la Chartreuse sise aux portes de Bruges, de 20 marcs d'or fin, poids de Troyes, en faveur du couvent des Chartreux de Savoie, *tot behoef des godshuys van den Cartuyseren in Savoyen*. Il s'agit sans doute ici du couvent de la Grande Chartreuse, non loin de Grenoble, en Dauphiné, aux frontières de la Savoie. Le couvent des Chartreux, établi au Kiel, près d'Anvers, fut également gratifié de dons garantis par une donation officielle. En effet, en 1431, Pierre Pot et sa femme hypothéquèrent en sa faveur divers biens qu'ils possédaient aux environs d'Anvers, notamment vingt-huit bonniers de terre à Contich, appelés *de Nachtegale*, et les propriétés connues sous le nom de *Tgoet van de Eychove* et *Tgoet van Contiörœc;* ils constituèrent aussi une rente annuelle de cinq mesures de froment. D'après Sanderus, Pot aurait encore, par testament, constitué des fondations en faveur des chambres du Saint-Esprit à Lierre, à Hérenthals et à Rotterdam et pour les pauvres de Gouda. Il n'oublia pas non plus les prisonniers qui étaient détenus dans la sombre prison du Steen. Il fit en leur faveur une fondation consistant en distribution hebdomadaire de pains et d'argent. Une inscription, rappelant cette libéralité, existe encore; elle est tracée en caractères gothiques sur une pierre encastrée dans un des murs de la cour de l'antique bâtiment.

En récompense de sa générosité et de ses mérites, Pierre Pot fut anobli en 1430 par l'empereur Sigismond, au port d'armoiries : *d'or à un pot à deux oreilles et trois pieds de sable. Cimier : un pot de l'écu*. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, le créa chevalier.

Il avait épousé Marie Terrebroets, fille de Gautier Terrebroets, dont il eut cinq fils et une fille. Tous ses enfants acquirent de hautes situations et conclurent de belles alliances. Marie Terrebroets mourut le 26 février 1459. Quant à Pierre Pot, il était décédé à Anvers, le 20 août 1450. Il fut enterré, dans la chapelle de l'abbaye Saint-Sauveur, en un superbe monument qui fut détruit, en 1566, par les Iconoclastes. Restauré peu après, il disparut complètement lors de la révolution française.

Fernand Donnet.

A. Sanderus, *Cœnobiographia abbatiæ S. Salvatoris in civitate Antverpiensi.* — Diricxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. II, p. 232. — Leroy, *Notitia marchionatus sacri Romani Imperii*, p. 143. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. III, p. 52. — Smallegang, *Chronyk van Zeeland*, p. 297. — H.-Fr. van

Heussen, *Historia episcopatuum foederati Belgii*, t. I, p. 343. — Papebrochius, *Annales Antverpienses*, t. I, p. 367. — A. Thys, *Historiek der straten van Antwerpen*. — *Le vrai supplement aux deux volumes du Nobiliaire des Pays-Bas et de Bourgogne*. — Archives communales d'Anvers : généalogie manuscrite de la famille Pot, XVIe siècle ; Schepen brieven, an 1410, 1415, 1417, 1419, 1422, 1431, 1440, 1460 ; Geberdert dachseel boeck, 1419, 1420, 1422, 1461. — De Burbure, notes manuscrites. — Archives de l'église Notre-Dame : *Capsa rerum extraordinarium*, n° 349. — *Capsa dominorum*, n° 60. — Doot tafele van Pieter Pot abdye.

POTIER (bienheureux *Louis*), chartreux, né à Gand, mort en 1487. Les Bollandistes ne donnent aucun détail sur ce saint personnage, qu'ils mentionnent seulement, sous le 11 janvier, avec la note *non colitur* : il ne jouit d'aucun culte. Mgr de Ram, dans son *Hagiographie nationale*, s'exprime ainsi à son sujet : « Nous manquons de détails « précis sur la carrière de ce pieux « cénobite, qui illustra la Chartreuse de « Gand par la sainteté de sa vie et « auquel Dieu avait accordé le don de « prophétie. Pendant plusieurs années, « il fut prieur de cette maison ; mais « avancé en âge et accablé d'infirmités, « il se démit de ses fonctions afin de « pouvoir se préparer d'autant plus « librement à la mort, qui arriva en « 1487 ». La Chartreuse de Gand, connue sous le nom de *Vallis-Regalis* (Roy-Heym), fut fondée, en 1320, par Simon Willebaerd, chanoine de Saint-Donatien, de Bruges. Ce monastère, un des plus beaux de l'ordre des Chartreux, en Belgique, était situé près des remparts de la ville de Gand, hors de la porte de Bruges.

Vincent-M. van Caloen.

Bollandistes, *Acta sanctorum, Januarii*, t. I, p. 664. — De Ram, *Hagiographie nationale* (Louvain, 1864), t. I, p. 142. Il cite Raissius, *Auctar. ad nat. SS. Belgii*, p. 4, qui a extrait sa notice des archives de la Chartreuse de Gand.

POTIER (*Pierre-Philippe*). Voir POTTIER.

POTMANS (*Paul*), grammairien, né à Maestricht en juillet 1681, décédé en cette ville en février 1733. Il était fils d'Arnold et de Barbe Meyers, et fut baptisé, en l'église Sainte-Catherine, le 27 juillet 1681. Toute son existence s'écoula à Maestricht. Le 1er août 1709, le chapitre de Saint-Servais l'investit, sous l'invocation des SS. Jacques et Madeleine, d'un bénéfice dont il resta titulaire jusqu'à sa mort. Il fut ordonné prêtre à la fin de juin 1715 et se voua, dès lors, à l'éducation de la jeunesse. En 1720, il fit paraître, sous le titre de *Hortus observationum præcipuarum Syntaxeos*, un dictionnaire de style latin, avec texte latin et flamand et de nombreuses explications grammaticales en flamand. L'ouvrage, inspiré en grande partie par les travaux des pères Alvarez et Pomey, eut un grand succès : il fut réimprimé à Maestricht en 1728 et à Gand en 1752 (Jean Meyer ; in-8° de 264 p.). Le 27 novembre 1722, Potmans fut nommé provisoirement maître aux écoles du chapitre de Saint-Servais ; il reçut bientôt le titre de *rector scholæ*, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Son successeur, David Mancel, fut nommé à ces fonctions le 10 février 1733. En sa qualité de membre de la confrérie des chapelains de Saint-Servais, Potmans fut inhumé dans le cloître de la collégiale.

Alphonse Roersch.

Archives de l'État, à Maestricht. — J. Habets, *Geschiedenis van het bisdom Roermond*, t. III, p. 539.

POTTELSBERGHE (*Liévin* VAN), fils de Liévin et de Liévine Snibbels, chevalier, seigneur de Vinderhaute, Meerendré, Wissenkerke, etc., mort à Gand, le 29 juillet 1531. Issu d'une ancienne et riche famille du pays de Waes, il fut successivement receveur général des aides et du domaine en Flandre, membre du conseil de Flandre et du conseil privé, maître des requêtes. Parmi les affaires dont il eut à s'occuper comme trésorier général, on peut citer la vente faite en 1513, au nom de souverain, du palais de la Posterne, à Gand, et, en 1516, le règlement des frais de décoration exécutés au château comtal de la même ville lors de la joyeuse entrée du prince Charles comme comte de Flandre. Liévin van Pottelsberghe se distingua surtout par d'importantes largesses faites aux églises,

couvents et hospices de Gand, notamment à l'église Saint-Michel où il avait choisi sa sépulture, à l'hospice Sainte-Catherine, dit *Alyns hospitael*, dont il était tuteur et qu'il releva de ses ruines, à l'école des Hiéronymites où il créa une série de bourses d'études destinées à des jeunes gens peu fortunés, mais de famille honorable. Cette dernière fondation, très remarquable à divers titres, fit l'objet de ses constantes préoccupations pendant les dernières années de sa vie. Par un acte du 25 juillet 1521, dans lequel il rappelait le décès de son fils aîné Florent, mort étudiant à l'université d'Orléans, il fondait dix bourses d'études, dont trois devaient être réservées à des élèves qui termineraient leurs études à l'universeité de Louvain ou dans tout autre école de haut enseignement qui pourrait être établie dans le pays. Un acte du 12 mars 1525 (1526 n. st.) augmentait notablement les ressources des étudiants. Enfin, le 20 mai 1529, il portait à treize le nombre des bourses et les réservait toutes aux élèves des Hiéronymites. Ces divers documents, rédigés avec beaucoup de minutie, le dernier ne contient pas moins de quatre-vingt-seize articles, renferment des stipulations très intéressantes pour l'histoire de l'enseignement. Dans les deux premiers, il est question de divers points relatifs aux étudiants du degré supérieur : examen pour recruter ceux qui sont idoines à suivre les cours, choix de la faculté, entretien dans une pédagogie, soins en cas de maladie, achat de livres, plumes et chandelles, frais d'inscription et de promotion *ad quemcumque gradum*, voyages, *signa ad campos*, etc.

Après la mort de Liévin van Pottelsberghe, sa veuve Liévine van Steenlant (1), qui avait d'ailleurs toujours participé aux actes de bienfaisance de son mari, se préoccupa encore des susdits écoliers dans un acte du 21 mars 1542 (1543 n. st.), ainsi que le 19 juillet 1546, ayant perdu son fils François, qui avait rejoint dans la tombe ses frères Florent et Antoine. En 1569, la fondation des « treize povres escolliers « estudyans et apprendans la langue « latine que on dist les Rouges Robbes », passa au séminaire épiscopal de Gand.

Victor vander Haeghen.

(1) Décédée le 3 avril 1562 et enterrée à l'église Saint-Michel à Gand. Dans une poésie que Lucas de Heere consacra à sa mémoire (*Hof en Boomgaerd der Poesien*, Gand, G. Manilius, 1565, p. 63-65), quelques vers rappellent les heureux résultats dus aux bourses d'études instituées chez les *fraters* ou Hiéronymites. (Cf. F. Vander Haeghen, *Bibl. belgica*.)

Archives de Gand : reg. scabinaux ; documents Hiéronymites ; fondation van Pottelsberghe. — Archives de l'État, charte 1513. — Bibl. univ. de Gand : manuscrits G. 6123, G. 11767 ; L. Vander Vynckt, *Histoire du conseil de Flandre*, G. 14232, t. I. — P. Bachertus, *Vriendelieke tsamensprekinghe* (Gand, Salenson, 1576). — Gramaye, *Antiq. Flandriæ* (1708). — Foppens, *Histoire du conseil de Flandre*. — L'Espinoy, *Antiquités et noblesse de Flandre*. — Vander Meersch, *Memoriebock der stad Ghent*, t. II. — *Inscriptions funéraires...* (Gand, 1865). — *Messager des sciences et des arts* (1838), p. 361. — F. de Potter, *Gent*, t. IV et VII. — V. Vander Haeghen, *Inv. des arch. de Gand ; établ. religieux*.

POTTELSBERGHE (*Richard* **VAN**), poète latin, né à Gand, à la fin du XVIe siècle. Appartenant à une famille patricienne gantoise qui porte *de sable, au chef d'or, au cor de chasse d'argent virolé de gueules*, il était fils de Josué van Pottelsberghe, mort le 29 septembre 1610, et de Marie Ruffelaert. Il séjourna quelque temps à Naples, où il composa un éloge en vers latins du gymnase royal, actuellement université de cette ville : *Encomium gymnasii regii eruditioni publicæ nuper Neapoli a rege catholico excitati*, ainsi qu'une comédie latine : *Comœdia de tribus quæ in orbe fortissima : Vino, Rege, Veritate*.

C'est à Naples également qu'il épousa Barbe Boutman qui lui donna deux fils : Charles, qui alla s'établir en Allemagne, et Abraham, capitaine d'infanterie, ainsi que deux filles, Christine et Jeanne, qui se firent religieuses à Anvers. Après le décès de Barbe Boutman, Richard van Pottelsberghe se remaria, mais nous ignorons le nom de sa seconde femme.

Outre l'*Encomium* et la *Comœdia*, déjà cités, les anciens biographes mentionnent encore les ouvrages suivants de lui : 3. *Epicedion in obitum nobilissimi et*

præstantissimi viri Joannis Blaserii, equitis Hierosolymitani. Ce Jean de Blasere, qu'il ne faut pas confondre avec le président du conseil de Flandre (mort à Tournai, le 3 avril 1583), fit de nombreux voyages, notamment en Terre-Sainte; il commanda une compagnie belge en Bohême sous Ferdinand. — 4. *In auspicatissimum adventum generosissimi herois Caroli a Burgundia*. — 5. *In dejaculationem psittaci fistula tormentaria ab eodem heroe Carolo Gandavi factam*. Le titre de ces deux pièces est donné tantôt séparement, tantôt amalgamé; elles sont dédiées à Charles de Bourgogne, seigneur de Wacken. Nous ne savons si ces œuvres ont été imprimées. Les recherches faites dans les diverses bibliothèques de Naples pour retrouver les deux premières n'ont donné aucun résultat.

Paul Bergmans.

A. Sanderus, *de Gandavensibus eruditionis fama claris* (Anvers, 1624), p. 117; cette notice a été résumée dans Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 657, dont l'article est traduit par C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving* (Malines, 1860), p. 308. — Une note plus courte, où la *Comœdia* n'est pas citée, figure dans Valère André, *Bibliotheca belgica*, 2e éd. (Louvain, 1643), p. 794; elle a été reproduite par J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 1069, et traduite par A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XV (Haarlem, 1872), p. 444. — Is. de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, t. XII (1858), p. 191.

POTTER (*Eleuthère* **DE**), peintre, sculpteur et dessinateur, né à Bruxelles le 7 janvier 1830, mort à Pise (Italie), le 25 mars 1854. Il était fils de Louis-Joseph de Potter, membre du gouvernement provisoire. Formé dans l'atelier de Navez, ami de son père, il ne pouvait manquer, sous cette direction, de s'imprégner des principes qui, pour lors, régissaient l'enseignement des beaux-arts, particulièrement à l'académie de Bruxelles. Durant plusieurs années, le jeune Eleuthère remporta des prix dans les cours supérieurs du dit établissement. Il débuta par un portrait de femme, au Salon de 1848. Représenté au mémorable Salon de 1851 par trois œuvres picturales : *Rachel pleurant ses enfants*, *Jésus tenté par le démon*, et le portrait de son père, il exposait, en outre, un bas-relief : *Patrocle suppliant Achille de lui prêter ses armes*. Le succès alla surtout à cette dernière production. Le portrait de Louis de Potter, daté de 1850, et que l'on a revu à l'Exposition centennale de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, en 1900, était une création déjà mûrie, d'un caractère grave et d'étude fouillée, la plus intéressante des nombreuses effigies de l'homme politique. On revit, en même temps, le portrait d'Eleuthère par lui-même, reproduit en gravure après sa mort.

Le *Patrocle*, accueilli avec faveur au Salon de 1851, fut le prélude d'une série de compositions dans le goût antique, publiées l'année suivante sous le titre : *Odyssée; quinze sujets composés par Eleuthère de Potter, gravés par D. Desvachez*. Le recueil porte une dédicace à Navez. Mais, de même qu'en d'autres temps, Ingres avait voulu s'affranchir de la tutelle de David, l'auteur se relâchait du rigorisme de son maître pour s'inspirer, chose naturelle en l'occurrence, des compositions de Flaxman. Une lettre adressée à sa famille, au cours d'un voyage en Italie, qu'il venait d'entreprendre, nous le montre vouant son étude aux primitifs de la sculpture florentine et médiocrement passionné pour Raphaël et Michel-Ange. « Ce qu'on nomme les « classiques me laisse froid », écrit-il; « je crois que le règne de ces derniers « est décidément passé ». Un ensemble de compositions tirées d'Apollonius de Rhodes, de Musée, d'Oppien, de Virgile, publié après sa mort : *Vingt et un sujets puisés dans les petits poèmes grecs et dans l'Enéide* (Bruxelles 1856), montre, avec une personnalité accrue, un style plus large, plus affranchi des influences d'école.

De complexion délicate, de Potter ne devait point vivre assez pour réaliser les bien légitimes promesses de ses débuts. Le 25 mars 1854, sa famille, accourue à son chevet, recueillait le dernier soupir du jeune artiste. Sa dépouille repose dans le poétique milieu où s'étaient écoulées les plus belles

années de sa brève carrière, au Campo Santo Nuovo, à Pise.

Le douloureux événement eut en Belgique un retentissement profond. A la distribution des prix de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, le secrétaire, Alexandre Henne, se fit, en termes émus, l'écho des regrets unanimes causés par la fin prématurée de l'artiste sur qui s'était concentré non moins d'espérances que d'affections. Indépendamment d'une notice écrite par son père, et placée en tête des vingt et un sujets prémentionnés, Eug. van Bemmel, dans la *Revue trimestrielle* de 1857, consacra à Eleuthère de Potter des pages fort intéressantes. Nos informations sont, en majeure partie, puisées à cette source. Plusieurs camées, exécutés d'après des compositions de de Potter, ont été légués par sa mère à la Bibliothèque royale.

Henri Hymans.

Eug. van Bemmel, *Artistes belges contemporains : Eleuthère de Potter* (*Revue trimestrielle*, t. XIV, 1857, p. 324). — Souvenirs personnels.

POTTER (*Louis* **DE**), homme politique. Voir DE POTTER.

POTTER (*Louis* **DE**), écrivain flamand, né à Rumbeke (Flandre occidentale), le 22 septembre 1792, mort à Gand, le 17 février 1869. Fils de Charles-Eugène-Joseph de Potter et de Marie-Thérèse-Françoise Mulle, il consacra toute son existence à l'enseignement des humanités et à la culture des lettres flamandes. A peine âgé de vingt ans, il fut nommé, le 1er novembre 1812, professeur de poésie au collège d'Ypres et y demeura jusqu'au 7 septembre 1818; déjà alors, il prit position dans le mouvement littéraire flamand et devint membre d'honneur de la Société de rhétorique de cette ville, qui, fédérée avec celles de Bruges, de Courtrai et d'Ostende, combattait énergiquement la propagande faite administrativement en faveur de la langue française, au déclin du régime impérial. En 1818, il passa au collège royal de Gand en qualité de professeur de la *petite figure*, et occupa, successivement, diverses chaires dans cet établissement. En 1821, il donne le cours de langue française et de septième latine; plus tard, il échange ce dernier contre celui de cinquième, puis de quatrième. En 1833, il joint un cours de flamand à sa classe latine et conserve ces deux chaires jusqu'à l'heure de l'éméritat, 18 octobre 1845. Cinq ans encore, jusqu'au 24 août 1850, il garde, dans cet établissement, qui portait alors le titre d'athénée communal, la direction du pensionnat, assumée le 7 avril 1836.

A Gand aussi, L. de Potter se joignit aux défenseurs de la cause flamande et prit bientôt une part active à leurs travaux. Il fit d'abord partie de la section littéraire de l'ancienne société des *Fonteinisten;* puis, de concert avec le professeur Schrant, il fonda une autre association, sous la devise *Regat prudentia vires*, société qui disparut après 1830. Dès l'érection du *Vlaemsch verbond*, il fut appelé à siéger au bureau de la société et la présida pendant quelques années. En toutes circonstances, du reste, les lettres thioises trouvèrent en lui un défenseur convaincu, et tous les congrès linguistiques flamands le comptèrent parmi leurs membres.

Le premier essai poétique publié par L. de Potter semble être : *Het slagveld van Waterloo*, qui lui valu un accessit au concours organisé par les *Verzaemde Kunstminnaeren* de Roulers, en 1816 (inséré dans *Verzaemeling der bezonderste dichtwerken op het voorwerp : de beschouwing van het slagveld van Waterloo*, Roulers, 1816, p. 14). Il fit paraître, ensuite, quelques vers dans les *Gedichten en verhandelingen van het koninglyk genootschap van tael en letterkunde te Antwerpen*, sous le titre : *Het onweder, nachtgezigt op het veld* (année 1825, p. 20 à 23). Il collabora également à l'unique volume des *Verhandelingen en prijsverzen uitgegeven door de gendsche maatschappij van Nederl. Taal en Letterkunde*, paru en 1826, et au seul volume de *Nederduitsche letteroeffeningen*, publié à Gand en 1834. Sa plume se produisit plutôt dans les *Nederduitsch letterkundig*

jaerboekjes, qui furent édités longtemps à Gand ; nous y trouvons sous sa signature : en 1848, p. 77, *Damon en Pinthias;* en 1864, p. 81, *De moeder ontwaart het eerste kinderlijke lachje*, troisième chant d'un poème intitulé : *De moeder en het kind van zijn eerste tot zijn twaalfde levensjaar ;* en 1865, p. 118, *Aanblik op den winter ;* en 1866, p. 116, *De mensch tegenover de ruwe natuur*, chant préliminaire et, en 1867, le second tableau du même poème ; en 1868, p. 122, *Aanspraak van Cesar aan zijne oorlogstroepen. De mensch tegenover de ruwe natuur* et *De Moeder en het kind* sont demeurés inédites ; la seconde de ces œuvres ne fut même point terminée ; toutes deux forment des poésies descriptives de longue haleine.

A en juger par les rares morceaux poétiques qu'il livra à l'impression, L. de Potter ne peut point être rangé parmi les écrivains marquants d'idiome néerlandais. Sa poésie a quelque chose de forcé ; l'inspiration n'est pas assez naturelle ; l'élan spontané, la chaleur de l'émotion manquent. Ses vers, cependant, sont d'une fabrication savante, à l'imitation des alexandrins classiques ; ajoutons qu'il observe attentivement, décrit bien et reste toujours dans les limites d'une irréprochable moralité.

B^on^ Joseph Bethune.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der nederl. letterkunde.* — Frans de Potter, *Lodewyk de Potter*, dans *De Vlaamsche School*, 1869, p. 31. — F. Rens, dans la nécrologie du *Nederduitsch letterk. jaarboekje* pour 1870, p. 154. — Emile V., dans la nécrologie du *Messager des sciences historiques*, 1869, p. 128. — Ferd. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. V, p. 44 et p. 102.

POTTERE (*Henri* DE). Voir DE POTTERE.

POTTERE (*Liévin* DE), homme politique gantois du milieu du XVe siècle. Échevin des parchons en 1437, doyen des pelletiers depuis 1445, il ne commença à jouer un rôle marquant qu'à partir de l'année 1448 comme échevin de la keure ; il s'opposa alors avec Daniel Sersanders aux tentatives d'empiétement de Philippe le Bon sur le pouvoir municipal. Nommé, l'année suivante, à cause de sa résistance aux prétentions du prince, chef-doyen des petits métiers, De Pottere fut impliqué dans l'élection irrégulière du magistrat gantois en août 1449, qui détermina le duc à retirer son bailli. Le chef-doyen ne craignit pas dans cette occurrence, d'accord avec son collègue du métier des tisserands, de prendre en main la direction de la ville jusqu'en février 1450. Après la réconciliation de Gand avec Philippe le Bon et le renouvellement du magistrat au mois de mars suivant, De Pottere fit tant que les échevins exilèrent les partisans du prince. Dénoncé par le duc comme son ennemi, dans une lettre adressée aux échevins le 4 juin 1451, il fut d'abord soutenu par le peuple, qui refusa de le destituer. Cité devant Philippe le Bon et le grand Conseil, De Pottere se rendit à Termonde sur la foi de Nicolas de la Clite, sire de Commines, et du grand bailli Gérard de Ghistelles ; mais il fut condamné le 7 août par le prince en personne, en même temps que Daniel Sersanders et le doyen des épiciers, à quinze ans d'exil à quinze lieues de la Flandre. A cette nouvelle, un soulèvement faillit éclater à Gand ; mais un tel revirement eut bientôt lieu que, rentré à Gand le 22 novembre, sur la prière du magistrat et muni d'un sauf-conduit ducal, la foule manqua écharper De Pottere. Il ne revint à Gand qu'après la paix de Gavre, entièrement réconcilié avec le prince, qui intervint même en sa faveur, en 1458. Il ne joua plus dès lors aucun rôle politique.

V. Fris.

Dagboek van Gent van 1447 tot 1470 (éd. Fris), t. I, p. 373. — Mathieu d'Escouchy, *Chroniques* (éd. de Beaucourt), t. I, p. 378. — *Comptes communaux de Gand* de 1450-1451, f° 101 r°, et de 1451-1452, f° 177 r°. — *Recueil des chartes de Flandre*, ms. 16850-57 de la Biblioth. royale de Bruxelles, f° 116 r°. — *Chronycke van Jan van den Vivere* (éd. De Potter), p. 20. — *Memorieboek van Ghendt* (éd. P. Vander Meersch), t. I, p. 227. — P. van Duyse, *Inventaire des archives de Gand*, n° 635, p. 223.

POTTERKIN, rhétoricien flamand de la fin du XV^e^ ou du commencement du XVI^e^ siècle. Nous n'avons pas le moindre détail sur sa vie. Une seule de

ses œuvres nous est parvenue. Elle se trouve dans les mss. de la bibliothèque de l'université à Gand. (Cf. *Catalogue des mss.* par J. de Saint-Genois, nº 329, p. 255, et non 355, qui est une erreur typographique.) C'est un *refereyn* dont l'*incipit* est :

Hoort, meinschen, broosscher dan erden scerven.

Cette pièce a été publiée par Serrure dans son *Vaderlandsch Museum*, t. IV, p. 130. Le nom de l'auteur, *Potterkin*, paraît être l'abréviation de *de Potter*.

Léonard Willems.

J.-F. Willems, *Belgisch Museum*, t. X, 1846, p. 397, qui pour la première fois mentionne le nom de *Potterkin*, d'après le ms. de Gand. — Serrure, *Vaderlandsch Museum*, t. IV, p. 116 et suiv.

POTTIER (*Corneille*), poète, hagiographe, né à Mons, le 3 avril 1641, de François et de Martine Aubry, et décédé en cette ville le 21 juillet 1725. Corneille Pottier entra dans la prêtrise. S'étant voué à l'enseignement, il remplit les fonctions de régent du collège de Houdain, à Mons, de 1692 à 1697, celles de chapelain de l'hôpital Saint-Nicolas et de protonotaire apostolique. Il cultiva non sans succès la poésie latine. On connaît de lui : *Panegyris Sanctorum, in singulos anni dies distributa, Morali e sanctis Patribus deprompto conclusa*. Mons, Laurent Preud'homme, 1713; in-8º. L'ouvrage est dédié au magistrat de Mons. Les préliminaires contiennent : 1º *Liber Panegyricus Sanctorum*, sorte d'envoi au magistrat; 2º *Prologus Panegerys SS.*; 3º *Epistola dedicatoria omnibus Sanctis*; 4º des poésies sur les fêtes mobiles et sur diverses autres fêtes; 5º une pièce au lecteur; 6º des vers adressés à l'auteur par François Stoupy, professeur du collège de Houdain, Charles-Albert Vander Beken, premier conseiller assesseur de Mons, et Michel Marin, trésorier général des états de Hainaut. L'ouvrage proprement dit comprend trois cent soixante-cinq pièces sur les saints de chaque jour de l'année. Chacune de ces pièces est suivie d'une morale tirée des saints Pères. Aux pages 425 à 439 sont treize autres pièces sur des saints omis dans le corps de l'ouvrage. Le volume se termine par l'épilogue, les errata et une table alphabétique. Pottier, sans avoir célébré tous les saints de la Belgique, s'est complu à chanter ceux qu'a produits le Hainaut. Son ouvrage offre, sous ce rapport, un intérêt tout spécial. De Boussu dit qu'indépendamment des *Vies des Saints*, Pottier a composé « quantité d'autres beaux ouvrages de « poésie ». Mais tout porte à croire que ces poésies n'ont pas été livrées à l'impression, à l'exception de celle qui figure parmi les préliminaires de l'*Histoire de Mons*.

Léopold Devillers.

De Boussu, *Histoire de Mons* (1725), p. 186 et 429. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 250. — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 382. — Lecouvet, *Hannonia poetica*, p. 174-179.

POTTIER (*Mathieu*), musicien des XVIe-XVIIe siècles. Ainsi qu'il résulte de la liste des directeurs de la maîtrise de la cathédrale d'Anvers, liste publiée par Edm. Van der Straeten, M. Potiers — il ne peut être ici question que de notre musicien — succéda en 1592 à André Pevernage, en qualité de maître du chant (*phonascus*). On possède de Pottier une messe (*sine nomine*) à cinq voix, contenue au recueil publié par lui-même à Anvers, chez Pierre Phalèse, en 1599, et intitulé : *Selectissimarum missarum flores, ex præstantissimis nostræ ætatis authoribus, quatuor, quinque, sex et plurium vocum collecti : Et ad Ecclesiæ Catholicæ usum ordine decenti dispositi. Opera D. Matthiæ Pottier Cathedralis Ecclesiæ D. Mariæ Antverpiensis phonasci*. Outre l'œuvre de Pottier, ce volume renferme deux messes d'Orlandus Lassus, et cinq autres messes de J. Matthias Asola, J. Croce, Tiburtius Massaini, Palestrina et L. Viadana. Ainsi que le fait remarquer R. Eitner, Fétis s'est trompé en attribuant cette publication successivement à M. Pollier et à M. Pottier. Goovaerts mentionne une seconde édition de ce recueil, parue à Anvers, en 1650, chez les héritiers de

Pierre Phalèse, et il cite l'ouvrage intitulé : *Missæ septem et octo vocum, auctore Matthia Pottier*, également publié à Anvers, en 1640, chez les héritiers de Phalèse. Les actes capitulaires de l'église de Saint-Martin à Ypres, rapportés par Edm. Vander Straeten, nous font connaître l'acquisition, faite le 1er mars 1642, d'un ouvrage du même musicien : *Ordinatum domino magistro fabricæ ut solvat quinque florenos domino phonasco, pro libris musicis ab ipso emptis, authoribus domino Joanne Descamps et D. Matthia Pottier.*

D'après les registres aux actes capitulaires de Saint-Sauveur à Bruges, un musicien portant le nom Mathieu Pottier aurait été désigné le 12 janvier 1577 comme maître du chant de cette église, le 24 mai suivant, il aurait été nommé chanoine de cette même église, et au mois de mai 1586, il aurait habité Saint-Omer.

Florimond van Duyse.

Fétis, *Biographie*, t. VII, p. 108. — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. II (1872), p. 275; t. III (1875), p. 5. — Alph. Goovaerts, *Histoire et bibliographie de la typographie musicale dans les Pays-Bas*, p. 60, 285-286, 366, 384. — R. Eitner, *Quellen-lexicon*, t. VIII (1903), p. 37. — Fétis, *Biographie*, t. VII (1875), p. 90-91 et 108-109. — D. Van de Casteele et Edm. Vander Straeten, *Maîtres de chant et organistes de Saint-Donatien et de Saint-Sauveur, à Bruges*, *Annales de la Société d'émulation*, Bruges, t. XXII (1870), p. 155.

POTTIER (*Nicolas*), écrivain ecclésiastique, né à Mons, le 29 décembre 1612, de Gilles et de Charlotte Prévost, et y décédé le 21 septembre 1646. Il paraît avoir été attaché au chapitre de Sainte-Waudru comme prêtre séculier. On a de lui : 1. *La Vierge triomphante, divisé en trois parties. La première fait voir tous les prodiges qui ont été faits tant au Ciel qu'en la Terre, depuis la création du Monde, pour faire triompher la Vierge par tout l'univers. La seconde déclare ses perfections les plus sublimes et les plus éclatantes. La troisième nous découvre l'éminence de la grâce et les faveurs que nous avons par son moien. Le tout établi par la S. Écriture, confirmé par les passages des SS. Pères et des plus grands Docteurs de l'Eglise, enrichi des pensées de la S. Théologie et embelli de plusieurs histoires.* Mons, François de Waudret, 1641; in-4°, 12 ff. non chiffrés et 291 p. L'auteur, dans la dédicace de cet ouvrage aux chanoinesses de Sainte-Waudru, rappelle le dévouement que ses ancêtres ont constamment montré à cette illustre corporation, depuis plus de deux siècles. La généalogie de sa famille fait voir, en effet, que Toussaint Pottier vint du pays de Liége s'établir à Mons où il mourut en 1468. — 2. *La volupté combatue.* Mons, Jean Havart, 1643; petit in-12, 206 p. et 4 ff. non chiffrés. Cet ouvrage est dédié à Maximilien baron de Mérode. — 3. *La noblesse sainte et royale de Saint Walbert et Sainte Bertille, ducs de Loraine et comtes de Haynnau, père et mère de Sainte Waudru et de Sainte Aldegonde.* Mons, Waudret fils, 1644; pet. in-8°, titre et préliminaires 8 ff. non chiffrés, texte, 382 p. Cet ouvrage a été réimprimé dans les *Documents pour faire suite à l'histoire de sainte Waudru, patronne de Mons*, édités par Emm. Hoyois, (p. 51-96).

La famille Pottier avait pour armoiries : *d'or à la fasce d'azur.*

Léopold Devillers.

Généalogies bourgeoises, ms. de la bibliothèque publique de Mons, t. II, p. 94, et t. III, p. 53. — — Mathieu, *Biographie montoise*, p. 250. — Hip. Rousselle, *Bibliographie montoise*, p. 245-246, 270 et 290-291.

POTTIER (*Pierre-Philippe*), ou POTIER, missionnaire, baptisé à Blandain le 13 mars 1708, était fils de Jacques et de Marie Duchatelet, comme le constate le registre des naissances de cette localité. Le 28 septembre 1729, il fut reçu au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tournai, et pendant quelques années il enseigna dans les collèges belges la grammaire, les humanités et la rhétorique. En 1743, ce religieux partit pour le Canada et se consacra spécialement à l'évangélisation de la tribu des Hurons. Par ses soins, des notions sur leur langue ont été conservées dans deux manuscrits : l'un intitulé : *Racines huronnes*, daté du 20 septembre 1751,

forme un volume in-12 de 295 pages; l'autre, *Huron grammar*, contient 105 pages in-12. Le P. Pottier vivait encore en 1762.

Ernest Matthieu.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, v° *Potier*. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*. — Etat civil de Blandain (où le nom est écrit *Pottier*).

POTTRE (*Jean* DE), chroniqueur, né à Bruxelles, le 14 mai 1525, mort dans la même ville, le 9 octobre 1601. A la mort de son père, en 1549, il continua son important commerce de mercerie, se maria et commença dès lors la rédaction d'un de ces mémoriaux, tenus si fréquemment dans les familles de l'époque. De Pottre, qui appartenait par sa situation pécuniaire à la grande bourgeoisie et fut même en 1576 conseiller de la ville de Bruxelles, nous a conservé dans ce journal, outre les détails biographiques cités, de curieuses particularités sur les événements qui se déroulèrent dans la capitale du Brabant durant la période si agitée de 1549 à 1601. Sans avoir la valeur des relations de Marc van Vaernewijck et de Jan van den Vivere pour les troubles de Gand, ou de la Chronique de Bertrijn pour ceux d'Anvers, son mémorandum nous est précieux, parce qu'à côté des récits de gentilshommes et d'hommes d'Etat comme Renon de France et Viglius, il nous révèle l'opinion moyenne du patriciat bruxellois. Les opinions politiques de De Pottre sont fort étranges; fervent catholique (son fils Jean était prêtre), adversaire irréductible des Calvinistes, qui persécutaient le clergé et fermaient les églises, il reproche cependant au « grand tyran », au duc d'Albe, son odieuse sévérité. C'est que, profondément imbu du patriotisme local, notre bourgeois déplore vivement les exactions du gouverneur, les rapines de la soldatesque et l'appauvrissement de Bruxelles où l'on trouvait deux mille maisons vides. Aussi De Pottre se mit-il du parti des « patriotes » ou parti Statiste, adversaire à la fois de la tyrannie espagnole et de l'oppression des « liefhebbers », comme se nommaient les adeptes de l'administration réformée de Bruxelles. Son journal trace un tableau particulièrement intéressant de l'état précaire de la capitale pendant le gouvernement éphémère de Mathias d'Autriche (1579-1581), l'échauffourée du duc d'Anjou (1581-1583) et l'anarchie qui régna dans le pays après le départ du duc (avril 1583). Tout en se déclarant hostile aux Malcontents, l'auteur déteste le prince d'Orange, jusqu'à se réjouir de l'assassinat de ce « Dieu des Calvinistes », « cet oppresseur du clergé qui permit tous les maux ». Après la description assez minutieuse de l'investissement de Bruxelles par Alexandre Farnèse (janvier-mars 1585), De Pottre ne donne plus que de très maigres détails jusqu'à l'époque de son décès, arrivé à l'âge de soixante-seize ans.

Son journal a été publié sur le manuscrit original, n° 15885 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, par le baron J. de Saint-Genois.

V. Fris.

Bon J. de St-Genois, *Dagboek van Jan de Pottre*, 1549-1602 (Maatschappij der vlaamsche bibliophilen, 1861).

POUCHIN (*Jean-Eglé-Edouard*), officier supérieur, né le 2 janvier 1812, à Dieppe (France), de parents ostendais, décédé à Spa, le 5 août 1883. Après avoir, comme volontaire, participé en 1830 au mouvement d'émancipation nationale, Pouchin entra dans l'armée régulière, le 25 janvier 1831, comme fourrier dans l'ex-bataillon liégeois, y devint sergent-major le 11 avril suivant, puis fut incorporé le 19 septembre de la même année au 2e régiment de chasseurs à pied. Nommé sous-lieutenant le 20 août 1832, et adjudant-major le 27 mai 1837, il entra à la section d'aspirants au corps d'état-major le 9 novembre 1838. Admis dans ce corps spécial le 21 juillet 1842, Pouchin fut attaché au dépôt de la guerre le 25 du même mois, puis nommé aide de camp du général baron Chazal un mois après. Promu lieutenant le 1er août 1843, capitaine le 3 janvier 1847 et major le 23 avril 1859, un

arrêté royal du 25 mai de cette dernière année, le déchargea des fonctions d'aide de camp. Membre du comité consultatif du corps d'état-major quelques jours après, il fut appelé au poste de chef de cabinet du ministre de la guerre le 1er juin suivant, puis aux fonctions de chef d'état-major de la 1re division de cavalerie le 28 mars 1863. Promu lieutenant-colonel le 15 juillet 1864 et colonel le 11 janvier 1869, il fut nommé chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie le 23 novembre 1869. Général-major le 19 octobre 1871 et désigné pour commander la province de Luxembourg, nous le voyons, un mois après, mis de nouveau à la disposition de S. A. R. Mgr le comte de Flandre, pour remplir provisoirement la mission de chef d'état-major du haut commandement de la cavalerie. C'est dans cette situation qu'atteint par la limite d'âge, Pouchin fut admis à la retraite le 29 mars 1875, recevant, le 7 juin suivant, le brevet de lieutenant général honoraire. Rares sont ceux qui, comme le lieutenant général Pouchin, sortis des cadres, ont parcouru une carrière aussi complète que brillante, occupant toutes positions en vue dans une de nos plus savantes armes. Il était commandeur de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix commémorative de 1830 et chevalier de l'Ordre de Vladimir (Russie), ainsi qu'officier de la Tour et de l'Epée (Portugal).

Général Frédéric Bernaert.

Les archives de la guerre. — Veldekens, *Livre d'or*. — La matricule des officiers.

POUCKE (*Charles-François* **VAN**), sculpteur, né à Dixmude le 18 juin 1740, mort à Gand le 12 novembre 1809 (1). Fils de Charles et de Marie-Jeanne de Marcke, Van Poucke, chez qui d'heureuses dispositions pour la sculpture s'étaient manifestées très tôt, fut confié vers 1753 ou 1754 à un oncle, Jean Van Poucke, habitant Bruges, pour aller apprendre le dessin et le modelage à l'académie : De Laval assure qu'il quitta celle-ci sans avoir remporté le premier prix de sculpture pour lequel il avait concouru. Il fut l'élève du sculpteur Henri Pulincx, qui jouissait d'une certaine notoriété. Il partit en 1763 pour Paris où il ne resta que le temps nécessaire pour parfaire son éducation. C'était l'époque où J.-B. Pigalle, le sculpteur favori de la marquise de Pompadour, s'occupait, à la demande de Louis XV, du célèbre monument funéraire du maréchal de Saxe, monument auquel furent consacrées vingt années de travail, et qui figure, depuis 1776, à la place du maître-autel dans le chœur du temple (protestant) Saint-Thomas à Strasbourg. Pigalle s'efforçait en ce temps d'épurer le goût des arts par l'imitation raisonnée de l'antique. Il manquait, à vrai dire, d'idéal, aimant la nature plutôt que le beau.

Van Poucke se dirigea alors vers l'Italie. A Rome il se rencontra entre autres avec son compatriote Suvée, plus jeune que lui de trois années, et avec qui il avait étudié à Paris. Il fut bientôt hautement apprécié, car au bout de peu de temps, on lui confia les fonctions de professeur à l'Académie capitolienne de Saint-Luc. Selon l'un de ses biographes, son application à l'étude des modèles de l'antiquité lui profita si heureusement qu'au bout de deux années, les Italiens le proclamèrent le meilleur des jeunes sculpteurs de Rome, où il demeura dix à douze années. Sa première œuvre a pour sujet la Vierge donnant l'habit de pèlerin à saint Julien; elle fut placée au fond de la chapelle de l'hospice de Saint-Julien des Belges ou des Flamands; ce groupe, gravé par Lonsing, de Bruxelles, était ingénieusement conçu et correctement modelé. Il exécuta aussi à Rome, en 1774, pour L.-E. van Outryve d'Ydewalle, de Bruges, un bas relief, que celui-ci offrit à l'hôpital Saint-Norbert, et d'autres sujets, notamment des bustes.

Sa réputation grandissant, Van Poucke fut appelé à Naples pour sculpter le buste de Ferdinand IV, de la reine Caroline, née archiduchesse d'Autriche, et

(1) L'exactitude de ces dates a été vérifiée dans les registres de l'état-civil de Dixmude et de Gand.

de leurs enfants. L'impératrice Marie-Thérèse, à qui sa fille Marie-Caroline avait fait savoir combien elle était satisfaite de son buste, en commanda une réplique pour sa résidence de Vienne. Van Poucke partit pour Vienne en 1776 pour aller lui-même remettre ce second exemplaire à l'auguste souveraine des Pays-Bas; l'impératrice lui fit don, indépendamment des 800 ducats demandés comme prix du travail, d'une bague enrichie d'un brillant et d'une tabatière en or, pesant neuf onces. Il quitta Vienne avec le Brugeois Fernande ou Fernandi (voir plus haut ce nom, reçu également en audience de congé. Ils furent gratifiés chacun d'une médaille en or portant le portrait de Marie-Thérèse et de 50 ducats pour les défrayer de leurs frais de voyage. L'impératrice les assura tous les deux de la protection du prince Charles de Lorraine et leur fit remettre à cet effet des lettres de recommandation.

Van Poucke s'arrêta à Gand, puis à Bruges, pour revoir son ancien maître Pulincx (mort en 1781, c'est-à-dire cinq années après cette visite); il se trouvait encore à Bruges le 26 septembre 1776. Après avoir passé quelque temps à Dixmude auprès de ses vieux parents, il retourna une seconde fois à Rome pour y achever quelques ouvrages qu'il y avait délaissés lorsqu'il avait été appelé à Naples. Le navire qui le ramenait aux Pays-Bas, en 1778, coula malheureusement devant Barcelone à la suite d'un abordage, et Van Poucke perdit ainsi une quantité d'objets d'art ancien et de moulages qu'il avait réunis. Il reprit une troisième fois le chemin de l'Italie pour se former une nouvelle collection en remplacement de celle qui venait d'être anéantie; il put heureusement la débarquer à Ostende au mois de septembre de la même année. Il se décida alors à aller s'établir à Gand pour y exécuter ses colossales statues de saint Pierre et de saint Paul qui lui avaient été commandées pour la cathédrale Saint-Bavon, et pour lesquelles il avait été choisir lui-même le marbre à Carrare. Saint Pierre est représenté dans l'attitude de l'apôtre annonçant l'Evangile aux gentils; quant à saint Paul, il secoue sur le feu la vipère qui vient de lui mordre le doigt. Kervyn de Volkaersbeke, dans ses *Eglises de Gand* (t. I^er^, p. 103), assure que Van Poucke aurait modelé ces statues à Rome en 1778! Drapées avec cette entente que Van Poucke connaissait si bien, elles ne coûtèrent que 1,600 ducats. Les modèles, de dimensions réduites, sont conservés à l'Académie des beaux-arts de Gand; ils proviennent du musée de l'ancienne Société royale des beaux-arts.

La cathédrale Saint-Bavon possède aussi son superbe mausolée de Govard-Gérard Van Eersel, seizième évêque de Gand, sculpté en 1782, que l'on plaça en parallèle avec les œuvres d'alors de Canova. Van Poucke n'était pas sans connaître celui-ci, mais il me semble difficile qu'il l'ait rencontré en personne à Rome, comme l'assure Goethals, l'illustre Vénitien n'ayant quitté sa province qu'en 1779 pour venir se fixer dans la résidence des papes. Le monument funéraire de van Eersel, placé à l'issue de la chapelle de Sainte-Catherine, est généralement considéré comme une des meilleures œuvres sculpturales que renferme Saint-Bavon : la statue de la Charité, sur le socle de laquelle l'artiste a gravé son nom, avec la date de 1782 (*Van Poucke, mausolei prototypon et me fecit*, 1782), en est le morceau le plus remarquable. Le sculpteur bruxellois François-Joseph Janssens (1744-1816), est l'auteur de la statue de la Foi.

Saint-Bavon doit également à Van Poucke les deux chapelles latérales de la grande nef, exécutées sur ses dessins, et le dais du trône de l'évêque, placé en 1781, dans le chœur. La même année, le chapitre lui demanda de sculpter une nouvelle main à la statue de la Vierge ornant le mausolée de l'évêque Antoine Triest, œuvre de Jérôme Du Quesnoy fils. Van Poucke reçut de ce chef 34 livres 4 deniers. Ce détail peut sembler puéril; cependant il prouve combien on avait confiance dans le talent de Van Poucke pour un travail aussi délicat.

L'église Saint-Jacques, à Gand, possède de Van Poucke une chaire de vérité d'un style à la fois simple, élégant et sévère, qu'il exécuta d'après un contrat du 2 mars 1787; sur les quatre faces de la chaire même figurent des bas-reliefs en marbre consacrés à la Naissance de Jésus, la Bénédiction des enfants, Jésus et la Samaritaine et la Salutation angélique, tandis que le contrat stipulait que le deuxième panneau de la chaire devait représenter Jésus prêchant au Temple, et le troisième Jésus repoussant les Juifs qui accusaient une femme adultère; au-dessus du pavillon ou abat-voix se trouve la statue de saint Jacques expliquant l'Evangile au peuple. Jacques de la Geye, un de ses élèves, sculpta, d'après ses dessins et sous sa direction, la rampe de l'escalier figurant une vigne artistement travaillée. Van Poucke reçut pour son œuvre 4,000 florins argent de change.

Dans la même église, se trouve son monument funéraire du chirurgien Jacques Palfyn; la femme versant des pleurs sur la tombe de Palfyn, qui en forme le sujet, est bien drapée et posée; elle constitue une des meilleures productions de Van Poucke. On connaît encore à Gand, de Van Poucke, le monument funéraire élevé en 1788, dans l'église Saint-Michel, à la mémoire de la famille Goossens : il consiste en une statue d'homme, jeune encore, tenant de la main droite une corne d'abondance et de la gauche un flambeau renversé; dans l'église Notre-Dame-de-Saint-Pierre, la belle statue de Dieu le père placée dans la partie supérieure de l'autel du saint sacrement. L'ancienne église de l'abbaye de Baudeloo, actuellement bibliothèque de l'université de Gand, renferme quatre bas-reliefs en marbre blanc qui ornent les bas côtés. De Laval, assure que les deux dauphins, aussi en marbre, qui figuraient sur le frontispice de l'ancien Marché-aux-Poissons, étaient également de lui.

Van Poucke avait sculpté en 1782, pour l'ancienne cathédrale Saint-Donat, à Bruges, le monument funéraire du seizième évêque, Robert Caïmo : la statue allégorique qui décorait ce tombeau se trouve actuellement dans la cathédrale Saint-Sauveur; elle représente une femme tenant dans les bras une urne posée sur une colonne de marbre gris; c'est le seul fragment qui subsiste de cette œuvre.

Van Poucke avait sculpté en 1780 les quatre évangélistes pour la cathédrale Saint-Sauveur, et cinq années après, sur les dessins de son maître Pulincx, les médaillons de la chaire pour le même édifice. On assure qu'il n'avait pas osé entreprendre de placer une de ses œuvres en face de la statue de Dieu le père, de Quellin neveu, qui orne le jubé.

Dans l'église de Loo, près de Dixmude, se trouve de lui le tombeau de Joseph Liebart : il se compose d'une pyramide et d'un bas-relief représentant un ange en pleurs tenant deux écussons armoriés.

D'après contrat, passé le 19 décembre 1785 avec la confrérie du saint sacrement, à Ypres, Van Poucke s'engageait à sculpter pour la chapelle du saint sacrement dans la cathédrale Saint-Martin, un autel avec bas-relief représentant la naissance du Christ; cet autel devait être orné des statues de la Foi et de l'Espérance. L'ensemble du travail était estimé à 7,000 florins environ, soit 12,000 francs, de nos jours. Ce monument, qui faillit ne pas être achevé à cause de l'édit de Joseph II, du 8 avril 1786, sur la suppression des confréries et corporations érigées dans les églises et chapelles, édit confisquant leurs biens au profit de la *Caisse de religion*, et que le conseil privé suspendit en ce qui concerne cette œuvre, attire toujours à bon droit l'attention et l'admiration des connaisseurs. Il justifie la déclaration de l'artiste, lequel disait dans sa réclamation au magistrat de la ville pour terminer son œuvre « y avoir donné ses « soins avec d'autant plus de zèle qu'il « se flattait que ce monument avait « servi à établir sa réputation dans ces « provinces! »

Pour l'église Saint-Corneille, à Ma-

chelen, il exécuta entre autres la statue de saint Corneille surmontant la chaire de vérité, et celle d'un autre saint, pour le maître-autel; il donna aussi les plans de cet autel, ainsi que ceux du banc de communion.

A la vente Maes-Newberry à Gand, des statues et objets d'art provenant d'une vente du château de Vurste non loin de Gand, le 26 juin 1841, se trouvait entre autres une statue en marbre de Van Poucke, représentant une jeune fille couchée. Goethals assure qu'un de ses monuments funéraires se trouve dans la cathédrale Saint-Paul à Londres. D'autre part, selon De Laval, la Société des beaux-arts avait de Van Poucke une copie, en plâtre, d'un bas-relief qu'il avait exécuté pour un monument funéraire dans une église de Manchester; sujet : un père de famille entouré de ses enfants pleurant la mort de sa femme.

La bibliothèque de Gand possède de lui un cahier d'études dessinées à la plume (G. 14249[1]).

Van Poucke s'était vu confier, non seulement, le 5 novembre 1791, la direction de l'Académie des beaux-arts de Gand, mais, quelques années après, une chaire à l'Ecole centrale du Département de l'Escaut, créée sous le régime français de nos provinces. Il fut élu correspondant de l'Institut. Il contribua puissamment à la création, en 1808, de l'ancienne Société des beaux-arts et de littérature de Gand, dont il resta le président honoraire jusqu'à sa mort; il était, en même temps, directeur de la classe de sculpture de la même société, comme il remplit également jusqu'à sa mort les fonctions de professeur à l'Académie des beaux-arts de Gand.

Van Poucke a formé de nombreux élèves, parmi lesquels on cite avantageusement Jacques de la Geye, précité, François-Joseph Engels, Dominique Cruyt, aussi Gantois, nous le supposons, et surtout le Brugeois Robert Calloigne, dont la notice figure dans le tome III de la *Biographie nationale*.

Van Poucke, qu'une attaque d'apoplexie enleva, à l'âge de soixante-neuf ans, fut un sculpteur de réel mérite. A peine était-il mort que le peintre Lens, dans une lettre du 29 novembre 1809 à M[r] Gobert, membre et administrateur de la confrérie de la Vierge à l'église Saint-Michel de Gand, disait de lui : « Je suis fâché de la perte que vous « venez de faire d'un bon artiste et d'un « ami. Nous n'avons plus que Gode- « charles (*sic*), à ce que je sache, qui « soutient la sculpture dans ce pays. »

Edmond Marchal.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale (Bruges, 1844), t. II, p. 237; in-8°. — *Galerie d'artistes brugeois*, par Octave Delepierre (Bruges, 1840), p. 92; in-8°. — *Histoire des lettres*, etc., par F. Goethals (Bruxelles, 1840), t. II, p. 374; in-8°. — *Inventaire des objets d'arts, etc., de la Flandre orientale* (1852), p. 155 et 583; in-8°. — *Annales belgiques*, t. I (Gand, 1818), p. 394-404. — *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, t. I, p. XV et XXII à XXV; in-8°. — *Messager des sciences historiques*, 1874, p. 379 (notes de De Laval, publiées par E. Varenbergh). — Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand*. — Le chev. Edm. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, 1895, gr. in-8°. — Alph. Diegerick, *Le sculpteur Van Poucke*. — *Inventaire archéologique de Gand*. — Hye-Schoutheer, *Notes sur les peintres et sculpteurs gantois* (Ms. G. 11507 de la bibliothèque de Gand).

POUHON (*François* DE), publiciste, économiste et homme politique, né à Ensival, le 18 octobre 1796, mort à Bruxelles, le 2 juin 1872. Après avoir étudié au collège de Verviers, il se lança dans le négoce, représenta diverses maisons, fonda à Verviers, en 1822, une teinturerie qu'il abandonna en 1826 pour compléter son instruction. Un an après, il rentra dans les affaires, à Anvers, où il créa une maison de banque et de commission bientôt prospère. Il ne tarda pas à acquérir une certaine influence sur la place, et y fut un des créateurs du marché des laines qui, plus tard, acquit à Anvers une grande importance. Ruiné par les événements de 1830, il vint à Bruxelles, où il recommença à travailler. Bien qu'une sorte de concordat fût intervenu entre lui et ses créanciers, il tint à honneur de désintéresser ceux-ci entièrement, capital et intérêts, et y parvint en effet au bout de quelque temps. De 1830 à 1832, il fit plusieurs séjours à Paris (d'où il lança sa première brochure :

La Belgique en septembre 1831, *coup d'œil sur son avenir politique et commercial*), puis en Espagne. Nommé en 1835 agent de change à Bruxelles, il fut chargé, en 1838-1839, d'une mission financière à Londres. En juin 1848, élu membre de la Chambre des représentants, à la fois par les électeurs de Bruxelles et ceux de Verviers, il opta pour ce dernier arrondissement; son mandat expiré, il en refusa le renouvellement. Déjà membre du conseil des censeurs de la Banque nationale, il fut nommé en 1853 au poste de directeur; il donna aussitôt sa démission d'agent de change pour se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions, qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Par ses écrits comme par ses discours parlementaires, de Pouhon se signale surtout comme un économiste expert, prévoyant et d'idées larges. Comme politicien, il regretta tout d'abord sincèrement, à l'instar de beaucoup d'hommes éclairés de son temps, le divorce de la Belgique et de la Hollande, ne se rassura que graduellement sur les conséquences de cet acte, qu'il rêvait plus tard de compenser par une union commerciale. L'économiste était en lui beaucoup plus audacieux. Il fut un des plus ardents promoteurs de l'établissement des chemins de fer en Belgique et un zélateur de la liberté de l'Escaut. Ses écrits poussaient à une mise en valeur plus intense de nos richesses territoriales, au développement industriel et commercial, et surtout à la recherche de nouveaux débouchés. C'est à ce titre qu'il s'occupa, à la Chambre, de la Société d'exportation projetée par Deschamps, ainsi que de la colonie belge de Santo Thomé. D'autre part, s'inquiétant des dangers que l'antagonisme de la Société générale et de la Banque de Belgique présentaient pour la fortune publique, il s'affirme, dès 1838, comme le promoteur de la création d'un établissement de crédit qui, garanti par l'État, fût au-dessus de ces divisions (la Banque nationale, créée en 1850). Dans la question des chemins de fer, son intervention fut décisive. Sa brochure sur la *Route en fer d'Anvers à la Prusse* (1833), à l'occasion du projet De Theux (ligne d'Anvers à Visé), fut remarquée et lui valut les encouragements royaux; l'année suivante, il appuya de même le projet Rogier (ligne d'Anvers à Malines, avec embranchements vers Ostende et vers Bruxelles). Il assuma les frais d'une enquête sur l'état de l'industrie linière en Flandre. Le rapport qui en résulte, gros d'appréhensions et combattant cependant le droit de sortie sur les lins, dont les fabricants réclamaient l'imposition comme un moyen de salut, fit l'objet d'une réponse virulente de la chambre de commerce de Courtrai, qu'il réfuta victorieusement. Ce rapport avait été imprimé sous les auspices de la commission supérieure d'industrie et de commerce, ainsi, d'ailleurs, que sa brochure sur les chemins de fer. Son talent de publiciste n'avait pas tardé à être apprécié, et c'est ainsi que les commerçants d'Anvers, sinistrés lors du bombardement de 1830, le chargèrent de la défense de leurs intérêts. A la Chambre, il s'occupa principalement de questions économiques et financières, intervint dans les discussions relatives à la création de la Banque nationale, combattit la fusion proposée des banques existantes et appuya Frère-Orban quand celui-ci posa les bases de la nouvelle institution. Il s'occupa également du projet de modification des pensions, de la caisse de retraite, des douanes, des faillites et sursis, des monnaies, se prononça contre le projet de caisse de crédit foncier en préconisant la création d'une caisse *rurale* de crédit foncier, qui n'avancerait pas plus de 10,000 francs à la fois. Bien qu'il appartint au parti libéral modéré, sa caractéristique parlementaire consiste dans son éloignement de la politique proprement dite, qu'il considérait à juste titre comme entravant le libre développement du pays; sa tolérance s'atteste par ce fait seul qu'à l'expiration de son mandat, le renouvellement de celui-ci lui fut offert simultanément par le parti libéral et le parti catholique, ce dernier lui ayant vraisemblablement pardonné quelques pages

assez vives contre le clergé, dans sa brochure sur la *Belgique en septembre* 1831. Mais il refusa (comme il s'en explique longuement dans une lettre à ses électeurs), précisément parce qu'il ne croyait pas pouvoir soutenir plus longtemps un ministère qu'il considérait comme un ministère de parti (Rogier-Frère). L'homme d'affaires n'excluait d'ailleurs pas en lui le patriote, comme l'attestent ses écrits tout pénétrés de l'idée nationale, ainsi que son attitude dans les discussions budgétaires, où il se joignit au général Chazal, puis au général Brialmont, pour combattre les réductions proposées des dépenses militaires. En 1854, il avait fondé, sous le voile de l'anonyme, un prix pour un mémoire qui éluciderait la question controversée du lieu de naissance de Charlemagne ; faute de résultat satisfaisant, la question fut modifiée en celle de l' « histoire des « Carlovingiens dans ses rapports avec « l'histoire nationale ». De Pouhon fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold en 1843 et officier en 1856.

Voici la liste de ses ouvrages :

1. *La Belgique en septembre* 1831, *coup d'œil sur son avenir politique et commercial*. Liége, Collardin, 1831 (anonyme). — 2. *La navigation de l'Escaut dans ses rapports avec les intérêts commerciaux de l'Europe*. Anvers, Delacroix, 1832. — 3. *De l'état du commerce en Belgique et de la route en fer d'Anvers à la Prusse*. Bruxelles, De Mat, 1833. — 4. *Considérations sur le projet de loi relatif aux chemins de fer*. Bruxelles, Pelcot et Boissaux, 1833. — 5. *Du mode d'exécution des chemins de fer en Belgique*. Bruxelles, Pelcot, 1833. — 6. *Rapport de la commission supérieure d'industrie et de commerce sur l'exportation des lins et la fabrication des toiles*. — 7. *Réponses aux observations de la chambre de commerce de Courtrai, sur le rapport de la commission supérieure d'industrie relatif à la question des lins*. Bruxelles, De Mat, 1834. — 8. *Des indemnités et spécialement de celle des marchandises brûlées à l'Entrepôt royal d'Anvers lors du bombardement en octobre* 1830. Bruxelles, 1835. — 9. *De la conversion de l'emprunt belge*. Bruxelles, Berthot, 1836. — 10. *Tout petit mot sur l'emprunt de* 80 *millions*, etc. Bruxelles, Berthot, 1836. — 11. *De la liberté de l'Escaut envisagée dans ses rapports avec l'agriculture, l'industrie et le commerce*. Bruxelles, Hayez, 1839 (anonyme). — 12. *Considérations sur l'emprunt belge à émettre*. Bruxelles, Berthot, 1840. — 13. *Du crédit public en Belgique*. Bruxelles, Méline, 1844. — 14. *Lettre au Sénat sur le projet de loi relatif au caissier de l'Etat*. Mai 1846. — 15. *De l'état du crédit et de l'organisation financière en Belgique*. Bruxelles, Lesigne, 1847. — 16. *Lettre aux habitants d'Ensival et de Francomont*. Bruxelles, Lesigne, 1861. — 17. *De l'institution d'une caisse d'épargne*. Bruxelles, Lesigne, 1862. — 18. *Rapport de la commission supérieure d'industrie et de commerce sur l'utilité et l'urgence d'un chemin de fer d'Anvers à la Prusse*.

E. Closson.

Œuvres complètes de François de Pouhon, précédées d'une notice sur la vie de l'auteur et ses écrits [par Th. Juste]. Bruxelles, Gobbaerts, 1873; in-8°, 2 vol. — Hymans, *Histoire parlementaire*, t. II et III. — *Bibliographie nationale*, t. Ier.

POUILLET (*Quentin*), poète latin, né à Mons, le 12 avril 1614, mort en janvier 1660. Il avait obtenu, lors de la promotion du 16 novembre 1632, au concours de la faculté des arts de l'université de Louvain, la vingt-sixième place. Il devint prêtre, et fut nommé par le conseil de la ville de Mons, le 20 décembre 1649, régent du collège de Houdain. Il cultivait la poésie latine ; une épître en vers intitulée : *In hæreticos*, qu'il a dédiée à l'ermite Hubert Jaspart, est imprimée dans : *Bannissement spirituel des Heretiques ennemis iurez de l'Eglise catholique, apostolique et romaine* ... Mons, Stiévenart, 1653 ; in-8°.

Ernest Matthieu.

Archives communales de Mons, registre de consaux. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

POULET (*Nicolas-Xavier*), poète wallon, né à Verviers en 1829, mort dans cette ville, le 4 octobre 1889. Petit-fils d'un capitaine du régiment franchimon-

tois, il alla suivre les cours de l'académie d'Anvers, puis ceux du conservatoire de Bruxelles, et écrivit dans diverses publications. Rentré dans sa ville natale en 1853, il publia, en collaboration avec le poète et calligraphe Corneil Gomzé, *Une excursion à la Baraque Michel.* Comme poète wallon, il remporta de nombreux succès aux concours de la Société de littérature wallonne liégeoise; celle-ci lui décerna une première médaille en vermeil, en 1859, pour un joli petit poème : *Lu foyau èterré* (La taupe enfouie); en 1861, pour la pièce : *Lu pesonni* (l'Amateur de pigeons), et en 1863, pour ses *Fauves et Fauvurons* (Fables et Fabliaux). Au Cercle littéraire verviétois furent primés dès 1865 une comédie : *Inte lu cliche è louhe*, et des satires : *Lu Bancroti*, *Les Afforants*, *L'Usuri*, *Les Vigreux Pièls*. *Un Cramignon*, en dialogue ardennais, eut grand succès à un concours à Spa, où l'auteur devint commissaire des jeux. Il fit aussi une comédie intitulée : *Le bon curé.* Le sculpteur Van den Kerckhove d'Anvers a exécuté un buste en plâtre de Poulet, qui se voit au musée de Verviers.

J.-S. Renier.

Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne, 1892 (notice par Jules Mathieu).

POULLAIN (*Valérand*), dit aussi POLANUS FLANDRUS, théologien protestant, né à Lille vers 1515, mort à Francfort-sur-le-Mein en 1559 ou 1560. Il était de famille noble mais pauvre, ce qui explique pourquoi son père, se fondant sur les services rendus par lui et ses ancêtres à l'auguste maison d'Autriche, demanda et obtint pour lui de Charles-Quint une bourse d'étude à l'université de Louvain. Valérand s'y distingua, devint gradué ès arts et fut ordonné prêtre en 1540. C'est à cette occasion que l'empereur s'occupa une dernière fois de lui en le recommandant pour l'obtention d'un bénéfice à l'évêque de Cambrai. Il faut croire que l'évêque lui était peu favorable, car au bout de trois ans, ne voyant rien venir, il partit pour Genève avec des lettres de recommandation de Jean de Laski et de François d'Enzinas. Calvin lui fit bon accueil et le rangea parmi ses disciples. Ce fut en cette qualité qu'il visita, en 1545, les refuges naissants du Palatinat, que l'année suivante il poussa jusqu'à Anvers, pour revenir bientôt après sur ses pas et s'arrêter à Strasbourg, auprès de messire Jacques de Bourgogne, un grand seigneur des Pays-Bas, qui s'était soustrait aux fureurs inquisitoriales. Comme il fallait à ce personnage accablé d'infirmités et à sa famille un chapelain, Poullain s'offrit et fut agréé. Dans le même temps, il s'efforçait d'accorder Calvin et Zwingle, comme nous le prouve un livre qu'il publia à Strasbourg en 1547, sous le titre de : *Traité très utile du Saint-Sacrement de la Cène, avec response aux principaux argumens des anciens et modernes contre ce Saint-Sacrement.*

Le sire de Bourgogne blâma les idées de son chapelain, mais ce fut bien pis quand celui-ci avoua son amour pour sa cousine, Melle de Wilergy, et déclara qu'elle partageait ses sentiments. L'orgueil de race du grand seigneur se révolta de telle sorte qu'une rupture s'ensuivit. D'ailleurs, l'armée victorieuse de Charles-Quint, qui se rapprochait de Strasbourg, aurait sans cela forcé notre personnage au départ. Il passa en Angleterre où, de 1548 à 1550, il fut précepteur des enfants du comte de Derby. Il avait espéré une chaire à l'université d'Oxford, mais n'ayant pu l'obtenir, il s'estima heureux d'être mis, avec de bons gages et le titre de superintendant, à la tête du refuge franco-wallon de Glastonbury. Il y avait là, dans une vaste abbaye sécularisée et appartenant au duc de Somerset, trente-six familles ouvrières s'occupant de la fabrication du boursat, étoffe d'habillement mi-laine et mi-soie.

C'est au profit de ces braves gens qu'il fit imprimer en 1551, chez Etienne Mierdman, à Londres, avec une belle lettre dédicatoire à Edouard VI, roi d'Angleterre : *Liturgia sacra seu ritus Ministerii in Ecclesia peregrinorum profugorum propter Evangelium Christi Argentinæ, Adjecta est ad finem brevis*

Apologia pro hac Liturgia, per V. P. Flandrum.

Dans un autre livret intitulé : *Le temporiseur, par Eutichias Myonius, avec plusieurs bons conseilz et advis sur la meeme matière : savoir est comment chascun fidele se doibt maintenir entre les Papistes*, il parle de sa femme, sœur ou nièce de Jean Hooper, évêque anglican de Wigorne et de Gloucester, qui fut cruellement mis à mort en 1554, lors du déchaînement de la réaction catholique. C'est à la même époque que tous les Flamands, Wallons et autres, non pourvus de lettre de naturalisation, furent impitoyablement chassés d'Angleterre. Notre personnage, quoiqu'il eût acquis le droit de bourgeoisie, ne voulut pas abandonner les membres de son église de Glastonbury. Il les conduisit à Emden, en Frise, et de là à Francfort-sur-le-Mein. Ici, le Sénat ne fit point de difficulté à admettre un groupe d'étrangers très malheureux, mais très capables en même temps d'apporter à la cité une industrie nouvelle. Cela ne faisait pas l'affaire du clergé luthérien, surtout de son chef, M. Hartmann-Beyer. Entre lui et Poullain la guerre fut déclarée. Elle se fit surtout à coups de brochures. La première en date porte pour titre : *Liturgia sacra seu ritus Ministerii in Ecclesia peregrinorum Francofordiæ ad Moenum. Addita est summa doctrinæ seu fidei professio quodem Ecclesiæ. Psalm. CXLIX. Laudem Deo cante in Ecclesia sanctorum, Joan. Veni et vide* (Francfort, 1554; in-8°).

Une autre brochure de Poullain fut mise également en vente à la foire d'automne de Francfort de 1554. Nous ne la connaissons que par son titre qui est le suivant : *Vera expositio disputationis Londinensis*. Mais Gerdès n'a pas voulu qu'elle fût perdue pour la postérité, et il l'a réimprimée dans son *Scrinium antiquarium*. Elle nous dit assez clairement que l'attitude que son auteur a prise et gardée en Angleterre, il compte bien la conserver en Allemagne.

Il s'y appliqua, mais les épreuves ne lui furent pas épargnées. C'est une histoire que nous avons racontée ailleurs; nous nous bornerons à dire ici que la qualité de bourgeois de la ville impériale de Francfort est un bouclier qu'il opposa avec succès à toutes les tentatives faites pour le décourager et le forcer au départ. Il mourut à Francfort en 1559, laissant derrière lui une veuve et un fils, âgé de cinq ans, et dont on a perdu les traces.

Ch. Rahlenbeek.

Archives générales du royaume. Fardes de l'audience. — Bonnet, *Lettres de Calvin* (Paris, 1854), t. I. — Bar. de Schickler, *Les églises du Refuge en Angleterre*, t. I. — Lelong, *Kort verhael*, etc. — Haag, *La France protestante*, t. VIII. — *Burn's history of the foreign protestant refugees in England.* — Calesloot, *Jacques de Bourgogne et sa famille* (*Revue trimestrielle*, t. XXXIV). — J.-B. Ritter, *Evangel. Denckmahl der Stadt Frankfurth* (1726). — C.-A. Rahlenbeek, *Les réfugiés du XVIe siècle à Francfort sur le Mein* (*Revue trimestrielle*, 2e série, t. XI). — *Troisième jubilé séculaire de la fondation de l'église réformée française de Francfort s/M.* (Francfort-sur-le-Mein, 1854; in-8°).

POULLET (*Edmond-Yves-Joseph-Marie*), historien, né à Malines, le 31 décembre 1839, décédé à Louvain, le 12 décembre 1882. Il appartenait à une vieille famille hesbignonne; son père remplit longtemps à Louvain les fonctions de président du tribunal de première instance. De bonne heure se manifesta chez lui une vocation marquée pour les études historiques. A la Société littéraire des étudiants de l'université de Louvain, il présenta un mémoire sur Pierre Coutereel et les troubles du XIVe siècle à Louvain, qui dénote les qualités du futur historien. Les concours de l'Académie l'engagèrent définitivement dans cette voie. La *Joyeuse entrée*, l'*Histoire du droit pénal* furent les sujets de volumineux et érudits travaux, qui reçurent les honneurs de la couronne. D'autres études se mêlaient à ces grands ouvrages. Il avait le travail facile, la production abondante et rapide, la « recherche » âpre, heureuse, acharnée. En 1865, les évêques belges l'appelaient à enseigner l'histoire à l'université catholique de Louvain. Le jeune savant avait l'heureuse fortune de pouvoir se livrer sans partage à ses études favorites; le devoir professionnel marchait de pair avec la passion scientifique. Il s'y lança tout entier. Les publications

se multiplient sous sa plume, et en 1872 l'Académie appelle à siéger dans ses rangs le jeune érudit qu'elle avait souvent couronné. A la Classe des lettres, son activité fut continue comme partout.

La science pure n'absorbait pas sa vie; il avait conscience du devoir *social* qui s'impose à chacun dans sa sphère. Le devoir social du professeur implique l'action sur ses élèves; il l'exerça non seulement par le prestige de son enseignement, mais par l'influence personnelle de ses conseils. De plus, il se livrait aux œuvres, à l'action publique, se mêlait à la politique militante et recevait de ses concitoyens, dès 1871, un mandat de conseiller provincial. Chrétien convaincu et pratiquant, il donnait à la charité une large part. C'est un trait caractéristique de ce savant que le zèle qu'il déploie encore et la générosité qu'il prodigue dans les œuvres diverses et notamment dans celle de Saint-Vincent de Paul. Partout, il exerçait une très grande influence.

L'activité scientifique d'Edm. Poullet ne se ralentit pas un instant. Les *Constitutions nationales belges de l'ancien régime* lui avaient valu le prix de Stassart. Devenu membre de la commission royale d'histoire, il y est chargé de l'importante publication de la *Correspondance de Granvelle*. Il publie une foule de travaux épars dans divers recueils, dans les *Bulletins* de l'Académie, et prépare ce qui devait être son *magnum opus*, l'*Histoire politique nationale*. Poullet avait donné à l'histoire de Belgique et à son enseignement un caractère spécial, principalement *juridique*, fort différent des méthodes antérieures. Ce sont les constitutions, c'est le régime politique, légal, qui absorbent son attention. Il fut un initiateur et l'honneur en restera à son nom. Par-ci par-là déjà, les faits économiques et sociaux apparaissent. C'est le caractère juridique qui est absolument prédominant. Par un contre-coup naturel, quand, en 1881, il fut chargé de l'enseignement du droit public moderne de la Belgique, son cours eut surtout un cachet historique.

L'*Histoire politique nationale* eut une première édition compacte; puis l'auteur s'attacha très vite à en préparer une seconde, en soignant les divisions, les annotations, en vue d'en faire une œuvre définitive. Cet ouvrage qui recueillit, après sa mort, le prix quinquennal, est assurément un des travaux les plus importants de notre littérature historique nationale. Il a été complété et achevé par Mr Pr. Poullet, fils de l'auteur.

Edmond Poullet eut une carrière active, brillante, honorée, heureuse; il demeure une des figures les plus distinguées et les plus sympathiques de notre galerie scientifique. Il est impossible de reproduire ici la bibliographie complète des écrits d'Edm. Poullet. On la trouvera en partie dans la bibliographie de l'Académie royale (édit. de 1874), et complétée dans la bibliographie de l'université catholique de Louvain (1834-1900). Les œuvres essentielles sont l'édition de la *Correspondance de Granvelle* (Commission royale d'histoire); l'*Histoire politique nationale* (2 vol.); *les Constitutions belges à la fin de l'ancien régime* (prix de Stassart). Mais ses travaux sont nombreux et la bibliographie de l'université de Louvain marque quarante et un numéros, dont plusieurs sont volumineux.

V. Brants.

Notices par Pieraerts et de Groutars, dans l'*Annuaire de l'université catholique de Louvain*, pour 1883; par St. Bormans, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, pour 1884. — La bibliographie détaillée se trouve dans la *Bibliographie de l'université de Louvain* (1834-1900).

POUPPEZ (*Jean-Louis-Joseph-Vincent*), homme d'état, né à Malines, le 17 octobre 1752, mort à Muysen lez-Malines, le 28 juin 1817. Il était fils de Nicolas-Joseph Pouppez, né à Soignies en 1706, conseiller et maître de requêtes ordinaire au grand conseil de Malines, mort en 1779, et de Louise-Françoise baronne de Juliers Schellaert Kettenis, dame de Hollaeken, décédée à Malines le 2 février 1767. Il fit les études de philosophie et de droit à l'université de Louvain, devint bachelier en 1769; ses thèses furent imprimées à Louvain, chez Gilles-Pierre Denique, sous ce titre :

Conclusiones Philosophicæ quas Præside... Hermano Josepho Petit ... Defendent ... D. Philippus Theod. Vinc. Pouppez, ex Hollaeken, et Joannes Ludovicus Jos. Pouppez, Mechliniensis, Artium Baccalaurei, Pædagogii Falconensis Alumni. Lovanii in Scholis Artium, die 31 *Maii.*

Successivement licencié ès lois, le 11 septembre 1773, avocat au grand conseil de Malines, conseiller et maître de requêtes ordinaire au même conseil, par lettres patentes du 25 février 1788, avec exemption du droit de Médianate, il devint plus tard conseiller privé de Sa Majesté l'empereur d'Autriche et président de l'assemblée des Notables à Malines, chargée d'approuver la Constitution hollandaise. Il fut nommé, le 2 septembre 1815, à l'assemblée des États généraux et mourut célibataire à Muysen lez-Malines, le 28 juin 1817. La famille Pouppez de Kettenis de Hollaeken porte *d'or, à la bande d'azur chargée de trois étoiles aussi d'or.*

Vinc.-M. van Caloen.

Paul Roger, *Biographie générale des Belges* (Bruxelles, 1850), p. 167. — Archives de la famille Pouppez de Kettenis.

POURBAIX (*Émile-Joseph*), évêque auxiliaire de Tournai, né à Trazegnies, le 24 avril 1845, décédé à Tournai, le 8 juin 1894. Il fit ses humanités, avec le plus grand succès, au petit séminaire de Bonne-Espérance, puis au séminaire de Tournai, et fut ordonné prêtre le 4 juin 1871. D'abord vicaire de la paroisse Sainte-Waudru à Mons, il se révéla tel qu'il devait être toute sa vie, esprit élevé, prêtre pieux, zélé et actif, caractère affable et ouvert, toujours prêt à obliger, dévoué aux pauvres et aux malheureux. Homme d'étude, doué pour le travail d'une aptitude exceptionnelle, il avait un coup d'œil aussi juste que rapide, et autant de promptitude à l'exécution. Il fut nommé, en 1880, professeur de droit canon et de liturgie au séminaire épiscopal de Tournai, puis, en 1887, curé-doyen de Charleroi. Rappelé à Tournai comme président du séminaire, il avait été, en même temps, nommé vicaire général de Mgr du Rousseaux. Il fut préconisé, au consistoire du 19 janvier 1893, évêque d'Eudociade (*i. p. i.*) et donné comme auxiliaire à l'évêque de Tournai. L'administrateur ne le céda en rien au prêtre et au professeur chez Mgr Pourbaix.

On lui doit la restauration de l'église du séminaire de Tournai, curieuse construction de style gothique, bien que datant des premières années du XVIIe siècle. Une maladie grave et soudaine conduisit en quelques jours Mgr Pourbaix au tombeau ; son oraison funèbre fut prononcée, lors de ses funérailles, à la cathédrale de Tournai, le 12 juin 1894, par le chanoine Jules Liagre.

E.-J. Soil.

Notes particulières.

POURBUS (*François*), peintre, fils de Pierre, qui suit, et d'Anne Blondeel, né à Bruges en 1545, mort à Anvers le 19 septembre 1581. Ayant reçu de son père les rudiments de l'art, il se fit ensuite admettre, à Anvers, dans l'atelier de Frans Floris (voir ce nom), alors le chef incontesté de l'école flamande. Il y fit de rapides progrès. Floris avait coutume de dire sur un ton jovial, en le désignant : « Celui-ci sera mon « maître ». Ce fut au jeune Pourbus que devait échoir, à sa mort, la tâche de terminer les œuvres qu'il laissait inachevées. Van Mander ne loue pas moins l'aimable caractère de François Pourbus que l'excellence de son art. D'ailleurs, très appliqué à l'étude, il avait, fort jeune encore, donné des preuves d'un sérieux talent. L'historien de la peinture flamande mentionne de lui un *Paradis terrestre*, où plantes et animaux étaient rendus d'une manière surprenante. Des paysages de lui figuraient dans la galerie impériale à Vienne. Le même auteur rapporte que, en 1566, conséquemment âgé de vingt et un ans, le jeune Pourbus avait projeté de se rendre en Italie dans le but d'y poursuivre ses études. Il le vit même arriver à Gand, chez son maître, Lucas d'Heere, tout équipé pour le voyage. Seulement, ayant repris le chemin d'Anvers, le jeune homme ne trouva point, au moment du départ, la force de se séparer

de celle qu'il aimait : Suzanne, la fille de Corneille Floris, frère de son maître. Il se fixa donc à Anvers, sans renoncer toutefois à la qualité de bourgeois de Bruges, et s'y maria. On le trouve inscrit comme franc-maître à la gilde de Saint-Luc en 1569. « Plus habile que « son père », dit Mr Paul Mantz, « il « n'a pas sa candeur touchante. Il « appartient davantage à l'esprit du « XVIe siècle. Sans avoir mis le pied en « Italie, il a connu d'une manière indi- « recte les élégances du style ultramon- « tain. Comme son père, il fut un « portraitiste exact et sincère. Il prit « souvent plaisir à introduire dans les « compositions qu'il peignit pour les « églises les effigies de ses contempo- « rains ». Ses portraits, traités à une plus grande échelle que ceux de son père, les égalent certainement en conscience et en grandeur de style. Ils se soutiennent parfois sans faiblir à côté de ceux d'Antonio Moro (voir ce nom). Dans ses pages religieuses, il se ressent de l'esprit de l'époque et, dans une forte mesure aussi, de l'enseignement de Frans Floris. Il en est, peut-on dire, le continuateur. A Saint-Martin, de Courtrai, existe de lui un triptyque représentant *la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*, avec, sur les volets, la *Création de l'homme*. C'est un morceau d'effet remarquable. Plus célèbre est sa peinture de Saint-Bavon, à Gand, le *Christ parmi les docteurs*. Chose bizarre, le peintre y introduit une quantité de personnages du XVIe siècle : Charles-Quint, Philippe II, Viglius — lequel commanda le tableau — Frans Floris. On y trouve également l'image de son père et la sienne. Les volets, à l'intérieur, représentent la *Circoncision* et le *Baptême du Christ*. A l'extérieur, partie capitale de cet ensemble, Viglius ab Aytta, prévôt de Saint-Bavon, revêtu de la chape, agenouillé devant le Sauveur qui lui donne sa bénédiction. Cette peinture, datée de 1571, fut jugée digne du Louvre par les commissaires de la République française. Elle resta à Paris jusqu'à la chute de l'empire. Dans la salle du chapitre de la cathédrale se conserve un ensemble de quatorze panneaux de la *Légende de Saint-André*, patron de la Toison d'Or. Il est daté de 1572. La principale des pages religieuses de François Pourbus est au musée de Dunkerque. C'est un triptyque mesurant en largeur 3 m. 45, en hauteur 2 m. 50, et représentant le *Martyre de Saint-Georges*. Les figures sont de grandeur naturelle. La composition, fort mouvementée, est d'un beau style. Van Mander avait beaucoup admiré cette peinture, exposée, dit-il, dans l'atelier du père de l'auteur, à Bruges, chose assez surprenante, l'œuvre étant datée de 1577, conséquemment d'une époque où François Pourbus habitait Anvers. A en croire le véridique historien, le retable avait été, dès l'origine, destiné à l'église de Dunkerque, ce que ne confirme point Forestier, d'après lequel, au contraire, ce fut par dépit que le peintre le céda, au prix de 1,500 livres seulement, à l'église Saint-Éloi, n'ayant pu en obtenir, à Bruges, le prix demandé. En fait, le marché se conclut en 1578. Jusqu'en 1858, le retable resta à Saint-Éloi. La ville de Dunkerque l'acquit, en 1864, au prix de 40,000 francs. Un tableau de moyenne grandeur, la *Résurrection de Lazare*, appartient à la cathédrale de Tournai. Il est daté de 1573, non de 1575, comme l'impriment divers auteurs. Nous rappelons, en passant, que l'année précédente Corneille Floris, le beau-père du peintre, avait érigé dans le même temple son fameux jubé. Encore de 1573 date le *Saint Mathieu inspiré par un ange*, au musée de Bruxelles. Des créations importantes du pinceau de Fr. Pourbus se voient au musée de Gand. C'est, en premier lieu, un triptyque de figures demi-nature, représentant le *Prophète Isaïe prédisant à Ézéchias sa guérison prochaine*. Sur l'un des volets, la *Crucifixion ;* sur l'autre, un magnifique portrait de Jacques del Rio, abbé de Baudeloo, sous la protection de saint Jacques de Compostelle. Vient ensuite un retable composé de trente petits panneaux, peints sur les deux faces, de sujets tirés de l'Évangile, servant de complément au panneau principal, la *Cène*, en figures

presque de grandeur naturelle. Un moine franciscain est agenouillé à l'avant-plan. Le croquis de cette composition est au cabinet des estampes, à Paris. Toujours au musée de Gand nous rencontrons un petit *Crucifiement*, daté de 1576. Si ces diverses créations fournissent la preuve irrécusable d'une très grande somme d'habileté, elles ne suffisent point toutefois à faire de leur auteur une figure d'avant-plan parmi les maîtres de l'école flamande. Dans le portrait, en revanche, il compte peu de rivaux entre les artistes qui, au XVI^e^ siècle, se signalèrent dans cette branche importante. Au musée de l'État, à Bruxelles; au musée de l'Académie, à Venise; au musée de l'Académie, à Vienne; au musée d'Amsterdam; à Vienne, dans les collections Lichtenstein et Czernin, au musée national de Budapesth, se rencontrent de lui des productions admirables en ce genre. Entre tous, cependant, il faut citer le portrait d'ensemble de la famille Hoefnagel, faisant partie de la collection Camberlyn d'Amougies, au château de Pellenberg (Brabant). Vingt personnages : dix hommes, huit femmes et deux enfants sont rassemblés dans un salon, autour d'une épinette touchée par une dame; d'un luth et d'un théorbe tenus par deux hommes. A droite, un couple danse; au second plan, un jeune homme partage un gâteau avec une jeune femme, tandis qu'une autre, placée près d'eux, semble lever, à leur santé, une coupe de vin. Les personnages, un peu plus petits que nature, sont vêtus avec une élégance de bon goût. La scène est empreinte d'une cordialité pleine de charme, en même temps que d'une dignité où se révèle un milieu de bonne compagnie. Les têtes sont admirables de vérité et de distinction. Il s'agirait, d'après une tradition de famille, des fiançailles du fameux cosmographe et miniaturiste Georges Hoefnagel, d'Anvers, avec Suzanne van Onssen. L'œuvre daterait ainsi de 1571. Elle mesure, en largeur, 2 m. 13; en hauteur, 1 m. 50. On lit dans le journal de Constantin Huygens, fils du poète et secrétaire du stadhouder Guillaume III, à la date du 28 août 1696 : « 'S mergens « was tot neef Hoefnagel, die my was « komen besoecken, en verruylde aan « hem paarden tegen schilderyen, te « weten : myn Engelsch ry-peerd dat « verleden voorjaer te London gekocht « hadden, met een sael, voor een schil- « derije van Pourbus van het geslacht « van Hoefnagel daer grootmoeder Huy- « gens in quam, hebbende een papagaey « op haer hand en omtrent 15 à 16 jae- « ren ». Soit : « Le matin, je fus chez « le cousin Hoefnagel qui m'était venu « voir. Troqué avec lui des chevaux « contre des peintures, notamment mon « cheval de selle anglais, acheté au prin- « temps dernier à Londres, avec sa selle, « contre un tableau de Pourbus de la « génération des Hoefnagel, où paraît « grand'mère Huygens, âgée de 15 à « 16 ans, tenant un perroquet ». Effectivement, parmi les jeunes filles présentes à la fête, il en est une qui tient sur la main une perruche verte. Cette dame fut, plus tard, l'épouse de Chrétien Huygens, secrétaire du Taciturne. Cette remarquable peinture, un des chefs-d'œuvre de l'art du portrait dans les Pays-Bas au XVI^e^ siècle, resta jusqu'en 1785 dans la famille de Wassenaer à laquelle sont alliés les Camberlyn. Les Hoefnagel adhéraient au protestantisme. Pourbus, aussi, mourut dans cette religion, comme il résulte de son testament, publié par M^r^ F.-J. Van den Branden. Les circonstances de sa mort sont assez curieuses. Porte-enseigne de la garde bourgeoise d'Anvers, fatigué par une sortie où il avait, selon la coutume d'alors, énergiquement brandillé sa bannière, il s'endormit au corps de garde, non loin d'un égout ouvert. Les émanations délétères furent cause d'un empoisonnement du sang, dont l'issue devait être fatale. Il expira le 19 septembre 1581, à peine âgé de trente-cinq ans, laissant un fils, François (voir ci-après), issu de son mariage avec Suzanne Floris. Il s'était remarié en 1578. Sa veuve devint l'épouse du peintre Hans Jordaens (voir ce nom), qu'elle suivit à Delft, où il mourut en 1604. Un portrait gravé de François

Pourbus figure dans le *Theatrum honoris* de H. Hondius. Un portrait, exposé comme le sien, aux Offices de Florence, ne peut être tenu pour authentique. Il est daté de 1591 et, de plus, représente un homme âgé de quarante-neuf ans.

Henri Hymans.

C. van Mander, *Schilderboeck*, trad. Hymans (Paris, 1884), t. II, p. 20 et suiv. — Kervyn de Volkaersbeke, les *Pourbus* (Gand, 1870). — F.-J. Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool* (Anvers, 1883). — Charles Blanc, *Histoire des Peintres de toutes les écoles* (article de Mr Paul Mantz). — *Journal van Constantijn Huijgens de zoon*, 1688-1690, t. II (Utrecht, 1871), p. 626. — Henri Hymans, *les Pourbus* (*L'Art*, Paris, 1883).

POURBUS (*François*), dit le Jeune, « Porbus », en France; « Purbis », en Italie; « Borbus » et même « Morbus », dans les sources allemandes contemporaines, peintre, fils de François, qui précède, et de Suzanne Floris, né à Anvers en 1569, mort à Paris en 1622. A l'âge de douze ans, il perdit son père et, selon toute probabilité, eut alors pour maître son aïeul paternel, Pierre Pourbus, excellent portraitiste, mort en 1584 (voir plus bas). Admis à la gilde de Saint-Luc à Anvers, en qualité de franc-maître, sans indication d'apprentissage (1591), il faisait, l'année suivante, recevoir un élève dont, malheureusement, le prénom seul, Fernand, se trouve mentionné au registre matricule. Il se révéla de bonne heure comme un portraitiste de rare supériorité et, en quelque sorte à l'origine même du gouvernement des archiducs, se vit appelé aux fonctions de peintre de la cour. Toutefois, il semble avoir quitté Anvers dès l'année 1594. A cette date, en effet, on procédait à la vente des biens qu'il possédait en indivis avec ses frère et sœur dans la dite ville. L'on doit sans doute chercher le souvenir de son passage à la cour de Bruxelles dans un très beau et très caractéristique portrait de l'Infante, appartenant aux collections royales d'Angleterre à Hampton Court, et spécialement, dans un tableau du musée de la Haye, *Une fête donnée au palais de Bruxelles*. Cette œuvre exquise, signée par J. Franck le jeune, et dont les têtes seules ont pu être peintes par F. Pourbus, est, sur la foi du catalogue de G. Hoet (vente Albemarle) envisagée comme datant de 1611, ce qui paraît douteux, Pourbus, à cette époque, n'étant pas en Belgique. Le tableau représente un nombre de personnages de la cour, seigneurs et dames splendidement parés, environnant les archiducs. A l'avant-plan, Philippe-Guillaume d'Orange danse un menuet avec Eléonore de Bourbon, sa femme. Il semble que la tête du prince ne soit point du pinceau de Pourbus; elle fut, probablement, substituée à celle de quelque autre personnage. Nous nous demandons s'il ne s'était pas agi, d'abord, du duc de Mantoue, l'hôte de la cour en 1599. En effet, Vincent de Gonzague apprit alors à connaître le jeune Pourbus et fit des instances, couronnées de succès, pour l'emmener en Italie. La cour de Mantoue était l'une des plus fastueuses de l'Europe, le duc un amateur passionné. Rubens, conjointement avec Pourbus, fut plusieurs années à son service et Pourbus, investi des fonctions de peintre de Son Altesse, n'allait point manquer d'occasions de contribuer largement au relief de la maison de Gonzague. Apparentée aux principales maisons souveraines de l'Europe, soucieuse de rehausser encore son prestige par des alliances nouvelles, elle avait aussi le plus large emploi du talent d'un bon portraitiste. De la fin de 1600, la date de son arrivée à Mantoue, jusqu'en 1609, où cessa son service auprès des Gonzague, Pourbus fut, peut-on dire, employé d'une manière incessante pour ses maîtres, soit dans leurs Etats, soit au dehors. Nous avons retrouvé au musée de Dresde un portrait de Vincent de Gonzague peint par Pourbus. Dès l'année 1603, sa réputation était à ce point établie, que Philippe Lang, chambellan de l'empereur, pouvait écrire à Vincent de Gonzague d'envoyer en toute diligence à Inspruck son « peintre flamand » pour y faire le portrait de la princesse. Hans van Achen était bien chargé de ce travail, mais il était utile de le prévenir, car on ne

pouvait s'attendre à rien de bon de sa part, etc. » Purbis » fit donc le voyage et se tira d'affaire à la satisfaction générale, celle de Van Achen, naturellement, exceptée, car il fit un procès à Lang. L'empereur, à son tour, voulut le portrait de la fille de Vincent qu'il recherchait en mariage; puis ce fut le duc de Mantoue qui envoya son peintre à la cour de Savoie, en vue d'y pourtraire les Infantes dont l'une, la princesse Eléonore, était destinée pour femme à son fils. » Vous qui avez l'habitude de » surpasser les autres, » écrivait le prince à Pourbus, » faites en sorte, cette » fois, de vous surpasser vous-même ». Littéralement assailli de commandes, le peintre prolongea son séjour à Turin durant plusieurs mois. Rentré à Mantoue au mois d'avril 1606, porteur d'une splendide chaîne d'or, présent des Infantes dont il avait fait un portrait si beau, » que plus beau ne peut se » voir », il ne tardait pas à suivre en France la duchesse, sœur de Marie de Médicis, se rendant au baptême du dauphin. Pourbus, à cette époque, devait être revêtu déjà de la dignité de chambellan, car Frédéric Zucchero, en lui dédiant, en 1608, son ouvrage sur les noces du prince de Gonzague avec l'infante Marguerite de Savoie, le dénomme » il signor Francesco Purbis, pittore e » cameriere della chiave d'oro del Duca » di Mantova ». En outre, le duc le chargeait d'une mission en Flandre, nous ignorons laquelle, mission dont il ne put s'acquitter, absorbé qu'il était par ses travaux à la cour de France. Présenté au roi et à la reine, il fit d'Henri IV, de Marie de Médicis et du jeune dauphin des effigies nombreuses. Ce fut à qui en obtiendrait des répétitions. Au prince de Gonzague le peintre est contraint de faire la remarque qu'il ne possède que deux mains, à quoi l'on répond qu'il peut recourir à celles d'auxiliaires. Il ne se fit pas faute d'user de la permission. A peine revenu à Mantoue, en septembre, il repart, cette fois pour Rome et pour Naples, chargé d'accomplir dans cette dernière ville un double travail : choisir des tableaux pour la galerie ducale et peindre les plus jolies Napolitaines, n'importe leur rang. Vincent de Gonzague, en effet, tandis que son père, avait décoré une salle de son palais des plus beaux chevaux de ses écuries, avait créé un cabinet des beautés les plus en renom et s'appliquait à l'accroître. Rubens avait fait preuve d'un médiocre désir de l'y aider; la tâche échut à Pourbus. Il y mit meilleure grâce, mais n'en rapporta toutefois, en novembre 1607, que deux portraits. Les belles femmes étaient rares, disait-il, à Naples; et puis, un Flamand, innommé, avait déjà peint les effigies que désirait posséder le duc. Vincent s'en accommoda. Ce fut durant ce séjour à Naples que Pourbus découvrit et signala à son maître la belle page de Michel-Ange de Caravage, la *Vierge du Rosaire*, aujourd'hui au musée de Vienne, et que Rubens, conjointement avec quelques amateurs d'Anvers, acheta peu d'années après, pour en décorer l'église des Dominicains, où elle est remplacée par une copie. En 1608, Pourbus accompagna son maître à Turin. Le suivit-il dans les Pays-Bas? On l'ignore. La même année, il travaillait à Inspruck. Instamment sollicité par la cour de France, il retourna à Paris en 1609. Sa vogue, dans la capitale, ne fit que grandir. Dans une lettre à Vincent de Gonzague, datée de Paris le 20 janvier, on relève ce passage : » les particuliers me récompensent lar- » gement, car pour un portrait sans » mains je reçois vingt pistoles et pour » les très petits j'en reçois dix. Ce n'est » pas que j'aie fait le prix moi-même; il » vient de la différence que l'on fait de » ma manière avec celle de tous les » peintres de France. Votre Altesse » peut donc envisager d'ici ma petite » fortune ». Vincent laissait à son peintre toute latitude. Il ne le pressait point de revenir, s'il jugeait conforme à ses intérêts de rester; lui promettait toutefois le meilleur accueil le jour où il reprendrait ses fonctions à Mantoue. La duchesse Eléonore mourut en 1611; son époux ne lui survécut que d'un an.

Pourbus resta donc à Paris où, dès l'année 1611, le titre de peintre de la reine lui avait été conféré. Avec Bunel et Dubreuil, il travailla aux décorations de la petite galerie du Louvre, détruite par le feu, en 1611. C'est de cette galerie que provient l'admirable portrait en pied de Marie de Médicis, aujourd'hui au musée du Louvre. Il avait peint le roi, la veille en quelque sorte de son assassinat (Louvre; Hampton Court), et le peignit sur son lit de mort (Berlin, Mayence). Peintre en titre de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, il les peignit l'un et l'autre dans leur jeunesse. Un délicieux portrait en pied de la reine, vêtue de deuil, pour son père, le roi Philippe III, est au musée de Madrid. C'est une production de la fin de la carrière du peintre. Son portrait, daté de 1616, appartient à la pinacothèque de Munich. Deux vastes toiles, dont il avait décoré l'Hôtel de ville de Paris, ont dès longtemps cessé d'exister. « Au-dessus des deux portes de la « grande salle, qui sont à droite en en- « trant, » écrit Dargenville, « on a « placé deux excellents tableaux de « Porbus le fils, qui représentent les « prévôts et échevins au pied du trône « de Louis XIII, avant et depuis sa « majorité. Marie de Médicis paraît « dans un de ces tableaux, auprès de « son fils. Les têtes sont aussi belles « que de Van Dyck ». Descamps, de son côté, vante la couleur vraie et la belle simplicité des draperies, lesquelles, ajoute-t-il « font oublier un reste du « goût de son père ». En fait, les pages religieuses de Pourbus le cèdent grandement à ses portraits. On en acquiert la preuve au Louvre par les grandes toiles provenant des églises de Paris. La *Cène*, datée de 1613, fut peinte pour le maître-autel de Saint-Leu et Saint-Gilles; le *Saint François recevant les stigmates*, pour les Jacobins de la rue Saint-Honoré. *L'Annonciation*, mentionnée par Félibien comme ayant décoré la même église, est au musée de Nancy. Nous y avons relevé la signature : F. PORBVS FECIT ET EX PARTE DEDIT AN. SAL. M.VI^{c} XIX. C'est un morceau de remarquable froideur. Il est permis de se demander si le peintre visita son pays durant les années de son séjour en France. La chose n'est point improbable, attendu que, au musée de Valenciennes, se rencontrent, de son pinceau, deux portraits admirables, datés de 1615, et pour lesquels posèrent *Philippe-Emmanuel de Croy et sa sœur Marie* et la *Princesse Dorothée, leur mère*. Les personnages y sont représentés en pied. Dans la même galerie se trouve un petit portrait, en pied également, de *Marie de Médicis en costume de veuve*. Il est bon d'observer que M^{r} Louis Gonse (*Chefs-d'œuvre des musées de France*, 1900) n'admet pas l'attribution à Pourbus des portraits des Croy et envisage comme une copie de Van Dyck, d'après notre peintre, l'image de Marie de Médicis. Pourbus fut inhumé aux Petits-Augustins, le 19 février 1622. L'agent de Ferdinand de Gonzague à Paris, faisant part à son maître du décès de l'artiste, s'exprime en ces termes : « Au regret universel est mort « le seigneur François Pourbus, ce très « excellent peintre flamand, ancien « serviteur de V. A. et de sa maison « sérénissimes. Il avait formé le projet, « pour le printemps prochain, une fois « rétabli, de retourner à Mantoue et « d'y demeurer jusques à la fin de ses « jours ». Resté célibataire, il eut à Paris une liaison avec Elisabeth, fille de Jérôme Franck, le peintre du roi. Il en naquit une fille baptisée à Saint-Germain-l'Auxerrois le 20 janvier 1614.

Si le troisième Pourbus ne surpassa point ses aînés, il eut sur eux l'avantage de briller sur de plus vastes scènes. « C'était, » dit M^{r} Armand Baschet, dans le précieux travail consacré à la partie de sa carrière écoulée en Italie, « c'était l'usage que lorsque « les ambassadeurs des puissances étran- « gères avaient obtenu leur dernière « audience, le maître des cérémonies « leur allât offrir, au nom de Leurs « Majestés, portraits d'icelles et des « enfants de France, peints par quel- « que bon maître de l'époque : Fran- « çois Pourbus, en qualité de peintre

« d'office, eut à faire beaucoup de ces « portraits ». Portraitiste officiel, dans le sens le plus absolu du mot, il a, peut-on dire, enrichi l'histoire de forts précieux éléments d'information. Si, comme pour Van Dyck, nous avions la joie de connaître les personnages dont il a légué les traits à la postérité, la somme de ses effigies serait une source d'informations d'inappréciable valeur. Mais même privées de cet élément d'intérêt, ses œuvres le rangent parmi les représentants les plus distingués du genre où il s'illustra, jusqu'à l'apparition de Van Dyck. « J'ai, » dit Mariette, « une tête d'Henry IV, faite par lui, « qui peut aller de pair avec tout ce « que Rubens et Van Dyck ont fait de « plus beau ». Le neveu du premier de ces maîtres, écrivant à Roger de Piles, lui dit que les productions de la jeunesse de son illustre parent offrent de l'analogie avec les peintures de Pourbus. Rien n'est plus vrai. La présence simultanée des deux peintres à la cour de Mantoue ne fut certainement pas sans influence sur les travaux du futur chef de l'école flamande, plus jeune que son confrère de plusieurs années. Pourbus eut pour élève, à Paris, durant deux années, Juste Sustermans qui, à son tour, illustra le nom flamand en Italie. François Pourbus, le jeune, est représenté dans la plupart des grandes galeries de l'Europe, celles de la Belgique exceptées. La chose n'est point surprenante, le peintre ayant peu séjourné dans nos provinces. Aux toiles du Louvre, déjà rappelées, s'ajoute un magnifique portrait de Guillaume du Vair, garde des sceaux de Louis XIII. Au musée des Offices, à Florence, figure un remarquable portrait du fameux sculpteur « Francavilla » (Francheville), de Cambrai, fixé également en Italie. Dans la galerie Pitti, un portrait d'Eléonore de Mantoue, femme de Ferdinand II d'Allemagne. Là et ailleurs des portraits de Marie de Médicis. Les musées de Berlin, de Darmstadt, de Nantes, de Genève, de Madrid, de Saint-Pétersbourg procurent à l'étude un riche ensemble de productions dont les vicissitudes du goût n'ont pu amoindrir ni l'attrait ni la valeur.

Henri Hymans.

Kervyn de Volkaersbeke, *les Pourbus (Messager des sciences historiques*, 1870). — H. Hymans, *les Pourbus* (*L'Art*, t. XXXIV, Paris, 1883, p. 101-103). — Armand Baschet : *François Pourbus, peintre de portraits à la cour de Mantoue* (*Gazette des beaux-arts*. Paris, 1868). — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1883). — A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Paris, 1867).

POURBUS (*Jacques*), peintre, renseigné comme habitant Paris en 1571. Son degré de parenté avec les Pourbus de Bruges et d'Anvers est inconnu. Il avait épousé Nicole Buffet et présenta au baptême, en 1578, une fille, dont fut marraine la femme de Jean Rabel, un artiste notable du temps. En 1580, lui naquit un fils, Jacques, comme son père, dont fut parrain le célèbre peintre François Quesnel. Jacques Pourbus, mentionné comme « Porbus » dans les actes authentiques, doit être un artiste de quelque valeur, à en juger par le fait qu'il tint sur les fonts baptismaux, en 1571, une fille de Jean Du Monstier, un des portraitistes les plus réputés de l'école française. Les œuvres de Jacques Pourbus restent à déterminer.

Henri Hymans.

A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Paris, 1867), p. 990-991.

* **POURBUS** (*Pierre*), peintre et ingénieur, né à Gouda vers 1510, mort à Bruges, le 30 janvier 1584. Son nom patronymique semble avoir été Poerbus, poire à poudre. On le trouve orthographié de la sorte au bas d'une peinture appartenant à la confrérie du Saint-Sang, à Bruges. Les motifs qui amenèrent le peintre à se fixer dans cette ville sont, jusqu'à ce jour, inexpliqués. Fils d'un peintre, également Pierre, dont aucune œuvre n'est actuellement connue, il laissait dans sa ville natale des productions d'incontestable mérite. Van Mander signale comme sa meilleure création un ensemble de la *Légende de Saint-Hubert*, peint à Gouda pour la grande église. C'est à tort que certains auteurs font de Pourbus l'élève de Lancelot Blondeel. Pourbus fut le gendre,

non l'élève de cet excellent maître. Dès l'année 1540, nous le trouvons à Bruges parmi les membres du Serment des arbalétriers de Saint-Georges. Bourgeois, franc-maître de la gilde des peintres et des selliers (26 août 1843), il fut, à diverses reprises, juré et doyen de ce corps. Pourbus, dans l'histoire des arts, est exclusivement envisagé comme le représentant de l'école de Bruges. Il en accuse les influences et en reflète les glorieuses traditions. Van Mander nous parle de son admiration profonde pour la *Châsse de Sainte-Ursule*, de Memling. Aux jours de grande fête, quand cette création fameuse se découvrait aux regards des fidèles, on le voyait accourir et consacrer un temps fort long à l'étude de ce chef-d'œuvre. Le même auteur nous parle de l'arrangement particulièrement heureux de son atelier. Pourbus habitait la rue Jean Mirael, contiguë à la rue Saint-Georges. D'un passage de Van Mander semble ressortir qu'il fit quelque séjour à Anvers où, notamment, il aurait peint le duc d'Alençon, portrait aujourd'hui perdu, sinon détruit. On peut envisager comme très vraisemblable cette assertion. En effet, François Pourbus, fils de Pierre (v. ci-avant), mourut à Anvers au cours de l'année 1581, laissant à son père la tutelle de ses enfants mineurs. Parmi les toiles inachevées au moment de son décès, nous relevons un portrait, tracé au fusain, du duc d'Alençon. La mission de peindre le fils de France échut tout naturellement ainsi à Pierre Pourbus, non moins excellent peintre de portraits que son fils. A Bruges, Pourbus fut recherché pour ses pages religieuses et pour ses effigies. Dans quantité de ses tableaux, les deux genres se combinent. On peut, sans exagération, qualifier de chefs-d'œuvre les portraits des donateurs associés à ses sujets religieux. La plupart des églises brugeoises conservent de ces peintures. La cathédrale de Saint-Sauveur possède sa plus vaste création, un triptyque de la *Cène*, daté de 1559. Sur les volets intérieurs sont représentés *Abraham et Melchisédech* et le *Prophète Elie sous le genevrier*. A l'extérieur, sur les volets joints, est figurée la *Messe de Saint-Grégoire*, où l'artiste a introduit un nombre considérable de portraits de qualité exceptionnelle, et sa propre image. A Notre-Dame, se voit un autre triptyque : *l'Adoration des bergers*, où sont les portraits de Josse de Damhoudere, le célèbre jurisconsulte ; de sa femme, Louise de Chantraine et de leurs enfants, protégés par leurs saints patrons. Cette peinture est datée de 1574. A la même église appartient un portrait d'Anselme de Boodt et ses sept fils ; de sa femme et ses trois filles. A l'église Saint-Jacques, nous trouvons *Notre-Dame des Sept Douleurs*, avec les images des donateurs Josse Belle et Catherine Ylaert, sa femme, peinture datée de 1556. A Saint-Basile, chapelle inférieure du Saint-Sang, se conserve ce que l'on peut envisager comme le chef-d'œuvre de P. Pourbus, l'ensemble des portraits, au nombre de trente et un, des membres de la confrérie du Saint-Sang. Ces deux panneaux, signés « Poerbus », nous l'avons dit, sont datés de 1556 et de 1557. L'école flamande n'a rien produit de supérieur à ces têtes expressives et vivantes, où se reflète, avec une singulière énergie, ce que l'on pourrait appeler l'âme de la Flandre. Au musée de Bruges, sous la date de 1551, se rencontrent un *Jugement dernier* et les portraits de Jean Ferragant et de Gabrielle de Buck, sa femme, effigies de grandeur naturelle, plus un retable du *Portement de la croix*, daté de 1570, et provenant de l'église de Damme. Le Louvre possède de Pourbus une *Résurrection* datée de 1566. La galerie Wallace, à Londres, une grande page allégorique. Parmi divers portraits émanant du pinceau de notre artiste, la galerie impériale de Vienne exhibe celui de P. Guzman, premier comte d'Olivarez, chevalier de Saint-Jacques, général de Charles-Quint et majordome de Philippe II, tête grave et noble. Au musée de Bruxelles, enfin, nous rencontrons la très remarquable effigie d'un échevin de Bruges, Jean Vander Gheenste, peinte au mois de mai 1585. C'est donc

une des dernières productions du maître.

La ville de Bruges, en 1562, fit appel au talent de Pourbus pour la confection d'une carte d'ensemble du territoire du Franc. Elle ne mesure par moins de 6 mètres 34 centimètres, sur 3 mètres 72 centimètres. Pourbus toucha, de ce travail, la somme, considérable alors, de 3,352 livres 14 escalins. Il s'était, du reste, donné beaucoup de peine, avait esquissé tout l'ensemble de la ville et des environs, du haut de la tour des Halles; s'était ensuite transporté dans les localités diverses relevant de la juridiction du Franc. La carte, peinte à la détrempe, fut rapidement détériorée. Dès l'année 1596-1597, Pierre Claeyssens fut chargé de la reproduire. L'original et la copie se conservent à l'Hôtel de ville de Bruges.

Pourbus, en 1578, reçut pour mission de dresser les plans de fortification de la ville. Il se montra pleinement à la hauteur de sa tâche et accompagna son projet d'un mémoire développé sur les ressources naturelles que présentait la contrée pour sa mise en état de défense. Le plan ne fut pas exécuté et la ville tomba aux mains de Ryhove.

L'histoire des arts décerne à Pourbus le titre de « dernier des Brugeois ». Continuant, en effet, la glorieuse tradition des peintres qui illustrèrent le XVe siècle, il maintint le prestige de Bruges alors que sa splendeur commerciale avait cessé d'être. S'il fut donné à son fils († 1581) et à son petit-fils († 1622), surtout, de briller sur de plus vastes scènes, nul connaisseur n'hésite à saluer en lui l'artisan de leur renommée et certainement l'un des plus grands portraitistes qu'ait produits la Flandre. Anne Blondeel survécut à son mari jusqu'en 1588. Elle touchait une pension de la ville de Bruges.

Henri Hymans.

Kervyn de Volkaersbeke, les *Pourbus* (*Messager des sciences historiques*, 1870). — C. Van Mander, *Schilderboeck*, traduction avec commentaires par Henri Hymans (Paris, 1883), t. II, p. 20 et suiv. — W. H. J. Weale, *Bruges et ses environs*, 3e édit. (1887). — P.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1883), p. 278 et suiv. — H. Hymans, les *Pourbus* (*L'Art*, Paris, 1883, p. 101-103).

POURCK (*Jean* DE), ou DE POIRCK, théologien protestant du XVIe siècle, né à Audenarde et mort dans l'exil vers 1590. Il avait été grainetier ou apothicaire dans sa ville natale. En 1566, il prêcha le premier la Réforme à Peteghem. Le succès qu'il obtint à cette occasion le décida à abandonner son commerce et à aller s'établir comme pasteur réformé dans la petite ville de Deinze. Quand se déchaîna la réaction espagnole de 1567, il quitta le pays et alla s'établir à Wesel sur le Rhin, où Flamands et Wallons se trouvaient déjà en grand nombre. Comme il était bien vu de ses compatriotes, ceux-ci le nommèrent, en 1572, leur député auprès des églises de Belgique. Nous le retrouvons, en 1579, à Audenarde où il remplit les fonctions pastorales dans l'église flamande. C'est en cette dernière qualité qu'il signa la requête adressée aux États de Hollande et de Zélande au nom des églises réformées de la Flandre.

Ch. Rahlenbeck.

G. Sardemann, *Geschichte der ersten Weseler classe*, p. 65. — H.-G. Janssen, *De kerkhervorming in Vlaanderen* (Arnhem, 1868), t. I, p. 391.

POURS (*Jérémie* DE), auteur et prédicateur protestant, né à Nieuport en Flandre vers 1580, entra en 1600 à la célèbre Académie de Genève et en sortit quatre ans plus tard candidat en théologie calviniste. Il répondit favorablement à l'appel de l'église wallonne de Middelbourg en Zélande, et y fut solennellement installé comme pasteur le 27 juin 1606. Il succédait en cette charge à Daniel de Nielles que le synode wallon avait déposé en cette même année. On lui donna bientôt après un suffragant, l'importance de son église allant toujours en augmentant; c'est ainsi que, bravant l'inclémence du climat, il lui fut possible de remplir toutes ses obligations pastorales pendant quarante et un ans. Il était si généralement estimé que ce fut lui qu'on désigna pour faire, le 13 novembre 1618, le discours français d'ouverture du fameux synode de Dordrecht. La dernière joie de sa vie fut de pouvoir rétablir le culte wallon

à L'Ecluse, sur terre flamande, en mai 1647, quelques semaines avant sa mort. On a de lui les deux ouvrages suivants : 1. *Démonstration que la guerre a été commencée, continuée et maintenue par les Provinces-Unies pour la manutention de la religion et des privilèges.* Middelbourg, 1631; in-4o. — 2. *La divine mélodie du S. Psalmite, dédiée à tous les fidèles en Jésus-Christ qui, en la communion de la sainte Cène, sont membres de son église wallonne à Middelbourg.* 1644; in-4°.

Ch. Rahlenbeek.

Le livre du Recteur ou catalogue des étudiants de l'Académie de Genève de 1559 à 1859 (Genève, 1860), p. 64. — *Livre synodal contenant les articles résolus dans les synodes des églises wallonnes des Pays-Bas*, t. I (La Haye, 1896). — *Bulletin de la Commission pour l'histoire des églises wallonnes*, t. III (La Haye, 1888), p. 102. — Ab Utrecht Drosselhuys, *De waalsche gemeenten in Zeeland voor en na de herroepping van het edict van Nantes* (Bergen op Zoom, 1848), p. 5, 16, 17.

POUTRAIN (*Joseph-Alexis*), historien, né à Templeuve, baptisé à Bailleul le 31 août 1684, décédé vers 1761. Dès l'âge de sept ans, il fut mis en pension à Tournai, d'abord chez le curé de Saint-Quentin, puis chez les Jésuites; il fit ensuite sa philosophie à Douai. De retour à Tournai, il entra chez Pierre Delrue, procureur du chapitre, et plus tard chez un procureur de Lille, pour y apprendre le droit. Il y compulsa de nombreux dossiers et prépara un recueil d'arrêts, mais il ne put le mener à bonne fin, par suite d'une maladie due à un excès de travail. Il se retira à la campagne, chez sa mère, et y passa neuf ans, sans cesse plongé dans la lecture. Il tint ensuite le greffe de Tourcoing, séjourna de nouveau à Lille, et suivit les audiences de la juridiction consulaire. Il écrivit alors un *Traité des juridictions consulaires* (à Lille, chez G. Pourchez, 1737). Retiré à la campagne, à Lomme, Poutrain y conçut le plan d'histoires de Tournai, Lille et Valenciennes, et, s'étant décidé pour celle de Tournai, il vint se fixer en cette ville vers 1740, époque où il commença à écrire. Malgré mille rebuffades lorsqu'il sollicita de pouvoir consulter les documents des archives, les manuscrits et les bibliothèques, il termina son manuscrit en 1745 et l'offrit au roi Louis XV quand il s'empara de Tournai. Poutrain fut autorisé à faire imprimer son *Histoire de Tournai*, à Paris, aux frais du roi, mais le mauvais état des finances ne permit pas de tirer parti de cette autorisation. Il revint à Tournai et décida Joveneau, imprimeur-éditeur en cette ville, à entreprendre la publication de son œuvre. Dans l'entretemps, aidé des conseils du chanoine Wauquier, qui s'était montré plein de bonté pour lui, il la revit, la compléta et la corrigea, au moyen des documents dont Wauquier lui obtint la communication. Poutrain eut des démêlés de tout genre, même judiciaires, avec son éditeur Joveneau, et c'est en 1749 seulement que son Histoire sortit des presses. Mais dans l'intervalle Tournai avait passé de la domination française sous celle de l'Autriche. Ce nouveau gouvernement et plusieurs corps constitués firent des objections à la vente du livre qu'ils considérèrent comme trop favorable à la France. Enfin, par décret du 2 mars 1751, le prince Charles de Lorraine autorisa la vente de l'*Histoire de la ville et cité de Tournai, capitale des Nerviens et premier siège de la monarchie française*. A la Haye, chez Moetjens, libraire, 1750 (bien qu'imprimé à Tournai, chez Joveneau), deux tomes, in-4°. Malgré la critique amère qui en a été faite par Hoverlant, l'*Histoire de Tournai*, de Poutrain, sans avoir toutes les qualités requises par la critique moderne, est une œuvre intéressante et d'une véritable valeur, si l'on tient compte de l'époque où elle a été écrite. Poutrain eut autant de déboires avec son éditeur pour le réglement de ses intérêts pécuniaires que pour la publication de son livre, et il eut une vieillesse pauvre et besogneuse. On ne connaît ni le lieu ni la date de sa mort, postérieure à 1761.

E.-J. Soil.

Bull. soc. hist. et litt. de Tournai, t. XXI, p. 48.

POYART (*Antoine-Fidèle*), poète, né à Arras en 1726, décédé à Bruxelles, le

1er juin 1810. Il fut d'abord professeur de poésie et de rhétorique, vraisemblablement à Mons, ensuite professeur d'éloquence au Collège royal, à Anvers. Il est l'auteur des ouvrages suivants : 1. *Recueil des pièces qui ont paru concernant la mort de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine apostolique de Hongrie et de Bohéme, etc.*, Mons, H. Hoyois, 1781, 14 pièces, parmi lesquelles une Ode de Poyart. — 2. *Ode sur la mort de Marie-Thérèse, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohéme, archiduchesse d'Autriche, etc.* Mons, C.-J. Beugnies, 1781; in-8°, 16 p. — 3. *Vers présentés à l'Empereur*, Mons, C.-J. Beugnies; in-8°, 7 p. — 4. *Wallonismes, Flandricismes et expressions impropres dans le langage français. Ouvrage dans lequel on indique les fautes que commettent fréquemment les Belges en parlant la langue française ou en l'écrivant, avec désignation du mot ou de l'expression propre, ainsi que celles des règles qui font éviter les fautes contre la syntaxe, par un ancien professeur.* Bruxelles, 1806; J. Tarte, in-12, de XII-272 pages. Poyart composa cet ouvrage avec la collaboration de l'imprimeur Tarte, avocat, qui en rédigea la préface, dans laquelle il s'exprime comme suit : « On me demandera sans doute pourquoi, Belge et élevé en Belgique, je relève les fautes dont je ne suis pas exempt moi-même : je réponds que ce n'est point ici un ouvrage d'amour-propre; que malgré que j'aie observé beaucoup de fautes d'après ma propre expérience et d'après les autres, je ne me suis pas senti capable de rassembler dans un corps d'ouvrages et surtout d'indiquer, pour chaque flandricisme et wallonisme, l'expression correcte qui devrait le remplacer. Les occupations ne me permettaient point d'ailleurs de me livrer à ce travail; j'ai donc prié un homme de lettres connu, né dans l'ancienne France et qui vit parmi nous depuis longtemps, de s'en charger, et je ne pense pas avoir démérité de mes concitoyens, puisque la meilleure manière de les aimer est de leur être utile ».

F.-D. Doyen.

Etat civil de Bruxelles. — Rousselle, *Bibliographie montoise*, nos 867 et 932. — Doyen, *Bibliographie namuroise*, n° 1381.

* **PRADT** (*Dominique* DUFOUR DE), prélat et diplomate français, archevêque de Malines de 1808 à 1816, né à Allanches, en Auvergne, le 23 avril 1759, mort à Paris, le 18 mars 1837. Issu d'une famille sans grande fortune, mais apparenté par sa mère avec les de la Rochefoucauld, dont trois membres à la fois étaient à cette époque pourvus d'un siège épiscopal, il se destina à l'Église. Après d'excellentes études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, il devint vicaire général du cardinal-archevêque de Rouen, Dominique de la Rochefoucauld, son cousin, qui le dota d'un des riches bénéfices de sa cathédrale.

En 1789, à l'âge de trente ans, il fut nommé député du clergé de Normandie aux États généraux. Adversaire de la Révolution, il vota sans cesse avec la droite sans jamais oser aborder la tribune. Privé de ses fonctions de vicaire général par suite de la constitution civile du clergé, à laquelle ni lui ni son protecteur, le cardinal de Rouen, n'adhérèrent, il suivit ce dernier à l'étranger et émigra avec lui dans les Pays-Bas autrichiens.

A la première invasion des armées françaises en Belgique, au lendemain de la bataille de Jemappes, en novembre 1792, il se réfugia en Westphalie, mais pour revenir à Bruxelles l'année suivante après la revanche des Autrichiens à Neerwinden. En 1794, après la bataille de Fleurus et l'occupation définitive de notre pays par les troupes républicaines, il alla chercher un asile à Hambourg d'abord, puis à Munster. C'est dans cette dernière ville qu'il perdit son compagnon d'exil, le cardinal de la Rochefoucauld, qui y mourut en 1800.

A cette époque, l'abbé de Pradt avait commencé sa carrière de publiciste en donnant, sous le voile de l'anonyme, en 1798, le plus célèbre de ses écrits,

que d'autres attribuent à Joseph de Maistre : *Antidote au Congrès de Rastadt ou plan d'un nouvel équilibre en Europe*. Cet ouvrage, publié à Hambourg et qui eut plusieurs éditions en Allemagne, fut suivi d'un autre paru en 1800, à Hambourg également, et intitulé : *La Prusse et sa neutralité*, qu'il ne signa pas non plus de son nom. Dans ces deux œuvres, dirigées contre la Révolution, il montrait la France vouée à une perte certaine sous les coups d'une nouvelle coalition.

Il n'en demanda pas moins, peu après, sa radiation de la liste des émigrés et revint à Paris, au lendemain du rétablissement du culte catholique par le Concordat, en 1801. Il se découvrit à point nommé un lien de parenté avec le général Duroc, qui le présenta au premier Consul. Celui-ci l'attacha à sa personne et en fit son aumônier. Après le couronnement, où l'abbé de Pradt avait rempli les fonctions de maître des cérémonies, Napoléon le nomma baron et évêque de Poitiers : le nouveau prélat reçut la consécration épiscopale des mains mêmes de Pie VII, dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, le 2 février 1805.

L'empereur l'emmena avec lui à Milan, où l'évêque de Poitiers officia, le 26 mai, à la messe de couronnement de Napoléon comme roi d'Italie. En 1808, nous le retrouvons avec l'empereur à Bayonne où il fut un des négociateurs qui concoururent à la chute des Bourbons d'Espagne. C'est dans cette ville et en récompense de ce service que fut signé, le 12 mai 1808, le décret qui le nommait archevêque de Malines, en remplacement de M. de Roquelaure, démissionnaire.

A cette date, les relations étaient déjà très tendues entre le gouvernement impérial et le Saint-Siège : depuis le 2 février, le général Miollis occupait Rome militairement. Pie VII tarda d'abord plus d'un an à ratifier la translation de M. de Pradt ; il l'approuva enfin au consistoire tenu au Quirinal, le 27 mars 1809. Mais, usant d'un procédé qu'il avait d'abord employé pour les sièges épiscopaux d'Italie, nous dit M. de Lanzac de Laborie, il fit expédier au nouvel archevêque des bulles de nomination *motu proprio*. On sait le sens de ces mots : au lieu de paraître souscrire à la désignation faite par le pouvoir civil, le pape pourvoyait de sa propre et seule autorité à la vacance du siège de Malines ; il y nommait M. de Pradt. C'était un artifice de forme pour marquer son mécontentement sans pourtant interrompre le cours de la vie religieuse ni laisser les diocèses vacants.

L'empereur n'accepta point ce moyen terme. Il se plaignit bien haut qu'en s'abstenant de mentionner son nom dans les bulles on voulût « affaiblir » l'amour et l'obéissance de ses peuples », et prescrivit de retenir la pièce aux Tuileries, au lieu de la remettre au prélat institué. Celui-ci n'en reçut pas moins l'ordre de prendre possession de son siège, et il partit pour Malines où il arriva le 15 mai 1809.

L'impossibilité matérielle où il était de présenter ses bulles, conformément aux canons, suscita des difficultés qui durèrent jusqu'en 1814 et dont les péripéties ont été par la suite mises en lumière par le chanoine Claessens d'après les actes du chapitre métropolitain, conservés dans les archives archiépiscopales et rédigés en latin par un autre chanoine qui fut mêlé à ces incidents, Pierre-Joseph van Helmont. Ce n'était d'ailleurs que la réédition d'une même situation créée à Liége par la nomination, dans des conditions identiques, le 9 février 1809, de l'abbé Lejéas, au siège épiscopal vacant par suite de la mort du précédent titulaire, M. Zaepfell.

Dès le lendemain de son arrivée à Malines, M. de Pradt donna audience au clergé et aux autorités, et annonça son intention de prendre possession canonique de son siège le 28 mai suivant, dimanche de la Trinité. Mais après des pourparlers avec le chapitre métropolitain, qui se basait sur la tradition et sur une décrétale de Boniface VIII pour soutenir que ses membres ne pouvaient se prêter à l'installation sans la présen-

tation des bulles, le prélat consentit à ajourner son intronisation officielle. En même temps, il se déclara prêt, en attendant la réception des pièces, à remplir les fonctions épiscopales si les deux vicaires généraux lui en faisaient la demande, « voulant par là », disait-il, « montrer sa déférence pour MM. les « chanoines et faire voir à tout le monde « combien il attachait de prix à l'accord « si nécessaire entre le clergé et le pre- « mier pasteur ».

Ce fut donc à la demande des vicaires généraux et du consentement du chapitre que l'archevêque « nommé » commença à remplir les devoirs de sa charge. Mais le prélat n'était pas homme à se contenter longtemps de faire des confirmations et des ordinations par mandat des vicaires généraux. Ses instructions lui prescrivaient d'ailleurs de s'ingérer dans l'administration diocésaine; la complaisance de Hulleu, l'un des deux vicaires, la faiblesse de Forgeur, son collègue, servirent ces projets : tous deux ne tardèrent pas à n'exercer leurs pouvoirs que pour la forme, signant les lettres de nomination que l'archevêque faisait déposer sur leur bureau, le laissant accueillir, comme métropolitain, un appel de l'évêque de Mayence, alors suffragant de Malines, pour une cause majeure de mariage, proclamant même sans détour dans leurs mandements qu'ils agissaient « par la volonté de « Monseigneur ».

Les événements prirent bientôt une tournure beaucoup plus grave. Le 10 juin 1809, la publication des décrets du 17 mai, qui supprimaient le pouvoir temporel du pape et déclaraient les États de l'Église réunis à l'Empire, avait divulgué au monde la consommation de la rupture entre les deux puissances signataires du Concordat. A cette publication, Pie VII répondit incontinent par une bulle d'excommunication qui, sans nommer Napoléon, frappait en termes généraux les auteurs de l'attentat. « Quelques exaltés », écrit M. de Lanzac de Laborie, « désireux de produire une impression plus « forte sur l'esprit des populations belges « et de les pousser à la révolte ouverte, « forgèrent une fausse bulle où Napoléon « était nominativement désigné. Le texte « authentique à lui seul avait de quoi « provoquer une profonde émotion, et « la police fit de vains efforts pour en « empêcher la divulgation. En Belgique, « comme ailleurs, la bulle fut répandue « par quelques jeunes gens ».

Ce fut surtout dans le département des Deux-Nèthes que les rapports des autorités signalèrent la plus vive effervescence, notamment dans un groupe de communes rurales situées sur les bords de la Grande-Nèthe, près de l'ancienne abbaye de Tongerloo. En conséquence, l'archevêque de Malines ou, pour reprendre l'expression ministérielle qui fut employée à cette occasion, « l'évêque « du département des Deux-Nèthes » fut invité à agir, mission dont il s'acquitta et dont il rendit compte en ces termes : « Les ecclésiastiques dont on se plaint « sont des religieux de l'ancienne abbaye « de Tongerloo, qu'on a eu l'imprudence « de placer dans d'anciennes cures de « leur abbaye. Ces religieux, ainsi que « ceux de l'abbaye de Saint-Bernard, « ont figuré même comme militaires « dans l'insurrection belgique contre « l'empereur Joseph. Je vais les trans- « porter à l'autre extrémité du diocèse. « J'userai de la même précaution à « l'égard de tous ceux qui donneraient « lieu de les suspecter. J'ai prié les « chefs de la gendarmerie de me faire « connaître tous les sujets de plainte. « Je les soutiendrai de tous mes moyens. « Nous ne perdrons aucune occasion de « faire sentir aux ecclésiastiques l'éten- « due de leurs devoirs envers le gouver- « nement, les bienfaits de la tranquillité, « et les malheurs de toute espèce de « troubles ».

Ce ne fut pas la seule marque de zèle et de dévouement qu'il donna au régime impérial. Lors de l'application des décrets du 25 février 1810 relatifs aux quatre propositions de 1682 et à la Déclaration de l'église gallicane, il prescrivit de son chef aux professeurs du grand séminaire, sans même passer par l'intermédiaire des vicaires géné-

raux, d'enseigner la Déclaration; et comme le gouvernement entendait être assuré que les maximes de l'église gallicane étaient effectivement enseignées dans les séminaires, M. de Pradt lui-même fit procéder à des investigations dans les cours et tint les cahiers à la disposition du procureur général.

Cette conduite était fort bien vue à Paris. Dès le 7 décembre 1809, le ministre des cultes, Bigot de Préameneu, adressant un rapport à l'empereur sur les difficultés doctrinales et traditionnelles qui s'opposaient à ce que les évêques nommés et non institués prissent en main l'administration de leurs diocèses, faisait exception pour M. de Pradt, préconisé en consistoire. « Il a « pensé », disait le ministre, « que dans « cette position et ayant le caractère « épiscopal, il pouvait se rendre dans « son diocèse : je l'y ai encouragé. Il y « a été, et quoique ce pays ne soit pas « facile à conduire, il y a eu des succès « et sa présence fait beaucoup de bien ».

Pourtant, si la manière dont M. de Pradt exerçait sa charge pastorale rentrait dans les vues du ministre des cultes, il s'en faut que l'abbé eût réussi à conquérir l'estime et la confiance de Napoléon. L'empereur le jugeait sévèrement, et même au temps où il le comblait des plus hautes faveurs, il en parlait avec une malveillance peut-être même exagérée. « Je ne sais », écrivait-il de Schoenbrunn à Fouché, le 5 septembre 1809, « si je vous ai dit de vous « méfier de cet homme comme du plus « grand ennemi qu'on puisse avoir. « Cependant, comme je ne suis pas certain de vous l'avoir dit, je vous l'écris « pour votre gouverne. Cet homme est « un profond hypocrite, n'ayant ni les « mœurs ni l'esprit de son état, et livré « à un genre d'intrigues qui, un jour « ou l'autre, le conduira à l'échafaud ».

« L'abbé de Pradt », comme ses contemporains se sont toujours plu à l'appeler, était un personnage plein d'esprit, mais, à cette époque déjà, complètement décrié. Causeur intarissable, écrivain distingué, mais prêtre peu respectable et très peu respecté, on le retrouve avec son indiscrète faconde et sa proverbiale servilité dans presque tous les récits de son temps. D'après ceux qui l'ont le mieux connu, ses mœurs n'étaient pas scandaleuses, quoi qu'on en ait dit, mais son langage et ses manières, libres jusqu'à la licence, autorisaient toutes les suppositions. Dans une lettre du 8 juin 1814, adressée à Pie VII pour lui exposer la situation du diocèse et obtenir de Sa Sainteté un rescrit apostolique prescrivant la conduite à tenir vis-à-vis du prélat qui tentait alors à nouveau de se faire installer, voici comment s'exprimaient en substance les quatre chanoines signataires de la lettre : « La conduite du prélat n'est guère édi- « fiante. Le peuple est scandalisé de « lui voir offrir le Saint-Sacrifice avec « une précipitation indécente, admi- « nistrer sans respect le sacrement de « confirmation, ne donner aucun signe « de dévotion lorsqu'il assiste à la messe « du chœur, qu'il accompagne les pro- « cessions ou qu'il porte le Saint-Sacre- « ment; on le dit même peu scrupuleux « relativement à la loi d'abstinence et « de jeûne et à l'observation du carême ».

A son tour, le duc de Broglie, évêque de Gand, nous a laissé de notre personnage le portrait que voici : « L'abbé de « Pradt, très bon homme au fond, prêtre « très régulier dans ses mœurs, malgré « quelques gros mots qui lui échappaient « dans la conversation familière, n'avait « ni la gravité d'un prélat ni la tenue « d'un ambassadeur. Petit prestolet « auvergnat, envoyé à l'Assemblée con- « stituante par une démocratie de curés, « engagé dans le côté droit par vanité, « par esprit de corps, ayant vécu, en « émigration, de pamphlets et d'écrits « de circonstance et s'étant depuis jeté « à corps perdu, comme l'abbé Maury, « dans la fortune impériale ».

Ces appréciations disent assez que M. de Pradt ne jouit jamais d'un grand crédit auprès de son clergé diocésain qui ne voyait en lui qu'un instrument servile de la politique impériale. L'abbé s'en rendait compte d'ailleurs : aussi, goûtant peu d'autre part les charmes de la vie de province, il résida le moins qu'il

put dans son diocèse. Dès la fin de 1809, il obtint un congé, sous prétexte de se faire soigner à Paris des suites d'une chute remontant à trois ans déjà. Sa charge d'aumônier motivait en outre de fréquents voyages à la cour. En 1810, il eut l'idée de briguer une dignité qui, en flattant son ambition, devait encore faciliter ses absences de Malines. Il posa sa candidature au Sénat; mais ses calculs furent déçus : il échoua piteusement. « J'ai voulu », écrivait le préfet La Tour du Pin, « détourner M. l'archevêque de » Malines de se mettre sur les rangs, » parce que j'avais recueilli des renseignements qui me prouvaient l'inutilité » de cette tentative; il n'a pas voulu » m'en croire, et des efforts multipliés » ne lui ont valu que dix voix ».

M. de Pradt fut ensuite du nombre des dix-neuf évêques qui, le 25 mars 1810, écrivirent au pape pour solliciter les dispenses que Napoléon demandait pour contracter sa seconde union. Le 2 avril, au Louvre, il officia comme maître de chapelle à la cérémonie du mariage religieux, cérémonie à laquelle s'abstinrent d'assister treize cardinaux, les cardinaux noirs, comme on les dénomma par la suite lorsque la colère impériale les eut obligés à se dépouiller de la pourpre cardinalice pour revêtir l'habit de simple ecclésiastique. A la fin du même mois, Napoléon visita la Belgique avec la nouvelle impératrice Marie-Louise. C'est durant ce voyage et au cours de deux audiences collectives données au clergé du diocèse de Malines que se produisit un incident mémorable. A Laeken, où l'archevêque lui présenta les prêtres du département de la Dyle, à Anvers, où il lui présenta ceux du département des Deux-Nèthes, Napoléon, dans un langage identique, s'emporta contre le pape et donna libre cours à ses invectives contre les prétentions ultramontaines. Nous avons reproduit ailleurs (voir la notice Napoléon Ier dans le tome XV de la *Biographie nationale*) les termes mêmes de cette célèbre algarade.

Soit que sur le moment l'archevêque fût dupe de la véhémence du langage de Napoléon, soit plutôt qu'il tînt à tout prix à faire étalage de zèle, il entreprit d'exécuter les menaces impériales en devenant le dénonciateur et le persécuteur de ses prêtres.

Déjà, au printemps de 1810, pendant un séjour à Paris, il communiquait à Fouché son adhésion sans réserves à une proposition qui tendait « à éloigner » par voie de haute police quatre ecclésiastiques du canton de Wavre. Lorsque Savary eut, quelques semaines après, remplacé Fouché à la police générale, un rapport sur les prêtres du département des Deux-Nèthes fut présenté par le nouveau ministre à l'empereur avec deux listes annotées : ces listes contenaient les noms, l'une de trente ecclésiastiques particulièrement connus pour leur hostilité envers le gouvernement en même temps que pour leur crédit sur les populations, la seconde de vingt-sept prêtres également mal disposés, mais moins influents. Savary proposa d'interner les premiers dans des séminaires de l'ancienne France et de mettre les autres en surveillance. Consulté, M. de Pradt non seulement appuya le projet, mais il ajouta que la tranquillité ne serait réellement assurée que lorsqu'on aurait éloigné de son diocèse un plus grand nombre de perturbateurs. Napoléon trouva le châtiment insuffisant et écrivit de sa main au bas de la première liste : « Faire arrêter ces trentes prêtres; les » enfermer à Ham et à Bouillon ».

Il faut rendre cette justice à M. de Pradt, qu'il obtint au dernier moment la grâce de quatre d'entre eux. Des vingt-six autres, on n'en put saisir et interner que dix-sept; les autres s'étaient cachés.

Quelques semaines plus tard, c'est le curé de Moll qui, pour avoir cessé de faire aux offices les prières publiques pour l'empereur, fut immédiatement puni, l'archevêque ayant émis l'avis qu'il fallait empêcher les effets de l'exemple et de la contagion. Il semble même que M. de Pradt proposa d'étendre les mesures de rigueur au département de la Dyle. C'est du moins ce qui ressort d'un commentaire que le prélat

joignit à une liste, signée de lui et adressée à Bigot de Préameneu, de quarante-six prêtres réfractaires. « Lorsque « S. M. I., » y disait-il, « ordonna l'ar- « restation de plusieurs ecclésinstiques « des Deux-Nèthes, l'intention de S. M. « ne fut pas d'éteindre le feu dans la « moitié du diocèse et de laisser brûler « l'autre ». Dans un rapport ultérieur, il réclama également des mesures contre les maires coupables de connivence avec les quelques prêtres qui ne reconnaissaient pas le Concordat.

Le 11 janvier 1811, il fut appelé à Paris et y prit part aux délibérations d'un comité de prélats qui devaient tenter un raccommodement avec Pie VII. Il fit aussi partie de la seconde commission destinée à préparer les questions qui devaient être soumises au concile national. Il fut au nombre des quatre-vingt-quinze prélats qui siégèrent à cette assemblée : même, à l'en croire, Napoléon ne se serait décidé à ouvrir le concile que sur ses conseils. Il fut admis à prendre part aux délibérations et aux votes en vertu de son institution antérieure comme évêque de Poitiers. Membre de la députation des dix qui se rendirent à Savone pour soumettre le décret du concile à l'approbation pontificale, il obtint du Pape à cette occasion le renouvellement de ses bulles d'institution canonique pour l'archevêché de Malines, ou plutôt de nouvelles bulles mentionnant cette fois le nom et l'intervention de Napoléon. Mais celui-ci les retint encore, dans un accès de mécontentement provoqué par la manière dont avaient été conduites les négociations avec le Souverain-Pontife, et le prélat dut aller reprendre à Malines son rôle bizarre d'archevêque administrant en fait et subordonné en droit aux vicaires généraux.

En mai 1812, au moment de la rupture avec la Russie, Napoléon le fit venir à Dresde et le nomma ambassadeur à Varsovie, auprès du grand-duc souverain de Pologne. Le nouveau diplomate gagna immédiatement son poste où il arriva le 5 juin 1812. Il y resta sept mois. Il ouvrit la Diète polonaise par un discours qui ne satisfit personne. La guerre avec la Russie et les projets de reconstitution de la Pologne donnaient à sa mission une importance exceptionnelle : il n'accomplit pas cette mission à la satisfaction de l'empereur qui s'en plaignit durement lorsque, le 10 décembre, il passa seul et presque incognito à Varsovie «. L'ambassadeur « de Pradt, » écrivait Napoléon à Maret, ministre des relations extérieures, « n'a « déployé aucun talent ni le moindre « sens commun... Il paraît qu'il n'a « rien de ce qu'il faut pour la place « qu'il remplit. Cet abbé n'a que l'esprit « des livres ». — « J'ai fait deux fautes « en Pologne, » a-t-il dit ailleurs : « d'y envoyer un prêtre et de ne pas « m'en faire roi ».

L'ambassadeur, disgrâcié, fut immédiatement rappelé.

En même temps qu'on lui retirait sa charge de grand aumônier, il reçut l'ordre de regagner son diocèse où il rentra piteusement le 27 janvier 1813. Dans un livre étincelant d'esprit et de saillies qui vit le jour deux ans plus tard, c'est-à-dire après le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène, il a fait le récit de sa mission en Pologne : il y passe en revue la plupart des personnages de l'Empire avec une verve satirique à laquelle la malignité publique s'empressa d'applaudir. Il n'y ménageait pas le maître déchu, devenu alors pour lui « du dieu Mars « dont l'abbé se flattait autrefois, d'être « le prêtre », « une espèce de Jupiter-Scapin tel qu'il « n'en avait pas encore paru sur la « scène du monde » !

Au cours de cette même année 1813, c'est par son intermédiaire que le gouvernement français engagea des négociations pour obtenir des vicaires généraux du siège métropolitain de Malines qu'ils voulussent confier les pouvoirs de vicaire général ou d'administrateur du diocèse de Tournai à l'abbé Samuel de Saint-Médard, récemment nommé par l'empereur à cet évêché.

Ce fut son dernier acte dans notre pays. Survint l'invasion. Alors que la plupart des fonctionnaires français res-

taient courageusement et plus ou moins longtemps encore à leur poste, M. de Pradt fut un des premiers qui, à la nouvelle de l'apparition des cosaques du côté de Louvain, quitta précipitamment sa ville épiscopale pour s'enfuir à Gand, puis, dans la nuit du 15 décembre 1813, à Paris.

De retour dans la capitale, il fit d'abord étalage d'un grand zèle bonapartiste; mais quand la cause de l'empereur fut perdue, il se déchaîna contre le souverain qu'il avait servi et adulé pendant plus de treize ans, avec une vivacité qui fit scandale, même en ce temps de palinodies.

Il se posa en franc Bourbonien dans la journée du 31 mars 1814, lorsque les alliés entrèrent à Paris. Sa ferveur royaliste, comme aussi sans doute ses relations avec Talleyrand, cet autre transfuge, lui valurent de Louis XVIII le poste de grand chancelier de la Légion d'honneur, qu'il ne garda d'ailleurs que dix mois.

Il ne renonçait pas pour cela à l'espoir d'occuper régulièrement son siège archiépiscopal. Mis enfin en possession de ses bulles, il annonça, le 15 mai 1814, aux vicaires capitulaires son intention de retourner à Malines pour se faire installer. « La Belgique et la « Hollande, « faisait-il dire, « devant « désormais former un nouveau royaume « sous le sceptre du prince d'Orange, il « importait qu'il entrât, sans plus de « retard, en possession du siège archi- « épiscopal, afin d'avoir entrée, comme « chef du clergé, aux Etats-Généraux « où allait s'élaborer la loi fondamen- « tale ».

La demande de M. de Pradt fut soumise à l'avis des huit chanoines survivants du chapitre de Malines qui, en séance du 1er juin, s'arrêtèrent à la délibération suivante : quand même l'élu présenterait les bulles autographes de provision, d'institution et de confirmation, bulles données à Rome le 27 janvier 1809 et renouvelées, à ce que l'on assure, à Savone en 1811, il ne faudrait pas encore l'admettre *hic et nunc* à la possession de l'archevêché, car d'abord les lois civiles en vigueur en Belgique exigent que les bulles soient placetées par le gouvernement avant de pouvoir être exécutées; en second lieu, bon nombre de savants ecclésiastiques et jurisconsultes estiment que Mgr de Pradt s'étant ingéré de plusieurs manières dans le régime spirituel et temporel avant la prise de possession, il a perdu par là même tout droit, conformément à la décrétale *Injunctæ* de Boniface VIII. Enfin, comme on prévoit que l'installation fera naître une fatale division dans le diocèse, il est nécessaire de recourir préalablement au jugement du Saint-Siège. Le doyen du chapitre lut alors un projet de lettre au Souverain-Pontife, dans laquelle était détaillée l'administration de M. de Pradt depuis son arrivée à Malines, notamment les actes posés par lui et entraînant sa déchéance.

Au lieu d'envoyer la renonciation que l'on attendait de lui, M. de Pradt répondit qu'il arriverait sous peu à Malines, muni de ses bulles, et qu'il prenait sur lui de les faire placeter au préalable par le nouveau gouvernement des Pays-Bas; il priait, au surplus, les chanoines de ne pas soumettre au Pape les observations qu'ils voulaient faire.

Sur ce dernier point, le chapitre se divisa : quatre de ses membres, Huleu, vicaire général, Baraton, Hertinckx et Michaux proposèrent de différer; les quatre autres, Forgeur, le second vicaire, Manderlier, doyen, Van Helmont, secrétaire du chapitre, et le vicomte de la Plaine opinèrent qu'il fallait sans délai exposer la situation et demander au Saint-Père quelle ligne de conduite on avait à suivre. Comme il y avait parité de voix, ces derniers prirent le parti de s'adresser en leur nom privé à Pie VII et rédigèrent, le 8 juin 1814, une lettre dont nous avons analysé plus haut le contenu.

Trois mois après, arriva la réponse du Saint-Siège; elle fut lue en séance capitulaire le 19 septembre 1814. La volonté du Pape était que défense fût faite à M. de Pradt « de s'immiscer « encore désormais, de quelque manière

« que ce soit, dans les affaires de cette « église (de Malines) ».

Le prélat voulut du moins négocier avec le gouvernement des Pays-Bas un arrangement avantageux. Sur la fin de juillet 1815, il vint à Bruxelles. Reçu en audience par le roi Guillaume Ier, il eut des conférences avec divers hauts fonctionnaires, mais ne put obtenir le placet qu'il espérait. Il comprit enfin qu'il ne lui restait plus qu'à donner sa démission : ce qu'il fit, en effet, non toutefois avant d'avoir reçu la promesse d'une pension viagère de 6,000 florins qui lui fut servie, mais pendant quelques années seulement, par le gouvernement des Pays-Bas. De cette époque de sa vie (1820), date son ouvrage : *De la Belgique depuis* 1789 *jusqu'en* 1794, où il semble n'avoir vu, dans la Révolution brabançonne, qu'une querelle entre les moines et Joseph II.

Définitivement rentré en France, l'abbé de Pradt, ainsi que plus que jamais on continua à l'appeler, vécut tantôt dans son hôtel à Paris, tantôt dans une terre qu'il possédait dans son pays natal, en Auvergne, près d'Allanches. Tout en faisant paraître force livres et brochures sur tous les sujets, il commença contre la Restauration une guerre de pamphlets qui lui valut par deux fois des poursuites judiciaires. Le 28 août 1820, il fut traduit devant la cour d'assises de la Seine pour son livre : *De l'affaire de la loi des élections*, dans lequel il avait attaqué l'autorité constitutionnelle du roi de France et des Chambres. Défendu par Dupin aîné, il obtint son acquittement. En novembre 1822, un article intitulé *Mon Congrès*, paru dans le *Constitutionnel*, l'amena devant le tribunal de police correctionnelle de Paris; il fut également renvoyé de la plainte. Elu député du Puy-de-Dôme en 1827, il prit place à la Chambre dans les rangs de l'opposition libérale. Il donna sa démission le 14 avril 1828 par une lettre insérée dans le *Courrier français* et qui fit beaucoup de bruit.

Après la révolution de Juillet, ses opinions se modifièrent de nouveau. Dans une brochure : *De la presse et du journalisme*, publiée en 1832, il soutint que la royauté était la sauvegarde des sociétés, et le journalisme, l'auxiliaire de tous les perturbateurs.

A la fin de sa vie, il avait complètement renoncé à l'exercice de ses fonctions sacerdotales et donnait tous ses soins à l'exploitation de sa terre d'Auvergne dont il avait fait une ferme modèle. Il faisait d'assez fréquents voyages à Paris, où son intarissable verve continuait à éblouir et à fatiguer tous ceux qui l'approchaient. Il y mourut d'une attaque d'apoplexie, le 18 mars 1837, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Il est l'auteur d'une cinquantaine d'écrits : bon nombre sont déjà oubliés. bien qu'au moment de leur publication ils aient excité vivement l'attention et que quelques-uns aient eu plusieurs éditions. Nous citerons seulement les principaux : *Antidote au Congrès de Rastadt, ou Plan d'un nouvel équilibre en Europe* (Hambourg, 1798 ; in-8°). — *La Prusse et sa neutralité* (Hambourg, 1800 ; in-8°). — *Les Trois âges des colonies ou De leur état passé, présent et à venir* (Paris, 1802 ; 3 vol. in-8°). — *De l'état de la culture en France et des améliorations dont elle est susceptible* (Paris, 1802 ; 2 vol. in-8°). — *Voyage agronomique en Auvergne* (Paris, 1803 ; in-8°). — *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en* 1812 (Paris, 1815 ; in-8°). — *Du Congrès de Vienne* (Paris, 1815 ; 2 vol. in-8°). — *Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne* (Paris, 1816 ; in-8°). — *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le* 31 *mars* 1814 (Paris, 1816 ; in-8°). — *Des colonies et de la révolution actuelle de l'Amérique* (Paris, 1817 ; 2 vol.). — *Les six derniers mois de l'Amérique et du Brésil* (Paris, 1818 ; in-8°). — *Les Quatre concordats* (Paris, 1818 ; 2 vol. in-8°), mis à l'index. — *Congrès de Carlsbad* (Paris, 1819 ; 2 parties in-8°). — *L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle* (Paris, 1819 ; in-8°). — *De la révolution actuelle de l'Espagne et de ses suites* (Paris et Rouen, 1820 ; in-8°). —

De l'affaire de la loi des élections (Paris et Rouen, 1820; in-8°). — *De la Belgique depuis* 1789 *jusqu'en* 1794 (Paris et Rouen, 1820; in-8°). — *L'Europe et l'Amérique depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle* (Paris et Rouen, 1820; in-8°). — *L'Europe et l'Amérique en* 1821 (Paris, 1822; 2 vol.). — *Examen du plan présenté aux Cortès pour la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique espagnole* (Paris, 1822; in-8°). — *De la Grèce dans ses rapports avec l'Europe* (Paris, 1822; in-8°). — *L'Europe et l'Amérique en* 1822 *et* 1823 (Paris, 1824; in-8°), — *La France, l'émigration et les colonies* (Paris, 1824; 2 vol. in-8°). — *Vrai système de l'Europe relativement à l'Amérique et à la Grèce* (Paris, 1825; in-8°). — *Congrès de Panama* (Paris, 1825; in-8°). — *Du jésuitisme ancien et moderne* (Paris, 1825; in-8°). — *L'Europe par rapport à la Grèce et à la réformation de la Turquie* (Paris, 1826; in-8°). — *Concordat de l'Amérique avec Rome* (Paris, 1827; (in-8°), mis à l'index. — *Garanties à demander à l'Espagne* (Paris, 1827; in-8°). — *Du système permanent de l'Europe à l'égard de la Russie et des affaires d'Orient* (Paris, 1828; in-8°). — *Statistique des libertés en Europe* (Paris, 1829; in-8°). — *De l'esprit actuel du clergé français* (Paris, 1834; in-8°).

Eugène Duchesne.

De Lanzac de Laborie, *La domination française en Belgique*, 1795-1814. — Sylvain Balau, *La Belgique sous l'Empire et la défaite de Waterloo*, 1804-1815. — D'Haussonville, *L'Eglise romaine et le premier Empire*, 1800-1814. — Claessens, *La Belgique chrétienne*. — Claessens, *Mgr de Pradt, archevêque de Malines, et le chapitre métropolitain*, dans la *Revue catholique*, nouvelle série, t. VII, pp. 48 à 71. — De Smedt, *Coup-d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du* XIX^e *siècle*. — De Smedt, *Recueil de mémoires et de notices historiques*, t. II, pp. 432 à 442 (*M. de Pradt et la Révolution brabançonne*). — De Barante, *Souvenirs*. — Henri de Mérode-Westerloo, *Souvenirs*.

PRAEPOSITUS (*Jacques*). V. Proost.

PRAET (*Gervais* DE), « chambrier » [*camerarius*] du comte de Flandre Charles le Bon, nous est surtout connu par le récit dramatique que le notaire Galbert nous a laissé des événements qui suivirent le meurtre de ce prince dans l'église de Saint-Donatien, à Bruges, le 2 mars 1127. C'est lui qui, le premier dans la Flandre terrorisée par l'attentat, entreprit de venger son maître. Dès le 7 mars, il attaquait le château de Raverschoot, appartenant aux meurtriers et s'en emparait. Deux jours après, il pénétrait dans Bruges, dont les bourgeois, enhardis par sa courageuse initiative, secondaient ses efforts, et, après un combat acharné, repoussaient dans le « bourg » les assassins du comte. Depuis ce moment, il dirigea le siège qui fut mis aussitôt autour de la forteresse. Le 2 avril, le nouveau comte, Guillaume de Normandie, le fit châtelain de Bruges, et l'on trouve son nom parmi ceux des seigneurs flamands qui souscrivirent la charte accordée à la ville de Saint-Omer par Guillaume, le 14 avril 1127. Il resta tout d'abord fidèle à celui-ci. Mais le 2 avril 1128, probablement sur les instances des Brugeois qui lui étaient très attachés, il se ralliait à la cause de Thierry d'Alsace auquel il vint prêter serment à Bruges. Le 2 mai, il dirigea contre Wynghene une expédition qui fut repoussée par les partisans de Guillaume. Le 21 juin, il commandait un corps de troupes à la bataille d'Axpoele (dépendance de Ruysselede à sept kilomètres au nord de Thielt), où Thierry remporta la victoire sur son concurrent. Le reste de sa carrière nous est inconnu.

H. Pirenne.

Galbert de Bruges, *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, éd. Pirenne (Paris, 1891). — Walther de Térouanne, *Vita Karoli comitis Flandriæ*, *Mon. Germ. Hist. Script.*, t. XII.

PRAET (*Jean*), poète didactique flamand de l'école de Van Maerlant, auteur d'une œuvre que J.-H. Bormans a éditée pour l'Académie de Belgique, sous le titre de *Speghel der Wysheit of Leeringhe der Zalichede*. L'auteur nous apprend lui-même son nom au vers seize cent quatre-vingt-trois de son poème :

Jan Praet die dit dicht begonste ...

La langue qu'il écrit nous fournit la preuve de son origine west-flamande. Selon Bormans, il vivait à la fin du XIII^e siècle, parce qu'il parle de la mari-

nière et ne fait nulle part mention de la boussole, instrument dont l'usage se répandit vers 1300. J. Te Winkel fait observer avec raison que la marinière fournissait au poète les éléments d'une comparaison que la boussole ne pouvait lui fournir et qu'il n'y a là aucun indice certain pour la détermination du temps où vivait Jean Praet. Il le place vers le milieu du XIVe siècle, parce que son poème, par l'emploi fréquent de l'allégorie, semble exprimer mieux que beaucoup d'autres œuvres similaires la tendance artistique de cette époque.

Bien que notre poète parle parfois au nom des laïques et fasse en plus d'un passage le procès au clergé, il était probablement lui-même un clerc : il connaissait le latin; on peut le voir à ses citations latines assez fréquentes; la Bible lui était d'ailleurs familière; il cite saint Bernard et saint Jérôme et, s'il est vrai, comme il semble, que son œuvre est originale, il a dû avoir plus qu'une vue superficielle sur la morale scolastique. La littérature profane lui paraît moins connue : une fois seulement il y fait une allusion discrète.

Tel que le poème nous est conservé, il comprend quatre mille neuf cent trente-deux vers disposés en strophes différentes de longueur et de mètre. Environ douze cent quarante vers semblent s'être perdus au début, au milieu et à la fin de l'œuvre. Aussi son vrai titre nous est-il inconnu et celui que Bormans lui a donné est faux, au moins pour ce qui regarde les mots *Speghel der Wysheit*, qui reposent sur une interprétation erronée de certains vers. Le poème consiste en un dialogue de l'auteur avec Dame Sapience, qui lui enseigne la vertu. L'entretien roule sur des sujets divers de morale et de religion; parfois même il s'aventure sur le terrain social. Remarquable pour le fond comme pour la forme, pour la clarté de sa logique comme pour l'art de sa métrique parfois compliquée, pour la pureté, la simplicité et la précision de son style, l'œuvre a intéressé vivement tous ceux qui l'ont étudiée d'un peu près. Il est d'autant plus regrettable que nous ayons si peu de renseignements sur son auteur.

Léon Goemans.

J.-H. Bormans, *Speghel der Wysheit of Leeringhe der Zalichede van Jan Praet. Westvlaemschen dichter van 't einde der* XIIIe *eeuw voor de eerste mael uitgegeven van wege de koninklijke Akademie van België* (Bruxelles, F. Hayez, 1872). — Dr W.-J.-A. Jonckbloet, *Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde, herzien door C. Honigh*, 4e édit. (Groningue, J.-B. Wolters). — Dr Jan Te Winkel, *Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde*, t. I (Haarlem, F. Bohn, 1887).

PRAET (*Joseph-Basile-Bernard* **VAN**), bibliothécaire, bibliographe, né à Bruges, le 29 juillet 1754, mort à Paris, le 5 février 1837. Fils de l'imprimeur-libraire brugeois Joseph-Ignace van Praet (voir la notice suivante) et de Marie-Anne Hergosse, il se trouva, dès l'enfance, en contact avec des livres dans l'officine paternelle. Sa vocation était déjà dessinée quand, à l'âge de quinze ans, étant écolier au collège d'Arras, il achetait de ses économies le catalogue de la bibliothèque de Gaignat, que l'on mettait en vente à Paris. Rentré à Bruges en 1772, il assista son père pendant sept années, puis il alla à Paris, où il fut placé d'abord chez le libraire Desaint, puis chez Guillaume Debure l'aîné, qui lui confia bientôt l'achat des livres rares. Il se fit alors connaître par quelques articles insérés dans l'*Esprit des journaux*, et qui sont les ébauches de ses travaux futurs. Le cahier de février 1780 contient ses premières recherches sur Colard Mansion et ses impressions; celui d'octobre 1780, une notice sur un manuscrit de la bibliothèque du Roi à Paris, contenant la description du tournoi donné à Bruges en 1392, manuscrit que Louis de la Gruthuyse fit exécuter en 1489 pour l'offrir au roi de France, Charles VIII; Van Praet y réfute, dans une note, l'opinion de Ghesquière, qui enlevait à Mansion le titre de premier imprimeur brugeois pour le donner à Jean Brito. Dans le cahier de janvier 1781 se trouve un article sur les poésies des ducs de Brabant, Henri III et Jean Ier.

Après la mort du duc de La Vallière, Van Praet fut chargé, avec Guillaume Debure l'aîné, de dresser le catalogue

de la partie la plus précieuse de cette célèbre bibliothèque, contenant les manuscrits, les éditions rares et les livres imprimés sur vélin ou sur grand papier. Ce catalogue forme trois volumes in-8° qui parurent en 1783. Van Praet y a fait la description des manuscrits, et ses notices attestent une érudition remarquable pour l'époque. Ce travail lui valut néanmoins de vives attaques de la part de l'abbé Rive, ancien bibliothécaire du duc de La Vallière. Froissé de ce qu'on n'eût pas fait appel à son concours, Rive exhala sa rancœur dans un pamphlet grossier, qu'il réédita sous le titre de : *La chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés* (Londres et Aix,. 1788-1789 ; in-8°, 2 vol.). Van Praet ne répondit que par le silence.

Vers 1783, on lui confia la mission de mettre en ordre la bibliothèque de Marie-Antoinette. Il s'acquitta de cette tâche de façon à mériter la protection de la reine qui le fit entrer, en 1784, comme « premier écrivain », aux appointements de 2,000 livres, à la Bibliothèque royale; le lieutenant de police Lenoir venait d'en être nommé directeur. Van Praet avait refusé les offres d'un des conservateurs de la Bibliothèque impériale de Vienne, Strattmann, venu à Paris pour suivre la vente de La Vallière, et qui lui avait proposé de l'attacher au dépôt autrichien.

Placé dans le département des imprimés, dont le chef était l'abbé Des Aulnays, Van Praet s'absorba dès lors dans les études bibliographiques, tout en montant successivement les divers échelons de la hiérarchie administrative : second commis en 1791, il reçut en 1792 le titre de secrétaire de la bibliothèque et de sous-garde des imprimés. Au mois d'août 1793, il fut dénoncé comme *aristocrate* et suspect par un interprète de la bibliothèque, Tobiesen Duby. Il parvint à échapper à ceux qui étaient chargés de l'arrêter, et se cacha pendant deux mois chez Théophile Barrois, parent de Debure. Cependant, au milieu de la Terreur, on le retrouve occupant ses fonctions, malgré une nouvelle dénonciation, en décembre, de l'helléniste Lefebvre de Villebrune, qui venait de succéder à Chamfort dans la direction de la bibliothèque. Lefebvre l'accusait d'être Belge et de manquer de civisme. Mais il envoya sa dénonciation à un comité, celui de la section Lepelletier, où Van Praet comptait beaucoup d'amis. Ceux-ci, au lieu de transmettre la dénonciation aux autorités républicaines, la remirent au dénoncé lui-même.

Pendant la nuit du 19 avril 1794 eut lieu le terrible incendie de la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés, près de laquelle avait été établi un dépôt de salpêtre. Accouru un des premiers, Van Praet put sauver quantité de manuscrits précieux. « Pendant plusieurs mois », rapporte un de ses successeurs, Magnin, « Van Praet passa toutes ses après-midi dans les caves humides où l'on avait jeté pêle-mêle ce qu'il avait été possible d'arracher aux flammes. Il parvint ainsi, avec le savant et vénérable D. Poirier, à exhumer un grand nombre de livres et de manuscrits que le feu et l'eau des pompes n'avaient que faiblement endommagés ».

Au mois de novembre suivant, la Convention le nomma garde par intérim des imprimés, et ces fonctions lui furent définitivement conférées, en partage avec Capperonnier, par un des derniers décrets de la Convention, en octobre 1795. C'est la Convention qui avait définitivement rendu accessibles au public les trésors littéraires de la nation. Les bibliothèques furent désormais ouvertes tous les jours à tous, ce qui constituait une véritable révolution, si l'on songe au régime antérieur. « Les hommes studieux », disait Daunou en 1839, « qui font aujourd'hui, dans la Bibliothèque royale, un si fréquent et si facile usage de tous les trésors qu'elle renferme, ne sauraient se former une idée des limites qui resserraient autrefois ce service public. La bibliothèque ne s'ouvrait aux lecteurs que deux fois par semaine; et chaque séance ne durait que deux à trois heures, abrégées d'un tiers par les difficultés et la

« lenteur des communications. Des Aul-
« nays, s'il faut l'avouer, encourageait
« peu les recherches. Le froid accueil
« qu'il faisait à ceux qui en voulaient
« entreprendre ne permettait pas de
« soupçonner la bienveillance et la libé-
« ralité de son caractère, que ses lettres
« à son successeur ont révélées. Van
« Praet, alors simple employé, se mon-
« trait presque seul disposé à satisfaire
« aux demandes : il se distinguait déjà
« par cette obligeance infatigable dont
« la plupart des savants de l'Europe
« conservent et chérissent le souvenir ».
Magnin dit, de son côté, en parlant de cette transformation : « Cependant, rien
« n'était préparé pour ce brusque pas-
« sage de la demi-clôture à l'ouverture
« libre et quotidienne. Van Praet a con-
« tribué plus que personne à rendre
« possible la transformation que le
« nouvel état de choses appelait. Avec
« son activité sans pareille, sa mémoire
« prodigieuse, son érudition prévenante
« et expansive, il fut l'homme de cette
« révolution ; et c'est à lui aussi que
« revint longtemps, et avec justice, la
« reconnaissance qu'a excitée au com-
« mencement du siècle le bienfait de la
« publicité des bibliothèques ».

Il profita des événements pour augmenter le dépôt confié à ses soins, en choisissant les ouvrages les plus précieux parmi les dépouilles des bibliothèques des corporations et des maisons religieuses supprimées. De 1792 à 1800, il arriva à doubler la bibliothèque. Il l'enrichit aussi, d'une façon extraordinaire, grâce aux victoires républicaines à l'étranger. Il donna même personnellement des indications aux agents du pouvoir. « J'ai eu sous les yeux en 1798 », rapporte Daunou, « plusieurs des notes
« qu'il adressait aux agents du gouver-
« nement, et qui supposaient la plus
« exacte connaissance de l'état des
« bibliothèques étrangères où l'on pou-
« vait alors puiser. C'est ainsi que le
« dépôt, déjà si riche, ... lui a dû
« jusqu'en 1813 des accroissements dont
« il serait fort difficile de mesurer l'éten-
« due ».

On peut comprendre sa désolation quand les événements de 1814 et surtout ceux de 1815 vinrent le menacer de perdre tous ces précieux trophées. Après en avoir caché lui-même une partie, il essaya de lutter, dans la mesure du possible, contre les exigences des commissaires des puissances alliées. Quoi qu'en ait dit Renouard, qui lui a reproché ses restitutions, il semble bien que Van Praet défendit, en cette occurrence, les intérêts de la bibliothèque, avec la ténacité d'un bibliophile et l'habileté d'un diplomate. Mais certaines revendications étaient trop bien fondées pour qu'il fût possible de ne pas y donner suite. Il s'empressa, d'ailleurs, de combler de son mieux les lacunes causées par les restitutions. Grâce à ses efforts, la collection des incunables et des ouvrages imprimés sur vélin resta la merveille qu'elle est encore aujourd'hui. Il avait voué un intérêt tout particulier aux premières impressions de sa ville natale, et il fit, notamment, acheter à la vente Meerman le célèbre *Doctrinal* de Jean Brito. Il s'attacha aussi à rassembler une série de reliures historiques, depuis François Ier jusqu'au début du XIXe siècle.

Vers 1800, Van Praet entreprit de publier un catalogue des ouvrages sur vélin. Un spécimen du travail fut distribué à quelques bibliographes en 1805 : *Essai du catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque impériale*. Paris, 1805 ; in-fol., 2 ff. et 21 p. Chose curieuse, le catalogue commence précisément par la description d'une édition qui manquait à la bibliothèque : le *Psautier de Mayence*, de 1457. C'est qu'en dépit du titre, Van Praet voulait en réalité décrire tous les incunables mayençais. Il étudie longuement les six exemplaires alors connus du précieux psautier dont il reproduit le colophon, en gravure, d'après l'exemplaire de la collection de Boze. Viennent ensuite les descriptions des autres produits de l'atelier de Mayence jusqu'au *Catholicon* de 1460. Van Praet considérait Gutenberg comme l'incontestable inventeur de l'imprimerie. Le texte de l'*Essai* s'arrête brusquement au bas de

la page 21, au milieu d'une dissertation sur les caractères du *Catholicon*. Huit ans plus tard, le premier volume était terminé : *Catalogue des livres imprimés sur vélin, avec date, depuis* 1457 *jusqu'à* 1472. Paris, 1813; in-folio, 544 pages. Mais le plan adopté par Van Praet était si vaste qu'il ne pouvait être réalisé. Après avoir poursuivi encore pendant quatre années l'impression du catalogue, faite à ses frais chez Crapelet, il l'arrêta définitivement, en 1817. L'édition fut détruite, à l'exception de deux exemplaires sur vélin et de sept exemplaires sur papier. Van Praet entreprit alors courageusement la revision de ses notices; n'en conservant que les parties essentielles, supprimant les discussions historiques, les renseignements sur les anciens propriétaires des volumes, sur les reliures, sur des manuscrits, etc., il parvint à ramener son œuvre à cinq volumes in-8°, qui parurent en 1822 sous le titre de : *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi*, et qui furent suivis en 1824 des trois volumes du *Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des bibliothèques tant publiques que particulières*. Un supplément pour chaque série fut imprimé en 1828. L'ensemble de l'œuvre comprend donc dix volumes, portant l'adresse des frères Debure, libraires du roi et de la bibliothèque. Même sous sa forme réduite, elle constitue un monument bibliographique de réelle importance, et d'une grande valeur scientifique pour son époque.

Il faut noter ici la coopération de Van Praet à la seconde édition de l'ouvrage de P. Lambinet sur l'*Origine de l'imprimerie d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van Praet* (Paris, H. Nicolle, 1810; in-8°, 2 vol.). Lambinet lui doit notamment la description des impressions de Fust et Schoeffer, de 1457 à 1463; il obtint aussi communication de ses descriptions des incunables des Pays-Bas.

Quérard, qui avait cependant éprouvé la bienveillance de Van Praet, comme il le reconnaît lui-même, lui a reproché, en termes amers, de n'avoir pas continué le catalogue général imprimé de la bibliothèque, commencé en 1739 par l'abbé Claude Sallier. « Depuis « 1753 », dit-il, « il s'est écoulé quatre-« vingt-trois ans sans qu'aucun des « conservateurs qui se sont succédé ait « songé à donner suite à l'impression de « ce catalogue. M. Van Praet, qui a « été près de quarante ans à la tête de « la bibliothèque, qui était si capable « de diriger un semblable travail, mais « qui, comptant sur des facultés et une « vie éternelles, et mû par des senti-« ments de vanité et d'égoïsme, voulait « être lui-même le catalogue des richesses « entassées dans l'établissement confié « à ses soins, n'y a jamais songé... ». Il semble certain que Van Praet avait le catalogue dans sa tête, et que sa mémoire suppléait à l'inventaire officiel. Mais, comme l'a dit Brunet, « indépen-« damment de son catalogue des livres « imprimés sur vélin, Van Praet a laissé « à la Bibliothèque impériale d'innom-« brables notices écrites de sa main, ce « qui prouve qu'il s'est constamment « occupé à préparer le catalogue de cet « établissement, et que si des circon-« stances particulières, autant peut-être « que l'insouciance bien connue de plu-« sieurs de ses anciens collaborateurs, « l'ont empêché de terminer le grand « catalogue dont il surveillait l'impres-« sion en 1789, il n'a cependant mérité « en aucune manière les vifs reproches « qu'on lui a faits, à ce sujet, dans la « *France littéraire*.

« Et d'ailleurs », ajoute Brunet, « avant de continuer ce catalogue, il « était nécessaire de placer, dans les « nouvelles galeries établies aux étages « supérieurs, les livres provenant des « dépôts nationaux, et qui pendant « quinze ans étaient restés amoncelés « dans un des grands escaliers et dans « des rez-de-chaussée de la bibliothèque. « Or, ce travail préparatoire, qui est à « peine terminé aujourd'hui, était encore « l'objet des soins assidus de Van Praet « lorsqu'une attaque de paralysie, qui « précéda de peu d'années sa mort, vint « la lui rendre impossible ». C'est vers

le milieu de 1835 que les infirmités l'empêchèrent de se rendre à la bibliothèque avec la même régularité qu'auparavant, et d'en parcourir sans cesse les salles. Enfin, il fut obligé de rester chez lui, tout en s'intéressant encore au fonctionnement de la bibliothèque, dont il se faisait rendre compte par ses collègues. Il mourut le 5 février 1837. La veille de sa mort, il dicta son testament où il léguait à la bibliothèque toutes ses notes manuscrites, et celles des éditions de Colard Mansion qu'il avait recueillies personnellement, qui ne figuraient pas dans le dépôt; il attribua les autres à la Bibliothèque de Bruges. Le souvenir de sa ville natale demeura ainsi vivace dans son cœur jusqu'à ses derniers moments.

Le baron de Reiffenberg a tracé de Van Praet le portrait suivant : « Quand « j'ai fait sa connaissance intime, il « avait un peu plus de soixante-huit ans : « un vieillard de taille médiocre, fort « vert, fort alerte, fort propre, à la mine « prévenante quoique distraite; je le « vois encore poudré à blanc, en panta- « lon et en habit bleu, à la boutonnière « duquel était noué imperceptiblement « un ruban rouge souvent oublié. Je le « vois harcelé par une foule d'individus « plus ou moins importans, donnant « des ordres à une demi-douzaine d'em- « ployés, montant vingt fois de suite « dans les galeries supérieures et dans « les combles, et disparaissant par un « passage dérobé pour reparaître quel- « ques instans après par une autre porte « secrète, un livre à la main. Ces évo- « lutions mettaient en extase le révérend « Dibdin... Le bibliothécaire de lord « Spencer trouvait que celui du roi de « France payait trop de sa personne ». Tous ses biographes nous dépeignent son inépuisable complaisance. Même pendant les vacances, il était à son poste et « se tenait constamment prêt à ré- « pondre à toutes les questions, à satis- « faire à tous les besoins. Sa vie n'était « qu'un long et continuel sacrifice. Il « regardait un bibliothécaire comme un « homme immolé par état au public, « renonçant aux travaux qui donnent « la gloire pour faciliter ceux des « autres ... ».

En dehors des catalogues que nous avons cités, Van Praet n'a publié que les trois ouvrages suivants : 1. *Notice sur Colard Mansion, libraire et imprimeur de la ville de Bruges en Flandre dans le quinzième siècle*. Paris, Debure, 1829; in-8°, 130 p., avec 5 pl. — 2. *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, suivies de la notice des manuscrits qui lui ont appartenu, et dont la plus grande partie se conserve à la Bibliothèque du roi*. Paris, Debure, 1831; in-8°, 352 p. avec 5 pl. — 3. *Inventaire ou catalogue des livres de l'ancienne bibliothèque du Louvre, fait en l'année* 1373 *par Gilles Mallet, précédé de la dissertation de Boivin le Jeune sur la même bibliothèque, sous les rois Charles V, Charles VI et Charles VII, avec des notes historiques et critiques*. Paris, Debure, 1836; in-8°, XLIV-262 p., avec 2 pl. Comme les catalogues, ces trois ouvrages ne portent pas de nom d'auteur. Par l'exactitude des renseignements, par l'abondance d'informations de première main, directement puisées aux sources, les publications de Van Praet ont conservé leur valeur, et elles seront longtemps encore consultées pour l'histoire du livre au XVe siècle.

Leur mérite fut, d'ailleurs, apprécié du vivant même de leur auteur, à qui elles ouvrirent les portes de nombreuses sociétés savantes en Europe. Van Praet fut élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, le 8 mai 1822, et membre de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), le 19 mars 1830. La Restauration l'avait créé chevalier de la Légion d'honneur et lui avait accordé des lettres de naturalité. En 1827 et en 1831, il fit partie de la commission chargée de perfectionner les types de caractères de l'Imprimerie nationale. Il fut aussi plusieurs fois membre du jury d'expositions de produits de l'industrie française. Son buste fut exécuté aux frais de la Bibliothèque nationale de Paris, qui en envoya une réplique à la Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles. Une copie en

marbre, par Geefs, en existe à la Bibliothèque de Bruges.

Paul Bergmans.

Mémoires de l'Institut royal de France. Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XIV (Paris, 1845), p. 151-164 (notice par Daunou, lue en séance publique du 2 août 1839). — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1840, p. 161-178 (notice de Fr. de Reiffenberg, lue à l'Académie, le 16 décembre 1839). Cette notice a été reproduite dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique* (1840, p. 123-143; additions dans l'*Annuaire* de 1842, p. 177-181), et traduite en allemand par A. Scheler (*Serapeum*, 1840, p. 310-317 et 326-329). — *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, nouvelle série, t. V (Paris, 1840), p. LXXXVI-CXVII (notice de Paulin Paris). — Michaud, *Biographie universelle*, nouvelle édition, t. XXXIV (Paris, s. d.), p. 283-286 (notice de Magnin). — Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, t. XL (Paris, 1862), col. 973-976 (notice de A. Pillon). — J.-M. Quérard, *la France littéraire*, t. VII (Paris, 1835), p. 328-329 et t. VIII (Paris, 1836), p. 407. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, 5e édition, t. V (Paris, 1864), col. 1078-1080. — P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. XIII (Paris, 1875), p. 27.

PRAET (*Joseph-Ignace* **VAN**), imprimeur-libraire, né à Bruges, le 22 juillet 1724, mort dans cette ville, le 20 janvier 1792. Fils de Joseph van Praet, marchand drapier, et d'Anne-Marie-Thérèse Erregouts, il continua d'abord le commerce paternel. Mais ce négoce, jadis si florissant, ne donnait plus guère de bénéfices. Aussi adressa-t-il, le 28 février 1762, une requête au comte de Cobenzl, afin de pouvoir établir à Bruges une imprimerie ainsi qu'une librairie spécialement consacrée aux livres écrits en français. Malgré l'opposition du corps des imprimeurs et du magistrat brugeois, des lettres patentes lui furent adressées, le 31 mai 1762, sur l'avis favorable du conseil de Flandre et du conseil privé. Van Praet obtint même la dispense des deux années d'apprentissage et de la production du chef-d'œuvre. On avait tenu compte de ce fait qu'il « étoit un homme d'une « probité reconnue, qu'il possédoit un « fonds suffisant pour exercer avec succès la fonction d'imprimeur, qui est « la branche du commerce de la librairie « la plus utile à l'état, et qu'il avoit « finalement une parfaite connoissance « des livres ». Le dossier de l'affaire est conservé aux archives générales du royaume à Bruxelles, et est fort intéressant au point de vue de l'histoire de la corporation des imprimeurs au XVIIIe siècle.

L'atelier typographique de Van Praet ne fut jamais très important. Comme imprimeur du Franc de Bruges, il publia un annuaire spécial pour cette administration : *Den grooten comptoir almanach 's lands van den Vryen* (1764-1768), qui prit plus tard le titre de *Generaelen staet 's lands van den Vryen* (1769-1794), ainsi que diverses pièces officielles, règlements, sentences criminelles, etc. Il imprima encore de nombreuses pièces de circonstance en placards, tant pour Bruges que pour Gand, Louvain, etc., ainsi que quelques petits livres d'école.

Sa principale impression est une compilation dont il est l'auteur, et qui contient les annales de la gilde brugeoise des arbalétriers de Saint-Georges : *Jaerboek der keyzerlyke ende koninglyke hoofdgilde van den edelen ridder Sint Joris in den Oudenhove binnen de Stad Brugge*. Bruges, J. van Praet, 1786; pet. in-8°, XII-322 p. Il nous dit, dans sa préface, qu'il ne s'est basé que sur des documents authentiques et qu'il s'est bien gardé d'aller chercher les origines de la confrérie aux temps de Jules César ou des Francs. Il a seulement voulu montrer, d'après les pièces qui ont été conservées, comment la confrérie, après avoir été d'abord un corps défensif de la cité brugeoise, est devenue une société d'agrément, procurant un honorable passe-temps et comptant dans ses rangs des souverains. Van Praet avait donc certaines notions de critique que l'on ne rencontre pas chez tous les historiens professionnels de son époque.

Sa librairie fut incontestablement plus importante que son imprimerie, et l'on peut en apprécier le développement par ses catalogues de livres d'occasion. En 1771, il commença même la publication d'un catalogue mensuel d'ouvrages, à prix marqués, qui parut régulièrement au moins pendant trois ans. Il rédigea aussi les inventaires de plusieurs collections dispersées en vente publique, notamment celles de l'évêque de Bruges, Jean Caimo (1776), et du grand bailli

du Franc, P.-Fr.-V. vicomte de Vooght (1782).

Après sa mort, ses affaires furent continuées par sa femme, Marie-Anne Hergosse, qu'il avait épousée le 9 juillet 1750, et dont il avait eu plusieurs enfants, parmi lesquels le bibliographe et bibliothécaire Joseph-Basile-Bernard van Praet (voir la notice précédente), dont la vocation fut sans doute influencée par les exemples paternels.

Paul Bergmans.

Archives générales du royaume, conseil privé, carton 1094. — Etat civil de Bruges. — Bibliothèque de la ville et de l'université de Gand : collection de catalogues. — *Le Bibliophile belge*, t. I (Bruxelles, 1845), p. 344-347 (notice de C. Piot). — P. Bergmans, *L'imprimeur-libraire brugeois Joseph-Ignace van Praet*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, t. LVI (Anvers, 1904).

PRAET (*Jules* **VAN**), homme d'Etat, historien, né à Bruges, le 2 juillet 1806, mort à Bruxelles, le 30 décembre 1887. Fils d'Augustin van Praet, greffier au tribunal, et d'Anne-Marie De Pau, Jules van Praet fit ses études humanitaires au lycée de Bruges, puis à celui de Bruxelles. A seize ans, il était allé faire sa philosophie à Paris, sous les yeux de son oncle Joseph (voir plus haut), l'un des plus distingués conservateurs de la Bibliothèque publique, dans un milieu essentiellement littéraire et artistique, où fréquentait, entre autres penseurs et écrivains d'élite, Beyle-Stendhal, dont la tournure d'esprit et la conversation finement sceptique ont dû exercer une certaine influence sur le jeune homme. A l'université de Gand, où il fut inscrit en 1823, Van Praet retrouva un de ses camarades d'enfance, Edouard Conway, né à Bruges, en 1805, d'une famille d'origine irlandaise. Il est fort probable que c'est à ses relations avec Conway et sa famille, comme avec la famille de l'archéologue anglais Steinmetz, que Van Praet dut de pouvoir de bonne heure parler l'anglais avec la même facilité que le français et le flamand. On verra plus loin que la connaissance de la langue anglaise lui facilita l'accès de la carrière diplomatique.

Candidat en droit le 11 décembre 1824, Van Praet subit les épreuves du double doctorat les 19 et 20 avril 1826. Le registre spécial de la faculté de droit mentionne que la promotion publique eut lieu le 10 août. Voici le titre de sa thèse : *de Contractibus aleatoriis*.

A peine était-il rentré à Bruges que, sur la recommandation d'un ami de son oncle, Scourion, ancien bénédictin devenu secrétaire communal et archiviste, il obtint une place de bibliothécaire adjoint (aux appointements de 300 francs!) qui lui fit connaître des documents et lui créa des loisirs qu'il utilisa intelligemment.

En 1828, il publia à Bruxelles, chez Tarlier, deux volumes in-8°, qu'avait imprimés à Liége Lebeau-Ouwerx, l'éditeur du *Mathieu Laensberg* auquel collaborait le fiancé de sa sœur, Paul Devaux. C'était une *Histoire de la Flandre depuis le comte Guy de Dampierre jusqu'aux ducs de Bourgogne, 1280-1385*. Assurément il n'y faut pas chercher plus qu'on ne pouvait attendre d'un débutant, surtout à cette époque où, au point de vue de l'histoire nationale, tout était à faire en quelque sorte dans nos provinces. Van Praet n'a point de bien orgueilleuses prétentions et son but est des plus modeste et des plus sage : il ne veut que contribuer, dit-il dans son introduction, à naturaliser en Belgique les études historiques telles qu'on les conçoit et qu'on les cultive en France, telles que les font aimer MM. de Barante, Guizot, Thierry, Mignet. L'ouvrage se lit d'ailleurs sans fatigue et même, à maints endroits, avec plaisir; l'on y peut constater des préoccupations littéraires.

L'année d'après, Van Praet faisait paraître à Gand, chez Leroux, un travail moins volumineux — 114 pages in-8° — mais de valeur scientifique plus grande : *De l'origine des communes flamandes et de l'époque de leur établissement*. L'horizon de l'historien s'est élargi : il voit mieux et plus juste. Si l'on peut contester telle de ses opinions, par exemple celle qu'il émet sur la date des premières chartes de Bruges et de Gand, il faut reconnaître

qu'il a fait justice des erreurs commises par ses devanciers. A. Wauters (*Annuaire de l'Académie*, 1890), lui savait gré surtout d'avoir « mis à néant celle « d'après laquelle les comtes de la mai- « son d'Alsace, Thierri et son fils Phi- « lippe, auraient été les fondateurs de la « plupart des communes de la Flandre ».

Van Praet se cantonnait-il alors dans l'étude du passé? Ses recherches sur l'histoire de la Flandre absorbaient-elles toute son activité, comme l'affirme Mr de Haulleville dans la *Revue générale* de 1888? Nous ne le pensons pas. S'il ne s'est pas occupé ostensiblement de politique, dit A. Wauters, il n'est pas resté étranger au mouvement patriotique de 1830 : il y a dans le *Courrier des Pays-Bas* des articles qui semblent sortis de sa plume. D'autre part, nous avons de sérieuses raisons de croire qu'il a collaboré au *Politique* (ancien *Mathieu Laensberg*), avec Paul Devaux, devenu son beau-frère vers 1829, avec les deux Rogier, Lebeau et Verhulst.

Nommé, le 21 mars 1830, archiviste de Bruges, il travaillait (lettre à la Régence de cette ville, publiée par Wauters) au « classement de la partie des « archives qui consiste soit en registres, « soit en cahiers de peu de feuilles », quand éclata la Révolution. Recommandé par Ch. Rogier à Van de Weyer, qui avait les affaires extérieures dans ses attributions, Van Praet fut attaché au Comité diplomatique, où sa finesse et son intelligence ne tardèrent pas à être appréciées à leur juste valeur. Il ne se désintéressait, d'ailleurs, d'aucune des questions d'ordre social qui agitaient alors les esprits. Sans doute, le P. Enfantin se faisait illusion quand il écrivait au commencement de 1831 (cf. *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, vol. III, correspondance) que Van Praet était, avec Ducpétiaux, Quetelet, Chazal, Tielemans, etc., acquis ou peu s'en faut à la doctrine saint-simonienne. Mais il est bien certain que Van Praet a assisté à plus d'une conférence donnée par les missionnaires saint-simoniens, étant de ceux qui trouvaient que tout n'était pas pour le mieux dans la meilleure des civilisations possibles. (Voir notre étude de 1895 sur *Le socialiste français Victor Considérant en Belgique*.) Il est bien certain aussi que dans la société que fréquentait Van Praet, on discutait activement les questions économiques et philosophiques.

Comme la langue anglaise était familière à Van Praet, c'est lui que le ministre des relations extérieures adjoignit, en qualité de secrétaire de légation, au comte d'Arschot, chargé d'affaires auprès du gouvernement britannique. Celui-ci ne paraît pas avoir été *persona grata* à Londres : le cabinet de Saint-James ne voulut jamais le recevoir officiellement. En avril 1831, le second ministère du Régent le rappela et confia à MM. de Merode, de Foere, Henri de Brouckere et Vilain XIIII (que Devaux alla rejoindre presque immédiatement) la mission officieuse d'aller pressentir les dispositions du prince Léopold de Saxe-Cobourg pour le cas où le Congrès national l'élirait roi.

Ces messieurs se croisèrent en route avec le comte d'Arschot et Van Praet. Le comte était persuadé que le prince de Saxe-Cobourg n'accepterait pas la couronne de Belgique. Van Praet, qui était d'un avis différent, faussa compagnie au comte et regagna Londres en qualité de secrétaire de la commission.

En fait — les *Souvenirs personnels de Lebeau* en font foi — il avait une situation égale à celle des commissaires qui, soit dit en passant, ne connaissaient que peu ou point l'anglais, et il joua un rôle des plus actif dans les négociations engagées avec le prince, dont il conquit la confiance et la sympathie par sa raison froide et lucide et son esprit délié, non moins que par ses allures de parfait gentleman. A la veille de partir pour la Belgique à laquelle il allait unir ses destinées, Léopold le nomma secrétaire de son cabinet (12 juillet 1831).

Parmi les papiers que le baron de Stassart a légués à l'Académie royale de Belgique se trouve une correspondance avec Van Praet, qui permet de se faire une idée de la tâche, aussi lourde que variée, que comportaient les fonctions

de secrétaire du roi — Invitation à se rendre au palais (26 août 1831) pour y prêter serment comme gouverneur de la province de Namur. — Recommandation de ne pas clôturer la session de 1831 (de Stassart fut président du Sénat) avant le vote de deux projets de loi qui plaisent fort au roi. — Remerciements pour les renseignements que le baron a envoyés à Sa Majesté sur l'arrestation par les Hollandais de Mr Thorn, gouverneur du Luxembourg, le 12 août 1832. — Annonce d'une grâce accordée par le roi à la demande de Stassart. — Prière (31 juillet 1832) de faire procéder à la recherche d'un paquet de clés qui doit avoir été oublié par le prince Ernest de Cobourg dans une armoire de l'hôtel provincial de Namur. — Vœu que forme (17 octobre 1833) Sa Majesté pour que Stassart conserve la présidence du Sénat à laquelle il songe à renoncer. — Recommandations au gouverneur pour le passage du roi à Dinant, pour le service de bouche, etc. (23 et 28 juin 1834). — Recommandations au baron de Stassart, comme président du Sénat, puis comme gouverneur du Brabant (19 juillet 1834)... Nous passons sur la correspondance relative à des demandes d'audience assez fréquentes, ou à des invitations, non moins fréquentes, à venir au Palais, sur des accusés de réception d'œuvres envoyées au roi. Nous omettons également les réponses à des recommandations, à des demandes de services de tout genre. En voici une toutefois qu'il nous paraît intéressant de reproduire, parce qu'elle est, si nous pouvons ainsi parler, d'ordre académique. Van Praet ne fut jamais bien assidu aux séances de la classe des lettres (il redoutait, nous a dit un *ancien*, le contact mensuel d'un confrère qui ne mettait pas toujours suffisamment de discrétion dans ses sollicitations). En mai 1849, le lendemain d'une élection à laquelle il n'avait pas assisté, il écrivait à Mr de Stassart : « J'espère que » vous voudrez bien me pardonner de » n'avoir pas été hier à l'Académie. Je » n'ai pas pu sortir d'ici. Ensuite je » vous confesse franchement que comme » je suis coupable de quelque inexactitude à me rendre aux séances, j'aurais » quelque honte à n'y aller que pour » une élection. Les devoirs électoraux » d'un académicien ne sont pas, comme » ceux des privilégiés du suffrage universel, les plus importants de tous ». A la fin du cahier où Mr de Stassart a réuni les lettres de Van Praet, nous avons trouvé celle-ci :

Particulière.

Mon cher Comte,

Le Roi considère comme une chose très urgente d'empêcher la rupture qu'on dit imminente entre Mr de Stassart et la loge.

S. M. vous prie de vouloir bien vous occuper soigneusement de cet objet.

Veuillez agréer, mon cher comte, mes salutations cordiales.

JULES VAN PRAET.

Au dos, Mr de Stassart avait écrit : « Cette lettre m'a été remise, le 13 avril » 1841, par Mr de Muelenaere : il me » l'avait communiquée quelques jours » auparavant ».

Van Praet fit œuvre de conseiller autant que de secrétaire dès les premières années de la monarchie. Tâche bien rude dans ces temps fertiles en agitations, au milieu de difficultés extérieures qui ne prirent fin qu'au bout de huit ans et dans les tâtonnements d'une monarchie naissante, qui se heurtait aux injustices des partisans de la monarchie déchue, voire à leurs calomnies. Jusqu'en 1839, la presse orangiste ou anti-léopoldiste, les grands journaux comme les petits — et les petits étaient les plus hargneux et les plus lus — firent payer cher à notre premier roi et à son jeune et laborieux auxiliaire les succès qu'ils remportaient dans leurs négociations avec les puissances étrangères, et qui finirent par décider Guillaume à la paix. Van Praet surveillait avec soin ces journaux et se tenait au courant régulièrement de leurs attaques pour les réfuter ou leur infliger au besoin des démentis. Etude attentive de toutes les affaires importantes, correspondance avec les cours et les princes étrangers, négociations avec les chefs des partis, transactions de toute nature quant aux personnes et aux choses : telle était la mission qui échut au cabinet du roi et à son jeune chef. Banning a pu dire, dans

un article du *Moniteur* de 1887 sans être démenti par personne, que Van Praet fut d'emblée au niveau des exigences de cette haute position, un guide sûr, écouté avec déférence dans les heures les plus difficiles.

Dès le début de cette carrière si incidentée, il aima à s'effacer, comme s'il avait pressenti qu'on voudrait un jour lui faire jouer dans la politique royale un rôle par trop prépondérant. Un publiciste qui aimait, suivant l'expression reçue, à forcer la note, n'a-t-il pas été jusqu'à prétendre en quelque sorte que, sans Van Praet, Léopold Ier n'était pas possible !

Van Praet s'effaçait plus que de raison. Ainsi un jour (c'était en 1839) il écrivait à Rogier, qu'il consultait sur ses chances de réussite dans une élection à Anvers : « Quant à l'objection « qui naît de ma position près du roi, « vous devez pouvoir y répondre facile- « ment : je suis tenu *par état* à rester « en dehors de toute influence ministé- « rielle ; cette indépendance absolue « vis-à-vis des personnes a toujours été « la règle de ma conduite et je m'en « suis toujours parfaitement trouvé. « C'était la condition essentielle pour « moi, sous peine d'être complètement « réduit à zéro. Cela se comprend pour « peu qu'on y songe. Je suis impartial « comme un officier de l'état civil qui « inscrit les naissances et les décès, sans « s'inquiéter de la qualité des personnes « et en ayant soin seulement d'observer « l'orthographe des noms propres... ».

Arrêtons-nous un instant sur sa candidature parlementaire de décembre 1839. Pour prouver (d'aucuns l'ont soutenu) que Van Praet tenait *beaucoup* à entrer à la Chambre des représentants, on fait état de ces lignes de Louis Hymans (*Types et silhouettes*, p. 74) : « Un des « esprits les plus délicats et les plus « fins que je connaisse, dont je vais « blesser la modestie en ce moment, « M. Jules van Praet, m'a dit un jour « un mot qui m'a fait réfléchir. Je trot- « tais sur un âne, le long de la mer, « aux environs de Blankenberghe. Je « rencontrai le ministre de la maison « du roi qui cheminait en sens inverse. « J'arrêtai ma monture pour saluer l'il- « lustre passant. Nous causâmes quel- « ques instants et j'arrivai à lui dire « que j'aimais mieux le bruit de l'Océan « que celui de la Chambre. — Ah bah ! « me dit-il avec un aimable sourire, « dans un pays où il y a des Chambres, « il *faut* être des Chambres... ». L'interprétation que l'on voudrait donner à ce *faut* est forcée. Car si Van Praet avait désiré vivement être investi d'un mandat parlementaire, pourquoi n'a-t-il pas tenté la fortune ailleurs qu'à Anvers ? Quel arrondissement n'eût pas été fier d'être représenté par lui ? Quoi qu'il en soit, voici l'histoire de son échec électoral de 1839.

Le 28 novembre il avait écrit à Rogier, alors gouverneur de la province d'Anvers, qu'il n'y avait point en Belgique de localité qu'il pût lui être plus agréable de représenter qu'Anvers. Or, trois candidatures avaient déjà surgi : celle de Mr Veydt, qui fut retirée presque immédiatement, et celles de MM. Van Havre et Cogels, entre lesquelles le parti catholique hésitait. Les ultra de ce parti ne voulaient à aucun prix de Van Praet. Sur la foi de nous ne savons quel publiciste de bas étage, ils s'étaient fait un épouvantail de ses opinions philosophiques et politiques : d'après eux, ce radical, ce franc-maçon — il n'était ni l'un ni l'autre — aurait toutes les audaces ! Les libéraux, de leur côté, ne montraient pas beaucoup d'enthousiasme pour un candidat qui gardait le silence en matière politique. Enfin, parmi les électeurs indépendants, il se disait que Van Praet aurait une position fort gênée à la Chambre. S'il parlait, ses paroles auraient trop d'influence ; s'il se taisait, on serait mécontent de lui. S'il ne marchait pas d'accord avec les ministres, ceux-ci s'en plaindraient au roi. On disait qu'Anvers cherchait à s'accaparer, suivant l'expression de Mr Veydt, des hommes qui, par leur position, pourraient lui être utiles, etc., etc. L'attitude des journaux anversois était tout au moins bizarre : « Le *Journal* « *d'Anvers* », écrivait Van Praet le

13 décembre, « a été d'une bienveil-
« lance maladroite : cela ressemble à du
« compérage. Le *Précurseur* ne se pro-
« nonce pas... ». Le parti catholique ayant fini par réunir toutes ses voix sur le nom de Mr Edouard Cogels, celui-ci fut nommé, après une lutte d'ailleurs fort courtoise (20 décembre).

Était-ce le roi qui avait engagé Van Praet (on l'a dit alors) à solliciter un mandat parlementaire? « Le roi verrait mon
« élection avec plaisir », écrivait Van Praet à Rogier le 10 décembre. Quoi qu'il en soit, comme les partis n'avaient pas fort goûté, pas plus hors d'Anvers que dans l'arrondissement d'Anvers, l'immixtion plus ou moins déguisée de la royauté dans les débats parlementaires, Van Praet s'en tint à cet essai infructueux. Et il continua à s'occuper des affaires intérieures et extérieures du fond de son cabinet.

C'est surtout sur le terrain diplomatique que Van Praet a déployé toute la vigueur et l'ingéniosité de son esprit. Il en arriva à connaître à fond l'Europe entière, étant en relations suivies avec les souverains et leurs ministres. Nul ne les jugeait mieux que lui; et si, de leur vivant, il gardait une réserve toute naturelle et une discrétion absolue dans l'appréciation de leurs actes, il se dédommageait après leur mort. Il ne dissimulait pas alors ses sentiments. Talleyrand, dont il avait eu l'occasion à Londres de juger les roueries et les perfidies, lui était profondément antipathique. Et c'était avec un bien malin plaisir qu'il répétait (Mr le comte de Gr., qui fut fort de ses amis, nous l'a contée) cette anecdote peu connue. Le prince de Condé, un jour qu'on lui présentait « le prince de Bénévent », feignit de ne pas le reconnaître sous ce titre et lui dit : « Ah! prince, si vous rencon-
« trez dans votre principauté un certain
« Talleyrand, dites-lui de ma part que
« c'est un fier c..... ».

On conçoit tout l'intérêt que doit présenter la correspondance échangée par Van Praet avec les hommes qui ont tenu dans leurs mains les destinées de l'Europe pendant quarante ans. Elle sera précieuse pour l'histoire, disait Banning dans l'article qu'il consacra à Van Praet dans le *Moniteur*... Hélas! il nous faut renoncer à l'espoir de la posséder jamais. C'est à son neveu Georges Devaux et à sa nièce Caroline Devaux que Van Praet avait laissé sa fortune, ses tableaux, ses livres, ses papiers — et parmi ses papiers, des Mémoires, comme nous l'a affirmé Mr Louis Deppe, un fidèle et loyal serviteur attaché encore aujourd'hui au cabinet du roi. A la mort de Melle Devaux, qui avait survécu à son frère, tout l'héritage passa à des cousins qui firent procéder à une vente publique des livres, etc., de Van Praet, sans grand souci, il faut bien le dire, des intérêts de la science ou de la conservation des souvenirs historiques (Ainsi, m'a dit Mr le comte de Gr., un livre qui contenait une dédicace de notre première reine avait été mis aux enchères). Quand nous eûmes accepté la tâche d'écrire cette notice, nous priâmes la commission de la *Biographie* de demander aux héritiers de Melle Devaux qu'il nous fût permis de prendre connaissance des papiers de Van Praet. Mr l'archiviste Gilliodts-Van Severen, qui avait bien voulu servir d'intermédiaire, fit savoir le 14 novembre 1901 au secrétaire de la commission que Mlle X... lui avait dit de répondre que « les papiers de Van Praet, qui étaient « parvenus à sa famille, avaient été dé-
« truits, par la raison que la plupart
« traitaient d'affaires diplomatiques et
« avaient un caractère confidentiel et
« secret. La famille a cru ne pouvoir le
« violer, par respect de l'inviolabilité de
« la personne royale. En ce moment, il
« ne lui reste plus rien ».

Pour les affaires étrangères, il ne nous a été possible d'atténuer un peu la gravité de la perte de pareils documents, qu'en faisant appel à la mémoire d'amis de Van Praet qui ont eu quelques vagues notions de ses relations avec Louis-Philippe, la reine Victoria, Napoléon III, Bismarck et le premier empereur allemand. Il nous a été moins difficile de reconstituer la part prise par l'illustre diplomate à nos affaires inté-

rieures. On sait que nous avons eu à notre disposition, pour écrire l'histoire de Rogier, les papiers et la correspondance restés dans la famille De Grelle-Rogier; or, Rogier, pendant sa longue carrière ministérielle, eut des relations constantes avec Van Praet. Les *Souvenirs personnels de Lebeau*, les *Mémoires du général Goblet* (complétés par quelques lettres que nous a communiquées son petit-fils), la correspondance avec Mr Dechamps (dont Mr de Haulleville a publié des extraits), etc., nous ont fourni, comme les papiers de Rogier, des renseignements importants.

Pour les bien utiliser, nous suivrons l'ordre dans lequel se sont succédé les divers ministères dans la composition, dans la vie même desquels Van Praet est intervenu, toujours avec autant de discrétion et de tact que d'habileté politique. C'est, en effet, dans les crises ministérielles qu'il déployait, sans qu'on s'en aperçût, toutes les ressources de son art doublées des charmes de son esprit et de sa personne. C'était le meilleur des négociateurs parce qu'il alliait à de grandes connaissances l'art de plaire par les manières et la parole. « Gentle-» man distingué dans toute la force du » terme », dit Wauters, « possédant » cette belle prestance du corps qui, » dans le monde, ajoute un grand poids » aux avantages de l'esprit ».

Le premier document qui nous montre l'intervention active de Van Praet dans les affaires ministérielles est du 13 décembre 1832. Le 20 octobre s'était constitué un cabinet où le lieutenant général Goblet avait les affaires étrangères, Lebeau la justice, Rogier l'intérieur, Evain la guerre et Duvivier les finances. Ce cabinet voulait en finir avec le gouvernement hollandais qui recourait à toute espèce de roueries pour ne pas rendre aux Belges la citadelle d'Anvers. Le cabinet, ne pouvant obtenir de la Chambre une ratification franche et complète de sa conduite, que certains journaux attaquaient avec une violence inouïe, avait offert au roi sa démission (26 novembre 1832). Il apparaît bien, surtout par les lettres, que deux ministres démissionnaires, Goblet et Rogier, échangèrent alors avec Van Praet, que celui-ci a été fort mêlé aux négociations qui aboutirent au retrait des démissions. (Cf. *Charles Rogier*, t. II, p. 231 et 305; *Mémoires de Goblet*, t. Ier, p. 68.) Il apparaît bien aussi que c'est lui qui réussit à ramener l'accord entre les ministres divisés sur la question du chemin de fer qui allait être créé. Et dans le même temps, des lettres qu'il adressa au général Goblet prouvent que les affaires extérieures les plus compliquées étaient de son ressort en même temps que les affaires intérieures.

Lorsque, après la paix avec la Hollande, Lebeau et Rogier, rappelés aux affaires (ministère du 18 avril 1840), constituèrent avec Liedts, Leclercq et Mercier un cabinet qui représentait l'opinion libérale modérée et tolérante, Van Praet eut fort à faire pour les défendre auprès du roi contre les accusations injustes de son entourage, voire contre ses antipathies.

Léopold Ier, tout scrupuleux observateur qu'il entendît être des règles constitutionnelles, n'en avait pas moins à l'endroit de la *gauche* des préventions puisées dans sa première éducation et soigneusement entretenues par quelques hommes d'Etat d'Allemagne et de France, aux oreilles desquels le nom de *libéral* sonnait mal. Lebeau a pu dire, dans ses *Souvenirs personnels*, que « des représen-» tants et des sénateurs croyaient faire » chose agréable à Sa Majesté en atta-» quant ses ministres ». Van Praet, moins par amitié pour ses amis d'avant 1830, que par raison politique et en même temps pour rendre hommage à la vérité, démontrait au roi que des libéraux de la nuance Rogier-Leclercq-Liedts étaient de sincères amis de l'ordre, que leur programme n'avait rien d'effrayant et que les hauts dignitaires de la cour étaient bien mal inspirés en les desservant auprès du souverain. C'est grâce à Van Praet que les rapports devinrent moins tendus entre Léopold et ses ministres. Il adoucissait les angles au point de se faire parfois plus royaliste que le roi. C'est sous le ministère de 1840 que

Léopold Ier lui conféra le titre de ministre de la maison du roi. Dans les milieux parlementaires, on donna de la création de ce titre, peu en harmonie avec la hiérarchie des pouvoirs, l'explication suivante. Lebeau, le ministre des affaires étrangères, recevait fréquemment du roi, soit des demandes de renseignements ou d'explications, soit des communications ou indications sur les questions diplomatiques à l'ordre du jour, et toutes lui étaient soumises par le « secrétaire du cabinet du roi ». Or, ce trop modeste contact avec un simple « commis » aurait offusqué la dignité du chef de notre Foreign Office et, directement ou indirectement, il aurait fait entendre au roi qu'il ne pouvait lui convenir de subir le truchement d'un subalterne. Le roi, qui était parfois fort susceptible, de s'écrier, moitié furieux, moitié souriant : « Ah! c'est ainsi? « Eh bien! je vais le mettre en rapport « avec un égal ». Et Joseph Lebeau reçut dès lors des communications d'un *ministre* de la maison du roi.

Le système des *cabinets mixtes*, pratiqué par Nothomb depuis la chute du ministère Lebeau en 1841, semblait avoir fait son temps en 1845. Il en était, pensait-on, de même de la *politique de cour*, que Paul Devaux caractérisait bien rudement. Nous voyons, par les lettres qu'écrivait alors le ministre de la maison du roi, qu'il jouait un rôle de plus en plus important dans la politique intérieure. Le succès électoral des libéraux, un gain de six voix à la Chambre, ayant amené la retraite de Nothomb, Van Praet sonda les intentions des parlementaires ministrables en s'abouchant d'abord avec leurs amis pour faciliter la tâche du roi pendant la crise ministérielle de juin-juillet 1845. Léopold, ne sachant pas encore se résoudre à confier le pouvoir aux libéraux dont il se défiait toujours, demanda à Van de Weyer, notre ambassadeur à Londres, de venir continuer la politique du ministère et de la majorité mixtes (30 juillet 1845). Van de Weyer en eut vite assez : sa succession fut ouverte dès le 2 mars 1846.

Pendant la nouvelle crise ministérielle qui dura quatre semaines, Van Praet émit l'avis que cette succession devait passer aux libéraux. Ce n'est pas, comme l'ont écrit les journaux catholiques du temps et comme ils l'ont répété longtemps encore après, ce n'est pas que Van Praet songeât uniquement à procurer une satisfaction personnelle à son beau-frère Devaux en aidant ses amis à remonter au pouvoir. Van Praet, quelles que fussent ses préférences politiques, n'a jamais obéi à pareil mobile. Un publiciste catholique, Mr de Haulleville, en a convenu franchement dans son article de la *Revue générale* et il a ainsi contribué à démolir une légende qui n'a que trop duré. Il paraissait à Van Praet que les succès toujours croissants de l'opinion libérale imposaient à la couronne le devoir de s'adresser en 1846, pour la constitution d'un pouvoir fort, aux chefs du libéralisme. Mais le roi écouta d'autres conseils.

En 1847, après les élections de juin, qui déplacèrent la majorité parlementaire au bénéfice des libéraux, Léopold Ier ne pouvait plus hésiter à leur confier le pouvoir (ministère du 12 août). Ils y étaient à peine de quelques mois que la France renversait le gouvernement de Louis-Philippe. La révolution du 24 février 1848 provoqua en Belgique l'abaissement du cens électoral au minimum constitutionnel. Lors du renouvellement de la Chambre, nécessité par cette mesure essentiellement démocratique, Van Praet eut l'occasion de montrer son éclectisme politique en priant le cabinet de ne pas combattre la réélection de Mr Dechamps, l'un des hommes dont s'honorait le plus le parti catholique, et dont Van Praet avait pu tout particulièrement apprécier la haute valeur dans les négociations commerciales de 1845, où il avait été choisi pour délégué du gouvernement belge, à la demande expresse de Louis-Philippe.

Celui-ci en effet, dans une lettre écrite de Neuilly, le 12 mai 1845, disait à notre première reine, sa fille, que « le « roi pourrait bien lui envoyer Van

« Praet, ou si Van Praet offusquait nos « chicaneurs, quelqu'un avec lui ».

Louis-Philippe avait été à même de bien juger Van Praet pour la première fois lors des négociations relatives au traité des 18 articles. A la fin de l'année 1838, Van Praet était allé porter au roi des Français l'expression intime et confidentielle des désirs pressants qui animaient Léopold Ier, se rendre compte des dispositions qui régnaient à Paris et influencer, si la possibilité s'en entrevoyait, le roi et ses ministres. Louis-Philippe, dans une lettre à Léopold Ier, où il exprime le regret de ne pouvoir s'entretenir personnellement avec lui, rend, en passant, hommage aux mérites du jeune diplomate, « très fidèle inter- « médiaire d'ailleurs de son souverain ». Toute la correspondance qui fut échangée à cette époque entre les deux rois et leurs ministres atteste la part active, constante de Van Praet aux négociations et délibérations. De retour à Bruxelles, Van Praet avait exposé aux députés, « avec la netteté anglaise et la tranquil- « lité de son esprit », dit Mr P. Hymans (*Le Palais*, 1888), la nécessité où était la Belgique de se résigner à conclure la paix définitive avec la Hollande. La haute estime dans laquelle la cour des Tuileries tenait « le fidèle Van Praet « nous fait mieux comprendre pourquoi, à la première nouvelle des troubles de février 1848, il partit pour Paris : c'était presque un ami que Léopold envoyait à son beau-père.

Le traité de commerce conclu entre la France et la Belgique en 1845 expirait le 10 août 1852. Il fallait s'attendre, de la part du gouvernement du Prince-Président, à des dispositions infiniment moins bienveillantes pour nous que celles de la monarchie de juillet. Louis-Napoléon n'était pas éloigné de rendre le ministère belge responsable des attaques de Victor Hugo, du *Bulletin français* et de *La Nation*. Il avait fait exprimer à Bruxelles, de façon plus ou moins officielle, le souhait « que les « gouvernements étrangers pussent trou- « ver contre de tels excès une protection « plus efficace dans notre législation... » Van Praet, qui était en relations avec Mr de Morny, intime de Louis-Napoléon, travailla à faire tomber les préventions que le cabinet français nourrissait à l'endroit du cabinet belge. La tâche était d'autant moins aisée que le décret rendu par le prince-président, au sujet des biens de la famille d'Orléans, allait motiver une protestation de notre roi, qui ne serait pas assurément de nature à satisfaire le futur empereur des Français. Avant que notre ministre à Paris eût été chargé de protester officiellement, au nom des princes belges héritiers de la défunte reine Louise-Marie, Van Praet avait entretenu Mr de Morny de cette grave question : l'opposition, d'ailleurs bénigne et de peu de durée, que fit Mr de Morny aux volontés du prince-président très « orléanophobe », a peut-être été inspirée par Van Praet. Toutefois, les relations du cabinet belge et du gouvernement français devinrent de plus en plus tendues le jour où nos ministres se refusèrent à remplacer même provisoirement notre ministre à Paris, Firmin Rogier, par quelqu'un qui, pour des raisons personnelles, plaisait plus au prince-président ou, parlons plus exactement, à Mr de Morny.

Peu après ces événements, Van Praet, désirant alléger sa tâche qui, à certains moments, était excessive, obtint de Léopold Ier que ses fonctions fussent dédoublées. Le secrétariat particulier du roi fut confié à Jules Devaux, digne élève de son oncle, que malheureusement la mort devait enlever avant qu'il eût donné toute sa mesure. Van Praet restait chargé des rapports particuliers entre la royauté et les souverains étrangers comme de toutes les négociations relatives à la formation des cabinets ou aux conflits, plus nombreux qu'on ne le pense, qui surgirent entre Léopold Ier et ses ministres, de 1852 à 1865, spécialement sur les questions de la loi dite des couvents, de la démission du général Berten, ministre de la guerre, de la reconnaissance du royaume d'Italie et de la loi des bourses d'étude. Lorsque, le cabinet libéral de 1857 ayant envoyé

sa démission à la suite des élections de Bruges de 1864, Mr Dechamps fut invité par le roi à prendre le pouvoir, il formula un programme dont les points principaux étaient en contradiction formelle avec le passé et les principes du parti catholique, ce qui fit échouer la combinaison ministérielle. On prétendit alors dans le camp catholique que Van Praet était pour beaucoup dans la déconvenue de Mr Dechamps. En réalité, quoi qu'en ait dit Thonissen, il n'a « berné » personne ni en 1864, ni avant, ni après. Il voyait parfois beaucoup plus loin que ceux qui détenaient le pouvoir ou qui aspiraient à l'occuper.

Jusqu'à la fin du règne de notre premier souverain, Van Praet fut entre ses ministres et lui un intermédiaire aussi zélé que fin, aussi avisé que modéré. Léopold Ier rendit un éclatant hommage à son dévouement en lui constituant, par testament, une rente viagère de 20,000 francs.

Léopold II lui témoigna, dès les premiers jours de son règne (1865), sa haute estime en lui confiant la mission de notifier au gouvernement français son avènement au trône. Nul homme d'Etat n'était plus à même que Van Praet de sonder, comme le dit Wauters, cette cour impériale dont la prépondérance était alors si grande et dont les projets mal connus, mal dissimulés, rendus plus effrayants par l'incertitude, prolongeaient dans toute l'Europe une crise politique fatale à tous les intérêts et menaçante pour tous les États secondaires. Nous ne pensons pas trop nous avancer en disant que les rapports oraux ou verbaux que fit Van Praet sur ses entretiens avec Napoléon III et son entourage ont été d'un grand poids dans les résolutions prises à cette époque par notre gouvernement. Le jeune prince ne pouvait avoir de meilleur guide que celui qui avait été le conseiller le plus sage, le collaborateur le plus discret de son auguste père. Ils étaient nombreux ceux qui crurent retrouver, dans le superbe discours prononcé par Léopold II le jour de son inauguration, la pensée, le style presque du grand politique, du maître écrivain qu'était Van Praet.

Disposant d'un peu de loisir depuis que son neveu Jules Devaux était secrétaire du roi, Van Praet en avait profité pour revenir à ses chères études historiques. Il songeait souvent à l'utilité que présenterait un travail qui aurait pour objet de montrer (comme il le disait en 1867) la manière dont s'est modifiée et transformée la situation politique intérieure des grands Etats de l'ouest de l'Europe depuis la fin de la période féodale jusqu'à nos jours, un travail, en un mot, d'histoire moderne *générale*. Ce sont les questions de grande politique, d'intérêt européen, qui attireront alors de préférence l'attention de l'homme d'Etat-historien.

Mais, tout en préparant les éléments de ce travail d'intérêt général qu'il médite, il ne se désintéresse pas des questions, moins vastes, de politique intérieure. Plus que jamais, au contraire, nous le voyons pratiquer ce que l'on pourrait appeler l'*interview* diplomatique. Il se plaît à faire causer tout particulièrement les hommes politiques dont il a intérêt à connaître « le fond » pour savoir s'ils sont ministrables. Il va volontiers aussi tâter l'opinion chez les directeurs des grands journaux ou bien leur dire ce qu'il désire rendre public. A ce propos un de nos amis nous écrivait : « Il m'est arrivé de causer « plusieurs fois avec Van Praet à *l'Indé-* « *pendance*, alors Montagne du Parc, et « dans des conditions assez piquantes. Il « y entrait comme par hasard — après « tout, il avait été en quelque sorte de « la maison au temps de *l'Indépendant* « qu'il aida à fonder en 1833. — Il « cherchait visiblement soit Auguste « Couvreur, soit le directeur lui-même, « Mr Léon Berardi. Ne trouvant ni l'un « ni l'autre, il se rabattait sur moi qui « manquait un peu d'envergure. Mais « je m'amusais beaucoup de son effort « discret pour me faire parler sans en « avoir l'air, ou de la discrétion plus « malicieuse encore avec laquelle il me « confiait, sous le sceau du secret, des « choses dont la divulgation était le

« plus cher de ses vœux intimes sans » qu'il en convînt ».

Lorsque parut, en 1867, le premier volume de ses *Essais sur l'histoire politique des derniers siècles* (Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie; in-8o de 435 p.), il y avait près de quarante ans qu'il avait publié le second des deux ouvrages qui lui avaient ouvert les portes de l'Académie royale de Belgique, le 5 avril 1834; il avait été nommé membre titulaire le 10 janvier 1846.

Dans ses deux premières notices (car c'est ainsi qu'il qualifiait modestement ses chapitres), il étudie les règnes des ducs de Bourgogne qui, au XVe siècle, caractérisent la transition entre la royauté féodale et la royauté moderne, et le règne de Charles-Quint qui inaugure le triomphe de la monarchie absolue. La troisième notice est consacrée à la révolution du XVIe siècle et au rôle qu'y ont joué Philippe II et le Taciturne. Il estime que si l'histoire a plus de rigueurs pour Philippe II que pour Charles-Quint, c'est que Charles-Quint eut le courage de déclarer ouvertement la guerre aux hérétiques et que Philippe, « plutôt conspirateur que soldat », préféra la guerre civile à la guerre étrangère. « L'histoire, dit-il, respecte » toutes les convictions sincères et hautement produites comme tous les » grands courages. Ce qui lui répugne » en Philippe, c'est le procédé mystérieux... Elle lui en veut de son despotisme mesquin, de sa froide cruauté, » de son goût pour les supplices clandestins, pour les instructions obscures » dont la responsabilité pèse sur celui » qui doit les exécuter, pour les ordres » contradictoires destinés à embarrasser » et à compromettre celui qui les reçoit ». La dernière partie du volume est un tableau, aussi bien ordonné que lumineux, de l'histoire de l'Europe occidentale pendant les XVIe et XVIIe siècles. Cette vue d'ensemble sur ces époques tourmentées dénote une rare sagacité d'esprit et un jugement sûr. On y distingue les portraits de Louis XIV et de Guillaume III, qui sont de vrais chefs-d'œuvre de style serré et limpide.

La critique historique et la critique littéraire (*Revue trimestrielle, Revue de l'instruction publique en Belgique, Messager des sciences historiques*) firent à l'ouvrage de Van Praet l'accueil le plus favorable.

Le jury du concours d'histoire *nationale* lui décerna le prix de 5,000 francs pour la période quinquennale 1865-1870. Van Praet consacra les 5,000 francs à l'institution d'un prix pour l'ouvrage, paru de 1871 à 1876, qui serait jugé « le plus utile aux intérêts de la nationalité belge ». C'est à la *Patria Belgica*, publiée par Van Bemmel avec la collaboration de savants et littérateurs belges, que fut décerné ce prix Van Praet.

Les *Essais*, dont nous analyserons plus loin le deuxième et le troisième volumes, eurent du retentissement hors du pays, et tout d'abord en Angleterre où on le traduisit et où la presse politique et les revues lui consacrèrent des articles nombreux et très louangeurs. Il en fut de même en France : l'éminent chroniqueur de la *Revue des Deux-Mondes*, Mr de Forcade, félicita Van Praet d'avoir pris son point d'observation dans la Belgique pour suivre les progrès de la science politique en Europe et de faire servir sa haute position à répandre dans son pays l'amour des choses de l'esprit.

Van Praet ne devait pas seulement à son talent d'historien et à son rôle politique la notoriété qu'il avait acquise hors de la Belgique : il la devait encore à son goût artistique et aux richesses d'une superbe collection de tableaux qu'il avait commencée vers 1845.

L'*Art* de 1880 (t. IV, p. 279 et 299) faisait remarquer que le cabinet si célèbre de Van Praet avait le caractère de divination qui, rare de tout temps, ajoute tant de charme aux voluptés du collectionneur. Devancer la mode, deviner la réhabilitation imminente d'une école injustement délaissée ou pressentir l'avenir d'un contemporain méconnu ou contesté, tel a été, en effet, le mérite, tel a été le bonheur de Van Praet.

Voici, d'après l'*Art*, les principales richesses que renfermait la collection de Van Praet six ans avant sa mort : — De

Millet, la *Plaine au petit jour*, le *Chasseur*, la *Gardeuse d'oies* et la *Gardeuse de moutons*. Ce dernier tableau avait été troqué dans le temps contre l'*Angelus*. Van Praet avait payé 3,000 francs cet *Angelus* qui fut vendu 600,000 francs en 1889, à la vente Secretan. Comme le critique de l'*Art* s'étonnait qu'il y eût renoncé : « Que voulez-vous », répondait Van Praet avec cette malicieuse bonhomie qui était une des formes de sa finesse, « l'*Angelus* est évidemment un « chef-d'œuvre, mais devant ces deux « paysans, dont la prière interrompt un « instant le travail, chacun croit entendre la cloche de l'église voisine et cette « éternelle sonnerie avait fini par me « gêner »; — de Meissonnier, le *Déjeuner*, le *Liseur noir*, le *Liseur blanc*, le *Dante*, l'*Homme à l'épée*, dont le peintre disait, avec une vanité naïve, à Van Praet : « Vous avez là, monsieur, un bien « joli tableau », et enfin la *Barricade*, que tous les artistes considèrent comme un des plus saisissants tableaux de ce maître peintre; — de Troyon, le *Valet de chiens*, une *Plage* et les *Vaches à l'abreuvoir*; — de Delacroix, un *Casque circassien*, un *Tigre*, la *Résurrection de Lazare*, un *Cavalier arabe*, le *Christ pendant la tempête*, le *Passage au gué*; — de Decamps, le *Corps de garde*, le *Casque*, le *Fraudeur*, *Don Quichotte combattant un troupeau*, et surtout le *Christ insulté*; — de Marilhat, une admirable esquisse et un superbe tableau qui a la grandiose sérénité d'un Claude; — de Th. Rousseau, une *Entrée en forêt*, une *Clairière à l'Isle-Adam*, la *Charrette*, la *Plaine au soir*; — de Jules Dupré, la *Vanne*, le *Pêcheur*; — de Fromentin, une *Halte dans le désert*; — de Corot, *Ville d'Avray*; — de David, une grande toile représentant *trois dames de Gand*, grandeur nature à mi-corps, l'une très vieille et les deux autres très laides, affublées des toilettes impossibles de la Restauration : types et costumes seraient étonnamment grotesques, s'ils n'étaient étonnamment vivants (l'*Art*, p. 301); — de Bonington, la *Malade*; — d'Ingres, le portrait de *Bartolini*; — d'Ary Scheffer, le portrait de *Béranger*; — de Goya, le portrait du *général Palafox*; — de Gainsborough, une *Dame anglaise*; — de Géricault, deux *Études de chevaux*; — de Madou, une *Rixe*; — de Willems, la *Veuve*; — de Gallait, le *Tasse visité par Montaigne*; — de Leys, les *Femmes catholiques*; — de Marie Collard, un *Verger* et le *Soir*; — des Portaels, des Wappers, des de Knyff, des Joseph et des Alfred Stevens.

Dans la jeune école belge, les deux Stevens étaient ses préférés. « Vous me « ferez personnellement plaisir, écrivait-« il à Rogier au lendemain de l'exposi-« tion de 1850, en comprenant parmi « les décorés l'aîné des frères Stevens, « *deux artistes d'un vrai talent, gens d'es-« prit et d'originalité, d'une éducation « distinguée, aimés de leurs camarades...* « Malgré nos relations intimes (traver-« sées par quelques petites bourrasques) « je crois que c'est la première fois que « je vous demande une chose destinée à « me faire plaisir. Si ce n'est pas la « dernière, au moins vous ne courez pas « le risque que cela se renouvelle sou-« vent. Je ne suis pas d'une nature « indiscrète... En tout cas, taisez ma « recommandation. Ces choses d'artistes « sont chatouilleuses et exigent une « grande prudence ».

Le cabinet où l'on pouvait admirer les trésors de Van Praet se composait de trois pièces d'une bien modeste demeure de la rue Ducale, n° 13, qu'il ne quitta que pour aller vivre boulevard de Waterloo, près de sa nièce, Mlle Caroline Devaux, et de son neveu Georges, après la mort de leur père en 1880. Délicieux capharnaüm, dit Mr Tardieu, que ce buen-retiro d'un homme d'Etat qui se délassait des affaires dans les études historiques et se reposait de l'histoire en savourant les plus fines voluptés artistiques. Sur ce terrain artistique où il se montrait fier — ce fut sa seule fierté — du flair qui lui avait fait devancer les hauts prix, la vogue et le snobisme, il aimait, ironiste pince-sans-rire, à savourer l'expression de vanité naïve d'un maître ou à constater le manque de goût ou de connaissance de quelque visiteur.

La place de la collection de Jules Van Praet était au musée de l'Etat. Les négociations entamées par le ministre des finances en 1888 avec ses neveux étaient, semble-t-il, près d'aboutir quand leur mort fit passer, avec tout le reste, ces admirables tableaux aux mains de collatéraux qui les vendirent à des marchands américains ou anglais.

Quoique, comme nous l'avons dit plus haut, Van Praet ait été un conseiller aussi souvent écouté de Léopold II que de Léopold Ier, quoique, par exemple, lors de la guerre austro-prussienne de 1866, lors de l'affaire du grand-duché du Luxembourg en 1867, et surtout lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871, il ait joué dans la coulisse un rôle important que fait deviner Banning (*Moniteur belge* du 1er janvier 1888), il est visible qu'il a voulu s'effacer de plus en plus à mesure que l'âge venait. Ses travaux historiques le sollicitaient : c'était encore une façon de servir son pays, car, ainsi qu'il le disait dans la préface du second volume de ses *Essais* qui parut en 1874, il devait ressortir du travail qu'il publia sur la période qui précède immédiatement la Révolution française, « qu'il y a utilité pour « tout le monde, pour la tranquillité « universelle, pour la solidité de l'édifice « européen et pour la paix durable, à ce « qu'il existe au nord de la France, « entre elle, l'Angleterre et l'Allemagne, « un Etat indépendant, prospère, forte- « ment constitué, garanti contre toutes « les tentatives extérieures ».

C'est au traité d'Utrecht et aux négociations antérieures de Louis XIV qu'est consacrée la première étude de ce deuxième volume des *Essais*, qui est supérieur au premier, l'auteur y paraissant, suivant l'expression de la *Revue trimestrielle*, plus confiant dans un succès désormais incontestable, plus maître de son sujet et de sa pensée.

Van Praet fait preuve d'une sûreté de jugement absolue dans son appréciation de la diplomatie française pendant le grand règne. Mais c'est surtout dans sa lumineuse analyse du rôle de Frédéric II et dans ses considérations si profondes sur la Révolution américaine qu'apparaissent le mieux la pénétration de l'homme d'Etat, l'impassibilité du philosophe, la netteté de vues du politique aux idées larges et élevées. Et ses portraits sont toujours aussi vivants : celui de Washington est d'une rigidité de ton qui rappelle le modèle; ceux de Mme de Maintenon et de Mme de Pompadour d'un fini des plus piquant. A la fin du compte rendu qu'il consacra à ce second volume, Van Bemmel disait que la Belgique pouvait être fière de compter un historien de la valeur de Jules van Praet et que, puisque le genre historique était devenu la littérature caractéristique de l'époque, nous ne devions désormais rien envier à cet égard aux autres nations. Van Praet, en effet, avait désormais sa place marquée à côté des Macaulay, des Grote et des Mommsen, des Prescott, des Carlyle et des Taine. C'était bien l'avis des critiques de toutes les écoles, comme des hommes politiques de tous les partis, de Dechamps comme de Van Bemmel, de Potvin comme de Théodore Juste.

Cette unanimité dans l'éloge encouragea vivement Van Praet à mener son œuvre jusqu'au bout : « Ecrire, c'est « agir », dit-il dans une lettre à Mr Dechamps, et quand on a été longtemps « actif, on ne saurait impunément deve- « nir passif ». En 1884 parut le troisième et dernier volume des *Essais*. Il comprend quatre études : la première sur l'Angleterre sous Georges III; la seconde sur la France au début de la Révolution; la troisième sur la correspondance de Frédéric II et de Catherine de Russie, qu'on publiait vers ce temps-là à Saint-Pétersbourg et qui a fourni à Van Praet l'occasion d'écrire une cinquantaine de pages, peut-être ses meilleures, d'un coloris fin et délicat et d'un dessin très ferme; la quatrième sur les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Joseph II. Il fut fait à son troisième volume un accueil aussi favorable qu'au second, et c'était justice. Cet esprit de haute volée, comme l'appelait Émile de Laveleye, qui avait acquis une expérience incomparable en suivant de près,

pendant environ un demi-siècle, les événements de son temps, la consacrait donc encore à étudier et à expliquer un certain nombre de faits dont les conséquences s'étaient dévoilées dans notre siècle. Qui aurait pu le faire mieux que lui? La manière de Van Praet est absolument objective, car, à la différence des penseurs et des historiens dont nous le rapprochions tout à l'heure, Macaulay, Taine et Carlyle, Van Praet juge, discute. Emile de Laveleye, tout en admirant son impartialité et son impassibilité, regrette que l'éminente position qu'il occupa auprès de nos deux rois, et qui lui a permis de pénétrer plus avant et de voir plus clair dans les coulisses de l'histoire contemporaine et par conséquent dans celles du XVIII[e] siècle, lui ait imposé aussi une certaine réserve. E. de Laveleye n'est pas seul à la regretter. On songe à tout ce qu'auraient eu d'instructif ses jugements sur les événements dont nous avons été les témoins. Ils sont rares, et d'autant plus précieux, les passages des *Essais* où l'on peut saisir la trace des souvenirs personnels de Van Praet. En voici un dont l'intérêt n'échappera à personne :

« Un écrivain dévoué à sa patrie et « ami de la science démontrerait qu'une « grande Puissance ne peut posséder la « Belgique sans qu'il en résulte pour « elle des inquiétudes et des embarras, « sans lui faire courir le risque de « rompre l'équilibre européen. Cette « vérité ressort avec clarté de l'étude de « l'histoire moderne. Elle reste aussi « évidente aujourd'hui qu'elle a pu « l'être à d'autres époques. L'empereur « Napoléon III lui-même s'en exprimait « très nettement peu de temps avant la « guerre de Crimée. Il disait à UN « BELGE : *je vous parle de l'envahisse-* « *ment de la Belgique sans aucun embar-* « *ras, comme d'une chose qui nous serait* « *tout à fait étrangère à vous et à moi ;* « *je n'ai aucun désir, ni aucune intention* « *de vous prendre, vous pouvez être tran-* « *quille à cet égard, vous seriez une popu-* « *lation mécontente et difficile. L'accord* « *des intérêts du nord et du midi de la* « *France me cause assez de soucis sans que* « *j'y ajoute encore celui-ci. Votre pays* « *neutre me convient parfaitement comme* « *frontière. Je ne pourrais prédire, per-* « *sonne ne pourrait prédire les change-* « *ments qu'amènerait en Europe une* « *guerre générale et prolongée : ce sont* « *des éventualités qui échappent à la pré-* « *voyance humaine. Mon oncle a trouvé* « *la Belgique unie à la France : elle ne* « *l'était plus quand il a cessé de régner...* ». Inutile, dirons-nous avec Laveleye, de faire suivre la citation d'un commentaire : les événements accomplis depuis la guerre de Crimée n'infirment pas la valeur de ce témoignage.

Les grands politiques de ce temps-ci furent vivement frappés des « qualités « si spécialement politiques » qui font la véritable originalité des *Essais*. Gambetta les avait lus avec grand intérêt, et il en fit faire un compte rendu très élogieux dans la *République française*. Il désirait aussi entrer en relations personnelles avec l'homme dont il savait l'esprit si délié, le rôle si considérable, la curiosité intellectuelle et politique sans préjugés.

On a rappelé sur la tombe de Van Praet qu'un souvenir douloureux s'attache à cette œuvre superbe des *Essais*. C'est quand il travaillait au troisième volume qu'une fatigue extrême de la vue détermina la grave maladie qui, dès la fin de 1885, couvrit de ténèbres les derniers jours de l'illustre vieillard et lui enleva quelque peu de sa sérénité philosophique. Il s'était fait du reste autour de lui, depuis une dizaine d'années, des vides cruels pour un homme qui, sous des dehors parfois peu expansifs (Alex. Dumas père disait : « Sa « froideur toute glaciale m'a tourné le « sang »), cachait une nature sensible, tendre même. Seulement il ne faisait pas étalage de ses sentiments. Il fallait, pour qu'il ouvrît son cœur, qu'on fût bien de ses amis, comme l'étaient Rogier, le général Goblet et M[r] Dechamps, auxquels il a communiqué parfois des réflexions et des observations piquantes sur les hommes et les choses de son temps. La politique sépare parfois les meilleurs camarades. Les événements ministériels

de 1841 (Cf. *Rogier*, t. III, p. 56), troublèrent l'amitié qui unissait Van Praet à son protecteur de 1830. Le *service du Roi* occasionna les « bourrasques » auxquelles il est fait allusion plus haut. Van Praet en fut sincèrement peiné. Nous lisons dans sa correspondance avec F. Rogier, alors conseiller de légation (21 août 1842) : « Je vous jure que le « refroidissement qui s'est opéré dans « ces derniers temps entre votre frère « et moi a été une des circonstances les « plus pénibles de ma vie ». Les liens d'amitié s'étaient reformés en 1847 : la mort seule les brisa.

Resté célibataire autant par manque de goûts matrimoniaux que par *raison politique*, Van Praet avait trouvé tous les charmes de la vie de famille auprès de la sœur qu'il a bien pleurée, auprès de son beau-frère Paul Devaux qui fut pour lui le plus sûr des amis et qui le précéda de six ans dans la tombe, auprès de ses neveux Jules, son successeur au cabinet du roi, et Georges, ancien ministre plénipotentiaire, auprès de sa nièce Caroline, un cœur d'or et une intelligence d'élite. Il avait des goûts fort simples, des mœurs presque patriarcales comme tous les siens. En dehors du bonheur d'aller contempler, rue Ducale, ses beaux tableaux et de parcourir des livres de choix — qui eux aussi, rappelons-le, ont été vendus en vente publique ! — rien que les conversations intimes du foyer dans la maison n° 80 du boulevard de Waterloo où l'Antigone de son beau-frère (Melle Caroline méritait ce nom) recueillit son dernier soupir. Quelquefois, mais bien rarement et seulement dans les derniers temps de sa vie, une excursion en Ardenne, plus souvent un séjour assez prolongé à Blankenberghe, où une rue perpétue son souvenir, comme une rue de Bruxelles et une avenue de Laeken.

Jusqu'à son dernier jour et malgré la souffrance, il se plut à s'entretenir avec quelque vieil ami, comme Mr le comte de Grunne, et avec Frère-Orban, des questions du moment. Il eut pour ainsi dire des divinations. « La revision de la loi « de 1842 », dit-il en 1879 à Frère, « sera pour la libéralisme un coup mor- « tel ». Son patriotisme s'alarma toujours des obstacles que rencontrait la solution du problème militaire. Peu de mois avant sa mort, lorsque parut la belle étude de Banning sur la *Défense de la Belgique au point de vue national et européen*, il lui faisait écrire : « Votre grand « et important travail a un retentisse- « ment énorme. La question commande « par elle-même l'attention universelle « et quant à votre écrit, il unit en lui la « profondeur de l'érudition, la fermeté « des jugements et l'élévation du lan- « gage ». (*Notice sur Em. Banning*, par le général Brialmont, p. 45).

Quand mourut Van Praet (30 décembre 1887), les Chambres étaient en congé et le gouvernement ne crut pas, affirma un journal bruxellois, pouvoir prendre sur lui de disposer du crédit nécessaire pour célébrer ses funérailles aux frais de l'Etat, quoique Léopold II en eût exprimé le désir. « Je m'arrangerai », aurait dit le souverain, « de façon que ces funérailles « ne passent pas inaperçues », et il y assista. Que les paroles attribuées à notre souverain soient ou non authentiques, il n'est pas moins certain que, depuis l'avènement de la dynastie, pareille circonstance ne s'était pas encore produite. Cette dérogation exceptionnelle aux usages de l'étiquette était bien due au vieux conseiller de la royauté belge.

Ce sont des journalistes de race, Banning, Frédéricx, Ch. Tardieu et Max Sulzberger, qui ont peut-être le mieux compris le caractère de Van Praet et qui ont fait de sa manière d'être et de ses habitudes les portraits les plus suggestifs (*Indépendance* du 31 décembre 1887 ; *Art* de 1880 ; *Europe* du 12 juin 1881 : supplément littéraire ; *Moniteur belge* du 1er janvier 1888). Ce sont eux qui ont le plus justement apprécié sa parfaite loyauté et son désintéressement (Banning), la correction de son attitude, la finesse « perçant dans l'œil noir qui « fouille et scrute les pensées les plus « intimes », l'art avec lequel il faisait « parler et converser en questionnant

« sans se livrer lui-même » (Sulzberger), son ironie légère vis-à-vis des importuns et des vaniteux (Tardieu), la distinction aisée et l'agrément de sa conversation qui invoquait le souvenir des « causeurs charmants de l'ancien régime » (Frédéricx).

Un mot de Van Praet caractérise bien la tournure de son esprit. Pendant une crise ministérielle, un personnage intéressé à connaître les hommes qui feraient partie du cabinet nouveau, chargea la comtesse D..., une brillante coquette du temps, de sonder Van Praet.

La comtesse trouva aisément l'occasion de se rencontrer avec Van Praet et, tout en causant et en minaudant, elle lui demanda tout à coup : « Y aurait-il « de l'indiscrétion, monsieur le ministre, « à vous demander qui fera partie du « nouveau cabinet? » Van Praet fit son plus aimable sourire et, regardant la comtesse entre les deux yeux, fixement, selon sa coutume, il lui répondit gracieusement : « Mais nullement, madame, « il n'y a aucune indiscrétion à me le « semander; seulement il y aurait, de « ma part, beaucoup d'indiscrétion à « vous le dire ».

On savait Van Praet très disposé à obliger; aussi était-il assailli de demandes de recommandation. Assurément, il ne les accueillait pas toutes, mais il a satisfait plus de solliciteurs qu'il n'en a éconduit. Et il lui arrivait d'apostiller les demandes avec une pointe d'humour charmante et joliment sceptique, surtout quand il s'agissait de fleurir, comme on dit, des boutonnières.

Ceux qui s'adressaient à sa bourse n'étaient pas moins nombreux que ceux qui s'adressaient à son crédit, et ils étaient bien inspirés, car sa charité était grande, généreuse même. Il estimait qu'on n'est bon qu'à la condition d'être trop bon. Un jour, pour sauver un honnête négociant de la faillite, il paya au plus exigeant de ses créanciers 40,000 francs. Il faisait la charité avec esprit. Quelqu'un lui demandait un louis après avoir salué « l'homme « politique et l'historien ». — « En « voici deux », dit Van Praet : « c'est « l'*homme politique* qui vous donne « l'un; c'est l'*historien* qui vous donne « l'autre ».

Ernest Discailles.

Lebeau, *Souvenirs personnels*. — Discailles, *Charles Rogier*. — Journaux et revues du temps. — De Haulleville, *Notice sur Van Praet*, dans la *Revue générale* de 1890.

PRAET (*Louis* DE FLANDRE, dit seigneur DE). Voir FLANDRE (*Louis* DE).

PRAET (*Martin*). Voir PRATS.

PRAT (*Georges-François*), historien, publiciste et juriste, d'origine belge, né à Commercy (France), le 23 mars 1802, mort à Quatre-Vents lez-Arlon, le 1er décembre 1875. Après avoir obtenu le diplôme de docteur en droit, Prat entra dans l'administration provinciale du Luxembourg. Nommé chef de division en 1841, il occupa ce poste jusqu'à sa mort avec une compétence à laquelle l'autorité rendit plusieurs fois hommage. En cette qualité, il eut à traiter les affaires les plus diverses, ayant dans ses attributions tour à tour l'instruction, les beaux-arts, les cultes, les élections, la milice. Prat était, en outre, chef du cabinet particulier du gouverneur, secrétaire de la commission provinciale de statistique et de la caisse de prévoyance des instituteurs. L'expérience qu'il acquit dans ses multiples fonctions explique ce sens pratique dont sont empreints les diverses publications juridiques qu'il édita et spécialement les nombreux articles parus dans la *Revue de l'administration*, dont il devint le collaborateur le plus fécond. Travailleur tenace et érudit, il sut aborder avec une égale facilité et élégance les genres les plus divers : histoire, droit, économie politique, archéologie. Son histoire d'Arlon, notamment, mérite d'être mise hors de pair. Polémiste habile, il fut pendant plusieurs années rédacteur au journal d'Arlon. A la fin de sa carrière, Prat devint président de l'Institut archéologique du Luxembourg, société savante dont il fut le créateur et l'âme.

Prat est l'auteur des ouvrages suivants: 1. *Règlement sur l'organisation des gardes champêtres, avec commentaires.* Arlon, Bruck (1839); in-12. — 2. *Etude sur l'orthographe et les étymologies des noms de lieux dans le Luxembourg.* Arlon, P.-A. Bruck, 1854; in-8°. — 3. *Législation sur l'affouage et autres émoluments communaux.* Arlon, Bruck, (1862); in-8°. — 4. *Etymologie des noms de lieux de la province de Luxembourg.* Bruxelles, Hayez, 1866; in-4° (*Extrait du Bulletin de la commission centrale de statistique*, t. IX). — 5. *Le droit électoral en Belgique ou commentaire des lois électorales belges.* Liége, Verhoeve-Debeur, 1871; in-8°. — 6. *Histoire d'Arlon.* Arlon, Bruck, 1873-1874; in-8°, 2 vol. Il a collaboré au *Guide des écoles primaires* (Arlon, 1843-1844); aux *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* (divers articles cités au t. IX, 2e cahier, fascicule 23); au *Bulletin de la commission centrale de statistique;* à la *Revue de l'administration et de droit administratif en Belgique* et au *Journal d'Arlon.*

L. Tierenteyn.

Moniteur belge du 4 décembre 1875, p. 3500. — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. IX. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 187. — *Almanach royal de Belgique.* — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 622.

PRATANUS (*Laurent*). Voir DES PRÉS.

PRATEL (*Antoine-François* DE) ou plus exactement, selon Paquot, *François Platel*, philologue, né vers 1652 à Gand, et non à Nivelles, comme on l'a prétendu, décédé à Louvain le 19 janvier 1734. Après avoir fait ses études chez les jésuites à Douai, il entra vers 1673 dans leur ordre et remplit les fonctions de catéchiste à Louvain. Il quitta ensuite la Compagnie de Jésus et, grâce à l'appui de ses anciens confrères, il obtint le 4 février 1687 du duc de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, la *mercède d'une commission pour enseigner publiquement dans l'université de Louvain la langue bourguignonne*, c'est-à-dire la langue française, dont il inaugura l'enseignement dans cet établissement. Il avait épousé, le 31 mars 1685, Marie-Thérèse des Marêts, de Fleurus; il se remaria le 25 octobre 1731 avec Marie-Catherine du Buisset. De ses deux mariages, il eut huit enfants; l'une de ses filles épousa N. Rougeville, fils du gouverneur de Bouillon. Il a publié : *Prolusio academica de Burgundicæ linguæ origine, præstantia et utilitate, in Collegio Trilingui ... pronunciata die mensis maii decimo anni* 1687; Louvain, Guill. Stryckwant, 1687; in-4°. Dans cet opuscule, dédié à Charles II, l'auteur étudie les origines de la langue française. Il tient comme un fait constant qu'elle est un composé de latin et d'allemand; il fait remarquer que les Bourguignons, accompagnés de Vandales, s'étaient emparés d'une grande partie des Gaules longtemps avant l'invasion des Francs. Il en conclut que la langue française serait plus exactement appelée bourguignonne. En traitant ensuite du progrès de la langue française, il emprunte le développement de son sujet au deuxième *Entretien d'Ariste et d'Eugène* du P. Bouhours; mais, comme le fait observer Paquot, il ne cite pas cet auteur, de même que celui-ci, d'ailleurs, ne reconnaît pas qu'il s'est inspiré des *Recherches de la France* (édit. de 1596, liv. VI, p. 294-306) de Pasquier. Fr. de Pratel fit paraître ensuite une *Manuductio ad Linguam Burgundicam, præcipuis tum sacræ, tum profanæ Historiæ, monumentis illustrata, etc.;* Louvain, Guill. Stryckwant, 1689; in-12, 306 p. L'auteur avoue dans sa préface qu'il s'est aidé principalement de la grammaire du P. Chifflet, des ouvrages de Thomasini et la Grue, et surtout de celui de Maucondui, qu'il a reproduit en entier. Ce traité, dédié à la Régence de Louvain, qui honora Pratel d'un présent de cent florins, eût plusieurs éditions. La deuxième, augmentée, est intitulée : *Principia Linguæ Burgundicæ, selectis Historiæ exemplis exornata;* Louvain, Guill. Stryckwant, 1696; in-12, 356 p. La troisième édition porte ce titre : *Grammatica Burgundica, contractis copiosa præceptis, exornata præcipuis tam sacræ, quam profanæ Historiæ monumentis, etc.* Louvain, Guill. Stryckwant,

1715 ; in-8°, 834, p. avec une dédicace aux Etats de Brabant, qui firent à l'auteur une libéralité considérable. Trois éditions parurent encore : à Bruxelles chez Georg. De Backer, en 1717, in-12, 420 p.; à Louvain chez Martin Van Overbeke, vers 1734, in-12; à Cologne, chez les héritiers de Chr. Simon, en 1743, in-12. Une brochure parut contre cet ouvrage en 1717, sous les initiales C. F. C., dans laquelle l'auteur relevait l'impropriété du qualificatif *bourguignonne* appliqué à la langue française par de Pratel et critiquait certaines règles de sa grammaire. Une note de Nény, commissaire royal de l'université, portant la date du 7 décembre 1759 et rappelée par Mr Faider, fait l'éloge de notre professeur. Le *Bibliophile belge* conteste que de Pratel fut un « excellent professeur », comme le qualifie Mr Faider; il estime que ses productions ne sont que d'indigestes compilations et qu'au jugement de Paquot, il n'a écrit purement ni en latin ni en français. Il eût été juste cependant d'ajouter que Paquot a tempéré la sévérité de cette critique, en faisant remarquer que si la grammaire de Pratel a des défauts, elle est peut-être la meilleure qu'on ait en latin.

Émile Van Arenbergh.

Paquot, *Mém. pour servir a l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XVI, p. 139. — Ch. Faider, *Note sur l'enseignement du droit public à l'ancienne université de Louvain* (*Bulletin de l'Academie royale de Belgique*, t. XVI, 1re partie, 1849), p. 841. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. IX, 1852, p. 86.

PRATERE (*Edmond-Joseph* **DE**), peintre, né à Courtrai en 1826, mort à Ixelles le 12 septembre 1888. Il reçut les premières leçons de dessin et de peinture de son frère Henri. Ses études à l'Académie de Courtrai furent brillantes, il y remporta plusieurs prix. Lors d'une exposition en 1850, sa ville natale lui décerna une médaille d'or; en 1851, il fut lauréat d'un concours et obtint la même récompense. Ce fut vers 1852 qu'il abandonna l'art décoratif, qui lui avait valu ses premiers succès, pour s'adonner à la peinture du paysage et des animaux. Dès cette époque, nous le voyons prendre une part active aux expositions triennales belges. *Un site champêtre avec animaux*, exposé en 1856, fut sa première œuvre remarquée, et bientôt il prit un rang honorable parmi nos animaliers-paysagistes.

Un tableau, représentant *Des chiens de chasse sous bois*, fut acquis en 1865 pour le musée de peinture de sa ville natale, qui possède également de lui. *Une scène d'inondation de l'Yser* (1875) et *Un paysage avec animaux* plus petit, et ne portant pas de date. En 1871, De Pratere expose à Gand cinq grandes toiles; l'une de celles-ci : *Pêcheurs de crevettes attendant la marée basse* (2m,25 de h. sur 3m,25 de l.), fut acquise pour le Musée de cette ville. Un autre tableau plus important, figurant à la même exposition, mesurait 4m,50 sur 3 mètres; il représentait : *Bergers avec leurs moutons dans les dunes*. Notons encore quelques-unes de ses œuvres les plus remarquées : Exposition triennale de 1874 : *Meute de chiens courante* ainsi que *Bœufs et chiens dans le Furnes Ambacht*; 1877 : *Vue prise au pied de Ben nevis* (Ecosse) et *Taupe de cuisine* (Keuken mol) *Furnes Ambacht*; 1880 : *Attelage de charbonniers* et *Anesse et ânon*. Ce dernier tableau fut acquis en 1881 par le gouvernement pour le Musée de Bruxelles, ainsi qu'un *Marché au bétail à l'Abattoir*, également daté de 1880. Un troisième tableau ne portant pas de date : *Ane dans un champs*, figure dans les mêmes galeries. *Relais de chiens* et *Farniente* datent de 1883; *La porte de Namur à Bruxelles* (effet de neige) de 1886.

Comme on le voit par l'énumération de ses œuvres principales, De Pratere aima surtout à reproduire des sites de la Flandre maritime et les grasses prairies du Furnes Ambacht. Un de ses tableaux nous apprend qu'il fit un voyage en Ecosse, il visita aussi l'Italie. La plupart de ses œuvres furent exécutées en pleine nature, dans un atelier champêtre qu'il installa à Stuyvekenskerke. Il mourut à Ixelles, le 12 septembre 1888, léguant son atelier, avec tout ce qu'il contenait, à sa ville natale et, à son défaut, à la commune d'Ixelles.

La ville de Courtrai n'ayant pas satisfait en temps utile aux conditions prescrites, c'est-à-dire à la création de deux salles spéciales portant le nom de Musée De Pratere, ce fut la commune d'Ixelles qui bénéficia de la générosité de l'artiste défunt. Le Musée De Pratere, rue Van Aa, compte 95 numéros; nous y retrouvons diverses de ses principales toiles citées plus haut, notamment *La Porte de Namur*, qui lui valut une médaille de « premier mérite » à l'Exposition de Melbourne en 1888.

Edmond de Pratere fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold en 1881; il obtint aussi des médailles d'or à Bruxelles et à Londres en 1878, à Melbourne en 1881, à Munich en 1883, à Edimbourg en 1887, etc. S. M. le roi Léopold II acquit une de ses œuvres : *Thinking it over* (ânesse et ânon), qui fut éditée en gravure par la maison Goupil.

Lors du centenaire de la bataille des Eperons d'or en 1902, deux de ses tableaux : *Paysage avec animaux*, à Mr Ferd. VanderHaeghen de Gand, et un autre appartenant à Mme Goethals de Courtrai, figurèrent à l'Exposition de Courtrai à travers les âges.

L. Blaeterlinck.

Autobiographie, nº G. 14397 de la Bibliothèque de Gand. — Renseignements fournis par Mr Fétis, Mr le conservateur du musée d'Anvers et Mr Ernest Deny de Courtrai. — A. Sunaert, *Catalogue descriptif du musée de Gand. — Catalogue du musée de Bruxelles. — Catalogue des expositions triennales. — Catalogue de « Courtrai à travers les âges ». — Correspondances de la Société des Beaux-Arts de Gand.* — Articles de l'*Avenir de Courtrai*, 14 et 28 juin 1903.

PRATS (*Martin*), généralement connu sous le nom de PRAET (orthographe qui ne se rencontre pas dans les documents de l'époque), évêque d'Ypres, naquit à Bruxelles en 1603. Son père Philippe, secrétaire du conseil d'Etat sous les archiducs Albert et Isabelle, appartenait à une famille espagnole d'une ancienne et illustre noblesse, qui produisit des hommes éminents tant dans la carrière militaire que dans les milices cléricales. Le grand-père de Philippe, Etienne Prats, arriva en Belgique avec la cour de Charles-Quint, et rendit à l'empereur des services signalés. Ce fut lui qui, en 1547, fit prisonnier le duc de Saxe, après avoir passé l'Elbe à la nage. A la suite de cet exploit, l'empereur le créa chevalier, avec faculté de transmettre ce titre à ses descendants. La mère de Martin, Marie van Eekeren, appartenait à une famille bruxelloise qui fournit plus d'un de ses membres à l'échevinage de la grande cité brabançonne. A l'âge de dix-huit ans, Martin Prats prit l'habit ecclésiastique et dès l'an 1626, il obtint un canonicat à l'église d'Arras.

Quelque temps après, le roi Philippe IV le nomma conseiller résident à la curie romaine, avec mission de veiller aux intérêts de la Belgique. En 1640, il prit part à un événement, peu important par lui-même, mais dont les suites remplirent une grande partie de sa vie; il montre, en outre, quelles étaient, dès cette époque, ses relations dans le monde, et, à ce double titre, nous avons cru bon de le consigner ici.

A cette époque donc, dame Madeleine de Berry, dame de Thiloy et Martenchon, prit pour époux messire Charles-Philippe de Vicq, fils de Henri de Vicq, seigneur de Meulevelt et président du Grand Conseil de Malines. Le vieux président, empêché d'assister au contrat de mariage de son fils, y délégua son ami Martin Prats, chanoine à Arras. Le mari apportait en dot la seigneurie des Marez, à Librechies, et, d'après les instructions de Henri de Vicq, notre procureur garantit de ce chef à la jeune femme un revenu de 2,000 florins. Prats commit l'imprudence de répondre personnellement de cette rente. Lorsque, quelques années plus tard, Charles-Philippe de Vicq étant mort, Madeleine de Berry épousa en secondes noces Martin Della Faille, écuyer, seigneur de Nevele, etc., celle-ci s'avisa de réclamer à Prats le supplément du revenu garanti, que la seigneurie en question était loin de rapporter. Notre chanoine eut beau invoquer sa bonne foi, il n'en fut pas moins entraîné dans un long et coûteux procès, au cours duquel la de Berry alla jusqu'à s'attaquer aux propriétés de Prats même, qui était sei-

gneur temporel de Saint-Albert en Flandre. Les documents de ce procès constituent un volumineux dossier aux Archives du royaume (Fonds de Sainte-Gudule, carton 1116, n° 32).

En 1642, Prats avait été nommé prévôt de Saint-Piat à Seclin, en remplacement de Charles de Mansfeld, vicaire général des armées du roi catholique en Belgique, promu au décanat de l'église SS. Michel et Gudule à Bruxelles. Et lorsque de Mansfeld mourut en 1647, Prats lui succéda derechef dans ses doubles fonctions de doyen et de vicaire général. Plus tard, l'archevêque de Malines le nomma, en outre, juge synodal et le roi le créa chancelier de l'ordre de la Toison d'or. Cette belle carrière fut couronnée, en 1665, par la nomination de Martin Prats à l'évêché d'Ypres, qui était vacant depuis cinq ans à cause de la guerre entre la France et l'Espagne. Confirmé peu après par Alexandre VII, il fut inauguré, comme dixième évêque d'Ypres, à l'église Sainte-Gudule, le 2 février, et le 18 février ou le 14 mars suivant, il fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Son règne ne fut marqué par aucun événement méritant d'être rapporté ici.

Au cours d'une visite à Dunkerque, le 7 octobre 1671, il mourut subitement à 6 heures du matin, âgé de soixante-huit ans. Son corps fut transféré à la cathédrale d'Ypres et enterré au pied du grand autel, à la gauche de son prédécesseur Josse Bouckaert. Son cœur fut transporté à Bruxelles à l'église Sainte-Gudule et déposé dans le caveau de famille. Il avait fait dans cette église, ainsi que dans celle de Saint-Martin à Ypres, de nombreuses fondations pieuses. Dans cette dernière, on conserva longtemps un magnifique tableau représentant saint Martin de Tours et qui lui fut légué par Prats. Le nom de notre évêque fut mêlé aux événements qui suivirent la mort de Jansenius. Quelques chanoines d'Ypres, ayant voulu en cachette ériger un monument funéraire au fameux auteur de l'*Augustinus*, avaient fait accroire au sculpteur que la pierre était destinée à Prats. Ce ne fut qu'au moment où l'épitaphe devait y être taillée que la supercherie fut découverte. Quant à Martin Prats, une longue épitaphe rappelle son souvenir à l'église d'Ypres.

Joseph Cuvelier.

Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, 314. — *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. III, 245. — Vanden Peereboom, *Ypriana*, passim. — Archives du royaume à Bruxelles, *Fonds de Sainte Gudule*.

PRATS (*Philippe*), secrétaire d'Etat, mort à Bruxelles, en 1635. On sait combien furent discutées les fonctions des secrétaires des divers *conseils* de gouvernement aux Pays-Bas ; les émoluments et l'importance de la charge dépendaient de leurs signatures. Les divers conseils eurent, à certaines périodes, leurs secrétaires, le prince avait aussi les siens. On leur donne souvent dans les documents le nom de *secrétaire* tout court, ce qui multiplie la confusion. Leur rôle officiel fut plus d'une fois modifié. Le *premier secrétaire* aux Pays-Bas portait le titre d'audiencier à l'époque qui nous occupe, puis venaient deux *secrétaires d'Etat*, puis les autres *secrétaires du conseil privé*. La répartition des *signatures* entre eux donna lieu à de fréquents conflits de compétence ; elle fut tranchée, notamment, par Farnèse en 1583 et 1587, puis, la difficulté renaissant, par Albert et Isabelle en 1600, distribuant entre eux matières, puis provinces que les pièces concernaient, sous réserve toutefois que tout secrétaire fera les expéditions spéciales qui lui seront ordonnées par le prince.

Philippe Prats fut depuis 1585 secrétaire du conseil privé, puis adjoint des secrétaires d'Etat. La confiance qu'on plaçait en lui s'était manifestée notamment par une mission dont il s'acquitta en cour de Rome ; nous n'avons pas ses instructions ; mais on trouve la trace des affaires qu'il y traite, notamment celle de l'archidiaconé du Hainaut. Parti des Pays-Bas aux derniers jours de 1588, il séjourna plusieurs mois à Rome ; le ton et la qualité de ses correspondants, Pamele, Grobbendonck, Richardot, prouvent la confiance dont il jouit. Il remplit la charge de secrétaire d'Etat près de l'archiduc Albert pendant le voyage

qu'il fit en Espagne en 1598, au moment de son avènement au trône de Belgique. Par égard pour les bons services qu'il rendit, et aussi aux qualités de *preudhommie, discrétion, souffisance, léaulté, sens, expérience, bonne diligence, bon portemens*, qu'énumèrent les lettres-patentes du 7 septembre 1599, il obtint la survivance de la place de secrétaire d'Etat effectif pour la première vacature. Le procès-verbal de sa prestation de serment est du 27 mars 1600.

Le célèbre nonce Bentivoglio, qui le connut comme secrétaire d'Etat signant aux affaires étrangères pour les relations romaines, nous dit qu'il avait la réputation d'un fonctionnaire intègre, diligent, s'acquittant de ses attributions avec un talent ordinaire. Il fut évidemment fort éclipsé par l'audiencier Verreycken, qui jouait alors un rôle diplomatique important; mais il eut maille à partir avec lui et ce furent leurs contestations qui provoquèrent un nouveau règlement d'attributions de la part des archiducs, en date du 9 janvier 1617. Ce règlement avait été précédé d'assez vives controverses entre les deux fonctionnaires intéressés; Prats paraît avoir été très actif dans ses réclamations; la question fut soumise à l'avis de juristes haut placés et tranchée par le règlement précité à la satisfaction commune. Prats, d'ailleurs, ne resta pas davantage en fonctions; le 10 janvier 1617, il fut remplacé par Charles Della Faille, sans que nous ayons pu trouver trace de sa vie ultérieure.

Prats était chevalier, et dans les correspondances diplomatiques, il est parfois orné de la particule et qualifié *M. de Pradt*, etc., avec des orthographes variées. Il avait épousé Marie van Eeckeren, et mourut à Bruxelles en 1635.

V. Brants.

Bentivoglio, *Relazione di Fiandra*, parte I, cap. 4. — Proost, *Inventaire des registres aux gages de la Chambre des Comptes* (Bruxelles, 1890). — Eug. Lameere, *L'origine et les attributions de l'audience dans les anciens Pays-Bas* (Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1896, p. 52). — *Documents sur le même sujet* (*Bull. comm. royale hist.*), 3e série, t. VII, 1897, p. 210 sq. — Gachard, *Etats de* 1600, passim. — Archives du royaume à Bruxelles, *Fonds de l'audience, Portefeuille des commissions*, n° 1. — *Négociations de Rome*. Vol. I.

* **PRÉCIPIANO** (comte *Humbert-Guillaume* **DE**), homme d'Etat, évêque de Bruges, archevêque de Malines, né à Besançon en 1626, mort à Bruxelles, le 9 juin 1711. Il était fils du colonel sergent général Achille baron de Précipiano et de Soye et de Jeanne de Montrichard. Après avoir fait ses humanités à Constance, étudié la philosophie à Besançon et la théologie au collège des Jésuites à Louvain, il fréquenta l'université de Dôle, où il obtint les grades de licencié en droit et de docteur en théologie. Doué d'un grand talent et d'une rare énergie, il était agréable à l'empereur et au roi d'Espagne et jouissait d'une grande estime auprès des Bisontins. L'archiduc Léopold d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas catholiques, lui donna en commende l'abbaye cistercienne de Bellevaux (Bourgogne), qui tombait en ruines. Nommé chanoine, puis grand-archidiacre du chapitre métropolitain de Besançon, il fut bientôt mêlé à une grave querelle de chanoines, au cours de laquelle sa position et celle de sa famille firent de lui, peut-être un peu trop contre son gré, un chef de parti, et il finit par encourir des censures (1) Précipiano se réfugia à Bruxelles.

Ce fut sans doute vers cette époque que Philippe IV le nomma conseiller ecclésiastique à la cour de Dôle. En 1667, le roi le députa à la diète de Ratisbonne, en qualité de son plénipotentiaire pour le cercle de Bourgogne. A cette occasion, Précipiano publia un écrit : *Garantia circulo Burgundico asserta, sive varia scripta comitiis Ratisponensibus exhibita*, où il démontre que l'Empire était tenu de protéger les provinces belges contre le roi *très chrétien*.

En 1672, Charles II appela de Précipiano à Madrid pour y siéger dans le conseil suprême des Pays-Bas et de Bourgogne. L'abbé de Bellevaux occupait encore ces fonctions lorsque, en 1682, le roi le nomma au siège de Bruges, devenu vacant par le décès de François de Baillencourt (3 novembre

(1) Après avoir donné sa démission de haut doyen du chapitre de Besançon (décembre 1679), il fut relevé de ses censures.

1681). Confirmé par Innocent XI, le nouvel évêque fut sacré à Bruxelles, le 21 mars 1683, par son métropolitain Alphonse de Berghes, avec l'assistance des évêques de Ruremonde, Réginald Cools, et d'Anvers, Jean-Ferdinand de Beughem. A l'occasion de ce sacre eut lieu, le 23 mars, une réunion épiscopale, dans laquelle les évêques défendirent la vente des *Consultationes canonicæ pro regularium exemptione*. Il y fut résolu, en outre, d'implorer le secours du bras séculier contre les appels des sentences et décrets provisionnels et contre les vêtements immodestes et les vanités du sexe féminin qui s'étalaient jusque dans les églises.

Après avoir pris possession par son procureur, de Précipiano fit sa joyeuse entrée à Bruges le 1er avril. Pendant les huit ans qu'il gouverna le diocèse, Humbert-Guillaume ne cessa de faire preuve d'une vigilance active et d'une sage fermeté pour maintenir la discipline dans le clergé et la piété parmi les fidèles et pour défendre l'immunité ecclésiastique, en particulier le droit d'asile. Il réussit à tenir le jansénisme en échec et ne dut frapper de censures qu'un seul prêtre réfractaire, Pierre Moens, curé de Notre Dame, à Bruges. C'est à propos de ces difficultés que de Précipiano publia d'abord, le 14 janvier 1684, un décret *déclarant qu'il était permis aux fidèles de réciter le Petit Office de l'Immaculée Conception tel qu'il avait été corrigé et imprimé à Lucques;* ensuite, le 12 janvier 1685, un décret *rappelant que la quatrième règle de l'Index relative à la défense de la lecture des Livres Saints en langue vulgaire était toujours en vigueur*.

A l'occasion de la délivrance de Vienne du joug des Turcs par Jean Sobieski, l'évêque de Bruges ordonna huit processions d'action de grâces à Notre Dame de la Potterie (septembre 1683). En mai 1686, il célébra avec grande pompe le jubilé du précieux Sang, en présence du marquis de Castanaga, gouverneur général, qui assista à la procession avec une suite nombreuse. Un des derniers actes de son épiscopat fut le refus de conférer à Ignace de l'Espée un des canonicats réservés aux gradués en théologie, parce que le candidat professait les doctrines du clergé gallican contre l'autorité et l'infaillibilité du souverain Pontife (avril 1690).

Après le décès d'Alphonse de Berghes, de Précipiano fut jugé digne d'occuper le siège archiépiscopal. Charles II l'y nomma et lui conféra, en outre, les titres et les droits de légat apostolique de ses armées, et de membre du conseil d'Etat. Avant de quitter Bruges, Humbert-Guillaume donna à la cathédrale, en signe de l'affection qu'il lui portait, une chape et une chasuble de grand prix. Ayant pris possession de son nouveau siège par fondé de pouvoirs, le 31 juillet 1690, il fit son entrée solennelle à Malines, le 11 août, et reçut le *pallium* des mains de Jean-Ferdinand de Beughem, évêque d'Anvers.

Désormais, sa vie publique se résume dans une lutte non interrompue contre le Jansénisme.

Précipiano trouva l'archidiocèse de Malines dans un état déplorable. En voici, à grands traits, le tableau navrant esquissé, par l'archevêque lui-même, dans une lettre adressée en 1691 à Innocent XII, nouvellement élu pape :

« L'erreur y lève audacieusement la « tête, et les factions menacent de tout « envahir. La plus grande partie du « clergé, même du haut clergé, est plus « ou moins infectée du venin ; parmi les « curés, et notamment parmi ceux qui « sont sortis *tanquam ex equo Trojano* du « collège du Pape de Louvain, il en est « peu qui adhèrent aux bonnes doctrines. « L'autorité épiscopale frappe-t-elle un « rebelle, aussitôt cent autres s'in- « surgent contre elle, ajoutant même « des menaces à la désobéissance. Dès « mon entrée à Malines, j'ai délivré le « séminaire d'un pétulant professeur qui « y inculquait le venin du jansénisme « aux jeunes théologiens (Jean Opstraet). « Dans la ville de Bruxelles, j'ai dû « suspendre un curé opiniâtrement atta- « ché au même parti (Guillaume Van de « Nesse). Dans des couvents, j'ai décou- « vert tout un magasin de livres défen-

« dus : le *Nouveau testament*, dit *de « Mons*, le Missel Romain et jusqu'au « canon de la messe traduits en langue « vulgaire. J'ai dû renvoyer quelques « directeurs. Les religieuses ont reçu « avec mépris les confesseurs plus sûrs « que je leur avais donnés, et m'ont « menacé d'un bon procès. On jette « aussi les ouvrages proscrits en pâture « à la multitude. On ne saurait dire « combien de catéchismes on a répan- « dus pour verser le poison dans l'âme « des simples. Dans leurs écrits viru- « lents, en latin, en français, en fla- « mand, des auteurs veulent m'effrayer « et me rendre odieux à mon clergé. Ils « vont même jusqu'à annoncer qu'à « cause de ma sévérité, ils renonceront « à la foi et se révolteront contre le roi, « à l'exemple des gueux du siècle pré- « cédent ».

Afin de remédier à cette situation lamentable, l'archevêque convoqua plusieurs assemblées épiscopales. La première se tint à Bruxelles, le 9 janvier 1691, en présence des évêques Reginald Cools, de Ruremonde, Jean-Ferdinand de Beughem, d'Anvers, Guillaume Bassery, de Bruges, du vicaire général de Malines, Philippe-Erard Vander Noot, du P. Harney, dominicain, et de Martin Steyaert, tous deux docteurs en théologie à l'université de Louvain. Il y fut résolu, entre autres choses, de travailler de concert pour soumettre les Oratoriens de la congrégation de Bérulle aux règles de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri; de recourir au Saint-Siège et à la cour de Madrid pour exiger la souscription au formulaire d'Alexandre VII de tous ceux qui devaient être promus à des grades académiques, à des dignités, bénéfices et fonctions ecclésiastiques; de ne permettre dans toute la province que le catéchisme de Malines tel qu'il a été publié, le 22 août 1623, par Jacques Boonen; de prohiber la lecture des Livres Saints en langue vulgaire et du *Nouveau Testament*, dit *de Mons*. Ces deux dernières résolutions furent mises à exécution par décret archiépiscopal du 9 janvier 1691.

Dans une lettre adressée, au nom de l'épiscopat, à la congrégation du Saint-Office (31 janvier 1691), de Précipiano dénonça aux cardinaux les manœuvres de la faction janséniste pour faire pénétrer partout ses doctrines. « Elle travaille surtout, dit-il, à attirer les femmes, à l'exemple des anciens hérétiques. Elle semble vouloir abolir la pénitence et l'Eucharistie, ou du moins en rendre l'usage difficile et rare. Le livre *De la fréquente communion* (d'Antoine Arnauld) est l'origine de ce rigorisme. Dans les écoles et les églises on prêche les cinq articles, inventés par Jansénius, comme des dogmes de la foi catholique. Le pays est inondé de libelles, qui défendent l'erreur et censurent amèrement les décisions des souverains Pontifes. Parmi les coryphées des Jansénistes se signale au premier rang le nommé *Palladius* (un des pseudonymes du curé réfractaire Gilles de Witte) ».

Une deuxième assemblée épiscopale fut tenue à Bruxelles en mars-avril 1692. Parmi les documents de cette réunion, signalons trois lettres collectives de l'archevêque, des évêques de Ruremonde et d'Anvers et du vicaire apostolique de Bois-le-Duc, M. Steyaert, adressées à Innocent XII. « Après avoir signalé de « nouveau les progrès rapides que font « les doctrines de l'*Augustinus*, progrès « que le formulaire d'Alexandre VII n'a « pas arrêtés, ils annoncent à Sa Sainteté « que, voulant couper court à tout sub- « terfuge basé sur la frivole distinction « du *droit* et du *fait*, ils ont résolu « d'exiger le serment du formulaire, « avec quelques additions, de tous ceux « qui doivent être promus aux ordres ou « à des bénéfices et fonctions ecclésias- « tiques, et ils espèrent que le Saint- « Siège approuvera ce projet ». Innocent XII répondit à l'archevêque et à ses suffragants d'Anvers, de Bruges, de Gand et de Ruremonde, par le bref *Nuper ex litteris*, du 6 février 1694. « Le pape veut que les constitutions « de ses prédécesseurs Innocent X et « Alexandre VII demeurent dans toute « leur force. Quant au formulaire, il « faut exiger absolument que le serment « soit prêté dans la teneur formulée par

« Alexandre VII ; mais il ne faut rien « ajouter aux paroles de la formule « alexandrine, vu que ceux qui ont à « prêter le serment sont obligés de le « faire sincèrement, sans distinction, « restriction, ni explication aucune, en « condamnant les cinq propositions dans « le sens propre et naturel des termes ». L'archevêque reçut la décision romaine avec étonnement et douleur, mais aussi avec respect et obéissance filiale; il s'empressa de la promulguer et fut le premier à jurer selon la formule d'Alexandre VII. Mais à peine le bref *Nuper ex litteris* avait-il paru, que les Jansénistes crièrent victoire sur toute la ligne. A les entendre « Innocent XII « avait *altéré* ou *réformé* Alexandre VII; « désormais, il ne fallait plus réprouver « les cinq propositions dans le sens que « Jansénius avait eu en vue, mais dans « l'un ou l'autre sens obvie, différent de « Jansénius, *in sensu quodam obvio qui a « prædicto sensu auctoris diversus esset* ». L'archevêque se vit ouvertement raillé par les *rigoristes*. On eut l'impudence d'afficher aux portes de son palais et à celles du séminaire des billets, portant pour titre : *Exequiæ juramenti formulæ*, etc. Aussi, le primat et ses suffragants jugèrent-ils qu'il était nécessaire de recourir de nouveau au Saint-Siège (lettre du 19 juillet 1696). Innocent XII répondit, le 24 novembre suivant, par le bref : *Litteræ quas XIX Julii ad Nos dedistis*. « Le mal, dit-il, que les prélats « belges ont signalé ne vient pas du bref « lui-même, qui est parfaitement clair. « Si les novateurs, en jurant le formulaire, se forgent intérieurement à leur « fantaisie un sens naturel et obvie, mais « sans en venir à aucun acte externe, « l'Eglise ne juge pas de leurs intentions intérieures, que Dieu seul connaît. Si, au contraire, ils manifestent « par la parole ou la plume le sens de « leur intention, et qui est contraire au « sens des constitutions apostoliques, « dès lors, les évêques peuvent et « doivent procéder contre eux, non seulement par leur autorité ordinaire, mais « encore en vertu de la faculté spéciale « qu'ils ont reçue du Saint-Siège; ils « doivent aussi les punir convenablement *servatis servandis* ». Le primat et ses suffragants s'empressèrent de promulguer la réponse pontificale. Par décret du 15 janvier 1695, l'archevêque censura et prohiba soixante-onze libelles diffamatoires, de provenance janséniste, ainsi que le livre français *De la fréquente communion* d'Antoine Arnauld, et la *Méthode de remettre et de retenir les péchés*, par Huyghens. C'est à l'occasion de ce décret que l'oratorien Quesnel lança sa *Très humble remontrance à messire de Précipiano, archevêque de Malines*, qui fut brûlée par la main du bourreau.

Une troisième réunion épiscopale se tint à Bruxelles en avril-mai 1697. Y assistèrent, sous la présidence de l'archevêque, les évêques de Bruges, Bassery; de Gand, Vander Noot; de Ruremonde, Cools; d'Anvers, van Beughem; le vicaire apostolique de Bois-le-Duc, Steyaert, et en qualité de consulteurs le P. Harney, dominicain, et le P. Désiderant, des Ermites de Saint-Augustin. Les prélats décident de n'admettre dans leur diocèse respectif aucun curé étranger, sans le consentement préalable de son ordinaire, donné en forme d'*Exeat*. Ils signent un décret, en flamand, contre les désordres qui se commettent dans les scandaleuses réunions connues sous le nom de *labbayen*, *quanselbier*, *spinningen*, *splytingen*, *swingelingen*, *achter 't lyst*, *danscholen*, que les jeunes gens des deux sexes tiennent dans les cabarets. Ils portent des décrets relatifs à la lecture de la Bible en langue vulgaire, et à l'administration du baptême, de la pénitence et du mariage. Ils recommandent aux directeurs des âmes de se tenir également éloignés d'une rigueur excessive et d'une facilité funeste. Ils condamnent à nouveau les soixante-onze brochures déjà censurées par l'archevêque, ainsi que plusieurs autres ouvrages infectés du venin hérétique. Ils s'adressent au roi pour le prier de porter remède à trois grands maux. D'abord, la diversité d'opinions, cause première des troubles, est fomentée par la stricte Faculté de Louvain; il est donc urgent

d'en éliminer les professeurs non orthodoxes Ensuite, il faudrait que le pouvoir royal et l'autorité pontificale, agissant de concert, fissent une visite sérieuse de l'université. Enfin, il importe que le roi réprime les conventicules où se forgent les pamphlets, appels, lettres et mémoires qui jettent le trouble dans les populations. Les évêques publient un nouveau décret, relatif au formulaire d'Alexandre VII, et conforme au bref *Litteræ quas;* ils supplient tous leurs subordonnés de renoncer une bonne fois à toutes ces interprétations privées qui rendent illusoires les jugements les plus explicites de l'Eglise. Enfin, le 23 avril 1697, ils adressent des remerciements à Innocent XII. Ils expriment respectueusement l'espoir que le Saint-Siège fera entendre un jugement final, car le retour de la paix est à ce prix. Le roi promit d'appuyer le décret des évêques.

Philippe V, successeur de Charles II, prêta également son appui à de Précipiano. L'archevêque avait déféré au Saint-Office, le P. Pasquier Quesnel, de l'oratoire de Bérulle et Gabriel Gerberon, bénédictin de l'abbaye de Corbie, deux religieux échappés de France et cachés à Bruxelles, d'où ils répandaient en Belgique leurs élucubrations jansénistes. Comme ceux-ci bravaient les anathèmes de l'Eglise, il eut recours au bras séculier. Sur les ordres de Philippe V, Quesnel et Gerberon, ainsi que le colporteur de leurs écrits, Arnould-Joseph Brigode, furent arrêtés à Bruxelles, le 5 mai 1703, et mis en lieu de sûreté au palais archiépiscopal. Le premier parvint à s'évader et s'enfuit, sous un travestissement, à Amsterdam, d'où il fit pleuvoir sur notre pays de nouvelles brochures. Dans l'une d'elles, *Decretum Archiepiscopi Mechliniensis notis illustratum*, il lançait des outrages grossiers aux papes, aux évêques, aux rois et à leurs ministres, et traitait le décret de l'archevêque de *monstrum horrendum, informe, ingens*. L'official Henri-Joseph van Susteren instruisit son procès et, le 10 novembre 1704, de Précipiano prononça la sentence d'excommunication contre Quesnel. Brigode, paraissant contrit après six mois, fut relâché; mais, à peine libre, il alla s'installer à Amsterdam comme libraire afin de mieux répandre les écrits de la secte. Gerberon dut comparaître devant l'official et fut condamné, le 24 novembre 1704, à faire profession de foi, à signer le formulaire, et à abjurer la doctrine des cinq propositions. Le coupable persista, et, par ordre du roi de France, fut enfermé d'abord dans la prison d'Amiens, puis à Vincennes. L'archevêque, accusé par le parti d'avoir fait rendre une sentence inique et empêché la défense, répondit aux calomniateurs par la publication de toute la procédure juridique : *Processus officii fiscalis curiæ ecclesiasticæ Mechliniensis contra domnum G. Gerberon, ordinis S. Benedicti, congregationis S. Mauri religiosum presbyterum, qui, e Gallia profugus, sub veste laïca et nomine ficto Augustini Kergré, in Belgio per plures annos latitaverat*. Bruxelles, 1704; in-4°. En dehors de ces deux étrangers, d'autres prêtres réfractaires jansénistes attristèrent l'âme de l'archevêque. Précipiano dut priver de sa chaire qu'il occupait au séminaire le professeur Jean Opstraet, confident du docteur Huyghens. Il rencontra un adversaire hypocrite dans Lambert Baerts, préban de Saint-Rombaut, et un ennemi fougueux dans Gilles de Witte, curé de N. D. au delà de la Dyle, à Malines. En 1701, il dut faire séquestrer l'oratorien Pierre van Hamme, colporteur d'écrits anonymes. Il fut en butte aux calomnies de Jean-Libert Hennebel, président du collège de Viglius. Ne pouvant ramener par la douceur Guillame Van de Nesse, desservant (jusqu'à révocation) de Sainte-Catherine, à Bruxelles, il se vit forcé de lui interdire, par un décret provisionnel, les fonctions du ministère sacré. Van de Nesse eut recours au pouvoir séculier et demanda un *jugement possessoire*. Le conseil de Brabant intima l'ordre à l'archevêque de lever la censure et de réintégrer le desservant, et mit l'arrêt sur les revenus du prélat. Celui-ci refusa la compétence des juges séculiers dans une cause qui regardait la profession de foi et la charge d'âmes, et maintint la

sentence canonique. Le gouverneur général, Maximilien de Bavière, par dépêche du 7 novembre 1695, donna gain de cause au primat. Cette fermeté valut à Précipiano les éloges de la congrégation du Concile, du pape Clément XI et des universités de Louvain et de Douai.

Dans la défense du droit d'asile, Humbert-Guillaume rencontra plus de difficultés à Malines qu'à Bruges. François van Ophoven, sous prétexte de venger une dame blessée d'une plaisanterie que don Carlos de Saladraz s'était permise sur son compte, avait dressé un guet-à-pens au capitaine, mais sans réussir à le blesser. Il se réfugia au couvent des Dominicains. Le grand conseil demanda à l'official Ignace de Coriache l'autorisation de conduire Van Ophoven en prison. L'autorisation fut accordée, mais sous réserve de l'immunité locale qui pouvait appartenir à l'accusé. Coriache instruisit le procès et déclara (26 mai 1700) que le captif devait jouir de l'asile religieux et, conséquemment, être reconduit au couvent des Dominicains par le procureur de l'officialité. Mais les conseillers fiscaux avait donné ordre au geôlier de ne laisser sortir le prisonnier que de *leur consentement*, et prétendaient examiner eux-mêmes si le séquestré avait droit au lieu d'asile. L'Electeur de Bavière, à qui l'archevêque avait pris recours, ordonna au grand conseil de remettre le jeune homme entre les mains de l'official, afin que celui-ci lui rendît l'asile en vertu de la sentence du 26 mai. Le procureur général Philippe du Jardin refusa. Humbert-Guillaume, mis dans l'alternative de trahir son devoir ou de sévir, prononça, le 7 août 1700, que l'excommunication majeure *latæ sententiæ* avait été encourue par le procureur général. Le grand conseil infligea au prélat une amende de six mille florins et le condamna à lever l'excommunication lancée contre du Jardin, sous peine de dix mille autres florins en cas de retard. La cour défendit, en outre, à tout sujet de Sa Majesté « de communi- » quer avec l'archevêque ou de lui four- » nir directement ou indirectement quel- » ques viandes, vins, bières et autres » choses comestibles » jusqu'à ce que réparation fût faite. C'était l'*aquæ et ignis interdictio* des Romains. L'archevêque fit livrer à la publicité la défense du droit d'asile, reconnu de tout temps dans nos provinces. Le vicaire général Pierre Govaerts publia son volumineux ouvrage : *Certamen pro immunitate ecclesiastica locali seu asylo, ejusque judice competente, impressum mandato Ill. ac Rev. D. Humberti Guillelmi Archiepiscopi Mecht. et Belgii Primatis* (1700). A la même occasion parut : *Motivum juris impressum mandato illustrissimi et reverendissimi Humberti-Guilielmi, archiepiscopi Mechliniensis et Belgii primatis, pro defensione juris asyli*. L'intervention du roi calma les esprits. Philippe V ordonna à l'archevêque d'absoudre en son oratoire les ministres du grand conseil qui avaient été frappés d'anathème, et au conseil lui-même de surseoir à toute procédure contre l'archevêque et de lui rendre les amendes qu'il avait encourues. L'accusé devait être rétabli en lieu d'asile par les officiers de l'archevêque et du grand conseil conjointement. L'excommunication fut levée au nom de l'archevêque (14 septembre 1703), par van Susteren, alors vicaire général.

En 1703, la discussion sur le fameux *Cas de conscience* ralluma en France et en Belgique le feu des controverses. On avait demandé à la Sorbonne si un confesseur pouvait refuser l'absolution à un ecclésiastique qui reconnaîtrait la juste réprobation des cinq propositions dans tous les sens où l'Eglise les a réprouvées et même au sens de Jansénius, mais se bornerait à une soumission extérieure de silence et de respect quant au *fait* d'attribuer ces propositions à l'ouvrage *Augustinus* de l'ancien évêque d'Ypres. Quarante docteurs de la Sorbonne avaient répondu *négativement*. Clément XI proscrivit d'abord la décision de la Sorbonne (12 février 1703), puis fulmina la bulle *Vineam Domini Sabaoth* (15 juillet 1705) dans laquelle il déclare et définit solennellement que « le » silence respectueux » ne suffit pas

pour remplir le devoir de pleine et entière obéissance que l'Eglise exige de ses enfants. L'archevêque de Précipiano s'empressa de publier la bulle, et reçut à ce sujet un bref pontifical de félicitation et d'éloge (26 septembre 1705). Il ne se montra pas moins actif et zélé pour faire fleurir la piété parmi le peuple et maintenir la discipline sacerdotale, pendant les vingt et une années de son ministère. Les plus importantes lettres pastorales sont celles du 12 octobre 1692 et du 21 juillet 1700. Dans ces deux documents vraiment remarquables, le prélat vise constamment le système artificieux des Jansénistes, qui non seulement attaquait le dogme, mais encore ruinait la morale et la dévotion pratique.

Humbert-Guillaume de Précipiano mourut dans son palais de Bruxelles, à la suite d'une péripneumonie, le 9 juin 1711, à l'âge de quatre-vingt cinq ans. Pendant sa vie, il mérita les plus grands éloges des papes Innocent XII et Clément XI, de l'empereur Léopold Ier et des rois d'Espagne Charles II, Philippe V et Charles III (plus tard empereur sous le nom de Charles VI). Peu de temps après sa mort, l'évêque de Bruges, Henri van Susteren, l'appelle le rempart de la foi et le proclame digne d'une mémoire éternelle. Mais l'histoire ne lui fut pas toujours reconnaissante : « Plus » je considère les faits à la lumière des » documents conservés dans les archives » de Malines, dit le P. Van Aken, plus » je me persuade que les historiens ont » trop oublié jusqu'ici le rôle d'Humbert » de Précipiano, pour exalter surtout » celui du cardinal d'Alsace, son succes- » seur. Précipiano porta les plus rudes » coups au jansénisme dans les Pays- » Bas; il mourut au moment d'un » triomphe dont il avait préparé tous les » éléments ».

Les cendres du grand archevêque reposent, à côté de celles de son frère, le comte Prosper-Ambroise, dans la métropole de Malines, où se dresse encore aujourd'hui le magnifique mausolée en marbre blanc qu'il avait fait élever de son vivant « pour servir d'embellisse- » ment à l'église », comme dit l'inscription du socle :

HUMBERTUS GUILLELMUS,
COMES DE PRECIPIANO ET DE SOYE,
ARCHIEPISCOPUS MECHLINIENSIS,
PRIMAS BELGII,
AD EXERCITUS REGIOS
DELEGATUS APOSTOLICUS,
MAJESTATI SUÆ A CONSILIIS STATUS ETC.
IN HUJUS ECCLESIÆ ORNATUM
VIVENS POSUIT MDCCIX

Précipinao portait : *de gueules, à l'épée émanchée d'argent, posée en face, garnie d'or, la pointe à dextre.* Sa devise était : *Non in gladio, sed in nomine Domini.*

A.-C. De Schrevel.

J.-B. Jacquenet, *Histoire du séminaire de Besançon* (Reims, 1864). — P. Filsjean, *Antoine-Pierre Ier de Grammont, archevêque de Besançon* (Besançon, 1898). — F. De Pachtere, *Bruga episcopis illustrata.* — Archives de l'évêché de Bruges, *Acta episcopatus* et *Acta capituli S. Donatiani.* — P. Claessens, *Histoire des Archevêques de Malines* (Louvain 1881). — P. de Ram, *Synodicum Belgicum*, t. I. — H.-J. van Susteren, *Deductio pro immunitate ecclesiastica locali.* — J. Proost, *Histoire du droit d'asile religieux en Belgique* (Gand, 1870).

PREINGUÉ (*Louis-Philippe*), en religion P. JOURDAIN, théologien, né à Menin, le 31 janvier 1704, mort à Louvain, le 14 janvier 1752. Il était fils de Michel et d'Anne de Bal. Après avoir terminé ses humanités au collège de sa ville natale, il entra, à l'âge de seize ans, au noviciat des Dominicains à Gand, fit profession en 1721, et fut envoyé à Louvain pour y étudier la philosophie et la théologie. En 1727, il défendit quelques thèses théologiques devant une assemblée provinciale de son ordre, avec tant de succès, que ses supérieurs le chargèrent des fonctions de *répétiteur* auprès de ses condisciples. Ordonné prêtre en 1728, le P. Jourdain, à la demande du prieur de Groenendael, donna, pendant six ans, un cours de théologie aux jeunes chanoines de cette célèbre abbaye. De retour à Louvain, il conquit le grade de licencié en théologie à l'université et devint *maître des études* de son couvent. Il reçut le bonnet de docteur le 27 août 1739. Invité par l'abbé de Saint-Pierre au Mont-Blandin, près de Gand, à enseigner la théologie

aux religieux étudiants de sa maison, Preingué habita ce monastère pendant quatorze ans. C'est là qu'il composa son volumineux ouvrage sur la Somme de saint Thomas, intitulé : *Theologia speculativa et moralis authore Rev. adm. ac Eximio Patre F. Jordano Preingué, Ord. Prædic. in Alma Universitate Lovaniensi sacræ theologiæ Doctore.* Gand, 1744, Pierre Goesin (t. I et II); Jean Meyer (t. III); 1745, Michel Goesin (t. IV à VI), Pierre Vereecken (t. VII à XI). Le tome I est dédié à Philippe Standaert, abbé de Saint-Pierre, et le tome VI à Joseph Veranneman, seigneur d'Oxelaere. Dans le tome X, dédié à son oncle Louis-Hubert de Bal, curé, l'auteur enseigne l'illicéité de l'absolution donnée sous la condition *si es dispositus*. Le P. Antoine van Hoecke, des Frères Mineurs Récollets, l'attaqua. En 1746, Preingué reprit la défense de la même thèse. L'année suivante, le récollet répondit en défendant la thèse contraire (10 avril 1747). Peu après, le dominicain publia le résumé de sa théologie *morale*, sous le titre de : *Theologiæ moralis repetitio*, en deux volumes (t. XII, pars prima, pars secunda, Gand, François Bernaert), avec une dédicace au chevalier René-Antoine Devoyer de Paulmy, marquis d'Argenson. Le premier volume comprend *in fine* trois opuscules : *De hæresibus, De patribus et scriptoribus ecclesiasticis, De jure canonico*. Le second volume, outre l'annexe *Dissertationes theologicæ de jure et justitia cum tribus de diversis materiis* (avec pagination spéciale 1 à 48), contient une réfutation de la thèse de Van Hoecke : *Opusculum complectens progressum disputationis, an absolutio sub conditione*, si es dispositus, *sit licita in praxi, contra R.R. P.P. Minores Recoll.*, etc. L'auteur y reproduit d'abord sa thèse de 1746, puis celle des Récollets du 10 avril 1747, qu'il tâche de renverser. Il le fait dans un style quelque peu railleur, qui est ici, comme bien souvent, un signe de faiblesse d'argumentation. Le récollet riposta, en août 1748, par une série de *conclusiones*. Preingué lui répondit, le 3 septembre suivant, dans une lettre datée de Bruges : *Reverendi Patres. Profectum in studiis et omnem e cælo benedictionem.* Le 16 mars 1749, Van Hoecke lui adressa, d'Eecloo, son *Epistola familiaris ad Exim. P. Jordanum Preingué Ord. Præd. cui in doctrina sanitatem, ac pacem fructum bonæ voluntatis.* Ces deux dernières lettres constituent une plaquette très rare de 24 pages non chiffrées, imprimée à Bruges, chez Pierre Vande Cappelle. Le P. Servais Dirks ne l'a pas connue. Nous ignorons si la dispute théologique se prolongea, mais jusqu'ici la victoire restait au récollet.

Après son séjour à l'abbaye de Saint-Pierre, le P. Jourdain rentra à Louvain et remplit la charge de prieur du couvent des Dominicains. Bon, sans être rigide, il y fit régner une exacte discipline; il était à la fois craint, aimé et respecté de ses subordonnés.

A.-C. De Schrevel.

Goethals, *Lectures*, t. II, p. 259. — Rembry-Barth, *Histoire de Menin*, t. IV, p. 748. — Ouvrages cités du P. Jourdain Preingué.

PRESSEUX (*Philippe-Louis* DE), médecin, né à Theux, où il fut baptisé le 27 janvier 1706, décédé à Spa, le 13 juin 1746. Il était fils de Quirin de Presseux et de Catherine-Isabelle Dellehe (1). Après avoir fait ses humanités au collège des Jésuites de Liége, il se rendit à l'université de Louvain, puis à celle de Leyde, où il suivit les cours de chimie et de médecine de l'illustre Boerhave, qui attirait au pied de sa chaire les disciples de toute l'Europe. Il y fut reçu docteur en médecine le 7 août 1736. Sa thèse inaugurale lui valut des éloges mérités et fonda sa réputation; elle avait pour sujet la composition des eaux de la Géronstère, du Pouhon, de la Sauvenière, du Tonnelet et du Watroz, à Spa, qu'il avait analysées sur les lieux, l'année précédente, et dont il répéta l'analyse à Leyde. Elle

(1) La famille De Presseux est originaire du village de ce nom, commune de Sprimont. Mr Capitaine, qui énumère une quinzaine de personnages de ce nom, fait remonter sa généalogie jusqu'au milieu du xve siècle. Il est à noter que le nom est écrit Depresseux dans l'acte de baptême à Theux, comme dans celui du décès à Spa.

a pour titre : *Dissertatio medica inauguralis de aquis Spadanis.* Lugd. Bat., 1736; in-4° de 28 p. L'auteur paraît en avoir donné en 1736 une traduction anglaise. Il existe une seconde édition de cette thèse, publiée à Leyde, la même année; in-4° de 42 p. On y a ajouté une *Déclaration de W. Chrouet, docteur en médecine à Oine, au sujet du transport des eaux de la Géronstère.*

Rentré dans son pays, De Presseux épousa à Spa, le 4 mars 1737, Marguerite Storheau; il était paroissien de Theux. C'est probablement dans ce bourg, non à Liége, qu'il s'était établi comme médecin. Toutefois, il passait la belle saison à Spa, où il était recherché dans la colonie étrangère, grâce surtout à la protection de Boerhave, qui le recommandait à ses clients. Il mourut à la fleur de l'âge. Son acte de décès porte qu'il « fut bourgmestre de Spa et laissa » la réputation d'un homme de bien, » fort charitable envers les pauvres et » regretté généralement d'un chacun ».

La thèse de De Presseux, remarquable au point de vue de la composition des eaux de Spa, s'occupe peu de leurs effets sur l'organisme. C'est pour combler cette lacune que J.-Philippe de Limbourg en donna une traduction française, peu de temps après la mort de l'auteur, sous le titre : *Dissertation inaugurale sur les eaux de Spa, soutenue à Leide, le 7 août* 1736, *par M. P.-L. de Presseux. Traduite du latin et augmentée d'une préface contenant un essay sur l'action physique de ces eaux sur le corps humain.* Par J.-P. Limbourg, D. en M., Spa (Liége), chez G. Deleau, apothicaire, 1749; in-12 de XXIV et 38 p.

On doit encore à notre auteur la traduction des notes publiées en 1740, en néerlandais, par le Dr R. Zaff, de Dalhem, neveu de W. Chronet; elle porte pour titre : *Observations choisies sur les bons et mauvais usages des principaux remèdes, par Rodolphe Zaff, médecin, traduites du hollandais, revues et augmentées des observations historiques de M. Philippe-Louis de Presseux, D. en médecine, sur les bons et mauvais usages des eaux minérales de Spa, adressées à l'auteur.* A Leyde, et se vend à Liége chez Ev. Kints; 1746, in-12 de 6 feuillets et 180 p. sans les liminaires. Cet ouvrage fut lui-même traduit en latin, sous le titre : *R. Zaff. Synopsis observationum, etc.; accedunt observationes medicæ P.-L. de Presseux, de aquis Spadanis.* Lugd. Bat., 1751; in-8°, 90 p.

G. Dewalque.

Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — Delvaux, *Dictionnaire biographique de la province de Liége.* — M. Capitaine, *Étude biographique sur les médecins liégeois (Bulletin de l'Institut archéologique de Liége*, t. III, p. 462 à 465). — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise.* — *Bibliophile belge*, 1872, n° 176. — A. Body, *Bibliographie spadoise*, 1878.

PRESTINIEN (*Jean* **DE**), enlumineur et relieur. Voir PESTINIEN (*Jean* DE).

PRETERE (*Guillaume* **DE**). Voir DE PRETERE.

PREUD'HOMME (*Amand-Joseph*), généalogiste, naquit à Mons, le 23 février 1747, et y mourut, le 27 août 1796. Après avoir terminé ses études de droit, Preud'homme se fit inscrire comme avocat au conseil souverain de Hainaut, où il fut reçu le 31 janvier 1772. Il était très versé dans la jurisprudence et jouissait d'une grande considération. Appelé aux fonctions de greffier de la ville de Chimay, en 1786, il les conserva jusqu'en 1794, tout en continuant à résider à Mons. Ayant pris une part active aux événements de la révolution des patriotes, il fut nommé au Congrès national, le 12 novembre 1790, comme député de la ville de Chimay; mais il ne fit que paraître à cette assemblée et revint à Mons le 30 du même mois. Le 11 janvier 1791, il sollicita des états de Hainaut la place de receveur des étapes et feux qu'il ne put obtenir.

Preud'homme consacrait ses loisirs à des études généalogiques et héraldiques. Il a laissé un recueil manuscrit, qui a pour titre : *Collection des généalogies de la pluspart des maisons et familles de la province de Hainau et de celles qui y ont possédé des dignités, canonicats, emplois, charges, y pris habitation ou alliance, le tout avec leurs armoiries enlu-*

minées. Deux tomes in-folio, le premier ayant 375 pages et le second 394, non compris les tables onomastiques. Ce manuscrit appartient à la bibliothèque publique de Mons. L'auteur a mis largement à profit, pour la composition de son recueil, l'ouvrage de J.-B. Laisné (voir *Biographie nationale*, t. XI, p. 78).

Léop. Devillers.

Archives des états et du conseil de Hainaut, au dépôt de l'État, à Mons.

PREUD'HOMME D'HAILLY (*Charles-François*), vicomte de Nieuport. Voir NIEUPORT.

PREUD'HOMME (*Jean*), sculpteur. Voir au supplément.

PREUMONT (*Louis*), religieux de l'ordre des Frères Mineurs et auteur de trois petits traités de controverse religieuse. Voici à quel propos ces œuvres parurent : Henri Chrouet, pasteur protestant, avait prêché, le 26 septembre 1655, un sermon contre l'église catholique et avait fait imprimer son sermon à Maestricht, chez E. Boucher, sous ce titre : *Sermon servant de preuve à plusieurs points de la religion catholique controversés contre l'église romoine, préché en l'église d'Olne, le 26 septembre* 1655. Ce fut ce sermon qui incita Preumont à prendre la plume. Il écrivit successivement : 1° un *Advertissement charitable à ceux de la prétendue religion réformée, malheureusement trompéz par les ministres* (thèse in-folio sur 2 feuillets); 2° *La déroute d'Henry Chrouet, prétendu ministre, à Aulne, dédiée à MM. les revérends pasteurs de Verviers et Hodimont*. Liége, J.-M. Hovius, 1655 ; in-8° ; 3° *Le tombeau d'Henry Chrouet, ministre de la prétendue religion réformée à One*. Liége, H. Tournay, 1656.

Outre Preumont, intervinrent encore dans la querelle soulevée par Henry Chrouet, Delva, curé d'Olne, Barthélemy d'Astroy, récollet, et Ignace de Saint-François, carmélite.

Léonard Willems.

Servais Dirks, *Bibliographie des frères mineurs*. — De Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise*.

PRÉVOST (*Charles*), écrivain, né à Arlon, le 9 octobre 1691, mort à Liége, le 27 août 1759. Il fut reçu en la Compagnie de Jésus le 31 octobre 1709, professa la théologie à Tournai, fut de 1742 à 1746 et de 1756 à 1759 recteur du collège de Liége et examinateur synodal. On a de lui : 1. *Don Quixote, comédie*. Luxembourg, J. Ferry, 1715. — 2. *Vœux et félicitations faites à leurs Majestés Impériales et Catholiques Charles VI et Elisabeth-Christine, au sujet de la naissance tant désirée du seren. Prince Léopold-Jean, etc., archiduc d'Autriche, prince des Asturies, etc.* Luxembourg, J. Ferry, 1716. *David et Jonathas, tragédie dédiée à Monsieur de Ballouffeaux, Seigneur de la Madeleine, Bohr Linay, etc.; conseiller de Sa Majesté Impériale et Catholique dans son conseil provincial de Luxembourg*. Luxembourg, J. Ferry; in-4°. Il a, en outre, écrit les deux traités suivants qui se conservent au collège des Jésuites à Lille : 1. *Tractatus dictatus à Rev. Patre Car. Prevost e Soc. Jesu in Seminario Episcopali Tornacensi Sacræ Theologiæ Professore primario. Scriptus vero à Petro Paulo Vernaelde Insulensi Anno Dom.* 1736; in-4°, 551 p. — 2. *Tractatus de actibus humanis dictatus, etc. Anno* 1737 ; in-4°, 527 p.

Émile van Arenbergh.

De Backer, *Écriv. de la Compagnie de Jésus*, t. II, p. 2168. — Sommervogel, *Bibl. de la Compagnie de Jésus*, v° *Luxembourg*, nos 116, 119, 120, t. V, p. 211; t. VI, p. 1224.

PRÉVOST (*Gilbert*), écrivain ecclésiastique, né à Lille, le 2 février 1596, et décédé à Mons, le 17 novembre 1668. Reçu dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1615, il se consacra à l'enseignement et se fit une certaine réputation comme prédicateur. Il laisse les ouvrages suivants : 1. *Les trois amours et sacrés refuges du vénérable père Thomas Sanchez de la Compagnie de Jésus. Avec la pratique pour y recourir assurément en toutes nécessitez, tant publiques que privées. Par le P. Gilbert Prevost de la méme compagnie*. Mons, Jean Havart, 1652; in-18. — 2. *La semaine du Saint Amour, contenant la pratique de*

l'Amour de Dieu et du prochain, très propre pour arriver au sommet de la perfection, par le R. père Gilbert Prevost de la Compagnie de Jésus. Deuxième édition, revue et augmentée. Mons, Siméon de la Roche, 1666; in-12.

L. Torrentius.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI, p. 1224.

PRÉVOST DE LE VAL (*Henry*), généalogiste du XVIIe siècle. On ne connaît ni la date de sa naissance, ni exactement celle de sa mort, non plus que la localité où il naquit. Seigneur de Tenants, il appartenait à une famille noble, était fils de Jean Prévost de le Val, lieutenant gouverneur de Binche, et petit-fils de Guillaume Prévost, chef de la ville de Mons et gentilhomme de la reine de Hongrie. Il épousa Catherine le Hardy. Il fut nommé roi d'armes, à titre d'Artois, le 9 février 1637, et remplit ces fonctions jusqu'en 1663, date probable de sa mort. Henry Prévost de le Val est l'auteur de plusieurs ouvrages généalogiques, composés avec le manque de critique qui caractérise les travaux de ce genre écrits de son temps. Il a contribué notablement à créer ou à répandre la légende qui donne des armoiries et une descendance à Pierre l'Ermite, le prédicateur de la première croisade. On possède de lui quelques volumes imprimés, composés surtout dans un but généalogique. Ce sont : 1. *La vie exemplaire de quatre abbesses, de Marie le Poyvre,* XXVe *abbesse de Fontenelle; de Barbe Blocquel,* XXVIe *abbesse de Fontenelle; de Pétronelle Roels,* VIIIe *abbesse de Saincte-Claire, à Louvain; de Louise de Barbaize,* XXVIIIe *abbesse de Fontenelle, décédées avec opinion de sainteté.* Liége, B. Bronckart, 1656; in-4°. — 2. *La vie exemplaire de trois abbesses ; d'Elisabeth de Mombeeck,* IIe *abbesse de Linter; d'Odille de Mombeeck,* IVe *abbesse de Linter; d'Aleydis de Mombeeck,* IIe *abbesse de Florival.* Liége, J.-F. de Milst, 1658; in-4°. — 3. *La vie exemplaire de noeuf abbesses, d'Elisabeth de Mombeeck,* IIe *abbesse de Linter; de Marie Le Poivre,* XXVe *abbesse de Fontenelles; d'Odille de Mombeeck,* IVe *abbesse de Linter; de Claire Everaerts,* XXVIIIe *abbesse de Swyvick; de Jenne de Hertoghe,* XXVIIe *abbesse de Doosteeckelo; d'Aleydis de Mombeeck,* IIe *abbesse de Florival; de Barbe de Blocquel,* XXVIe *abbesse de Fontenelles; de Pétronelle Roels,* VIIIe *abbesse de Saincte-Claire, à Louvain; de Louyse de Barbaise,* XXVIIIe *abbesse de Fontenelles. Le mausolée de reliques des saints dans l'église parochiale de Vilers-Perwin.* Liége, B. Bronckart, 1660; in-4°. — 4. *Le recueil des services rendus par les seigneurs de la très illustre maison de Lalain à leurs princes souverains.* Henry Prévost de le Val fut un infatigable compilateur. La section des manuscrits de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, conserve sept gros manuscrits intitulés : *Varia curiosa pro sæculo* XI *et pro sæculo* XII (ms. no 17436); *Selecta pro seculo* 1200, 1300, 1400 et 1500 (ms. nos 18733-18736), dans lesquels le roi d'armes a réuni une foule de documents et de notes de tous genres. On trouve dans le même dépôt un armorial (ms. no 19194) composé par Henry Prévost et qui concerne la noblesse des Pays-Bas catholiques, des Provinces-Unies, de la France, de l'Italie, de l'évêché de Liége. Les archives héraldiques du ministère des affaires étrangères possèdent un exemplaire de *L'Estat et comportement des armes,* par Jehan Scohier, auquel Henry Prévost a ajouté un grand nombre de notes manuscrites concernant des questions héraldiques. Prévost de le Val composa encore d'autres manuscrits, mais nous ignorons leur destinée.

Alfred De Ridder.

X. de Theux, *Bibliographie liégeoise.* — Butkens, *Supplément aux trophées de Brabant.* — Archives héraldiques du ministère des affaires étrangères.

PRÉVOST (*Hugues*), peintre, à Bruges, au XVIe siècle. Il est inscrit parmi les francs-maîtres de la gilde brugeoise des peintres de cette ville, à la date du 22 février 1511, et en fut *vinder* en 1517-1518, 1524-1527, 1531-1534, 1542, et gouverneur de 1527 à 1530. Ses tableaux étaient exposés en vente aux foires de Bruges, de janvier et de mai; leur étalage occupait trois échoppes. C'est ce que font voir des comptes des années 1527 à 1532.

Hugues Prévost mourut dans sa maison, en la rue dite Vlamingdam, au mois de décembre 1542, et fut inhumé au cimetière de Saint-Gilles. Sa femme, Anne Cools, décéda en mai 1559. Ils eurent huit enfants, dont l'un, Oste ou Othon, devint peintre et mourut, à Bruges, en 1558.

Les élèves de Hugues Prévost furent Olivier Laneel, Alexandre Meyne et Jean Laruwe.

Léop. Devillers.

Archives de Bruges. — Comptes de la fabrique de l'église Saint-Gilles, de 1527-1544. — *La Flandre*, t. I, p. 374. — *Le Beffroi*, t. IV, p. 212 et 214.

PRÉVOST (*Jean*), ou PROVOST, peintre, né à Mons, en Hainaut, vers 1460, mort à Bruges au mois de janvier 1529. On ignore qui fut son maître; mais le fait qu'il épousa la veuve de Simon Marmion (voir ce nom), le fameux peintre valenciennois, autorise à croire que son apprentissage se fit dans l'atelier de ce remarquable artiste. Jeanne Quaroube, dont la première union avait été célébrée en 1466, était veuve depuis 1489. Les traces de l'activité du peintre dans sa ville natale, font défaut. A Anvers, par contre, il est inscrit parmi les francs-maîtres de la gilde de Saint-Luc, en l'année 1493. Bientôt après, il se fixe à Bruges et y acquiert le droit de bourgeoisie (10 février 1494). On n'est point suffisamment renseigné, jusqu'à ce jour, sur la production des œuvres de Jean Prévost, pour avoir la certitude de sa présence ininterrompue à Bruges. Marié quatre fois, le peintre contracta dans la ville flamande ses trois dernières unions, y fit souche et y mourut. Affilié à la corporation de Saint-Luc et de Saint-Éloi en 1501-1502, il y remplit les fonctions de *vinder* en 1507-1508, en 1509-1510 et encore en 1514-1515. Trois fois il en fut le gouverneur: en 1511-1512, en 1519-1520, en 1525-1526. Nous ignorons par quelles œuvres Prévost se signala d'abord à l'attention de ses nouveaux concitoyens. La plus importante de ses peintures, le *Jugement dernier*, appartenant aujourd'hui au Musée de Bruges, fut commandée par les échevins, en 1524, pour décorer la salle de leurs délibérations. On y constate des tendances fort différentes de celles de l'ancienne école dont, à ce moment, Gérard David (voir ce nom) était le principal représentant. Autant, sinon plus encore que ses contemporains Bernard van Orley et Jean Gossart (voir ces noms), Prévost se montre un fils de la Renaissance. Sa rencontre à Anvers, en 1521, avec Albert Dürer, autorise à croire à ses relations avec Quentin Metsys (voir ce nom), comme, d'autre part, le fait d'être le compagnon de voyage de l'illustre peintre allemand, ensuite son hôte à Bruges, implique une certaine communauté de vues, d'ailleurs perceptible dans le *Jugement dernier*. Dürer, dans le journal tenu pendant son séjour aux Pays-Bas, désigne Prévost comme « un bon peintre » de Bruges ». Il consigne dans ses notes l'accueil distingué qui lui fut fait dans sa maison, où furent conviés en un festin somptueux, pour lui faire honneur, les artistes et les citoyens les plus notables. La maison où logea Dürer était située dans la rue dite Oost Ghistelhof, non loin de l'église Saint-Gilles. Parmi les œuvres dessinées du grand peintre allemand doit figurer un portrait de son confrère montois, dont il voulut, par cet hommage, payer la libérale hospitalité, en même temps qu'il faisait don de six sous (*Stüber*) à sa femme.

Comme le nom de Gérard David, celui de Jean Prévost n'a été acquis à l'histoire que depuis peu d'années et grâce aux recherches de Mr James Weale. De date beaucoup plus récente encore est l'étude de son œuvre. Mr Georges Hulin s'y est appliqué en 1902, à la suite de l'exposition de Bruges. Il a pu restituer au maître un ensemble de créations dont voici la liste. Au Musée de Saint-Pétersbourg : la *Vierge annoncée par les prophètes et les sibylles*, tableau provenant de Saint-Donatien, à Bruges, et commandé au peintre en 1524. Cette œuvre était attribuée à Quentin Metsys. Galerie nationale, à Londres, une *Vierge et l'enfant Jésus*, œuvre attribuée à Jean Mostaert. Hambourg, galerie du consul Weber, le *Jugement dernier*, attribué

à Jean Bellegambe. Pinacothèque de Munich, *Adoration des mages*, « école de « Gérard David ». Musée de Bruxelles, *Miracle de saint Antoine de Padoue* (anonyme). Musée de Bruges, le *Vieillard et la mort* et un *Donateur et saint Jean l'Aumônier*. Cette dernière peinture est un morceau excellent. Château de Windsor, la *Vierge et l'enfant Jésus entre saint Bernard et saint Benoît*. Musée de Berlin, *Adoration des mages*. Musée des Hospices, à Bruges, le *Christ portant sa croix* et un portrait de donateur daté de 1522. Musée de Strasbourg, une *Madone* datée de 1488, mais l'auteur ne croit pas à l'authenticité de cette date. A ces œuvres, nous ajouterons la *Messe de saint Grégoire*, remarquable petite peinture appartenant à Mr Quinet, à Mons, exposée tardivement à Bruges, en 1902, et non portée au catalogue.

Apprécié par l'ensemble de ces créations, Jean Prévost, sans être un peintre de grand style, une figure d'avant-plan, mérite néanmoins de prendre place parmi les représentants distingués de l'école flamande des premières décades du XVIe siècle. Sa personnalité ne s'affirme pas avec une netteté suffisante pour empêcher la confusion avec ses contemporains plus notoires, Quentin Metsys, Jean Mabuse ou Van Orley, mais il apporte dans l'école de Bruges un souffle de renouveau, une forme d'interprétation de la nature qui, peut-être, ne fut pas sans influence sur Lancelot Blondeel, qu'on voit, en 1520, participer, avec lui, aux travaux de décoration de l'entrée de Charles-Quint dans sa bonne ville de Flandre. Avant Pourbus, il créa, pour la municipalité, des cartes d'une partie du territoire du Franc. Comme architecte, il donna les plans de la voûte du chœur de l'église Saint-Jacques. Dans l'ensemble, une personnalité intéressante.

Prévost eut pour élève, à Bruges, en 1506, Maximilien Frans, dont les œuvres restent à déterminer. Le dit Frans devint franc-maître en 1524 et mourut en 1547.

Parmi les enfants issus de ses quatre mariages, Prévost eut deux fils, peintres à leur tour : Adrien, franc-maître en 1527, inscrit à la gilde d'Anvers en 1530; Thomas, peintre-verrier, maître à Bruges en 1533, en 1543 à Anvers, où il semble avoir exécuté des vitraux pour l'église Saint-Jacques.

Jean Prévost ne doit pas être confondu avec son contemporain Jacques Prévost, né, dit-on, à Gray (Haute-Saône), vers la fin du XVe siècle. Ce second Prévost peignit pour la ville de Langres un tableau de la *Mort de la Vierge* et grava quelques estampes rares et recherchées, parmi lesquelles un portrait de François Ier. Ces estampes, signées d'un monogramme, sont datées de 1535 à 1545. Elles ont été décrites par Bartsch et Robert Dumesnil.

Henri Hymans.

W.-H.-J. Weale, *Jean Prévost Le Beffroi*, t. IV, Bruges, 1872-1873, p. 205. — Id., *Exposition des Primitifs flamands* (Bruges 1902, introduction, p. XXVI. — Georges H. (Hulin de Loo, *Exposition des tableaux flamands des XIVe, XVe et XVIe siècles* Gand, 1902, p. 25 et 40. — Georges Hulin, *Quelques peintres brugeois de la première moitié du XVIe siècle : Jan Prevost* (*L'Art et la Vie*, 1902).

PRÉVOST (*Piérart*), calligraphe et enlumineur, florissait à Lille dans la première moitié du XVe siècle. Il fit plusieurs travaux pour le magistrat de cette ville. En 1403-1404, il écrivit un recueil des droits de tonlieu dus par « les marchans et marchandes passant « parmy laditte ville ». En 1421, il fit, pour servir à la prestation de serment en la salle des plaids, une grande miniature ainsi décrite dans un compte : « ung crucefit, aourné de pluiseurs « ymages dorées et ouvrées de pluiseurs « coulleurs, avœc les VII passions et Ré- « surrection, Pentecouste et les Quatre « Évangélistes, et ce assis au milieu de « quatre Euvangilles escriptes par lui « de grosses lettres brisies et enluminées « d'azur, et ce collé sur un grand tablet « de bos, et les bordures d'icellui tablet « coulourées de vermillon ». En 1448, il vendit à la même ville de Lille un « tabliet » représentant le Christ. Cette peinture fut placée en la chambre des apaiseurs.

Léopold Devillers.

Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique, 3e série, t. VI, p. 56.

PRÉVOST (*Pierre-Dominique*), homme de guerre, fils de Mathieu-Dominique et de Françoise Blanchard, né à Bruxelles, le 13 avril 1748 (paroisse de Saint-Géry), mort à Cône, le 4 décembre 1806.

Enfant de troupe au régiment de Béarn, il fit, dès sa tendre jeunesse, les campagnes de 1757 à 1762, avec son père, officier de grenadiers, tué à ses côtés à la bataille de Crewelt, le 25 juin 1758. Prévost devint successivement, au régiment d'Angenois : adjudant, en 1776; porte-drapeau, en 1780; sous-lieutenant, en 1782; lieutenant en 1791; capitaine, le 1er février 1792, et passa lieutenant-colonel, dans la légion des Pyrénées, le 1er octobre suivant. Il avait fait les campagnes d'Amérique, depuis 1776 jusqu'en 1783, et s'était trouvé à la prise d'Yorck-Town, où 6,000 Anglais, commandés par lord Cornwallis, avaient été obligés de capituler; puis il participa à celle de Saint-Christoph et assista au combat de mer des 9 et 12 avril 1779. En 1788, Louis XVI l'avait décoré de l'ordre militaire. Dans les guerres de la Révolution, de 1792 à 1799-1800, Prévost se signala, par son courage, aux armées des Pyrénées orientales et du Nord. Le 29 octobre 1793, à l'affaire de Rivesaltes, il reçut un coup de baïonnette en dégageant deux pièces de canon qui allaient tomber aux mains de l'ennemi. Nommé, le 26 novembre 1794, adjudant général chef de brigade provisoire, Prévost prit le commandement de la place de Narbonne, alors en état de siège. Confirmé dans son grade, il commanda l'aile droite de l'armée du Nord en l'an 1795-1796; c'est dans cette situation que, s'étant porté avec ses troupes au-devant de l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, il arrêta l'armée ennemie, pendant plusieurs heures, sur la route de Mons-Thabor, permettant ainsi à son parc d'artillerie de faire sa retraite en bon ordre. Il forma alors l'arrière-garde de l'armée française de Sambre-et-Meuse, et fut chargé du blocus d'Ehrenbreitstein, dont il s'acquitta très honorablement.

A la suppression de l'armée du Nord, le 25 octobre 1797, le général Prévost commanda les troupes stationnées en Hollande, et rétablit l'ordre troublé sur ce territoire; mis au traitement de réforme, le 12 février 1800, il fut employé, le 5 mai de la même année, dans la 6e division militaire. Nommé membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803, et promu commandant dans cette Légion le 14 juin 1804, le général Prévost reçut, en 1805, l'ordre de se rendre à Cône pour se mettre à la tête des troupes dans le département de la Stura; mais le 4 décembre 1806, la mort vint le surprendre dans cette ville.

Général Frédéric Bernaert.

Renseignements fournis par l'état civil de Bruxelles. — Archives de la guerre de France. — Général baron Guillaume, *Histoire des régiments nationaux belges*. — *Fastes de la légion d'honneur*. — Général Bernaert, *Fastes militaires des Belges au service de la France* (1789-1815).

PRÉVOT (*Charles*). Voir PRÉVOST.

PREZ (*Guillaume* DE), dit de Barchon. Voir BARCHON.

PRICHESIUS (*Jean*) ou DE PRISCHES, écrivain ecclésiastique, était originaire du village de Prisches, dans le canton de Landrecies (France, département du Nord), et vivait au commencement du XIVe siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, prit le bonnet de docteur en théologie à Paris et y enseigna publiquement et avec réputation. A la mort de Jacques Mallet, enlevé par une attaque de paralysie le 20 octobre 1307, Jean Prichesius fut nommé abbé de Vicogne; en 1310, il députa vers le pape Clément V le P. Godefroi de Bavay, qui lui succéda dans la direction de ce monastère. Les difficultés du gouvernement de l'abbaye, surtout sous le rapport temporel, l'amenèrent à renoncer à sa dignité au commencement de l'année 1312. On ignore la date de son décès; un religieux de Vicogne, qui lui a consacré ces vers en 1320, constate qu'il avait cessé de vivre à cette époque :

Virtutis magnum specimen, quem laurea sacra
Reddidit insignem, simul et prudentia summa :
Consensu unanimi electus; re jam bene gesta
Officium festus Prælati sponte resignat.

Le nécrologe de Vicogne marque sa mort au 3 juillet.

Paquot et les écrivains modernes qui l'ont copié rapportent que « son savoir « et sa bonne conduite le firent aimer « de Guillaume Ier le bon, comte de « Hainaut, et de son épouse Jeanne de « Valois. Cette princesse s'étant retirée « après la mort de son mari, à l'abbaye « de Fontenelle, ordre de Citeaux, « proche de Valenciennes, l'abbé Jean « de Prisches alla souvent la voir, pour « l'affermir dans sa pieuse résolution « et pour l'avancer dans la vertu ». Ces écrivains ne se sont pas aperçus de l'invraisemblance du fait, puisque le comte Guillaume mourut seulement le 7 juin 1337, soit au moins dix-sept ans après notre abbé.

Ce n'est pas la seule erreur commise à son sujet. Foppens l'identifie avec Jean de Tongres, Johannes de Tongria (voyez ce nom), qui fut abbé de Vicogne de 1301 à 1303. L'identification ne peut se justifier, ainsi que l'ont démontré d'érudits écrivains.

Prichesius composa plusieurs traités en prose et en vers; le titre d'un seul est connu : *Alphabeticum vitæ religiosæ*, divisé en six livres. Ces ouvrages sont perdus. Le chartrier de l'abbaye de Vicogne, aux archives du Nord à Lille, ne nous a conservé aucun acte émané de cet abbé.

Ernest Matthieu.

Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II, p. 714. — Paquot, *Mémoires* (éd. in-fo), t. III, p. 249. — Le Glay, *Cameracum christianum*. — Id. *Memoire sur les archives de l'abbaye de Vicogne*. — *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 3e série, t. IV, p. 284. — L. Goovaerts, *Écrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*. — Comte de Hauteclocque, *Notice sur Jean de Tongres* (*Annales de la Federation archéologique et historique de Belgique*, t. XV).

*PRIÉ (*Hercule-Joseph-Louis* TURINETTI, marquis DE), ministre plénipotentiaire des Pays-Bas autrichiens, né dans le Piémont, le 27 novembre 1658, mort à Vienne, le 12 janvier 1726. Il appartenait à une famille piémontaise de Chieri, qui ne brillait ni par la noblesse, ni par l'opulence. Son père, président du conseil des finances du duc Charles-Emmanuel II de Savoie, avait acheté en 1668 la terre de Priero (Prié); sa mère était une Valperga. Le jeune Hercule-Joseph entra de bonne heure au service du gouvernement de Turin, qui reconnut ses aptitudes et le nomma agent diplomatique à Londres; sous le nom de comte de Pertengo, il mena, en Angleterre, une existence fastueuse; à son départ, il était criblé de dettes. Désigné, en 1691, comme ambassadeur à Vienne, il prit le titre de marquis de Prié, sous lequel il est connu dans l'histoire. Lorsque le duc de Savoie, Victor-Amédée II, ce « prince incompréhensible », songea à abandonner le parti de la France, Prié vainquit les dernières hésitations de son maître et négocia le traité d'alliance entre l'Empire et le Piémont (25 octobre 1703). Créé chevalier de l'Annonciade, comte de Castiglione, de Jimena, de Cordoue et d'Ostra, il épousa Diane de Saluces Cardé, descendante de l'illustre maison des marquis de Saluces. Il semblait parvenu au faîte des honneurs; mais sa dévorante ambition réclamait un champ d'activité plus vaste que celui de sa petite patrie.

Prié reçut l'autorisation de passer au service de l'Autriche. L'empereur Joseph I l'envoya, en qualité de commissaire civil, à la suite de l'armée d'Italie (1706) et l'investit ensuite d'une mission où ses talents de diplomate purent mieux s'exercer : il s'agissait de déjouer les intrigues de la France et de la cour de Rome qui travaillaient à former une ligue des États de la Péninsule. Prié réussit à obtenir la neutralité des princes italiens; il obligea même le pape Clément XI, en lui « tenant le pistolet « sur la gorge », à reconnaître l'archiduc Charles comme roi d'Espagne et à se réconcilier avec l'Autriche (15 janvier 1709). Charles VI, devenu empereur, récompensa son ambassadeur en le nommant conseiller d'État, ministre du Saint-Empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or; puis, à la sollicitation du prince Eugène de Savoie, il lui confia l'administration des Pays-Bas, dont l'Autriche venait d'acquérir la possession par les traités d'Utrecht et de la Barrière.

Le prince Eugène de Savoie avait été

désigné comme gouverneur général des provinces belges : la campagne contre les Turcs, les graves affaires de la monarchie, des intrigues de cour le tinrent éloigné de notre pays. Le marquis de Prié, qui le remplaça, reçut le titre de *ministre plénipotentiaire* (lettres patentes du 30 juin 1716); cette fonction, inconnue sous le régime espagnol, donnait à celui qui en était investi les attributions et quasi les mêmes pouvoirs que ceux d'un gouverneur général; les dépêches de l'Empereur étaient cependant adressées au prince Eugène qui les transmettait à son légat.

Le nouveau ministre, avant de se rendre aux Pays-Bas, passa par la Hollande; il ne put empêcher une triple alliance de se conclure entre la France et les Puissances Maritimes, ni obtenir la revision, sollicitée par nos États provinciaux, de l'odieux traité de la Barrière. Il fallut deux années de pourparlers avant que les Hollandais consentissent à la signature d'une convention qui atténua, dans de modiques proportions, notre assujettissement aux Provinces-Unies (convention de La Haye du 22 décembre 1718).

Le marquis de Prié fit son entrée à Bruxelles, le 16 novembre 1716, entouré d'un superbe cortège, et s'installa à l'hôtel d'Egmont (*Palatium Egmondanum*). Le lendemain, le comte de Königsegg, qui avait été chargé *pro interim* de prendre possession des Pays-Bas, lui remit les rênes du gouvernement. Le plénipotentiaire procéda, dans les différentes provinces, en personne ou par représentant, à l'inauguration impériale. La cérémonie revêtit en Flandre une réelle magnificence, dont un tableau du temps, peint par J.-B. van Volxsom, a conservé le souvenir (musée archéologique de Gand).

Le désordre régnait dans toutes les branches de l'administration, principalement dans la gestion financière; l'industrie était quasi anéantie, le commerce asservi aux nations voisines par la fermeture de l'Escaut et l'iniquité des tarifs douaniers. Au nouveau ministre incombait l'œuvre de réorganisation; mais celui-ci ignorait tout des besoins et des traditions du pays, du caractère de ses habitants; au surplus, les « instructions » dont il était muni reflétaient l'indifférence et l'indécision du cabinet autrichien.

Deux *jointes* provisionnelles furent d'abord établies pour seconder Prié dans son administration; l'Empereur les remplaça, le 29 mars 1718, par un conseil d'État, qui reçut toutes les attributions exercées jusqu'au règne de Philippe V par les trois conseils collatéraux. Ce corps gouvernemental fut composé du gouverneur (ou, en son absence, du ministre plénipotentiaire), de conseillers de *courte robe*, choisis dans la noblesse, de conseillers de *longue robe* et lettrés, enfin du directeur général des finances. Prié, qui redoutait la rivalité du nouvel organisme, montra les inconvénients de la mesure adoptée; un projet qu'il soumit à Vienne, dans un traité qui nous est parvenu en manuscrit, ne fut pas accueilli (*Traité sur la forme du gouvernement politique des Pays-Bas*, Bibliothèque royale de Bruxelles, ms. n° 12299).

La mésintelligence ne tarda pas à éclater entre le ministre et le conseil d'État, au sujet de l'étendue de leurs pouvoirs respectifs. Charles VI, saisi du différend, déclara que le conseil « devait « se tenir à la seule autorité consultative ». Dès lors, le plénipotentiaire administra nos provinces avec le concours de quelques hommes de confiance, la plupart étrangers, s'en référant, dans les cas importants, à la *Conférence* de Vienne. « Quant au conseil d'État », écrit le comte de Merode-Westerloo dans ses Mémoires, « il n'en a plus que le nom, « et rien ne s'y traite que des bagatelles « de nulle conséquence... Il est consulté « quand Prié ne veut rien faire, ou « quand il veut, étant sûr de leur avis ».

Les membres de l'aristocratie, écartés de la participation aux affaires, ressentirent une vive blessure de cet affront; par ses manières hautaines, ses allures « par trop savoyardes », le ministre accentua leur animosité.

Au moment où la *cabale* de la noblesse

se préparait à l'attaquer, Prié eut à lutter contre de nouvelles et graves difficultés : l'émeute populaire éclata dans plusieurs grandes villes des Pays-Bas.

Le refus des subsides était l'arme légale la plus puissante entre les mains de nos anciennes provinces et communes, la seule sanction de leurs droits et privilèges. Depuis 1714, les quartiers-maîtres et les doyens d'Anvers alléguaient l'extrême misère de leur cité pour s'opposer au payement des *vingtièmes*. L'exemple fut suivi par les nations de Bruxelles, qui déclarèrent subordonner le vote de leur quote-part contributive à l'abrogation de l'édit de 1704 relatif à l'administration économique de la capitale. Prié, pressé par le besoin d'argent, dut souscrire à ces réclamations. Enhardis par le succès, les doyens refusèrent de prêter serment de fidélité au règlement par lequel l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière avait restreint, en l'an 1700, les attributions du *large Conseil*, et réduit le nombre des membres de l'*arrière-conseil* des nations. Le ministre plénipotentiaire n'était pas l'ami des libertés publiques; il « extorqua » au conseil de Brabant un décret qui enleva aux nations le droit de former le troisième membre de la ville; c'était proclamer leur déchéance. Dès lors, le conflit s'aggrava. Derrière les métiers, les soutenant ouvertement ou secrètement, se tenaient plusieurs membres de la noblesse, une fraction des Etats du Brabant, bon nombre d'ecclésiastiques, d'anciens *Anjouins*, tous ceux qui, par jalousie ou par intérêt, désiraient susciter des difficultés au légat impérial. Celui-ci n'était pas préparé pour la résistance; il disposait d'une garnison insuffisante, que commandait le maréchal comte de Vehlen, l'un des chefs de la *cabale;* il n'osait recourir aux troupes des autres villes, car des symptômes de mécontentement se dessinaient par tout le pays. Aussi, malgré son vif désir d'employer « quelque remède violent » contre le « mal devenu contagieux », Prié fut-il contraint de temporiser et de rendre aux nations leur participation dans l'administration communale. Mais le soulèvement, loin de se calmer, prit un caractère révolutionnaire. La *canaille* pilla la chancellerie de Brabant, saccagea les maisons de plusieurs hauts fonctionnaires; l'autorité du magistrat ne fut plus respectée, le cours de la justice fut suspendu.

Le ministre réclama avec insistance à Vienne des troupes de renfort; il proposa même de solliciter, en attendant leur arrivée, le secours des Hollandais et des princes voisins allemands. A l'écouter, il fallait modifier la « Constitution féconde en maux et en dangers » de manière à disposer des revenus du pays, et transférer le siège du gouvernement à Louvain ou à Gand. Il considérait comme « un parti plein « de modération » la suppression du corps des nations ainsi que du large Conseil de Bruxelles, et pour « brider » la ville, le meilleur moyen, selon lui, était d'ériger « une bonne citadelle dans « une position élevée et avantageuse ». « Ce pays », mandait-il au prince Eugène, le 25 juillet 1718, « doit perdre « ses privilèges ou ses privilèges le « perdront ».

L'Empereur s'était montré jusque-là adversaire de la politique d'intimidation préconisée par le marquis. Lorsqu'il vit son autorité méconnue, menacée, il envoya aux Pays-Bas quelques régiments et ordonna « d'employer le fer et le « feu avec persévérance jusqu'à ce que « l'emploi des châtiments eût amené la « soumission et l'obéissance de tous ». Prié n'attendait que l'appui des armes pour assouvir sa vengeance et « mater « l'esprit républicain ». La répression fut rigoureuse; elle connut les perquisitions, les visites domiciliaires, les expulsions, les arrestations arbitraires. La mort de François Anneessens (voir sa notice biographique) en forme l'épisode le plus tristement populaire. En exerçant sur les juges une pression à peine dissimulée, en leur arrachant une condamnation capitale, le ministre ternit son nom et augmenta l'auréole et la célébrité dont sa victime, par ses actes seuls, n'eût peut-être pas été entourée.

A Anvers et à Malines, l'insurrection fomentée par certains métiers, soucieux de défendre leurs anciens règlements corporatifs, fut maîtrisée avec la même violence. Prié, fier de ses exécutions militaires, écrivit non sans quelque forfanterie au prince de Savoie : « J'es- « père que l'on pourra dire avec toute « vérité que, sous le gouvernement de « Votre Altesse, les trois villes de « Bruxelles, Anvers et Malines ont été « rangées entièrement en vingt-quatre « heures de temps à leur devoir ».

Ces succès n'assuraient pas seulement le triomphe de la politique absolutiste du plénipotentiaire, ils lui permirent d'imposer au pays ses exigences financières. A son arrivée, le ministre avait trouvé une situation budgétaire désastreuse. S'il faut en croire les chiffres cités dans son « apologie », le trésor était grevé d'une dette exigible de 19,705,419 florins; cette somme semble exagérée; ce qui ne l'est pas, c'est le déficit de 2,238,486 florins qu'accuse « l'état gé- « néral » dressé pour l'année 1717, *courtresse* énorme eu égard au montant du budget de nos provinces qui s'élevait à moins de sept millions de florins. Les recettes des postes et des meilleurs bureaux de douanes étaient hypothéquées aux Hollandais auxquels nous devions annuellement plus de deux millions et demi de florins a titre d'arrérages et de subsides; les États provinciaux ne parvenaient pas à faire rentrer les impôts des communes et des châtellenies; aucun secours ne venait de Vienne; bien loin de là, le gouvernement autrichien ne cessait de faire en Belgique des appels d'argent; aussi les fonctionnaires n'étaient-ils pas payés et les troupes recevaient à peine la moitié de leur solde.

Une transformation complète de l'organisation fiscale et du régime monétaire pouvait seule remédier à cette fâcheuse situation. Mais Prié — dans des moments de dépit il le reconnaissait lui-même — n'avait aucune compétence en matière financière, et ses auxiliaires étaient aussi inexpérimentés que lui. Il se contenta de procéder par contrainte et réussit, surtout après la répression des émeutes communales, à soutirer des subsides et « rations » considérables. Si le pays échappa à la banqueroute, ce fut grâce aux bénéfices que lui procurèrent le commerce maritime et les expéditions coloniales.

Le projet d'établir des relations directes avec les Indes, de fonder des comptoirs en Asie et en Afrique et d'émanciper les Pays-Bas catholiques du monopole commercial des Puissances Maritimes s'était fait jour aussitôt après la signature du traité d'Utrecht; l'idée répondait aux besoins du moment. Par suite des tarifs douaniers imposés par nos voisins, le commerce européen était sinon interdit aux marchands flamands, du moins entouré d'entraves qui le paralysaient entièrement. Aussi longtemps que la Belgique avait subi le joug espagnol, ses habitants avaient été, de fait, écartés du trafic colonial; devenus sujets de l'Autriche, les obstacles disparaissaient. L'Escaut restait fermé; mais le port d'Ostende n'était-il pas capable de devenir le centre d'un négoce transocéanique?

Lorsque le marquis de Prié prit la direction des affaires, plusieurs navires frétés par des armateurs belges et étrangers, étaient déjà revenus des Indes avec de riches cargaisons. On attendait du ministre impérial qu'il donnât au mouvement une large et habile impulsion. Le plénipotentiaire témoigna d'abord peu d'enthousiasme à l'égard des entreprises coloniales qui, disait-il, mécontenteraient les Puissances Maritimes, alliées de l'Autriche, et n'apporteraient à la nation aucun bénéfice économique. Son attitude se modifia à la suite des résultats avantageux des expéditions, de l'acquisition de factoreries dans l'Hindoustan (Cabelon) et en Chine (Canton), et surtout à cause des offres de participation que lui firent certains négociants.

Cependant les compagnies des Indes anglaise et hollandaise, ardentes à maintenir leur monopole, avaient entrepris une campagne, par la plume et par les armes, contre le trafic ostendais. Des

frégates belges furent saisies. L'empereur chargea Prié de réclamer satisfaction; il le fit avec un esprit exagéré de conciliation; sa faiblesse augmenta les prétentions de nos rivaux. Les marchands lésés se plaignirent à Vienne et accusèrent le ministre d'enrayer l'extension du commerce national; d'autres lui reprochèrent de réserver les passeports aux négociants qui l'associaient à leurs expéditions ou qui le couvraient de présents et d'attentions.

Charles VI rêvait de se constituer un domaine colonial; il décida d'ériger une compagnie à charte, à l'exemple des sociétés des Indes de Londres et d'Amsterdam. Prié fut invité à fournir les renseignements nécessaires. Le plénipotentiaire essaya, par tous les moyens, d'empêcher la création d'une compagnie privilégiée; il tenait à se réserver la direction de la politique commerciale et la délivrance des lettres de mer, source abondante de revenus. Ce ne fut que sur la menace d'un rappel et cédant aux objurgations réitérées du prince de Savoie qu'il envoya à l'Empereur un projet de statuts, élaboré par son conseiller intime, le fiscal Patrice Mac-Nény. Jusqu'au dernier moment, le ministre espéra ajourner la constitution de la compagnie en suscitant des difficultés au sujet de la nomination et des pouvoirs des directeurs, et en invoquant les dangers d'ordre international. Mais Charles VI ordonna l'impression de la charte, qui fut publiée le 20 juillet 1723. La Société impériale et royale des Indes, plus connue sous le nom de *Compagnie d'Ostende*, était définitivement établie. Prié, après avoir combattu son établissement, souscrivit cent cinquante actions (de 1000 florins, valeur nominale) « pour « faire croire aux Flamans qu'il avait « contribué à la compagnie et qu'il la « favorisait ».

Malgré les remontrances les plus sévères, le prince Eugène de Savoie n'était pas parvenu à modifier les procédés et les habitudes de son légat, à vaincre sa lenteur et son irrégularité dans la gestion des affaires. De longs mois s'écoulaient sans que le marquis transmît à Vienne la moindre dépêche; tantôt il prétextait la multiplicité de ses occupations « épineuses », tantôt l'état précaire de sa santé, des « palpitations, « tirement de nerf au cœur et à la tête, « une douleur fixe dans tout le crâne » qui l'obligeaient à prendre les eaux à Huy ou à Spa.

Levé à « midi sonnant », il passait ses journées à dormir, à manger et à jouer; devait-il donner audience ou se décidait-il à l'examen d'une question d'Etat, il le faisait pendant la nuit. La rédaction d'une dépêche lui demandait plus d'une semaine de travail; sous sa dictée, ses secrétaires, les barons Salvaï et Galesi, devaient écrire des pages sans fin, remplies de redites, dans un style entortillé, mi-français, mi-italien. Jaloux de son autorité, il n'admettait aucun contrôle et prétendait seul tout régenter. Besoigneux et avide d'argent, il grossissait, par les moyens les plus indélicats, le traitement déjà élevé que lui servait la cour d'Autriche (58,613 florins, 6 sous 8 deniers de Brabant, argent courant).

La conduite hautaine du plénipotentiaire, sa négligence et ses pratiques malhonnêtes furent aisément exploitées par ses ennemis. En vain, le prince Eugène essaya-t il de défendre son lieutenant contre les attaques de la *cabale*. A la suite de la célèbre querelle qui éclata entre le marquis et le comte de Bonneval et l'arrestation de ce dernier, la campagne devint plus serrée, plus menaçante. Des réquisitoires violents furent adressés à Vienne contre le « Transalpin ». L'un d'eux ne contenait pas moins de onze chefs d'accusation; on imputait notamment au marquis de s'approprier chaque année 60,000 écus du trésor et de négliger, à cette fin, de dresser le budget des recettes et des dépenses, d'avoir vendu des patentes de mer et de s'entendre avec le résident hollandais pour entraver les progrès de la Compagnie d'Ostende, d'avoir « dé- « goûté » plusieurs sociétés qui voulaient organiser la pêche à Blankenberghe et à Nieuport; de tolérer la fabrication, à Anvers et à Malines, de monnaies au

coin de France et de participer au bénéfice de ce monnayage clandestin. On reprochait, en outre, au ministre de trafiquer des charges de robe et de vendre publiquement, « comme à l'encan », les emplois civils et les bénéfices ecclésiastiques.

Ces griefs, exagérés dans une certaine mesure, étaient cependant fondés dans leur ensemble. Prié essaya de se disculper dans un écrit apologétique; il n'y réussit pas. Son maintien aux Pays-Bas était devenu impossible. Plutôt que d'abandonner son lieutenant, le prince Eugène de Savoie remit sa démission de gouverneur-général. Cette démission, que l'empereur accepta immédiatement, entraînait le rappel de l'administrateur délégué (23 décembre 1724). Le prince Eugène tombait avec dignité; la chute de Prié fut doublée d'une disgrâce et d'une mise en accusation formelle. Le souverain établit une jointe secrète, « afin de faire une recherche très-exacte, « tant du procédé et de la conduite du « marquis de Prié, pendant qu'il avait « régi les Pays-Bas, que de celle de ses « domestiques et autres de ses adhé- « rents, en ce qui regardait les finances, « admodiation et l'application régulière « de leurs revenus, la provision des « emplois séculiers et des bénéfices ec- « clésiastiques ». Cette commission, présidée par le comte de Baillet, ouvrit une enquête, qui n'était pas achevée lorsque la mort de Prié vint suspendre ses travaux.

Le ministre, malgré son rappel et son remplacement par le comte de Daun, créé *ad interim* lieutenant et capitaine général en attendant l'arrivée de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, mit plusieurs mois avant de quitter Bruxelles (24 mai 1725); poursuivi par de nombreux créanciers, il n'échappa à la prison pour dettes qu'en vendant son mobilier, sa vaisselle et ses actions de la Compagnie d'Ostende.

Le départ du *Vilain*, comme on le surnommait, fut salué avec joie par toutes les classes de la population. Pendant les neuf années de son administration, il n'avait cherché qu'à satisfaire ses aspirations autocratiques, ses ambitions intéressées, son esprit de lucre. Sa complicité dans la contrefaçon de monnaies impériales et dans la fabrication des espèces au coin de France ne saurait laisser l'ombre d'un doute. Quant aux entreprises coloniales, loin d'en être l'initiateur, il les entrava. Jusqu'à son rappel, il ne cessa de poursuivre de sa rancune la Compagnie d'Ostende; elle représentait à ses yeux l'institution libre, érigée contre sa volonté, qui lui avait ravi à la fois la haute direction commerciale des Pays-Bas et une source de bénéfices illicites.

Sa cour ne fut ni éclairée ni brillante; Jean-Baptiste Rousseau, banni du royaume de France, y fut toutefois bien accueilli jusqu'au jour où le poète devint le familier de Bonneval, se lança dans la cabale et s'aliéna tout à fait le *progubernator*.

Prié rentra à Vienne au mois de juin 1725 et, quoique malade physiquement et moralement, il se mit à la rédaction d'un long mémoire, second essai de justification de son administration aux Pays-Bas. Le travail fut achevé le 8 janvier 1726. « Je parle à Votre Majesté », y écrivait-il dans sa dédicace à Charles VI, « avec les pieds dans le tombeau ». Quatre jours plus tard, il était frappé d'apoplexie et expirait.

Dans une chapelle de l'Immaculée Conception, propriété de la famille Turinetti, de l'église Sainte-Marie, à Turin, se trouve le buste du marquis de Prié. On y lit l'inscription suivante :

D. O. M.
HERCULES JOSEPH LUDOVICUS TURRINETUS
MARCHIO PRIERII, PANCALERII ET CIMENAE,
CASTELLIONI, CORDUBAE AC HOSTER. COMES
LEGATIONIBUS PRO REGE VICTORIO AMEDEO IN ANGLIA
ET GERMANIA SEPE FUNCTUS
B. M. V. ANUNCIATAE TORQUATUS EQUES
EX MAGNATIBUS HISPANIAE PRIMI ORDINIS
S. R. I. MARCHIO
IMPERATORIS LEOPOLDI JOSEPHI ET CAROLI VI
INTIMUS CONSILIARIUS AC CLAVIS AUREAE CUBICULA-
RIUS
JOSEPHI IN ITALIA COMMISSARIUS IMPERIALIS EXER-
ET PLENIPOTENTIARIUS CITUUM
CAROLI IN BELGIO CUM PLENIPOTENTIA PROGUBERNA-
VIRGINI MATRI SINE LABE CONCEPTAE TOR
QUOD INEUN E DECEMBRE ANNO 1708 DISCIDIA IMPERII
CUM SACERDOTIO CAESAREUS LEGATUS ROMAE FELI-
CITER COMPOSUERIT

QUODQUE OB ID CLEMENS XI IPSO ADORDANTE FESTI-
[VITATEM HANC
UBIQUE TERRARUM DE PRAECEPTO INSTITUERIT
SACELLUM HOC
ERIGENDUM MANDABAT SUPREMIS TABULIS
DIE 10 SEPTEMBRIS ANNO 1746.

Le fils aîné du marquis de Prié, Jean-Antoine, marquis de Pancalier, fut conseiller intime et chambellan de Charles VI, puis général d'artillerie; il mourut à Turin le 28 février 1757. Charles-Joseph, son frère, porta, à la suite de son mariage, le titre de prince d'Esquilache. Quant aux filles du marquis de Prié, l'aînée épousa le comte Jean de Lamberg; la seconde fut mariée en premières noces au comte Joseph d'Aspremont et en secondes noces au comte de Balbiano.

Michel Huisman.

Archives générales du royaume à Bruxelles : Secrétairerie d'Etat et de guerre, Chancellerie des Pays-Bas a Vienne, Registres et cartons du Conseil privé, de la Chambre des comptes, du Conseil d'Etat, des Etats de Brabant, etc. — Archives de Cour et d'Etat à Vienne, Fonds des Pays-Bas, en particulier les *Berichte* 1716-1723), les *Kaiserliche Depeschen*, et la collection *Belgien Repert. D. D. Abtheilung B.* — Archives communales d'Anvers, Papiers de la Compagnie d'Ostende. — Public Record Office, *State Papers, Flanders*. — Archives du ministere des Affaires etrangeres à Paris, et Archives de l'Etat à La Haye, fonds divers. — Gachet, *Le marquis de Prié*, dans le journal l'*Emancipation*, 13 et 24 avril 1838. — *Le marquis de Prie*, dans la *Revue nationale de Belgique*, t. XIV, 1846. — A. Reumont, *Il marchese di Prie nel Belgio* (*Archivio storico italiano*, 1886). — Arneth, *Prinz Eugen von Savoyen* (1858, 3 vol.). — Gachard, *Histoire de la Belgique au commencement du* XVIIIe *siecle* (1880). — Gachard, *Documents inédits concernant les troubles de la Belgique sous le regne de l'empereur Charles VI* (1838-1839; 2 vol.). — *Recueil des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3e série, t. III, publié par Gachard, 1873. — M. Huisman, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende* (1902). — M. Landau, *Rom, Wien, Neapel, während des spanischen Erbfolgekrieges* (1885). — G. Bigwood, *Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens* (1900). — Bigwood, *Fabrications clandestines de monnaies d'or françaises sous l'empereur Charles VI dans les Pays-Bas autrichiens* (*Revue belge de numismatique*, 1903). — *Memoires du comte de Merode-Westerloo* (Bruxelles, 1840). — Gachard, *Jean-Baptiste Rousseau, historiographe des Pays-Bas autrichiens Etudes et notices historiques concernant l'histoire des Pays-Bas*, t. II).

PRIEELE (*Gilles*, en religion *Dominique* **VANDEN**), ou PRIEELS, en latin TOPIARIUS, écrivain ecclésiastique, né à Aspelaere (Flandre orientale), au début du XVIe siècle, mort à Anvers, le 4 mai 1579. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent d'Anvers, avant 1529, et s'acquit une grande réputation comme prédicateur. Deux recueils de ses sermons, dont l'un pour les dimanches et jours de fête de toute l'année, l'autre pour le carême, ont eu de très nombreuses éditions, au témoignage des anciens bibliographes. Mais ceux-ci ont relevé en double certaines éditions anversoises, imprimées par Christophe Plantin pour le libraire Antoine Thielens, en les citant à la fois avec l'adresse de Plantin et avec celle de Thielens. Les éditions parisiennes de Michel Sonnius ne sont probablement aussi que ces mêmes impressions d'Anvers, avec une adresse spéciale pour l'officine de Paris. Enfin, Valère André et Sweertius ont cité les sermons tour à tour sous le nom d'*Enarratio Evangeliorum* et d'*Homiliæ*, de façon à faire d'un seul et même ouvrage deux publications différentes. Quoiqu'elle eût déjà été signalée par B. de Jonghe, cette confusion a été reproduite par Foppens et par Pérennès.

Voici les titres exacts des deux séries de sermons : 1. *Conciones in evangelia et epistolas, quæ festis totius anni diebus populo in ecclesia proponi solent... e tabulis D. Laurentii a Villavicentio Xeresani elaboratæ* (en deux volumes in-8° : *pars hyemalis* et *pars æstivalis*). Anvers, Ant. Thielens (Chr. Plantin, imprimeur), 1566, 1568, 1569, et Anvers, Chr. Plantin (Jean Maes, imprimeur), 1574. Paris, M. Sonnius, 1566, 1567, 1568, 1570 et 1572. Cologne, A. Quentel, 1607. — 2. *Conciones in epistolas et evangelia; quæ per sacram quadragesimam populo in ecclesia proponi solent ... e tabulis D. Jacobi Veldii concinnatæ* (en un volume in-8°). Anvers, Ant. Thielens (Chr. Plantin, imprimeur), 1568, 1573, 1574. Paris, M. Sonnius, 1567, 1568 et 1573. Lyon, G. Roville, 1568.

Gilles Vanden Prieele a encore écrit un catéchisme en flamand, spécialement destiné à la jeunesse de Hollande et de Zélande, et qu'il dédia à Godefroid van Mierloo, évêque de Harlem : *Catechismus oft instructie tot God ende totter duecht*. Anvers, Ant. Thielens (probablement imprimé par Jean Verwithagen, à qui

le privilège a été accordé), 1576; pet. in-8°. Enfin, après sa mort, un court résumé du traité *De quatuor hominis novissimis* fut publié par Jean de Cartheny, en tête de l'ouvrage de ce dernier, portant ce titre. Anvers, J. Bellère, 1588; in-16.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 123-124; id., 2e édition (Louvain, 1643), p. 29-30. — Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 219-220. — B. de Jonghe, *Belgium dominicanum* (Bruxelles, 1719), p. 217-218. — J. Quétif et J. Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti*, t. II Paris, 1721, p. 250-251. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I (Bruxelles, 1739, p. 34. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IX (Louvain, 1767), p. 337-339. — J.-C. Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, t. V (Anvers, 1773), p. 398. — Fr. Pérennès, *Dictionnaire de bibliographie catholique*, t. II (Paris, 1859), col. 886, 887, 891, 997. — Fr. de Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 5e série, t. I (Gand, 1900), *Aspelaere*, p. 25.

PRIEGO (*Jean-Juste-Ferdinand-Joseph*, prince DE CROY D'HAVRÉ, comte DE), homme de guerre, né le 27 mai 1716, décédé le 25 juillet 1790. Il était fils de Jean-Baptiste-François-Joseph de Croy, duc d'Havré, colonel du régiment des gardes wallonnes au service d'Espagne, et de Marie-Anne, princesse de Lante de la Rovere. Il servit d'abord la France, puis l'Espagne. Il débuta dans la carrière des armes comme capitaine au régiment de Bourbon-Busset-cavalerie, emploi auquel il fut nommé par lettres patentes en date du 14 mars 1735, et fit avec son corps la campagne de cette année en Allemagne. Le 16 avril 1738, il passa du commandement de sa compagnie à celui du régiment de Berry-cavalerie (26e dragons en 1803), dont il fut le premier mestre-de-camp-lieutenant, car après lui les officiers commandant Berry-cavalerie n'eurent plus que cette qualification, le roi s'étant réservé celle de mestre-de-camp en titre. La guerre de la succession d'Autriche ayant éclaté en 1741, le régiment de Berry-cavalerie y prit part et débuta à l'armée du Bas-Rhin sous le maréchal de Maillebois : il faisait partie de la colonne de gauche, qui quitta Givet le 31 août pour se rendre au camp de Dorstein. Le 20 février 1742, son chef était promu brigadier de cavalerie et, le lendemain 31, il obtenait démission de son régiment et du service de France pour passer à celui d'Espagne, avec l'autorisation du roi. Le 12 de ce même mois, il avait épousé sa cousine Bethlem-Ferdinande de Lante de la Rovere, unique héritière de sa maison, qui lui apportait en dot, avec les immenses biens de celle-ci, les titres de comte de Priego et de grand d'Espagne. Aide-de-camp de l'infant don Philippe d'abord, gentilhomme de la Chambre ensuite, chevalier de la Toison d'Or en 1752, il fut nommé, le 17 décembre 1754, lieutenant-général et colonel commandant le régiment des gardes wallonnes, fonctions qu'il exerça pendant vingt-quatre ans, jusqu'au 6 septembre 1778.

E. Jordens.

Archives administratives du ministère de la guerre à Paris. — Capitaine de Lassuchette, *Historique du 26e dragons* (Dijon, Darantière, 1894), p. 17. — Général L. Susanne, *Histoire de la cavalerie française* (Paris, Hetzel, 1875), t. II, p. 178-187. — C. Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne* (Paris, Tanera, 1858), p. 391 (d'après La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. VI, p. 600-604).

PRIEM (*Félix-Pierre-Jean*), archiviste, né à Bruges, le 2 janvier 1807, mort le 11 septembre 1863. Fils de Pierre-Albert Priem et d'Eugénie Roelens, il entra tout jeune dans les bureaux du gouvernement provincial et conquit le grade de sous-chef de division en 1842. Il devint archiviste de la province en 1844 et, dès ce moment, il mena de front ses études administratives et historiques. Nommé chef de division en 1850, il se vit désigner par le gouvernement, deux ans après, pour remplir en même temps les fonctions de conservateur des archives de l'Etat dans la Flandre occidentale. Comme archiviste, Priem se signala par la publication de huit volumes in-8°, intitulés : *Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale*. Les quatre derniers volumes portent comme titre : *Documents extraits du dépôt des Archives de l'Etat et de la province à Bruges*. Ce travail ne fut que la continuation de l'Inventaire publié,

à partir de 1840, par l'archiviste Octave Delepierre, qui en édita quatre volumes. Dans son quatrième volume, Delepierre avait commencé l'analyse des comptes du Franc de Bruges de 1397 à 1418. Priem reprit ce travail à cette date, en 1844, et, à travers quatre volumes, le poussa jusqu'en 1752-1753. Ainsi que l'indique le titre des quatre derniers volumes, ils sont consacrés à la publication intégrale ou par extraits d'une quantité de documents reposant aux Archives de l'Etat à Bruges et qui semblaient présenter un certain intérêt à leur éditeur. Ils concernent des mémoires sur les coutumes de Flandre dans les questions d'aides et subsides, le transport de Flandre, diverses keures et ordonnances, la relation de certains faits historiques importants, les listes nominatives des magistrats du Franc de 1228 à 1745, et enfin la description historique du Franc de Bruges, faite au commencement du XVIIe siècle par Adrien Baltyn, pensionnaire du Franc. Cette publication, dont le dernier volume parut en 1858, se ressent évidemment de l'esprit de l'époque ; la méthode laisse à désirer, les erreurs sont nombreuses et le choix des documents admis à l'honneur d'être imprimés est très arbitraire. Mais en attendant que les inventaires nouveaux, faits d'après les derniers perfectionnements de la critique moderne, voient le jour, on aurait tort de considérer l'œuvre de Priem comme quantité négligeable. Nous croyons cependant que les connaissances administratives de Priem l'emportèrent de beaucoup sur ses connaissances historiques. De l'avis de tous ceux qui vécurent dans son milieu, Priem était un administrateur exemplaire et les services qu'il rendit à la province par ses nombreux rapports sur des questions de travaux modernes sont innombrables. Priem passa sa vie entière, pour ainsi dire, dans son bureau du gouvernement provincial. Il se sentait chez lui dans cette atmosphère de dossiers et de paperasses, d'autant plus qu'il ne connut jamais les douceurs de la vie familiale. Il faisait partie de la commission provinciale de statistique et le roi Léopold Ier, qui l'avait déjà décoré de la croix commémorative du 25e anniversaire de son règne, l'avait nommé aussi chevalier de son Ordre.

Joseph Cuvelier.

Précis analytique des documents que renferme le dépôt des Archives de la Flandre occidentale. — Rapports manuscrits aux Archives du gouvernement provincial à Bruges.

PRIEM (*Pierre-Albert*), poète flamand, né à Hooghlede, le 7 mars 1773, mort à Bruges, le 9 août 1829. Au concours des chambres de rhétorique de 1806, ouvert par la chambre de Bruges, il obtint le second prix avec un poème en alexandrins, intitulé *Den Zondvloed met zijnen voor en naerlijd* (imprimé chez Van Eeck, Bruges, 1806). En 1809, il obtint le premier prix à Ypres pour son poème épique : *Liederyck De Buck, eerste forestier van Vlaanderen.* Cette épopée en huit chants, longue de 3,400 vers, fut imprimée à Bruges en 1826. Elle est encore intéressante à parcourir pour voir à quel degré de platitude la poésie flamande était tombée dans la période napoléonienne. En 1810, le quatrième prix échoit à Priem à Roulers, pour un poème intitulé *De verwoesting van Troyen* (*ik zing 't druklijk Ylion...*). En 1816, c'est un premier prix, à Ostende, pour un *Ex tempore*, sur la demande :

Wat vreugd een christen slaaf gevoelt in d'eerste [stonden
Wanneer hij onverwachts van boeyen word ont- [bonden.

En 1823, quatrième prix à Deerlyck, avec un poème intitulé : *De verderfelyke gevolgen van den hoogmoed.* A ce concours, Priem eut pour concurrent Prudens van Duyse, qui obtint le second prix.

Quoique un admirateur de Priem ait osé imprimer, en 1816 :

Uw naem op Clio's boek geschreven
Zal eyndeloos bij de dichters leven.

notre poète est bien oublié aujourd'hui.

Pierre-Albert est le père de Félix Priem, archiviste, dont la biographie précède. Il ne faut pas le confondre avec J. Priem, d'Ostende, poète flamand, qui fut membre du jury, à Ostende, lors du

concours de 1816, et qui fut couronné à Ypres, en 1818, pour un poème resté inédit.

Léonard Willems.

PRIMO (*Louis*), peintre, surnommé à Rome « Gentile », le Gentil, né à Bruxelles vers la fin du XVIe siècle, mort probablement dans la même ville après 1663. Son origine bruxelloise semble établie, mais la date de sa naissance n'est point facile à préciser. Alors que Bernardo Passeri, son contemporain, le fait venir au monde en 1597, Descamps le fait naître en 1606, Houbraken en 1608, d'autres encore en 1609. Même incertitude en ce qui concerne la date de sa mort. Houbraken dit, avec raison, qu'il vivait encore en 1660. Nous relevons ses traces à Bruxelles, en effet, jusqu'en 1663. Immerzeel prolonge sa carrière jusqu'en 1690, chose inadmissible, autant que la version de la plupart des écrivains belges au gré desquels Primo mourut à Rome, alors que les Italiens lui font, au contraire, finir ses jours sur le sol natal. Les archives de Bruxelles ne jettent malheureusement aucune lumière sur la question. Les registres aux baptêmes des anciennes paroisses ne renseignent pas le nom de Primo. On le cherche en vain, aussi, aux années possibles de son apprentissage, dans la liste des peintres affiliés à la corporation de Bruxelles, liste publiée par Pinchart. Il n'est pas renseigné non plus à Anvers, ni à Gand. Force est, dès lors, tout au moins pour la partie italienne de la carrière du maître, d'accepter les informations de Passeri, peintre et directeur de l'Académie romaine de Saint-Luc, à laquelle fut affilié notre artiste.

Louis Primo, né à Bruxelles en 1597, serait venu à Rome très jeune, amené par des compatriotes, et y aurait fait ses débuts. La chose est assurément possible, mais improbable, attendu que, si le séjour du peintre dans la ville éternelle fut d'une trentaine d'années, comme nous le trouvons à Bruxelles en 1661, il a dû franchir les Alpes vers 1630, ce qui rend infiniment douteuse sa naissance en 1597. Quoi qu'il en soit, protégé par ses compatriotes, particulièrement par Jérôme Duquesnoy (voir ce nom), « Gentile » fut à même de se faire connaître, et sa manière, sèche au début, prit rapidement de l'ampleur. A Saint-Dominique et Sixte, à Montemagnapoli, il peignit, pour la chapelle d'Asquasparta, un tableau de *Saint Dominique*, jetant au feu les livres saints, épargnés par les flammes. A Sainte-Marie Majeure, il décora l'autel de sainte Catherine d'une toile du martyre de cette sainte et laissa d'autres productions à Santa Maria del Popolo. D'un caractère faible et très adonné au plaisir, il prit le parti de s'éloigner de Rome et, dans les séjours qu'il fit successivement à Lorette, à Ancône, à Pesaro, à Venise, produisit des œuvres mentionnées avec éloge par les critiques italiens. A Ancône, il peignit notamment la vaste toile du maître-autel de l'église Sainte-Marguerite, tableau qui n'est plus dans l'église. En 1821, cette création appartenait à un particulier du nom de Giovanelli. Ses œuvres à Pesaro ne furent pas moins importantes, bien que d'un mérite inégal. L'église des Franciscains fut presque tout entière décorée de ses toiles, la *Sainte Crèche*, *Saint Étienne*, etc., et un tableau représentant *Saint François recevant l'enfant Jésus des mains de la Vierge*. C'était, semble-t-il, une copie d'après Annibal Carrache. A Venise, il se voua surtout au portrait. Il revint pourtant à Rome où, à ce moment, la république de Venise faisait restaurer l'église Saint-Marc. Il obtint d'y exécuter diverses peintures et, notamment, celle du second autel à main droite, où il représenta la Vierge, l'Enfant Jésus, saint Jean-Baptiste et saint Antoine de Padoue. Ce dut être en 1648, car, en la même année, le célèbre statuaire Algardi était chargé d'évaluer des peintures de Louis Gentile, désigné comme « de Bruxelles ». Quand, à la mort d'Innocent X, Alexandre VII fut appelé au trône pontifical, l'honneur de peindre son premier portrait échut à Louis Primo. Il représenta le souverain-pontife dans l'attitude de la béné-

diction. Ses œuvres lui ouvrirent les portes de l'Académie de Saint-Luc. Ce fut, selon Bertolotti, en 1656. Sous le pontificat d'Innocent X, le peintre semble avoir été très en faveur, à en juger par les sommes qui lui furent comptées du mois de janvier 1646 au mois d'août 1652, d'après les relevés de Bertolotti. Les églises de Rome ont conservé de ses peintures : Saint-Nicolas in Arcione, Saint-André des Écossais, Santa Maria in Via, San-Claudio, etc. Après vingt-neuf ans d'absence, il voulut, dit Passeri, revoir la terre natale. Y vint-il d'une traite, s'arrêta-t-il à Paris? Nous ne savons, mais le biographe italien assure qu'il obtint du succès dans la capitale française. A Bruxelles, il est inscrit comme maître, à la gilde des peintres, sous la date du 20 juin 1661, et, dès l'année suivante, reçoit pour élève Christophe Huigens. En 1663, c'est Tobie Schoonemans, de Deventer. A dater d'alors son nom cesse de paraître dans les listes.

A Bruxelles, les travaux ne semblent pas lui avoir manqué. Il y avait de lui deux peintures à Saint-Jacques-sur-Caudenberg : *Saint Augustin*, ou *Tolle lege*, et le même *Saint Augustin* recevant la mitre. Il semble que les fabricants de tapisseries aient eu recours à lui pour la confection de modèles de tentures destinées au roi d'Espagne. Primo ne figure pas cependant parmi les artistes mentionnés par Alph. Wauters dans son *Essai historique sur les tapissiers et les tapisseries de haute et de basse-lice de Bruxelles*. Ni les Galeries de Vienne, ni le Musée du Prado ne possèdent de ses œuvres, bien que, selon Passeri, il ait travaillé pour Léopold-Guillaume et pour le roi d'Espagne. Observons toutefois qu'une vaste toile, *Adonis pleuré par Vénus et les amours*, œuvre désignée comme peinte pour le roi, figure, effectivement, dans l'inventaire des collections de l'archiduc Léopold. Quant aux portraits des empereurs de la maison de Habsbourg, mentionnés par Passeri, nous ignorons où ils se conservent. Il semble, d'après la même source, que Primo fut appelé à décorer de sujets mythologiques les bateaux de plaisance de Philippe IV. On dit qu'il peignait bien en petit, mais excella dans le portrait de grandeur naturelle. L'archiduc Léopold avait de lui le portrait de Jean de Nassau et de sa femme, née de Koenigsegg, et le marquis de Caracena, gouverneur intérimaire des Pays-Bas, se fit peindre par lui.

Aucun grand musée européen ne semble conserver d'œuvres de Louis Primo ; en Belgique, nous n'en connaissons qu'au musée de Gand : *Saint Raymond de Peñafort*, peint originairement pour l'église des Dominicains, maintenant démolie, et *Saint Charles Borromée intercédant pour les pestiférés*. Elles ne rangent pas leur auteur parmi les personnalités marquantes de notre école. Descamps, dans son *Voyage pittoresque*, dit de la première de ces peintures que « tout y est agréable et la couleur la « plus aimable ». En revanche, un *Christ mort*, à l'église Saint-Michel, lui paraît d'un dessin assez correct, mais sans finesse ; les têtes sont « médiocres et « sans expression ».

Quelques dessins de Primo obtinrent à Rome les honneurs de la gravure. Corneille Bloemaert nous a laissé, d'après lui, une thèse sur les nœuds arcaniens. C'est l'œuvre d'un artiste compassé, appartenant très franchement à la décadence italienne.

Henri Hymans.

(Bernardo Passeri), *Vite de' pittori, scultori ed architetti che anno* (sic) *lavorato in Roma morti del* 1641 *fini al* 1673, *di Giambattista Passeri, Pittore e Poeta* Roma, 1772). — A. Bertolotti, *Artisti belgi ed olandesi a Roma nei secoli* XVI *e* XVII (Firenze, 1880). — G.-P. Mensaert, *Le peintre amateur et curieux* (Bruxelles, 1763 ; in-8°). — J.-B. Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant* (Rome, 1769). — Id., *La vie des peintres flamands, allemands et hollandais* (Paris, 1764), t. II, p. 82.

PRINS (*Jean* **GHUENS**, dit). Voir GHUENS.

PRINZ (*Xavier-Hubert*), professeur et philologue, né à Aix-la-Chapelle, le 30 janvier 1809, mort à Liége, le 21 novembre 1882. Il fit ses études d'humanités au gymnase de sa ville natale et ses études supérieures à l'université de Bonn, notamment au séminaire philologique, où

il reçut les leçons d'Heinrich, Braecke, Welcker et Brandis pendant trois ans et demi. Arrivé en Belgique en 1835, il dirigea l'éducation des enfants du général Goblet jusqu'au mois d'octobre 1836, époque où le général fut nommé ambassadeur en Portugal. Prinz entra peu après dans l'enseignement public. En 1837, il était professeur de troisième et de quatrième latine au collège communal de Hasselt. C'est dans cette ville qu'il épousa la fille de Mr Defossé, inspecteur des contributions (1839). Naturalisé belge le 28 février 1843, il fut nommé professeur de seconde latine à l'athénée de Hasselt le 1er septembre 1844, puis professeur de rhétorique et de seconde au même établissement. En 1851, il obtint la chaire de rhétorique latine à l'athénée royal de Liége. Trois ans plus tard, la direction de l'école normale des humanités lui fut confiée.

L'enseignement normal pédagogique, destiné à former des professeurs pour les sciences (université de Gand), et pour les lettres (université de Liége) datait de novembre 1847. Cette institution du cabinet du 12 août fut consacrée par la loi du 1er juin 1850 (§ 1er de l'art. 38). Des arrêtés royaux des 1er et 2 septembre 1852 l'organisèrent d'une manière définitive, conformément aux vœux exprimés par les conseils de perfectionnement dans les sessions de 1851 et de 1852. En vertu de ces arrêtés, l'école normale des sciences restait à Gand et était soumise au régime de l'école du génie civil à laquelle on l'annexait; l'école normale des humanités, qui depuis 1847 avait été comme une annexe de la faculté de philosophie et lettres de Liége, devenait un établissement distinct de l'université et ses élèves devaient être internés. Pendant les années académiques 1852-1853 et 1853-1854, faute de local (les fonds n'ayant pas été inscrits au budget par le nouveau cabinet), il n'y eut pas d'internat et le doyen de la faculté des lettres dirigea les normalistes. Le 1er juillet 1854, le Parlement ayant voté le crédit nécessaire, le gouvernement loua, rue du Pont d'Avroy, un local —détestable... *experto crede Roberto*—. X. Prinz fut nommé directeur le 20 juillet.

Il remplit sa tâche difficile et ingrate pendant vingt-trois ans avec un entier dévouement. Il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold en 1855 et officier en 1877, à l'heure de la retraite. Il mourut à Liége, le 21 novembre 1882, après avoir eu le bonheur, souvent souhaité, de voir son fils aîné, le très distingué Édouard Prinz, ancien professeur au collège de Tirlemont et aux athénées de Bruges et de Gand, appelé aux fonctions d'inspecteur de l'enseignement moyen.

Xavier Prinz ne s'était pas seulement occupé d'administration à l'école normale : il y avait donné, sur le latin et sur le grec, des conférences où, à défaut de la *copia verborum* et de la propriété des expressions, les élèves apprécièrent une connaissance approfondie de la littérature ancienne et une habile ingéniosité de critique. Cette même ingéniosité, poussée quelquefois à l'excès, caractérise les articles qu'il a publiés dans le *Moniteur de l'enseignement* et dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique* entre les années 1851 et 1869. Voici, dans l'ordre chronologique, les titres des principaux articles : *Le vers* 44 *de l'épître aux Pisons; Le style de Cicéron; Observations sur un passage d'Horace* (od. III, 5, 36-38); *id.* (od. Ire, 3, 1-8); *id.* (A. P., 86-98); *La syntaxe du* postquam; *Observations sur Horace* (A. P., 24-31); *Étymologie des termes* Sinus *et* Cosinus; *De* postquam *et* antequam; *Art poétique d'Horace*, vv. 263-274; *Les élégies de Tibulle qui ont pour objet Délie; Horace et ses interpolateurs* (à propos de l'ode I, 35); *Quelques passages de Juvénal encore inexpliqués ou dont le texte n'est pas encore établi; Lacune que présente un passage d'Horace; Explication d'un passage de Démosthène; Observations critiques sur des passages de Plutarque et de Pline l'Ancien; Inscription latine sur la mort d'une chienne; Deux lacunes dans le texte d'une comédie de Térence; Deux passages d'Horace considérés à tort comme interpolés; Explication du passage de Juvénal* (I, 15-18) *et du passage de*

Virgile (Ecl. I, 69-70); *Une double lacune et une double interpolation dans le tableau que fait Juvénal* (2, 21-101) *des mœurs corrompues de Rome*. Il a paru aussi de Prinz, dans la *Revue de l'instruction publique* de 1869, une quarantaine de distiques : *Somnium*, une traduction en vers latins de quelques vers de Goethe et une élégie intitulée : *In ducem Brabantiæ qui, Leopold II rege Belgarum, die Junii* 1859 *natus, prima matutini hora* 22 *Januarii* 1869 *decessit*.

Ernest Discailles.

Rapports triennaux de l'enseignement moyen. — Moniteur de l'Enseignement. — Revue de l'instruction publique en Belgique. — Société pour le progrès des sciences historiques et philologiques (Compte rendu, dans la *Revue de l'instruction publique*, des séances du 1er novembre 1880, p. 364 et suiv., et du 23 avril 1881, p. 77 et suiv.). — A. Le Roy, *Liber memorialis de l'université de Liége*. — Renseignements fournis par la famille de X. Prinz. — Souvenirs personnels.

PRIORIS (*Jean*). On ignore le lieu et la date de la naissance de ce compositeur communément rangé parmi les musiciens néerlandais. Edm. Vander Straeten considère son nom comme étant la traduction des mots *de Vurste* ou *de Voorste*. Ceci ne prouverait pas encore que Prioris soit la latinisation du nom d'un musicien originaire des Pays-Bas. Le seul renseignement biographique certain que l'on possède concernant le maître, résulte de la citation de son nom dans la *Déploration de Guillaume Cretin sur le trépas de Jean Okeghem*, pièce de vers de la fin du XVe siècle, où il est dit entr'autres :

Agricolla, Verbonnet, Prioris,
Josquin Desprez, Gaspar, Brunel, Compère
Ne parlez plus de joyeux chantz ne ris,
Mais composez ung *Ne recorderis*,
Pour lamenter nostre maistre et bon père.

Aux comptes de 1490 de l'église de Saint-Pierre, à Rome, on trouve mentionné le nom de Prioris comme étant celui de l'organiste. Jean d'Anton (*Histoire de Louis XII*) mentionne un musicien du nom de Prioris comme étant, vers 1507, maître de chapelle à la cour de Louis XII de France. Eitner (*Quellen-Lexicon*) n'hésite pas à considérer ces divers renseignements comme se rapportant à un seul et même personnage.

Ambros, traitant des contemporains de Josquin, mentionne Prioris parmi les maîtres souvent cités, mais à peine connus. Il est évident qu'Ambros entend parler des maîtres peu connus au point de vue biographique, car Prioris a laissé un certain nombre d'œuvres, la plupart demeurées manuscrites, mais qui cependant ont permis à l'éminent historien de la musique, de se prononcer au sujet de notre musicien. C'est ainsi qu'Ambros constate que si, parmi les œuvres de Prioris, la messe *de Angelis* dénote un talent assez modeste, la messe de *Requiem* est, au contraire, de nature à assurer à son auteur une place honorable parmi ses contemporains. En ce qui touche le triple canon à six voix, sur le texte *Da pacem*, et le quadruple canon à huit voix, sur le texte *Ave Maria*, Ambros, se faisant l'écho de Fétis, déclare ces œuvres extrêmement remarquables pour le temps où vécut leur auteur, et considère Prioris comme un maître rompu à toutes les difficultés de la composition, initié à tous les mystères de l'école des contre-pointistes. La messe *de Angelis* fait partie de la bibliothèque de la chapelle papale; il en existe à Vienne deux autres copies indiquées par Ambros. Le *Requiem* est compris au recueil de messes publié à Paris, en 1532, par Pierre Attaingnant. Le triple et le quadruple canon, intitulés : *Fuga VI. vocum, ex tribus* et *Fuga VIII. vocum, ex quatuor*, figurent au tome second des *Bicinia gallica, latina, germanica*, intitulé : *Secundus tomus biciniorum, quæ et ipsa sunt gallica, latina, germanica ex præstantissimis symphonistis collecta, et in Germania typis nunquam excusa. Wittembergæ apud Georgium Rhau musicæ typographum*, 1545. Mais Eitner, l. c., constate que Fétis a commis une erreur, erreur partagée par Ambros, en attribuant ces deux dernières compositions à Prioris. Les deux canons *Da pacem*, contenus au tome second des *Bicinia* sont indiqués comme étant de Verdeloth et d'Antoine Brumel, tandis que l'*Ave Maria*, contenu au même tome, est d'un anonyme.

Outre la messe *de Angelis*, la biblio-

thèque de la chapelle papale contient de Prioris la messe *Tant bel mi son pensade*, ainsi qu'une autre messe *Sine nomine*; une composition à cinq voix, divisée en deux parties : la première, *Alleluja;* la seconde, *Et Maria Magdalena;* une autre composition, également à cinq voix, *Cœlorum regina*. La même bibliothèque comprend du même auteur trois autres compositions, à quatre voix : la première, divisée en trois parties, *Domine, non secundum; Domine, ne memineris; Adjuva me;* la deuxième, *Factum est;* la troisième, *Regina Cœli;* en outre, un *Magnificat*, du premier ton, à quatre voix, et un autre *Magnificat*, du troisième ton, également à quatre voix.

Mentionnons encore un *Magnificat*, du huitième ton, ms. de la Bibliothèque royale de Berlin, ainsi que la messe : *Je ne demande*, de la bibliothèque de la Cathédrale de Milan. Eitner, l. c., cite la chanson manuscrite à quatre voix : *Gentils galan* (*sic*).

Le ms. Basevi, de Florence, contient de notre musicien deux chansons à quatre parties : la première, *Deuil et ennuy;* l'une des parties, le ténor, chante le texte de l'Écriture : *Quoniam tribulatio proxima est, et non est qui adjuvet;* la seconde, *Royne du ciel;* le bassus fait entendre le commencement du *Regina cœli lætare, alleluia*. Le même recueil comprend, de notre auteur, quatre chansons à trois parties : *Par vos sermens tous plains, Mon ceur et moy dune aliance, Mon plus que riens que je ceusse nommer* et *Rien ne me plaist;* en outre, une chanson à quatre voix : *Pour vous je suis*. Ambros vante, comme une merveille, le style fugué de cette dernière, tandis que l'harmonisation simple et pure des chansons *Royne du ciel* et *Deuil et ennuy* lui rappellent les œuvres analogues de Gaspar, de Brunel et de Compère. La dernière de ces chansons figure également, quoique sans nom d'auteur, dans l'un des ms. ayant appartenu à Marguerite d'Autriche, actuellement le ms. no 228 de la Bibliothèque royale de Bruxelles. D'après Edm. Vander Straeten, Prioris faisait partie des maîtres néerlandais dont les œuvres ont été publiées en tout ou en partie par Petrucci, au début du XVIe siècle. La monographie consacrée par Auguste Smid à l'imprimeur vénitien ne mentionne aucune œuvre de Prioris.

Florimond van Duyse.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VII (1875), p. 123. — A.-W. Ambros, *Geschichte der Musik*, 2e édit. (1881), t. III, p. 43, 256. — Ant. Smid, *Ottaviano dei Petrucci de Fossombrone* (Vienne, 1845). — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. I (1867), p. 126; t. VI (1882), p. 291. — Fr. X. Haberl, *Bibliographischer und thematischer Musikkatalog des Päpstlichen Kapellarchives im Vatikan zu Rom* (Leipzig, 1888), p. 168-1. — R. Eitner, *Quellen-Lexicon*, t. III (Leipzig, 1903), p. 71.

PRISCHES (*Jean* DE). Voir PRICHESIUS.

PRISSE (*Albert-Florent-Joseph*, baron), militaire, ingénieur, diplomate et homme d'Etat, né à Maubeuge, le 24 juin 1788, mort à Rome, le 22 novembre 1856. Sa famille, d'origine anglaise, paraît s'être fixée dans le Hainaut français à la fin du XVIIe siècle. Adrien-Florent Prisse, son père, fut reçu avocat au Parlement de Flandre et devint échevin de Maubeuge et conseiller du roi. Privé de ses emplois par la Révolution, il fut jeté avec sa femme dans les prisons de la Terreur; celle-ci y mourut et lui-même n'en sortit, à la chute de Robespierre, que pour trouver sa maison pillée, ses papiers dispersés ou détruits, sa fortune anéantie. Il alla rejoindre ses fils, qu'il avait réussi à envoyer en Hollande, auprès de son frère, Louis-Albert-César Prisse, capitaine au service des Provinces-Unies. Il s'établit alors à Maestricht, où il fut chargé de diverses fonctions par l'autorité française. Successivement administrateur et président de l'administration centrale de la Meuse-Inférieure (nivôse an IV au 15 floréal an V, 20 mai 1797), il fut, à cette date, nommé juge au tribunal civil du même département. Enfin, le 6 frimaire an VIII (27 novembre 1799), le ministre des finances le nomma directeur des contributions directes dans le département de la Seine-Inférieure.

Après avoir fait ses études au Prytanée de Paris, puis au Lycée de Bruxelles, le jeune Albert-Florent Prisse entra, le

1er décembre 1807, à l'école militaire de Fontainebleau; il en sortit, le 25 mars 1809, avec le grade de sous-lieutenant à la 5e cohorte de conscrits de la garde. Par décret du 11 avril suivant, il fut placé au 1er régiment de conscrits-chasseurs, qui devint en 1811 le 3e régiment de voltigeurs, tout en continuant à faire partie de la jeune garde. Il débuta, en 1809, par la campagne d'Autriche, où il prit part à la bataille de Wagram. L'année suivante, il fut envoyé, avec son régiment, en Espagne, où il obtint rapidement le grade de lieutenant.

Il avait été chargé de fortifier le village de Mansilla, dans le royaume de Léon, et s'était acquitté de cette mission en se conciliant les sympathies de la population. Au cours d'une reconnaissance en avant du poste dont il était resté commandant, il se cassa la jambe en tombant avec son cheval, le 30 décembre 1811. Renvoyé à Paris vers le milieu de mars 1812, après avoir été porté, jusqu'à Léon, sur un brancard, par des habitants de Mansilla, Prisse eut beaucoup à souffrir pendant la route; il avait été placé sur une charrette traînée par des bœufs; le conducteur voulut un jour mettre à profit le sommeil du blessé pour le faire tomber, avec son équipage, dans un précipice bordant la route. Un des officiers de l'escorte s'aperçut à temps de la manœuvre à laquelle il mit fin en ramenant à coups de sabre le conducteur dans le bon chemin. Peu après cet incident, un inspecteur aux revues eut la bonté de recevoir Prisse dans sa voiture; la fin du voyage put, dès lors, s'accomplir sans difficulté, et vers la fin d'avril il rejoignit, à Paris, les dépôts de garde.

Pendant son séjour en Espagne, il avait été proposé pour la Légion d'honneur; la croix qui lui était destinée arriva à son régiment peu après son départ de Mansilla; elle fut donnée à un de ses compagnons d'armes et ce n'est que vingt ans plus tard que la méprise fut réparée. Rentré à Paris, Prisse fut examiné par les médecins; la fracture, mal soignée en Espagne, ne s'était remise qu'au prix d'un raccourcissement de la jambe; il en résultait une légère claudication qui le fit déclarer impropre au service militaire. Il reçut, le 14 janvier 1813, une pension de retraite, avec autorisation d'en jouir à Maestricht. Mais les pensions étant insuffisantes, on facilitait aux anciens officiers l'admission aux emplois civils. Avant même que sa pension fût accordée, Prisse avait été nommé, dans l'administration des contributions directes, surnuméraire à Maestricht, le 15 septembre 1812. Le 4 mai 1813, il fut nommé contrôleur dans le département du Mont-Tonnerre (Mayence), et le 22 juin suivant, cette désignation fut changée pour celle de la Meuse-Inférieure (Hasselt). Il continua à résider à Maestricht. Le 4 octobre de la même année, il y épousa Henriette-Françoise-Louise Rigano, appartenant à une famille hollandaise protestante.

Il ne devait pas tarder à reprendre le service militaire, car sa carrière offre cette particularité que, mis à la retraite à deux reprises, il rentra chaque fois dans l'armée avec un grade supérieur. A la suite des désastres de 1812-1813, Napoléon rappela sous les armes tous les officiers retraités, encore valides, qui avaient appartenu à la garde. Lorsque ces ordres parvinrent à Maestricht, les troupes mobiles avaient déjà battu en retraite. La forteresse, menacée d'un siège, ferma ses portes le 20 janvier 1814. Dans l'impossibilité de partir, Prisse se mit à la disposition de l'autorité militaire et fut aussitôt commissionné pour servir, comme capitaine du génie, dans la division du général Merle. Il remplit ces fonctions, sans recevoir de traitement, jusqu'à la capitulation de Maestricht.

Par suite de cette capitulation, Prisse et son père se trouvèrent privés de leurs fonctions dans l'administration des contributions et durent se rendre à Paris pour y obtenir un nouvel emploi. Dès le mois de juillet 1814, Prisse regagnait Maestricht et sollicitait vainement son admission dans l'administration des contributions du nouveau royaume. Les sollicitations de son père eurent pour

effet de lui faire donner, le 10 janvier 1815, la place de contrôleur à Vannes (Morbihan). Pendant les Cent-jours, il fut nommé, en la même qualité, à Lille, le 10 mai 1815. Mais les événements ne permirent pas à Prisse de gagner immédiatement son poste, et ce n'est qu'au mois d'août de la même année qu'il reçut du préfet, à Lille, sa désignation pour le contrôle des cantons de Dour, de Merbes-le-Château et de Beaumont. Il ne tarda pas (février 1816) à demander sa démission pour rentrer à Maestricht où il obtint, le 14 avril suivant, sa naturalisation et, l'année suivante, son admission dans l'armée des Pays-Bas. Placé comme capitaine à l'état-major du quartier-maître général, il fut employé à la reconnaissance topographique et militaire des provinces méridionales, et à l'établissement de la carte topographique, principalement dans les provinces de Namur et de Luxembourg.

Lorsqu'en 1826 l'établissement d'une carte géologique fut décidé, Prisse fut désigné pour prendre part à ces nouveaux travaux. Il entreprit dans ce but des études et des recherches qui le mirent en rapport avec les agents de la Compagnie du Luxembourg. Cette société répondait au désir du roi Guillaume de favoriser l'industrie dans les provinces belges. Issue en quelque sorte de la Société Générale et patronnée par elle, la Société du Luxembourg poursuivait un double but : 1° l'établissement d'un canal navigable réunissant la Meuse à la Moselle ; 2° la recherche et l'exploitation de mines de métaux dans les provinces de Namur et de Luxembourg. La société offrit à Prisse la direction de ses mines ; il accepta cette position après avoir obtenu sa mise à la retraite, le 25 novembre 1827. Il établit, dès lors, sa résidence à Namur.

Il fut chargé, en 1829, d'aller en Espagne pour y rechercher les causes de l'extrême bon marché des minerais de plomb dont ce pays inondait le continent à cette époque. A son retour à Namur (décembre 1829), il rédigea, outre un rapport technique sur sa mission, un journal de voyage où sont consignées diverses considérations intéressantes sur les mœurs et la situation politique de l'Espagne.

Mais les événements de 1830 ne tardèrent pas à modifier, une fois de plus, cette existence déjà bien remplie. Lorsque la révolution éclata à Namur, les troupes hollandaises regagnèrent la citadelle, la ville restant au pouvoir des patriotes. Une garde bourgeoise fut organisée pour veiller au maintien de l'ordre ; Prisse en reçut le commandement. Il fit partie de la commission envoyée par la régence au général hollandais pour négocier la reddition de la forteresse, et il fut l'un des signataires de la convention conclue. Peu après, il offrit ses services au gouvernement provisoire installé à Bruxelles. Il fut nommé successivement : le 22 octobre 1830, inspecteur aux revues, avec rang de lieutenant-colonel ; le 28 du même mois, commissaire-ordonnateur pour les provinces de Namur, Liége, Hainaut et Luxembourg ; le 15 novembre, lieutenant-colonel d'état-major pour servir au commissariat général de la guerre ; le 14 février 1831, colonel d'état-major.

Le lieutenant-colonel Prisse avait été chargé de la 6e division au ministère de la guerre (dépôt de la guerre). Il fut un des premiers officiers attachés à l'état-major du roi Léopold Ier, qu'il accompagna dans la malheureuse campagne du mois d'août. Lorsque la déroute des troupes commandées par le général Daine fit renoncer à opérer la jonction des forces belges, Léopold Ier se décida à concentrer la division Tieken de Terhove (armée de l'Escaut) sur Louvain, pour s'assurer de cette ville, couvrir Bruxelles et se rapprocher de l'armée française, entrée en Belgique sur trois colonnes dès le 9 août. Arrivé à Louvain le 11, le roi et son état-major firent, dans la soirée, une reconnaissance vers Beauvechain, à la rencontre de la colonne française du centre. Au cours de cette reconnaissance, une fusillade s'engagea avec les Hollandais de la division du duc de Saxe-Weimar ; le général d'Hane, blessé, céda la place de chef d'état-major au général Goblet. Le soir

avis fut reçu au quartier-général du roi que le roi Guillaume ne voulait pas de lutte entre ses troupes et l'armée française. Le 12, de grand matin, les Belges, en marche pour se concentrer sur Louvain, furent attaqués par des forces supérieures. Pour mettre fin à l'effusion du sang, lord William Russell se rendit auprès du prince d'Orange, afin de l'informer des résolutions du roi Guillaume; le prince envoya un parlementaire au quartier général français, mais ne fit pas suspendre le mouvement de ses troupes; les Belges continuèrent la résistance. Une nouvelle démarche fut tentée près du prince d'Orange par sir Robert Adair; elle n'eut pas encore le résultat d'interrompre les hostilités, la marche des Hollandais sur Louvain n'étant pas arrêtée. Il est clair que les ordres du roi Guillaume, s'ils prescrivaient au prince d'Orange d'éviter toute collision avec l'armée française, ne lui imposaient pas, sur la simple annonce de l'arrivée imminente de cette armée, l'obligation d'interrompre son mouvement stratégique. Ce mouvement, s'il eût pu s'achever, aurait eu pour effet de cerner les forces belges dans Louvain et peut-être de les comprendre dans la capitulation de la ville.

Ces considérations suffisent à faire comprendre comment le feu reprit à diverses reprises, et à montrer l'origine des accusations réciproques de trahison qui se sont produites. Quoi qu'il en soit, le roi rentra à son quartier général vers 9 1/2 ou 10 heures (1) et, appelant dans son cabinet le colonel Prisse, lui fit donner par son chef d'état-major l'ordre de se rendre auprès du prince d'Orange pour lui proposer un armistice, moyennant, d'une part, la remise de Louvain aux troupes hollandaises, de l'autre, le temps nécessaire pour permettre l'évacuation de la ville par les malades, les blessés et les munitions. « Tâchez », dit le général Goblet, « d'obtenir le plus de « temps possible, 12 heures, 18, s'il y « a moyen, et si vous parvenez à 24, « ce sera parfait ». Après avoir pris note de ses instructions, le colonel partit à cheval pour se rendre auprès du prince. En sortant par la porte de Tirlemont, il rencontra les généraux de Tieken et Malherbe et, conformément à l'ordre reçu, il les informa de sa mission. Ils se montrèrent assez sceptiques quant au résultat de cette tentative. « Tu n'ob- « tiendras rien », lui dit le général Malherbe, « le prince de Saxe-Weimar « nous a tournés; nous n'avons plus « qu'à nous laisser écraser avec toute « la ville ». « Eh bien », répondit-il, « si je ne réussis pas, je reviendrai me « faire écraser avec vous ».

Parvenu auprès du prince d'Orange, le colonel Prisse réussit à obtenir un armistice de vingt-quatre heures aux conditions qu'il proposait, et ce malgré le mauvais vouloir de certains officiers hollandais. Les conditions furent rédigées par le chef d'état-major du prince, le général Constant de Rebecque, assis par terre et se servant d'une sabretache comme pupitre. En congédiant Prisse, le prince lui dit : « Monsieur, je crois « que je vous connais ». « Sans doute », intervint le prince Frédéric qui se tenait à côté de son frère, « c'est Mr Prisse, « de l'ancien état-major ». Le colonel, pour toute réponse, se borna à demander au prince d'Orange « s'il avait d'autres « ordres à lui donner ». Prisse rentra à Louvain avec l'aide de camp du prince, le colonel de Limburg-Stirum, chargé de procéder à l'échange des ratifications; il eut fort à faire pour protéger son compagnon dans les rues de la ville contre les gens du peuple et les soldats isolés qu'exaspérait la vue de l'uniforme hollandais. Les signatures échangées au quartier général, le colonel de Limburg-Stirum demanda à Prisse de l'accompagner jusqu'aux avant-postes du prince de Saxe-Weimar, auquel il avait mission de communiquer la convention. Comme ils venaient de quitter la ville, ils furent accostés par un groupe de cavaliers hollandais, parmi lesquels galopait le prince de Saxe-Weimar. Celui-ci s'élança vers Prisse en brandissant une

(1) Les renseignements suivants sont empruntés à une note manuscrite du colonel Prisse, et permettent d'apprécier l'importance du rôle de l'état-major belge dans les journées du 12 et 13 août.

épée ensanglantée et en s'écriant avec colère : « Ah ! j'aurai le sang d'un « Belge ! » (ou, suivant la version que le prince a donnée lui-même, plus tard, de cette rencontre : « Voici le sang d'un « Belge ! »)— « Monseigneur », répondit Prisse, « je ne suis pas ici pour être « insulté, mais pour vous faire parvenir « un armistice conclu avec votre général « en chef ». — L'entourage du prince s'efforça de le calmer et il prit, en frémissant, connaissance des conditions de l'armistice.

L'armée belge s'était retirée vers Campenhout. Dans Louvain, toute la nuit se passa à charger sur des bateaux les malades, les blessés, le matériel et les armes abandonnées sur les places ou dans les rues. Prisse avait été désigné, avec le général Niellon et le colonel de Liem, pour diriger l'exécution de ces mesures. Dans la matinée du 13, il eut encore à escorter un parlementaire hollandais, porteur de dépêches du prince de Saxe-Weimar au prince d'Orange. Il se trouva que cet officier était son beau-frère, le major Roloff.

Prisse a raconté lui-même que la conversation commença sur un ton fort peu fraternel, mais qu'en se quittant ils étaient à peu près réconciliés. En rentrant au quartier général, Prisse rencontra le général Belliard, et lui exposa la situation actuelle que le plénipotentiaire français ignorait encore. Sur le conseil du général, Prisse parvint à prolonger d'une heure les formalités de la reddition des postes. Belliard eut ainsi le loisir de traiter avec le prince d'Orange, et le détachement sorti de Louvain avait à peine rejoint le roi sur la route de Malines, à une lieue environ de Louvain, qu'un courrier du général français apportait la nouvelle de la conclusion d'un second armistice. Le lendemain, l'armée hollandaise commençait son mouvement rétrograde pour évacuer le territoire belge.

Lorsque, le mois suivant, Léopold Ier organisa sa maison militaire, Prisse fut nommé aide de camp du roi, et, tout en conservant ces fonctions, il fut, peu après, désigné comme sous-chef de l'état-major général; il participa activement, en cette qualité, à la réorganisation de l'armée, tout en remplissant, par intervalles, des missions importantes et parfois ardues. Les événements militaires d'août 1831 avaient ranimé les espérances des Orangistes dans les provinces méridionales du jeune royaume. La ville de Luxembourg, forteresse fédérale et occupée à ce titre par les troupes de la Confédération germanique, était restée sous l'autorité du roi Guillaume. La Belgique, pour éviter des difficultés avec l'Allemagne, avait reconnu la neutralité de la place et celle d'une zone assez étendue qui était considérée comme en faisant partie. Les partisans d'une restauration y organisèrent des bandes armées qui s'avancèrent sur le territoire belge et y provoquèrent des désordres en décembre 1831. Le colonel Prisse, envoyé pour rétablir l'ordre, y réussit sans trop de difficultés; il concentra les troupes belges et réunit à Arlon quatre bataillons d'infanterie et un gros détachement de gendarmerie.

Une trentaine d'individus avaient été arrêtés en pleine rébellion, conduits à Namur et incarcérés dans la citadelle en attendant leur comparution devant la cour d'assises. Prisse, rentré à Bruxelles, croyait avoir achevé sa tâche, lorsqu'on apprit que, le 17 avril 1832, les Orangistes avaient enlevé, dans sa maison de campagne, près d'Arlon, Mr Thorn, le gouverneur belge de la province, et l'avaient emmené à Luxembourg où ils l'avaient livré, non au prince de Hesse, gouverneur fédéral de la forteresse, mais au général Goedecke, commandant de la province pour le roi-grand-duc. Aussitôt Prisse fut de nouveau envoyé à Arlon, tandis que le gouvernement belge adressait des réclamations énergiques à la Conférence de Londres ainsi qu'à la Diète germanique. Celle-ci semblait plutôt favoriser la prétention hollandaise d'établir une certaine connexité entre l'enlèvement de Mr Thorn et l'incarcération des insurgés luxembourgeois.

Les résistances que rencontrait à La Haye l'exécution du traité des XXIV articles, encouragées sous main

par les cours du Nord, n'étaient pas de nature à faciliter les négociations du colonel Prisse pour obtenir la libération de Mr Thorn. Cependant, les prisonniers de Namur furent acquittés par la cour d'assises, le 12 septembre, et remis en liberté. La Diète germanique déclara alors que Mr Thorn devait être rendu à la Belgique. Comme l'autorité hollandaise persistait à faire la sourde oreille, le 19 octobre le baron d'Huart, commissaire du district de Grevenmacher, fit arrêter un membre du gouvernement grand-ducal, Mr Pescatore. La Diète, suspendant alors l'effet de sa résolution précédente, réclama l'élargissement préalable de Mr Pescatore et, en outre, la punition de ceux qui avaient coopéré à son arrestation. Prisse s'en tira avec la promesse d'une enquête, en vue de punir les coupables, s'il y avait eu réellement violation du territoire, et les deux prisonniers furent simultanément élargis le 23 novembre. Des membres de la Chambre reprochèrent au négociateur belge d'avoir été trop loin dans la voie des concessions. Mr Thorn prit généreusement la défense du colonel, dans une lettre adressée le 25 décembre à Mr Nothomb, alors secrétaire général du ministère des affaires étrangères : « Les habitants du Luxembourg aussi « sont patriotes », y disait-il ; « je crois « même avoir le droit de passer pour « tel ; dans tous les cas, on peut être « sûr que je n'aurais pas voulu être « l'occasion d'un engagement honteux « pour ma patrie. Et cependant, nous « qui sommes sur les lieux, qui savons « exactement ce qui s'est passé, nous ne « trouvons rien à reprendre à la con- « duite qu'a tenue le colonel ; nous y « applaudissons sans réserve. J'ai lieu « de croire que Mr Dumortier et ses « collègues, mieux informés, penseront « de même ».

C'est à cette époque que fut fondée l'École militaire. Prisse prit une part active à cette organisation. Suivant le témoignage postérieur du colonel Navez, alors aspirant d'artillerie, c'est Prisse qui avait la haute direction de l'École, bien que son nom ne figurât pas en cette qualité dans l'annuaire (1). Le 6 janvier 1834, il fut envoyé à Anvers pour prendre, en l'absence du général Buzen, le commandement *ad interim* de la division chargée de la défense d'Anvers et des rives de l'Escaut. Il réussit à préserver la ville des désordres qui menaçaient de s'y produire au moment où l'ordre était troublé à Bruxelles; ce qui amena les autorités civiles à demander le maintien de Prisse dans son commandement intérimaire. Nommé général le 12 avril 1834, il reçut peu après le commandement effectif de la province d'Anvers et des troupes destinées à la défense de l'Escaut, commandement qu'il conserva jusqu'en 1837. Il reprit alors les fonctions de sous-chef de l'état-major général dont il n'avait cessé d'être titulaire, et ne les quitta que pour être appelé, le 22 juin 1839, à la présidence de la commission chargée de la délimitation des frontières entre la Belgique d'une part, la Hollande et le Grand-Duché de l'autre. Ce travail était à peu près terminé, quand il fut nommé, le 12 juillet 1842, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de La Haye. La situation était un peu délicate pour l'ancien officier de l'armée hollandaise. Il s'en tira à son honneur, et, pendant les trois années que dura sa mission, il sut mener à bon port d'importantes négociations, comme celles qui aboutirent au traité du 15 novembre 1842, ainsi qu'aux conventions pour l'achèvement du canal de Meuse et Moselle, pour les secours réciproques aux nécessiteux, pour l'extradition des malfaiteurs, pour le réglement des services postaux, pour la construction du canal latéral de la Meuse, etc.

L'habileté dont il avait fait preuve dans ces négociations, ajoutée à ses services antérieurs, amena le roi Léopold Ier à lui octroyer, le 15 mai 1844, le titre de baron, transmissible par ordre de primogéniture. Nommé lieutenant général le 12 juillet 1845, et rappelé de La Haye le 1er septembre

(1) *Les aspirants d'artillerie au siège de la citadelle d'Anvers*, par A.-J.-A. N***. Bruxelles, 1884, p. 72.

suivant, il reprit ses fonctions d'aide de camp du roi jusqu'au 1er mars 1846. Il accepta alors le portefeuille de la guerre dans la combinaison ministérielle dite « des six Malous », formée par le comte de Theux après la chute du cabinet Van de Weyer, dernier ministère « unioniste » qu'ait connu la Belgique. Il ne s'y occupa, du reste, que des questions militaires et il sut mettre à profit les dix-huit mois que dura cette combinaison, pour accomplir toute une série de réformes administratives, telles que l'obligation imposée aux officiers de santé de traiter gratuitement les pensionnés militaires, l'amélioration de la position faite aux veuves d'officiers, la création d'une compagnie sédentaire au profit des sous-officiers vétérans, l'institution d'une compagnie d'enfants de troupe destinée à devenir une pépinière de sous-officiers, l'intervention d'un comité d'inspecteurs généraux dans la solution des questions d'avancement, l'organisation d'une section d'état-major destinée à réunir les éléments de la grande carte topographique du pays, enfin la formation d'une brigade du génie chargée de lever le plan de nos positions militaires.

En quittant le ministère, le général Prisse fut nommé gouverneur militaire de la résidence royale et commandant de la 2e division territoriale. Le général Chazal, qui lui avait succédé au ministère de la guerre, ayant à son tour quitté le pouvoir, remplaça Prisse dans ces deux emplois. Celui-ci fut alors (29 juillet 1850) nommé adjudant-général du roi, chef de sa maison militaire. Le général Prisse reçut en même temps la haute surveillance et la direction de l'éducation et de l'instruction des princes royaux. Il fut désigné, le 22 juillet 1853, pour remplir les fonctions de chef de la maison militaire du duc de Brabant. Il borna désormais son activité à l'exercice de ces diverses charges, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Lorsqu'en 1854 sonna pour lui l'heure de la mise à la retraite, le roi reconnut de nouveau ses services en le nommant ministre d'Etat, dignité suprême qui ne comptait, à cette époque, que neuf titulaires.

Prisse avait eu de son mariage cinq enfants. Son fils puîné, le lieutenant général Louis-Guillaume-Henri Prisse, devait à son tour devenir aide de camp du roi et commandant du palais.

Ayant perdu sa femme en 1848, il se remaria en 1850 avec Rose-Marie-Jeanne van Meeuwen, veuve d'Eugène-Daniel Macpherson, gouverneur du duché de Limbourg. C'est entre sa seconde femme et les enfants de son premier mariage qu'il passa paisiblement les dernières années de son existence. Il mourut, le 22 novembre 1856, à Rome, où il était allé passer l'hiver. Il y fut enterré dans l'église de Saint-Julien des Belges, où sa famille lui a élevé un monument.

Comte Goblet d'Alviella.

Renseignements fournis par la famille. — Notes écrites de la main du général. — Goethals, *Dictionnaire généalogique et héraldique* (Bruxelles, 1852), t. IV, p. 159. — H. Vigneron, *La Belgique militaire* (Bruxelles, 1853), t. I p. 179 (avec portrait hors texte). — *Livre d'or de l'Ordre de Léopold*, etc (Bruxelles, 1858), t. I, p. 257. — Louis de Laroière, *Panthéon militaire* (Bruges, 1880), p. 207-210. — F. Bernaert, *Fastes militaires des Belges au service de France* (Bruxelles, 1898), p. 85.

PRIX (*Laurent* DE), hagiographe, né en 1617, décédé le 26 mai 1674, fut prieur des Croisiers de Tournai depuis 1659. On lui doit : *Abrégé de la vie de l'excellent confesseur S. Leonard, patron des affligez, avec les règles de la confrérie érigée en son honneur dans l'église des Peres Croisiers en Tournay en l'an* 1662 *où se conserve une partie de ses sacrées reliques et sa ceinture*. Tournay, veuve Quinqué, 1663, de 104 pages.

Ernest Matthieu.

Recueil Waucquier, t. VIII, f° 23, et t. XIII, p. 226, ms., aux archives de Tournai. — Dom Berlière, *Monasticon belge*, t. I. — Desmazières, *Bibliographie tournaisienne*, n° 264. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

PROCUREUR (*Pierre*), pédagogue et grammairien, né à Ath vers 1530, mort à Mons dans les premiers jours de mai 1603. Après avoir terminé ses humanités au collège de sa ville natale, il suivit les cours de la faculté des arts à l'université de Louvain, où il obtint

la vingt-sixième place à la promotion du 26 mars 1552. Procureur se consacra ensuite à l'enseignement, et s'acquit une réelle réputation dans cette carrière. Jean Du Quesne ayant institué, en 1571, un collège dans la ville de Binche, la direction lui en fut confiée en 1575 avec un traitement de 50 florins par an. Le 19 septembre 1579, le conseil de ville de Mons le nomma régent du collège de Houdain, en remplacement de Nicolle Steghers, moyennant exemption de la maltôte, pour neuf muids de vin en cercle et pour la bière. Pendant sa régence, le magistrat de Mons lui accorda, le 17 juin 1581, « en considéra- » tion de la diversité et chierté du temps » et des fraix qu'il a exposez depuis son » entrée et arivée à ladite escolle », une subvention de 60 florins pour une fois. Le 21 juillet 1582, une allocation de 100 florins lui fut encore octroyée. A sa demande, le conseil de ville déchargea, le 25 septembre 1584, Pierre Procureur de ses fonctions de régent, et l'autorisa à continuer à habiter le collège comme « tablier », pour enseigner la jeunesse et en considération de « l'affec- » tion que ledit maistre a porté pour » dresser la jeunesse ». La somme de 14 livres de gros pour une année de sa table lui fut alors payée. Sur sa requête « d'avoir quelque honneste récompense » en respect des fraix qu'il a supportés » à cause de la maladie contagieuse à » faulte de place propre », les édiles montois lui donnèrent, le 19 juin 1586, une subvention de 100 livres tournois.

Vinchant dit de lui qu'il mit « en » lumière une belle et facile grammaire » en vers poétiques, doncq :

Grammaticam facili discendam carmine tradit
Arma juventutis ad linguam prima latinam.

De Boussu rapporte qu'il « composa » savamment. Estius approuva ses ou- » vrages ». L'historien de la ville de Mons ne cite pas les titres de ses publications. Nous ne connaissons d'autres œuvres de Pierre Procureur que la grammaire latine qui fut publiée en trois parties et eut de nombreuses éditions. Voici l'indication de celles qu'on connaît : 1. *Brevis epitome totius grammaticæ, ex variorum grammaticorum et probatorum scriptorum libris, interpretationibus unde sensus a pueris facile elici possit, illustrata* (libb. III). Douai, J. Bogard, 1591 ; in-12. — 2. *Grammaticæ linguæ liber secundus, in quo syntaxis, seu apta verborum consecutio, traditur.* Douai, J. Bogard, 1591 ; in-12. Autre édition, Anvers, Arnold Coninx, 1598; in-8°. — 3. *Grammaticæ latinæ liber tertius, in quo de prosodia et arte metrica agitur.* Douai, J. Bogard, 1591 ; in-12. Cette grammaire resta classique au collège de Houdain, bien après la mort de son auteur, comme l'attestent les diverses éditions qui en furent publiées. Le *Brevis epitome...* fut réimprimé à Mons, par Lucas Rivius, en 1610 ; par François Waudré, en 1628 ; chez la veuve Gaspard Migeot, entre 1704 et 1710. De cette partie élémentaire il fut publié, après la mort de Procureur, des extraits sous le titre : *Linguæ latinæ rudimenta, declinationes nominum, pronominum et verborum, præsertim regularium, figuris experimentia, etc.* Anvers, Arnold Coninx, 1604; in-8°. — *Linguæ latinæ... experimentia. Item octo partes orationis, inserta nonnunquam Gallica interpretatione.* Mons, Fr. Waudré, 1628; in-8°. — *Declinationes nominum, pronominum et verborum, præsertim regularium, in figuras redactæ. Octo partes orationis, inserta nonnunquam gallica interpretatione. Editio ultima, cui extrema auctoris manus addita est, tyrunculorum usui maxime accomodata.* Mons, Fr. Waudré, 1633; pet. in-8° de 32 p. Nous n'avons pas d'indications sur les éditions antérieures. — *Rudimenta sive grammaticæ latinæ pars prima vulgo figura.* Mons, 1751 ; in-12. — Le *Liber secundus* fut encore réimprimé à Mons, chez François Waudré, en 1628, et chez la veuve Gaspard Migeot, s. d. Le *Liber tertius* eut des éditions à Anvers, Arnold Coninx, 1604; à Mons, la même année, chez Lucas Rivius, puis *Editio postrema cui summa auctoris manus addita*, François Waudré, 1623, et chez la veuve Gaspard Migeot.

Indubitablement, ces diverses parties de la grammaire latine furent bien d'autres fois réimprimées, puisqu'en

1751 ce traité était encore enseigné au collège de Houdain.

Lecouvet reproche à Procureur de ne pas s'être assez librement écarté des errements de ses devanciers. « Sa grammaire est encore en vers, et cette forme qui n'admettait et ne pouvait admettre qu'un langage barbare, devait être extrêmement rebutante pour les commençants. Il fallait une réforme radicale; il fallait parler la langue de ses auditeurs et de son temps. Procureur ne s'en douta peut-être même pas; au reste, son époque était aussi coupable que lui ». Malgré ce défaut et en dépit de son caractère abrupt, la grammaire latine de Procureur sut, pendant près de deux siècles, conserver son monopole de manuel classique, non seulement au collège de Houdain, mais encore au collège de Binche où, en 1631, les jurés prescrivaient l'enseignement des œuvres de ce maître, à l'école latine de Braine-le-Comte et peut-être dans d'autres établissements. Si l'aspect rébarbatif de son traité pouvait rebuter au début, au moins les règles grammaticales, formulées dans des distiques plutôt barbares, se gravaient dans la mémoire des étudiants et les initiaient au génie de la langue.

Ernest Matthieu.

Archives communales de Binche, registre de l'audience. — Archives de la ville de Mons, registre aux résolutions du conseil de ville. — Archives de l'Etat, à Mons, chapitre de Sainte-Waudru, compte des draps de morts. — Brasseur, *Sydera*, p. 87. — Vinchant, *Annales du Hainaut*, édit. des bibl. belges, t. V, p. 197. — De Boussu, *Histoire de la ville de Mons*, p. 184, 434. — A. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 251. — Lecouvet, *Les petits poëtes latins du Hainaut* (*Messager des sciences hist. de Belgique*, 1858, p. 29.) — H. Rousselle, *Bibliographie montoise*. — L. Devillers, *Supplément à la Bibliographie montoise*. — *Analectes pour servir à l'hist. ecclésiastique de la Belgique*, t. III, p. 356. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

PROFONDAVALLE (*Prudencia*), artiste peintre belge du XVIe siècle, établie à Milan. Elle était fille de Valerio Profondavalle, de Louvain (voir la notice suivante). En parlant du père, Lomazzo affirme que sa fille vivait et travaillait, à Milan, en 1590. Cette jeune femme avait un talent distingué. Hilaire Pader, peintre et poète toulousien, publia en 1658, dans un livre intitulé : *Songe énigmatique sur la peinture universelle*, une liste des *illustres peintresses* de l'époque de Sophonisbe Angosciola, de Crémone, née en 1535, morte à Gênes en 1610. Dans cette liste figure *Prudence de Profondavalle, de Louvain en Brabant*. Il paraît qu'elle aida son père dans les travaux qu'il exécuta à la cour de Milan. Nous ignorons la date de sa mort.

Ed. Van Even.

G.-P. Lomazzo, *Idea del tempio della pittura nella quale egli discorre dell origine e fondamento delle cose contenute nel suo trattato dell arte della pittura*. (Milan, 1584; in-4°). — Hilaire Pader, *Songe enigmatique sur la peinture universelle* (1658). — Lanzi, *Histoire de la peinture en Italie*, trad. par Mme A. Diedée, t. I, p. 277; t. IV, p. 139. — Ed. van Even, *L'ancienne école de peinture de Louvain* (1870), p. 295-296.

PROFONDAVALLE (*Valerio*), peintre belge, originaire de Louvain, qui s'établit en Italie au XVIe siècle. Il appartenait à une famille brabançonne qui portait le nom de *Van Diependale*, dont *Profondavalle* est la traduction italienne. L'artiste était sans doute un parent d'Adrien van Diependale, peintre verrier louvaniste de talent, qui avait épousé Marguerite van Duffel. Il se fixa à Milan vers le milieu du XVIe siècle. L'historien de l'école artistique de cette ville, Gio Lomazzo, dans son livre publié en 1584, en parle dans les termes suivants : « Dans notre *Traité de la composition des paysages*, nous avons assez parlé des artistes tant italiens qu'étrangers qui excellaient dans ce genre. Nous y avons également mentionné ceux qui se sont signalés dans l'exécution de petites figures imitées et toutes les autres parties de cette spécialité de l'art, telle que la peinture sur verre, laquelle est propre à représenter toutes les scènes désirables. Dans cette branche, Valerio Profondavalle, de Louvain en Brabant, s'est distingué d'une manière éclatante. Et il ne se signala pas seulement dans la peinture sur verre, mais aussi dans notre propre genre de peindre » (peinture d'histoire). Lomazzo était un juge compétent. Élève de Léonard de Vinci, son mérite de peintre et la justesse avec laquelle il

appréciait les productions des artistes contemporains le firent appeler à Florence, par Cosme de Médicis, qui le nomma directeur de sa galerie de tableaux. On est donc fondé à croire que Valerio Profondavalle fut un artiste remarquable. Lanzi en parle également dans son histoire de l'école italienne : « Un peintre », dit-il, « qui ne mérite « pas moins d'être remarqué dans ce « genre (peinture sur verre), fut Valerio « Profondavalle, de Louvain, qui, dans « la moitié du XVIe siècle, vint se fixer « à Milan : il fut original et fécond dans « ses inventions et très bon coloriste de « peintures à fresques, mais surtout très « habile dans la peinture sur vitraux »; et ailleurs il dit encore : « Je ne sais « point que ce peintre (Orazio Vajano), « ni Galizia aient laissé des élèves à « Milan, non plus que les deux Carloni, « de Gênes, habiles peintres de fresques, « ni enfin Valerio Profondavalle, de « Louvain, peintre sur verre, en même « temps que peintre d'une grande répu- « tation à l'huile et à fresque : ce dernier « travailla beaucoup à la cour ». D'après Lanzi, il mourut avant 1590.

Ed. van Even.

G.-P. Lomazzo, *Idea del tempio della pittura* (Milan, 1584; in-4°. Réimprimé en 1590). — Lanzi, *Histoire de la peinture en Italie*, traduite par Mme A. Diedée, t. I, p. 277; t. IV, p. 139.

PROLI (*Balthazar-Florent-Joseph* comte DE), fils de Pierre Proli, et d'Aldegonde-Jeanne Pauli, baptisé en l'église de Notre-Dame à Anvers, le 6 janvier 1722, seigneur, du chef de sa mère, des terres de Wespelaer et de Neder-Assent. Il fit ses études de droit à l'université de Louvain, au collège des Bacheliers, et les compléta à la faculté de Leyde. Comme son frère aîné, il jouit du bénéfice de la charge d'amiral des eaux douces de la rivière de l'Escaut, et à la mort de Jean-Jacques Proli, il obtint sa place de receveur général des domaines et finances, « avec faculté « de pouvoir substituer une personne « suffisante, agréable et de toute satis- « faction pour desservir son emploi « jusqu'à ce qu'il fût capable d'en rem- « plir les fonctions lui-même » (patente du 6 août 1736); il n'entra en exercice qu'en 1747. Cette charge, partagée entre deux titulaires qui la remplissaient alternativement de deux en deux ans, ne l'empêcha pas de s'intéresser aux affaires de la banque Proli, que sa mère et son frère Charles continuaient à diriger. En 1749, il fut appelé à Vienne pour fournir des conseils au gouvernement qui cherchait les moyens de relever le commerce de la monarchie. Le cabinet autrichien, craignant une rupture avec les puissances maritimes, n'osa pas restaurer la Compagnie d'Ostende et se contenta de créer deux sociétés de navigation qui eurent leurs sièges à Trieste et à Fiume (1750-1754). La banque Proli y mit d'importants capitaux. Ces entreprises, mal dirigées et détournées de leur but colonial, échouèrent bientôt. Lorsqu'en juillet 1753, Balthazar Proli vint, au nom des intéressés des Pays-Bas, prendre inspection des magasins et des livres de la Compagnie de Trieste, il ne put constater que le marasme et les déficits. Marie-Thérèse le récompensa du concours qu'il avait prêté à la direction supérieure du commerce de l'Empire en lui conférant le titre de conseiller de commerce en Autriche. En 1787, le comte Belgiojoso le chargea de la rédaction d'un traité de commerce entre l'Empire et les Etats-Unis d'Amérique.

Balthazar Proli épousa, le 25 février 1748, Marie-Jeanne de Clotz, dont il eut trois enfants. Le 13 octobre 1768, l'impératrice l'éleva à la dignité de comte et l'autorisa, de même que son frère Charles, à reprendre les anciennes armoiries de la famille vénitienne des Priuli (*écu coupé, au premier de gueules; au second, palé d'or et d'azur de six pièces. Couronne à cinq hauts fleurons*). Lorsque la révolution éclata, Balthazar se réfugia à Aix-la-Chapelle, et mourut à Hanau dans les premières années du XIXe siècle.

Michel Huisman.

Archives générales du royaume, à Bruxelles. Fonds de la Chancellerie des Pays-Bas à Vienne, de la Chambre des Comptes, de la Secrétairerie d'Etat et de guerre. — Bibliothèque royale, section des manuscrits, nos 16202 et II 2482. — J. Laenen, *Le ministère de Botta-Adorno dans*

les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse (1904). — V. Arneth, *Geschichte Maria Theresia's* (Band IV, Vienne, 1870).

PROLI (*Charles-André-Melchior*, comte **DE**), troisième fils de Pierre Proli et d'Aldegonde-Jeanne Pauli, fut baptisé en l'église de Notre-Dame à Anvers, le 8 août 1723. Il reçut, après la renonciation successive de ses frères, la charge d'amiral des eaux douces de l'Escaut, « aux gages de 1,000 florins par an » (3 juillet 1739), prit la direction effective de la maison de banque et devint l'un des chefs de la compagnie d'assurances établie en 1754, à Anvers, sous le titre de *Chambre Impériale et Royale d'assurances aux Pays-Bas*. Le gouvernement autrichien, qui faisait sans cesse appel au concours des négociants et fabricants flamands, s'adressa à Proli pour obtenir des conseils propres à développer le commerce et l'industrie de la monarchie. Pas plus que son frère, il ne réussit à vaincre la résistance du cabinet de Vienne, qui n'osait rendre l'activité à la Compagnie d'Ostende. Celle-ci, malgré sa suppression officielle, essayait de subsister en engageant des capitaux dans des expéditions étrangères. Charles de Proli fut « député commis à la direction » de ses affaires en liquidation » jusque vers l'an 1773. D'autre part, il organisa plusieurs entreprises pour la navigation et le trafic entre Ostende, Cadix, Livourne et les ports de l'Adriatique; dans toutes ces places, la maison Proli avait des bureaux et des magasins; des navires furent armés vers la Chine. En 1775, G. Bolts, qui avait obtenu de Marie-Thérèse un octroi l'autorisant à faire le commerce aux Indes, s'aboucha avec Proli; grâce aux fonds avancés par la banque anversoise, un vaisseau fut équipé. Bolts, qui le commandait, établit des comptoirs dans la baie de Delagoa, à Tristan d'Acunha et acquit des terrains dans l'Indoustan (Malabar).

Les résultats n'ayant pas été heureux, les commerçants belges érigèrent une nouvelle société qui prit le nom de *Compagnie Impériale d'Asie et d'Afrique*, dite aussi *Compagnie de Trieste* (27 août 1781); Charles de Proli en fut l'âme. La société austro-belge eut un bureau à Anvers, un autre à Trieste, son port d'embarquement; après quelques opérations fructueuses, elle périclita, ne pouvant rivaliser avec les compagnies coloniales des puissances maritimes; en 1785, elle dut déposer son bilan; le déficit se chiffrait par millions. La banque Proli subit le contre-coup de ce désastre; elle fit une « banqueroute considérable et com- » pliquée » qui eut un retentissement immense dans le pays et à l'étranger et qui entraîna la ruine d'un grand nombre de familles notables. Charles de Proli avait réuni de superbes collections de tableaux, de meubles anciens et d'œuvres d'art qui furent vendues aux enchères (18 avril 1785-5 juillet 1786).

L'impératrice, par lettres patentes du 13 octobre 1768, lui avait conféré le titre de baron, et le 18 janvier 1779 celui de comte, l'autorisant, ainsi que son frère Balthazar, à reprendre les armoiries de la famille des Priuli de Venise.

Charles de Proli avait épousé Marie-Françoise Van der Linden, dont il eut plusieurs enfants.

Michel Huisman.

Archives générales du royaume, à Bruxelles. Fonds de la Chancellerie des Pays-Bas à Vienne, de la Secrétairerie d'Etat et de guerre. — Archives communales d'Anvers. — Archives de Cour et d'Etat à Vienne. — *Précis de l'origine, de la marche et de la chute de la Compagnie d'Asie et d'Afrique dans les ports du littoral autrichien* (Liége, 1785). — Poffé, *Antwerpen in de XVIIIe eeuw voor den inval der Franschen* (Gand, 1895). — A. Beer, *Die oesterreichische Handelspolitik under Maria Theresia und Joseph II* (Archiv für oesterr. Geschichte, Bd LXXXVI, Vienne, 1899).

PROLI (*Pierre*), banquier et grand négociant, fils de don Jean-Jacques-Pierre Proli, capitaine de la Porte orientale de Milan, et de Catherine Andrioli, fut baptisé à Côme, le 22 septembre 1671. Il appartenait à une branche de l'antique famille patricienne des Proli ou Priuli de Venise, qui donna à la grande république italienne plusieurs doges et ambassadeurs, des hommes d'Eglise et d'Etat. Pierre Proli quitta le duché de Milan vers l'an 1684 pour se fixer dans les Pays-Bas, et s'y fit naturaliser. Il épousa, le 15 août 1705, à Anvers,

Aldegonde-Jeanne Pauli, et fonda, dans cette ville, une maison de banque qui ne tarda pas à prospérer. Lorsque nos provinces furent cédées à l'Autriche, le comte de Königsegg, le premier administrateur impérial, s'adressa à Proli, qui lui avança de grandes sommes d'argent. La situation financière de la Belgique était alors désastreuse; sous les gouvernements du marquis de Prié et de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, il fallut constamment recourir aux emprunts. La banque Proli, la plus importante de la place d'Anvers, en négocia une grande part. C'était aussi par son entremise que se liquidaient les payements des subsides dûs aux États-Généraux des Provinces-Unies.

En récompense de ces services, Proli fut dispensé de la charge d'*aumônier* de la ville d'Anvers, charge à la fois onéreuse et absorbante (1719) (1).

Le banquier anversois s'intéressa au mouvement d'expansion maritime et coloniale qui se dessina dans notre pays au lendemain des traités d'Utrecht et de la Barrière et qui prit un rapide développement. Il présenta, avec le fermier des douanes de Sotelet, un plan bien conçu de Compagnie des Indes, « restreinte à quelques particuliers ». Son projet n'ayant pas été agréé, il fut de ceux qui travaillèrent activement à la création de la Compagnie d'Ostende. Le 23 janvier 1723, l'empereur le choisit comme l'un des sept directeurs de cette compagnie à charte privilégiée. Les statuts n'avaient pas obtenu immédiatement l'assentiment du corps directorial, qui réclamait une plus large autonomie dans la gestion des affaires. Proli se rendit à Vienne (16 mai 1723) pour présenter les réclamations de ses collègues; Charles VI redressa, selon les vœux des directeurs, les textes de l'*octroi*. L'année suivante, Proli fut de nouveau délégué auprès du souverain; il s'agissait de lui remettre le *lion d'or* dont la Société des Indes, à titre de reconnaissance, était statutairement obligée de lui faire présent, et de profiter de la circonstance pour communiquer à l'empereur les desiderata des actionnaires. Le directeur quitta Vienne emportant la solution demandée à la plupart des requêtes qu'il avait été chargé de présenter. Dans une audience de congé, Charles VI lui donna l'assurance « qu'il ne cesserait d'accorder « sa protection en tout ce qui pouvait « conduire à l'affermissement et à l'utilité de la Société d'Ostende ». On sait comment cette promesse fut réalisée. Deux ans plus tard, les succès brillants de la Compagnie des Pays-Bas autrichiens avaient soulevé contre elle toutes les nations maritimes; une guerre générale, dont le trafic ostendais était l'enjeu, menaçait d'éclater. L'empereur n'osa pas s'y engager et, par les *Préliminaires* signés à Vienne, le 31 mai 1727, il suspendit pour sept années la charte de la Compagnie d'Ostende. Proli, rappelé à Vienne pour fournir des renseignements au souverain, lui soumit un mémoire judicieusement rédigé où il passa en revue « tous les expédients à prendre « pour la conservation de la Compagnie « impériale des Indes aux Pays-Bas « pendant la suspension stipulée dans « le traité préliminaire ». Charles VI ajourna toute décision jusqu'à la réunion du congrès de Soissons, qui devait régler les droits des diverses puissances. Proli assista à ces assises diplomatiques et y défendit avec énergie les intérêts de la Compagnie austro-belge, mais en vain. Le trafic flamand fut sacrifié : les traités de Séville et de Vienne consacrèrent l'anéantissement de la Compagnie d'Ostende.

Proli amassa dans les affaires de commerce et de banque une fortune considérable; ses gains n'eurent pas toujours une origine très honnête... C'est ainsi qu'il participa notoirement à la fabrication de fausses monnaies françaises, entreprise dans laquelle furent du reste impliqués un grand nombre de notables négociants et le marquis de Prié lui-même.

(1) L'*aumônier* civil était chargé de recueillir les aumônes dans les maisons et les églises; il distribuait les secours aux indigents. Lorsque les ressources mises à sa disposition ne suffisaient pas aux nécessités de la bienfaisance publique, il lui fallait payer de sa poche ce qui manquait.

Pendant plusieurs années, grâce à la complicité du ministre plénipotentiaire, cette fabrication fut quasi officielle; mais lorsque Prié fut rappelé, son successeur, le comte de Daun, ordonna une enquête qui révéla la coopération effective de Proli dans la frappe, le transport et le trafic des espèces prohibées. Pour échapper aux poursuites, le banquier offrit une amende de 100,000 florins. Cette somme, jointe aux protections dont il jouissait, lui assura une complète impunité.

La maison Proli avait rendu au gouvernement d'assez grands services financiers, et son chef s'était suffisamment distingué dans la direction de la Compagnie d'Ostende, pour que la cour ne lui en tînt pas juste compte. Le 17 novembre 1727, Pierre Proli reçut pour lui et pour ses descendants des lettres de noblesse. L'empereur lui accorda les armoiries suivantes : *un écu d'argent, à l'aigle déployée de sable couronnée d'or, à la fasce de gueules et à trois bandes, de même en pointe, heaume d'argent, grillé et liseré d'or, hachements à dextre d'argent et de sable, et à sénestre d'argent et de gueules.* Le 1er février 1730, Proli fut autorisé à trafiquer et faire le commerce en gros sans déroger à sa qualité de noble.

Le 30 juin 1733, il fut frappé, « dans « l'antichambre de l'hôtel de Visconti », d'une attaque d'apoplexie et expira, laissant en vie douze enfants; il fut enterré dans le chœur de l'église de Coudenberg.

Sa veuve, la douairière de Proli, femme très intelligente et très entendue aux affaires, continua la direction de la maison qui occupa dans l'histoire financière des Pays-Bas autrichiens un rôle considérable.

Son fils aîné, *Jean-Jacques-Pierre*, obtint, le 30 janvier 1730, « la survi- « vance et l'adjonction à la charge « d'amiral des eaux douces de la rivière « de l'Escaut à Anvers ». Le 11 janvier 1731, l'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche, gouvernante générale des Pays-Bas, le nomma conseiller député aux affaires de commerce, et le 20 octobre 1732, auditeur de la chambre des comptes. Finalement, il devint receveur général des domaines et finances (22 août 1735). Il avait épousé, le 14 avril 1733, Henriette-Alouise Blount, sœur de la duchesse de Norfolk; il mourut, sans postérité, le 28 décembre 1735 et fut enterré, près de son père, dans le chœur de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

Michel Huisman.

Archives générales du royaume, à Bruxelles. Fonds de la Chancellerie des Pays-Bas à Vienne. — Michel Huisman, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI. La Compagnie d'Ostende* (Bruxelles, 1902). — Bibliothèque royale, ms. n° 801. — Poplimont, *La Belgique héraldique*, t. IX. — Bibliothèque héraldique du ministère des Affaires étrangères, t. VII, n° 15. — Bigwood, *Fabrications clandestines de monnaies d'or françaises sous l'empereur Charles VI dans les Pays-Bas autrichiens* (*Revue belge de numismatique*, 1903).

PROOST (*Adrien* DE), jurisconsulte, orateur, né à Gand à la fin du XVIe siècle, mort à Madrid, le 17 septembre 1623. Fils de Pierre de Proost, dit Vande Weerde, conseiller au conseil de Flandre, mort le 2 juin 1603, il fit ses études de droit à Louvain, où il devint docteur et embrassa la carrière ecclésiastique. En 1620, il prononça à la cour de Bruxelles un panégyrique de saint Thomas d'Aquin, qui fut imprimé par Philippe van Dormael à Louvain, mais dont nous n'avons pu retrouver d'exemplaire. Valère André donne à ce discours le titre de *D. Thomæ Aquinatis panegyricus*, tandis que Sanderus l'intitule : *Oratio in laudem sancti Thomæ Aquinatis*. Suivant ce dernier auteur, Adrien de Proost préparait un ouvrage sur le droit canon, que sa mort prématurée ne lui permit pas de publier. Dans le troisième livre de ses *Primitiæ variorum poematum* (Douai, 1612; p. 137), Sanderus lui adressa un quatrain reproduit dans ses *Poemata* (Gand, 1621; fol. 42).

Paul Bergmans.

A. Sanderus, *de Gandavensibus eruditionis fama claris* (Anvers, 1624), p. 13-14. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, 2e édition (Louvain, 1643), p. 15. — M. van Vaernewyck, *Historie van Belgis* (Gand, 1829), *Naemlyst der Gentenaren*, p. 104.

PROOST (*Jacques*), théologien du XVIe siècle, né à Ypres vers 1490, mort à Brême le 30 juin 1560. On s'est fort disputé pour savoir quel était au juste

son nom de famille. Les uns disaient qu'avant d'avoir été prieur à Anvers, d'où la forme latine de Præpositus acceptée par Dierexsens dans son *Antverpia*, il s'était appelé Spreng ; les autres disaient Proost. C'est évidemment ces derniers qui avaient raison, car sans cela on ne comprendrait pas pourquoi notre personnage, après avoir été déposé comme prieur, aurait signé Probst ses lettres en haut allemand et Proost celles écrites par lui en flamand. D'ailleurs, Martin Luther intervient au débat. Il écrit toujours Probst, qui se trouve être à la fois la traduction en haut allemand du mot Præpositus et du nom patronymique flamand. Quant au nom de Spreng, c'est tout bonnement une mauvaise lecture du mot Iprensis, indiquant le lieu de naissance de notre personnage et dont il signait parfois ses lettres intimes. Le plus grand mérite de Jacques Proost, à nos yeux, est d'avoir su conquérir les bonnes grâces et mériter l'amitié d'hommes tels qu'Erasme, Luther, Lefèvre d'Etaples et Mélanchton. Ce dernier tout particulièrement lui donne entrée au temple de mémoire en le qualifiant de *eruditione præstans*. Luther ne se gêne pas pour l'appeler *Mon gros petit flamand*. Cette familiarité s'explique toutefois par ce fait qu'au couvent des Augustins d'Erfurt, en Saxe, Proost avait partagé avec le grand réformateur la même cellule et les mêmes études. Son ordre avait à Anvers une maison récemment fondée ; son prieur, Jean van Mechelen, ayant été appelé à remplir les mêmes fonctions à Dordrecht, Proost fut envoyé de Wittemberg pour le remplacer. C'est en 1518 ou 1519 qu'il revoit sa patrie et la trouve si bien préparée à de grands changements qu'il ne tarde pas à prôner la réformation de l'église. C'est Erasme, qui ne le connaît pas encore personnellement, qui en donne de Louvain la nouvelle à Luther : « Il y a », écrit-il, « à Anvers un prieur « des Augustins, un homme vraiment « suivant le Christ, qui t'aime de tout « son cœur et se vante d'avoir été autre- « fois ton disciple. Il est à peu près seul « à prêcher la loi de notre Seigneur. « Presque tous les autres discourent sur « les inventions humaines ou s'occupent « seulement de ce qui peut leur rapporter « quelque profit ». Ce témoignage est précieux ; sa date, qui est du 30 mai 1519, nous prouve que Proost ne perdait pas son temps à Anvers. Il dit lui-même que, dans ce temps-là, il avait fort à faire à mettre en lumière les vérités qu'on tenait dans l'ombre et à réfuter les calomnies qu'on répandait sur le compte du docteur Martin Luther. Cependant il n'avait pas terminé ses études théologiques ; c'est pourquoi il retourna à Wittemberg, dans les premiers mois de 1521, pour y conquérir le titre de licencié. A son retour en Belgique, en la même année, il se trouva en présence d'une situation nouvelle. Le terrible édit de Charles-Quint contre les luthériens avait vu le jour et semé la peur dans nos dix-sept provinces. Ses ennemis avaient déjà dénoncé aux inquisiteurs un professeur de l'école latine d'Anvers, qui fut arrêté et conduit à Bruxelles. Son tour vint. Il prit congé de ses auditeurs habituels et suivit l'inquisiteur général Van der Hulst, qui était venu le trouver, lui jurant avec force paroles mielleuses qu'on ne lui voulait aucun mal. Proost n'était pas rassuré le moins du monde, mais il s'était dit que, son maître et chef de file étant allé à Worms, d'où il était sorti sain et sauf, il pouvait bien risquer d'aller à Bruxelles. Cela ne lui réussit guère. On lui donna le couvent des Minimes pour prison et l'on commença par lui infliger les tortures morales. Van der Hulst, sous prétexte de consolation, ne manquait jamais de lui dire : « Soyez donc tranquille, vous ne serez « pas brûlé vif » ; mais Glapion, le confesseur de l'empereur, et deux autres moines espagnols lui tenaient un tout autre langage. Il avoue, dans une confession qu'il écrivit plus tard, que tout en s'efforçant de faire bonne contenance, il sentait son courage faiblir de jour en jour. L'évêque de Cambrai, de son côté, chargea ses inquisiteurs Van Egmond et Latomus d'obtenir de lui l'abjuration de ses erreurs. Ceux-ci ne s'amusèrent

pas à discuter avec lui; ils étaient pressés d'en finir et lui laissèrent le choix entre une soumission complète et le bûcher.

Pour sauver sa vie et délivrer ses amis d'Anvers de toute inquiétude personnelle, Proost renia Luther, son maître et son ami, de bouche et par écrit : d'abord en présence de l'évêque de Cambrai et ses inquisiteurs, puis en public et en grande cérémonie dans l'église de Sainte-Gudule, le 9 février 1522. Avait-il au moins acheté à ce haut prix sa liberté? Pas le moins du monde. On le transféra de Bruxelles à Ypres où les Augustins de cette ville furent chargés de le tenir en bonne garde. C'est là qu'il apprit que, contrairement aux promesses formelles du chancelier de Brabant et du suffragant de Cambrai, son couvent avait été fermé et que plusieurs de ses moines, trop lents à passer la frontière, étaient emprisonnés, les uns à Anvers, les autres à Vilvorde. L'indignation qu'il ressentit de ce manque de bonne foi réveilla ses esprits abattus; il se mit de nouveau à prêcher la foi de Luther, tant à Ypres que dans les environs. Cela ne put durer longtemps. Les inquisiteurs n'eurent qu'à étendre la main pour reprendre et ramener à Bruxelles leur victime. Un noir cachot, celui des condamnés à mort, l'y attendait. Des moines franciscains, encore une fois, étaient ses gardiens.

L'un d'eux, gagné aux idées nouvelles, lui proposa de fuir avec lui. Comme Proost croyait n'avoir plus rien à perdre, il accepta et fut aussi heureux que Henri de Zutphen, son successeur comme prieur à Anvers, qui, jeté en prison par les inquisiteurs, avait été délivré par des femmes du peuple. L'un et l'autre se retrouvèrent à Wittemberg à quelque temps de là. C'est alors que notre personnage s'occupa à réfuter un récit mensonger de son abjuration que les inquisiteurs, dès 1522, avaient fait imprimer à Cologne et répandre à profusion dans le monde. Il se servit dans ce but du haut allemand qu'il possédait à merveille et écrivit toute une série de brochures et de feuilles volantes. La seule qui eût l'honneur de figurer dans l'index des livres pernicieux et défendus du concile de Trente porte le titre suivant : *Ein schöne und clegliche history brüder Jacobs probst, Augustiner ordens vor zeiten Prior zu Antdorff, an gemeine fromme Christenheit, von beyden gefencknissen so er von wegen des worts Gottes, und umb des heylichen Evangeliums willen erlitten hatt;* in-8°, s. l. n. d., de 28 pages. Les autres ont été sauvées de l'oubli par Louis Rabus, Martin Luther, Seckendorf et, en dernier lieu, Janssen, de Sainte-Anne Ter Muyden. Nous savons ainsi à quel point il fut affecté par le martyre de deux de ses disciples, brûlés vifs à Bruxelles en 1523, et par la mort de son collègue et ami Henri de Zutphen, assommé l'année suivante à Metdorp-sur-le-Weser, par les paysans auxquels il avait été prêcher l'évangile. Cet ami fidèle l'avait demandé et obtenu pour collègue par le Sénat de Brême. Le succès que Proost avait eu à Anvers, il le retrouva dans cette ville où il se maria et termina ses jours entouré d'une estime universelle.

Ch. Rahlenbeck.

Joh. Lehnemann, *Historische Nachricht von der vormals im 16den Jahrhundert berühmten Evangelisch Lutherichen Kirche in Antorff* (Francfort am Mayn, 1725; in-4°). — *Anathematizatio et revocatio Jac. Praepositi olim Prioris Fratrum Heremitarum S. Augustini oppidi Antverpiensis* (Anvers, G. Vorsterman, 1522; in-4°). — Wilhelm Klose, *Jacobus Spreng, genannt Probst, in Nieder's Zeitschrift für die historische Theologie*, 1860. — H.-G. Janssen, *Jacobus Praepositus, Luthers leerling en vriend, geschetst in zijn lijden en strijden voor de hervormingszaak* (Amsterdam, 1862; in-8°). — Von Seeten, *Epistola de vita meritis et scriptis Jacobi Praepositi, antistitis Bremensis* (1747; in-8°). — P. Fredericq, *Corpus doc. Inquisitonis haereticæ provitatis neerlandicae*, t. IV, 1900.

PROOST (*Melchior*), ou PROST, capitaine de navire, né à Anvers, à une date inconnue, inscrit comme bourgeois à Middelbourg (Zélande), le 18 janvier 1594. Il fut au service de Balthazar de Moucheron, qui succéda en 1567 à son père, Pierre de Moucheron, gentilhomme normand émigré en Hollande, en 1530, pour y faire le commerce. Après avoir cherché à supplanter les Anglais dans la mer Blanche, où il fonda Archangel, et après avoir collaboré à la recherche du

passage nord-est, Balthazar de Moucheron dirigea ses barques et pinasses vers le Brésil, vers les côtes est et ouest de l'Afrique et vers les Indes orientales. Il songea tout d'abord à briser la puissance des Portugais, solidement établis dans le golfe de Guinée, où se trouvaient d'excellents lieux d'étape.

Avec le consentement du stadhouder et des États-Généraux, dont l'acquiescement ne figure cependant pas dans les documents officiels, sa flottille s'empara, en 1598, de l'île du Prince. Mais les Hollandais durent bientôt abandonner leur conquête; se laissant aller, avec leurs barques, aux hasards de la mer, les uns furent assez heureux pour revoir leur patrie, d'autres commercèrent le long de la côte ou cinglèrent vers les Indes occidentales. Ils avaient quitté l'île depuis une quinzaine de jours, lorsqu'un bâtiment de quatre-vingts tonnes environ y aborda pour leur porter aide et assistance. Le *Moor*, *Morinen* ou *Moorinne* avait mis à la voile, à Veere, vers le 19 septembre 1598; Melchior Proost exerçait à bord les fonctions de capitaine et Guillaume Lodewijcx celles de commis. Obligés, en vertu de leurs instructions, de nouer des relations commerciales avec les habitants de la côte de Guinée, et de remonter, s'il en était besoin, le cours des principales rivières, et principalement le Rio d'Angra, ils perdirent du temps et n'arrivèrent à l'île du Prince qu'à la fin de 1598. Si la mission de secours échoua, en revanche la seconde partie du programme imposé à Proost semble avoir été couronnée de succès; il lui avait été recommandé, dans le dessein d'y faire du trafic, de prendre, auprès des indigènes des renseignements sur la côte de Sofala et sur les Indes orientales. Or, avant le 3 mai 1600, Everard van Lodensteijn, cousin de Balthazar de Moucheron, dirigeait, pour le compte de ce dernier, un comptoir situé dans le bassin du Monomotapa.

Rentré au pays dans le courant de 1599, le *Moor* se rendit peu après à Tripoli de Syrie, d'où l'on importa du coton. En mai 1600, nous retrouvons Proost à la côte de Guinée. Il nous est impossible d'établir s'il arriva suffisamment à temps en Hollande pour prendre le commandement, qui lui avait été dévolu, d'un des navires formant l'expédition commerciale confiée en 1600, par de Moucheron, à Georges Spilberghe et à Guillaume Lodewijcx, et chargée d'établir des relations d'affaires au Brésil, à la côte orientale d'Afrique, et à Bantam. La flotte avait à peine abordé à la côte américaine, qu'elle interrompit son voyage, pour un motif jusqu'ici inconnu; elle était de retour en Zélande le 1er avril.

Il est de tous points avéré que Proost entreprit une expédition aux Indes sous Michel Leijnssen et Cosmes de Moucheron, neveu de Balthazar. En cours de route, on fit escale à la baie de Saldanha (côte occidentale d'Afrique, au nord-ouest du Cap de Bonne-Espérance), notamment pour amener les habitants à faire l'échange de produits. Proost revint en Hollande en novembre 1603; remercié aussitôt de ses services, il intenta à Balthazar de Moucheron, une action judiciaire, qui tourna au désavantage de ce dernier. D'après les archives du procès, il était dû à notre compatriote 224 livres, à raison de 12 livres par mois. Ces gages correspondent à une absence de dix-huit mois et vingt et un jours; le voyage aux Indes a donc été commencé en avril ou mai 1602.

F. van Ortroy.

E. van Meteren, *Belgische ofte Nederlantsche Historie van onsen tijden* (Delft, 1599), 21e livre. — Jhr J.-R.-J. de Jonge, *De Opkomst van het Nederlandsch gezag in Oost-Indien*, t. I (Amsterdam, 1862). — De Stoppelaere, *Balthazar de Moucheron*.

PROOST (*Prosper-Alexandre*), publiciste, littérateur et professeur, né à Bruxelles, le 5 février 1820, et mort en cette ville, le 20 mai 1877. Il était l'aîné des enfants de Pierre et de Françoise Vanderbeken, qui possédaient une manufacture de glaces fort prospère avant la révolution de 1830. Le jeune Proost fit d'excellentes études moyennes à l'Athénée de Bruxelles, où il eut le bonheur de compter parmi ses maîtres le littérateur Baron. Porté dès lors

vers le théâtre, il organisait dans l'atelier de son père des représentations dramatiques présidées par son professeur. Auteur et acteur à la fois, il y préludait à ses succès de conférencier disserl et de dramaturge parfois ingénieux et spirituel. Son père étant mort en 1831, il remplaça le chef de famille à la tête des affaires. Vers 1839, il se rendit à Paris, où la maison Proost avait des relations commerciales, pour y régler définitivement des intérêts en souffrance. Il y fit deux voyages. Amoureux d'art et de lettres, nourri de fortes études, il ne pouvait manquer, durant son séjour à Paris, de s'intéresser vivement aux batailles qu'une jeunesse ardente y livrait alors aux formules classiques. Il revint de France moins romantique pourtant qu'on eût pu s'y attendre — durant sa vie, il resta conservateur en littérature comme en politique —; mais au moins emporta-t-il de Paris et de son milieu fiévreux une grande curiosité pour tous les problèmes d'art, de littérature, de politique et de morale.

Peu après son retour de France, il devint professeur de littérature française au pensionnat des frères Manderliez à Morlanwelz, un établissement très fréquenté, à cette époque, par les fils de la bonne bourgeoisie du Hainaut et du Brabant. Vers 1845, il quitta l'enseignement pour entrer comme rédacteur au *Journal de Bruxelles*, où son activité se développa tout entière. Il se maria en 1846. Malgré son travail absorbant de journaliste, il ambitionna bientôt de se faire un nom dans les lettres belges. C'est de 1848 que date son premier ouvrage, un roman intitulé : *Saint Martin de Cornillon*, qui eut deux éditions et dont on raconte qu'Alfred Nettement ne dédaigna pas de profiter dans ses *Deux Pigeons*. Cette œuvre, parue tout d'abord dans la *Revue de Bruxelles*, inaugure toute une série de publications pour la plupart desquelles l'auteur emprunte la même voie, passant de la revue ou du journal au livre ou à la brochure. C'est surtout à la *Revue de Bruxelles*, au *Journal de Bruxelles*, à *La Belgique* et à la *Revue catholique* qu'il s'adresse pour la publication de ses essais littéraires. Depuis 1855, nous voyons Proost reprendre définitivement goût au genre dramatique : la liste de ses œuvres compte une quinzaine de comédies et de drames. Profondément chrétien, il avait considéré le danger que présentait, pour la jeunesse curieuse de spectacles, les pièces que la France romantique fournissait aux scènes belges. C'est une idée à laquelle il revient souvent dans ses œuvres, que le théâtre, de moralisant qu'il peut être, devient entre les mains des auteurs français contemporains, une école d'anarchie morale et intellectuelle. Il a voulu créer un théâtre édifiant. Certaines de ses pièces ont paru dans *Le Gymnase dramatique*, une série dont le sous-titre : *Théâtre moral dédié à la jeunesse* indique assez l'intention. Le but de Proost était de fortifier chez les jeunes gens à l'aide d'attrayants spectacles, la foi et la pratique des vertus privées et sociales. Il a mis à poursuivre cette ambition modeste et légitime beaucoup de zèle et de l'esprit. Aussi recueillit-il le plus grand succès auprès du public qu'il s'était choisi : la plupart de ses pièces figurent encore au répertoire dramatique des collèges. L'une d'elles a eu même les honneurs de la scène publique; sa comédie : *A quoi tient le bonheur*, fut jouée au Théâtre du Parc, à Bruxelles, en 1860.

Proost fit aussi de la critique d'art. Son *Rapport sur l'Exposition des Beaux-Arts de Bruxelles* (1860), où il réclame pour les hommes de goût et de culture, « étrangers au maniement de la brosse » ou de l'ébauchoir », le droit de se prononcer sur les œuvres des peintres et des sculpteurs, prouve, par le tact et la justesse de ses remarques, qu'il pouvait sans ridicule s'engager dans ce genre périlleux. Cependant ses nombreuses occupations épuisaient ses forces : il fut forcé de renoncer au journalisme et quitta le *Journal de Bruxelles* en 1860, pour continuer sa collaboration au *Courrier de Bruxelles hebdomadaire*. Il y publia toute une série d'articles relatifs à la défense religieuse et à la critique littéraire, mais déposa définitivement sa

plume de publiciste en 1862. Un an auparavant, il avait accepté la chaire de littérature française à la section de philosophie du collège Saint-Louis, à Bruxelles. Il y professa jusqu'en 1873. C'est là que son influence fut le plus durable. Ses leçons étaient intéressantes. C'étaient des causeries judicieuses à la fois et spirituelles. « Proost aimait la jeunesse », écrit un de ses nécrologistes ; « c'est le « secret du prestige et de l'influence « qu'il a exercés autour de lui. Les « sympathies ardentes de ses élèves « devenus ses amis, l'estime et l'affec- « tion de ses anciens collègues le sui- « virent dans la retraite où il se vit « condamné ». Il vécut encore trois ans, occupant ses loisirs à la lecture de ses auteurs favoris.

Il est assez difficile de dresser la liste complète des œuvres de Proost, car il les a éparpillées dans les journaux et les revues. Pour ses pièces de théâtre, il y en a quatre qui n'ont jamais été imprimées et qui paraissent perdues : *Louis XVII*, *Louis XII*, *l'Enfance du Titien*, *le Père Remy ou les Faux Conspirateurs*. On pouvait les voir encore, il y a peu d'années, à la bibliothèque de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles.

Voici, dans l'ordre de leur publication, les œuvres que nous pouvons renseigner : 1. *Impressions de voyage. A mon ami D.* (daté de Bruxelles, 1847). — 2. *Saint Martin de Cornillon* (extrait de la *Revue de Bruxelles*, 1848-1849). Bruxelles, J.-B. De Mortier, 1849 ; in-8°, 194 p. — Le même, sous le titre : *Saint Martin de Cornillon ou Trois années de la vie d'un jeune homme*. *Ibid.*, id., 1850 ; in-18, 223 p. — 3. *Le Col de la Mouzaïa ou le Triomphe de la Foi*. Drame en deux actes, mêlé de chant. Bruxelles, H. Goemaere, 1855 ; in-12, 70 p. — 4. *Le Vendéen ou l'Expiation*. Drame en trois actes. *Ibid.*, id., 1855 ; in-12 ; 72 p. — 5. *Georget ou le petit Savoyard*. Drame-vaudeville en un acte. *Ibid.*, id., 1855 ; in-12, 54 p. — 6. *Victor et Robert ou une Vengeance chrétienne*. Pièce en deux actes. *Ibid.*, id., 1855 ; in-12, 74 p. — 7. *Une première messe ou le Sacerdoce catholique. A M. l'abbé Émile Jacobs*. Bruxelles, J. Vandereydt, 1855 ; in-8°, 10 p. non chiffrées avec lettre préface. (Les vers sont un tirage à part de la *Collection de Précis historiques*, par Ed. Terwecoren, t. VI, p. 109 et suiv.) — 8. *L'Art chrétien. La Peinture religieuse. M. Eugène van Maldeghem*. Bruxelles, J. Vandereydt, 1856 ; in-18, 32 p. (extrait du *Journal de Bruxelles*, 15 et 17 juillet 1856). — 9. *Poésie et Mercerie ou A quelque chose malheur est bon*. Esquisse dramatique en deux actes et en vers (extrait de *La Belgique*, 1858). Bruxelles, bureaux de *La Belgique*, 1858. — Le même ouvrage, réédité avec coupures et modifications de détail, sous le titre : *A quoi tient le Bonheur*. Comédie en un acte et en vers. Représentée pour la première fois à Bruxelles, au Théâtre royal du Parc, le 12 mars 1860. Bruxelles, impr. A. Labroue et Cie, 1860 ; in-12, 52 p. — 10. *Exposition nationale des Beaux-Arts*, 1860. *Revue du Salon*. Bruxelles, A. Decq, 1860 ; in-8°, 74 p. — 11. *Institut Saint-Louis à Bruxelles. Discours prononcé à l'occasion de l'ouverture du cours de littérature, le 9 octobre* 1861. Bruxelles, impr. de la *Revue belge et étrangère*, 1861 ; in-8°, 24 p. — 12. *Les Fruits secs*. Esquisse dramatique en deux actes mêlée de chant. *Ibid.*, 1862 ; in-8°, 40 p. (Cette pièce en prose a paru dans la collection du *Gymnase dramatique. Nouveau théâtre moral dédié à la jeunesse.*) — 13. *Jacquinot le Zouave*. Drame en deux actes, mêlé de chant. Bruxelles, H. Goemaere, 1863 ; in-12, 46 p. — 14. *L'Auberge du Veau d'or ou le Poète dans l'embarras*. Comédie en un acte et en vers. *Ibid.*, id., 1863 ; in-8°, 31 p. (L'idée de cette comédie est déjà en germe dans les *Impressions de voyage* de l'auteur. Elle a paru dans le *Gymnase dramatique*.) — 15. *Études littéraires. La Poésie et les Poètes contemporains*. Bruxelles, V. Devaux et Cie, 1866 ; in-8°. — 16. *Causerie littéraire. De la littérature en France et en Belgique. Nouveaux voyages d'Alfred Nicolas*, 10 p. (parue dans la *Revue générale*, numéro de janvier 1867). — 17. *La princesse Georges. M. Alexandre Dumas fils*. Conférence donnée au

Cercle académique de l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles, le 30 janvier 1872. Bruxelles, H. Thiry, 1872; in-8°, 30 p. — 18. *A propos de la Femme de Claude de M. A. Dumas.* Conférence donnée au Cercle académique de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles (extrait de la *Revue catholique*). Louvain, Ch. Peeters, 1873; in-8°, 28 p. — 19. *Le Vrai et le Faux Honneur.* Comédie en deux actes. Bruxelles, J. Albanel, 1880; in-12, 47 p. (Publication posthume).

Léon Goemans.

Renseignements fournis par les fils du défunt Mr A. Proost, inspecteur général de l'agriculture, et Mr J. Proost, curé à Ixelles. — Les œuvres de P.-A. Proost. — *Bibliographie nationale.* — La collection du *Journal de Bruxelles* et du *Courrier de Bruxelles hebdomadaire*, de *La Belgique* et de la *Revue générale.*

PROUVEUR (*Antoine*), orfèvre, vivait à Cambrai pendant la première moitié du XVIe siècle. Il ne nous était guère connu jusqu'ici que par des notices qui lui ont été consacrées par Charles de Linas, qui l'appelle Poveur ou Pouveu, dans sa brochure publiée à Anvers, en 1856, sous le titre de *Jacques Coene, abbé de Marchiennes de* 1502 *à* 1542, puis par Jules Houdoy, qui l'appelle Pourno, Pruvost, Proueur ou Pronneur, dans les mentions faites des travaux de cet artiste qui figurent dans son *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai* (Lille en 1886, pages 111, 205, 206 et 209); et, enfin, par A. Durieux, qui le nomme Le Prouveur ou Pronneur, dans le court extrait des comptes de la cathédrale de Cambrai, publié en 1888, pages 374 et 438, de la XIIe réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements de France. Nous-même nous n'avons pu nous occuper de cet éminent orfèvre que d'après ces auteurs, dans notre livre *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, publié en 1895, lorsque notre attention fut attirée, cinq années après, au sujet de Prouveur, sur un article de Mr L. Quarré-Reybourbon, membre de la commission historique du département du Nord, qui en a longuement parlé dans une communication faite à la XIVe session de la réunion précitée des Sociétés des Beaux-Arts des départements, en 1890, p. 625. Cette lecture porte le titre de : *Les miniatures et la reliure artistique du cartulaire de Marchiennes.*

Ce célèbre manuscrit constitue une œuvre artistique de la plus grande valeur. Emporté en 1791, par dom Alexis Lallart, le dernier abbé de Marchiennes, lorsqu'il fut forcé de quitter son monastère, il est maintenant en la possession du petit-neveu de ce prélat, Mr le baron A. Lallart de Gommecourt. Il résulterait des recherches de Mr L. Quarré-Reybourbon, que c'est à Antoine Prouveur que fut confiée l'ornementation en métal, style renaissance, de la reliure de ce document inestimable qui suscita de grands frais. Au folio 502 se trouvent les indications les plus précises sur son coût, qui s'éleva à 255 livres 15 sous, c'est-à-dire à une valeur actuelle de plus de 2,500 francs. La reliure y entrait pour 12 livres, le velours cramoisi pour 10 livres; à Prouveur il fut payé 60 livres pour l'orfèvrerie.

Le cartulaire écrit par ordre de Jacques Coene renferme tous les actes de son administration, de 1502 à 1540. C'est donc en 1540 que Prouveur a dû l'ornementer de ses ciselures. Le cartulaire de Jacques Coene l'appelle *Duacensis*, apparemment parce qu'à l'époque où cet artiste se vit confier des travaux pour l'abbaye de Marchiennes, il était allé s'établir à Douai.

La fabrique de la cathédrale de Cambrai passa marché avec Prouveur, en 1500, pour une châsse en vermeil, destinée à porter, lors des processions, le célèbre tableau représentant *Notre-Dame de Grâce*, rapporté de Rome par le chanoine Fursy de Bruille, mort en 1452, et légué par ce prélat. Ce tableau avait été l'objet des dévotions de Louis XI lors de sa sortie de la prison de Péronne en 1468; il lui donna à cette occasion plus de 2,000 livres d'offrandes. Prouveur avait employé 24 marcs d'argent pour la façon de la châsse, dont Clouet avait fait le dessin et qui fut dorée aux frais de Mr Dujardin; il reçut 200 livres pour salaire.

Il résulte de trois exécutions testamentaires de chanoines de la cathédrale de Cambrai, que Prouveur fut chargé, en 1506, en 1511 et en 1515 (archives départementales du Nord, fonds de la cathédrale, cartons des années 1506 et 1511 ; fonds de Sainte-Croix, carton de l'année 1515), d'évaluer la vaisselle d'argent de ces chanoines, opération de peu d'importance et pour laquelle on n'avait pas voulu faire venir expressément un orfèvre de Douai, à cette époque où les voyages étaient si difficiles et si coûteux. Son testament montre qu'il possédait des biens à Haspres, près de Cambrai; il légua à la cathédrale de cette ville un calice. Il stipulait dans son testament, portant la date du 31 mars 1536, qu'il voulait être enterré dans sa paroisse, l'église Saint-Pierre de Douai. Il ajouta un codicille le 2 juillet 1540; celui-ci fut empris, c'est-à-dire ouvert, le 9 juillet suivant; c'est donc entre ces deux dates que Prouveur mourut.

Les premiers travaux de cet éminent orfèvre dateraient de 1498, année où 100 livres lui furent payées pour la main-d'œuvre d'une chape servant à porter en procession l'image de Notre-Dame de Grâce de la cathédrale de Cambrai; le chapitre jugea cette somme insuffisante pour pareil travail; en 1499-1500, on lui commanda une chaîne en or pour y appendre les joyaux donnés à la cathédrale, par l'évêque Henri de Berghes, — alors défunt —, comme le relate le carton déjà cité plus haut du fonds de la cathédrale aux archives du Nord. Nous sommes arrivés au moment de l'existence de Prouveur où, d'après ces mêmes fonds, chaque année est l'objet d'une commande : en 1507-1508, plats en argent pour être suspendus dans le chœur; 1509-1510, restaurations à une coupe en argent et à un calice doré; 1512-1513, cuiller en or à bout présentant une statuette de saint Jacques; 1513-1514, réfections au calice de la chapelle Saint-Blaise. De 1515 à 1518, l'éminent orfèvre exécute, pour la chapelle de Notre-Dame de Grâce, l'encadrement en argent qui environnait l'image de la sainte madone; sommes reçues, 55 et 23 livres; exécution du revers de la même image, où figurait l'arbre de Jessé en argent, orné de fines ciselures, travail fait sur les dessins de Jean Bellegambe et pour lequel Prouveur reçut 90 livres comme main-d'œuvre, plus 10 livres de gratification (valeur actuelle, au moins 1,000 francs). Il lui avait été délivré, pour la façon, 14 marcs d'argent; la dorure, à laquelle furent employés 19 ducats, coûta 68 livres 8 sols. Les archives du Nord, les actes capitulaires de Notre-Dame (n° 958, t. II, f° 24, verso), les comptes de la cathédrale de Cambrai citent de l'artiste des objets en argent pour le culte : une croix, une chasse, des reliquaires, de nouveaux encensoirs et une boîte à hosties. Travaux semblables : encensoirs, reliquaires, missels et livres recouverts d'argent, entre les années 1518 à 1524. Tous ces objets avaient un caractère artistique religieux. On ne connaît de lui pour la ville de Cambrai que la dorure du scel aux causes exécutée en 1511-1512 pour la municipalité; le coût fut de 41 sous 8 deniers, dit A. Durieux dans le texte qu'il a publié, en 1888, dans la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts. Toutes ces œuvres constituent les productions de Prouveur lorsqu'il habitait Cambrai. De 1525 à 1540, il semble avoir été résider à Douai. Voici ses travaux d'alors : 1527, couronne d'un saint ciboire pour l'abbaye du Prés, de cette ville, puis travaux pour l'abbaye de Marchiennes, à la demande de l'abbé Jacques Coene; 1531, achèvement de la châsse de sainte Rictrude, dont le poids était de 268 marcs 5 onces et demie, et le prix de 13,127 livres 14 sous 6 deniers, sans les pierres précieuses; 1537, châsse de sainte Eusébie, du poids de 289 marcs, 4 onces, 2 estrelins, 4 frelins, et du prix de 13,480 livres, non compris les joyaux, pierreries ainsi qu'un morceau de licorne, donné par la comtesse Buren, selon le cartulaire de Jacques Coene (f° 502 et suiv.). Prouveur passa dix années à ces deux châsses, dont chacune, estime-t-on, vaudrait de nos jours plus de 130,000 francs.

Les derniers travaux de Prouveur, exécutés en 1540, année de sa mort, sont un reliquaire en argent doré renfermant la mâchoire de sainte Eusébie (poids, 12 marcs, 5 onces; prix, 562 livres, 16 sous), et la reliure du cartulaire dont nous avons parlé ci-dessus; inutile d'ajouter que c'était pour son abbaye de Marchiennes que dom Jacques Coene lui avait demandé ces ouvrages, dont parle son cartulaire. Quant à l'orfèvrerie de celui-ci, elle avait été complètement payée avant sa mort, car dans ce recueil il est certifié qu'à ses héritiers incombait le soin de la dorure.

Presque toutes les œuvres de Jacques Prouveur, qui incontestablement devaient avoir une grande valeur artistique, ont été détruites dans le grand bouleversement qu'a subi la France à la fin du XVIIIe siècle.

Au sujet de l'ornementation du cartulaire de Marchiennes, Mr L. Quarré-Reybourbon écrit : « D'après les coins « et les clous de ce livre, cet orfèvre « cambrésien et douaisien mérite d'être « rangé au nombre de ces artistes fran- « çais (il aurait bien pu les appeler fla- « mands, puisque Douai et Cambrai « appartenaient alors aux anciens Pays- « Bas), dont Benvenuto Cellini a dit, « dans son *Traité des Arts de l'orfè- « vrerie*, que leurs travaux avaient atteint « un degré de perfection qu'on ne ren- « contrerait dans aucun pays ». Le Brugeois Jacques Coene, durant sa prélature comme abbé de Marchiennes (1501-1542), où le goût des arts n'a jamais cessé de régner, contribua, pendant les quarante années de son administration, à embellir l'église, l'abbaye et son trésor. « C'est « à lui », dit L. Quarré-Reybourbon, « qu'était dû le nouveau chœur, avec « ses quatre-vingts stalles et sa clôture « en bois sculpté à jour, au travers et « au-dessus de laquelle on apercevait « plusieurs chapelles en pierre, de « grandes statues et des tableaux; aux « côtés de l'autel s'élevaient quatre co- « lonnes, en cuivre doré, servant de « support aux quatre châsses de saint « Laurent, saint Jonat, sainte Eusébie « et sainte Rictrude. Le trésor fut en- « richi d'un nombre considérable d'objets « en or, en argent et en cuivre doré, « fabriqués par les *orfèvres les plus ha- « biles des Pays-Bas*. Jacques Coene fit « exécuter, à Anvers, un ostensoir et « les statues de saint Georges, de sainte « Hélène, de saint Barthélemy, de saint « Maurand et de sainte Ursule; à Bruges, « une corne d'ivoire, servant de reli- « quaire, la grande crosse abbatiale qui « pesait 9 marcs 2 onces, et une mître « du prix de 1,500 livres, 17 sous; à « Lille, une très belle croix de cristal, « incrustée en argent, du prix de « 262 livres; à Cambrai, deux statues de « la Vierge, dont l'une très grande, du « poids de 24 marcs 2 onces, et d'autres « images, toujours en métal précieux, « de sainte Lucie, de saint Etienne, de « saint Longin et de sainte Rictrude; « une petite crosse; des reliures en ar- « gent de livres servant à l'autel; une « croix, un calice, avec trois œuvres « importantes exécutées en 1541 et 1542 « par l'habile orfèvre de cette ville, « Bon Boudeville; les bâtons du chantre « et du sous-chantre en argent doré « avec les licornes à leur extrémité supé- « rieure, qui coûtèrent chacun 489 livres « et pour la main-d'œuvre desquels l'ar- « tiste reçut 73 couronnes; le reliquaire « en argent doré contenant des cheveux « de sainte Marie-Madeleine, dont le « prix fut de 118 livres 2 sous et 6 de- « niers, y compris 36 livres pour l'or et « le travail, et, enfin, la châsse d'argent « doré renfermant le bras de saint Lau- « rent, du poids de 12 marcs 5 onces « 12 estrelins et demi, et du prix de « 432 livres, 17 sous et 6 deniers; à « Douai, une image et un reliquaire de « sainte Catherine, avec deux châsses « très riches ».

Mr L. Quarré-Reybourbon rappelle également, dans sa savante communication sur *les Miniatures du cartulaire de Marchiennes*, la construction que Jacques Coene avait fait entreprendre des cloîtres très riches de son monastère, cloîtres ornés d'une voûte dorée et de vitraux représentant divers faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi qu'une

galerie conduisant à son église, où fut représentée en peinture l'*Agonie du Christ au jardin des Oliviers*. Le même auteur fait remarquer que le musée de Lille possède un grand triptyque représentant la *Sainte-Trinité*, sur lequel est représenté Jacques Coene avec son père et sa mère. Le musée de Lyon possède aussi un triptyque représentant le même personnage : ces deux œuvres sont de l'illustre douaisien Jean Bellegambe. D'autre part, la bibliothèque de la ville de Douai renferme plusieurs manuscrits que l'abbé de Marchiennes a fait orner de miniatures et relier avec soin : on en compte vingt-six, dont le plus remarquable, le n° 70 du catalogue, est un Rituel où se voient deux miniatures représentant Jacques Coene agenouillé devant la Sainte-Vierge avec saint Jacques et sainte Rictrude à ses côtés; les bordures à fond d'or mat pointillé d'un or plus brillant sont ornées d'oiseaux, d'insectes, de fruits, de fleurs, avec les armes de l'abbé et de l'abbaye. Et c'est avec raison que Mr L. Quarré-Reybourbon fait remarquer que ces deux petites miniatures peuvent être mises au nombre des productions les plus remarquables des enlumineurs flamands du commencement du XVIe siècle.

On trouvera, à la fin de la communication de Mr L. Quarré-Reybourbon, le texte complet de l'inventaire de tous les objets en métaux précieux qu'a fait exécuter Jacques Coene. Tout ceci rentrerait, à vrai dire, dans la biographie même de Jacques Coene, car cet éminent prélat a jeté un tel lustre sur son administration qu'il méritait un pareil travail, mais dom Jacques Coene était encore ignoré lorsque la commission de la *Biographie nationale* s'occupait de la publication de la lettre *C*.

Voici, comme complément de cette notice, encore quelques renseignements biographiques sur Antoine Prouveur et sa famille. D'après son testament précité, il devait jouir d'une belle situation de fortune; lors du mariage des trois filles qu'il avait eues de son mariage avec Marie Du Charrin ou Le Charon, il leur avait donné 300 livres à chacune : Catherine, qui épousa Pierre Samin; Colette, épouse de Bon Boudeville, l'orfèvre cambrésien précité, et Françoise, mariée postérieurement au 31 mars 1536 à Nicolas de Beaumiaus, tous résidant à Cambrai. On lui connaît aussi, d'un premier mariage suppose-t-on, une Mariette, qui avait épousé un Pierre Simon; le défunt légua à leurs enfants cent écus, monnaie de Cambrai. Il avait choisi comme exécuteur testamentaire Martin Comelin, bourgeois occupant une situation élevée à Douai. Il l'appelle son compère et lui lègue un tableau à volets représentant la *Passion*. Sa femme le suivit de près au tombeau; elle avait fait son testament, le 13 mai 1540; il fut empris (c'est-à-dire ouvert) le 24 juillet suivant.

Edmond Marchal.

Sources citées dans l'article.

***PROUVOST** (*Alexandre*), ou PRUVOST, écrivain, né à Tourcoing, le 21 janvier 1823, mort à Liége, le 2 avril 1874. Après avoir achevé ses études au collège Saint-Bertin de Saint-Omer et au grand séminaire de Cambrai, il entra dans la Compagnie de Jésus le 30 mai 1840 et enseigna, pendant quinze ans, la rhétorique, l'histoire ecclésiastique et l'écriture sainte. Il a publié un grand nombre d'ouvrages historiques, ascétiques et littéraires, dont voici les principaux : 1. *Notice sur le P. Jacques Lefèvre*. (*Annuaire de l'université de Louvain*, 1855, p. 246.) — 2. *Vie de Gust. Martini, de la Comp. de Jésus*. Paris, Tournai, H. Casterman, 1857; in-8°; 2e édit., 1862; 3e édit., 1872. — 3. *Œuvres de S. Louis de Gonzague*. Tournai, Casterman, 1862; in-18. — 4. *Discours inédit de S. Louis de Gonzague, suivi d'autres pièces pour servir de supplément à ses œuvres complètes*. Bruxelles, J. Vandereydt, 1860; in-8°. — 5. *Discours inédit de S. Louis de Gonzague au collège de Sienne, suivi de trois lettres inédites du même saint*. Bruxelles, Vandereydt, 1862; in-8°. — 6. *Guillaume Ier de Mortagne*. Bruxelles, Devroye, 1861; in-8°. (Extr. de la *Revue d'hist. et d'archéol.*) — 7. *Les Sires d'Au-*

denarde pendant le XIVe *et le* XVe *siècle*. *Ibid.*, id., 1861; in-8 (Id.). — 8. *Notice sur la vie et la mort du comte Alfred de Limminghe*. Bruxelles, H. Goemaere, 1861; in-8°. — 9. *Notice sur Nicolas de Leuze* (*Annuaire de l'univ. de Louvain*, 1861, p. 257; *Bull. de la Société hist. et litt. de Tournai*, t. VII). — 10. *Histoire des seigneurs de Tourcoing*. Tourcoing, J. Mathon, 1863; in-8°. — 11. *Notice sur le P. Clément van Caillie, de la Comp. de Jésus*. Louvain, C.-J. Fonteyn, 1864; in-8°. — 12. *Notice biographique sur le R. P. Gilliodts, de la Comp. de Jésus*. Gand, C. Poelman, 1865; in-12. — 13. *Histoire de Wattrelos*. Ouvrage couronné par la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Tourcoing, J. Mathon, 1865; in-18. — 14. *Vie du R. P. de Scouville, de la Comp. de Jésus*. Luxembourg, P. Bruck, 1866; in-8°. — 15. *La seigneurie de Vance*, dans les *Publications des membres de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1870. — 16. *Le T. R. P. Beckx, général de la Compagnie de Jésus*, dans l'*Histoire du concile œcuménique de Rome* (A. Plon, 1870). — 17. *Notice sur l'ancien couvent des frères mineurs à Luxembourg* (*Publications de la Société archéologique du grand duché de Luxembourg*, XXVIIe année). — 18. *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc de l'ordre de Saint-Benoît*, t. I. Bruges, Aimé de Zuttere, 1875; in-4°. On trouvera l'énumération complète des écrits du P. Pruvost, parmi lesquels nous relevons des essais dramatiques, des choix de compositions pour élèves de rhétorique, des traités ascétiques, etc., dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, du P. Sommervogel.

Émile Van Arenbergh.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI, p. 1254. — H. Verly, *Essai de biographie lilloise*, p. 189.

PROUVY (*Alamannus* ou *Amand* **DE**), chevalier hennuyer, mort au siège d'Enghien en 1191. C'était, au témoignage de Gislebert, un preux sage et renommé chevalier, qui occupait une place importante dans les conseils du comte de Hainaut, Baudouin V. Son nom figure fréquemment parmi les témoins aux chartes de ce souverain depuis l'année 1172; ce seigneur est présent, en 1181, au renouvellement des accords matrimoniaux entre les comtes de Hainaut et de Flandre et le comte de Champagne. En 1184, il accompagne Baudouin V à la diète de Mayence. A plusieurs reprises, Gislebert le mentionne au nombre des valeureux chevaliers, réputés par leur bravoure, qui composaient l'armée du comte de Hainaut. Prouvy, d'où ce chevalier prenait son nom, était une seigneurie de l'Ostrevant et l'une des six pairies de Valenciennes.

Ernest Matthieu.

L. Vanderkindere, *La chronique de Gislebert de Mons* (Bruxelles, 1904), *passim*. — C. Duvivier, *Actes et documents anciens concernant la Belgique*, 2e série (Bruxelles, 1903).

PROVOST (*Jean*), peintre. Voir PRÉVOST (*Jean*).

PRUCK (*Arnold* **VON**). Voir ARNOULD.

PRUDENS (*Henri*). Voir DE VROEDE.

PRUG (*Arnold* **VAN**). Voir ARNOULD.

PRUME (*François-Hubert*), violoniste, né à Stavelot, le 3 juin 1816, enlevé par le choléra à Liége (et non à Stavelot, comme le dit erronément Fétis), le 14 juillet 1849, fils de Jean-Hubert Prume et de Marie-Antoine Dethier. Prume fut un artiste très précoce. Fétis raconte que, dès l'âge de trois ans, il étonnait sa famille en jouant sur le violon qu'il avait obtenu de son père, pauvre organiste, les airs que ses sœurs chantaient à la veillée. Frappé des aptitudes de l'enfant qui venait d'avoir cinq ans, Mr Fischbach-Malacord, de Stavelot, le confia à un professeur de musique à Malmédy. Il séjourna pendant un an dans cette localité. Lors de la création du conservatoire de musique de Liége, en 1837, son bienfaiteur le fit admettre dans cet établissement où il suivit, pendant trois ans, le cours de violon de Wanson, un maître habile, qui s'efforça de développer les qualités natives de son élève. Il trouva un nouveau protecteur

en la personne du chirurgien Nicolas-G.-A.-J. Ansiaux, de Liége, qui l'accueillit dans sa famille et le traita à l'égal de ses propres enfants. A l'âge de douze ans, Prume composa un rondo pastoral pour le violon, qu'il exécuta à l'un des concerts du conservatoire où il devait obtenir, peu de temps après, le premier prix. En 1830, Daussoigne-Méhul l'emmena à Paris et le présenta aux illustrations musicales de l'époque. Le jeune homme entra, l'année suivante, au conservatoire de Paris, où il reçut pendant deux ans les leçons d'Habeneck, sans pouvoir prendre part aux concours, à raison de sa qualité d'étranger. Rentré à Liége en 1833, il fut nommé professeur de violon au conservatoire. A partir de 1839, Prume entreprit une longue série de voyages; il visita l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, la Suède, la Norvège, le Danemarck. En 1841, à Copenhague, il donna plusieurs concerts, dont deux en présence du roi Jean, et les journaux danois firent le plus grand éloge de son talent. « Prume est un « poète », déclaraient-ils, « poète « quand il exécute, poète quand il com- « pose ». L'affluence des auditeurs était si grande, qu'à défaut d'un local suffisant, il dut donner les trois derniers concerts au Manège royal : la recette du sixième, que le virtuose abandonna généreusement aux pauvres de la ville, fut d'environ 5,000 francs.

La même année, il reparaît à Berlin, après un an d'absence, et se fait réentendre avec succès. La *Revue et Gazette musicale de Paris* signale, dans sa correspondance étrangère, les ovations réservées à notre virtuose, « dont le nom « est confondu avec les grands noms de « Liszt, Thalberg, Doehler, Chopin, « Henselt, Taubert, Lipinski, Hau- « mann, Ernst, qui jouent de leur « instrument avec toute la perfection à « laquelle il est donné à l'homme d'at- « teindre. On admire la prestesse et la « vigueur avec lesquelles l'artiste sait « dompter toutes les difficultés. Il a « l'air de faire jaillir les sons sous une « baguette merveilleuse ». Prume exécuta à ce concert plusieurs de ses œuvres: un *concerto héroïque;* un *andante et rondo*, gracieux et élégant; un *air militaire*, vigoureux et fortement accusé, et enfin *La Mélancolie*, production poignante, pleine d'effets saisissants. Il reçut les félicitations de Spontini, qui assistait à la séance. A la suite de ce succès, le roi fit organiser deux concerts dans ses appartements pour l'entendre.

Prume revint à Liége, après trois années d'absence, et parcourut alors la Belgique, jouant à Bruxelles, à Gand, à Anvers. Le 19 mars 1842, il se fit entendre à la Société philharmonique de Bruxelles. A cette époque, les sœurs Milanollo attiraient exclusivement l'attention publique; il n'y eut presque point de monde au concert de Prume. Le pauvre artiste conçut tant de chagrin de cette indifférence, que ses facultés mentales s'en ressentirent pendant longtemps. Lorsqu'il fut remis de cette dure secousse, il voyagea de nouveau à l'étranger. Nous le retrouvons à Berlin en 1845, où il joue plusieurs fois au théâtre et à la cour; puis à Francfort, à Dresde, à Hambourg, à Cassel et dans plusieurs autres villes. A Gotha, il donna avec Liszt un concert au profit des pauvres. En récompense de cet acte de générosité, le duc de Saxe-Gotha le nomma son maître de chapelle honoraire, et le décora de l'ordre de la branche Ernestine de Saxe. Au retour de ce second voyage, Prume alla passer l'hiver à Paris et s'y fit entendre, avec succès, ajoute Fétis — quoique les journaux du temps soient assez muets sur ces nouvelles pérégrinations de notre concitoyen. En 1846, il se produisit à la cour d'Angleterre, en présence de la reine Victoria et du duc de Wellington qui le félicita chaleureusement. La même année, il reprit ses fonctions au conservatoire de Liége et fut nommé professeur de perfectionnement pour la classe de violon.

Prume fut le premier violoniste virtuose wallon. Son exemple et son enseignement firent surgir de la vieille terre liégeoise d'autres violonistes dont la gloire égale celle du maître et qui trouvèrent à leur tour des disciples illustres. Violoniste d'un ordre remarquable, il

brillait par la correction, la justesse. Depuis Paganini, peut-être, il n'est point de virtuose qui se jouât avec plus d'audace et de bonheur des difficultés techniques, qui, il faut le dire, ne satisfont pas toujours ceux qui sont épris de véritable beauté. Prume possédait également une puissante sonorité et l'avantage si rare de « faire chanter » son instrument.

Citons, parmi les œuvres éditées de Prume, *La Mélancolie*, pastorale pour violon avec accompagnement de deux violons, alto, violoncelle et contre-basse ou de piano, op. 1. Berlin, Schlesinger. — 2. *Andante et Rondino* pour violon et orchestre ou piano, op. 3. Paris, Troupenas. — 3. 3me *concerto* pour violon avec orchestre ou piano, op. 8. Leipzig, Breitkopf et Härtel. — 4. *Fantaisie et variations* sur un thème d'Hérold, pour violon avec orchestre ou piano, op. 9. Bruxelles, Schott. — 5. *Souvenir villageois*, andante et rondo pour violon avec orchestre ou piano, op. 10. Bruxelles, Schott. — 6. *Concerto héroïque* pour violon avec orchestre ou piano, op. 11. Bruxelles, Schott. — 7. *Le retour à la vie ou les Arpèges*, caprice pour violon et piano, op. 12. Bruxelles, Schott.

On connaît un beau portrait de Prume, par Baugniet (1842). On a aussi frappé en son honneur une médaille grand module, gravée par Jehotte. Il existe une lithographie qui représente l'artiste jouant du violon, dessinée à Berlin en 1841, par le peintre Begas. Le Cercle artistique de Liége organisa un concert, le 9 février 1850, pour couvrir les frais du monument funèbre de François Prume. A cette séance, on exécuta *La mort de l'artiste*, élégie pour chœur, violon solo et orchestre, de L. Terry, dédiée à la mémoire du grand violoniste. Dans cette page remarquable se trouve intercalée le morceau si connu *La Mélancolie*, que Léonard interpréta avec une rare intensité d'émotion. En 1883, Mr J.-Th. Radoux, directeur du conservatoire, rendit à son tour un hommage à la mémoire de Prume et de Terry (celui-ci mort l'année précédente), en inscrivant la même œuvre au programme de son troisième grand concert. La ville de Stavelot a fait placer sur la façade de la maison natale de Prume une plaque commémorative.

Son frère, Joseph-Ernest, né à Stavelot, le 2 décembre 1819, mort à Spa, le 29 avril 1859, fut un clarinettiste distingué.

Richard Ledent.

Renseignements particuliers. — De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — *La Belgique musicale*. — *Revue et Gazette musicale* de Paris.

***PRUMEA** (*Nicolas* DE), dit aussi de WINRINGEN. Il n'est guère connu que comme étant le premier professeur de droit canon à l'ancienne université de Louvain, mais à ce titre mérite sa place ici. On ignore la date de sa naissance comme celle de sa mort. En 1412, il est immatriculé à Erfurt sous le nom de *N. Doeser de Prymea*. Doeser est-il son vrai nom? Il y devient bachelier ès arts, puis va en 1415 à l'université de Cologne, où il est immatriculé *Nic. de Winringhen, alias de Pruma, ad jus canonicum*. Winringhen, son lieu de naissance, est un village du district de Prüm, province de Trêves. Il prit à Cologne le grade de *juris utriusque doctor*. Lors de la fondation de l'université de Louvain, il fut chargé du droit canon à la faculté des lois, où il était au début seul professeur avec Jean de Groesbeeck, professeur de droit civil. En flamand, on l'appelle Van Proemen. Il touche un traitement de 200 florins. Le jour de l'inauguration solennelle de l'université, 7 septembre 1426, ce fut lui qui prononça le discours solennel. Il remplit deux fois les fonctions rectorales, en 1429 et 1431; son nom apparaît pour la dernière fois au compte de septembre 1432.

V. Brants.

Molanus, *Historiæ Lovaniensium*, lib. IX, cap. 19. — Valère André, *Fasti academici*. — Paquot, *Hist. litt.* — H. Keussen, *Die Matrikel der Universität Köln*, 1389 *bis* 1559. — Reusens, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1893, 1895 et 1903. — Reusens, *Actes de l'université de Louvain* (*Comm. roy. d'hist.*, t. I, 1903).

PRUNIEAU (*Théodore-Joseph*), administrateur, né à Charleroi, où il fut baptisé en l'église de la Ville-Basse, le 13 juin 1771, et y décédé, le 30 septembre 1828. Son père, Jean-Antoine-Joseph, dirigeait en cette ville une brasserie dont Théodore-Joseph continua l'exploitation jusqu'en 1822. Nommé en 1802 membre du conseil municipal, il devint adjoint en 1807, puis maire en septembre 1814. Jusqu'en 1824, Prunieau dirigea l'administration avec une intelligence et un dévouement remarquables, dans des circonstances laborieuses et difficiles; la situation financière était très obérée, les taxes locales d'un rapport médiocre. La période des Cent-Jours, qui amena sur les bords de la Sambre les armées de Napoléon et des alliés, fut sinistre et lamentable pour Charleroi. Du 15 au 19 juin 1815, le maire Prunieau resta en permanence à l'Hôtel de ville et réussit, par son énergie, son tact et son activité, à maintenir l'ordre en ville, tout en pourvoyant, dans la mesure du possible, au désarroi causé par le passage incessant de soldats avant et après la bataille de Waterloo. Dès le 15 juin et pendant près de six mois, Charleroi fut encombrée de blessés et de troupes françaises, puis prussiennes et saxonnes. La réorganisation des services communaux et l'élaboration de règlements locaux arrêtés en 1818, les travaux de construction de la forteresse qui, en 1819, amenèrent des visites de princes et de souverains, rendirent fort laborieuse la tâche du maire. Après avoir renoncé, en 1824, à la charge de bourgmestre, Prunieau accepta les fonctions de membre du bureau de bienfaisance.

Les événements marquants qui se déroulèrent sous ses yeux lui inspirèrent le dessein d'en consigner le récit et de le compléter, à l'aide des documents des archives communales, par un exposé de l'histoire de sa ville natale. Son travail fut imprimé sous le titre : *Notice sur la ville de Chaleroy* (sic), *par Théodore-Joseph Prunieau, maire de cette ville.* A Mons, de l'imprimerie H.-J. Hoyois (1817); in-8°, 17 p. Un grand hebdomadaire édité à Charleroi, l'*Écho des travailleurs*, donna en 1849 une réimpression de cette notice qui déjà, à cette époque, était devenue très rare. M. D.-A. van Bastelaer a retrouvé le manuscrit d'une seconde édition préparée par l'auteur lui-même et l'a fait paraître dans les Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, t. VI : *Notice historique sur la ville de Charleroi, édition posthume publiée d'après le manuscrit de Théod.-Jos. Prunieau, maire de cette ville en* 1817, *précédée de la biographie de l'auteur et enrichie de deux vues de Charleroi ancien.* Mons, H. Manceaux, 1873; in-8° de 41 p. C'est le premier travail spécial consacré à cette ville; les événements historiques dont elle fut le théâtre depuis 1666 à 1816 y sont racontés simplement, avec précision et exactitude. L'auteur s'est abstenu de toute appréciation et de toute réflexion.

Ernest Matthieu.

D.-A. van Bastelaer, notice citée. — H. Rousselle, *Bibliographie montoise*, n° 1261. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut.*

PRUS (*Clément*), religieux minime, vivait à Douai vers le milieu du XVII^e^ siècle. On ne possède aucun renseignement biographique sur cet écrivain, qui a laissé un livre intitulé : *Théâtre tragique où l'amoureux Jésus est représenté sanglant et mourant pour le salut des hommes.* Douai, 1651; in-4°.

Louis Tierenteyn.

Duthillœul, *Bibliographie douaisienne*, p. 236.

PRUVOST (*Alexandre*). Voir PROUVOST.

PRUYSSENAERE DE LA WOSTYNE (*Eugène* **DE**), voyageur, né à Ypres, le 7 octobre 1826, mort à Harabel-Dunya (Egypte), le 15 décembre 1864. Appartenant à une ancienne famille noble de la Flandre, il s'est acquis des titres personnels à l'admiration comme explorateur savant et hardi de régions encore mal connues avant lui. Mais ce n'est qu'après sa mort qu'il a commencé à être appré-

cié, grâce à la publication de quelques-unes de ses œuvres et de deux biographies, dont l'une, celle de Mr Wauwermans, a pour source sa correspondance encore en partie inédite, et dont l'autre, celle de Mr Petit, se fonde sur des documents conservés au ministère des affaires étrangères. Ces biographies, que nous utilisons en les complétant à l'occasion, nous apprennent qu'il suivit les cours d'humanités des jésuites d'Alost et de Brugelette, et qu'à l'âge de seize ans il se rendit à Louvain pour y faire ses études de philosophie. Ayant obtenu le diplôme de docteur en droit à l'université de Gand et achevé son stage d'avocat au barreau de Bruges, il se fit attacher au parquet du procureur général près de la cour d'appel de Gand, pour obéir aux vœux de son père, qui désirait le voir entrer dans la magistrature.

Mais, dès lors déjà, séduit par les récits des voyageurs au service des grands établissements horticoles de Gand, il rêvait de s'illustrer à son tour par des découvertes lointaines et, en secret, il se mit à se préparer dans ce but. Sans le secours d'aucun maître, il étudia la botanique, qu'il finit par connaître à fond, la zoologie, l'ethnographie et l'astronomie, dont il devait avoir besoin comme explorateur. Il s'appliqua aussi au dessin, non moins nécessaire pour son entreprise, et s'attacha surtout à l'étude des langues; à la connaissance du français, du flamand, du latin et du grec, qu'il avait acquise dans ses études, il joignit bientôt celle de l'allemand, de l'anglais et de l'italien. Dans la suite, il devait apprendre d'autres langues encore : à Smyrne, il étudie le grec moderne et le turc; à Brousse, il approfondit l'étude du turc avec un imâme, mais ne s'occupe pas encore d'arabe, comme pourrait le faire croire une phrase de l'éditeur de sa correspondance. Ce n'est que plus tard, en Egypte, qu'il apprit cette langue; dès 1858, il la sait assez pour se passer de drogman. On peut douter qu'il ait connu, comme on l'a dit, le sanscrit et le persan; il cite, il est vrai, ces langues; mais cela ne veut pas même dire qu'il les ait étudiées; le contraire résulte, pour le persan, d'un passage où il déclare ne pas comprendre les poésies persanes que lui récitaient certains marchands de Perse avec lesquels il parlait turc.

Quand il se crut assez préparé, il demanda à son père de l'autoriser à voyager en Orient; son père, qui voulait le dégoûter d'une vie d'aventures, consentit, mais en ne lui accordant qu'une pension annuelle de 1,200 francs.

Quittant ses parents, de Pruyssenaere s'embarqua, le 21 avril 1854, à Marseille; pendant deux ans, jusqu'au 10 février 1856, il visite en détail la Grèce, Smyrne, Constantinople, Brousse, et parcourt l'Asie mineure et les îles de l'archipel. La Société royale de géographie d'Anvers a publié, dans le tome III de ses Mémoires, la plus grande partie de la correspondance de de Pruyssenaere pendant ces explorations. Ces lettres sont précieuses, parce que le voyageur, bien préparé par ses études, est à la hauteur de sa tâche; n'ayant pas d'idées préconçues, voyant et jugeant par lui-même, en état de s'entretenir avec les habitants des divers pays dans leur langue, il nous donne toujours des aperçus judicieux et intéressants à cause de leur exactitude et de leur originalité. Il est regrettable seulement que quelques fautes d'impression déparent cette publication; il nous semble aussi qu'il eût fallu, par-ci par-là, une note discrète de l'éditeur afin d'éclaircir ou de rectifier certains passages : pour n'en donner qu'un exemple, quand de Pruyssenaere parle des excommunications fulminées par le clergé grec contre les sauterelles, il décerne à ce clergé un blâme que d'autres, au moyen âge, ont également mérité.

Après ce premier voyage, de Pruyssenaere se décide à se rendre en Egypte. Le 16 février 1856, il débarque à Alexandrie; le 19 mars, il est déjà au Caire, où il va séjourner jusqu'au 20 août. A cette époque, des aventuriers et des savants exploraient l'Afrique et, notamment, s'attachaient à découvrir les

sources du Nil. Il semble bien que c'est dans ce milieu que de Pruyssenaere résolut de se mettre aussi à la recherche de ces sources.

Comme il tenait à conserver toute son indépendance, il n'accepta pas les offres du vice-roi d'Egypte, qui voulait le prendre à son service, et entreprit de son chef une grande expédition, qui dura environ deux ans. S'embarquant le 20 août, il remonte le Nil; le 1er janvier 1857, il est à Qorosqo; le 6 février, il trouve à Dongola un autre Belge, Aubert, qui est malade et qu'il soigne pendant deux mois; puis, faisant avec lui un profitable commerce d'armes qu'on échangeait contre de l'ivoire, il arrive à Berber le 13 juin et, plus tard, à Khartoum. Le 22 décembre, nous le retrouvons à Louqsor et, le 25 mars 1858, au Caire. Il est regrettable que nous n'ayons, sur ce voyage, que quelques détails tirés de sa correspondance inédite.

Pendant ce séjour au Caire, de Pruyssenaere forme d'abord le dessein d'accompagner les pèlerins à la Mecque, pour, de là, passer en Afrique et y reprendre ses explorations. Mais, revenant à un projet longtemps caressé, il consacre quelques mois à visiter la Palestine et la Syrie. Il est à Jérusalem dès le 12 mai 1858, à Damas le 17 juin, à Hamath vers le 20 juillet, à Tripoli de Syrie le 1er août; le 16 septembre, il est de retour au Caire. Nous avons quelques pages de lui sur ce voyage.

Sans s'accorder de repos, il part du Caire pour explorer le bassin du Nil blanc; il est le 23 octobre 1858 à Qorosqo et se retrouve le 1er décembre à Khartoum; mais la fièvre l'y retient assez longtemps, car ce n'est que le 7 janvier 1859 qu'il quitte Khartoum, pour y rentrer le 5 octobre 1860. Ces explorations, qui ont donc duré deux ans, nous sont en grande partie connues, par les notes du voyageur que Mr Zöppritz a publiées en allemand. Ces notes sont extrêmement intéressantes; on remarquera surtout ce qu'il dit des Denqa, qu'il a étudiés avec soin au point de vue du droit, de l'économie politique et du folklore. Quant aux observations scientifiques, elles ont été utilisées par Mr Hartmann et surtout par Mr Zöppritz qui, les complétant et les contrôlant à l'aide des travaux d'autres voyageurs, a dressé avec le plus grand soin la carte du Soudan occidental moyen.

Au cours de ce voyage (en décembre 1859), le voyageur apprend la mort de son père. Pour régler la succession, se procurer des marchandises et acquérir les instruments mathématiques dont il a besoin pour ses observations astronomiques et géodésiques, il se décide à faire un court voyage en Europe. Il y est au commencement de l'année 1861. Il présente au ministre de Vrière un rapport sur le Soudan et obtient de lui des lettres de recommandation pour les agents diplomatiques et consulaires belges en Orient, sans même songer à lui demander une subvention. « Après avoir passé « quelques mois en Belgique », écrit-il encore au ministre le 23 mai, « je repars « pour les pays que j'ai déjà parcourus « pendant sept ans; mon intention est « de visiter les côtes de la mer Rouge, « l'Abyssinie, le Soudan égyptien : je « me suis associé avec un compatriote, « Mr Aubert, dans le but de faire con- « naître nos produits dans ces contrées « et d'y nouer des relations commer- « ciales. J'y compléterai en même temps « les observations et les études que je « poursuis depuis longtemps et que j'es- « père publier un jour ». Puis il se mit en relation avec la fabrique d'armes Falisse de Liége. Les affaires terminées, il revint par l'Italie. Sur ce voyage nous avons quelques notes. Le 6 juillet 1861 il arrive à Malte, le 22 à Alexandrie, le 17 septembre à Qorosqo, le 21 novembre à Khartoum. Rien ne lasse son activité vraiment prodigieuse. Il consacre une partie du mois de décembre 1861 à une expédition de chasse sur le Nil blanc, à une centaine de lieues de Khartoum. Puis, de la fin de janvier au 4 février 1862, il va vendre au Sennâr, avec un bénéfice de 200 à 800 p. c., les marchandises qu'il vient de recevoir; c'est de là qu'il ramène la jeune abyssi-

nienne qu'il devait épouser plus tard. Sans se donner le temps de se reposer, il entreprend avec Petherick, au Nil blanc, un long voyage, qui dure depuis le 4 mars 1862 jusqu'au mois de juillet. Sur cette excursion, où, grâce à ses instruments de précision, il peut faire des observations utiles, nous ne possédons pas beaucoup de renseignements.

De Khartoum, où il vient à peine de rentrer, il se rend avec Heuglin au Djebel Arachkol et rentre avec lui à Khartoum le 20 octobre 1862. Nous connaissons ce voyage et ses résultats par les notes de Heuglin, publiés dans les *Mittheilungen* de Petermann (Ergänzungsband II, p. 97 et suiv.).

Viennent enfin ses explorations dans le bassin du Nil bleu, où il devait trouver une mort prématurée, et qui ont duré du 6 janvier 1863 au 15 décembre 1864. On peut en voir les détails dans le Journal de de Pruyssenaere, que Mr Zöppritz a publié dans le nº 51 des *Ergänzungshefte;* il y a, malheureusement, des lacunes. Miné par la fièvre à Karkog, il s'était mis en route pour regagner Khartoum; mais, le 15 décembre 1864, un accès pernicieux l'emporta à Harab-el-Dunya; on l'enterra à Gazair, village situé en face. La jeune abyssinienne, qui s'était fait baptiser et que de Pruyssenaere avait épousée, ne tarda pas à se remarier; mais elle mourut elle-même le 9 mai 1867. Quant à ses papiers, ils n'ont pas été tous conservés. « Les bagages de de Pruysse- » naere », dit Mr Wauwermans, « n'ar- » rivèrent en Belgique qu'en 1867, » envoyés à sa sœur, Mme Goethaels, par » l'intermédiaire des consulats d'Au- » triche à Khartoum et au Caire, du » consulat belge au Caire, et du minis- » tère des affaires étrangères. Dans leur » long voyage dans le désert, sur mer, » ces précieux bagages, ces collections, » ces notes qu'il eût été si intéressant » de consulter, avaient été mis dans le » plus fâcheux état. Les instruments » étaient brisés, les papiers mouillés, » moisis, effacés. Ignorant leur inap- » préciable valeur, à leur arrivée à » Bruges, des mains inexpérimentées » en firent le triage et un grand nombre » de pièces importantes, sans doute, » furent anéanties ».

Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les découvertes qui sont dues à de Pruyssenaere dans le domaine de plus d'une science. Qu'il suffise de rappeler en quelle haute estime le tiennent des savants comme Zöppritz et Heuglin. Si l'on veut savoir avec quelle conscience il travaillait, il suffit de lire le passage de la lettre que donne le *Bulletin*, page 411; mais on n'appréciera ses efforts à toute leur valeur que si l'on se rend compte des difficultés sans nombre au milieu desquelles un explorateur doit se débattre (p. 398).

De tous les papiers de notre voyageur et de toute sa correspondance, on n'a publié qu'une partie; il serait fort désirable que la Société royale de géographie d'Anvers continuât la tâche jadis entreprise par elle et mît au jour tout ce qui est encore inédit, autant dans l'intérêt des savants que du grand public, qui, sans aucun doute, goûtera fort le récit animé et toujours littéraire de ces intéressantes explorations.

Voici la liste des œuvres de Pruyssenaere : 1. *Voyage en Orient d'Eugène de Pruyssenaere de la Wostyne d'après sa correspondance*. Anvers, veuve de Backer, 1886; in-8°, VIII et 282 p. (Forme le tome III des Mémoires de la Société royale de géographie d'Anvers.) — 2. *E. de Pruyssenaere's Reisen und Forschungen im Gebiete des weissen und blauen Nil nach seinen hinterlassenen Aufzeichnungen bearbeitet und herausgegeben von K. Zöppritz*. Gotha, Justus Perthes, 1877; in-4°, 2 parties de VI et 38 p. et II et 46 p., avec 2 cartes. (Forme les *Ergänzungshefte*, nos 51 et 52 des *Geographische Mittheilungen* de Petermann). — 3. *Correspondance :* 26 janvier 1856 (*Bullet.*, p. 410). — 17 mai 1856 (*ibid.*, p. 392-393). — 19 juillet 1856 (p. 393-394). — Février 1859 (p. 398). — Mai 1869 (p. 410-411). — 23 janvier 1860 (p. 400-401). — 23 mai 1861 (*Rev. générale*, p. 498). — 20 décembre 1862 (*Bullet.*, p. 408).

— 1863 (Petermann, *Ergänzungsband*, III, n° 15, p. 14-15). — 8 juin 1863 (*ibid.*, p. 21). — 4. *Official England on the white Nile* (translation). Dans *Athenæum*, 1864 (t. I, p. 510); le nom est défiguré, par une faute d'impression, en de Vruyssenaire. — 5. *Note sur le Soudan Egyptien*. (Rapport au ministre.) Dans le *Moniteur belge* du 27 avril 1861, p. 2002-2004, et dans le *Recueil consulaire*, t. VII, p. 275-284.

Manuscrits. — 6. Plusieurs cahiers, feuilles et dessins relatifs à la zoologie et à l'ethnographie (Zöppritz, p. VI). Ces papiers ont été remis à Mr Robert Hartmann, à Berlin, qui doit les utiliser à l'occasion. Mr Hartmann a déjà publié dans Zöppritz, I, p. 28-30, d'après les notes de de Pruyssenaere, *Bemerkungen über die Thierwelt der zwischen Bahr-el-Azraq und Sóbát belegenen Gebiete*. — 7. Deux gros volumes in-folio, très nettement écrits et décrivant, d'ordinaire en latin, de cinq à six cents espèces de plantes avec l'indication de leurs stations, de leur extension géographique, de leur utilité et de leurs noms indigènes. Avec plusieurs dessins. (Zöppritz, I, p. VI.) Vu la compétence toute spéciale de l'auteur en botanique et les ouvrages qu'il a eus à sa disposition, Mr Zöppritz n'hésite pas à dire que c'est là la partie la plus précieuse de ses papiers. Ces papiers ont été remis à Mr P. Ascherson, à Berlin. Les titres des ouvrages publiés depuis par Mr Ascherson, que nous avons trouvés dans les bibliographies, ne nous permettent pas de juger s'il a eu l'occasion d'utiliser ces deux volumes — 8. A Brousse, sur le conseil du consul des États-Unis, de Pruyssenaere entreprit une description historique de Brousse, qui devait donner en même temps l'histoire des origines de l'empire turc; il dessina aussi quelques planches, dont il voulait l'illustrer. Nous ignorons si ses papiers contiennent tout ou partie de ce travail (*Mém.*, p. 141). — 9. Dans sa *Note sur le Soudan égyptien* (n° 5), il annonce au ministre qu'il lui adressera bientôt un rapport « sur le commerce de la mer Rouge et « sur l'avenir prochain que le percement « de l'isthme de Suez prépare à ce com- « merce » (p. 275 et 284).

Victor Chauvin.

J. Petit, *Un explorateur flamand en Afrique*, dans *Revue générale*, 1877, t. II, p. 497-525. — J. Petit, *Eugene de Pruyssenaere de la Wostyne, voyageur belge dans le Haut-Nil* (1859-1864), dans *Athenæum belge*, 1878, p. 28-29. — H. Wauwermans, *Notice sur Eugène de Pruyssenaere de la Wostyne, voyageur belge contemporain dans le Haut-Nil* (1859-1864), dans *Bulletin de la Société de géographie d'Anvers*, t. I, 1877, p. 382-414, avec une carte. — Heuglin, *Mittheilungen*, 1863, p. 105; *Ergänzungsband*, t. III, n° 15, p. 13 et 21; *Reise in das Gebiet des weissen Nil*, p. 10 et 83.

PRUYSTINCK (*Eloi*), surnommé Loy de Schaliedecker, hérésiarque, mort à Anvers, le 25 octobre 1544. Né probablement à Anvers à la fin du XVe siècle, il y exerça le métier de couvreur d'ardoises dans le Rijke Beukelaarstraat. Quoiqu'il ne fût pas lettré et qu'il soit mort sans fortune, cet ouvrier devint le chef d'une secte de « Libertins », qui reçurent le nom de Loyistes. Leur doctrine, très connexe à celle des « Amis de Dieu » de l'Allemagne au XIVe siècle, et des « Hommes de l'Esprit » du Brabant au XVe, était une espèce de panenthéisme simpliste, proclamant l'universalité de la punition pour le corps et du salut pour l'âme, et par suite l'inefficacité des sacrements et la négation de l'enfer, du purgatoire, de la liberté humaine et de la responsabilité personnelle. Le fait qu'ils rejetaient la résurrection des morts comme la secte juive des Sadducéens leur avait fait appliquer le nom de ces derniers. Ces théories conduisaient à un grossier épicurisme; on les a quelquefois confondues, mais à tort, avec l'anabaptiste communiste, ou avec le mysticisme de David Joris. J. Frederichs a attribué aux Loyistes, sans preuve d'ailleurs, des tendances licencieuses.

En 1525, le présomptueux ardoisier se rendit à Wittenberg où il disputa devant Luther avec Philippe Mélanchton. Le réformateur de l'Allemagne fut si effrayé de la hardiesse des idées de Pruystinck, qu'il prévint les réformés d'Anvers contre les menées de cet esprit révolutionnaire et le dénonça comme un « nuton malfaisant » (*rumpelgeist*). En février 1526, le magistrat d'Anvers le

fit arrêter avec neuf de ses sectateurs, parmi lesquels deux femmes, tous du petit peuple. L'inquisiteur Nicolas Coppin, de Louvain, et son assistant Ruard Tapper les examinèrent, et, vu leur abjuration, les condamnèrent simplement à la pénitence publique, après quoi on brûla leurs livres (26 février). Pruystinck fut depuis condamné à porter une croix sur la poitrine, mais il parvint, par d'adroites manœuvres auprès du clergé, à se débarrasser de cet insigne.

Vingt ans après, on retrouve Pruystinck, bien que surveillé par le magistrat, à la tête d'une secte plus nombreuse, composée de riches bourgeois comme de pauvres artisans et ayant des ramifications dans la Flandre et dans le Brabant. Il répandait des ouvrages « libertins », rédigés par Dominique van Oucle (voir ce nom) et imprimés en Allemagne. Eloi fut arrêté à Anvers, en même temps qu'un de ses adeptes, un ancien luthérien français, l'orfèvre parisien, Christophe Hérault, vers la mi-juillet 1544, sur la dénonciation d'un David-joriste emprisonné à Deventer, Jurien Ketel. D'autres prévenus furent incarcérés en septembre à Vilvorde, où Pruystinck fut envoyé pour être confronté avec eux. Dominique van Oucle, arrêté à Rosendael, s'étrangla dans sa prison. Beaucoup de Loyistes parvinrent à s'enfuir en Angleterre et ailleurs, d'autres furent arrêtés au commencement d'octobre.

Les commissaires du Conseil de Brabant firent exécuter à Anvers Christophe Hérault, déjà poursuivi pour hérésie dans cette ville en 1535, ainsi qu'un autre de ses complices; le 18 octobre, ils renvoyèrent au magistrat anversois Loy Pruystinck, le déclarant également relaps. Le magistrat le condamna à mort, le 24 octobre, et le lendemain le fit brûler vif hors des portes de la ville; le 28 février suivant, trois des principaux Loyistes furent décapités et la secte s'éteignit avec eux.

V. Fris.

J. Lehnemann, *Historische Nachricht von der vormahls im sechzenden Jahrhundert berühmten Evangelischen-Lutherischen Kirche im Antorff* (Francfort, 1725). — Un Belge (C. Vander Elst), *Le Protestantisme belge avant, pendant et après les troubles du XVIe siècle* (Bruxelles, 1856). — J. Frederichs, *De secte der Loyisten of antwerpsche Libertijnen* (1525-1545), *Eligius Pruystinck* (Loy de Schaliedecker) *en zijne aanhangers* (Gand, 1894), avec quarante-sept pièces inédites. — P. Fredericq, *Corpus documentorum Inquisitionis Neerlandicæ*, t. V (Gand, 1901).

PUERORUM (*Pierre*) ou VANDER KINDERE, écrivain ecclésiastique, né à Louvain, en 1591, mort à Lille, en 1641. Issu d'une honnête famille brabançonne, Pierre Vander Kindere entra, jeune encore, dans l'ordre de Saint-Dominique. C'est au couvent de Louvain qu'il reçut l'habit religieux et poursuivit avec succès le cours de ses études philosophiques et théologiques. Il se distingua dans la suite par ses talents oratoires et son zèle apostolique. En dernier lieu, il remplit à Lille, au couvent de son ordre, les fonctions de prédicateur et de confesseur de langue flamande. Il y mourut, le 14 janvier 1641, dans la cinquantième année de son âge. Il a laissé un ouvrage ascétique justement apprécié, intitulé : *Antidotum seu medicina spiritualis contra pestem subitaneam et improvisam mortem*, publié en 1625, à Louvain, chez Philippe van Dormael; in-8o.

P. Vinc.-M. van Caloen.

Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum* (Paris, 1721), t. II, p. 525. Ces auteurs en réfèrent à Gilbert de La Haye, *Bibliotheca belgo-dominicana*, ms.

PUERSSE (*Jean* VAN), ou VAN PUERSELE, peintre-verrier, vivait à Bruxelles dans la première moitié du XVe siècle. Philippe le Bon lui commanda, en 1436, un grand vitrail pour une nouvelle salle de malades de l'hôpital Saint-Jean à Bruxelles. La verrière représentait *Le Calvaire* avec le Christ en croix, et, dans les compartiments latéraux, le duc et sa femme agenouillés; dans les vides étaient disséminées les armes et devises des princes ainsi que les armoiries des pays de leur domination. Jean van Puersse reçut 50 *ridders* pour ce travail. En 1440, il plaça, également aux frais du duc, une importante verrière dans l'église de l'abbaye de Groenendael, près de Bruxelles. Elle mesurait 144 pieds

et fut payée 24 gros de Flandre le pied, soit une somme de 86 livres et 8 sous. Le compte décrit en détail le vitrail dont le sujet principal était encore *Le Calvaire*, avec la Vierge tombant en pamoison aux pieds de la croix; la partie supérieure représentait la *Sainte Trinité*, accostée des figures de Philippe le Bon et de la duchesse (Isabelle de Portugal, sa troisième femme). On y remarquait encore les figures de saint André et de saint Antoine, de la Vierge et de l'Enfant Jésus, de saint Philippe, de sainte Elisabeth, etc. Aucune œuvre de Van Puersse n'est malheureusement parvenue jusqu'à nous.

Il paraît avoir eu pour successeur le peintre-verrier Georges van Purse, Van Pours ou Van Puedersse, qui vivait à Bruxelles dans la seconde moitié du XVe siècle, et était vraisemblablement son fils.

Georges van Purse reçut, en 1456-1457, 42 livres de gros pour une « grande » verrière « commandée par le comte de Charolais, Charles le Téméraire, pour l'église Notre-Dame de Grâce, près de Bruxelles. En 1467-1468, on lui paya une avance de 100 livres sur les verrières que le même prince lui avait commandées pour l'église Notre-Dame de Boulogne. En 1482, l'archiduc Maximilien d'Autriche lui fit faire un vitrail pour le transept nord de la chapelle de Notre-Dame du Sablon à Bruxelles; ce travail fut payé 113 livres à l'artiste, que le compte appelle *Joryse van Puedersse*.

Paul Bergmans.

L. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, 2e partie, t. I Paris, 1849), p. 465 et 499; reprod. dans Chr. Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, t. V (Amsterdam, 1861), p. 1323. — A. Pinchart, *Archives des arts*, t. I (Gand, 1860), p. 70-72 (reprod. dans E. Levy et J.-B. Capronnier, *Histoire de la peinture sur verre en Europe* (Bruxelles, 1860), p. 101), et t. III (Gand, 1881), p. 118-121.

PUISSANT (*Robert*), poète français, vivait à Tournai au XVe siècle. Membre du *Puy d'escole de rhétorique* de cette ville, il présenta, de la treizième à la cinquantième *congrégation* (septembre 1481 à mai 1491), quarante et une compositions. Il fut *couronné* huit fois, et obtint huit fois le *chapel*. Il fut aussi quatre fois élu chef de la *congrégation*, à savoir de la 16e, de la 28e, de la 37e et de la 47e. La lecture des pièces couronnées, que Fréd. Hennebert a publiées dans ses *Ritmes et refrains tournésiens*, ne permet pas de reconnaître en Robert Puissant un poète remarquable; c'est un honnête rimeur qui voyait dans l'art de rhétorique un agréable passe-temps.

Paul Bergmans.

Ritmes et refrains tournésiens (Mons, 1837, publ. de la Société des bibliophiles de Mons, n° 3), p. XII, 52-53, 60-61, 75-76, 87-88, 94-95, 127-128, 135-138 et 143-144.

PUISSANT (*Vital*), publiciste, né à Walcourt, le 13 septembre 1831, mort à Bruxelles, le 16 mai 1878, était l'aîné des fils de Désiré et de Sophie Baise. Son existence fut très tourmentée. Après avoir terminé ses cours complets à l'école moyenne de Walcourt, son père l'occupa dans la tannerie qu'il dirigeait en cette ville. Mais la vie simple, voire même parcimonieuse de ses parents ne répondait pas aux aspirations de Vital. A dix-neuf ans, il entreprit de faire ses humanités au séminaire de Floreffe, puis fréquenta quelques années les cours de l'université de Bruxelles. Esprit original, doué d'une grande intelligence, Vital Puissant était malheureusement d'un caractère peu sérieux; aussi ne sut-il pas se résoudre à terminer ses études supérieures. Les habitudes dépensières qu'il avait contractées décidèrent son père à liquider son industrie et à se retirer à Bruxelles avec sa famille en 1858. Vital Puissant revint seul à Walcourt et s'occupa, dans une feuille locale, le *Journal de Walcourt*, à écrire des articles d'un esprit pétillant où il prenait plaisir à caricaturer, d'une façon assez anodine d'ailleurs, les notabilités de la petite ville. Dans les dernières années du règne de Napoléon III, Puissant tenta d'introduire en France, par paquets, des exemplaires de *La Lanterne* de Henri Rochefort. La police française ne tarda pas à se saisir de lui, le fit condamner à l'emprisonnement et incarcérer. Sa peine finie, il revint à Walcourt où il se plut à se glorifier de son aventure. Après la chute de Napoléon III, il s'avisa d'en faire l'objet

d'une publication sous le titre : *Compte rendu des procès de presse subis en France en* 1868-1869 *par Vital Puissant, éditeur à Bruxelles, au sujet d'ouvrages interdits et condamnés en France.* Bruxelles, V. Puissant, 1871; in-8°, avec portrait. Comme le titre nous l'apprend, Puissant s'était établi comme libraire-éditeur à Bruxelles ou plutôt à Molenbeek-Saint-Jean, rue des Jardiniers. Sa collaboration à des journaux satiriques *l'Indiscret*, *le Sancho* et *l'Avant-garde* où, avec Jacques Broglia et Léopold Anciaux, il s'attaqua trop violemment à des tiers, l'amena avec eux devant la cour d'assises du Brabant qui les condamnèrent tous trois, le 16 juillet 1874, pour diffamation et injures par la voie de la presse, à vingt-quatre mois d'emprisonnement et solidairement à quinze mille francs de dommages et intérêts.

La liste des publications de Vital Puissant comprend, outre le *Compte rendu* déjà mentionné : 1. *Voix d'un Polonais israélite en faveur de l'indépendance de la Pologne, par Ephraïm Ben Israël. Dédié au gouvernement national de la Pologne.* Bruxelles, Vanderauwera, 1863; in-8°. — 2. *Notice anecdotico-bibliographique sur le* Gamiani *d'Alfred de Musset.* Bruxelles, V. Puissant, 1874; in-18. — 3. *Bibliographie anecdotique et raisonnée de toutes les œuvres (libres et galantes) d'Andréa de Nerciat.* Bruxelles, V. Puissant; in-16. — 4. *Essais bibliographiques sur les deux ouvrages intitulés :* De la flagellation, *par J.-H. Meibomius, et le* Traité du fouet, *par Doppet, avec leur description raisonnée,* par V. Lainopis, bibliophile. Bruxelles, V. Puissant, 1875; in-16. — 5. *Malice et vérité ou mes cris d'indignation.* Bruxelles, 1876; in-12.

La profession de libraire-éditeur n'enrichit pas Vital Puissant, car il l'avait abandonnée dès 1876 et s'était fixé à Bruxelles, rue des Tanneurs, comme représentant de commerce.

Ernest Matthieu.

Bibliographie nationale, 1830-1880, t. III, p. 206. — Renseignements particuliers fournis par Mr le juge de paix et Mr le secrétaire communal de Walcourt.

PUITLINCK (*Christophe*). Voir PUITLINCK.

PULAER (*Félix* et *Pierre* ou *Piestre* VAN) ou PULLAIRE, sculpteurs cambrésiens des XVe-XVIe siècles. Ils jouissaient d'une très grande réputation d'habileté dans leur art et étaient souvent appelés dans les villes voisines de Cambrai, assure Mr Lefebvre dans son ouvrage intitulé : *Matériaux pour l'histoire des arts* (p. 265). A. Durieux, dans son travail sur *Les artistes cambrésiens* (*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. XXXII, 1872), en parlant du peintre-sculpteur Simon Habonde ou Habende, ajoute : « Les notes concernant ce peintre ne sont pas les seules, on le comprendra, auxquelles les travaux de l'Hôtel de ville et l'établissement de l'horloge aient donné matière. Félix van Pullaire, tailleur d'images, avait en 1510 taillé les maules (moules ou modèles) des armes de l'empereur, de Monsr le duc de Cambrai et de celles de la ville pour le timbre de l'horloge et des lettres (chiffres romains) du cadran. La même année, lui et son frère Piestre recevaient 20 l. t., pour avoir fait et taillict deux personnages, només Martin de Cambray, pour taper les heures à l'orloge » (1510-1511, fol. 63, des *Actes capitulaires* de la ville). Jules Houdoy, dans son beau livre sur *La cathédrale de Cambrai*, a relevé quantité de comptes dans lesquels ces deux artistes sont cités. Nous allons résumer ses recherches, d'où il résulte que Félix serait le fils de Pierre ou Piestre van Pulaer, comme il orthographie ces nom et prénom.

Pierre van Pulaer, « entretailleur », avec l'aide de Jehan Laba, « questier », et le peintre Gabriel Clouet, dessinèrent et exécutèrent, en 1464, les modèles ou patrons des travaux à exécuter dans la chapelle Notre-Dame, dite La Flamenghe ou la Flamande, de la cathédrale de Cambrai. Pierre van Pulaer, qui semble avoir été le sculpteur préféré du chapitre, tailla encore, sur les patrons du peintre Clouet, un groupe de Notre-

Dame de Pitié ou de Miséricorde qui comprenait quatre personnages et six petites histoires ou bas-reliefs. C'est avec l'aide de son fils Félix que ce sculpteur exécuta, en 1504, la partie décorative, y compris la statue du prélat, du beau tombeau, en marbre et bronze, de l'évêque Henri de Berghes, mort en 1502, et inhumé à l'entrée du chœur de la cathédrale. Ils convinrent d'une somme de 100 livres pour des statues en albâtre. Clouet avait dessiné les modèles de ce monument; les bronzes furent fondus d'après des modèles donnés par le dinandier Jehan Maldeurée, de Tournai, qui fournit aussi la lame ou plaque en cuivre doré sur laquelle fut gravée l'épitaphe de Henri de Berghes, composée par Erasme de Rotterdam.

Avec l'aide de son fils Félix, Pierre van Pulaer, tailla, en 1507, les armoiries de Henri de Berghes, au-dessus de la fenêtre de la grande salle du palais épiscopal, ainsi que les armoiries de son prédécesseur, Jacques de Croy, et celles de sa famille. Ils exécutèrent, en 1510, les deux statues appelées *les Martins de Cambrai*, qui frappaient les heures à la grande horloge. Félix van Pulaer sculpta l'épitaphe de Guillaume Boyaval, pour le prix de 27 livres; la polychromie fut payée 18 livres au peintre Dominique Raben. En 1519, Félix van Pulaer enrichit la chapelle Saint-Blaise d'un retable richement ouvragé, auquel les exécuteurs testamentaires de Yvon Leroy, qui en avaient fait la commande, ajoutèrent huit statuettes en albâtre représentant des prophètes. Il façonna aussi un candélabre en cuivre, orné de figures en ronde bosse, lequel, après avoir été doré, fut placé devant l'épitaphe d'Yvon Leroy, que le peintre Raben enlumina d'or et d'azur.

Edmond Marchal.

PULINCX (*Henri*), surnommé LE VIEUX, sculpteur, né à Bruges, le 1er avril 1698, et y décédé, le 17 février 1781. Il commença l'étude du dessin et du modelage à l'Académie de Bruges. Il ne s'occupa d'abord que de sculptures en bois. Il entra ensuite dans l'atelier de Jean Boecksent, à Gand, qui avait été à Anvers l'un des meilleurs élèves de Pierre Verbruggen le vieux. Il revint dans sa ville natale où on lui commanda, pour le nouvel orgue de la cathédrale Saint-Sauveur, dont la boiserie avait été confiée au sculpteur Planke, un ange de grandeur naturelle, qui fut refusé malgré l'approbation des connaisseurs. Ce contretemps, affirme-t-on, ne fit que stimuler l'ardeur de Pulincx au travail; en peu de temps, il sculpta des confessionnaux, des autels et des chaires de vérité. La chapelle du Saint-Sang, dont il fit la chaire, renferme de lui des bas-reliefs ayant pour sujets des scènes de la Passion. Quant à la chaire même, la cuve est en forme de sphère dont le segment supérieur est enlevé; sur le segment inférieur sont sculptés les parties du monde connues alors, les mers, le zodiaque, etc.

Pulincx sculpta en 1741, pour l'église des Augustins à Bruges, le monument funéraire de Jeanne-Marie Anchemant, dame de Marck. La figure du Temps, ainsi que celles des enfants représentant la fragilité et la faiblesse humaines, lui valurent des éloges. Ceux-ci ne firent que grandir lorsqu'il acheva, en 1749, pour l'ancienne cathédrale Saint-Donatien, le monument funéraire du quatorzième évêque de Bruges, Henri-Joseph van Susteren. Ce tombeau, actuellement dans la cathédrale Saint-Sauveur, est surmonté de la statue, pleine de noblesse, du prélat en costume épiscopal, étendu sur son sarcophage. Une femme debout, tenant une corne d'abondance, et un jeune enfant, une lyre à la main et pleurant, complètent ce groupe. Les quatre petits bas-reliefs de forme ovale, actuellement placés à part dans la chapelle du Saint-Sacrement de la même église, représentent : le premier, une cigogne, avec l'inscription : *Nutrit ut impendat;* le deuxième, un aigle exposant son aiglon au soleil : *Elevat ut tentet;* le troisième, un pélican : *Erogat ut pascat,* et le quatrième, une poule rassemblant ses poussins : *Colligit ut foveat.* Ce beau mausolée a comme pendant

celui du quinzième évêque, Jean-Baptiste-Louis de Castillon, fait en 1758, également par Pulincx. Le prélat, à demi-couché, regarde saint Jean-Baptiste, son patron; un ange éteint un flambeau.

C'est sur les plans de Pulincx que fut sculptée la chaire de vérité de la même église du Saint-Sauveur, dont l'un de ses élèves, Charles-François van Poucke, dont nous avons déjà parlé, tailla les médaillons. Dans les comptes de la cathédrale Saint-Sauveur pour 1779 il est dit : « au sieur Pulincx, » pour un présent, 100 ducats d'or et » une belle bourse, et à ses domestiques » pour des services rendus gratis dans » l'exécution de la chaire. En argent » comptant 105 livres 10 sous 6 de- » niers ». Il fut assisté dans l'exécution de ce travail par son fils Henri, lequel reçut, d'après le même compte, 25 livres 12 sous, pour des sculptures, indépendamment de la fourniture de bois de tilleul à cet effet.

Dans la quatrième chapelle de l'église Saint-Michel, à Gand, figure de Pulincx le monument funéraire qu'il sculpta en 1760 pour perpétuer la mémoire de Pierre Vanden Berghe; il le surmonta d'un ange appuyé sur un écusson.

Indépendamment de son fils Henri, ses deux meilleurs élèves furent Charles-François van Poucke et Jean van Hecke, de Dadizeele.

En 1750, son fils Henri Pulincx avait fondé à Bruges une faïencerie qui devint rapidement très importante et qu'il céda plus tard à N. de Brauwer.

Pulincx était architecte et directeur des travaux de la ville de Bruges, lorsqu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Nous nous sommes rapporté principalement pour cette notice à un article de de Laval, ancien sous-bibliothécaire de la ville de Gand, d'après des notes de Wynckelmans, de Bruges, article que Em. Varenbergh a publié dans le *Messager des sciences historiques de Gand* en 1874.

Edmond Marchal.

Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand.* — *Messager des sciences historiques de Gand*, 1874, p. 378-379. — Chev. Edm. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvres de l'orfèvrerie belges.* — *Inventaire archéologique de Gand*, 1re série, fiche 200 (notice de P. Bergmans).

PULLAIRE (*Félix* et *Pierre* **VAN**). Voir PULAER.

PULLEN (*Pérégrin* **VAN**) ou PELLGRIM PULLENIUS, écrivain ecclésiastique, né au XVIe siècle dans le Limbourg, mort à Bois-le-Duc. Il embrassa le sacerdoce et s'attira par son mérite la faveur de Guillaume Lindanus, évêque de Ruremonde, qui le fit écolâtre de sa cathédrale et le chargea de la direction du séminaire et du béguinage de cette ville. Vers 1584, cet évêque, ayant dû se rendre à Rome, lui confia le gouvernement de son diocèse pendant son absence et, quatre ans après, étant passé au siège épiscopal de Gand, il l'emmena avec lui pour l'associer à ses travaux. Mais, fuyant les honneurs, Pérégrin van Pullen se retira à Ruremonde, se rendit ensuite à Cologne où il fut quelque temps directeur spirituel de dames de qualité et se retira enfin à Bois-le-Duc, où il finit ses jours, « logé », dit Paquot, « dans une chau- » mière ou plutôt dans une étable ». Il a écrit divers ouvrages mystiques en flamand : 1. *In Cantica Canticorum.* — 2. *In Apocalypsin.* — 3. *De Paupertate apostolica.* — 4. *De Nuptiis spiritualibus.* — 5. *De Via compendiosa ad salutem.* — 6. *De modo incipiendi Deo servire.* La seule œuvre de Pérégrin van Pullen qui ait été publiée est sa conférence avec une recluse de Gand. Cet opuscule, qu'il avait composé en flamand, fut traduit en latin et fut inséré, sous le titre de *Dialogus Peregrini et Clusinæ Begginæ*, dans la *Vita S. Beggæ* de l'abbé Joseph Geldophe de Ryckel (p. 478 et suiv.). Son portrait gravé se trouve dans cet ouvrage.

E. van Arenbergh.

J.-G. Ryckel, *Vita s. Beggæ*, p. 651. — Sweertius, *Ath. belg.*, p. 596. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. X, p. 946. — Paquot, *Mém. litt.*, t. VII, p. 220.

PULLOYS (*Jean*), PILLOIS, PULLOIS, PUYLLOIS ou PYLLOIS, en flamand KIEKEN, musicien belge du XVe siècle. Le chevalier Léon de Burbure a retrouvé

les traces de ce musicien, dont le nom dériverait du sobriquet flamand *Kieken* (poullet = *pullus*), qu'on lui aurait donné quand il était enfant de chœur à la cathédrale d'Anvers. Edmond Vander Straeten fait observer qu'il existait des *Kieken* aux Pays-Bas, et qu'il y avait notamment plusieurs magistrats de ce nom à Oudenbourg au XVe siècle. Quoi qu'il en soit, Jean Kieken figure dans les comptes de 1442 et 1443 de la cathédrale d'Anvers, comme ayant pris part aux services en déchant; en 1444, il est cité sous le nom de Pulloys qu'il gardera désormais. Laïque à cette époque, il ne reçut la prêtrise que plus tard. En 1447, il quitta Anvers pour se rendre à Rome, où il fut attaché à la chapelle Sixtine jusqu'en 1459, d'après Haberl (*Bausteine für Musikgeschichte*, I), jusqu'en 1468, d'après le *Vierteljahrschrift für Musikwissenschaft*, I, 489.

La première date paraît devoir être préférée à la seconde, à moins qu'il n'y ait eu deux musiciens du même nom, car, en 1463, Jean Pulloys est *primus capellanus* à la chapelle du duc de Bourgogne; il est alors prêtre et qualifié de maître ès arts. En 1459, il possédait des canonicats à l'église Saint-Jean d'Utrecht et aux églises de Worden et d'Ysselstein; en 1463, il en obtient un à Anvers. C'est dans cette ville qu'il mourut, le 23 août 1478, après avoir fait son testament deux ans auparavant (18 juin 1746).

On cite de Jean Pulloys deux compositions vocales, sans texte, dans un manuscrit de la bibliothèque de Munich, où son nom est écrit *Pillais* et *Pillays* (ms. germ. 810, 8o, fol. 85 et 93); la première, à trois voix, a été imprimée dans le supplément du no 12 de la 6e année des *Monatshefte für Musikgeschichte* (1874); la mélodie en est fort jolie. Le ms. 90 des archives du chapitre de la cathédrale de Trente, actuellement à Vienne, contient dix compositions vocales sur des textes français et allemands; la pièce *Pour prison* a été publiée en partition. Dans son *Proportionale musices* (livre III, chap. 2), Tinctoris mentionne Pulloys pour une faute de notation proportionnelle qu'il aurait commise.

Paul Bergmans.

Messager des sciences historiques de Belgique, 1864, p. 449-450. — E. Vander Straeten, *la Musique aux Pays-Bas*, t. I (Bruxelles, 1867), p. 126, et t. VIII (Bruxelles, 1888), p. 545. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édition, t. VII (Paris, 1864), p. 143-144. — E. de Coussemaker, *Scriptores de musica medii ævi*, t. IV (Paris, 1873), p. 171. — A. Eitner, *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker*, t. VII (Leipzig, 1902), p. 449-450 (vo *Pillois*). — *Monatshefte der Musik-Geschichte*, 6e année, 1874, p. 149, 160 et 192. — Les sources citées dans l'article.

PULMANNUS (*Théodore*). Voir POELMAN.

PULMS (*Olhon*), mathématicien, né à Malines, mort vers 1500. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin, au couvent de Saint-Martin, à Louvain. Sa réputation d'astronome et de mathématicien érudit le fit mander de Rome à la cour d'Ecosse par l'archevêque de Sint-Andrews; le roi Jacques IV l'attacha à sa personne, mais Pulms, au bout d'un certain temps, désira rentrer à Louvain, où il mourut subitement vers 1500. Il laissait de nombreux manuscrits perdus pendant les troubles du XVIe siècle.

Ch. Bergmans.

Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie*, p. 342. — Renseignements fournis par le couvent des Augustins, à Gand.

PULS (*Jacques-Charles*), pharmacien et naturaliste, né à Gand en 1827, y décédé, le 13 janvier 1889. Fils d'un médecin, fit ses études à l'université de Gand. A la tête d'une pharmacie importante qu'il dirigeait avec soin, il consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle et à la formation de collections remarquables. S'occupant à la fois d'entomologie, d'erpétologie et d'horticulture, il réunit une collection de diptères et d'hyménoptères que l'on citait parmi les plus complètes, une collection de coléoptères de Belgique et une collection de reptiles de l'Amérique du Nord. Le jardin qu'il créa aux environs de la ville était un modèle que venaient admirer les pomologistes. Enfin, il forma une admirable bibliothèque d'entomologie et

d'horticulture comprenant les ouvrages les plus importants.

Il a publié dans les *Annales de la Société entomologique de Belgique* : 1. *Note sur l'Evania laevigata.* — 2. *Note sur quelques fourmis cosmopolites.* — 3. *Hyménoptères sortis de coquilles d'Helix nemoralis.* — 4. *Liste des tenthrédines recueillies à Vielsalm par Sauveur, Weyers et Van Volxem.* — 5. *Sur le Monomorium Pharaonis.* — 6. *Sur les hyménoptères des provinces occidentales de la Transcaucasie rapportés par Th. Deyrolle.* — Dans les *Atti della Societa italiana di scienze naturali*, t. XI : *Note sur quelques insectes hyménoptères recueillis par Strobel dans la République argentine.* — Dans la *Berliner entomologische Zeitschrift* 1864 : *Catal. d. Dipteren d. Berliner Geg. ges. v. Ruthe.* Enfin, dans des journaux politiques locaux, quelques articles sur des insectes attaquant les arbres des promenades.

Ce fut moins un savant qu'un amateur intelligent qui sut, par son exemple et ses conseils, intéresser ses concitoyens à l'entomologie dans ses applications à l'horticulture. Lors de l'apparition du *phylloxera* dans les vignobles français, il prit une part active aux démarches des jardiniers gantois pour obtenir que la mise en vigueur, en Belgique, de la convention phylloxérique nuisît le moins possible à leur important commerce.

Sa belle bibliothèque fut malheureusement dispersée aux enchères, mais ses collections d'insectes et de reptiles sont venues enrichir le musée d'histoire naturelle de l'université de Gand.

P. Plateau.

Notice sur J.-Ch. Puls, par le dr Jacobs (*Annales de la Société entomologique de Belgique*, t. XXXIII), et souvenirs personnels.

PUPILER (*Antonio*). Voir POPELIER (*Antoine*).

PUTEANUS (*Charles-Hyacinthe*). Voir DU PUYS.

PUTEANUS (*Erycius*) ou EERRYK DE PUTTE, historien, philologue et polygraphe, né à Venlo, le 4 novembre 1574, mort à Louvain, le 17 septembre 1646. Son père, Jean de Putte, et sa mère, Gertrude Segers, appartenaient à des familles patriciennes de Venlo. Ayant perdu son épouse en 1588, Jean de Putte se remaria, en 1585, avec Barbe van Slingelandt, fille d'un conseiller de Dordrecht. Quand il eut atteint sa dixième année, Eerryk fut envoyé à Dordrecht, dans la famille de sa belle-mère et il y commença ses études latines avec le plus grand succès. Puis, il se rendit à Cologne chez les Jésuites et il y reçut, le 28 février 1595, le bonnet de maître ès arts. Il acheva son éducation à Louvain, où il fut proclamé bachelier en droit, le 1er juillet 1597. Les leçons de Lipse firent sur lui une impression profonde et déterminèrent sa vocation. Le disciple était digne du maître : plein d'ardeur au travail, passionné pour le culte des lettres, éloquent, écrivain de talent, doué des plus belles qualités du cœur, Lipse le distingua bientôt entre tous ses auditeurs, lui prodigua les encouragements et lui témoigna, dès lors, une prédilection qui ne se démentit jamais.

Muni d'une attestation extrêmement flatteuse de son professeur, Puteanus partit pour l'Italie en août 1597. Il arriva à Milan, en octobre, après un voyage fort pénible, ayant vu mourir, en cours de route, un de ses compagnons. Il fut accueilli avec faveur par les hommes les plus considérables de la ville, et notamment par le cardinal-archevêque Frédéric Borromée. Le premier volume que publia notre compatriote renferme le récit de la réception qui lui fut faite par J.-B. Saccus. Au dîner, l'amphytrion et les convives, tous beaux esprits, firent preuve d'une érudition très vaste : on commenta une longue inscription latine (reproduite par Paquot), placée dans la salle à manger ; on débattit plusieurs questions d'antiquités romaines ; on entendit Puteanus lire quelques poèmes de sa façon (*Reliquiae convivii prisci; tum ritus alii et censuræ.* Milan, P. Malatesta, 1598 ; in-4°, 93 p. — Édition subséquente intitulée : *Genialium sermonum liber;* Hanau, Wechel, 1602 ; in-8°, 78 p.)

En 1599, Erycius fit paraître un traité de musique, en vingt et un chapitres, avec un aperçu sur la musique et les instruments musicaux dans l'antiquité. Le volume eut son heure de célébrité : l'auteur y combat la gamme de six notes, mise en vogue au XIe siècle par Guido d'Arezzo, et propose le retour à la gamme de sept notes. Ce faisant, il lançait en Italie une idée émise avant lui par deux musiciens belges, mais ses efforts ont contribué à l'abandon d'un système qui, au dire des musicologues compétents, était absurde et présentait les plus graves inconvénients (*Modulata Pallas, sive septem discrimina vocum, ad harmonicæ lectionis novum et compendiarium usum aptata et contexta philologo quodam filo.* Milan, *apud Pontianos*, 1599; in-8°, 122 p.). En 1600, Erycius résuma sa méthode (*Musica pleias, sive septem notæ canendi.* Venise, J.-B. Ciottus; in-8°, 15 f.); en 1602, il réimprima toutes ses publications musicales (*Musathena sive notarum heptas.* Hanau, Wechel; in-8°, 104 p.).

Les feuillets liminaires de ces opuscules, de même que les lettres que Puteanus écrivit au cours des années 1597-1600 et qui parurent à Francfort en 1601 (*Epistolarum promulsis ad clariss. V. Iustum Lipsium.* Francofurti, typis Wechelianis; in-8°, 157 p.), donnent de nombreux renseignements sur l'existence de l'auteur en Italie. Nous y voyons qu'il se fit rapidement connaître avec beaucoup d'avantage dans la Péninsule. Sa réputation de fin lettré et de latiniste excellent, son habileté et son entregent lui créèrent de nombreuses relations parmi les personnalités les plus marquantes. Sa correspondance, conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles (ms. 19107-19112), renferme d'innombrables lettres de savants et de seigneurs italiens; J.-B. Saccus y intervient à lui seul pour plusieurs centaines d'épîtres (ms. 19112 *bis*). De même, on trouve à Milan quantité de lettres écrites par Erycius au cardinal Borromée, après son retour en Belgique, pendant les années 1606-1626 (bibl. ambrosienne, ms. G inf. 51, G 256, 257, 258, 229 inf., 217 inf., 195, 246 inf., 243 inf., 236 inf., 233 inf.). En 1598, notre compatriote séjourna pendant les mois d'été à Gallarate, chez le comte Théodoric Wolfgang Altaemps, protecteur éclairé des arts et des lettres. En 1600, il passa quelques semaines à Padoue, chez un autre Mécène, J.-Vincent Pinelli. Ce fut là que vint le chercher, en octobre, sa nomination au poste très envié de professeur à l'école palatine de Milan. Il ouvrit son cours, le 28 novembre, et, pendant plusieurs années, y occupa avec éclat la chaire d'éloquence latine. Il y prononça solennellement, de 1600 à 1606, dix grands discours ou leçons d'ouverture qu'il fit paraître ensuite en autant de petits volumes. Ces productions sont devenues rarissimes. L'auteur en composa, en 1606, un recueil qu'il dédia au président du Sénat milanais (*Suada auspicalis sive orationum selectar. præmetium.* Hanau, impr. Wechel; in-8°, 174 p.). On y rencontre de curieux détails sur l'enseignement et les travaux de l'auteur et sur les exercices qu'il faisait faire à ses élèves. Durant les années qui suivirent sa nomination, Puteanus mit à profit l'époque des vacances pour parcourir les principales villes de l'Italie, explorer les bibliothèques et collections publiques et particulières, rechercher les manuscrits et les inscriptions. En 1600, il visita Vicence, Vérone et Bergame; en 1601, il se proposait de pousser jusque Naples, mais il dut se borner à Venise; en 1602, il fit un long séjour sur les bords du lac Majeur; en 1603, il résida à Rome et y reçut, pour lui et pour tous ses descendants éventuels, le titre de patricien romain.

En la même année 1603, l'excellence de sa méthode et la recommandation du gouverneur de Milan, Jean-Fern. de Velasco, lui valurent le titre d'historiographe de la ville. Puteanus s'empressa de remercier son protecteur en lui dédiant, le 7 juin 1603, une dissertation historique sur les orateurs milanais et sur la vie et les travaux de saint Augustin (*De rhetoribus et scholis palatinis mediolan.* Milan, J. Bordonus et P.-M.

Locarnus; in-8°, 56 p.). Un travail historique, proprement dit, suivit de près : *Historiæ medicææ epidigma*. Côme, Jér. Frova, 1604-1605; in-4°, 24 p.). L'auteur y retrace la biographie de J.-J. de Médicis, marquis de Marignan, général de Charles V, jusqu'à la bataille de la Bicoque (1522). A ce propos, il expose toutes les guerres du Milanais, à l'époque de François Ier. Cet essai, qui fut repris et continué par la suite, fut très favorablement accueilli et mit le sceau à la réputation du jeune professeur. Du reste, sa renommée grandissait avec les années. Sa correspondance en fait foi. En 1603, parut une seconde centurie épistolaire (*Epistolarum fercula secunda ad clariss. V. Lud. Septalium.* Hanau, impr. Wechel; in-8°, 168 p.); ce volume renferme de curieux billets adressés à l'illustre actrice et poète Isabelle Andreini (voir aussi, à ce propos, Ch. Ruelens, *Bull. acad. archéolog.*, Anvers, 1889, p. 505-536). Vers le même temps, Erycius mit au jour deux opuscules qui célèbrent ses amitiés littéraires : *Tesserarum philotesiarum libri duo.* Milan, Malatesta, 1604; in-8°, 64 p. — *Ibid., Liber singularis ad Insubres. Ibid.,* 1605; in-4°, 60 p. Reproduit en 1609 sous le titre : *Thyrsi philotesii.* D'autres publications analogues suivirent. Ce sont des recueils de billets affectueux, véritables certificats conférés aux amis de Belgique et de l'étranger, des impromptus, des pièces fugitives, ou des morceaux de style lapidaire, dont le fond est banal, mais la forme soignée et la langue concise.

L'auteur était, en ce moment, grand partisan de la brièveté dans le discours. Dans son *Laconismi Encomium* (Milan, Malatesta, 1606; in-4°, 18 p.), il se fait l'apôtre du laconisme, qui est l'art de dire beaucoup, en peu de mots, avec esprit et élégance. Il dût rompre une lance, à ce propos, avec Henri Farnèse, de Pavie, qui protesta énergiquement au nom des bonnes lettres. On trouvera les pièces du procès et l'écho de cette querelle — très factice — dans *Laconismi Patrocinium. Dialogus. Quo brevi-loquentia firmatur aut munitur.* Milan, Malatesta, 1606; in-8°, 72 p. Reproduction de tous ces opuscules, y compris les *Tesseræ*, sous le titre : *De laconismo syntagma. Adjuncti Thyrsi philotesii, stili et sermonis aculei.* Louvain, G. Rivius, 1609; in-12, 120 p.

Cependant, Erycius était entré dans l'une des plus anciennes familles de Milan par son mariage avec Marie-Madeleine-Catherine della Torre. Cette union, célébrée le 28 février 1604, fut heureuse entre toutes. Madeleine, qui survécut à son mari et mourut à Louvain, le 14 février 1663, lui donna quatorze enfants, dont les deux premiers virent le jour en Italie. En octobre 1606, Puteanus fut appelé à recueillir la succession de Juste Lipse, décédé le 23 mars. Il reprit aussitôt, avec sa jeune famille, le chemin du pays natal. A Louvain, il s'installa dans la rue des Vaches, près de la *Steenpoort.*

Il débuta à l'université par un éloge de la jeunesse belge (*Iuventutis belgicæ laudatio.* Louvain, G. Rivius, 1607; in-4°, 55 p.), vantant la qualité de ses auditeurs, la pureté de leurs mœurs, leur simplicité, leur piété, leur courage, et disant tout le plaisir qu'il aurait à leur enseigner les lettres. Quand son discours fut publié, il mit en tête une préface dans laquelle il remerciait Jean Richardot, du Grand Conseil, d'avoir si utilement contribué à sa nomination, accordait un touchant souvenir aux amis laissés en Italie et évoquait, en termes émus, la mémoire de son illustre prédécesseur. Le 23 mars 1607, il paya à son maître un nouveau tribut de regrets, lors du service anniversaire qui fut célébré, en l'église Saint-Pierre, pour le repos de l'âme de Juste Lipse : *Lipsiomnema.* Anvers, impr. Plantin, 1607; in-4°, 28 p.

Le discours inaugural suscita des critiques : l'orateur avait loué la gaîté (*amœnitas*) de la jeunesse belge, sans faire de réserves au sujet de cette forme de la joie qui est le fait de la boisson. Pour répondre à cette accusation, Puteanus publia, en 1608, une épître, adressée à Jean Hollantius, un vieil et

intime ami de Cologne, Louvain et Milan, épître dans laquelle il s'élevait, comme il convient, contre le luxe et les excès de table : *De conviviorum luxu*. Louvain, G. Rivius, 1608; in-12, 70 p. Cette fois, les Anversois, grands amis de la bonne chère, se crurent visés et firent entendre d'énergiques réclamations. Devant leur clameur indignée, l'auteur dut écrire au magistrat de la métropole (*Epistolarum bellaria*, 1612, ép. 64 du 22 mars 1608), pour protester de la pureté de ses intentions et de son estime pour le caractère et les habitudes des Anversois. Puis, pour faire cesser tout malentendu, il fit paraître un opuscule sur le même sujet; mais, ici, la scène se passe au pays des Cimmériens et tous les personnages qui s'y meuvent sont imaginaires : *Comus sive phagesiposia cimmeria, somnium*. Louvain, G. Rivius, 1608; in-12, 150 p. Cette fantaisie eut grand succès, fut tirée à de nombreuses éditions et traduite en flamand (Louvain, Ph. van Dormael, 1611) et en français (Paris, La Caille, 1613).

En 1607, une position magnifique (six cents écus) fut offerte à Puteanus par les curateurs de l'université de Bologne. Notre compatriote déclina cette invitation flatteuse, mais il en profita pour démontrer que son traitement n'était pas en rapport avec son mérite : ses émoluments qui, en Italie, étaient de 460 écus étaient tombés à 200 écus depuis son retour en Belgique. L'archiduc fit droit à sa demande, et lui conféra, le 7 juin 1608, le titre d'historiographe aux appointements de 600 florins; puis de 1,000 florins, le 12 décembre 1612 (*Bull. bibl. belge*, t. VII, p. 393). Ces avantages déterminèrent Erycius à ne plus quitter le pays. Il y demeura jusqu'à sa mort, faisant preuve d'une activité inlassable, donnant tout son temps à son enseignement, à la publication d'innombrables travaux, à l'éducation des jeunes gens qui habitaient sa demeure et qui appartenaient aux familles les plus distinguées. En 1610, il fonda chez lui une société académique, dans laquelle ses élèves se formaient sous sa direction à l'art d'écrire et de bien dire. Le règlement en est reproduit dans *Palæstra bonæ mentis auctoritate serenis. principum in Athenæo Lovaniensi instituta*. Louvain, J.-Chr. Flavius, 1611; in-4°, 152 p. Cet ouvrage, de même que *Sclopus Palladis, sive Declamationes duæ, quibus deliberatur an uti hoc armorum genere litterarum studiosi debeant* (Louvain, G. Rivius, 1609; in-12, 49 p.) et *Stimulus litterarum* (*ibid.*, 1610; in-8°, 20 p.), donne des spécimens du savoir-faire du maître et des disciples et permet de juger du caractère des exercices qu'ils pratiquaient dans la *palestre*. C'étaient des discussions savantes, des travaux d'amplification littéraire ou des séances de lecture et de déclamation. L'archiduc Albert envoya à Puteanus une médaille d'or, à son effigie, destinée à rester pendant six mois en la possession de celui qui se serait le plus distingué dans ces joutes oratoires. Par diplôme du 9 septembre 1610, il prit l'institution naissante sous son haut patronage : celle-ci devint bientôt florissante.

En 1612-1613, Erycius donna, chez Flavius, à Louvain, une édition nouvelle de ses deux premières centuries épistolaires et en fit paraître trois autres sous le titre : *Epistolarum bellaria* (in-4°, 152 p.), *Epist. apophoreta* (in-4°, 116 p.), *Epist. reliquiæ* (in-4°, 143 p.). On trouvera dans la *Bibliotheca belgica* la liste complète de ses correspondants rangés par ordre alphabétique. Dans une de ces lettres (*Apophoreta*, ép. 71), adressée à Michel Lanzius, à Madrid, le 7 novembre 1609, l'auteur demande le titre d'historiographe du roi Philippe III. Nous le voyons, en effet, entreprendre pendant les années qui suivirent d'importants travaux historiques. En mars 1614, il fit paraître la suite de ses recherches sur J.-J. de Médicis : *Historiæ Cisalpinæ libri duo*. Louvain, Ph. van Dormael, 1614; in-4°, 130 p. Le premier livre reproduit l'*Epidigma* de 1604-1605; le second poursuit le récit de la guerre jusqu'à la bataille de Pavie (1525). Le volume se termine par la publication d'un traité inédit de Galeatius Capella, conservé à la bibliothèque ambrosienne : *De bello Mussiano*, histoire de la défense héroïque

de la place de Musso en 1531. Nombreuses éditions. — Six mois après, vit le jour un important traité résumant, en six livres, à la manière de Florus, toute l'histoire de Milan et du Milanais, depuis la fondation de la ville jusqu'en 973 après Jésus-Christ : *Historiæ Insubricæ libri VI. Qui irruptiones barbarorum in Italiam continent : rerum ab origine gentis ad Othonem m. epitome.* Louvain, J.-Chr. Flavius, 1614; in-8°, 221 p. Nombreuses éditions enrichies de notes et commentaires.

Tout en élaborant ces œuvres de longue haleine, Puteanus multipliait les *minora:* opuscules philosophiques, courtes dissertations sur des points de philologie et d'histoire, petits traités, leçons et programmes, discours et pièces de vers. L'auteur les publiait d'année en année et y donnait la monnaie de son érudition. En 1615, deux recueils de ces morceaux, dans l'examen desquels nous ne pouvons entrer ici, furent imprimés à Louvain, chez J.-Chr. Flavius. Le premier renferme vingt discours, dont huit prononcés à Milan (*Suada auspicalis*, cf. *supra*), et douze tenus à Louvain, et reproduit, avec de nombreuses additions, la *Palæstra B. M.* (*Suada Attica;* in-8°, 576-160 p. Plusieurs éditions). Le second contient douze dissertations et *varia*, dont une bonne partie nous est déjà connue : *Amœnitatum humanarum diatribæ XII. Quæ partim philologiam, partim philosophiam spectant;* in-8°, 845 p.

Par diplôme daté de Bruxelles, le 11 octobre 1614, les archiducs voulant témoigner à l'infatigable professeur leurs sentiments de reconnaissance et d'estime, lui accordèrent la survivance de la charge du gouverneur du château de Louvain. C'était une position honorifique, fort recherchée, et qui, entre autres avantages, donnait au titulaire le droit de résider dans l'ancien château des ducs de Brabant, sur le Mont-César, aux portes de la ville. Dès la même année, Erycius se fixa avec sa nombreuse famille dans cette noble demeure. Il sut en faire un séjour confortable et riant, et baptisa pompeusement son manoir du nom de citadelle de Pallas. Presque tous les écrits qu'il publia à partir de ce moment furent signés et datés : *Ex arce Palladis.* En 1616-1617, Elzevier réimprima plusieurs centuries épistolaires, en y ajoutant cent lettres nouvelles envoyées par Puteanus à Guillaume d'Orange-Nassau et à D.-Floris de Riquebourg-Trigault, intendant général de ce seigneur. On y trouve les plus basses flatteries à l'adresse de ces deux personnages (*Epistolarum atticarum promulsis*, 1616; in-8°, 632 p. *Ibid.*, *Missus secundi*, 1617; in-8°, 432-171 p. Plusieurs éditions). En 1617, l'approche de la fin de la trêve de douze ans, conclue en 1609 entre l'archiduc Albert et Maurice de Nassau, donna quelqu'actualité à une dissertation qu'Erycius avait composée plusieurs années auparavant : *De Induciis belgicis*, 1617, s. l. n. n. d'impr.; in-4°, 38 p. Nombreuses éditions et traduction flamande. L'auteur y célèbre les bienfaits de la paix et recommande la prudence. Les Hollandais ne lui semblent point faits pour vivre en république et si on laisse faire le temps, le roi d'Espagne reprendra toute son autorité dans le pays. Ce langage mesuré et circonspect, Erycius le parlera, en 1633 encore, lors des négociations entre Philippe IV et les Provinces-Unies. Depuis 1628, en effet, la position de nos armées était devenue, de jour en jour, plus difficile et Spinola et Santa-Cruz avaient essuyé revers sur revers. Puteanus publia alors une consultation dans laquelle il s'efforçait de démontrer, en vingt-trois paragraphes, combien il serait dangereux de continuer la guerre : *Belli et pacis statera, quâ inducia auspicio regis inter provincias regias et fœderatas tractari coeptæ expenduntur.* Louvain, C. Coenesteyn, 1633; in-4°, 36 p.; nombreuses éditions. Mais sa prudence fut prise pour de la tiédeur patriotique. Cet avis fut critiqué très vivement et notamment par Gasp. Barlaeus (*Anti-Puteanus sive Politico-Catholicus, Cosmopoli apud Belgam fidelem*, 1633; in-4°, 112 p.). On suspecta la bonne foi d'Erycius qui fut, au cours de la polémique, mandé à Bruxelles. Mais

il lui fut facile de montrer l'inanité de ces insinuations.

Le 17 mai 1618, les archiducs, venant de Montaigu, avec une suite très brillante, firent à Puteanus l'honneur de s'arrêter chez lui. Ils visitèrent en détail la citadelle de Pallas, causèrent longuement avec le gouverneur et daignèrent même prendre un repas chez lui et goûter le vin du crû (*Arx Lovaniensis a principibus lustrata*. Louvain, B. Maes, 1619; in-12, 36 p.). Rien ne manquait à la gloire du successeur de Lipse : objet des faveurs de ses princes, il voyait se presser à ses leçons des auditeurs venus de toutes les parties de l'Europe, il entretenait d'amicales relations avec les personnages les plus importants de l'étranger et jouissait d'une popularité scientifique du meilleur aloi (voir lettres de Huygens, D. Heinsius, G.-J. Voss). Néanmoins, le temps des travaux importants et des œuvres de longue haleine était passé pour lui, et durant les années qui suivirent, Puteanus ne fit plus paraître que des opuscules de valeur inégale et de format très mince. Mentionnons deux dissertations d'antiquités romaines, sur les monnaies et les soldes militaires (*Pecuniæ romanæ ratio*. Louvain, G. Rivius, 1620; in-8°, 92 p. — *De stipendio militari apud Rom. Ibid.*, 1620; in-8°, 82 p.), quelques poèmes (*Musarum ferculum*. Louvain, H. van Haesten, 1622; in-8°, 104 p. — *Epigrammatum fasciculus*. Id., Ph. van Dormael, 1624; in-8°) et plusieurs discours et dissertations sur des sujets littéraires, politiques ou religieux : éloge de la Sainte Vierge, de N.-D. de Montaigu, de Geneviève de Brabant, de sainte Flavie, du prince Albert, de l'infante Isabelle, du cardinal-infant Ferdinand, des ducs de Bourgogne et de leurs descendants, des rois de Rome et de l'historien Tacite, essais sur les devoirs des juges, l'éducation des princes, la pourpre, etc., notice bibliographique sur la bibliothèque de Louvain, articles historiques sur l'origine des béguinages, le siège de Louvain (25 juin 1635), etc. Pour les titres de ces travaux, renseignements bibliographiques détaillés, résumé de leur contenu, etc., voir la *Bibliotheca Belgica*.

La comète de 1618 avait inspiré à Erycius, en 1619, un traité didactique sur les comètes dans l'antiquité et les temps modernes, d'après les observations et les découvertes les plus récentes : *De Cometa*. Louvain, B. Maes, 1619; in-12, 167 p. Cette incursion dans le domaine des sciences naturelles fut suivie, au cours des années subséquentes, par de nombreuses recherches de cosmographie, de chronologie, etc. Ce fut ainsi qu'en 1626, Puteanus publia un traité des Olympiades (Louvain, C. Coenesteyn; in-4°). En 1632, il fit connaître un moyen d'établir exactement, dans toutes les parties du monde, le début du jour civil; il y arrivait par la création d'une ligne idéale, qu'il appela *archémérine* ou urbanienne (en l'honneur du pape Urbain VIII), ligne réunissant les deux pôles en passant par Rome : *Circulus Urbanianus*. Louvain, J. Olivier et C. Coenesteyn; in-4°, 24 p. Le système de l'auteur fut perfectionné par Jean Boyvin, conseiller au Parlement de Dôle (*De quatuor principiis diei*. Id., *ibid.*, 1632; in-4°, 32 p.), mais son inventeur dut le défendre avec énergie (*Circuli Urbaniani vindiciæ*. Id., *ibid.*, 1633; in-4°, 87 p.) contre les attaques très vives de Jacques Michalorus, chanoine d'Urbin. Enfin, en 1637, Puteanus donna, sous le titre de *de Bissexto* (Louvain, Coenesteyn, 1637; in-4°, 138 p.) un traité de chronologie en douze chapitres. A la suite figure l'exposé d'un système nouveau, permettant de régulariser le calendrier dans les Indes orientales (*Corona radiata*). De ces années datent également quelques plaquettes destinées à faire connaître les découvertes du célèbre astronome M.-Fl. van Langren. Ce jeune savant ignorait le latin et avait recours aux bons offices du professeur de Louvain pour faire traduire en cette langue ses travaux scientifiques rédigés en flamand. Puteanus entretint avec lui les meilleurs rapports et lui prêta généreusement son appui, ainsi que le prouve la volumineuse correspondance de van Langren, conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles, et

dans laquelle figurent environ cent vingt lettres autographes d'Erycius, écrites en flamand (ms. 19837). Tout ce dossier a été récemment étudié par le P. H. Bosmans, S. J. : *La carte lunaire de Van Langren* (*Revue des questions scientifiques*. Louvain, juillet 1903).

Le savant professeur de Louvain cultivait, du reste, avec grand succès, les lettres flamandes. Rien ne le fait mieux voir qu'un recueil de pièces flamandes qu'il fit paraître en 1638, à Louvain, chez Ev. de Witte (in-8°, 64 p.) sous le titre de *Sedigh Leven* et sous le pseudonyme d'Honorius Van den Born. On y trouve quantité de poèmes fort bien venus et dont le mérite littéraire a été récemment mis en lumière très justement par M. Edw. van Even : *Eerryck de Putte beschouwd als bevorderaar der landstaal en als nederlandsche dichter, Dietsche Warande*, 1888, p. 221-243, 371-381, 482-497, 559-581. Voir aussi du même savant : *De Eendragt*, 1849, p. 1-3, 5-11, 15-16, 61, 90-91.

Puteanus demeura, pendant toute sa vie, aussi attaché au sol natal qu'à sa langue maternelle. A diverses reprises, il eut l'occasion de rendre les services les plus signalés à ses compatriotes et à la province où il avait vu le jour. Sa généalogie des de Putte de Bamelrode, ses ancêtres (*Genealogia puteanæa*. Louvain, Ph. van Dormael, 1630, f°), renferme des indications nombreuses sur sa famille et les maisons patriciennes de la Gueldre, ainsi que des détails sur ses fils, ses filles et ses gendres. Parmi ses enfants, plusieurs furent revêtus de fonctions très honorables. L'un de ses gendres, X.-A. Milser, gentilhomme viennois, lui succéda dans la charge de gouverneur du château de Louvain. Après la mort de son beau-père, ce savant publia plusieurs centaines de lettres inédites écrites par Erycius, au cours des dernières années de son existence (Louvain, A. Bouvet, 1662; plusieurs volumes avec biographie du défunt, indications bibliographiques, etc.). Puteanus travailla, en effet, jusqu'à son dernier soupir; et bien que sa santé fût devenue fort précaire à partir de 1644, il fit paraître encore, quelques mois avant sa mort, un traité en vingt et un chapitres sur la science des fortifications (*Munitionum symmetria*. Louvain, A. Bouvet, 1645; in-12, 119 p.), un volume en trente chapitres sur les foires et marchés à Rome (*De nundinis. Ibid.*, 1646; in-12, 200 p.), indépendamment d'un poème avec notes et commentaire historique et explicatif sur Bruxelles (Bruxelles, J. Mommaert, 1646, 146 p. in-folio). Puteanus s'éteignit à Louvain, le 17 septembre 1646, et y fut inhumé à Saint-Pierre, en la chapelle de St Charles Borromée, dont il avait obtenu, en 1620, de précieuses reliques pour la collégiale (voir correspondance de Puteanus à Milan, bibliot. ambros., ms. G 256, f. 67 et suiv.). Sa mort suscita d'unanimes regrets. Nicolas Vernulaeus, qui lui succéda dans la chaire de Juste Lipse, se fit l'éloquent interprète de la désolation générale dans l'oraison funèbre qu'il prononça, le 19 septembre, lors des funérailles, en l'église Sainte-Gertrude (*Oratio in funere E. P. habita*. Louvain, I. Vryenborch, 1646; in-4°, 14 f.).

Puteanus parle fréquemment, dans ses écrits, de ses détracteurs et de rivaux jaloux et calomniateurs : ce qui montre que son mérite était déjà discuté de son temps. Néanmoins, le succès et la notoriété que lui valurent son enseignement et ses publications furent immenses, et l'on peut dire, en toute vérité, que la plupart de ses contemporains se sont pris pour lui d'un engouement extraordinaire. En réalité, sa réputation a été fort surfaite. Félix Nève l'a finement démontré (*op. cit.*, p. 177), faisant observer que « son influence sur la culture « des lettres anciennes n'a pas été aussi « heureuse que celle de ses prédécesseurs », et insistant sur les défauts « de sa manière d'écrire toujours com- « passée, souvent prétentieuse, fausse- « ment brillante, énigmatique et obscure « même. Il n'a pas non plus maintenu », dit le même auteur, « l'enseignement « de l'histoire au degré d'étendue, de « justesse et de solidité où l'avait porté « Juste Lipse. Il a visé, semble-t-il,

« à faire des études latines un instrument de mince et facile succès à l'usage « d'un monde élégant, pour qui l'érudition devait être chose aimable et légère... On est surpris de voir quelle « petite place Puteanus a faite aux anciens, au texte de leurs ouvrages, dans « ses élucubrations accumulées d'année « en année...; on a lieu de remarquer « aussi le nombre relativement petit des « seules dissertations vraiment utiles « qu'il ait prises dans le domaine des « antiquités latines, et qui aient mérité « d'être reproduites plus tard dans les « recueils les plus vantés. La vanité de « Puteanus l'a fait céder à la tentation « de composer une nouvelle littérature « de sa façon, éloges et discours, anecdotes et recherches étymologiques, « notices et discussions, lettres et compliments, traités de morale et de politique. Il lui arriva rarement... d'aller « au delà d'un examen superficiel de la « matière, de joindre dans ses écrits, à « l'éclat de sa diction, la portée des « recherches et la valeur des résultats ».

Dans ces conditions, on est en droit de se demander quelle fut la cause de la réelle célébrité dont jouit le successeur de Lipse et de l'action considérable qu'il exerça sur ses contemporains. Certes, cette grande réputation repose en partie sur la vaste érudition et l'activité peu commune dont fit toujours preuve celui qui en fut l'objet et elle n'est pas complètement imméritée. Puteanus fut un professeur très éloquent, très séduisant, très savant et, malgré ses défauts, un virtuose de la parole et de la plume. En outre, l'homme en lui était foncièrement bon et dévoué. Toute sa correspondance nous le révèle comme très attentif à plaire, à faire le bien, scrupuleusement appliqué à l'accomplissement de ses devoirs. Mais ses écrits nous font entrevoir aussi d'autres traits de son caractère et nous le montrent très occupé de lui-même, habile à se faire valoir, vaniteux, intrigant et flatteur. Ses réels mérites et les services qu'il rendit attirèrent tout naturellement sur lui l'attention publique : mais la réclame que Puteanus sut entretenir ingénieusement autour de son nom et de ses travaux, depuis le jour où, tout jeune encore, il revint d'Italie avec la consécration que donnent les succès remportés à l'étranger, cette réclame, disons-nous, a pu abuser son époque sur l'étendue de ces mérites et la valeur de ces services.

Alphonse Roersch.

Travaux cités au cours de la présente notice. — Valère André, *Bibl. belg.*, 1623, p. 251-258; 1643, p. 205-214. — Sweertius, *Athenæ*, 1628, p. 230-233. — Burmann, *Sylloge epistolar.*, 1727, t. II, p. 11, 12, 15, 68; t. III, p. 135, 137, 165. — Nicéron, *Mémoires*, t. XVII, p. 299-321. — Foppens, *Bibl. belg.*, 1729, p. 265-269. — Paquot, *Mémoires*, in-fol., t. III, p. 90-103; in-8°, t. XIII, p. 373-428. — F. de Reiffenberg, *Annuaire de la Bibl royale de Bruxelles*, 1842, p. 97-118; 1849, p. 65 66; 1850, p. 214-230. — *Ann. de l'université de Louvain*, 1839, p. 272-277; 1852, p. 319-322. — *Bull. du bibl. belge*, t. VII, 1850, p. 393; t. IX, 1852, p. 321; t. XVII, p. 287. — *Mess. des sciences hist.*, 1851, p. 42; 1861, p. 329 et suiv.; 1863, p. 469; 1882, p. 209 et suiv. — F. Nève, *Mémoire sur le coll. des Trois-Langues*, 1856, p. 172-180, 351, 355-387. — Edw. van Even, articles cités. — H.-J. Allard, *Prov. almanak voor Limburg*, 1893, p. 213-249. —Van der Aa, *Biogr. woordenb.*, t. XV, p. 490-501 et auteurs cités dans cette notice. — *Ann. acad. arch.*, Anvers, 1851, p. 41; 1889, p. 505-536. — *Allg. deutsche Biogr.*, t. XXVI, p. 742-743 (insignifiant). — F. vander Haeghen, R. Van den Berghe avec la collabor. de V. vander Haeghen et A. Roersch, *Bibliotheca belgica*, notice contenant la description détaillée de toutes les éditions des œuvres de Puteanus, pièces détachées, etc.; nous nous sommes borné ici à indiquer sommairement la première édition des ouvrages de Puteanus. Pour le reste, voir la *Bibliotheca belgica*.

PUTEANUS (*Jérôme*) ou **VANDE PUTTE**, né à Saint-Trond, le 15 février 1524, fils d'un commissaire de cette ville, mort à Liége, le 17 juillet 1579.

Ayant pris, de même que son frère jumeau nommé Henri, le grade de licencié en droit à l'université de Louvain, le 29 avril 1546, il alla, semble-t-il, compléter ses études à l'université de Dôle, d'où il vint à Liége se fixer comme avocat. Ses succès au barreau et les services qu'il rendit au prince-évêque Gérard de Groesbeeck lui valurent, en 1572, une place d'échevin à la haute justice de Liége, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Chapeauville, dans ses *Gestes des évêques de Liége*, en notant le décès de Puteanus comme un événement, fait un grand éloge de sa science juridique, attestée par de nombreux écrits. Il reproduit l'épitaphe en vers latins qu'on lisait

sur son tombeau, dans l'église Saint-Servais à Liége, et qui était l'œuvre du curé Jean Curtius, chanoine de Sainte-Croix et ami particulier de Chapeauville. C'est peut-être à cette circonstance que Puteanus doit d'avoir été sauvé de l'oubli.

Ses œuvres, en effet, que son fils Wauthier s'était proposé de publier, n'ont jamais vu le jour et ne sont guère parvenues jusqu'à nous. On conserve à la bibliothèque de l'université de Liége, sous les nos 577 et 578, deux manuscrits de ce jurisconsulte, intitulés l'un et l'autre : *Tractatus de Saisiniis et earum purgatione*. Devaux cite, en outre, les suivants, dont on ne connaît pas le sort : 1° un recueil de consultations; 2° *Statuta urbis atque provinciæ Leodiensis*. Le testament de Puteanus est transcrit aux archives scabinales de Liége.

C. de Borman.

Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise* (Liége, 1867), p. 51. — Devaux, *Mémoires pour servir à l'histoire du pays de Liége* (manuscrits à la bibliothèque de Liége), t. V, p. 234. — C. de Borman, *Les échevins de la souveraine justice de Liége*, t. II, p. 143. — Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. III, p. 503. — Bar. L. de Herckenrode, *Collection de tombes, épitaphes et blasons*, p. 115.

PUTEANUS (*Thomas*), peintre-miniaturiste de la fin du XVIe siècle, dont le nom ne nous est connu que sous sa forme latinisée. Il enlumina en 1582 un ouvrage pour le prince-évêque de Liége, Ernest de Bavière, et reçut de ce chef la somme de 150 florins de Brabant. Le 20 juin 1596, il toucha encore la moitié d'une somme de 300 florins, qui lui avait été allouée par le même prélat, sans que le compte mentionne la nature du travail ainsi payé. Aucune œuvre de Thomas Puteanus ne paraît avoir été retrouvée jusqu'à présent.

Paul Bergmans.

Al. Pinchart, *Archives des arts*, t. II (Gand, 1863), p. 318 (= *Messager des sciences*, 1862, p. 436). — Ad. Sirel, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*, 3e édit. (Bruxelles, 1883), t. II, p. 178.

PUTSCHIUS (*Élie*) ou VON PUTSCHEN, philologue, né à Anvers, le 6 novembre (d'autres disent le 26 novembre) 1580, décédé à Stade (Hanovre), le 9 mars 1606. Il appartenait à une famille considérable d'Augsbourg, dont un des membres, Jean, grand-père d'Élie, était venu se fixer à Anvers pour y exercer le commerce. Il quitta sa ville natale, à l'âge de trois ans, et suivit son père, Jean Putschius, époux d'Elisabeth Rutz, d'abord à Embden, puis à Stade. Le jeune Élie, qui montrait pour l'étude des dispositions extraordinaires, fit son éducation, successivement, à Embden, à Stade, à Hambourg, à Rotterdam et à Leiden. A Stade et à Rotterdam, il fut l'élève de Pierre Carpentier; à Leiden, il entendit les leçons et se fit des amis de Scaliger, Dousa, Vulcanius, Merula, Scriverius, Meursius et D. Heinsius. Ce fut en cette dernière ville qu'il publia, en 1601, chez Van Raphelengen, une édition fort soignée de Salluste. Il dédia cet ouvrage, qui fut très favorablement accueilli et dans lequel il se révélait comme un philologue de race, à Corneille van Neustadt et à Janus Dousa. En août 1601, une grave maladie des yeux le força d'interrompre ses études et il dut rentrer à Stade chez ses parents. Peu après, il se rendit à Iéna, où il reprit ses travaux, séjourna à Francfort, à Heidelberg, à Leipzig. Il avait conçu le projet de publier un recueil complet de tous les grammairiens latins; il prépara cet ouvrage de longue main, n'épargnant aucune démarche pour se procurer les manuscrits nécessaires, se rendant de ville en ville chez les philologues les plus compétents qui pouvaient l'aider du concours de leurs lumières. Le volume, qui parut en 1605 à Hanau, chez Wechel (*Grammaticæ latinæ auctores antiqui*; in-4°, 2,083 p.), a été analysé avec le plus grand détail par Paquot. Il suffit à lui seul à rendre célèbre le nom de son auteur. Il lui valut une approbation extrêmement flatteuse de Scaliger, que, par un excès de modestie, Putschius ne montra à personne de son vivant et qui fut retrouvée dans ses papiers après sa mort. Cet ouvrage, dit Bursian, fit époque et assure à jamais à son auteur une place d'honneur dans l'histoire de la philologie. Malheureusement, Putschius mourut prématurément

à Stade, à l'âge de vingt-cinq ans, alors qu'il rêvait de continuer ses recherches en France, en Angleterre et ailleurs. Les derniers mois de son existence furent consacrés à des voyages à travers l'Allemagne et la Bavière, voyages sur lesquels C. Rittershusius et Melchior Adam donnent des détails très circonstanciés.

Putschius laissa également de nombreux poèmes latins, tournés à la perfection: on en trouvera la liste dans Rotermund, t. VI, p. 1,076.

Alphonse Roersch.

C. Rittershusius, *Vita et mors H. Putschii* (Hambourg, 1608). — Melchior Adam, *Vita philosophorum* (Francfort, 1706), p. 214-216, in-fol. — Paquot, *Mémoires*, t. II, p. 225-228, in-fol. — Bursian, *Geschichte der Kl. philologie*, p. 277 et suiv. — R. Hoche, *Allg. deutsche Biogr.*, t. XXVI, p. 747-748 et auteurs cités dans cette notice.

PUTTE (*Eerryck* **DE**). Voir PUTEANUS (*Erycius*).

PUTTE (*Ferdinand* **VANDE**), historien, né à Rumbeke (Flandre occidentale), le 18 mars 1807, mort à Courtrai, le 8 février 1882. Il commença ses études humanitaires au collège communal d'Ypres, que dirigeait un de ses oncles, et les acheva au collège de Dixmude, tout en étant attaché à ce dernier établissement en qualité de sous-instituteur. La révolution de 1830 lui fit quitter cette ville pour s'enrôler dans la garde civique mobilisée d'Ingelmunster, dont il fut bientôt nommé lieutenant; là aussi, il fut, durant quelque temps, professeur du pensionnat qui y existait alors. Bientôt, cependant, en 1831, il entra au séminaire de Gand. Lorsqu'en 1834 s'ouvrit, à Bruges, le collège de Notre-Dame des Dunes, le jeune abbé Vande Putte y fut nommé surveillant; l'année suivante, il y occupait la chaire des sciences exactes et, en 1838, il était appelé à diriger cette maison déjà florissante. Il devint curé de Boesinghe, près Ypres, en 1843; doyen de Saint-Bertin à Poperinghe, en 1858; curé-doyen de Notre-Dame à Courtrai, en 1866, et passa en la même qualité à l'église Saint-Martin de la même ville, en 1872; c'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il décéda, le 8 février 1882.

F. Vande Putte était chanoine honoraire de Bordeaux, chevalier de l'Ordre de Léopold, vice-président de la *Société d'Emulation de Bruges*, membre fondateur de la *Société historique de la ville d'Ypres*, membre de l'association *Pro aperiendis fontibus rerum germanicarum*, correspondant de la commission royale des monuments, etc. La *Société d'Emulation*, qui vient d'être citée, fut son œuvre de prédilection; il l'avait fondée en 1838, de concert avec le chanoine Carton, l'abbé Andries, Octave Delepierre, l'archiviste Bogaerts, etc. Tel fut bientôt le renom dont jouit la nouvelle association, qu'en 1843 déjà le baron de Saint-Genois écrivait : « Bruges est « en quelque sorte, aujourd'hui, le foyer « où s'élaborent les principales publi- « cations d'histoire du pays; la *Société « d'Emulation* fait rude concurrence à « la Commission royale d'histoire ».

Une liste fort longue, sinon complète, des œuvres de Vande Putte a été publiée dans la *Bibliographie nationale;* nous ne reprendrons pas ce catalogue; mais nous ne pouvons nous dispenser d'énumérer quelques-uns de ses principaux travaux. C'est à la *Société d'Emulation* qu'il confia le plus grand nombre de ceux-ci, tantôt sous forme de volumes isolés, tantôt en manière de simples notices insérées aux *Annales* de l'association savante. Il y aborda les sujets les plus variés de l'histoire des Flandres. Citons notamment parmi ces contributions : *Chronica abbatum monasterii de Dunis* d'Adrien de But, par lesquelles Vande Putte inaugura, en 1839, la série des cartulaires et des chroniques monastiques de la Flandre; il en donna une édition, continuée jusqu'en 1797 et suivie d'un cartulaire, en 1864; *Annales abbatiæ sancti Petri Blandiniensis*, 1842; *Chronicon monasterii Aldenburgensis majus*, 1843; *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame du Mont d'Or à Wevelghem*, 1844; *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Groeninghe à Courtrai*, 1872. Entretemps, il avait fait paraître, en collaboration avec le chanoine Carton : *Chronique de l'abbaye de ter Doest*, 1845; *Chronicon Vormeseleuse*, 1847; *Chronicon monasterii Eversha.*

mensis, 1852; *Chronicon abbatiæ Warnestoniensis* 1852; *Chronicon et cartularium abbatiæ S. Nicolai Furnensis*, 1849; *Chronique et cartulaire de l'abbaye de Hemelsdaele*, 1858. Il mit aussi sous presse des œuvres inédites d'un autre genre : *Geusianismus Flandriæ Occidentalis, auctore R. P. C. Wynckio*, 1841; *Geschiedenis van Vlaenderen van het jaer* 1566 *tot de vrede van Munster, door J.-B. van Maele*, 1842.

Il édita encore, dans les *Annales* de la société, certaines coutumes anciennes: *Sur les keuren de Furnes, et du village de ter Piete*, 1839; *Lois anciennes de Bruges*, 1839; la coutume de *la seigneurie de Guise dite Couthy ou Coucy à Bixchote*, 1867; *Collection des keuren ou statuts de la ville de Comines*, 1872, avec supplément paru en 1879.

L'histoire des villes et paroisses de la Flandre attira de bonne heure l'attention du chanoine Vande Putte; il avait, du reste, mis ses diverses résidences à profit pour y fouiller les archives et réunir les matériaux de ses monographies; c'est ainsi qu'il fut amené à écrire : *Histoire de la baronie d'Ingelmunster*, 1840; *Histoire de la ville de Dixmude et de ses châtelains*, 1841; *Chronique de Dixmude*, 1842; *Histoire de Boesinghe et de sa seigneurie*, 1846; *Inventaires du trésor de la collégiale de N.-D. à Courtrai*, 1864-1865; *Jubé de* 1463 *et orgues de* 1529 *à Notre-Dame à Courtrai*, 1868; *Analectes concernant la ville de Courtrai, ou documents pour l'histoire militaire de la ville*, 1868, 1870 et 1871; *la chapelle des comtes de Flandre à Courtrai*, 1875, aussi publié à part; *Antiquités d'Harlebeke*, 1840, notice qui provoqua les fouilles entreprises pour retrouver les tombeaux des forestiers de Flandre; *Analectes concernant Harlebeke*, 1875; *Merckemensia*, 1844; *Notes et analectes devant servir à une histoire complète de Neuve-Église*, 1850; *Notice sur la commune de Lampernisse*, 1851-1854; etc.

Rappelons aussi les études consacrées à l'histoire de l'agriculture en Flandre et au défrichement de son sol : *Esquisse sur la mise en culture de la Flandre occidentale*, 1841; *Mémoire sur le desséchement des moëres de Furnes*, 1843; *Histoire du couvent de Saint-Sixte*, 1842.

Nous mentionnerons, enfin, parmi les contributions de Vande Putte aux *Annales de la Société d'Emulation*, quelques travaux d'archéologie : *Fonts baptismaux de Zillebeke*, 1847; *Collégiale de Sainte-Walburge* (à Furnes), 1850 et 1862. *Loo, son église et sa tour*, et *Nieuport, ses églises, sa halle, son phare et sa maison de ville* furent édités dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, années 1863 et 1864; la *Notice sur le mausolée de la famille de Gros* forme une publication spéciale.

Quelques autres œuvres historiques du chanoine Vande Putte doivent également être signalées, telles : les *Hommes remarquables de la Flandre occidentale*, qu'il publia en collaboration avec MM. Carton, de Meerseman et Delepierre; les notices biographiques qui accompagnent les lithographies éditées par Canneel sous le titre d'*Histoire du diocèse de Bruges;* la *Nederlandsche historie van Augustin van Hermelghem*, dont il reprit la publication, très incomplète, au décès de Carton, dans la *Maatschappy der Vlaamsche bibliophilen*.

Poussé par le désir de répandre la connaissance de notre passé religieux, Vande Putte inséra, pendant nombre d'années, de 1837 à 1877, des notices sur l'histoire de l'église belge, des monastères et des couvents de la Flandre dans l'*Almanach der bisdommen van Brugge en Gent*. Il en fit paraître aussi dans *de Yperling* et dans le *Propagateur d'Ypres*. Sous la même inspiration, il écrivit plusieurs opuscules populaires et notamment : *Oorsprong der devotie tot O. L. V. ter hulpe... in de kapel te Eessen*, 1843; *Beschryving der feesten... van O. L. V. van Thuyne, patroones der stad Yperen*, 1854, aussi éditée en français; *Leven van den Z. E. Heer Grimminck*, 1849; *Levensbeschryving van den eerw. P. Franciscus-Maria in de wereld Andreas van Langendonck*, 1874, etc. Notons, enfin, qu'il créa à Poperinghe, en 1860, une bibliothèque historico-religieuse à l'usage des patronages et

écoles dominicales; lui-même y publia, entr'autres, des souvenirs de la révolution française : *Ballingschap van den eerw. heer Petrus Franciscus Heyndryckx en van verscheidene andere priesters naer de eilanden Oleron en Ré ten jaere* 1798; *Ballingschap der belgische priesters naer de fransche Guyane, in* 1798 ; *De geloofbelyders of levens van de vlaemsche priesters die tydens de fransche omwenteling vervolging hebben onderstaen*, etc.

La carrière de Ferdinand Vande Putte doit être appréciée sous divers aspects, car son incessante, nous dirons même sa fiévreuse activité dépensa les ressources d'une grande intelligence en de multiples occupations. Prêtre instruit et profondément pieux, il n'oublia jamais les nombreux devoirs des charges absorbantes confiées à ses soins. Littérateur, il coopéra dès son origine au mouvement créé en faveur de la langue flamande; il s'inscrivit, dès 1837, dans la section brugeoise de la *Maatschappy tot bevordering der nederduitsche taal*, comme dans d'autres associations similaires, parla en faveur de la diffusion des lectures populaires flamandes au premier *Nederlandsch letterkundig Congres*, contribua largement à l'*Algemeen nederlandsch woordenboek* de de Vries et à l'*Algemeen vlaamsch idioticon*. Archéologue, il restaura les églises de Boesinghe et de Notre-Dame à Courtrai, provoqua les travaux de réfection des trois églises de Poperinghe et des tours du Broel à Courtrai, coopéra à l'ameublement et à la décoration de Saint-Martin et de la salle échevinale de cette ville, dirigea la construction de l'église des Passionistes à Courtrai, de celle de Bisseghem, etc. Mais, ajoutons-le, une science qui, aujourd'hui surtout, semblerait insuffisante l'entraîna trop souvent à faire œuvre imparfaite; toujours pressé, du reste, de voir ses conceptions réalisées par les artistes, il préféra, parfois, un travail rapide à une œuvre irréprochable. Comme historien, et c'est sa principale caractéristique, Vande Putte fut un ardent initiateur, un vulgarisateur infatigable; son œuvre est énorme et l'on s'étonne à la vue des travaux que produisit un homme, dont les heures étaient si souvent prises par les lourdes occupations de fonctions importantes. Aussi, quelques publications se ressentent-elles d'une rédaction rapide et d'une confiance trop grande dans la coopération d'auxiliaires inexpérimentés, notamment pour la copie de certains documents. Peut-on lui reprocher beaucoup ces défauts? Né en un temps où la critique ne dirigeait guère l'écrivain, placé en face des innombrables matériaux que nos archives inexplorées offraient alors au chercheur, dévoré du désir de répandre ces trésors autour de lui, Vande Putte travailla vite, se hâta trop. Ce fut sa faute.

B^on^ Joseph Bethune.

Chanoine de Leyn, *Esquisse biographique de M. Ferdinand Vande Putte*, dans les *Annales de la Société d'Emulation*, t. XXXIV, aussi tiré à part. — *Bibliographie nationale*, t. IV, p. 75. — *Bulletins de la gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc*, bulletin XVI, p. 179. — *le Courrier de Courtrai*, *Gazette van Kortrijk*, *la Patrie*, *Zondagbode van het bisdom Brugge*, année 1882, etc.

PUTTE (*Jean* **VANDE**), peintre et dessinateur, né à Maldeghem (Flandre orientale), le 21 novembre 1828, mort à Bruges, le 28 août 1872. Ses œuvres consistent en paysages peints et lithographiés. Il participa, comme peintre, aux expositions brugeoises. Au Salon de 1850 figurèrent, sous son nom, deux toiles, *Vues des bords du Rhin*. Le musée moderne de Bruges possède de lui un paysage non dénué de mérite. C'est d'un crayon vigoureux qu'il traça une série de vingt-quatre planches du format in-folio, éditées par Daveluy, à Bruges, sous le titre quelque peu ambitieux de *Souvenirs de voyage*. Ces études, dont l'ampleur confine à la négligence, retracent, en effet, indistinctement, des châteaux et maisons de campagne de la contrée. Elles portent les noms des propriétaires, mais aucune n'est datée. En 1867, Vande Putte composa et exécuta une grande planche, luxueusement imprimée en chromo-lithographie par Gaillard : *Hommage à Miss Burdett Coutts*. Ce tableau porte les noms de tous les Brugeois qui participèrent, au mois de juin de ladite année, à l'excursion de la garde civique belge à Wimbledon.

Les excursionnistes avaient été reçus d'une manière fastueuse par la dame précitée, en son domaine de Holly Lodge, à Highgate, près de Londres.

Henri Hymans.

PUTTE (*Joachim* **VANDE**) ou A PUTEO, écrivain ecclésiastique, né probablement à Anvers, où il vécut et mourut vers le milieu du XVI^e^ siècle. Il était entré dans le tiers-ordre de Saint-François, et fut successivement profès et supérieur au couvent d'Anvers, puis supérieur de celui de Middelbourg; plus tard et pendant plusieurs années, il assuma la charge de directeur spirituel des religieuses franciscaines de Grammont. Le P. Vande Putte a composé les ouvrages suivants : 1° *Contemplatien op de zeven bloetstortinghen Christi* ou *Méditations sur les sept effusions de sang de Jésus-Christ;* — 2° *De Seven Weeën van O. L. V.* ou *Les sept douleurs de la Sainte-Vierge;* — 3° *De bereydinghe tot de H. Communie* ou *Préparation à la sainte communion;* — 4° *De spieghel der Maechden* ou *Miroir des Vierges*, ouvrage écrit spécialement pour les religieuses de Grammont et très estimé par les écrivains ecclésiastiques.

Ed. Beeckman.

Paquot, *Mémoires*, t. X, p. 329. — Piron, *Levensbeschryving van België*, p. 312.

PUTTE (*Othon* **VANDE**), sculpteur et homme de guerre, né à Louvain vers 1450, mort avant le 19 juin 1490. Il était fils de Jean Vande Putte, qui vivait encore à la date du 9 mai 1486. Dans les documents de l'époque, il est qualifié de tailleur d'images ou *beeldesnyder*. Il épousa Ide Somers, qui lui donna une fille, Marguerite, encore mineure à la date du 19 mai 1490. En 1472, il demeurait à Louvain, rue de Tirlemont, près de la porte Saint-Michel; mais en 1488, il résidait à la Grand'Place. L'artiste appartenait à la bonne bourgeoisie. En 1484, il était un des régents de la chapelle de Sainte-Barbe, au Wieröng, qu'on venait alors de reconstruire. Vande Putte était non seulement un artiste de valeur, mais aussi un citoyen courageux. Guillaume de La Marck, surnommé le *Sanglier des Ardennes*, s'était engagé à faire passer le pays de Liége sous le sceptre de Louis XI. Informés de ce projet, les échevins de la commune wallonne le condamnèrent à l'exil. Dès ce moment, il ne cessa de combiner des plans de vengeance. Tout à coup, on apprit qu'il s'avançait vers la ville, avec une armée considérable. A cette nouvelle, l'évêque de Liége, Louis de Bourbon, ordonna d'assembler des milices, et, à la tête de la troupe, il marcha lui-même à la rencontre de l'ennemi. Mais, à peine arrivé dans les environs de la Chartreuse, le prélat fut cerné et massacré par les bandes de de La Marck. La nouvelle de ce meurtre arriva à Louvain, le jour même de la kermesse communale et y répandit une consternation générale. Bien qu'en train de festoyer, les concitoyens s'armèrent, en grand nombre, pour venger la mort de leur évêque. Sous le commandement de leur mayeur, sire Louis Pynnock (voir ce nom), ils se joignirent au corps de troupes brabançonnes et hennuyères envoyé, dans le pays de Liége, par l'archiduc Maximilien, sous la conduite de Philippe de Clèves et d'Englebert de Nassau. Les Louvanistes se distinguèrent d'une manière brillante au siège du château de Hollogne-aux-Pierres, où les forces de de La Marck furent presque totalement détruites. Le sculpteur Vande Putte s'y couvrit de gloire : ayant traversé les rangs de l'ennemi, il tua le porte-étendard de de La Marck, s'empara de sa bannière, l'emporta à Louvain et vint la déposer devant la statue de la Sainte Vierge, *sedes sapientiæ*, de la collégiale de Saint-Pierre. Cet acte de bravoure entoura l'artiste de considération. L'historien Divæus annota le fait dans les *Annales de Louvain*.

Rentré de la guerre, Vande Putte reprit son ciseau. On venait de construire, à Louvain, le local appelé la *Table Ronde* (1480-1487). L'artiste exécuta la majeure partie des sculptures destinées à la décoration de cet édifice. En 1484, il exécuta un bas-relief pour être placé dans le local du Serment des

arbalétriers et plusieurs sculptures destinées au char représentant l'*Arbre de Jessé* de l'*Omgang* de Louvain. En 1487, il sculpta un crucifix pour le prétoire des échevins de Louvain, devant lequel on recevait les serments des fonctionnaires et employés de la commune. Nous ne connaissons pas de renseignements postérieurs sur l'artiste.

Ed. van Even.

Protocoles des archives de Louvain. — Divæus, *Annales Lovanienses*, p. 109. — Ed. van Even, *Les artistes de l'hôtel de ville de Louvain*, p. 86. — Id., *Louvain dans le passé et dans le présent*, p. 571, 284. — Gramaye, *Lovanium*, p. 30.

PUTZEYS (*Jules-Antoine-Adolphe-Henri*), magistrat, entomologiste, né à Liége, le 1er mai 1809, décédé à Ixelles, le 2 janvier 1882. A peine âgé de dix-huit ans, il obtint le grade de docteur en philosophie et, le 5 mars 1829, il était docteur en droit. Il fut alors attaché au parquet du procureur général de la cour d'appel de Liége ; en 1832, il devint substitut du procureur du roi à Arlon. Entré au ministère de la justice en 1840, comme chef de bureau, il fut nommé directeur en 1844 et secrétaire général en 1858 ; il fut admis à la pension en 1880. Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1850, il fut promu commandeur en 1871. Il laissa la réputation d'un fonctionnaire modèle, sévère pour lui seulement. Il vécut très retiré, étranger aux vanités du monde et consacrant tous ses loisirs à l'histoire naturelle. Il eut beaucoup à souffrir au physique comme au moral : il supporta tout sans se plaindre. Il consacrait ses soirées à l'étude des insectes ; il en arriva à compromettre gravement sa vue, et quand l'heure de la retraite lui donna le loisir de se consacrer entièrement à ses chères petites bêtes, il perdit presque totalement la vue. Après avoir abordé l'étude des lépidoptères et des odonates, il s'adonna à celle des coléoptères, surtout des cicindélides et des carabiques. Dès 1846, il se classa parmi les meilleurs entomologistes du pays par ses *Prémices entomologiques*, puis bientôt par sa *Monographie des Clivinia et genres voisins*. La liste des notices ou mémoires qu'il donna à la Société entomologique de Belgique — dont il fut nommé président en 1874 — est trop longue pour être reproduite ici : on la trouvera à la fin de la notice que Mr A. de Borre lui consacra, en tête du volume XXVI, 1882, des *Annales* de cette société. Elle a été reproduite dans la *Bibliographie nationale*.

La botanique ne le trouva pas indifférent. Il s'occupa surtout d'horticulture et il donna plusieurs articles à la *Flore des serres et des jardins* de L. van Houtte, avec qui il était très lié, notamment, au tome XII, la description de deux espèces nouvelles, *Begonia rex* et *B. rosacea*.

Nommé membre de la commission centrale de statistique le 20 novembre 1844, il lui présenta plusieurs rapports que l'on trouvera au tome IV, p. 58 et 72 ; t. VII, p. 59 ; t. XII, p. 65, et t. XIV, p. 7, du *Bulletin* de cette commission.

G. Dewalque.

Notice citée d'A. de Borre. — G. Guilmot, *Notice nécrologique sur M. J. Putzeys* (*Flore des serres et des jardins de l'Europe*, t. XXIII). — Renseignements particuliers.

PUYDT (*Jean-Ambroise* **DE**). Voir DE PUYDT.

PUYDT (*Paul-Émile* **DE**), botaniste, littérateur et économiste, né à Mons, le 6 mars 1810, y décédé le 20 mai 1891. Il était fils de Jean-Ambroise de Puydt, qui fut gouverneur du Hainaut (voyez t. V, p. 638), et d'Adelaïde Michotte.

Après de brillantes études, Paul-Emile de Puydt fit ses premières armes dans le journalisme et fut l'un des rédacteurs de *L'Observateur du Hainaut*, qui parut du 2 juillet 1829 au 8 août 1835. Il collabora avec Henri Delmotte et Hippolyte Rousselle à une pièce de théâtre intitulée : *Le candidat à la royauté*, qui fut jouée à Mons, le 9 janvier 1831, et imprimée à Bruxelles, chez F. Canongette ; in-18 de 54 pages.

Étant entré dans l'administration, de Puydt fut longtemps directeur du Mont-de-Piété, puis receveur général des hospices de Mons. Les loisirs que lui laissaient ses fonctions lui permet-

taient de s'occuper d'horticulture; son jardin était l'objet de soins assidus, et il y faisait des expériences qui amenèrent souvent les plus heureux résultats. Une société d'horticulture ayant été fondée à Mons, le 28 mai 1828, sous le patronage de l'administration communale, il en fit partie et en fut le secrétaire depuis 1831. Ses rapports sur les expositions annuelles de cette société sont écrits avec le soin et la clarté qui caractérisent toutes ses productions. Ses travaux relatifs à l'horticulture sont importants. Ce sont : *Traité théorique et pratique de la culture des plantes de serre froide. Orangerie et serre tempérée des jardiniers. Précédé de notions pratiques de physiologie végétale et de physique horticole, et de conseils pour la construction des différentes serres.* Bruxelles, E. Tarlier, 1860; in-18, 158 pages. Ce traité, dont une traduction a paru à Hambourg chez Kittler en 1862, a été réimprimé en 1873 sous ce titre : *Guide de l'amateur de fleurs. Plantes de serre froide, d'appartements et de jardins d'été*, etc. (Bruxelles, Manceaux; in-18, 160 pages). — *Les poires de Mons* (Mons, Masquillier et Lamir, 1860; in-8°, 23 pages), notice qui a été rééditée à Liége, en 1861, et à Gand, en 1877. — *Les palmiers et les grandes plantes ornementales de serre froide* (Paris, E. Donnaud, 1863; in-8°, 19 pages). — *L'exposition universelle d'horticulture et le congrès international d'horticulture et de botanique à Bruxelles* (Gand, Annoot-Braeckman, 1864; in-8°, 15 pages). — *Les plantes de serre; traité théorique et pratique de la culture de toutes les plantes qui demandent un abri sous le climat de la Belgique* (Mons, H. Manceaux, 1866; 2 vol. in-18, 400 et 284 pages). — *Esthétique florale. Du beau dans les plantes, et particulièrement dans les fleurs simples ou doubles* (Gand, Annoot-Braeckman, 1867; in-8°, 44 pages). — *Les serres sans chauffage* (Gand, Annoot-Braeckman, 1867; in-8°, 13 pages). — *Pomologie* et *Horticulture*, dans *Patria Belgica*, t. I, p. 571-586, 587-612. — *Société d'agrément, d'horticulture et de zoologie du Wauxhall à Mons. Ecole d'horticulture. Leçons préparatoires de sciences physiques. Sommaire à l'usage des élèves de l'école et des auditeurs du cours d'arboriculture* (Mons, Dequesne-Masquillier, 1874; in-8°, 19 pages). — *Les orchidées de serre chaude* (Gand, Annoot-Braeckman, 1877; in-8°, 20 p.). — *Les orchidées. Histoire iconographique, organographie, classification, géographie, collections, commerce, emploi, culture, avec une revue descriptive des espèces cultivées en Europe* (Paris, Rothschild, 1880; in-8°, VIII-348 pages, 50 planches et 244 vignettes). Tous ces ouvrages sont remarquables, notamment ceux sur les orchidées, qui étaient les plantes favorites de notre savant horticulteur.

En 1833, de Puydt avait contribué à la fondation de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Il en fut nommé vice-président, en 1858; président, en 1865, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Les discours qu'il a prononcés dans des séances publiques de la société et qui ont été imprimés témoignent de ses connaissances variées. S'occupant de littérature et de sciences sociales, il a abordé des questions qui sont en ce moment encore d'actualité : *De l'influence de l'industrie et du commerce sur la littérature* (1861); — *La charité et les institutions de bienfaisance* (1867); — *Marche et progrès de la civilisation dans les temps modernes* (1870); — *Sur l'homme préhistorique* (1873); — *La Grève* (1876); — *Le Hainaut en* 1830 *et en* 1880 (1880); — *Cinquantième anniversaire* (1883). — On trouve aussi de lui, dans les *Mémoires et publications* de la compagnie : *Philosophie de l'horticulture* (2e série, t. V, p. 3 à 23); — *Rapport de la commission spéciale chargée de l'examen d'un projet d'érection d'une statue à Baudouin de Constantinople* (même série, t. VII, p. 118-126); — *Le fabuliste La Fontaine. Ses idées politiques et philosophiques* (3e série, t. I, p. 205-219); — *Exploration américaine de la vallée du Rio Colorado de l'Ouest* (*Nouveau Mexique*), (même série, t. II, p. 407-451); — *La littérature et les arts dans leurs rapports avec la morale. Fragment* (même série,

t. VII, p. XXXIII-XL); — *Biographie de Jean-Ambroise de Puydt* (même série, t. VIII, p. 89-148), — des *notices nécrologiques* sur Jean Gonot, Adrien Le Tellier, Henri Carion, Léopold Dumont, Renier Chalon et Antoine Clesse. La plupart de ces discours et de ces écrits ont été tirés à part.

La *Notice sur Gaspard Demoulin*, qui a été insérée dans le *Bulletin de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique pour* 1881, mérite une mention spéciale. Elle a aussi été tirée à part (in-8°, 17 pages, avec portrait gravé par Danse).

De Puydt a publié dans les journaux, dans les revues et en volumes des nouvelles et des romans dont plusieurs ont eu le plus grand succès. Citons notamment *Chevreux*, qui a paru dans *l'Etoile belge*, en 1859. Deux maîtres critiques ont dit de ce roman : « M. de Puydt, « dans *Chevreux*, a uni l'art de la com- « position à un style ingénieux autant « que pittoresque » (*Patria Belgica*, t. III, p. 484). D'autres œuvres de mérite : *Maudit métier* (1883) et *Cent mille francs de dot* (1890) ont eu plusieurs éditions.

De Puydt ne fut pas seulement un savant et un penseur, mais un littérateur accompli. Affable, modeste, il ne connaissait pas l'égoïsme qui caractérise certains amateurs de fleurs; il était, au contraire, heureux de communiquer ses observations et de mettre à la disposition de ses amis et des institutions scientifiques l'expérience qu'il avait acquise par ses études spéciales. Son bonheur, il le trouvait dans sa famille et dans ses relations scientifiques. Ayant épousé Fanny-Catherine Cousin, il en eut un fils, Julien, ingénieur civil, et une fille, Marie-Thérèse-Philippine, à présent veuve de Jules Putsage, chimiste.

Léopold Devillers.

Bibliographie nationale, t. I, p. 492. — *Gazette de Mons*, du 23 mai 1891. — *Revue de l'horticulture belge et étrangère*, t. XVII (1891), p. 147.

PUYDT (*Remi* DE). Voir DE PUYDT.

PUYENBROECK (*Pierre*), sculpteur, né à Louvain, le 1er mars 1804, mort à Schaerbeek lez-Bruxelles, le 17 mars 1884. Il fut d'abord élève de Godecharle et puis de Guillaume Geefs, lorsque celui-ci vint s'établir à Bruxelles, vers 1835. Il obtint un accessit au concours du Salon de Gand de 1832 et une médaille au Salon de Bruxelles de 1860. Il prit part au Salon de Bruxelles de 1830 avec un groupe en pierre représentant *l'Été*, qui figure dans le Parc de la même ville; au Salon d'Anvers de 1834, avec une *Cérès* et une *Flore;* au Salon de Bruxelles de 1842, avec un *Amour et Papillon*, marbre, et la *Coquetterie*, buste en marbre; au Salon de Bruxelles de 1854, avec une *Tête d'enfant* et un *Amour naturaliste;* au même Salon de 1854, avec une *Madone*, buste en marbre. Il sculpta des statues décoratives pour l'ornementation extérieure de l'Hôtel de ville de Bruxelles, ainsi que pour l'église des S.S. Michel et Gudule, entre autres le Saint-Michel, remplacé aujourd'hui par la statue de sainte Gudule sur le porche sud. Son œuvre la plus considérable pour cette église fut le *Chemin de la croix*, qui date de 1869. Puyenbroeck contribua, avec son concitoyen Fiers, à l'ornementation des halles d'Ypres, pour lesquelles il aurait sculpté soixante-neuf statues, selon Alph. Vandenpeereboom, dans l'article de cet auteur sur *Ypres*, qui figure dans l'édition de 1900 de la *Belgique illustrée*. On cite comme étant les plus remarquables, celles de Notre-Dame de la Halle, d'Elisabeth de Portugal, de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, et à la façade nord les statues de Marguerite Voet et Jean Medens, Salomon Belle et Christine de Guynes, Pierre Broederlam et Béatrix, sa femme. Puyenbroeck était chevalier de l'Ordre de Léopold.

Edm. Marchal.

PUYLLOIS (*Jean*). Voir PULLOYS.

PUYSKENS (*Jacques*), dominicain flamand, né vers 1647, prononça ses vœux au couvent de Maestricht et mourut en 1719. Quétif et Echard nous disent qu'il publia, *lingua vulgari belgica*

(donc en flamand), deux ouvrages qu'ils intitulent, le premier : *De Devotione erga sanctissimum sacramentum* (Liége, in-8°); le second, *Libellus precum seu exercitia quotidiana*. Nous ne sommes pas parvenu à retrouver ces livres qui, du reste, ne sont même pas cités dans la *Bibliographie liégeoise* de de Theux.

Léonard Willems.

Paquot, *Mémoires*, t. XII, p. 224, qui traduit littéralement Quétif et Echard, *Scriptores ordinis praedicatorum* (1721), t. II, p. 799.

PUYTLINCK (*Christophe*), peintre de paysages et d'animaux, dont on connaît quelques tableaux de valeur, de la seconde moitié du XVIIe siècle. Chrétien Kramm dit qu'il est né probablement à Ruremonde. Or, deux frères du nom de Christophe Puytlinck, ou Putelin, naquirent en cette ville, l'un le 13 octobre 1638, l'autre le 11 novembre 1640. Tout porte à croire que le second de ces deux frères est notre peintre, mais on ne saurait l'affirmer. Ils étaient fils de Théodore et d'Isabelle ou Elisabeth Kannegieters. Les Puytlinck appartenaient à l'une des premières familles de Ruremonde.

Nombre de tableaux, signés d'un monogramme composé des lettres *C. P. F.* ou *P. C.*, et représentant des natures mortes, ont été attribués à Clara Peeters ou à Christophe Puytlinck. On sait aujourd'hui qu'ils sont de Claes Pietersz. Le premier tableau daté que nous trouvons de Puytlinck a été fait à Reims. Il est signé : *Christophorus Puytlinck fecit, 1663, Remis.* Il y avait dans cette ville, au XVIIe siècle, des artistes d'un certain mérite. Notre jeune maître s'arrêta-t-il dans ce centre artistique pendant qu'il était en route pour l'Italie et son séjour n'y fut-il que de courte durée? On doit le supposer, car il n'a laissé à Reims d'autre souvenir que le tableau que nous signalons et qui est actuellement conservé au musée du Havre, où il est cité avec éloge. Cette toile, de 86 centimètres de large sur 1 mètre 8 centimètres de haut, représente *un lièvre, admirablement peint, à moitié dépouillé, pendu avec d'autre gibier à une corde; sa tête repose sur une table de cuisine chargée de poterie; la tête d'un chien de chasse s'avance vers le lièvre avec avidité.* Le tableau, un peu poussé au noir pour faire valoir les blancs, est d'une exécution serrée et remarquable.

En 1667, nous rencontrons Puytlinck à Rome, non à l'atelier, mais au cabaret. Bertolotti rapporte que dans le courant du mois d'août de cette année, quatre peintres flamands — dont Antoine, un des fils de Remi van Leemput — se trouvaient attablés dans le cabaret du *Chevalet* ou du *Petit cheval* (*all'osteria Cavaletto*), quand entra une femme, Jeanne Torone, de Provence. Van Leemput l'invita à boire, mais elle refusa; et le peintre insistant trop vivement, il y eut une scène de violence. La femme, rendue furieuse, brandit un couteau et en porta deux coups à son adversaire. Le blessé, âgé de vingt-sept ans, mourut trois jours après. « Christophe Puyt- « linck, fils de Théodore, peintre fla- « mand », comparut devant le juge d'instruction comme ayant été témoin du drame. Bertolotti nous apprend encore que Puytlinck fut lui-même, l'année suivante, l'objet d'une plainte pour insolence. Dans la *Bande* des peintres flamands et hollandais qui vivaient alors à Rome et dont les compagnons ne brillaient guère par la tempérance, Christophe Puytlinck obtint le surnom suggestif de *Trechter* (l'entonnoir). Rien ne nous est connu de ses œuvres pendant son séjour à Rome. Revenu d'Italie, il s'établit, en 1670, dans sa ville natale, et Jean-François Douven, qui était son cousin, fréquenta alors son atelier, pendant trois ans, comme élève. Un tableau qu'il a peint à cette époque, *Deux coqs morts suspendus par les pattes*, et qui appartient au Rijks-Museum d'Amsterdam, est une œuvre supérieure, largement peinte avec les valeurs justes, les couleurs naturelles et harmonieuses; le fond, gris, est peint à la grande brosse. Il mesure 74 centimètres de haut sur 50 centimètres et demi de large, et porte, en toutes lettres, la signature : *C. Puytlinck, alias Trechter, A° 1671.* On remarque qu'il existe une grande ressemblance entre cette toile et un des

chefs-d'œuvre du musée d'Amsterdam, *Le combat d'un coq et d'un dindon dans un site montagneux*, attribué à Albert Cuyp. Comme ce dernier tableau n'est pas signé, quelques connaisseurs l'attribuent aussi à Puytlinck. Deux tableaux de notre artiste, remarquables par un curieux mélange d'animaux morts et vivants, sont exposés dans la galerie du château de Schleissheim : le n° 347, *Poules et pigeons surpris par un chat et défendus par un chien*, mesure 1 mètre 17 centimètres de large sur 96 centimètres de haut, et le n° 348, *Lièvre et perdreaux morts suspendus au-dessus d'une corbeille de pigeons et à côté d'une poule et d'un coq vivants*, a les mêmes dimensions. Ils sont signés : *C. Puytlinck fecit.* Enfin, nous pouvons encore mentionner deux petites toiles de Puytlinck, de 37 centimètres sur 44, qui sont conservées dans des collections particulières, à Ruremonde, et qui représentent, toutes les deux, le même sujet : *Un pigeon et un perdreau.*

Nous n'avons pas réussi à recueillir d'autres détails sur la vie et les œuvres du peintre qui fait l'objet de la présente notice. La date et le lieu de son décès sont inconnus. A Ruremonde, où il ne semble pas avoir fini ses jours, on ignore quelle fut sa destinée. Dans les registres paroissiaux de cette ville on trouve, à la date du 10 mai 1672, le mariage de « Christophorus Puytlinck et de Hélène « Van der Coulen »; rien ne prouve que ce soit là plutôt le mariage du turbulent compagnon de la bande romaine de 1667 que celui de son frère.

Henri van Neuss.

Ch. Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche schilders*, t. V, p. 1325. — Arm. Houbraken, *De groote schouburg der nederlandsche konstschilders*. — J.-G.-H. Luijten, *Uit Roermond's verleden, XXV*. — Bertolotti, *Artisti belgi ed olandesi a Roma nei secoli* XVI *et* XVII. — De Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 34e année, p. 279. — Gonse, *Chefs-d'œuvres des musées de France* (Paris, 1900), p. 140. — Renseignements particuliers.

PYBÈS de ADAMA (*Théodore*), écrivain ecclésiastique, né à Ruremonde, avant 1590, d'une famille patricienne qui paraît être éteinte, mort le 5 novembre 1632. Il étudia la philosophie à Louvain et la théologie à Rome, où il obtint le grade de docteur après avoir fréquenté, sept ans, le collège germanique. Revenu dans les Pays-Bas, il enseigna pendant quelques années la théologie aux chanoines réguliers de Zonnebeke, dans le diocèse d'Ypres, devint curé à Dunkerque et obtint du roi, en 1629, le prieuré de Waerschoot dans le diocèse de Gand. Il entra finalement, comme religieux de l'ordre de Citeaux, dans le monastère des Dunes, près de Bruges, et y mourut le 5 novembre 1632. Il publia : *De admiranda pariter et miraculosa prima et secunda inventione corporis beati Idesbaldi, quinti abbatis de Dunis in Flandria.* Bruges, Guil. de Nève, 1624; in-4°. On conservait jadis de lui, dans le couvent de Zonnebeke et dans le monastère des Dunes, quatre ou cinq ouvrages de théologie en manuscrit.

Henri van Neuss.

C. de Visch, *Bibliotheca scriptorum sacri ordinis cisterciensis*, p. 305. — Paquot, vol. II, p. 233. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — F.-G.-H. Luylen, *Uit Roermonds verleden, XXV : Beroemde mannen die te Roermond geboren zyn of aldaer verbleven*.

PYCKE (*Léonard*), homme politique, né à Meulebeke lez-Thielt, le 17 mai 1781, mort à Courtrai, le 8 février 1842. Il fit ses études humanitaires au collège de Moll en Campine et suivit les cours de droit à Paris, d'abord, à Bruxelles, ensuite. Il s'établit comme avocat à Courtrai, en 1808, et y acquit bientôt une brillante clientèle. Doué d'une admirable pénétration d'esprit, il s'assimila parfaitement les principes des codes napoléoniens récemment promulgués, comme ceux du droit coutumier, qu'il fallait souvent encore invoquer durant cette période de transition. Aussi, le jeune avocat courtraisien se voyait-il journellement honoré de consultations émanant de juristes, de professeurs, de membres renommés du barreau. Et, lorsque les événements de 1814 eurent établi dans notre pays un autre régime politique, Pycke fut nommé membre de plusieurs commissions chargées d'élaborer la nouvelle organisation des Pays-Bas; c'est ainsi que le 5 juillet 1816, il

fut appelé à prendre part aux travaux de la commission de rédaction d'un projet de règlement sur les régences des villes.

A cette même époque commença la carrière politique, carrière mouvementée et courte, de Léonard Pycke. Il fit partie, d'abord, des Etats de la province pendant trois sessions, c'est-à-dire jusqu'au 5 octobre 1818, date à laquelle il fut élu membre de la seconde Chambre des Etats-Généraux. Pendant cet intervalle, il fut délégué plusieurs fois aux fonctions de sous-intendant de l'arrondissement de Courtrai, notamment en octobre 1817 Le 4 juin 1817, il acceptait encore la place de secrétaire de la chambre de commerce et des fabriques.

Entretemps aussi, le 25 juillet 1817, il fut nommé bourgmestre de Courtrai, ce qui l'obligea à renoncer à sa charge d'avoué. Une misérable querelle — une haine ministérielle, dit son biographe à l'académie, faisant allusion au trop célèbre Van Maanen — mit fin, dès 1822, à sa carrière municipale. Une dénonciation anonyme accusa Pycke d'avoir un intérêt indirect dans l'adjudication des octrois de la ville et d'avoir fourni des briques pour les travaux communaux alors que, comme bourgmestre, il était chargé d'en ordonnancer les payements. La première prévention fut écartée par la chambre des mises en accusation, mais la seconde fut retenue; au reste, depuis plus de deux mois, depuis le 27 juin 1822, Pycke avait été mis en prison préventive. En réalité, les matériaux ayant un jour manqué pour achever la reconstruction de la façade des *grandes halles* de Courtrai, l'accusé avait permis de prendre quelques milliers de briques d'un four qu'il avait fait cuire ; il en avait, en outre, livré pour 73 florins en vue de la bâtisse d'aubettes d'octroi, et la quittance de payement avait été signée par son chef ouvrier! Pycke se pourvut contre l'ordonnance de renvoi et produisit deux mémoires imprimés devant la cour de justice de Bruxelles; celle-ci écarta la double prévention de concussion, mais maintint celle de faux par supposition de personne. L'accusé comparut donc, toujours détenu, en cour d'assises à Bruges, au mois de décembre 1822; un acquittement solennel suivit cette extraordinaire poursuite. Au demeurant, pour apprécier le désintéressement du prévenu, il suffit de dire que, durant sa carrière administrative, il plaida toujours gratuitement les causes des établissements charitables de l'arrondissement et fit abandon de ses honoraires de greffier de la chambre de commerce.

L'ancien bourgmestre de Courtrai continua à siéger à la seconde Chambre jusqu'à la révolution; il s'en fut même à La Haye pour tâcher de conjurer l'orage, lorsqu'il vit poindre les signes avant-coureurs de la révolution de 1830. Ce fut là son dernier acte politique. N'approuvant pas en tout le mouvement révolutionnaire qui nous donnait l'indépendance, il dit adieu aux affaires publiques et retourna à ses études de prédilection : le droit et l'histoire.

Déjà à une époque où tous ses moments semblaient pris par l'accomplissement de ses diverses fonctions, en 1822, le savant bourgmestre avait répondu par un mémoire, qui obtint une médaille d'or, à la question posée en ces termes par l'Académie de Bruxelles : « Quel « était l'état de la législation et des tri- « bunaux ou cours de justice dans les « Pays-Bas autrichiens, avant l'invasion « des armées françaises dans ce pays, « et quels sont les changements que la « révolution française et la réunion de « ces provinces à la France, pendant « près de vingt ans, ont opérés dans la « législation et l'administration de la « justice civile et criminelle? »

Né sous la domination autrichienne et témoin de la promulgation de la législation française, mûri par de longues et solides études, Pycke était désigné pour traiter le sujet. Dans un mémoire de 295 pages, in-4°, il expose, trop superficiellement, il est vrai, les divers organismes politiques de l'ancien régime, les pouvoirs généraux, provinciaux et municipaux; il passe ensuite en revue les actes législatifs qu'édictaient les multiples autorités des Pays-Bas, ainsi que la procédure criminelle et le

droit pénal d'alors ; il traite plus rapidement du cours de la justice, pour terminer par l'énumération des modifications qu'apporta la révolution française dans l'ordre politique, la législation et la justice (1).

En 1827, il se vit décerner encore une médaille d'or à l'académie pour son mémoire : « En quel temps les corporations connues sous le nom de métiers (*neeringen en ambachten*) se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, privilèges et attributions de ces corporations? Et par quel moyen parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif? » Cette étude semblerait, assurément, faible de nos jours, mais en son temps où nos archives n'étaient pas dépouillées, où la littérature historique se réduisait à quelques auteurs sans critique, le travail de Pycke devait marquer (2).

En dehors de ces travaux académiques, Pycke ne publia qu'une courte plaquette parue en 1842 : *Réponse à un goujat littéraire*. Léonard Pycke entra à l'Académie en 1829. Il s'était engagé à lui fournir réponse à une question que la savante compagnie avait mise au concours et avait retirée ensuite : les droits et les attributions des Etats des provinces sous le régime autrichien. Il publia le canevas de son mémoire en 1835, mais ne put achever son travail (3); l'affaiblissement de sa santé ne lui permit point de continuer la tâche. Il ne put pas davantage terminer le vaste commentaire du code civil qu'il avait entrepris.

En politique, Pycke appartenait à l'opposition libérale du Parlement hollandais; dans le premier de ses mémoires, il émit des idées très joséphistes, tout en témoignant de sentiments religieux sincères. Comme la plupart de ses contemporains, il se montra, dans son étude des corporations, adversaire convaincu des principes fondamentaux de ces institutions; la maîtrise, l'apprentissage, le chef-d'œuvre, le privilège de fabricat sont pour lui choses inadmissibles.

(1) Forme le t. IV des *Mémoires couronnés de l'Academie des sciences de Belgique.*
(2) *Memoires couronnés de l'Académie des sciences*, t. VI.
(3) *Bulletin de l'Académie*, 1835, p. 417 seq.

B^on^ Joseph Bethune.

F. Vande Putte, *Biographie de M. Pycke*, dans *Ann. Soc. d'Emulation*, 1842, p. 161. — Quetelet, *Nécrologie*, dans *Ann. Acad. royale*, 1843, p. 93. — *Biographie des hommes remarquables de la Fl. occ.*, t. II, p. 105. — Oettinger, *Bibl. biogr. univ.* — Vander Maelen, *Dict. des hommes de lettres.* — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 208. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 628. — Ch. De Le Court, *Notice bibliogr. sur les recueils de lois publiés en France et en Belgique depuis* 1789. — Goethals-Vercruysse, Notes manusc. sous le titre de *Aenteekeningen der jaerboeken van Cortryk*, vol. 80e, à la bibl. de Courtrai, etc.

PYLLOIS (*Jean*). Voir PULLOYS.

PYN (*Joachim*), conspirateur, né à Gand, le 1^er^ mars 1600, mort en cette ville en 1631. Il était fils de Jean et de Catherine van Dale. Son père, constructeur de bateaux, possédait un chantier le long du Bas-Escaut, au quartier d'Overschelde, non loin du château dit des Espagnols, qui dominait le bord opposé. On s'explique ainsi que, dès sa jeunesse, l'un des membres de la famille Pyn ait pu avoir des démêlés avec les soldats de la garnison, lesquels d'ailleurs ne vivaient pas en bonne intelligence avec la population gantoise en général. Le 17 août 1624, Joachim Pyn, qui exerçait le métier de teinturier en bleu, s'était vu obligé d'admonester des fils d'Espagnols, coupables de déprédations commises dans les champs où il faisait sécher ses draps teints. Dans l'après-midi du même jour, passant près du château, il fut attaqué par trois soldats armés de rapières, tandis que du haut des remparts on criait : mort au *stropdrager*. D'autres soldats se joignirent bientôt aux premiers et cherchèrent à lapider Pyn qui se défendait courageusement. Il était sur le point de succomber quand il fut rejoint par son frère Jean et une parente, Catherine Pyn, lesquels l'aidèrent à se réfugier sur un bateau. Plusieurs bourgeois, qui de divers côtés avaient pu voir le combat, furent unanimes à reconnaître la vaillance du jeune teinturier et déposèrent en sa faveur devant les échevins, le

20 août suivant. Quelques années plus tard, en 1631, se trouvant à Middelbourg en Zélande, Joachim Pyn conçut le projet, assurément audacieux, de délivrer sa patrie du joug étranger. Son intention était de faire entrer à Gand, par ruse, l'armée du prince d'Orange, et ensuite de soustraire à la domination de l'Espagne toute la Flandre, y compris le fort de Mardyck, près de Dunkerque. C'est dans cette dernière ville qu'était mort son frère Jean qui avait épousé Elisabeth, fille d'Antoine van Crombrugghe, batelier gantois; Jean laissait un fils, Hansken, dont Joachim devint tuteur (1).

Au mois de mars de l'année 1631, Joachim Pyn se rendit de Middelbourg à La Haye et fit part de ses idées au prince d'Orange lui-même. Frédéric-Henri de Nassau l'accueillit favorablement et lui fit remettre, par le secrétaire Huyghens, une somme de 50 florins pour son retour à Gand. Pyn fut alors mis en rapport avec le gouverneur de L'Écluse, Mr de Houthain, en ce moment de passage à La Haye. Celui-ci se chargea de continuer les négociations et lui donna un passeport à la date du 14 mars 1631. J. Pyn avait comme confident à Middelbourg un certain Liévin Vander Riviere, ancien brasseur gantois, établi comme aubergiste en cette localité, après avoir dû quitter sa ville natale pour échapper tant aux instances de ses créanciers qu'aux poursuites du procureur général qui l'accusait d'avoir suborné des témoins. — Tels sont les quatre acteurs de la conspiration. Le rôle de Pyn consistait à fournir des renseignements sur les apprêts de guerre des Espagnols et l'état des esprits en Flandre en général, mais en particulier sur les moyens de surprendre la ville de Gand. Il comptait faire entrer les Hollandais pendant la nuit par le rempart du béguinage, au Nord-est de la cité, entre la porte de Bruges et la redoute du Rabot. Il avait pris note également des points faibles du *Spanjaerds kasteel*, qu'on escaladerait par les talus gazonnés. — Le prince d'Orange ayant fait en Flandre une incursion restée infructueuse, Liévin Vander Riviere, homme méprisable, et qui n'avait en vue que les bénéfices à recueillir, crut le moment venu de changer de parti. Par lettre écrite de Middelbourg, le 27 juillet 1631, il fit savoir ce qui se tramait à Charles van Marcke, premier secrétaire de la ville de Gand. Appréhendé le 25 août, Pyn fut gardé à vue jour et nuit. Il devient dès lors la proie des fonctionnaires désireux de montrer leur zèle. Il essaie d'abord de nier, mais accablé par les révélations de Vander Riviere, confondu par ses lettres ainsi que par les papiers saisis dans sa demeure, torturé à diverses reprises, il se laisse bientôt arracher les aveux. Sa culpabilité était d'ailleurs évidente. Condamné à la peine capitale le 17 septembre, il fut traîné sur une claie depuis le Châtelet jusqu'au marché du Vendredi; là, on commença par lui couper la main droite qui avait écrit les lettres compromettantes et sondé les fossés, puis il fut exécuté par la corde. Le corps ayant été écartelé, les morceaux en furent exposés sur les remparts. On fixa la tête sur une pointe en fer au sommet du *Beggynentoren*, près de l'endroit où les Hollandais devaient commencer l'invasion. Le tout conformément à la sentence, dont la teneur avait été, dès le 5 septembre, communiquée à l'infante Isabelle. Il s'agissait, en effet, d'un cas réservé. Le conseil privé, en autorisant la condamnation, avait supprimé dans le libellé la mention de la somme payée après l'entrevue avec le prince à La Haye, ainsi que certaines particularités relatives aux moyens à employer pour envahir les fortifications et le château.

Au cours du procès criminel, l'attitude de Joachim Pyn manqua certes d'héroïsme. Pour sauver sa tête, il a recours aux subterfuges les plus naïfs et les plus invraisemblables. Néanmoins, au milieu de gens acharnés à sa perte, absolument seul contre tous, torturé affreusement, la dernière fois pendant quarante heures consécutives, il ne

(1) Archives de Gand, registre aux états de biens, 1628-1629, fol. 45 v, 21 octobre 1628.

s'abandonne pas à de vaines supplications, et reste courageux, à sa manière, jusqu'à la fin. De plus, le procès n'établit pas qu'il aurait eu seulement en vue son intérêt personnel. En faisant appel au prince d'Orange, il peut parfaitement s'être inspiré d'une grande idée. Et s'il lui avait été donné de contribuer à rattacher la Flandre aux Provinces-Unies, son nom eût brillé d'un vif éclat. Cette affaire, dont la procédure fut tenue secrète, donna lieu à une intéressante correspondance avec le pouvoir central : lettres de l'évêque Triest, du secrétaire Van Marcke, du marquis de Santa Cruz, chef de l'armée, de Charles de Bourgogne, comte de Wacken, alors à la tête de la flotte à Dunkerque, etc. On peut y relever notamment des renseignements curieux sur la défense de la ville de Gand ; sur les multiples exigences du dénonciateur Liévin Vander Riviere ; sur le banc de torture établi à l'Hôtel de ville, banc différent de celui du château des comtes où siégeait le conseil de Flandre. Les comptes de la ville font connaître la récompense spéciale accordée à Charles van Marcke, sauveur de la cité, ainsi que les indemnités payées à tous ceux qui avaient pris part soit à l'arrestation, soit à la surveillance ou à l'exécution du coupable.

Victor vander Haeghen.

Archives de Gand : proc. crim., séries 213, 214 et 215 ; reg. VV ; état civil. — J. Vande Vivere, *Chron. van Ghent*. — C. Diericx, *Mém. sur Gand*, t. II. — J.-F. de Laval, *Dagregister* (ms. Gand, n° 11534). — J. Steyaert, *Gent*, p. 236. — V. vander Haeghen, *Inv. arch. Gand*. — F. de Potter, *Petit cart. de Gand*, t. I. — P. Claeys, *Le bourreau de Gand*. — V. vander Haeghen, *La conspiration pour délivrer Gand et la Flandre de la domination espagnole, en 1631* (*Annales ac. d'archéologie de Belgique*, année 1904).

PYN (*Liévin*) ou PIEN (1), chef-doyen et échevin de Gand, né vers 1464, mort sur l'échafaud le 28 août 1539. Tout en étant hôtelier « à la Cloche », sa propriété située place *Te Putte*, près du Beffroi, Liévin Pyn fut l'un des trois capitaines de Gand envoyés à Tournai en 1521 ; électeur de la ville en 1524, 1532 et 1536 ; l'un des magistrats délégués en 1537 pour exposer à la reine-gouvernante les intentions des Gantois ; chef-doyen des métiers en 1528-1529 et 1536-1538 ; échevin à diverses reprises entre les années 1522 et 1539. « Bon, honneste et beau personnaige », comme dit la relation contemporaine, Pyn, arrivé à l'âge de soixante-quinze ans, n'avait encore rien fait qui pût signaler spécialement son nom à l'attention de la postérité, quand, sous la pression du parti démagogique, il fut brusquement arrêté comme suspect de trahison, en août 1539. L'inique procès criminel qui lui fut intenté alors par ses concitoyens constitue l'un des plus lamentables épisodes du soulèvement — si fier cependant au début et bientôt si fameux — de Gand contre l'autorité de Charles-Quint.

Au mépris des traités, le roi de France se préparait à envahir les Pays-Bas en 1536. La régente, Marie de Hongrie, dut s'empresser de demander à ses administrés un subside extraordinaire de 1.200.000 carolus d'or, dont 400.000 à charge de la Flandre. Seuls des quatre membres, les Gantois avaient fait de sérieuses objections. Ils se déclaraient prêts à fournir des troupes, mais refusaient catégoriquement de payer leur part en argent. De là, entre la ville et le pouvoir central, des dissensions très graves, relatives surtout à des questions de privilèges, et qui avaient singulièrement fortifié l'autorité des gens de métiers, dominés eux-mêmes par la faction révolutionnaire dite des *cressers*. Ceux-ci étaient parvenus peu à peu à faire accepter toutes leurs volontés spécialement au sein de la *Collace*, corps représentatif de la commune, si bien qu'au mois d'août 1539, le grand bailli se vit contraint, pour les satisfaire, d'ordonner l'arrestation d'un certain nombre d'anciens magistrats entrés en fonction en 1536. On soupçonnait ces derniers d'avoir trahi les intérêts de la ville dans les démêlés avec le gouvernement, et, en outre, d'avoir laissé détruire ou dérober des documents de la plus haute importance,

(1) Ce sont les formes les plus usitées de ce nom. Graphies fautives : Pin, Pym, Peyn, Pyen, Pyl.

tels que le légendaire *Achat de Flandre* (acte par lequel un ancien comte se serait engagé à ne demander aucune aide au pays sans le consentement de la ville de Gand). Le peuple était aussi fort préoccupé de savoir où pouvait se trouver le « grand » étendard, que personne d'ailleurs ne connaissait exactement, et qu'on supposait avoir été mis en gage chez des lombards à Anvers.

Liévin Pyn, qui n'avait pas cru devoir quitter la ville à l'exemple de plusieurs de ses collègues, fut arrêté le premier, le 19 août, et c'est sur lui que se concentra bientôt toute la fureur de la foule. Les méfaits dont on l'accusait furent finalement ramenés aux trois chefs suivants : 1° membre de la députation envoyée à la Gouvernante en avril 1537, il avait exprimé inexactement la résolution de la collace au sujet du refus du subside; 2° il ne s'était pas conformé aux règles établies pour laisser ouvrir le « secret » du beffroi, où étaient conservées les chartes de la ville et dont il devait conserver deux clefs; 3° il s'était approprié des matériaux appartenant à la ville.

Le 23 août, le peuple, massé devant la maison du bailli, rue Basse, exigea prompte justice. D'un caractère pusillanime, ce haut magistrat ayant réclamé, au préalable, l'assistance des délégués des métiers, s'empressa de transférer Pyn dans la grande salle du château des comtes. Là, l'infortuné vieillard fut mis à la question, et le supplice dura de onze heures du matin à six heures du soir. On recommença à le torturer l'un des jours suivants. Il faut lire dans les chroniques du temps le récit des horribles tourments qui lui furent infligés ainsi par deux fois. Les autorités avaient obtenu que la sentence définitive serait prononcée par ses juges naturels, en la *vierschaere* scabinale, et le bailli désigna un avocat d'office pour l'assister, tandis que lui-même soutenait l'accusation. Les apparences de la légalité étaient sauves. Bien que les faits mis à charge de Pyn fussent des plus vagues et qu'on ne lui eût arraché aucun aveu important, il fut condamné à mort par les échevins, le 28 août, et décapité le même jour sur un échafaud dressé devant le château des comtes, du côté de la place Sainte-Pharaïlde

L'admirable force de caractère que montra Pyn dans ces terribles moments a fait de lui un véritable héros. En mourant, il n'eut que des paroles de pardon pour ces injustes et cruels concitoyens, paroles que la relation publiée par Gachard résume ainsi en français : « Enfans, je scay bien que aussy » tost aurez veu mon sang, et en dedens » brief temps après, que serez dollens » de ce que faites présentement et me » regretterés, mais il sera trop tart ». Déjà au milieu de la torture, il s'était montré si stoïque qu'on avait vu là les effets de quelque sortilège. Une enquête fut même faite pour rechercher les sorciers qui pouvaient être venus à son aide.

La mémoire du grand doyen gantois fut réhabilitée quelque temps après. En vertu d'une ordonnance de l'Empereur, rendue à la requête des enfants de Liévin Pyn, le cahier contenant les interrogatoires et les informations qu'il avait subis furent détruits le 4 août 1541, et la ville fut obligée de payer aux héritiers, à titre de réparation, une somme de 100 livres de gros. Le 9 août suivant, la reine Marie ordonna, en outre, de contraindre quatre doyens de métiers à assister au service funèbre que la famille Pyn faisait célébrer en l'église Saint-Nicolas, où le corps avait été inhumé.

Dans un écrit publié en 1848, J.-J. Steyaert, contrairement à l'opinion admise jusque-là, a cherché à prouver que Liévin Pyn avait été condamné justement, quoique avec trop de sévérité. Vu l'absence des pièces de la procédure, on ne peut suivre l'instruction dans ses détails. Toutefois, grâce à la masse de documents et de récits qui nous sont restés de ces événements, il est possible de se faire une idée suffisamment nette de l'affaire en général. J.-J. Steyaert reconnaît que le premier grief articulé contre Pyn manquait absolument de fondement, le témoignage des délégués

des autres villes flamandes étant décisif à cet égard. D'ailleurs, la Reine-gouvernante elle-même, après la condamnation de Pyn, voulut rétablir la vérité en déclarant expressément que les députés gantois s'étaient conformés à leur mandat et n'avaient pas consenti à accorder le subside demandé.

Que reste-t-il alors de l'accusation de trahison? Le fait d'avoir participé à la violation du « secret » ou trésor des chartes de la ville. Dans un article publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Gand (*Annales*, 1904), nous avons fait voir que les clefs, en possession de Pyn en sa qualité de chef-doyen des métiers, n'étaient pas celles du « secret » même, mais seulement deux des clefs de la porte d'entrée de la salle voûtée où se trouvait le « secret », réduit intérieur fermé par une triple porte, toute différente. Pyn n'avait prêté ses clefs, aux échevins de 1536, que pour leur permettre d'enlever une serrure de la dite salle, à l'effet de refaire deux clefs perdues, celles qui devaient être entre les mains du doyen des tisserands. Malheureusement, les échevins avaient fait procéder à l'enlèvement de la serrure pendant la nuit et d'une manière insolite, en laissant entrer le serrurier par une ouverture qui se trouvait dans la voûte, et l'histoire s'ébruitant au moment où les esprits étaient déjà surexcités par les événements politiques, on crut facilement que des documents avaient été enlevés du « secret ».

Quant à la question relative aux matériaux appartenant à la ville, il s'agissait seulement de quelques pierres, de minime valeur, utilisées plusieurs années auparavant par Pyn, lors de la reconstruction de sa maison. Il semble établi que le chef-doyen, ayant une créance à charge de la ville, avait cru pouvoir se dédommager ainsi indirectement. Le procédé n'était certes pas correct; mais ce n'est assurément pas pour cet abus que Pyn avait été arrêté; et si l'on en fit ensuite état subsidiairement, c'est que l'accusation principale était sans doute bien mal étayée.

Rien ne nous empêche en tout cas de conclure, avec Charles Steur (*Mém. acad.*, Bruxelles, 1834), que l'exécution du chef-doyen gantois peut être assimilée à un « assassinat juridique ». En ces temps troublés, il se trouva des juges pour immoler un ancien magistrat à l'aveugle fureur de la multitude. Le sacrifice consommé, le bailli s'imagina naïvement que tout allait rentrer dans l'ordre, et il se rendit de corporation en corporation pour engager les gens de métiers à reprendre paisiblement leurs occupations. Mais l'émeute ne tarda pas à se développer avec plus de violence encore. N'osant plus rester à son poste, François Vander Gracht, seigneur de Schardau, grand bailli de Gand, quitta la ville le 17 octobre 1539.

Victor vander Haeghen.

Archives de Gand : registre de la Collace, chartes, comptes, etc. — Ph. de l'Espinoy, *Ant. et nobl. de Flandre* (Douai, 1631), p. 858. — C.-P. Hoynck van Papendrecht, *Anal. belgica*, t. III, 2e part. comprenant les mémoires attribués au chan. J. d'Hollander (La Haye, 1743). — Chev. Ch.-L. Diericx, *Appendice aux mém. sur la ville de Gand* (1816), p. 189. — Ch. Steur, *Insurrection des Gantois sous Charles-Quint* (Brux., 1834). — Ph. Blommaert, *Beroerte te Gent onder keizer Karel V* (*Berigten van het hist. gezelschap*, II). — J.-B. Cannaert, *Bijdragen tot de kennis van het oude strafrecht* (3e édit., Gand, 1835). — Aug. Voisin, *Précis de l'hist. de Gand* (*Guide de Gand*, 1846, 4e édit.). — Gachard, *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint* (Brux, 1846). — *Memorieboek der stad Ghent* (Gand, 1846), t. II. — J.-J. Steyaert, *Ongeval van Lieven Pien* (*Ann. soc. roy. des beaux-arts et de litt.* Gand, 1848-1850, t. III). — Bar. Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre* (Brux., 1850), t. VI. — Bar. J. de Saint-Genois, *Bull. ac. roy. de Belg.* 1852, 2e partie, p. 234. — Bar. Kervyn de Volskaersbeke, *Une pièce inédite relative à la révolte des Gantois sous Charles-Quint* (*Mess. des sc. hist.*, Gand, 1878, p. 399). — Gachard, *Charles-Quint* (*Biogr. nationale*, 1872, t. III, col. 620). — Jan Vande Vivere, *Chron. van Ghent*, édit. F. de Potter (Gand, 1885). — P.-J. Block, *Geschiedenis van het nederl. volk* (Groningen, 1893), t. II. — V. vander Haeghen, *Inv. des archives* (Gand, 1896). — A. van Werveke, *Het secreet van het Belfort* (*Bull. soc. d'hist. et d'arch. de Gand*, 1902, p. 167). — V. vander Haeghen, *Le procès du chef-doyen Liévin Pyn*, 1539 (*Annales soc. d'hist. Gand*, 1904).

PYNNOCK (*Jean*), patricien de Louvain et homme de guerre, né dans la première moitié du XVe siècle, mort à Bruges en 1511. Il était le fils de Wauthier Pynnock, frère probablement de Louis Pynnock, dont la notice suit celle-ci, et de Elisabeth 's Boden. Il épousa, en 1458, Adrienne van Over-

velt, fille de Me Paul, conseiller à la cour de Lille. Comme son cousin Louis, fils de Louis Pynnock, il fit son éducation militaire à la cour de Bourgogne, où il était panetier en 1456. Dès 1461, il prit part aussi à la direction des affaires de la commune en qualité de juré, puis il occupa alternativement, et à plusieurs reprises, les fonctions d'échevin, de juré et de bourgmestre des lignages. Les nombreuses guerres entreprises par Charles le Téméraire lui fournirent de quoi satisfaire ses goûts chevaleresques : il fut fait prisonnier à Montlhéry et retenu à Paris pendant quelque temps; il se distingua dans la campagne de 1466 dans le pays de Liége d'où il revint avec le titre de chevalier; il suivit la bannière de Bourgogne en France (1472 et 1480), sur les bords du Rhin (1474), en Suisse, où il prit part aux batailles de Granson et de Morat (1476); plus tard, en 1482, on le trouve à la tête du contingent louvaniste dans la bataille de Hollogne-sur-Geer, où le fameux Sanglier des Ardennes, Guillaume de la Marck, fut battu par les troupes réunies de Maximilien et de l'évêque de Liége Jean de Horne.

Lors des troubles qui éclatèrent à Louvain après la mort de Charles le Téméraire, Jean Pynnock se vit obligé de quitter la ville pour échapper à la fureur des gens de métiers, en même temps qu'un certain nombre d'autres patriciens. Plus tard, il semble s'être rapproché cependant des métiers pour la défense de l'autonomie communale, menacée par l'archiduc Maximilien. Avec le commandant de Chantrain, il se mit à la tête du mouvement de résistance à la politique centralisatrice de Maximilien; d'accord avec quelques autres membres du magistrat de Louvain et d'autres villes brabançonnes, il avait essayé vainement de s'entremettre entre les communes flamandes et l'Archiduc. Ce fut lui qui, pendant la guerre civile de 1488, remplit les fonctions de maïeur à Louvain, en l'absence de son cousin Louis, qui avait dû s'enfuir à cause de son attachement à la cause de Maximilien.

Quelque temps après, quand la guerre fut terminée, Jean Pynnock rentra en grâce à la cour de l'Archiduc et nous le voyons bientôt revêtu de la dignité de chambellan et conseiller du jeune Philippe le Beau. Il mourut à Bruges en 1511, où il fut enterré à l'église Saint-Donatien.

Herman Vander Linden.

Divaeus, *Rerum Lovaniensium libri IV*, p. 50, 106 à 122. — Divaeus, *Annalium Lov. libri VIII*, p. 52 à 69. — Molanus, *Historiæ Lovaniensium libri XIV*, t. II, p. 746. — Boonen, *Geschiedenis van Loven*. — E. Poullet, *Sire Louis Pynnock*, p. 63, 115, 177, 189, 206, 224, 234, 243, 250, 275, 276, 288, 334.

PYNNOCK (*Louis*), seigneur de Ter Sart et de Moriensart, patricien de Louvain et homme de guerre de la fin du XIVe et de la première moitié du XVe siècle, mort vers la fin de l'année 1448. Sa famille est signalée, dès la première moitié du XIIIe siècle, à Louvain, où elle s'affilia au lignage des Vanden Calstren. Louis Pynnock suivit la même carrière que ses ancêtres : il occupa diverses fonctions dans le magistrat de la commune, en commençant par celle de juré (1404); il fut à diverses reprises échevin, juré, bourgmestre des lignages et maïeur. Nous le voyons pour la première fois en cette qualité après la mort du duc Antoine de Bourgogne (1415) jusqu'en 1417, puis de 1420 à 1424. Il semble avoir servi tout particulièrement les intérêts de Jean IV; il participa aux guerres que ce prince eut à soutenir : en 1418, il commande le contingent louvaniste au siège de Dordrecht, pendant la guerre de Jean de Bavière, élu de Liége, contre sa nièce Jacqueline, femme de Jean IV; en 1420, il se distingue au siège de Geertruydenberg et, en 1424, on le voit à la tête des Louvanistes devant Braine-le-Comte, occupé alors par les soldats de Humphroy de Glocester, le nouveau mari de Jacqueline, et par conséquent le rival de Jean IV.

Plus tard, on le trouve dans la suite de Philippe de Saint-Pol, notamment lorsque celui-ci entreprit un voyage vers la Terre Sainte. A la mort de Jean IV,

qui survint l'année même de cette expédition (1427), Philippe dut retourner en Brabant pour prendre possession du trône; Louis Pynnock continua toutefois la route vers Jérusalem avec une partie de l'escorte du prince et revint seulement après avoir visité le Saint-Sépulcre, un an après.

Sous le règne de Philippe le Bon, il prit encore part à plusieurs campagnes : à celle de 1436 contre les Anglais, qui fut marquée par le malheureux siège de Calais, et à celle de 1438 contre les Brugeois révoltés. Louis Pynnock songea alors à augmenter son patrimoine immobilier : il acheta, en 1439, de Georges II, sire de Velpen, la grande seigneurie de ce nom, située sur les frontières du comté de Looz. Il devint ainsi l'un des principaux seigneurs du Brabant.

Il avait épousé d'abord Ida Kemerlincks, fille de Wauthier, patricienne de Louvain, qui mourut sans postérité. Vers 1432, il s'était remarié avec Marie de Cortembach, fille de Gosuin de Cortembach, lieutenant des fiefs du pays de Fauquemont. Plusieurs enfants naquirent de ce second mariage, entr'autres Catherine, Louis et Jean.

Herman Vander Linden.

Divaeus, *Rerum Lovaniensium libri IV*, p. 50, 51. — Id., *Annales Lov.*, p. 42 et suiv., — E. Poullet, *Sire Louis Pynnock* (Louvain, 1864), p. 9 et suiv.

PYNNOCK (*Louis*), seigneur de Velpen, Ter Sart, Moriensart, Horst, fils du précédent, patricien de Louvain et homme de guerre, né vers 1435, mort le 3 mai 1504. Avant de commencer la carrière des honneurs dans sa commune, il fit son éducation militaire à la cour même du duc de Bourgogne. Il y entra en 1454 ou 1455 et y devint échanson en 1456. Il accompagna, en cette qualité, Philippe le Bon dans l'expédition entreprise par celui-ci contre le duc de Gueldre, qui voulait empêcher le bâtard du duc, David, évêque de Thérouanne, de prendre possession du siège épiscopal d'Utrecht (1456).

Il rentra alors à Louvain, où il fut élu, dès 1458, membre du conseil des jurés; il s'attacha bientôt un des lignages prépondérants de la commune, celui des Uten Lieminghen, en épousant Béatrice Uten Lieminghen, veuve de Raes Vander Rivieren d'Aerschot, dit de Lintre, seigneur de Neerlinter en partie, de Grez et de Bierges. En 1460, il devint bourgmestre des lignages et, l'année suivante, il obtint du duc la charge de maïeur (4 mars 1461). Comme il prit part à un grand nombre d'expéditions au service de son maître, il dut souvent se faire remplacer à Louvain par un lieutenant ou sous-maïeur. On le voit se rendre à Saint Quentin à l'époque du sacre de Louis XI (15 août 1461); il est, en 1465, dans les rangs de l'armée du comte de Charolais, qui se trouve à la tête de la Ligue du Bien Public contre Louis XI, et il prend part notamment à la bataille indécise de Montlhéry; la même année, il suit encore la bannière de Bourgogne pour marcher contre les Liégeois révoltés. En 1466, 1467 et 1468, il se distingue dans les campagnes entreprises par Charles le Téméraire contre les villes liégeoises : il fut armé chevalier par le duc lui-même devant Liége. Quelques années après, on le retrouve encore dans les rangs de l'armée bourguignonne en Normandie, en Gueldre (1472) et sur les bords du Rhin (au siège de Neuss, 1474).

Après la mort de Charles le Téméraire, il fit partie de l'ambassade envoyée par les États généraux à Louis XI, pour négocier au sujet des trêves et du mariage de Marie de Bourgogne. A son retour à Louvain, il eut à réprimer une grave révolte des gens de métiers, parmi lesquels se trouvaient surtout des foulons et des vignerons; il tenta de s'emparer un jour par surprise du chef des révoltés, le boucher Paul Loenkens; il voulut notamment le retenir prisonnier chez lui au cours d'une entrevue, mais la foule força bientôt le maïeur à lâcher prise et elle lui aurait fait un mauvais parti si Loenkens lui-même ne s'était interposé. Quelques jours après, le 25 mai 1477, jour de la Pentecôte, une nouvelle émeute éclata : un grand nombre de patriciens, parmi lesquels Louis Pynnock, furent arrêtés par les artisans révoltés, mais

bientôt relâchés sur l'ordre de Loenkens, qui était entré en négociations avec la duchesse Marie de Bourgogne, arrivée à Louvain dès le 14 mai. De nouveaux désordres surgirent au cours du mois de juin. Le maïeur dut chaque fois reculer devant le flot populaire; il n'échappa à la mort que grâce à l'intervention énergique du tribun Loenkens. Au début de juillet, la nouvelle de l'arrivée prochaine de l'archiduc Maximilien vint calmer quelque peu l'agitation. Le maïeur alla au-devant de l'Archiduc, qui le chargea de poursuivre judiciairement les chefs des émeutiers : plusieurs d'entre eux furent condamnés à mort et exécutés (1479).

Louis Pynnock, qui avait été continué dans ses fonctions de maïeur depuis 1460, jouit de toute la confiance de Maximilien; il fut attaché à sa cour comme chambellan et conseiller et à différentes reprises chargé de missions diplomatiques secrètes et délicates, notamment avec l'évêque de Liége. Enfin, il réussit à faire gagner à l'Archiduc les sympathies de la majorité de la bourgeoisie louvaniste, en faisant révoquer par lui la sentence de bannissement portée contre les députés de Louvain, qui, d'accord avec ceux de quelques autres villes, avaient voulu s'entendre avec les villes flamandes pour enlever à Maximilien la régence du pays. Nous trouvons alors Louis Pynnock à la tête du contingent louvaniste dans l'armée de l'archiduc en Flandre. En 1488, à la nouvelle de l'emprisonnement de celui-ci à Bruges, il fit occuper par ses gens Alost et s'y enferma bientôt lui-même; puis il commença une longue guerre d'escarmouches, se joignit un jour à la garnison de Termonde pour marcher sur le village de Hauthem, dont il extermina les habitants révoltés, mais il fut rappelé à Louvain, en septembre, par des événements qui prouvent qu'une grande partie de cette commune s'était de nouveau détachée de la cause de l'Archiduc. Le *Buytenraed* élut capitaine de la ville, au lieu de Louis Pynnock, sire Jacques Caillot, commandeur de Chantrain et maître d'hôtel de Maximilien, qui avait désapprouvé la violation de la convention conclue entre l'Archiduc et les Brugeois. Le maïeur fit arrêter un patricien, Jean de Berthem, qui avait porté la parole contre lui dans l'assemblée du *Buytenraed*, mais après quelques jours, il se vit obligé de le mettre en liberté provisoire sous caution. Lorsque, à l'invitation de Philippe de Clèves, la commune de Louvain suivit l'exemple de celle de Bruxelles, en faisant publier la convention de Bruges, Louis Pynnock rompit ouvertement avec elle. Pendant les troubles qui éclatèrent alors, la population envahit et pilla l'hôtel qu'il possédait à Louvain dans l'*oude Muntestraet* et une bande d'émeutiers alla s'emparer de son château de Horst, situé entre Louvain et Aerschot. Le maïeur lui-même, après avoir suivi pendant quelque temps le roi des Romains en Hollande et en Allemagne, alla s'enfermer dans son château de Moriensart, où il avait donné asile à une foule de capitaines et de gens d'armes. Son intention était de défendre lui-même à main armée la cause de Maximilien, lorsque survint la paix de Danebroeck, qui réconcilia la commune de Louvain avec celui-ci. Louis Pynnock semble d'ailleurs avoir joué un rôle dans les négociations relatives à cette paix.

Rentré à Louvain, il reçut des indemnités pour les dommages qu'il avait subis pendant la guerre civile, entre autres pour la destruction du château de Horst. Il obtint alors une des charges de maître d'hôtel à la cour du jeune archiduc Philippe le Beau, tout en gardant ses fonctions de maïeur de Louvain, qu'il remplit jusqu'à sa mort (3 mai 1504).

Bien qu'il fût souvent l'objet de libéralités de la part de ses maîtres, il ne réussit pas à maintenir un état de fortune en rapport avec sa haute situation. Pendant quelque temps, cependant, il semble avoir mis un certain amour-propre à reconstituer le patrimoine immobilier de ses ancêtres et même à l'agrandir : en 1481, c'est-à-dire à la fin du règne de Marie de Bourgogne, il dégagea sa terre de Ter Sart, depuis longtemps hypothéquée à son beau-frère, Libert de

Meldert, et à sa sœur; en 1482, il racheta, du bâtard de Bourgogne, d'anciens domaines de sa famille : Horst et Rhode-Saint-Pierre, avec toutes leurs dépendances, et, la même année, il acquit encore la seigneurie de Schubbeken et le Horst-broeck. (En 1489, il réunit en un seul fief, sous le nom de seigneurie de Nieuwen-Horst, les trois terres de Horst, Rhode-Saint-Pierre et Cortelke, c'est-à-dire Cortrijk). Plus tard, des arrangements de famille remettent entre ses mains la seigneurie de Moriensart, qui naguère avait été assignée à la dame de Meldert. Mais Louis Pynnock fut obligé de lever souvent de grandes sommes d'argent, entre autres pour son ami le prince-évêque de Liége Jean de Horne, qui lui octroya à cette occasion la maïeurie de Montenaeken, avec le droit d'y installer un substitut et de se faire rendre compte de sa recette (1486). Comme il n'avait pas d'héritier direct, il ne ménagea pas son patrimoine : ses biens furent bientôt tellement hypothéqués qu'il se vit obligé de vendre, avec réserve de ses droits seigneuriaux, le *Hof-te-Thuyne*, le *Bruggenbempt* et le *Wyngaerden block* (1496), puis la seigneurie de *Ter Sart*, plein fief mouvant de la terre de Mothe sous Archennes, enfin celle de *Nieuwen Horst* (1500). Le maïeur de Louvain dut recourir à toute sorte de moyens pour se procurer de l'argent; il fut même accusé un jour de malversations par le magistrat. A sa mort, ses finances étaient tellement obérées que ce ne fut que grâce à l'intervention de sa sœur, la dame de Meldert, qu'on pût lui faire des funérailles en rapport avec ses hautes fonctions et sa chevalerie. Il fut enseveli dans une des chapelles de l'église de Saint-Pierre, dans laquelle sa sœur fit placer une verrière le représentant en habit équestre et orné de ses armoiries.

Herman Vander Linden.

Divaeus, *Rerum Lovaniensium libri IV*, p. 104 à 122, et 50, n° 24. — Id., *Annalium Lov. libri VIII*, p. 52 à 70. — Molanus, *Historiæ Lovaniensium libri XIV*, t. II, p. 747. — Boonen, *Geschiedenis van Loven*. — E. Poullet, *Sire Louis Pynnock*. — H. Vander Linden, *Geschiedenis van de stad Leuven*, p. 137 à 152.

PYPERS (*Henri*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 17 juillet 1807, mort à Nimègue, le 24 novembre 1870. Entré dans la Compagnie de Jésus, en Suisse, le 2 octobre 1828, il s'attacha à la province de Hollande et passa les dernières années de sa vie à Nimègue. Il a publié : 1. *De gids der Roomsch-Kath. Militairen. Gevolgd door eene verzameling van godvruchtige gebeden*. Nimègue, Langendam en Cie, 1856; in-18, 732 pages. — 2. *Andreas of de verloren zoon*. Nimègue, Langendam en Comp., 1859; in-12, 339 pages. — 3. *Edouard en Frits, zedelyk verhaal voor den zeeman, en voor jongelieden van andere standen in de maatschappij*. Nimègue, Langendam, 1862; in-12, 340 pages. — 4. *Het geestelyk Anker. Verzameling van godvruchtige gebeden voor Katholieke zeelieden*. Bois-le-Duc, Lukkie et Cranenburg, 1863; in-16, 208 pages.

Émile Van Arenbergh.

De Backer, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II, p. 2200; t. III, p. 2438. — Sommervogel, *Bibl. de la Compagnie de Jésus*, t. VI, p. 1320.

PYPERS (*Joseph-Hubert-Ignace*), pharmacien, né à Anvers, le 31 juillet 1812, et mort dans la même ville, le 25 mai 1848. Ses études primaires terminées, il fut envoyé, à l'âge de douze ans, au collège d'Eindhoven, puis, deux ans plus tard, au collège de Fribourg, en Suisse. Après les événements de 1830, son père le rappela à Anvers; il y suivit les cours de l'Ecole de pharmacie et, après deux années de stage chez les pharmaciens Vanden Savel et Willems, il passa ses derniers examens avec le même succès que celui qu'il avait obtenu au cours de toutes ses études, le 31 août 1835. Immédiatement après, il ouvrit une officine.

La vie entière de Pypers fut consacrée à la défense des intérêts de sa profession. En 1835, les pharmaciens d'Anvers s'étaient réunis en société, sous le nom de Société libre des pharmaciens d'Anvers, — qui devint en 1845 la Société de pharmacie d'Anvers, — afin de se défendre contre l'exploitation dont ils étaient victimes de la part des charlatans

et des marchands de spécialités. Pypers se fit recevoir dans cette société le 6 décembre 1836; moins d'un an après, le 21 novembre 1837, il en était nommé secrétaire adjoint; au commencement de 1840, il assura à lui seul les fonctions de secrétaire qui, le 3 novembre suivant, lui furent définitivement conférées. C'est grâce à ces circonstances que Pypers acquit une profonde connaissance de la législation pharmaceutique et des améliorations qu'elle réclamait. Aussi, quand, en 1840, un groupe de médecins et de pharmaciens de Bruxelles soumirent à leurs confrères de province un projet de loi destiné à régulariser l'exercice de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie en Belgique, Pypers prit-il une part prépondérante dans la discussion qui s'ouvrit à la Société libre, tandis que, dans le *Journal d'Anvers*, il défendait d'une plume victorieuse ses idées sur la nécessité de voir s'établir des pharmaciens à la campagne pour remplacer les officines des médecins du *plat-pays* et enlever aux vétérinaires la vente des médicaments.

En 1843, le Cercle médico-chimique et pharmaceutique de Liége avait mis au concours la question de l'amélioration de la législation pharmaceutique. Pypers avait préparé un mémoire en réponse à cette question, concluant à la limitation du nombre des pharmacies, demandant de compléter les attributions des commissions médicales et élaborant un projet de loi résumant les améliorations proposées. Le mémoire, parvenu tardivement à Liége, fut imprimé par les soins de la Société libre d'Anvers et eut un énorme retentissement, non seulement dans le pays, mais encore à l'étranger. Des polémiques parfois fort vives s'engagèrent à ce sujet dans les journaux spéciaux et retentirent même dans les journaux politiques. Il va sans dire que Pypers y prit une grande part, soutenant avec une certaine verve les droits du corps pharmaceutique.

A la suite de cette publication, un grand nombre de sociétés pharmaceutiques s'empressèrent de s'adjoindre Pypers comme membre honoraire ou comme membre correspondant. C'est ainsi qu'il devint, en 1842, membre correspondant du Cercle médico-chimique et pharmaceutique de Liége; en 1844, de la Société médico-chirurgicale de Bruges, de la Société des sciences médicales et naturelles de Malines; en 1845, de la Société de pharmacie de Paris, de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, de la Société pharmaco-technologique du Palatinat, à Kaiserslautern; en 1846, de la Société de médecine de Boom, de la Société de médecine pratique de Willebroeck, du Cercle pharmaceutique de l'arrondissement de Mons, de la Société vésalienne de Bruxelles, de l'Union pharmaceutique de l'arrondissement de Charleroi, de la Société des pharmaciens du nord de l'Allemagne, du Cercle pharmaceutique limbourgeois, de l'Association générale des pharmaciens de la province de Liége, et enfin membre honoraire de la Société de pharmacie de Londres et de la Société des pharmaciens de la province de Namur.

Les polémiques qu'il eut à soutenir donnèrent à Pypers l'idée de fonder un journal s'occupant, outre des questions scientifiques, de la défense de la cause des pharmaciens. La Société de pharmacie d'Anvers adopta la proposition qu'il fit à ce sujet et le *Journal de Pharmacie d'Anvers* parut dans la première quinzaine de janvier 1845. Pypers y revient à plusieurs reprises sur l'urgence qu'il y aurait à grouper le corps pharmaceutique belge en une vaste association. Cette idée prit corps et aboutit, en 1846, à la création d'une sorte de Congrès permanent de toutes les sociétés de pharmacie, sous le nom d'Association pharmaceutique de Belgique. Pypers en fut le secrétaire général.

En 1847, le ministre de l'intérieur le désigna, en même temps que les pharmaciens de Hemptinne, Davreux, Huysmans et Pasquier et que les présidents des commissions médicales provinciales, pour faire partie d'une commission chargée d'examiner les questions relatives à l'exercice et à la police de l'art pharmaceutique.

Malgré le temps consacré à la défense de la cause des pharmaciens, malgré une correspondance active avec l'Allemagne et l'Angleterre et malgré sa santé depuis longtemps chancelante, Pypers ne laissait pas de s'occuper de pharmacie pratique. Il publia dans son journal divers mémoires et notamment : *Recherches sur l'état de la magnésie dans les eaux aromatiques extemporanées, préparées suivant le procédé de la pharmacopée de Londres*, 1846. — *Procédé simple et facile pour préparer l'iodure de potassium en quelques minutes.* Même année. — *Préparation extemporanée du citrate de magnésie.* Même année. Pypers laissa encore plusieurs autres travaux inédits sur des questions de pharmacie pratique. Son mémoire du concours de Liége fut publié sous le titre de : *Considérations sur la législation pharmaceutique belge.* Anvers, L.-J. De Cort, 1844; in-8° de 219 pages. Ouvrage publié par la Société libre des pharmaciens d'Anvers.

Dr Victor Jacques.

Bibliographie nationale, t. III. — Oettinger, *Bibliographie biograph. universelle.* — Broeckx, *Notice sur J.-H -J. Pypers.*

PYRARD (*François*), voyageur. — C'est à tort qu'un renvoi du tome VI, col. 373, mentionne ce personnage, qui est étranger à la Belgique (cf. plus bas, col, 391).

PYRARD (*Henri-François*), connu surtout sous le nom d'abbé Duval-Pyrau, né à Heusy, paroisse de Stembert, le 4 octobre 1737, et décédé, dans la même localité, le 8 juin 1800. Après avoir terminé ses études, à seize ans, au collège Saint-Bonaventure à Verviers, il fut admis, l'année suivante, au noviciat des PP. Carmes chaussés établis dans cette ville. Ses excellentes dispositions décidèrent ses supérieurs à l'envoyer, en 1758, à leur maison de Paris, pour y compléter son bagage scientifique. Il consacra trois ans à conquérir tous ses grades en philosophie et en droit canon, à l'exception toutefois du doctorat, et enseigna, jusqu'en 1766, dans le collège que son ordre possédait à Paris. Épris, à ce qu'il semble, des idées qui agitaient le monde des penseurs à la fin du XVIIIe siècle, il abandonna, en 1773, le couvent des Carmes et sollicita vainement du Saint-Siège un bref de sécularisation. Ce bref fut accordé par Pie VI, et publié par l'évêque de Culm, lorsque Pyrard, réfugié en Allemagne et venu à résipiscence, se fut retiré à l'abbaye d'Oliva.

Dans l'impossibilité de se maintenir à Paris, d'où l'archevêque, Mgr de Beaumont, alors très bien en cour, cherchait à l'éloigner, l'abbé revint au pays natal en 1774. Il ne tarda pas à être signalé à ses chefs spirituels par Mr Marcy, curé de Stembert; ils le citèrent devant le chapitre. Pyrard fit défaut et fut décrété de prise de corps le 30 juillet 1774. Pour se soustraire à des désagréments, il prit le chemin de Francfort et parcourut, pendant treize ans, sous le nom de Duval-Pyrau, une grande partie de l'Allemagne. On lui fit partout le meilleur accueil. Le prince Henri de Prusse, dans l'intimité duquel il vécut, nous ignorons pour quelles raisons, le présenta au grand Frédéric; le monarque honora Pyrard de sa haute bienveillance; il se l'attacha comme lecteur et lui fit une pension annuelle de 6,000 florins, qui fut régulièrement payée de 1780 à 1796. C'était la rémunération de services dont on ne connaît pas exactement la nature. Si le gros mot d'espionnage n'est pas de mise ici, on peut cependant supposer que Pyrard tenait ses protecteurs exactement au courant des événements qui se passaient dans la principauté de Liége : chose importante pour la cour de Berlin, qui put bientôt s'immiscer, en connaissance de cause, dans les affaires de la principauté, où l'influence de l'Autriche était prépondérante.

L'auguste protection que les rois de Prusse accordèrent à Pyrard, et les travaux qu'il publia de 1775 à 1784 lui valurent sa nomination de conseiller de la cour du Landgrave et prince de Hesse-Hombourg, de chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire de Suède, et de membre des académies de Stockholm, Munich, Brunswick-Lunebourg, etc., et de plusieurs sociétés littéraires.

Le 29 décembre 1787, donc au moment où la révolution liégeoise, qui avait éclaté le 18 août, battait son plein, l'abbé revint à Heusy, peut-être à l'instigation du cabinet de Berlin. Ce fut en vain qu'il fit ses offres de service au prince-évêque et sollicita les fonctions d'ambassadeur près du roi de Prusse; il sut, en revanche, gagner la confiance de l'abbé de Paix et surtout celle du grand prévôt, qui avait constitué au sein du chapitre de Saint-Lambert, réfugié à Aix la-Chapelle pour se soustraire aux manifestations hostiles de la foule, un parti de *pacificateurs*. Ils rompirent avec les intransigeants conduits par le chanoine Wasseige, et voulurent faire aux patriotes quelques concessions, laissant intacte toute l'autorité du prince-évêque. A cet effet, ils cherchèrent à se concilier les sympathies du roi de Prusse, et chargèrent de cette mission l'abbé Duval-Pyrau, qui s'était vanté de son influence à la cour de Berlin.

Après s'être fait donner 50 louis d'or et avoir reçu une autre somme de fabricants verviétois retirés à Aix-la-Chapelle, Pyrard se rendit dans cette dernière ville, en octobre 1790, pour s'entretenir avec de Dohm, le représentant du monarque prussien près du cercle de Westphalie. De là, il alla soutenir à Berlin les intérêts de ses mandants, qui n'étaient pas des « aristocrates isolés », comme dit Bassenge. Enfin, il vint à Francfort-sur-Mein, où était réunie la Diète des Électeurs afin d'élire le successeur de Joseph II, et de recevoir, par surcroît, les délégués liégeois chargés de défendre la cause des patriotes.

Duval s'aboucha avec le prince de Sacken, un des trois ambassadeurs prussiens envoyés à cette Diète, où devait sombrer définitivement la révolution liégeoise. Prétentieux comme il l'était, il se donna, paraît-il, pour l'homme du chapitre, et même du Congrès franchimontois; ce qui lui valut de la part de Bassenge, représentant ce Congrès, l'épithète méritée d'imposteur.

Les démarches faites à Francfort par les divers délégués, vrais ou faux, ne donnèrent aucun résultat, mais furent pour Pyrard la source de très graves déboires.

A son retour au pays, en octobre 1790, on lui consigna les portes de Verviers; sa tête semble même avoir été mise à prix dans le marquisat de Franchimont. Il n'est pas douteux, en tout cas, qu'on voulut le fusiller lors de l'incendie du château de Séroule, contre lequel Duval protesta, sans ménager les coups de gourdin à l'échine des malfaiteurs; il ne dut son salut qu'au courage du jeune Massau, qu'il avait pris en affection, et qui courut chercher la garde bourgeoise; il n'est pas douteux non plus que le 19 novembre 1790, cinq ou six coups de fusil furent tirés sur Pyrard dans son jardin, que sa nièce fut blessée, et qu'on eut des velléités de mettre sa maison au pillage.

L'abbé s'enfuit en hâte à Aix-la-Chapelle, d'où il adressa une lettre indignée au Congrès de Franchimont. Ce congrès, qui s'était réuni pour la première fois à Polleur, le 26 août 1789, vint siéger exceptionnellement, en décembre 1790, à l'hôtel de ville de Verviers : il prononça la confiscation des biens de Pyrard, accusé, sur un récit de Bassenge, dont les lettres du prince de Sacken montrent l'inexactitude, d'avoir produit à Francfort de fausses lettres de créance. En vérité, le vrai crime du protégé du grand Frédéric pourrait bien être une ordonnance qu'il avait sollicitée du général baron de Schieffen, pour défendre les intérêts de *tous* les tisserands du marquisat de Franchimont, alors menacés par les Verviétois.

Les tribulations de l'abbé ne prirent fin qu'en 1796. Le 9 octobre de cette année, il fut arrêté à Heusy, emprisonné et conduit sous bonne garde à Liège, où il dut comparaître devant le tribunal criminel, pour « avoir entretenu une « correspondance avec un agent de la « cour de Prusse, tendant à lui indiquer « les moyens d'entreprendre la guerre « contre la France ». Pyrard présenta un long mémoire justificatif et fut acquitté par le jury.

On doit à Duval-Pyrau plusieurs publications : des éloges historiques,

parmi lesquels il faut mettre hors pair celui de Nicolas Sahlgren, directeur de la Compagnie des Indes; des récits moraux, dans le genre de *Bélisaire*, et enrichis de nombreux traits de vertu; enfin, des œuvres philosophiques de maigre intérêt et où les pensées sont souvent outrées. Nous croyons bien faire en épinglant un détail dans toute cette littérature. Quoique le voyageur français, François Pyrard, se déclare originaire de Laval, en Bretagne, l'abbé n'hésita pas, pour se donner plus de relief, à lui assigner, comme lieu de naissance, la commune de Stembert, où il avait lui-même vu le jour. L'assertion a fait traînée de poudre et se rencontre chez la plupart des biographes modernes. Un collaborateur de la *Biographie nationale* elle-même s'est laissé prendre au piège, comme on le verra au mot Duval.

En terminant cette notice, nous exprimons le regret de ne pouvoir, faute de documents suffisants, porter un jugement fondé et définitif sur ce personnage, dont toute la vie fut un vrai mystère.

Publications: 1. *Discours sur l'accord de la religion et des rangs.* Francfort-sur-le-Meyn, 1775; in-8°; — 2. *Discours philosophique sur le principe et la nature de nos hommages à la Mère de Dieu.* Francfort-sur-le-Meyn, 1775; in-8°; — 3. *Catéchisme de l'homme social.* Francfort-sur-le-Meyn, 1776; in-8°; — 4. *L'éducation virile donnée en peinture par quatre tableaux inventés par M. Riviera;* trad. de l'italien. Francfort, imprimerie Andrée, 1776; in-4°; — 5. *Journal et anecdotes intéressantes du voyage de Monsieur le comte de Falckenstein en France.* Francfort et Leipsic, Henry-Louis Brœnner, 1777; in-8°; — Même ouvrage. Trad. all. Frankfürt, Brœnner, 1777; in-8°; — 6. *Aristide.* Yverdon, de l'imprimerie de la Société littér. et typogr., 1777; in-8°; — 7. *Agiatis.* Yverdon, de l'imprimerie de la Société littér. et typogr., 1778; in-8°; — 2e éd., Lausanne, 1782; in-8°; — 8. *Eloge de N. Sahlgren, commandeur de l'Ordre de Wasa et directeur de la Compagnie des Indes.* Francfort et Paris, 1778; in-4°; — 9. *Le patriotisme en action ou éloge historique de Jon. Alstroemer, conseiller de la chambre royale de commerce de Suède.* Berlin, 1784; in-4°; — 10. *Réponse au libelle du soi-disant Congrès siégeant à Verviers ... le 6 décembre* 1790. [Aix-la-Chapelle?], 1791; in-4°.

P. van Ortroy.

Arrêté du Congrès franchimontois avec quelques pièces touchant le soi-disant abbé Duval-Pirau (Verviers, J.-J. Oger; in-4°, 15 p.). — Quérard, *La France littéraire*, t. II (1828). — Cte de Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*, t. II (1837). — Borgnet, *Hist. des Belges à la fin du* XVIIIe *siècle*, 2e éd. (1861). — Le même, *Révolution liégeoise de* 1789, t. I et II (1865). — Daris, *Hist. du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852), t. II et III (1872-1873). — Chev. de Theux de Montjardin, *Bibliogr. liegeoise*, 2e éd. (1885). — A. Weber, *J.-L. Massau* (Verviers, G. Nautet, 1894). — Le même, *Notes manuscrites*. — R. P. Hahn, S. J., *Notes inédites sur Pyrard*, présentées le 3 février 1902 à la Soc. d'hist. et d'archéol. de Verviers.

Q

QUABEEK (*Arnold* D'OREYE, seigneur de Rummen et **DE**). Voir OREYE (*Arnold* D').

QUACKELBEEN (*Guillaume*), QUACQUELBEEN ou QUACELBEEN, médecin et botaniste, né à Courtrai au commencement du XVIe siècle, décédé à Constantinople vers 1559. Le lieu de naissance de Quackelbeen nous est connu par le fait que Matthiole, son contemporain, le qualifie de *Cortracenus*, mais nous ignorons quand il vit le jour; ce dut être, apparemment, vers 1510. Nous ne savons de sa vie que ce qu'Auger Busbecq, le célèbre ambassadeur du roi des Romains, Ferdinand, nous en dit dans ses *Legationis turcicæ epistolæ*. Toutefois, une lettre de Quackelbeen — la seule conservée —, publiée par Matthiole (*Opera quæ extant omnia*, édit. 1598, 2e partie, p. 100), nous permet d'apprécier l'étendue de ses connaissances en botanique et en sciences médicales.

Lorsque Ferdinand fit choix, comme ambassadeur auprès de Soliman II, d'Auger Busbecq, celui-ci s'adjoignit Quackelbeen dans sa périlleuse et difficile mission. Tous deux quittèrent Vienne à la fin de 1554 et atteignirent Constantinople le 20 janvier 1555. Deux fois dans le récit de ce premier voyage, Busbecq fait mention de son compagnon. Il raconte, d'abord, qu'après leur arrivée à Bude, alors au pouvoir des Turcs, le gouverneur de la ville se trouvant malade demanda le secours de Quackelbeen, dont la réputation de science lui était déjà parvenue. La confiance du pacha faillit coûter cher au médecin flamand; malgré les soins de celui-ci, l'état du gouverneur continua, plusieurs jours, à empirer; si l'issue avait été fatale, les Turcs n'eussent pas manqué d'attribuer le décès à un empoisonnement et de faire expier à Quackelbeen la mort de leur pacha. La fièvre finit par céder, heureusement; Busbecq et son compagnon en furent quittes pour la crainte. Un peu plus tard, à Belgrade, les voyageurs eurent la bonne fortune de trouver aux mains d'habitants de la ville nombre de monnaies anciennes, ce qui intéressait autant Quackelbeen que son maître.

N'ayant pas réussi dans ses premières négociations, Busbecq retourna à Vienne en juin 1555. Au cours de ce long voyage, son compagnon eut encore à exercer son art dans des circonstances difficiles. Un des hommes d'escorte ayant en effet, succombé, près d'Andrinople, à une affection charbonneuse, les autres gardes se ruèrent sur ses dépouilles malgré les avertissements sévères du médecin de Busbecq. Tous furent bientôt atteints de la contagion et invoquèrent l'aide de Quackelbeen. Mais comment celui-ci les eut-il utilement secourus, dépourvu qu'il

était de tout médicament approprié au mal? « J'étais accoutumé, » ainsi rapporte Busbecq, « aussitôt que nous » étions arrivés dans les endroits de » notre route, d'aller me promener aux » environs et de chercher ce qu'il y » avait de curieux; ce jour-là, je fus » assez heureux pour aller sur les » bords d'un pré; j'aperçus dedans une » plante qui m'était inconnue; je pris » de sa feuille; je la sentis; elle avait » l'odeur de l'ail; aussitôt je la donnais » à mon médecin, lui demandant s'il la » connaissait; après l'avoir examinée » avec attention, il me répondit que » c'était du *scordium*; il leva les mains » au ciel et rendit grâce à Dieu du re- » mède si à propos qu'il nous envoyait; » il en ramassa à l'instant une grande » quantité qu'il alla mettre dans un » chaudron et qu'il fit bien bouillir. De » là, il avertit nos pestiférés de prendre » courage et, sans perdre un moment, » il leur fit boire la décoction de cette » plante dans laquelle il mit un peu de » terre de Lemnos... ». Le remède fut efficace; tous les malades se remirent promptement.

Le séjour de l'ambassadeur en Europe ne fut pas long. Ferdinand, son maître, lui ordonna de reprendre bientôt sa dangereuse légation et, en novembre 1555, Busbecq se remit en route vers Constantinople, accompagné de nouveau par Quackelbeen. Cette fois, son absence se prolongea bien davantage et dura jusqu'en 1562. Elle fut particulièrement pénible. En dépit du caractère officiel de la mission, les Turcs tinrent Busbecq et ses compagnons pour ainsi dire en captivité dans leur hôtel; ils avaient même fait murer les fenêtres d'une partie de la maison.

C'est dans cette prison, qu'après une réclusion de trois ans, Quackelbeen trouva la mort, victime de sa témérité comme de son dévouement professionnel. Son maître avait, en effet, racheté un esclave, chez qui la peste se déclara bientôt. Quackelbeen, persuadé que la crainte de ce mal en est le principal agent de propagation, ne prit point, en oignant le pestiféré, les précautions nécessaires. Il fut bientôt atteint; mais s'illusionnant sur le caractère de la maladie, il la laissa trop s'aggraver; il ne reconnut la nature de l'affection et l'imminence de la mort que quelques heures avant son décès. Il passa, dit Busbecq, cette dernière nuit en prières et en lectures pieuses et s'éteignit à l'aurore, plein de confiance en la miséricorde divine. « C'est dans ces circonstances », ajoute l'ambassadeur de Ferdinand, « que je » fus privé d'un homme qui m'était d'un » extrême secours dans ma mission. Sa » mort fut une perte tout aussi grande » pour la république des lettres. Il avait » beaucoup vu, beaucoup appris, noté » bien des choses, et se promettait de » publier un jour le résultat de ses » études. La mort mit obstacle à ce » généreux dessein. D'autre part, je » prisais si haut sa fidélité et son intel- » ligence des situations que, s'il m'avait » été donné de rentrer au pays, je » n'eusse pas hésité à lui confier ma » mission à Constantinople ».

Si les observations et les recherches scientifiques de Quackelbeen sont perdues, on a cependant conservé de lui la longue missive que nous rappelions tantôt. Elle fut adressée de Constantinople, le 7 des calendes d'août 1557, au savant botaniste Matthiole. Le compagnon de Busbecq y signale une série de plantes inconnues et énumère certains produits thérapeutiques, dont la connaissance pouvait faciliter à son correspondant l'intelligence des livres de Dioscoride, qu'il commentait en ce moment. La réponse faite par Matthiole, au mois de décembre suivant, nous dit combien furent importantes les contributions à la botanique de Busbecq et de son médecin. Le premier envoyait des plantes, des graines, des dessins faits par ses ordres; le second se chargeait de les décrire, de les identifier avec les textes de Dioscoride, comme d'en indiquer les vertus curatives. Aussi est-elle longue la liste des plantes importées en Europe ou signalées par les savants envoyés du roi Ferdinand : elle dépasse cinquante, au dire de Matthiole. Mais, ajoutons-le, il n'est pas toujours pos-

sible de savoir si ces contributions à la science sont dues aux recherches collectives des deux savants, ou s'il en est qu'on ne doit qu'à Busbecq seul, après le décès de son malheureux compagnon Matthiole, qu'il faut surtout consulter sur ce point, nomme tantôt l'un, tantôt l'autre.

Quoi qu'il en soit, ils envoyèrent, entre autres, des exemplaires de l'*Acorus calamus* (L.), que Quackelbeen désigne sous le nom de *Calamus vulgaris*, et Matthiole sous celui d'*Acorus legitimus*; de l'*Iris tuberosa* (L.), l'*Ephemerum colchicum* de Quackelbeen, et l'*Herm.dactylus* de Matthiole; de l'*Astragalus poterium* (L.), le *Poterium* de Matthiole.

Ils furent les premiers à remarquer la tulipe, *Tulipa Gesneriana* de Linnée, lors de leur premier voyage, en janvier 1555. Sont-ce eux qui envoyèrent à Gesner les bulbes que celui ci vit fleurir en 1559? Il y a lieu de le croire; en tout cas, Busbecq en offrit toute une collection à de L'Écluse quelques années plus tard.

L'ambassadeur de Ferdinand et son médecin firent, en outre, connaître, soit par dessins, soit par graines ou rameaux: le lilas, *Syringa vulgaris* de L.; le marronnier d'Inde (*Æsculus hippocastanum* de L., *Castanea æquina* de M.); le platane d'Orient, *Platanus Orientalis* de L.; le *Peganum harmala* (L.), (*Ruta Sylvestris* de Q. et de M.); le *Spartium Spinosum* (L.), que M. appelle *Acacia*; l'*Hyphæne thebaica* de Gärtner (*Cuciophera* de M.), etc.

Le savant J. Kickx, suivi par Hannon, leur attribue encore l'introduction ou la connaissance de la *Glycerrhyza glabra* (L.), de la *Lavandula Staechas* (L.), du *Narcyssus orientalis* (L.), de l'*Oriza sativa* (L.), du *Teucrium scordium*. Nous n'avons pu trouver la preuve de ces affirmations.

Ba Joseph Bethune.

A. Gislenii Busbequii omnia quæ extant. (Leyde, 1633; Amst., 1660; Bâle, 1740). — Abbé de Foy, *Lettres du baron de Busbec* (Paris, 1748), et autres traductions. — Abbé Derveaux, *Auger Gisselin de Busbecque* (Lille, 1876). — De Saint-Genois, *Les voyageurs belges* (Brux., Jamar), t. II, p. 5. — J. Kickx, *Esquisses sur les ouvrages de quelques anciens naturalistes belges*, dans les *Bull. acad. des sc. de Bruxelles*, 1838, p. 202. — Coulon, *Histoire de Comines*, t. III, p. 406. — *Petri Andreæ Matthioli... opera quæ extant omnia*, édit. Bauhinus, 1598. — Ch. de L'Ecluse, *Rariorum plantarum historia* (Anvers, 1601 et Anvers, 1676). R. Dodonée, *Stirpium historiæ pempstade sex* (Anvers, 1616), ou *Cruydt-boeck* (Leyde, 1618). — Linnée, *Syst. gen. et spec. plantarum*, 1837. — Sprengel, *Hist. rei herbariæ* (Amst. 1807). — Van Hulthem, *Discours sur l'etat ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas* (Gand, 1817). — Hannon, *Flore belge* (Brux., Jamar), t. III, p. 143. — Devos, *Flore complete de la Belgique* (Brux., 1885). — Morren, *Les tulipes, les jacinthes et les narcisses*, dans *Revue de Bruxelles*, 1844, avril.

QUADEWANT (*Jacques*), sculpteur, vivait à Louvain au milieu du XVe siècle. Il collabora à la construction de l'Hôtel de ville de Louvain, sous la direction du célèbre Mathieu de Layens. Il travailla au rez-de-chaussée et au premier étage (1448 à 1452). Il reçut même la commande de piliers destinés à soutenir la tour qui, selon le projet primitif, aurait dû s'élever au coin de la rue du Prévôt (la rue de Namur actuelle), et qui aurait contenu les cloches de la ville, entre autres la cloche d'heures. Mais le conseil modifia le projet qui donnait à l'Hôtel de ville de Louvain une tour comme à celui de Bruxelles, et décida de ne faire construire que des tourelles sur les pignons et aux quatre coins du bâtiment. Il indemnisa Jacques Quadewant pour les travaux qu'il avait déjà exécutés en vue de la construction de la tour et pour lesquels on lui avait adjoint deux autres sculpteurs, Jean Schanc et Renier van Nyeperzeel.

Herman Vander Linden.

Comptes communaux (archives de Louvain): 1448-1449, fol. 62 vo et 63 ro, et 1450 à 1452, *passim*.

QUADVLIEG (*Charles-Max-Gerlach-Antoine*), peintre, né le 21 mars 1823 à Fauquemont, localité où son père, Frédéric-Guillaume Quadvlieg, était bourgmestre; mort à Rome, le 3 mars 1874. Le jeune Quadvlieg ayant témoigné de bonne heure des dispositions pour les arts du dessin et notamment pour la peinture, son père lui permit de faire des études aux académies d'Anvers et de Düsseldorf, où son talent se développa rapidement. Après avoir voyagé et s'être acquis un commencement de réputation, il revint au pays natal, et épousa, en 1848, Marie-Thérèse Eymael, jeune fille

née à Herlen. Cette union n'assura le bonheur domestique de Quadvlieg que pendant peu d'années, sa jeune femme étant morte à Maestricht, le 11 janvier 1852, après lui avoir donné deux enfants. Peu de temps après avoir perdu sa compagne, il partit pour Rome où il se fixa en quelque sorte définitivement, car, s'il quitta parfois la ville éternelle, il y garda son domicile jusqu'à la fin de ses jours. Ses succès, non moins que les études et le commerce avec les grands maîtres, devaient concourir à retenir à Rome le jeune peintre néerlandais. En 1854, après un séjour de huit mois, il y remporta, au grand concours de peinture, d'architecture et de sculpture, le premier prix comme peintre d'histoire. Cette distinction lui fut décernée à l'unanimité des membres du jury. Son tableau représentait l'*Apôtre saint Paul chez la prophétesse Eudore*, et fut placé plus tard au Panthéon.

S'essayant aux genres les plus divers, Quadvlieg se montrait artiste supérieur dans chacun d'eux. Son pinceau souple et son esprit observateur s'inspirèrent souvent, à cette époque, des scènes populaires de la vie de Rome. Les épisodes du carnaval romain, les vues de la campagne de Rome, étoffées par les bœufs d'allures si classiques que l'on y voit, les scènes de genre reproduisant la vie italienne dans ce qu'elle a de plus pittoresque, rendirent bientôt populaire le nom de l'artiste, en même temps que son talent lui assurait les faveurs des plus hauts personnages C'est ainsi qu'il fut lié d'amitié avec le roi de Naples qui, plus tard, devait être dépossédé de son trône. Pendant plus d'un an, Quadvlieg fut le commensal de la princesse Marianne, sœur du roi de Hollande, Guillaume III. Lorsque la première femme de celui-ci vint pour la dernière fois à Rome, elle voulut faire à l'atelier du peintre une visite qui prit un caractère presque officiel. Charles Quadvlieg était chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire.

J. Helbig.

Renseignements fournis par la famille et par Mr Flamant, conservateur des archives à Maestricht.

QUAETFASLEM (*Emmanuel*), architecte, né à Termonde, le 10 novembre 1785, mort à Nienburg, le 2 juillet 1851. Fils de Jean-Philippe et de Marie-Catherine Redelé, il reçut les premiers éléments de son éducation artistique à l'Académie des beaux-arts, fondée dans sa ville natale en 1800; en 1806, il y remporta le premier prix d'architecture. Poursuivant ses études à l'Académie de Gand, ses succès ne furent pas moins remarquables. Au concours ouvert aux artistes au mois d'août 1808, n'étant encore qu'élève de la deuxième classe, il remporta le prix pour les plans d'une boucherie. A cette occasion, la ville de Termonde lui réserva une réception solennelle : cortège, discours, pièces de vers, cadeaux, rien ne manqua à son triomphe. Deux ans plus tard, le premier prix d'architecture vint couronner les persévérants efforts du jeune artiste. Ses collègues de la Société des Beaux-Arts et de Littérature, dont il était membre fondateur, lui décernèrent une médaille. Grâce à leur intervention, Quaetfaslem obtint du conseil municipal de Termonde un subside à l'effet de poursuivre ses études à Paris. Nous savons qu'il y fréquenta l'École polytechnique; ses travaux dans la capitale de l'Empire sont inconnus.

En 1812, Quaetfaslem se rendit à Hambourg en compagnie de l'ingénieur Eudel. L'administration française en Allemagne le chargea de construire de grandes voies de communication entre Osnabrück et Brême, mais les événements politiques interrompirent bientôt les projets du gouvernement impérial; cette entreprise ne put être menée à bonne fin.

Ayant épousé une Allemande, Jeanne Richter, l'architecte belge s'établit à Nienburg, sur le Weser. La démolition de l'enceinte de cette ville s'effectua sous sa direction; les fossés, en partie comblés, lui permirent de créer des jardins et de ravissantes promenades, L'expérience acquise au pays natal lui fit enseigner à ses nouveaux compatriotes une exploitation régulière et plus productive de la tourbe. Il rendit d'éminents services en

organisant, à ses frais, une école d'architecture qu'il logea d'abord dans sa propre maison, et dont il fut le premier professeur. Elle eut tout le succès désirable ; plus tard, en 1824, on la convertit en un établissement public subsidié, dont l'édification coûta 6,000 thalers. En 1821, lors du voyage du roi d'Angleterre dans le royaume de Hanovre, Quaetfaslem fut chargé de tracer le programme des fêtes brillantes que la ville de Nienburg offrit au monarque anglais. Le souvenir des splendeurs artistiques déployées aux *joyeuses entrées* des souverains flamands lui fournit les motifs d'une décoration somptueuse, qui mérita les éloges du royal visiteur. Dans le cours de la même année, Nienburg, reconnaissante des services rendus à l'enseignement de sa jeunesse et des travaux de Quaetfaslem, décerna le droit de bourgeoisie à son nouveau citoyen. Le roi Ernest-Auguste de Hanovre le nomma d'abord commissaire, puis conseiller en chef des bâtiments royaux. De nombreuses sociétés savantes l'associèrent à leurs études. Quaetfaslem employa tout le crédit dont il jouissait pour la prospérité de la ville de Nienburg.

Pour la première fois, il revit sa patrie en 1839. Chargé par le gouvernement hanovrien d'une mission à Paris, il profita de son voyage pour venir à Termonde, où ses concitoyens lui firent l'accueil le plus chaleureux. A Gand, la Société des Beaux-Arts et de Littérature reçut son membre fondateur avec la même cordialité. Son arrivée fut l'occasion d'une séance extraordinaire; le poète termondois Fr. van Duyse y lut une ode glorifiant les mérites de l'ancien lauréat des académies de Termonde et de Gand.

Rentré en Allemagne, il remplit, pendant quelques années encore, les hautes fonctions dont il était investi. Un notable affaiblissement de la vue le rendit presque aveugle ; il put vaincre le mal, mais sa santé devint chancelante, et il s'éteignit, à Nienburg, le 2 juillet 1851.

A. Blomme.

Arch. comm. de Termonde. — De Busscher, *Précis hist. de la Soc. roy. des beaux-arts et de littérature de Gand.* — Gade, *Geschichte der Stadt Nienburg.* — *Annales du cercle archéologique de Termonde*, 2e série, t. VI, p. 217 (notice de J. Broeckaert). — Renseignements fournis par la famille.

QUAILLE (*Jacques* **VAN**), théologien, né à Bruges, le 26 août 1564, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 24 avril 1592, et enseigna pendant sept ans la grammaire. A partir de 1601, son nom ne figure plus dans le catalogue des Pères. Le *Nécrologe* de la province *Flandro-Belge*, publié par Mr J. Cuvelier (Louvain, 1898), ne le mentionne pas, et le P. Sommervogel affirme n'avoir pas rencontré la date de la mort de van Quaille dans le nécrologe manuscrit de Belgique qu'il a eu à sa disposition. Le professeur de grammaire aurait-il passé à une autre province, ou quitté la Compagnie? On attribue à un père van Quaille un manuscrit, intitulé : *Refutatio singularis omnium argumentorum quæ a nupero quodam Gersensis propugnatore allata sunt.* Ce manuscrit est cité dans les *Garants* sur l'ouvrage de Mabillon : *Contestation sur l'auteur de l'Imitation*, inséré dans : *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierri Ruinart* (Paris, 1724), t. I, p. 53. Le jésuite de Bruges est-il l'auteur dont il est question ici? C'est le seul de ce nom qui soit dans la liste des *admissi* au noviciat de la province de Belgique. Nous avons vainement cherché le nom de Jacques van Quaille dans J.-P. van Male : *Levensbeschrijving der geleerde en door kunst vermaerde Bruggelingen* (ms. de la Bibl. de la ville de Courtrai), et dans P. Ledoux : *Levens der vermuerde mannen der stad Brugge* (ms. appartenant à Mr A. De Wolf, pharmacien à Bruges).

A.-C. De Schrevel.

QUAILLE (*Jehan*), ou QUOILLE, tailleur d'images, sculpteur et graveur, du xve siècle, à Tournai, n'est connu que par quelques menus travaux qu'il exécuta, en 1470, pour la halle échevinale de cette ville, sculpture d'armoiries et d'ornements, et par un ex-voto funéraire, de Marie Yolent, en 1481.

E.-J. Soil.

Cloquet et de la Grange, *Etudes sur l'art à Tournai*, t. I, p. 189 et 235.

QUARRÉ (*Florimond*, comte **DE**), officier, né à Namur, le 1er août 1765, décédé à Bruxelles, le 2 octobre 1852. Il était fils du comte Jean-Pierre-François-Joseph de Quarré, baron de Molembaix-Saint Pierre (1721-1806), et de Dorothée-Caroline-Antoinette, comtesse de Ryckel (1738-1766). Comme son père, qui fut officier aux gardes wallonnes, le comte Florimond de Quarré débuta dans la carrière militaire et même, pendant la guerre brabançonne, fit montre d'assez de mérites pour être choisi, en 1790, comme aide de camp du général Schoenfeld. Après avoir honorablement quitté l'armée, il fut, sous le premier Empire français, membre du conseil municipal et administrateur des hospices de Bruxelles. En 1815, il prodigua ses soins aux blessés allemands de Waterloo, transportés à Namur, et reçut, en récompense, la croix de l'Aigle rouge. A la révolution de 1830, il fut élu député au Congrès pour le district de Namur et, aux élections, il devint sénateur pour l'arrondissement de Luxembourg; réélu en 1839, et maintenu jusqu'en 1847, il siégea dans cette haute assemblée jusqu'en 1848. Le comte de Quarré qui, le 2 avril 1835, reçut la Croix de fer, fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, le 3 juin 1847, pour le récompenser de ses services dans la triple carrière : militaire, administrative et politique, aux principales phases de l'histoire nationale, pendant près de soixante années

Général Frédéric Bernaert.

Etat civil. — *Annuaire de la noblesse.* — *Pasinomie.* — Renseignements particuliers. — Veldekens, *Le livre d'or de l'Ordre de Leopold.*

***QUARRÉ** (*Jean-Hugues*), écrivain ecclésiastique, né à Poligny, petite ville de la Franche-Comté, actuellement chef-lieu d'arrondissement dans le département du Jura en France, a été classé par Foppens, Paquot et d'autres, parmi les notabilités belges; Brasseur et, d'après lui, de Boussu et A Mathieu, lui ont réservé une place parmi les illustrations du Hainaut, voire même de Mons, en lui attribuant erronément les prénoms de Jean-Henri. Son long séjour dans nos provinces, où il a édité plusieurs ouvrages, permet de lui consacrer une notice dans la *Biographie nationale*. Quarré mourut à Bruxelles, le 26 mars 1656, à l'âge de soixante-six ans, ce qui permet de fixer à 1589 ou 1590 l'année de sa naissance. Il avait été ordonné prêtre en 1613 et acheva sa théologie à la Sorbonne, à Paris, où il prit le grade de docteur en cette science. La congrégation des prêtres de l'Oratoire, nouvellement fondée par le cardinal de Bérulle, l'attira en 1617. Sa piété, sa douceur, sa science, son éloquence, le firent bientôt apprécier. La charge de supérieur de la maison de Salins lui était attribuée, lorsqu'en 1631 l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, sollicita sa venue dans les Pays-Bas. On le nomma successivement supérieur des maisons de Louvain et de Bruxelles et, en 1634, après le départ du P. Bourgoing, prévôt de la congrégation dans les provinces belges. Le P. Quarré mérita la confiance de l'archiduchesse Isabelle, qui le choisit pour confesseur et pour prédicateur de sa cour.

Les écrits ascétiques du P. Quarré eurent une grande vogue de son temps; plusieurs furent traduits en flamand; le style en est devenu suranné. En voici la liste : 1. *Thresor spirituel contenant les excellences du christianisme, et les adresses pour arriver à la perfection chrestienne par les voyes de la grace et d'un entier abandonnement à la conduitte de Iésus-Christ.* Dedié à la serenissime Infante. Reveu, corrigé et augmenté par l'autheur. Mons, Fr. de Waudré, 1633; pet. in-8°, titre et préliminaires 20 pages, texte 78 pages pour la première partie et 290 pages pour la suite. Une édition précédente avait paru à Bruxelles en 1632; d'autres parurent à Paris en 1633 et en 1677. Le titre fut modifié, pour la 7e édition, imprimée à Paris en 1660, en ces termes : *Thresor spirituel contenant les obligations que nous avons d'estre à Dieu et les vertus qui nous sont nécessaires pour vivre en Chrestien parfait;* elle compte 650 pages, plus 8 feuillets de

titre, préface et table. Une traduction flamande, due au P. Jean Vernimmen, fut publiée à Bruxelles, Govaerdt Schoevaerdts, 1642; in-12 de 787 pages, plus 12 feuillets de liminaires et 48 pages non chiffrées. — 2. *Les dévots Entretiens de l'âme chrestienne*. Bruxelles, 1640; in-12; orné de belles gravures en taille douce. Une traduction flamande a paru chez Govaerdt Schoevaerdts; in-32 de 183 pages, plus 6 pages de table non chiffrées. — 3. *Traité de la Pénitence chrestienne*. Paris, 1648; in-12. — 4. *La vie de la Bienheureuse Mère Angèle première Fondatrice des Mères de Ste-Ursule*. Paris, Séb. Huré, 1648; in-12. — 5. *Réponse à un escris, qui a pour tittre Advis donné en Amy à un certain Ecclésiastique de Louvain, au sujet de la Bulle du Pape Urbain VIII, qui condamne le Livre portant ce titre :* Augustinus Cornelii Jansenii, 1649; in-4°, 32 pages, sans indication de lieu ni d'imprimeur. Paquot le croit imprimé à Louvain, chez Jacques Zegers. — 6. *Le riche charitable ou de l'obligation que les Riches ont d'assister les pauvres et de la manière qu'il faut faire l'aumosne*. Bruxelles, François Vivien, 1653; in-12 de 358 pages, plus 33 feuillets de liminaires. L'ouvrage est dédié à l'archevêque J. Boonen et est orné d'un beau frontispice gravé par Galle. — 7. *Direction spirituelle pour les âmes à qui Dieu inspire le désir de se renouveller de temps en temps en la Piété par une sérieuse Retraite de quelques jours, où sont contenues des Méditations sur tous les devoirs d'un Chrestien*. Paris, veuve Sébastien Huré, 1654; in-12, de 84 pages de préface, non paginées, et 192 pages. Une publication posthume nous paraît empruntée à cet ouvrage et porte le titre : *Cort onderwys om eene christelyke eenscheit te doen. Vertaelt uyt dat den Eerw. P. Quarré priester van het Oratorie in 't Frans gemaekt heeft*. Cologne, Van Metelen, 1676; in-18, de 16 pages.

Ernest Matthieu.

Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Mémoires*, édit. in-fol., t. I, p. 64. — Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, p 76. — De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 432. — A. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 251. — H. Rousselle, *Bibliographie montoise*, n° 194.

QUARREUX (*Gérard-Joseph* DE), théologien, né à Quarreux, au pays de Stavelot, en 1664, mort à Louvain, le 6 janvier 1741. Il était fils de Claude de Quarreux et de Marie de Part-Dieu. Il fit ses humanités à Stavelot, puis à Cologne. Entré à Louvain à la pédagogie du Château, il fut, en 1685, promu maître ès-arts, premier des cent vingt-deux récipiendaires de sa promotion. Il suivit ensuite les cours de théologie au collège du Saint-Esprit. En 1692, il fut nommé professeur de philosophie à la pédagogie du Château, dont il devint régent le 22 décembre 1700. Cet établissement fut l'objet constant de sa prédilection, au point qu'il mérita d'en être appelé le père. En 1703, il obtint le grade de licencié en théologie. Elu président du collège de Malines en 1704, il préféra sa chère pédagogie du Château aux avantages de cette nouvelle position. En 1713, il obtint un canonicat dans l'église Saint-Pierre, à Louvain, et fut nommé censeur royal et apostolique des livres pour le diocèse de Liége. En 1715, appelé à la présidence du collège Divaeus, il attendit un an avant d'accepter cette charge, qui l'éloignait de son séjour préféré. Au mois d'août 1712, il fut nommé recteur de l'université, dont il garda le gouvernement pendant le terme ordinaire, jusqu'au mois de février de l'année suivante. En 1720, il refusa le décanat de Saint-Pierre, qui lui était offert pour la seconde fois. Il était, dès 1700, chanoine de Saint-Martin, à Liége. Il paraît avoir résigné ce canonicat en faveur de son frère, François-Claude de Quarreux, professeur de grec au collège des Trois-Langues, qui fit testament en sa faveur, le 7 janvier 1736. On loue sa science théologique, également éloignée de laxisme et de rigorisme, sa soumission aux décisions du Saint-Siège, sa prudence et son inépuisable charité, ses vertus exemplaires.

Sylv. Balau.

C.-F.-A. Piron, *Levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie*, p. 313. — E. Reusens, *Documents relatifs a l'histoire de l'université de Louvain*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclesiastique de la Belgique, passim*, et spécialement t. XVIII, p. 413-414.

QUARTEMONT (*Gaspard* DE), hagiographe, né à Binche en mars 1557, décédé à Huy, le 4 février 1624. Ce fut après son ordination sacerdotale qu'il se fit admettre, le 21 octobre 1585, dans la Compagnie de Jésus. Voué d'abord au professorat, il enseigna pendant quatre ans les humanités, quatre ans la rhétorique et sept ans aux scolastiques de son ordre. Les dernières années de sa vie se passèrent dans les exercices du saint ministère, spécialement de la prédication.

On doit à ce religieux une vie de saint Ignace de Loyola, publiée sous le titre : *Vita B. P. Ignatii qui Religionem Clericorum societatis Jesu instituit : nuper a R. P. Petro Ribadeneira ejusdem societatis Hispanice conscripta, et ab eodem rebus memorabilibus illustribusque miraculis ita locupletata, ut alia ab illa priore quam ante aliquot annos in lucem edidit videri possit; a P. Gaspare Quartemont ejusdem societatis latine conversa.* Ypres, François Bellet, 1612 ; in-12 de 199 pages. Elle fut réimprimée à Lyon, L. Muguet, 1613 ; in-16, 188 pages, et à Madrid, L. Sanctius ; in-8°, 4 feuillets et 124 pages. Le P. G. Mayr en a donné une traduction en grec.

Ernest Matthieu.

Sotwell, *Bibliotheca scriptorum societatis Jesus* (Rome, 1676, p. 279). — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas.* — T. Lejeune, *Histoire de la ville de Binche* (éd. Winance), p. 561. — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.* — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut.*

* **QUARTERY** (*Melchior-Louis-Maurice* DE), homme de guerre, né à Saint-Maurice (Suisse), le 28 mai 1792, mort à Arlon, le 5 janvier 1840. A peine âgé de seize ans, il débuta dans la carrière des armes comme sous-lieutenant, au bataillon valaisan, le 16 octobre 1808.

Par suite d'une capitulation conclue entre la France et la république du Valais, un bataillon de troupes auxiliaires, au service de l'Empire français, avait été formé le 8 octobre 1805, et c'est avec ce corps étranger que le lieutenant de Quartery fut dirigé vers la péninsule ibérique ; il fit les campagnes de 1808, 1809 et 1810, et combattit dans la montagneuse Catalogne ; le bataillon du Valais assista aux affaires de Girone, de Bascara et de la Jonquière (16 août 1808, 11 avril 1809 et 18 octobre 1810).

Sur ces entrefaites et par décret du 12 novembre 1810, le Valais avait été réuni à l'Empire français, sous le nom de département du Simplon ; le bataillon valaisan fut dissous en septembre 1811 et incorporé, avec des conscrits d'Italie, dans le 11e régiment d'infanterie légère, en formation à Wesel sur le Rhin. De Quartery, promu lieutenant le 8 février 1812, prit part à la désastreuse campagne de Russie (2e corps, Oudinot ; 8e division, Verdier), et assista, avec le 11e léger, aux combats de Widzouij, Sivotschina, Kochanovo, Soolna, où fut tué son colonel, le comte de Casabianca, aux affaires devant Polotsk et au passage de la Bérésina. Nommé capitaine le 13 mars 1813, il guerroya dans les plaines de la Saxe et de la Silésie, dans les marais produits par le confluent de l'Oder et de la Wartha, et fut fait prisonnier de guerre lors de la reddition de la ville forte de Custrin, en Brandebourg, le 19 mars 1814. Cette forteresse avait été occupée par les Français dès 1806. Le capitaine de Quartery, rentré au régiment quatre mois après, mis en non-activité le 4 août de la même année, rappelé dans les rangs le 28 septembre suivant, fut inscrit sur les contrôles de la première légion du Nord (ancien 28e régiment d'infanterie de ligne, colonel de Saint-Michel), et participa à la campagne de 1815, à l'armée du Nord (Waterloo).

Lors de la seconde Restauration, le roi Louis XVIII, par ses ordonnances du 1er septembre et du 31 décembre 1815, rétablit la garde royale qui avait été dissoute par Louis XVI, quelque temps avant sa chute ; le capitaine de Quartery fut admis à la 2e division d'infanterie, en garnison à Paris, plus tard à Rouen. De Quartery n'avait pas atteint sa vingt-cinquième année lorsqu'il prit rang de chef de bataillon, le 13 mars 1817 et exerça le commandement d'une compagnie jusqu'au mois d'août 1830, date du licenciement de la garde royale ;

il avait été nommé, dans l'entretemps, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Au début de son règne, le roi Léopold aimait à s'appuyer sur des officiers étrangers, pour l'aider à réorganiser l'armée au lendemain des désastres de la campagne des Dix Jours; le major de Quartery fut admis au service de Belgique, comme officier français en mission, le 30 septembre 1831, et fut élevé au grade de lieutenant-colonel du 9e régiment de ligne par arrêté royal du 7 août 1836; il occupait ce poste au moment de son décès.

Eugène Cruyplants.

A. De Reume, *Nécrologe des officiers de l'armée belge.* — Ministère de la guerre de la République française. — *Historique des corps de troupes de l'armée française*, 1563 1900 (Paris, Berger-Levrault). — A. Martinien, *Tableaux par corps et par batailles des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire*, 1805-1815 (Paris, Henri Charles-Lavauzelle). — *Almanachs royaux* présentés à Sa Majesté, 1824, 1826, 1829 (Paris, Testu & Cie, Guyot et Scribe). — Eugène Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de France* (Paris, 1854). — Eugène Cruyplants, *Les conscrits de 1813 dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens*, p. 487.

QUEBEDO (*Henri-Joseph-Pierre* DE), général, né à Tournai, le 29 avril 1824, décédé à Ixelles, le 22 juin 1883, fils de Joseph-Canut (voir ci après), qui fut aussi au service de la Belgique, et de Thérèse-Jossèphe Philippart. Il appartient à une très ancienne famille espagnole, dont les quartiers datent de l'ère d'expulsion des Maures de la péninsule. Les Quebedo, ou Quevedo, ont pour devise : *Yo soy aquel Quevedo el que a los Moros impidio pasasen a donde su Rey los mando;* ils obtinrent reconnaissance de noblesse en Belgique par lettres-patentes du 12 janvier 1876.

Après avoir fait d'excellentes humanités à l'athénée royal de Tournai, où il montra, pour l'étude des mathématiques, des dispositions qui lui valurent le troisième accessit de trigonométrie au concours général de 1840-1841, le jeune de Quebedo se prépara aux examens d'entrée à l'école militaire; il y fut admis en qualité d'élève le 17 décembre 1841. Sous-lieutenant le 7 février 1844, et désigné provisoirement pour le corps d'état-major le 14 du même mois, il y passa définitivement le 12 octobre 1846; il fut nommé lieutenant le 13 mai 1849; capitaine de 2e classe le 12 janvier 1853; capitaine de 1re classe le 16 décembre 1856; major le 24 juin 1866; lieutenant-colonel le 25 juin 1870, et colonel le 25 mars 1874. Élevé au généralat le 26 mars 1877, il devint lieutenant-général le 26 septembre 1881. Un arrêté royal du 8 décembre 1880 promut de Quebedo au rang de commandeur de l'Ordre de Léopold, tandis qu'il obtint du Bey de Tunis et du Président de la République française, sous la date du 28 avril 1866 et du 1er octobre 1881, la croix de commandeur de l'Ordre du Nichan Iftihar et celle de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Au cours des trente-sept années qu'il consacra au service de son pays, Quebedo, qui s'était fait remarquer, dès le début de sa carrière, par la noblesse de ses sentiments, remplit diverses fonctions fort délicates, toujours avec une distinction à laquelle ses chefs, et nos princes eux-mêmes, se plurent maintes fois à rendre hommage, comme le prouvent leurs lettres, conservées par la famille. Le capitaine de Quebedo commença par faire le service dans quelques-uns de nos régiments, puis il passa au dépôt de la guerre quatre ans (1851-1855), qui font époque dans sa carrière; en 1853, il fut chargé du levé topographique de la planchette du Bas-Escaut, une des plus mauvaises qu'il y eût à dresser, et en 1854, de celui de la planchette de Termonde et d'Alost; il s'occupa enfin, en 1855, d'opérations géodésiques, exigées pour la construction de la carte topographique, à Ghistelles, à Dixmude et à Ypres; c'est au cours de ces travaux qu'il contracta le germe du mal qui devait l'emporter trente ans plus tard.

De 1856 à 1859, le lieutenant-général Chapelié, à qui incomba la mission d'organiser l'école militaire, attacha à sa personne, en qualité d'aide de camp, le jeune officier d'état-major, dont il avait su apprécier les mérites. Nommé en 1859 inspecteur des études à l'école d'application, de Quebedo demanda et

obtint d'importantes modifications aux cours et aux travaux pratiques, et consacra, jusqu'en 1866, sa science, son dévouement, et une fermeté toute de tact, de justice et de bienveillance, à la formation des élèves. Grâce à son ascendant et à la loyauté de son caractère, les divisions qu'il dirigea et qui doivent être rangées parmi les plus brillantes que reçurent nos régiments ne lui ménagèrent pas leurs vives sympathies à l'âge où la volonté du chef est souvent considérée comme une tyrannie. Après avoir été adjoint pendant deux ans (1866-1868) à l'état-major de la première et de la quatrième division territoriale, le lieutenant-général de Quebedo remplit jusqu'en 1881 les fonctions de chef d'état-major; c'est en cette qualité qu'il fut attaché à la deuxième division de l'armée d'observation, pendant la campagne de 1870, et à l'état-major du commandement supérieure de la cavalerie de 1875 à 1881. A sa nomination de lieutenant-général, il fut mis successivement à la tête de la deuxième et de la première division de cavalerie; mais il ne put faire profiter l'arme du fruit de sa riche expérience, car la mort vint le terrasser, comme nous l'avons dit, le 22 juin 1883.

A ses belles qualités militaires, le lieutenant-général de Quebedo, qui avait le sentiment du devoir poussé à l'extrême, et savait se sacrifier sans compter, joignait un goût prononcé pour les belles-lettres. Il collabora à l'*Indépendance belge* et à l'*Office de publicité*, et cultiva la poésie vers laquelle le portait une légère teinte de mélancolie. Malheureusement, ses intimes seuls ont pu goûter ses recueils de vers et de pensées, et l'on ne peut que faire des vœux pour que le capitaine commandant de Quebedo, dépositaire des papiers de son père, se décide à publier ces pages, où celui-ci a consigné tout ce que sa belle intelligence et son grand cœur avaient de bon et de délicat.

F. van Ortroy.

Matricule des officiers au ministère de la Guerre. — Documents conservés par la famille de Quebedo.

QUEBEDO (*Joseph-Canut* DE), homme de guerre, né à Salamanque (Espagne), le 19 janvier 1791, naturalisé Belge en novembre 1817, décédé à Pael (Limbourg), le 24 février 1870. De Quebedo appartenait à la vieille noblesse de l'ancien royaume de Léon. Il s'enrôla sous les drapeaux de sa patrie à une époque des plus critiques; à la suite de la révolution d'Aranjuez, de l'abdication de Charles IV, de l'avènement et de la captivité de Ferdinand VII, les troupes françaises venaient de pénétrer en Espagne; Murat était entré dans Madrid et avait, dans la journée du 2 mai, réprimé impitoyablement, avec l'aide de la cavalerie de la garde, une insurrection de la capitale qui réclamait ses rois et ses princes légitimes. Les Bourbons d'Espagne renoncèrent au trône en faveur de Napoléon, qui proclama, le 6 juin, son frère aîné, Joseph, roi d'Espagne et des Indes. Les Espagnols n'acceptèrent point ce changement de dynastie, se soulevèrent et engagèrent cette guerre funeste de la Péninsule, qui fut l'une des causes les plus actives de la chute de Napoléon. Nul ne parvenait au grade d'officier dans les troupes espagnoles sans être d'abord cadet, et Joseph de Quebedo, à peine âgé de dix-sept ans, fit son apprentissage dans le métier des armes, comme cadet au régiment d'Avila, l'un des vingt-huit de l'infanterie espagnole d'alors (18 avril 1808).

Sous-lieutenant quelques mois plus tard, de Quebedo fit les campagnes de 1808, 1809 et 1810, à la tête de soldats castillans, dans un pays éminemment propre à la guerre défensive et d'une conquête presqu'impossible. Il fut fait prisonnier de guerre, le 10 juillet 1810, à la suite de la capitulation de Ciudad-Rodrigo.

Après une inaction forcée d'environ deux ans et demi, le sous lieutenant espagnol de Quebedo se decida à se ranger sous les Aigles de l'Empire et fut admis dans le regiment « Joseph Napoléon », le 10 décembre 1812, précisément le jour du combat de Wilna. De Quebedo arriva assez en temps pour coopérer aux campagnes de 1813 et de

1814, et suivit son régiment à la défense de Stettin, aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Leipzig, de Hanau, à la défense de Glogau.

Le régiment *Joseph Napoléon* fut supprimé et désarmé le 25 novembre 1813; de Quebedo, conformément aux stipulations du traité de Fontainebleau, fut démissionné du service de France et licencié comme étranger le 12 avril 1814; il ne retourna pas en Espagne. On sait qu'à la suite de succès et de revers, Napoléon s'était avoué vaincu dans la péninsule et que l'Espagne recouvra ses rois en 1813.

Deux ans après, de Quebedo, qui n'avait cessé de résider dans nos provinces, s'engagea au service des Pays-Bas comme caporal à la 3e division (*afdeeling*) d'infanterie, commandée successivement par les colonels Lhonneux, Van Ommeren, Goethals et Nypels; sous-lieutenant le 15 mai 1821, lieutenant le 16 août 1829, de Quebedo passa, le 28 septembre 1830, au service de la Belgique, avec le grade de capitaine.

Capitaine-major de place à Ath le 5 octobre, capitaine au 4e régiment de ligne le 26 décembre 1830, sous le colonel Leboutte, il reçut le brevet de major commandant de place à Termonde le 22 avril 1846 et obtint sa retraite le 10 août 1851. Le major Joseph de Quebedo fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 14 septembre 1855.

Les deux fils du major de Quebedo ont servi dans l'armée belge : l'aîné, Henri-Joseph-Pierre, devint lieutenant-général; il mourut en 1883 (voir ci-dessus); le second, Louis-Joseph-Léopold, atteignit le grade de lieutenant-colonel.

Eugène Cruyplants.

Matricule des officiers au Ministère de la guerre. — *Victoires et conquêtes des Français de 1792 à 1815*, t. XX (Paris, C.-L.-F. Panckoucke, 1820).

QUEECKBORNE (*Chrétien* **VANDEN**) le Vieux, dont le nom s'orthographiait aussi QUEECBORNE, QUECBORNE, QUEECBORNNE, QUEBORNE, QUEBORREN, QUEECBORRE ou même WECKBORRE, peintre, habitait Anvers. Il fut reçu, en 1480, comme franc-maître de la gilde de Saint-Luc de cette ville. Il forma plusieurs élèves, notamment Pierken Smit, qui fut admis comme apprenti dans la gilde en 1484, et un certain Gorys en 1486. Il épousa Catherine Bloemaerts, fille de Jean, qui lui donna quatre enfants : Jean, Ursule, Helwige et Marguerite Vanden Queeckborne. Il habitait une maison située hors la « Cam- » merpoorte », au rempart des tailleurs de pierres. En 1490, il racheta de ses enfants la part de cet immeuble que ceux-ci avaient héritée de leur mère.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *Liggeren der Sinte-Lucas gilde*, t. I. — Siret, *Dictionnaire des peintres*, t. II. — Archives communales d'Anvers, actes scabinaux, 1490, t. I, p. 131.

QUEECKBORNE (*Chrétien* **VANDEN**) le Jeune, peintre, fils de Jean (voir plus loin), né à Anvers en 1521, mort le 16 mai 1578. Il entra en 1545 à la gilde Saint-Luc en qualité de maître. Plus tard, il occupa deux fois les fonctions de doyen de cette corporation, notamment en 1551 et en 1557. Les registres de la gilde nous ont conservé les noms de plusieurs de ses élèves; parmi ceux-ci, il faut citer : en 1549, Antoine Liecoop; en 1551, Mathias Ghysmans; en 1556, Denis Calnwaert ou Calvaert, qui devait acquérir une grande célébrité; en 1575, Paschier Somers; en 1577, Antoine Wauters; de 1565 à 1569, Michel Vanden Eenheu, auquel le maître délivra un certificat de capacité des plus élogieux; Jacques Grimer, assez connu comme paysagiste; le bruxellois Adrien de Weerdt, qui peignit d'abord le paysage, puis la figure et s'établit en 1566, à Cologne, pour revenir plus tard dans les Pays-Bas. En 1561, Chrétien Vanden Queeckborne obtint le titre de peintre de la ville. Il succéda dans cette fonction au peintre Jean Mandyn et l'exerça conjointement avec le peintre Pierre Leys. Cette nomination l'astreignait à un travail assez actif; il était forcé d'organiser les cortèges communaux et les entrées solennelles des souverains, de peindre les pièces de circonstances ou les accessoires

qui devaient figurer dans ces cérémonies, d'entretenir les chars ou autres motifs décoratifs appartenant à la ville; de plus, il avait la haute surveillance sur la conservation et l'emploi des cinq à six cents costumes que la ville conservait dans ses magasins, pour les utiliser dans les cérémonies officielles, et qu'elle prêtait aux églises, couvents ou à d'autres institutions. De ce chef, il touchait des appointements annuels de 31 livres d'artois. A la fin de l'année 1575, lorsque le gouverneur Requesens, dans le but de remédier à la situation financière défavorable de la ville, procéda à de nombreuses réformes et regularisa les diverses fonctions communales, Vanden Queeckborne perdit sa place. Toutefois, dans une requête du 16 janvier 1576, il protesta contre la suppression de son emploi, et en obtint le rétablissement par décision scabinale le 7 février suivant. On le trouve ensuite prenant part à d'importants travaux de décoration, notamment en 1577, quand il peignit les accessoires qui servirent au grand tournoi que les Espagnols donnèrent sur la place de Meir, et quand il orna l'estrade qui servit, sur la Grand'Place, pour la proclamation de la paix, ou encore qu'il embellit le logement que le prince d'Orange devait occuper à l'abbaye Saint-Michel.

Chrétien Vanden Queeckborne était étroitement lié d'amitié avec le peintre Antoine van Palerme. Ensemble, les deux artistes avaient acquis, en 1562, plusieurs maisons situées non loin de la Bourse, dans la rue Pruynen et la courte rue des Claires. Le 27 janvier 1576, ils procédèrent entre eux à un partage, et le premier reçut pour sa part la maison qui portait pour enseigne *Saint Christophe*, et était située au coin des deux rues.

Vanden Queeckborne avait épousé Anne Briers, qui mourut, à Anvers, le 10 décembre 1573. Ils eurent deux fils qui, tous deux, suivirent la carrière paternelle, Jean ou Hans et Daniel Vanden Queeckborne.

Chrétien Vanden Queeckborne s'adonnait surtout à la peinture du paysage; il fit aussi de la gravure, et sa réputation dut être assez grande, car Van Mander crut bon de publier son portrait qu'il fit accompagner des vers suivants :

Rura, lacus, silvas, montes, vallesque, recessus
Et fontes, pontes et maria et fluvios
Omnia grata oculis, varie quæ picta colore,
Docta manus pingit, fingit at ingenium.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *Liggeren der Sinte-Lucas gilde*, t. I. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Van Mander, *Levens der nederlandsche en hoogduitsche schilders*, t. I, p. 167. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Archives communales d'Anvers : de Burbure. Notes manuscrites, t. I; Comptes communaux, 1576-8; Schepenbrieven, GA, I 317, 1569; 1550 AM I, 559; 1546 AM II, 328; 1576 AM II, 328; Antwerpsche tresory, Acten boek, 1576-78, 63.

QUEECKBORNE (*Daniel* **VANDEN**), peintre, né à Anvers, était fils de Chrétien Vanden Queeckborne le Vieux. Dès 1577, il était reçu comme maître de la gilde de Saint-Luc. Par contre, en 1584, il acceptait comme élève dans son atelier Daniel Mallerie. Il épousa Barbe Vanden Broeck, fille du peintre d'histoire, Crispin Vanden Broeck. Après le siège d'Anvers, lorsque la ville se fut rendue, en 1585, au duc de Parme, il crut nécessaire de s'expatrier, et alla s'établir à Middelbourg. Par procuration du 16 novembre 1585, il chargea Guillaume van Zele de liquider complètement les intérêts qu'il possédait à Anvers. Son talent fut hautement apprécié dans sa nouvelle patrie, car peu après il fut nommé peintre du prince Maurice de Nassau.

Son frère, Jean ou Hans, étudia la peinture chez Jérôme Boels, et c'est comme élève de cet artiste qu'il fut reçu dans la gilde de Saint-Luc, où il devint maître en 1577. Sa carrière artistique ne fut pas bien longue, car il mourut peu après cette date.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *Liggeren der Sinte-Lucas gilde*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Archives communales d'Anvers, 1581 KG II, 69; 1585 MN II, 124.

QUEECKBORNE (*Jean* **VANDEN**), peintre, fils de Chrétien, vivait à Anvers au commencement du XVI^e^ siècle. On ne connaît aucun detail de son existence.

Il dut cependant jouir d'une certaine réputation, car un assez grand nombre d'élèves suivirent ses leçons. Les registres de la gilde Saint-Luc d'Anvers renseignent, entre autres, les noms de Nicolas Besaen et François Aurys en 1512, Hennen van Roye en 1514, Pierre Vanden Driessche en 1516, Etienne Vanden Driessche en 1522. Vanden Queeckborne mourut avant 1550, laissant plusieurs enfants, notamment Adrien, Chrétien et Catherine. Il habitait à Anvers, au Marché au Bétail, une maison portant pour enseigne *Cranenborch*.

Son fils Adrien fut reçu, en 1532, comme maître de la gilde Saint-Luc à Anvers. Les registres de cette corporation artistique renseignent les noms de trois de ses élèves : Jean Jongelinck en 1545, Coppen Nuydts en 1549 et Jean van Valckenborch en 1551.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *Liggeren der Sinte-Lucas gilde.*

QUELLIN (*Arnould* ou *Artus*), sculpteur, premier de ce prénom, dit le *Vieux*, deuxième fils du sculpteur Erasme Ier, dont il fut élève (voir plus loin), et d'Elisabeth van Uden, baptisé à l'église Notre-Dame, à Anvers, le 30 août 1609, mort à Anvers, le 23 août 1668. Il figure dans les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc, sous les noms de Quellinck, Quellingh, Quellinus et non Quellyn, comme on l'a écrit si souvent. Il est considéré comme le plus remarquable sculpteur de cette famille qui a aussi donné des peintres et un graveur.

Au moment où il allait commencer sa carrière, la renommée du Bruxellois François Du Quesnoy attirait à Rome l'élite des artistes belges désireux d'aller se perfectionner dans l'atelier de ce maître, dont le *Saint-André*, à Saint-Pierre, et la *Sainte-Suzanne*, à Notre-Dame de Lorette, sont les plus admirables productions. Arnould fit le voyage d'Italie et devint bientôt un des meilleurs élèves de Du Quesnoy; il surpassa rapidement ses condisciples Rombaut Pauwels de Gand, Louis Le Doux de Mons, et Pierre De Fraisne de Liége. Dès son retour à Anvers, il fut admis, en 1640, franc-maître dans la gilde de Saint-Luc (*Liggeren*, t. II, p. 121).

L'œuvre qui a perpétué son nom et pour laquelle, indépendamment de ses disciples d'atelier, il obtint le concours de son neveu Arnould ou Artus Quellin le Jeune, dont nous parlerons plus loin, est la décoration sculpturale, tant extérieure qu'intérieure, de l'ancien Hôtel de ville d'Amsterdam, actuellement Palais royal, construit en 1648 par l'architecte Jacques van Kampen de Harlem. Cette superbe décoration donna un vigoureux essor à l'art de la sculpture flamande d'alors, chez nos anciens frères bataves, lesquels devaient bientôt subir l'influence de l'école de Rubens. Les traités de Westphalie venaient de mettre fin à la guerre de Trente ans. Par eux, les sept Provinces-Unies acquirent leur indépendance et, en même temps, leur reconnaissance comme nation. Cet événement était bien digne d'être perpétué par une marque publique de la reconnaissance nationale. C'est sous le bourgmestre Tulp, que fut prise cette détermination.

L'ancien Hôtel de ville d'Amsterdam est bâti en pierres bleues provenant des carrières de Belgique. Il se compose de trois étages. Il a été commencé en 1648 et achevé en 1655. Son soubassement a 80 mètres de longueur sur 63 mètres de largeur et 33 mètres de hauteur. Il repose sur 13,659 pilotis. La hauteur de la tour, qui renferme le carillon, est de 51 mètres. Le magistrat de la ville, voulant donner à cet édifice un caractère exceptionnel de splendeur décorative, en confia l'ornementation à Quellin, qu'il nomma, en même temps, ingénieur et architecte de la ville, titre auquel s'ajouta plus tard celui de « statuaire de la ville d'Amsterdam », à en juger par l'inscription sur son portrait, peint par R. Collin en 1662. On prétend que les frais de construction et de décoration de tout l'édifice se sont élevés à plus de 30,000,000 de florins(?). Immerzeel a trouvé dans Wagenaar (*Amsterdam*, t. VIII) que Quellin

aurait entrepris, pour 9,500 florins, plus un supplément de 50 florins dans le cas où il aurait fini le travail en temps déterminé, le frontispice de la façade postérieure. Pour bien se rendre compte de la décoration, il faut se tracer un itinéraire dans l'intérieur de l'édifice dont les parois de toutes les salles sont en marbre blanc.

Van Campen divisa la partie inférieure de la façade, donnant sur la place du Dam, en sept arcades, voulant symboliser ainsi les sept Provinces-Unies. Comme il devenait impossible d'y mettre une porte monumentale, il plaça l'entrée du côté du Gedempte Voorburgwal. Après avoir gravi l'escalier aboutissant au premier étage, on entre d'abord dans l'ancienne galerie du Nord, actuellement divisée en trois salles. Quellin a orné la première des statues de Jupiter et d'Apollon; deux bas-reliefs, représentant la Discrétion et la Fidélité, figurent dans la deuxième salle, au-dessus des portes de l'ancien secrétariat et de l'ancienne salle des mariages; dans la troisième salle sont Saturne et Cybèle. Dans le salon des bourgmestres, sept bas-reliefs représentent le triomphe de Fabius Maximus. Dans la salle nommée Vierschaar, l'ancien tribunal de la ville, quatre cariatides symbolisant la Honte et le Châtiment supportent une frise surmontant des bas-reliefs qui représentent, au milieu, la Sagesse ou le Jugement de Salomon; à droite, la Justice ou Junius Brutus, faisant mettre à mort ses deux fils qui avaient conspiré pour rétablir les Tarquins, et, à gauche, la Miséricorde ou Séleucus, se faisant crever l'œil droit et à son fils l'œil gauche. Quellin garnit aussi de statues l'ancienne galerie du Sud, la salle à manger actuelle; elles représentent Mercure et Diane, Mars et Vénus; elles forment les pendants précités des statues de l'ancienne galerie du Nord; il reçut 900 florins pour chaque sujet. Deux jolis bas-reliefs figurent au-dessus des deux portes donnant accès dans les salles où avaient lieu les délibérations sur les banqueroutes et où se contractaient les assurances maritimes; ils représentent la Chute d'Icare, entourée d'ornements où se voient des rats et des souris rongeant des papiers et des caisses vides, et le poète Arion sauvé par le dauphin légendaire. La grande salle, où ont actuellement lieu les fêtes et les réceptions solennelles, a 36 mètres de longueur sur 30 de largeur et 28 dans la colonnade. Au-dessus de l'entrée, du côté de la salle du trône, sont la Justice ayant à ses pieds l'Ignorance et la Chicane; à gauche, le Châtiment; à droite, un squelette actuellement voilé; dans le haut, le géant Atlas portant le ciel. Du côté est se trouve une représentation allégorique de la ville d'Amsterdam, entourée par la Force, la Sagesse et l'Abondance.

A la façade donnant sur le Dam se trouvent les travaux les plus considérables de Quellin. Le fronton contient un bas-relief de près de 27 mètres de largeur sur 6 de hauteur (82 pieds sur 18). Il a pour sujet Neptune entouré de Sirènes et de Tritons, auxquels le dieu de la mer ordonne de proclamer la renommée de la ville, représentée par une femme s'appuyant sur les armoiries d'Amsterdam et tenant de la main droite une branche d'olivier, symbole de la paix. Sur la corniche se voient les statues en bronze, chacune de 4 mètres de hauteur (12 pieds), de la Paix, de la Justice et de la Prudence. La façade du côté du Voorburgwal est tout aussi riche en sujets de sculpture : la Force (Atlas), la Prudence et la Vigilance, de proportions semblables aux statues de la façade antérieure, surmontent la corniche du fronton dont le bas-relief, de dimension égale à celui du côté du Dam, a pour sujet les quatre parties du monde (l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique), offrant leurs produits à la ville d'Amsterdam; celle-ci est aussi figurée par une femme portant sur la tête le pétase ailé de Mercure et s'appuyant des pieds sur le globe terrestre; les deux autres figures dont elle est entourée représentent l'Amstel et l'Y, les deux fleuves qui traversent la ville. Le superbe Atlas, également en bronze, qui couronne le faîte de la façade postérieure, est une œuvre très connue et souvent reproduite.

L'Hôtel de ville doit encore à Quellin la statue allégorique de la ville ayant à ses pieds deux lions et les statues des fleuves précités. Cette superbe décoration inspira à Hubert Quellin, son frère cadet, l'œuvre gravée de tout l'édifice : la première partie a été imprimée, en 1665, chez Pierre De Wit à Amsterdam; la seconde, en 1668, chez Frédéric De Wit. Voir aussi *Afbeelding van 't Stadhuis van Amsterdam, in dertig coopere plaaten, geordineert door Jacob van Campen, ende geteekende door Jacob Vennekol.* Amsterdam, Frédéric De Wit, 1665.

Jacques van Campen, seigneur de Randebroeck ou Rambroeck, mourut le 13 septembre 1657 et a été inhumé dans le chœur de l'église principale d'Amersfoort, où fut placée son épitaphe. Il s'occupait de peinture. Il étudiait l'architecture à Rome lorsqu'il y rencontra Quellin chez François Du Quesnoy. C'est comme suite à leurs relations d'alors qu'il suggéra au magistrat d'Amsterdam, lorsqu'il reçut la commande des plans de l'Hôtel de ville, d'en confier l'ornementation à Quellin. L'édifice a tout à la fois un caractère de noblesse et de simplicité. Le rez-de-chaussée de la façade sur le Dam a la conformation d'un soubassement sur lequel s'élève un ordre de pilastres corinthiens qui, à la manière de l'architecte Palladio, embrasse deux rangées de fenêtres, d'un goût tranquille comme disposition, à l'exception toutefois de quelques festons ou guirlandes servant, en guise de plinthes, à séparer les étages. Deux pavillons, décorés de quatre pilastres, cantonnent les angles du bâtiment; l'avant corps, à huit pilastres, est en saillie sur ces pavillons.

Outre la magistrale décoration de l'Hôtel de ville d'Amsterdam, à Anvers, les œuvres suivantes sortirent aussi de l'atelier de Quellin pour la Hollande : les bustes du bourgmestre d'Amsterdam, Corneille de Graaf, seigneur de Zuid-Polsbroeck (lors de la vente, chez Dame Hogguer, en 1817, ce buste fut adjugé 599 florins); du chevalier Jean Huijdecooper, seigneur de Maarseven; le Corneille Witsen, également bourgmestre d'Amsterdam, et de Catherine Opsy, sa femme. Selon Immerzeel, Mr Johan Huijdecooper van Maarseven, à Amsterdam, était propriétaire d'un buste fait par Quellin, sur lequel Vondel a écrit une poésie. Notre sculpteur exécuta pour le prince Maurice de Nassau une statue de Minerve. Son buste du grand pensionnaire De Wit, fait en 1665, est au musée de Dordrecht. Le marché aux poissons de Rotterdam est décoré de bas-reliefs de Quellin ou d'après sa manière.

A Anvers, on cite de Quellin : dans l'ancienne église du Béguinage, la porte de la sacristie, ornée de bas-reliefs et de statuettes d'enfants; dans l'ancienne église de l'abbaye Saint-Michel (démolie), l'autel du Saint-Sacrement orné de statues et de bas-reliefs; dans l'église des Carmes, l'autel de droite, dédié à Notre-Dame du Scapulaire; dans l'ancienne église des Jésuites, les statues de saint Ignace, de saint François de Borgia, de saint François-Xavier et de saint Stanislas Kotska, garnissant les niches du chœur; dans l'église des Dominicains, actuellement Saint-Paul, la statue de sainte Rosalie. — D'après le compte de la chapelle et confrérie du saint nom de Jésus et du Saint-Sacrement, chez les Pères Dominicains, de 1644, il lui fut payé 388 florins 8 sols, pour avoir sculpté les statuettes de Jésus, de Marie, d'Anne et de Joseph. Les *Liggeren* ajoutent que ce groupe existe encore dans l'ancienne église de ce monastère (?). — Encore à Anvers, dans l'église des Capucins, deux groupes placés devant le chœur; dans l'église Saint-Jacques, laquelle renferme le plus grand nombre de ses productions, au chœur, l'autel de marbre, orné de colonnes torses d'une grande beauté, exécuté vers 1660; de petits anges jouent au milieu de lis et de roses; la statue en albâtre de saint Roch, au couronnement de cet autel, est considérée comme l'une des plus belles de l'église; l'autel a été restauré, en 1843, par J.-B. De Cuyper et H. Schaefels; reliquaire de Saint-Roch, en pierre blanche, orné du buste du saint et de deux anges, d'excellent mérite, a été aussi restauré, en 1843, par les mêmes;

dans le transept, statue en pierre de la Vierge, mère des douleurs, vendue en 1824 au tailleur de pierres Smeyers; chapelle du Saint-Sacrement, entrée en marbre noir de la petite chapelle des mariages, surmontée du Christ tenant la croix et accompagné de deux anges, figures de pierre blanche, 1665-1667; la porte de droite est décorée d'une représentation du Saint-Sacrement, de têtes d'anges, etc.; la statue est belle, mais mal éclairée. Cette entrée sert au monument funéraire de noble dame Nicole Alberti, douairière de Michel de Berli, fille de Bernard Alberti, des comtes d'Alberti et de Certaldo et de Lucrèce Guicciardini de Florence; il a été restauré, en 1854, par Pierre-Joseph De Cuyper et H. Schaefels; petite chapelle des mariages : quatre anges cariatides placés depuis 1846 aux entrées latérales du confessionnal; deux sont très remarquables; entrée du pourtour méridional du chœur; confessionnaux en bois de chêne, sculptés vers 1658 et 1654, œuvres remarquables; chapelle de Rubens, monument funéraire en marbre et albâtre d'Albert Rubens, fils de Pierre-Paul, mort en 1567, restauré par les mêmes; chapelle de la Vierge, saint Joseph tenant l'Enfant Jésus, gracieux groupe en pierre; le Sauveur mort sur les genoux de la Vierge, 1650, groupe de bois peint, belle exécution; chapelle du Saint-Nom de Jésus, tête d'ange supportant une crédence en marbre; chapelle de Sainte-Gertrude, bas-relief en marbre représentant la Sainte-Trinité, et la Vision de saint Jean de Matha, sculptés vers 1653; stalles du chœur, motifs divers; également dans le chœur, monument funéraire de H. van Duvervoorde van Wassenaer, mort en 1658 (également restauré); dans l'église Saint-Georges, la chaire que l'on transporta en 1812, lors de la démolition de ce temple, dans l'église primaire de Vilvorde; l'église Saint-Georges renfermait aussi de Quellin des statues ornant l'autel consacré à ce saint patron; dans l'ancienne église Sainte-Walburge, autrement dite du Bourg, démolie en 1813, une statue de saint André, deux séraphins et les enfants placés au haut des piliers entre les apôtres, ainsi qu'une admirable statue de la Vierge au premier pilier qui sépare la chapelle Notre-Dame; dans l'église Saint-André, à la droite du maître autel, une statue de saint Pierre tenant la croix, instrument de son supplice, et qui se trouve actuellement au musée communal; elle décorait l'épitaphe de Pierre Saboth, mort vers 1658 et inhumé dans cette église; dans la chapelle de Saint-Crépin de l'église Notre-Dame, le monument funéraire, sculpté sur les dessins de Rubens, du chanoine Jean Gevaerts, orné du buste du défunt et des statues de la Justice et de la Prudence; le groupe de la Vierge aux sept douleurs, qui existe encore sur l'autel de la chapelle de Saint-Gommaire; le Christ reposant sur les genoux de sa mère; saint Antoine de Padoue; un bel autel à bas-reliefs et figure, vers la chapelle de la Vierge, après l'autel des chirurgiens. Le magasin de Notre-Dame renferme un buste de l'un des abbés de l'ancienne abbaye de Saint-Michel, par Quellin; derrière s'étendait une draperie de marbre noir soutenue par deux anges. Ce buste, après avoir été transformé, en 1832, par le sculpteur J.-B. de Cuyper, en une figure de saint Roch, devait orner, avec ses accessoires, la chapelle du Saint-Sacrement de l'ancienne église abbatiale précitée; ce projet, qui avait reçu un commencement d'exécution, fut abandonné : on pense que c'est le buste intitulé saint Roch, qui se trouve dans l'église Saint-Jacques. Quellin, avec la collaboration de Louis Willemssens, fit les formes du chœur et le jubé de l'église des Récollets, et l'autel des Tonneliers, dédié à saint Matthieu, dans l'église Notre-Dame, autel sur lequel il plaça un joli bas-relief représentant des enfants tournant un pressoir à vin. Avec Hubert Vanden Eynde, il sculpta, dans la même église, l'autel du Serment des âmes, dédié à saint Michel, et orné de chaque côté de statues, représentant saint Gédéon, saint Michel et un ange. Enfin, il était l'auteur du banc de communion de l'ancienne église des Jésuites. Ce banc, détruit dans l'incendie de

1718, avait coûté plus de 20.000 florins.

Quellin prit part à la décoration de l'un des arcs de triomphe élevés en 1635, à Anvers, sur les dessins de Rubens, pour la Joyeuse Entrée du gouverneur général, l'archiduc Ferdinand, cardinal-infant d'Espagne (voir *Pompa Introitus*, etc.); douze statues, plus grandes que nature, représentaient les empereurs de la maison d'Autriche depuis Rodolphe Ier jusqu'à Ferdinand II. Elles furent données à l'Archiduc qui les fit placer dans les douze arcades de la façade postérieure du palais des ducs de Brabant à Bruxelles; elles ont été détruites lors de l'incendie de cet édifice en 1731. Au musée d'Anvers se trouve de Quellin une statue de saint Sébastien, ainsi que le buste qu'il sculpta, en 1664, de Louis Benavidès, marquis de Caracena, gouverneur général des Pays-Bas. Ce buste avait été commandé par l'Académie, fondée par Teniers, pour perpétuer la mémoire de ce ministre du roi d'Espagne, Philippe IV, de qui il avait obtenu de nouvelles franchises pour l'institution. Au-dessus de la porte de l'ancienne habitation des Moretus, marché du Vendredi, aujourd'hui musée Plantin, se trouve de lui un groupe : Hercule accompagné d'une Renommée tenant un cartouche sur lequel est gravé un compas avec l'inscription : *Labore et Constantia*. Il existe de Quellin, dans l'église des saints Michel et Gudule à Bruxelles, une statue de la Vierge, qui orna pendant longtemps l'autel de la chapelle de la Vierge; elle se trouve actuellement dans le pourtour du chœur du côté de la chapelle du Saint-Sacrement; elle a fait place à une Vierge consacrée à N.-D. de Lourdes. Enfin, on lui attribue une statue de saint Quentin, sur l'autel de Sainte-Thérèse, dans l'église Saint-Quentin, à Louvain.

Quellin avait épousé à Saint-Jacques à Anvers, le 1er août 1640, Marguerite Verdussen, qui décéda en 1671. Il mourut le 23 août 1668 et reposait, auprès de sa femme, dans l'église des Récollets, où se lisait cette inscription :

SEPULTURE
VAN JAN VERDUSSEN STERFT. . . .
ENDE BARBARA VAN SOUWEN ZYNE HUYSVROUW
STERFT 17 SEPTEMBER 1658 OUD 68 JAREN
ENDE ARTUS QUELLINUS CONSTIGH BELTS SNYDER
ALS TUYGT HET VERMAERT STADTHUYS VAN AMSTER-
DAM, ETC.
STERFT 23 AUGUSTI 1668 OUD 59 JAREN
ENDE JOUFF. MARGUERITE VERDUSSEN ZYNE WETTIGE
HUYSVROUW STERFT 12 FEBRUARY 1668.

Sépulture

. . . . . .

et d'Artus Quellin, sculpteur de génie, comme l'atteste le célèbre hôtel de ville d'Amsterdam, [etc.

décédé le 23 août 1668, à l'âge de 59 ans, et de demoiselle Marguerite Verdussen, sa femme légitime, morte le 12 février 1668.

(Génard, *Archives d'hist. et d'archéologie.* — Vander Straelen, *Coll. d'inscriptions funéraires*).

Arnould ou Artus Quellin le Vieux n'a pas laissé d'enfant. Son portrait figure dans le premier volume de l'*Afbeelding van het Stadhuys van Amsterdam*. Il avait été reçu, en 1663, membre de la chambre de rhétorique *de Violiere* à Anvers.

Parmi ses élèves figurent en première ligne son neveu, Arnold ou Artus Quellin, Pierre Verbruggen le Vieux, qui épousa sa sœur Cornélie, Louis Willemsens, le chevalier de Grupello et Van Papenhoven. Les *Liggeren* citent comme ayant été apprentis dans son atelier : en 1641-1642, Jackes Janssens; 1643-1644, Henri Quellin; en 1650-1651, Huybrecht Daep; 1651-1652, Aurélius Gompart; 1658-1659, Gabriel Rappeli (Grupello précité); en 1660-1661, Jean Bouttil; 1661-1662, Louis Willemsens (également précité); 1664-1665, Jasper van Steen; 1666-1667, Lambertus Lowies; 1667-1668, Dirick Willekens van Werelt.

Deux manières caractérisent le talent d'Arnould ou Artus Quellin le Vieux : l'une sévère et en même temps grandiose, l'autre gracieuse. A la première appartient non seulement la plus grande partie de la décoration de l'Hôtel de ville d'Amsterdam, mais aussi son admirable statue de saint Pierre dans l'église Saint-André, à Anvers; à la seconde, le groupe cité dans l'énumération ci-dessus, le saint Roch et d'autres sculptures mentionnées dans la nomenclature des œuvres que renferme la chapelle de ce nom, le

Christ et les anges au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle des mariages, les quatre anges du confessionnal de la chapelle du Saint-Sacrement, les anges des confessionnaux du pourtour méridional du chœur, etc. (Van Lérius : *Notice des œuvres d'art de l'église Saint-Jacques à Anvers*, p. 139).

Edmond Marchal.

Voir les sources à la fin de la notice sur Erasme Quellin, col. 437.

QUELLIN (*Arnould* ou *Artus*), sculpteur, dit *le Jeune*, pour le distinguer de son oncle précité, portant le même prénom, baptisé à Saint-Trond, le 20 novembre 1625, selon Baert et Van Lérius; le 20 janvier, dit Génard; mort à Anvers, le 22 novembre 1700. Saint-Trond, à cette époque, faisait partie de la principauté de Liége; par ce fait, Théodore van Lérius considère Quellin comme Wallon. Il rappelle, à ce sujet, l'inscription du sculpteur Erasme Quellin, père d'Artus, le Vieux, au nombre des consulteurs des Liégeois de la sodalité de la Vierge Marie, formée entre les Wallons en « ceste ville d'Anvers, le premier de « may, l'an 1610 ». Le même Erasme, qui avait été reçu franc-maître dans la gilde de Saint-Luc en 1607, fut un des fondateurs de cette sodalité. Van Lérius ajoute : « Ce qui démontre, du reste, « surabondamment l'origine liégeoise, « c'est la naissance à Saint-Trond, dans « l'ancienne principauté de Liége, d'Ar- « tus Quellin le Jeune, petit-neveu « d'Erasme ». Cette origine liégeoise ou wallonne est admissible, je n'en disconviens pas; mais comment se fait-il alors que nulle part, dans les *Liggeren*, en ce qui concerne Erasme et son neveu Artus le Vieux, nous n'ayons trouvé trace qu'ils auraient acquis la bourgeoisie à Anvers, formalité nécessaire pour y exercer la maîtrise de leur art?

Arnould ou Artus Quellin, neveu, eut pour parrain Christophe Daemen, doyen de la Collégiale, et pour marraine Anne Uytenbroeck. Elève de son oncle, il fut admis, en 1650-1651, maître dans la gilde Saint-Luc d'Anvers. Il habitait une maison dans l'ancienne rue Everdy. Il fut admis à la bourgeoisie le 11 mai 1663, selon les *Poortersboeken* (Registres de la bourgeoisie) d'Anvers. Il fut consulteur de la sodalité des mariés, le 3 mai 1674.

Après avoir assisté son oncle dans la décoration de l'hôtel de ville d'Amsterdam, il alla également en Italie, où il fut employé à des travaux d'art, entre autres à Rome, à Florence et à Turin. Déjà au temps de son oncle, qui, comme nous l'avons vu, avait été s'inspirer à Rome, dans l'atelier de François Du Quesnoy, des pures traditions classiques, l'influence de Rubens avait agi tout autant sur la sculpture que sur la peinture. Cette influence s'était accentuée, comme le prouvent les productions d'Arnould Quellin, neveu. Le relâchement du dessin et du modelé, l'exagération des formes dans laquelle on allait tomber dès cette période de l'art où l'on ne songeait plus qu'au pittoresque, dont les plis flottants des statues étaient la caractéristique, amena, comme le montre l'une des dernières œuvres de Quellin le Jeune — la façade du Marché aux Poissons à Gand (incendiée et reconstruite sur le modèle primitif en 1872-1873) —, la décadence de la sculpture flamande, laquelle devait devenir de plus en plus complète dès le milieu du XVIII^e^ siècle. C'est alors que, entre autres, Laurent Delvaux et puis, plus tard, Godecharle revinrent aux pures traditions. On avait toujours voulu faire de plus en plus grand, de plus en plus majestueux : on ne faisait plus que du grotesque.

Anvers possède le plus grand nombre des productions de Quellin : dans l'église Notre-Dame, se voit, dans le chœur, le tombeau de l'évêque Ambroise Capello, mort en 1676; il est placé dans la troisième chapelle, à gauche du maître autel; lors de la fermeture de cette église en 1798, ce tombeau fut acheté au prix de 10 livres par le citoyen Adnet, pour l'ancienne École centrale; il fut ensuite replacé dans le haut chœur; la statue de Capello, qui orne le chœur, fut payée 40 livres en 1798. Citons ensuite l'épitaphe du même évêque Capello, placée

au-dessus de ce mausolée près de la chapelle des pauvres, en reconnaissance du legs de tous ses biens; les emblèmes des quatre Évangélistes et les bas-reliefs de l'autel de la Vierge commencés en 1678, avec Pierre Verbruggen le Jeune, et achevés en 1700; Quellin avait fait le couronnement de cet autel avec Louis Willemsens. Cet autel, démoli en 1798, fut replacé en 1805 dans l'église lors du rétablissement du culte; on n'a pu malheureusement conserver que les quatre Évangélistes et les bas-reliefs. L'église Notre-Dame possédait encore de Quellin l'épitaphe du curé Melchior Vanden Bosch, décorée d'une statue de saint Éloi, brisée en 1798; les admirables bas-reliefs dont l'artiste avait orné l'autel de la Vierge, également brisés en 1798; une Mater dolorosa, dans la même chapelle de l'ancien chœur. P. Génard pense que c'est à tort qu'on lui attribue la statue de Gédéon, qui se trouve dans Notre-Dame, à côté du monument funéraire de la famille Keurlinck; elle est, dit-il, au-dessous du mérite de cet artiste. Dans l'église Saint-Jacques, où, selon Baert, il n'aurait sculpté que deux anges de la table de communion de la chapelle du Saint-Sacrement, il fit : au pourtour méridional du chœur, le monument funéraire de Jacques Chanon, protonotaire et curé de Swyndrecht, mort en 1714, érigé du vivant du prélat, et restauré par J.-B. de Cuyper et Schaefels en 1844. A côté, le monument du bourgmestre Jean Roose, dont les anges sont d'une belle exécution; restauré d'abord par Van Geel en 1823, puis en 1843 par J.-B. de Cuyper et H. Schaefels. Dans la chapelle de la Résurrection, le monument de Louis Le Candèle, mort en 1691; il est surmonté d'un admirable buste du Sauveur, restauré en 1843 par les artistes précités. Dans la chapelle de Saint-Charles Borromée, armoiries de J.-F.-A. Carenna et de sa femme, marbre blanc, têtes d'anges. Chapelle de la Vierge, les beaux petits anges et les autres ornements en bois qui décorent le « catalogue » des fondateurs de la chapelle; vers 1678, les sculptures des stalles en bois de chêne; vers 1665, le monument en pierre blanche de Jean de Gavarelle, restauré par les mêmes en 1847; ce monument est décoré de deux petits anges et d'autres ornements bien exécutés; dans le chœur, l'admirable statue en marbre de saint Jacques le Majeur, la Sainte-Trinité, exécutée en pierre et placée au maître autel, ainsi que les autres sculptures de celui-ci, 1685 : motifs : anges, cariatides aux stalles du chœur. Dans l'ancienne église de l'abbaye Saint-Michel, un autel décoré de figures, dédié à saint Hermann-Léon. Dans l'église Saint-Charles Borromée, ancienne église des Jésuites, les statues de saint François de Borgia et de saint François-Xavier; dans l'église Saint-André, la statue de saint Pierre (celle de saint Paul est de Zielens). Dans l'ancienne église Saint-Paul, anciennement des Dominicains, une statue de sainte Rose placée près du jubé. Dans l'église des Récollets, les figures de saint François et de saint Antoine, sur les deux portes aux côtés du maître autel. Dans la deuxième chapelle du chœur de Notre-Dame se trouve un saint Antoine, peut-être celui des Récollets. Dans l'église des Facons, qui appartenait aux religieuses du Val Notre-Dame, le maître autel orné de figures. Dans l'église du Béguinage, l'autel de Sainte-Anne, orné des statues de la Vierge et de sainte Catherine, exécuté en 1670; les statues de l'Obéissance et de la Chasteté, posées sur les portes, aux côtés du maître autel; la décoration de la porte de la sacristie, composée de deux anges qui soutiennent un médaillon où est le buste de saint Joseph, et la décoration du grand portail, faite en 1683. Dans l'église des Capucins, les statues de la Foi et de la Chasteté, sur l'autel de Notre-Dame. Dans l'église de l'hôpital Sainte-Elisabeth, le maître autel fait vers 1682. Dans l'église de l'ancienne abbaye Saint-Bernard, neuf figures à la boiserie du chœur, représentant l'Espérance, la Charité, saint Bernard, saint Arnulphe, saint Jérôme Fiero, saint Eugène, pape, et le cardinal Bona. Enfin, dans l'église Saint-Georges, la

grande nef, deux statues, saint Paul et saint Jacques.

Quellin s'engagea, par contrat du 25 octobre 1678, moyennant 2.000 florins, à exécuter pour l'ancien prieuré de Leliendael, près de Malines, un banc de communion, une des œuvres les plus remarquables de ce monastère; ce banc figure, depuis 1818, dans la chapelle de Zellaer de la cathédrale Saint-Rombaut. Lors de son appropriation à sa place actuelle, Neeffs assure qu'on dut en enlever les deux extrémités. Quellin reçut 700 florins pour la statue de la Vierge et les anges couronnant le maître autel du même prieuré de Leliendael. C'est sur les plans de Luc Fayd'herbe qu'il sculpta, en 1674, toutes les figures de ce maître autel, ainsi que l'indique le chronogramme placé sur le frontispice. Ces figures se composent d'un groupe de la Vierge et de l'Enfant Jésus sur le globe terrestre soutenu par des anges; au-dessous sont, en contemplation, deux séraphins appuyés sur des fragments du fronton. L'église de l'abbaye de Roosendael se vit doter, en 1687, d'un excellent maître-autel de Quellin. Neeffs attribue à cet artiste une statue qui se trouvait jadis dans le jardin de l'archevêché; elle figure depuis 1816 sur le cénotaphe érigé alors à la mémoire du cardinal Jean-Henri de Frankenberg, dans le portail de Saint-Rombaut; elle représente une femme en pleurs tenant le portrait en médaillon de ce dixième archevêque de Malines.

A Gand, dans l'église Saint-Bavon, il plaça en 1678, lors de la célébration du deux centième anniversaire de la fondation de la confrérie Notre-Dame, un autel avec bas-reliefs et statues. Il y travailla avec Pierre Verbruggen le Jeune. Le couronnement sur lequel se trouvent Dieu le Père et d'autres figures accessoires ne fut exécuté qu'en 1760 avec son élève Willemsens. La fabrique de l'église Saint-Michel, à Gand, lui demanda, en 1678, les plans du premier maître-autel dont Pierre Le Plat, de la même ville, dessina le modèle et qui fut sculpté par Arnout Donckeur et Blande Lefeer. Le même conseil de fabrique lui avait commandé, en 1674, un autel provisoire en bois qu'il exécuta avec son concitoyen Norbert Vanden Eynde (II). Il sculpta, en 1698, un groupe représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, pour le maître-autel de l'église de l'ancienne abbaye de Baudeloo (actuellement bibliothèque de l'université); ce groupe coûta 1.050 florins. Au jubé de la cathédrale Saint-Sauveur, à Bruges, se trouve de lui, depuis le 14 novembre 1682, une colossale statue de Dieu le Père entouré d'anges au milieu de nuages; elle coûta 500 livres. L'église Notre-Dame, à Hasselt, renferme le monument funéraire qu'il avait sculpté, selon contrat du 8 juillet 1668, pour l'ancien couvent d'Herckenrode, de l'une de ses abbesses, Anne-Marie de Lamboy, décédée le 2 novembre 1675. Ce monument est orné de l'effigie de la défunte priant devant le Christ; à la tête du Seigneur, un ange tient un voile, allusion à sainte Véronique.

Quellin fit entre autres, pour la cathédrale Notre-Dame à Tournai, l'épitaphe du chanoine Du Fief, placée à droite dans le pourtour du chœur; cinq statues allégoriques servant de décoration à la fermeture du pourtour; les statues du portail, construit en 1670, dans la chapelle du Saint-Sépulcre, ainsi que la Vierge surmontant le mausolée du seigneur de Steenhuyse, mort en 1638. A Lille se trouvent de lui, derrière le maître autel de la collégiale Saint-Pierre, le buste de ce saint patron ainsi que celui de saint Paul.

Ce serait d'après un projet de Quellin que l'architecte Adrien Vander Linden aurait dessiné l'originale façade de l'ancien Marché aux Poissons à Gand; elle est surmontée d'un Neptune debout, le trident à la main, sur un char attelé de deux chevaux marins; à droite et à gauche figurent des demi-dieux couchés dans des roseaux et personnifiant l'Escaut et la Lys; au milieu, les armes de la ville. La porte de la maison nº 9, rue de l'Empereur, à Anvers, bâtie en 1674, fut ornée par lui d'un couronnement représentant deux chevaux marins montés par des demi-dieux qui

semblent vouloir s'élancer l'un sur l'autre.

On lui attribue le bas-relief de l'autel Sainte-Barbe, dans l'église Notre-Dame à Termonde : il a pour sujet la Vierge des douleurs et deux petits anges. L'autel de la chapelle Sainte-Anne, dans le chœur de la même église, qu'on lui avait attribué, serait d'Erasme Quellin (?) ; mais, par contre, selon De Vlaminck (*L'Église collégiale de Termonde*), il aurait fait les ornements et les balustres du jubé construit, de 1662 à 1663, sur les plans de Vanden Eynde et dont Matthieu van Beveren sculpta les statues des Évangélistes. Ce jubé a été installé, en 1839, à son emplacement actuel. Quellin avait reçu de ce chef 757 florins, indépendamment d'une gratification.

Dans la nef sud de l'abbaye de Westminster figure de Quellin le monument funéraire de Thomas Thynne, assassiné en 1682 dans Pall-Mall, par son héritier avide de sa succession ; le bas-relief représente la scène du meurtre. L'impératrice Catherine II, de Russie, possédait de notre artiste deux statues représentant Mercure et Thétis ; elles avaient été acquises du sculpteur J. Schobbens, qui les avaient achetées à la vente du mobilier et des objets d'art du comte de Cobenzl (*Bull. comm. hist.*, 4e série, t. XII, p. 26).

Arnould ou Artus Quellin, neveu, mourut à Anvers, le 22 novembre 1700. Il fut marié deux fois. Il épousa d'abord à Notre-Dame, le 30 novembre 1652, Anne-Marie Gabron, morte le 15 octobre 1669, puis Cornélie Volders, morte le 24 février 1700. Ils furent tous enterrés, ainsi que leurs enfants, dans l'église Saint-Jacques à Anvers, où figurait l'inscription suivante sur leur tombeau :

D. O. M.
GEEN JONST VOOR DE KONST
ARNOLDUS QUELLINUS BELTHOUWER
STERFT 22 NOVEMBER 1700
EN SYN EERSTE HUYSVROUW
ANNA MARIA GABRON STIRFT 13 OCTOB. 1669
CORNELIA VOLDERS SYNE HUYS
VROUW STIERF 24 FEBR. 1700
ENDE HUNNE KINDEREN
B. V. D. S.

Selon Baert, ses élèves seraient : Thomas et N. Quellin, ses fils, Guillaume Kerricx et N. Pierart. Il aurait eu aussi comme élèves Alexandre van Papenhoven et Jean Vanden Steen.

D'autre part, d'après les *Liggeren*, ses apprentis auraient été Jean Vanden Steen, de Malines, Jean Bouttil, Jaspar van Steen, Lambert Lowies, Dirick Willekens van Werelt, Corneille van Scheyck, Baltes Rubben, Adriaen Govaerts et Jacobus de Man.

Edmond Marchal.

Voir les sources à la fin de la notice suivante, col. 437.

QUELLIN (*Érasme*), dit *le Vieux*, sculpteur, mort vers 1640, est la souche d'une dynastie d'artistes qui honorent la Belgique. On le considère comme originaire de la principauté de Liége.

Il apparaît pour la première fois, dans les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc à Anvers, en 1606, année où il fut reçu en qualité de maître comme *antycksnieder*. Selon ce même recueil, il fut, le 1er mai, le 15 août 1610 et le 5 février 1612, consulteur des Liégeois ; le 2 février 1611, second assistant, et le 15 août suivant, premier assistant du préfet ; le 28 décembre 1612, le 15 décembre 1619, préfet ; le 11 août 1613, le 10 août 1614, le 10 décembre 1617, le 13 décembre 1620, en 1623 et le 4 juillet 1627, consulteur, et le 30 juin 1625, assistant du préfet de la sodalité de la Vierge Marie, formée le 1er mai 1610 entre les Wallons de la ville d'Anvers, sous l'invocation de l'Immaculée Conception. En 1631, il occupait une maison rempart des Lombards.

Les mêmes *Liggeren* citent, à la date du 7 juillet 1640, divers payements faits à sa veuve Elisabeth van Uden, de la famille des peintres de ce nom. Il ne devait donc être mort que peu de temps avant cette date.

Il travailla avec Jean van Mildert, dit l'*Allemand*, avec qui il exécuta des travaux pour lesquels sa veuve reçut diverses sommes en 1640 et en 1643 (Comptes de la confrérie du Saint-Nom de Jésus et du Saint-Sacrement, chez les Pères Dominicains à Anvers). Ces payements concernent la balustrade ainsi

que la tribune de la sodalité. Il fit, en 1624-1625, un candélabre qui se trouve dans l'église Notre-Dame, et auquel, il y a quelques années, on apporta de notables changements dans la partie inférieure.

On avait assuré qu'il était l'auteur de la belle chaire de vérité de l'ancienne église des Jésuites, actuellement église Sainte-Walburge, à Bruges. Or, la commission provinciale, chargée de rechercher les objets d'art et d'antiquité des églises paroissiales de Bruges, assure dans son inventaire (Bruges, 1848; gr. in-8°), que cette chaire est plutôt de Pierre Verbruggen, le Vieux, d'Anvers, ou de Guillaume Kerricx, de Termonde. La tradition qui avait assuré que cette chaire était d'Érasme, paraît reposer sur une confusion avec le peintre Érasme Quellin, qui a séjourné à Bruges de 1660 à 1668. Nous avons vu que le sculpteur Érasme était déjà mort en 1640. Cette chaire est certainement l'une des plus élégantes de cette époque; fortement endommagée, elle a été restaurée en 1845 par Van Wedevalt, sur les conseils de P. Buyck, architecte provincial, aussi à Bruges. Elle avait été faite aux frais de deux dévotes des Jésuites, Adrienne et Isabelle, filles de Mathurin et de Marie de Lannoy, mortes, la première en 1667, la seconde en 1691. La cuve est soutenue par la statue de la Foi, agenouillée, tenant la croix et le calice; les panneaux sont revêtus de médaillons représentant les Evangélistes; des anges garnissent les angles; à côté des figures, l'artiste a placé, comme termes, les statues allégoriques de l'Etude et de l'Eloquence, de l'Adoration et de la Méditation.

D'après les comptes de la ville d'Audenarde (voir Vander Straeten), un sculpteur d'Anvers, désigné sous le nom de « maître Erasme », présenta en 1615-1616 le modèle d'une table d'autel pour la chapelle de la corporation de Saint-Michel dans l'église principale. Nous soupçonnons fortement ce « maître « Erasme », qui soumit son travail aux doyens et officiers de la corporation précitée, de ne faire qu'un avec Erasme Quellin dit *le Vieux*.

Erasme Quellin avait été admis comme franc-maître en 1607. Il avait épousé Elisabeth van Uden, d'une famille de peintres. Il eut comme fils : Erasme (II), dit le Jeune, 1607-1678; Arnould ou Artus (I), le Vieux, sculpteur, 1607, mort célibataire en 1668; Cornélie, qui épousa le sculpteur Pierre Verbruggen, et Hubert, graveur (voir plus loin). Erasme (II), dit le Jeune, eut comme fils Jean-Erasme, peintre, 1634-1715. Arnould ou Artus (I) le Vieux, eut comme collaborateur de ses travaux à l'Hôtel de ville d'Amsterdam, son neveu Arnould ou Artus (II), dit le Jeune, né en 1625 et mort en 1700. Il était fils d'Arnold ou Arnould Quellin et de Marie Morren, assure Génard. Les sculpteurs Thomas, mort en 1708, et N. Quellin sont fils de ce dernier.

Dans un article : *Essai d'une liste d'artistes, architectes, peintres, tombiers, verriers*, etc., ayant demeuré ou travaillé dans l'ancien diocèse de Senlis, le chanoine Eugène Muller, délégué du comité archéologique de Senlis (Oise), cite le nom de « Quellin, maître sculp- « teur, marbrier à Senlis (1746) », d'après la *Monographie des rues de Senlis*, p. 384 (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, 1893, p. 525).

Erasme Quellin eut, notamment, comme élèves: Joos Sterckx, Joos Neef, Rombaut Claes, Melsen ou Melchior Vander Lanen, Hans Francoys, Jacques De Vrise ou De Vries, Hans Bernaert, Christophe de la Fontaine et Dominique Verschuren.

Baert assure que Thomas Quellin demeura longtemps en Danemark et mourut à Anvers. Quant à N. Quellin, il serait mort à Londres.

D'après les *Liggeren* (II, 168), un nommé Thomas Quellin, reçu maître en 1707-1708 (dans la recette des fils de maître, il est qualifié d'*Heer*), décéda à Anvers, selon les comptes de l'église Saint-Jacques : « 9 mai 1709, un en- « terrement dans l'église, venant de la « paroisse Saint-Georges, de maître « Corneille » (lisez Thomas, disent Rombouts et Van Lérius) « Quellin, de la « rue d'Aremberg, inhumé devant le

« chœur, sous la pierre sépulcrale de la « famille, et reçu 4 florins 10 sous ».

D'autre part, dans une requête du doyen de la gilde de Saint-Luc, soumise, le 21 février 1693, à l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas, pour obtenir des franchises nouvelles, figure un Thomas Quellinus, « by den « Koninck van Sweden! » Cette requête est plus croyable que l'assertion de Baert, répétée par Rombouts et Van Lérius (Pinchart, *Archives*, t. III, p. 80).

Edmond Marchal.

Edm. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges.* — A.-J. Wauters, *La peinture flamande.* — Corneille de Bie, *Gulden cabinet* (1661), p. 305. — Les *Liggeren* de la gilde anversoise de Saint-Luc. — Em. Neeffs, *Hist. de la peinture et de la sculpture à Malines.* — Kervyn de Volkaersbeke, *Les églises de Gand.* — *Dictionnaire universel classique d'histoire et de géographie* (Bruxelles, 1853). — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon.* — Vander Aa, *Biogr. woordenboek der Nederlanden.* — *Allg. deutsche Biographie.* — *Ann. de la Bibl. royale de Belgique*, 1848, p. 291. — M. Rooses, *Gesch. der antwerpsche schilderschool*, p. 498. — *Nouvelle biographie Didot.* — Baert, recueil ms. — De Vlaminck, *l'Eglise collégiale de Termonde*, t. I, p. 54. — Génard, *Les grandes familles artistiques d'Anvers*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. II, p. 310. — Descamps, *Inventaire des objets d'art.* — J.-B. Vander Straelen, *Jaarboek van Sinte-Lukas gilde* (Bruxelles, 1865). — Goovaerts, *Les œuvres de sculpture faites aux* XVII^e *et* XVIII^e *siècles pour l'église du prieuré de Leliëndael* (Malines, 1892). — *Catalogue du Musée d'Anvers*, 1857. — J.-B. Vander Straelen, *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers.* — Piron, *Alg. levensbeschryving der mannen en vrouwen van België.* — Van Lérius, *Notice des œuvres d'art de l'église Saint-Jacques à Anvers.* — *Inventaire archéologique de Gand*, 1re série, f. 178-180.

QUELLIN (*Erasme*), peintre anversois du XVII^e siècle, né à Anvers, le 19 novembre 1607, mort le 7 novembre 1678. Son père, du même nom (voir plus haut), qui était sculpteur et Liégeois de naissance, vint s'établir à Anvers où, en 1606, il fut reçu dans la gilde de Saint-Luc. Sa mère, Elisabeth van Uden, était la fille d'un peintre qui avait travaillé à la cour de la reine Elisabeth d'Angleterre. Ils eurent onze enfants, dont notre Erasme fut l'aîné; parmi les autres, on compte Hubert, le peintre-graveur, et Artus, le célèbre sculpteur. Deux des filles épousèrent des sculpteurs : l'aînée devint la femme de Pierre Verbrugghe; une autre, Catherine, celle de François de Sagere. Erasme fit des études assez avancées pour obtenir le titre de maître en philosophie. Il tournait fort agréablement le vers flamand, témoin l'éloge de Corneille de Bie, imprimé dans les liminaires du *Gulden Cabinet* de cet auteur. En 1633-1634, il fut admis dans la confrérie de Saint-Luc, et, la même année, il reçut un élève. Une dizaine d'autres peintres se trouvent inscrits dans les registres de la même compagnie comme disciples de notre maître. En 1634, il épousa Catherine de Hemelaer; un seul fils, Jean-Erasme, naquit de cette union. Le 2 mai 1662, sa femme fut enterrée dans le pourtour du chœur de la cathédrale; le 19 novembre de l'année suivante, Erasme Quellin convola en secondes noces, à Perck, avec Francisque de Fren, sœur de la femme de David Teniers II; de ce mariage, il ne naquit point d'enfants. Il mourut le 7 novembre 1678. Quand, au mois de mars 1679, on dressa l'inventaire des meubles de la demeure somptueuse qu'il avait habitée dans la rue Happart, on y mentionna, sous 583 numéros, sa très riche collection de tableaux, de sculptures et de dessins. De Rubens seul, il y avait vingt tableaux et cinquante dessins. Erasme Quellin avait acquis une fortune considérable et était hautement considéré comme homme et comme artiste.

L'inscription placée sous son portrait, gravé d'après son propre dessin par Pierre de Jode et publié par Jean Meyssens, nous apprend qu' « il a été disciple de « Mons^r P.-P. Rubens », et rien de plus certain que cette affirmation. Nous ignorons quand il entra dans l'atelier du maître et à quelles œuvres il y collabora, mais nous savons qu'en 1635 il exécuta, d'après des esquisses de son patron, des peintures pour le Portique des Empereurs et pour la scène du « Commerce « désertant Anvers », faisant partie toutes deux de la grandiose décoration des rues d'Anvers lors de l'entrée solennelle du cardinal-infant comme gouverneur de nos provinces. Dans d'autres occasions analogues, Quellin fut appelé

à orner les voies publiques. En mars 1648, il fit les esquisses des peintures décoratives pour l'entrée de l'archiduc Léopold-Guillaume; vers la Noël de la même année, il peignit l'estrade du haut de laquelle la paix de Munster fut proclamée; Corneille de Bie fournit une longue description emphatique de cette œuvre. En mai 1657, il peignit un arc de triomphe pour l'entrée de Don Juan d'Autriche; en avril 1660, il dessina et orna la scène où fut annoncée, devant l'Hôtel de ville, la paix entre l'Espagne et la France. Pour l'entrée du gouverneur don Francisco de Moura y Corte Real, qui eut lieu le 17 août 1665, il exécuta une petite et deux grandes scènes; le 18 octobre de la même année, il fournit le projet de la chapelle funéraire érigée dans la cathédrale à l'occasion des obsèques de Philippe IV d'Espagne. Ce fut encore lui que le magistrat gantois chargea, en 1653, de fournir le dessin de la planche colossale, gravée par Schelte à Bolswert, pour être offerte à l'archiduc Léopold-Guillaume à l'occasion de son entrée à Gand comme gouverneur des Pays-Bas espagnols.

Nombreux furent les tableaux de tous genres que produisit Erasme Quellin. L'inventaire de sa mortuaire en énumère cinquante-cinq, comprenant des sujets religieux et mythologiques, des portraits, quelques copies d'après des maîtres anversois et italiens. Il s'y trouvait aussi quelques tableaux d'autres artistes, notamment cinq marines de Van de Velde étoffées par le défunt. Plusieurs de nos églises, les musées de la Belgique, et nombre de collections publiques à l'étranger, possèdent de lui des tableaux.

Signalons dans l'église Saint-Jacques, à Anvers, un *Miracle de Saint-Roch;* dans la cathédrale de Liége, les *Quatre pères de l'église;* dans le Béguinage de Malines, la *Madone et des saints;* une autre *Madone* dans l'église de Hoboken; la *Prédication des Apôtres* dans l'église de Gentbrugge. Le musée d'Anvers possède de lui les *Miracles de Saint-Hugues de Lincoln* et *Gratien Molenaer sauvé miraculeusement par sainte Catherine,* provenant tous les deux du réfectoire des Chartreux à Lierre; un saint évêque et le portrait de Gaspard Nemius, évêque d'Anvers; le musée d'Augsbourg, une *Adoration des bergers;* le musée de Caen, la *Vierge donnant une étole à saint Hubert;* celui de Darmstadt, *Alexandre le Grand et Diogène;* l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, deux *Saintes Familles* et une *Sainte Vierge invoquée par saint Dominique;* la galerie de Liechtenstein, la *Reine de Saba* et *Achille parmi les filles de Lycomède,* daté de 1643; le musée de Lille, *Salomon et la reine de Saba;* celui de Lyon, *Saint Jérôme dans le désert;* celui de Madrid, *La Conception,* l'*Enlèvement d'Europe,* la *Mort d'Eurydice, Jason avec la Toison d'Or, Bacchus et Ariadne,* les quatre derniers faits sous la direction de Rubens pour orner la tour de la Parada; celui de Schleissheim, des *Amours;* celui de Schwérin, le *Mariage de sainte Catherine;* celui de Toulouse, le *Martyre de saint Laurent;* celui de Valenciennes, *Jésus chez Marthe et Marie.*

Dans les additions au *Gulden Cabinet* de Corneille de Bie, le fils de Quellin, Jean-Erasme, en parlant des œuvres importantes de son père, dit: « Principalement chez le comte Taxis, à Bruxelles, « il y a huit très grandes pièces qui appartiennent actuellement à son fils, le « prince de La Tour; item à Goa, chez « les pères jésuites, au maître autel, « *Saint Grégoire;* au Saint-Sépulcre, à « Jérusalem, une *Résurrection,* et encore « une autre dont j'ai oublié le sujet ».

Erasme Quellin a fourni le dessin de beaucoup de planches destinées à l'illustration des livres. Nous citons les principaux ouvrages qui contiennent de ses œuvres :

Guilielmi Hesii Emblemata Sacra de Fide, Spe, Charitate (Plantin, 1636; in-12). Les nombreuses vignettes gravées sur bois par Christophe Jegher ne portent pas de signature et nous n'en connaîtrions pas l'auteur si Balthazar Moretus n'avait annoté, dans son *Livre des ouvriers de* 1624 *à* 1638, que, le 4 avril 1636, il avait payé à Erasme Quellin la somme de fl. 73.10 pour

quarante-neuf dessins de *Hesii Emblemata*.

P.-F. Jo. Mantelius, Speculum peccatorum (Henricus Aertssens, 1637; in-4°). Le frontispice seul porte la signature d'Erasme Quellin, mais nous sommes convaincu que les nombreuses vignettes qui ornent le livre ont également été gravées d'après ses dessins.

Joannes Caramuel Lobkowitz, Philippus Prudens (Plantin, 1639; in-folio). Le frontispice seul porte le nom d'Erasme Quellin, mais il est plus que probable qu'il a dessiné aussi les nombreux portraits de princes que renferme le livre.

Bartholomaeus de los Rios, De Hierarchia Mariana (Plantin, 1641; in-folio). Le frontispice porte seul la signature de l'artiste, mais pour les autres planches le doute n'est pas possible : le musée Plantin-Moretus conserve les dessins originaux signés par lui et le compte des sommes que Balthazar Moretus lui paya pour ce travail.

Didacus Saavedra, Idea principis Christiano-Politici (Joannes Mommartius, 1649; in-folio). Outre le frontispice, le livre renferme cent emblèmes; ces belles planches ont, sans aucun doute, été dessinées par Erasme Quellin.

Pour *Metamorphosis ofte herscheppinge van P. Ovidius Naso*, traduit par Seger van Dort (Gerard van Wolsschaten, 1650; in-8°), il dessina le frontispice et le portrait du traducteur, mais les vignettes avaient servi dans une édition du XVIe siècle.

Sept des planches gravées sur bois, dans *Judocus Andries, Necessaria ad Salutem Scientia* (Corn. Woons, 1654; in-16), portent les initiales de notre artiste.

Dans *Hymenaeus Pacifer* (Plantin, 1661; in-folio) se trouve gravée la scène érigée l'année précédente devant l'hôtel de ville d'Anvers et les deux principaux tableaux d'Erasme Quellin qui l'ornaient.

Pour le *Gulden Cabinet* de Corn. de Bie (J. Meyssens, 1661; in-4°), il fournit les portraits de l'auteur et ceux d'Antoine van Leyen, Van Thielen, Pierre Boel, Georges van Son, Jean van Kessel, Pierre Verbrugghen.

Dans *Judocus Houbraken, Oratio funebris in exequiis Philippi IV* (Plantin, 1666; in-folio) se trouve reproduit le catafalque dressé l'année précédente dans la cathédrale à l'occasion des obsèques de Philippe IV.

Dans *Icones et Inscriptiones Honori D. Francisci di Moura* sont reproduites les deux grandes scènes érigées, en 1665, à l'occasion de l'entrée du gouverneur don Francisco de Moura y Corte Real.

Bien plus considérable est le nombre des livres pour lesquels Erasme Quellin dessina le frontispice. Le premier et l'un des plus remarquables est celui de *Cornelius a Lapide, Commentaria in Salomonis proverbia* (Martin Nutius, 1635; in-folio). A partir de 1637, notre artiste succède à son maître comme dessinateur des frontispices des éditions plantiniennes. Rubens l'aida encore de ses conseils et jusqu'à nos jours ces travaux lui furent attribués; quelques-uns même portent son nom sur la planche gravée; mais l'élève fait le dessin et Balthasar Moretus le lui paye. C'est ainsi que furent exécutés les frontispices de *Diverses pièces pour la défense de la Reyne Mère par Messire Mathieu de Morgues* (Plantin, 1637; in-folio); celui du *Siège de la ville de Dôle*, par Jean Boyvin (id. 1638; in-folio); *Franciscus Goubau, Apostolicarum Pii quinti pont. max. epistolarum libri quinque* (id., 1640; in-4°); *Luitprandi Opera* (id., 1640; in-folio); *Concilii tridentini Canones et Decreta* (id., 1640; in-16); *de Hierarchia Mariana*, par Barth. de Los Rios (id., 1641; in-folio); *Balthasar Corderius, Expositio patrum graecorum in psalmos* (id., 1643; in-folio).

Plusieurs des dessins exécutés par Quellin pour Balthasar Moretus sont conservés au musée Plantin-Moretus. D'autres musées possèdent un petit nombre de ses dessins d'étude. Au Louvre se trouve une grande *Adoration des rois*; à l'Albertina de Vienne un *Sacrifice d'Iphigénie* signé postérieurement « Ouden Quellin ». L'inventaire de sa mortuaire en énumère trente-six.

Quellin lui-même grava un petit

nombre de planches : *Samson tuant le lion*, d'après Rubens ; l'*Enfant Jésus tenant le globe* et *Amours et jeunes faunes dansant*, d'après ses propres compositions. Une *Vierge avec l'Enfant Jésus*, gravée d'après Rubens, porte l'adresse d'Erasme Quellin comme éditeur.

A part les illustrations et les portraits signalés plus haut, on grava d'après ses compositions quelques figures de saints, sept sujets religieux et un sujet mythologique.

Quoiqu'un assez grand nombre de tableaux d'Erasme Quellin se soient perdus, nous en possédons encore en quantité suffisante pour pouvoir nous faire une idée exacte de son talent, et les planches gravées d'après lui aident beaucoup à nous le faire connaître. Il est avant tout l'élève de Rubens ; il l'est à ses débuts, il le reste toute sa vie durant. Sa grande ambition a évidemment été de marcher dans la voie de son grand prédécesseur, de se conformer à sa manière. Rubens le savait bien, et le prouva en se faisant son collaborateur dans le dessin des frontispices plantiniens. Mais à cette admiration sans réserve, à cette imitation fidèle, l'artiste perdit son originalité ; il n'eut jamais d'individualité artistique prononcée. Il possédait, il est vrai, à un haut degré la technique de son métier, à tel point qu'il est arrivé maintes fois que des Rubens douteux lui soient attribués ; il a la manière de dessiner et de colorer de son guide ; mais l'âme, le sentiment propre, l'invention personnelle lui font défaut. Ce qui doit lui avoir acquis l'estime de Rubens et du public éclairé, c'était son esprit cultivé. Après la mort de son maître, il devint à Anvers le peintre officiel, l'ordonnateur en titre des décors à grand spectacle qui, dans les occasions solennelles, s'élevaient dans les rues ou dans les églises. Il fut chargé de fournir l'illustration de plusieurs livres d'emblèmes et de composer de nombreux frontispices, travaux qui exigeaient de l'érudition, un esprit cultivé et inventif, tel qu'on pouvait s'attendre à le trouver chez un maître ès arts et tel que Erasme Quellin le possédait réellement.

Il fut le premier en date et le type le plus caractéristique de ces deux générations d'épigones qui prolongèrent l'école de Rubens jusqu'à la fin du XVIIe siècle ; artistes transmettant les traditions de l'atelier célèbre et vivant de ces traditions, peu soucieux de créer et ne songeant qu'à rééditer et à reproduire, selon des formules invariables, ce qu'ils avaient appris à admirer dans l'œuvre du grand maître.

Max Rooses.

P. Génard, *Luister der Sinte-Lukas gilde* (1854). — Théod. van Lerius, *Catalogue du musée d'Anvers* (1874). — F.-Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*. — Max Rooses, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool*. — Archives du musée Plantin-Moretus. — Additiën en correctiën tot het *Gulden Cabinet*, door C. de Bie, zoo van den auteur als van J.-E. Quellin (*Zeitschrift für Bildende Kunst*, 1880, t. I, p. 137).

QUELLIN (*Hubert*), graveur, né à Anvers, le 15 août 1619, mort dans la même ville en 1687. Fils d'Erasme, sculpteur, originaire de Liége, il avait pour frères le peintre Erasme, élève et collaborateur de Rubens, et le sculpteur Artus, qui s'est rendu fameux par son abondante décoration de l'hôtel de ville, aujourd'hui le palais, à Amsterdam. Par sa mère, Elisabeth van Uden, il était apparenté à l'excellent paysagiste de ce nom. Ce fut, nécessairement, au contact de ses aînés qu'Hubert sentit naître et grandir ses remarquables aptitudes. Erasme, son frère, venu au monde en 1607, était lui-même habile graveur. Nous manquons d'informations sur l'apprentissage de l'artiste. A la gilde de Saint-Luc, où il ne fut admis qu'en 1665, son inscription se fit en qualité de « fils de maître ». La municipalité d'Amsterdam ayant fait appel au ciseau d'Artus Quellin pour la décoration de son palais communal, commencé en 1608, Hubert fut amené à faire, dans la même ville, un séjour prolongé. Il s'agissait pour lui de reproduire par le burin les diverses parties du travail de son frère. Les planches furent imprimées et sans doute gravées, aussi, dans la maison du sculpteur.

Dès le 28 septembre 1652, Hubert intervenait comme témoin au testament

de Jean Asselyn, le grand paysagiste, ami de Rembrandt. Le 22 janvier 1655, Il obtenait un privilège pour la publication de ses planches. Il ne s'agissait jusqu'alors que d'un choix de statues, de bas-reliefs, de festons, etc Ce fort remarquable travail voyait le jour la même année. Kramm le renseigne sous ce titre exclusivement français : *Les figures et ornements de la maison de ville d'Amsterdam, la plupart en marbre, par Artus Quellin. Première partie de la description de la maison de ville d'Amsterdam, dessinée et gravée par Hubert Quellin.* 1655. Ce titre nous paraît faire double emploi avec celui en latin, en hollandais et en français qu'on relève sur une édition parue la même année et dont le texte français porte : *La première partie de plusieurs figures et ornements de la maison de ville d'Amsterdam, le plus grand part fait d'marbre, d'Artus Quellinus, sculpteur de la dite ville.* Suivent ces mots : « Met « consent van de Heeren Burgmeesters « ende Regeerders van Amsterdam; « ende met speciael octroy van de Heeren « Staeten geteeckent ende geetst door « Hubertus Quellinus, ende gedruckt « ten huyse van Artus Quellinus anno « 1655 ». Cette première série de quarante-huit feuilles, statues et bas-reliefs, plus un portrait d'Artus Quellin, par son frère, reçut pour complément, en 1661, une partie architecturale, laquelle est intitulée : *Afbeelding van 't stadt Huys van Amsterdam in dartigh Coopere Plaaten geordineert door Jacob van Campen, en geteekent door Jacob Vennekool... tot Amsterdam bij Dancker-Danckerts, in de Calverstraet, in de Danckbaerheyt.* Le nom de Quellin n'apparaît sur aucune planche de cette suite, que précède un magnifique portrait de Van Campen, gravé par un anonyme d'après Jean Lievens, chose prouvée par un dessin conservé au cabinet des Estampes d'Amsterdam. En 1662, enfin, paraissait la seconde et dernière partie du travail de Quellin : *Secunda Pars præcipuarum effigiarum ac ornamentarum amplissima curiæ Amstelrodamensis maiori ex parte in vadido* (sic) *marmore effectorum per Artum Quellinium eiusdem civitatis statuarium*, titre traduit en hollandais. Le graveur, sous la date du 16 janvier, dédie son œuvre au magistrat d'Amsterdam en témoignage de gratitude. Le 17 décembre 1663, Hubert Quellin entrait en possession d'un nouvel octroi de quinze années. Se trouvant de passage à Amsterdam en 1666, il fait cession à Frédéric de Wit, marchand d'œuvres d'art, de ses cent et treize planches gravées, des épreuves déjà tirées et des textes explicatifs (?), pour la somme globale de 470 florins. A la suite de cet accord, De Wit faisait paraître une nouvelle édition en 1668. C'est erronément, pensons-nous, que des auteurs parlent de la présence de son nom sur le recueil de Quellin, antérieurement à la date prémentionnée.

Nous avons vu qu'Hubert Quellin se faisait admettre à la gilde de Saint-Luc d'Anvers en 1665. Le nombre de ses travaux, postérieurs à cette date, est très limité. L'année de son retour, il faisait paraître une grande estampe d'après un dessin de son frère : Philippe IV sur le trône, ayant près de lui son jeune fils et recevant l'hommage des dix-sept provinces des Pays-Bas. Cette pièce, dont la date nous est fournie par divers chronogrammes, eut pour éditeur Gaspard Gevartius (voir ce nom), historiographe du roi. Elle fut sans doute créée à l'occasion de l'avènement du souverain (1665). En 1668, une nouvelle planche s'ajoute à la série des œuvres du graveur. Elle commémore l'administration du marquis de Castel Rodrigo dans les Pays-Bas. Le gouverneur général y est représenté recevant la couronne des mains de Pallas et de Mercure. Comme l'œuvre précédente, celle-ci a pour modèle un dessin d'Ernsme.

Nous ne saurions dire s'il faut attribuer à notre artiste la gravure d'une série d'estampes intitulée : *Aerdighe Festonen geinventeert door Artus Quellinus konstryck beeld houwer der stadt Amsteldam.* Ces pièces sont excellentes. Aucune n'est signée.

Henri Hymans.

Verachter et Terbruggen, *Hist. de la gravure d'Anvers* (1874-1875). — Obreen, *Archief voor nederlandsche kunstgeschiedenis*, t. VII, p. 243

(Bredius, *Losse aanteekeningen omtrent hollandsche plaatsnyders*). — A. Weissman, *Jacob van Campen*, dans *Oud Holland*, 1902, p. 154.

QUELLIN (*Jean-Erasme*), peintre d'histoire anversois du XVII^e^ siècle, fils d'Erasme et de sa première femme Catherine de Hemelaer, naquit à Anvers et fut baptisé dans la cathédrale le 1^er^ décembre 1634. Il mourut à Malines en 1715. A son baptême, il reçut le le seul prénom d'Erasme; ce ne fut que plus tard qu'il y joignit celui de Jean, pour se distinguer de son père. Plus d'une fois, nous remarquons que malgré cette précaution la confusion entre les deux artistes n'a pas été évitée. Il est vrai qu'il arrive que Jean-Erasme oublie de mentionner sur ses œuvres le premier de ses prénoms, par exemple, sur le frontispice de *Petri Scholirii Sermonum familiarium libri III*. Le jeune artiste reçut sans aucun doute les premières leçons de son père, et celui-ci lui permit de faire un voyage en Italie pour se perfectionner. Dans les additions au *Gulden Cabinet* de De Bie, Jean-Erasme nous fait connaître le sobriquet que ses camarades lui donnèrent à Rome, en se désignant lui-même comme « Joannes « Erasmus Quellinus, alias Sederboom ».

Revenu de son voyage, notre artiste se fit recevoir à la corporation de Saint-Luc en 1660-1661. En octobre 1662, il épousa, à Perck, Cornélie Teniers, fille du célèbre David Teniers et d'Anne Breughel; onze enfants naquirent de cette union. En décembre 1706, il perdit sa femme; lui-même décéda le 11 mars 1715. Les dernières années de sa vie furent malheureuses. Malgré la fortune considérable qu'il avait héritée de son père, il se trouva privé de ressources et se retira, en 1712, chez sa fille, à Malines, où il passa les trois dernières années de sa vie.

Il avait cependant connu le succès; de nombreux élèves s'étaient placés sous sa direction. En 1663-1669, les Registres de Saint-Luc en mentionnent quatre, l'année suivante deux, en 1673-1674 cinq, six en 1685-1686 et deux en 1697-1698. Il fut chargé de travaux importants. Pour le réfectoire de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers, il exécuta six grands tableaux, représentant les principaux repas dont parle l'Ecriture Sainte; pour l'église de la même abbaye, cinq tableaux traitant les *Supplices des martyrs de Gorcum*, et une immense toile ayant pour sujet la *Piscine de Bethsaïde*, et datée de 1672. L'empereur Léopold I^er^ le chargea de peindre une suite de treize plafonds destinés à orner une des grandes salles du palais impérial; une partie de ces importants travaux était terminée en 1687; l'une des pièces, le Couronnement de Charles-Quint, se conserve au Musée impérial de Vienne, mais est attribuée à Erasme Quellin, le père. Il fut appelé à la cour de Vienne pour peindre le portrait de l'empereur Léopold I^er^ et de l'impératrice, et fut honoré du titre de « peintre de la chambre de « Sa Majesté impériale »; le roi d'Espagne lui accorda le titre d'ingénieur de la citadelle d'Anvers. Pour la plupart des églises d'Anvers, il peignit de grands tableaux et maint autre temple s'orna de ses retables. A Malines, Descamps signale sur le grand autel de l'église Notre Dame une Cène de lui, datée de 1690; dans l'église des Augustins, un *Christ chez Simon le pharisien*, actuellement au musée d'Anvers, daté de 1692; dans l'église des Béguines, cinq tableaux de la Vie de saint Charles Borromée, datés de 1694; dans l'église des Jésuites, cinq tableaux de la Vie de saint François-Xavier. Le musée d'Anvers possède encore de lui *Saint Bernard recevant l'habit de son ordre*, provenant de l'abbaye de Rosendael; le *Martyre de sainte Agathe*, un *Miracle de saint Hugues*, daté de 1685, et une *Nativité*, provenant tous trois de l'église des Chartreux à Lierre. A Anvers se trouvent, à l'église des Capucines, l'*Adoration des bergers*; à Saint-Jacques, une *Adoration des bergers* et une *Vierge devant le Christ crucifié*; à Saint-Paul et à Saint-André, un *Christ avec les pèlerins d'Emaüs*; à l'église de Hoboken, une *Madone*; à l'église Saint-Pierre à Gand, *Saint François-Xavier devant l'empereur du Japon*, daté de 1702; à l'église paroissiale de Gumpendorf, à Vienne, un *Saint François-Xavier pré-*

chant les Indiens, daté de 1661 et provenant de l'église des Jésuites à Bruxelles.

Dans les collections publiques, nous avons rencontré deux dessins signés par lui et datés tous deux de 1660, l'un à l'Albertine de Vienne représente *Achille chez les filles de Lycomède*, l'autre au Ryksmuseum d'Amsterdam *Zachée dans le figuier*.

Le musée Plantin-Moretus possède de lui trois dessins représentant des figures symboliques de l'église catholique. Il fournit les dessins pour le frontispice et le portrait de l'auteur de *Petri Scholirii sermonum familiarium libri III* (1683; in-4°) et pour le portrait de Charles II d'Espagne qui se trouve au XII^e^ volume des *Acta Sanctorum* (1685; in-folio).

Jean-Erasme Quellin était l'élève de son père, comme celui-ci l'était de Rubens. Il continue la tradition de l'école du grand maître et en est un des derniers représentants de réputation. Seulement, pour cette seconde génération, le style devient de plus en plus factice; la couleur perd toute transparence et tourne au brun cuivré et au rouge brique. Notre artiste a évidemment voulu relever les doctrines paternelles de tendances au grandiose qui lui étaient venues par ses études du Véronèse et des Bolonais lors de son voyage au delà des Alpes. Son rêve était de reproduire les nobles scènes du grand Vénitien, où des hommes et des femmes de haute lignée étalent leur beauté saine, leur élégance native, leur faste aristocratique. Il s'y essaya, mais sans succès. Il remplit tant bien que mal d'immenses toiles d'une action péniblement charpentée, mais les coulisses y prennent plus de place et y jouent un rôle plus considérable que les personnages, dont l'attitude est théâtrale; l'inspiration s'est retirée; la formule est devenue vide.

Max Rooses.

Théod. van Lerius, *Catalogue du musée d'Anvers* (1874). — F.-Jos. Vanden Branden, *Geschiedenis der ontwerpsche schilderschool*. — Gustav Glück, *Die beiden Quellinus* (*Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*. Vienne, 1903; Band XXIV, p. 42).

QUENON (*Albert-Auguste-Joseph*), ingénieur, né à Wasmes, le 4 décembre 1809, décédé à Mons, le 7 février 1883. Après avoir fait d'excellentes études, Albert Quenon entra de bonne heure dans les bureaux de la Société du Couchant du Flénu et s'y fit remarquer par son ardeur pour le travail. Il parcourut tous les grades de l'administration et parvint au poste de directeur-gérant. Frappée de ses aptitudes spéciales pour l'organisation des services industriels, la Société générale pour favoriser l'industrie nationale lui offrit d'entrer à la direction des chemins de fer du Haut et du Bas-Flénu. Ayant accepté cette proposition, il eut l'occasion de déployer toutes les ressources de sa prodigieuse activité. Il publia alors un *Plan des chemins de fer industriels du Couchant de Mons* (Bruxelles, Vandermaelen, 1866). Plus tard, il fut choisi pour remplacer Frédéric Corbisier, en qualité de directeur des chemins de fer du Flénu.

Pendant de longues années, Quenon remplit les fonctions d'échevin de Pâturages. Son dévouement pendant le choléra de 1866 lui mérita la reconnaissance des habitants de cette commune importante. Appelé à siéger au conseil provincial pour y représenter le canton de Boussu, il prit une part active aux travaux de cette assemblée et sut se rendre utile dans les discussions qui concernaient les intérêts du Couchant de Mons.

Parvenu à un âge où il pouvait aspirer au repos, Albert Quenon parut redouter bien plus l'inaction qu'un surcroît de travail. Il fut chargé de missions des plus délicates qu'il ne cessa de remplir avec la plus grande habileté. Ce fut à sa table de travail que la mort vint le surprendre.

Léopold Devillers.

Gazette de Mons, des 13 et 14 février 1883. — *Le Hainaut*, du 14 février 1883. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 214.

QUENON (*Jean* ou *Haquinet*), ou KENON, peintre du XV^e^ siècle, à Tournai; fut admis comme maître dans le métier des peintres le 9 mai 1444. Il est cité de 1453 à 1455 dans les comptes d'ouvrages de la ville pour travaux de peinture décorative; en 1451, il peint et dore une statue; en 1452, il est em-

ployé, avec de Beaumetiel, au jubé de l'église Saint-Nicolas et y exécute un travail de peinture et de dorure. En 1458, il restaure un tableau représentant la *Transfiguration de notre Seigneur* et sur lequel étaient aussi figurés Jacques Lyon, sa femme et sa fille, et il y ajoute une inscription qui devait transformer cette peinture en tableau funéraire. On ne connaît pas d'œuvres originales de lui, pas plus que la date ni le lieu de sa mort.

E.-J. Soil.

Cloquet et de la Grange, *Études sur l'art à Tournai*, t. II, p. 139 et 253.

QUENTIN (*Saint*). A en croire ses biographes, saint Quentin arriva de Rome, sous Dioclétien, pour évangéliser le nord de la Gaule, en compagnie de Rieul, Fuscien, Victoric, Piat, Eubert, Chryseuil, Lucius et d'autres encore, qui tous arrosèrent de leurs sueurs le sol de la Gaule-Belgique et finirent par tomber sous le glaive des persécuteurs vers la fin du IIIe siècle, dans la persécution déchaînée par le farouche Maximien-Hercule. Saint Quentin, que les documents hagiographiques nous présentent souvent comme le chef de cette pléiade de civilisateurs, prêcha la doctrine du Christ dans le Vermandois et convertit un grand nombre de païens à la vraie foi. Déjà ces régions se détachaient lentement du paganisme décrépit, lorsque l'insurrection des Bagaudes, en 284, appela sur la Gaule toutes les horreurs de la guerre. Maximien-Hercule, envoyé par Dioclétien, eut facilement raison de ce ramassis de pâtres et de laboureurs ; mais, non content d'avoir étouffé la révolte, il déchaîna une terrible persécution contre les chrétientés naissantes. Innombrables furent les victimes à Bâle, Trèves, Tournai, Beauvais, Reims, Vermand, Soissons et Amiens. C'est dans cette dernière ville que saint Quentin, en 285, fut arrêté sur l'ordre du préfet Rictiovare. Les biographes du saint nous dépeignent sous de vives couleurs les tortures qu'on fit subir à Quentin, sa constance en face des bourreaux, sa fuite, sa reprise, suivie de nouvelles tortures, enfin la décapitation, le 31 octobre 285, à Augusta Viromanduorum, qui emprunta à l'illustre martyr le nom de la ville de Saint-Quentin.

Le corps du martyr, précipité dans la Somme, aurait été retrouvé en 341 par une matrone romaine, Eusébie, qui, avertie par un ange, se rendit en Gaule et fut guérie, grâce aux vertus du saint qu'elle dota de la sépulture, d'une cécité qui l'affligeait depuis longtemps.

Voilà ce que nous disent les *Vitæ* de saint Quentin. Malheureusement, la première biographie, la seule qui ait une valeur historique, est trop visiblement remplie de légendes pour que nous puissions y puiser avec confiance. Elle fait partie d'un cycle hagiographique que Mr l'abbé P. Geraets a étudié dans l'*Annuaire de l'Université de Louvain* en 1899, cycle composé des *Vitæ* de saint Quentin et de celles de ses compagnons, copiées les unes des autres, sans valeur par conséquent aux yeux de la critique. La première biographie de saint Quentin, même si elle datait du IIIe siècle, nous offre un ensemble de thèmes hagiographiques, de formules et de lieux communs inutilisables. Ainsi, le préfet Rictiovare est un de ces personnages-types, sur la tête desquels l'imagination populaire se plaît à accumuler tous les crimes d'autrui, pour satisfaire son besoin de concentration et d'explication des faits qui lui semblent incohérents. La carrière apostolique du saint, ses succès et ses déboires, ses tortures, sa mort, tout cela fait partie du bagage littéraire des hagiographes, qui appliquent ces lieux communs là où la tradition ne leur fournit pas des données précises. Tout cela se retrouve à cent endroits, cent fois répété dans les mêmes termes, cent fois présenté dans le même ordre. En présence de cette constatation, la prudence dans le choix des détails et des faits s'impose. Tout ce qu'on peut retenir en somme de l'histoire de saint Quentin, c'est son arrivée dans les Gaules, son martyre à Augusta Viromanduorum, vraisemblablement le 31 octobre 285, sous Maximien-Hercule, et peut-être le genre de son supplice, s'il faut en croire l'auteur

de la *Vita Eligii*, dans son récit de l' « invention » de saint Quentin par saint Eloi, où l'on voit le corps du martyr retrouvé avec d'énormes clous enfoncés dans la tête ; cette donnée, que l'on retrouve dans la *Vita Quintini*, peut se baser sur la réalité. Mais pour le reste, il faut se garder d'accorder une croyance aveugle à la *Vita* de saint Quentin, parce qu'on y retrouve les formules et les thèmes propres à toute composition artificielle.

Le corps de saint Quentin eut les honneurs d'une seconde « élévation », faite par Childéric I^er^, d'après l'auteur de l'*Inventio Sancti Quintini* du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris 5301 (Cfr. *Analecta Bollandiana*, t. VIII, p. 429 et suiv.). Une troisième « élévation » fut l'œuvre de saint Eloi, évêque de Noyon-Tournay, en 641 ou 642. Plusieurs fois encore, le corps du saint fut élevé de terre et transféré dans un nouveau sarcophage, ce qui contribua beaucoup à vivifier son culte, fort célèbre en France et en Belgique pendant tout le moyen âge.

L. Vander Essen.

Acta Sanctorum Octobris, t. XIII, p. 725 et suiv.; *Commentarius prævius* du P. De Buck. — *Analecta Bollandiana*, t. VIII, p. 429 et suiv. — P. Geraets, *Les premiers saints de la Gaule-Belgique* dans le *Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique* 1897-1898, par l'abbé Theissen (*Annuaire de l'université de Louvain*, 1899, p. 360 et suiv.).

QUERCENTIUS (*Robert*), calligraphe et poète latin, né à Cambrai, vivait au XVI^e^ siècle. Nous ne connaissons rien des premières années de son existence. La protection de Georges d'Autriche le détermina à se fixer à Liége, où il occupa successivement les fonctions de secrétaire de ce prélat et des princes-évêques Robert de Berghes et Gérard de Groesbeck ; il y fut également investi d'une prébende de chanoine en l'église collégiale de Saint-Jean-l'Evangéliste. Il était doué d'un art de calligraphe consommé. On lui doit les copies suivantes : 1. Diurnal, daté de 1557, conservé à La Haye (bibl. Meermann-Westreen). — 2. *Liber missarum pontificalium ex præscripto insignis ecclesiæ leodiensis*, daté 1560 et enrichi de fort belles miniatures dues à un inconnu. Ce ms., conservé naguère dans le trésor de la cathédrale Saint-Lambert à Liége, a figuré en 1879 à l'Exposition de l'art ancien à Munster ; il appartenait alors à M^r^ le major de Franckenberg. — 3. Evangéliaire sur vélin, de 116 ff. in-f° et 24 p. lim., daté 1564-1565, conservé en l'église Saint-Jean-l'Evangéliste à Liége. Ce ms. est orné de splendides miniatures attribuées à Lambert Lombard ou à l'un de ses élèves.

La bibliothèque de la ville de Tournai (catal. t. IV, n° 11388) possède deux poèmes manuscrits de Quercentius. Ils sont d'une écriture si admirable que l'auteur du catalogue, le d^r^ A. Wilbaux, a cru qu'ils étaient imprimés. Ce sont : 1. *Carmen iambicum super ecclesiæ impugnatione, sacrorum prophanatione, imaginumque deiectione.* 1565. — 2. *De Gotthorum nostri temporis ad Leodienses incursione eligidion.* Poème fort bien tourné décrivant, en quatre-vingt-deux vers, le siège de Liége par les troupes allemandes du prince d'Orange, en novembre 1568, et l'incendie des couvents de Saint-Laurent, de Saint-Gilles et du Val-Benoît.

La dernière œuvre connue de cet auteur est une courte pièce, imprimée en 1574 en tête du *Theatrum humanæ vitæ* de Libert Houthem.

Alphonse Roersch.

L. Polain, *Bull. instit. archéol. liégeois*, t. I, p. 343. — Bradley, *Dict. of miniaturists* (1889), t. III, p. 106. — J. Helbig, *La peinture au pays de Liége* (1903), p. 196 et suiv.

QUERCU (*Jean* DE), ou JEAN DU CHESNE, prêtre et chanoine de Saint-Lambert à Liége. La qualité de curé de Chênée lui est attribuée dans un acte de 1488, et il se la donne lui-même dans son testament de 1484 ; mais il est probable qu'il n'exerça pas personnellement les fonctions de sa charge pastorale. Il en est de même pour l'office de prébendier dont il jouissait à Notre-Dame de Huy à la même date de 1488. Le nom sous lequel on le connaît, lui vient de la maison qu'il possédait à Liége à l'entrée de la rue Souverain-Pont, maison qu'il tenait de sa famille, et qui portait

un chêne pour enseigne. Appelé parfois Jean de Herve, il était né dans cette dernière ville, fils de Jean de Quercu et de Maheat ou Mahaut de Xhenemont; son aïeul maternel, Jean de Xhenemont avait acheté, en 1403, le château de Herve à la famille d'Argenteau. Docteur en droit canon de l'université de Pérouse, Jean de Quercu fut reçu du chapitre de la cathédrale de Liége le 25 juin 1455. Riche et influent, il y occupa bientôt un des premiers rangs et y remplit un rôle important pendant les troubles qui agitèrent le règne de Louis de Bourbon. On le trouve cité comme vice-doyen du chapitre en 1483. En 1463, il fut l'un des députés envoyés au prince-évêque pour le prier de revenir dans sa ville épiscopale. Son nom figure, l'année suivante, dans l'acte d'union conclu entre les églises de Liége. Au mois de novembre 1465, il fut député à Maestricht pour solliciter du prince la réconciliation du chapitre. Le 8 janvier 1466, il signa les lettres de concorde passées entre Louis de Bourbon et le clergé liégeois. En 1468, le chapitre l'envoya recevoir à Cologne le légat Onufrius. Le 28 septembre de cette année, il accompagna l'ambassadeur pontifical à Milen et joignit ses supplications à celles d'Onufrius pour engager l'évêque à revenir à Liége. Le légat reconnaît les bons services qu'il lui rendit en plusieurs circonstances; Jean de Quercu vit échouer les efforts d'Onufrius; il assista au sac de Liége, et, à la veille de l'horrible châtiment exercé sur la malheureuse cité, il fut l'un des députés qui, en habits de clerc, se rendirent avec l'évêque auprès du duc de Bourgogne, pour le prier d'épargner au moins une partie de la ville. L'année suivante, sur les instances de Louis de Bourbon, qui le préférait à d'autres pour cette mission, il fut choisi pour se rendre auprès du pape Paul II, afin de demander pardon, au nom du chapitre, pour la violation de l'interdit, et rémission des 11,000 ducats exigés à cette occasion. Le 19 avril 1477, il signa l'acte de protestation pour le rétablissement des maîtres de la cité. Après la mort de Louis de Bourbon, il fut au nombre des dix-sept chanoines qui, restés à Liége, élirent Jean de la Marck, fils de Guillaume de la Marck. Ce fut lui qui annonça l'élection au peuple, le 14 septembre 1482. En récompense, le nouvel élu le nomma chancelier. Dès lors, Jean de Quercu se mit à la dévotion des la Marck et favorisa, en plusieurs occasions, leurs intérêts : il signa, en juillet 1483, un prêt de 200 florins de Rhin, fait par l'abbé de Stavelot à Guillaume de la Marck, pour aider celui-ci à soutenir en cour de Rome les prétentions de son fils au siège épiscopal; le 3 juin et le 15 octobre de la même année, il conféra, avec quelques-uns de ses collègues, des canonicats de l'église cathédrale à Robert, à Everard et à Philippe de la Marck, respectivement neveux et cousin-germain de Guillaume de la Marck. Ces agissements lui attirèrent le ressentiment de Jean de Hornes, dont l'élection fut confirmée par le pape. Vers la fin de décembre 1483, ayant été député à la diète de Valenciennes, il fut à son retour, et malgré le sauf-conduit du duc Maximilien d'Autriche, emprisonné avec ses deux compagnons dans la tour Damiette à Huy, par ordre de Jean de Hornes et de ses frères. Pendant sa captivité, qui dura plusieurs mois, on lui fit souffrir toute sorte de tortures, le faisant sortir la nuit entre deux bourreaux, le menaçant de le noyer, et lui extorquant 1,400 florins de Rhin. La paix conclue à Tongres, le 21 mai 1484, entre Jean de Hornes et Guillaume de la Marck, stipula que Jean de Quercu et les autres ambassadeurs seraient mis en liberté, qu'on leur restituerait leur rançon et leurs frais de prison. A une époque que nous ne pouvons pas déterminer, Quercu dut encore chercher un refuge chez les Chartreux de Liége, en compagnie de Jean de la Marck. En 1487, il fit partie de la commission chargée d'étudier les paix, lois et privilèges du pays en vue de la rédaction de la Paix de Saint-Jacques. En 1490, il accompagna Everard de la Marck à Haccourt, puis à Aix-la-Chapelle, pour conférer, au sujet de la paix, avec les députés du roi de

France. Ayant été nommé exécuteur testamentaire de Jean de la Marck, archidiacre de Hainaut, il dut céder au fils naturel de celui-ci une somme de 100 florins, qu'il déclare, le 28 décembre 1491, lui avoir été extorquée par des menaces de mort et de pillage. En 1478, il avait augmenté d'un revenu de vingt muids d'épeautre la fondation du bénéfice de Sainte-Croix, faite, en l'église de Herve, par son aïeul Jean de Xhenemont; il avait aussi fondé un anniversaire dans cette église. Son testament, qui repose aux archives de l'Etat à Liége, est très intéressant. Il remonte au temps de l'incarcération de Quercu au Château de Huy et est daté du 29 mars 1484. L'opulent chanoine fit un nouveau testament, le jour même de sa mort, 17 mars 1499. L'acte fut passé, quelques heures avant son décès, dans sa maison canoniale. Jean de Quercu n'est donc pas mort au château de Huy, comme on l'a répété jusqu'ici. Suivant ses dispositions testamentaires, il fut enterré à l'entrée de la chapelle Saint-Luc dans la cathédrale de Saint-Lambert. De Theux reproduit son épitaphe. Le chanoine Herman de Wachtendonck, au commencement du XVIIe siècle, possédait une chronique liégeoise écrite tout entière de la main de Jean de Quercu, et relatant, en notes marginales, diverses phases de son existence mouvementée.

Sylv. Balau.

Archives de l'État à Liége. — Archives de l'église de Herve. — De Ram, *Documents relatifs aux troubles de Liége sous Louis de Bourbon*, pp. 531, 637, 697, 714, 716, 724, 779, 780. — Bormans, *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre de Saint-Lambert à Liége*, pp. 39, 48, 54, 55, 57, 58, 64. — Adrien d'Oudenbosch, *Chronique*, éd. de Borman, pp. 94, 128, 193, 219, 225. — *Mémoires du legat Onufrius*, éd. Bormans, p. 70, 75, 155, 161. — De Theux, *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. II, pp. 263-265. — A. de Ryckel, *Histoire de la ville de Herve* (*Bull. de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. XI, pp. 224-225). — Gobert, *Rues de Liége*, t. III, p. 334.

QUERCU (*Laurent* A), poète et maître d'école gantois aveugle, du XVIe siècle. Son nom latinisé signifie : *du chêne* et doit correspondre vraisemblablement à une forme flamande *Van der Eecken* ou *Verreecken*. On ignore la date de sa naissance comme celle de son décès. Quoique d'humble origine (son père était cocher) et aveugle de naissance, il parvint à apprendre le latin et le grec et devint professeur particulier. Habitant hors de la Walpoort, ou porte de Bruges, à plus de cinq cents « pas » (environ sept cent cinquante mètres) de la ville, il venait tous les jours à Gand, sans guide, pour y donner ses leçons et y retrouvait parfaitement son chemin. Il écrivit, d'après Sanderus, quelques *Orationes* et des *Carmina*. Le même biographe ajoute que Harduyn cite de lui un *Epigramma ad eximium S. Theol. Doctorem F. Petrum Pistorium ordinis D. Dominici;* ce renseignement doit être extrait du manuscrit de Denis Harduyn : *Elenchus illustrium scriptorum Flandriæ*, que Sanderus utilisa et qu'il laissa à l'abbaye d'Afflighem, mais qui paraît être perdu. Les œuvres de Laurent à Quercu n'ont pas été retrouvées jusqu'à présent.

Paul Bergmans.

A. Sanderus, *De Gandavensibus eruditionis fama claris* (Anvers, 1624), p. 83-84; résumé dans G.-M. König, *Bibliotheca vetus et nova* (Alldorf, 1678), p. 672. Ce résumé a été repris dans Ch.-G. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, t. III (Leipzig, 1751), col. 1832.

QUERCU (*Philippe* DE ou A), poète, né, selon toute probabilité, à Liége, dans la dernière partie du XVIe siècle, descendait d'une ancienne famille de cette ville. Les registres aux reliefs du bon métier des merciers de la noble cité le mentionnent comme petit-fils de Johan de Chaisne, procureur de la cour de Liége, et comme fils de Jehan de Chaisne qui fut également procureur. Ce dernier et son beau-frère Robert Van delle Velde, époux de Marie de Chaisne, relevèrent le dit métier le 25 septembre 1569. Les mêmes registres constatent aussi le relief fait le 2 juin 1603, par Philippe de Chaisne, dit Coiercu, procureur, qui suivait en ceci l'exemple de ses père, grand-père, bisaïeul et trisaïeul. De minutieuses recherches, opérées dans les livres paroissiaux, n'ont pu faire retrouver la date de son baptême, ni celle de son mariage, non plus que de son décès. Toutefois, il y

est consigné que Jehenne et Berthe Quercu, filles de Philippe Quercu et de Béatrix Majorkin (ou Majokin), de la paroisse Saint-Martin-en-Ile, furent baptisées en l'église Saint-Adalbert, le 27 août 1606 et le 21 février 1611. Selon Abry, notre poète se nommerait de Chaine ; d'autre part, Delvaulx, qui lui donne par erreur le prénom de Pierre, l'appelle Duchesne. Dans un acte de partage de succession, en date du 29 mars 1537, le bisaïeul de Philippe, qui venait de mourir, est appelé Johan de Chaisne, de Flémalle.

En ce temps là, comme aujourd'hui encore d'ailleurs, il existait dans ce village un lieu dit « *au chaisne* ». Peut-être faut-il chercher de ce côté l'origine de la dénomination qui nous occupe. Vivant à une époque où l'on se souciait assez peu de l'orthographe exacte ou même de la forme précise des noms de famille, il est à présumer que les de Chaisne latinisèrent le leur par suite des exigences professionnelles. Ils étaient en effet attachés à la cour de l'official. Or, à ce tribunal, tous les exploits, les plaidoiries et n'importe quels actes de procédure devaient être faits en latin. Le protocole du notaire Philippe a Quercu semble définitivement perdu; du moins ne se trouve-t-il point parmi ceux qui sont conservés au dépôt des archives de Liége. Cependant, l'*Inventaire des archives de l'abbaye du Val-Benoît lez-Liége*, publié dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1901, t. XXX, cite à la page 533, n° 1101, un acte passé devant ce fonctionnaire, le 13 avril 1609, tandis que le *Cartulaire de l'église collégiale Saint-Paul*, édité en 1878 par le chanoine Thimister, donne, pages 601 à 604, un document en latin contresigné *P. Quercx, notarius*, et daté du 30 avril 1622. La *Bibliotheca belgica* de Valère André est l'unique source où l'on puisse trouver des renseignements bibliographiques sur les productions principales du poète. Les auteurs postérieurs se contentent de reproduire textuellement l'article de Valère André, quand ils ne le citent pas d'une manière erronée. Hyacinthe Van der Meer, entre autres, signale Quercu comme *poeta celeberrimus et historicus absolutissimus, vir varie doctus;* les superlatifs semblent tout au moins exagérés.

Voici les titres de ses ouvrages : 1. *Poëma heroïcum in adventu Ferdinandi Bavari, Principis sui*. Leodii, apud Joan. Ouwerx ; in-8°. — 2. *Epigrammata in singulas Litaniarum* B. Mariæ *Virg. in Aede Lauretana usitatarum et cani solitarum, particulas*. Leodii, J. Ouwerx ; in-8°. Ces publications ne se trouvent dans aucune des grandes bibliothèques publiques de Belgique. Peut-être même sont-elles perdues depuis longtemps. A notre connaissance, aucun auteur n'en parle au point de vue de la valeur littéraire. En outre, on remarque que Valère André ne donne ni le millésime d'impression, ni le nombre de pages. Pas un bibliographe moderne ne répare ces omissions. Si l'on s'en réfère aux titres cités plus haut, Philippe a Quercu, qui exerçait d'ailleurs des fonctions publiques sous un gouvernement épiscopal, fut une sorte de poète officiel, courtisan et religieux. Il a été en relations avec Aloysius de Lymbourg, abbé de Saint-Gilles lez-Liége, et avec le poète Nicolas Nessel, chanoine à l'église Saint-Paul à Liége. Il leur a dédié des vers en français et en latin. On trouvera les premiers dans les liminaires de *La Vie de saint Gilles*, publiée par l'abbé en 1627; les seconds sont en tête du *Tractatus de avaritia* que le chanoine a fait paraître en 1636. Les vers français de Quercu sont fort médiocres. Leur forme n'est pas toujours heureuse et la langue en est rocailleuse et archaïque. Notre poète paraît être un disciple attardé de l'école du XVIe siècle. Du reste, ainsi que la plupart des Liégeois lettrés de son époque, il possédait mieux son latin que son français. La pièce latine, en effet, prouve de solides études classiques : elle renferme des expressions rares, difficiles, parfois contournées.

Appartenant à une bonne famille du pays de Liége dans laquelle on était procureur de père en fils, Philippe a Quercu avait des armoiries; il portait :

burelé d'argent et de gueules, au franc canton d'argent, chargé de trois glands d'or queutés de sinople.

Il était cousin du poète liégeois Daniel Raymond dont le père Abacus Raymond, seigneur de My, jurisconsulte très distingué avait épousé Jeanne de Chaisne.

Dans son mémoire sur *Les Seigneuries et terres féodales du comté de Namur* (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXII, 1895-1898, p. 164, 226 à 229), Henri de Radiguès cite plusieurs homonymes du notaire : Philippe du Chesne (4 août 1646), Philippe de Chaisne, chevalier seigneur de Bourdeaux (3 juillet 1556), Philippe du Chesne, fils de Pierre, et Henri du Chesne, fils de Philippe (24 janvier 1508). Le *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre cathédral de Saint-Lambert, à Liége*, par S. Bormans, mentionne, sous la date du 18 janvier 1616, le décès de P. a Quercu, chanoine de Saint-Materne. Enfin, dans ses *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain* (1425-1797) (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1888, t. XXI de la collection, p. 130), E. Reusens parle d'un Andreas Du Chesne, vel a Quercu, de Dinant, qui, second en 1645, devint professeur de la pédagogie du *Faucon* en 1650, puis chanoine de Saint-Materne, en l'église cathédrale de Saint-Lambert, et official à Liége; il mourut en cette ville en 1684. On n'a pu découvrir si ces personnages se rattachent entre eux.

Joseph Defrecheux.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643), p. 778. — Louis Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise* (Liége, 1867), p. 71. — Hyacinthe Van der Meer, *Bibliotheca scriptorum Leodiensium* (1727), p. 343, ms. n° 17639 de la bibliothèque de Bourgogne. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 1041. — Ch.-Gott. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon* (Leipzig, 1751), t. III, col. 1832. — Nic.-Jean-Baptiste Delvaulx, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et du diocèse de Liége*, t. V, p. 569, ms. n° 824 (1019) de la bibliothèque de l'université de Liége. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1885), col. 57, 92 et 124.

QUERCU (*Simon* **DE**), né en Brabant vers la seconde moitié du XVe siècle, premier chantre ou maître de chapelle de Louis Sforce, duc de Milan. De Quercu est la traduction latine d'un nom fort répandu en Belgique, Van der Eecken ou Van der Eycken, dans la partie flamande du pays, Duquesne, Duchesne ou Duchêne, dans la partie d'expression française. De Quercu lui-même, par le titre et par l'épître dédicatoire de son ouvrage théorique paru à Vienne en 1509, nous apprend qu'il était originaire du Brabant et qu'en 1508 il exerçait les fonctions de *cantor* à la cour ducale de Milan. Il fut aussi le précepteur de Maximilien et de François-Marie, les deux jeunes fils du duc. Il les accompagna à Vienne, où ils furent envoyés par leur père auprès de l'empereur Maximilien. Il fit paraître, également à Vienne, en 1513, un office des morts. La première de ces publications est intitulée : *Opusculum Musices perquam brevissimum : de gregoriana et Figurativa atque contrapuncto simplici percõmode tractãs : omnibus cantu oblectantibus utile, ac necessariũ : per Simonem Brabãtinum de Quercu Cantorem Ducũ Mediolanẽn. confectum.* Vienne, kal. martias, 1509. Cet ouvrage, résumé de tout ce que l'élève avait à apprendre à cette époque, fut réédité à Nuremberg en 1513, à Landshut en 1516, et dans cette dernière localité en 1518.

Le second ouvrage de de Quercu est intitulé : *Vigilie cum vesperis et exequiis mortuorum annexis canticis earundem et ceteris in eisdem pro more subnotatis.* Vienne, tercia kal. sept. 1513.

Florimond van Duyse.

Ch.-G. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, 1751, t. II, p. 1831. — Paquot, *Mémoires*, t. X (1767), p. 266-267. — J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. IX (1872), p. 165. — Edm. Van der Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. I (1868), p. 214; t. III (1875), p. 199, 200; t. VI (1882), p. 50; t. VIII (1888), p. 393. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXVII (1888), p. 39. — R. Eitner, *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexicon*, t. VIII (1903), p. 102.

QUERTENMONT (*André-Bernard* **DE**), peintre, dessinateur et graveur, né à Anvers, le 1er février 1750, mort dans la même ville, le 3 juillet 1835. Elève d'un peintre obscur, Joseph Ke-

minckx, il suivit également, et avec grand succès, les cours de l'académie. Après avoir remporté, en 1771, le premier prix de dessin d'après le modèle vivant, il entra dans le corps professoral, fut sous-directeur, enfin (1778), directeur de la vénérable institution. Il garda ses fonctions jusqu'au jour où l'Académie, très éprouvée par l'occupation française, se vit contrainte de suspendre ses cours, c'est-à-dire au mois d'octobre 1794. Quertenmont ouvrit alors un atelier d'élèves, très fréquenté. Les almanachs anversois le rangent parmi les peintres d'histoire. Il eut toutefois pour genre principal le portrait. Ce fut à son pinceau que recourut la ville, en 1784, pour obtenir l'effigie en pied de l'empereur Joseph II, œuvre brûlée publiquement par les Sans-Culottes en 1794. Les toiles de Quertenmont sont aujourd'hui fort rares, même à Anvers. Mr Vanden Branden, en dehors d'un *Christ*, à Notre-Dame, ne trouve à signaler que deux portraits, dont celui de l'évêque Nélis, conservé à l'hôtel de ville, morceau de peu de valeur. C'est, en réalité, par ses dessins et par ses gravures à l'eau-forte que le maître a pu sauver son nom de l'oubli. On lui doit une suite remarquable d'images destinées à perpétuer le souvenir de l'importante réunion à Bruxelles, en 1787, des Etats de Brabant. Elle porte pour titre : *Recueil des portraits de Nosseigneurs les Etats de Brabant, qui ont assisté à l'assemblée générale tenue à Bruxelles depuis le* 17 *avril* 1787 *jusqu'au* 5 *décembre de la même année, avec une appendice contenant les portraits de Mrs les abbés des abbayes pour lors vacantes, ainsi que Mrs les chefs du troisième membre du Tiers-Etat de l'an* 1789. *Suivi d'un supplément où seront les portraits de plusieurs personnes qui se sont distinguées dans la Révolution de la Belgique. Tous gravés d'après les dessins originaux d'André-Bernard de Quertenmont, peintre et directeur de l'Académie Belgique des Beaux-Arts à Anvers, et membre ordinaire de l'Académie Electorale de Dusseldorf. Anvers, M.D.CC.XC. Aux dépens de l'auteur.* La dédicace est faite « A Leurs Hautes Puissances les « trois Etats du Pays et Duché de Bra- « bant ». L'épître dédicatoire porte l'empreinte du style de la Révolution française : « Hauts et puissans Seigneurs », dit-elle, « la Postérité instruite de ce que « vous avez fait pour elle, en jouissant « comme nous du fruit de votre courage et « de votre zèle pour le salut public, nous « enviera l'avantage de vous avoir connus « en personne et Elle désirera jouir des « traits dont le Tems destructeur la pri- « veroit, si l'Art n'en prévenoit l'effet. « Permettez donc, Messeigneurs, que je « consacre mes faibles talens à remplir « cette tâche, et qu'en vous présentant « vos Images, je m'acquitte au moins « en partie du Tribut de Reconnoissance « que la Patrie vous doit... Bruxelles, le « 27 octobre 1790 ».

Quertenmont avait projeté de porter à quatre-vingts le chiffre des portraits de sa galerie. Nous en avons pu retrouver le prospectus. Il y est fait mention d'une troisième partie « où sont les « portraits de MM. H. Vander Noot et « J. van Eupen », comme aussi ceux de plusieurs personnages célèbres de la révolution des Pays-Bas.

Les portraits de Vander Noot, de Van Eupen, de Vander Mersch furent effectivement dessinés. Seul, celui de Van Eupen fut reproduit en gravure. Au lieu des quatre-vingts planches annoncées, il n'y en eut que cinquante-cinq. Quertenmont fit preuve, dans l'exécution de ces images, d'un remarquable talent de dessinateur. Ses têtes, présentées de profil, pour la plupart, sont expressives et vivantes. L'ensemble de ces cinquante-cinq effigies reflète avec une véritable éloquence la physionomie de la société brabançonne à une époque si intéressante de l'histoire nationale. Au point de vue de l'art, on peut le ranger parmi les meilleures productions du genre créées dans nos provinces. A la vérité, le talent de Quertenmont ne se juge d'une manière complète que dans les dessins de son recueil, conservés au Cabinet des Estampes. L'artiste s'est appliqué à sa tâche avec un visible plaisir. Ses modèles : prélats, nobles, bourgeois sont caractéristiques de leur rang

social, encore que le peintre n'en ait nullement souligné l'expression. Le crayon semble avoir fouillé les physionomies et l'on est frappé, pour les personnages les plus connus, Vander Noot par exemple, ou Vander Mersch, d'y trouver non seulement les traits rendus avec art, mais le reflet d'une personnalité. Les nombreuses notes de Quertenmont, semées dans son recueil, prouvent d'ailleurs qu'il n'épargna aucune peine pour arriver au résultat le plus parfait. C'est ainsi qu'il soigne tout particulièrement la partie héraldique, admirablement traitée. L'art du burin, très négligé en Belgique, ne lui permit pas d'y trouver des interprètes. Il les recruta donc à l'étranger. A Londres, ce fut Vanden Berghe, d'Anvers, un des meilleurs élèves de Bartolozzi; à Dusseldorf, E.-C. Thelott. A Paris, il trouva N. Dandeleau, G. Chevillet, du Ponchel, Aug. de Saint-Aubin, P.-J. Rutten, L.-A. Claessens. Sallieth fut de ses collaborateurs parmi les Hollandais. Il ne sera pas sans utilité, pensons-nous, de donner ici le relevé aussi complet que possible des personnages composant la galerie formée par Quertenmont. On le chercherait vainement ailleurs. A la vérité, nous ne saurions dire que notre liste soit sans lacunes, encore que la Bibliothèque royale ait pu acquérir les cuivres gravés de la plupart des épreuves. De celles-ci les « états » ne sont pas uniformes. Certains sont avant, d'autres avec les numéros; d'autres encore avant toute lettre; enfin, nous l'avons dit, certains portraits semblent n'avoir jamais été produits en gravure. D'après le prospectus, les images devaient paraître par cahiers de cinq, au moins, tous les mois. Nous reproduisons les numéros d'ordre inscrits sur les épreuves :

1. Le cardinal de Franckenberg (Nic. Dandeleau); — 2. Nélis, évêque d'Anvers (Thelott); — 3. Vanden Bruel, abbé de Vlierbeeck (sans nom de graveur); — 4. Armoires de l'abbaye de Villers (id.); — 5. Bruno Cloquette, abbé de Villers (id.); — 6. Benoît Neefs, abbé de Saint-Bernard (sans titre, sans nom de graveur); — ... Poorten, abbé de Saint-Michel (id., id.;) — 7. N.-J. Maras, abbé de Grimberghe (L. Claessens); — 8. Simon Wouters, abbé de Parc (G. Chevillet); — 9. Pierre Dave, abbé d'Heylishem (M. de Sallieth); — 11. Godefroid Hermans, abbé de Tongerloo (Sallieth et Claessens); — 15. Wolfgang, Guill., duc d'Ursel (Sallieth, 1788); — 16. Louis Englebert, duc d'Arenberg (Sallieth); — 17. Henri Oth. d'Ongnyes, prince de Grimberghe (J.-J. Vanden Berghe, Londres, 1789); — 18. Amour Ph.-Jos. Taye, marquis de Wemmel (Thelott); — ... le prince de Gavre, croquis inachevé; — 20. Eug. Gillion, Oth.-Alex.-Ghisl., marquis de Trazegnies (Claessens); (?) — Ch.-J.-Ern.-Grég., comte de Lannoy (sans nom de graveur); — 22. Ch.-Flor.-Marie, comte de Nassau (Thelott); — ... Max.-Ch. comte de Lalaing (sans nom de graveur); — 26. Ph.-Norb. comte Vander Meer de Cruyshauthem (L. Copia); — ... Franç.-Bern.-Henri Rogier Vander Gracht de Rommerswael (Sallieth); — ... Jean-Ant. comte Vander Noot, baron de Schoonhove (sans nom de graveur); — 30. Jean-Jos.-Phil. comte Vander Noot et de Duras (Thelott); — 31. Idesb.-Aybert-Jos. baron de Baudequin de Peuthy (Rutten, 1787); — 32. Ch.-Bern.-Jean-Gis. comte Vande Werve et de Vorselaer (Chevillet); — ... Ph.-Louis-Jos.-Ign. baron van de Werve et de Schilde (sans nom de graveur); — 34. Jean-Ern.-Gh.-Xav. Coloma, baron de Sainte-Peeters Leeuw (Chevillet); — 35. Rob.-Jos.-Ch.-Gh. d'Udekem, baron de Gentinnes (Rutten, 1787); — ... Jean-Franç. de Villegas, baron d'Hooghvorst (J.-J. Vanden Berghe, Londres, 1791); — ... Henri-Ferd.-Ign.-Gh. de Visscher de Celles (Chevillet); — 39. Ph.-Jos. comte de Limminghe, baron de Limelette (Rutten); — ... Louis-Henri-Jos. marquis de Preudhomme d'Hailly (non gravé?); — ... Jean baron et comte de Quarré, baron d'Omallien (id.); — 42. Franç.-Gabriel marquis du Chasteler et de Courcelles (Claessens); — ... Jean-Jos.-Gh. Vander Linden, baron d'Hooghvorst, seigneur de Meysse (Chevillet); —

... Ferd.-Ch. de Beeckman du Vieux-sart (sans nom de graveur); — ... Ant. Reniers, premier conseiller, premier pensionnaire de la ville de Louvain (sans nom de graveur); — 46. Henri-Ferd.-Jos. de Locquenghien, bourgmestre de Bruxelles (Rutten); — ... Jean-Henri-Jos. baron de Beeckman, seigneur de Corroy-le-Grand (sans nom de graveur); — ... Henri-Jos. van Schelle, conseiller, premier pensionnaire de Bruxelles (non gravé?); — ... Jacques della Faille, bourgmestre d'Anvers (sans nom de graveur); — ... Norb.-Jos. Boni, conseiller, pensionnaire d'Anvers (id.); — ... Emm.-Marie de Cock, conseiller, pensionnaire et greffier des Etats de Brabant (id.); — ... Henri Vander Noot (non gravé?); — ... Pierre Simons van Eupen (Aug. de Saint-Aubin); — ... Jean-André Vander Mersch (non gravé?); — ... Franç.-Xavier de Feller (du Ponchel); — ... Jacques-Dominique t'Kint (non gravé?); — ... Théod.-Jean-Laurent Delmarmol, conseiller au conseil souverain du Brabant (non gravé?); — ... Egide-Charles Dejonghe, conseiller et pensionnaire (L.-A. Claessens); — (VIII). Henri-Adrien Verrassel, syndic de la Nation de Saint-Gilles, à Bruxelles (L.-A. Claessens); — ... André Smeesters, syndic de la Nation de Saint-Pierre (sans nom de graveur); — ... Egide de Brisbarb, syndic de la Nation de Saint-Géry (sans nom de graveur); — (IX). Pierre-Jos. Verreycken, syndic de la Nation de Saint-Jean (sans nom de graveur); ... — Jacques Ophalfens, syndic de la nation de Notre-Dame (sans nom de graveur); — (XIII). Nic.-Jos. Parys, syndic de la Nation de Saint-Nicolas (id.); — (XIV). Corneille-Jac.-Jos. Mens, chef doyen des merciers d'Anvers (L.-A. Claessens); — (XV). Augustin-François Reyns, doyen député du corps des merciers d'Anvers (sans nom de graveur); — (XVI). Ant.-Jér.-Jos. van Wamel, chef doyen du corps des merciers d'Anvers (L.-A. Claessens); — (XVII). Egide-Jac.-Jos. Verbiest, chef doyen du corps des drapiers de la ville d'Anvers (sans titre et sans nom de graveur).

Nous ne saurions répondre que la pièce suivante appartienne à la série des Etats de Brabant : Franç.-Martin Mens, né à Anvers le 2 février 1764 ; dessin non gravé, exécuté d'ailleurs dans le format des autres portraits.

Quertenmont a produit un certain nombre d'eaux-fortes : le portrait de l'évêque Malderus, d'après Antoine van Dyck ; de Frédéric de Maersselaer, d'après Rubens ; id. de Jacques Thomas Wellens, évêque d'Anvers, d'après son propre dessin, et quelques eaux-fortes de moindre importance. On cite parmi ses élèves l'excellent peintre de genre hollandais Adrien de Lelie (1755-1820) ; Balthazar Solvyns, d'Anvers, l'auteur du grand ouvrage sur les Hindous ; Louis-Adr.-François Moons, d'Anvers (voir ce nom) ; A. Ritt, de Saint-Pétersbourg. Il mourut célibataire.

Henri Hymans.

Roland van Eynden et Adrian Vander Willigen, *Geschiedenis der nederlandsche schilderkunst*. — F. Verachter et Ed. Terbruggen, *Hist. de la gravure d'Anvers* (Anvers, 1874-1875). — F.-J. Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1883). — Renseignements particuliers.

QUETELET (*Ernest-Adolphe-François*), astronome, né à Bruxelles, le 7 août 1825, mort à Ixelles, le 6 septembre 1878, fils de Lambert-Adolphe-Jacques Quetelet et de Cécile-Virginie Curtet. Son père (voir la notice suivante) était alors professeur à l'athénée de Bruxelles ; son aïeul maternel comptait parmi les médecins les plus renommés de la capitale ; son grand-oncle, J.-B. van Mons, avait créé à l'université de Louvain une école de chimie d'où sont sortis des élèves très distingués. C'est la mère d'Ernest qui lui apprit à lire ; un maître particulier lui donna des leçons d'écriture et de grammaire. Pour développer chez lui l'esprit d'observation et d'analyse, ses parents l'engagèrent, dès sa onzième année, à tenir un journal où il consignait tous les faits relatifs à ses occupations, à ses petits voyages, aux habitués de la maison ou même aux étrangers qui visitaient son père, devenu directeur de l'Observatoire et secrétaire perpétuel de l'Académie. En 1836, il alla apprendre

le grec et le latin à l'institut fondé à Bruxelles par P.-J. Gaggia, émigré de Brescia en Lombardie, institut qui jouissait alors d'une grande réputation. Pendant cinq ans, il étudia surtout les langues anciennes, et fit des progrès rapides sous des professeurs tels que Gaggia et Raoul, le traducteur de Juvénal (voir ce nom). En 1841, le jeune Ernest fut admis au cours de philosophie donné aussi à l'institut par Gioberti, le futur premier ministre du roi de Sardaigne, Charles-Albert. Il avait déjà plus de treize ans lorsque son père songea à lui faire apprendre les mathématiques élémentaires; lui-même lui enseigna l'algèbre et la géométrie; le reste du temps était occupé par des leçons d'allemand ou d'arts d'agrément. Il était devenu si habile helléniste qu'à l'âge de dix-sept ans il avait été appelé par Gaggia à donner la leçon de grec; il remplit ces fonctions pendant plusieurs mois.

En novembre 1843, il subit les épreuves du concours pour l'admission à l'École militaire : il figura le premier sur la liste des récipiendaires admis (arrêté ministériel du 7 février 1844). Entré à l'école le 1er mars, Ernest Quetelet garda son rang, et le 21 mars 1846, le ministre le jugea digne d'entrer à l'école d'application; il fut désigné provisoirement pour le service du génie où il occupa le premier rang parmi les officiers de la même catégorie. Le 12 septembre 1848, il termina ses examens de sortie de l'école avec le numéro de sa promotion. Admis définitivement dans le génie (arrêté royal du 22 septembre 1848), il reçut bientôt l'ordre d'être rendu à Mons, sa nouvelle destination, le 16 octobre suivant. Le jeune officier, faisant une agréable diversion avec le service militaire, mit ses loisirs à profit pour étudier les langues vivantes et même l'hébreu; seulement, comme il l'avouait lui-même, au lieu de travailler sans interruptions, il procédait par efforts successifs et discontinus. Suivant les conseils excellents de son père, il étudia Monge et Lagrange, tout en faisant ponctuellement son service; aussi son colonel ne doutait pas que le jeune sous-lieutenant ne devînt un officier très distingué.

En 1850, il dut changer de garnison et vint s'établir à Gand; là, son ardeur pour l'étude fut moins grande; en retournant aux mathématiques, il passait trop vite et trop souvent d'un sujet à un autre. Il éprouvait beaucoup de répugnance à se produire en public, et ne voulait faire que ce qui lui plaisait; en outre, il n'était jamais pressé. C'est pourquoi ses parents désiraient vivement le voir quitter son régiment. Malgré les instances de son père, Ernest fut envoyé à Anvers en avril 1852, et le 24 juin il fut nommé lieutenant. Il fut occupé, d'abord en sous-ordre, puis sous sa propre responsabilité, à la surveillance des travaux de construction des réduits dans les forts du camp retranché; son chef le remercia de son concours intelligent et dévoué, lorsque le jeune lieutenant fut désigné pour être adjoint au commandant du génie à Ostende.

C'est pendant son séjour à Anvers qu'Ernest Quetelet envoya ses premiers mémoires à l'Académie royale de Bruxelles : le 9 octobre 1852, la classe des sciences reçut ses *Recherches sur les médianes;* l'objet de ce travail était l'étude de certaines surfaces liées intimement à d'autres surfaces données et plus compliquées. Un an et demi après (9 mai 1854), il présenta son *Mémoire sur les foyers*, où les surfaces données et les lieux géométriques corrélatifs sont tels que la distance de chaque point de l'un à chaque point de l'autre soit exprimée par une fonction rationnelle des coordonnées de la surface. Le jugement favorable porté sur ce travail par les commissaires de l'Académie fut pleinement ratifié par les géomètres étrangers, notamment par l'un des plus célèbres, par Chasles.

En 1854, le jeune savant, cédant aux instances pressantes de son père, fit le calcul des éléments de la comète qui avait été vue à l'œil nu vers la fin du mois de mars de cette année, et observée avec soin par Laugier à Paris.

Après quatre mois et demi de séjour

à Ostende, il fut détaché le 18 avril au ministère de la guerre, et désigné le 25 juin suivant pour remplir provisoirement les fonctions de répétiteur du cours de géodésie à l'École militaire. Ainsi se trouvait enfin réalisé le vif désir de ses parents de le voir installé auprès d'eux à l'Observatoire : en l'envoyant à l'École militaire, son père avait eu surtout pour but de lui donner une bonne instruction scientifique et de le mettre ainsi à même de lui succéder. Ernest ne tarda pas à étudier les grands instruments méridiens, et, dès le 2 juin 1855, il présenta à l'Académie un travail très concluant sur les avantages du petit niveau fixe attaché à la lunette méridienne avec cercle de Gambey. Il s'occupait consciencieusement de la théorie des instruments en même temps que de la pratique des observations. Cette préparation lui fut très utile, car au mois de juillet 1855, Adolphe Quetelet subit une certaine atteinte de ses facultés à la suite d'une légère attaque d'apoplexie; à partir de ce moment, la direction de l'Observatoire passa de fait aux mains d'Ernest, qui désormais allait devoir s'appliquer aussi à la météorologie et au magnétisme. C'est pour ce motif qu'il demanda à être démis de son grade et de son emploi dans l'armée, ce qui lui fut accordé par arrêté royal du 11 avril 1856. Le 15 de ce mois, un arrêté du ministre de l'intérieur l'attachait à l'Observatoire en qualité d'aide pour les observations, avec un traitement annuel de 2,800 francs; il jouissait d'un supplément annuel de 600 francs comme professeur de topographie et répétiteur du cours d'astronomie et de géodésie à l'Ecole militaire.

Au mois d'août 1856, l'aide astronome fut envoyé dans le nord de l'Allemagne et en Hollande, pour y visiter les principaux observatoires et pour étudier les nouvelles méthodes d'observation et de réduction. Il ne négligea pas de reprendre les observations sur l'inclinaison et sur l'intensité magnétique que son père avait faites en Allemagne vingt-cinq ans auparavant. Dans ce voyage, qui dura quarante jours, le jeune astronome eut beaucoup à se louer de l'accueil bienveillant que lui firent les directeurs des Observatoires allemands et hollandais.

En 1857, il s'appliqua, avec l'astronome allemand Encke et avec ses deux aides Bruhns et Förster, à la détermination, par la télégraphie électrique, de la différence des longitudes des Observatoires de Bruxelles et de Berlin. Il se rendit dans cette ville pour comparer l'équation personnelle des observateurs. C'est à la même époque que, reprenant un projet qui avait eu un commencement d'exécution à l'Observatoire belge, Ernest Quetelet résolut de faire une revision générale des mouvements propres des étoiles atteignant au moins la grandeur d'un dixième de seconde. Il se proposait d'y joindre un certain nombre d'étoiles déjà observées, mais non encore consignées dans les catalogues les plus récents; il observerait enfin des étoiles multiples, des lunaires, quelques étoiles situées dans le voisinage des précédentes, de manière de former un catalogue de dix mille étoiles au moins. Pendant plus de vingt ans, il consacra presque tout son temps à ce vaste et important travail. Au moment de sa mort, il avait rassemblé plus de quarante mille positions méridiennes de ses étoiles, toutes comparables entre elles au point de vue des méthodes et des instruments employés. Au jugement de Houzeau, qui avait proposé dès 1848 l'observation des étoiles à mouvements propres, le travail d'Ernest Quetelet était tellement précieux que son nom y demeurerait toujours attaché avec honneur. C'était aussi l'avis des astronomes les plus distingués, tels que Argelander à Bonn, et Auwers, le successeur d'Encke, à Berlin. Malgré la tâche écrasante qu'il avait assumée, E. Quetelet n'en prit pas moins part à l'observation des éclipses, comètes, étoiles filantes, etc. Il entreprit même l'annotation d'une série d'occultations d'étoiles par la lune, notamment des pléiades, ainsi que la désignation des passages de la lune et des étoiles de même culmination; le nombre de ces passages observés de 1855 à 1861 s'éleva

à trois cent cinquante-neuf, comme on peut le constater d'après les bulletins de l'Académie.

Tous ces travaux, et d'autres relatifs à la météorologie et au magnétisme, ne lui laissèrent plus le temps de s'occuper de mathématiques; la dernière communication qu'il ait faite à cet égard à l'Académie (5 janvier 1859) a pour titre : *Sur un principe remarquable en géométrie*. Voici l'énoncé de ce principe : *Toutes les courbes du troisième ordre qu'on peut faire passer par huit points vont nécessairement se couper en un neuvième point parfaitement déterminé*. Ce retour aux mathématiques est dû à la diversion cherchée par l'auteur après la perte de sa mère, décédée le 20 mars 1858. Sa douleur, jointe à la fatigue causée par un travail assidu de plus de trois ans, le détermina à faire un voyage en Grèce : il voulait voir ce pays tant vanté par les auteurs qu'il s'était plu à lire dans son adolescence; en outre, il se proposait de continuer en France, en Italie et en Grèce les observations magnétiques qu'il avait faites en 1856 en Allemagne et dans les Pays-Bas. A cet effet, il visita successivement Paris, Marseille, Naples où il visita l'Observatoire di Capo-di-Monte et celui du Vésuve, Athènes où il observa la déclinaison et l'inclinaison magnétique près du temple de Jupiter Olympien, Sparte, Argos, Corinthe, Trieste et Vienne. Les observations magnétiques qu'il avait faites pendant son voyage n'ont pas été publiées.

Le 15 décembre 1863, E. Quetelet fut nommé membre titulaire de l'Académie royale de Belgique. La même année, il participa à la fondation de la Société astronomique allemande, composée de membres de toutes nationalités et s'occupant de travaux exigeant la coopération systématique de nombreux travailleurs. Comme il s'occupait alors de météorologie, il présenta successivement à l'Académie deux notes sur l'état de l'atmosphère à Bruxelles pendant les années 1864 et 1865. Dans le second de ces écrits, l'auteur émet des vœux fort judicieux sur le mode de distribution des lieux d'observations météorologiques. La plupart de ces vœux sont réalisés aujourd'hui. En 1866, il a publié un mémoire très intéressant sur la température de l'air à Bruxelles; il y traite successivement de la variation diurne, des valeurs moyennes et extrêmes de la température, de la variation annuelle, enfin des variations secondaires, périodiques ou anormales.

A l'occasion du centième anniversaire de la fondation de l'Académie, le roi fit des nominations dans l'Ordre de Léopold. E. Quetelet reçut la croix de chevalier (28 mai 1872). L'année suivante, il assista au congrès international de météorologie à Vienne. On y discuta principalement le mode d'entente sur les procédés uniformes d'observations, de mesure et de calcul : c'était le desideratum signalé par E. Quetelet depuis 1866. Malheureusement, on n'émit qu'un simple vœu sur l'uniformité des mesures. L'astronome belge rendit un compte succinct des opérations du congrès dans une note lue à l'Académie, le 11 octobre 1873.

Après la mort de son père (17 février 1874), Ernest Quetelet prit provisoirement, à la demande du ministre de l'intérieur, la direction officielle de l'Observatoire, et l'on devait s'attendre à ce qu'il fût appelé à remplacer définitivement son illustre père. Mais, le 8 mai, le gouvernement nomma une commission chargée d'examiner s'il y avait lieu d'introduire quelque modification dans l'organisation de l'Observatoire. Ernest Quetelet, qui faisait partie de la commission, rédigea le rapport. Comme le gouvernement ne se décidait à rien, il eut recours à une influence extérieure, celle d'un astronome des plus distingués, Mr Winnecke, qui engagea les membres de la Société astronomique allemande à exprimer le vœu de voir continuer l'activité déployée à l'Observatoire de Bruxelles quant à l'observation des étoiles à mouvements propres. Ce vœu n'eut pas plus d'effet que le rapport de la commission; en effet, le gouvernement avait entamé des négociations avec un homme éminent, Mr Houzeau, ancien aide à l'Observa-

toire, membre de l'Académie royale de Belgique, établi depuis plus de vingt ans en Amérique. Celui-ci ne put se décider qu'après de longues sollicitations; pourtant, il finit par accepter l'offre du gouvernement et de ses amis, et, par un arrêté royal du 6 mars 1876, il fut nommé directeur de l'Observatoire.

On comprend quel coup pénible ce fut pour Ernest Quetelet; trop fier pour se plaindre, il n'en ressentit pas moins la blessure, suivant l'expression de son confrère Mailly. S'il ne donna pas sa démission, c'est qu'il désirait terminer le catalogue d'étoiles auquel il avait travaillé depuis si longtemps, et que sa fortune personnelle seule ne lui permettait pas de subvenir aux besoins d'une famille déjà nombreuse. Il faut ajouter que le nouveau directeur eut pour lui de grands égards : E. Quetelet put continuer à s'occuper de ses chères étoiles, et, le 30 mars 1877, il fut nommé chef du service astronomique avec un traitement de 6,000 francs. Malheureusement, il sentit bientôt les premières atteintes d'une maladie de cœur, qui s'aggrava lentement et finit par l'emporter le 6 septembre 1878; il n'avait que cinquante-trois ans, et sa tâche ici-bas était loin d'être achevée.

Quoique déjà fort souffrant, E. Quetelet avait présenté à l'Académie un mémoire très intéressant qui n'a été imprimé qu'après sa mort, et qui avait pour titre : *Recherches sur les mouvements de l'aiguille à Bruxelles*. Ce travail était divisé en trois sections : dans la première se trouvaient réunies les observations magnétiques faites à Bruxelles, telles qu'elles ont été obtenues sans modification, puis ces observations corrigées et régularisées; la deuxième section était consacrée à une étude nouvelle sur le mouvement séculaire de l'aiguille aimantée à Bruxelles, étude où étaient signalées des remarques des plus curieuses; la maladie avait empêché l'auteur de terminer la troisième section, où il devait être question des mouvements divers qu'éprouve l'aiguille par différentes causes.

Après le décès d'Ernest Quetelet, la classe des sciences chargea notre confrère, Ed. Mailly, de rédiger la notice nécrologique destinée à l'*Annuaire de l'Académie*. Ce choix s'imposait, car Mr Mailly avait vu grandir Ernest, l'avait eu comme élève à l'École militaire, puis comme collègue à l'Observatoire et pour confrère à l'Académie; il savait mieux que personne, ainsi qu'il l'a déclaré lui-même lors des funérailles, tout ce qu'il y avait chez Ernest de bon, d'affectueux, de foncièrement honnête. D'un caractère un peu concentré, il fuyait le monde et dédaignait de se faire valoir. Assez peu connu en Belgique, il avait acquis de la réputation à l'étranger. Aussi, bien que son œuvre soit demeurée inachevée, son nom sera conservé avec honneur dans les fastes de l'Observatoire et de l'Académie.

Publications : *Recherches sur les médianes* (*Mém. des sav. étrangers* publiés par l'Acad., 1854, t. XXV; in-4o). — *Mémoire sur les foyers* (*Ibid.*, 1856, t. XXVI; in-4o). — *Note sur les éléments d'une comète* (*Bull. de l'Acad.*, 1re série, t. XXI, 2e partie). — *Sur la lunette méridienne avec cercle de Gambey et sur le niveau fixe qui y est attaché* (*Ibid.*, 1re série, t. XXII, 1re partie). — *Relation du voyage scientifique d'E. Quetelet en Allemagne et en Hollande* (*Ibid.*, 1re série, t. XXIII, 2e partie). — *Détermination, par la télégraphie électrique, de la différence des longitudes des Observatoires de Bruxelles et de Berlin* (en collaboration avec Mr Encke) (*Mém. de l'Acad. des sciences de Berlin*, 1858; traduction française dans le tome XIII des *Annales de l'Observatoire de Bruxelles*). — *Sur le mouvement propre de quelques étoiles* (*Mém. de l'Acad. roy.*, 1861, t. XXXII; in-4o, et 1864, t. XXXIV; in-4o. Voir aussi les t. XIV à XXI des *Ann. de l'Observatoire de Bruxelles*). — *Observations de la lune et des étoiles de même culmination* (*Bull. de l'Acad.* de 1855 à 1861). — *Sur un principe remarquable en géométrie* (*Ibid.*, 1858, 2e série, t. V). — Deux notes *Sur l'état de l'atmosphère à Bruxelles pendant les années* 1864 *et* 1865 (*Ibid.*, 2e série, t. XX et XXI). — *Mémoire sur*

la température de l'air à Bruxelles (*Mém. de l'Acad.*, 1869, t. XXXVII; in-4°). — *Supplément à ce mémoire* (*Ibid.*, 1875-1876, t. XLI). — *Rapport sur les travaux du congrès international de météorologie de Vienne en* 1872 (*Bull. de l'Acad.*, 1873, 2e série, t. XXVI). — *Recherches sur les mouvements de l'aiguille aimantée à Bruxelles* (*Mém. de l'Acad.*, 1879, t. XLIII; in-4°). — Notice sur François d'Aiguillon (*Biographie nationale*, t. I, col. 140-142).

G. vander Mensbrugghe.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 46e année, 1880, p. 169. — *Discours prononcé aux funérailles de M. Ernest Quetelet*, par Ed. Mailly, membre de l'Académie (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 27e année, 2e série, t. XLVI, p. 320).

QUETELET (*Lambert-Adolphe-Jacques*), connu sous le prénom d'Adolphe, mathématicien, astronome, statisticien, né à Gand, le 22 février 1796, mort à Bruxelles, le 17 février 1874.

Après de brillantes études au lycée de sa ville natale, il dut, pour se créer des ressources, entrer à l'âge de dix-sept ans comme professeur dans un collège d'Audenarde, où il fut chargé d'un enseignement varié. Il n'y séjourna qu'un an et revint à Gand, en 1814. Il ne tarda pas à y trouver une position qui devait assurer son indépendance et orienter ses études ultérieures : lors de la création du collège municipal, qui remplaça le lycée désorganisé à la chute de l'empire, Quetelet fut désigné, le 22 février 1815, comme professeur de mathématiques.

Il eut aussitôt le souci de compléter son éducation scientifique. En 1817, l'université de Gand était créée; Quetelet s'empressa d'y prendre les grades de candidat et de docteur en sciences. Le 24 juillet 1819, il fut proclamé docteur, à la suite d'une dissertation inaugurale consacrée à un sujet exclusivement mathématique : la première partie concernait le lieu des centres d'une série de cercles tangents à deux cercles donnés de position; la seconde faisait connaître une courbe nouvelle du troisième degré, la « focale », dont Quetelet donnait l'équation et plusieurs propriétés caractéristiques. Parmi les thèses accompagnant la dissertation du jeune docteur, il s'en trouvait une qui révélait des préoccupations astronomiques, et qui était ainsi formulée : « L'opinion « que les aérolithes sont projetés par la « lune ne me semble point paradoxale ».

Dès le mois d'octobre 1819, Quetelet quittait Gand, appelé à occuper la chaire de mathématiques élémentaires à l'athénée de Bruxelles. Il envoyait en même temps à l'Académie royale un mémoire, se rattachant au sujet de sa dissertation académique et traitant *De quelques propriétés nouvelles de la focale et de quelques autres courbes*.

Ce travail valut à Quetelet l'admission à l'Académie, où il fut reçu comme membre le 1er février 1820, à peine âgé de vingt-quatre ans.

La même année, il présentait à l'Académie deux travaux ayant pour titres : *Mémoire sur une formule générale pour déterminer la surface d'un polygone formé sur une sphère par des arcs de grands ou de petits cercles, disposés entre eux d'une manière quelconque*, et *Nouvelle théorie des sections coniques considérées dans le solide*. Deux ans après, il reçut mission de l'Académie de se rendre à la grotte de Han, accompagné de J. Kickx, et de présenter un rapport sur les constatations faites au cours de cette exploration; ce rapport fut inséré dans le second volume des Mémoires de l'Académie.

En 1823, en même temps que Quetelet soumettait à ses collègues un travail sur les *conchoïdes circulaires* et un autre sur les *caustiques*, il amorçait une entreprise qui devait avoir sur sa carrière une influence prépondérante : mis en rapport avec Mr Falck, ministre de l'instruction publique, il lui parla de la nécessité de créer dans le pays un Observatoire. Intéressé depuis plusieurs années déjà aux questions d'astronomie, Quetelet n'avait pas tardé à reconnaître combien cette fondation, d'ailleurs réclamée par d'autres savants, s'imposait à divers points de vue. Favorablement accueilli, il fut bientôt envoyé à Paris pour s'initier à la pratique astronomique. Il y rencontra

notamment Laplace, Poisson, Alexandre de Humboldt, et sa collaboration fut sollicitée pour la *Revue encyclopédique*, où il publia son premier article en octobre 1823.

Rentré à Bruxelles au commencement de l'année 1824, Quetelet n'eut pas de peine à rallier l'Académie à son projet, et le président se chargea de l'appuyer auprès du roi des Pays-Bas. La situation qu'occupait Quetelet fut, à cette époque, notablement étendue : il fut chargé à l'Athénée de l'enseignement des mathématiques supérieures, et il donna, en outre, des cours publics de physique expérimentale et d'astronomie.

L'année suivante vit paraître trois nouveaux mémoires de mathématiques (*Sur les conchoïdes circulaires; Résumé d'une nouvelle théorie des caustiques, suivi de différentes applications à la théorie des projections stéréographiques; Mémoire sur quelques constructions graphiques des orbites planétaires*). C'est à cette année encore que remonte la fondation de la *Correspondance mathématique et physique*, revue périodique rédigée par Garnier et Quetelet, qui resta seul éditeur au bout de trois ans; le recueil ne tarda pas à compter parmi ses collaborateurs des savants comme Ampère, Poncelet, Hamilton, Van Rees, etc. Mais ce qui marque surtout l'activité de Quetelet pendant l'année 1825, c'est la publication d'un mémoire sur *les lois des naissances et de la mortalité à Bruxelles*. Attiré vers ce sujet par le désir de voir se consolider les sociétés d'assurance sur la vie, Quetelet entrait ainsi dans le domaine de la statistique et de la démographie, qui ne devait pas tarder à le retenir longuement.

Tout en négociant la création de l'Observatoire, qui fut décrétée en 1826, et en organisant des observations simultanées d'étoiles filantes à Bruxelles, à Gand et à Liége, Quetelet continuait à se consacrer aux recherches mathématiques : de 1826 datent trois importants mémoires : *Mémoire sur une nouvelle manière de considérer les caustiques, produites soit par réflexion, soit par réfraction; Mémoire sur quelques constructions graphiques des orbites planétaires; Sur différents sujets de géométrie à trois dimensions*. Les cours publics qu'il professait et qui s'étaient augmentés d'un cours d'astronomie et d'un cours d'histoire des sciences, le conduisirent aussi à publier divers traités de vulgarisation : *Astronomie élémentaire* (1826), *Astronomie populaire* (1827), *Positions de physique* (1827), *Instructions populaires sur le calcul des probabilités* (1828).

Une mission en Angleterre en vue de l'outillage du futur Observatoire mit, en 1827, Quetelet en relations avec le monde savant de ce pays, et lui fournit notamment, à son retour, l'occasion de répéter devant l'Académie deux expériences auxquelles il avait assisté à Londres : l'une concernant le mouvement de rotation d'une lentille qui descend le long d'un plan incliné, l'autre ayant pour but de montrer quelques effets singuliers dépendant des axes permanents de rotation dans des corps de formes différentes.

Malgré ces préoccupations diverses, l'attrait qu'avait présenté pour lui son étude sur la natalité et la mortalité à Bruxelles, le ramena vers les problèmes démographiques, et en 1827 encore, il lut à l'Académie un mémoire sur *la population, les naissances, les décès, les prisons, les dépôts de mendicité dans le royaume des Pays-Bas*, bientôt suivi (1828) de *Recherches statistiques sur le royaume des Pays-Bas*. Ce dernier travail, plus important que les deux premiers, se subdivisait comme suit : Étendue du royaume des Pays-Bas. — De la population. — Des impôts et du commerce. — De la librairie et des journaux. — De l'instruction et des institutions de bienfaisance. — Des crimes et des délits. — Examen comparatif des différentes parties du royaume. L'introduction est à signaler, parce qu'elle traite de la statistique comme telle; l'auteur se refuse à la faire purement descriptive, et il y voit la vraie base de l'étude des sociétés humaines. Comme conclusion à ses recherches, il réclamait un recensement complet de la population, qui fut, en

effet, décrété en 1828 pour le 1er janvier 1830, et au sujet duquel le gouvernement consulta à diverses reprises Quetelet.

C'est à ce moment que se réalisa enfin le projet auquel Quetelet s'était consacré depuis plus de cinq ans : en 1828, il fut nommé directeur de l'Observatoire qu'on allait ériger à Bruxelles; il se trouvait par là libéré de ses occupations professorales, qu'il abandonna aussitôt pour s'adonner avec plus d'activité que jamais aux recherches scientifiques. L'expérience qu'il avait acquise des choses de l'enseignement le firent désigner, cette année même, comme membre de la commission pour la réorganisation de l'instruction publique. Il n'attendit d'ailleurs pas l'achèvement de la construction de l'Observatoire pour se mettre à l'œuvre : dès le mois de septembre, il entreprenait des observations magnétiques dans le jardin du futur établissement et dans une maison de campagne d'Ixelles, en vue de déterminer la déclinaison et l'inclinaison absolues de l'aiguille aimantée et de rechercher ses variations diverses. Ces observations n'avaient pas encore été faites à Bruxelles.

Il conçut bientôt l'idée de les renouveler dans d'autres pays, et il songea à se rendre à l'étranger. Il mit toutefois, avant de partir, la dernière main à un mémoire mathématique consacré à une théorie qu'il avait déjà esquissée dans ses travaux antérieurs sur les caustiques (*Démonstration et développement des principes fondamentaux de la théorie des caustiques secondaires*). Il est intéressant de noter que ce mémoire, qui fut lu à l'Académie le 4 janvier 1829, signale la fin de l'activité mathématique de Quetelet : elle s'était étendue sur dix années (1819-1829).

La révolution belge de 1830 surprit Quetelet au milieu des voyages qu'il avait entrepris depuis le mois de juillet 1829. Il avait d'abord visité l'Allemagne où il avait été reçu par divers astronomes de haut mérite et par Gœthe, qui l'avait retenu pendant huit jours à Weimar. En septembre 1830, il se trouvait à Rome, au cours d'un voyage en France, en Suisse et en Italie ; dans ces divers pays, il s'arrêtait à tous les observatoires importants, et il se livrait à des observations magnétiques, dont il résuma les résultats dans le tome VI des *Nouveaux Mémoires* de l'Académie. En passant par Paris, il avait remis à Arago un travail qui parut plus tard dans les *Annales de chimie et de physique* [juillet 1833] (*Recherches sur les degrés successifs de force magnétique qu'une aiguille d'acier reçoit pendant les frictions multiples qui servent à l'aimanter*).

Rentré à Bruxelles, Quetelet fut loin de trouver l'Observatoire terminé : le bâtiment, à peine couvert, avait été occupé par des volontaires liégeois qui s'y étaient barricadés. De plus, des difficultés administratives retardaient les travaux.

Quetelet consacra ses loisirs forcés à des études nouvelles auxquelles l'avaient conduit ses recherches statistiques sur les phénomènes relatifs à la natalité et à la mortalité humaines. Il s'agissait cette fois de dégager les lois gouvernant le développement physique et moral de l'homme : de là, en 1831 et 1832, des travaux sur *la loi de la croissance de l'homme*, sur *le poids de l'homme aux différents âges*, sur *l'influence des saisons et des âges sur la mortalité*, sur *l'influence des saisons sur les facultés de l'homme* et, enfin, sur *le penchant au crime aux différents âges*. Ce dernier travail accentuait des idées qui se trouvaient déjà énoncées dans les *Recherches statistiques sur le royaume des Pays-Bas*, signalées plus haut. « Ce qui frappe le plus », avait alors écrit Quetelet, « c'est l'effrayante « exactitude avec laquelle les crimes se « reproduisent... Triste condition de « l'espèce humaine ! La part des prisons, « des fers et de l'échafaud semble fixée « pour elle avec autant de probabilité « que les revenus de l'Etat ». Dans son mémoire nouveau, il formulait plus nettement encore sa conclusion, en disant : « Il est un budget qu'on paye avec une « régularité effrayante, c'est celui des « prisons, des bagnes et des échafauds ; « c'est celui-là surtout qu'il faut s'attacher à réduire » !

Toutes ces recherches sur le développement physique et moral de l'homme étaient absolument nouvelles, et elles étaient de nature à soulever, surtout pour l'époque, de sérieux problèmes philosophiques, que Quetelet n'hésitait aucunement à considérer en face. « L'homme », écrivait-il, « sans le « savoir et lorsqu'il veut agir d'après « son libre arbitre, est soumis à cer- « taines lois et subit certaines modifica- « tions auxquelles il ne saurait se sous- « traire... On pourrait dire que ce qui « se rattache à l'espèce humaine, consi- « dérée en masse, est de l'ordre des faits « physiques : plus le nombre des indi- « vidus est grand, plus la volonté indi- « viduelle s'efface et laisse prédominer « la série des faits généraux, qui dé- « pendent des causes générales d'après « lesquelles existe et se conserve la « société... Si *l'homme moyen* était dé- « terminé pour une nation, il présente- « rait le type de cette nation ; s'il pou- « vait être déterminé d'après l'ensemble « des hommes, il présenterait le type de « l'espèce humaine tout entière... Quant « à l'accusation de matérialisme, elle a « été reproduite si souvent et si régu- « lièrement toutes les fois que les sciences « essayaient un nouveau pas, et que l'es- « prit philosophique, en se jetant hors « des antiques ornières, cherchait à se « frayer des chemins nouveaux, qu'il de- « vient superflu d'y répondre, aujourd'hui « surtout qu'elle est dépouillée de l'ap- « pareil des fers et des supplices... Après « avoir vu la marche qu'ont suivie les « sciences à l'égard des mondes, ne « pouvons-nous essayer de la suivre à « l'égard des hommes? Ne serait-il pas « absurde de croire que, pendant que « tout se fait d'après des lois si admi- « rables, l'espèce humaine seule reste « abandonnée aveuglément à elle-même, « et qu'elle ne possède aucun principe « de conservation? Nous ne craignons « pas de dire qu'une pareille supposition « serait plus injurieuse à la divinité que « la recherche même que nous nous pro- « posons de faire ».

Ces lignes posent le problème auquel Quetelet donnera, dans la suite de ses travaux, la prééminence scientifique et qui lui assurera le renom le plus durable. Elles font de lui le précurseur de la sociologie, qu'il apercevait, à la vérité, comme une mécanique sociale, appelée à étudier les forces constantes et les forces perturbatrices qui dirigent les activités humaines, et à dégager les principes essentiels qui rattachent celles-ci à l'ensemble des activités de la nature. Quelles que soient les réserves qu'impose aujourd'hui une telle conception, trop visiblement influencée par les préoccupations mathématiques, il n'en reste pas moins qu'elle apportait enfin un point de vue positif dans l'étude de l'évolution humaine. Celle-ci se trouvait par là filiée à l'évolution générale de la vie; et sa méthode de connaissance devenait celle même des sciences de la nature : l'observation et l'expérimentation.

Parallèlement à ses recherches personnelles, Quetelet entreprenait, avec la collaboration du nouveau directeur de la statistique générale, Ed. Smits, de nouvelles études, d'une part, sur *la reproduction et la mortalité de l'homme aux différents âges et sur la population de la Belgique;* d'autre part, sur la *Statistique des tribunaux de la Belgique pendant les années* 1826 *à* 1831. Ces études étaient, en somme, l'extension de celles que Quetelet avait déjà faites aux résultats du recensement de 1830; cette opération avait été effectuée avec un plein succès, mais à la suite de la Révolution une partie des renseignements recueillis ne put être dépouillée, de sorte qu'aucun travail d'ensemble ne put paraître.

Les années suivantes, 1833 à 1835, ne furent plus marquées par aucun travail important dans le domaine sociologique : à peine peut-on signaler un article de la *Revue encyclopédique* (1833) sur la *possibilité de mesurer l'influence des causes qui modifient les éléments sociaux* Quetelet se trouvait absorbé par d'autres travaux. En 1832, l'Observatoire avait pu, enfin, être livré à sa destination, et, bien que le personnel et les ressources scientifiques fussent rela-

tivement peu importants, le nouveau directeur tint à y organiser un travail sérieux d'observations. Dès 1832, Quetelet observait le passage de Mercure sur le soleil et instituait des observations des taches solaires, les premières faites en Belgique. Les années suivantes virent paraître des notes diverses se rattachant à l'astronomie (1), en même temps que Quetelet créait l'*Annuaire de l'Observatoire* et les *Annales de l'Observatoire*, où se trouvaient publiées les observations et les études auxquelles elles donnaient lieu.

D'autres occupations encore retenaient d'ailleurs Quetelet : le nouveau gouvernement l'avait appelé (1831) à siéger au sein de la commission pour l'organisation de l'enseignement en Belgique, et au sein de la commission du *Musée des arts et de l'industrie*, qui avait été créé en 1826. Peu de temps après (1834), il avait été question pour Quetelet de devenir professeur à l'Université libre, qui venait de se fonder à Bruxelles : il crut devoir décliner cette offre. « Ce » refus », écrivait-il au bourgmestre de la capitale, « repose sur différents mo» tifs. Il en est un, en particulier, dont » j'ose me flatter que vous apprécierez » facilement la convenance : ma nomi» nation à l'Observatoire m'assimile aux » professeurs des universités de l'État, » et me range parmi eux. J'ai pensé » dès lors devoir m'abstenir de prendre » part à un établissement qui me met» trait plus ou moins dans une fausse » position à l'égard du gouvernement et » surtout de mes collègues ». Enfin, en 1834, Quetelet avait été élu, par dix-neuf voix sur vingt, secrétaire perpétuel de l'Académie; son premier soin, en cette qualité, fut de faire paraître un *Annuaire de l'Académie*, contenant la liste des membres, le règlement, les biographies des membres décédés, etc. Cette même année, au cours d'une mission en Angleterre, il provoquait, à l'*Association britannique pour l'avancement des sciences*, la constitution d'une section de statistique, dont firent partie notamment Malthus et Babbage. L'Association britannique lui demanda une étude, qu'il envoya pour la session de 1835, et dans laquelle il donnait un *Aperçu de l'état actuel des sciences mathématiques chez les Belges*.

En 1835, Quetelet prit enfin le temps de coordonner les divers travaux de statistique humaine qu'il avait fait paraître antérieurement, et il publia à Paris l'ouvrage qui porte pour titre *Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique sociale*. Les idées que nous avons brièvement résumées plus haut s'y trouvaient exposées méthodiquement, suivant un plan d'ensemble, et la science des activités humaines, que Comte allait baptiser quelques années plus tard (1838) du nom de Sociologie (*Cours de philosophie positive*, IV, p. 252), y était annoncée comme une « Physique sociale ».

L'ouvrage comprend quatre livres, consacrés au développement des qualités physiques, morales et intellectuelles de l'homme (I, II, III) et à l'étude de l'homme moyen et du système social (IV). L'auteur insiste fortement sur la notion de l'*homme moyen*, qu'il examine à la fois sous le rapport des lettres et des beaux-arts, sous le rapport des sciences naturelles et médicales, sous le rapport de la philosophie et de la morale et sous le rapport politique. « L'homme », remarque-t-il, « apporte, en naissant, les » germes de toutes les qualités qui se » développent successivement et dans des » proportions plus ou moins grandes... » Le fait seul que nous remarquons des » écarts lorsqu'ils existent, prouve déjà » que nous avons le sentiment d'une loi » générale de développement et que » même nous en faisons usage dans nos » jugements. Je crois que non seulement » il n'est pas absurde, mais même qu'il » est *possible* de déterminer l'homme » moyen d'une nation ou de l'espèce » humaine ».

Cette notion de l'homme moyen se liait, dans l'esprit de Quetelet, à une conception générale des moyennes en statistique. Il refusait toute signification représentative à la moyenne qui ne ré-

(1) Voir à ce sujet une notice de Mr Mailly sur *l'Astronomie dans l'Académie royale de Belgique*.

pond pas à une distribution continue des valeurs ayant concouru à la former. Cette continuité révèle precisément l'homogénéité de la masse étudiée et elle fournit ainsi un précieux indice d'investigation. Pratiquement, on en trouve l'expression mathématique dans la loi de développement des coefficients du binôme, ou, plus brièvement, dans la « loi binominale », qui a pour représentation graphique la « courbe binominale ». Cette courbe « en cloche » avait pour Quetelet une portee scientifique qu'il a mise en lumière avec insistance dans de nombreux écrits.

Dix années s'écoulèrent avant que Quetelet revînt aux études qui l'avaient conduit à des vues si neuves sur les sciences sociales : durant ce temps, il fut entièrement occupé par l'observation de divers phénomènes naturels, se rattachant aux travaux en cours à l'Observatoire. Il s'agissait d'abord de mesures destinées à une détermination plus précise du temps et à l'uniformisation des heures dans les diverses localités du pays (1836 à 1838). En même temps, eurent lieu une série d'observations sur les étoiles filantes dont Quetelet publia, en 1837, un catalogue. Puis vinrent des observations sur la floraison des plantes (1839), sur le magnétisme et la température (1840), sur la météorologie (1841), et enfin, à partir de 1842 surtout, sur la physique du globe, notamment sur les variations diurnes et annuelles de la température, sur l'électricité de l'air et sur les ondes atmosphériques. La plupart de ces recherches offraient un véritable caractère d'originalité scientifique.

Quetelet aperçut bientôt les grands avantages que la science pourrait retirer de la généralisation systématique de ces diverses observations dans le plus grand nombre possible de régions de la terre. Il adressa donc un appel aux observateurs, en vue de l'étude des phénomènes périodiques naturels. Les nombreux collaborateurs, qui y répondirent, sollicitèrent de lui des règles en vue d'assurer l'unité des méthodes et la comparabilité des résultats. Des instructions furent publiées en 1842 concernant la météorologie, la physique du globe, le règne végétal et le règne animal.

D'autres objets secondaires occupèrent Quetelet pendant cette période. Il avait été nommé, en 1836, professeur d'astronomie et de géodésie à l'École militaire; un an plus tard, il était invité par le roi Léopold Ier à donner des leçons aux princes Ernest et Albert de Saxe-Cobourg, pendant leur séjour à Bruxelles. En 1839, le gouvernement l'envoyait en mission à Paris et en Italie pour constater la conformité des étalons des poids et mesures belges avec ceux de la France, et pour refaire certaines déterminations magnétiques. Enfin, en 1841, il était nommé président de la commission centrale de statistique de Belgique, créée par le ministre Liedts à l'instigation de Quetelet, dont il avait naguère été l'élève au collège d'Audenarde. Ce fut en cette qualité que Quetelet proposa de faire un recensement général de la population, de l'industrie et de l'agriculture; l'opération ayant été fixée à l'année 1846, il prit une part active à sa préparation et il publia, à cette occasion, une étude sur *les anciens recensements de la population belge*.

C'est ainsi qu'il rentra en contact avec la statistique sociale, dont ses autres occupations l'avaient quelque peu éloigné. Dès 1845, il publia un développement des leçons qu'il avait données à son élève de 1837, sous le titre de *Lettres à S. A. R. le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha, sur la théorie des probabilités appliquée aux sciences morales et politiques*. Les neuf premières *Lettres* traitent de la théorie des probabilités; les treize suivantes sont consacrées aux *moyennes* et aux *limites*, tandis que les Lettres XXIII à XXXIII développent l'étude des *causes*, que l'auteur divise en causes *constantes*, *variables* et *accidentelles*; enfin, les dernières Lettres ont pour objet la statistique, et Quetelet y fixe ses vues définitives. « Que la statistique soit un art ou une science », dit-il, « peu importe : elle est la base de la dynamique sociale et politique... Ce que sont les données astronomiques

« ou les registres météorologiques pour « une explication raisonnée des mouvements des planètes ou de l'atmosphère, « les documents statistiques le sont pour « la philosophie sociale et politique. Ils « assignent à des intervalles déterminés « les valeurs numériques des variables « qui forment l'objet principal de ses « raisonnements, ou du moins les fonctions de ces variables que l'observation directe peut atteindre; c'est alors « l'affaire d'une bonne théorie d'analyser « ces variables ou leurs fonctions, et de « les considérer de manière à en tirer « les éléments moins accessibles qui « entrent dans l'expression des lois générales ».

Toujours dans le même ordre d'idées, il publiait en 1845 une note sur l'*appréciation des documents statistiques et les moyennes*. L'année suivante, il communiquait à l'Académie un mémoire sur *la statistique morale*, où il revenait sur la question du libre arbitre, au sujet duquel il écrivait : « ... l'expérience nous « apprend que le libre arbitre n'exerce « son action que dans une sphère très « restreinte, et que, très sensible pour « les individus, il n'a pas d'action appréciable sur le corps social, où toutes « les particularités individuelles vien- « nent en quelque sorte se neutraliser ». Et en 1847, dans un mémoire spécial, il étudiait encore *l'influence du libre arbitre*.

Enfin, en 1848, il donnait une continuation à ses recherches sur l'homme et l'état social, sous ce titre : *Du système social et des lois qui le régissent*, divisé en trois parties : I. De l'homme (qualités physiques, morales, intellectuelles). II. Des sociétés (etat physique, moral, intellectuel). III De l'humanité. « Dans « ce nouvel ouvrage », écrit-il lui-même, « je montre que la loi des causes acci- « dentelles est une loi générale qui « s'applique aux individus comme aux « peuples, et qui détermine nos qualités « morales et intellectuelles tout aussi « bien que nos qualités physiques. En « sorte que ce qui est regardé comme « accidentel, cesse de l'être quand les « observations portent sur un nombre « considérable d'observations ». Il faut noter que Quetelet a nettement aperçu dans cet ouvrage le parti que pourrait tirer la sociologie d'une anthropologie bien constituée : il s'est, en effet, arrêté aux travaux de Gall et des physiologistes de son école, pour montrer les rapports qui devaient exister entre les caractères physiques et les aptitudes mentales de l'homme.

Les événements politiques qui éclatèrent en 1848 dans divers pays attirèrent l'attention de Quetelet, qui y consacra deux études, l'une sur *La nature des Etats constitutionnels et sur quelques principes qui en dérivent* (1848), l'autre sur *La manière dont il convient d'envisager les sciences politiques et sur l'intervention du gouvernement dans les affaires des particuliers* (1849). Il jugeait dans ce dernier travail qu'il est « néces- « saire que le gouvernement se charge « le moins possible. En s'immisçant dans « les affaires des particuliers, il court « le risque de tuer l'individualité et de « détruire la prévoyance, l'une des pre- « mières conditions de la prospérité du « peuple ». Ce furent les deux seuls travaux que Quetelet consacra à la politique.

Il prépara alors un travail d'ensemble comprenant ses divers mémoires et notes d'ordre météorologique. Ce travail, paru en 1852 sous le titre de *Sur le climat de la Belgique*, se composait des parties suivantes : I. Du rayonnement solaire et des températures de l'air et du sol; II. Les phénomènes périodiques des plantes; III. De l'électricité atmosphérique; III. De la pression et des ondes atmosphériques; V. Des pluies, des grêles et des nuages; VI. De l'hygrométrie et de l'état du ciel en général. Tout en condensant ses travaux antérieurs dans cette spécialité, Quetelet établissait (1851) des *tables de mortalité*, basées sur les résultats du recensement effectué en 1830, et il multipliait, à partir de 1849, ses observations sur les mesures des diverses parties du corps humain.

En 1853, la réputation universelle que Quetelet s'était acquise fut consa-

crée dans trois circonstances. Il fut élu président de la conférence maritime internationale, réunie à Bruxelles pour établir un système uniforme d'observations météorologiques à la mer et concourir à l'observation des vents et des courants de l'océan. Peu de temps après, il fut également appelé à présider le premier congrès international de statistique qui se tint à Bruxelles en septembre ; Quetelet avait été, en réalité, l'initiateur de cette réunion internationale, dont il avait déjà jeté les bases lors d'un voyage à Londres en 1851. Pour la statistique sociale, comme pour les observations physiques, Quetelet avait, en effet, rapidement reconnu combien nécessaire était l'entente internationale au sujet des méthodes et des définitions. L'organisation fut celle qu'il avait conçue, malgré l'opinion contraire de certains de ses collègues, c'est-à-dire que le congrès comprit à la fois des statisticiens privés et des délégués des bureaux de statistiques officiels des divers pays : c'était le moyen le plus sûr d'intéresser ces derniers au progrès scientifique de leur branche. A peine le congrès de statistique avait-il terminé ses travaux, que Quetelet était désigné pour diriger les opérations nécessaires à la détermination des longitudes entre les Observatoires de Bruxelles et de Greenwich.

Ce fut encore à la fin de 1853 que Quetelet, développant son idée de la collaboration internationale des savants et des observateurs, fit à l'Académie une lecture sur *l'influence des académies, des congrès et des conférences scientifiques.*

La brillante carrière de Quetelet fut malheureusement compromise par une attaque d'apoplexie qui le frappa en juillet 1855 et l'empêcha d'assister à la seconde réunion du congrès international de statistique tenue à Paris. Il ne tarda pas à se remettre, et son activité intellectuelle ne fut guère diminuée : la mémoire toutefois ne redevint jamais ce qu'elle avait été. Il abandonna dès lors ses observations astronomiques à l'Observatoire, et limita ses travaux à la météorologie, à la géo-physique et à la statistique.

En 1857, il dirigea à Vienne les débats du troisième congrès de statistique, et à partir de ce moment il présida successivement toutes ces réunions périodiques (Londres, 1860; Berlin, 1863; Florence, 1867; La Haye, 1869; Saint-Pétersbourg, 1872). Ce fut lui encore qui fut l'âme de la commission permanente internationale de statistique, dont la création fut décrétée à la session de Saint-Pétersbourg, et dont l'Institut international de statistique est actuellement la continuation directe.

A partir de 1859, les publications de Quetelet consistèrent surtout en réimpressions, compléments ou coordinations d'observations ou de travaux antérieurs se rapportant aux trois domaines qu'il s'était réservés après son accident de 1855.

En 1861, parut l'ouvrage *Sur la physique du globe*, qui constitue un résumé, accompagné de réflexions générales, de nombreuses notes antérieures. En 1867, un livre sur *La météorologie de la Belgique comparée à celle du globe* rassemblait les observations faites à Bruxelles, dans le pays et à l'étranger, sous les diverses rubriques suivantes : de la chaleur ; de la pression de l'air ; des vents ; de l'hygrométrie ; des pluies ; de l'électricité ; des phénomènes lumineux. En 1869, Quetelet publiait une seconde édition de la *Physique sociale*, qui ne diffère de la première que par des notes complémentaires. Enfin, en 1871, dans l'*Anthropométrie ou mesures des différentes facultés de l'homme*, il rassemblait les observations qu'il avait faites de 1849 à 1853 sur les proportions du corps humain.

En dehors de ces trois publications qui apportent peu de contributions nouvelles, Quetelet s'occupa encore, à diverses reprises, des tables de mortalité (*Tables de mortalité pour le Brabant*, 1859; *Tables de mortalité d'après le recensement de* 1856; *Tables de mortalité*, 1866, dans le Dictionnaire d'économie politique; *Sur la mortalité pendant la première enfance*, 1864; *Tables de mortalité et leur développement*, 1872). Il traita également diverses questions de statistique géné-

rale (*Sur la statistique générale des différents pays*, 1860 ; *Statistique internationale de la population*, 1866 ; *Progrès des travaux statistiques*, 1868 ; *Statistique internationale : plan adopté par les délégués du congrès statistique de La Haye*, 1869). Enfin, en 1864, il publiait une *Histoire des sciences physiques et mathématiques chez les Belges*, et, en 1866, une suite intitulée : *Sciences mathématiques et physiques chez les Belges du commencement du XIXe siècle*, ces deux ouvrages formant, en réalité, le développement de son étude antérieure sur le même sujet.

Ce rapide aperçu de la carrière de Quetelet a révélé en lui un esprit réellement supérieur, que ses facultés d'intuition et d'observation, d'analyse et de synthèse, également développées, rendaient apte aux conceptions les plus originales et les plus élevées de la science. Mais il n'a pu faire connaître l'homme aux idées larges, au caractère aimable et accueillant, qui aimait à s'entourer de savants et de lettrés. Ce mathématicien avait débuté par être artiste, poète et littérateur. A l'âge de seize ans, il avait exposé, au Salon de Gand, un dessin très remarqué ; à vingt ans, il avait, en collaboration avec un ami, fait jouer au théâtre de cette ville un opéra en un acte. Enfin, jusque vers 1826, dans le même temps où son activité scientifique se manifestait déjà avec éclat, Quetelet avait publié des essais poétiques, dont certains se distinguaient autant par l'élévation de la pensée que par la pureté de la forme : la plupart de ces morceaux poétiques avaient paru dans les *Archives belges*, le *Mercure belge* et l'*Almanach poétique* publié par la Société de Littérature. Il resta toujours à Quetelet de ses essais de jeunesse une sympathie non dissimulée pour les hommes et les choses de l'art Il avait épousé une femme qui partageait ses goûts, Mlle Curtet, fille d'un médecin français, et la nièce du chimiste belge Van Mons ; le peintre Madou devint son beau-frère ; le peintre P.-J. Clays, son gendre. Lui-même fut longtemps président du Cercle Artistique et Littéraire de Bruxelles, où il organisa des fêtes restées fameuses, celle notamment de 1848.

Aucun sujet ne lui était étranger : au milieu de l'indifférence scientifique du public belge, qu'il dénonçait d'ailleurs dans sa note à l'Association britannique sur l'*État des sciences mathématiques chez les Belges*, il ne laissait échapper aucune occasion de donner aux sciences la plus vive impulsion. En 1842, il proposait la création d'un atlas archéologique de la Belgique ; en 1845, celle d'une histoire de l'art en Belgique ; un peu plus tard, il réclamait la fondation d'un musée ethnologique ; en 1849, il provoquait la publication d'une petite *Encyclopédie populaire*, composée d'une série de fascicules de vulgarisation.

Quetelet était membre de plus de cent sociétés savantes et décoré de nombreux ordres. Il laisse le souvenir d'un des hommes les plus remarquables que la Belgique ait produits.

Émile Waxweiler.

Mailly, *Essai sur la vie et les ouvrages de L.-A.-J. Quetelet* (Bruxelles, 1875 ; extrait de l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*). — Engel, *Éloge de Quetelet* (1876). — *Funérailles de L.-A.-J. Quetelet* (1874). — Neumann, *Adolf Quetelet* (*Neue Freie Presse*, n° 3415). — V. Schrötter, *L.-A.-J. Quetelet* (*Almanach der Akademie*, 1874). — V. Baumhauer, *Quetelet* (*Nederlandsche Spectator*, 1876. — Ficker, *L.-A.-J. Quetelet* (*Statistische Monatschrift*, 1875). — Knapp, *Bericht über die Schriften Quetelets zur Socialstatistik und Anthropologie* (*Jahrbücher für National Œkonomie und Statistik*, 1871). — Knapp, *Quetelet als Theoretiker* (*Id.*, 1872). — Wolowski, *Éloge de Quetelet* (*Journal de la Société de statistique de Paris*, 1874). — N. Reichesberg, *Der berühmte Statistiker Adolf Quetelet* (Berne, 1896).

***QUEVREUX** (*Jean-Thomas-Louis*) ou QUEVRIEUX, né à Chauny, département de l'Aisne, le 17 décembre 1755, de Jean-Louis Quevreux, maître écrivain public, et de Marie-Catherine Racine, née en 1732 à Sempigny, qui semble apparentée à la même famille que le grand Racine.

Quevreux fut d'abord, comme son père, écrivain public et employé de bureau et se fixa à Bergues-Saint-Winoc. Il se maria, le 28 septembre 1779, à l'âge de vingt-quatre ans, avec Marie-Thérèse Turpin, d'une famille considérable de la localité, et vint s'installer

à Fumay, où il doit avoir fait partie du corps enseignant; du moins, c'est comme instituteur communal que nous le retrouvons à Charleroi en 1788. Quevreux père et fils sont maîtres d'école à l'*Entre-ville*, et puis à la *Ville-Basse*, où ils sont fort estimés et passent pour avoir une intelligence et des capacités supérieures, à tel point qu'aussitôt après la déchéance de Joseph II, comme Charleroi devait envoyer un représentant au Tiers-État, ce fut Quevreux fils qui fut nommé pour représenter la ville à l'assemblée représentative.

Cette dignité nouvelle qui le distinguait, bien qu'il y eût alors à Charleroi des hommes de valeur et de talent, ne l'empêcha pas de rester maître d'école; et quand il devait se rendre à Namur, à l'Assemblée d'État, c'était le père qui le remplaçait.

A cette époque, Charleroi était une des villes les plus tourmentées par la fièvre et le mouvement révolutionnaires; époque de fermentation patriotique, de difficultés, de troubles, de gêne financière, et certes, il fallait avoir un certain courage, de la volonté et du dévouement, pour affronter les lourdes responsabilités qui pouvaient peser sur ceux qui représentaient le peuple dans les assemblées législatives devenues révolutionnaires. Il est bon de constater que peu d'hommes eurent le courage et l'audace de siéger dans ces assemblées.

Après la révolution des patriotes brabançons qui avorta, lorsqu'en 1790 les Autrichiens eurent repris possession de Charleroi, Quevreux, quoique fortement compromis, revint en ville, et fut maintenu comme magistrat et comme fonctionnaire. Bientôt la Belgique fut sur le point d'être envahie par les armées françaises; les esprits étaient violemment agités à Charleroi, et dans toute cette fièvre politique, Quevreux se faisait surtout remarquer. Quevreux était Français et il est facile de concevoir comment, avec sa nature ardente et généreuse, il devint l'âme du mouvement révolutionnaire à Charleroi; pendant toutes ces époques de troubles et d'agitation, on retrouve à chaque page dans notre histoire le nom de Quevreux, accolé à ceux des Thibaut et des Bonet.

Un club fut formé, où l'élément français dominait naturellement, et de cette *Société des amis de la Liberté et de l'Égalité*, Quevreux, qui avait donné sa démission d'instituteur, devint le président; avec la collaboration de meneurs et de commissaires français, il entretint et orienta le mouvement, jusqu'à ce que Charleroi fut devenue la ville libre de *Charles-sur-Sambre*.

Aux *représentants prorisoires du pays de Namur*, dont l'esprit était tout à fait opposé aux idées françaises, le général des armées républicaines substitua, par une élection, une nouvelle *Assemblée des représentations provisoires du pays de Namur*. Quevreux, désormais à la discrétion de la France, mais cependant républicain consciencieux, en fit partie avec les plus chauds partisans de notre puissante voisine qui fussent à Charleroi; on le nomma secrétaire général. Le protocole de cette Assemblée nous montre la part prépondérante qu'il y prit (publications de règlements importants, procès-verbaux écrits séance tenante, constitution de l'*Administration provisoire du pays namurois*, décret et règlement créant toute l'institution de tribunaux à tous les degrés dans le pays), lorsque tout à coup, au moment où le Hainaut venait d'être réuni à la France, la défaite de Neerwinden força l'armée française à se retirer de notre territoire.

Cette brusque fin de l'invasion française fit petit à petit tomber le crédit du maître d'école révolutionnaire. Il devint suspect aux Autrichiens; un chef de corps le retint prisonnier et on le fit garder à vue. A partir de la restauration autrichienne jusqu'à la nouvelle invasion française, le bouillant républicain se tient prudemment à l'écart et l'on n'en entend plus parler.

Mais voici que les armées de France paraissent une seconde fois à la frontière. Quevreux sort de sa retraite et recommence sa propagande. Il comprend que Charleroi va devenir un point de mire et que là tendront tous les efforts des belligérants; que ceux-ci seront sans

doute victorieux et qu'il retrouvera, au service de ses compatriotes, toute l'influence qu'il avait perdue. On reconnaissait d'ailleurs implicitement sa supériorité, et cependant l'administration républicaine ne l'appela point à la première municipalité, qui, sans doute, rapidement improvisée et mal composée, ne tarda pas à être remplacée par une administration républicaine nouvelle. Le 18 janvier 1795, les représentants du peuple français, Briez et Roberjot, nommaient la nouvelle municipalité de *Libre-sur-Sambre* et, à sa tête, Quevreux, comme maire de la ville, qui allait passer du *Pays de Namur* au *Département d'Entre-Sambre et-Meuse*. Quevreux se montra immédiatement d'une activité très grande, au service de ses concitoyens, s'occupant personnellement des comptes de la ville, aidant le peuple à supporter la cherté des denrées alimentaires; mais il paraît évident qu'il manquait au nouveau maire de la vigueur et de la persévérance, ou d'autres qualités qui assurent ordinairement le succès. Comme le dit Van Bastelaer, il semble s'être arrêté plus aux satisfactions des utopies, aux aspirations, aux vanités naïves des révolutionnaires qu'au côté sérieux de la vie, aux succès de la vraie ambition et aux moyens d'arriver à se créer et à conserver une position élevée. A coup sûr, il ne pensa pas à se ménager la fortune; il fut plus ambitieux qu'intrigant et ne parvint jamais à maintenir les situations acquises.

Par suite de la promulgation des nouveaux règlements, les représentants du peuple français renouvelèrent l'administration locale, et ce n'est que quelques mois après, en 1796, que Quevreux, après avoir été maire, fut nommé *officier municipal*. Cet homme intègre et désintéresse descendait ainsi, aussi pauvre qu'à son début, tous les échelons qu'il avait montés pour retomber de *représentant du peuple, de membre et secrétaire général d'une assemblée législative constituante, du gouvernement provisoire de Namur, de membre de l'administration provinciale, de maire de sa ville*, à la simple position d'*officier municipal*, et bientôt après de *maitre d'école*.

Ce n'est donc pas une figure ordinaire et banale que ce Quevreux, qui, tout en voyant bien son étoile pâlir de plus en plus, n'en continuait pas moins à rester l'écrivain et l'orateur officiel de Charleroi. La plupart de ses discours et de ses harangues sont remarquables, et sous son éloquence tapageuse et ampoulée, comme d'ailleurs toute la phraséologie de cette époque révolutionnaire, on sent un homme qui ne sut ou ne voulut jamais s'imposer, une âme exaltée mais convaincue, un cœur honnête et droit, ne manquant pas de noblesse et d'autres qualités qui ne furent pas assez récompensées. C'était, avant tout, un Français, grisé par l'amour de la patrie victorieuse.

Le *Directoire exécutif* cassa l'élection de la nouvelle municipalité en 1797 et Quevreux reprit modestement ses fonctions d'instituteur. La considération l'abandonna et la misère alors s'attacha à ses pas. Hélas! il avait fait de la politique de conviction et de bonne foi, et au lieu de suivre ses compagnons, devenus les agents politiques de la France, chercheurs de places et d'attributions lucratives, il s'enlisa doucement, manquant du savoir-faire intrigant qui a été de tout temps le tremplin des hommes publics. Il manquait peut-être aussi d'autorité, de cette autorité légitime qui se fonde sur le respect et l'affection, et bien que possédant la parole. et la plume qui en est le corollaire indispensable, il n'eut pas l'action bien féconde. Une certaine faiblesse de caractère semble avoir été son défaut de cuirasse. Des chagrins domestiques influèrent, dit-on, sur sa vie. A la fin, on le nomma *commissaire de guerre*, et nous ne savons où et comment il mourut. Peut-être à l'armée, au service de son pays? N'importe, Quevreux n'en demeure pas moins une silhouette républicaine des plus intéressantes de Charleroi, en ces temps troublés par la Révolution.

Dr Edmond Deffernez.

D.-A. Van Bastelaer, *Documents et rapports de la Société paléontologique et archeologique de Charleroi*, t. XI, seconde partie, p. 439. — Ar-

chives communales de Charleroi, registres aux résolutions du magistrat. — *Collection des Actes de Charleroi* (3e fascicule, p. 92, et 5e fascicule, p. 154). — D.-A. Van Bastelaer, *Les fêtes et l'éloquence républicaines à Libre-sur-Sambre* (1875).

QUICCHELBERGS (*Samuel*) ou QUICKELBERGS, médecin, né à Anvers, en 1529, mort à Munich, en 1567. Fils de Jacques Quicchelbergs, il appartenait à une famille originaire d'Audenarde. Jeune encore, il fut envoyé à Gand pour y commencer ses études ; mais, par suite des troubles qui éclatèrent à cette époque et qui dégénérèrent en lutte armée entre les Gantois et leur souverain, l'empereur Charles-Quint, le jeune Quicchelbergs fut contraint de s'expatrier pour chercher des parages plus tranquilles. C'est à Nuremberg qu'il se réfugia ; il y acheva son instruction avec un tel succès qu'en 1547, âgé de dix-huit ans, il fut à même de partir pour Bâle, afin d'y suivre les cours de l'université de cette ville. Il y étudia principalement la médecine et la philosophie, tout en s'occupant également d'histoire et de philologie. Il y eut pour principaux professeurs Ulric Coccius et Jérôme Wolff, tout en se liant en même temps d'amitié avec le célèbre médecin Henri Pantaléon. Il compléta ensuite son instruction médicale à Fribourg et, peu après, se rendit à Augsbourg. Il eut la bonne fortune d'entrer en relations, dans cette ville, avec les Fugger, représentants de cette puissante famille de négociants-banquiers qui avaient fondé à Anvers une opulente succursale. Ceux-ci, tout en s'adonnant au commerce, s'intéressaient grandement aussi aux sciences et aux arts et avaient réussi à former une importante bibliothèque et à réunir de riches collections artistiques. Le jeune Quicchelbergs fut chargé de classer toutes ces collections. Sa tâche terminée, il continua la série de ses voyages et se rendit d'Augsbourg à Ingolstadt. Dans cette dernière ville, il professa publiquement, et la science étendue dont il fit preuve lui procura de brillants succès.

Ses protecteurs d'Augsbourg, les Fugger, firent son éloge au duc de Bavière, Albert V, prince instruit et éclairé qui, à la suite de voyages faits en Italie et d'achats heureux conclus un peu partout en Europe, avait réussi à se former de fort importantes collections de livres et de monnaies. Il appela à Munich, en 1553, le jeune docteur et le chargea de la conservation et du classement de ses manuscrits, livres, monnaies et médailles. Mais bientôt des relations plus suivies devaient se nouer entre le prince et son protégé. Albert V s'attacha vivement à Quicchelbergs et maintes fois l'emmena avec lui dans ses voyages, notamment en 1562, à Francfort, lors du couronnement de l'empereur Maximilien II, et à Trente, pendant la tenue du concile œcuménique. Peu après, Quicchelbergs visita Rome et parcourut ensuite toute l'Italie, recueillant partout des antiquités ou des œuvres d'art pour les collections de Munich. Revenu dans cette ville, il s'y occupa plus activement que jamais de ses études et du classement des collections du duc. C'est là qu'il mourut, en 1567, à peine âgé de trente-huit ans.

Le nombre d'ouvrages qu'il publia est relativement restreint. Il faut citer : 1. *Tabulæ omnibus medicis summopere utiles, atque ad curandi studium accedentibus imprimis salutares.* Ce livre fut publié à Ingolstadt en 1553 ; in-8°. — 2. *Admonitio et consilium de universo.* C'est une brochure in-4°, imprimée en 1565 à Munich et constituant le résumé d'un grand ouvrage auquel il travaillait et que la mort l'empêcha de terminer. Celui-ci portait pour titre : *Inscriptiones seu theatrum amplissimum, totam naturam universi amplectens* — 3. *Apophthegmata biblica.* Coloniæ, 1571 ; in-8°, typis Berckmanni. — 4. *Dialogi ad eos solos, qui ab apophthegmatum natura non sunt alieni.* Monachi. Sans date.

Il rédigea encore diverses biographies d'hommes célèbres, qui furent publiées par son professeur et ami Henri Pantaléon, dans son ouvrage : *Prosopographia heroum et illustrium virorum totius Germaniæ.* Basileæ, 1565. Dans ce même ouvrage, Pantaléon inséra une biographie de Quicchelbergs, précédée de son portrait gravé sur bois.

Quicchelbergs avait encore composé plusieurs ouvrages généalogiques et rassemblé un grand nombre de notes relatives à l'héraldique; malheureusement ces pièces, restées manuscrites, ont disparu et sont probablement perdues.

La renommée de Quicchelbergs était si grande que ses amis firent frapper en son honneur une médaille, devenue aujourd'hui excessivement rare, puisqu'on n'en connaît que deux exemplaires, l'un en argent, l'autre en bronze. Ces pièces montrent à l'avers le buste de Quicchelbergs. La tête est représentée de profil, sans chapeau; une chaîne d'or est suspendue au cou. Tout autour l'inscription suivante : *Sam. Quicchelbergus Belga. Aetat. suæ* 33. Au revers se lisent en gravure les mots suivants : *Floruit Ingoldstadii medicus Bavariæ ducis. Symb. intacta virtus.*

Fernand Donnet.

C. Broeckx, *Notice sur Samuel Quickelbergs, médecin archéologue du XVIe siècle* — C. Broeckx, *Aanteekeningen over Samuel Quickelbergs, oudheidskundige arts der XVIe eeuw.* — Alphonse de Witte, *Samuel Quickelbergs et sa medaille*, 1529-1567. — C. Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge avant le XIXe siècle.* — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. II. Henri Pantaleon, *Deutsches Nation-Heldenbuch.* — Hippolyte Kluyskens, *Des hommes celebres dans les sciences et les arts et des medailles qui consacrent leur souvenir*, t. II, p. 332.

QUICKE (*Jean*), poète flamand, fils de Paul et de Jeanne Eeuwhoudts, né à Bruges, le 28 septembre 1744, et y décédé, le 2 juin 1805. Il était cordonnier de profession, mais comme un autre Hans Sachs, il s'occupait de poésie dans ses moments de loisir. Les trois chambres de rhétorique brugeoises, le *Saint-Esprit*, les *Trois Saintes* et les *Croisés*, le comptaient parmi leurs membres. Quicke fut pendant quelque temps greffier de la dernière société. Par quelques chansons et autres poésies de circonstance, il avait acquis une certaine popularité parmi ses concitoyens, quand, en 1789, il publia une œuvre plus importante : *Het leven van den weérgaloozen en onvermoeyelijken Dichter Joos van den Vondel, verdeelt in dry gezangen, behelzende syne Jongheyd, syne manbaerheyd en synen ouderdom; benevens eene Redevoering over de natuer-kunde, en de werking der negen Zang-Godessen, doormengt met veel poëtische vercieringen op syn handel en gedrag* (Bruges, C. De Moor). Le titre de cet ouvrage ferait supposer qu'outre la vie de Vondel, il contient encore un discours sur la physique et un autre sur l'action des neuf Muses. Il n'en est rien. Ces discours ne sont que des fragments du poème sur Vondel. Les liminaires de ce livre ne contiennent pas moins de quinze hommages dithyrambiques, dédiés à l'auteur par des confrères en poésie. Ce fait n'était pas rare à cette époque, mais il est assez amusant de constater que pas un de ces quinze panégyristes ne s'est aperçu que Quicke n'avait droit qu'à une part très restreinte de ces éloges. En effet, la *Vie de Vondel*, de Quicke, n'est pas seulement d'une médiocrité désespérante au point de vue littéraire, mais elle n'est, en outre, qu'un grossier plagiat de la biographie de Vondel, que Gérard Brandt ajouta à une édition que le libraire L. Schrik de Franeker donna, en 1688, de certaines poésies du prince des poètes néerlandais. Quicke suit servilement l'ordre du récit biographique de Brandt en en faisant une paraphrase où le texte primitif perce à chaque instant. Il ne reprend pas seulement les faits biographiques essentiels, mais aussi toutes les anecdotes et considérations personnelles dont Brandt avait parsemé son récit. En de très rares endroits, cependant, Quicke s'écarte du récit de Brandt, sans toutefois nous donner quelque chose de neuf. Il se borne à modifier ou à taire ce qui, dans le récit du protestant Brandt, ne pouvait s'accorder entièrement avec ses scrupules de catholique.

Maurice Sabbe.

Voir notre notice, *Een achttiende-eeuwsch Plagiaat*, dans les *Melanges Paul Fredericq* (Bruxelles, 1904), p. 119.

QUICKELBERGHE (*Joseph* **DE**), théologien, né à Bruxelles, le 9 octobre 1693, mort à Ypres, le 19 avril 1736. Il se présenta au noviciat dans l'ordre des Jésuites, en septembre 1710, et professa ensuite pendant des années la théologie au collège d'Ypres. Il fit paraître trois thèses : 1. *De Deo et religione*,

en 1730.— 2. *De incarnatione et actibus humanis*, en 1731. — 3. *De fide, spe, charitate, legibus et peccatis*, en 1733. Les titres, plus complets, se trouvent dans Sommervogel (*Biblioth. de la Compagnie de Jésus*, t. VI, col. 1342)

Léonard Willems.

QUICKELBERGS (*Samuel*). Voir QUICCHELBERGS.

QUICKENBORNE (*Charles-Félix* **VAN**), missionnaire, né à Peteghem lez-Deynze (Flandre orientale), le 21 janvier 1788, mort au Portage des Sioux (Amérique du Nord), le 17 août 1837. Fils d'un distillateur qui était venu se fixer à Gand à la suite de l'invasion française (1), il entra au séminaire de cette ville en 1807. Envoyé comme professeur de grammaire au petit séminaire de Roulers, c'est dans cet établissement qu'il reçut la prêtrise, le 17 mars 1812. Après avoir été quelque temps vicaire à Saint-Genois (doyenné de Courtrai), il entra, le 14 avril 1815, dans la compagnie de Jésus, au noviciat de Rumbeke, près de Roulers, avec la résolution de devenir missionnaire. En 1817, il partit pour l'Amérique du Nord, et fut le premier jésuite qui parut dans la vallée du Mississipi depuis le rétablissement de l'ordre. Il résida d'abord dans le Maryland, où il bâtit une église à Anapolis, puis dans le Missouri, où il évangélisa, avec le plus grand zèle, diverses tribus indiennes, notamment les Osages. Il y établit plusieurs écoles et églises, et travailla de ses propres mains à leur construction. Le supérieur de la mission du Missouri trouva le P. Van Quickenborne si épuisé, pendant l'été de 1837, qu'il lui enjoignit d'aller prendre quelque repos au collège de Saint-Louis, que le missionnaire avait fondé et qui devint plus tard l'université de Saint-Louis (1). Après quelques jours, le missionnaire se mit en route pour la cure de Saint-François au Portage des Sioux, qui lui avait été confiée; c'est là qu'il mourut, enlevé par une fièvre bilieuse, dans sa cinquantième année.

Les *Annales de la Propagation de la Foi* contiennent (t. II-IV et IX-X) sept lettres du P. Van Quickenborne, écrites pendant les années 1826 à 1836, et donnant de nombreux détails sur ses travaux. On trouve dix lettres en flamand, datées de 1818 à 1835, dans le deuxième volume des *Brieven der belgischen en andere geloofszendelingen in Noord-America* (Gand, 1837, p. 28-156). La lettre du 10 mars 1829, relatant un voyage chez les Indiens, la fondation du séminaire indien, etc., a été publiée en italien dans l'*Amico d'Italia* (Turin, 1829, t. XVI, p. 165).

Paul Bergmans.

(1) Un oncle du missionnaire, François-Xavier van Quickenborne, né à Deynze, le 2 décembre 1726, mort à Gand, le 28 janvier 1814, et qui était établi dans cette dernière ville comme fabricant de vinaigre, est l'auteur d'une chronique gantoise, dont le manuscrit original, ainsi qu'une copie, due aux frères Callion, sont conservés à la bibliothèque de la ville et de l'université de Gand. Cette chronique, rédigée en flamand, comprend le récit des événements qui se sont passés à Gand du 27 avril 1787 au 15 janvier 1808.

Etat civil de Peteghem et de Gand. — *Korte levensbeschryving van den E. P. van Quickenborne* (Gand, s. d.; in-8°, 16 p.). — *Journal historique* de Kersten, t. IV (Liége, 1837), p. 363-366. — *Précis historiques* du P. Terwecoren, 1837, p. 333-339. — C. Sommervogel, *Biblioth. de la Comp. de Jésus*, t. VI (Bruxelles, 1895), col. 1343.

QUINAUX (*Joseph*), peintre de paysage, né à Namur, le 29 mars 1822, mort à Schaerbeek, le 24 mai 1895. Fils de Michel Quinaux, peintre-décorateur, Joseph entra de bonne heure dans l'atelier de Ferd. Marinus, directeur de l'Académie de Namur. Il n'avait que vingt ans lorsque l'une de ses premières œuvres fut reçue au Salon de Bruxelles. A dater de ce moment, il participa presque sans interruption à toutes les Expositions triennales de Bruxelles, d'Anvers et de Gand, où son nom figura pour la dernière fois en 1885. Plusieurs des œuvres de sa jeunesse sont datées de Fontainebleau. En 1857, il fit un voyage d'études dans le Dauphiné dont les sites sauvages inspirèrent quelques-unes de ses meilleures toiles. Mais c'est dans la province de Namur, dans les Ardennes et le grand-duché de Luxembourg qu'il

(1) Le nom de Ch.-F. van Quickenborne figure sur une plaque commémorative ornant les bâtiments de l'université. — Voir *Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1904.

préférait planter son chevalet. Les détours de l'Amblève, la Lesse roulant sur un lit de cailloux, les environs si pittoresques de Dinant eurent en lui un interprète consciencieux et souvent ému Les paysages de Quinaux révèlent le souci de la composition, une grande habileté technique et l'entente de la lumière; quelques-uns d'entre eux rappellent par leur style les traditions du paysage historique. Leur couleur est parfois un peu grise et monotone. Quinaux est représenté au Musée moderne de Bruxelles par deux toiles : une *Vue prise dans le Dauphiné* (1869) et le *Gué sur la Lesse* (1875), qui est son chef-d'œuvre (les animaux sont de De Haas); au Musée de Namur, par une *Vue prise dans le grand-duché de Luxembourg* (1869). En 1876, Quinaux fut chargé du cours de paysage à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, où il succéda à Lauters. Il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort. Quinaux a légué à sa ville natale une collection considérable d'études exposée à l'hôtel de ville.

Joseph Nève.

Catalogues des expositions triennales de Bruxelles, d'Anvers et de Gand. — Sicet, *Journal des Beaux-arts*, passim. — Renseignements personnels.

QUINET (*Émile-Jules-Joseph*), lithographe, né à Mons, le 9 juin 1837, décédé dans cette ville, le 17 février 1889. Il se destinait au barreau et déjà il avait obtenu le diplôme de docteur en droit, lorsque la mort de son père l'obligea a prendre la direction de l'établissement lithographique de celui-ci dans sa ville natale. Émile Quinet fut en 1856, un des fondateurs du Cercle archéologique de Mons et participa à la direction de cette société comme secrétaire. Des communications assez nombreuses qu'il fit aux réunions, notamment sur *Le Hainaut féodal* et les *Annales de l'instruction publique à Mons*, aucune n'a été publiée, l'état précaire de sa santé ne lui ayant pas permis de compléter ses recherches.

Ernest Matthieu.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. XXII. — C. Rousselle, *Biographie montoise du XIXe siècle*. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

QUINET (*Jean-Baptiste-Charles-Hubert*), avocat, né à Mons, le 2 novembre 1802, y décédé le 26 janvier 1829. Ses études de droit furent brillantes à l'université de Louvain, et il subit tous ses examens avec la plus grande distinction. Sa thèse de doctorat : *De fidejussoribus, secundum jus romanum*, qu'il soutint le 11 août 1825, fut imprimée à Louvain, Cuelens; in-8° de 48 pages, et a été signalée, par F. Mackeldey, dans son *Manuel de droit romain*. Quinet était le frère aîné du poète Benoît, mort le 29 décembre 1902.

Ernest Matthieu.

Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, n° 4983. — C. Rousselle, *Biographie montoise du XIXe siècle*. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

QUINET (*Jean-Joseph-Florent*), calligraphe et graveur, né à Mons, le 15 juin 1809, y décédé le 14 février 1874. Après avoir fréquenté avec succès les cours de l'Académie des Beaux-Arts de sa ville natale, sous la direction de Germain Hallez, il s'associa au peintre Etienne Wauquière et fit avec lui des essais de lithographie. Ses procédés ayant parfaitement réussi, il ouvrit, en 1836, un établissement artistique qui jouit longtemps d'une grande vogue Quinet a laissé de charmants dessins et des spécimens de calligraphie et de gravure sur pierre, qui ont figuré dans les Expositions triennales de Mons et dans les Expositions de Bruxelles et de Paris, et parmi lesquels on remarque des facsimilés de manuscrits de la bibliothèque de Mons. Toutes ses œuvres dénotent un goût délicat et une connaissance approfondie du dessin.

Léop Devillers.

Devillers, *Le passé artistique de la ville de Mons*, 1re édit., p. 75; 2e édit., p. 69 et 112. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVI, p. 359. Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIXe siècle*, p. 199. — *L'Observateur, La Gazette de Mons, Le Hainaut*.

QUINET (*Lucien-Joseph*), professeur, publiciste, né à Lodelinsart, le 9 novembre 1833, y décédé le 7 mars 1889. A sa sortie de l'école primaire, il fréquenta l'école normale de Bonne-Espérance et y obtint, en 1849, le diplôme

d'instituteur. Attaché, dès le 1er janvier 1850, à l'école communale de Lodelinsart, qui était dirigée par son père, Philippe-Lucien, il remplaça celui-ci le 13 juin 1852. Il se fit remarquer comme un instituteur modèle, dont les élèves obtenaient les plus hautes récompenses dans les concours. En 1878, le gouvernement le désigna pour visiter l'Exposition de Paris, et le chargea de rédiger un rapport sur l'enseignement primaire. Ce fut alors qu'il composa un musée scolaire se rapportant particulièrement aux industries de sa localité : la houille, le fer et le verre. Le 29 août 1879, il fut nommé inspecteur de l'enseignement primaire pour le canton de Gosselies. Il remplit ces nouvelles fonctions avec un zèle intelligent et ne cessa de se tenir au courant de la marche progressive de l'enseignement primaire. Il s'attacha à l'institution de bibliothèques populaires et préconisa les excursions scolaires. C'était un conférencier très estimé. Lucien Quinet a fourni une collaboration fort active au journal *L'Éducation populaire*, créé à Charleroi en 1877 par Clément Lyon, et à la Société paléontologique et archéologique de Charleroi dont il était membre. On a de lui, outre de nombreux articles sur des matières d'éducation et d'enseignement : *Les écoles ménagères* (*L'Éducation populaire*, des 15 mars, 20 décembre 1877 et 3 janvier 1878). — *Notice historique sur l'industrie verrière au pays de Charleroi antérieurement à ce siècle* (Société des Conférences de l'Ecole industrielle de Charleroi). Charleroi, Ernest Vanholder et Cie, 1878; in 8o. — *Gédéon, Jacques et Stanislas Desandrouin, derniers seigneurs de Lodelinsart*. Mons, Hector Manceaux, 1880; in-8° (Documents et rapports de la Société paléont. et archéol. de Charleroi, t. X, p. 543-572). — *Les anciennes verreries et les anciens verriers du pays de Charleroi*, brochure publiée à l'occasion de l'Exposition d'Anvers. Charleroi, Henry-Quinet, 1885; in 8°. — *Annales historiques de la commune de Lodelinsart* (*L'Éducation populaire*, 1885-1886). — *Les verriers italiens dans les Pays-Bas* (*Ibid.*, 29 juillet 1886). — *La procession de la Madeleine à Heigne* (*Ibid.*, 5 août 1886). — *Biographie de Polycarpe Rigidiotti* (*Ibid.*, 2 décembre 1886). — *Notice sur Ham-sur-Heure* (*Ibid.*, 21 juillet-20 octobre 1887). — *Les tapisseries anciennes* (*Ibid.*, 22 septembre 1887).

Au début de sa carrière, Lucien Quinet avait épousé Marie Desmons. Deux filles, Marie et Yvonne, sont issues de ce mariage.

Léopold Devillers.

L'Education populaire des 14 et 21 mars (supplément) 1889. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 230.

QUINNUS (*Philippe*), musicien belge, né en 1527, décédé à Rome en 1597. Ce sont là les seuls renseignements que l'on possède concernant ce musicien; ils résultent de son épitaphe placée en l'église de Sainte-Marie de l'Ame à Rome, et conçue comme suit :

BELGIA NATALEM PHILIPPO NOMINE QUINNO
ATTULIT EXTREMUM MARTIA ROMA DIEM
GRAI AQ. CĀTORIS RECOLES MODULAMINA NOTI
OSSA TEGIT TELLUS SPIRITUS ASTRA SUBIT
OB A. DNI MDXCVII AET. SUAE LXX.

En reproduisant cette inscription d'après le manuscrit de la bibliothèque de Gand, V. Gaillard se demande si Philippeken ou Philipkin — ce qui lui paraît la meilleure manière de rendre le nom de Philippe Quinnus — ne serait pas le même personnage que Philippe Le Duc, cité par Fétis, qui vécut en Italie vers la fin du XVIe siècle et fit imprimer à Venise quelques cahiers de madrigaux. Il est vrai que le mot *cantor* s'applique non seulement au chantre d'une communauté religieuse, mais encore au maître du chant et directeur du chœur (maître de chapelle) et que Philippe Quinnus a pu également publier des compositions musicales. Mais rien ne prouve qu'il y ait lieu d'identifier notre personnage et Philippe Le Duc ou De Duc, dont les œuvres parurent à Venise en 1570 et en 1586 et qui, d'après la préface d'une de ces publications, résidait à Padoue. Van der Straeten estime, avec raison, que l'interprétation de Gaillard n'est guère admissible. En effet, le diminutif *kin*, assigné aux

noms flamands, leur sert de terminaison et en forme partie intégrante. Tels Josquin Deprès, Pierkin de Raedt.

Les auteurs de la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, cités par Van der Straeten, et ce dernier lui-même, font dériver Quinnus tour à tour de De Kwyne, Lequien, Dequien et Duquyn. Mais il semble bien difficile de préciser le nom originaire dont Quinnus est la traduction ou l'imitation latine; on ne peut, à cet égard, que se livrer à des conjectures.

Florimond van Duyse.

V. Gaillard, *Épitaphes des Néerlandais enterrés à Rome* (Gand, 1853), p. 109. — Edm. Vander Straeten, *Messager des sciences historiques*, 1865, p. 59, article reproduit au t. I, p. 451-452, de *La musique aux Pays-Bas* (Bruxelles, 1867), du même auteur.

QUINQUÉ (*Adrien*), imprimeur et libraire. Le lieu et la date de sa naissance sont inconnus. On sait toutefois qu'en 1620, quelques mois après la mort de Charles Martin, qui avait établi une imprimerie à Tournai, sa veuve céda celle-ci à Adrien Quinqué. Le magistrat de Tournai accorda au nouvel imprimeur la pension annuelle de cinquante florins et l'exemption de garde et de logement dont Charles Martin avait joui. Adrien Quinqué fixa sa demeure en la rue aux Rats, à l'enseigne de *Saint-Pierre et Saint-Paul*. Il épousa, le 17 septembre 1634, en la paroisse de Saint-Pierre, Marie de la Forge, dont il eut un fils, Louis, qui lui succéda comme imprimeur, et trois filles : Marguerite, épouse en premières noces de Jacques Coulon et en secondes d'Anselme Dupuicht, qui furent imprimeurs à Tournai; Catherine, épouse de Nicolas Bourgeois, et Aldegonde, religieuse aux Clarisses. L'imprimerie d'Adrien Quinqué fut incendiée, en 1641 d'après une note de Van Hulthem, en 1643 selon Paquot. Un grand nombre d'exemplaires de deux ouvrages importants, qui venaient d'être imprimés, périrent.

Adrien Quinqué n'était pas seulement imprimeur de la ville de Tournai; il s'était attiré la clientèle des Pères Jésuites par l'exécution soignée de ses travaux. Depuis 1620 jusqu'à sa mort, ses labeurs se succédèrent sans interruption. Il fut, sans contredit, le plus capable des anciens typographes de Tournai. Les volumes sortis de ses presses se font remarquer par leur impression correcte. Une des deux marques typographiques dont il se servait représente son monogramme et les apôtres saint Pierre et saint Paul de chaque côté du dôme de Saint-Pierre, que surmonte une tiare posée sur deux clefs; l'autre, les armoiries de la ville de Tournai dans une guirlande.

Parmi les cent trente-huit ouvrages édités par Quinqué, nous citerons tout particulièrement les suivants : J.-B. Gramaye, *Africæ illustratæ libri decem* (1622); *La philomèle seraphique* (1632, 2e édition en 1640); *Le chevalier sans reproche Jacqves de Lalain, par messire Jean d'Ennetières* (1633); *De Morinis et Morinorvm rebvs* (1639, 1647 et 1654; trois tomes in-4°); *Le Mausolée Ducal, ou les nobles vertus exhalantes du Tombeau de Son Excellence Charles-Philippe de Croy, duc d'Harré et Croy, par le sievr Carpentier* (1641); *Synopsis primi sæcvli societatis Jesv.* (1641); *Histoire des choses les plus mémorables, advenues en l'Europe depuis l'an onze cens XXX jusques à nostre siècle, par Pierre Colins*, 2e édit. (1643); *Petri d'Ootremanni Constantinopolis belgica* (1643); *Histoire de la gverre des Pays-Bas, tradvitte de Famiants Strada, par P. Do Rier* (1645 et 1651; deux tomes in-4°; le second volume fut imprimé après la mort de Quinqué, et sa veuve, l'ayant dédié au Magistrat de Tournai, reçut une gratification de 400 florins); *Relation de la province dv Japon, écrite en portugais par le père François Cardim... tradvitte du portugais en Italien à Rome, et de la copie italienne en François par le P. François Lahier* (1645).

Adrien Quinqué fut inhumé en la paroisse de Notre-Dame, le 20 octobre 1647. Sa veuve demeura à la tête de l'imprimerie et ses presses continuèrent à produire des labeurs considérables pour l'époque. Elle fit son testament le 23 janvier 1676, et mourut le 3 mars suivant. Dès 1668, son fils Louis avait

installé une imprimerie à Tournai, près du beffroi, à l'enseigne de *Saint-Ignace;* il mourut en novembre 1674, et sa veuve, Barbe Liétart, se remaria à Nicolas Inglebert, qui maintint jusqu'en 1718 l'établissement fondé par Louis Quinqué.

Léop. Devillers.

Bulletins de la Société hist. et litt. de Tournai, t. XVIII, p. 166-257, 262-263, 304-315. — Desmazières, *Bibliographie tournaisienne.*

QUIRILLE (*Saint*). On ne sait rien de ce personnage auquel les catalogues épiscopaux de l'église de Liége assignent le seizième rang parmi les évêques de Tongres-Maestricht. D'après une source très tardive (*Florarium Sanctorum*), il aurait administré son diocèse pendant deux ans et serait mort en 539.

H. Pirenne.

Acta SS. Boll., Apr., t. III, p. 777.

QUIRINI (*Ignace-Antoine-Joseph*), jurisconsulte, né à Louvain, le 17 septembre 1803, y décédé le 22 juillet 1861. Docteur en droit en 1826, il entra au barreau de sa ville natale. Après la Révolution de 1830, ses concitoyens l'envoyèrent à la Chambre des représentants (1833), où il prit part notamment aux débats de la loi de 1835 sur l'enseignement supérieur. Cette loi ayant enlevé à Louvain son université, Quirini s'associa aux démarches faites par les notables de la ville pour obtenir la translation, à Louvain, de l'université catholique récemment fondée à Malines Puis, quittant la vie parlementaire (1836), il entra dans la nouvelle faculté de droit pour y enseigner le droit civil. Il se fit remarquer par sa grande lucidité, et aussi l'animation, la vivacité de son enseignement et de sa controverse; il conserva ses fonctions, grâce à une mémoire profonde et à un courage viril, malgré la cécité dont il fut atteint. Il fit également partie de l'administration communale de Louvain et de celle de la bienfaisance, où il se distingua par son courage pendant le choléra de 1849. Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Dissertatio de bonorum separatione*. Louvain, 1826. — 2. Travaux parlementaires (1833-1836). — 3. Discours prononcé, le 10 octobre 1842, sur la tombe de M. Gerard Ernst. Louvain, Van Linthout. — 4. Un exemplaire manuscrit du *Cours de droit civil*, professé par Quirini, est conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles, section des manuscrits.

La famille Quirini, originaire d'Italie, porte d'*argent à trois oiseaux de sable, becqués et pattés de gueule, posés* 2 *et* 1.

V. Brants.

Annuaire de l'université catholique de Louvain, 1862. — *Bibliographie de l'université*, éd. 1900. — Vanden Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale*, t. IV, p. 197.

QUIRINY (*François-Théobald*), homme de guerre, né le 29 janvier 1780, à Luxembourg, décédé le 28 mars 1813, à Goldberg (Silésie). Fils de Nicolas Quiriny, avocat, membre du conseil souverain de Luxembourg, sous l'ancien régime, et de dame Marie-Catherine Nieseman, il prêta le serment de fidelité au gouvernement de la République, exigé par le sénatus-consulte du 6 floréal an X, et s'enrôla volontairement à la 98e demi-brigade d'infanterie de ligne, le 8 messidor an XI. Caporal le 16 thermidor, sergent le 21 fructidor suivant, il passa au 92e régiment de ligne lors de la formation du 21 brumaire an XII. Sur ces entrefaites, Caulaincourt, aide de camp du premier consul, organisait à Bruxelles une demi-brigade (la cent douzième), destinée à recevoir les volontaires belges et les militaires congédiés du service d'Autriche, au lendemain de la conclusion du traité de Lunéville. Recommandé chaudement par Lacoste, préfet du département des Forêts, Quiriny fut nommé sous-lieutenant à ce nouveau régiment le 21 ventôse an XII, avec treize de ses camarades belges. Promu lieutenant le 16 octobre 1806, adjudant-major au 5e bataillon le 1er juin 1808, il séjourna longtemps à Florence et dans les environs. Admis au rang de capitaine le 1er décembre 1809, Quiriny fit avec distinction la campagne de 1813 et assista aux batailles de cette époque. Sa conduite à la prise de Mersebourg, à Lutzen, à Bautzen, lui mérita

l'étoile de la Légion d'honneur, parmi laquelle il fut admis le 21 juin. A la suite de la rupture de l'armistice de Plesswitz, les hostilités recommencèrent; le 23 août, le général Lauriston reçut l'ordre d'attaquer la petite ville de Goldberg, située au pied de la montagne du Wolfsberg, sur la rive droite de la Katzbach ; l'affaire fut excessivement meurtrière ; les Français, engagés contre l'arrière-garde russe commandée par Witgenstein, éprouvèrent un moment de panique; Quiriny, aussi audacieux qu'intrépide, voulut ramener ses soldats au feu; blessé grièvement de plusieurs balles dans la poitrine, il s'éteignit, le 28 août suivant, après cinq jours de souffrance et laissant la réputation d'un des meilleurs officiers de la demi-brigade belge.

Eugène Cruyplants.

E. Cruyplants, *Histoire illustrée d'un corps belge sous la République et l'Empire. La 112e demi-brigade* (Bruxelles, 1902).

QUOILIN (*Jean-Hilaire*), fonctionnaire, publiciste, né le 13 janvier 1795, à Fraiture (commune de Bihain, province de Luxembourg), mort à Bruxelles, le 21 juin 1872. Issu d'une famille de bons cultivateurs ardennais, il fut reçu, le 11 mars 1814, bachelier ès lettres par l'Académie impériale de Metz. Peu de temps après, il se décida à embrasser la carrière administrative, et, le 1er juillet 1819, on le trouve 3e commis de direction à l'administration des contributions, douanes et accises ; le 1er avril 1827, il est chef de division au gouvernement provincial à Luxembourg; on sait qu'à cette époque l'administration des contributions directes, douanes et accises, était dirigée en province par les gouverneurs. Après la Révolution de 1830, il se démit de ses fonctions et, sur les instances de Mr Thorn, gouverneur du Luxembourg belge, il vint en Belgique et prit une large part à la réorganisation de la province.

Pendant son séjour à Arlon, il avait été appelé à présider le bureau de bienfaisance de cette ville. Dans les provinces de Luxembourg et de Limbourg, rapidement il parcourt les grades de la hiérarchie administrative; partout, son intelligence, son zèle perspicace et inlassable attirèrent sur lui l'attention et, directeur en avril 1847, il est, le 9 mars 1849, appelé au poste de secrétaire général du ministère des finances. Ce département était alors dirigé par Frère-Orban, qui écrivait à Quoilin : « Les « travaux de l'administration étant en « ce moment très importants et très « multiples, mon intention est de vous « appeler près de moi pour y prendre « part pendant quelque temps. Ce sera « pour vous un dérangement, mais vous « m'avez habitué à compter sur votre « zèle et votre dévouement autant que « sur vos lumières et votre expérience « des affaires ».

Déjà, dans une autre circonstance où il avait été chargé d'une mission importante et difficile à Anvers, il avait obtenu des résultats hautement appréciés par Mr Veydt, alors ministre des finances.

Pendant de longues années, Quoilin occupa le poste élevé de secrétaire général et, plus d'une fois, l'offre du portefeuille des finances lui fut faite dans des moments de crise ministérielle. Mais, malgré les vives instances dont il était l'objet, il ne consentit pas à se charger d'un aussi redoutable fardeau, alléguant qu'il ne se croyait pas doué des qualités nécessaires pour affronter une pareille responsabilité. Travailleur infatigable, il prit une grande part à l'élaboration de la plupart des lois qui, à cette époque, apportèrent de si profondes modifications à notre régime des finances. Et c'est avec justice que le *Moniteur belge* du 23 juin 1872, p. 1799, dans la notice biographique qu'il lui consacra, put dire : ... « Dans cette « longue carrière, et surtout dans le « poste élevé qu'il a occupé en dernier « lieu, Mr Quoilin s'est toujours distingué par sa rare intelligence, par sa « grande fermeté ; son zèle et son dévouement ne se sont jamais démentis. « Il aimait le travail, il s'y livrait « avec ardeur et possédait un rare talent « d'analyse. Il portait la lumière dans « les questions les plus obscures et les « plus compliquées, et il exprimait ses

« pensées, toujours justes, dans un style « simple, clair et concis ».

En dehors de sa notice sur les *Finances de l'État*, insérée dans l'*Exposé de la situation du royaume, période décennale de* 1851-1860 (Bruxelles, impr. Lesigne; in-4°, 39 pages) et de quelques articles dans la *Revue belge*, Quoilin ne publia rien; sa vaste et importante collaboration à la confection de nos lois d'impôt et de reformes financières est restée forcément anonyme.

Lorsque, le 5 août 1869, malgré les vives instances du ministre, qui désirait le conserver encore à l'activité, il fut admis à la pension de retraite, il était commandeur de l'Ordre de Léopold, grand-officier des Ordres des SS. Maurice et Lazare, grand-officier de l'Ordre de la Couronne de Chêne, officier de la Légion d'honneur, chevalier de 3e classe de l'Ordre de l'Aigle rouge, décoré de l'Ordre du Medjidié de 2e classe.

A partir de ce jour, il vécut, à Ixelles, dans un éloignement du monde presque absolu. Dans ces derniers temps, il avait été douloureusement éprouvé; après une longue et heureuse union, la mort lui avait enlevé la compagne qui faisait le bonheur et le charme de sa vie; puis un neveu sur lequel il avait concentré la grande affection qu'il portait à tous les membres de sa famille; enfin, en 1871, un de ses meilleurs amis, Luxembourgeois comme lui, Mr Paquet, président à la cour de cassation de Belgique, le confident de toutes ses pensées. Ces deuils répétés, il les supporta pourtant avec une mâle résignation et son énergie ne l'abandonna pas un instant quand il vit s'approcher la fin d'une vie de travail et de devoir; sa conscience était en repos à tous les points de vue, et, le 21 juin 1872, il s'éteignit à Bruxelles, manifestant le désir de se voir enterrer sans cérémonies autres que celles du culte, sans honneurs militaires, sans discours.

Son portrait a été placé au Musée archéologique de la province, à Arlon.

Émile Tandel.

Moniteur belge des 26-29 juin 1872. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 231, — Archives du ministère des finances. — Archives de la famille.

QUYNCKERE (*Servais* DE) ou QUYNCKERUS, VII^e^ évêque de Bruges, né à Bruges, le 6 avril 1569, mort dans cette ville, le 3 mars 1639. Ses parents, Jacques et Marguerite de Mol, paroissiens de Notre-Dame (et non de Sainte-Anne), étaient peu favorisés de la fortune, et son père, dit P. Le Doux, exerçait la profession de soldat. Son éducation fut soignée par Georges Van den Berghe, curé de la « portion d'argent » de Notre-Dame, et dont la servante était la sœur de Jacques de Quynckere. Le curé, appréciant les dispositions heureuses du jeune Servais, en fit son protégé, et l'admit dans sa maison. Si, comme l'affirme l'auteur de la *Chronologia sacra episcoporum Belgii*, Quynckerus a fréquenté l'école *Bogaerde*, il ne peut l'avoir fait que pendant peu de temps, et encore comme externe. En effet, d'une part, en 1585, il ne fut admis à jouir de la bourse Brandts qu'à défaut de candidats qualifiés chez les réfectionaux ou choraux licenciés de Saint-Donatien et chez les élèves de l'école *Bogaerde*. D'autre part, en 1580, lorsque les ecclésiastiques furent chassés de Bruges par les calvinistes, il accompagna son protecteur dans son exil à Saint-Omer, où il suivit les cours du collège des Jésuites, comme il le raconte lui-même dans la dédicace d'un poème intitulé : *Gratulatio de reductione Brugensium*, et adressé à l'évêque Remi Drieux. En 1585, Quynckerus commença ses études de philosophie à la pédagogie du Lis, à Louvain, et conquit la quatrième place dans la promotion de la faculté des arts de 1587. Il passa ensuite au grand collège du Saint-Esprit et prit les grades de bachelier et de licencié en théologie, remplissant dans l'intervalle les fonctions de *prior vacantiarum*. Grâce aux recommandations de Georges Vanden Berghe, il jouit, pendant tout le temps de ses études universitaires, des bourses fondées par le chanoine Jean Brandts au Lis et au collège des Théologiens. Possesseur de la chapellenie perpétuelle de Saint-Martin et de Saint-Éloi à l'église Sainte-Walburge, il obtint, le 31 mai

1593, *causa permutationis*, la onzième prébende (*præbenda animarum*) de la collégiale de Notre-Dame, dont Jean a Fine ou Vanden Einde était le titulaire. Dans l'acte de procuration donnée à Georges Vanden Berghe, daté de Louvain, Quynckerus est mentionné comme prêtre et bachelier en théologie. Il faut croire qu'avant de résider définitivement à Bruges, il subit les épreuves de la licence. Dès le mois d'août 1593, nous le rencontrons résidant à Notre-Dame. Il est donc impossible d'admettre l'opinion de ceux qui disent qu'avant de devenir chanoine, il fut doyen de chrétienté dans le diocèse de Tournai.

Mathias Lambrecht, qui succéda à Remi Drieux sur le siège épiscopal de Bruges, avait en haute estime le jeune chanoine de Notre-Dame. Le 22 septembre 1596, il lui conféra la vingt-deuxième prébende de la cathédrale de Saint-Donatien, affectée aux gradués en théologie, et le nomma successivement pénitencier (7 octobre 1596), doyen du district de Damme (et non de celui de Thourout) (14 novembre 1596), visiteur des écoles et censeur des livres (17 juin 1597) et archiprêtre (9 juin 1598). Les archives concernant les maîtres et maîtresses d'école de Bruges attestent que De Quynckere remplit avec zele et activité ses fonctions de visiteur.

Le 2 août 1596, le magistrat de la ville, après avoir pris des informations, entre autres auprès de Henri Cuyck, ancien pléban de Saint-Pierre à Louvain, et alors évêque de Ruremonde, confia à Quynckerus la chaire publique de théologie, fondée par le dominicain Jean de Witte, évêque de Cuba, et vacante par la démission de Mathias Lambrecht, élevé récemment à l'épiscopat. Le nouveau titulaire donna son cours aux Halles, jusqu'en avril 1618. En octobre 1611, l'évêque Charles de Rodoan avait réorganisé le séminaire de Bruges, en y établissant des leçons de théologie. A la demande de son successeur, Antoine Triest, les échevins, par acte du 21 avril 1618, consentirent à transférer au séminaire les deux chaires publiques de la fondation *Cuba*, et à changer le cours de belles-lettres en cours de philosophie. A partir de cette date, Quynckerus professa la théologie au séminaire.

Nommé doyen du chapitre cathédral par l'infante Isabelle, en remplacement de Denis Christophori, évêque désigné de Bruges, De Quynckere fut élu par les chanoines, le 8 juin 1622, et prit possession de la dignité décanale le lendemain. Le 23 septembre suivant, il résigna sa chaire de théologie, qui fut confiée au dominicain Hyacinthe Husselius. Le nouveau doyen se distingua par son habileté comme député du clergé aux Etats de Flandre. Lors de la vacance du siège de Bruges, par le transfert d'Antoine Triest à l'évêché de Gand (15 mars 1622), plusieurs évêques, parmi lesquels Triest lui-même, présentèrent au gouvernement la candidature de Quynckerus. Au décès d'Antoine de Hennin, évêque d'Ypres (1er décembre 1626), Denis Christophori recommanda vivement De Quynckere à ses confrères dans l'épiscopat et présenta à l'infante « messire Servais Quynckerus, doyen « de notre église cathédrale, messire « Guillaume Zyloof, archidiacre d'Ipre, « et messire Philippe Savatius, curé de « l'église cathédrale du dit Ipre ». Après la mort de Christophori (6 août 1629), Isabelle nomma Quynckerus au siège de Bruges. Confirmé par le pape Urbain VIII, le 18 mars 1630, il fut sacré dans la cathédrale de Saint-Donatien, le 16 juin suivant, par Jacques Boonen, archevêque de Malines, assisté des évêques A. Triest, de Gand, et Georges Chamberlain, d'Ypres. De Quynckere gouverna l'église de Bruges pendant neuf ans, dans des circonstances particulièrement difficiles et pénibles. Depuis 1604, les protestants occupaient L'Ecluse, Ardenbourg, Ysendycke avec l'île de Cadsand, Biervliet, Sainte-Anne-ter-Muiden et Oostbourg, soit un tiers du diocèse. L'exercice, même en secret, de la religion catholique y était complètement interdit, tandis que les calvinistes qui, ailleurs, dans les Provinces-Unies, ne toléraient pas les anabaptistes, permettaient à ceux-ci l'exercice de leur culte dans cette région. Leur communauté

avait son centre principal à Sainte-Croix lez-Ardenbourg. Les places occupées par les Etats de Hollande étaient pourvues de garnisons dont les soldats pouvaient, en quelques heures, arriver aux portes de Bruges. Le 31 mai 1631, Quynckerus ayant appris que Frédéric-Henri de Nassau, campé avec son armée dans le *Beverhoutsveld*, se préparait à attaquer la ville, prescrivit des prières publiques. Les chanoines de la cathédrale s'offrirent volontairement à faire des patrouilles de nuit; armés à leurs propres frais, ils allaient prendre chez le doyen le mot de passe donné par le sergent-major. Le mercredi 4 juin, vers midi, grâce aux troupes de secours envoyées du Brabant sous le commandement du marquis de Sancta Crux, du marquis d'Aytona et du comte Jean de Nassau, l'ennemi se retira du canal de Gand vers Maldeghem, abandonnant les fortins incendiés. Le 12, après s'être arrêtées pendant quelques jours à Watervliet, les forces du prince d'Orange s'éloignèrent. La ville de Bruges était sauvée.

Un autre tiers du diocèse était tributaire des Etats de Hollande, à savoir : Middelbourg, Eecloo, Caprycke, Blankenberghe et Houcke, avec les villages situés entre le canal de Gand-Bruges-Ostende et la mer. Les habitants payaient aux calvinistes un tribut mensuel, afin que les curés catholiques ne fussent pas inquiétés dans l'exercice de leur ministère. Mais cette situation n'était que précaire. Ainsi, pendant l'été de 1634, pour se venger du roi d'Espagne qui ne permettait pas aux ministres protestants de s'établir dans les paroisses de la Mairie (*Meijerij*) de Bois-le-Duc, les réformés, contrairement à la convention, s'emparèrent à l'improviste des prêtres et les envoyèrent, chargés de chaînes, en prison à L'Ecluse, Ardenbourg et Ysendycke, sans leur laisser le temps de sauver le Saint-Sacrement, les saintes huiles et les vases sacrés. L'évêque, pour soustraire la Sainte-Eucharistie et les objets sacrés aux profanations des sectaires, dut dépêcher en pays ennemi des ecclésiastiques vêtus d'un costume laïque et escortés de soldats engagés à ses frais. En 1637 et 1638, le prélat réussit, à force de rançons, à délivrer de leur prison plusieurs curés, dont quelques-uns avaient subi une dure captivité de trois ou quatre ans. Dans l'intervalle, plus d'un des prisonniers avait succombé.

Un dernier tiers du diocèse, comprenant les doyennés de Roulers, Thourout, Ghistelles et la partie du doyenné d'Oudenbourg située en deçà du canal de Bruges-Ostende, se trouvait dans des conditions moins inquiétantes. Toutefois, il n'était pas complètement à l'abri des surprises des calvinistes qui, bien souvent, traversaient le canal de Gand-Ostende, et s'attaquaient à des places dont aucune n'était défendue par des murs.

Le diocèse de Bruges, pris dans son ensemble, offrait un triste spectacle. En dehors de la ville de Bruges, sept églises avaient seules échappé au vandalisme. Depuis la trêve de 1609, quinze églises avaient été restaurées. A l'avènement de Quynckerus, il en restait plus de quatre-vingts à réparer. Sans escorte ou sauf-conduit, les routes étaient peu sûres. A Bruges, sur sept portes, deux seulement étaient ouvertes. Cet état de choses empêchait l'évêque de faire la visite de la plus grande partie de son diocèse et lui imposait de lourdes charges, tout en diminuant ses ressources. La plupart des biens de la mense épiscopale, situés dans le territoire occupé par les Etats de Hollande, se trouvaient ou submergés ou dévastés. La perception des dîmes se réduisait à rien, tandis que les frais d'entretien des digues et des wateringues, les frais de réparation des granges et des habitations des censitaires étaient énormes. Les paroisses appauvries ne pouvant suffire à la subsistance des curés ni à la restauration des églises, l'évêque était obligé d'y suppléer. Les prêtres envoyés de temps à autre, sous escorte et travestis, pour exercer leur ministère auprès des catholiques habitant au milieu des protestants, étaient complètement à la charge du prélat. En outre, des émigrés anglais, irlandais et écossais arrivaient à Bruges pour recevoir soit le sacrement de Confirma-

tion, soit les Ordres des mains de l'évêque qui, souvent, devait subvenir aux besoins de ces nécessiteux.

Dès le début de son épiscopat, Quynckerus prit à cœur l'enseignement religieux. A Bruges, il fit fleurir l'œuvre du catéchisme, comprenant les leçons de semaine (*catechismi feriales*) et les leçons du dimanche (*catechismi dominicales*). Les écoles dominicales reprirent le 20 octobre 1630. La peste, qui sévit de 1631 à 1635, désorganisa l'œuvre. Aussitôt que le fléau eut cessé, l'évêque donna une nouvelle impulsion au catéchisme et publia une ordonnance pour les maîtres et les maîtresses d'école (27 février 1635). Les multiples circulaires envoyées aux doyens de chrétienté témoignent du zèle du prélat pour l'enseignement de la religion à la campagne. On sait que le culte de saint Joseph se développa rapidement dans nos provinces au commencement du XVIIe siècle. Quynckerus prit part au mouvement et invitait annuellement les curés et les fidèles à célébrer la fête du 19 mars avec solennité et ferveur. Parmi les actes de l'évêque, signalons encore la réorganisation de sa cour spirituelle, à laquelle il donna un nouveau règlement le 16 juillet 1632; ses efforts constants pour introduire une plus grande exactitude dans l'administration des fabriques d'église et des tables des pauvres.

Sous le gouvernement de Quynckerus, les Carmes déchaussés s'établirent dans la ville épiscopale (août 1630). Les autres ordres mendiants, à savoir les Dominicains, les Récollets, les Ermites de Saint-Augustin et les Carmes chaussés (*Onze-Lieve-Vrouwe Broeders*) réclamèrent auprès de l'évêque le renvoi des nouveaux confrères. Par sentence du 27 janvier 1631, Quynckerus les maintint. Les ordres mendiants en appelèrent au nonce Fabius de Lagonissa, qui leur donna provisoirement gain de cause. Mais dès le mois de septembre suivant, grâce à l'intervention du prélat, Philippe IV, roi d'Espagne, mieux informé, autorisa définitivement l'établissement des Carmes déchaussés à Bruges. On n'eut pas à le regretter. La peste venait d'éclater en ville. Les Carmes déchaussés offrirent spontanément de s'isoler avec les pestiférés pour donner à ces malheureux les consolations de la religion. Le magistrat acquit dans la rue des Guillelmites (*Willemyne dreveke*) une vaste maison avec un grand jardin. Le 27 avril 1632, De Quynckere, *in pontificalibus*, célébra la messe *de peste*, à l'église Sainte-Catherine, en présence des curés, des Carmes déchaussés et des députés du magistrat. A l'offertoire, l'évêque remit au P. Onuphre de la Purification (César Mussius, d'Anvers) et au frère Nicolas de Jésus (Nicolas Le Clercq, de Tournai) une verge rouge surmontée d'une croix en bois. Après la messe, les dévoués religieux furent conduits processionnellement à leur lazaret, où le prélat les embrassa et leur fit ses adieux.

L'évêque déploya le plus grand zèle pour la réforme du clergé et la discipline des communautés religieuses. Mais, souvent, ceux qui étaient l'objet de la rigueur épiscopale se crurent lésés dans leurs droits et privilèges. De là une foule de procès devant les tribunaux ecclésiastiques et civils, procès qu'il serait trop long d'examiner ici. Qu'il suffise de rappeler un litige qui troubla presque toute la carrière pastorale de Quynckerus. En 1632, l'évêque prit une résolution des plus graves. Le 22 janvier, il renvoya les élèves, le président, Chrétien Vanden Berghe, et tout le personnel du séminaire de théologie, fit inventorier les meubles et nomma un receveur, Guillaume van Nieuwkerke, se réservant de décider plus tard ce qu'il ferait des candidats séminaristes. Il alléguait comme motif que l'établissement ne comptait que huit boursiers et que les frais à supporter n'étaient pas en rapport avec ce petit nombre d'étudiants. Cette mesure, généralement désapprouvée, fut l'origine d'un long procès, sur lequel vint se greffer une suite d'autres procès. Vanden Berghe intenta contre Quynckerus, devant le conseil de Flandre, une action tendant à être maintenu dans la présidence. Par trois sentences conformes, la cour lui

accorda la récréance. L'évêque en ayant appelé au Grand Conseil de Malines, celui-ci, par arrêt du 4 avril 1635, déclara l'appelant non recevable et le condamna aux dépens. Dans l'intervalle, plusieurs incidents avaient surgi. Le 11 octobre 1632, Baudouin Bultynck avait été admis comme *réfectional* (1) par le chapitre de Saint-Donatien, sur la présentation du chanoine De Vos. L'évêque ne voulut pas le reconnaître, sous prétexte que l'enfant ne réunissait point les qualités requises par le Concile de Trente chez les *séminaristes*, et défendit au receveur du séminaire de payer les habits, salaire, etc., de Bultynck. Une double action fut introduite contre Quynckerus et contre Van Nieuwkercke. Le conseil de Flandre maintint provisoirement le chapitre dans le droit exclusif d'admettre les réfectionaux et de leur faire payer salaire, habits, etc., des biens du séminaire (17 juin 1633), et lui octroya la récréance (21 juillet 1634). L'évêque se pourvut en appel devant le Grand Conseil; mais un arrêt du 3 mars 1635 rejeta l'appel comme non fondé. Le 2 octobre 1634, le chapitre, sur la recommandation du professeur de Douai, Gaspar Nemius, avait admis aux fonctions de *rector scholarum*, Robert Vander Meulen, prêtre, ancien *choral* de Saint Donatien. L'évêque suspendit le nouveau maître de l'école chapitrale et lui interdit d'enseigner les réfectionaux. Le corps capitulaire introduisit une plainte au Conseil de Flandre, et fut maintenu provisoirement dans le droit exclusif de nommer le *rector scholarum* (décembre 1634). Sommé par Quynckerus de rendre les comptes du séminaire, le chanoine Vanden Berghe, dans une requête au Conseil de Flandre, demanda que les comptes fussent entendus et clôturés en présence d'un commissaire de la cour. Celle-ci lui donna gain de cause; désigna, en qualité de commissaire, le conseiller Jacques Stalins (7 juillet 1633) et condamna l'évêque à consigner le montant des débours de Vanden Berghe (4 avril 1634). Déjà plusieurs négociations en vue d'une entente avaient été entamées. Le 28 juin 1632, le dominicain, Pierre du Fay, essaya vainement de ramener la paix entre Quynckerus et Vanden Berghe. Le chapitre fit des propositions à l'évêque le 8 février 1633. Le 4 avril, tout espoir de réconciliation avait disparu. En mai 1634, l'intervention de l'évêque de Tournai, Maximilien Vilain de Gand, ne fut pas plus heureuse, et le 3 juillet suivant, sur l'avis de l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, les chanoines firent parvenir leurs doléances au Conseil privé de Sa Majesté. Les démarches que le chapitre tenta, en mars 1635, par l'intermédiaire du comte de Fontaine, restèrent également infructueuses. Au commencement de mars 1635, alors que la cause de la récréance accordée à Vanden Berghe par le Conseil de Flandre pendait encore indécise au Grand Conseil, le chapitre adressa à ce dernier une requête pour obtenir la séquestration des biens du séminaire. Le 4 avril 1635, la cour de Malines, après avoir rejeté l'appel de l'évêque contre la récréance octroyée à Vanden Berghe, répondit à la requête en ordonnant la reddition des comptes par le receveur et la séquestration des biens du séminaire « pour estre employez « à l'entretènement dudict séminaire au « pied précédent ». Le 25 mai, la même cour fixa un terme de trois semaines pour la reddition des comptes. Après bien des refus, le receveur Van Nieuwkercke, menacé de la saisie de ses meubles, s'exécuta. Les comptes, arrêtés le 5 mars 1636, furent ratifiés par le Grand Conseil et le *boni* versé entre les mains du séquestre, Jean van Marcke (12 avril 1636).

Le chapitre, qui déjà en mars 1635 avait supplié l'archevêque de Malines d'intervenir en faveur de la conservation du séminaire, s'adressa au Conseil de Flandre pour se plaindre de ce que, nonobstant la nomination d'un séquestre, l'ordonnance du 4 avril 1635 n'était pas observée, et pour prier la cour de faire repeupler le séminaire.

(1) Les *réfectionaux*, ainsi appelés parce qu'ils participaient aux *refectiones* ou distributions du chœur, exerçaient les fonctions d'*acolytes*. Les *choraux* étaient des *enfants de chœur* proprement dits, appartenant à la maîtrise.

Vers la même époque, plusieurs autres difficultés étaient pendantes. L'évêque, alléguant son âge et sa faiblesse, voulait célébrer pontificalement la messe du Jeudi-Saint, sans distribuer la communion aux chanoines et aux autres prêtres. Les chanoines, au contraire, prétendaient que l'évêque était tenu, selon le rituel romain, ou de s'abstenir de la célébration de l'office, ou, s'il célébrait, de les communier de sa main. De là des plaintes du chapitre auprès de l'internonce Stravius et du Conseil privé. Les ordres mendiants, froissés de certaines défenses épiscopales qu'ils estimaient contraires à leurs privilèges, s'en plaignirent au chapitre cathédral. A cette occasion, il fut résolu d'envoyer au Saint-Père, au roi et à l'infant cardinal un exposé des griefs du clergé séculier et régulier (23 mai 1636). Enfin, à propos du jubilé accordé par Urbain VIII, le 11 juillet 1636, il y eut un nouveau conflit. Quynckerus avait publié le jubilé sans en avoir communiqué avec son chapitre; il avait, semblait-il, omis ou changé plusieurs des conditions requises pour le gagner. Les chanoines, vexés de n'avoir pas été consultés, et craignant que les fidèles ne remplissent pas les clauses de la bulle pontificale, dépêchèrent leur confrère Chrétien Vanden Berghe à Bruxelles, pour avertir l'internonce et le Conseil privé (14 août 1636). Stravius, accompagné de Claude de Humyn, conseiller et maître aux requêtes du Conseil privé, arriva à Bruges le 24 août. Ce fut le commencement de la réconciliation. L'évêque consentit à faire une nouvelle publication du jubilé. Grâce aux démarches habiles de Cl. de Humyn, la paix allait se rétablir sur tous les points. D'après un acte du 7 septembre 1636, signé par Quynckerus et le secrétaire Hubert Waeghenaers au nom du chapitre, le différend du Jeudi-Saint sera déféré à la Congrégation des Rites. Quant aux autres différends, les deux parties s'en remettent à la sagesse de Cl. de Humyn. Par acte du 12 septembre, le conseiller accepte de vider à l'amiable les difficultés pendantes, après que les deux parties lui auront fourni un exposé des faits en litige. L'évêque, afin de rendre l'entente plus facile, invita et reçut à dîner au palais épiscopal tous les membres du chapitre, le 15 octobre suivant, lendemain de la fête de Saint-Donatien. Depuis ce temps, on ne découvre plus de traces de désaccord, ni dans les *acta* de Quynckerus, ni dans les *acta capituli*. Bien plus, le 14 novembre 1638, l'évêque, afin de prouver, comme il le dit, la sincère affection qu'il portait aux chanoines, céda au chapitre, par acte de donation entre vifs, une créance de 20,000 florins, avec charge, entre autres, d'en employer 12.000 à la confection d'une nouvelle châsse pour les reliques de saint Donatien, et d'indemniser Chrétien Vanden Berghe des dépenses faites à l'occasion des divers procès relatifs au séminaire. La châsse ne fut exécutée qu'après la mort du donateur, en 1643-1645, par l'artiste anversois Théodore Rasières.

Les relations de Quynckerus avec les ordres mendiants étaient également devenues cordiales, si bien que, le 13 février 1639, le prélat consentit, dans des termes flatteurs pour les intéressés, à l'érection d'un couvent d'Ermites de Saint-Augustin, en la ville de Roulers.

Quant au séminaire, il ne fut pas rétabli sur le même pied. Dans la réunion générale du clergé de Bruges, du 26 novembre 1638, présidée par l'évêque, on commença par élire quatre proviseurs, conformément aux ordonnances du concile de Trente : Quynckerus désigna Charles Vanden Bosch, doyen de Saint-Donatien, et Pierre Tristram, prévôt de Notre-Dame; le chapitre nomma Chrétien Vanden Berghe, et le clergé élut Pierre de Blende, grand chantre de la cathédrale. Ensuite, l'assemblée approuva, sous réserve de l'assentiment du Saint-Siège, le projet de transférer le séminaire à Louvain et d'envoyer les élèves en philosophie et en théologie au petit collège du Saint-Esprit, où Gilles Wallius avait fondé sept bourses en faveur de Brugeois. Le 13 février 1639, l'évêque et les autres proviseurs nommèrent receveur des biens du séminaire

Chrétien Vanden Berghe, *président du dit séminaire*. Le nouveau receveur fut envoyé à Louvain pour négocier la translation projetée. Quynckerus ne connut jamais le résultat des négociations. Il mourut dans son palais (1), le 3 mars 1639, âgé de près de soixante-dix ans.

Après les obsèques célébrées à la cathédrale, le corps du défunt fut inhumé dans l'église des sœurs de Béthanie, dont le prélat avait jadis été le directeur spirituel.

Lors de la suppression du couvent de Béthanie, en 1782, sous Joseph II, les restes du VII^e^ évêque de Bruges furent transférés à la cathédrale de Saint-Donatien, où ils demeurèrent jusqu'à la destruction de cette église, perpétrée le 14 octobre 1799.

Quynckerus avait pris pour devise : *Benedicam Dominum in omni tempore*.

A.-C. De Schrevel.

(1) Et non pas à Bruxelles, le 13 mars.

Sanderus, *Flandria illustrata*. — De Pachtere, *Bruga episcopis illustrata*. — Archives de l'évêché de Bruges, Fonds : *Séminaire ; Acta Quynckeri*, et *Acta capituli S. Donatiani*. — Archives générales du royaume, *Grand Conseil de Malines*. — Archives de l'Etat, à Gand, *Conseil de Flandre*.

Q (Supplément).

QUINTIN (*Baude*), tel est le nom sous lequel Froissart désigne, dans un seul des nombreux manuscrits de ses chroniques, le « clers de la ville de Gand, » qui estoit esleus à estre évesques de » Gand de par Urbain » (VI), et qui aurait été désigné par Jean de West, évêque de Tournai, pour posséder les profits qu'il devait avoir à Gand. Ce clerc était, d'après Froissart, de très bon lignage, et notamment de celui de Philippe d'Artevelde, qui, ayant renoncé à aller lui-même en Angleterre réclamer les secours promis par les rois Édouard III et Richard II, l'envoya, à la tête d'une députation de treize bourgeois de Gand, Bruges et Ypres, à Londres, où il se fit, au mois de septembre 1382, le porte-parole des villes de Flandre à la cour du roi.

Le nom de cet ambassadeur est évidemment défiguré. Dans un autre manuscrit, il est plus fantaisiste encore; il s'appelle *Héward de Sueskes*. J. Vuylsteke, dans une lettre au dernier éditeur de Froissart, Mr Gaston Raynaud, a prouvé qu'il s'agit dans ce texte de Maître *Guillaume* VAN COUDENBERGHE, premier clerc des échevins de Gand, qui, d'après les pièces officielles, fut à la tête de cette députation. Cette indication a été confirmée par les pièces découvertes depuis. Le Supplément contiendra, à son nom (VAN COUDENBERGHE), sa biographie. Il suffit de noter ici qu'originaire de Gand, déjà clerc en 1375, il fut évêque urbaniste de Tournai à Gand après le décès de Jean van West, survenu le 6 juin 1384, et qu'il mourut lui-même en Angleterre, vers 1385, d'après un autre chroniqueur contemporain. Il n'était pas allié à la famille des Artevelde; Froissart l'a confondu avec un autre clerc de Gand qui faisait partie de la même ambassade, Martin d'Erpe, le propre neveu de Philippe d'Artevelde.

N. de Pauw.

Œuvres de Froissart, éditées par le hon Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, 1870), t. X, p. 76 et 463; et par G. Raynaud (Paris, 1900), t. X, p. LXXXI et 389. — *Reimkronik von Flandern*, éditée par Kaussler (Tübingen, 1840), p. 351 et 709. — N. de Pauw, *L'adhésion du clergé de Flandre au pape Urbain VI et les évêques urbanistes de Gand* (1379-1395), dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (Bruxelles, 1904), t. LXXIII, p. 671 et 682 à 685.

R

RAADT (*Pierre* **DE**), pédagogue, né à Anvers, le 4 mars 1796, décédé à Voorschoten, près de Leyde, le 18 avril 1862. Il passa la plus grande partie de sa vie en Hollande, le pays d'origine de sa famille. Son père était maître d'école à Grave, mais il quitta cette ville lorsque les Français la bombardèrent en 1795 et vint se réfugier à Anvers. Il n'y séjourna qu'un an et c'est pendant ce temps que naquit son fils Pierre. Il se rendit alors à Rotterdam, où il organisa une école privée. Il fit préparer son fils pour la carrière ecclésiastique, mais celui-ci l'abandonna pour se consacrer à l'étude des langues allemande, anglaise et française et à celle de la pédagogie. Il enseigna le français dans une localité située près de Londres (1815-1816) et séjourna ensuite à Halle (1816-1819) où il conquit le grade de docteur en philosophie. Il voyagea en Suisse, en France et en Belgique dans le but principalement d'y visiter les établissements d'instruction et d'étudier l'organisation scolaire. Revenu en Hollande, il obtint (12 août 1820) l'autorisation d'ériger une école. Il créa, la même année, dans une petite maison de campagne à Voorschoten, un institut privé qui fut appelé Noorthey, d'après le nom de la famille qui avait occupé cette propriété auparavant. Il se consacra, dès lors, exclusivement à la pédagogie. Parmi ses écrits, que l'on trouve tous mentionnés dans J.-H. Kramers, *Herinnering aan Petrus De Raadt* (p. 48-51), relevons entre autres : *Lager Onderwijs in Engeland en in ons Vaderland* (La Haye, 1840), et la traduction de la brochure de O'Malley, sur l'enseignement primaire en Hollande, en Prusse, en Belgique et en France (*Schets van den staat van het Lager Onderwijs in Holland, Pruissen, België en Frankrijk*, 's Hage, 1841).

Herman Vander Linden.

Handelingen van de Maatschappij van Nederlandsche letterkunde te Leiden, 1862. — J.-H. Kramers, *Herinnering aan Petrus de Raadt* (Rotterdam, Kramers, 1863). — Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde.*

RABEUF ou RABŒUF, poète du commencement du XIXe siècle. Il occupa les fonctions de vérificateur des douanes à Namur, pendant la domination française. Il est l'auteur d'un hymne chanté le 18 brumaire an X (9 novembre 1801), à l'occasion d'une fête dans laquelle les Namurois célébraient la paix de Lunéville. En 1803, il fit paraître un conte en vers, spirituellement tourné, intitulé *Le Grelot*. L'auteur y célèbre la prétendue naïveté des Dinantais. Il s'agit d'un saumon

> De taille si prodigieuse
> Qu'il gênait le cours de la Meuse.

Un « copère » l'a pris à la ligne; mais, comme il manque de glace pour le con-

server, il lui attache au cou un grelot, qui permettra de le pêcher plus facilement quand on voudra l'envoyer à l'évêque de Liége. Cette boutade était signée : *Un salinier de Bouvignes*. Elle donna naissance à deux autres pièces de vers, qui sont également de Rabeuf : *Epître au Père Vicaire en réponse à ses observations sur le Grelot* et une *Charade où l'on découvre peut-être l'auteur du Grelot*.

A. Piters.

Doyen, *Bibliographie namuroise*.

RACHE (*Jean-Baptiste* **DE**), vétérinaire. Voir DERACHE au *Supplément*.

RACLE (*François-Bernard*), peintre, né à Liége, le 6 mars 1739, mort le 25 juin 1777. Il était fils de François Racle, peintre en titre de la cathédrale de Liége, et qui avait remplacé Simon-Joseph Abry dans cet office. François Racle étant âgé, et voyant l'occasion de se faire remplacer par son fils, résigna ses fonctions le 2 septembre 1767. François-Bernard avait été élève de Henri Deprez. Comme la plupart des jeunes peintres de son temps et de son pays, il crut qu'un séjour à Rome lui était indispensable pour réussir dans ses études. Il quitta donc Liége et alla se mettre à Rome sous la discipline du peintre Laurent Pécheux qui jouissait d'une grande réputation. François-Bernard Racle y fit des progrès assez notables comme dessinateur en étudiant surtout les statues antiques. Cependant son séjour à Rome n'a pas dû se prolonger, puisque, à l'âge de vingt-huit ans, il était de retour à Liége et bientôt il y fut assez connu pour obtenir la place de peintre officiel du chapitre de Saint-Lambert.

Fr.-B. Racle était connu à Liége comme portraitiste, et y a même joui d'une certaine vogue. On vantait la fidélité de son pinceau et sa facilité à saisir la ressemblance de ses modèles. Il a exécuté deux grands tableaux pour la chapelle des religieuses Célestines à Liége ; ces toiles ont disparu pendant la tourmente révolutionnaire. Le peintre était amateur d'histoire naturelle et entomologiste. On assure que c'est à la poursuite d'un sphinx atropos qu'il gagna un échauffement dont il est mort.

J. Helbig.

Archives de la cathédrale, TE, 36, p. 113. — J. Helbig, *La peinture au pays de Liége et sur les bords de la Meuse*, nouvelle édition.

RACQUET (*Jean*) ou RACKET, échevin de la ville de Liége, membre du conseil privé de la principauté, sous les évêques Georges d'Autriche, Robert de Berghes et Gérard de Groesbeck, né à Liége, dans les premières années du XVI^e^ siècle, et mort à Hasselt en 1579. Il était docteur en droit et fils de Collard Racket et de Catherine Le Pottier. Très populaire dans sa ville natale, il se vit élire bourgmestre par ses concitoyens, en 1549, mais eut la modestie de refuser les fonctions qu'on lui offrait. Nommé, quelques années plus tard, *waradin*, ou gardien de la Monnaie, que les évêques de Liége, en leur qualité de comtes de Loos, avaient à Hasselt, il occupa ce poste, par deux fois, en 1556 et de 1574 à sa mort.

Fréd. Alvin.

Loyens, *Recueil héraldique des bourguemattres de la noble cité de Liége*, p. 277. — *Revue belge de numismatique*, 1848, p. 276. — Serrure (R.), *Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire belge*, p. 156. — B^on^ J. de Chestret de Haneffe, *Numismatique de la principauté épiscopale de Liége*, p. 251.

RADBOD ou RATHBOD I. La chronologie de cet évêque de Tournai-Noyon est tout à fait incertaine. D'après Buzelin, il fut élu en 981 ; et Cousin prétend avoir retrouvé son nom en 986 dans une charte de donation en faveur de l'église cathédrale de Tournai. L'historien ecclésiastique de Noyon, Levasseur, le dit homme de bien et savant. De fait, il joua un rôle important dans la révolution dynastique qui porta Hugues Capet sur le trône des Carolingiens. N'est-ce pas dans la ville même de Noyon que le nouveau roi fut couronné et sacré le 3 juillet 987? Car l'étude de Julien Havet, dans la *Revue historique* (1891, t. XLV, n° 290), n'a pu avoir raison de l'opinion traditionnelle. Le dévouement de Radbod à la dynastie nouvelle lui fit prendre également une part active au

synode réuni dans l'église de Saint-Basle, près de Reims, le 17 juin 991, contre l'archevêque Arnoul, coupable d'avoir ouvert les portes de la ville métropolitaine au duc Charles de Lorraine et d'avoir employé son pouvoir à tenter une restauration. La scène fut des plus imposantes. Les réquisitoires de ces évêques de France, et de Radbod en particulier, furent des plus accablants. Arnoul ne put se défendre des accusations portées contre lui, et fut déposé avec la solennité prescrite par les canons.

Nous retrouvons encore Radbod, en 993, dans une lettre de remontrances adressée, par le nouvel archevêque Gerbert et ses suffragants, à Herbert, comte de Vermandois, et aux autres seigneurs qui ravageaient les biens du clergé, des moines et des pauvres. Puis son nom disparaît. Il dut mourir peu de temps après : peut-être l'année suivante, en 994.

J. Warichez.

Dom Bouquet, *Recueil des historiens de la Gaule*, t. X, p. 544 et suiv. — *Gallia christiana nova*, t. IX ; *Ecclesia Noviomensis*. — Cousin, *Histoire de Tournay*, liv. III, chap. XIV et XV. — Lemaistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Tournai*, t. II, p. 38.

RADBOD II succéda, en 1068, à Baudouin Ier sur le siège épiscopal de Tournai-Noyon. L'origine de ce prélat est inconnue. A en croire Poutrain, cet évêque aurait été fils de Radulphe, deuxième châtelain de Tournai et frère du troisième, Vérédic. En vérité, cette allégation ne repose sur rien ; et c'est avec justice que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont refusé de l'admettre. Parlant de Radbod, ils se bornent à dire qu'il « était issu d'une » famille noble et se trouvait oncle ma- » ternel d'Evrard, châtelain de Tour- » nai ». Encore y aurait-il une réserve à faire sur cette façon de traduire l'expression d'Hériman. Au temps du chroniqueur de Saint-Martin, on ne distinguait plus guère entre le *patruus*, l'oncle paternel, et l'*avunculus*, le frère de la mère. S'il est certain donc qu'Evrard était le neveu de Radbod, on peut douter, au contraire, qu'il ait eu pour mère la sœur de l'évêque.

C'est sous les auspices de Radbod qu'Evrard s'en vint à Tournai, dans le dernier quart du XIe siècle, expulser du château le châtelain Géroul. Cet événement avait une portée plus haute que celle de la substitution violente d'un envahisseur à un successeur légitime. Il était gros de conséquences. C'était toute une révolution politique. Evrard chassait un fidèle vassal de Robert Ier le Frison pour faire échec au comte de Flandre. L'autorité du roi de France et de l'évêque de Tournai, au point de vue temporel, devait y trouver son profit.

La carrière épiscopale de Radbod fut des plus fécondes. Il fut le consécrateur des églises d'Aldenbourg, entre Bruges et Ostende; d'Hasnon, dans l'Ostrevant; de Saint-Amand, en Pevèle; le fondateur d'un chapitre à Peteghem et à Notre-Dame de Bruges; le bienfaiteur de l'église de Saint-Maurice à Nevele, de l'abbaye d'Eename, des chanoines d'Harlebeke, du chapitre de Saint-Pierre à Lille, de l'église Saint-Donatien à Bruges, de l'abbaye de Saint-Bertin, de l'autel de Rodenbourg et des chapelles situées dans l'île de Wulpen, et surtout de l'église cathédrale de Tournai. Il fit à cette dernière des libéralités importantes, et y fonda même une nouvelle prébende canoniale, convaincu, dit-il dans l'« arenga » de sa charte de donation, que rien n'est plus salutaire que de donner aux églises et d'augmenter leurs bénéfices, *mecum retractans saluberrimum esse ecclesiis benefacere et earum beneficia ampliare*. Le nom de ce prélat est également associé à celui du fondateur de la grande abbaye tournaisienne de Saint-Martin. Il la fonda en 1092, de concert avec le fameux écolâtre Odon. Nous disons *fondé* et non pas *restauré;* car, en dépit des efforts d'Hériman pour démontrer la haute antiquité de son établissement religieux, nous nous refusons à y croire; et nous avons tenté ailleurs de réduire cette fable aux froides et sèches proportions de la vérité.

Parmi les élévations et les translations de reliques auxquelles Radbod prêta,

durant son épiscopat, le secours de son ministère, la plus digne de remarque est celle de sainte Godelieve. La légende place son martyre en 1070. Notre évêque, par conséquent, a été le contemporain de la vierge de Ghistelles. Drogon, moine de l'abbaye de Saint-André lez-Bruges, fut son premier hagiographe. Il adressa son travail sur la vie et la mort de sainte Godelieve à Radbod. C'est après une enquête sur l'œuvre de Drogon que l'évêque de Tournai-Noyon fit solennellement l'élévation des reliques de la sainte, en 1084.

Attentif aux besoins de son église, Radbod ne laissait pas de donner des marques de sa vigilance et de sa sollicitude pastorales. Il était soucieux d'en soutenir les droits et d'en revendiquer les biens aliénés, comme vis-à-vis du comte de Flandre, à propos des douze autels concédés pour trois générations à Baudouin le Barbu, son aïeul. Il était de même diligent pour soulager les misères de son peuple et le consoler dans ses malheurs. En 1092, une terrible épidémie, une peste, selon l'expression du temps, désolait le pays. L'évêque, touché des effets déplorables de cette maladie contagieuse, réunit la population éprouvée, l'exhorta à fléchir le courroux divin par des œuvres de pénitence et institua la fameuse procession expiatrice de Tournai au mois de septembre. Telle fut l'affluence des étrangers accourus de toutes parts pour assister chaque année à cette solennité publique que le chapitre institua un obit spécial pour les pèlerins, morts ce jour-là à Tournai, dans le tumulte de la foule. Encore, pour prévenir les accidents de cette nature, organisait-on trois processions successives. La première à minuit : un prêtre, portant la sainte croix, faisait le tour de la ville. Les pèlerins le suivaient pieds nus. La seconde à quatre heures du matin : elle était composée surtout des Gantois, marchant avec leurs bannières et des cierges allumés. On y portait une châsse contenant des reliques de la sainte Vierge. La troisième à sept heures : tout le clergé et tous les habitants de Tournai y assistaient.

Sous Radbod enfin se fonde, dans la ville épiscopale, une académie célèbre, mais, hélas! trop éphémère. L'école de l'Eglise de Tournai rivalisa alors un moment avec celle de Liége, et s'acquit une réputation européenne. L'âme de cette période d'éclat était Odon d'Orléans, qui y dirigea les études publiques pendant cinq années, avant 1092. Sous cet illustre maître, on vit affluer à l'école de Tournai des élèves, non seulement de la Flandre et des contrées voisines, mais des provinces éloignées de la Bourgogne, de l'Italie et de la Saxe. Radbod même participa personnellement à cette vie littéraire. On a de lui diverses productions liturgiques et hagiographiques, parmi lesquelles une *Vie de saint Médard*, que les Bollandistes ont publiée au 8 juin sous le numéro quatre. Nous avons parlé ailleurs de ce document hagiographique, de son influence, de sa valeur et de ses tendances.

Cet évêque mourut à Bruges, en 1097, frappé d'une attaque d'apoplexie. En 1096, il assistait encore à la consécration de Manassès, son métropolitain; et nous avons une lettre de ce dernier, adressée à Lambert, évêque d'Arras, pour lui demander de venir à Reims, le dimanche après la « Théophanie » (1098), à la consécration du nouvel élu de Tournai-Noyon, Baldéric. On raconte diversement la fin de Radbod. La plupart des historiens ont chargé sa mémoire et dramatisé sa mort. Hériman emprunte ses exclamations de douleur au livre de Job. Et Cousin le suit dans ses lamentations. En réalité, il ne faut admettre ces détails que sous bénéfice d'inventaire. Comme beaucoup d'évêques du XIe siècle, Radbod aura été accusé de procédés simoniaques. Et l'impitoyable chroniqueur, comme l'irréductible opinion publique, aura trouvé dans sa mort accidentelle et foudroyante l'irrécusable preuve de sa culpabilité. La logique populaire ne saurait se résigner à laisser une part aux éventualités fortuites. Tout malheur est un châtiment. Ils sont innombrables les personnages historiques dont la tradition a noirci la mémoire, uniquement parce

qu'ils avaient eu une fin précoce ou tragique.

J. Warichez.

Cousin, *Histoire de Tournay*, liv. III, ch. XXIV-XXXIII. — Poutrain, *Histoire de la ville et cité de Tournai*, p. 598. — *Acta sanctorum* Julii, t. II, p. 376 et suiv. — *Gallia christiana*, t. IX; *Ecclesia Noviomensis*. — *Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 455 et suiv. — Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes concernant l'histoire de Belgique*, t. I, p. 530-610, avec les suppléments. — J. Warichez, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 17 et suiv., 60 et suiv., 188 et suiv.

RADE ou RAETE, RAIDE (*Gilles* **VAN DEN**), ou ÆGIDIUS RADAEUS, imprimeur, fils de Jean, fut admis comme bourgeois d'Anvers le 1er juin 1571. A cette occasion, nous apprenons qu'il était originaire de Gand. Il existe de lui, aux archives communales de Courtrai, une impression gantoise : *Almanach ende Prognosticatie vanden Jare ons Heeren M.CCCCC.LXXI*, calculé par le maître d'école astronome Pierre Catoir (*Te Ghent by Gillis vanden Rade*). L'année suivante, on le trouve inscrit dans la gilde anversoise de Saint-Luc, en qualité de maître *boekprinter*. Il conserva néanmoins des rapports avec sa ville natale, en ce sens qu'il imprima pour des éditeurs gantois, notamment pour la veuve de Gérard van Salenson, le *Const van Rhetoriken*, de Math. de Castelein (une édition de 1571, et une autre, sans date); pour Jean Vanden Steene, le vieux, en 1573, le poème héroïque sur la prise d'Audenarde par les Gueux, œuvre d'environ dix-huit cents vers latins de Jacques Yetzweirts; pour Jean Vanden Steene, le jeune, une ordonnance, en 1579. En 1572 parut chez Vanden Rade un tarif de change, de 797 pages, important pour le commerce international : *Tariffe ou table proportionnelle des changes en Anvers et ailleurs en plusieurs places de l'Europe*, etc., ouvrage du Lillois François Flory, qui tenait une école de commerce à Anvers. Parmi les autres œuvres qui portent l'adresse de notre imprimeur en cette ville, citons : le curieux recueil contenant une série de sujets proposés aux Chambres de Rhétorique, avec refrains en musique notée, 1574 et 1575; *Deuchdelijke solutien gesolveert by vele ingenieuse componisten van diversche cameren van Rhetorijcken* (certains exemplaires portent l'adresse de Christophe Plantin, mais *typis Ægidii Radaei*); la Remontrance faite à MMrs les députés des Etats généraux, le 9 janvier 1580, par le prince d'Orange; la traduction néerlandaise du Livre des psaumes, par Philippe de Marnix, 1580; les œuvres poétiques flamandes de Jean Vander Noot, 1579-1581; le Nouveau Testament, par Théodore de Bèze, 1583, et d'autres écrits des chefs du calvinisme. A Anvers, ce n'est pas seulement pour Plantin qu'il imprima, mais encore pour d'autres éditeurs, tels que Guillaume van Parys, Jean Bellere, Antoine Tielens, Henri Heyndricx, Henri Wouters. Des comédies françaises publiées à Paris, chez Nicolas Bonfons, en 1577 et 1578, sortent également des presses anversoises de G. Vanden Rade. Il figure pour la dernière fois, comme imprimeur d'Anvers, dans le compte corporatif du 26 septembre 1585 au 30 septembre 1586, rendu par le doyen de la gilde Philippe Galle. Ayant des accointances avec les auteurs hérétiques, il quitta Anvers, à l'exemple de Christophe Plantin, quand Alexandre Farnèse fut maître de la cité.

Fixé à Franeker, il devint imprimeur de l'université qui venait d'être fondée en cette ville, ainsi que des Etats de Frise. Au nombre de ses éditions de Franeker, sont les œuvres de l'hébraïsant Jean Drusius (J. Vanden Driessche, d'Audenarde). La bibliothèque de l'église des Remontrants, à Rotterdam, possède une série d'écrits théologiques de Henri-Antoine Vander Linden (*alias* van Naerden ou Nerdenus), imprimés par G. Vanden Rade, à Franeker, à partir de 1597. Sa marque typographique, où l'on voit une roue (*rad*), a été reproduite par A. de Decker (*Antwerp. drukkers*) et par F. Vander Haeghen (*Bibl. belgica*). Il avait pris pour devise : *Consilio Numinis*. Les biographes placent sa mort vers 1611, mais nous trouvons encore son nom comme imprimeur d'un livre de 1617. Ses fils, Abraham et Jean, suivirent la même carrière. Le premier,

établi à Leeuwarden, 1603-1621, devint à son tour imprimeur des Etats de Frise; le second fut imprimeur à Groningue, 1606-1613. Les impressions de Gilles Vanden Rade, actuellement recherchées, sont devenues en général très rares.

Victor vander Haeghen.

Bull. du bibl. belge, t. IV (1847), p. 150, 151; t. XIV (1858), p. 333, 334. — Doedes, *Coll. van rariora*, p. 85. — Cat. Meulman, n° 274. — J. Tideman, *Cat. remonstr. gereformeerde kerk* (Rotterdam, 1848). — P. Rombouts et T. van Lerius, *De Liggeren der antw. S.-Lucas gilde*, 1872, t. I. — Cat. Serrure, 2e partie (Bruxelles, 1873), nos 3543, 3549. — A.-M. Ledeboer, *Alph. lijst der boekdrukkers, etc., in Noord Nederland* (Utrecht, 1876). — *Maatsch. Antw. bibl., bull.*, 1880, p. 216. — A. de Decker, *Eenige antw. drukkers in den vreemde* (Anvers, 1881). — F. Olthoff, *De boekdrukkers, etc., in Antwerpen* (Anvers, 1891). — P. Bergmans, *Les imprimeurs belges à l'étranger* (*Mess. des sc. histor.*, 1896). — Cat. Claudin. Paris, sept.-nov. 1902, n° 12593. — Em. Picot, *Des Français qui ont écrit en italien*. Paris, 1902 (A propos des écrits de François Flory). — F. Vander Haeghen, *Bibl. gantoise*. — Id., *Bibl. belgica*. — G. Caullet, *Une coll. d'Almanachs placards* (1560-1786), Courtrai, 1905.

* **RADERMACHER** (*Jean*) ou ROTARIUS, marchand, né à Aix-la-Chapelle, le 14 mars 1538, et décédé à Middelbourg (Zélande), le 15 février 1617. Nous ne possédons guère de renseignements sur ses ancêtres; d'après sa généalogie, établie par Ferwerda, il est le petit-fils de Gerlach Radermacher et de Mathilde Vander Haeghen, et le second fils de Guillaume Radermacher et de Marie Houppers. D'autre part, il résulte d'un document autographe que ses parents se marièrent le 23 janvier 1532, qu'ils eurent au moins six enfants, que sa mère naquit le 28 octobre 1510 et que son père mourut le 30 janvier 1554. La jeunesse de Radermacher est également entourée de mystère; mais son esprit cultivé, son adresse à manier le vers latin, voire le vers français; ses lettres rédigées en un latin plutôt correct, et où il s'enquiert notamment des meilleurs ouvrages historiques qui viennent de sortir des presses; ses goûts pour l'archéologie, qu'il partageait, on le sait, avec plusieurs marchands de son temps, montrent que son éducation a été soignée. Jean nous apprend d'ailleurs lui-même que, sur l'avis de son *præceptor*, et d'amis éclairés, ses parents le poussaient vers les belles-lettres. Mais à seize ans le jeune homme perdit son père; ce fut la ruine de ses plus chères espérances, car il fut envoyé, en 1554, à Anvers, pour s'initier aux affaires, chez Gilles Hooftman, d'Eupen, dont la firme commerciale comptait parmi les plus renommées de l'époque. Notre stagiaire se lia bientôt d'amitié avec Emmanuel van Meteren, et, grâce à lui, avec Abraham Ortelius, qui n'était pas favorisé, plus que ses jeunes amis, des dons de la fortune, mais qui se sentait dévoré comme eux du besoin d'apprendre. Pour favoriser ses études et ses transactions commerciales, le géographe flamand se procurait bon nombre de cartes chorographiques et marines; mais leurs dimensions en faisaient plutôt des cartes murales que des instruments de travail d'un maniement commode. Ce fut Jean Radermacher, il le certifie, et le doute n'est guère permis en présence des circonstances qu'il détaille, ce fut Radermacher, disons-nous, qui eut l'ingénieuse idée de se procurer des cartes de format moindre et d'en faire un recueil fort facile à consulter. C'est l'origine de la multitude d'atlas, qui fit le renom de la cartographie flamande.

Aidé d'Ortelius, qui s'attela aussi à la besogne, il fit venir, principalement de Rome, où Michel Tramezini s'était entouré d'excellents graveurs, le plus grand nombre possible de cartes imprimées sur une seule feuille, et ainsi fut formé un volume de trente-huit cartes, qui se trouvait encore, en 1604, entre les mains des héritiers d'Hooftman. Telle fut l'utilité de ce travail, qu'Ortelius fit réduire à un même format les meilleures cartes qui lui tombèrent entre les mains; après avoir consacré plusieurs années à les graver sur cuivre, il les publia, en 1570, sous le nom de leurs auteurs respectifs, en un volume in-folio.

Pendant qu'il s'occupait de science, de théologie et d'histoire, Radermacher méditait aussi les idées de la Réforme, dont il devint un des plus fidèles adeptes. En 1606, il est qualifié de *senior quondam Ecclesiæ Antverpiensium vigilantissimus*.

Forcé de quitter Anvers en 1567, il se réfugia à Londres; il s'y lia d'amitié avec Lucas d'Heere, et y épousa, le 13 mai 1571, Jeanne Racket; douze enfants sont issus de ce mariage. Son séjour dans la métropole anglaise se prolongea jusqu'en 1580; puis il retourna, pour un motif que nous ignorons, à Aix-la-Chapelle, sa ville natale; il devint membre du magistrat de la cité; mais il dut la quitter et résilier ses fonctions, l'empereur ayant interdit de pratiquer la religion réformée. Il alla s'établir, en 1599, à Middelbourg, où il finit ses jours.

Nature d'élite, protestant pieux et sincère, homme probe et loyal en affaires, *mercurij decus*, dit le pasteur Jean Arserius, Jean Radermacher sut mériter l'estime des nombreux amis qu'il s'était faits parmi les réformés. Cette circonstance, et le soin qu'il prit de collectionner de nombreux documents manuscrits, font qu'il laissa à ses enfants un précieux recueil de quatre-vingt-douze pièces. Il y a là quelques inscriptions latines, des lettres de Franciscus Florus, Carolus Clusius, Marcus Vellerus, des extraits d'*Album amicorum*, ayant appartenu à Jeremias Lullius, Joannes Regius, Samuel Radermacher, mais surtout des vers de Jean Vivien, de son frère Samuel déjà cité, de Hugo Grotius, de Charles Uenhove, de Théodore de Bèze, de Ph. Lansbergen, de Jean Arserius, de Lucas d'Heere, de Ph. Marnix de Sainte-Aldegonde.

Dans ce recueil sont, au surplus, conservées plusieurs strophes de Rotarius; ce sont quatre-vingt-un vers hexamètres, sur le septième chapitre de l'évangile de saint Luc *de peccatrice;* c'est l'éloge des fourmis, avec commentaires; c'est enfin une pièce de quarante-huit vers, en réponse à une chanson obscène; cette pièce a été imprimée à Middelbourg en 1607, mais nous n'en avons pas encore rencontré d'exemplaire. Quant aux vers français, rimés par Radermacher, nous ne connaissons que le sonnet, qui se trouve dans l'ouvrage de François Flory, de Lille : *Tariffe, ou table proportionnelle des changes en Anvers et ailleurs...* En Anvers, ..., Gilles Vanden Rade, l'an M.D.LXXII. Ces vers sont reproduits dans un article de F.-L. Hoffmann, publié dans le *Bull. du bibl. belge*, t. XIV (1858), p. 334.

Si quelques lignes tracées, par le marchand de Middelbourg, dans l'*Album amicorum* de Jean Vivien, actuellement déposé à la bibliothèque de l'université d'Utrecht, n'ajoutent rien à sa renommée, en revanche, on ne saurait prêter trop d'attention à sa correspondance. Elle doit avoir été très suivie; ce qui en reste est de première valeur pour la biographie du personnage; ce sont deux lettres adressées à Abraham Ortelius et cinq à Jean Cool, marchand établi à Londres.

Au mérite de s'être occupé de littérature, tout en se consacrant aux affaires commerciales, au mérite d'avoir fait une riche moisson de pièces manuscrites et d'avoir été l'inspirateur du *Theatrum orbis terrarum*, Rotarius joignit celui d'avoir été le chef d'une lignée dont plusieurs membres jouèrent un rôle marqué en Hollande. Son fils Jean s'occupa, avec Balthasar de Moucheron, de l'organisation d'expéditions commerciales vers les Indes orientales. Un Jean-Corneille Radermacher, décédé à La Haye, le 12 avril 1748, fut nommé, en 1732, par les États Généraux, exécuteur testamentaire du roi Guillaume III, et devint intendant et trésorier général du domaine de Son Altesse Guillaume-Charles-Henri prince d'Orange et de Nassau; il fut aussi le premier grand-maître de la première loge maçonnique, établie à La Haye le 24 octobre 1735. Jacob-Corneille-Mathieu Radermacher, fils de Jean-Corneille précité, est né à La Haye en 1741; il entra comme marchand au service de la Compagnie des Indes orientales; après avoir fondé, le 17 avril 1778, le *Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, il fut assassiné, par des Chinois révoltés, le 24 décembre 1783, à bord du *Java*, qui rentrait en Europe. Citons encore Samuel Radermacher, né en 1693 et décédé en 1761; il fut seigneur de Nieuwerkerke,

bourgmestre de Middelbourg et directeur de la Compagnie des Indes orientales, *ter Kamer van Zeeland*.

Il existe un portrait de Jean Rotarius avec ces mots : *In manibus Domini sortes meæ*. C. Kramm y voit la devise de la famille, qui, en 1748, comptait ses seize quartiers de noblesse ; mais, d'après Ferwerda, à l'opinion duquel nous nous rallions, cette devise était : *Mediocritas*.

F. van Ortroy.

Collection de pièces manuscrites, en partie autographes, conservées à la bibliothèque de l'université de Gand, sous le nom d'*Album amicorum Joannis Rotarii*. — Hessels, *Epistulæ Ortelianæ* (Cambridge, 1887), lettres *24*, *206*, *330*, *331*, *334*, *335*, *338*. — Wagenaer, *Vaderl. hist.*, t. XIX, p. 167. — *Bull. du bibl. belge*, t. XIV (1858). — A. Ferwerda, *Adelyk en aanzienelyk Wapen-boek van de zeven provincien* (Leeuwarden, 1781), 2e stuk, 25e généalogie. — *Navorscher*, années 1858, 1859, 1860.

RADOUX (*Jean-Joseph*), violoniste et compositeur, né à Liége, le 3 août 1833, décédé en cette ville, le 15 avril 1877, remporta, au conservatoire royal de Liége, le premier prix de violon et dirigea avec talent les Sociétés d'*Euterpe* d'Herstal et des *Échos de la Meuse* du Val-Saint-Lambert. Il composa un très grand nombre de motets, de romances et de chœurs pour voix d'hommes sans accompagnement.

Florimond van Duyse.

Fétis, *Dictionnaire universel des musiciens*, supplément par Arthur Pougin, t. II (1880), p. 386.

RADOUX (*Jean-Toussaint*), virtuose et compositeur, frère de Jean-Joseph, né à Liége, le 4 septembre 1825, décédé en cette ville, le 12 janvier 1889, fut élève de Massart, pour le cor, et de Daussoigne-Méhul, pour l'harmonie, le contrepoint et la fugue. Professeur de cor au conservatoire royal de Liége (1856), cor solo au grand théâtre, Radoux jouait de son instrument en virtuose, et obtint un immense succès dans les *Suites* de Lachner. Parmi ses élèves les plus remarquables, il convient de citer F. Herbillon, cor solo au grand théâtre de Liége ; Math. Lejeune, qui lui succéda comme professeur au conservatoire, et Jean Deprez, qui fut professeur au conservatoire royal de Gand. Radoux, qui fut également chargé, au conservatoire, du cours de chant pour adultes (hommes), dirigea, durant de longues années, la Société royale *la Légia*, qu'il rendit glorieuse et invincible. Il eut comme répétiteurs Joseph Delsemme et Alexandre Collinet, qui héritèrent de ses précieuses qualités et devinrent, à leur tour, les chefs distingués des grandes chorales liégeoises.

Outre plusieurs fantaisies pour cor, un concerto pour basson et orchestre, des pièces pour divers instruments, on connaît de ce compositeur les œuvres suivantes : *Marie de Brabant*, épisode lyrique en un acte. Liége, 1854 ; — *Le Réveil des Turcs*, cantate. Liége, 1856 ; — *Cantate patriotique*. Verviers, 1866 ; — *La Patrie et le Roi*, cantate. Liége, 1866 ; — de nombreux motets, dont plusieurs sont publiés ; — un *Te Deum*, exécuté à diverses reprises à la cathédrale de Liége. On a également publié de lui 41 *Mélodies religieuses*, des mélodies profanes, des chœurs pour voix d'hommes, parmi lesquels se distingue le chœur intitulé *Invocation*. Il a écrit encore de nombreuses fantaisies pour harmonie, et est l'auteur de plusieurs transcriptions pour orchestre.

Florimond van Duyse.

F. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, supplément par Arth. Pougin, t. II (1880), p. 385. — Edouard-G.-J. Gregoir, *Les artistes-musiciens belges* (1887), p. 226, et supplément (1890), p. 167.

RADTLOO (*Reinhard* **VAN**), magistrat, homme de guerre et négociateur, était maire de Limbourg en 1566 ; il fut un des signataires du Compromis des Nobles et compta parmi les plus chauds partisans du prince d'Orange. Le « mayeur de Limbourg », c'est le nom qui lui resta, avait tenu, en 1567, dans sa maison, la sainte cène calviniste, y avait hébergé plusieurs prédicateurs hérétiques, parmi lesquels le célèbre François Du Jon, et leur avait donné les moyens de répandre leurs doctrines. C'est ce que nous apprend, entre autres choses, la sentence de bannissement et de confiscation portée contre lui par le duc d'Albe, le 21 mai 1569.

Quand le prince d'Orange donna le signal de la révolte ouverte contre l'Espagne, le mayeur de Limbourg courut à Wittlem se ranger sous ses drapeaux avec bon nombre de ses administrés. On sait que cette campagne de 1568 avorta misérablement; durant la retraite, les auxiliaires français ravagèrent le pays, de sorte que Radtloo fut sur le point de quitter le prince. Bientôt il se retira à Aix-la-Chapelle, et plus tard à Nimègue (1573), où sa famille vint le rejoindre. C'est là qu'il fut distingué par l'actif et infatigable comte Jean de Nassau, l'un des frères du Taciturne, qui fut longtemps gouverneur de la Gueldre; il devint son correspondant, puis son conseiller. C'est lui qui négocia, au nom du comte, avec Mr de Ségur, quand celui-ci vint exhorter Jean de Nassau, en septembre 1585, à nouer des relations avec Henri de Navarre.

Nous avons conservé quelques lettres de Radtloo; elles sont écrites en un bas-allemand incorrect, mais fort intéressantes. C'est le zèle religieux, l'entier dévouement et l'inaltérable sérénité qu'elles respirent qui ont fait croire à Groen van Prinsterer que Radtloo était un ministre réformé. L'intimité des rapports de Radtloo avec les princes de la maison palatine semble indiquer qu'il ne fut pas étranger à leur conversion au culte réformé, événement qui eut pour conséquence l'ouverture de nombreux lieux de refuge aux protestants flamands et wallons, et un siècle plus tard aux calvinistes chassés de France lors de la révocation de l'édit de Nantes; à ce titre seul, son nom mérite déjà de passer à la postérité. La date exacte de sa mort, arrivée vers 1590, nous est inconnue; nous savons que son fils Alexandre s'efforça de marcher sur ses traces.

V. Fris.

Bakhuysen van den Brink, *Andries Bourlette*, dans *De Gids*, t. VIII (1844), p. 231. — G. Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 1re s., t. VI, p. 446-447; 2e s., t. I, p. 20-28. — Matthias Kock, *Quellen zur Geschichte des Kaisers Maximilian II* (Leipzig, 1861), t. II, p. 142. — Ch. Rahlenbeck, *Le protestantisme dans le pays de Limbourg et d'Outre-Meuse*, dans la *Revue trimestrielle*, t. XI (Bruxelles, 1856), p. 108. — Ch. Rahlenbeck, *L'église de Liége et la Révolution* (Bruxelles, 1862), p. 188, 276.

RADULPHE DE RIVO, appelé parfois ROLAND DE BRÉDA OU DE TONGRES, naquit dans la première de ces villes, vers le second quart du XIVe siècle. Sa famille nous est peu connue. Nous savons seulement qu'il avait un frère, Lambert de Rivo, curé de Gross-Zundert, et deux neveux à Liége : Denis de Rivo, secrétaire des échevins, vivant le 30 janvier 1402, et Jean de Rivo, avocat à la cour du prince-évêque, peut-être le même personnage que Jean Decani, *alias* de Rivo, chanoine de Sainte-Croix, en 1430.

Radulphe de Rivo étudia à Rome, où il suivit, paraît-il, les leçons de Simon de Constantinople, devenu plus tard archevêque de Thèbes (1366-1396), qui y enseignait les lettres grecques. Il nous apprend lui-même, dans sa Chronique, qu'il était en Italie lors du décès d'Innocent XI, le 12 septembre 1362. De retour à Liége, il apparaît, dès 1372, comme chanoine de Tongres, ayant, à cette date, accompli sa première année de résidence. En 1381, il fut nommé doyen de cette église, en remplacement de Jean de Flémalle, décédé le 24 mai de la même année. Il ne tarda guère à retourner à Rome, où nous le trouvons dès le 14 décembre. Il séjourna dans la ville éternelle probablement jusqu'en 1383, car c'est seulement à partir du 23 octobre de cette année que son nom réapparaît dans les archives de Tongres. Il y manifeste quantité de fois son activité, au cours des années suivantes. Néanmoins, son séjour à la tête des chanoines tongrois est entrecoupé de nombreuses absences. En 1390, il est immatriculé à l'université de Cologne, où il poursuit sa formation scientifique. Le 4 octobre 1396, il obtient de nouveau l'autorisation de s'absenter pour motifs d'études jusqu'au 1er septembre suivant. Il faut croire que son séjour à l'étranger se prolongea au delà de ce délai, car il devint recteur de l'université colonaise, le 23 mars 1397. La matricule universitaire lui attribue les titres de maître ès arts, docteur en droit, bachelier en décrets. Il ne conquit le grade de docteur dans cette dernière

branche qu'en 1399. Dans l'intervalle, nous le trouvons, en 1398, avocat à la cour de Cologne. Il mourut à Tongres, le 3 novembre 1403, et fut enterré dans les cloîtres de Notre-Dame, devant la chapelle de tous les saints. Mr C. de Borman a publié le texte de son testament, fait le 5 novembre 1401. Radulphe lègue plusieurs ouvrages à l'église de Tongres, à celle de Bréda et à l'abbaye de Saint-Jacques de Liége; il charge le chanoine de Tongres, Gérard de Heers, d'exécuter sa volonté touchant le reste de sa bibliothèque.

Radulphe de Rivo avait rapporté de ses nombreux voyages une abondante collection de livres, parmi lesquels on mentionne un ancien manuscrit contenant le texte grec du Nouveau Testament : ce manuscrit fut conservé à Corsendonck; Érasme l'utilisa pour son édition des livres saints de la Nouvelle Loi. Radulphe marque lui-même qu'il avait rassemblé, à Rome et ailleurs, une grande quantité d'annotations empruntées aux bibliothèques de l'étranger.

Au point de vue religieux, on signale Radulphe comme un insigne bienfaiteur des religieux de Corsendonck, qu'il formait lui-même à l'observance des rites et prescriptions de la règle de saint Augustin. Il opéra une véritable réforme du chapitre de Tongres; c'est grâce à son zèle ferme et éclairé que ce collège maintint, à la fin du XIVe siècle, sa situation prospère et conserva intacte sa discipline. Les archives tongroises nous ont conservé la teneur des nombreuses décisions capitulaires portées sous son décanat.

Radulphe de Rivo se distingua comme bibliophile, comme grammairien, poète, historien et surtout comme canoniste et liturgiste. Il fait preuve, en cette matière, d'une érudition alimentée par de copieuses lectures, et d'un esprit critique qui l'amène, en maints endroits de ses ouvrages, à protester contre la décadence de l'office canonique et contre l'introduction d'œuvres apocryphes dans les leçons du bréviaire. Ses écrits sont nombreux et variés : *Calendarius ecclesiasticus*, publié à Louvain en 1568; *De canonum observantia*, publié à Cologne en 1568, à Rome en 1590, et ailleurs; *De psalterio observando*, *Manipulus de grammatica*, *Martyrologium metricum*, *Catalogus librorum manuscriptorum per Belgium* : ouvrages restés inédits. Il faut y ajouter une table détaillée des *Etymologies* d'Isidore de Séville, composée pour les moines de Saint-Jacques à Liége.

Radulphe de Rivo est surtout connu des historiens par sa *Chronique des évêques de Liége* de 1347 à 1386, publiée par Chapeaville. Il est contemporain des faits qu'il raconte, mais, vivant à l'étranger, il ne fut témoin que d'une partie d'entre eux, et il n'en rédigea le récit que plusieurs années après. Il utilise un écrit précédent et le témoignage de témoins oculaires. Probablement présent à Rome en 1378, tout au moins en mesure d'être bien informé, il fournit, sur les débuts du grand schisme, des détails qui ne sont pas négligeables. Chroniqueur ecclésiastique, il s'étend de préférence sur les choses religieuses. Ses renseignements sur l'histoire liégeoise sont généralement exprimés d'une manière sommaire. Les détails qu'il donne sur les péripéties de la lutte communale sont d'accord avec les documents, mais trop succincts pour faire revivre à nos yeux ces querelles intéressantes. Radulphe écrit correctement, mais il manque de couleur, et les traits vivants, les détails caractéristiques lui font défaut.

Sylv. Balau.

Archives de Notre-Dame de Tongres. — Archives de l'Etat à Liége. — Bibliothèque royale de Belgique, ms. nos 1906-2000, et II, 2548. — *Ms. de Gilles die Voecht*, t. VII, fol. 193, à l'abbaye d'Averbode. — Testament, dans *Bulletins du bibliophile belge*, t. XVIII, p. 274; Analyse de ce testament, dans Daris; *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liége*, t. XI, p. 40; cf. Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken* (Leipzig, 1890), p. 425, art. 1279. — Latomus, *Corsendonca, cum annotationibus Hoybergii* (Anvers, 1544), p. 11-12, et 102-104. — *Livre de prières de Corsendonck*, ms. 660 de la Bibliothèque de l'université de Liége. — Wichmans, *Brabantia Mariana* (Anvers, 1632), p. 815. — Van den Gheyn, *L'obituaire du prieuré de Corsendonck*, dans *Ann. de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique*, 5e série, t. III, p. 335. — Acquoy, *Het klooster te Windesheim en zyn invloed* (Utrecht, 1875-80), t. II, p. 200, n. 1. — Delprat, *Verhandeling over de broederschap van G. Groote en over den invloed der fraterhuizen* (Arnhem, 1856), p. 51. — H. Keussen, *Die Matrikel der Universität Köln* (Bonn, 1892), t. I, p. 48 et 70.

— Muther, *Zur Geschichte der Rechtswissenschaft und der Universitäten in Deutschland* (Iéna, 1876), p. 247, n. 9. — Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 695. — Swerts, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 631. — Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 1032. — *Revue bénédictine*, t. II, p. 198. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences*, t. III, p. 12. — Lorenz, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter* (Berlin, 1876), t. II, p. 30. — Balau, *Les sources de l'histoire du pays de Liége au moyen âge* (Bruxelles, 1903), p. 527-532. — Chapeaville, *Qui gesta pontificum Leodiensium scripserunt auctores præcipui* (Chronique de Radulphe de Rivo). Liége, 1613, t. III, p. 1 et suiv. — Autres œuvres éditées de Radulphe de Rivo.

***RADULPHE DE ZAEHRINGEN**, évêque de Liége, né entre 1125 et 1130, mort à Herderen, près de Fribourg, le 5 août 1191. Il était le troisième fils de Conrad, duc de Zaehringen et de Clémence, fille de Godefroid, comte de Namur. Dès son enfance, il fréquenta les écoles de Mayence, et y fit son éducation sous la conduite du chanoine-chantre Hugon, frère de sainte Hildegarde. L'archevêque Arnold ayant été assassiné le 24 juin 1160, Radulphe ne se fit pas scrupule d'agréer le choix que les bourgeois révoltés avaient imposé au clergé et d'accepter la mitre des mains sanglantes des meurtriers. Il essaya vainement d'obtenir de l'empereur Frédéric Ier et de l'antipape la confirmation de son élection: un synode, tenu à Lodi, prononça contre lui une sentence de déposition. Débouté de ce côté, il se rendit auprès du pape légitime Alexandre III; mais là aussi ses instances demeurèrent infructueuses. Quand l'évêché de Liége vint à vaquer, en 1167, les Zaehringen s'étaient réconciliés avec Frédéric : Radulphe pouvait donc espérer de voir réussir sa candidature. Le comte de Namur, son oncle, s'employa de tout son pouvoir pour le faire nommer. Le chapitre de Saint-Lambert agréa le candidat et le choisit pour évêque (octobre-novembre 1167). Radulphe ne reçut la consécration épiscopale que dans les premiers mois de 1169. Ayant obtenu la confirmation de l'empereur Frédéric, il se trouva amené à prendre parti contre le pape légitime. Au mois de juillet 1168, il assiste à la diète de Wurtzbourg; au mois d'octobre, il fait partie d'une ambassade que Frédéric envoya aux rois d'Angleterre et de France, pour les détacher de l'obédience du pontife romain. Il est à la diète de Mengen (15 mai 1170), ainsi qu'à celle de Nimègue (juillet), et se porte garant d'une convention qui assurait à son frère Berthold les fiefs que le comte de Namur relevait de l'archevêque de Trèves. A la diète d'Aix-la-Chapelle (4 septembre 1171), il reçoit en engagère, du duc de Lotharingie, le domaine de Herstal, et le rétrocède à la cathédrale.

En mars 1174, l'empereur tint une cour plénière à Aix-la-Chapelle pour aviser aux moyens de faire une nouvelle expédition en Lombardie; l'évêque de Liége, non content d'engager les biens de la mense épiscopale pour garantir un emprunt de 1,000 marks fait par l'empereur, semble avoir accompagné celui-ci en Italie. Du moins, à partir du 11 avril, plus une seule charte ne signale-t-elle sa présence dans le pays; d'autre part, nous voyons le grand prévôt, Henri de Jauche, chargé de gouverner la principauté. Lorsqu'il revient au mois de mars 1175, il trouve sa ville épiscopale vivement agitée par les prédications de Lambert de Saint-Christophe. Aussitôt il le somme de venir se justifier devant le synode. Après cette comparution, il le fait incarcérer dans le fort de Revogne, et exile ses adhérents. Mais le pape Calixte III intervient et ordonne à Radulphe de mettre le réformateur en liberté et de réintégrer ses partisans dans leurs bénéfices (4 septembre 1175). La mort de Lambert termine cette querelle.

Radulphe devait certes ressentir des remords de se voir impliqué dans le schisme : une lettre qu'il écrivit à sainte Hildegarde trahit ces sentiments. Il dut, par conséquent, éprouver un soulagement intime, lorsque la lettre de son ami Philippe, archevêque de Cologne, lui annonça la conclusion de la paix entre l'église et l'empire (1 août 1177). Aussi, quand Alexandre III convoqua un concile à Rome pour parfaire la pacification, Radulphe s'empressa-t-il de s'y rendre. Il fit sa soumission au pape, fut absous des censures qu'il avait encourues et

assista, comme évêque légitime, aux sessions conciliaires (mars 1179). A son retour, il passa par le monastère de Bingen, où sainte Hildegarde se mourait, séjourna quelque temps dans sa famille, assista à l'importante diète de Gelnhausen, puis revint dans son diocèse. Radulphe avait déjà signalé les débuts de son gouvernement en publiant un décret énergique contre les pillards et les incendiaires, qui dévastaient les biens des églises et des particuliers. Comme le comte de Looz continuait néanmoins ses déprédations, le prince résolut d'y mettre un terme. Il entra en campagne contre lui et mena la guerre si vivement qu'en quelques jours le comte de Looz se trouva réduit à demander la paix. Le comte prétendit faire solder par les Saintronaires les dégâts commis; mais Radulphe se rendit à la diète de Seinstadt pour soutenir la cause de ses alliés (juillet 1181), et réussit à conclure une paix définitive. C'est de cette époque que date l'inféodation du comté de Looz à la principauté de Liége.

Radulphe jouissait de la confiance de l'empereur : aussi voyons-nous successivement deux diètes importantes se réunir à Liége, sous la présidence de Henri, roi des Romains. Dans la première (28 février 1182), on s'occupa de rétablir les bons rapports entre l'Allemagne et la France, de faire admettre une trêve entre le duc de Louvain et le comte de Hainaut; enfin, dans la ville même de Liége, on parvint à faire cesser les troubles qui avaient été suscités par des questions religieuses. Dans la seconde diète (septembre 1185), il s'agissait de prêter assistance au comte de Flandre et d'amener le comte de Hainaut à rompre son alliance avec le roi de France et à livrer passage sur ses terres à l'armée impériale. Le comte s'en référa au jugement de son suzerain, l'évêque de Liége. Celui-ci tint un conseil d'État avec son chapitre et ses vassaux et décida de s'en rapporter à la décision de la diète. Quelque temps après se forma, sous l'impulsion de l'archevêque de Cologne, un parti d'opposition à l'empereur Frédéric: parmi les confédérés se trouvaient les archevêques de Mayence et de Trèves et l'évêque de Liége. Ils se réunirent à Cologne à l'occasion d'un concile provincial que Philippe de Heinsberg avait convoqué (22 mars 1187), et délibérèrent sur ce qu'ils pourraient faire pour résister aux forces militaires que l'empereur mobilisait contre eux. Devant l'imminence du danger, plusieurs de ces évêques crurent prudent de se dérober, et, pour faire montre de loyalisme, ils se rendirent à la diète que Frédéric avait convoquée, à Worms, le 15 août. Radulphe était de ce nombre.

Vers la fin de février 1188, le cardinal-légat, Henri d'Albano, tint à Liége une réunion conciliaire pour aviser aux moyens d'organiser une croisade contre Saladin, qui venait de s'emparer de Jérusalem. Le légat prêcha la croisade avec tant de succès qu'un grand nombre de seigneurs s'engagèrent à prendre la croix. Radulphe, malgré son âge, en fit aussi la promesse; puis, de concert avec le légat, il prit des mesures efficaces pour extirper la simonie et réconcilier tous ceux qui avaient acheté leurs bénéfices. Il accompagna le légat à la diète solennelle de Mayence (27 mars), et s'apprêta pour la croisade. Il commit l'exercice de ses fonctions pontificales au B. Isfrid, évêque de Ratsbourg, et chargea le grand prévôt, Albert de Rethel, de l'administration de la principauté.

Au mois d'avril 1189, Radulphe quitta son diocèse pour rejoindre, à Haguenau, l'armée chrétienne. Partis de Ratisbonne le 11 mai, les croisés allemands arrivèrent à Nissa le 27 juillet. Après avoir franchi les Balkans, ils campèrent pendant trois mois autour de Philippopoli. Radulphe y passa l'hiver. Au printemps, l'armée impériale pénétra en Asie Mineure. L'empereur s'étant noyé accidentellement près de Céleusie, beaucoup de croisés découragés abandonnèrent l'entreprise; mais Radulphe suivit le vaillant duc de Souabe, Frédéric, à Antioche d'abord, puis au siège de Ptolémaïs. Le trépas prématuré de ce prince amena l'évêque à prendre le chemin du retour. Exténué par les souffrances et les fatigues, il s'en vint mourir à Herderen,

près de Fribourg, au pays natal, le 5 août 1191. Il reçut la sépulture dans le tombeau de ses ancêtres, au monastère de Saint-Pierre, dans la Forêt noire.

Radulphe remplit sagement et fermement ses devoirs de prince temporel. Il procura au pays de Liége vingt années de tranquillité. Il agrandit son pouvoir par l'inféodation du comté de Looz et l'acquisition des châteaux de Duras, de Clermont et de Rochefort. Il réunissait régulièrement les sommités du clergé et les principaux feudataires en assemblées synodales pour régler, de commun accord, les intérêts temporels et spirituels. Comme évêque, il remplit par lui-même les fonctions de son ministère; nous le voyons accomplir les ordinations sacerdotales, la bénédiction des saintes huiles, la consécration des églises et des autels. Il procède à la translation solennelle des corps de saint Trudon et de saint Eucher à Saint-Trond (11 août 1169), et à celle des reliques de saint Domitien (15 juin 1173) et de saint Mengold à Huy (15 juin 1177). La plupart des institutions religieuses trouvèrent en lui un protecteur. La cathédrale de Saint-Lambert ayant été incendiée, Radulphe entreprit sa restauration; il réédifia le palais épiscopal, et ce fut sous son règne que se fondèrent l'abbaye de Hocht, le couvent de Herckenrode, la léproserie de Cornillon et la commanderie de Flémalle-Grande. Il a pu commettre certaines fautes par la participation au schisme et par la pratique de la simonie; mais il les racheta par beaucoup de bonnes œuvres et par la part qu'il prit à la croisade.

E. Schoolmeesters.

Gilles d'Orval, *Gesta episcoporum Leodiensium*, M. G. H., S., t. XXV. p. 108. — Alberic, *Chronicon*, ibidem, t. XXIII, p. 850. — Gisleberti *Chronicon Hannoniense*, ibidem, t. XXI, p. 508 *passim*. — de Ring, *Notice sur Radolphe de Zaehringen* (*Messager des sciences historiques*. Gand, 1841). — Karl Zell, *Rudolf von Zaehringen*, dans le *Freiburger Diozesanarchiv*, t. VII, p. 107. — Schoolmeesters, *Les regesta de Raoul de Zaehringen*, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. I, p. 123-203. — Auguste Guntermann, *Rudolf von Zaehringen* (Bühl, 1893). — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége, depuis leur origine jusqu'au* XIIIe *siècle*, p. 581-625, et les autres historiens liégeois.

RADUT DE LEWES. Voir RAOUL de Léau.

RAEDT (*Corneille* DE), dit RHETIUS. Voir DE RAEDT.

RAEDT (*Georges* DE), dit CONSILIARIUS. Voir DE RAEDT.

RAEDT (*Jacques-Jean* DE), peintre, né à Malines, le 14 mars 1757, y décédé le 17 novembre 1838. Il fut un des premiers à suivre les cours de l'Académie des Beaux-Arts de Malines, fondée par Herreyns en 1772. De famille aisée, il désirait cultiver l'art bien plus en amateur qu'en artiste de vocation. Dès ses débuts, il y récolta des succès et il progressa de façon telle qu'en 1779 il remporta le premier prix d'après la figure vivante. Les programmes des concours de l'Académie témoignent de ces heureuses dispositions. Aussi, lorsqu'en 1783 Herreyns, après avoir décliné l'offre de diriger l'Académie de Bruxelles, fut mis à même, par l'administration communale de Malines, de développer les cours fondés par lui, il se choisit deux collaborateurs intelligents et capables, qui furent De Raedt et le sculpteur Van Geel, ses deux élèves. Plus tard, après le départ de Herreyns, nommé professeur et ensuite directeur de l'Académie d'Anvers, De Raedt et Van Geel durent assumer la direction de l'Académie de Malines; les circonstances politiques aidant, cette institution finit par péricliter et par disparaître faute de ressources. En 1801, l'Académie de Herreyns renaît de ses cendres. L'enseignement y est réorganisé sur des bases nouvelles, et la direction confiée, sous la surveillance d'une commission administrative, aux anciens collaborateurs du maître. Dans la suite, De Raedt eut à souffrir, au point de vue professionnel, de certaines préférences accordées à son collègue. Heureusement, les choses ne furent pas longtemps à être remises au point, et De Raedt, un moment lésé dans ses droits et sa dignité, fut réintégré dans ses attributions primitives, qu'il conserva jusqu'en 1825. Au mois

d'octobre de cette année, il résigna les fonctions qu'il avaient occupées pendant plus de quarante ans. Cette même année, il donna sa démission de membre de la commission et de la Société pour l'encouragement des Beaux-Arts de sa ville natale et, depuis ce moment jusqu'à sa mort, son nom n'est plus guère cité dans les annales de l'art malinois. Comme peintre, De Raedt ne laissa aucune œuvre méritoire. Bien peu de ses tableaux sont connus, et encore ceux-ci ne fournissent-ils qu'un témoignage médiocre en faveur de son talent. Il peignit un *Saint André* pour la corporation des poissonniers de Malines. Ce tableau a disparu. Sa famille conserve de lui : *Le Christ et les disciples d'Emmaüs*, le *portrait du peintre* au pastel, et un groupe où l'on prétend le reconnaître entouré de ses enfants et de ses petits-enfants. Le musée de Malines possède de lui le portrait de l'architecte *De Noter*. Les dessins de De Raedt sont supérieurs aux produits de son pinceau. Ils consistent en portraits, têtes d'études, groupes et compositions diverses, et enfin en copies d'après les tableaux des grands maîtres, le *Saint Martin* de Van Dyck, à Saventhem, entre autres, que possède sa famille.

Bien qu'il soit signalé comme graveur, on ne connaît de lui aucune œuvre qui puisse justifier cette assertion. Bref, comme artiste, De Raedt ne peut être haut coté. Il eut l'honneur d'être distingué par Herreyns pour l'enseignement du dessin à l'Académie de Malines et il y fournit une longue et honorable carrière.

Son portrait parut, dessiné par J.-J. Eeckhout et lithographié par Burggraaff, dans le *Recueil des portraits d'artistes belges;* un exemplaire en est conservé aux archives de Malines.

H. Coninckx.

Schellens, *Kronyk van Mechelen* (ms. conservé aux archives de Malines). — Archives de la Société pour l'encouragement des beaux-arts de Malines. — Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines.* — H. Coninckx, *L'académie de dessin de Malines depuis sa fondation en* 1772 *jusqu'en* 1830. — Souvenirs de famille.

RAEDT (*Nicolas* **DE**), poète latin, né à Furnes en 1600, mort à Wulpen, le 29 août 1646. Il fit, en 1618, sa profession religieuse en l'abbaye de Saint-Nicolas, de l'ordre de Prémontré, à Furnes. En 1637, il fut nommé curé à Wulpen, grosse bourgade située entre Furnes et Nieuport. Il y fit édifier un beau presbytère, qui sert actuellement de couvent des Sœurs. En 1645-1646, la peste sévit dans la localité : N. de Raedt contracta la maladie en exerçant son ministère et périt victime de son dévouement. On a de lui les pièces suivantes : 1. Vers et anagrammes, à l'occasion de l'inauguration de C. Jansenius, évêque d'Ypres. — 2. Pièces analogues dédiées à Paul de Gomiecourt, abbé de Saint-Nicolas, à Furnes. — 3. Anagramme de Pierre de Waghenare. Ces pièces figurent dans P. de Waghenare, *S. Norberti vita lyrica* (p. 338-339 et 437 de l'édit. de Douai, B. Bellère, 1650). Tous les registres paroissiaux rédigés par N. de Raedt sont conservés à Wulpen.

Alphonse Roersch.

Fr.-Léon Goovaerts, *Écrivains de l'ordre de Prémontré*, t. II, p. 75. — Renseignements fournis par Mr J.-B. van Marcke, instituteur retraité à Wulpen, lequel possède un ancien portrait, qu'il croit être celui de N. de Raedt.

RAEDT (*Pierre* **DE**), compositeur de musique de la première moitié du XVIe siècle. Il résulte des actes capitulaires de la collégiale de Notre-Dame, à Bruges, que, du 28 août 1514 au 8 août 1517, de Raedt remplit, en cette église, les fonctions de maître du chant. Un acte capitulaire de l'église de Saint-Donatien, de la même ville, nous apprend qu'en 1520 De Raedt, clerc installé, succéda, en qualité de maître du chant, à Barthélemi Binchois. Mais il n'occupa pas longtemps ces fonctions, car dès le 17 juin 1523 il fut remplacé par Wulfard Hellync, plus connu sous le nom de Lupus Hellync ou Helline. Du 24 février 1525 au 6 juin 1526, il fut chargé à nouveau de la direction des choraux de Notre-Dame. Hellync fut maître du chant à Saint-Donatien jusqu'à sa mort, arrivée le 4 janvier 1540. Durant sa dernière maladie, il fut remplacé par De Raedt. Ce dernier accepta, le 19 janvier 1541, de continuer à prendre soin des choraux

de Saint-Donatien; mais cinq jours plus tard il tomba malade et se vit obligé de résigner les fonctions qu'il avait temporairement acceptées.

On ne connaît de ce compositeur qu'une seule œuvre, la messe : *Quem dicunt homines*, figurant au ms. 124 de la bibliothèque de Cambrai. Ce manuscrit est décrit par de Coussemaker, qui a mis en partition et publié le *Sanctus* de cette messe. Ainsi que l'a fait remarquer R. Eitner, la partie de ténor de ce morceau, fort court d'ailleurs, doit être lue en clef d'*ut*, quatrième, et non en clef d'*ut*, deuxième ligne.

Florimond van Duyse.

A.-C. de Schrevel, *Histoire du séminaire de Bruges*, t. I (1895), p. 58, 185, 188, 199, 201. — E. de Coussemaker, *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai* (Paris, 1843), p. 138 et annexes, nº 9, p. 21. — R. Eitner, *Quellen-Lexicon*, t. VIII (1903), p. 113.

RAELEN (*Hubert*). Voir RALE (*Hubert*).

RAEPHORST (*Barthélemy* **VAN**), sculpteur, dont le nom s'orthographiait aussi RAPHORST, RAPORTS ou RAPORT, a souvent été confondu avec un homonyme, issu d'une illustre famille, ayant porté le titre de chevalier et qui avait épousé Mathilde Pot, fille du fondateur de l'abbaye Saint-Sauveur, à Anvers. Le sculpteur B. van Raephorst n'a absolument aucun lien de parenté avec ce haut personnage; il naquit au commencement du XVe siècle, mais son origine n'est guère connue avec certitude. Quoi qu'il en soit, il vint se fixer à Anvers, où il fut reçu bourgeois le 7 janvier 1436 (n. s.). Sculpteur de mérite, il vit son talent hautement apprécié à la cour des ducs de Bourgogne. Il travailla à Bruxelles, et de là fut appelé, en 1468, à Bruges, pour participer aux travaux qui s'exécutaient en vue de la célébration du mariage de Charles-le-Téméraire et de Marguerite d'York. Il s'y rendit avec deux aides, Nicolas Davrine et Martin Hanin. Leurs trois noms figurent dans les comptes du duc; B. van Raephorst y est qualifié de « tailleur d'ymaiges ». Il avait d'autres élèves encore, et les registres de la corporation de Saint-Luc, à Anvers, signalent l'admission dans son atelier de Pierre van Rosselaer.

Il faisait partie de la direction de la gilde des Quatre Couronnés, et on le trouve aussi chargé de la direction de la caisse de secours des maçons nécessiteux. D'autre part, vers la fin de sa vie, il remplissait les fonctions de receveur du couvent des Falcons à Anvers, et, à ce titre, il comparaît dans plusieurs actes comme représentant attitré des religieuses.

Il habitait à Anvers une maison située rue des Dominicains (rue des Sœurs noires actuelle). Il possédait encore d'autres immeubles dans le voisinage, et devait jouir d'une aisance assez large, car on le voit acheter diverses rentes.

On trouve à la même époque le sculpteur B. van Raephorst intervenant dans diverses transactions, entre autres en 1466, quand il se porta garant pour le payement d'une partie du prix d'un retable que Gilles van Beeringen, sculpteur, et Gilles Valcke, peintre bruxellois, avaient exécuté pour l'église de Rielant, en Zélande.

Il avait épousé, à Anvers, Elisabeth Vander Beke, qui lui donna un seul enfant : Jacqueline van Raephorst. Il mourut à Anvers, le 20 février 1485 (n. s.), et fut enterré dans l'église du couvent des Falcons, sous une pierre qui portait l'inscription suivante : *Hier leet begraven Bertelmees van Raephorst beeltsnier sterf ano LXXXIIII XX daghe in februario.*

Peu avant son décès, il avait testé, le 24 mai 1484, par devant le notaire ecclésiastique Antoine Jacobs. Dans cette pièce, il est désigné comme *die eerbaer ende besceyden man Bartholomeus van Raphorst beeldesnyder, ingheseten poirter der stadt van Antwerpen.* Il choisit pour lieu de sa sépulture le couvent des Falcons, *bynnen den nonnen cloester van Ons Lieve Vrouwen van Valkenborch dat geheeten wort Facoens cloester, der ordene van den reguliere sinte Augustyns, bynnen Antwerpen gestaen.* Il stipula des aumônes à distribuer à l'église Notre-Dame, aux couvents des Récollets, des Sœurs blanches, et laissa, après

désignation de divers legs, toute sa fortune à sa fille, qui avait pris le voile dans le couvent des Falcons. La femme de B. van Raephorst, Elisabeth Vander Beke, lui survécut jusqu'en 1506. Dès qu'elle fut morte, l'inventaire des biens meubles qu'elle délaissait dans sa maison de la rue des Dominicains, *by die zierickputte, naest den huyse geheeten tolyen beerken*, fut dressé, le 20 octobre, au nom de sa fille, par le notaire ecclésiastique Jacques Vander Hulse, natif d'Aerschot, prêtre du diocèse de Liége. Cette pièce nous apprend que la veuve de Barthélemy van Raephorst, dans sa demeure, tenait boutique d'étoffes et de lingerie. Parmi les objets inventoriés, nous relevons la mention d'un Christ en albâtre, une Vierge, un crucifix, une statue de saint Georges, un Saint-Bernard, encore une Vierge. Peut-être s'agirait-il ici d'œuvres d'art dues au ciseau de B. van Raephorst. En 1508, la liquidation était terminée, et le couvent des Falcons, au nom de la fille de Van Raephorst, prenait possession, en usufruit, du solde de la succession du sculpteur.

Fernand Donnet.

P. Génard, *Levenschets van den antwerpschen beeldhouwer Bartholomeus van Raephorst* (1853); id., 2e édition (1858). — Ph. Rombouts et Th. van Lérius, *De Liggeren en andere historische archieven der antwerpsche sinte Lucas gilde*. — Alex. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. II. — Comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. IV, p. 321. — Archives de l'Etat à Anvers, carton 215 Religieux. — Archives communales à Anvers, Schepenbrieven, 1465, 1466, 1476, 1477, 1478, 1479, 1508. — L. de Burbure, *Notes manuscrites*. — P. Génard, *Over eenige kunstwerken in de Kempen*.

RAEPSAET (*Henri-Marie*), avocat, né à Audenarde le 22 août 1816, juge de paix du canton de Lokeren, décédé dans cette ville le 7 novembre 1871. Petit-fils de Jean-Joseph Raepsaet, dont la notice suit, il se passionna, à l'exemple de son grand-père, pour les études historiques et archéologiques. Correspondant ou membre de nombreuses sociétés savantes, il fournit plusieurs travaux aux *Bulletins de l'Académie d'archéologie de Belgique*, aux *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, au *Messager des sciences historiques*, aux *Annales de la Société des beaux-arts et de littérature de Gand* et aux *Annales du Cercle archéologique du pays de Waes*. Il débuta par un *Essai sur la loi salique* (1848) qui ne manque pas de valeur, publia les Archives de l'hôpital Notre-Dame à Audenarde, et le *Mémoire justificatif du magistrat de Renaix sur l'iconoclastie* (1853); en 1858, il fit paraître ses *Recherches sur la législation relative au rouissage dans la Lys*. Plus tard, il fit imprimer, dans les *Annales du Cercle archéologique du Pays de Waes*, ses *Mengelingen om als documenten te dienen tot het opstellen eener algemeene geschiedenis van het Land van Waes* (1864-1866).

Henri Raepsaet fut membre de la Commission provinciale des monuments et collaborait aux travaux de la Commission pour la publication de la *Biographie Nationale*. D'excellentes qualités du cœur lui concilièrent d'universelles sympathies.

V. Fris.

Messager des sciences historiques de Gand, 1848, p. 83 et 383; 1849, p. 95, 272, 429; 1852, p. 337; 1853, p. 186; 1871, p. 513. — *Annales de la Société des beaux-arts de Gand*, 1852, p. 234. — *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 2e série, t. IX, 1854, p. 255. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 233.

RAEPSAET (*Jean-Joseph*), antiquaire et homme politique, né à Audenarde le 29 décembre 1750, décédé dans la même ville le 19 février 1832. Il était fils de Jean, avocat au conseil de Flandre et greffier de la châtellenie d'Audenarde, et de Marie-Jeanne, fille de Joseph Vispoel, premier conseiller pensionnaire en la même ville. Après avoir terminé avec succès ses humanités dans les collèges d'Audenarde, de Menin, de Mons et de la Trinité à Louvain, il commença sa philosophie dans cette ville, mais une hémoptysie le força de renoncer à ce cours; ensuite il se fit inscrire à la faculté de droit et fut reçu avocat au conseil de Flandre le 16 janvier 1773.

Son père avait rendu de grands services à la châtellenie; se sentant à la veille de mourir, il obtint des Hauts-Pointres héréditaires, qui voulaient lui donner un témoignage de reconnais-

sance, la faveur de désigner à la place de greffier son fils, âgé de vingt-trois ans, à qui le gouvernement accorda la dispense d'âge. Ayant épousé, le 20 mai 1777, Marie Bauwens, fille de Jean-Baptiste, conseiller du roi, receveur général de la châtellenie d'Audenarde et secrétaire des Chefs-Tuteurs de la ville, Raepsaet obtint de son beau-père en 1778 sa place de secrétaire des Hauts-Pointres de la ville. En sa qualité de greffier des deux châtellenies, il prononça, le 28 avril 1783, à l'occasion de la distribution des prix de l'école de dessin et d'architecture d'Audenarde, un discours sur les moyens de rétablir en Flandre l'architecture et la peinture.

Jouissant d'une grande considération, il eût sans doute obtenu de l'impératrice-reine de hautes fonctions; la mort de Marie-Thérèse, en 1780, vint troubler le calme dans lequel Raepsaet coulait ses jours. Il retourna à Louvain achever ses études; le 12 juillet 1784, il obtint le grade de licencié en droit civil et canonique, puis s'établit à Gand comme avocat. Le 6 juin 1785, malgré les intrigues d'un vieillard nommé de Caters, il fut nommé Haut-Pointre d'Audenarde et vint de nouveau se fixer dès le 4 juillet en cette ville.

Dès ce moment commença pour Raepsaet une vie d'agitations et de déboires. On sait que, dès le début, l'empereur Joseph II avait pris à tâche de réformer les institutions des diverses provinces. Seule la députation ordinaire du Brabant, très conservatrice, faisait entendre quelques protestations, quand Raepsaet, profondément attaché à la constitution de la Flandre, proposa, dans une réunion de la châtellenie d'Audenarde, de s'opposer aux réformes; l'assemblée du 17 avril 1787, convoquée malgré les menaces de la Cour de Bruxelles, rédigea les premières remontrances. Six jours après, les États de Brabant refusèrent de voter les subsides, et l'opposition devint générale.

Les états des provinces se réunirent à Bruxelles sous le nom d'États-Généraux; les provinces se confédérèrent et Raepsaet fut l'un des deux députés qui signèrent l'acte de confédération pour la Flandre. Le 30 mai, le gouvernement dut céder et révoqua ses édits. Les corps privilégiés accueillirent les députés à leur rentrée avec des expressions de reconnaissance, et, dans une assemblée publique, Raepsaet reçut une récompense toute spéciale, quand l'abbé d'Eenaeme, membre de l'état noble de la châtellenie, lui remit une médaille commémorative; léguée à la Bibliothèque de l'Université de Gand, cette médaille est reproduite dans le *Messager des Sciences* de 1838.

Malgré l'opposition des deux ordres privilégiés, Joseph II prétendit réformer ensuite les institutions administratives et judiciaires; il supprima de nombreux abus et proclama la liberté religieuse. Mais nos provinces, et particulièrement la Flandre, n'étaient pas mûres pour de telles innovations; les conservateurs à outrance qui siégeaient aux États jetèrent la suspicion sur les meilleures intentions du prince et firent passer pour des tentatives de despotisme les essais d'une centralisation intelligente.

Nombre de bons esprits même ne virent dans ces réformes qu'une provocation humiliante pour la nation. Le clergé, tout-puissant sur les masses en Flandre et en Brabant, fit entendre les plus vives protestations lors de la création du Séminaire général de Louvain. Raepsaet, protagoniste des antiques institutions, représenta les innovations comme une violation odieuse du pacte inaugural; aussi trouvons-nous sa signature au bas de deux mémoires acerbes adressés par la châtellenie d'Audenarde aux députés des États, dont l'un, du 10 décembre 1787, critique violemment trois décrets du gouverneur Trautmansdorf, et l'autre, du 1er mars 1788, proteste contre la création du Séminaire général.

Du mécontentement des classes privilégiées sortirent les germes d'une insurrection générale, bientôt fécondés par l'exemple de la France. La résistance des états provinciaux à la réorganisation judiciaire et administrative rêvée par l'empereur et particulièrement l'opposition des États de Brabant amenèrent

Joseph II à lancer, en août 1789, un décret de prise de corps contre le chef des opposants, l'avocat Henri Vander Noot, et à supprimer, par son édit du 18 juin 1789, la *Joyeuse Entrée*.

Dès lors, la rébellion tourna à la révolte. Pendant que Vander Noot, avec quelques autres exilés, fondait à Bréda un Comité patriotique, qui tâchait à la fois d'entretenir les esprits en fermentation et d'obtenir le soutien de l'Angleterre, de la Prusse et de la Hollande, d'autre part, l'avocat Vonck, émigré avec un autre groupe à Hasselt, dans la principauté de Liége, et convaincu que les Belges devaient faire leur révolution tout seuls, levait une petite armée à la tête de laquelle il plaça le colonel Van der Meersch.

« Au milieu de cette effervescence « générale, moins animée toutefois dans « la Flandre que dans le Brabant », dit Cornelissen, « Raepsaet n'avait eu garde « de suivre le mouvement désordonné « de l'émigration, et son exemple sans « doute influa sur beaucoup d'autres « notables de notre province; il n'en « devint pas moins à son tour un point « de mire aux mesures arbitraires de « l'autorité; le 21 octobre 1789, une « escouade de dragons vint l'arracher à « ses foyers; il fut enlevé en plein jour « sur la place publique à Audenarde, « transporté à la prison de Treurenberg « à Bruxelles et de là à la citadelle « d'Anvers; il fut ainsi, sans droit ni « sentence, enlevé à ses juges naturels et « à la justice de la province où il avait « droit de cité ».

C'est que le gouvernement, connaissant son influence sur les États de Flandre et ses relations avec le comité de Bréda, voulait mettre en lieu sûr un si dangereux adversaire; toutefois, on permit à sa femme de le visiter dans sa prison.

Cinq jours après l'arrestation de Raepsaet, le général autrichien Schrœder subissait l'humiliante défaite de Turnhout; à la mi-novembre la garnison de Gand, bombardée par les Patriotes, évacuait la citadelle et, avant la fin du mois, toute la Flandre était aux mains des insurgés. Aussitôt que les États de Flandre se furent emparés du pouvoir, ils réclamèrent la mise en liberté de Raepsaet; les magistrats de toute la Flandre, réfugiés à Bruxelles, déterminèrent le gouvernement à lui rendre la liberté. Croyant apaiser par cet élargissement l'excitation des esprits, le comte de Trautmansdorf chargea, le 21 novembre, quelques magistrats flamands d'aller prendre Raepsaet et de le mener chez lui à Bruxelles. Le ministre plénipotentiaire lui fit alors les offres les plus séduisantes pour se l'attacher, mais Raepsaet les repoussa. Néanmoins, le gouverneur le chargea d'aller s'aboucher avec le comité de Flandre pour voir s'il aurait pu tranquilliser les esprits par des promesses dont il le fit porteur; sans s'engager à rien, Raepsaet se rendit à Gand, d'où il répondit huit jours après à Trautmansdorf que les cruautés et la dévastation du militaire rendaient inutile son ministère de conciliation.

Déjà les États et le peuple avaient proclamé la déchéance de Joseph II et conclu, le 30 novembre, l'acte d'union avec le Brabant. Raepsaet reprit sa place aux États après son retour d'Audenarde, en décembre, et s'occupa immédiatement de l'organisation des bureaux; quatre comités furent créés, et il prit la direction de celui de politique et de correspondance étrangère.

Les États proposèrent à Raepsaet des indemnités et le titre de conseiller-pensionnaire, dont il remplissait effectivement les fonctions; il accepta seulement de l'ordre de la noblesse une pension de cent pistoles. Lors de la visite du général Van der Meersch à Gand, le 5 mars 1790, il fut chargé de le haranguer et de lui offrir, au nom des États de Flandre, une rente à vie de 2000 florins.

Quand Léopold II, successeur de son infortuné frère, fit parvenir aux États-Belgiques des propositions de paix, Raepsaet publia un manifeste sous le pseudonyme « Un bon citoyen », où il exhortait le peuple à repousser toute réconciliation avec l'Autriche. Le 8 mai, il résilia, avec tous ses collègues, son mandat auprès du Comité général de

Gand ; il garda son titre de major de la cavalerie des volontaires d'Audenarde. Lorsque son épouse lui eut donné un fils, les États, voulant honorer leur mandataire d'un témoignage de reconnaissance, déléguèrent l'abbé de St-Pierre, Emmanuel de Rockelfing, et Mme Baut de Rasmont pour tenir l'enfant sur les fonts, et ces parrains nationaux lui donnèrent le nom de *Leo Fidelis* (27 juillet 1790) ; l'enfant reçut un présent de cinquante mille florins.

« Rien n'empêcha désormais Raepsaet de marcher en avant dans l'exécution d'un plan régulier d'organisation intérieure pour l'administration de la Flandre ; il refusa le siège qu'on lui offrait dans le Congrès souverain, parce que sa santé était fort délabrée, préférant être utile à sa province, où son action était sentie et appréciée, et où il donnait lui-même l'impulsion aux autres et n'en recevait de personne, *pas même du Congrès*, quand les exigences de cette autorité ne convenaient pas à la province dont il était le mandataire. Il consentit cependant à être député quelquefois vers ce corps central, lorsqu'il était question de délibérer sur des affaires majeures ».

Sans s'en douter, Cornelissen dépeint ainsi le caractère autocratique de Raepsaet, qui entendait tout régir par lui-même.

Néanmoins, il faut dire à l'honneur de Raepsaet que, dans la lutte entre l'incapable et astucieux Vander Noot et Vonck, le prudent et habile défenseur des idées nouvelles, il fut moins porté vers les statistes que vers leurs adversaires. En effet, Raepsaet fut un des délégués extraordinaires des États de Flandre qui, conjointement avec ceux du Hainaut, allèrent sommer au Congrès le ministre Vander Noot de communiquer le traité qu'il prétendait avoir conclu avec les trois puissances contre l'Autriche ; l'intrigant ambitieux fut forcé d'avouer qu'il n'en avait conclu aucun. A une seconde reprise, le Congrès, sous la pression de Vander Noot, ayant repoussé les propositions de la Cour de Vienne, et de plus ayant avisé les États des provinces qu'il repoussait toute réconciliation avec l'empereur, Raepsaet déclara que le Congrès avait excédé ses pouvoirs et qu'il estimait qu'il eût été plus prudent d'entamer des négociations avec l'empereur, vu l'abandon des puissances et la discorde régnant dans l'armée comme dans les provinces.

Les conférences de Reichenbach (27 juillet 1790) décidèrent du sort des États-Belgiques ; les troupes furent battues, la croisade de septembre, organisée par Vander Noot, échoua misérablement ; mais les chefs du mouvement avaient tellement fanatisé la foule que celle-ci fit avorter toutes les velléités de rapprochement avec l'empereur, dont on brûla même les propositions (14 octobre).

Huit jours après, les statistes durent céder cependant devant la volonté du Congrès, humilié d'avoir été leurré depuis si longtemps par des agents qui s'étaient eux-mêmes laissé leurrer ; on décida d'entamer des négociations avec l'Autriche.

Les conférences avec les ambassadeurs des trois États devaient s'ouvrir à La Haye ; d'abord seul député, chargé d'exposer que la suspension d'armes ne pouvait être acceptée — ç'aurait été, en effet, la dissolution de l'armée belgique — Raepsaet se fit adjoindre les comtes de Mérode et de Nassau, membres des États de Hainaut et de Brabant (21 octobre) ; les instructions des députés sont datées du 18 novembre.

Les ambassadeurs, après quelques délibérations, soumirent aux députés belges des propositions telles qu'elles surpassaient toutes les espérances. Mais Vander Noot et sa séquelle mirent tout en œuvre pour faire échouer la mission, voyant leur chute inévitable et craignant la découverte des faux rapports avec lesquels ils avaient constamment surpris la bonne foi du Congrès.

Il semble même que l'assassinat du malheureux Van Kriecken, accusé faussement par un capucin du crime d'impiété, ne fut commis que pour retarder et peut-être empêcher le retour des députés.

Mais sans nulle crainte, ceux-ci vinrent communiquer les offres généreuses de l'empereur au Congrès; une scène tumultueuse s'ensuivit, et rien ne fut conclu.

D'ailleurs, le maréchal de Bender s'avançait à marches forcées sur la capitale. Le Congrès fut dissous; le 2 décembre, l'armée autrichienne faisait son entrée à Bruxelles.

Aussitôt, les États de Flandre, par les conseils de leur mandataire, envoyèrent leur soumission, qui fut acceptée sans conditions. Ces mêmes États députèrent Raepsaet et trois autres membres à Bruxelles, dès que le gouverneur général *ad interim* fut installé dans ses fonctions, pour arranger avec lui les affaires civiles de leur province. Raepsaet fut chargé par le ministre de rédiger un projet de constitution pour la Flandre, mais comme il se fiait peu aux promesses de l'Autriche, il refusa de retourner à Bruxelles. Il rédigea même une *Nouvelle Représentation de la Châtellenie d'Audenarde*, qui eut l'honneur d'une réfutation signée du pseudonyme, Nemrod Clinckesporre.

Raepsaet affirme dans ses *Mémoires* que le gouvernement de l'empereur Léopold, au mépris de l'amnistie et de la convention de La Haye, inquiéta plusieurs membres des États au point que plusieurs d'entre eux se retirèrent en France. Les mécontents furent bien vite frustrés de leurs espoirs, car, quelques mois après la bataille de Jemappes, on proclama, à Gand, les décrets de la Convention de décembre 1792, supprimant la noblesse, la dîme, les droits seigneuriaux. Toutes les institutions civiles, États et Conseil de Flandre, les diverses magistratures, ainsi que les institutions ecclésiastiques disparaissaient dans ce nivellement général. Raepsaet, effrayé des excès des Conventionnels et de leurs affiliés en Belgique, se sauva à Aardenburg.

Quand, après Neerwinden (20 mars 1793), le cabinet de Vienne put se convaincre de la sympathie réelle des classes dirigeantes pour l'Autriche ainsi que de leur vif attachement à leurs vieilles institutions, il décida de s'attacher le parti conservateur, c'est-à-dire les classes dirigeantes. Répondant au vœu des Belges, François II envoya son frère l'archiduc Charles comme gouverneur dans nos pays, et le nouveau ministre, le comte de Metternich-Winneburg, apporta à Raepsaet sa nomination aux fonctions de conseiller au conseil privé; il refusa ce poste, offrit ses services gratuits et reçut la mission de diriger le renouvellement de la magistrature dans la province; ayant repris sa place aux États, il s'attacha à détruire toutes les innovations de Joseph II. Heureux de pouvoir présider au gouvernement de la province et de mettre en pratique ses idées réactionnaires, Raepsaet salua le gouvernement de François II comme « l'aurore d'un beau règne ».

Seulement la seconde invasion française, en juin 1794, vint ruiner ses espérances. A l'approche des troupes républicaines, Raepsaet, dit-il lui-même dans ses *Mémoires*, fut envoyé en Zélande par la châtellenie d'Audenarde, avec la caisse et les archives; il resta neuf mois à Goes avec toute sa famille, vit saisir et vendre ses biens et ne rentra à Audenarde que lorsque l'annexion lui parut définitivement établie; les fonds qu'il rapportait furent confisqués.

Son hostilité ouverte au Directoire le rendit suspect; aussi, dès l'explosion de la guerre des Paysans, fut-il une des victimes de la loi des ôtages; enfermé le 11 janvier 1799 à Ste-Pélagie, puis au Temple, pour être déporté à Cayenne, il ne dut son salut qu'au 30 prairial qui modifia le Directoire exécutif.

Relâché le 20 mai, après cinq mois de détention, Raepsaet vécut dans la retraite jusqu'au 18 brumaire. Le coup d'état provoqua en Belgique un véritable soulagement; aussi Raepsaet n'hésita pas à se rallier au Consulat.

Appelé au Conseil général de son département, il fut élu président de ce Conseil et fut maintenu dans cette dignité jusqu'en 1803; c'est à ce titre qu'il complimenta le premier Consul, lorsqu'en juillet 1803 il se rendit à Gand. La même année Raepsaet fut député au Corps Législatif, où il siégea

jusqu'en 1813. Comme, dès son arrivée, on lui avait offert une place de conseiller d'État, il refusa, ne voulant pas se fixer à Paris avec sa famille.

A l'occasion du sacre de Napoléon, Raepsaet fit partie de la députation du Corps Législatif qui alla présenter ses hommages à Pie VII. Comme le président de la députation avait insisté sur les droits de l'Eglise gallicane, Raepsaet, tout imbu des idées ultramontaines, pria ses collègues belges de demander comme tels une audience au pontife. A l'audience, Raepsaet fit au pape un discours latin, puis se permit de lui demander une visite à la Belgique, ce que Pie VII repoussa prudemment, disant que le gouvernement en pourrait prendre ombrage.

C'est durant son séjour à Paris qu'il profita de sa liaison avec le bibliothécaire Van Praet pour fouiller la Bibliothèque, en vue de la composition de ses ouvrages historiques.

A la chute de Napoléon, Raepsaet rentra à Audenarde. Le prince Guillaume d'Orange, devenu souverain des Pays-Bas par la volonté des puissances, lui fit offrir une place de conseiller d'Etat, mais il la refusa par suite de son grand âge. Cependant, Raepsaet adressait au Congrès de Vienne un mémoire dont on ne tint pas plus compte que de tant d'autres, *Sur les inaugurations des souverains de la Belgique*, où il essaya de démontrer que « le souverain ne pou- » vait *légitimement* régner sur les Pays- » Bas sans avoir été *agréé* par la nation ». Son mémoire anonyme : *Observations d'un Belge sur le sort des Pays-Bas autrichiens*, eut plus de succès ; par suite d'une indiscrétion, il tomba entre les mains du baron Van de Capellen, secrétaire d'État, qui le fit lire au prince ; appelé à une audience, Raepsaet développa devant Guillaume son système de gouvernement, notamment le rétablissement des droits et des privilèges du pays, sous un prince astreint par la solennité du serment a en garantir le maintien.

Il semble bien que, durant ces vingt dernières années, Raepsaet n'avait rien appris et rien oublié ; adversaire violent de l'esprit des temps nouveaux, il désirait un retour complet aux anciennes institutions et n'admettait de concessions que sur les points sur lesquels la transformation de la société ne permettait pas de revenir.

Le prince Guillaume le nomma néanmoins (22 avril 1815) membre de la Commission belgo-hollandaise chargée de présenter un projet de *Loi Fondamentale*. On peut ne pas partager l'avis de Raepsaet sur une foule de points qu'il développa durant les séances de la Commission, mais il faut rendre hommage au zèle avec lequel il prit part à toutes les discussions. Il proposa, entre autres, la création d'une deuxième chambre, ce qui fut adopté ; on vota aussi son projet de rétablissement des États provinciaux, des châtellenies, villes et villages dans la libre administration de leurs biens, la perception des impôts, des revenus, etc. ; mais heureusement cette décision ne fut jamais exécutée ; on se refusa également à supprimer les commissaires auprès des États provinciaux, les gouverneurs, comme Raepsaet le demandait.

Après l'envoi de sa procuration pour la signature de la Loi Fondamentale, et sa nomination de membre de la seconde chambre des États Généraux et des États de Flandre, Raepsaet préféra se retirer de la vie politique. C'est que, stylé par l'évêque de Gand, Maurice de Broglie, il venait de renoncer à cette tolérance religieuse qu'il avait professée durant les discussions ; il repoussa les principes de la *Loi Fondamentale* et écrivit un *Examen de l'instruction pastorale de l'évêque de Gand* ou *Apologie de Maurice de Broglie*, qu'il se garda de publier, car il était plein de respect pour un roi qui lui avait donné tant de marques de sympathie. Durant la lutte entre le clergé flamand et le roi Guillaume, Raepsaet fit à mainte reprise entendre sa voix pour condamner la politique hollandaise. Sous le voile de l'anonyme, il publia en 1827 une brochure avec J.-J. de Smet, *Du droit exclusif sur l'enseignement public*, dont on

devine aisément les tendances. Aussi applaudit-il avec enthousiasme à la révolution de 1830 et fournit-il contre la Hollande plusieurs notes et minutes aux membres du Congrès, lors des discussions sur la délimitation des deux pays.

Raepsaet mourut dans les sentiments de la plus grande dévotion, à l'âge de 82 ans; sa femme le suivit dans la tombe quatre mois après, le 3 juin 1832, après 54 ans de mariage. Elle lui avait donné seize enfants.

Comme homme politique, Raepsaet fut le fidèle et opiniâtre défenseur des idées et des institutions de l'ancien régime, ainsi que le partisan décidé des prérogatives de l'église catholique. Tout en rendant hommage à l'intégrité de son caractère et au désintéressement dont il fit preuve durant sa longue carrière, il faut reconnaître pourtant qu'en maintes circonstances Raepsaet ne fut pas exempt d'un vif désir de domination et qu'il se montra assez souvent brouillon.

Comme écrivain, il fut particulièrement fécond. En 1811, parut son *Mémoire sur l'origine des Belges*, singulier fatras d'étymologies ridicules, digne de De Graeve, l'auteur de la *République des Champs-Elysées*, dont Raepsaet a fait l'éloge; on y trouvera jusqu'aux preuves de l'identité de race des Huns et des Germains et une confusion continuelle entre les Celtes et ces derniers.

Ses *Recherches sur l'origine et la nature des inaugurations des princes souverains des* 17 *provinces des Pays-Bas et sur l'origine, la nature et le mode d'exécution de la faculté de cesser le service et l'obéissance, reconnue par l'article* 59 *de la Joyeuse Entrée du Brabant, non pas comme privilège, mais comme droit public de l'Europe, établi par les Capitulaires, la législation du Moyen Age et par les chartes belgiques*, constituent en somme une étude sur les constitutions territoriales; comme il entremêle les événements, les dates, les époques, qu'il ignore les transformations économiques et sociales qui ont créé les villes et engendré leur participation au pouvoir, Raepsaet n'a pas su comprendre la nature des constitutions qu'il discute, ni la formation des états provinciaux, ni leur lente évolution. Comparer d'ailleurs des documents aussi divergents dans leur nature que le capitulaire de Kiersy, les Assises de Jérusalem et une charte communale du XIIe siècle, c'est fausser l'histoire et non la débrouiller.

Ces mêmes défauts de méthode se retrouvent dans tous ses ouvrages. Dans ses *Recherches sur l'origine et la nature des droits de première nuit*, Raepsaet cherche à établir qu'on a faussement interprété dans un sens libidineux cette continence de trois jours prescrite par l'Église aux nouveaux mariés; la marquette serait simplement le droit de rachat de cette défense ecclésiastique; des exemples isolés montrent cependant ce droit seigneurial de prélibation exercé en quelques endroits. La *Notice sur l'origine de la fabrication des toiles de lin dans les Pays-Bas, et notamment en Flandre*, parle de tout, sauf des toiles de lin; même observation pour sa *Notice sur l'origine des visites de la nouvelle année et des étrennes*, où il veut absolument prouver l'origine germanique de cet usage; c'est en Arcadie, dans des cérémonies purement religieuses, qu'il faudrait rechercher, d'après Raepsaet, l'*Origine et la Nature du Carnaval;* dans cette notice il essaie, entre autres, de rapprocher les fêtes des *spurcalia* du nom médiéval flamand du mois de février, *sprokkelmaend!* Dans *La défense de Charles-Martel contre l'imputation d'avoir usurpé les biens ecclésiastiques, et nommément les dîmes*, avec un *précis de l'origine des dîmes ecclésiastiques et laïcales*, l'auteur veut vainement laver le célèbre maire du palais de l'accusation précitée, en se basant, erronément, sur la prétendue absence de preuves contemporaines. Ses *Observations sur les découvertes de l'ancienne ville de Fimes (Bibracte)* traitent particulièrement des salines des anciens Belges. Une plaque fabriquée vers 1067 pour le tombeau de saint Florbert, abbé de Saint-Pierre à Gand, donne à Raepsaet l'idée de sa *Notice sur la pierre sépulchrale de saint Florbert;* l'auteur la prend pour la pierre originale apposée sur le tombeau. Et

toujours le même manque de critique dans son *Histoire de l'origine, de l'organisation et des pouvoirs des États généraux et provinciaux des Gaules, particulièrement des Pays-Bas, depuis les Germains jusqu'au* XVIe *siècle*. Raepsaet prétend chercher dans les assemblées gauloises et franques l'origine de la représentation nationale des Belges; mais rien n'indique que les Francs aient pratiqué pour leurs assemblées un système représentatif quelconque. Il est en tout cas faux de vouloir rattacher les premières réunions d'États dans nos provinces, au début du XIVe siècle, aux assemblées purement aristocratiques des Carolingiens.

Le travail capital de Raepsaet, et celui sur lequel est fondée sa réputation d'historien, est un énorme mémoire en flamand dont il n'a publié qu'un résumé incomplet; c'est la fameuse *Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits civils, politiques et religieux des Belges et Gaulois*, sous les périodes gauloise, romaine, franque, féodale et coutumière, précédée d'un précis historique de la topographie de l'ancienne Belgique. L'ouvrage devrait porter en sous-titre : Essai de démonstration de la supériorité du droit coutumier et des anciennes constitutions provinciales sur les lois et l'organisation révolutionnaires. Ce livre à tendance prouve à l'évidence la profonde connaissance de l'auteur des institutions de la fin du moyen âge et des temps modernes, particulièrement en Flandre; mais partout où Raepsaet s'écarte de cette matière, qui lui était familière, il verse dans les erreurs les plus grossières, impardonnables même à un autodidacte comme lui. Il semble qu'en Belgique cet ouvrage fut accueilli avec une grande faveur, sans doute par suite de l'étendue des recherches de l'auteur, qui y travailla pendant trente ans; il acquit par là une réputation de savant qui lui ouvrit les portes d'une foule d'institutions scientifiques; cependant, on lui reprocha déjà de son temps d'avoir ignoré les travaux des Allemands, et si on songe que, quelques années après, Warnkœnig publiait son *Histoire politique et constitutionnelle de la Flandre*, de loin supérieure au travail de Raepsaet, on reste étonné du grand crédit dont jouit l'*Analyse*.

Pour la liste complète des ouvrages, imprimés et manuscrits de Raepsaet, nous renvoyons à la notice de N. Cornelissen en tête de ses *Œuvres complètes*, que ses amis dédièrent pieusement à sa mémoire en 1838.

Un des meilleurs articles de Raepsaet est sa *Description de médailles et jetons relatifs à l'histoire belgique*, frappés durant le XVIIIe siècle dans les Pays-Bas autrichiens; c'est un très bon commentaire sur les pièces émises durant la Révolution brabançonne.

Dans ses productions, une œuvre occupe une place spéciale : c'est le très remarquable *Journal des séances de la Commission*, qui avait été chargée par le roi Guillaume de rédiger un projet de constitution pour le royaume des Pays-Bas; ce précieux document, tenu par l'auteur jour par jour, jette les plus vives lumières sur les idées des Hollandais concernant nos provinces, et montre la diversité des partis politiques lors de l'établissement du royaume des Pays-Bas.

Chevalier de l'Ordre du Lion Belgique dès son institution, conseiller d'État extraordinaire, Raepsaet fut membre de l'Institut du royaume des Pays-Bas, puis de l'Académie royale de Bruxelles, du *Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen* à Flessingue, de la *Maatschappij voor Letterkunde* à Leyde, de celles de Haarlem et de Middelbourg, de la Société des Beaux-Arts et de Littérature à Gand, etc.

Sa sœur avait épousé le savant J.-J. Gérard, premier secrétaire de l'Académie royale de Belgique; une de ses filles épousa G. Ketele, qui fut bourgmestre d'Audenarde; un de ses fils, Charles, fut avocat; un autre, Richard, devint chanoine.

V. Fris.

Bibliographie nationale, t. III, p. 231-232. — N. Cornelissen, *Notice sur J.-J. Raepsaet*, dans *Annuaire de l'Académie de Belgique* (1837), p. 104-137, traduite également en flamand avec

des notes; la même notice, fortement améliorée et augmentée d'un apparat bibliographique complet, en tête des *Œuvres complètes* de Raepsaet (Gand, 1838-1841; in-8°, 6 vol.). — *Nouv. Biographie des contemporains* (Mons, 1829), v° *Raepsaet*. — F. de Reiffenberg, dans *Mercure belge*, t. V, p. 169. —Vander Aa, *Biographisch woordenboek*, t. X, p. 14. — Van Kampen, *Geschiedenis der Nederlandsche letterkunde en wetenschappen*, t. III, p. 228 et suiv. —Judocus Bottelgier (B. Coppens), *Die Excellente Print-Cronijke van Vlaenderen* (Gand, 1791), avec la caricature de Raepsaet. — L. Delplace, *Joseph II et la Révolution brabançonne* (Bruges, 1891), p. 92, 119, 143. — Goethals, *Lectures relatives aux sciences et aux arts*, t. I, p. 281. — Documents inédits à la Bibliothèque de l'université de Gand.

RAES (*Désiré-Jean-Joseph*), éditeur, imprimeur et lithographe, né à Molenbeek-Saint-Jean, le 12 mars 1815, et établi à Bruxelles depuis 1841 jusque 1854 au moins. Il semble s'être particulièrement occupé de publications cartographiques.

Parmi les ouvrages sortis de ses presses, il faut signaler : *a. Introduction au Plan de Jérusalem et de ses faubourgs, telle que cette ville célèbre existait au temps de Jésus-Christ... par l'abbé André Dupuis* (du diocèse de Nantes). — Bruxelles, A. Mertens, éditeur.... D. Raes, lithographe, rue de la Fourche, 36, 1844; in-8° de 303 p., accompagné d'un grand plan de Jérusalem, en deux feuilles in-plano; *b. Carte de la Belgique à l'usage des aveugles; c. Nouvelle carte de la Province de Namur divisée en Arrondissements communaux et Cantons de justice de paix. Indiquant le tracé du chemin de fer en construction.* (Il s'agit de la voie ferrée Namur-Charleroi.) Publiée par D. Raes, lithographe, rue de la Vierge-Noire, 15, Bruxelles, 1841; L. 0m425, H. 0m525; échelle du 1/160.000e. — Les cartes de toutes les provinces de la Belgique ont fait l'objet de semblables publications ; c'est ainsi que les cartes de la province de Liége, d'Anvers, de la Flandre Orientale, par exemple, ont paru en 1842. Après avoir été remaniées, surtout pour les voies ferrées, elles ont été réunies, en gardant leurs titres respectifs, en un atlas in-fol. : *Nouvel atlas administratif, commercial, maritime et judiciaire de la Belgique, contenant la carte générale du royaume, et une carte pour chaque province, indiquant les limites du royaume, des provinces et des arrondissements, marquées en couleur, et celles des cantons de justice de paix, indiquées par des signes conventionnels; avec le tracé des chemins de fer.* Bruxelles, publié par D. Raes... 1846. Il y a eu des réimpressions en 1847 et 1851. Les cartes de la province de Liége et de celle d'Anvers étaient encore dans le commerce respectivement en 1860 et en 1862; *d. Atlas de la Belgique, d'après les meilleurs géographes modernes, à l'usage des établissements d'instruction, des collèges et des athénées; dédié à LL. AA. RR. le Duc de Brabant et le Comte de Flandre*, par Désiré Raes. Bruxelles, 1845; 1 vol. in-4° obl., L. 0m275; H. 0m20; 2e éd. Bruxelles, Renier. 1854. — La carte de la province de Namur, mise à jour, et où les noms des villes sont inscrits en français et en flamand, a été reproduite, sous le titre : *Namur*, Établissement géographique de D. Windels, 32, rue d'Artois. Bruxelles, dans : 1° *Atlas royal de géographie physique et politique de la Belgique, contenant onze cartes ...*, par D. Windels. Bruxelles, 1877; in-4°; — 4e éd. (15 cartes). Bruxelles, Windels, 1880; in-4°; — 2° *Nouvel atlas national ou géographie physique et politique de la Belgique, avec le texte en regard des cartes*, par D. Windels. Bruxelles, Windels, 1877; in-4° obl.; — 3° *Le vademecum du voyageur en Belgique*, par D. Windels. Bruxelles, D. Windels, 1877; in-12°; *e. Plan cadastral de Bruxelles à l'échelle du* 1/5000e. Bruxelles, D. Raes, 1850; une feuille in-plano; *f. Carte des environs de Bruxelles, avec Itinéraire jusqu'à Waterloo et environs.*

F. van Ortroy.

Bibliographie nationale, t. III (Bruxelles, 1897). — A. Dejardin, *Description des cartes : 1° de la province d'Anvers...* (Anvers, 1862-1863); 2° *de la province de Liége...* (Liége, 1860); 3° *de la Flandre ancienne et moderne* (Gand, 1867); 4° *de la province de Namur...* (Namur, 1863).

RAES (*Godefroid*), architecte-maçon, qui travailla à Louvain dans la première moitié du XIVe siècle. Il entreprit, avec Jean Stevens et Arthur Horen, la construction de la Halle aux draps de cette ville. Il est mentionné avec ses deux

confrères dans les deux inscriptions qui furent enchâssées dans les murs de cet édifice, lorsqu'il était à peine commencé. L'une des inscriptions, celle qui est placée rue de Namur, lui donne comme prénom *Goert;* l'autre, qui se trouve rue des Cordes, porte *Gof.* Raes. Il n'y a donc pas de doute : il s'appelait Godefroid et non Georges, comme on l'a parfois cru : *Goert* est une abréviation de *Govert* ou *Gofred.*

Hermon Vander Linden.

H. Vander Linden, *Geschiedenis van de stad Leuven*, p. 121.

RAES de Heers, ou de la Rivière. Voir HEERS (*Raes* DE).

RAET (*Adrien* DE), dit VRELANT, miniaturiste, mort à Bruges en 1534. Il entra dans la corporation de Saint-Éloi et Saint-Luc en 1474, comme élève du célèbre miniaturiste Vrelant; il était vraisemblablement encore fort jeune, puisque son prénom se présente sous la forme du diminutif *Adriaenkin.* Il fut *zoorghder* de la gilde en 1499, doyen en 1520, gouverneur en 1523 et en 1530; les archives de la gilde nous apprennent encore qu'il fit des dons à celle-ci en 1509, en 1525 et en 1529. Disciple de Guillaume Vrelant, et disciple important puisqu'il fut quelquefois appelé du nom de son maître, il forma à son tour plusieurs élèves : Guillaume Baselyn en 1487, Hans Moens et Hans Suwaert en 1502. Sa marque était un monogramme composé d'un A surmonté d'un gril.

Nous ne possédons aucune œuvre qui puisse lui être attribuée avec certitude. Un document nous apprend qu'il peignit en 1489 la *Crucifixion* devant le canon de la messe, dans un missel de l'église Saint-Jacques, à Bruges, et qu'il reçut pour ce travail 4 escalins de gros. Mais ce manuscrit, s'il existe encore, n'a pas été identifié jusqu'à présent.

Mr Schestag a attribué à Adrien de Raet une *Crucifixion* qui se trouve au fo 129 du ms. 9215 de la Bibliothèque royale de Belgique. Ce manuscrit, que Mr Schestag appelle un missel, est, en réalité, un pontifical de l'église de Sens. Outre la grande miniature de la crucifixion, il est orné d'une série de lettrines à sujets, reproduisant les principales cérémonies du pontifical. Nous y distinguons deux mains bien différentes : la première est encore complètement sous l'influence du XIVe siècle, comme en témoignent les fonds quadrillés; la seconde est bien de la seconde moitié du XVe siècle, et on peut lui attribuer les neuf dernières lettres ainsi que la grande miniature. Mais il n'y a aucune raison pour y voir la main d'Adrien de Raet. Nous ne retrouvons pas, notamment dans les figures, les caractéristiques de l'art de Guillaume Vrelant, que l'on s'attendrait à pouvoir discerner chez son élève.

Paul Bergmans.

J. Weale, dans *le Beffroi*, t. II, p. 301-302; t. IV, p. 329. — Bradley, *Dictionary of miniaturists*, t. III, p. 110. — Aug. Schestag, dans le *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, t. XX (Vienne, 1899), p. 210. — J. Vanden Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la bibl. royale de Belgique*, t. I (Bruxelles, 1901), p. 226. — P. Durrieu, *L'histoire du bon roi Alexandre* (Paris, 1903), p. 16.

RAET (*Arnd* DE), peintre louvaniste au XVe siècle. Il était fils naturel d'un autre peintre du même nom, dont on peut suivre la trace dans les archives de Louvain depuis 1418 jusque vers 1471.

Nous ignorons la date de la naissance d'Arnd de Raet, le jeune, mais il est cité dans plusieurs documents dès 1443 jusqu'en 1477. Dans presque tous ces actes il est qualifié *pictor ymaginum* (peintre de statues).

Marié en premières noces (avant le 17 novembre 1455) avec Élisabeth van de Watere, il eut de celle-ci quatre fils et deux filles : Jean, Arnould, Louis (voir ci-dessous), Catherine et Jeanne. Il mit ces enfants hors pain par acte du 1er février 1476 et épousa en secondes noces Barbe van der Dellen, laquelle paraît dans un acte du 7 octobre de la même année.

Un procès, qu'il eut en 1450 devant les échevins de sa ville natale, jette un jour curieux sur son caractère et sur les mœurs des artistes du temps; c'est pourquoi nous croyons devoir le mentionner : un nommé Arnd van den Wyere avait

mis chez de Raet son fils Jan en apprentissage. Ils étaient convenus que Arnd de Raet devait enseigner la peinture au jeune homme pendant un terme de trois ans, moyennant une pension de 11 1/2 peters d'or au total. Une clause spéciale stipulait qu'Arnd de Raet n'aurait droit à aucune rémunération pour le temps que son élève aurait passé chez lui, si ce dernier quittait son maître pour un motif légitime. Arnd van den Wyere avait déjà versé le prix de la première année de pension. Or, il se fit qu'au cours de cette première année Arnd de Raet abandonna le métier de peintre pour adopter celui de boulanger. C'était incontestablement une raison légitime pour rompre le contrat d'apprentissage. Aussi Arnd van den Wyere se prévalut-il de la clause susdite pour réclamer la résiliation du contrat et la restitution de la somme versée. De là le procès, qui fut tranché contrairement aux prétentions du peintre.

Arnd de Raet devait être d'humeur inconstante, car bientôt il retourna à la peinture. Dans deux actes, l'un du 30 décembre 1470, l'autre du 6 février 1472, on le trouve établi à Léau, où il travaille à la décoration de l'église. Le 6 octobre 1476, sa présence est de nouveau constatée à Louvain.

Il y a lieu de remarquer qu'à la même époque, figure fréquemment, dans les comptes de l'église de Léau, un artiste désigné sous le nom de Arnold *de Maelder*, c'est-à-dire le peintre.

Celui-ci y exécuta un grand nombre de travaux de médiocre importance de 1473 à 1479. Vu le rapprochement des dates, on peut être tenté de l'identifier avec notre Arnd de Raet, mais il est bon d'ajouter que, d'après Alphonse Wauters, à qui nous empruntons ce renseignement, cet Arnold de Maelder aurait habité *Bruxelles*, au moins en 1478-1479, lorsqu'il exécuta, pour la chambre de Saint-Léonard, un retable dont une partie subsiste, conservée dans le transept droit de l'église de Léau.

Cette œuvre comprend quatre scènes de la vie de sainte Marie-Madeleine et de celle de saint Lazare. L'une de celles-ci : *Jésus chez Simon*, paraît être d'une autre main que les trois autres.

Georges Hulin.

Edward van Even, *L'ancienne école de peinture de Louvain* (1870). — Alphonse Wauters, *Géographie et histoire des communes belges* (1887), *Léau*. — Adolphe Siret, *Dictionnaire des peintres* (1883).

RAET (*Louis* DE) ou RAETS, peintre brabançon du commencement du XVIe siècle, fils du premier lit d'Arnd de Raet, dont la notice figure ci-dessus.

Il n'est connu que par les passages des comptes relatifs aux travaux de l'église de Léau, qui nous le montrent occupé de 1505 à 1507 à la décoration picturale des voûtes de cette église. Il y est tantôt désigné sous son nom patronymique, tantôt appelé simplement Louis le peintre (*de scildere*).

Alphonse Wauters émet la conjecture que Louis Raets pourrait bien être l'auteur de l'importante peinture murale du *Jugement dernier*, qui orne le mur terminal du transept droit de la même église. Si cette hypothèse se confirmait, Louis Raets se révélerait comme un peintre d'un réel talent.

La vaste composition du *Jugement dernier*, ainsi que quatre figures de saints, séparées par des colonnettes, qu'on voit encore au mur latéral du même transept, paraissent dater de 1490 à 1510 environ.

Georges Hulin.

Alphonse Wauters, *Géographie et histoire des communes belges* (1887), *Léau*. — Adolphe Siret, *Dictionnaire des peintres* (1883).

RAETH (*Ignace*), peintre, né à Anvers en 1626, et y décédé en 1666. Il fut élève du peintre Balthazar van Cortbempd, puis reçu en 1641 comme franc-maître dans la gilde Saint-Luc. Mais trois ans plus tard, il quitta le monde pour prendre l'habit religieux dans l'ordre de Jésus. C'est à ce moment qu'il aurait reçu des leçons du peintre Zeghers. Il suivit en Espagne le confesseur de la reine Marie-Anne d'Autriche. Après un séjour assez prolongé au delà des Pyrénées, il gagna l'Allemagne, où on le retrouve en 1652 à Bamberg. Il revint à Anvers en 1662 et y mourut en 1666. Il peignit des tableaux religieux, mais surtout des

portraits. On conserve de cet artiste, au noviciat des Jésuites, à Madrid, trente-six toiles représentant des scènes de la vie de saint Ignace de Loyola. L'église Saint-Gangulphe, à Bamberg, possède un *Crucifiement* dû à son pinceau. Parmi ses meilleurs portraits, on cite celui du P. Eusebius Nieremberg. Il composa aussi un frontispice pour l'ouvrage de José de Valles : *Primer instituto de la cartuxa*. Cette pièce fut gravée par R. Clouwet.

Fernand Donnet.

Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*, t. II. — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *De Liggeren en andere historische archieven der antwerpsche Sinte-Lucas gilde*, t. II. — C.-K. Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*.

RAETS (*Guillaume*), mathématicien, né à Maestricht, mort à Anvers dans la seconde moitié du XVIe siècle. Enlevé à la fleur de l'âge, il laissa plusieurs ouvrages manuscrits qu'il légua à son ami Michel Coignet (voir ce nom). Celui-ci publia l'un d'eux intitulé : *Arithmetica oft een niew Cyfferboeck van Willem Raets, Maestrichter. Waer in die Fondamenten seer grondelijck verclaert ende met veel schoone questien gheillustreert worden, tot nut ende oorbaer van alle Cooplieden ende liefhebbers der selver Consten. Met noch een Tractaet van de Wisselroede, met Annotatien verciert, door Michiel Coignet*. Anvers, Hendrick Hendricsen, 1580 ; pet. in-8°, avec un privilège royal pour dix ans, daté de Bruxelles, le 22 mai 1576. Une nouvelle édition fut imprimée, en 1597, à Anvers, par Jérôme Verdussen, avec un nouveau privilège pour dix ans, à partir du 31 juillet 1597. Dans une préface, Michel Coignet déclare que, l'auteur étant absent lorsque le livre devait être imprimé, il se chargea de la correction, afin d'éviter les fautes qui sont inévitables pour une matière aussi ardue que l'arithmétique.

Le traité comprend quelques notions sur la numération des nombres entiers ; l'addition des nombres entiers avec la preuve par 9 ; la même opération pour les monnaies et pour les poids de l'époque ; la soustraction des nombres entiers avec la preuve en additionnant le reste avec le plus petit nombre ; la même opération appliquée aux monnaies et aux poids ; la table de multiplication et la règle de la multiplication pour les nombres entiers avec la preuve par 9 ; la division des nombres entiers avec la preuve. Puis commence l'étude des fractions ordinaires avec la réduction à la plus simple expression, par des soustractions successives ou par la méthode du plus grand commun diviseur et la réduction au même dénominateur ; enfin, les quatre opérations fondamentales. Raets expose ensuite la règle dite de proportion ou règle de trois pour les nombres entiers et pour les nombres fractionnaires ; quelques réductions de monnaies, de poids, etc., et d'autres relatives à l'or et à l'argent, des comptes divers et, en particulier, ceux relatifs aux profits et pertes, aux intérêts, aux changes, aux réductions des mesures, aux répartitions des bénéfices entre les membres des sociétés, aux mélanges, etc. La seconde partie, qui porte un titre spécial : *Practycke om lichtelijc te leeren visieren alle maten metter wisselroede*, est divisée en quatre parties : la première s'occupe de quelques théories géométriques, la deuxième de la manière de fabriquer l'échelle, la troisième de la relation entre l'échelle et le compas, enfin la quatrième de l'usage des échelles.

Ch. Bergmans.

F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*, v° *Raets* (R. 60 et 61).

RAETS (*Louis*). Voir RAET (*Louis* DE).

RAEVARDUS (*Jacques*), jurisconsulte. Voir REYVAERT (*Jacques*).

RAEVE (*Thomas* DE), chirurgien. Voir DE RAEVE.

RAEYMACKERS (*Henri*), architecte, né à Bruxelles, le 14 avril 1823, rue Coppens, n° 24, et décédé dans la même maison, le 29 septembre 1863, était fils de Jean-Baptiste Raeymackers et d'Anne-Françoise Mertens. Il fut professeur à l'Académie royale des beaux-arts et à l'Athénée royal de Bruxelles. Quoique son œuvre ait été interrompue par une

mort prématurée, elle n'en est pas moins considérable. C'est ainsi qu'on lui doit les plans de l'église Saint-Roch à Laeken, restée inachevée; de l'église de Notre-Dame Immaculée de Cureghem, achevée par les architectes Cels et Van Ysendyck; un projet d'église romane pour la plaine de Tenbosch à Bruxelles, non exécuté; l'hôtel Tasson-Snel, chaussée de Charleroi; une propriété, place de la Monnaie à Bruxelles, et en partie la restauration de l'abside de l'église Sainte-Gudule de la même ville. Dans sa notice sur Félix Laureys (*Annuaire de l'Académie royale*, 1903, p. 76), Mr Henri Maquet dit que celui-ci fit son voyage de prix de Rome accompagné d'un ami avec lequel il partagea généreusement sa pension en France, en Italie, en Espagne. La vérité est que Laureys et Raeymackers avaient, avant le concours, fait un contrat assurant à tous deux le bénéfice du voyage, si l'un d'eux avait le prix. Laureys eut le premier prix, Raeymackers eut le second. C'était en 1849. De retour en Belgique, celui-ci se lança dans la vie pratique et une nombreuse clientèle lui vint très rapidement. Son œuvre la plus importante est certes le Tir national de Bruxelles, qui eut le rare honneur d'être monographié par César Daly dans sa *Revue de l'architecture et des travaux publics* (Paris, 1864, planches 22 à 26, p. 177). L'œuvre de notre compatriote, malheureusement démolie ces années dernières pour faire place à la caserne Baudouin, a été fort louée par César Daly, qui en vantait les dispositions intéressantes et bien comprises. Enfin, la ville de Spa ayant ouvert, le 25 juillet 1852, un concours pour l'érection de la fontaine du Pouhon, Raeymackers obtint le prix à l'unanimité des voix (*Journal belge d'architecture*, 1854, p. 1285), pour son projet portant pour devise *In pace*, et il eut la joie de voir réaliser son œuvre.

Paul Saintenoy.

Renseignements particuliers.

RAEYMAKER (*Jean* DE), mathématicien, né à Anvers au XVIe siècle. Il est l'auteur d'un livre écrit en français, intitulé *Traicte d'arithmetique, contenant les quatre especes, avec la regle de trois, et la practique. Tres profitable et utile a la jeunesse, et autres desireux d'apprendre la dicte science.* L'ouvrage fut approuvé, par l'autorité ecclésiastique, dès le 28 mars 1596, de sorte que la première édition a dû paraître vers la fin du XVIe siècle; en 1668, une édition revue et corrigée « de plusieurs fautes » fut publiée, à Anvers, chez Jacques Mesens. Ce traité d'arithmétique pratique comprend : une table de multiplication, des exercices pour les quatre règles relatives au calcul des nombres entiers et ensuite pour les opérations concernant les monnaies et la règle de trois; la simplification et les quatre opérations fondamentales avec les fractions ou nombres rompus; des exemples de conversions relatives à la réduction des monnaies et des poids. L'ouvrage est terminé par l'énoncé de deux cent soixante-deux problèmes à résoudre sous le titre de *La Practique*.

Il eut plusieurs traductions en flamand; l'une d'elles fut publiée à Bruxelles, en 1704, par Jean-Baptiste de Leener; d'autres encore, mais sans date, furent publiées : l'une par François van Thienen, chez Jérôme Verdussen à Anvers, avec un supplément relatif à la pratique des calculs abrégés; une autre par Lenaert de Raeymacker, chez Verhulst à Anvers; enfin, on en connaît encore une édition revue et corrigée qui parut chez Laurent van Diet. On peut en conclure que le manuel de Raeymaker fut longtemps en usage dans les écoles du Brabant.

Ch. Bergmans.

Les ouvrages de De Raeymaker, à la bibl. de l'univ. de Gand.

RAEYMOLEN (*Jacques*) ou REIMOLANUS, par corruption KEYMOLANUS, KERMOLANUS ou KYMOLANUS, théologien, poète latin, né à Gand au XVe siècle, mort à Rome en 1508. Il entra dans l'ordre des Carmes au couvent de sa ville natale; plus tard il aurait pris le grade de docteur en théologie à Paris, au dire des anciens biographes de son ordre qui le qualifient de théologien, philosophe, mathématicien et poète.

Robert Gaguin fait un éloge enthousiaste de ses vers, dans une épître au P. Arnold Bostius. Raeymolen fut en grande faveur auprès du général de son ordre, à Rome, le P. Pierre Terasse. Parmi ses autres relations littéraires nous pouvons citer l'imprimeur-philologue Josse Badius Ascensius et l'abbé J. Trithème. C'est d'après un manuscrit que notre Carme lui avait prêté que J. Badius Ascensius publia, en 1502, son édition des *Bucolica carmina* de Pétrarque, comme en témoigne l'épître dédicatoire de ce volume. D'autre part, on a souvent rappelé, dans les ouvrages qui traitent de l'histoire de l'imprimerie, une lettre adressée par J. Trithème à Raeymolen, le 16 avril 1507, et où se trouve ce passage intéressant : *Ars, quam impressoriam vocant, tempore infantiæ meæ apud Moguntiam, metropolim Francorum, inventam...* ; cette lettre a été notamment reproduite dans les *Annales typographici* de Maittaire, d'après l'édition des lettres de Trithème, donnée par Jacques Spiegel à Hanau en 1536 ; elle figure aussi dans Cosme de Villiers, dans Paquot, etc.

Il nous reste de Raeymolen deux petites odes latines en l'honneur de saint Joachim, reproduites à la fin de la *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe, ainsi que dans le *Speculum Carmelitarum* (t. II. p. 310). Il avait composé tout un recueil d'odes sur le même sujet, mais ce recueil a péri au XVIe siècle, suivant Cosme de Villiers, avec les autres œuvres de notre auteur. Nous nous bornons à en reproduire les titres : 1. *In Magistrum sententiarum commentaria, lib. IV.* — 2. *De B. Mariæ puritate, lib. I* (en vers). — 3. *Vita S. Joachimi.* Cité par Vossius, *De historicis latinis* (*lib. III*, cap. 10, p. 640). C'est probablement le recueil d'odes cité ci-dessus. — 4. *Epithalamium ad Arnoldum Bostium carmelitam.* — 5. *Idyllion de bono conjugali.* — 6. *Isagoge ad exhortationes.* — 7. *Exhortationes ad Christianos.* — 8. *Epistolæ* (en vers). — 9. *Epigrammata et poemata quædam.*

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 433-434 ; cette notice est reproduite dans A. Sanderus, *de Gandavensibus eruditionis fama claris* (Anvers, 1624), p. 62 ; Fr. Sweertius, *Athenæ belgicæ* (Anvers, 1628), p. 372-373 ; J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. I, p. 534-535. — Maittaire, *Annales typographici*, t. II, 1re partie La Haye, 1722), p. 215-216. — Cosme de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, t. I (Orléans, 1752), col. 696-697. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VI (Louvain, 1765), p. 240-242. — Hoeufft, *Parnasus latino-belgicus* (Amsterdam, 1819), p. 11. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, t. XVI (Haarlem, 1874), p. 198.

RAGENULFE (Sainte). La plus ancienne mention connue de sainte Ragenulfe remonte au commencement du XIIe siècle. Elle se lit dans une note ajoutée à la chronique de Sigebert de Gembloux et qui est attribuée à l'auteur même de cette chronique. Nous y apprenons que, « en 643, la vierge du Christ « Reginulfe s'illustra par sa sainteté « dans la Gaule » (*Mon. Germ. hist., Scr.*, t. VI, p. 324). Il faut descendre, après cela, pour trouver quelques détails biographiques à son sujet, jusqu'à la seconde moitié du XVe siècle. A cette époque, entre 1470 et 1485, le chanoine régulier Jean Gielemans, de l'abbaye de Rouge-Cloître près Bruxelles, composa plusieurs recueils de vies de saints (v. *Analecta Bollandiana*, t. XIV [1895], p. 5 et suiv. ; conf. *ibid.*, p. 231-33), dont l'un, *Hagiologium Brabantinorum*, est consacré, comme son titre l'indique, aux saints belges ou se rattachant en quelque manière à la Belgique. C'est à cette compilation que le bollandiste Du Sollier emprunta la légende de sainte Ragenulfe publiée dans les *Acta Sanctorum*.

L'auteur de la légende, qui est peut-être Jean Gielemans lui-même, avoue dans son prologue qu'il n'a sous les yeux aucun document écrit. La seule source de son récit est donc la tradition orale de son temps, témoin qui inspire bien peu de confiance, lorsqu'il s'agit de faits distants de plus de huit siècles.

La légende, du reste, est assez maigre de souvenirs. A l'en croire, Ragenulfe était parente de sainte Begge et de sainte Gertrude, filles du duc Pépin de Landen. Elle naquit au hameau de Brombais, qui faisait partie du domaine de son père Ayus ou Ayon ; sa mère s'appelait Aya. Brombais est connu

actuellement encore comme une dépendance du village d'Incourt, situé près de Jodoigne, et dont le nom primitif était, toujours d'après la légende, *Ayoncurtis*, d'où Aincourt, Incourt. Arrivée à l'âge nubile, la pieuse vierge fut demandée en mariage par un jeune seigneur nommé Ébroïn, et ses parents agréèrent aussitôt la demande, sans aucun consentement de sa part. Le jour même où le mariage devait être célébré, Ragenulfe s'échappa de la maison paternelle, accompagnée d'une seule servante, et se réfugia dans un bois voisin, où elle vécut quelque temps ignorée de tous. Ce n'est qu'après sa mort que la fidèle servante qui l'avait suivie dans sa fuite vint révéler à ses parents le lieu de sa retraite. Ils vinrent aussitôt, avec de grandes démonstrations de regret, lui donner la sépulture et élevèrent sur sa tombe un oratoire, où il se fit bientôt un grand concours de pèlerins, attirés par le bruit des miracles que l'on disait s'y opérer.

Ch. De Smedt.

Acta Sanctorum, t. III Julii, p. 691-699. — J. Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, t. V, p. 198-225.

RAGINELME, évêque de Tournai. Voir RAINELME.

RAGNILDIS (Sainte). Voir REINELDE.

RAGONDET (*Louis*), homme de guerre, né à Frasnes, le 30 octobre 1790, décédé à Philippeville, le 1er mai 1842. Admis à l'école spéciale impériale militaire, à Fontainebleau, à l'âge de seize ans, il passa, le 23 mai 1807, comme maréchal des logis aux chasseurs de Normandie, y servit durant l'espace de trois ans et guerroya en Allemagne à l'époque de la cinquième coalition. Le sous-officier Ragondet assista aux mémorables journées d'Eckmuhl, de Ratisbonne et de Znaïm, prit part aussi aux escarmouches de la cavalerie légère à la bataille de Wagram (6 juillet 1809); il y fut blessé d'un coup de sabre à la tête. Nommé, l'année suivante, sous-lieutenant dans un corps de cavalerie provisoire, Ragondet, dirigé sur la péninsule ibérique, y fit les pénibles campagnes de 1810, 1811, 1812, 1813, et se mesura fréquemment avec les guerilleros portugais, les miquelets espagnols, les Anglais de Wellington, notamment à Penaranda, en Vieille-Castille, à Fuentes de Onoro, près de la frontière du Portugal, à Tafalla, etc., etc. Éloigné momentanément du service actif (il avait eu la jambe cassée, le 8 mai 1810, dans la mêlée de Penaranda), il se signala l'année suivante par une bravoure exceptionnelle ; c'est ainsi qu'il soutint, lors du deuxième engagement de Fuentes de Onoro, le 5 mai 1811, pendant une heure, à la tête d'un peloton de cavalerie, le passage du pont de Coa, contre les Anglais et les Portugais ; le 1er juillet 1812, pendant le combat de Tafalla (près de Pampelune, en Navarre), il exécuta, avec un peloton du 31e chasseurs, une charge contre un escadron des hussards de Mina, fit prisonnier le commandant de cet escadron et douze hussards ; il préserva ainsi le 31e régiment d'une surprise.

Nommé lieutenant le 8 mars 1813 et rappelé avec les débris de son régiment en Italie en 1814, il assista à diverses reconnaissances offensives les 4, 6 et 8 mars, ainsi qu'au violent combat que soutint victorieusement sur les rives du Mincio le prince Eugène, contre les colonnes autrichiennes du général Bubna ; la mêlée fut sanglante et acharnée ; nombre d'officiers du régiment restèrent sur le terrain. Ragondet se tira sain et sauf de ce combat, bien que son cheval y fût tué. Licencié le 20 janvier 1816 et rentré dans ses foyers, le lieutenant Ragondet, longtemps inactif, reprit du service lors de la Révolution belge; nommé, le 16 octobre 1830, commandant de place de 2e classe, avec le grade de major, il exerça ces fonctions successivement à Mariembourg, à Bouillon, à Nieuport et à Philippeville, où il mourut. Il était membre de la Légion d'honneur.

Eugène Cruyplants.

Historiques des 11e et 13e chasseurs, ministère de la guerre. — Eugène Cruyplants, *Histoire de la cavalerie belge : Les conscrits de 1813, dans les ci-devant Pays-Bas autrichiens*, p. 138 et 145.

RAGUET (*Gilles-Bernard*), littérateur, né à Namur vers 1666, mort à Paris le 20 juin 1748. Il se rendit, fort jeune encore, en cette dernière ville, et y embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir demeuré plusieurs années dans la Communauté des Prêtres de Saint-Sulpice, il fut nommé directeur spirituel de la Compagnie des Indes. En 1722, il fut pourvu par le roi de France de l'abbaye de l'Aumône, dite le petit Cîteaux, dans le diocèse de Blois, et, le 17 octobre de l'année suivante, il obtint le prieuré d'Argenteuil, dans le diocèse de Paris. Il fut du nombre des gens de lettres qui furent employés, sous la direction du cardinal Fleury, à l'éducation de Louis XV. Les auteurs de la *Gallia Christiana* le désignent sous le titre de *Regis antescholanus* : ils veulent dire apparemment, selon Paquot, qu'il donnait chaque jour au roi des instructions pour le préparer aux leçons du cardinal. Versé dans les sciences, surtout en histoire et en théologie, il cultivait en outre les beaux-arts et s'était particulièrement appliqué à l'étude des médailles et des antiques. On a de lui : 1. *La nouvelle Atlantide de François Bacon, chancelier d'Angleterre, traduite en françois et continuée; avec des réflexions sur l'institution des Académies françoises, des sciences et des inscriptions*. Paris, Jean Musier, 1702; in-12. Ce petit volume, dit l'auteur de la *Bibliographie namuroise*, est une traduction aussi élégante que fidèle de l'*Atlantis nova* de Bacon. Elle dénote un véritable talent d'écrivain. La fin de la *Nouvelle Atlantide* (p. 234-253) et le dialogue (p. I-XIX), au milieu duquel cette fiction ingénieuse du chancelier d'Angleterre est insérée, appartiennent au traducteur. Ce dialogue, qui n'est autre qu'un entretien entre l'abbé Raguet et l'un de ses condisciples de Louvain, est comme une préface au livre de Bacon. — 2. *Histoire des contestations sur la diplomatique, avec l'analyse de cet ouvrage composé par le R. P. dom Jean Mabillon*. Paris, Florentin Delaulne, 1708; in-12. Dans cet ouvrage, composé de huit lettres sous forme de dialogues, l'abbé Raguet prend parti pour le P. Germon contre le savant bénédictin dans la dispute littéraire qui avait éclaté entre ces deux écrivains et qui est exposée dans la *Bibliographie namuroise*. Ce livre, d'après une note manuscrite de Van Hulthem sur l'exemplaire de sa bibliothèque (n° 20542), est curieux et rare. On a remarqué que c'était moins un récit fidèle des contestations élevées sur ce sujet qu'une nouvelle manière de reproduire les difficultés de Germon. Quelques personnes ont même cru, d'après cette observation, que l'auteur n'était autre que Germon. Voy. le catal. de la Bibl. de Bunau, part. 3 du tome I^er^, p. 1889 (note de Camus, *Lettres sur la profession d'avocat*, t. II, p. 229, édition de 1805). — 3. *Explication d'un bronze* (prétendu) *antique en bas relief du cabinet de M. l'abbé Bignon*. Cette étude est insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1714, p. 1178-1180. L'abbé Raguet collabora au *Journal des savants* depuis 1705 jusqu'en 1721.

Émile Van Arenbergh.

Gallia christ., t. II, p. 515; t. VIII, p. 1401. — *Mém. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, p. 105. — Delvenne, *Biogr. du roy. des Pays-Bas*, t. II, p. 275. — Doyen, *Bibliogr. namur.*, t. I, p. 333, n° 543; p. 356, n° 577; p. 309, n° 597. — *Bibl. Hulthemiana*, n° 20542.

RAICK (*Dieudonné* DE), prêtre, organiste et compositeur, né à Liége, dans les premières années du XVIII^e^ siècle, mort à Anvers, le 29 ou le 30 novembre 1764. Il reçut son éducation musicale à Anvers, à l'église cathédrale, où il entra comme enfant de chœur vers l'âge de huit ans. Il fit ses humanités et ses premières études théologiques dans la même ville, et reçut la tonsure en 1720. L'année suivante, il devint organiste de la cathédrale d'Anvers; en 1722, il reçut les ordres mineurs. En 1727, à la suite de difficultés qu'il paraît avoir eues avec le chapitre, il accepta l'emploi d'organiste de la collégiale de Saint-Pierre à Louvain. Il continua, à l'université de cette ville, ses études de théologie et de droit, et fut reçu docteur en droit civil et en droit canon. En 1741, il devint organiste de la cathédrale de Saint-Bavon à Gand. Le souvenir de

son talent, dit Fétis, ne s'était pas effacé à Anvers, quoique trente ans se fussent passés depuis son départ. A la suite de négociations entre l'évêque de cette dernière ville et celui de Gand, de Raick reprit, le 25 décembre 1757, ses anciennes fonctions d'organiste à Anvers, avec le titre de chanoine de la deuxième fondation, ou vicaire du chœur de musique. On connaît de ce compositeur :

1. *Six suites de clavecin*, dédiées à Mademoiselle la comtesse Rose, née comtesse d'Harrach, composées par Dieudonné Raick, prêtre, licencié ès droits et organiste de l'église collégiale de Saint-Pierre à Louvain... Œuvre premier. Gravé à Brusselles par J. C. Rousselet. — 2. *Deuxième livre de clavecin*, dédié à Son Excellence Monseigneur François Ernest..., par D. Raick, prêtre, licencié ès lois, etc., organiste de l'église cathédrale de Gand... Gravé par Pr Le Claire de Lyon, graveur à Gand. Imprimé par Joseph Stevenson, à G. (Gand). — 3. *Trois sonates pour le clavecin*, chez Wauters, à Gand. — 4. *Six petites suites de clavecin, flûte ou violon*, Gand, chez Wauters, vers le mois d'avril 1758.

Fétis cite d'autres pièces de clavecin demeurées manuscrites, disséminées à Gand, à Louvain et à Bruxelles. L'auteur de la *Biographie universelle des musiciens* ajoute que les œuvres de de Raick sont d'un bon style. On souscrira volontiers à cet éloge en écoutant la *Sicilienne*, tirée du *Deuxième livre de clavecin*, reproduite par Vander Straeten au tome IV, p. 302, de *La musique aux Pays-Bas*.

La bibliothèque royale de Bruxelles a acquis récemment quatre cahiers manuscrits, de musique de clavecin, de la seconde moitié du XVIIIe siècle, inscrits sous le no II, 3361. A la fin de l'un de ces cahiers, figure, en double, une inscription semblable à la dédicace de « l'œuvre premier », rappelée ci-dessus : *Six suites de clavecin*, dédiées à la comtesse Rose, composées par Dieudonné Raick, prêtre, licencié ès droits et organiste. Au verso de la page, et aux pages suivantes, figurent : une première suite, comprenant un andante (en *ré* maj.); un menuet, un second menuet, un second andante et un allegro. Ce dernier morceau est incomplet.

Fl. van Duyse.

Xavier van Elewyck, *Mathias Vanden Gheyn*, le plus grand organiste et carillonneur belge du XVIIIe siècle (1862), p. 27, 64. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VII (1875), p. 160. — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. I (1867), p. 108-110; t. IV (1878), p. 295-303, 415-416; t. V (1880), p. 247, 254. — Paul Bergmans, *Variétés musicologiques*, 1re série (Gand, 1891), p. 24. — Rob. Eitner, *Quellen-Lexicon*, t. VIII (1903), p. 115.

RAIKEM (*Antoine-François-Joseph*), médecin, professeur, né à Liége le 20 juillet 1783, y décédé le 4 octobre 1862. Son père, Guillaume-François-Joseph, avait pris ses grades à la faculté de médecine de Nancy, avait été médecin consultant du dernier prince-évêque de Liége et médecin des hôpitaux. Après de fortes études à l'école centrale du département de l'Ourthe, le jeune Antoine partit pour Paris afin de se préparer à la profession de son père, qu'il avait perdu à l'âge de treize ans. Il se distingua dans ses études, obtint au concours le titre d'élève de l'Ecole pratique, fut ensuite attaché au service de l'hôpital Saint-Antoine et mérita trois fois de suite le prix que l'administration décernait chaque année aux élèves internes les plus recommandables. Ces succès lui valurent les félicitations de la municipalité de sa ville natale et une gratification de 1,500 francs à titre d'encouragement. Il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris le 4 décembre 1807 après avoir soutenu, le 27 novembre, sous forme de thèses, les *Propositions sur les maladies de poitrine, l'embarras gastrique, etc.* (Paris, Didot, in-4°, 12 p.). Il s'établit dans la grande ville, fut nommé, le 24 mars 1808, médecin du bureau de bienfaisance de la section de Montreuil, l'année suivante médecin de la garde nationale du huitième arrondissement. Sur la proposition de l'illustre Hallé, médecin ordinaire de l'empereur, qui l'avait distingué, il fut attaché, en qualité de médecin, par décret du 17 octobre 1810, aux enfants des princes de Lucques et de Piombino;

plus tard, il fut encore chargé du service médical de la maison de la grande duchesse de Toscane, Elisa Bacciochi, sœur de l'empereur. Il vécut à la cour de Florence, entouré de l'estime générale, jusqu'à la chute de la famille qui l'avait appelé. C'est dans cette ville qu'il épousa Mlle Marie-Louise Corsi, camériste de la princesse Elisa Bacciochi; de cette union heureuse naquirent six enfants qu'il eut le bonheur de voir grandir autour de lui. Après avoir subi avec succès les examens nécessaires pour avoir le droit d'exercer la médecine en Toscane, il obtint au concours, le 12 mai 1815, la place de premier médecin de Volterra, où il alla habiter jusqu'en 1836; il y fut bientôt nommé médecin en chef des hôpitaux et de tous les établissements publics, et chargé du service médical des salines de Saint-Léopold. Lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur dans notre pays, il songea à revenir dans sa patrie. Le 8 août 1836, il fut nommé professeur ordinaire à l'université de Liége et chargé des cours d'anatomie pathologique spéciale et d'hygiène. En 1850, il fut déchargé du premier, qui fut bientôt confié à Heuse, agrégé. Il conserva l'hygiène jusqu'à son admission à l'éméritat, le 11 octobre 1854. Nommé recteur pour l'année académique 1843-1844, il prononça, en déposant ces fonctions, un discours qui, imprimé d'abord in-8° à Liége, fut reproduit dans les *Annales des universités de Belgique*, 1845 : il avait pour sujet *la morale des médecins*; si ce morceau ne brille pas par son mérite littéraire, il est des plus recommandables au point de vue de la déontologie médicale.

Ses écrits, qui tous portent le cachet de l'observation attentive des faits et de l'exactitude la plus soigneuse, lui valurent l'honneur d'appartenir aux principales sociétés savantes. Ancien membre de la Société anatomique et faisant partie, dès 1810, de la société de médecine établie dans le sein de la Faculté de Paris, en 1835 l'Académie royale de médecine de France lui conférait le titre de correspondant. Lors de l'institution de l'Académie royale de médecine de Belgique, en 1841, il fut compris parmi les membres titulaires de la section de médecine, dans laquelle il siégea jusqu'en 1856, époque à laquelle son âge et ses infirmités, les instances réitérées de sa famille et de ses amis le déterminèrent à demander le titre de membre honoraire, que l'Académie s'empressa de lui accorder. Il présenta à ce corps savant de nombreux rapports et mémoires qui témoignent de sa vaste érudition comme de la rectitude de son jugement. Lors du premier anniversaire de l'Académie, en 1842, il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, « pour « avoir pris une part active aux travaux « de l'Académie et récompenser en « même temps des services rendus à « l'enseignement et à l'administration ». Il fut un des membres les plus actifs du Conseil de salubrité publique de la province de Liége, dont les *Annales* comprennent de lui, t. II, un mémoire sur le colportage des viandes et, t. IV, des *Considérations sur la hauteur des maisons comparée à la largeur des rues dans les grandes villes*.

A. Raikem a beaucoup écrit sur les maladies les plus diverses et même sur l'archéologie, comme sa *Notice sur les anciens thermes romains à Volterra* (procès-verbal de la séance publique tenue le 29 décembre 1850 par la Société d'Emulation de Liége, 1851), œuvre d'un véritable érudit et d'un excellent observateur; mais ses travaux sont dispersés dans les publications des sociétés savantes et dans des journaux de médecine. Le *Nécrologe liégeois* en donne une liste détaillée, qui occupe dix pages. Laissant à part les traductions et les comptes rendus, nous citerons les suivantes : *Sulle malattie che honno regnato in Volterra negli anni* 1816 *e* 1817 *e particolarmente sul tifo contagioso*. Firenze, 1818, in-8°. En collaboration avec N. Branchi. — Notice sur la maladie (inflammation) de la moelle épinière, des méninges, du cerveau et du poumon droit à laquelle a succombé V. Fohmann, professeur à l'université de Liége (Paris, 1837, *Gazette médicale*,

reproduite dans l'*Encycl. des sc. médical.*, 1837). — Recherches, observations et expériences sur le *Theridion marmignotte* de Volterra et sur les effets de sa morsure (*Annales des sciences naturelles*, t. XI, Paris, 1839). — Observation suivie de quelques réflexions sur un vaste kyste ovarique, enflammé, suppuré, gangrené et perforé, à la face interne duquel étaient implantées douze dents (*Mémoires de la Société de médecine de Gand*, 1841). — Observations, réflexions et aperçus sur quelques affections de la veine porte, etc. (*M. Acad. roy. de médecine de Belgique*, Bruxelles, 1844). — Recherches et observations sur les abcès du foie ouverts dans les bronches (*Mém. Acad. roy. de médecine de Belgique*, Bruxelles, 1848). — Rapport sur l'enseignement de la médecine en Italie (*Annales des universités de Belgique*, 1855). — Observation sur une ectopie accidentelle du cœur, terminée par la guérison (*Bulletin académ. de médecine de Paris*, 1838). — Expériences sur l'existence et les lois des courants électro-physiologiques des animaux à sang chaud (*Bull. de la Société de médecine de Gand*). — Mémoire sur l'hydrophobie rabique développée chez les brebis mordues par un chien enragé (*Ann. de la Société des sciences nat. et médicales de Bruxelles*, reproduit dans le *Bull. médical belge* et l'*Encyclographie des sciences médicales*). — Rapport sur les indications prophylactiques à suivre contre le choléra-morbus asiatique (*Bull. acad. de méd. de Belgique*, t. VII, 1848). — Discours sur les altérations pathologiques rencontrées dans les cadavres des cholériques (*ibid.*, t. VIII, 1849).

Raikem aborda la carrière de l'enseignement à un âge où l'on a généralement oublié les difficultés qui hérissent les abords de la science. Plein de zèle, d'un savoir prodigieux, érudit et riche d'expérience personnelle, il n'était pas orateur et ne parvenait à captiver son auditoire que quand il se trouvait en présence d'un cas particulier, difficile à interpréter. Il fut néanmoins très utile à la faculté de médecine de l'université de Liége, et même à la médecine belge, en les familiarisant avec les doctrines italiennes qui exerçaient à cette époque une grande influence sur la science. C'est lui qui commença à réunir la collection d'anatomie pathologique de l'université. Il se dévoua tout entier à la science. Quand il traitait des malades, c'étaient des indigents, auxquels il payait souvent le prix des médicaments. Simple et confiant jusqu'à la naïveté, il fut trop souvent victime de son cœur généreux. Sa bienveillance tempérait les effets d'une franchise parfois excessive. On le savait exempt d'ambition et dévoué exclusivement à la science et à sa famille. Il ne sut jamais se faire valoir, et il n'en a peut-être que plus de droit, dit son biographe, A. Le Roy, à une page honorable dans l'histoire de la médecine belge.

A sa mort, il laissa un unique fils, Guillaume-François-Marie-Bienvenu, né à Volterra, le 11 septembre 1822, reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements, avec grande distinction, à l'université de Liége, le 9 avril 1853, décédé à Liége, le 25 février 1882, qui se fit une belle clientèle et fut un membre très actif du conseil de salubrité publique de la province de Liége.

G. Dewalque.

A. Spring, *Discours* prononcé aux funérailles de Raikem. — M. Schwann, *Hommage à la mémoire de Raikem*. — Marinus, *Notice biographique sur Raikem...* (*Mém. de l'Acad. de médecine de Belg.*, t. IV). — Ul. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1882*. — A. Le Roy, *Liber memorialis de l'université de Liége*. — *Bibliographie nationale*, t. III.

RAIKEM-ROMAIN (*Conrard-Joseph-Adolphe*), publiciste et fonctionnaire au Waterstaat, né à Liége le 20 novembre 1798 et décédé en 1860. Il publia en 1831 une brochure qui obtint un grand succès : *Considérations ouvertes sur la question de l'abolition de la peine de mort et de la marque, soumise au Congrès national à Bruxelles*. Liége, 26 juin 1831, in-8°. Une nouvelle édition de cette étude parut en 1851, également à Liége, chez Charron.

L. Tierenteyn.

Bibliographie nationale, t. III. — X. de Theux, *Bibliographie liegeoise*.

RAIKEM (*Jean-Joseph*), jurisconsulte et homme d'État, né à Liége le 28 avril 1787, mort dans cette ville, le 24 janvier 1875. Fils d'avocat, il fit ses études de droit à l'université de Bruxelles et revint à Liége, en 1809, exercer la profession d'avocat. Il publia, en 1815, un *Code de la cour de cassation*, et fut bâtonnier en 1829. Elu membre du Conseil de régence municipale de Liége en 1829, les États provinciaux de Liége le choisirent, en juillet 1830, comme un de leurs représentants aux Etats généraux. Raikem ne désirait pas une révolution. La commission de sûreté publique, nommée à Liége le 22 août 1830 pour aviser aux moyens de calmer l'exaspération qui se manifestait dans la population, désigna Raikem, Deleuw, membre des États députés, et Dechamps, avocat, pour se rendre à La Haye. Ils furent reçus par le roi le 30 août, mais celui-ci ne voulut rien entendre. Le 15 octobre 1830, le Gouvernement provisoire nomma Raikem procureur général près la Cour d'appel de Liége; en même temps, il fut élu membre du Congrès national par le district de Liége.

Au Congrès national, son rôle fut considérable. Il se mit immédiatement au premier rang à côté de J. Lebeau, de P. Devaux et de J.-B. Nothomb. Il est un de ceux qui ont fait de cette assemblée improvisée, de cette assemblée d'hommes nouveaux, une des assemblées délibérantes les plus sérieuses, les plus fécondes et qui honorent le plus le régime parlementaire. Il prit la parole dans toutes les grandes discussions du Congrès; il y était un des chefs les plus écoutés de la majorité née de l'union des catholiques et des libéraux. Mais c'est surtout dans les travaux préparatoires de la Constitution qu'il rendit les plus grands services; on peut dire que la Constitution est, en partie, son œuvre. Il fut l'auteur de neuf rapports sur les titres les plus importants, et il intervint dans toutes les discussions auxquelles elle donna lieu; ses rapports, très précis, très clairs, très complets, sont des documents indispensables pour l'étude de notre droit constitutionnel. Lorsque le Congrès eut à délibérer pour la première fois sur le choix du chef de l'État, Raikem, rapporteur de la section centrale, appuya la proposition de Lebeau d'élire le duc de Leuchtenberg. On sait que le duc de Nemours fut élu et refusa la couronne. Sur le rapport de Raikem, le Congrès, le 24 février 1831, proclama régent de Belgique le président du Congrès national, baron Surlet de Chokier, et rendit la Constitution obligatoire. Le lendemain, Raikem fut élu second vice-président du Congrès; le 18 mai il en devint premier vice-président. Il présida le Congrès du 13 juin au 18 juillet, et notamment la longue et orageuse discussion qui précéda l'adoption des *XVIII articles*. Dans les trois dernières séances du Congrès, Raikem fit voter le décret sur le rétablissement du jury et le décret concernant les délits politiques et la presse.

Raikem fit partie, comme ministre de la justice, du premier ministère du roi Léopold (24 juillet 1831-20 octobre 1832). Il fit voter et mit à exécution la première loi d'organisation judiciaire. Le 29 août 1831, il avait été élu membre de la Chambre des représentants par l'arrondissement de Liége. Le 15 novembre 1832, il fut élu président de la Chambre et le resta jusqu'en juin 1839. Le 8 juin 1839, lorsque le ministère de Theux se réorganisa après le vote des *XXIV articles*, Raikem redevint ministre de la justice. Tous les ministres appartenaient à la droite catholique; ce fut le premier cabinet homogène de notre histoire parlementaire. Le ministère de Theux tomba le 18 avril 1840. Lebeau a raconté, dans ses *Souvenirs personnels*, comment il se fit que le nouveau cabinet ne comprît aucun membre de la droite. C'était cependant sur le centre droit que Lebeau comptait s'appuyer; mais le comte de Theux, entraînant une grande partie de la droite, commença une opposition systématique qui mit le ministère en péril dès ses premiers pas. La gauche se rallia unanime-

ment autour du ministère; quelques jours avaient suffi pour créer, dans la Chambre et dans le pays, un parti libéral et un parti catholique. Raikem se rangea résolument dans le parti catholique. Redevenu président de la Chambre en novembre 1842, il échoua à Liége aux élections législatives de 1843. Il rentra à la Chambre pour l'arrondissement de Tongres aux élections de 1847, mais quitta la vie politique à la suite de la loi du 26 mai 1848 sur les incompatibilités.

Raikem resta procureur général près la cour de Liége jusqu'au vote de la loi du 25 juillet 1867 sur la mise à la retraite des magistrats. Il a laissé le souvenir d'un magistrat éminent. Les discours de rentrée qu'il a prononcés de 1833 à 1866, sauf en 1841 pendant son passage au ministère, sont encore consultés : ce sont des œuvres savantes et documentées, des modèles de langue et d'esprit juridiques. Les premiers s'occupent de questions de droit constitutionnel, mais presque tous ont trait aux institutions judiciaires et à l'ancien droit liégeois, ou retracent la vie et étudient les œuvres des grands jurisconsultes de la principauté de Liége.

Après sa mise à la retraite, Raikem se fit réinscrire au barreau de Liége ; il fut nommé bâtonnier en 1868. Il écrivit en 1870 une brochure intéressante : *Quelques événements du temps de Notger, évêque de Liége*, mais il consacra les dernières années de sa vie à un véritable monument juridique, à la publication des *Coutumes du pays de Liége*. Le premier volume parut en 1870 ; le second volume, avec une savante préface de 181 pages in-4°, en 1873. Raikem mourut le 24 janvier 1875, laissant le troisième et dernier volume inachevé ; ce tome III a paru en 1884, avec une préface de Mr Crahay.

Armand Freson.

Théod. Juste, *Jean-Joseph Raikem* (Bruxelles, Muquardt, 1876). — Léon Collinet, *Le procureur général Raikem*, dans la *Revue générale*, 1875, p. 281 et 489. — Picard et Larcier, *Bibliographie générale du droit belge*, vo *Raikem*, p. 634.

RAIMBAUT, canoniste et écrivain ascétique, doyen de la cathédrale Saint-Lambert, à Liége. Voir REIMBALDUS.

RAIMOND (*Abacus* DE). Voir RAYMUND.

RAIMUNDUS (*Daniel*). Voir RAYMUND.

RAINELDIS (Sainte). Voir REINELDE.

RAINELME. C'est ainsi qu'Hériman, le chroniqueur de Saint-Martin, intitule cet évêque de Tournai-Noyon. Mais les différentes listes épiscopales présentent de notables variantes dans l'orthographe de ce nom. L'auteur anonyme du manuscrit de Saint-Amand (XIIe siècle) l'appelle *Rainelin*, que le manuscrit de Saint-Pierre au Mont-Blandin (XIIIe siècle) métamorphose en *Reynelin*. Pour Pierre de Torigni (1180), le fameux annaliste du Mont Saint-Michel, il faut lire *Rantelme*. Enfin, le *Gallia Christiana* résume imparfaitement ces divergences orthographiques et phonétiques en donnant *Raginelme* ou *Rainelme*.

Cet évêque figure avec son prédécesseur parmi les signataires du concile de Douzy (22 octobre 860). Toutefois, il est certain qu'à cette date Emmon occupait encore le siège épiscopal de Tournai-Noyon réunis. Mais la mort fit cette année même plusieurs vides dans le corps épiscopal de la Gaule. Et les actes conciliaires furent présentés après coup à la souscription des nouveaux élus. Le cas se vérifie pour Rainelme qui ne tarda pas à remplacer Emmon ; et le fait se répète pour deux évêques d'Auxerre, Abbon et Christianus, son successeur dans l'année. Une charte du 7 novembre 860, en faveur d'Hilduin, abbé de Saint-Martin, ne porte déjà plus que le nom de Rainelme seul.

Notre prélat assiste en 862 au synode de Pistoie, intervient auprès du roi Charles pour en obtenir, le 11 octobre 864, une confirmation des biens de Saint-Bavon, prend part aux conciles de

Soissons III en 866, de Verberie vers la même époque, de Douzy en 871, de Chalon-sur-Saône en 875, de Pontion en 876, et enfin au plaid général de Kiersy, le 14 juin 877. Un passage de Flodoard montre qu'il siégeait encore en 879. D'après les *Annales Vedastini*, il dut mourir à la fin de cette année.

Les historiens mêlent souvent la personnalité de Rainelme à certains autres faits de notre histoire nationale. Telle la première translation des reliques de sainte Amalberge, en octobre 870, de Tamise (Waes) à l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin. Telle encore la réconciliation de Charles-le-Chauve avec Baudouin Bras-de-Fer, le ravisseur de sa fille Judith, lorsque celle-ci abritait son veuvage dans la solitude de Senlis, sous le couvert de la protection ecclésiastique. Tout cela paraît *a priori* parfaitement acceptable et en conformité indéniable avec les lois et les usages du temps. Mais les sources n'établissent pas suffisamment ces détails. Elles n'autorisent pas le caractère trop positif de ces assertions. Tout au plus peut-on les accueillir comme de prudentes conjectures.

En général, l'évêque de Noyon-Tournai prenait le titre d'*episcopus Noviomensium et Tornacensium*. Chose digne de remarque : sur six conciles, Rainelme signe quatre fois *Tornacensis ecclesiæ episcopus*. Les deux évêchés, réunis sous un même pasteur, continuaient donc à garder leur existence propre et leur administration indépendante. L'église de Tournai n'avait pas disparu en perdant son évêque particulier au VII^e^ siècle. Elle n'avait pas été effacée de la géographie ecclésiastique de la Gaule, en constituant avec celle de Noyon une union personnelle, sous l'autorité des prélats résidant dans la dernière de ces villes. Ce n'était pas une fusion, c'était une juxtaposition.

J. Warichez.

Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'Eglise cathédrale de Tournai*, t. II, p. 25 et 26. — J. Warichez, *Les origines de l'Eglise de Tournai* (Louvain, 1902), p. 65 et 79.

RAINGO (*Benoît-Joseph*), jurisconsulte, né à Mons, le 9 mars 1796, décédé à Tournai, le 6 juillet 1874. Il fut notaire à Saint-Ghislain, puis à Dour, et a publié les opuscules dont voici les titres : 1. *Etudes sur l'article* 67 *du code de commerce*. In-8°, 12 p. Cet imprimé est daté de Saint-Ghislain, le 9 mars 1856. — 2. *De l'application comparée de l'article* 467 *du code civil et de la loi du* 12 *juin* 1816. Dour, J. Bailly, 1859; in-8°, 13 p. — 3. *Considérations touchant la loi sur le régime hypothécaire*. Dour, J. Bailly, 1862; in-8°, 16 p.

Léop. Devillers.

Bibliographie nationale, t. III, p. 241. — Picard et Larcier, *Bibliographie du droit belge*, p. 639.

RAINGO (*Germain-Benoît-Joseph*), pédagogue, littérateur, né à Mons, le 12 février 1794, décédé à Habay-la-Vieille (Luxembourg), le 22 octobre 1866. Après de brillantes études, Raingo devint régent du collège communal de Mons, en 1812, et fut, par arrêté royal du 27 juillet 1819, chargé, avec l'instituteur T.-J. Dubuisson, de donner les cours de l'école normale de la province de Hainaut. A la même époque, il entreprit la publication d'un recueil périodique, intitulé : *Bibliothèque des instituteurs* (Mons, H.-J. Hoyois), paraissant six fois l'an par cahiers de trois feuilles d'impression et à dater de 1825 par livraisons mensuelles de deux feuilles; il a disparu en 1834. La collection comprend seize volumes in-8°. En 1831, Germain Raingo avait été nommé par la régence principal du collège de Mons. Il fut chargé, en 1836, d'organiser en cette ville une Ecole des Mines et dès l'ouverture de cet établissement, en 1837, il en fut nommé professeur de physique, de minéralogie et de géologie. En 1850, il abandonna ces fonctions pour aller remplir celles de directeur de l'Institut agricole d'Attert (Luxembourg), créé par le gouvernement, et, à la suppression de cet institut, il fonda une école privée du même genre, à Habay-la-Vieille. Il devint bourgmestre de cette commune.

Raingo a consacré sa vie au perfectionnement de l'instruction publique. Dès 1818, il commença à mettre au

jour un cours complet d'enseignement primaire qui obtint le plus grand succès. Ce cours comprend une série de traités et de manuels élémentaires qui eurent de nombreuses éditions. Doué d'une aptitude étonnante aux études les plus variées, il abordait tout avec facilité et avait l'art de rendre la science aimable. Il prit une part active aux travaux de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, dont il fut le secrétaire général, dès 1834, puis le vice-président. En 1826, il publia un *Mémoire sur l'importance et l'organisation des écoles moyennes* (Mons, H.-J. Hoyois, in-8°); en 1831, un *Projet de loi sur l'organisation de l'instruction publique en Belgique* (Mons, H.-J. Hoyois, in-8°); en 1844, une *Notice sur le défrichement des bruyères et sur la formation de colonies agricoles dans les Ardennes* (Mons, Emm. Hoyois, in-8°); en 1846, un opuscule : *Du défrichement des terres incultes considéré sous le point de vue des intérêts sociaux* (in-8°), et, en 1849, une note *Sur les moyens d'étendre et de développer le travail agricole* (in-8°). Deux fois il obtint la médaille d'or de l'Académie royale de Belgique : en 1827, pour son *Mémoire sur les changements opérés dans l'instruction publique depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à ce jour*, et, en 1846, pour celui traitant *De la fertilisation des landes dans la Campine et les Ardennes*. Voici la liste succincte de ses ouvrages classiques, dont on trouvera l'énumération détaillée dans la *Bibliographie nationale : Traité d'arithmétique à l'usage des écoles moyennes et primaires* (Mons, H. Hoyois, 1818-1819, in-8°, 2 parties. Cet ouvrage a été plusieurs fois réimprimé. La onzième édition a paru à Mons, chez Manceaux-Hoyois, en 1864. Elle est accompagnée d'un volume intitulé : *Solutions du traité d'arithmétique.* — *Méthode phonique de lecture* (Mons, Hoyois et fils, 1819, in-8°); seconde édition, en 1848. — *Cours pratique de lecture* (Mons, Hoyois, 1820, in-8°, 2 parties). — *Grammaire des commençants* (Mons, Hoyois, 1820, in-8°; sixième édition en 1865). — *Abrégé de l'histoire sainte* (Mons, Hoyois, 1821, in-12). P.-J.-F. Van Nerum en a donné une traduction flamande. — *Notions élémentaires de géographie* (Mons, Hoyois, 1821, in-12). La dix-septième édition de cet ouvrage a paru sous ce titre : *Géographie élémentaire*, en 1842. — *Historiettes morales à la portée des enfants* (Mons, Hoyois, 1821, in-12, 2 parties). Ouvrage traduit en flamand par P.-J.-F. Van Nerum. — *Syntaxe française* (Mons, Hoyois, 1822, in-12). — *Géographie des Pays-Bas* (Mons, Hoyois, 1822, in-12). — *Livret à l'usage des commençants* (Mons, Hoyois, 1822, in-12). — *Instruction populaire sur le nouveau système des poids et mesures* (Mons, Hoyois, 1824, in-8°). Réimprimée en 1829. — *Nouvelle grammaire française, théorique et pratique* (Mons, H.-J. Hoyois, 1825, in-12). Réimprimée plusieurs fois. — *Cours théorique et pratique de la langue hollandaise* (Mons, H.-J. Hoyois, 1824, in-8°). Cet ouvrage a eu trois éditions. — *Précis de l'histoire des Pays-Bas* (Mons, H.-J. Hoyois, 1825, in-12). La troisième édition a paru en 1829. — *Nouveau dictionnaire français-hollandais et hollandais-français* (Mons, Leroux, 1827, in-8°, 2 vol.). — *Lectures morales à l'usage des écoles inférieures* (Mons, Hoyois, 1828, in-12, 2 parties). — *Lectures choisies pour les élèves de la classe supérieure dans les écoles primaires* (Mons, H.-J. Hoyois, 1830-1832, in-12, 2 parties). — *Petite cosmographie* (Mons, Hoyois, in-12). — *Chrestomathie hollandaise* (Mons, Hoyois-Derely, 1829, in-8°, 2 vol.). — *Eléments d'algèbre* (Mons, Hoyois, 1830, in-8°). Troisième édition en 1842. — *Solutions des exercices et des problèmes contenus dans le traité d'algèbre* (Mons, Manceaux-Hoyois, 1849, in-8°). — *Géographie spéciale de la Belgique* (Mons, Hoyois, 1834, in-18). Réimprimée chez Manceaux-Hoyois, en 1863. — *Précis de l'histoire de Belgique* (Mons, Manceaux-Hoyois, 1841). Réimprimé, en 1847, sous le titre : *Abrégé de l'histoire des Belges.* — *Eléments d'agriculture* (Mons, Manceaux-Hoyois, 1849, in-12). — *Petit Plutarque de la Belgique* (Mons, Manceaux-Hoyois, in-12).

Raingo collaborait à certains jour-

naux de Mons. Il fut, avec Adolphe Mathieu, rédacteur-propriétaire de *la Revue, journal de la province de Hainaut* (1835-1836). Puis il fonda les *Annales du Hainaut*, journal hebdomadaire qui parut du 4 mars 1838 au 12 janvier 1840. On lit dans le prospectus placé en tête du premier numéro : « Amis du » progrès sans secousse, de l'industrie » sans agiotage et du commerce sans » monopole, nous nous dévouons à la » noble mission de porter le flambeau » de la presse, cette grande lumière du » temps présent, sur toutes les questions » d'intérêt public ». Notre concitoyen était profondément attaché à la politique du gouvernement néerlandais; cependant, il finit par se rallier au nouvel ordre des choses et il reçut avec reconnaissance la décoration de l'Ordre de Léopold, qui lui fut conférée par arrêté royal du 15 novembre 1859.

Léopold Devillers.

Bibliographie nationale, t. III, p. 239-241. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIXe siècle* (Mons, 1900).

RAINGO (*Jean-Baptiste*), luthier, né à Mons, le 2 décembre 1754, y décédé le 23 août 1834. Il était considéré comme étant l'un des meilleurs fabricants d'instruments à cordes et à vent, et en particulier de flûtes et de clarinettes. Il était, du reste, excellent musicien.

Son fils, CHARLES-PHILIPPE, né à Mons le 29 janvier 1786, y décédé le 20 juillet 1839, fut également un luthier renommé.

Léopold Devillers.

RAINIER, REINERUS, RONNERUS ou ROUNERUS, hagiographe, né à la fin du Xe siècle ou au commencement du XIe, mort en 1042. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît et vraisemblablement dans l'abbaye Saint-Pierre au Mont-Blandin, à Gand. Simon, abbé de Saint-Ghislain, ayant demandé à Ratbod, abbé du Mont-Blandin, de faire écrire la vie de saint Ghislain par Rainier, celui-ci composa la vie et les miracles du saint, qu'il termina vers 1036. Cette vie est, dans l'ordre chronologique, la troisième que l'on connaisse du fondateur du monastère d'*Ursidungus*.

Certains auteurs ont, par erreur, rangé Ratbod au nombre des abbés de Saint-Ghislain, en induisant que Rainier était moine de cette abbaye. Mais des documents de l'époque ont permis à dom Baudry, et plus récemment au P. Albert Poncelet, de rétablir la vérité historique. Tout porte donc à croire qu'il ne peut s'agir de Ratbod, abbé de Saint-Amand (996-1013), mais de Ratbod, abbé du Mont-Blandin (995-1034), qui eut pour successeur Wichardus.

Plusieurs transcriptions de l'œuvre de Rainier existent dans les bibliothèques publiques de Mons, de Bruxelles, de Douai et de Valenciennes. Le manuscrit n° 221 (précédemment n° 27) de la bibliothèque de Mons contient (fol. 8 à 156) la vie de saint Ghislain de Rainier. Ce volume a fait partie de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Ghislain et porte sur le dos les lettres KKKK du classement de celle-ci. Au feuillet 23 v°, on lit : *Incipit epistola Rouneri monachi ad dominum abbatem Rathbodum. Domino abbati R. merito venerando et amplectendo minimus sibi subditorum Fr. R.*, etc. Rainier y expose que c'est pour obéir à son abbé Ratbod et afin de remplir le vœu de l'abbé Simon qu'il a entrepris d'écrire la vie et les miracles de saint Ghislain. Dans son traité des miracles, il dit encore : *Decretum est ab abbate Symone, qui ipsis diebus præerat Cellensi ecclesiæ*. Le manuscrit n° 222 de la même bibliothèque contient, entre autres, la même vie; il a aussi appartenu à l'abbaye de Saint-Ghislain et porte sur le dos les lettres LLLL.

Rainier a non seulement compilé les deux premières vies de saint Ghislain, mais il les a considérablement augmentées au moyen de documents et de témoignages qu'il avait recueillis. Il peut être considéré comme étant le principal biographe du saint. Son œuvre a été entièrement publiée, en 1886, par le P. Albert Poncelet, bollandiste. Elle comprend deux parties, dont l'une, la Vie, est divisée en dix-huit chapitres,

et l'autre, les Miracles, en comprend onze.

Léopold Devillers.

Phil. Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*, p. 23. — Dom Pierre Baudry, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, dans *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. VIII, p. 206-208. — J. Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii selecta*, t. IV, p. 340 et suiv. — *Acta Sanctorum* (Paris, 1866), *octobris tomus quartus*, p. 1011. — *Histoire littéraire de la France*, par des religieux de la Congrégation de S.-Maur, t. VII (Paris, 1746), p. 338-339. — F. Vinchant, *Annales de la province et comté d'Haynau*, éd. Ruteau (Mons, 1648), p. 128. — De Boussu, *Histoire de la ville de Saint-Ghislain* (Mons, 1737), p. 243-244. — Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes concernant l'histoire de la Belgique*, t. I, p. 451. — *Vita et miracula sancti Gisleni, auctore Rainero monacho* (Bruxelles, 1886; in-8°). — Alb. Poncelet, *De vita sancti Gisleni Rainero monaco conscripta* (Bruxelles, 1887; in-8°). — *Analecta Bollandiana*, t. V, p. 212-239; t. VI, p. 210. — C. Dehaisnes, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Douai*, p. 203. — *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, livres X, XI et XII publiés par le R. P. Albert Poncelet (Mons, 1897), p. 399. — Dom Ursmer Berlière, *Monasticon belge*, t. I, p. 246, 249.

RAINS (*Michel* **DE**), architecte du XVe siècle. Il est mentionné dans un acte du 14 août 1441, par lequel Jean Spiskin, maître maçon, certifie avoir fait, par ordre de la duchesse Marguerite de Bavière, comtesse douairière de Hainaut et de Hollande, le devis et la réception des travaux de la chapelle de Sainte-Marguerite et Saint-Éloi en l'église paroissiale du Quesnoy. « Maistre Micquiel de Rains » intervient dans cet acte comme ayant taxé certains ouvrages faits à la chapelle.

Les comptes de l'église collégiale de Sainte-Waudru, à Mons, de 1448-1449, qualifient notre artiste de « maistre » machon » de la ville de Valenciennes. Sa réputation était telle qu'en mars 1449 il fut convoqué à l'effet d'émettre sur place un avis concernant les travaux que les chanoinesses de Sainte-Waudru se proposaient de faire exécuter à leur église.

Le compte rendu par André Martin, receveur du chapitre, pour le terme de février au 30 septembre 1449, contient des articles qui font voir que Michel de Rains avait été invité par les chanoinesses avec Jean Huwellin ou Huelin, maître maçon de Hainaut (*Biographie nationale*, t. IX, col. 725), et que ces maîtres demeurèrent à Mons, du samedi 1er mars 1449 (n. st.) au mercredi suivant. Jean le Fèvre, maître maçon de la ville de Mons, les accompagna durant ces cinq jours. Indépendamment de la somme qui fut payée à Michel de Rains pour ses honoraires et ses frais de route et de séjour, il reçut quatre livres tournois « pour avoir mis et compasset en » parchemin ij patrons de le manière del » ouvrage qu'il appartendra à faire, » selon l'avis adont pris ».

Il est vivement regrettable que l'on ne connaisse pas autre chose sur la vie et les œuvres de Michel de Rains.

Léopold Devillers.

Comptes des travaux de l'église Sainte-Waudru, aux archives de l'Etat, à Mons. — *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. VI, p. 1008, note 1. — Léop. Devillers, *Mémoire historique et descriptif sur l'église Sainte-Waudru, à Mons*, p. 14.

RAISSE (*Arnould* **DE**), dit RAISSIUS, historien ecclésiastique, né à Douai, vers la fin du XVIe siècle, y décédé le 6 septembre 1644. Ayant fait avec succès ses cours de philosophie et de théologie, il fut ordonné prêtre et obtint un canonicat de la collégiale de Saint-Pierre de Douai. Philippe Brasseur a fait l'éloge des ouvrages de Raissius, dont voici le relevé : 1. *Vita beatæ Raggiæ*. Douai, M. Wyon, 1622; in-8°, 8 ff. et 312 pages. — 2. *Vita sanctissimi Wiganii insignis Collegiatæ ecclesiæ Lensensis patroni tutelaris; item sancti Chrysolii... Accessit item origo ejusdem Collegiatæ Ecclesiæ*. Douai, Pierre Auroy, 1623. In-16 de 80 pages. — 3. *Vita B. Joannis a Deo, religiosorum fratrum qui curant infirmos Institutoris*. Douai, Jean de Fampoux, 1623. In-12 de 12 feuillets prélim. et 216 pages, orné d'un portrait. — 4. *Ad Natales sanctorum Belgii Joannis Molani Auctarium, in quo tam martyres quam alii sancti, beati, aut venerabiles ac pietatis fama celebres homines recensentur*. Douai, Pierre Auroy, 1626. In-8° de 27 feuillets prélim. et 403 pages. — 5. *Hierogazophylacium Belgicum, sive Thesaurus Sacrarum Reliquiarum Belgii*. Douai, Gérard Pinchon, 1628. In-12 de 16 feuillets pré-

lim. et 577 pages. — 6. *Peristromata Sanctorum*. Douai, Pierre Auroy, 1630. In-12 de 8 feuillets prélim. et 340 pages. — 7. *Catalogus Christi sacerdotum qui ex nobili Anglicano Duacenæ civitatis Collegio proseminati præclarum fidei catholicæ testimonium in Britannia præbuerunt*. Douai, Martin Bogard, 1630; in-8°. — 8. *Vita Theodorici a Monasterio, Guardini Lovaniensis*. Douai, Pierre Auroy, 1631. In-4° de 16 pages. Au frontispice, un beau portrait de Thierri de Munster. — 9. *Origines Cartusiarum Belgii*. Douai, Martin Bogard, 1632. In-4°. — 10. *Belgica Christiana, sive Synopsis successionum et gestorum Episcoporum Belgicæ provinciæ*. Douai, Barthélemi Bardou, 1634. In-4°. — 11. *Fr. Moschi Cœnobiarchia Ogniacensis, sive Antistitum Ogniacensium catalogus, cum elogiis*. Douai, Jean de Fampoux, 1636. In-8°. François Mouske ou Mousquet, natif de Nivelles, fut chanoine à Arras, à Seclin et curé d'Armentières. Le monastère d'Oignies, sur la Sambre, devint célèbre par la retraite de Jacques de Vitry et de sainte Marie d'Oignies. — 12. *Cœnobiarchia Gisleniana, sive Catalogus præsulum Abbatiæ Cellæ apostolorum sive sancti Gisleni in Ursidungo, etc.* Douai, Barthélemi Bardou, 1641. In-12 de 78 pages. — 13. *Cœnobiarchia Crispiniana, seu Antistitum monasterii S. Landelini de Crispinio res gestæ*. Douai, Barthélemi Bardou, 1642. In-4° de 4 feuillets prélim. et 205 pages, avec une gravure.

Léopold Devillers.

Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum* (1637), p. 4. — H.-R. Duthilloeul, *Bibliographie douaisienne*. — *Statistique archéologique du département du Nord*, p. 564.

RAIT (*Lambert*), né à Herpen au commencement du XV^e^ siècle, se consacra à la carrière ecclésiastique. On le trouve dès 1448 en possession d'un canonicat en l'église Notre-Dame à Anvers. Il remplissait en même temps les fonctions de protonotaire apostolique et d'administrateur des églises paroissiales de Bueninghen et Borloo au diocèse de Liége. Il s'occupait aussi de reliure de livres et, dans son testament, daté de 1456, on trouve qu'il légua à Petrus de Ligno, alias Rait, tous les instruments nécessaires à l'exercice du métier de relieur : *omnia instrumenta sua apta ad ligandum libros*. Il fit don en même temps à Nicolas Rait de son cheval tout harnaché et à un autre parent de son manteau de chanoine.

Fernand Donnet.

Archives de l'église Notre-Dame à Anvers : *Capsia testamentorum antiquorum*, n° 65. — Archives communales : Notes manuscrites du chevalier de Burbure, vol. I et VII.

RALE (*Hubert*), ou RAELEN (1), théologien, né à Gand vers le 19 novembre 1656 (date de son baptême), fils de Georges et de Pétronille Everaert, mort à Forest, le 8 mai 1721. Il fit sa philosophie au collège du Porc à Louvain, et, après avoir étudié quelque temps la théologie à la même université, il obtint une chaire de philosophie dans ce collège. Il conserva ses attributions jusqu'en 1686, puis devint curé de l'église Saint-Quentin à Louvain. Il exerça ses fonctions pastorales pendant vingt-huit ans et prit dans l'intervalle le grade de licencié en théologie. Vers 1714, il fut appelé à l'abbaye des bénédictines à Forest lez-Bruxelles, comme directeur des religieuses, et mourut dans cette commune le 8 mai 1721. En 1704, Rale donna une nouvelle édition du psautier de Regnier Snoy : *Psalterium paraphrasibus illustratum... authore Ragnerio Snoy. Sed in hac novissima editione a multis mendis expurgatum et in meliorem formam redactum*. Louvain, Guill. Stryckvant, 1704; in-8°, 542 pages.

Après sa mort, selon ses dernières volontés, fut constituée en son nom une *bourse d'études* (12 mai 1722) qui existe encore aujourd'hui. Elle doit être conférée de commun accord par un parent du défunt et le curé de Saint-Jacques à Gand, soit à un parent du défunt, soit à un habitant de la paroisse de Saint-Jacques ou à un Gantois, pour étudier la rhétorique et la

(1) Rale est la forme donnée par son acte de baptême; dans son testament et sur le titre de son livre, son nom est orthographié *Raelen*.

philosophie. Tous les détails concernant cette bourse se trouvent dans le recueil : *Fondations de bourses d'études établies en Belgique.*

Le frère de Hubert Rale, Jean, fut, suivant Paquot (t. XI), un homme d'affaires, bienfaiteur du chapitre de Bruges, auquel il appartenait, ainsi que du séminaire de la même ville.

Léonard Willems.

Etat civil de Gand. — Paquot, *Mémoires*, t. XI, p. 68. — Ch. Piot et H. Lentz, *Fondations de bourses d'études en Belgique*, t. IV (Bruxelles, 1894), p. 169.

RAM (*Jean* **DE**). Voir DE RAM.

RAM (*Pierre-François-Xavier* **DE**). Voir DE RAM.

RAMAECKERS (*Cosme-Guillaume-Louis-Octavien*), officier de l'armée belge, né à Ruremonde, le 8 janvier 1786, décédé à Bruxelles, le 21 février 1834. Il était l'un des sept fils de François-Jean-Albert et de dame Marie-Josèphe-Catherine-Thérèse Rosart; bien qu'il fût destiné par sa famille à la carrière ecclésiastique, sa vocation pour l'état militaire ne tarda pas à se révéler et, dès l'âge de dix-neuf ans, il entra au service de France; sous-lieutenant au 112e régiment de ligne le 24 mars 1805, lieutenant le 30 mars 1807, il tint successivement garnison à Cherbourg, le long des côtes de l'Océan, Blaye, Château-fort d'Oléron, Bordeaux et Alexandrie en Piémont.

De son camp d'Osterode, pendant la campagne de Pologne (19 mars 1807), l'empereur avait décrété la formation de cinq légions de réserve de l'intérieur pour garder le territoire de l'empire en deçà des frontières; elles devaient être formées avec la conscription anticipée de 1808. « Point de Belges dans la « légion de Lille », écrivait-il à Lacuée, « envoyez-en un tiers dans la légion de « Metz, un tiers dans la légion de Paris, « un tiers dans la légion de Rennes ». Plusieurs officiers du 112e régiment, que fatiguaient l'inaction forcée, l'oisiveté de la vie de garnison, le séjour insalubre de la forteresse d'Alexandrie (rien ne faisant encore prévoir la campagne de 1809 en Autriche), sollicitèrent leur admission dans ces légions, entre autres le major de Fernig, le capitaine gantois de Tauber, les lieutenants Ryckmans, d'Anvers, et Cosme Ramaeckers. Ramaeckers fut compris dans le 2e corps d'observation de la Gironde; parti de Rennes avec la 3e légion le 18 octobre 1807, il était à Bayonne le 16 novembre suivant; il franchit la Bidassoa, le col du Guipuzcoa, fit séjour à Vittoria, où la légion fut ravagée par des maladies endémiques; le 22 décembre, on traversa l'Èbre, la coupure de Pancorbo, Briviesca, Monasterio. En janvier 1808, la 3e légion était en Vieille-Castille, ensuite à Valladolid, puis à Guadarrama, Madrid et enfin, le 27 avril, à Tolède; elle participa à la campagne d'Andalousie.

Le 7 et le 8 juin, le lieutenant Ramaeckers reçut le baptême du feu sous les yeux du général en chef, le comte Pierre Dupont de l'Etang; les Espagnols défendaient le passage du Guadalquivir, au pont fortifié d'Alcolea; huit mille Français (la garde de Paris, les 3e et 4e légions de réserve) tinrent tête à trente mille Castillans, les bandes d'Echavarai. Le pont étant enlevé, aux cris de « Vive l'Empereur! Vive le « général Dupont! » on poursuivit l'ennemi jusque dans Cordoue. « Il y eut « là », prétend Ramaeckers dans un mémoire écrit le 7 janvier 1821, « 48 heures « de pillage, parce qu'on avait fermé « les portes de la ville et tiré des coups « de fusil par les fenêtres ». Ramaeckers assista à la bataille de Baylen livrée contre les généraux Reding et Castanos; on sait que le général Dupont, pris entre deux feux et abandonné par le général Vedel, à la suite d'ordres contradictoires ou mal interprétés, dut parlementer avec l'ennemi; les jeunes conscrits succombaient de soif et de fatigue, par une chaleur torride, étouffés par la poussière.

Ramaeckers, prisonnier de guerre, fut conduit à Puerto-Réal (14 août 1808), embarqué dans la rade de Cadix, à bord de la « Vieille Castille », dont on

avait fait un ponton (5 janvier 1809); le 10 mai suivant, il était à Cabrera, puis à Mahon (dans « l'isla del hospital real »). Maltraité, en butte à la vindicte des Espagnols, menacé d'être massacré ou jeté à la mer, il se fit passer pour sujet autrichien auprès du gouverneur de Mahon, dont il avait su captiver les bonnes grâces, et avec l'autorisation de la Junte, fut embarqué sur un brigantin sarde pour Cagliari ; à la suite d'épisodes trop longs à relater, il débarqua à Bastia, le 11 avril 1810, après avoir louvoyé à bord d'une felouque sous pavillon russe et sous le nom de « Juano Sposito ».

Admis avec son grade de lieutenant au régiment d'Isembourg (2e étranger), le 14 novembre suivant, il coopéra à la campagne de Naples; son régiment se battit le 21 octobre 1811, sur la route de Naples à Castellamare, fit partie d'une colonne mobile près de Gaëte en juillet 1812, et assista aussi au combat de Marinella le 4 octobre 1813. Adjudant-major le 11 juin 1812, dirigé avec le 2e étranger vers le nord de l'Italie, Ramaeckers servit sous le vice-roi Eugène de Beauharnais, dans la lutte acharnée que celui-ci soutint en 1813 contre les Autrichiens du général Bubna en Tyrol, et fut fait prisonnier de guerre à Muhlbach, le 7 octobre suivant; nommé capitaine le 11 décembre 1813, à l'âge de vingt-huit ans à peine, il rentra en France le 24 juillet 1814 et fut démissionnaire du service de France le 1er décembre de la même année.

Admis au service des Pays-Bas, le même jour, à la demi-solde de son grade, placé à la 1re division d'infanterie le 27 février 1815, Ramaeckers fut mis en non-activité le 29 janvier 1824 et passa au service de Belgique le 16 décembre 1830. Major commandant de place à Anvers, par arrêté du gouvernement provisoire du même jour, mis en disponibilité le 21 avril 1831, président du conseil de guerre à l'armée de l'Escaut le 16 juin suivant, chargé des mêmes fonctions à l'armée de réserve le 3 novembre, il fut nommé grand-prévôt de l'armée le 16 novembre de l'année suivante, avec le grade de lieutenant-colonel d'infanterie.

Ramaeckers, qui mourut prématurément à l'âge de quarante-huit ans, avait été autorisé, par un arrêté royal du 14 novembre 1833, à porter les insignes de chevalier de la Légion d'honneur; il fut créé chevalier de l'Ordre de Léopold le 15 décembre 1833.

Eugène Cruyplants.

Ramaeckers, *Voyage et campagnes en Espagne dans les années* 1807 *et* 1808, *avec suite jusqu'en* 1810, *dédié à mes parents*. Manuscrit du 7 janvier 1821. — Pièces officielles de l'époque.

RAMAECKERS (*Guillaume-Jules-Arthur*), officier, fils de Auguste-Hippolyte-Balthazar, et de Jeanne-Jacqueline De Pauw, né à Namur, le 11 décembre 1848, mort à Karéma (Afrique centrale), le 25 février 1882. Admis à l'école militaire le 17 novembre 1866, il fut nommé élève sous-lieutenant par arrêté royal du 6 octobre 1868. Après avoir été désigné provisoirement pour le génie le 13 mars 1870, il dut prendre part à la campagne de 1870 en Belgique; il rentra à l'école militaire le 1er octobre 1870, et passa définitivement au génie le 15 mars 1871. Par divers arrêtés royaux, il fut nommé lieutenant le 5 juillet 1871, capitaine en second de 2e classe le 25 mars 1874, et capitaine en second de 1re classe le 23 juin de la même année, capitaine en premier le 26 décembre 1878.

Au cours de sa trop courte carrière, il occupa plusieurs emplois spéciaux pendant un temps souvent insuffisant pour faire apprécier absolument ses précieuses qualités. Il fut adjoint au commandant du génie à l'enceinte d'Anvers, du 9 juillet 1872 au 5 avril 1874, et au commandant du génie à Malines du 25 septembre 1877 au 31 août 1878. Le ministère de la guerre se l'attacha du 5 avril 1874 au 25 septembre 1877, et l'inspection générale du génie du 17 octobre 1878 au 30 avril 1879; à cette dernière date, Ramaeckers, qui était un de nos officiers les plus distingués, fut nommé aide de camp du lieutenant-général Brialmont; mais il ne tarda pas, à quitter son éminent chef. Il était atteint

de la nostalgie de l'Afrique, dont il avait commencé à sonder les mystères, au cours d'une mission scientifique au Fezzan, dont il s'acquitta brillamment du 31 août au 17 octobre 1878. Le 26 avril 1880, il mit son activité et son dévouement au service de l'Association internationale africaine, et reçut le commandement de la quatrième expédition scientifique et hospitalière qu'elle envoya au continent noir. Chargé d'aller relever le capitaine Cambier, qui était parvenu à fonder la station de Karéma en août 1879, Ramaeckers s'embarqua à Brindisi, le 7 juin 1880, avec trois adjoints, MM. De Leu, lieutenant d'artillerie, J. Becker, sous-lieutenant dans la même arme, et Demeuse, dessinateur-photographe. Après avoir terminé rapidement ses préparatifs, il quitta Bagamoyo le 27 juillet, et arriva à Tabora le 2 novembre et à Karéma le 4 décembre 1880. L'expédition ne fut pas heureuse. Les explorateurs eurent à lutter contre les désertions quotidiennes des porteurs et des soldats, et ils furent péniblement affectés, nous ne disons pas découragés, en apprenant le décès et la situation critique de plusieurs membres des premières expéditions organisées par l'Association internationale africaine. Mais il y eut des épreuves plus terribles. La maladie et la mort sévirent sans pitié. Demeuse dut quitter ses compagnons trois jours avant l'arrivée à Mpouapoua, et rentrer en Europe; De Leu succomba à Tabora, et le commandant de l'expédition lui-même, qui parvint heureusement, avec Becker, au terme de son voyage, fut enlevé par une attaque de fièvre bilieuse le 25 février 1882. Pendant les quelques mois qu'il passa au bord du Tanganyika, notre compatriote acheva la construction de la station de Karéma, et termina à peu près complètement la mise en état de défense du fort Léopold. C'est grâce à son esprit de décision qu'il conjura un hardi coup de main, préparé contre Karéma par un des vassaux du sultan Mirambo. Il prévint en hâte de sa situation critique son adjoint Becker, qui, à force de diplomatie, obtint du potentat nègre la promesse que la paix ne serait pas troublée sur les rives sud-est du Tanganyika. Ramaeckers fut un des premiers Belges qui pratiquèrent la navigation à voile sur le grand lac, qu'il n'aurait pas tardé à sillonner en canot à vapeur en acier, si son nom n'était allé enrichir le martyrologe des explorateurs belges, décédés en terre africaine.

Ramaeckers fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold par arrêté royal du 31 janvier 1879.

F. van Ortroy.

Matricule des officiers au ministère de la guerre. — *Bull. Soc. roy. belge de géographie* de Bruxelles, 1880 à 1882. — A. Chapaux, *Le Congo hist., dipl., phys., politique* ... (Bruxelles, 1894).

RAMAUT (*Louis*) ou RAMAULT, sculpteur, plus connu sous le nom de maître *Louis*, né à Ypres en 1688. Il fut chargé, en 1709, d'exécuter un magnifique tabernacle pour la célèbre image de Notre-Dame de Tuine, d'après un modèle fait par le peintre François Hacke. En 1714, il fit le fronton du portique de la poissonnerie d'Ypres. Ce remarquable motif de sculpture représente Neptune sur son char attelé de deux chevaux marins; deux génies planent au-dessus du char.

Edmond Marchal.

Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale, t. II, p. 117, et t. IV, p. 17. — A. Vanden Peereboom, *Ypriana*, t. V, p. 84.— Marchal, *Sculpture belge*, p. 557.

RAMAUT (*Pierre-Martin*), poète flamand, né à Ypres le 24 septembre 1719 et y décédé le 5 février 1783. Louis Ramaut, qui précède, était son grand-oncle et frère puîné de son grand-père, Martin Ramaut. Il y avait aussi au XVIIe siècle un imprimeur yprois du nom de Dominique Ramault, né à Ypres le 3 septembre 1602, et probablement de la même famille : vu les dates, il pouvait être le grand-père de Martin. Pierre Ramaut était facteur de la chambre de rhétorique *De Roosieren met melodie* et avait pour devise : *De liefde bedekt 't gon den haet verwekt*. Il était aussi maître d'école, ayant reçu l'autorisation du magistrat d'Ypres le 31 janvier 1747, quoique l'official de l'évêché eût refusé de donner son avis à ce sujet.

Il a laissé deux manuscrits : 1. *Agrippuisten ofte nieuwe tooverschole... door meester Ramaut, wylent dichtmeester der Reden-ryckc Gilde van St. Anna te Jeper;* — 2. *Beschryving van de stad Ypre*. Cet ouvrage va depuis les origines jusqu'en 1780 et est orné de dessins et d'armoiries, tantôt originaux — ceux-ci toujours mal exécutés — tantôt découpés dans d'autres livres. Lambin, bibliothécaire d'Ypres, auquel il a appartenu, l'a divisé en quatre parties, chacune en deux tomes, en ajoutant à chaque tome le titre et la table des matières. Il y a joint une cinquième partie en deux tomes, donnant d'abord ce que Ramaut a omis, puis la continuation de 1781 à 1799 (tome I) et de 1800 à 1833 (tome II). Dans sa *Voor-reden* ou préface, il dit erronément que Ramaut est mort en 1781. A la page 281 du tome II de la quatrième partie, Ramaut se nomme lui-même à sa place alphabétique dans une liste d'Yprois célèbres, en ces termes : *Petrus Martinus Ramaut ervaeren poeët, dichtmeester der Roosieren met melodie*. Lambin y a ajouté : *die dese beschrijvinge heeft bij een vergadert ende geschreven tot 't Jaer* 1780. La *Beschrijving* donne souvent des pièces de poésie à propos d'hommes célèbres ou d'événements remarquables; elles sont de différents auteurs, plusieurs aussi de Ramaut lui-même.

Pierre Ramaut écrit son nom *Ramaut* et nos sources imprimées font de même. Mais les registres d'Ypres, d'après l'archiviste Mr E. De Sagher, écrivent son nom et celui de tous ses homonymes *Ramault*. A. Van den Peereboom (*Ypriana*, I, 340) écrit le nom de l'imprimeur *Domyn Ramault*, mais celui du sculpteur (*ibid.*, V, 84) *Louis Ramaut*. La *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale* écrit le nom du sculpteur *Louis Ramault*, mais elle ne parle pas plus que les *Ypriana* du poète-maître d'école.

J. Vercoullie.

J. Frederiks et F. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*. — C. Piron, *Algemeene levensbeschrijving*. — *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. II, p. 260. — Je dois les renseignements sur la date exacte de la mort de Ramaut et sur son autorisation d'ouvrir une école publique à Mr E. de Sagher, archiviste d'Ypres.

RAMBERT, évêque de Noyon. Voir LAMBERT.

RAMEY (*Jean*), RAMÉE, RAMAYE, DEL RAMEYE ou DELLE RAMEGE, peintre liégeois du XVIe siècle. On ignore la date de sa naissance, mais comme nous savons qu'il fut mis en apprentissage auprès de Lombard dès l'âge de douze ans et que Lombard est mort en 1566, et que, d'autre part, Ramey est resté assez longtemps son élève pour se pénétrer de son style et de sa manière, on peut admettre qu'il est né vers la fin du premier quart du XVIe siècle. Lorsqu'il eut acquis par son travail une situation indépendante, il épousa Marie de Lymbourg, dont il eut plusieurs enfants et qui lui survécut. On sait que l'atelier de Lambert Lombard fut fréquenté par plusieurs peintres qui, en dehors de la principauté de Liége, acquirent une réputation méritée; parmi ceux-ci il convient de citer en première ligne Frans Floris et Hubert Goltzius; mais des nombreux élèves de Lombard qui vécurent à Liége et y exercèrent leur talent, Jean Ramey est à juste titre regardé comme le plus considérable. Aux yeux des contemporains, il était estimé en quelque sorte comme le continuateur de son maître.

Ramey a été laborieux et il a fait pour les églises de Liége de nombreuses peintures qui presque toutes ont disparu. Elles étaient déjà devenues rares au XVIIe siècle, comme le constate son biographe Abry. Parmi ses travaux, on citait particulièrement les peintures exécutées pour l'église collégiale de Saint-Pierre. Il avait peint, en 1576, une *Sainte Cène* pour l'une des chapelles de cette collégiale. Le tableau avait été commandé par les héritiers de Jean Hubar, chanoine et doyen de Saint-Pierre, pour servir d'épitaphe et être placé au-dessus du tombeau de ce dignitaire. Cette peinture était considérée comme l'une des meilleures œuvres de Ramey.

En 1585, Ramey fut élu doyen du

métier des orfèvres qui, à Liége, formait une même corporation avec les peintres, les peintres verriers, les brodeurs, et probablement avec tous les artistes et artisans dont la profession avait pour base l'étude et la pratique du dessin. Au surplus, Jean Ramey vivait encore entièrement dans le courant des traditions qui permettaient à un peintre, même en renom, d'accepter des travaux considérés aujourd'hui comme d'ordre inférieur et peu dignes d'un maître, tels les décors d'appartements et d'églises, dessins pour vitraux et autres travaux décoratifs. Cela n'empêchait pas son atelier de jouir d'une grande réputation. Il fut fréquenté pendant quelque temps par un élève, probablement fort jeune alors, mais qui devait plus tard se faire un nom dans le domaine de l'art, Otto Venius, le futur maître de Rubens; il était le fils de Corneille Van Veen, chevalier et seigneur de Hoogveen, bourgmestre de Leyde, qui, à la suite du triomphe des Gueux, avait été obligé de s'enfuir de la ville dont il était le premier magistrat et de se réfugier à Liége, avec son fils. Il y fut fort bien accueilli par le cardinal prince évêque Gérard de Groesbeck. Son fils, qui avait reçu à Leyde des leçons de peinture d'Isaac Claes, voulut continuer ses études dans l'exil. Il reçut à Liége les conseils de Dominique Lampson et surtout de Jean Ramey, héritier, comme nous l'avons dit, du renom de Lambert Lombard. Plus tard, après un séjour de cinq années à Rome, Otto Venius revint à Liége poursuivre sa carrière d'artiste. Gérard de Groesbeck était mort, mais il fut également bien reçu par son successeur, Ernest de Bavière, qui l'admit au nombre de ses pages.

Les peintures de Ramey ont été parfois confondues avec celles de Lombard; plusieurs écrivains assurent qu'elles auraient eu du succès à l'étranger; toutefois, par ce qui nous est connu de ses œuvres, on peut juger qu'il n'avait dans le dessin ni la fermeté ni la correction de son maître, mais il n'était pas dénué d'imagination et avait un sentiment très juste de la couleur. Il avait adopté les procédés techniques de Lombard; ses panneaux sont préparés à la colle d'une manière défectueuse, ce qui a compromis la durée de la plupart de ses peintures. Avant d'examiner celles d'entre elles qui sont parvenues jusqu'à nous, il importe de recueillir les informations sur les travaux du peintre, transmises par des témoignages contemporains.

Un document intéressant publié par Mr S. Bormans fait connaître plusieurs travaux de Ramey dont nous n'avons pu retrouver la trace. Il s'agit d'abord d'un tableau représentant, au centre, le Christ en croix entre la vierge Marie et saint Jean. A droite, figure un personnage qu'une inscription désigne comme étant Wéri Gaillart de Brialmont, ayant derrière lui, à genoux et les mains jointes, ses cinq fils. A gauche se tient Jeanne de Fraipont, femme de Wéri, avec ses quatre filles. Tous les détails des costumes et des accessoires sont minutieusement décrits. Selon ce document, ce tableau était la copie d'une autre peinture, faite en l'an 1290, après la guerre des Awans et des Waroux ou de Dammartin, dans laquelle Wéri et son frère Lambuche se distinguèrent par des prouesses si éclatantes qu'on les surnomma les *Gaillards de Chênée*. Le document cite encore : les portraits d'Ottard de Brialmont, seigneur de Fraiture et grand bailli du Condroz, et d'Aldegonde de Berlaymont, sa femme, puis deux autres portraits, celui de Jean de Brialmont, seigneur d'Atrin, fils d'Ottard et de sa femme Louise Vander Meeren. Ces quatre portraits peints par Ramey en 1571 devaient, sans doute, orner les grands appartements de l'hôtel que les Brialmont habitaient à Huy, et où fut rédigé l'acte qui les fait connaître. Quant au tableau représentant Wéri Gaillart, il était destiné à remplacer, dans l'église paroissiale de Chênée, près de Liége, la peinture originale que le bailli du Condroz « retint, pour soi et les siens, en « mémoire et souvenir de ses ancêtres ». Mr S. Bormans a trouvé ce renseignement dans un manuscrit appartenant à Mr le comte d'Oultremont de Warfusée;

c'est un cahier de classe ayant servi à Jean de Brialmont lorsqu'il étudiait à Louvain, de 1559 à 1564. Le document parle de l'artiste en ces termes : « Maistre Jehan del Ramée, demeurant « en la citez de Liége, peintre très « excellent ».

Nous avons dit que Ramey ne peignait pas uniquement des tableaux et des portraits. Il se chargeait aussi de décorer non seulement des églises, mais encore les salles des habitations patriciennes. A la vérité, il entrait souvent dans ces décors des compositions dont les figures formaient l'élément principal, « les histoires », comme on disait alors. Il existe aux archives de l'Etat, à Liége, un document daté de l'année 1583, concernant Ramey, et qui ne manque pas d'intérêt. C'est une convention faite par acte authentique du notaire Joannes a Lapide, devant des témoins désignés dans le document, par laquelle « Johan « de Rameye, peintre, bourgeois de la « cité, s'engage envers Jan Wistenraad, « maistre de puis », à décorer de peintures et de dorures la salle grande du dit Wistenraad. Les détails du travail y sont indiqués, notamment deux peintures sur toile servant aux deux cheminées de la dite salle, les parois devant être peintes « de quelque bonne histoire ». Le travail devait être payé 75 florins (la plupart des matériaux étant fournis par Wistenraad), et achevé à la fête de Saint-Gilles de la même année 1583.

Plusieurs travaux de Ramey sont encore mentionnés par les auteurs liégeois. Dans le catalogue de la collection du chanoine Hamal se trouve la mention suivante : « Portrait d'une dame « de Surlet par Ramey ». A un âge avancé, en 1599, Ramey fit un tableau représentant la *Conversion de saint Paul* pour la collégiale qui porte ce vocable ; pour la même église, il exécuta, en 1602, une série de douze médaillons représentant les apôtres, que jusqu'à la révolution on voyait suspendus aux colonnes de la nef. A la cathédrale Saint-Lambert, dans la quatrième chapelle au Midi, on voyait une peinture de Ramey représentant le *Christ au Jardin des Oliviers* ; il avait également dessiné des vitraux placés dans la collégiale de Saint-Paul, en 1597.

A la fin de sa carrière il fut appelé à Paris pour travailler au palais du Luxembourg, probablement à des peintures décoratives. Ramey mourut dans les premières années du XVII^e^ siècle, en revenant au pays natal, dans une des villes aux frontières de la France.

Nous avons dit que peu de travaux de Ramey sont connus, la plupart ayant été détruits ou emportés loin du pays. Hormis les portraits, il avait l'habitude de signer ses peintures et même ses dessins, ce qui offre une certaine facilité pour les recherches. Voici le résultat de celles que nous avons faites :

Dans l'album de dessins de Lombard que possède S. A. le duc d'Arenberg se trouvent deux dessins de Ramey qui n'ont pas été signalés par les savants qui ont étudié cette collection : ils représentent *saint Joachim et sainte Anne s'embrassant sous la porte dorée* et *l'Ange annonçant à saint Joachim qu'il lui naîtra une fille*. Ces dessins, exécutés à la plume, sont en assez mauvais état. Ce sont peut-être les compositions de tableaux exécutés par le peintre. Parmi ceux-ci nous connaissons : *l'Adoration des Bergers*, conservé à l'église de N.-D. des Lumières en Glain près Liége. La disposition de l'ensemble et plusieurs des figures rappellent le tableau de Lombard traitant le même sujet, conservé à la galerie impériale de Vienne. Figures de grandeur naturelle ; hauteur 1 m. 29, largeur 1 m. 19. Ce tableau, peint sur bois et signé, est d'un bon coloris et largement peint : c'est la meilleure œuvre du peintre qui nous soit connue ; elle a malheureusement souffert et a dû subir des retouches. Un tableau traitant le même sujet appartient à M^r^ De Soer de Solières, à Liége. H. 2,5 ; L. 1,45 m. *Saint Paul guérissant le boiteux à Lystre* appartient à M^r^ Braby-Prost, à Liége. Peint sur toile. H. 1,59 ; L. 2 mètres. Il est signé *IO. G. D. Ramey pingebat*, 1600. C'est donc une œuvre de la vieillesse du peintre. Deux portraits, celui de Jacques Herlet,

bourgmestre de Liége en 1585, et de sa femme Gertrude Hock, conservés dans la famille Hock, à Liége, sont avec raison attribués à Ramey. Le bourgmestre Herlet, mort un an après la date indiquée sur son portrait, fut, ainsi que sa femme, enterré dans l'église Saint-André, à Liége. Ils y avaient fait peindre un retable d'autel qui portait leurs armes et sur les volets on voyait les portraits des deux époux. Il est probable que cè travail était également du pinceau de Ramey. La même famille possède un tableau de Ramey représentant la *Résurrection de Lazare*. Il est signé et daté. C'est la dernière œuvre connue du peintre. Les personnages, hormis le Christ que l'on voit au premier plan, à droite du spectateur, sont représentés à mi-corps. Lazare sort du tombeau, dont le bord est à peu près au niveau de la ligne inférieure du cadre. Son torse nu, qui fait l'effet d'une étude académique, est celui d'un homme jouissant de toute sa santé, et les personnes qui l'entourent ne semblent pas prendre un intérêt bien vif à la scène qui se passe devant eux. Du côté opposé au Christ émerge du cadre le haut de la figure du donateur, un prêtre revêtu du rabat qui, les mains jointes, prie en tenant un rosaire; à côté de lui, un pinceau peu habile a ajouté en proportions réduites le portrait d'un personnage chevelu portant moustache et impériale. B. H. 1 m. 30; L. 1 m. Signé et daté IO. Ramey Ping., 1602.

J. Helbig.

Louis Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 172. — S. Bormans, notice dans le *Messager des sciences historiques*, 1883, p. 280-283. — Eug. Gens, *Histoire de la ville d'Anvers* (1861), p. 589-590. — Hamal, *Mémoire manuscrit pour servir à l'histoire des artistes de la province de Liége*. — Rou de Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*, t. II, p. 299 et s. — J. Helbig, *La peinture au pays de Liége et sur les bords de la Meuse*, p. 182-188.

RAMEY (*Laurent*), que quelques historiens appellent *la Ramée*, homme de guerre, né vraisemblablement au pays de Liége vers 1560, mort en 1612. Il servit en Hongrie sous les ordres de Charles de Mansfeld et prit part au siège que mirent devant Ostende les archiducs Albert et Isabelle. Son courage et ses exploits lui valurent la faveur de l'empereur Rodolphe, qui lui accorda en 1606 des lettres-patentes de noblesse, ainsi que la confiance d'Ernest de Bavière, prince-évêque de Liége, qui lui confia les fonctions de bailli d'Amercœur. Pendant qu'il exerçait cette charge, il fut accusé de complicité avec les étrangers, vagabonds de toute espèce, qui, respectant les terres de son bailliage, dévastaient à plaisir les seigneuries voisines. On ouvrit une enquête suivie de procès. Ramey fut acquitté, le 16 octobre 1609, par la cour souveraine de Liége. Trois mois après, la chambre impériale de Spire confirmait ce jugement. Peu après, en 1610, l'estime dans laquelle le capitaine liégeois était tenu en Allemagne se manifesta par l'octroi des titres de colonel-général, de gentilhomme de la chambre de l'archiduc Léopold et de conseiller de guerre impérial. Les événements qui se passaient dans le Saint Empire étaient graves à ce moment et propices à la carrière des aventuriers.

Une vive querelle séparait l'empereur et son frère Mathias qui, soutenu par les archiducs Maximilien et Ferdinand, travaillait à enlever à Rodolphe la couronne impériale et les Etats héréditaires de la maison d'Autriche. Rodolphe comptait parmi ses partisans l'archiduc Léopold, évêque de Passau et de Strasbourg. Sous prétexte de s'emparer du duché de Juliers, dont la succession alors vacante lui était disputée par le prince électeur de Brandebourg, le comte palatin de Neubourg et le duc Chrétien de Saxe, Léopold chercha à se former une armée et à se créer des ressources. Econduit dans les demandes qu'il leur adressa par les archiducs Albert et Isabelle, l'évêque de Passau trouva meilleur accueil près du prince-évêque de Liége. Ernest de Bavière n'était pas fâché de débarrasser les territoires épiscopaux, qu'ils dévastaient, des vagabonds et déserteurs venus des Pays-Bas espagnols et des Provinces-Unies. Il ne se refusa donc pas à faciliter le recrutement de régi-

ments pour le compte de l'archiduc qui avait confié cette tâche à Ramey. Une fois les troupes réunies, ce dernier les dirigea vers Juliers, où elles arrivèrent après avoir tout dévasté sur leur passage. Mais l'argent manquait pour les payer. Ramey, abandonnant ses soldats, se rendit successivement à Mariemont et à Paris implorer l'aide d'Albert et d'Isabelle ainsi que du roi Henri IV. Ses démarches n'obtinrent aucun succès, et il aurait été contraint de licencier ses troupes si les électeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence ne lui avaient enfin fourni les fonds nécessaires. Mais, en l'absence de leur chef, ses régiments s'étaient débandés en grande partie. Bon nombre des soldats restés fidèles furent écrasés près de Mechelen par les forces hollandaises que commandait le prince d'Anhalt. Ramey rassembla à Passau les débris de ses forces et les réunit aux soldats du feld-maréchal Adolphe d'Altham et du comte de Trautmansdorff. Bientôt, ces deux généraux s'étant rendus à Prague près de l'empereur, il prit le commandement de toutes les troupes.

Sur ces entrefaites, une réconciliation plus apparente que réelle s'était opérée entre Rodolphe et Mathias. Les deux frères avaient pris l'engagement de licencier leurs armées. Mais l'empereur, humilié de la paix qu'on lui avait imposée, voulait opposer à la candidature de Mathias au titre de roi des Romains, celle de l'archiduc Léopold. Jouant double jeu, il envoya aux troupes de Ramey l'ordre de se licencier. Mais cet ordre n'était accompagné que de l'offre de 300,000 florins, moitié de la somme réclamée par les soldats réunis à Passau, et du pardon des méfaits commis. On comprend l'accueil qui fut fait au duc de Brunswick, envoyé de Rodolphe. Arrêté d'abord, il fut ensuite dédaigneusement relâché.

En cela, Ramey agissait d'accord avec l'évêque de Strasbourg, soutenu probablement lui-même par l'empereur. Léopold voulait s'emparer de la Bohême, dont la possession était considérée comme un acheminement vers le trône impérial. Le général liégeois disposait de 8,000 hommes de pied et de 4,000 cavaliers. Après avoir affreusement épuisé le pays de Passau, où elles avaient campé, ces troupes, que suivaient 2,000 vagabonds et un grand nombre de femmes de mauvaise vie, pénétrèrent en Autriche, malgré les supplications de l'ambassadeur d'Espagne, qui s'était en vain efforcé d'arrêter l'empereur dans cette violation de la foi jurée. Les soldats de Ramey étaient de « vrais brigands, de feroces incendiaires ». Leur chef acquit pendant cette campagne le nom de général « Rammauf » ou « Prend tout » que lui donnèrent les habitants des contrées envahies. « Ils ont fait plus que n'auraient fait les Turcs », écrit le comte Khevenhiller, « en pillant l'abbaye de « Lembach, en se faisant donner une « rançon de 20,000 florins par le baron « de Polheim, qui les avait hébergés, « puis en voulant pénétrer en Styrie « pour piller encore et pour réclamer « de l'archiduc Ferdinand les arrérages « que l'empereur et l'évêque de Passau « leur devaient ». Ramey avait espéré que les pays soumis à Rodolphe le recevraient amicalement. Mais la terreur qu'il inspirait fit armer contre lui les contrées qu'il traversait. La résistance des paysans et les rigueurs de l'hiver l'empêchèrent d'envahir la Styrie. Après avoir détruit et pillé pour 2 millions de florins, il dut battre en retraite. Suivi de deux cent soixante chariots sur lesquels ses routiers avaient entassé le produit de leurs brigandages, il se dirigea vers la Bohême. Ramey prit successivement Krumau et Tabor. A Linz, il obtint, le 17 janvier, le passage du Danube et, huit jours plus tard, il campait sous les murs de Budweiss, une des plus importantes forteresses de la Bohême. Il s'en empara par la plus déloyale des surprises, la pilla et en fit le dépôt de son butin. De là, il dirigea ses troupes vers Prague C'est alors que, malgré les instances du pape et de l'ambassadeur d'Espagne, l'archiduc Léopold abandonna la carrière ecclésiastique et courut se mettre à la

tête des troupes qui, jusque là, avaient si cruellement défendu sa cause.

Prague était dans la terreur. Obéissant aux demandes que lui firent les députés des Etats, l'empereur envoya à Ramey l'ordre plus ou moins sincère de disperser ses soudards. Le général, raconte un de ses historiens, répondit « que de faux rapports devaient avoir « abusé l'empereur qui n'avait pas de « plus fidèles sujets et de vassaux plus « dévoués que les hommes qu'il com- « mandait et que, maintenant, pour « dissiper tout doute à cet égard, il était « résolu d'entrer à Prague dès le lende- « main et de faire en sorte qu'aucune « plainte ne pût être élevée contre ses « soldats ». Il mit cette menace à exécution et, le 13 février 1611, pendant que l'archiduc Léopold s'établissait sur la Montagne Blanche, les troupes passaviennes, comme on appelait les soldats de Ramey, pénétrèrent dans la « Kleinseite », l'une des trois villes qui composent Prague. Le combat fut acharné. Ramey avait perdu six cents hommes lorsque l'empereur ordonna de mettre bas les armes des deux côtés.

L'ordre est obéi par les Praguiens, mais les soldats de Ramey, s'ils ne luttent plus dans les rues, se vengent des pertes qu'ils ont éprouvées en tuant et en pillant dans les maisons. Après avoir, pendant quelque temps, laissé pleine liberté d'agir à ses soldats, le général liégeois fait régner l'ordre parmi eux. Bientôt, cependant, les députés de Bohême, soutenus par une nombreuse milice, se croient assez forts pour imposer des conditions à l'empereur. Ramey conseille au souverain de répondre par des mesures de rigueur. Il n'est point écouté. Alors, profitant d'une rixe qui éclate entre ses troupes et quelques bourgeois, il fait placer quatorze canons sur les murs du Hratchin et bombarde la ville. Cet acte de sauvage énergie amène les Etats à parlementer. Ramey consent à une trêve de trois jours dont, présumant qu'il ne restera pas le plus fort, il profite pour diriger son butin vers Velbern.

Tant que les troupes soudoyées par Léopold n'avaient point envahi la Bohême, l'empereur s'était déclaré étranger à leurs actes. Lorsqu'elles furent dans les murs de Prague, « il déclara « qu'elles l'avaient très fidèlement « servi, qu'il était leur chef suprême et « que le soin de mettre le royaume en « sûreté le regardait seul ». Au moment où la trêve venait d'être conclue, on apprit que Mathias accourait de Vienne à la tête de 18,000 hommes. Craignant cette armée qu'il savait pouvoir compter sur l'appui de la Bohême, Rodolphe fit à nouveau volte-face. Il remit à Ramey 300,000 florins pour qu'il se retirât avec ses pillards. L'armée de Passau quitta précipitamment Prague dans la nuit du 10 au 11 mars. Elle gagna Budweiss. Ramey, craignant de devoir y subir un siège, fit fondre les cloches des églises et des couvents pour en faire des canons. Mais Mathias ne songeait pas à guerroyer contre lui à ce moment. Il s'était rendu à Prague et avait exigé de l'empereur que Ramey, ainsi que deux autres généraux, de Salz et d'Althein, seraient rendus responsables des événements qui avaient criminellement ensanglanté l'Autriche et la Bohême. Des officiers de l'armée passavienne crurent voir dans cette décision une invitation à livrer leurs chefs. Dans ce but, ils nouèrent une conspiration. Ramey l'apprit. Il invita les conjurés à dîner, leur fit servir abondamment à boire et, lorsqu'ils furent ivres, les fit appeler successivement au dehors. Dans une galerie voisine de la salle du festin, le bourreau et ses aides attendaient les malheureux. Tous périrent et lorsque, le lendemain, des commissaires impériaux arrivèrent à Budweiss, ils aperçurent douze têtes plantées sur des piques devant le perron de l'hôtel de ville. Ramey chercha à colorer ce que cette exécution sommaire, sans jugement, avait d'odieux, en affirmant que les victimes étaient coupables, outre leur trahison, d'avoir, à Prague, exhorté les soldats au meurtre et au pillage.

Appelé peu après par Léopold, Ramey quitta Budweiss en y abandonnant son

artillerie. Il se rendit à Passau, où il licencia ses troupes, puis alla occuper les fonctions de gouverneur de Besfelden, en Alsace, que lui confia l'ancien évêque de Strasbourg. Mathias, dont les domaines et les sujets avaient souffert des excès commis par les soldats du général liégeois, ne laissa point s'apaiser sa colère contre ce dernier. Lorsqu'il fut élu empereur, il se rapprocha de Léopold et obtint que Ramey lui serait livré. Au mois d'avril 1612, celui-ci fut saisi nuitamment à Besfelden, conduit au château de Barr, jugé secrètement et condamné à mort. Des historiens ont assigné à cette exécution des motifs divers. On n'a pas seulement voulu y voir un effet des ressentiments de Mathias ; certains prétendent que la condamnation de Ramey aurait été l'expiation des cruautés de Budweiss, tandis que d'autres affirment que l'aventurier s'était rendu coupable de trahison contre Léopold en voulant livrer au margrave de Bade les places fortes de l'Alsace.

Alfred De Ridder.

Rahlenbeek, *Laurent Ramey*, dans le *Messager des sciences et des arts de* 1853. — Khevenhiller, *Annales Ferdinandei*. — Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, t. V. — Bouille, *Histoire de la ville et du pays de Liége*. — Charvériat, *Histoire de la guerre de trente ans*. — A. Gindely, *Geschichte des dreissigjärigen Krieges*.

RAMIHRDUS, brûlé à Cambrai comme hérétique en 1077. Son cas constitue un épisode curieux de la lutte entamée par les papes réformateurs du temps contre le haut clergé simoniaque de nos provinces, qui résistait ouvertement à Grégoire VII.

La chronique de Saint-André, la seule source qui nous ait conservé une mention de notre personnage, raconte que Gérard II, évêque de Cambrai, venait de réprimer durement une révolte communale de sa ville épiscopale, lorsque, dans une tournée aux environs de Douai, on lui signala un certain Ramihrdus comme entaché d'hérésie. Ce Ramihrdus habitait Scherem (?) près de Lambres, et avait groupé autour de lui de nombreux adhérents des deux sexes. L'évêque le fit arrêter, l'interrogea et ordonna de le conduire à Cambrai pour y être examiné de plus près. Selon l'usage du temps en matière d'hérésie, Gérard II, entouré de son clergé, tint une séance publique dans sa cathédrale et somma l'accusé d'établir son orthodoxie en communiant ; mais Ramihrdus refusa, disant qu'il lui était impossible de recevoir la communion des mains d'un des prêtres ou abbés ou de l'évêque lui-même, attendu qu'ils étaient tous entachés de simonie ou du péché d'avarice. Cette réponse souleva une violente colère et l'assistance réclama à grands cris la condamnation de Ramihrdus. Néanmoins on se sépara sans prendre de décision. Cependant quelques serviteurs de l'évêque, aidés de la foule, se jetèrent sur Ramihrdus et le brûlèrent. Le malheureux mourut sans opposer de résistance, faisant preuve d'un grand courage et priant avec ferveur. Le chroniqueur contemporain ajoute : « Telle « fut la fin de cet homme qui avait « beaucoup agi et enseigné. Un grand « nombre de ses adhérents conservèrent « pieusement quelques parcelles de ses « os et de ses cendres. Beaucoup de cette « secte existent encore de nos jours « dans certaines villes et ce sont surtout « des gens exerçant le métier de tisse- « rand ».

Bien que le chroniqueur ne dise pas que Ramihrdus ait joué un rôle quelconque dans le soulèvement communal de Cambrai, qui précéda de si peu son supplice, il est assez vraisemblable, comme Mr Pirenne l'a supposé, que cet agitateur grégorien ne soit pas resté en dehors d'un mouvement insurrectionnel dirigé contre un évêque simoniaque dans une cité située tout près de sa résidence. C'est ce qui expliquerait que Gérard II l'ait arrêté et persécuté immédiatement après la répression sanglante de la commune de Cambrai. Quoi qu'il en soit, Ramihrdus est évidemment visé aussi dans un autre document du temps. En effet, nous possédons une bulle du grand pape Grégoire VII, datée de Bibianello (25 mars 1077), qui montre que l'affaire de Ramihrdus avait fait du bruit au loin et que ce pape s'y intéressait vivement.

Par cette bulle, Grégoire VII chargeait l'évêque de Paris de prendre des mesures contre « ceux de Cambrai », s'il est vrai, comme on l'a rapporté au pape, qu'ils ont brûlé un homme (*hominem quemdam*) dont le seul crime a été d'oser soutenir que les prêtres simoniaques et fornicateurs ne peuvent célébrer la messe et qu'il faut répudier leur ministère. Si vraiment les coupables ont été cruels et impies à ce point, l'évêque de Paris ne doit pas hésiter à excommunier les auteurs du forfait avec leurs complices. Le pape termine en enjoignant à l'évêque de lui adresser un rapport au plus vite.

Faute d'autres documents, nous ignorons quelle suite fut donnée aux ordres de Grégoire VII et si la mémoire de Ramihrdus, saint martyr pour les uns, odieux hérétique pour les autres, a été vengée officiellement de son temps.

Paul Fredericq.

Chronicon S. Andreae castri Cameracesii, dans les *Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. VII, p. 540. — Ph. Jaffé, *Bibliotheca rerum germanicarum*, t. II, p. 268. — P. Fredericq, *Corpus doc. Inquisitionis Neerlandicae*, t. I, p. 11 et t. II, p. 1. — Le même, *Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden*, t. I, p. 19. — H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, p. 177.

RAMIREZ (*Jean*), écrivain ecclésiastique, né à Maestricht, le 23 novembre 1593, mort à Alost, le 28 avril 1640. Il entra dans l'ordre des jésuites et commença son noviciat à Malines le 26 septembre 1613. Il est l'auteur d'un petit livre de piété intitulé *Septem exercitia, cum nonnullis piis opusculis*. Louvain, sans date.

Léonard Willems.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI, col. 1434.

RAMLOT (*Gilles-Joseph*), instituteur, écrivain, né à Verviers le 5 novembre 1807 et mort dans la même ville, le 25 décembre 1840. Il écrivit *Zuma ou la découverte du quinquina* (Liége, Desoer, 1837; in-18, 33 p.), drame historique en 5 tableaux qui fut représenté à Verviers le 29 décembre 1836. Dupont se trompe en l'attribuant à un artiste du nom de Pierson (*Répertoire dramatique*, t. II, p. 134). Le 21 juin de la même année on avait donné également à Paris le même sujet sous le titre : *Amazampo ou la découverte du quinquina*. Ramlot a laissé à la bibliothèque de Verviers un manuscrit : *Réflexions philosophiques et pensées morales*, commencées en 1835 et qui n'ont rien de neuf ni d'intéressant.

Fritz Masoin.

RAMMELEIRE (*Gilles* DE). Voir DE RAMMELEIRE.

RAMON (*Jean*). Deux enlumineurs de ce nom ont vécu à Tournai au XVe siècle. Le premier fut reçu maître dans la corporation des peintres de cette ville, le 6 mars 1431 ; le registre l'appelle « l'aisné ». Jean Ramon, « le « jeune », est inscrit à la date du 28 avril 1454. C'est sans doute celui-ci qui avait été condamné, le 31 janvier 1451, à faire un pèlerinage à Cologne pour avoir battu Jean Cauwe, et qui se soumit plus tard, le 6 mars 1461, à un arbitrage à l'occasion de difficultés avec d'autres habitants de Tournai. L'atelier de cet enlumineur dut avoir une certaine importance; nous connaissons les noms de deux de ses élèves : Haquinot (Jean) Mignot, en 1464, et Tyerin (Thierri) de Lannoy en 1481. Mais ses œuvres sont encore à retrouver.

Paul Bergmans.

A. Pinchart, *Archives des arts*, t. III (Gand, 1884), p. 72-73. — A. de la Grange et L. Cloquet, *Etudes sur l'art à Tournai*, 2e partie (Tournai, 1888), p. 27, 30, 38.

RAMOUX (*Alphonse*), virtuose et compositeur, né à Jemeppe-sur-Meuse le 5 juillet 1817, décédé à Liége le 14 septembre 1835, se fit entendre dès l'âge de huit ans, comme pianiste, dans des variations de Moschelès. Il entra au Conservatoire de Liége dès la création de cet établissement et y étudia le piano, l'harmonie et la composition. Ses études terminées, il se disposait, après de nombreux succès remportés dans les concerts, à se rendre en Italie, lorsqu'il mourut, emporté subitement par une fièvre cérébrale. Son habileté précoce comme pianiste et ses premières compo-

sitions, dit Fétis, indiquaient un avenir d'artiste d'élite.

F. van Duyse.

Cte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II (1837), p. 703. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VII (1875), p. 180.

RAMOUX (*Gilles-Joseph-Evrard*), littérateur, botaniste et musicien, né à Liége, en janvier 1750, mort à Glons, le 8 janvier 1826. D'après les registres baptistaires de la paroisse Saint-Christophe il était fils de Michel et de Marie-Catherine Jacquemin, et il fut tenu sur les fonts par Evrard Gordenne et Marguerite Ramoux, en l'église Saint-Adalbert, le 21 janvier 1750. Charles de Chênedollé, son premier et principal biographe, se trompe donc en reportant la date de cette naissance au 4 février suivant. Il mourut à Glons, inopinément; on le trouva sans vie, dans son lit, le matin du 8 janvier 1826, et non 1825, comme l'écrit Oettinger. Dans l'acte qui constate le décès, la mère du défunt est, par erreur, dénommée Marie-Catherine Jamin.

Joseph Ramoux a fait ses études dans sa ville natale. Dès l'année 1761, il suivait les cours du collège des jésuites wallons, où il brilla par ses aptitudes variées et l'excellence de son caractère; puis il entra au séminaire; continuant à se distinguer, il y obtint une bourse à la suite d'un concours. Il se rendit alors en Hollande et, pendant quelque temps, occupa une place de premier chantre à Amsterdam. Cependant, le 21 juillet 1773, le pape Clément XIV, par son bref *Dominus ac Redemptor*, supprima l'ordre des jésuites. Une des conséquences de cette importante mesure fut la désorganisation de l'enseignement secondaire dans les pays catholiques. A cette époque, on le sait, les membres de la fameuse compagnie étaient à peu près les seuls instructeurs de la jeunesse. Pour remédier, en ce qui le concernait, à cette situation, Velbruck, alors prince-évêque de Liége, rappela, entre autres, Ramoux dans sa patrie et le plaça, quoiqu'il fût bien jeune encore, à la tête du grand collège, en double qualité de principal ou proviseur et de professeur de rhétorique. Pendant onze années, il remplit ces fonctions avec tant de tact et d'autorité qu'il ne fit point regretter ses prédécesseurs. Entre-temps, quelques Liégeois pensèrent à se créer un centre intellectuel pour cultiver en commun les sciences, les lettres et les arts. Dans ce but, une réunion préparatoire se tint le 22 avril 1779 chez Ramoux qui, pour la circonstance, prononça une courte allocution. A cette séance, outre l'abbé et son frère Pierre-Michel, assistaient de Lignac, Dreux, Lucion, Tutot et Villette. On élabora un projet de règlement et, le 2 juin suivant, en assemblée publique, sous la présidence d'honneur de Velbruck, était solennellement inaugurée *La Société d'Emulation de Liége*. On sait qu'elle joua un rôle dans les graves événements politiques qui se déroulèrent quelque dix ans plus tard. Joseph Ramoux fut nommé administrateur et bibliothécaire du nouveau cercle. Il conserva ces charges jusqu'en 1784. Le 16 mars de cette année, l'abbé Antoine-Thomas Lebrun, titulaire de la cure primaire de Glons, mourut à Liége. Ramoux se vit désigné pour lui succéder dans cet important office qu'il remplit jusqu'au jour où la mort vint le surprendre lui-même. Quand Ramoux fut envoyé sur les bords du Geer, il venait de perdre son ami et protecteur, le prince Velbruck, décédé le 30 avril 1784. D'autre part, de Chênedollé, dans sa *Notice nécrologique* (p. 6 et 8), dit : « La « cure de Glons lui fut offerte avec des « instances si honorables qu'il ne *put* la « refuser ». Puis le biographe ajoute que, plus tard, sous l'Empire français, il *résista* aux prières de ses supérieurs ecclésiastiques et séculiers qui lui offraient une cure primaire à Liége. En rapprochant ces diverses circonstances, on peut supposer, sans invraisemblance, que la promotion de Ramoux à Glons fut une disgrâce mal déguisée. L'abbé n'avait pas, sans doute, l'heur de plaire au nouvel évêque. A peine installé, Ramoux s'imposa comme devoir de travailler le plus possible à l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale de ses ouailles. Il ne faillit point à sa tâche.

Il avait la parole éloquente et persuasive ; ses prônes, toujours préparés avec soin, trouvaient de l'écho dans les âmes. Appréciant ce talent oratoire, un de ses anciens élèves, le poète liégeois Dieudonné Malherbe, lui écrivait entre autres choses en 1802 : « Rien n'est « capable de m'ôter le souvenir du « charmant organe, du jeu facile, noble « et pittoresque avec lesquels je vous ai « vu porter la déclamation à son dernier « période, en un mot de ce que Cicéron « appelle *l'Eloquence du corps*, que vous « possédez au plus haut degré et qui, « non moins essentielle que celle de « l'esprit pour opérer la persuasion, « caractérise, lorsqu'elle lui est réunie, « le parfait orateur ».

Non content de prodiguer les secours spirituels à ses paroissiens, il se montra en outre administrateur habile et magistrat de paix et de concorde. Il inculqua aux villageois des notions pratiques d'hygiène, et les détermina à assainir leurs habitations. A peine la vaccine fut-elle pratiquée à Liége que Ramoux s'empressait de la faire connaître dans son district, d'en vanter les bienfaits et de la défendre contre ses détracteurs. Il fit aussi la guerre à la mendicité et sut détourner les paysans de la funeste manie des procès. Par la douceur, la persuasion, les bienfaits, il s'attachait tous les cœurs, ramenait les esprits égarés et rétablissait l'union entre ceux de ses paroissiens que divisaient des questions d'intérêt. Telle fut son influence que, peu de temps après son arrivée, il n'exista plus à Glons un seul débat judiciaire. Plus tard, le baron Desmousseaux, préfet du département de l'Ourthe, le surnomma avec raison le *Législateur des bords du Jaer*. Pendant la révolution française, Ramoux, obéissant aux prescriptions de sa conscience, resta à la tête de son canton et prêta le serment constitutionnel. En agissant ainsi, il se conformait d'ailleurs à la décision prise par la conférence ecclésiastique tenue le 14 septembre 1797 en l'ancienne église collégiale de Saint-Pierre, à Liége, de par le comte Hyacinthe de Rougrave, à ce moment vicaire général capitulaire du diocèse. Après la tourmente révolutionnaire, les avantages de la cure de Glons se trouvèrent considérablement réduits. Le préfet Desmousseaux et l'évêque Zaepfell offrirent successivement à Ramoux, et en insistant, les cures primaires de Saint-Jacques et de Saint-Barthélemy, à Liége. Mais il les refusa et répondit : *J'ai épousé la cure de Glons lorsqu'elle était riche et je la garderai pauvre.*

Le titre principal de Ramoux à la reconnaissance de ses compatriotes, c'est d'avoir puissamment avivé la confection et le commerce des chapeaux de paille. On a dit parfois qu'il était le créateur de ce métier ; rien n'est moins exact. Dans une de ses plus dramatiques légendes, *Le cilice de paille*, Marcellin La Garde a raconté, d'après des notes laissées par Ramoux et dont il lui a été donné communication, l'origine de l'industrie à laquelle la vallée du Geer doit sa prospérité. Selon ce conte — qui, d'ailleurs, ne repose sur aucun fonds de vérité — elle aurait pris naissance dès le commencement du XIV^e^ siècle, au château de Brus, à Glons. Quoi qu'il en soit, il est prouvé par des documents authentiques, en date de 1704, qu'elle avait déjà une certaine importance au début du XVIII^e^ siècle. Pendant une centaine d'années encore elle demeura stationnaire, jusqu'au jour où Ramoux lui donna un prodigieux et rapide développement. Energique, actif, il s'initia au métier ; puis, se rendant de ferme en ferme, de maison en maison, il enseigna à chacun — homme, femme, enfant — à tresser la paille avec dextérité. Esprit inventif, il imagina un ingénieux instrument, encore en usage aujourd'hui, appelé dans le dialecte local *Ustèye*, c'est-à-dire l'outil par excellence. Ce petit engin, en bois ou en fer, est une sorte de cylindre dont on se sert pour fendre la paille. La première *ustèye* a été confectionnée, sur les indications de Ramoux, par le menuisier Arnold Henrotte, de Glons, grand-père maternel de M^r^ Depaifve-Spée, actuellement (1904) bourgmestre de cette commune. C'est encore Ramoux qui donna l'idée du *Molin á stou*, autre petit cylindre ser-

vant à assouplir la paille. Grâce à ces perfectionnements, on fit des tresses d'une finesse merveilleuse, on varia les genres et les dessins à volonté. On put enfin teindre et blanchir convenablement et l'on vendit, dans les principales contrées de l'Europe, des chapeaux connus sous le nom de *Chapeaux de Glons*. Ramoux fut secondé dans sa tâche par l'un de ses protégés, le Liégeois Mathieu-Guillaume Delvenne qui, pendant près de trente années, exerça à Glons les fonctions d'instituteur et de secrétaire communal. En 1822 et 1824, à l'instigation de son fondateur, la *Société libre d'Emulation de Liége* songea à encourager la fabrication des chapeaux. Elle institua un prix de cent francs à décerner au chapeau de paille fabriqué dans le pays et pouvant rivaliser avec ceux d'Italie. Il fut remporté par Nicolas Lacroix, de Vonck. En quelques années, Ramoux avait changé un modeste métier en une industrie qui attira la sérieuse attention des hommes politiques et des économistes. D'après Thomassin (*Mémoire statistique du département de l'Ourte*, p. 461), en 1810, la fabrication des chapeaux de paille occupa, pendant le temps de l'hiver et du désœuvrement, plus de deux cents familles de cultivateurs du canton de Glons et des environs. En cette même année, tandis que le produit de la fabrication s'élevait à la somme de 422,000 francs, le salaire des ouvriers de toute espèce montait à celle de 232,500 francs. Aujourd'hui, plus de quarante villages doivent leur prospérité à l'intelligent philanthrope. La propreté qu'exige le maniement de la paille, le soin et l'adresse que réclame le tressage, l'aisance qui règne dans chaque famille par suite des gains réalisés donnent aux habitants des bords du Geer une espèce de distinction et d'élégance qui les caractérisent et établissent une différence entre eux et la généralité des populations des autres communes rurales de la Hesbaye.

A Glons, Ramoux se chargea aussi de l'éducation de quelques jeunes gens de bonnes familles et forma des élèves qui se distinguèrent. On cite parmi ceux-ci : le comte de Renesse-Breidbach et Jamar qui devinrent sénateurs, le baron de Thier, de Canne, etc. Enfin il utilisa ses rares moments de loisir en faisant avec succès de la littérature, de la botanique ou de la musique. Il a composé en latin, en français et en wallon, mais il a peu publié. Voici, d'après nos recherches et dans l'ordre chronologique, la nomenclature de ses œuvres : 1° *Ouverture de la première assemblée, tenue le* 22 *avril* 1779, *pour concerter le plan de la Société d'Emulation*. Tel est le titre spécial que porte la petite allocution dont il a été parlé plus haut. Elle comprend les pages 3 et 4 d'une brochure in-4° intitulée *Plan de la Société d'Emulation établie à Liége, sous la protection de Son Altesse Celsissime*. Liége, imprimerie de la Société (Tutot), 1779. Elle a été reproduite par Ulysse Capitaine dans sa *Notice historique sur la Société* (*Annuaire* pour l'année 1856, p. 43 et 44). — 2° Un discours fut prononcé par Ramoux, à la séance publique et solennelle du 18 juillet 1779, pour l'inauguration du buste du prince-évêque. Nous n'avons pu le retrouver et nous ignorons s'il est demeuré inédit ou non. — 3° *Duo liégeois*. Sur l'air du duo des Evénemens imprévus : *J'aime Philinte tendrement*, par M. Ramoux. Cette pièce, écrite en wallon, se trouve pages 20-23 d'un opuscule in-8° qui a pour titre : *Séance publique tenue par la Société d'Emulation, le lundi* 23 *décembre* 1782, *à l'occasion de M. Grétry, l'un de ses associés honoraires*. A Liége, de l'imprimerie de la Société, 1783. Le duo en question est réimprimé, avec ou sans nom d'auteur et le titre de *Parodèie ligeoisse*, dans les éditions du XVIIIe et du XIXe siècle du *Thèâte ligeois* ou *Novai armanach ligeois*. On l'a aussi réédité en 1805, sans nom d'auteur, mais avec de notables changements, dans une brochure in-4°, dont le titre, un peu long, est libellé comme suit : « Programme du grand concert, « vocal et instrumental, destiné à em- « bellir la fête préparée à Monsieur le « comte François-Joseph-Charles-Marie « de Mercy-Argenteau, chambellan de « S. M. l'Empereur des François, et à

« Madame la princesse Thérèse-Hen-
« riette de Paar, son épouse; à l'occasion
« de leur retour de Paris; au château
« d'Argenteau sur Meuse, le 9 mai
« 1805. A Liége, T. Teichmann ». — 4° A la séance donnée par la *Société d'Émulation*, le 23 décembre 1782, on exécuta aussi un duo, en français, de Ramoux. Il est resté inédit et il est composé sur un air de *Céphale et Procris*, de Grétry. — 5° *Chanson*. Air : *Sur la marche nationale*, avril 1790. C'est sous ce titre banal et peu explicite, en forme de feuille volante in-4°, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de lieu, que parut, pour la première fois, l'hymne qui reste connu sous la dénomination de *Valeureux liégeois*. La nouvelle *chanson* a été composée probablement sur la demande de Lambert-Joseph de Donceel, commandant des milices liégeoises et, en tout cas, à la suite d'un appel adressé à la nation « En l'assemblée des sei-
« gneurs Bourgmestres et Conseil,
« Maîtres et Commissaires de la noble
« Cité de Liége, tenue le 26 avril 1790 ». Elle ne comptait que deux strophes, avec refrain, et devint bientôt populaire, grâce aux circonstances et surtout grâce à la vieille mélodie sur laquelle ses paroles sont écrites. L'ayant adoptée en guise d'hymne national, les Liégeois l'entonnèrent comme chant de réjouissance et de combat. Elle fut bientôt réimprimée avec des variantes et trois nouveaux couplets étrangers à la plume de Ramoux. Dans le but de le rendre ridicule et même odieux, ses ennemis politiques firent circuler, dès le mois de février 1791, une chanson, en cinq strophes, sur l'air du *Valeureux Liégeois*, remplie d'insinuations méchantes et dont voici le refrain :

Va, curé de Glons,
Quitte tes chansons,
Reprends ton bréviaire!
Quand tu veux chanter,
Va sur ton jubé
Tu ne pourrais mieux faire.

Quelque temps après, pour dissiper toute équivoque, Ramoux proteste en ces termes : « L'auteur des deux
« strophes, ci-devant connues : *Valeu-*
« *reux Liégeois*, etc., déclare de n'avoir
« aucune part aux couplets qui com-
« mencent par ces mêmes mots et qui se
« trouvent dans le troisième recueil
« récemment imprimé (en *décembre* 1792), chez J.-B. Dumoulin. La note
« malicieuse, qu'on y lit, l'oblige à
« rendre publique sa déclaration ». (*Gazette nationale liégeoise* du mercredi 9 janvier 1793. *Avertissements.*) En 1814, le comte de Zinzendorff, commandant des chasseurs tyroliens, vint loger chez le curé Ramoux. L'étranger ayant entendu parler du chant composé par son hôte, le pria de le lui faire entendre, ce à quoi Ramoux se prêta gracieusement. Le commandant applaudit beaucoup, trouva l'air harmonieux, mais il avoua qu'il ne comprenait pas les paroles. Aussitôt Ramoux improvisa la traduction du refrain en latin. Ulysse Capitaine, à qui nous empruntons ce détail, l'a insérée dans son étude sur *Le chant national liégeois*. Les couplets de cet hymne n'ont aucune valeur littéraire : dépourvus de lyrisme, ils ne sont ni bien émouvants ni bien poétiques et se ressentent du mauvais goût du siècle. Aujourd'hui, si la mélodie est restée très populaire, nulle mémoire n'en retient les paroles. Cependant, elles ont été très souvent rééditées. On les trouvera, entre autres, avec air noté, dans les publications suivantes : *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Liége, 1854, t. II, p. 110-118. — *Menu illustré de la Société liégeoise de littérature wallonne*. XII^e menu, 30 décembre 1871. — *Patria Belgica*. Bruxelles, 1875, t. III, p. 827 et 828. — *L'Ame wallonne*. Liége, 1899, 2^e année, n^os 29 (56) et 31 (58) et *Le chansonnier des étudiants belges*. Bruxelles, 1901, p. 98. — Citons encore l'édition publiée en 1858 par le chanoine Nicolas Henrotte, in-8° de 2 ff. gravé, avec musique. — 6° *Chanson po l'révèrain Monsieu Pierre Poisket, instalé curé d'Othaie li 2 mârs* 1794. A Lige, amon Bourguignon, imprimeur dè Prinss. In-4° de 4 pages avec deux chronogrammes en latin. Cette poésie, anonyme, est attribuée à Ramoux. L'abbé Poisket fut, en effet,

pendant de longues années, vicaire à Glons avant d'être promu à la cure d'Othée. Certaines allusions semblent confirmer l'attribution précédente, bien que la chanson soit censée dite par un habitant d'Othée qui vante les vertus du nouveau curé et se félicite de l'avoir comme pasteur. — 7° *Aduaticae, Tungrorum civitati, carmen. Maio* 1797 *offerebat Josephus Ramoux, parochus in Glons-ad-Jecoram. Leodii.* Placard in-folio, à 2 colonnes, sans nom d'imprimeur. Ce poème compte 72 vers, parmi lesquels il en est de fort beaux; l'auteur y fait le panégyrique de Tongres et chante une partie des vertus de la fontaine de Pline. L'élégante facilité de ces vers doit faire croire que ce n'est là ni son coup d'essai ni sa seule œuvre poétique latine. Cette pièce a été reproduite avec, en regard du texte, une traduction en vers français par le Liégeois Dieudonné Malherbe (*Hommage à la Société d'Emulation ou Galerie de portraits d'auteurs et d'artistes liégeois.* Liége, Bourguignon, an X, 1802, p. 12 à 17). Malherbe, ancien élève de Ramoux, lui a dédié son livre, dans lequel, page 27, on trouve, en outre, un quatrain consacré à l'abbé. L'*Aduaticae carmen* a été réimprimé par François Driesen, à la suite de son article sur *La fontaine de Pline à Tongres* (*Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, Tongres, 1856, t. III, p. 97-99). En outre, il a été traduit en flamand par le docteur Michel Stevens, de Tongres. — 8° *Complainte d'une pauvre botresse.* Air et paroles de M. R..., de Glonds. Cette chanson, restée très populaire, est un des joyaux de la littérature wallonne. En un langage pittoresque et plein d'aisance, l'auteur s'y fait l'écho fidèle des lamentations et doléances d'une femme d'ivrogne, se plaignant, avec raison, d'être malheureuse en ménage. Elle a été publiée dans *Trouverre en tournée chez francs-français*, par Henri Delloye. Liége, 1804, an XIII, p. 22. Elle ne se composait alors que de quatre strophes. Depuis, elle a été très souvent rééditée, parfois sous le titre de *Li mâ mariéye*, avec deux couplets supplémentaires dont le premier est très probablement de Ramoux, tandis que l'autre est du poète liégeois Henri Forir. On trouvera la *complainte*, avec musique, dans le *Choix de chansons et poésies wallonnes* recueillies par François Bailleux et Joseph Dejardin. Liége, 1844, p. 93, 94 et 214; dans le *Recueil d'airs de crâmignons*, par Léonard Terry et Léopold Chaumont. Liége, 1889, p. 181 et 182, et dans le *Chansonnier des étudiants belges*, p. 374. — 9° *A très-Honorés époux, Monsieur Constantin de Geloes-Eysden, etc., madame Marie-Anne de Renesse-Lexhi, etc.*, le 20 janvier 1810, jour de la célébration de leur mariage. J. Ramoux, curé du canton de Glons-Ourte. In-4°, sans nom de lieu ni d'imprimeur, 3 p., 7 strophes. — 10° En 1816, à l'occasion du mariage de Guillaume, prince d'Orange, avec Anna-Paulowna, sœur de l'empereur de Russie, on plaça momentanément sur la maison communale de Glons une inscription en latin composée par le curé Ramoux. Elle est reproduite par le *Journal de la province de Liége*, n° 254, du dimanche 27 octobre 1816. — 11° La bibliothèque de l'université de Liége, fonds Ulysse Capitaine (catalogue des livres, n° 7135, manuscrits, n° 175) conserve plusieurs autographes de Ramoux, savoir : Huit lettres ayant trait à des incidents de la vie ordinaire et quelques chansons de circonstance, sans grande valeur littéraire. — 12° En outre, à sa mort, notre poète a laissé quantité de pièces de vers manuscrites, tant françaises que wallonnes. Son neveu, Michel-Joseph Ramoux, décédé le 26 mars 1855, s'était proposé de livrer à l'impression un choix de ces œuvres. Mais, jusqu'à ce jour, il n'a pas été donné suite à ce projet. — 13° Le curé de Glons était surtout curieux de tout ce qui tenait à l'histoire et aux traditions de la contrée qu'il habitait, et il a rédigé de nombreuses notes sur les communes de la vallée du Geer et des environs. La plupart de ces manuscrits existent encore et se trouvent chez divers membres de la famille, notam-

ment chez Madame la douairière de Stockhem, à Amay.

Ramoux faisait de la botanique en amateur : il n'a rien publié dans ce domaine. Cependant, il était très versé en cette science, du moins au dire d'Etienne Dossin, l'auteur du *Catalogue des plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Ourthe*. Le savant botaniste liégeois lui a dédié son recueil en termes très flatteurs : *Veneratissimo domino Josepho Ramoux, parochiæ Glons-ad-Jecoram pastori dilecto, scientiæ botanicæ litterarumque cultori eximio*, etc. Le 6 prairial an X (26 mai 1802), Ramoux présenta, en séance du *Conseil d'agriculture, du commerce et des arts*, des considérations sur l'utilité de la création d'un jardin botanique à Liége. En 1806, il était membre de la *Société libre des sciences physiques et médicales de Liége*. En cette qualité, il fit, avec le chimiste Duponchel et le naturaliste Vittu, partie d'une commission qui, sur la demande du préfet, le baron Micoud-d'Umons, dressa un tableau des insectes et des plantes qu'on trouve dans nos contrées. Thomassin, chef de division à la préfecture, a très probablement utilisé ce document quand il a colligé son *Mémoire statistique*.

Joseph Ramoux aimait beaucoup la musique et connaissait très bien cet art. Il était doué d'une belle voix de baryton, jouait du violon avec facilité et composa différents petits airs. On lui attribue parfois la mélodie du *Valeureux Liégeois*, mais à tort. Cette mélodie, dont l'origine n'est pas connue, était déjà populaire à Liége à l'époque de Jean-Théodore de Bavière (1744-1763). D'ailleurs, dans la première édition de son œuvre, l'auteur lui-même écrit textuellement « air : *Sur la marche natio- « nale* » et non *triomphale*, comme on l'indique presque toujours par erreur.

En résumé, Gilles-Joseph-Evrard Ramoux fut un esprit d'élite et, ce qui vaut infiniment mieux, un cœur d'or, qui, toujours, mit son savoir et son intelligence au service de la charité la mieux comprise et de la philanthropie la plus éclairée. Le talent semble héréditaire dans certaines familles : notre abbé eut pour frère cadet Pierre-Michel, qui fut un chirurgien de valeur, et pour neveu et arrière-neveu Michel-Joseph, écrivain distingué, et Alphonse, enlevé tout jeune, alors que d'heureuses dispositions musicales lui assuraient un brillant avenir.

Joseph Defrecheux.

de Chênedollé, *Notices nécrologiques sur MM. G.-J.-E. Ramoux et H.-N. baron de Villenfagne* (Liége, J. Desoer, 1826; extrait du *Journal de la province de Liége*), p. 5-8. — Picard, *Procès-verbal de la séance publique tenue le 12 juin 1828 par la Société libre d'Emulation de Liége* (Liége, Lemarié, 1828), p. 24 et 25. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas* (Bruxelles, Tarlier, 1829), t. II, p. 276-278. — de Becdelièvre, *Biographie liégeoise* (Liége, Jeunehomme, 1837), t. II, p. 695-698. — Pauwels-de Vis, *Dictionnaire biographique des Belges* (Bruxelles, Perichon, 1843), p. 185 et 186. — Del Vaux, *Dictionnaire biographique de la province de Liége* (Liége, Oudart, 1845), p. 103. — *Biographie générale des Belges morts ou vivants* (Bruxelles, Muquardt, 1849), p. 168 et 169. — Ulysse Capitaine, *Le chant national liégeois*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (Liége, Carmanne, 1854), t. II, p. 110-118. — Oettinger, *Bibliographie biographique universelle* (Bruxelles, Stiennon, 1854), t. II, col. 1491. — *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne* (Liége, Carmanne, 1859), t. II, p. 396. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens* (2e édition, Paris, 1864), t. VII, p. 180. — Albin Body, *Bibliographie spadoise* (Bruxelles, Olivier, 1875), p. 65. — Henaux, *Histoire du pays de Liége* (3e édition, Liége, Desoer, 1874), p. 604-605. — Durand, *Reliquiæ Dossinianæ*, dans *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique* (Gand, Annoot, 1875), t. XIV, p. 67. — Marie Defrecheux, *Roclenge-sur-Geer et la fabrication des chapeaux de paille*, dans *Journal Franklin*, n° 30, 27 juillet 1884. — Malherbe, *Société libre d'Emulation de Liége. Liber memorialis* (Liége, Léon de Thier, 1879), p. 187, 191, 195 et 517. — de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2e édition, Bruges, Desclée, 1885), col. 661, 683, 733, 795 et 1134. — *Le tressage de la paille*, dans *Almanach Franklin* pour 1886 (Liége, Desoer), p. 41-48. — *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg* (Maestricht, 1888), t. XXV, p. 429-432. — Defrecheux et Gothier, *Anthologie des poètes wallons* (Liége, Gothier, 1893), p. 241-244. — Van Duyse, *Het eenstemmig fransch en nederlandsch wereldlijk lied in de belgische gewesten van de XIe eeuw tot heden*, dans *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Belgique*, in-8°, t. XLIX (Bruxelles, Hayez, 1896), p. 345. — Colson, *A propos des chansons*, dans *Wallonia* (Liége, Thône, 1896), t. IV, p. 69-73. — Ansiaux, *L'industrie du tressage de la paille de la vallée du Geer* (Publication de l'office du travail). *Les industries à domicile en Belgique* (Bruxelles, Lebègue, 1900), t. II, p. 16-19. — Olijff, *L'histoire des industries de la paille en Belgique*, dans *La vallée du Geer*, journal hebdomadaire, 4 février 1904, nos 6 et suiv. — Renseignements particuliers de MM. P. Boonen, curé-doyen, J. Dejardin, secrétaire communal, à Glons, et de Me Fr. Olijff, à Roclenge-sur-Geer.

RAMOUX (*Michel-Joseph*) (1), écrivain dramatique, né à Liége le 12 février 1783, mort dans cette ville le 25 mars 1854. Michel-Joseph Ramoux, issu d'une vieille famille, était le fils du docteur P.-M. Ramoux, qui dota Liége de la *Maternité*, et neveu du célèbre auteur de l'hymne liégeois. Après des études brillantes au cours desquelles il conquit les premiers prix, il se préparait à suivre la carrière de son père, lorsqu'il se décida à prendre les armes, poussé par la fièvre guerrière qui sévissait alors. Il suivit donc les armées impériales en Italie, en Autriche, en Prusse, en Espagne et en Russie où il fut même fait prisonnier. En 1814, de retour dans son pays, il devint bourgmestre de Jemeppe et conserva ses fonctions pendant dix-sept ans. Lors du passage des alliés, il préserva sa commune des calamités qui accompagnent l'invasion, grâce à l'expérience qu'il avait acquise au cours de sa carrière militaire. Il améliora la voirie, établit un service d'incendie, organisa deux foires annuelles, fonda une école communale à laquelle il annexa, en 1827, des cours gratuits pour les chefs-ouvriers des usines de Seraing. Peu après 1830, il renonça à ses fonctions pour rentrer dans la vie privée et veiller à l'éducation de ses enfants. En 1835, il eut le malheur de perdre son fils Alphonse qui mourait à l'âge de vingt-huit ans et qui, comme musicien, était destiné à devenir une des illustrations de son pays (Becdelièvre, t. II, p. 703).

Durant cette période de sa vie, Ramoux s'adonna particulièrement à la littérature et à la musique, qu'il cultivait en amateur. Il écrivit des revues, ainsi que des comptes rendus critiques pour les périodiques. Il traduisit des œuvres lyriques allemandes et italiennes, et plusieurs de ces traductions lui furent demandées par les étrangers eux-mêmes. Seuls *Obéron* et *Le Vampire* furent publiés. Le premier de ces opéras, *Obéron*, de Weber, devait être représenté à Liége; déjà les rôles étaient distribués, les décors achevés, lorsque le directeur Saint-Victor se suicida (28 octobre 1832); la troupe fut disloquée et la direction mise en faillite. Le libretto et le scenario avaient été volés, lorsqu'en 1833 la pièce fut représentée sur le théâtre de Marseille. Ce fut en vain que Ramoux revendiqua ses droits d'auteur. Voulant du moins affirmer sa paternité de l'œuvre, il se décida à la publier. *Le Vampire*, opéra de Marschner, avait été représenté à Leipzig le 27 janvier 1845; Ramoux modifia les paroles et la mise en scène et le fit jouer à Bruxelles et à Liége. Il devait être également donné à l'Académie de musique de Paris, mais ce projet n'eut pas de suite à cause des événements politiques. Ramoux adapta encore à la scène française *La Fiancée du Brigand*, de Ries, et *Le Templier et La Juive*, de Marschner, et composa les paroles d'un modeste opéra-comique, *L'Astrologue*, dont Wanson fit la musique. Ces pièces restèrent inédites, bien que *La Fiancée du Brigand* et *L'Astrologue* eussent été jouées à Liége.

Ramoux fut aussi président de la *Société d'Orphée* qu'il soutint par son talent. Il mourut à Liége le 25 mars 1854 et fut enterré à Amay.

Fritz Masoin.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit., t. VII, p. 180. — *Bibliographie nationale*, t. III. — Faber, *Histoire du théâtre*, t. II, p. 259. — Delhasse, *Annuaire dramatique belge* pour 1842. — Martiny, *Le théâtre de Liége*. — Le journal *La Tribune*, de Liége, du 27 et 30 mars 1854.

RAMOUX (*Pierre-Michel*), frère puîné de Gilles-Joseph-Evrard, dont la notice précède, chirurgien, né à Liége, le 6 mars 1752, mort à Liége, le 7 décembre 1829. Très intelligent, très travailleur, il obtint, à l'âge de dix-sept ans, son diplôme de maître ès-sciences à l'académie anglaise de Liége. Il alla ensuite à Paris étudier la médecine; après quatre ans, il obtint le diplôme de maître ès-arts, chirurgie et accouchements; il fut immédiatement nommé chirurgien aide-major au régiment de Custines-Dragons. Un mémoire qu'il écrivit alors sur *les plaies d'armes à feu* lui valut les titres d'associé libre de la

(1) La *Bibliographie nationale* imprime *Marie*-Joseph, probablement par erreur.

Société des sciences de Montpellier et d'agrégé à l'Institut de Bologne. Pris de nostalgie, il sollicita et obtint sa démission le 15 septembre 1777. Il revint alors à Liége, où le prince-évêque de Velbruck le choisit pour son chirurgien. Il se lia avec quelques autres amis des sciences et ils jetèrent les bases de l'association que le prince de Velbruck, qui s'en était déclaré le protecteur, installa solennellement, le 2 juin 1779, sous le nom de *Société libre d'Emulation*. Lorsque, après la révolution de 1789, le collège des chirurgiens de Liége fut dissous, Ramoux ouvrit des cours d'anatomie, de chirurgie opératoire, etc., où il forma de brillants élèves. Le 7 thermidor an VIII, il fut nommé conseiller municipal de la ville de Liége et exerça ces fonctions jusqu'en 1817; il fut nommé membre de la commission médicale l'an XI. Il fut un des membres fondateurs de la *Société libre des sciences physiques et médicales*.

Ramoux introduisit nombre de modifications heureuses dans la méthode d'élever les enfants en bas-âge; c'est ainsi qu'il proscrivit impitoyablement l'emmaillottement. Il obtint les plus grands succès et devint l'accoucheur à la mode. Il acquit également une grande renommée pour les opérations chirurgicales. Il fut le premier à Liége qui osa pratiquer la vaccine, et il devint un des plus zélés propagateurs de cette grande découverte. Il fut nommé membre correspondant de la Société de médecine de Paris et président du comité du département de l'Ourthe. Un de ses plus beaux titres à la reconnaissance publique, c'est l'organisation de l'hospice de la Maternité, dont il fut en quelque sorte le fondateur. Un arrêté du 27 thermidor an XII le nomma professeur d'accouchement et directeur de cet établissement. Il occupa ces fonctions jusqu'en 1825, date à laquelle il prit sa retraite, et fut remplacé par le docteur Henri Simon, son adjoint depuis 1821. C'est encore lui qui, par une chaleureuse allocution à la Société d'Emulation, fut la première cause de l'institution de la *Société maternelle*, association, toujours existante, de dames charitables qui se dévouent au soulagement des femmes indigentes, accouchées à domicile. Une *Notice* relative à l'établissement de cette société se trouve dans le *Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Emulation* (Liége, 1819, in-8°).

Le docteur Ramoux était d'un caractère très gai, d'un esprit très vif et d'un cœur excellent; il était surtout révéré par les indigents. Au moment de sa mort, il allait être décoré de la croix du Lion-Belgique que l'autorité provinciale avait demandée pour lui. Il avait épousé, le 25 mai 1782, Melle Marie-Thérèse Dumont, dont il eut trois enfants, dont un seul lui a survécu.

De Becdelièvre cite de lui : 1. *Mémoire sur les plaies d'armes à feu.* — 2. *Annotations sur le cours d'accouchement.* — 3. *Observations sur les maladies des bêtes à laine et sur la gale des troupeaux.* Nous n'avons rien trouvé à ajouter.

G. Dewalque.

Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise.*

RAMPEN (*Henri*), docteur en théologie, président du Collège du Saint-Esprit à l'université de Louvain. L'un des dix-huit enfants de Pierre Rampen et de Marie Haneffe, il naquit à Huy en 1572. Il fit sa philosophie à Cologne, sous le professeur Ætonius, et fut promu maître ès-arts le 27 février 1595. Il commença, dans la même université, les cours de théologie, qu'il continua à Mayence et acheva à Louvain. Il débuta dans l'enseignement par des leçons de philosophie et de grec au Collège du Lys, de 1598 à 1609. Proclamé docteur avec le célèbre Wiggers en 1607, il fut nommé, le 8 juillet de cette année, professeur de théologie chez les Prémontrés de Parc. Il habita à l'abbaye jusqu'au 8 janvier 1614; à partir de cette date, il demeura à Louvain, mais continua son enseignement à Parc au moins jusqu'au 8 janvier 1615. Le docteur Jacques Janson était devenu doyen de Saint-Pierre, le 17 octobre 1614; Rampen le suppléa dans sa chaire d'Ecriture Sainte à l'université. Le 23 mars 1630, le célèbre Jansénius fut nommé titu-

laire du cours ; mais lorsqu'il fut élevé, cinq ans plus tard, au siège épiscopal d'Ypres, Rampen reprit ses leçons et les continua jusqu'au moment où, le 28 janvier 1637, la chaire d'interprète royal des Saintes Ecritures fut confiée à Libert Froidmont. Malgré ses occupations, Henri Rampen s'était chargé de l'administration du Collège Sainte-Anne ou Collège de Namur, dont il devint le onzième président, le 16 octobre 1615. Il abandonna à son neveu, du même nom que lui, la direction de ce collège et passa à la présidence du Petit Collège des théologiens, le 31 août 1625, puis à celle du Grand Collège du Saint-Esprit, le 14 novembre suivant. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie le gouvernement de cette maison, où il attira les meilleurs esprits de l'université, consacrant à sa mission les soins les plus assidus, et assistant aux exercices publics, malgré les souffrances de la goutte, qu'il endura dans ses dernières années. Élu recteur en 1620, il obtint un canonicat à Bréda vers 1627, et, lorsque cette ville fut retournée au pouvoir des Hollandais, en 1637, l'université dédommagea Rampen en lui conférant, le 6 octobre de cette année, un autre canonicat dans la cathédrale d'Anvers.

Henri Rampen mourut au Collège du Saint-Esprit, le 4 mars 1641, et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Charles Borromée, à l'église Saint-Pierre de Louvain. Il avait laissé ses biens patrimoniaux à son neveu Pierre Rampen. Quant à ses biens mobiliers et à ceux qu'il avait acquis de ses économies personnelles, il en fit une fondation au profit du Collège du Saint-Esprit. Cette fondation, l'une des plus importantes de l'université, comprenait sept bourses de trente florins à conférer aux meilleurs élèves de théologie en état de pourvoir eux-mêmes à leur entretien. Le restant des revenus devait servir à constituer des bourses de pleine subsistance, au nombre de quatre ou cinq. La fondation Rampen, aujourd'hui administrée par le bureau du Grand séminaire de Malines, s'élève à un revenu annuel de 1,195 fr. 63 c.

Rampen était bon théologien et très versé dans les langues grecque et latine. On a de lui : *Commentarius in quatuor evangelia*. Louvain, F. Simonis, 1631-1634; 3 petits in-4°.

Sylv. Balau.

Reusens, *Documents relatifs à l'histoire de l'université de Louvain*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, passim. — Archives de l'abbaye de Parc, *Computationes*. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 16-17.

RAMQUIN (*Remi*), professeur, écrivain dramatique, né à Namur, le 10 avril 1699, mort dans cette ville, le 28 novembre 1759. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 2 octobre 1717, il se livra à l'enseignement et à la prédication. Il professa la grammaire, les humanités, la rhétorique et dirigea longtemps la congrégation de Namur. Il est l'auteur de deux pièces de théâtre latines qui furent représentées au collège de Namur, le 2 et le 3 septembre 1727 : *Eleazar, tragœdia* et *Menechmi, comœdia*.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VI (Bruxelles, 1895), col. 1437.

RAMUS (*Jean*) ou TACK, jurisconsulte, né à Ter Goes (Zélande), le 28 avril 1535, mort à Dôle, le 25 novembre 1578. Il étudia et enseigna, fort jeune, les lettres à Vienne, en Autriche. Puis il passa à l'université de Louvain, y étudia le droit, reçut le doctorat le 3 octobre 1559 et fut chargé du cours d'Institutes du droit romain à la mort de Mudée, dont il était l'élève. Il venait à peine de conquérir son titre académique, mais il n'avait pas attendu ce moment pour enseigner et publier. Il fut publiciste précoce en des genres divers, de littérature, d'histoire et de droit. C'est à cette dernière science qu'il se destinait, mais il avait commencé par les lettres. En 1551, il dédie à l'archiduc Maximilien d'Autriche une Elégie *de rebus gestis archiducum Austriae*, dont il donne, le 31 mars 1553, une édition à Louvain. Puis, quittant la poésie, il publie, le 9 avril 1553, encore un ouvrage d'histoire dédié à Morillon, *Rerum Turcicarum libri duo*, sur la monarchie otto-

mane jusqu'à l'époque contemporaine, et un troisième livre qui n'est qu'une sorte de table des matières. Ce genre est, d'après lui, une transition vers le style juridique. Il s'habituait au droit par des études et aussi, semble-t-il, par des cours qu'il donna avant d'être chargé de la chaire officielle, car déjà, en 1557, il publie un manuel où il indique qu'il a déjà deux fois expliqué les Institutes et qu'à la demande de ses auditeurs il se décide à en publier un schéma. Ce petit traité est intitulé *OEconomia seu dispositio regularum utriusque juris, in locos communes, brevi interprætatione subjecta, quæ commentarii et locorum communium Joannis Rami jurisconsulti ad easdem regulas, instar sit Enchiridij*. Ce petit volume, tout à fait systématique, ne suit en rien l'ordre des textes romains; sa méthode est tout à fait *synthétique* et son exposé des règles est très personnel. Sa critique du fond nous mènerait trop loin, et on connaît, d'autre part, la vive controverse de l'époque sur la méthode. La même année, il publiait encore un commentaire du titre de la tutelle.

Ces publications déjà nombreuses précèdent son doctorat et expliquent qu'il fut aussitôt appelé à la chaire royale d'Institutes. Il eut la réputation d'un professeur méthodique, ayant l'aptitude de l'enseignement, au dire de Diodore Tulden : *unice aptus ad docendum*, c'est-à-dire à communiquer sa science selon la définition du même légiste *docendi scientia, id est ars scientiam in alios transfundendi*.

Il ne demeura pas longtemps à Louvain; en 1561, il fut appelé à donner une consultation sur la question disputée de la dotation des nouveaux évêchés récemment créés par Paul IV. Puis il fut nommé à la faculté de droit de la nouvelle université de Douai, aux appointements de 500 florins. Ce fut lui qui, à la cérémonie inaugurale, répondit au discours de bienvenue adressé au nouveau corps professoral par le conseiller Jérôme de France. Il enseigna les Pandectes pendant trois années, puis fut rappelé à Louvain dès 1565. Cette fois son enseignement s'y prolongea plusieurs années, jusqu'à ce que les troubles le décidassent à quitter la célèbre université des Pays-Bas. Il fut appelé à l'université d'Ingolstadt, mais Don Juan d'Autriche l'envoya, dit-on, à l'université de Dôle, sans que nous sachions exactement le détail de ces migrations. Il n'entra pas même en fonction à Dôle et mourut le 25 novembre 1578.

Valère André publia en 1641 plusieurs travaux de Ramus, qui fut une des personnalités de la faculté juridique des deux universités de nos provinces. Ces travaux sont des *Commentarii methodici ad regulas I. U.*; un *Tractatus de analogia Juris et Facti*, et une *Oratio apologetica pro Jurisprudentia* (Louvain, 1641). Ramus laissait aussi des cours manuscrits, que Paquot a connus.

V. Brants.

Valère André, *Fasti acad.* — D. Tulden, *Orat. in Steph. Weymsii. Opera*, t. IV. — Foppens, *Bibl. belg.*, t. II, p. 715. — Paquot, t. I, p. 602. — Britz, *Mém. de l'ancien droit belgique* (*Mém. Acad. Belg.*, in-4°, 1847, n° LXVI. — Cardon, *La fondation de l'université de Douai* (Paris, 1892). — P. Collinet, *L'ancienne faculté de droit de Douai* (*Trav. et mém. de l'univ. de Lille*, 1900). — Beaune et d'Arbaumont, *Les universités de Franche Comté* (1870).

RANDENRAEDT (*Jeanne* **VAN**), fille dévote, née à Bruxelles, le 18 octobre 1610, morte à Ruremonde, le 26 juillet 1684. Elle était fille de Corneille van Randenraedt, membre et plus tard vice-chancelier du Conseil de Gueldre. Sa mère s'appelait Liévine Vanden Merren. Fort jeune, Jeanne se distinguait déjà par sa piété et sa dévotion. Elle avait à peine dix-huit ans qu'elle s'était décidée à entrer dans l'ordre des Pauvres Claires. Ses parents, dont elle était enfant unique, firent ce qu'ils purent pour l'en dissuader. Il ne fallut rien moins que l'intervention de la prieure elle-même de l'ordre pour qu'elle renonçât à son idée. On lui conseilla de se mettre sous la direction des Pères Jésuites et de devenir *geestelijke dochter* (fille dévote). Le 17 septembre 1630, elle prononçait comme telle ses vœux dans l'église des Jésuites à Ruremonde et revêtait l'habit. On la mit sous la direction spirituelle de Agnès de Heilsbagh, qui avait un

grand renom de piété. En 1632, quand Ruremonde fut pris par les Hollandais, les parents de Jeanne durent s'enfuir : elle alla habiter chez son oncle, official de l'évêque de Ruremonde. En 1633, l'oncle devint gravement malade; Jeanne, qui resta à son chevet pour le soigner, traduisit alors du français en flamand, pendant ses veilles, la vie de Marina de Escobar, femme pieuse espagnole. L'oncle mourut et Jeanne alla vivre avec Agnès de Heilsbagh, qui logeait chez la veuve Botters. Pendant quelques années, elle put alors s'astreindre entièrement aux rudes pratiques religieuses, aux jeûnes répétés, aux oraisons nocturnes. En 1638, Ruremonde fit retour à l'Espagne; les parents de Jeanne rentrèrent et reprirent leur fille chez eux. Quand, en 1640, mourut Agnès de Heilsbagh, Jeanne fut désignée pour devenir à Ruremonde *meesteresse* des femmes qui, sous la direction des Pères Jésuites, se consacraient à la vie dévote. En 1648, elle vit mourir son père, et, en 1658, son frère, chez lequel elle habitait depuis la mort du père. Pendant quelque temps, elle vécut alors seule avec une servante. Mais bientôt, réduite à la misère, elle se vit obligée de se retirer dans le cloître de Godsweert. Le renom de piété de Jeanne s'était si bien répandu en pays flamand que, chaque fois qu'elle voyageait, une foule de gens tenaient à faire sa connaissance et à s'entretenir avec elle de la religion. L'année de sa mort, le prince François de Nassau, gouverneur de la Gueldre, vint tout exprès à Ruremonde, avec son épouse, pour faire visite à Jeanne. — En 1684, elle s'éteignit doucement, âgée de 74 ans : elle eut une mort édifiante.

Sur le conseil de ses directeurs, elle avait pris l'habitude de faire son examen de conscience par écrit. C'est au moyen de ces notes qu'un Père Jésuite (vraisemblablement Daniel Huysmans) écrivit sa biographie. On lit dans la préface : *De grondsteen op den welcken de beschrijvinghe van dit Leven principalyck gebouwt is, zijn de schriften die Johanna met haer eyghen handt geschreven heeft.* Le titre complet de l'ouvrage est : *Kort Begryp des Levens ende der deughden van de weerdighe Johanna van Randenraedt, geestelycke dochter onder de bestieringhe der Societeyt Jesu.* Anvers, Aug. Graet, 1690; in 8°, 352 p. Voir, pour l'attribution de cette biographie à D. Huysmans, Sommervogel, *Bibliothèque de la compagnie de Jésus, voce* Huysmans. Le même Huysmans aurait également écrit la vie de Agnès de Heilsbagh : *Leven en deughden van de weerdighe Agnes van Heylsbagh.* Anvers, Cnobbaert, 1691. En 1857, la vie de Jeanne de Randenraedt a été rééditée à Tournai par Casterman (8°, XIV-344 p.). L'édition originale est rare (un ex. à la bibl. de Gand); la réimpression est épuisée.

Léonard Willems.

RANDOUR (*Valentin*), professeur et écrivain ecclésiastique, né à Thulin, mort à Douai en 1652. Il desservait comme curé la paroisse de Louvignies lez-Le Quesnoy (aujourd'hui dans le département français du Nord), lorsque, le 12 mai 1617, le conseil de ville de Mons, sur « le rapport faict de sa preud'hom- « mie par M^r^ le conseiller Mainsent et « autres maistres », le nomma régent du collège de Houdain en cette ville. C'était, au témoignage de l'annaliste Vinchant, son contemporain, un « per- « sonnage modeste, excellent humaniste, « philosophe et théologien, ayant à la « main la langue grécienne et hé- « braïque ». Une promotion à la régence du collège du roi à Douai en 1625 l'obligea à quitter Mons; à son départ les échevins lui offrirent une vaisselle du coût de cinquante florins en reconnaissance des services qu'il avait rendus. Randour devint en 1633 docteur en théologie et professeur de cette science à l'université de Douai, puis en 1649 président du séminaire des évêques. La querelle du Jansénisme lui fit prendre la plume pour combattre ses doctrines, notamment dans les publications suivantes : *Oratio pro veritate et æquitate bullæ Urbanianæ*, 1651 et *Oratio contra synopsin de gratia*, 1652; in-4°.

Ernest Matthieu.

Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Vinchant, *Annales du Hainaut*, édition des Bibliophiles belges.

t. V, p. 248. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut.* — Registre des consaux de Mons, aux archives communales de Mons.

RANEGAIRE, évêque de Tournai et de Noyon. Voir RONEGAIRE.

RANS (*Nicolas* **DE**), musicien. Voir NICOLAS de Rans.

RANSONNET-BOSFORT (*Jean-François* **DE**), homme de guerre, fils aîné de Jean-Pierre, dont la notice suit, né à Liége, le 7 septembre 1776, tué à Aspern, le 21 mai 1809. Sous-lieutenant dans la garde nationale liégeoise le 20 août 1789, à treize ans, puis enseigne au 1er régiment (de Linden) d'infanterie des Etats liégeois, le 20 septembre de l'année suivante, il fit la campagne de 1790 contre les troupes des Cercles aux côtés de son père. Réfugié en France, et puis banni avec lui et comme lui, il vécut à Paris et y poursuivit son éducation.

Soldat le 1er septembre 1792 dans la compagnie franche des chasseurs de la Meuse, organisée par Léon-Pierre de Ransonnet, il fit dans les rangs de celle-ci les campagnes de 1792 et de 1793 jusqu'au 10 avril de cette dernière année, date à laquelle il devint aide de camp du colonel de Ransonnet, promu général de brigade à titre provisoire. Près de lui, il assista à toutes les affaires qui se livrèrent sous Valenciennes et Condé en avril et en mai 1793. Comme il exerçait ses fonctions sans être revêtu d'un grade, Jean-François de Ransonnet prétendit alors, forçant l'interprétation de la loi, au brevet de capitaine, malgré son extrême jeunesse et la courte durée de ses services. Les bureaux de la guerre lui répondirent en contestant la légalité de la nomination de général de son père, alors aux arrêts à Douai, et, par voie de conséquence, l'existence même de son emploi, à lui. Finalement, après des démarches multipliées à Paris, il fut nommé sous-lieutenant au 21e régiment de chasseurs à cheval le 4 septembre 1793. Mais il continua (7 septembre) à remplir ses fonctions auprès de son père, sans cependant être muni de lettres de service régulières. Il rejoignit néanmoins son corps en novembre 1793, en vertu d'un arrêté des Représentants du peuple à Arras, en date du 6 du dit mois, lui prescrivant d'y aller faire son service (plus exactement d'y aller l'apprendre), en attendant qu'il fût statué sur le cas du général, alors suspendu de son emploi. Son stage régimentaire fut court : dès le 5 février 1794, il recevait du Pouvoir Exécutif une commission temporaire, l'envoyant reprendre son service spécial près de son père, remis en activité avec l'armée du Nord. Il passa à l'armée de Sambre et Meuse avec lui, et, quand celui-ci eut été destitué, il se vit affecter à l'état-major du général de division Friant (17 août 1794). Mais il ne fit qu'y apparaître. Le 22 septembre, Schérer, qui commandait alors l'aile droite de l'armée de Sambre et Meuse, se l'attachait en qualité d'aide de camp. Ransonnet quitta Cologne, le 9 octobre, avec cet officier général, nommé au commandement de l'armée d'Italie et demeura auprès de lui jusqu'au 21 février 1795. Il fut employé ensuite par Kellermann, et le 21 mars (commissionné le 6 novembre seulement), il reprit près du général de Ransonnet, à l'armée d'Italie, ses anciennes fonctions, qu'il remplit jusqu'au décès de celui-ci (2 mars 1796). Le 22 du même mois, l'adjudant général Alméras se l'attachait en qualité d'adjoint (Commission du 22 mai suivant). Ransonnet songea alors un moment à donner suite à un projet, qu'il avait caressé déjà du vivant de son père (janvier 1796) : quitter l'état-major et rentrer dans son régiment, mû qu'il était par des considérations d'instruction et d'avenir, et aussi par le désir de se rapprocher de sa famille, que la mort de son chef avait laissée dans une situation précaire (avril 1796). Mais, le 27 avril, il était promu lieutenant au titre des états majors, pour prendre rang du 3 mai, et, tandis que ses amis s'occupaient de le faire nommer aide de camp de Beurnonville, commandant en chef de l'armée du Nord (juillet 1796), désignation qui l'eût mis à portée des siens, il

fut choisi pour pareil emploi par le général de brigade Lebley (15 août 1796, commission du 3 octobre). Du consentement de Kellermann, qui avait reporté sur les enfants l'affection qu'il avait eue pour le père, et qui demeura, toute sa vie, leur protecteur attentif, Ransonnet quitta l'adjudant général Almérás et l'armée des Alpes et alla rejoindre son nouveau chef à l'armée d'Italie (19 août). Près de celui-ci il fit la campagne d'une manière distinguée et mérita que Lebley, mis à la retraite pour blessure, écrivît à son sujet à Bonaparte, en réclamant de l'avancement pour son ancien adjoint : « Ce militaire, qui a fait « cette campagne sous mes ordres avec « beaucoup de distinction, qui s'est « trouvé aux affaires qui ont eu lieu pour « s'emparer du Seraglio (au second « blocus de Mantoue), qui, à la bataille « de Rivoli le 25 nivôse dernier (14 jan- « vier 1797), chargea avec la cavalerie « et me seconda vivement (1), réunit à « des talents, beaucoup de zèle, d'acti- « vité et de bravoure ». Cependant, Ransonnet, toujours désireux de rentrer dans son régiment pour apprendre le détail du métier d'officier de cavalerie, avait adressé, le 13 novembre 1796, au ministre de la guerre, une nouvelle requête à l'effet d'être pourvu du premier emploi qui vaquerait dans la cavalerie légère, renonçant expressément dans ce but au bénéfice de la loi, qui lui assurait, neuf mois plus tard, à titre d'adjoint, sa promotion au grade de capitaine. Mais le 14 mai 1797 (commission du 10 juin), il était désigné par son divisionnaire, le général Dallemagne, dont il avait mérité les éloges publics à l'affaire du Sérnglio, pour prendre près de lui l'emploi qu'il avait rempli près de Lebley (jusqu'au 19 mars). Le 14 octobre de la même année, il était promu capitaine. Quelques mois après, au printemps 1798, il était sollicité par le Consulat de la nouvelle République romaine d'entrer à son service en qualité d'adjudant général : il n'avait pas vingt-deux ans! Mais il refusa cette proposition séduisante.

(1) Lebley avait été grièvement blessé dans cette journée, lors de la reprise du plateau.

En avril 1798, il obtint de Dallemagne un congé de trois mois, pour régler ses affaires de famille, avec, enfin, l'ordre de rejoindre son régiment à l'expiration de celui-là. En route, il fut surpris par la nouvelle des préparatifs de l'expédition d'Égypte : de Lyon, il écrivait, le 2 mai, au ministre de la guerre, pour obtenir d'être attaché à l'état-major général du corps expéditionnaire, renonçant à jouir de son congé. Le 26 mai, une lettre de service le nomma adjoint à l'état-major du général Bonaparte. Mais, cette fois, la fortune allait être contraire à Ransonnet : « D'après vos ordres, » écrivait-il au ministre le 21 septembre 1798, « je m'étais rendu à Toulon pour « faire partie de l'expédition comman- « dée par le général Bonaparte, mais le « départ précipité de l'armée fit que « j'arrivai quelques jours après que « l'escadre eût mis à la voile. Après « trois mois de sollicitations, j'obtins « cependant de l'ordonnateur de la ma- « rine mon embarquement sur l'aviso « *Le Célère*. Le 1 fructidor (19 août), « je suis parti de Toulon sur ce bâti- « ment pour me rendre à ma destination, « mais j'ai été trompé dans mon attente : « ce bâtiment, en relâchant à Gênes, y a « trouvé des ordres pour rétrograder : « il est rentré hier soir dans le port de « Toulon et y a débarqué les passagers « qu'il avait à son bord, au nombre des- « quels je suis.....». Le ministre, alors, l'autorisa à faire son service d'adjoint à l'état-major de l'armée d'Italie, tout en le mettant en même temps à la suite du 25e chasseurs à cheval (9 octobre). Cependant, avant que la décision ministérielle lui fût parvenue, Ransonnet reçut une lettre de Dallemagne, employé à l'armée de Mayence, le rappelant près de lui. Il partit aussitôt (8 octobre). Quand il fut arrivé à destination, il se trouva que Dallemagne avait disposé de la place à lui destinée, et ne pouvait plus que l'indemniser de ses frais de voyage. Il sollicita alors de demeurer à l'état-major de l'armée de Mayence, pour ne pas devoir, en allant rejoindre le 25e chasseurs, traverser de nouveau toute la France, au grand préjudice de

ses faibles ressources, car il suppléait de sa solde à l'insuffisance de la pension accordée par l'État à sa mère et à son frère cadet. Le 30 décembre, il fut adjoint (commissionné seulement le 8 mars 1799) à l'adjudant général Keek et employé avec lui à l'avant-garde de l'armée (général Darnaudary). Pendant le siège de Philippsbourg, il fut chargé de différentes missions délicates par Bernadotte, commandant en chef de l'armée du Danube. Il acheva la campagne à l'état-major de la 8e division militaire, près de l'adjudant général Jarry, et fut affecté définitivement à l'armée du Rhin (8 août 1799), nonobstant sa demande de mutation pour l'armée d'Helvétie. Le 12 août, il fut nommé chef du bataillon auxiliaire du Bas-Rhin, avancement qu'il refusa pour ne pas sortir de son arme, la cavalerie (19 août). En vain Kellermann, Murat, Baraguey d'Hilliers pressèrent-ils le ministre de remplacer cette promotion par une autre au grade de chef d'escadron : le Consulat avait remplacé le Directoire et le 1er consul avait résolu de ne plus accorder d'avancement, en ce moment du moins, qu'en récompense de quelque action d'éclat. Ransonnet sollicita, sans succès non plus, son affectation à l'armée de réserve (Italie) : il fit donc, comme capitaine, la campagne de 1800 à l'armée du Rhin, à l'état-major général d'abord, à la division de Baraguey d'Hilliers (aile gauche de l'armée) ensuite, quand celui-ci eut échangé ses fonctions de chef d'état-major de l'armée contre le commandement d'une division. Il se distingua aux affaires de Mauer (devant Heidelberg); d'Engen (3 mai), où il mérita d'être proposé sur le champ de bataille pour le grade de chef d'escadron; de Biberach, etc. Aide de camp du général de division Klein le 21 août 1800, toujours à l'armée du Rhin, il ne fut cependant promu au grade supérieur que le 1er janvier 1801, malgré les excellents témoignages rendus de lui par ses chefs directs et leurs propositions répétées : « Les généraux Kellermann, Duhesme et Baraguey d'Hilliers, dont il a la confiance n'ont cessé de réclamer de l'avancement en sa faveur et de donner les renseignements les plus avantageux sur son compte », observait au ministre un rapport du bureau des états-majors du mois de juillet 1800.

En congé, puis non employé pendant l'année 1801, malgré ses démarches, il fut enfin commissionné le 6 février 1802 en qualité de 1er aide de camp près le général Leval, commandant la 5e division militaire à Strasbourg (où Ransonnet s'était fixé). Proposé par lui, dès le 9 septembre 1803, pour un emploi d'adjudant-commandant, en ces termes élogieux : « Il est jeune, extrêmement actif et doit son dernier grade à ses services distingués dans la dernière campagne de l'armée du Rhin. Il réunit à tous ces avantages les qualités nécessaires pour faire un excellent chef d'état-major d'une division active », auxquels le ministre répondit en faisant observer à Leval que Ransonnet n'avait pas encore l'ancienneté minima requise pour pouvoir être avancé; proposé ensuite, à sa demande, pour être employé dans son grade à une division active (armée d'Angleterre), avec cette apostille de Leval : « J'attache moi-même le plus grand intérêt à ce que ce changement ait lieu » (3 février 1804); proposé de nouveau pour le grade d'adjudant-commandant, il fut enfin désigné, le 29 septembre 1805, pour être attaché à l'état-major de la réserve de cavalerie de la Grande Armée, aux ordres de Murat. Rappelé près de Leval quand celui-ci eut été affecté à l'armée du Nord, pour passer bientôt après (1806) à la Grande Armée (4e corps), Ransonnet fut promu adjudant-commandant le 4 mars 1807 et aussitôt employé comme chef d'état-major de la division de cavalerie légère du 4e corps; puis, en continuant de compter au 4e corps, il exerça quelque temps le commandement supérieur des Bouches de l'Oder ainsi que des îles d'Usedom et de Wollin, remises à l'armée française par suite de l'armistice conclu entre elle et les troupes sué-

doises le 18 avril 1807. Désigné le 9 mars 1809 pour le corps d'observation (Masséna) de l'armée du Rhin, à Strasbourg, chef d'état-major de la division de cavalerie légère (Marulaz) attachée à ce corps (devenu plus tard 4e de l'armée d'Allemagne), Ransonnet tomba sur le champ de bataille d'Aspern, la tête emportée par un boulet (21 mai 1809). Il terminait sa carrière à 32 ans, colonel, à la veille d'arriver à un commandement, où il eût pu donner sa mesure. Il avait pris part à quinze campagnes : 1790 au pays de Liége; 1792-3 aux armées du Centre et de la Moselle; 1793-4 aux armées des Ardennes, du Nord et de Sambre et Meuse; 1795-6-7 aux armées d'Italie et des Alpes; 1798, armée d'Orient; 1799, 1800, armées de Mayence, du Danube et du Rhin; 1805-6-7, Grande Armée; 1809, armée d'Allemagne.

Membre de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, officier de l'ordre le 30 avril 1809; donataire d'une terre de 2,000 francs de rente en Westphalie, le 19 mars 1808; il avait eu outre été nommé par des concitoyens membre du collège électoral de l'Ourthe le 1er août 1806.

Il ne laissait pas d'enfants de son mariage (célébré à Rosheim, Bas-Rhin, le 9 juillet 1800) avec Marie-Louise-Auguste Badani, fille de François-Clément, capitaine retiré d'Alsace-infanterie et de Marie-Elisabeth de Quaita.

E. Jordens.

Dossier J.-F. Ransonnet, aux archives admin. de la guerre et correspond. des armées aux archives histor. de la guerre à Paris. — Corresp. Bouteville, c. 18 et 43, aux archives du Royaume. — Babié et Saint-Sauveur : Archives de l'Honneur, t. II, p. 125-128. — *Gazette de Liége* (Bassenge), 10 et 12 avril 1809. — Jay et Arnault, *Biogr. des Contemporains.* — *Victoires et conq.*, t. XXVI, p. 137. — Van Hulst, *le général Ransonnet et ses quatre fils.* — Les sources citées à la fin de l'article suivant. — Oettinger, *Bibl. biogr. univ.*

RANSONNET-BOSFORT (*Jean-Pierre* DE), homme de guerre, né à Liége, le 13 octobre 1744, et décédé à Moutiers-en Tarentaise (Savoie), dans la nuit du 2 au 3 mars 1796. Il fit ses débuts sous les aigles impériales. Cadet dans Kleinholdt-cuirassiers autrichiens en 1768, après avoir sollicité vainement, à plusieurs reprises, l'autorisation de pouvoir négocier la cession en sa faveur d'une place d'officier au corps, et avoir vu la prohibition absolue de l'achat et de la vente des grades venir faire obstacle définitif à ses projets (1770), il fut enfin nommé lieutenant dans Modène-cuirassiers le 1er janvier 1772. Mais il n'exerça pas longtemps les fonctions de cet emploi. Les décès successifs et rapprochés de son père et de sa sœur, le réglement consécutif d'affaires de famille et la nécessité de suivre celles-ci sur place, le déterminèrent — à s'en tenir à l'exposé de sa requête, — à solliciter sa démission du service d'Autriche en avril 1773 : il l'obtint le 28 du même mois, par rescrit du Conseil Aulique des guerres, qui lui conserva le droit de porter l'uniforme impérial. A l'en croire, une autre raison l'aurait amené à se retirer du service : il aurait subi le contre-coup de l'antipathie que Joseph II, alors roi des Romains, aurait professé pour ses futurs sujets des Pays-Bas. Quoi qu'il en ait été, Ransonnet demeura désormais dans son pays d'origine, ne s'y occupant que de l'administration de sa fortune, relativement considérable.

Quand la cause de l'indépendance américaine vint passionner l'Europe, Ransonnet, emporté par l'ardeur de ses sympathies pour les opprimés et peut-être aussi un peu las d'une existence calme à laquelle son passé l'avait peu préparé, abandonna sa jeune famille (il avait épousé, en l'église d'Engis, le 2 octobre 1775, sa cousine germaine, Anne-Marie-Joséphine Magnée), et s'en alla mettre son courage et son expérience au service du gouvernement insurrectionnel (1778).

Rentré dans ses foyers, il vécut dans la retraite. Mais lorsque les dissensions politiques qui divisaient la principauté furent entrées dans la période aiguë et que l'opposition se fut transformée en révolution, Ransonnet, qui, dès 1787, s'était rangé bruyamment du côté des adversaires du prince-évêque, se mit à la tête des insurgés et s'empara de la

citadelle de Liége (18 août 1789), exploit bientôt récompensé par le grade de lieutenant-colonel.

Aussitôt après, stimulé par ce succès, il allait mettre son zèle révolutionnaire et son besoin d'action au service de l'opposition belge à la politique inconstitutionnelle de Joseph II. Lié de vieille amitié avec les frères van der Gracht, dont l'un avait été major dans Modène-cuirassiers, quand lui-même y servait, et dont l'autre, le comte de Rommerswael-Berlo, était membre des Etats de Brabant, Ransonnet, sous les auspices de ce dernier, vint s'offrir à ceux des membres de ces Etats qui se trouvaient réunis à Bréda, où ils s'étaient constitués en comité insurrectionnel pour préparer la rentrée, à main armée, des patriotes dans les Pays-Bas et la chute du gouvernement autrichien (2 octobre 1789). Il leur soumit tout un plan d'opérations qu'il leur proposait d'exécuter, ne demandant pour récompense, en cas de succès, que d'être autorisé à lever pour leur service un régiment national liégeois de hussards, dont il serait le colonel-propriétaire. Le Comité, dans sa séance du 5 octobre, décida d'employer, à ces conditions, et avec le grade de lieutenant-colonel, Ransonnet, qui prêta sur-le-champ serment de fidélité au peuple de Brabant. Il partit ensuite organiser, dans le pays de Liége et à Maestricht, le recrutement de son futur régiment; sa mission accomplie, il rentra à Bréda le 14 octobre. Le même jour, en même temps que Van der Meersch, il fut nommé membre du Comité de guerre, créé « ad latus » du Comité général. Le 23 octobre, tandis que le gros des troupes patriotes, conduites par Van der Meersch, se rapprochaient de la frontière, qu'elles devaient franchir le lendemain 24, date fixée pour l'invasion, Ransonnet s'en alla tenter une diversion sur leur droite, pour amener une division des forces autrichiennes et surtout pour frapper l'opinion par des succès remportés sur deux théâtres d'opérations différents et relativement éloignés l'un de l'autre. Parti de Bréda à la tête de deux compagnies (250 hommes environ) dans la journée du 23, il exécuta, en partie pendant la nuit, une marche forcée de onze lieues; avec cette troupe improvisée, il arriva le 24, à 8 heures du matin, à Ossendrecht, où elle devait être armée. Il y reçut de mauvais fusils de rebut (provenant de la réforme de la légion de Maillebois autrefois à la solde des Etats généraux), la plupart hors de service, et en nombre inférieur à son effectif, des cartouches en quantité insuffisante aussi. Sans se laisser décourager par cette pénurie de moyens, il harangua ses volontaires, les enleva et reprit avec eux sa marche. Le même soir, à cinq heures, Ransonnet pénétrait dans Santvliet, qu'il trouvait, par bonheur, démunie de garnison. L'épuisement de sa troupe ne lui permit pas de poursuivre l'exécution de son projet, d'aller tenter dans la nuit même un coup de main contre le fort de Lillo : il dut laisser aux siens une courte nuit de repos. Mais le lendemain, il pouvait dater de Lillo son rapport au Comité de Bréda : « Je me suis rendu maître de « cette place ce matin aux portes « ouvrantes, 6 heures et demie, par des « marches forcées et de nuit. Je me suis « rendu également maître du brigantin, « qui mouillait dans la rivière; je l'ai « désarmé et fait apporter les huit ca- « nons dans ce fort, qui ont été aussitôt « braqués sur les remparts. En cela « consiste toute mon artillerie. Les « 8 hommes de garnison ont été faits « prisonniers. Je vais faire conduire « mon brigantin plus bas, sur possession « hollandaise..... ». Tandis qu'il s'acquittait lui-même de ce soin, le major Philippe Devaux, auquel il avait remis le commandement de la troupe et du fort, évacuait l'un et ramenait l'autre en territoire hollandais, sans même avoir avisé Ransonnet de son mouvement, anéantissant de la sorte tout l'effet moral des opérations hardies de ce dernier. Devaux s'était laissé alarmer, paraît-il, par la canonnade, dont il ignorait la cause, partant de la citadelle d'Anvers, dont l'artillerie célébrait de ses salves la nouvelle de la

prise de Belgrade par l'armée impériale.

Rentré à Bréda, Ransonnet fut promu colonel le 29 octobre et renvoyé au pays de Liége pour y organiser définitivement le recrutement de son régiment. Mais les Etats de la principauté contrarièrent ses efforts. Il s'offrit alors à aller tenter un coup de main au profit des patriotes sur les provinces de Namur, de Limbourg et de Gueldre. Sur ces entrefaites, il apprit que le gouvernement autrichien avait fait ouvrir des poursuites contre lui, avait placé sous séquestre ses biens du Luxembourg, seuls débris de sa fortune, et avait réclamé son extradition des États de Liége, à titre de rebelle, le réputant déchu de sa nationalité liégeoise et devenu sujet impérial par la qualification de colonel brabançon qu'il avait prise. Il n'en continuait pas moins à s'épuiser en démarches stériles auprès du Comité de Bréda pour obtenir de jouer un rôle actif dans les menées de celui-ci. Cependant, il en reçut l'ordre de suspendre la recrue de ses hussards, jusqu'à ce que quelques villes du Brabant fussent au pouvoir des États, pour alors la reprendre et établir son dépôt dans l'une d'elles. En attendant, les huit transports de recrues qu'il avait réunis à grands frais et de ses deniers personnels furent incorporés sans indemnité à l'effectif des compagnies brabançonnes en organisation à Bréda et aux environs.

Peu satisfait, mais non découragé, il s'en alla chercher, sans succès au reste, de l'emploi à son activité près du comte de La Marck (d'Arenberg) à Paris (fin novembre). Puis il fit de nouvelles tentatives auprès du Comité pour obtenir de lui l'autorisation de reprendre la levée de son régiment (décembre); enfin, aigri par ces déconvenues successives, il rompit brusquement et définitivement avec les patriotes brabançons et rentra à Liége.

En 1790, il prit une part active aux opérations des troupes nationales liégeoises contre celles des Cercles, faisant la campagne à ses frais, menant avec lui ses deux fils aînés, à peine âgés l'un de quatorze, l'autre de douze ans; puis, en 1791, à la tête des chasseurs liégeois, il escorta jusqu'à Philippeville le corps municipal, qui passait en France s'y mettre à l'abri des sévérités du gouvernement restauré. Ensuite, Ransonnet alla se fixer à Paris, tandis que sa femme était jetée en prison, où elle devait rester six mois; la peine de bannissement, avec confiscation des biens, fut prononcée contre lui-même et son fils aîné qui l'avait suivi en exil.

Le 20 avril 1792, la guerre éclatait entre l'Autriche et la France. L'amitié du duc de La Rochefoucauld mit Ransonnet en relation avec La Fayette, alors commandant de l'armée du Centre. Celui-ci, par lettre du 16 mai 1792, transmit au ministre de la guerre, Servan, à effet d'être soumises au Comité militaire de l'Assemblée Nationale, les propositions que lui avaient faites Ransonnet pour l'organisation d'un corps franc à recruter parmi les Liégeois et les Belges réfugiés en France. Le 28 du même mois, l'Assemblée Nationale décréta la création de 8 légions et de 54 compagnies franches. Sans attendre d'avoir reçu officiellement connaissance de ce décret, La Fayette (lettre au ministre de la guerre, Servan, en date du 1er juin) chargea Ransonnet de la formation d'une de ces compagnies qui se trouva ainsi être la première de celles formées en France en vertu du décret du 28 mai. Aux termes de sa capitulation, il devait, aussitôt cette première complétée à deux cents hommes, en organiser successivement trois autres de pareil effectif, pour être ensuite groupées en un bataillon franc sous son commandement : les événements ne lui permirent pas de réaliser cette seconde partie de son traité. Aussitôt commissionné, Ransonnet fit audacieusement afficher en territoire liégeois, sur les murs de la collégiale de Dinant, un « Avis à la belle jeunesse », daté du 1er juin, l'invitant à venir se « ranger « sous les drapeaux de la liberté », au dépôt de sa compagnie, à Givet. Puis il inonda les casernes de Namur d'avis analogues : il aurait de la sorte, affirmet-il, déterminé en trois semaines la dé-

sertion d'environ sept cents soldats de la garnison de cette place, qui néanmoins ne prirent parti dans sa compagnie qu'en petit nombre étant entrés pour la plupart dans les autres corps stationnés à Givet.

Dès fin juillet 1792, il recevait ordre de rejoindre avec sa troupe (dénommée tantôt 1re compagnie franche de l'armée du Centre, tantôt chasseurs, ou tirailleurs, de la Meuse, tantôt, et plus simplement, les Ransonnets) l'avant-garde (maréchal de camp de Lallemand) des troupes actives de l'armée de La Fayette. Il fit, avec cette avant-garde, passée plus tard aux ordres du lieutenant-général A. Dillon, la campagne de l'Argonne et prit part, avec distinction, aux affaires de Stenay (1er septembre), de la côte de Biesme (17 septembre), des Grandes-Islettes (20 septembre), de Clermont (1er octobre), d'Autry (2 octobre); puis, affecté à la droite de l'armée des Ardennes créée le 2 octobre (généraux Dillon et Chazot), il passa, le 6 du même mois, avec cette aile, aux ordres de Kellermann, commandant l'armée de la Moselle, chargé de poursuivre les Prussiens battant en retraite vers le pays de Trèves.

Ransonnet, qui avait été promu colonel par Kellermann le 7 novembre 1792, passa l'hiver sur la lisière de ce pays. Le 7 mars 1793, il fut désigné avec sa compagnie pour repasser à l'armée des Ardennes. Il fit avec celle-ci toute la retraite de la Belgique jusqu'au camp de Bruille. Dampierre, qui avait remplacé Dumouriez dans le commandement des armées du Nord et des Ardennes réunies, éleva le 8 avril (le 10 ou le 15, d'après certains documents), Ransonnet au grade de général de brigade, à titre provisoire. Il le mit à la tête des flanqueurs de gauche de l'armée, puis il le chargea encore de suivre la partie secrète (service des renseignements) de l'état-major. Ransonnet assista aux affaires tentées par Dampierre pendant la première huitaine de mai 1793 pour débloquer Condé et se distingua particulièrement le 1er mai en enlevant à l'ennemi le village d'Hasnon. Mais le 23 du même mois, lors du mouvement général opéré par les Autrichiens d'Orchies à Bavay pour tourner par la droite les défenseurs du camp de Famars, les troupes de Ransonnet, placées dans Orchies et les villages voisins, s'étant trouvées attaquées vigoureusement dès trois heures et demie du matin, se laissèrent déposter et refouler. Envoyé aux arrêts à Douai, par ordre de Lamarche, il les garda trois mois, sans que, de tout ce temps, on lui notifiât ou les motifs qui les justifiaient comme punition, ou les inculpations qui les légitimaient comme mesure de sûreté. Ransonnet aurait eu le tort — du moins il l'assure — d'avoir été trop clairvoyant, en prévenant, le 22, Lamarche, qui n'en voulut rien croire, du mouvement du lendemain, et d'être ainsi, par le fait, devenu un sous-ordre gênant et un témoin dangereux. Enfin, sur ses réclamations, le ministre de la guerre, Audouin, le rendit à la liberté (20 août 1793). Il sollicita alors du ministre, mais inutilement, son changement d'armée, pour aller servir près de son ancien chef et ami Kellermann (21 août). Replacé aussitôt à la tête des troupes du camp d'Arleux, il se distingua à l'affaire générale du 14 septembre, tentée par Davaine avec les troupes qui défendaient la ligne de la Scarpe. Puis, le 21 octobre suivant, il prit Marchiennes d'assaut, faisant de nombreux prisonniers et enlevant plusieurs pièces de canon à l'ennemi : payant de sa personne sans compter, il eut ses vêtements criblés de coups de baïonnette et il fut blessé d'un coup de feu à la joue, en chargeant l'infanterie autrichienne, qui s'était ralliée sur la place. Mais le 29, les alliés, par une attaque brusquée, se remirent en possession de Marchiennes. Le 31, Ransonnet fut suspendu de ses fonctions par arrêté du représentant du peuple Isoré, en mission à l'armée du Nord, et mis en état d'arrestation. L'envie, à ce qu'affirme le représentant Laurent, n'aurait pas été étrangère à cette mesure de rigueur; et cette assertion paraît fondée à s'en tenir aux termes des rapports d'Osten aux représentants et de Proteau à Isoré du 24, de Pro-

teau encore à Jourdan, daté du 29. D'autre part, son chef direct, Maisonneuve-Neuhaus tout comme ses deux collègues, chercha, en l'accablant, à se soustraire aux conséquences éventuelles de l'insuccès — pour ce qui concernait sa sphère d'action — du mouvement général prescrit à l'armée du Nord et infructueusement essayé par elle du 21 au 29 octobre à fin de refouler les alliés au delà des frontières. On reprochait à Ransonnet de ne pas s'être trouvé à son poste au moment où ses troupes recédaient Marchiennes à l'ennemi. En vain établit-il que s'il était à Douai au moment du combat, c'est qu'il y avait été mandé par le général Maisonneuve pour lui rendre verbalement compte de ses opérations depuis le 21 : « il a été « interrogé; ses correspondances et ses « réponses sont à son avantage », écrivait Laurent au Comité de Salut Public le 17 brumaire an II; en vain Jourdan intéressa-t-il à Ransonnet le représentant Duquesnoy, qui en écrivait le 1er novembre au Comité en ces termes : « Notre collègue Isoré l'a destitué; je ne « crois pas que l'on ait atteint le plus « coupable, car celui qui l'est le plus « à mes yeux, c'est le général de division « Maisonneuve, qui, au lieu d'aller « visiter Marchiennes et d'y donner ses « ordres, fit venir à Douai le général « Ransonnet et ce fut pendant qu'il y « était que ses troupes furent surprises « par les Autrichiens »; en vain Jourdan, encore, essaya-t-il de faire partager à Isoré cette façon de voir (lettre du 1er novembre) : le malheureux commandant des troupes françaises dans Marchiennes fut maintenu en prison. Et il le fut d'autant plus inexorablement que, coïncidence fâcheuse, les commissaires de la Trésorerie l'accusèrent, le 26 novembre, près le Comité de Salut public, d'avoir touché indûment deux fois seize cents livres en supplément de la gratification d'entrée en campagne allouée à son grade. Dirigé sur Paris, Ransonnet fut écroué au Luxembourg : il y subit soixante-neuf jours de détention. Après avoir, dans un mémoire énergique adressé au Comité des Finances de la Convention, établi non seulement qu'il n'était pas coupable de fraude vis-à-vis du Trésor public, mais encore qu'il restait créditeur de celui-ci pour plus de treize mille livres, dont il avait fait l'avance pour le recrutement et l'organisation de sa compagnie franche; que, loin de s'être enrichi au service de l'Etat, il y avait au contraire achevé sa ruine, il fut rendu à la liberté et réintégré. Le 6 février 1794, il reçevait enfin le brevet définitif du grade, dont il était revêtu à titre provisoire depuis presque un an.

Renvoyé à l'armée du Nord, il prit le 3 mars 1794 le commandement provisoire de la division dite de la Basse-Sambre (sous Maubeuge) et celui de la 1re brigade de cette division, exerça quelques jours le commandement du camp retranché de Maubeuge (22-30 mars 1794), passa à la division Lemaire, prit part, avec les troupes aux ordres du général Desjardins, aux opérations exécutées, de concert avec l'armée des Ardennes (Charbonnier), sur la Sambre, commandant une brigade de la division Muller, et assista aux différentes tentatives essayées du 10 mai au 12 juin pour franchir la rivière. Il se distingua à Grand-Reng, où il rallia la cavalerie française, surprise par les Autrichiens tandis qu'elle avait mis pied à terre, et, avec elle, ramena vigoureusement l'ennemi; au siège de Charleroi, où il reconnut la place en ballon (25 juin); puis, après la bataille de Fleurus (26 juin), devant Mons, où, chargé par Scherer, lors de l'attaque du Mont-Parisel, de prendre Saint-Symphorien, deux fois il enleva ce village et deux fois il fut obligé de le recéder à l'ennemi jusqu'à ce qu'une troisième attaque le lui donna définitivement, découvrant ainsi le flanc gauche des Autrichiens, bientôt en retraite, et sur les talons desquels il pénétra dans Mons (1er juillet). Il se signala à la prise de Hal (6 juillet); à celle de Louvain (15 juillet), où il soutint un moment dans un combat de rues, avec un petit nombre de tirailleurs et un peloton de hussards, tout l'effort des Autrichiens; à celle de Liége

(27 juillet), où il se mit à la tête des habitants du quartier d'Outre-Meuse, qui s'étaient joints aux Français pour combattre les troupes impériales. Le 14 août, il fut suspendu à nouveau par la Commission du mouvement des armées de terre et de mer. Dans une lettre du 7 août, adressée à ses collègues à l'armée, le représentant du peuple, Gillet, motivait cette suspension, qu'il avait prononcée à titre provisoire, par l'incapacité qu'il reprochait à Ransonnet (celui-ci avait, d'après lui, laissé égorger ses postes à Marchiennes); « par « le voisinage du pays qui l'a vu naî- « tre » (!), et enfin par l'arrestation arbitraire d'un paysan, qu'il aurait fait appréhender pour complaire à son concitoyen de Borchgrave, avec lequel le paysan était en procès. Néanmoins, quand Schérer sollicita Frécine et Gillet de mettre à sa disposition Ransonnet, dont les connaissances locales devaient lui être précieuses pour organiser le détail de la marche pénible par laquelle il allait porter ses troupes de Namur sur l'Amblève, Gillet ne crut pas devoir refuser de satisfaire à cette requête, et Ransonnet prit une part active aux opérations qui aboutirent à la bataille de Sprimont.

L'administration centrale provisoire du pays de Liége protesta, aussitôt constituée, contre la destitution de son compatriote (septembre 1794). Sa famille, ses amis, nommément Bassenge, le représentant du peuple Laurent, Schérer, multiplièrent leurs efforts pour le faire réintégrer, tandis que lui-même songeait un moment à aller défendre la cause polonaise. Leurs démarches aboutirent enfin, en décembre 1794, grâce à l'intervention de Carnot : Ransonnet fut remis en activité, pour être affecté à un emploi sédentaire. Le 20 janvier 1795, la Commission aux secours publics de la Convention, de son côté, lui accorda « le « droit de porter toute sa vie, sur le côté « gauche de son habit, à la hauteur de « la troisième boutonnière, le médaillon « [de vétérance] de deux épées en sau- « toir », pour trente années de services effectifs et quinze campagnes. Après avoir sollicité les bureaux de la guerre de l'employer près de Kellermann, si celui-ci était remis à la tête d'une armée, puis près de Schérer, à l'armée d'Italie, il fut désigné par le Comité de Salut public pour aller servir à cette dernière (11 février 1795). Il la rejoignit à la fin du mois suivant. Il fut d'abord employé sur les derrières, à l'organisation de la cavalerie; puis Kellermann, qui réunissait sous son commandement les deux armées des Alpes et d'Italie, le fit passer dans les troupes actives. Il fut affecté à la 1re subdivision de la 1re division de l'aile droite (généraux Freytag et Masséna), employé à la défense de la position de Borghetto, après le mouvement rétrograde de la droite de l'armée vers cette position (28-30 juin) et se distingua, sous les ordres de Masséna, à la bataille de Loano (28 juillet). Il passa ensuite (1er août) sous les ordres du général Macquart (4e division du Centre), fut employé par lui au camp de Sabion, à la gauche du Col de Tende, et prit part aux différentes affaires, que la persévérance des Austro-Sardes multipliait sur le front de l'armée française. Lors de la séparation des deux armées d'Italie et des Alpes, il demeura dans les rangs de cette dernière, près de Kellermann, et fut placé à Moutiers en Tarentaise; après la réorganisation des divisions et des secteurs de défense de l'armée des Alpes, le 10 décembre 1795, il fut chargé de la défense de cette vallée ainsi que de celles de Beaufort (1re division de la droite).

Frappé d'apoplexie (dans la nuit du 2 au 3 mars 1796), il décéda, au siège de son commandement, entre minuit et 1 heure du matin.

D'une bravoure éclatante, d'une audace qui ignorait l'obstacle et le danger, doué de plus d'imagination que de jugement et même d'une certaine jactance, Ransonnet fut surtout un général d'avant-garde et un partisan : pour mieux dire, il ne fut que cela. Et si Kellermann, son ami, pouvait écrire de lui aux représentants du peuple près les armées des Alpes et d'Italie : « Le général Ranson- « net... est un des meilleurs officiers que « je connaisse et d'une bravoure distin- « guée » (27 mai 1795), il définissait

ainsi la portée de ses moyens, dans une note sur les généraux employés à l'armée des Alpes : « Ransonnet, général « de brigade, bon partisan pour com- « mander un corps détaché ou défendre « un poste » (1er février 1796). Et Schérer l'appréciait en termes analogues, mais plus durs : « Quant au général Ransonnet que le Comité de Salut public vient de réintégrer dans ses fonc- « tions de général de brigade, cet « officier n'est pas doué de grands talents « militaires, mais sa grande bonne « volonté et son activité méritent des « égards, et il peut être employé très « utilement aux postes avancés d'une « armée » (Schérer à Pille, 28 ventôse an III). Quelque jugement que l'on porte sur le rôle qu'il joua et le personnage de paladin des révolutions auquel il se voua, on ne peut que rendre hommage à la sincérité de ses convictions, qui apparaît absolue dans sa correspondance et dans ses actes, et à son désintéressement, qui le fit se ruiner au service des causes qu'il défendit. Dans toute sa carrière, il demeura l'homme de la devise qu'il s'était choisie : *Potius rumpi quam flecti*.

Ses quatre fils suivirent l'exemple paternel et entrèrent au service de France ; deux d'entre eux firent leur carrière dans l'armée de terre : l'aîné (dont la notice précède) et le cadet. Celui-ci (Louis-Joseph, né à Liége et y baptisé en l'église St-Jean-Baptiste, le 28 juin 1785), après avoir été élève à l'institution de Liancourt pour les fils de militaires, puis à l'Ecole spéciale militaire, alors à Fontainebleau, fut nommé sous-lieutenant au 95e de ligne le 23 octobre 1804, puis lieutenant au corps le 3 mars 1807 et décéda à Neurapin, le 27 juin de la même année des suites de la blessure qu'il avait reçue le 14 à la bataille de Friedland, où il avait eu une jambe emportée par un obus. Il avait fait quatre campagnes : celles de Hanovre (1804), d'Allemagne (1805), de Prusse (1806) et de Pologne 1807).

Les deux puînés entrèrent dans la marine. L'un, Jacques-Joseph, né à Liége le 18 avril 1778, après avoir été nommé sous-lieutenant dans la garde nationale liégeoise le 20 août 1789 (à moins de 12 ans !) et avoir fait la campagne de 1790 contre l'armée du Cercle de Westphalie aux côtés de son père, fut admis le 8 juillet 1794, en qualité d'élève de la ville de Paris, à l'école de Mars nouvellement créée et, après le licenciement de celle-ci (5 novembre 1794), fut attaché à l'état-major de son père, près duquel il remplit les fonctions d'aide de camp provisoire, en attendant que le titulaire (son frère aîné) l'eût rejoint : il fit ainsi la campagne de 1795 à l'armée des Alpes et rentra dans ses foyers après le décès du général, ayant promesse d'être nommé à la première sous-lieutenance vacante à pourvoir au choix du gouvernement (arrêté du Comité de Salut public du 12 ventôse an III). En attendant, il sollicita et obtint l'autorisation de suivre les cours de l'École Polytechnique en qualité d'auditeur libre (1797), et, après une année d'études, fut nommé aspirant de marine de 1re classe (15 novembre 1798), affecté au port de Cherbourg et embarqué sur la flotte commandée par l'amiral Bruix à bord de « la Précieuse » (15 décembre 1798), puis ensuite de « la Bravoure » (du 29 mars 1799 au 4 août 1800). Enseigne de vaisseau le 4 août, il passa sur la corvette « le Naturaliste » le 1er octobre 1800, puis, sur « le Géographe » (du 30 octobre 1801 au 6 avril 1804), à titre de membre de l'expédition Baudin, dirigée vers les terres australes. Embarqué ensuite comme second à bord du brick « le Phaëton » (23 septembre 1804), il fut, au cours d'une croisière aux Antilles, blessé de deux coups de feu, fait prisonnier le 27 mars 1806, puis échangé le 28 novembre suivant. Rentré en France, il fut rembarqué comme second sur le brick « Le Cygne », 14 mai 1807, et fit brillamment à son bord la campagne de l'année jusqu'au 23 mars 1808. Promu lieutenant de vaisseau (23 mars 1808), il fut désigné pour servir sur « le César » de la flotte de l'Escaut du 25 août 1808 au 27 janvier 1809. Après un congé de courte durée, il alla, le 3 no-

vembre 1809, prendre le commandement du brick « l'Alcyon », qu'il garda pendant environ une année jusqu'au 21 octobre 1810; puis il reçut celui de la corvette « La Diane », de la flotte de l'Escaut (12 janvier 1811). Débarqué le 14 novembre 1813, il fut distingué par Carnot, alors général de division-gouverneur d'Anvers, devint aide de camp de ce dernier (5 mars 1814), et prit part à ses côtés à la belle défense de la place contre les alliés. Il fut attaché ensuite au port de Dunkerque. Pendant les Cent-jours, Carnot, alors ministre de l'intérieur et chargé comme tel de l'organisation de la garde nationale, le rappela près de lui en qualité de chef de bataillon aide de camp (2 avril 1815). La Restauration le fit se retirer dans son pays natal (démission du 5 février 1816), où il demeura en non-activité. Après la chute des Bourbons de la branche aînée (1830), il fut réintégré dans le personnel de la marine en qualité de capitaine de frégate (23 août 1830), et attaché au général Sébastiani pendant la période où celui-ci dirigea le département de la marine. Promu capitaine de vaisseau de 2e classe le 12 février 1831, il fut désigné pour un terme de commandement à la mer, au cours duquel il participa avec son bâtiment (corvette « le Rhône ») à l'expédition d'Ancône (division navale du capitaine Gallois, partie de Toulon le 7 février 1832). Débarqué le 16 avril 1833, il fut employé à terre jusqu'au 1er août 1841, ayant été admis, par ordonnance royale du 31 juillet, à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Enfin, Baptiste-Barthélemy-Gustave Ransonnet, né à Liége, le 18 juin 1782, après avoir été admis, en qualité d'élève, à l'École polytechnique (promotion de 1799), en sortit dans la marine. Envoyé à Brest pour y faire provisoirement les fonctions d'aspirant de 1re classe par disposition ministérielle du 12 février 1801, il fut aussitôt embarqué à bord du vaisseau « le Duquesne » (19 mars 1801), d'où il passa sur le vaisseau « le Gaulois » (18 septembre 1801), pour remonter sur « le Duquesne » le 4 novembre suivant, avec lequel il prit part à l'expédition de Saint-Domingue. Promu enseigne à titre provisoire, le 23 avril 1803, il passa comme second sur la goélette « l'Océan » le 28 du même mois et, au désarmement de celle-ci, rejoignit encore une fois « le Duquesne », à bord duquel il décéda le 5 juillet 1803, étant prisonnier de guerre avec ce bâtiment. Une dépêche du ministre de la marine, signée, le 9 octobre 1803, avant que la nouvelle de son décès ne fût parvenue en France, vint lui reconnaître à titre définitif son dernier grade, en le faisant passer aux enseignes entretenus du port de Toulon, pour y prendre rang du 4 octobre.

Le général Jean-Pierre de Ransonnet-Bosfort eut deux frères qui comme lui, suivirent la carrière des armes, et servirent honorablement mais sans éclat, en France, en Prusse, en Autriche et au pays de Liége : l'aîné, Clément-Auguste, fut major du régiment d'infanterie du comte de Linden, à la solde de l'insurrection liégeoise; l'autre, François-Joseph, devint capitaine au corps franc de Servansky von Roth à la solde impériale, levé lors de la guerre de la succession de Bavière (1778), fut licencié avec son corps à la paix et depuis vécut à Liége dans la retraite.

E. Jordens.

Archives de la guerre à Vienne. — Papiers Vander Noot, aux Archives du Royaume, à Brux. — Papiers Ghysels, à Liége. — Dossier Ransonnet, aux archives administratives de la guerre, à Paris. — Armées du Nord et des Ardennes, de la Moselle, de Sambre et Meuse, d'Italie et des Alpes (*passim*), aux archives historiques de la guerre, à Paris. — D. XV, 6, et T. 281, aux Archives Nationales à Paris. — Correspondance Bouteville, c. 18, aux Archives du Royaume, à Bruxelles. — Babié et Saint-Sauveur, Archives de l'Honneur. 1805, t. I, p. 83 et s. — Jay et Arnault, *Biographies des Contemporains*, R. — *Victoires et conquêtes*, t. XXVI, p. 156. — *Dictionn. univ. d'hist. et de géogr.* — Delvenne, *Biographie des Pays-Bas*. — Van Hulst, *le général Ransonnet et ses quatre fils*, dans la *Revue belge*, 1836, t. III, et *Vies de quelques Belges*, Liége, 1841. [Copié ou résumé depuis par Becdelièvre, *Biog. liégeoise*, 1836, t. II, p. 528 et s.; Pauwels, *Dict. biogr. des Belges*, 1842; Piron, *Levensbeschryving*; Vigneron, *Belgique militaire*, t. I; Gérard, *Rapedius de Berg*, t. II, p. 337; Bernaert, *Fastes militaires des Belges*, p. 197 et s.]. — Guillaume, *Hist. des rég. nat.* (1877), p. 213, note 2 (d'après Babié). — Ministère de la marine à Paris (archives).

RANSONNET (*Sylvestre-Michel-François*), poète latin, né à Liége en 1700. Il fut baptisé le 12 juillet en l'église Notre-Dame-aux-Fonts ; il était fils de Sylvestre Ransonnet et de Marie Goffar. On a de lui une œuvre de jeunesse : *Judith triumphus pœma heroïcum... recitatum ab auctore in sodalitate syntaxistarum minorum idibus maïis anni* 1715. *Leodii typis G. Barnabé*, in-4°, 16 p. (b. univ. de Liége, fonds Capitaine 5769).

Alphonse Roersch.

Adm. comm. de Liége, reg. de l'état-civil. — X. de Theux, *Bibl. liégeoise.*

RANST (*François* **VAN**), écrivain ecclésiastique et poète, né, à Anvers, au XVII^e^ siècle, mort, en cette ville, le 31 mai 1727. Il prit l'habit dominicain, en sa ville natale, et devint licencié en théologie de l'université de Louvain. Après avoir enseigné les sciences sacrées en cette université, il occupa la charge de régent des études au couvent d'Anvers depuis 1715. En 1724, il remplissait à Rome les fonctions de théologien de la Casanate, au couvent de la Minerve, et était promu maître en théologie. L'évêque de Bois-le-Duc le nomma vicaire général honoraire. On a de lui : 1. *Oratio panegyrica in laudem D. Thomæ*, Anvers, 1711. — 2. *Veritas in medio, seu D. Thomas, doctor ang. propositiones omnes circa theoriam et praxim, rigorem ac laxitatem versantes a Baïanis usque ad Quesnellianas* 101 *inclusive prædamnans*, Anvers, Jean-Paul Robyns, 1715. — 3. *De hæresibus ab incunabulis Ecclesiæ ad hæc usque tempora, per D. Thomam e scripturâ sacra predebellatis.* Anvers. — 4. *Responsio brevis ad Patrem Qnesnel.* Anvers, 1718. — 5. *Lux fidei, seu D. Thomas, doct. ang., splendidissimus catholicæ fidei athleta.* Anvers, Pierre Jouret, 1717. L'auteur, étant à Rome, compléta et augmenta cet ouvrage théologique, mais il mourut avant l'apparition de la seconde édition, publiée en deux tomes, à Maestricht, chez Lambert Bertus, 1735. — 6. *Opusculum Historico-Theologicum de indulgentiis et jubilæo.* Rome, Ant. de Rubeis, 1724. Autre édition à Anvers, 1731, in-8°. — 7. *Carmina et orationes in festo S. Thomæ de Aquino pronunciatæ et editæ.* Anvers.

P. Vincent-M. van Caloen.

Quétif et Echard, *Scriptores ord. Praed.*, t. II, p. 798. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, t. XX, p. 379-380. — Piron, *Levensbeschrijving*, supplément, p. 139.

RANTERE (*Corneille* **DE**), sculpteur bruxellois du XV^e^-siècle. Il est l'auteur du curieux retable consacré à la vie de saint Adrien, qui se trouve dans l'église dédiée à ce saint, à Boendael, hameau dépendant de la commune d'Ixelles. Cette œuvre, qui ne se compose actuellement que de fragments rajustés de deux retables, avait été sculptée pour une chapelle qui a été remplacée par l'église actuelle. D'autre part, de Rantere sculpta en 1498 une grande partie des ornements de l'église Sainte-Walburge à Audenarde.

Edmond Marchal.

RANTGAIRE. évêque de Tournai et de Noyon. Voir RONEGAIRE.

RANWET (*Louis*), jurisconsulte, président de chambre à la cour d'appel de Bruxelles, né, dans cette ville, le 9 juillet 1802, y décédé le 20 février 1870. Il était fils d'un avoué, et, ayant conquis son diplôme de docteur en droit, prit une part active aux travaux du barreau de la capitale sous le règne de Guillaume I^er^. Après la révolution et lors de la réorganisation de la magistrature, il entra le 6 octobre 1830 en qualité de juge au tribunal de première instance de Bruxelles. Il devint rapidement vice-président le 13 octobre 1840, et fut nommé conseiller à la cour d'appel de cette ville le 14 juillet 1844. Il exerça ses fonctions pendant vingt-trois ans avec honneur et se fit connaître comme un magistrat zélé, instruit et travailleur, fort apprécié par ses collègues qui l'appelèrent, le 24 octobre 1867, à la présidence d'une chambre.

Ranwet, qui avait pris part avant 1830, ainsi que beaucoup de membres du barreau, au mouvement politique, continua, après sa nomination, à s'occuper de journalisme et fut en 1831 l'un

des fondateurs de l'*Indépendant*, qui, après quelques années d'existence, devint l'*Indépendance belge;* il fut un collaborateur assidu de ce journal aussi longtemps que celui-ci resta entre les mains de ses fondateurs, et renonça au journalisme après qu'il eût changé de direction.

Doué d'une grande activité, Ranwet mit, ainsi que le firent à cette époque un certain nombre de magistrats, au service de l'administration de sa ville natale son expérience et ses connaissances juridiques; il fut élu conseiller communal le 8 février 1845 et vit son mandat successivement renouvelé; il était encore en fonctions lorsque la mort vint le surprendre (20 février 1870). Il fut aussi colonel de la 4e légion de la garde civique depuis le 16 septembre 1848 jusqu'au 19 mars 1867, et président de la Société royale de la Grande Harmonie.

Les discours qui furent prononcés lors de ses funérailles, interprètes des regrets qu'il laissa après lui, ont rendu hommage à son caractère, et le premier président de la Cour, Mr Tielemans, a pu dire de lui, avec vérité : « Il a rempli sa longue « carrière sans reculer ni fléchir devant « aucun devoir, et, chose plus rare, sans « susciter d'inimitié. Son secret pour « réussir était la bonté. La nature avait « soigné chez lui cette grande qualité du « cœur ».

Ranwet était un esprit fin et littéraire. Il fut, pendant quelques années jusqu'en 1842, rédacteur du *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation* et fut chargé, de 1841 à 1861, de la publication de la *Pasinomie*. La thèse qu'il présenta en latin, comme c'était l'usage à cette époque, pour obtenir son diplôme de docteur en droit et qui traitait de la compensation, fut publiée, à Louvain, chez Cuelens (1825), 24 p.

J. De Le Court.

RAOUL D'ALOST. Voir ALOST.

RAOUL DE BRUGES, mathématicien. Voir RODOLPHE.

RAOUL DE CAMBRAI, second fils de Baudouin Bras de Fer, comte de Flandre, et de Judith, fille de Charles le Chauve, mariés en 862, naquit au plus tôt en 863. Le nom de Raoul ou Rodolphe lui fut probablement donné en mémoire de Rodolphe, frère de l'impératrice Judith, mère de Charles le Chauve et par conséquent arrière-grand-oncle de notre personnage.

Il en est de Raoul de Cambrai comme de tant d'autres princes laïques du haut moyen âge. Quelques mentions laconiques dans l'historiographie du temps constituent tout ce que nous savons de lui et force est bien, pour relier entre eux ces maigres renseignements, d'en combler les lacunes à l'aide de conjectures. Les chroniqueurs ne citent Raoul qu'à l'occasion de la part qu'il prit avec son frère, le comte de Flandre Baudouin II, à la longue lutte que se livrèrent, de son temps, les deux compétiteurs à la couronne de France, le robertinien Eudes et le carolingien Charles le Simple. C'est en 892 qu'il apparaît pour la première fois dans l'histoire comme chargé d'occuper et de défendre, contre le roi Eudes, le monastère de Saint-Vaast d'Arras, dont Baudouin venait de s'emparer. On peut conclure tout au moins de cet épisode qu'il jouissait pleinement de la confiance de celui-ci et qu'il s'associait sans aucun doute à sa politique, passant comme lui d'Eudes à Charles ou de Charles à Eudes, suivant l'intérêt du moment. Opposé à Eudes, en effet, en 892, il ne tarda pas à se reporter, comme Baudouin II, du côté de Charles. Mais ce ne fut que pour le trahir à son tour. En 895, en effet, il l'abandonnait et se rangeait dans le camp du nouveau roi de Lotharingie, Zwentibold, dont l'ambition cherchait en France des agrandissements de territoire. Zwentibold acheta fort probablement son concours en lui cédant le comté de Cambrai. A vrai dire, les chroniqueurs contemporains se contentent de donner à Raoul le titre de comte, et c'est seulement un auteur du XIIe siècle, André de Marchiennes, qui nous apprend quel fut le comté qu'il posséda. Malgré la date tardive de ce renseignement, rien ne permet de le révoquer en doute. Il s'ac-

corde parfaitement, on le verra, avec les événements postérieurs. MM. A. Lougnon et P. Meyer se sont certainement trompés en attribuant à Raoul non le comté de Cambrai, mais celui d'Arras. On peut se demander, d'autre part, si Raoul ne possédait pas le comté de Cambrai avant 895. C'est là l'opinion de MM. Faure, Parisot et Vanderkindere. Toutefois, aucun d'eux n'apporte de preuves en faveur de cette opinion. Si elle est exacte, il resterait à expliquer pourquoi le titulaire d'un comté situé comme l'était le Cambrésis, non en France, mais en Allemagne, prit une part aussi active aux troubles civils du premier de ces États. Mr Parisot suppose, il est vrai, que Raoul, en intervenant dans les affaires de France, ne fit qu'obéir à l'ordre de son suzerain Arnoul de Carinthie, qui, en 894, avait reconnu les droits de Charles le Simple. Il n'aurait rompu avec celui-ci, l'année suivante, que pour se conformer à la volonté de Zwentibold, devenu, en 895, roi de Lotharingie, et par conséquent suzerain du Cambrésis. Ce sont là des hypothèses qui supposent un degré d'obéissance que l'on n'est guère accoutumé à rencontrer chez les grands vassaux du IXe siècle, et surtout dans la famille des comtes de Flandre. Il paraît plus naturel, si l'on tient compte de l'âpre réalisme et du manque complet de scrupules des grands vassaux de cette époque, d'admettre, comme nous le faisons, que Raoul ne se prononça pour Zwentibold que dans le but de devenir comte de Cambrai. Baudouin II ne dut pas manquer d'approuver la conduite de son cadet puisqu'elle faisait pénétrer l'influence de la maison de Flandre sur la rive droite de l'Escaut, et l'on comprend sans peine qu'il ait, lui aussi, abandonné Charles le Simple pour se rallier à Zwentibold.

A peine installé dans le Cambrésis, Raoul s'empressa d'envahir le Vermandois, dont le comte, Herbert Ier, restait fidèle à Charles le Simple. Nous savons que, dès 895, il s'était emparé de Saint-Quentin et de Péronne. L'entrevue qui eut lieu au printemps de 896 entre Eudes et Charles, dans le but de conclure une paix définitive, menaçait de l'arrêter au milieu des progrès que la guerre civile lui permettait d'escompter. Un hardi coup de main, qui trahit en lui un cynisme politique au moins égal à celui dont son frère Baudouin II donna des preuves si éclatantes, le tira d'affaires. A la tête d'une troupe de fidèles, il vint disperser l'assemblée réunie autour des deux rois, et les hostilités, un instant suspendues, reprirent de plus belle. Mais elles ne devaient point tourner à son avantage. Eudes réussit à reconquérir Péronne et Saint-Quentin, et, le 28 juin 896, Raoul, dans une tentative faite pour s'en emparer de nouveau, trouva la mort en combattant Raoul de Vermandois. Baudouin II n'oublia pas de venger son frère. Quelques années plus tard, il fit périr Raoul de Vermandois (entre 900 et 908). Quant au Cambrésis, il passa au comte Isaac qui, d'après une conjecture fort plausible de Mr Vanderkindere, avait épousé une fille de notre personnage. On donne parfois pour fils à Raoul, Bauces ou Baudouin Baldzo que le comte Arnould Ier chargea, dans sa vieillesse, en 964, du gouvernement de la Flandre. Mais si Bauces est fils de Raoul, et né, par conséquent, avant 896, il aurait donc été âgé de soixante-dix ans environ quand Arnould fit appel à son énergie. C'est bien peu probable, et le plus prudent paraît être d'accepter le témoignage d'une généalogie du XIe siècle, qui fait de Bauces le neveu d'Arnould Ier.

Notre Raoul de Cambrai a été souvent confondu avec des homonymes contemporains. Il est certainement distinct d'un Raoul, probablement son cousin, qui fut abbé laïque de Saint-Vaast, de Saint-Bertin et de Saint-Pierre de Gand, et qui mourut en 892. Une confusion, beaucoup plus ancienne, puisqu'elle remonte au XIIe siècle, se rencontre dans l'*Historia monasterii Walciodorensis* (chronique de Waulsort) qui identifie notre Raoul avec Raoul II de Gouy, tué, en 943, par les fils de Herbert II de Vermandois. Le trouvère

anonyme auquel on doit la belle *Chanson de Raoul de Cambrai* a adopté cette version erronée, et c'est ainsi que, dans l'histoire de la littérature française, Raoul de Cambrai jouit d'une célébrité dont la plus grande part revient en réalité à Raoul de Gouy.

H. Pirenne.

P. Meyer et A. Longnon, *Raoul de Cambrai, chanson de geste* (Paris, 1882), p. XV et suiv. — Ed. Favre, *Eudes comte de Paris et roi de France* (Paris, 1893), p. 177-185. — R. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens* (Paris, 1899), p. 528. — L. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, t. I, p. 291, et t. II, p. 48 et suiv.

RAOUL DE HOUDENC, poète. Voir HOUDENC.

RAOUL DE LÉAU (*Radut de Lewes*), ne nous est connu que par Jean d'Outremeuse (*Ly Myreur des Histors*, t. V, p. 161), d'après lequel il aurait été doyen de l'église Sainte-Croix de Liége. Grand docteur en théologie et grand poète, il aurait été en même temps un chroniqueur de mérite, « car à Trieve, « à Maienche, à Collongne, à Messe et à « Ays prist les hystoires de nostre paiis, « commenchant à roys de Tongre qui « là furent rengnant et comment fut « fondée Tongre, et revenant jusque à « saint Materne, qui convertit Tongre « al loy Jhesu-Crist ». Il aurait mené sa chronique jusqu'à Hugues de Pierrepont, dont il aurait été le contemporain, et l'aurait laissée, en deux livres, à son église Sainte-Croix.

Il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire. Le prétendu théologien-poète-chroniqueur, Raoul de Léau, est tout bonnement une des nombreuses inventions de Jean d'Outremeuse. Celui-ci s'est bien un peu douté que l'on pourrait révoquer en doute l'existence d'un personnage dont ni le nom ni l'œuvre n'ont jamais été connus de personne, et il a imaginé un nouveau roman pour expliquer la disparition de la chronique de son Raoul de Léau. Celle-ci aurait existé en deux exemplaires : l'original conservé à Sainte-Croix, et la copie prise par un chanoine de Saint-Lambert, nommé Gui Eudon, archidiacre d'Ardenne, qui en aurait fait don au chapitre de la cathédrale. Mais l'original fut volé, et, quant à la copie, « il avient que puisedit oit des canoynes « à Saint-Lambert qui estoient Brabechons, qui coparent les folhus à tous « les costeis des chroniques ou ons parloit des meschiefs des Brabechons et de « leurs desconfitures et grand occhision, « tant qu'en la fin le libre fut destruis et « mis à perdition, et tant que ons ne « soit qu'ilh devient ». Mais, heureusement, l'évêque Hugues de Pierrepont en avait tiré une copie de copie et en avait versé les renseignements dans la *Chronique des Vavassours*, et ainsi Jean d'Outremeuse, qui dit avoir lu celle-ci, pouvoit se vanter de fournir à ses lecteurs des renseignements inédits. Quand on pense que Gui Eudon et la *Chronique des Vavassours* sont, comme tout le reste, une pure invention de Jean d'Outremeuse, on reste stupéfait du nombre de fictions accumulées par cet écrivain, simplement pour donner quelque autorité aux extravagances qu'il débite sur l'histoire du pays de Liége.

Godefroid Kurth.

RAOUL DE LIÉGE, évêque. Voir RADULPHE DE ZAEHRINGEN.

RAOUL DE RIVO. Voir RADULPHE.

RAOUL DE SAINT-TROND. Voir RODOLPHE.

RAOUL LE SILENCIEUX (*Bienheureux*), en latin RADULPHUS ou RODULPHUS TACENS, moine de l'abbaye bénédictine d'Afflighem, vivait au XII^e^ siècle. Il se fit bénédictin à Afflighem, quand il était déjà prêtre. On ne connaît ni le lieu de la naissance ni celui de son ministère sacerdotal. A Afflighem, où il vécut sous ses abbés Fulgence et Franco, c'est-à-dire vers 1130, il se signala comme un modèle de perfection religieuse; il aurait passé seize ans dans un silence absolu, qui lui valut son surnom. Il ne rompit son mutisme qu'à l'occasion de l'incendie de la brasserie du monastère qu'il aurait éteint en faisant le signe de la croix et en prononçant ces paroles : *Stes ignis hac hora*; *flamma penitus con-*

quiescat. La date de sa mort est fixée au 30 avril dans la nécrologe de l'abbaye; l'année manque. L'endroit de sa sépulture serait la chapelle de Notre-Dame, située à mi-chemin entre Erembodegem et Afflighem, et appelée communément *De Kluis* (la Chartreuse); elle aurait été le théâtre de nombreux miracles. Le bienheureux Raoul était invoqué surtout pour la guérison des fièvres. Tous les documents d'Afflighem lui donnent la qualification de bienheureux, mais aucun acte du Saint-Siège n'a cependant autorisé cette dénomination.

Paul Bergmans.

Les anciens annalistes bénédictins et les annalistes d'Afflighem, notamment Beda Regans, *Catalogus monachorum Afflighemensium* (ms. à l'abbaye d'Afflighem); extraits communiqués par D. Gabriel Willems, bibliothécaire-archiviste de l'abbaye.

RAOUL DE STAVELOT. Voir RODOLPHE.

RAOUL ou RODULPHE, évêque de Tournai-Noyon, fut d'abord chanoine et archidiacre de Noyon. C'est en cette qualité qu'il assista en 946 à l'élévation des reliques de sainte Hunegonde, religieuse de Homblières en Vermandois, et dont le Martyrologe fait mention au 25 août. L'hagiographe lui décerne le titre de *devotus*, dévot, pieux. Ses vertus et ses talents le signalèrent à l'attention de la cité. Après la mort de Transmar, le clergé et le peuple de Noyon le demandèrent comme évêque, conformément aux prescriptions canoniques. A en croire le chroniqueur contemporain, Flodoard, Raoul reçut la consécration épiscopale, à Reims, des mains de l'archevêque Artaud, en 950. Les deux évêchés de Tournai et de Noyon continuaient à être unis sous un même pasteur, tout en gardant leur organisation et leur administration indépendantes. L'un et l'autre eurent à se louer de leur évêque commun. Les sources de l'époque le représentent généreux et dévoué. Il vendit ses biens pour en augmenter le patrimoine de son église. Il donna à l'église de Noyon le village de « Matheny avec les moulins et eaux « de pescherie », et obtint de Louis d'Outre-Mer, pour les clercs de Tournai, le village de Marquain avec ses manses, ses colons et ses bois. Son zèle apostolique le porta de même à réunir un concile à Noyon, et à rétablir l'abbaye de Saint-Amand ou d'Elnone qui avait sombré dans les invasions normandes. Son épiscopat, toutefois, fut de courte durée. Il mourut à Tournai en 954; son corps fut transporté à Noyon et inhumé dans la chapelle de Saint-Eloi.

J. Warichez.

Acta Sanctorum Augusti, t. V, p. 224, 234 et 235. — *Gallia christiana nova*, t. IX, *Ecclesia noviomensis*. — Cousin, *Histoire de Tournay*, liv. III, chap. VII. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Tournai*, t. II, p. 30.

RAOUL, RADULPHE, HADULPHE ou ADULF, fut évêque de Tournai-Noyon de 955 à 977. Ce personnage nous est surtout connu par Flodoard, le chroniqueur de l'église de Reims. La tradition a fortement chargé la mémoire de Fulchaire, son prédécesseur immédiat. Ces accusations ont dû créer des partis et rendre impossible un nouveau choix parmi les membres du clergé indigène. C'est, vraisemblablement, grâce à cet état des esprits que Radulphe ou Hadulphe dut son élection épiscopale. Chanoine de Laon, il était étranger au diocèse de Tournai comme à celui de Noyon, et en cette qualité échappait à toutes les coteries. Ses relations avec la métropole prouvent suffisamment son importance dans la province ecclésiastique de Reims. Flodoard cependant ne le montre que deux fois dans cette dernière ville : en 955, le jour de sa consécration qu'il reçut des mains de l'archevêque Artaud, et, en 962, au sacre d'Odelric, son nouveau métropolitain. Il prit également part en 977 au synode de Mont-Sainte-Marie, dans le diocèse de Soissons. En dehors de cette part à l'administration générale, les Bollandistes le font assister à la translation des reliques de S. Eunuce au monastère de Saint-Eloi, alors de Saint-Loup. Et, d'après le texte de Mirœus, il confirme la donation du comte de Flandre au profit de l'église Saint-Donatien à

Bruges, avec l'érection d'un chapitre de douzes chanoines prébendés. Il mourut, toujours selon Flodoard, en 977, le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste « tombant cette année un dimanche ». Son corps fut enterré « devant l'autel » de Saint-Sauveur en la grande église » de Noyon ».

J. Warichez.

Flodoardi chronicon, ad an. 935-977. — Marlot, *Metropolis remensis historia*, t. I, lib. IV et t. II, lib. I. — *Gallia christiana nova*, t. IX, *Ecclesia noviomensis*. — Cousin, *Histoire de Tournay*, liv. III, chap. X et XIII. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur l'histoire et l'architecture de l'église cathédrale de Tournai*, t. II, p. 32.

RAOUL DE ZAEHRINGEN, évêque de Liége. Voir RADULPHE.

* **RAOUL** (*Louis-Vincent*), professeur, littérateur, né à Poincy, près de Meaux, le 2 février 1770; mort, à Bruxelles, le 25 mars 1848. Raoul (les pièces antérieures à 1813 portent Raoult) était l'aîné de onze enfants. Il fit ses études au séminaire-collège de Meaux, et les termina en 1786 par une brillante rhétorique (1); puis il fit deux années de philosophie et commençait sa théologie quand la révolution éclata (2). Le collège, transformé, passa sous l'administration de Mr de Saint-Jorry, vicaire de l'évêque constitutionnel Mgr Thuin; Raoul y fut désigné comme professeur de 3e et de 4e. Quand la patrie fut déclarée en danger, il abandonna ses fonctions ainsi que ses collègues et s'engagea comme volontaire avec ses élèves, qui ne voulaient pas quitter leur professeur. Il partit pour la frontière et fut bientôt promu au grade de quartier-maître de la 16e demi-brigade de ligne. Après trois années passées sous les drapeaux, il donna sa démission, en 1797, pour reprendre des occupations plus conformes à ses goûts et à ses études.

(1) Nous devons à l'obligeance de Mr J. Andrieux, bibliothécaire de la ville de Meaux, et de son adjoint, Mr F. Leberl, des renseignements sur les premières années de la vie de Raoul. Ces renseignements sont parfois en désaccord avec la notice que Quetelet a consacrée à notre écrivain.

(2) D'après Quetelet, il aurait suivi ces cours de théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et aurait obtenu en 1790, par voie de concours, la place de professeur de rhétorique à Meaux.

Le 21 octobre 1797, il prononça l'éloge du général Hoche, à l'occasion de ses funérailles, avec tant de talent que la municipalité de Meaux le félicita par lettre et décida l'impression de l'éloge funèbre, pour être distribué dans toute la république; mais ce discours ne paraît pas avoir été publié. Vers la même époque, Raoul aurait écrit *La chute de Robespierre*, œuvre dramatique, qui aurait été représentée sur quelques théâtres.

Rentré à Meaux, Raoul épousa Mlle Mathurin, et fonda une maison d'éducation dans l'ancienne abbaye des Génovéfains de Chaage; cette institution obtint du gouvernement le titre d'école secondaire et compta jusqu'à 150 élèves. Raoul lutta avantageusement contre une pension similaire d'un certain Pihet jusqu'au moment où le gouvernement accorda à son concurrent l'ancien séminaire-collège (15 avril 1803). L'établissement de Raoul périclita; en 1806, il n'avait plus qu'une cinquantaine d'élèves; il se décida à transiger et céda les restes de son collège à Pihet, chez qui il professa la rhétorique.

Déjà alors, Raoul manifestait ses goûts littéraires; il avait eu pour professeur l'abbé Maquin, très versé, paraît-il, dans la poésie; il commençait à publier ses œuvres (1) et les lisait à la Société d'agriculture, sciences et arts, qu'il avait réorganisée en 1798. Au commencement de 1807 il devint conservateur de la bibliothèque de Meaux et démissionna le 13 mars 1813; il fut ensuite désigné comme inspecteur de la librairie à Amiens, où il publia, en 1815, la seconde édition de sa traduction de *Juvénal*.

Ne parvenant pas, malgré ses démarches, à rentrer dans l'enseignement, et blessé surtout de n'avoir pu obtenir une place à Paris, il quitta la France, en 1816, et manifesta quelque peu son dépit dans l'épître *Sur mon séjour en Belgique*. Bientôt (1817) il fut promu à

(1) C'est à Meaux que parut en 1811 la première édition de sa traduction de *Juvénal*, 2 vol. in-8o. Elle sortait des presses de L.-V. Raoul. Aurait-il été imprimeur?

la chaire de rhétorique à l'athénée de Tournai, et la même année il obtenait ses lettres de naturalisation avec remise des frais ordinaires.

A cette époque, le gouvernement hollandais songeait à organiser l'enseignement supérieur. Malheureusement, on manquait d'éléments pour remplir les cadres professoraux des trois universités nouvelles; il fallut faire appel aux étrangers. Raoul fut désigné en 1818 pour donner les cours de français et d'histoire à l'université de Gand. Il s'établit hors ville et fit de sa maison un centre où la jeunesse était bien accueillie. Il ne se refusait à aucun de ses élèves et il les aidait généreusement en leur ouvrant sa bibliothèque et même sa bourse.

Raoul rencontra dans les salons de Lesbroussart les Français exilés et nos écrivains nationaux. Il prit une part active à notre vie littéraire et fonda en 1817, avec Lesbroussart et de Reiffenberg, le *Mercure belge*, recueil intéressant pour l'histoire intellectuelle de cette époque (1817-1821) et qui se continua dans les *Annales belgiques*. Il collabora aussi aux autres revues et annuaires de ce temps. En 1826, il fut nommé membre de la commission chargée de publier les monuments de l'histoire de Belgique.

Il eut à soutenir une polémique contre Arnault — réfugié français — à l'occasion d'une tragédie que Raoul avait malmenée. Comme Raoul signait ses articles L. V. R., Arnault s'amusait à lire *Le Vieux Radoteur;* la querelle fut sans fiel; on se réconcilia bientôt et les relations devinrent amicales.

Il eut aussi des démêlés avec Froment, le Zoïle de l'époque. Raoul se contentait de dire : « Ce M. Froment est un sot « avec son esprit ». Et dans une lettre à Quetelet il ajoutait : « J'ai vengé « nous, nos amis et moi des insultes de « Froment en l'accueillant bien et en « usant de tout mon crédit pour lui pro- « curer un emploi dont il avait besoin. « A sa place, je me croirais un peu « insulté à mon tour ». A ce trait on reconnaît la bonté de son caractère. Elle s'exerça de toute façon et il dut à son obligeance excessive de connaître les embarras financiers dans sa vieillesse.

Quetelet, qui l'a connu, a laissé de Raoul ce portrait : « Au premier abord « rien ne trahissait en lui l'auteur sati- « rique, son extérieur annonçait la « bonté et la modestie; un peu de ma- « lice seulement perçait dans son regard « animé et dans le jeu de ses lèvres; « mais il était d'une absence si com- « plète de précautions et parfois d'une « timidité si grande qu'on pouvait se « méprendre sur la valeur de sa per- « sonne ».

Raoul eut le tort de se mêler à la politique et de prendre le parti de Guillaume contre les Belges. Sans doute cette attitude a pour excuse la reconnaissance sincère que Raoul témoignait au roi auquel il devait sa situation. Il lui dédia sa traduction de Juvénal, composa des pièces de circonstance, soutint la politique ministérielle dans le *Journal de Gand*, édité par Stéven. Puis, sous le couvert de l'anonyme, il écrivit en 1817 *Exposition du système de l'enseignement public dans le royaume des Pays-Bas* (Tournai, Casterman, 1817), tableau flatteur de notre enseignement qu'il opposait au despotisme du régime impérial et dont il disait : « Nous y « voyons un système d'éducation que « partout ailleurs peut-être on ne pren- « drait que pour le rêve d'un philo- « sophe ». Il revint sur cette brillante situation dans une autre brochure : *Observations sur l'organisation des Universités* (Gand, de Goesin, 1818; réimprimé le tome III de ses *Œuvres*), où il réfutait ceux qui voulaient qu'il n'y eût qu'une seule université à Bruxelles, et qui se plaignaient de l'infériorité de notre enseignement scientifique. Enfin, dans ses *Droits du prince sur l'enseignement public*, il reproduisit les articles du *Catholique* et du *Journal de Gand*, qui avaient préoccupé l'opinion pendant trois mois et il se fit le défenseur de l'enseignement officiel contre le *Catholique*, qui craignait de le voir tomber aux mains d'un prince protestant.

Après 1830 il expia ses complai-

sances pour le gouvernement. La faculté des lettres à laquelle il appartenait ayant été supprimée, il se trouva sans place, et ce n'est qu'en 1836 qu'il parvint à obtenir une partie de la pension à laquelle il avait droit, et en 1844 seulement que le ministre Nothomb reconnut tous ses droits. Resté sans emploi, Raoul trouva asile près d'un homme généreux, auquel il dédia son volume de poésies (1840). Il s'établit à Bruxelles, vivant des ressources que lui procuraient quelques leçons particulières et sa collaboration aux journaux. Il enseigna également à l'institut Gaggia, qui, à cette époque, pouvait être considéré comme le premier du pays et qui comptait des hommes de valeur comme Meyer, Plateau, Bergeron et l'italien Gioberti. Le 21 septembre 1841, il fut nommé professeur de littérature latine à l'université libre de Bruxelles, et en même temps il enseignait à l'école centrale de commerce.

Raoul perdit sa femme vers 1830 ; il se remaria quelques années après. Il n'eut pas d'enfants ; mais il avait toujours auprès de lui quelque parent qu'il traitait avec l'affection d'un père, et sa famille fut l'objet de ses soins constants. Il fut élu tardivement membre de l'Académie (11 janvier 1847), mais il touchait au terme de sa carrière ; il ne put y produire qu'un rapport écrit sur l'utilité de faire participer les jeunes Belges à l'école fondée à Athènes par le gouvernement français.

Une longue et douloureuse maladie le conduisit au tombeau, et c'est dans ses derniers jours qu'il reçut la croix de chevalier de l'ordre de Léopold, regrettant de ne plus avoir la force de remercier le ministre qui l'honorait.

L'œuvre poétique de Raoul est assez abondante, mais dans l'ensemble elle manque d'originalité. Il ne s'en défend pas du reste :

L'esprit original n'est point du tout mon lot,

et l'on pourrait lui appliquer ce qu'il dit d'Etienne :

Tout ce qu'il dit est bien, mais non pas inventé.

Son œuvre la plus importante et à laquelle il consacra ses veilles est la traduction des satiriques latins : Juvénal (6 éditions), Perse (4 éditions), Horace (3 éditions). Jullien, l'historien de la poésie française à l'époque impériale, qui a dressé un catalogue minutieux de toutes les médiocrités de cette période, n'hésite pas à placer la traduction de Juvénal parmi les traductions qui élèvent l'époque impériale au-dessus de toutes les autres dans ce genre de travail. Le malheur est que ce genre d'exercice offre un intérêt très médiocre, surtout conçu à la façon des traducteurs delilliens qui se contentent de travestir leurs modèles. Raoul n'a pas fait autrement. De parti pris il rejette ce qu'il peut y avoir de saillant et de vigoureux dans Juvénal parce que, dit-il, Juvénal surcharge ses tableaux et l'effet de toute copie étant d'affaiblir les teintes, il en résulte qu'au lieu de perdre il gagne à subir l'épreuve d'une version. Perse ne fut pas mieux traité par Raoul et un Mr Théry, autre traducteur de Perse, disait : « Le spirituel et facile interprète « ne nous a jamais rappelé son modèle : « c'est qu'il a traduit les 660 vers de « Perse par 1130 vers français ». Raoul se défend de ces accusations, il compare son œuvre à d'autres et naturellement conclut à son avantage. Il s'excuse de la liberté qu'il a prise de faire valoir sa traduction en donnant l'exemple de Delille et il ajoute : « J'ai pu faire de même, et « cela d'autant plus que depuis Voltaire « il existe un préjugé en France contre « ceux qui ne font pas leurs vers à Pa- « ris ». En somme, ces traductions sont très médiocres et la versification très lâche offre des côtés très faibles ; il aligne méthodiquement ses alexandrins et l'emplit de clichés de rhétoriciens. Raoul était en retard sur sa génération, et à la veille de mourir il s'amusait encore à embellir ses traductions.

Dans ses *Leçons de littérature hollandaise*, il traduisait un choix de morceaux hollandais et dédiait son ouvrage à Van Maanen, le ministre exécré par les Belges. Si ce travail partait de l'excellente intention de faire connaître aux Belges la littérature de leurs frères du Nord, il

avait le tort de paraître favoriser les vues d'un gouvernement impopulaire, mais Raoul y voyait le moyen de s'acquitter d'une dette qu'il avait contractée vis-à-vis de sa patrie adoptive. « Dans cet « ouvrage, » dit Raoul, « j'ai cherché à « retracer quelque chose de la bonhomie « de Cats, du sublime de Vondel et de « Feith, du naturel de Bellamy, de « l'enthousiasme d'Helmers, du pathé- « tique de Tollens, du rationalisme de « Kinker, du génie souple et varié de « Bilderdijck ». Mais, en fait, nous n'avons que du Raoul, qui s'est mis d'autant plus à l'aise avec ses modèles qu'il connaissait à peine leur langue, comme il l'avoue lui-même. Ce qui le console, c'est que Delille, toujours lui, qui ne devait pas connaître toutes les langues, « a laissé cependant des chefs- « d'œuvre et qu'il a quelquefois rendu « jusqu'à l'harmonie imitative de son « auteur ». On ne pourra jamais trop insister sur l'influence néfaste de Delille à cette époque dans nos provinces.

Dans les poésies qui lui appartiennent en propre, Raoul ne franchit pas les bornes d'une honnête médiocrité. Sa principale qualité est la correction qu'il devait à une instruction plus soignée que celle de nos écrivains. Néanmoins, il n'a pas les qualités du poète, l'âme et le sentiment; son vers est froid, incolore, encombré de réminiscences mythologiques qui les affadissent. Je ne ferai mention que de son discours en vers, à l'occasion de l'inauguration de l'université de Gand, où il nous apprend qu'aux Champs-Elysées les Périclès, les Platon, les Titus se font « de Nassau raconter « les vertus ». Il a beaucoup cultivé l'épigramme et c'est le genre où il réussit le mieux; malheureusement le succès de l'épigramme tient beaucoup à l'actualité et cet intérêt nous échappe. Au surplus, les épigrammes de Raoul sont peu mordantes; elles sont des à propos spirituels et offrent d'heureux rapprochements.

Le théâtre tenta Raoul; un prétendu vaudeville : l'*Écrivain public ou les Pétitionnaires* est encore ce qu'il fit de mieux. Ce n'est toutefois qu'une satire dialoguée où il prend à parti les solliciteurs innombrables de l'époque et qui contient dans quelques portraits de la verve et de l'humour. Sa tragédie, *Guillaume le Conquérant*, soutient à peine la lecture et n'offre qu'une série de descriptions ou de narrations filandreuses, sans intrigue, sans mouvement, d'une versification inaltérablement régulière et correcte, sauf le vers assez bizarre :

De cent mille soldats inondons la Tamise.

Enfin, il écrivit quelques comédies-vaudevilles à l'usage des collèges, qui sont d'un mentor paternel et ne peuvent même prétendre à récréer la jeunesse.

En couronnant sa carrière littéraire par l'*Anti-Hugo*, Raoul restait fidèle aux principes littéraires de sa vie. C'était un classique dans l'âme, classique à la façon de Delille; ennemi des innovations romantiques et luttant pour ses idées dans le *Mercure belge*, les *Annales belgiques* et les autres recueils de l'époque. « Les classiques », disait-il, « sont ceux qui ont fait leurs classes; « les romantiques ceux qui ne les ont « pas faites ». Et il lance ses foudres contre les novateurs. « A une époque », dit-il, « où l'école vaporeuse qui s'ap- « pelle romantique nous inonde d'un « déluge de compositions plus ridicules « et plus barbares les unes que les « autres, il faut retourner aux *Géor- « giques*, poème le plus parfait dans son « genre que nous aient laissé les an- « ciens, propre à fixer les principes de « la saine littérature et jamais pareil « antidote n'a été aussi nécessaire pour « préserver la jeunesse de la contagion « des mauvaises doctrines ».

Et ailleurs :

Quels auteurs faut-il donc méditer pour le style? Virgile. — Et puis? — Virgile. — Et puis après? — Virgile.

Toutefois, il autorise la lecture de Racine; mais, pour Chateaubriand, il ne faut le mettre qu'avec beaucoup de prudence entre les mains de la jeunesse, il ne tient qu'à lui de devenir classique. Il refuse enfin à la douleur et à la mélancolie une place parmi les muses, et, de fait, elles sont absentes de son œuvre. Sa

critique est basée sur les principes de l'école classique; c'est un grammairien armé d'un code et non un homme de goût et de sentiment. Aussi on comprend qu'il fut incapable de saisir les hardiesses et les sentiments profonds de Victor Hugo qu'il essaya de démolir dans son *Anti-Hugo*.

En somme, on peut croire qu'à une époque où nos maîtres ès lettres étaient rares, son influence comme professeur et comme critique fut pernicieuse. Il fut de ceux qui empêchèrent le mouvement romantique de se dessiner chez nous dès l'aurore et qui crurent de leur devoir de lutter contre les idées nouvelles qui cependant étaient les vraies.

Fritz Masoin.

Bibliographie nationale, t. III (La *Revue bibliographique des Pays-Bas* de 1825 annonçait la publication de ses œuvres en six volumes). — *Annuaire de l'Académie*, 1849, p. 99, notice par Quetelet, reproduite dans *Sciences physiques et mathématiques* du même. — *Annales de l'Académie d'archéologie*, 1848, p. 342. — Fritz Masoin, *Histoire de la littérature française en Belgique de 1815 à 1830*, p. 117. — Van Hollebeke, *Poètes belges du commencement du XIXe siècle*, p. 75-89. — Vanderkindere, *L'université de Bruxelles*, p. 189. — Vieil et de Boisjolin, *Biographie universelle et portative des contemporains*, t. III.

RAOUX (*Adrien-Philippe*), jurisconsulte et historien, né, à Ath, le 2 décembre 1758, décédé, au château de Rèves, le 29 août 1839, était fils de François-Michel et de Marie-Jeanne-Joseph Dupont. Il commença ses humanités au collège de sa ville natale et les termina au collège de Houdain à Mons, puis obtint à l'université de Louvain le grade de licencié en droit. Muni de son diplôme, Raoux se fit inscrire comme avocat près le conseil souverain de Hainaut. La plaidoirie orale n'était pas admise devant cette juridiction; les mémoires que le jeune avocat eut à présenter se firent remarquer par une rédaction soignée et correcte.

Ses capacités, l'influence qu'il avait su acquérir ne tardèrent pas à lui donner accès aux fonctions publiques. Un fait typique de sa carrière, c'est que les trois révolutions dont il fut témoin lui enlevèrent chaque fois ses charges sans aucune compensation. Un décret de l'empereur Joseph II, du 17 avril 1787, l'avait nommé commissaire d'intendance au district de Mons; le 19 juin de l'année suivante une place d'échevin de Mons lui était conférée. Bien que défavorables aux innovations introduites par ce monarque dans le gouvernement des provinces belges, ses opinions n'avaient pas empêché Joseph II de le désigner parmi les sept nouveaux conseillers au conseil souverain du Hainaut, le 18 mai 1789; les lettres patentes de Raoux portaient qu'il occupait la place vacante « par la démission que nous avons accor- » dée au conseiller Charles Demarbaix ». Ces nominations, faites en violation des règles qui permettaient au conseil de présenter trois candidats à chaque vacature, soulevèrent de vives représentations. Mais elles furent rejetées par le gouverneur général et le conseil souverain se résigna à recevoir au serment les nouveaux conseillers le 10 juin suivant. Raoux n'y siégea que quelques mois; dès le 20 novembre, les débuts de la révolution brabançonne l'amenèrent à se réfugier à Bavay, d'où il écrivit à ses collègues, le 28, une lettre qui reflète ses sentiments : « Quelque brillante que pût « paraître la promotion à laquelle Sa « Majesté m'a élevé en m'appelant à « occuper une place en son conseil de « Hainaut, j'en fais volontiers le sacri- « fice à ma patrie, et je déclare être « prêt à en remettre les patentes, à qui « il appartiendra.....

« Je supplie la cour d'être d'autant « plus convaincue de ma manière de « penser, que je proteste hautement « n'avoir fait aucune démarche pour « obtenir mon emploi, auquel j'étois « nommé depuis plusieurs jours sans le « savoir, sans même m'en douter; et « cette singularité a été poussée au « point que le public a été instruit de « ma nomination longtemps avant que « j'en eusse reçu l'avis. Les mêmes rai- « sons qui engagèrent alors la cour de « Mons à nous recevoir dans son sein ne « me permirent pas de refuser l'honneur « d'y siéger, quoique j'eusse vivement « désiré de n'y être appelé que par le « concours de ses suffrages. Loin d'ap-

« plaudir à la nouvelle méthode de « composer le tribunal suprême de la « province, je n'ai pas dissimulé mes « craintes et mes allarmes sur les incon- « vénients qui pourroient en résulter. »

Après la restauration autrichienne, un décret impérial du 19 mars 1791 réintégra Raoux et ses autres collègues dans les fonctions de conseiller au conseil souverain de Hainaut.

L'attachement de Raoux aux anciennes constitutions de son pays se manifesta d'une manière bien plus courageuse après la conquête des provinces belges par les armées républicaines. Différentes communautés religieuses du pays l'avaient chargé en 1795 de se rendre à Paris pour réclamer de la Convention nationale la rentrée en jouissance des biens qu'elles possédaient sur le territoire français et qui avaient été mis sous séquestre. Raoux se trouvait dans la capitale de la France au moment où la question de l'annexion de la Belgique se posait devant les représentants du peuple. Sans s'illusionner sur l'issue d'une proposition décrétée d'avance, notre concitoyen n'hésita pas à donner une preuve de courage civique qui restera l'honneur de ce patriote convaincu. Le 4 vendémiaire an IV (26 septembre 1795), il remit au Comité de salut public un *Mémoire sur le projet de réunion de la Belgique à la France* dans lequel il réclamait, avec une grande énergie et une entière franchise, la reconnaissance de la Belgique comme État indépendant et le maintien de ses anciennes constitutions provinciales. « Je suis Belge », écrit-il, « je connais l'histoire de mon « pays, je connais le caractère et les « mœurs de ses habitans. C'est d'après « ces connaissances que je vais examiner « ce qu'il y aurait à faire pour le grand « avantage de la Belgique et pour celui « de la France... Le Belge plus que tout « autre peuple tient à ses anciens usages « et on ne viendra pas à bout de l'en « détacher en un jour... On aura beau « déclarer les Belges réunis à la France, « ils en seront séparés de cœur, si on « veut changer leur régime. » Raoux dépeint ensuite les violences et les ruses déloyales employées pour arracher aux populations des vœux en faveur de l'annexion. « A l'instant où la nouvelle de « la réunion serait proclamée officielle- « ment, des ruisseaux de larmes coule- « raient dans l'intérieur des familles; en « public même, l'affliction serait peinte « sur les visages des quatre cinquièmes « de la nation, tandis qu'une joie immo- « dérée et bruyante rayonnerait sur ceux « de la petite minorité. »

La logique serrée, les arguments pratiques, le ton convaincu et sans emphase de ce mémoire durent produire impression sur les législateurs français, car dans la discussion qui eut lieu à la Convention nationale, le citoyen Portiez s'efforça d'en discréditer l'auteur, en le représentant comme l'espion stipendié de l'empereur Joseph II; d'autres orateurs s'attachèrent particulièrement à sa réfutation.

L'annexion de la Belgique fut votée et réalisée. L'acte courageux et désintéressé d'Adrien Raoux constitue une vigoureuse protestation faite non sans danger au nom des droits des Belges.

Pendant toute la période de la domination française, Raoux ne remplit aucune fonction publique. Inscrit comme avocat près la cour d'appel de Bruxelles, il s'y fit bientôt une nombreuse clientèle, qui lui procura une fortune indépendante. La haute situation que lui avaient acquise au barreau ses connaissances juridiques et ses talents attirèrent sur lui l'attention du souverain lors de la formation du royaume des Pays-Bas; le roi Guillaume Ier le nomma, le 2 octobre 1815, conseiller d'État, et, en juin 1819, lui conféra la croix de chevalier de l'ordre du Lion belgique.

Comme le rappelle son biographe, « très versé dans la connaissance de « l'ancienne constitution du pays, labo- « rieux, doué d'un sens droit, d'une « raison inflexible et d'un grand amour « de la justice et de la vérité, il défendit « constamment les intérêts de son pays « natal. Cependant l'âge et les circon- « stances avaient modifié quelques-unes « de ses idées d'autrefois et il s'était « rapproché, jusqu'à un certain point,

» des doctrines joséphistes en ce qui » concerne les relations du pouvoir temporel et du clergé. Le 23 août 1823, » il fut appelé à faire partie de la commission du culte catholique ».

La révolution nationale de 1830 lui enleva sa position élevée, à un âge où il ne pouvait plus songer à entamer une nouvelle carrière. La retraite forcée que les événements politiques lui imposèrent alors ne le jeta pas dans l'oisivité. Les lettres et les études historiques, qui, dès sa jeunesse, l'avaient reposé de ses devoirs professionnels, occupèrent fructueusement ses dernières années. Une verte vieillesse lui permit de s'y consacrer avec activité jusqu'à la fin de ses jours.

Les publications d'Adrien-Philippe Raoux furent nombreuses; ce sont principalement des travaux présentés à l'Académie des sciences et des belles-lettres de Belgique, dont il fut élu membre le 21 août 1824 et investi des fonctions de directeur de 1827 à 1832. L'œuvre académique de cet écrivain est surtout historique et comporte des mémoires inspirés par des questions de concours où, par les circonstances du moment sans plan d'ensemble, sans esprit d'initiative, il aborda les sujets d'histoire nationale avec les habitudes de sa profession d'avocat que les besoins d'une cause amènent à l'étude d'un point spécial; ses dissertations notamment lui furent dictées par des publications de contemporains dont il jugeait les assertions inexactes. Ses travaux accusent une érudition solide et une dialectique judicieuse; ils eurent le mérite de contribuer au réveil des études historiques. Mais des éléments nouveaux dont il ne pouvait disposer de son temps et les progrès réalisés dans la science des investigations sur le passé ont de nos jours réduit leur valeur. En voici la liste : 1. *Réflexions politiques, générales et particulières sur la guerre d'Allemagne en* 1778, *et sur la paix conclue à Teschen le* 13 *mai* 1779. Amsterdam (Berlin), 1780; in-8°. L'auteur était encore à l'université lorsqu'il fit paraître ce travail, dont Feller parla favorablement dans son journal. — 2. *Plan pour un échange des Pays-Bas autrichiens*. Mons, C.-J. Beugnies; in-4°, de 8 pages. — 3. *Mémoire pour Frédéric-Evrard Daelman de la Panneterie, écuyer, de résidence en la ville de Chimay, demandeur, par requête du* 6 *mai* 1779, *contre Anne-Joseph Stockem, veuve de Frédéric-Joseph Daelman, écuyer, seigneur de Wihéries et contre J.-B. Guillon, exécuteur du testament de ce dernier, depuis second mari de ladite Stockem*. Mons, N.-J. Bocquet, in-8°, de 40 pages. — 4. *Essai d'un éloge historique de Viglius de Zuichem, d'Aytta, chef et président du Conseil privé au Pays-Bas, sous les règnes de Charles V et de Philippe II. Proposé par l'Académie impériale et royale des sciences et belles lettres de Bruxelles pour prix d'éloquence de* 1780. Bruxelles (Mons, impr. N.-J. Bocquet), 1787; in-8°, 39 pages. — 5. *Mémoire sur le projet de réunion de la Belgique à la France, remis au Comité de salut public le* 4 *vendémiaire an* IV (26 *septembre* 1795). Paris, Gueffier; in-8° de 22 pages, publication dont nous avons caractérisé le but. — 6. *Mémoire sur la nature de la fourmorture en Hainaut et dans les coutumes voisines, et spécialement sur la question de savoir si celle qui a été effectuée sous le ressort de la coutume de Mons est sujette à rapport dans la succession du père ou de la mère superstite qui l'a faite, pour servir au procès des citoyens Dejoupy, Marbais et de Herissem, etc., contre le citoyen Duval en qualité de tuteur de ses deux enfants mineurs*. Mons, impr. N.-J. Bocquet (1802); in-4°, 53 pages. — 7. *Supplément à ce mémoire*. Bruxelles; in-4°, 24 pages. — 8. *Mémoire en réponse à la question proposée par l'Académie royale des sciences et des belles lettres de Bruxelles : Quelle est l'origine de la différence qui existe, par rapport à la langue, entre les provinces dites flamandes et celles dites wallonnes? A quelle époque cette différence doit-elle être rapportée? Quelle est la raison pourquoi des contrées qui faisaient partie de la France parlent le flamand, et d'autres, qui appartiennent à l'empire germanique, se servent*

exclusivement de la langue française? Qui a remporté le prix au concours de 1824. Bruxelles, De Mat, 1825; in-4° de 111 pages. — 9. *Dissertation historique sur l'origine du nom de Belges et sur l'ancien Belgium.* Bruxelles, De Mat, 1826; in-4°, 34 pages. Insérée au t. III des *Nouveaux mémoires de l'Académie.* — 10. *Appendice au mémoire sur l'origine du nom de Belges.* Bruxelles, Hayez, 1831; in-4°, 8 pages, publié dans le t. VII des *Mémoires.* — 11. *Mémoire sur l'ancienne démarcation des pays flamands et wallons aux Pays-Bas, lu dans la séance du* 26 *novembre* 1825 et publié au t. IV des *Mémoires*; in-4° de 52 pages avec une carte. — 12. *Notice sur un passage remarquable de la chronique de Sigebert de Gembloux, relatif à l'autorité prétendue par les papes sur les couronnes des rois. Lue dans la séance de l'Académie royale... du* 3 *février* 1827 et insérée dans le même volume, 21 pages. — 13. *Mémoire sur le rapport et la conformité de plusieurs points des anciennes coutumes et chartes du pays et comté de Hainaut, avec l'ancien droit romain antérieur à Justinien et au code théodosien,* imprimé dans le t. VIII des *Nouveaux mémoires*; in-4°, 59 pages. L'auteur l'avait écrit en 1794 et 1795, après la disparition du Conseil souverain de Hainaut. — 14. *Dissertation juridico-historique* 1° *sur ce que l'on doit entendre par* Terra Salica *dans le titre LXII de la loi salique, et* 2° *sur l'origine de quelques anciennes coutumes de la Belgique qui excluaient les filles dans le partage des biens immeubles de leurs pères et mères. Présenté à la séance du* 9 *mai* 1837; in-4°, 23 pages. — 15. *Examen de la question si, dans le moyen âge, le comté de Hainaut était tenu en fief relevant d'un suzerain et sujet à hommage, ou si c'était un alleu affranchi de tout hommage.* Ce travail, comprenant 16 pages, a été publié, comme le précédent, dans le t. XI des *Mémoires.* — 16. *Discours sur l'influence du règne de Charles-Quint, prononcé dans la séance publique de l'Académie royale de Bruxelles le* 16 *décembre* 1838; in-4° de 10 pages, a paru dans les *Bulletins...*, t. V.

Indépendamment de ces travaux, Raoux rédigea pour l'Académie de nombreux rapports, dont quelques-uns, au témoignage du baron de Reiffenberg, pourraient passer pour des mémoires eux-mêmes. On y remarquait toujours un savoir solide, des détails substantiels, une critique minutieuse peut-être, mais constamment impartiale.

Ernest Matthieu.

Notice par le baron de Reiffenberg, dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres de Belgique*, 1842. — A. Pinchart, *Histoire du conseil souverain de Hainaut.* — *Recueil des discours sur la question de la réunion de la Belgique à la France imprimés par ordre de la Convention nationale.* Paris, Laron, an V (1797), p. 40 et 149. — Baron de Gerlache, *Histoire des Pays-Bas*, t. I. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut.* — *Académie royale de Belgique, Centième anniversaire de sa fondation*, t. I. *Classe des lettres. Rapport de M. Thonissen*, p. 52 et 100. — Kurth, *La frontière linguistique de Belgique.*

RAOUX (*Jean-Baptiste-Auguste*), jurisconsulte, né, à Ath, le 21 juin 1756, mort à Tournai en 1794, était le frère d'Adrien-Philippe (voir ce nom ci-dessus). Il alla à l'université de Reims prendre les grades de bachelier, puis de licencié en droit, devint procureur au conseil provincial de Tournai-Tournésis et fut admis par ce corps, le 21 juin 1791, en qualité d'avocat. On lui doit les écrits suivants : 1. *Mémoire et projet pour empêcher, ou du moins pour diminuer les sources de divisions et de ruine entre les citoyens, qui pourrait s'exécuter par forme d'essai dans la petite province de Tournai-Tournaisis en Flandre, présenté à L. A. R. le* 5 *septembre* 1781, *jour de leur passage en cette ville*; in-4°, 27 pages, ce travail était sensément conçu, mais mal rédigé. — 2. *Projet de style général et uniforme à suivre dans tous les tribunaux de Tournai*; l'auteur sollicita, le 12 juin 1789, du gouvernement, la permission de faire publier son projet, mais nous n'avons pu découvrir si cette publication avait été commencée. — 3. *Mémoire sur les causes de la décadence du commerce, sur les moyens de le régénérer, de le favoriser et de l'agrandir aux Pays-Bas.* Tournay, H. Huré, 1790; in-8° de 56 pages. Ce mémoire, au témoignage d'Hoverlant qui en critique plusieurs conclusions, aurait été envoyé

aux Etats-Généraux belgiques, le 26 février 1790. Raoux rédigea de 1786 à 1789 les *Annonces, Affiches, Nouvelles et avis divers pour la province de Tournai-Tournaisis*, feuille périodique qui paraissait le dimanche et le jeudi. Son contemporain Hoverlant se plaît à reconnaître que « le procureur Raoux « avait de l'esprit, du bon sens et quelques connaissances; il écrivait avec « aisance ».

Ernest Matthieu.

Archives de l'Etat à Mons, Bailliage et conseil de Tournai-Tournaisis, Dépêches du gouvernement au procureur général. — Hoverlant de Beauwelaere, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournay*, t. XCV, p. 10-28. — Desmazières, *Bibliographie tournaisienne*, nos 2385, 2418 et 2643. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

RAOUX (*Louis-Alexis*), compositeur, né à Courtrai, le 11 septembre 1814, décédé à Evere lez-Bruxelles, le 15 novembre 1855. Entré en 1826, en qualité d'élève, à l'Académie de musique, dirigée à Bruxelles par J.-H. Mees, Raoux devint dès l'année suivante répétiteur de cette même école. Sous la direction de N.-J. Platel, il s'appliqua également au violoncelle; mais il abandonna cet instrument pour se livrer exclusivement à la composition. De 1829 à 1830, il dirigea la société fondée par les élèves de l'Ecole royale de musique, dans le but de faire entendre la musique instrumentale. En 1831, il érigea une école gratuite de musique pour les deux sexes, et y enseigna le solfège, le chant, le piano et l'harmonie.

Lors de la formation, à Bruxelles, du Conservatoire de musique, en 1833, il fut appelé à y remplir les fonctions de professeur. L'année suivante, il fut attaché au théâtre du Panorama, comme compositeur et directeur de la musique. Mais ce théâtre n'eut qu'une existence éphémère. En 1835, il fonda une académie de musique, où l'enseignement était donné d'après le système de P. Galin et de A. Choron, les inventeurs du *Méloplaste*. En 1837, il démissionna comme professeur du Conservatoire. Deux années plus tard, il institua, toujours à Bruxelles, un *Conservatoire de musique classique et religieuse;* mais l'état de sa santé l'obligea bientôt de se retirer à la campagne. En 1841, il organisa, sous le titre de *Société de Henri III, duc de Brabant*, une chorale dont il fut le directeur et le président d'honneur.

Raoux a composé une douzaine d'opéras, la musique des chœurs d'*Athalie*, six cantates, des recueils de chants et de chœurs, des cantiques, des messes, un oratorio (*Le Jugement dernier*), demeuré en manuscrit, des ouvrages didactiques, ainsi qu'un grand nombre de morceaux de musique instrumentale, parmi lesquels quinze ouvertures pour orchestre. D'après son biographe, A. Smits, la plupart de ces compositions, au nombre de quatre-vingt-deux, ont été publiées à Paris, Amsterdam, Genève, Mayence, Anvers et Bruxelles. D'après le *Messager des sciences historiques* de 1848, Raoux se proposait de publier « très prochainement « une biographie complète de tous les « Belges, morts et vivants (*sic*), qui se « sont occupés de musique, tels que « compositeurs, écrivains, instrumentistes, chanteurs, fabricants d'instruments, etc. ».

On connaît également de notre auteur: *Les petits mystères du Comité de lecture* des théâtres royaux, à l'aide de documents et pièces de divers académiciens et hommes de lettres, recueillis et mis en action par L.-A. Raoux de Courtrai. Bruxelles, Wouters et Cie, 1845; 244 pages in-18.

En compagnie de son ami Jenneval, ressuscité pour la circonstance, Raoux, en un langage humoristique et sarcastique, s'en prend, et en vers et en prose, aux membres du comité de lecture des théâtres royaux. A cette époque on entendait par « théâtres royaux », les théâtres de la Monnaie et du Parc. Le comité était composé de A.-M. Baron, professeur; L.-J. Alvin, secrétaire de l'administration générale de l'instruction publique à Bruxelles; baron J.-A.-F.-Th. de Reiffenberg, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, et Walter, ancien inspecteur de l'instruc-

tion publique. Tout en se défendant de faire les moindres personnalités, Raoux, par la bouche de Jenneval, qu'il met constamment en scène, s'attaque vivement à Baron, Alvin et de Reiffenberg, d'abord — Mr Walter « est un « bon et digne vieillard, ami dévoué, « écrivain distingué « — aux membres du comité ensuite. Voici comment l'auteur s'exprime en terminant : « Il « paraît que le comité de lecture des « théâtres royaux de Bruxelles s'est « diverses fois trompé; ce qui n'a rien « d'étonnant. En effet, qui est-ce qui ne « se trompe pas? Tout le monde se « trompe... Malheureusement il (le co- « mité) s'est trompé plusieurs fois de « suite : tantôt il rejette un chef-d'œuvre « de l'école classique; tantôt il accepte « deux ouvrages ayant à peu près le « même fond, la même forme, peut-être « le même titre; tantôt il prononce né- « gativement sur une pièce dont il a dit « beaucoup de bien... « Le remède à ces calamités ? « Il faut une réforme, « il faut constituer un nouveau co- « mité «. Et Raoux, toujours par la voix de Jenneval, propose que les membres, choisis en partie par l'autorité communale, en partie par l'administration des théâtres royaux, soient nommés par l'administration communale.

Sur ce, Jenneval quitte Raoux espérant le revoir le soir à la Monnaie, où il compte « rencontrer quelqu'un qui dé- « sire compléter les *Mystères des théâtres « royaux de Bruxelles, des directeurs et « des acteurs*, au point de vue moral, « administratif et artistique «, pour en confier ensuite la publication à Raoux lui-même. « D'ici à quelques jours «, dit encore Jenneval, « nous aurons « un nouvel entretien au sujet des « *Mystères du Conservatoire royal de « Bruxelles* «.

Au verso de la couverture de *Les petits mystères du Comité de lecture* se trouvent annoncés : « Pour paraître : « *Les mystères des théâtres royaux de Bru- « xelles, par un aveugle clairvoyant...* «, ainsi que « *Les mystères du Conserva- « toire royal de musique de Bruxelles* «. Il ne semble pas que les publications annoncées aient vu le jour.

Florimond van Duyse.

A. Smits, *Notice historique sur Henri III, dit le Débonnaire, duc de Brabant et de Lothier..., suivie de la biographie de L.-A. Raoux* (Bruxelles, Polack-Duvivier, 1843). — *Messager des sciences historiques* (Gand, 1848), p. 281. — J.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, supplément et complément par Arth. Pougin, t. II (1880), p. 395. — *Bibliographie nationale*, t. III (1897), p. 244.

RAPAERD (*François*), RAPPARD ou RAPPARDUS, médecin, d'une famille noble de Bruges, vivait au milieu du XVIe siècle. Il doit sa notoriété à sa dispute avec P. van Brubesen (voir ce nom). Celui-ci, qui se croyait très fort en astrologie, venait de publier, en 1550, un Grand et Perpétuel Almanach, dans lequel il avait déterminé astrologiquement les jours convenables pour la purgation, la saignée, les bains et même la taille des cheveux et de la barbe. Cet almanach, dans le goût du jour, eut un grand succès, au point que le magistrat de Bruges, enchanté de ce travail, ordonna d'en suivre les préceptes et défendit aux barbiers de raser les clients en dehors des jours indiqués par l'Almanach. Rapaerd, mécontent de la vogue du livre de son confrère, publia à son tour. *Den grooten ende eewigen Almanach, ydel van alle bueselingen : van laten, van bayen, van purgeren, seker leeringen inhoudende, waerby dat wel mocht heeten de geessele vande almanacken, medecyningen, huysmedecyns, quacksalvers* (Le grand et perpétuel Almanach, libre de toute sottise relativement aux saignées, aux bains, aux purgatifs et contenant certains préceptes qui lui valent à bon droit le nom de fléau des almanachs, des médicastres et des charlatans). Anvers, de Laet, 1551. Ce livre n'eut pas le succès que son auteur espérait et qu'il méritait. Il s'ensuivit une polémique, dans laquelle se distingua Pierre Hasschaert, médecin de Lille, qui publia à Louvain, l'année suivante, 1552, un Bouclier astrologique contre le fléau de François Rapaert : *Clypeus astrologicus adversus Flagellum Francisci Rapardi*.

Le docteur de Meyer a rendu service à l'histoire de la médecine en donnant

une réimpression de l'Almanach de François Rapaert, précédé de la biographie de ce médecin distingué.

G. Dewalque.

Sweertius, *Athenæ belg.* — Valère André, *Bibl. belg.* — Paquot, *Mémoires*, t. IV. — Eloy, *Dict. de médecine.* — Delvenne, *Biog. du royaume des Pays-Bas.* — *Biog. des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. II. — *Annales acad. archéologie*, 1843, p. 226. — J.-J. de Meyer, *Notice biog. sur Rapaert et ses descendants* (Bruges, 1844; in-4°), avec le portrait de Rapaert. — J.-O.-M. de Merssemau, *Notice sur Rapaert* (Bruges, 1844; in-4°).

RAPAERT DE GRASS (*Frédéric-Thomas*), publiciste, né à Bruges, le 3 décembre 1799, décédé dans cette ville, le 30 mai 1881. Il appartenait à une noble famille brugeoise, qui eut à souffrir du despotisme napoléonien. Le 31 juillet 1810, un décret impérial désignait Frédéric Rapaert pour être élevé à l'école militaire de la Flèche. Les démarches de sa mère ne purent fléchir la rigueur de cette décision. L'enfant resta en France jusqu'à la chute de l'Empire en 1814. Abandonnant alors la carrière militaire qu'il n'embrassait que contraint et forcé, il entreprit des études de droit à l'université de Gand et reçut le titre de docteur en 1824.

Lorsque la révolution de 1830 eut établi le régime national, Frédéric Rapaert fut attaché à la Cour des comptes. Il se trouva élevé au rang de conseiller dans cette institution, le 15 décembre 1836; il remplit ces fonctions jusqu'en 1868. Il publia diverses brochures consacrées à des questions financières, notamment aux engagères et au système de comptabilité de l'Etat. A deux reprises, à Bruges en 1857, et à Bruxelles, il fut candidat aux élections législatives, mais ne put réussir à se faire élire. En tentant la carrière politique, il avait pour but de chercher à faire régner en Belgique les idées d'union qui y avaient prévalu en 1830 et pendant les premières années qui suivirent la révolution. Pour défendre ses théories, il publia plusieurs écrits dans lesquels il combattait la prédominance exclusive de l'un ou l'autre parti. Le chanoine Andries aurait, dit-on, collaboré à ces travaux. Frédéric Rapaert fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold le 8 juillet 1852 et promu au grade d'officier le 6 août 1857.

Voici la liste de ses publications : 1. *Dissertatio inauguralis juridica de jactu, secundum leges romanas.* Gand, De Goesin-Verhaeghe, 1824; in-4°, 16 pages. — 2. *Principes de liquidation sur l'arriéré belge, ou éclaircissements de la question des engagères.* Bruxelles, J. de Genst, 1834; in-8° de 15 pages et supplément de 2 pages, signé des initiales F. R. — 3. *Considérations sur le système de comptabilité des gouvernements belge et des Pays-Bas.* Bruxelles, Remy, 1835; in 8° de 38 pages. — 4. *Coup d'œil sur la situation financière de la Belgique au 1er juillet 1835; pour servir de suite aux considérations sur les systèmes politiques de comptabilité des gouvernements belges et des Pays-Bas.* Bruxelles, L. Hauman et Cie, 1835; in-8° de 53 pages. — 5. *Plan d'encouragement en faveur de l'industrie dans la Flandre occidentale.* Bruxelles, E. Laurent, 1836; in-8° de 20 pages. — *Du libéralisme exclusif, ou Etudes sur le système de l'exclusivisme considéré au point de vue de l'esprit national et de la Constitution, par X., docteur en droit.* Bruxelles, F. Vromant, 1863; in-8° de 86 pages. Nouvelle édition la même année. — 7. *Qu'est-ce que le libéralisme qui prétend régner à lui seul en Belgique?* Bruxelles, Vromant, 1863; in-8° de 16 pages. Traduit en flamand sous ce titre : *De liberalen alleen meester in België.* Bruxelles, Vromant, 1863; in-8° de 14 pages. — 8. *Le libéralisme exclusif mis à la portée de tous.* Édition abrégée. Bruxelles, Vromant, 1868; in 8° de 24 pages.

Alfred De Ridder.

Gaillard, *Bruges et le Franc.* — *Journal de Bruxelles.* — Archives de la cour des comptes. — *Bibliographie de Belgique.* — Souvenirs de contemporains.

RAPARLIER (*Philippe-Joseph*), jurisconsulte, vivait au XVIIIe siècle. Il était avocat au parlement de Flandre, à Douai. On a de lui : 1. *Mémoire pour le comte de Renesse, contenant plusieurs questions de droit.* Douai, Jean-François

Willerval, 1736; in-folio de 250 pages. — 2. *Exposition de la lettre et de l'esprit des chartes générales du Hainaut, qui, jointes aux placards, ordonnances royaux et aux coutumes particulières de différens chefs-lieux, forment le code de cette province; avec quelques Notes sur certains termes anciens, obscurs et hors d'usage, qui s'y rencontrent, et des Observations à la suite des chapitres qui composent la principale partie du Code Nervien, pour l'intelligence d'icelui, et en fixer le véritable sens.* Douai, Derbaix frères, 1771; in-4° de XXXII-592 pages, plus 4 feuillets de table. L'ouvrage est dédié à Marin-Jean-Baptiste-Nicolas d'Aine, chevalier, conseiller du roi, intendant de justice, police et finances en Navarre, Béarn et partie de la Guyenne. Les observations sont écrites particulièrement au point de vue du Hainaut français. — 3. *Placards, édits et ordonnances concernant les chartes générales du Haynaut, les gens de mainmorte et autres matières journalières, pour l'utilité du praticien.* Douai, Derbaix frères; in-4°. Suite de l'ouvrage précédent.

Raparlier a été plusieurs fois invoqué par Merlin, à l'appui de ses opinions. Il est toutefois à remarquer que ses interprétations ne pouvaient pas toujours convenir au Hainaut autrichien. Du reste il a trop souvent supposé que les dispositions des anciennes chartes de ce pays étaient claires et n'avaient besoin d'aucun commentaire.

Léop. Devillers.

Merlin, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence.* — H.-R. Duthilloeul, *Bibliographie douaisienne* (1842), p. 275, 297. — J. De Le Court, *Introduction générale aux coutumes du Hainaut*, p. CLXI-CLXII.

RAPEDIUS DE BERG (*Ferdinand-Pierre*), polygraphe, homme politique, magistrat, seigneur de Berg (grand-duché de Luxembourg), né à Bruxelles, le 5 mars 1740, mort à Vienne, en 1800. Son père, Jean-Louis Rapedius de Berg, coseigneur de Berg, fut conseiller-maître à la Chambre des comptes de Bruxelles et mourut en cette ville, le 19 janvier 1764. Sa mère, Marie-Anne de Feltz, décéda à Aix-la-Chapelle, en 1747. Il épousa Isabelle-Joseph Arts, née à Bruxelles, le 25 janvier 1753, et morte en la même ville, le 26 novembre 1836. De ce mariage naquit, le 20 juillet 1774, un fils, Wenceslas-Joseph Rapedius de Berg, affligé d'un double bec de lièvre, mort à Bruxelles, le 20 octobre 1808. Rapedius de Berg eut un frère, Wenceslas, qui le précéda dans la tombe, à Vienne, en 1799, et une sœur, Emilie-Philippine, qui épousa Ange-Charles de Limpens, conseiller au Conseil d'Etat des Pays-Bas. D'autre part, par son mariage, il était le beau-frère de Le Clerc, membre du Conseil privé, et de Fierlant, conseiller du Grand-Conseil.

Promu licencié en droit à l'université de Louvain, le 9 juillet 1759, il embrassa la profession d'avocat et pratiqua au Conseil de Brabant. A l'âge de vingt-sept ans, sa vue affaiblie par le travail l'obligea à chercher des distractions et il partit de Bruxelles, le 16 mars 1767, pour visiter l'Italie. Il s'arrêta pendant quelques mois en France et son séjour dans ce pays eut sur sa destinée une influence considérable. Il prit contact avec les encyclopédistes français du XVIII^e^ siècle, et les lettres qu'il écrivit à cette époque et qui contiennent des vues sur le gouvernement, la politique, les finances, la justice, la police de France, sur l'administration des villes de Paris et de Lyon reflètent en tous points les idées des précurseurs de la révolution. Il emportera ces idées en Italie, et lorsque, quelques semaines plus tard, il fera connaître ses impressions sur Turin, Gênes, Venise, Rome et le gouvernement pontifical, ce seront encore les appréciations des grands écrivains français qui constitueront le fond de ses jugements. D'aucuns ont mis sur le compte des chagrins et de la maladie la différence entre son style d'homme fait et les belles lettres d'Italie de sa jeunesse. Il faut en rabattre. Des pages entières ici sont empruntées à Montesquieu. Le style propre de Rapedius de Berg, long et diffus, apparaîtra plus tard lorsqu'il aura à émettre des vues originales sur les hommes et les choses de Belgique.

La dernière étape de son voyage fut Vienne, d'où il rentra à Bruxelles. A la fin de juillet 1770, il fut nommé substitut procureur général de S. M. en Brabant et Limbourg. Les études d'économie sociale et d'administration publique semblaient l'avoir captivé. En 1774, il adressa au gouvernement général un *Rapport sur l'administration financière de la ville de Louvain*. Ce travail fut jugé si méritoire que bientôt Rapedius de Berg fut chargé officiellement d'en faire un semblable sur la ville de Bruxelles. L'année après, le *Rapport sur l'administration de la ville de Bruxelles* fut terminé. Il contient un aperçu exact et assez détaillé de la nature, de la valeur et du mode de perception de chacun des droits et moyens de la ville, ainsi que de la nature de chacune des sources principales de dépenses. Il renferme, en outre, une foule de notions sur les collectes, les franchises, le mode de comptabilité, les travaux de la ville et leur mauvaise économie, le salaire des employés et les survivances, les desservitudes, les médianates, les dépenses occasionnées par les gardes bourgeoises et les serments, l'état des rentes, etc. Chaque partie est accompagnée de l'indication des abus et des moyens de les faire disparaître. Ce travail acheva de classer favorablement son auteur et, sur la recommandation de Starhemberg, il fut nommé amman de la ville et de l'ammanie de Bruxelles et installé dans ses nouvelles fonctions, le 21 septembre 1775.

Elles furent pour lui une source intarissable de déboires. Depuis longtemps le magistrat de Bruxelles était parvenu à considérer l'amman comme une quantité négligeable, comme un fonctionnaire d'ordre inférieur avec lequel il n'avait pas à compter. Mais le nouvel amman n'était pas homme à laisser violer impunément l'ordre légal. Il se rebella contre les usages établis abusivement et écrivit successivement deux mémoires pour justifier ses prétentions. Le premier est intitulé : *Description du gouvernement civil de la ville de Bruxelles, tel qu'il se trouve établi par les lois émanées du prince comme duc de Brabant et par les chartes et privilèges de cette cité...* Le second mémoire, qu'il adressa au gouvernement général des Pays-Bas, porte comme titre : *Des droits et des devoirs de l'état et office d'amman de la ville de Bruxelles précédé d'une représentation de l'amman de Bruxelles à la Chambre des comptes de S. M. en Brabant...*

Le premier de ces mémoires comprend trois parties traitant respectivement de la nature de l'office de l'amman et des charges et pouvoirs de cet office; de la nature de l'office des gens de loi, dits le magistrat, et enfin des causes « qui ont opéré que le bon gouvernement de Bruxelles a cessé de pouvoir être procuré ». Dans son second mémoire, Rapedius de Berg parle successivement des droits de souveraineté ou de haute seigneurie de S. M. confiés à l'amman, son chef-justicier; de ceux d'entre ces droits dont S. M. a délégué l'exercice à ce chef-justicier, et enfin de ceux d'entre ces droits de haute seigneurie dont S. M. a abandonné à son amman la jouissance à titre de gage et d'émoluments avec la liste générale des droits, pouvoirs et attributions qu'elle a voulu être attachés à l'office d'amman. L'excès de zèle qu'il déploya dans ses fonctions devait naturellement aliéner à Rapedius de Berg les sympathies de tous ceux que ses prétentions étaient de nature à léser. Il ne parvint pas à intéresser à sa cause le pouvoir central pour les prérogatives duquel il combattait. Un trait qui caractérise bien l'état des esprits, à cette époque, au sujet de ces questions, est le suivant que nous croyons inédit. En 1785, l'abbé Mann adressa à son confrère Rapedius de Berg un hommage d'auteur de son *Histoire de Bruxelles*, qui venait de paraître. Dans son accusé de réception, de Berg attaqua vivement le chapitre consacré à l'ammanie de Bruxelles, qui, à l'en croire, n'était qu'une accumulation d'erreurs. Loin de se défendre, l'abbé Mann répondit que ce chapitre n'était pas de lui, que ce qu'il avait écrit au sujet de l'ammanie avait été modifié de

fond en comble par la censure. Il ajoute malicieusement que, s'il publie jamais une seconde édition de son livre, il priera Rapedius de Berg de rédiger la partie concernant l'ammanie et... de faire accepter cette rédaction par la censure.

Le 14 octobre 1786, Rapedius de Berg partit pour Vienne, où il était appelé et où il se lia assez étroitement avec M. Anthon, secrétaire particulier de l'empereur. Il eut plusieurs entrevues avec Joseph II; entre autres, il nous a conservé le souvenir d'une réunion chez la comtesse de Burghausen, où l'empereur se rencontra avec le nonce du pape, et où, en présence de Rapedius de Berg, il fit connaître toute l'économie de son système de réformes, que de Berg dans ses mémoires ne se lasse pas d'admirer. L'objet propre de son voyage à Vienne était de s'initier aux projets de Joseph II en matière de police. En collaboration avec M. Le Clerc, le beau-frère de Rapedius de Berg, l'empereur avait élaboré un projet d'établissement d'une direction générale de la police aux Pays-Bas, à laquelle de Berg fut préposé en même temps qu'à l'intendance de Bruxelles. Les troubles de 1787 empêchèrent l'établissement du nouveau département dont le directeur général aurait eu à traiter tous les objets de police de nature à intéresser soit la généralité des neuf intendances, soit deux ou plusieurs de ces intendances.

Les correspondances diplomatiques nous montrent qu'au sein même du gouvernement, Rapedius de Berg trouva des personnages qui ne lui voulaient pas précisément du bien. « De Berg doit « avoir intrigué ici prodigieusement », écrit de Vienne, le 20 janvier 1787, Belgiojoso à Crumpipen, « et mon arri- « vée me paraît l'avoir déconcerté un « peu. On lui attribue la jubilarisation « de Proli dans l'espoir d'obtenir l'in- « tendance et la police ensemble; il s'est « trompé et n'en aura qu'une seule. Il « a été toujours malade depuis que je « suis ici, ainsi, voilà un homme bien « actif ! »

Belgiojoso était fort mal informé. La veille du jour où il écrivait ces lignes, Joseph II venait de nommer de Berg, et non de Beelen que lui avait proposé Belgiojoso, et l'avis motivé qui accompagna cette nomination montre une fois de plus que l'empereur savait parfaitement distinguer entre ses sujets autrichiens et ceux des Pays-Bas : « La ville de Bru- « xelles est située dans le Brabant; cette « ville ne peut être comparée avec celle « de Vienne en aucune façon. L'inten- « dant provincial de Brabant doit y « résider et je ne vois donc aucun incon- « vénient, mais, au contraire, nombre « d'avantages, que la place de directeur « de la police de Bruxelles soit réunie « avec l'intendance de Brabant dans la « personne de M. de Berg, qui a toute « l'aptitude à réunir ces deux fonctions « et qui a pris à la fois ici les connais- « sances nécessaires pour l'une et l'autre « de ces deux places ». Ainsi, ce fut en qualité de directeur de la police de Bruxelles et d'intendant de la province du Brabant que Rapedius de Berg rentra en Belgique à la fin de janvier 1787. Immédiatement, il s'occupa de préparer l'établissement des bureaux de l'intendance. Mais, dès le mois de mars, lui arriva l'ordre verbal et bien imprévu de mettre les intendances de cercle en activité dès le commencement d'avril. Le moment était mal choisi. Les nouveaux tribunaux ne devaient entrer en fonctions que le 1er mai et les anciens étaient en opposition ouverte avec le gouvernement : il ne pouvait attendre aucun appui de leur part. Aussi, non seulement le mois d'avril, mais encore le 1er mai se passèrent-ils sans amener aucun changement. De Berg, découragé à la fois par les mesures extra-légales auxquelles le gouvernement eut recours pour imposer ses réformes, par l'hostilité et le mépris du public, et non moins par le peu d'aide efficace qu'il reçut des gouverneurs généraux dans l'accomplissement de ses fonctions, leur adressa, le 9 mai 1787, sa démission d'intendant. Elle ne fut pas acceptée sur-le-champ. On lui demanda des mémoires justificatifs, et bien qu'il fût malade, Rapedius de Berg parvint à

terminer son rapport définitif qui fut remis au gouvernement le 13 juin. Il demeura toutefois dépositaire des archives qu'il enferma dans un entresol de la maison qu'il occupait à la place Royale. Soupçonné d'être en relations constantes avec la cour de Vienne, non seulement par les adversaires, mais même par les agents du gouvernement, de Berg était le plus détesté parmi les intendants. Or, comme on croyait que les archives de l'intendance devaient contenir toutes les horreurs des innovations, le secret où on les tenait contribuait à alimenter la fermentation publique. Le 17 juin, le gouvernement intima à de Berg l'ordre de les transférer immédiatement au conseil du gouvernement. Il ne s'exécuta que le lendemain, et, pour bien montrer qu'il ne craignait nullement d'en faire connaître le dépôt, il les fit transporter dans une voiture découverte. Mais l'émeute grandissait et, dans la soirée de ce même jour, Rapedius de Berg reçut de haut lieu l'avis, que son beau-frère Le Clerc avait déjà reçu huit jours auparavant, « qu'il convenait au bien de la « chose publique, au service de S. M. « et au service du gouvernement qu'il « s'absentât de Bruxelles ». Cet avis lui fut confirmé le lendemain et le soir même il partit pour Lille où sa femme et son fils vinrent le rejoindre le 21. Le 24 ils arrivèrent tous ensemble à Paris. Ce départ subit devait naturellement servir de prétexte aux suppositions les plus absurdes : on répandit le bruit qu'il était allé à Paris pour demander à la France une armée de secours. Comme bien on pense, de Berg, pendant son exil, ne se désintéressa pas des affaires de son pays. Dès le 6 juillet, il écrivit à M. Anthon, le secrétaire de Joseph II, une lettre dans laquelle, tout en approuvant en principe les réformes de l'empereur, il ne pouvait s'empêcher de déplorer la maladresse avec laquelle on avait tenté de les introduire sans le concours des représentants de la nation. Plus tard, tout en continuant à émettre des avis sur les mesures qu'il y aurait à prendre pour sauver la situation, il se permit de fixer l'attention de Joseph II sur la situation pénible que lui a créée son éloignement de Bruxelles. Ces appels au cœur de l'empereur de la part de quelqu'un qui l'avait loyalement servi ne restèrent pas sans réponse. Dès le 27 août, le comte de Murray avisa Rapedius de Berg que S. M. désirait lui voir reprendre à Bruxelles ses fonctions d'amman. Le 30 août, de Berg annonça à Murray qu'il acceptait, mais, s'étant ravisé, il lui adressa le 3 septembre une nouvelle lettre, dans laquelle, cette fois, il soumettait des objections. A son avis, mieux aurait valu ne pas le rappeler à des fonctions dans l'exercice desquelles il avait rencontré tant de difficultés. D'autre part, son départ précipité de Bruxelles n'était pas fait pour inspirer de la confiance à ses concitoyens et augmenterait encore les difficultés inhérentes à sa charge. Toutefois, bien qu'il eût préféré une modique pension, il se disposa à rentrer à Bruxelles pour reprendre ses fonctions d'amman, lorsque le bruit courut d'un prochain nouvel exil de MM. Le Clerc et Reuss, rentrés à Bruxelles en septembre; de Berg, qui se trouvait à Valenciennes en ce moment, prenait déjà ses dispositions pour se retirer à la campagne, dans le Luxembourg, lorsque lui arriva la nouvelle de la brusque disgrâce de Cornet de Grez et de la décision prise par l'empereur de le mettre à la place du conseiller démissionné au Conseil général du gouvernement. De Berg arriva à Bruxelles le 19 octobre et prêta serment le 26, entre les mains du vice-président, H. Crumpipen.

Dans ses nouvelles fonctions, de Berg ne tarda pas à déployer le zèle qu'il avait mis à remplir toutes celles qui lui avaient été confiées. Au mois de décembre 1787, le ministre plénipotentiaire demanda aux conseillers rapporteurs de lui dire leur avis « sur ce que, « relativement à son département, cha- « cun croirait le plus important au bon « gouvernement d'être fait et procuré ». Le 1er février 1788, de Berg répondit à cette question par un travail que nous n'avons trouvé signalé nulle part jusqu'à

présent et qui porte comme titre (dans la minute conservée aux Archives générales du Royaume. Cartulaires et manuscrits, n° 873A) : *Mémoire sur la nature des offices royaux des chefs justiciers et justiciers aux Pays-Bas autrichiens dans lequel on définit aussi l'office des Fiscaux et les rapports de cet office avec celui des chefs-justiciers et justiciers et avec le gouvernement en général*. L'ancien amman de Bruxelles y développe, cela va sans dire, les idées qu'il avait déjà défendues dans des mémoires précédents, c'est-à-dire les principes qu'il jugeait les meilleurs en matière d'administration municipale et provinciale, de charges publiques, de cadastre et matricules, de concessions de privilèges et d'interprétation de tout ce qui touche à la chose publique. Mais il cherche à y démontrer, en outre, que les seuls chefs constitutionnels revêtus d'une autorité légale intermédiaire entre le souverain et ses sujets sont les chefs-justiciers et justiciers sous les ordres immédiats du gouvernement général. Leur seul rétablissement constitutionnel et la détermination claire et concise de leurs devoirs suffiraient pour assurer partout la meilleure exécution des lois. L'unique réforme nécessaire serait de déterminer exactement les limites des juridictions des chefs-justiciers en matière de « haut « command », ainsi que les vrais pouvoirs et devoirs des fiscaux, qui ne sont chefs d'administration à aucun égard — n'ayant aucune autorité de commandement — mais qui, se confinant dans leurs fonctions, pourraient rendre des services au bon gouvernement du pays. Dans ces temps troublés, on ne sut évidemment tenir de ces avis tout le compte qu'ils méritaient; loin de là, on n'y attacha pour ainsi dire aucune importance. Trauttmansdorff, qui semble avoir gardé un assez juste milieu dans son opinion sur de Berg, trouve, à la date du 27 février 1788, que « c'est un « homme d'esprit mais rempli de minu- « ties et très vacillant dans ses opinions; « violent dans ses avis au moment où il « les donne, il est d'une timidité ex- « trême lorsqu'il s'agit de les exécuter « Toutefois, c'est un sujet très recom- « mandable par son zèle et par une sorte « de connaissance académique qui ne « suffit pas cependant à celle qu'exige- « rait son département; long, dans ses « écrits, d'une santé déplorable qui « l'empêche de travailler comme il le « faudrait; très mal vu du peuple; si « jamais S. M. voulait le déplacer, ce « devrait être à titre de promotion, « bien qu'une place qui lui conviendrait « fût fort difficile à trouver... » Cette place, ce fut l'empereur en personne qui la trouva, l'année suivante, à la grande joie de Trauttmansdorff et de Rapedius de Berg lui-même, qui, au fur et à mesure que la révolution gagnait du terrain, se sentait de moins en moins en sécurité à Bruxelles. Le département des Pays-Bas à Vienne avait besoin d'être organisé convenablement et, de l'avis du ministre plénipotentiaire, nul ne pouvait mieux convenir à cette tâche que de Berg, qui, en Belgique, ne parvenait plus guère à rendre de services. Il partit donc de Bruxelles dans la nuit du 1er au 2 novembre 1789 et arriva à Vienne dans l'après-midi du 12. Il fut reçu par l'empereur dès le lendemain et, le 16 novembre, Joseph II annonça à Trauttmansdorff qu'il venait « d'ordon- « ner au prince de Kaunitz de faire tra- « vailler le conseiller de Berg au dépar- « tement et de le charger de rédiger par « écrit ses idées sur l'état passé des « provinces belgiques et ce qu'il croirait « pouvoir suggérer pour y rétablir « l'ordre et la tranquillité ». Rapedius de Berg mit-il dans le rapport les idées qu'il avait développées à Trauttmansdorff le jour de son départ pour Vienne, c'est-à-dire qu' « il n'y avait rien à faire « pour le rétablissement du calme tant « que S. M. n'aurait pas été déterminée à « renoncer à son système de réformes en « matières ecclésiastiques et à rétablir « d'ailleurs toutes choses sur l'ancien « pied »? Nous ne le savons, mais il est probable que de Berg aura mûri la réponse du ministre : « Si vous débutez « par là, votre affaire sera faite dès la « première audience et l'empereur ne « vous écoutera point ». Ce qui semble

prouver que de Berg ne contraria pas le souverain dans ses projets, c'est que Joseph II paraît avoir nourri beaucoup de sympathies pour lui, pendant les quelques mois qu'il vécut encore.

Rapedius de Berg rentra à Bruxelles, le 24 décembre 1790. Une des premières affaires dont il eut à s'occuper, ce fut celle du recouvrement de ses papiers et spécialement de son *Recueil d'actes et mémoires pour servir à l'histoire des troubles jusqu'au* 1er *novembre* 1789, travail qu'il avait destiné à la bibliothèque de son fils et qui, pendant son absence, avait passé par de singulières vicissitudes.

Le 16 novembre 1789, Mme Rapedius de Berg, effrayée par les progrès de l'insurrection, partit précipitamment pour Luxembourg, après avoir confié à un vieil ami, le curé Vander Vinne, les objets les plus précieux de la famille et, entre autres, les mémoires de son mari. Dans les derniers jours de 1789, le curé retira ces mémoires de la malle où ils étaient enfermés et les cacha, pour plus de sécurité, sous les boiseries de l'orgue de son église paroissiale de Coudenberg. L'orgue provenait de l'abbaye supprimée de Cambron. Lorsque l'abbaye fut rétablie après la première expulsion des Autrichiens, le meuble fut revendiqué par ses ex-propriétaires, et Mr Vander Vinne en retira les manuscrits pour les cacher sous le marchepied d'un des bancs de bois placés contre le mur de l'église. Là ils semblaient être à l'abri, sinon de l'humidité, du moins des révolutionnaires, lorsqu'un malheureux hasard les fit tomber entre leurs mains, au mois de novembre 1790. Les enfants du catéchisme, en jouant, avaient brisé une des planches du banc. Un jour, l'un d'eux laissa tomber un liard par une fente et dans ses efforts pour le récupérer, il souleva la planche et... mit les manuscrits à jour. La nouvelle de cette découverte fut bientôt connue et les volumes furent portés au Congrès et aux Etats, puis dans les différents départements du gouvernement. A la rentrée de Rapedius de Berg à Bruxelles, ils se trouvaient entre les mains de Mr Drughmann, conseiller et avocat fiscal au conseil de Brabant. Ce ne fut qu'après de multiples démarches que de Berg rentra finalement en leur possession, le 2 janvier 1791.

Rapedius de Berg était revenu au pays en qualité de membre du Conseil privé. A ce titre, il fut nommé, la même année, membre de la Commission royale des études. Dégoûté de la politique, il s'occupa exclusivement d'administration et de questions financières. En 1791, Mercy d'Argenteau l'envoya en Flandre et le chargea d'assister, conjointement avec les députés de cette province et le procureur général Maroux, à l'inspection de la comptabilité tenue pendant les troubles. La même année, il eut aussi à inspecter la comptabilité de la ville de Bruges. La sollicitude avec laquelle il s'acquitta de ses fonctions lui valut d'être encore compris dans le nouveau Conseil privé, après la première occupation française, en 1793. Au moment de la conquête de la Belgique par les armées de la République, de Berg et sa famille furent portés sur les listes d'émigrés. Il avait quitté sa patrie pour toujours et passa paisiblement les dernières années de sa vie à Vienne.

Nous ne saurions terminer cette notice sans dire quelques mots de la carrière académique de Rapedius de Berg. Il fut nommé membre ordinaire de l'Académie de Bruxelles, le 26 octobre 1784. Divers travaux l'avaient désigné à ces fonctions honorifiques. Le 27 janvier 1778, la Société royale de médecine de Paris lui avait décerné le prix proposé par M. le duc de Charost, pour un *Mémoire sur l'épizootie* qui avait régné, en 1776, dans la Flandre et l'Artois. Ce mémoire fut imprimé à Paris en 1780 (24 pages, in-4°, et une épître dédicatoire au prince de Starhemberg), ainsi que dans l'*Histoire de la Société royale de Médecine*, t. II, p. 618-648, Paris 1779, in-4°. Attaqué par M. Paulet dans les *Annales* de M. Linguet, de Berg répondit dans une *Lettre à M. Linguet*, qui ne comporte pas moins de 28 pages. Le côté scientifique du travail laissait incontestablement à désirer, mais il est indéniable que les moyens

qu'il préconisait contribuèrent à enrayer l'épizootie. Ils consistaient à abattre l'animal dès que la maladie apparaissait.

En 1780, l'Académie posa cette question : *Depuis quand le droit romain est-il connu dans les Pays-Bas, et depuis quand y a-t-il force de loi ?* Le mémoire par lequel Rapedius de Berg répondit fut classé, à l'unanimité, le premier des huit mémoires envoyés et obtint la palme. Il fut inséré dans les *Mémoires sur les questions posées en* 1780 *par l'Académie... de Bruxelles, qui ont remporté les prix et les accessits en* 1782, un in-4° où il occupe XIV-215 pages sans les tables. Ce travail a été assez diversement apprécié. Les contemporains de Rapedius de Berg s'en montrèrent, en général, enthousiastes et consacrèrent la réputation de son auteur, un grand jurisconsulte. La postérité fut plus sévère et reprocha à de Berg son manque absolu de critique historique. Il fut, du reste, moins heureux lorsqu'il concourut avec le même livre pour le prix Montyon à Paris. D'Alembert, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie, lui fit entendre avec une galanterie toute française que son travail pourrait difficilement entrer en lice pour l'obtention du prix. Ce demi-échec l'engagea sans doute à retourner aux études médicales dans lesquelles la France avait consacré sa réputation. A une des premières séances qui suivirent sa nomination à Bruxelles, le 1er décembre 1784, il donna lecture d'un mémoire intitulé : *Considérations sur l'effet de l'inoculation de la peste au gros bétail et des remèdes curatifs de cette épizootie.* Appelé à prendre une décision au sujet de l'impression de ce travail, le corps savant sut l'éluder pendant plus de trois ans et lorsqu'enfin, le 7 avril 1788, on entendit la lecture des rapports des trois commissaires, dont deux étaient favorables à l'impression, la docte compagnie préféra se ranger à l'avis du troisième et estima « qu'il serait prudent de différer jusqu'à une occasion plus favorable « l'impression du mémoire... dont l'objet « tient directement à la police suprême... « D'ailleurs l'esprit des paysans était « encore trop aigri contre la méthode « extirpative, que l'auteur regardait « comme la seule efficace en l'espèce, « *pour ne pas rendre un silence parfait « sur ce sujet préférable à tout ce qu'on « pourrait en dire pour ou contre* ». Cinq ans plus tard, le 2 décembre 1793, neuf ans et un jour après la lecture du mémoire en séance publique, la question fut remise à l'ordre du jour. Mais de même qu'on avait jugé prudent, en 1788, de ne pas insérer le travail de Rapedius de Berg dans le 5e volume des publications, de même on jugea, en 1793, que le 6e volume ne devait pas le contenir, les mêmes motifs existant toujours. Cette fois, de Berg avait compris : il demanda que son manuscrit lui fût rendu, ce qui fut fait le 9 janvier 1794.

Rapedius de Berg avait, du reste, déjà fait l'expérience, en d'autres circonstances, du peu de courage de ses confrères. Le 6 février 1792, il avait présenté à l'Académie ses *Observations sur l'histoire naturelle de l'Autruche* que la compagnie refusa d'imprimer parce qu'il était « trop dur pour M. de « Buffon et pour les écrivains français « en général ». On lui reprocha encore l'emploi des néologismes *hydrophobe* et *hydrophile !* Enfin, le 5 mars 1792 — il était décidément encombrant — il donna lecture à l'Académie d'un *Discours... accompagné* 1° *de l'histoire de la fable des* 40 °/₀ *extraite des Mémoires pour servir à l'histoire de Joseph II et à celle des troubles des Pays-Bas, commencés sous son règne;* 2° *d'une copie d'une instruction émanée de Joseph II, en* 1783, *qui fut la source unique de la fable des* 40 °/₀. Ce travail eut la même fortune que les précédents. Dans la séance du 28 avril 1794, un académicien allégua que ce mémoire, s'adressant au grand public, méritait un meilleur sort que d'être enterré dans les publications de l'Académie que l'on ne lisait pas !

Cette sourde opposition ne parvint pas à mettre un terme à la fécondité littéraire de Rapedius de Berg. Le 10 mars 1791, il avait envoyé à l'Académie 24 exemplaires de son *Discours dédié aux*

mânes de Joseph II, prononcé à Bruxelles, le 20 février 1791 (Bruxelles, in-8°, 24 pages), jour anniversaire de la mort de l'empereur, avec une lettre, dans laquelle il prétendait que cette brochure avait été imprimée à son insu et qu'il s'était proposé de ne prononcer ce discours qu'en 1800. Dans la séance du 5 novembre 1792, il lut à l'Académie la première partie d'une étude intitulée : *Recherche sur la nature des gouverneurs civils provinciaux des Gaules et des autres états de l'Europe depuis la domination de l'empire romain jusqu'au* XVe *siècle*. Ce travail ne fut jamais achevé. La partie que de Berg avait lue à l'Académie fut retirée par son auteur et nous n'en avons pas retrouvé la trace. Pour être complet, nous devons encore signaler les travaux suivants dont il semble que les manuscrits soient perdus : *Plan de police pour la sûreté, tranquillité et bon ordre de la ville de Bruxelles. — Projet d'une salle de spectacle pour Bruxelles*, où il préconisait la création d'un pendant au Waux-Hall, à l'angle des rues de la Loi et Royale, en remplacement de la Monnaie. En revanche, une *Note à S. E. le ministre plénipotentiaire au sujet de la possibilité qu'on entrevoit de terminer la malheureuse affaire des troubles à la satisfaction de S. M. et à celle de ses fidèles sujets dans un terme de six semaines* (13 août 1789) et une *Lettre de Rapedius de Berg au comte F. de Trauttmansdorff* (14 novembre 1789) sont conservées dans les archives de la famille Trauttmansdorff, et Mr H. Schlitter se propose de les commenter dans le tome II de sa *Regierung Josefs II*... Enfin, un manuscrit concernant *les troubles des Pays-Bas aux mois de novembre et de décembre* 1789 fait partie des archives de l'Etat à Vienne. Mais l'œuvre la plus importante de Rapedius de Berg, celle dont les historiens de la révolution brabançonne auront à tenir un compte sérieux, ce sont ses *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles des Pays-Bas en* 1787, *avec supplément*, et l'*Inventaire des actes concernant la révolution brabançonne*. Le ms. 1159 des Cartulaires et manuscrits aux Archives générales du royaume contient la copie du supplément et de l'inventaire susdits, mais la première partie, ou l'histoire des troubles des Pays-Bas en 1787, n'y figure pas, et nous ignorons où elle se trouve en ce moment. Il en est de même des multiples cahiers contenant des anecdotes relatives à l'histoire des troubles depuis le mois d'octobre 1787 jusqu'au mois d'octobre 1789, qui sont indiqués dans l'inventaire des actes, en divers endroits. On a vu que les notes concernant les mois de novembre et de décembre sont conservées à Vienne. En attendant qu'on retrouve la première partie, il faudra bien se contenter des analyses de l'inventaire qui sont, au demeurant, très détaillées, et qui remontent à l'avènement de Joseph II au trône impérial. Elles sont accompagnées de commentaires excellents, évidemment dans un sens favorable à l'empereur, mais qui jettent cependant de la lumière sur bien des points restés obscurs. Les documents concernant les intendances, par exemple, sont traités avec un luxe de détails vraiment inouï et certainement disproportionné avec leur importance réelle dans les causes de la révolution.

Si l'on cherche à formuler une impression d'ensemble sur Rapedius de Berg, on se trouvera passablement embarrassé. Certes l'homme qui aborde à la fois la politique, l'économie sociale, les études historiques, médicales, juridiques ne peut avoir la prétention de briller au premier rang dans chacune de ces spécialités. Traitant avec un amour égal toutes les questions dont il s'occupe, il se condamnera naturellement à n'en épuiser aucune. C'est ce qui paraît être arrivé à Rapedius de Berg. Si sa formation académique, ses voyages, son ardeur au travail semblent lui avoir permis d'émettre des vues justes sur les institutions de son temps et de son pays, d'autre part, la trop grande diversité de ses occupations, son mauvais état de santé influant naturellement sur son moral devaient l'empêcher de donner à ses avis ce fini qui est la caractéristique des productions

des hommes vraiment supérieurs. Mais il est incontestable que dans la multitude des ignorants, des poltrons, des prévaricateurs qui occupèrent trop souvent les fonctions publiques en notre pays à la fin du XVIIIe siècle, Rapedius de Berg fit une très honorable exception. De son vivant, il formula à diverses reprises sur les réformes de Joseph II, l'opinion qui prévalut au siècle suivant, c'est-à-dire que les intentions en étaient excellentes, mais que tout le monde semblait s'être donné le mot pour rendre l'application des idées de l'empereur impossible aux Pays-Bas. En présence des nombreuses faveurs qui échurent à Rapedius de Berg au cours de sa carrière, d'aucuns ont prononcé à son adresse le terme d'*intrigant*. C'est là tout au moins une exagération. Admirateur sincère de Joseph II, comprenant l'empereur, entièrement dévoué aux intérêts de son souverain, il a sincèrement cherché à faire cesser aux Pays-Bas les abus qui s'étaient glissés dans toutes les administrations et à y introduire les réformes impériales. Quoi de plus naturel, dès lors, que Joseph II lui ait assuré un avancement rapide! Que dans les moments d'ennuis il se soit adressé avec instances à l'empereur, la cause de ses revers, qui oserait en faire un reproche à l'époux, au père de famille? Les Autrichiens lui ont reproché de ne pas avoir employé plus de tact, de ne pas avoir réussi, enfin. Mais de plus habiles, de plus puissants que lui ont échoué dans ces circonstances difficiles.

Nous avons dit notre sentiment au sujet des diverses productions scientifiques et littéraires de Rapedius de Berg. Qu'il nous soit encore permis de citer ici une couple de phrases qui s'adressent plus directement à l'historien. Dans son histoire des troubles, il a soin de prévenir le lecteur de ne pas s'attendre à trouver une œuvre définitive : « L'histoire du tems présent, dit-« il, écrite dans le tems présent, n'est « jamais, ne peut jamais être qu'une « chronique ». Au concours de l'Académie en 1794 (questions posées en 1795) il proposa la question suivante : « Quel a été successivement, du XIVe au « XVIIIe siècle, l'état de l'agriculture, du « commerce, de la population dans les « contrées qui composent aujourd'hui la « Flandre autrichienne? Et quelles y ont « été, durant cette époque, les causes « des accroissements et décroissements « notables de la population, de l'agri-« culture et du commerce? » Cette question était digne de figurer aux concours de l'Académie à l'aurore du XXe siècle. Au sortir de l'ancien régime, elle dénote, à elle seule, un esprit qui s'élevait incontestablement au-dessus du niveau ordinaire.

Joseph Cuvelier.

Archives générales du royaume. Fonds du Conseil privé, du Conseil du Gouvernement général, de la Chancellerie des Pays-Bas à Vienne. *Passim.* — Fonds des cartulaires et manuscrits, no 828A. Description du gouvernement civil de la ville de Bruxelles; no 873A, Mémoire sur la nature des offices royaux des chefs justiciers et justiciers aux Pays-Bas autrichiens...; no 1139, Inventaire des actes de la Révolution brabançonne...; no 263*bis*, Correspondance de Rapedius de Berg avec l'abbé Mann. — Archives communales de Bruxelles. Ms 25, Rapport sur l'administration financière de la ville de Bruxelles; ms 27, double du ms 828A des Archives générales du royaume; ms 319, Mémoire sur les droits et les devoirs annexés à la charge d'amman de la ville de Bruxelles.., — Bibliothèque de l'Académie royale de Belgique. Considérations sur les effets de l'inoculation de la peste du gros bétail et sur ceux des remèdes curatifs de cette maladie; — Observations sur l'histoire naturelle de l'autruche. — P.-A.-P. Gérard. *Ferdinand Rapedius de Berg. Mémoires et documents pour servir à l'histoire de la Révolution brabançonne* (Bruxelles, 1842-1843; 2 vol. in-8o). — A. Pinchart, *Bulletin du bibliophile belge*, t. IX, p. 336-344 (année 1852). — H. Schlitter, *Briefe und Denkschriften zur Vorgeschichte der Belgischen Revolution* (Vienne, 1900; in-8o). — Id., *Die Regierung Josefs II in den Oesterreichischen Niederlanden*, t. I (Vienne, 1900; in-8o). — *Geheime Correspondenz Josefs II mit seinem Minister in den Oesterreichischen Niederlanden Ferdinand Grafen Trauttmansdorff*, 1787-1789 (Vienne, 1902; in-8o). — Ed. Mailly. *Histoire de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, tomes XXXIV et XXXV des *Mémoires* in-8o de l'Académie royale de Belgique (Bruxelles, 1883).

RAPHELENGIEN (*François*), DE RAVELENGHIEN, VAN RAVELENGHIEN, VAN RAVELINGHEN, né à Launoy, châtellenie de Lille, le 17 février 1539, mort à Leyde le 20 juillet 1597. Il fit ses premières études à Gand et fut envoyé à Nuremberg après la mort de son père, pour apprendre le commerce. Il n'y resta pas longtemps et obtint d'aller habiter Paris où il étudia le grec et

l'hébreu sous Jean Mercier et d'autres professeurs célèbres. De là il se rendit à Cambridge, où il enseigna les lettres grecques. Sweertius rapporte qu'étant venu à Anvers pour y acheter quelques livres, il prit goût au métier de correcteur et s'engagea au service de Plantin.

Dans un acte passé le 10 février 1576, Plantin et Jean Du Moulin, libraire anversois, déclarent que Raphelengien demeurait à Anvers depuis quinze ans. Il y serait donc arrivé en 1561, lorsqu'il n'avait que 21 ou 22 ans, ce qui est difficile à admettre. En lui accordant son certificat d'imprimeur, le 22 mars 1576, Plantin atteste qu'il lui servait de correcteur depuis treize ans ou environ. Nous savons de science certaine que, le 12 mars 1564, il vint habiter chez Plantin. Ce dernier annote dans son livre des ouvriers : « M. François Ravelinghen est accordé avec moy de me servir pour correcteur deux ans entiers et à la fin des dites deux années de parachever les livres qui pour lors pourroyent estre commencés, en cas que je n'en fusse pourvu d'autre assez suffisant à mon contentement et pour la première année, il gagne 20 escus et la seconde 30 escus de 2 florins chacun escu et est venu pour demourer le 12 jour de mars 1564 ». Nous pouvons conclure de cette note que, peu auparavant, il était arrivé à Anvers. Son traitement s'éleva rapidement. Dès l'année 1566, il reçut 25 florins par trimestre ; en 1570, ses gages sont portés à 160 ; en 1572, à 200 ; en 1577, à 300 ; en 1581, à 400 florins par an.

En 1565, Plantin lui donna en mariage sa fille aînée Marguerite. Le contrat fut signé le 13 juin, et le mariage conclu le 23 du même mois. Le jeune ménage continua à habiter chez Plantin comme Raphelengien l'avait fait depuis son entrée au service de l'imprimeur.

Le 10 février 1576, il obtint le droit de bourgeoisie à Anvers ; la même année il se fit inscrire comme maître dans la corporation de St-Luc. Il posa ces deux actes afin d'acquérir les qualités voulues pour pouvoir s'établir comme maître imprimeur à Anvers. Le 1er février 1576, son beau-père lui céda pour une somme de 300 florins « la boutique près l'église « Notre-Dame ». Plantin n'avait jamais occupé cette boutique et l'avait acquise afin d'y établir son gendre. Il la pourvut de livres et lui abandonna le tout, ayant une valeur de 1761 florins 18 sous, comme dot de Marguerite. La boutique était située, comme disait l'adresse des livres que Raphelengien y publia, « joignant le portail septentrional de « l'église Notre-Dame », c'est-à-dire au marché au Linge actuel.

Raphelengien y édita cinq ouvrages : *Historie van Coninck Lodewick van Vranckryck den elfsten dees naems, ende van hertogh Carle van Borgondien door Philips van Commines overgheset door Cornelius Kiel*, 1578, ouvrage publié simultanément avec l'adresse de Jean Moretus ; *Der Vrouwen lof ende lasteringe* par Jean de Marconville et *Van het gheluck ende ongheluck des Houwelicks* par le même, tous deux traduits en flamand par J.-L.-M. van Happart, 1578 ; *Tyrannies et cruautez des Espagnols perpétrées ès Indes Occidentales qu'on dit le nouveau monde, brièvement descrites en langue Castillane par l'Evesque Don Frère Barthelemy de las Casas ; traductes par Jacques de Miggrode*, 1579 ; *Diverses lettres interceptées du Cardinal de Granvelle*, 1580 ; *Septem Psalmi pœnitentiales*, 1580. Tous ces livres furent imprimés par Plantin et en portent la mention, excepté le livre de Las Casas et les *Lettres interceptées* qui portent seulement la mention qu'ils se vendent chez François de Ravelenghien.

Raphelengien abandonna la direction de sa librairie à sa femme et continua à remplir dans l'officine de son beau-père les fonctions de correcteur jusqu'en 1585. Il était, avant tout, homme d'étude, philologue éminent. Plantin en rendit témoignage en plus d'une occasion. Au secrétaire de Philippe II qui lui avait demandé d'envoyer en Espagne quelqu'un qui fût en état d'y organiser une bonne imprimerie, il répondit qu'il ne connaissait personne dans le pays qu'il pût recommander et ajouta : « Quant à

« mes gendres, le premier Raphelengien « n'a oncques rien pris à cueur que la « connoissance des langues et des lettres « et de bien léalement, fidèlement et « soigneusement corriger les exem- « plaires; le second (Moretus) ne s'est « oncques entrepris que de vendre, « achapter, pacquer et entremectre des « affaires de nostre boutique ». En lui octroyant son certificat d'imprimeur, Plantin constate qu'il est « sçavant ès « langues latines, grecques, hébraicque, « chaldée, siriaque, arabe, françoise, « flamenghe et autres vulgaires ». L'un des premiers et le principal des ouvrages auxquels collabora Raphelengien est la Bible polyglotte. Il fut l'aide principal d'Arias Montanus qui dirigea cet immense travail; il revit avec lui les textes dans toutes les langues; il rédigea, pour l'apparat de la Bible polyglotte, le traité : *Variæ lectiones et annotatiunculæ in Chaldaicam paraphrasim;* il revit la grammaire et le dictionnaire hébreu de Pagnino et fut spécialement chargé de la correction de la paraphrase chaldéenne. Très probablement, il fournit encore le dictionnaire grec. Arias Montanus ne tarit point en éloges sur les mérites divers de son collaborateur : « C'est, dit-il, un homme de la plus « grande activité, d'un zèle incroyable, « d'une assiduité non interrompue, d'un « esprit clairvoyant et d'un excellent « jugement. Nul ne le surpasse dans la « connaissance des langues anciennes; « c'est grâce à son savoir et à son travail « que le grand ouvrage, ce trésor de « science et de langues, a pu paraître « avec une si admirable correction. »

Pendant son séjour à Anvers, Raphelengien ne publia aucun ouvrage de sa propre composition. Un passage d'une lettre de Plantin à Arias Montanus en date du 11 février 1576 nous apprend qu'il travaillait à un dictionnaire arabe : *Franciscus noster avide expectat subsidia quæ scribis te illi comparasse ad Dictionarium suum Arabicum perficiendum.*

En 1583, Plantin quitta Anvers pour s'établir à Leyde, où il venait d'être nommé imprimeur de la nouvelle université et où il avait créé une officine, laissant la direction de celle d'Anvers à ses deux beaux-fils Jean Moretus et François Raphelengien. En 1585, il retourna à Anvers et céda à Raphelengien son établissement avec toutes les propriétés qu'il avait acquises à Leyde et tout ce qui se trouvait dans sa maison et dans sa boutique. L'imprimerie de Leyde continua à travailler sous la direction de Raphelengien. Les publications qui y parurent depuis le départ de Plantin jusqu'à sa mort (1585-1589) portent l'adresse : *Lugduni Batavorum, ex officina Plantiniana apud Franciscum Raphelengium.*

Lorsqu'en 1589 on procéda à la liquidation de l'héritage de Plantin, Raphelengien obtint en partage l'officine de Leyde et le matériel qui s'y trouvait et dont la valeur fut évaluée à 11,095 florins 7 1/4 sous; il reçut en outre pour une somme de 12,522 florins 3 1/4 sous en livres plantiniens. Le 3 mars 1586, les curateurs de l'université de Leyde lui avaient transmis la charge d'imprimeur de l'université avec un traitement égal à celui dont avait joui Plantin. La même année, ils le désignèrent comme professeur extraordinaire de l'université, chargé du cours d'hébreu. En 1587, il fut nommé professeur ordinaire et ses gages furent portés de 300 à 400 florins. Après la mort de Plantin, il fit paraître à Leyde bon nombre d'ouvrages latins, grecs, néerlandais et arabes. La part du matériel de l'imprimerie plantinienne qui lui avait été attribuée comprenait les vignettes gravées sur bois qui avaient servi à illustrer les Emblemata de Hadrianus Junius et d'Alciatus, les fables de Faërne et d'Esope, les devises de Claude Paradin, les herbiers de Dodoens et de Clusius, ainsi que les planches gravées sur cuivre des : *Veterum aliquot ac recentium medicorum philosophorumque icones* de Sambucus; lui-même ou ses fils après sa mort utilisèrent ces planches pour faire paraître de nouvelles éditions de ces livres.

En s'établissant à Leyde, Raphelengien embrassa la religion protestante et fit baptiser chez les Calvinistes deux de

ses enfants, son fils Christophe et sa fille Elisabeth.

Il travailla énormément toute sa vie et publia peu. En 1591, il fit paraître dans sa propre officine : *Cl. Galenus de clysteribus et colica, interprete Francisco Raphelengio*, in-8°; en 1595, *Specimen characterum arabicorum officinæ Plantinianæ Raphelengii*, in-4°. Dans la préface de cet opuscule il témoigne de son ardeur à étudier la langue arabe et rapporte qu'il a fait graver les caractères arabes avec la ponctuation, afin de rendre l'étude de la langue abordable aux Occidentaux, comme il l'avait fait pour les caractères éthiopiens et samaritains. En 1596, il fit paraître : *Epitome thesauri linguæ sanctæ auctore Sancto Pagnino Lucensi. Fr. Raphelengius compluribus locis auxit et emendavit et Appendicem dictionum Chaldæarum addidit*, in-8°. C'est un abrégé remanié de *Thesauri hebraicæ linguæ epitome* de Sanctus Pagninus, qu'il avait fait paraître en 1572 dans l'apparat de la Bible polyglotte. Ses fils en publièrent une seconde édition en 1609. En 1613, ses fils François et Juste firent paraître son ouvrage principal, le dictionnaire arabe : *Francisci Raphelengii lexicon arabicum. Leidæ, ex officina auctoris*, 1613; in-4°. Dans la préface, ils donnent quelques renseignements sur la manière dont se fit cet ouvrage. Leur père y avait travaillé quarante ans avant la publication, donc à partir de 1573; il avait reçu ses premières leçons d'arabe de Guillaume Postel et d'André Maes et avait été encouragé à composer son dictionnaire par ses amis Abraham Ortelius, Juste Lipse et Charles de L'Escluse, auxquels il avait dédié son travail. Il n'avait négligé aucune occasion de compléter sa connaissance de la langue et avait réuni des matériaux tellement abondants pour son dictionnaire qu'il se vit forcé d'en élaguer une partie. Il fit graver les caractères nécessaires pour l'imprimer, mais la maladie, dont dans les derniers temps de sa vie il souffrit beaucoup, l'en empêcha; il réussit cependant à transcrire complètement son œuvre avant de mourir et recommanda à ses fils de la publier. Thomas Erpenius, qui succéda à Raphenlengien comme professeur de langues orientales à l'université de Leyde, fit suivre le dictionnaire de ses *Observationes* et publia la même année dans l'officine des Raphelengiens une grammaire arabe destinée à compléter l'œuvre de son prédécesseur. En tête de ses *Observationes*, Erpenius plaça un avis au lecteur, dans lequel il nous apprend que, pendant le temps qu'il travaillait à son dictionnaire, Raphelengien était tellement abattu par la maladie que, non seulement il ne trouvait plus aucun plaisir à l'étude, mais que même la lumière lui était à charge et qu'il ne faisait que répéter qu'il était fatigué de la vie.

Raphelengien laissa en manuscrit trois ouvrages : *Lexicon persicum vocabulorum quæ in Pentateucho; Observationes linguæ hebraicæ; Tabulæ in grammaticam arabicam.*

Il mourut le 20 juillet 1597; sa femme l'avait précédé dans la tombe au mois d'avril 1594. Ils laissèrent quatre enfants : trois fils, Christophe, François et Juste, et une fille, Elisabeth. Christophe et François continuèrent l'imprimerie de leur père; Juste devint docteur en médecine. L'aîné des trois était calviniste et fut nommé imprimeur de l'université; il mourut le 17 décembre 1600. Quelques livres publiés de 1598 à 1600 portent son adresse.

Comme son frère Juste, François était catholique. Il continua l'imprimerie de 1600 à 1621, mais il ne sollicita point le titre d'imprimeur de l'université; les livres sortis de l'officine Raphelengienne portent son nom. Il laissa dépérir l'imprimerie et aliéna à diverses reprises des parties considérables de son matériel. En 1613, lui et son frère vendirent aux Moretus d'Anvers, pour la somme de 2500 florins, une bonne partie des poinçons, matrices et gravures sur bois, qui étaient échus en partage à leur père; en 1622, il vendit à Balthasar Moretus les figures des herbiers et 100 livres de types. C'est ainsi que les vignettes des divers *Emblemata* et d'autres gravures sur bois retournèrent à la maison mère

d'Anvers. En 1619, les ateliers de Leyde furent fermés et le matériel et les livres restants furent vendus publiquement. A la même époque, les fils de Raphelengien cédèrent à Thomas Erpenius les caractères orientaux qu'ils possédaient encore. Ce dernier s'en servit pour imprimer à partir de 1621 de nombreux livres en langues orientales. En 1621 fut imprimé, probablement aussi par Erpenius, un volume : *Hoseas propheta, ebraice et chaldaice cum duplici versione latina*, qui porte encore l'adresse *Lugduni Batavorum typis Raphelengianis* et qui se vendait chez Jean Maire.

François et Juste Raphelengien cultivèrent tous deux la poésie et la philologie latines; ils enrichirent de nombreuses annotations la *Synonimia Latino-Teutonica*, dont le manuscrit se conserve au Musée Plantin-Moretus et qui de nos jours fut publiée par MM. Emile Spanoghe et J. Vercoullie.

Max Rooses.

Archives du musée Plantin-Moretus. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Franç. Sweertius, *Athenæ belgicæ*. — Joannes Meursius, *Athenæ batavæ*. — Isaac Bullart, *Académie des arts et des sciences*. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch woordenboek*. — J.-B. van Straelen, *Geslagt-lijste der nakomelingen van den vermaerden Christoffel Plantyn*. — Max Rooses, *Christophe Plantin, imprimeur anversois*.

***RAPONDI** (*Dino*), financier italien, né à Lucques, dans la première moitié du XIVe siècle, mort à Bruges, le 1er février 1415. Ce riche banquier, devenu bourgeois de Paris, avait établi son comptoir à Bruges vers 1365, à l'exemple de Jeffroy Rapondi, sans doute son père, et de ses deux frères Jean et Philippe. Déjà en 1369, le duc Philippe le Hardi lui fit, à l'occasion de ses noces avec Marguerite de Maele, un emprunt considérable, qui prouve la place importante que Rapondi tenait dès lors parmi les banquiers de la grande cité flamande. Plus tard, en 1383, au moment où Bruges avait à lutter contre de graves difficultés financières, il prêta à la ville, soit seul, soit avec ses associés Philippe de Rapondi et Galliot de Piastre, des sommes énormes, à un taux moyen de 12 1/2 p. c. En récompense des nombreux services rendus, Rapondi reçut en 1389 cent francs d'or du magistrat, et le 23 mai les échevins offrirent un banquet en son honneur.

De son côté, le duc Philippe, toujours nécessiteux, lui afferma en bloc la levée des aides et des accises, et encore la perception des subsides des villes de Flandre. En même temps, Dino fournissait de l'argent à Charles VI et aux ducs de Berry et d'Orléans.

Dans l'hôtel qu'il occupait à Paris *en la Vieille Monnoie* dès 1374, Rapondi dut avoir un atelier d'orfèvrerie et un vaste magasin de tapis. C'est qu'en effet, à l'exemple des princes de la finance du temps, « ce grand usurier », comme l'appelle le moine des Dunes Adrien de But, faisait le commerce des objets de luxe; ainsi, le 20 juillet 1389, le banquier lucquois vendit à la ville de Bruges un drap d'or de Chypre, qui fut offert à la comtesse Marguerite lors de son entrée à Bruges, puis deux pièces de velours cramoisi présentées au duc le 9 janvier suivant. Quelque temps après (25 avril 1394), on lui acheta à Paris une coupe en or très fin, donnée comme cadeau au prince, ainsi qu'une douzaine de plats d'argent et une demi-douzaine de chopines de même métal pour les conseillers de Philippe. Vers cette époque, grâce sans doute à son commerce avec le Levant, la richesse de Rapondi devint immense, comme le prouve l'importance et la multiplicité de ses prêts. C'est lui qui avança à Bruges les dix mille francs d'or payables à Philippe le Hardi pour l'achèvement de son château de Bourgogne à l'Ecluse (1394); deux ans après, il prit à ferme, pour trente mille francs d'or, les sommes que Bruges devait payer au duc. Aussi, dès 1391, Philippe le Hardi, dont depuis longtemps il était l'homme de confiance, avait-il reconnu ses services en le nommant son conseiller et son maître d'hôtel et en lui faisant don de trois mille francs d'or.

Bientôt, un événement imprévu révéla dans ce financier un diplomate capable de mener à bien des missions difficiles.

En 1395, Jean de Nevers, fils aîné de Philippe le Hardi, fit ses préparatifs pour la croisade contre les Turcs; le duc réclama de ses villes un don gracieux; ce fut à Rapondi que Bruges s'adressa pour se procurer le subside de six cents livres de gros qu'elle devait fournir pour l'expédition du comte. On sait que par l'insolente vanité du maréchal Boucicaut et l'imprudente outrecuidance des chevaliers français, Jean de Nevers et une foule de chevaliers de France et de Flandre tombèrent entre les mains du sultan Bajazet à la bataille de Nicopolis (25 septembre 1396). Pendant plus de deux mois, l'Europe resta incertaine sur le sort de la croisade; pourtant, dès le lendemain de la bataille, Bajazet avait envoyé Jacques de Heilly en France pour traiter de la rançon de vingt-quatre chevaliers que le sultan avait épargnés. A la Noël, le chevalier arriva à Paris, où il informa Charles VI et Philippe le Hardi des exigences de Bajazet.

Aussitôt une ambassade fut dépêchée en Orient avec de riches présents, en attendant les négociations pour la délivrance de Jean de Nevers; le duc et la duchesse consultèrent Dino Rapondi, que son commerce avec le Levant avait mis en relation avec les Turcs.

Rapondi conseilla de s'adresser aux marchands génois et vénitiens de l'Archipel qui, par leurs rapports financiers avec les Ottomans, pouvaient garantir à Bajazet le payement de la rançon, et il écrivit dans ce sens au riche génois Barthélemy Pellegrino, à Chios, qui était personnellement connu du sultan. En juin, on fixa la rançon des prisonniers à deux cent mille florins, et les chevaliers survivants arrivèrent à Venise en octobre.

Philippe le Hardi avait chargé Dino Rapondi de régler tout ce qui concernait la rançon du comte de Nevers; celui-ci se rendit en novembre à Venise et s'entremit avec la plus grande activité à cette affaire. D'abord, il engagea par sa signature la parole du comte de Nevers qui s'était engagé à rester à Venise jusqu'à l'acquittement de la rançon; Jean de Nevers rentra alors triomphalement en Flandre (mars 1398), tandis que Rapondi aviseait aux moyens d'acquitter les engagements que celui-ci avait souscrits ou laissé souscrire en son nom. Le roi Sigismond de Hongrie, désireux de contribuer à la rançon du prince bourguignon, proposa à Venise de lui vendre en une fois une rente annuelle de sept mille ducats qu'il avait sur la République. Le doge refusa hautement ce rachat. Alors les envoyés hongrois parvinrent à vendre la rente à Rapondi pour cent mille ducats, que celui-ci versa à Jean sans Peur, mais avec des stipulations telles que la rente était en somme engagée au duc de Bourgogne. Venise fit plus tard de telles difficultés pour le payement de cette rente que Rapondi ne toucha jamais les arrérages promis.

En vertu des coutumes féodales, les Etats de Philippe le Hardi furent taxés pour leur quote-part dans la rançon de Jean de Nevers; la Flandre dut payer cent mille nobles. Ce fut encore Rapondi qui avança la part de Bruges en octobre 1397.

Les prêts successifs du banquier lucquois au duc ne tardèrent pas à atteindre un chiffre fort élevé; quand Rapondi présenta ses comptes au chancelier ducal, on vit celui-ci refuser de les sceller. Il semble pourtant qu'on finit par s'arranger; même, en août 1398, le financier italien reçut quatre mille écus de Philippe le Hardi en récompense de ses services.

En 1399, Dino Rapondi vendit au duc de Bourgogne un Tite-Live et une Bible enluminée de lettres d'or, d'« hisstoires » et d'images; ce qui prouve que, malgré ses richesses, il n'avait pas cessé son commerce d'objets précieux. Cela ne l'empêcha pas de devenir conseiller de Jean sans Peur dès l'avènement de celui-ci; plus tard, il fut son maître d'hôtel.

Entre-temps des difficultés financières s'étaient élevées entre la République de Venise et le duc; Venise avait prêté quinze mille ducats au comte de Nevers, mais en devait annuellement sept mille au duc par suite du rachat de la rente

hongroise. Jean sans Peur, pas plus que son père, ne parvint à se faire rembourser et songea à défendre à ses Etats toutes relations avec Venise. En 1406, la situation était si tendue que Venise fit prier Rapondi d'intervenir auprès de son maître pour la ratification des saufconduits des galères vénitiennes. Rapondi ne put obtenir qu'une prolongation insuffisante (2 décembre 1407); d'ailleurs la question ne fut vidée que sous le règne de Philippe le Bon (1424).

Les derniers prêts de notre financier à Bruges sont mentionnés en 1410; quatre ans après, il mourut dans cette ville, et fut enterré, dans un magnifique tombeau en marbre noir, à Saint-Donatien, où une inscription funéraire rappelait sa mémoire. De son côté, Jean sans Peur lui éleva un monument à Dijon. Un acte de 1394, conservé aux archives de Bruges, garde encore son sceau et celui de son frère Jean; il portait d'azur à dix gerbes d'or, allusion à ses richesses.

V. Fris.

Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. III, preuves, p. 185-194. — Gilliodts-van Severen, *Inventaire des archives de Bruges*, t. III, p. 38-264, 277-298, 393-398, 514; t. IV, p. 45-182. — J. Froissart, *Chroniq.* (éd. Kervyn de Lettenhove), t. XV, p. 356; t. XVI, p. 31-270, et notes, p. 415-435; t. XXIII, p. 6-7. — A. de But, *Chronica* (éd. Kervyn de Lettenhove), p. 38-39. — J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle, expédit. du maréchal Boucicaut* (Paris, 1885), t. I, p. 309-333; t. II, p. 36-88. — *Sceau*, dans Gilliodts, *Inventaire*, t. III, p. 278. — *Armoiries*, dans l'éd. Kervyn de Froissart, t. XVI, p. 437. — *Epitaphe*, dans Gailliard, *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale*, t. I, p. 160. — *Statue* à Dijon de D. Rapondi, dans Leroux de Lincy et L.-M. Tisserand, *Paris et ses historiens*, p. 336. — *Obituaire de St-Donatien*, dans *Bull. Comm. roy. d'hist.*, 4e sér., t. XVI (1889), p. 335 semble fixer le décès au 6 mai 1415). — Bernard Prost, *Inventaire mobilier et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* (Paris, 1903), t. I, p. 382, n. 6.

RAPPÉ (*Jean-Baptiste*), violoncelliste, né à Grammont, le 5 février 1836, et décédé à Gand, le 10 janvier 1889. Il commença son éducation musicale comme enfant de chœur, à l'église Ste-Gudule (Bruxelles), sous la direction du maître de chapelle Joseph Fisher; ensuite il étudia le violon, mais il abandonna bientôt cet instrument pour le violoncelle; en 1860, il remporta le 1er prix dans la classe de l'illustre François Servais au conservatoire de Bruxelles. Dès 1857, Rappé s'était fait entendre avec succès dans plusieurs concerts; de 1860 à 1862 il fut violoncelle-solo au théâtre de Lyon, puis il fut attaché au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles; le 6 septembre 1862 il fut nommé professeur de violoncelle au conservatoire de Gand, en remplacement de François de Vigne-Van Sauten; Rappé fut aussi chargé d'enseigner la contrebasse jusqu'en 1873, époque à laquelle on organisa un cours spécial de contrebasse. Le 5 avril 1874, Rappé fut nommé professeur de violoncelle et de musique de chambre à l'école de musique de Bruges et à l'académie de musique de Courtrai.

Ce qui distinguait surtout Rappé, c'était son talent et son amour pour la musique de chambre; il fit partie de plusieurs associations d'artistes de talent qui se consacraient à ce genre de musique. Il est l'auteur de quelques compositions, études, transcriptions, etc., en partie éditées par Durand et Schoenewerk à Paris, Gevaert à Gand, etc. : 1. *Polka de salon* pour le piano (Bruxelles, 1857). — 2. *Ave Maria*, solo pour ténor avec accompagnement d'orgue (id.). — 3. *Fantaisie* pour violoncelle sur des motifs de l'opéra La Traviata de Verdi (op. 2, 1862). — 4. *Élégie* pour violoncelle avec accompagnement de piano (op. 2, 1862). — 5. Deux *Morceaux de concours* pour contrebasse avec accompagnement de quatuor (1864). — 6. *Pas-redoublé* pour harmonie (1864). — 7. *Introduction et Polka de concert*, id. (id.). — 8. *Nocturne* pour violoncelle, avec accompagnement de quatuor ou de piano (op. 3, 1855). — 9. *Solo* pour contrebasse, id. (1866). — 10. *Nocturne* pour violoncelle, avec accompagnement de piano (1867). — 11. *Fantaisie concertante* pour violoncelle, avec accompagnement de quatuor ou de piano (op. 4, 1868). — 12. Id. avec accompagnement de piano (op. 4, 1868). — 13. *Transcription* pour violoncelle de la romance de Mignon d'Ambroise Thomas (1870). — 14. *Morceau* pour contrebasse, avec accompagnement

de quatuor (1870). — 15. *Polka élégante* pour piano (Liége, 1871). — 16. *Air de la passion selon St-Mathieu* de J.-S. Bach, transcrit pour violoncelle et contrebasse, avec accompagnement d'harmonium (1873). — 17. *Fantaisie concertante* pour piano et violoncelle (op. 5, 1876). — 18. *Fantaisie* pour violoncelle sur des motifs de la Muette de Portici d'Auber (1877). — 19. *Étude de l'Avant-bras* pour contrebasse avec accompagnement de quatuor (1878). — 20. *Barcarolle* pour violoncelle et piano (op. 7, 1880).

Nous citerons encore les morceaux suivants (sans date) : 1. *Adagio et Rondo* sur des motifs de *Don Pasquale* de Bellini, pour violoncelle. — 2. *Mazurka* pour piano. — 3. *Berceuse* pour violoncelle. — 4. *Solo* pour contrebasse. — 5. *Air du Chalet d'Adam* pour contrebasse avec accompagnement de quatuor. — 6. *Air de l'Eurydice* de J. Peri, transcrit pour contrebasse, avec accompagnement de piano. — 7. *Solo* pour contrebasse, id. — 8. *Étude de vélocité*, pour le 2e et le 4e doigt, pour violoncelle, id. — 9. *Étude* pour contrebasse, avec accompagnement de quatuor. — 10. *Etude de vélocité*, pour violoncelle, avec accompagnement de quatuor ou de piano. — 11. *Étude*, id., avec accompagnement d'un 2d violoncelle. — 12. *Andante* pour violoncelle, avec accompagnement de piano. — 13. *Musette* pour quatuor. — 14. Trente et un exercices pour violoncelle. A la mort (16 décembre 1899) de Mme Ve Rappé, née Mathilde Barella, les héritiers firent don des œuvres complètes à la bibliothèque du conservatoire de Gand.

Rappé reçut, le 31 décembre 1881, la médaille civique de 1re classe, et, le 18 juillet 1885, la croix de chevalier de l'ordre de Léopold.

C. Bergmans.

C. Bergmans, *Histoire du conservatoire de Gand*, p. 353.

RASCH (*Adrien*) (1), sculpteur du XVIe siècle. Il exécuta en bois avec Roger de Smet toute la partie ornementale, achevée en 1532, de la cheminée du Franc de Bruges. Herman Glosencamp en avait fait les statues, également en bois, et Guyot de Beaugrant le bas-relief en marbre et albâtre. Comme on le sait, cette œuvre magistrale avait été dessinée par Lancelot Blondeel, le célèbre peintre et architecte brugeois.

Edmond Marchal.

(1) Et non Prasch, comme il est imprimé par erreur au t. II, col. 49, ligne 35, au nom de Blondeel.

RASIER (*Gilles* DE), ou RASIRIUS. Voir RASYR.

RASMONT (*François-Pierre-Ignace* baron **BAUT DE**). Voir BAUT DE RASMON.

RASOIR (*Jean*), orfèvre à Mons, au XVe siècle. Il remplaça Jean Catel comme orfèvre du chapitre de Sainte-Waudru, en cette ville, et prêta serment, le 28 janvier 1475, n. st., « de léalment » entretenir, netoyer et garder le fiertre » (châsse) du corps saint de madame » Sainte Waldru et les joyaux et reli- » quiaires estans autour ». En 1479, il restaura la boîte en argent du messager du chapitre et refit les armoiries dont elle était ornée. En 1483, il grava les fers qui servaient à marquer les saies fabriquées à Mons. Ses ouvrages d'orfèvrerie portaient pour marque une main. C'est tout ce que l'on sait de cet artiste, qui appartenait à une ancienne famille montoise.

Léop. Devillers.

Archives du chapitre de Sainte-Waudru, au dépôt de l'Etat, à Mons.

RASQUINET (*Mengolde* DE), seigneur de Ramezée, licencié ès lois et avocat, baptisé à Huy, le 10 août 1678, mort à Liége, le 10 décembre 1761.

On a de lui deux mémoires judiciaires intitulés : 1. *Démonstration apologétique des maitres des fosses Delcave, de Collebeux et Martin Wéry;* in-4o de 2 ff. et 226 pages avec deux plans. — 2. *Satisfaction jointe exhibition.* « Messieurs les » échevins de la justice souveraine de » Liége : jamais surprise n'égala celle » du sieur Denis Bury, ... ».

C. de Borman.

De Theux, *Bibliographie liégeoise*, col. 511-550. — *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1837, p. 216.

RASSE (*Alphonse-Alexandre-Paul*, baron **DE**), bourgmestre de Tournai, né en cette ville, le 18 juin 1813, y décédé le 2 mai 1892. Il appartenait à une famille originaire du village de Rache (ou Raisse), près Orchies, dont la généalogie peut être établie à partir de 1535. Fils du chevalier Charles de Rasse (dont la biographie suit), il fit des études de droit, fut reçu docteur, le 29 novembre 1833, pratiqua comme avocat et fut nommé juge suppléant au tribunal civil de Tournai. Mais la politique le détourna bientôt de cette carrière. Il entra au conseil communal de sa ville natale en 1839, devint échevin des travaux publics (1841 à 1855) et bourgmestre (1855 à 1868). Son administration fut sage, éclairée, habile ; il proposa et accomplit en partie la transformation de Tournai, lorsque la ville fut démantelée entre 1860 et 1870. On lui doit les nouveaux boulevards et les jardins publics, l'établissement d'un système général d'égouts, l'agrandissement de plusieurs écoles et de l'athénée; des travaux importants à l'hôtel de ville, à la salle des concerts, au beffroi.

Élu sénateur en 1858, il fut successivement secrétaire suppléant, puis premier secrétaire de la haute assemblée où il siégea jusqu'en 1870.

Alphonse de Rasse avait été immatriculé dans la noblesse belge avec le titre de chevalier (7 mai 1844); il fut créé baron, le 6 août 1861, en qualité de bourgmestre de Tournai, à l'occasion de la visite faite à cette ville par le roi Léopold Ier. Il reçut, en la même qualité, le roi Léopold II et la reine Marie-Henriette, faisant en cette ville leur joyeuse entrée (1866). Il avait, peu de temps auparavant, été chargé de notifier aux cours de Hesse-Darmstadt et de Cassel la mort de Léopold Ier et l'avènement de Léopold II, et, le 23 juillet 1867, il complimenta le sultan Abdul-Aziz lorsqu'il entra en Belgique par Tournai.

Le baron de Rasse fit partie de la commission des bourses d'études du Hainaut et du Conseil héraldique. Il devint président de ces deux institutions auxquelles il s'intéressait vivement. On lui doit des recherches fructueuses dans les archives de la commission des bourses, pour faire restituer un certain nombre de ces bourses aux habitants de sa ville natale, et il publia à ce sujet deux brochures (les bourses de la fondation du Chambge). Il se démit de toutes les fonctions politiques en 1868 et 1870, pour rentrer dans la vie privée, et passa les vingt-deux dernières années de sa vie assez oublié, même de ses concitoyens. Il faisait alors de longs séjours à sa maison de campagne d'Ellezelles, partageant son temps entre la bienfaisance et les lettres qu'il avait toujours cultivées. Deux livres, dit-on, étaient l'objet de ces lectures quotidiennes : les œuvres d'Horace et l'imitation de Jésus-Christ, et cet assemblage bizarre peint bien un des côtés de son caractère. A la même époque, il devint membre titulaire de la société historique et archéologique de Tournai, dont il suivit les travaux jusqu'en ses dernières années.

De nombreuses distinctions lui furent accordées au cours de sa longue carrière. Outre le titre de baron, il reçut la croix de commandeur de l'ordre de Léopold, la croix civique de première classe, et plusieurs ordres étrangers. Il avait épousé à Tournai, le 1er février 1836, Alodie Lefebvre (des barons Lefebvre); il en eut trois filles et trois fils, dont un seul lui a survécu.

E.-J. Soil.

Vandenbroeck, *Notices sur quelques familles du Tournaisis*, t. I. — *Annuaire de la noblesse belge*, 1891. — Comte P. du Chastel, *Notices généalogiques tournaisiennes*, t. III. — Archives de Tournai, *Fonds Desmazières*. — Société historique et archéologique de Tournai, *Bulletins*. — Poplimont, *la Belgique héraldique*. — Journaux de l'époque.

RASSE (*Charles-Henri-Joseph*, chevalier **DE**), maire de Tournai, né en cette ville, le 3 décembre 1774, y décédé le 31 janvier 1818. Il étudia les lettres au collège Saint-Paul, à Tournai, puis au collège des Oratoriens de Juilly. Il débuta dans la carrière administrative, à l'âge de 26 ans, en 1800, comme membre de la commission des hospices civils. L'année suivante, il était nommé adjoint au maire, et, en 1804, il fut

appelé aux fonctions de maire qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie et auxquelles il se consacra tout entier. On lui doit la création d'une garde municipale, l'organisation de mesures de secours contre l'incendie, ainsi que le premier règlement général sur la voirie. Cette dernière mesure eut malheureusement, étant donnée l'époque de mauvais goût où elle fut prise, un résultat funeste pour la transformation de la ville, au point de vue artistique et pittoresque, parce qu'elle entraîna la disparition d'un nombre considérable de monuments et de maisons d'un très grand intérêt, sacrifiant tout à la ligne droite, sèche et froide, qui caractérise le style empire, alors en honneur. En même temps, il prenait des dispositions heureuses pour l'assainissement de la ville, l'ouverture de nouvelles voies de communication, la création de plantations dans divers quartiers, notamment sur l'ancien cimetière Saint-Jacques, organisait le service de l'octroi municipal et s'appliquait à liquider les créances nombreuses de ses concitoyens, sur la ville et l'administration des hospices.

Appelé à Paris en 1809 comme membre de la députation du collège électoral du département de Jemmappes, il en revient avec la croix de la légion d'honneur et le titre de chevalier de l'empire. Il s'occupe ensuite de la réorganisation des hôpitaux et prend de nombreuses dispositions dans l'intérêt de la classe laborieuse, toujours avec un désintéressement qui lui faisait oublier le soin de ses propres intérêts.

En 1814, lors de l'évacuation de la ville par les troupes françaises, il déploie une activité et une intelligence extraordinaires, dont le résultat fut d'éviter à Tournai les maux qui accompagnent ordinairement les changements de domination. Sa santé en fut gravement éprouvée, et il eût voulu alors être déchargé de ses fonctions, mais, cédant aux vives instances qui lui furent faites, il consentit à les garder. Pendant le séjour des alliés dans notre pays, il fut appelé à siéger dans le conseil du gouvernement provisoire; lorsque plus tard les notables des diverses provinces furent appelés à voter sur la constitution qui unissait la Belgique à la Hollande, il se prononça pour le rejet de celle-ci, qui n'en fut pas moins imposée à notre pays. Il fut, malgré ce vote, confirmé dans ses fonctions municipales, et appelé à siéger en 1816 aux États provinciaux. Il obtint, pour Tournai, la création de l'athénée royal, qui remplaça le collège Saint-Paul. En 1817, le chevalier de Rasse fut décoré de l'ordre du Lion belgique, en récompense des services rendus pendant la disette de cette année; au mois de septembre 1817, il fut nommé bourgmestre de Tournai; mais, à cette époque, sa santé était déjà fortement ébranlée et une maladie courte, mais violente, l'emporta à l'âge de 43 ans, le 31 janvier 1818. Ses concitoyens lui firent de splendides funérailles. Le 24 décembre 1859, la régence donna son nom à la rue d'Obignies où il était né, et fit placer son buste en marbre dans la salle des séances du conseil communal.

Charles de Rasse laissa deux fils : Jules (1808-1883), diplomate, commissaire d'arrondissement, membre de la Chambre des représentants, et Alphonse, dont la biographie précède.

E.-J. Soil.

Mêmes sources que pour la notice précédente.

RASSE DE LA FAILLERIE (*Denis-J.-B.-Charles-Joseph*, baron **DE**), magistrat, né à Tournai, le 31 janvier 1762, décédé à Bruxelles, le 28 janvier 1839. Il fut d'abord échevin de Tournai, de 1790 à 1792, puis membre du conseil général de la ville en 1795. Nommé président du tribunal de Tournai, le 16 germinal an XI, confirmé dans ses fonctions par le gouvernement hollandais, membre des États généraux en 1815, et, en 1816, membre de l'ordre équestre du Hainaut. Il fut créé baron, sous le nom de de Rasse de la Faillerie, par le roi Guillaume des Pays-Bas, le 27 février 1827; élu sénateur en 1832, et nommé conseiller à la cour de cassation en 1838.

En même temps que magistrat, le baron de Rasse était un grand plaideur;

il a fait imprimer des mémoires sur la plupart des affaires dont il a saisi les tribunaux, notamment en sa cause contre les maîtres de la fondation du Chambge contre Mr Mesplon, juge au tribunal de Tournai, Mr Guelton, maire de Sirault, Mr Lamoral de la Motte, Mr Hoverlant, le maire de Rasse, le Bureau de bienfaisance de Tournai, Mr du Pré, etc.

Il laissa plusieurs enfants, dont deux fils, Denis et René. Le premier, né en 1789, fut auditeur à la cour d'appel de Douai, juge aux tribunaux de Nivelles et de Mons, et enfin président de ce dernier tribunal ; il décéda le 10 décembre 1866. Le second, né en 1796, fut substitut du procureur du roi, puis juge au tribunal civil de Tournai ; il mourut le 28 août 1866.

E.-J. Soil.

Mêmes sources que pour Alphonse de Rasse.

RASSE (*Jean-Baptiste-Joseph*, **DE**), chanoine, né à Tournai, le 9 mai 1724, décédé à Florence, le 1er octobre 1783. Après avoir terminé ses études de théologie, il fut d'abord secrétaire de S. E. le cardinal Migazzi, lorsque celui-ci fut appelé en 1760 à l'évêché de Malines, et le suivit peu après à Vienne. Il fut alors attaché au maréchal de Botta Adorno comme aumônier et, par son influence, pourvu d'un canonicat à Saint-Vincent de Soignies. Il voyagea en Italie à la suite du maréchal et fut appelé, par l'archiduc Léopold de Toscane, aux fonctions de secrétaire intime de ce prince, et chargé par lui de plusieurs missions délicates, à Rome et à Vienne, en 1777. Il fut reçu *doctor in utroque jure* par l'université de Pise. L'impératrice le nomma, la même année, chanoine de la cathédrale de Tournai, en récompense des longs et fidèles services rendus à son auguste fils, et le dispensa de la résidence comme attaché au service de la cour impériale.

Jean-Baptiste de Rasse eut un parent du même nom, comme lui chanoine de la cathédrale de Tournai, où il remplit les fonctions de pénitencier (1761), après avoir été curé de l'église de la Madeleine ; ce dernier mourut le 26 octobre 1774.

E.-J. Soil.

Mêmes sources que pour Alphonse de Rasse. — Le Maistre d'Anstaing, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 324. — Vos, *Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de Notre-Dame à Tournai*, t. II, p. 223.

RASSEGHEM (*Adrien* **VILAIN II**, dit le sire **DE**), seigneur de Ressegem lez-Herzele, de St-Jans Steene, avoué de Tamise, écoutète héréditaire et collateur des offices et des bénéfices d'Assenede, homme politique gantois, né vers 1450, mort le 12 juin 1490. Il était le petit-fils d'Adrien Vilain I, et le fils du célèbre voyageur Martin Vilain et d'Antoinette de Masmines, dame de Calcken. Dès 1477, il fut nommé conseiller et chambellan ordinaire de Maximilien, et en cette qualité il participa à tous les événements de cette époque troublée. En mars 1479, Rasseghem s'occupa avec Jean de Dadizeele de l'organisation des milices rurales en Flandre, pour mettre un terme à l'anarchie qui régnait dans les campagnes. Comme le Hainaut était devenu à son tour la proie des bandes de gens d'armes licenciés, le sire de Trazegnies fit appel aux Trois Membres de Flandre, qui chargèrent Adrien de Rasseghem et son cousin, Adrien de Liedekercke, d'aller extirper cette « maudite race » ; les capitaines surprirent la troupe principale des bandits près Maubeuge et la livrèrent au bourreau.

En août, Rasseghem fut élu premier échevin des parchons à Gand. Le prince, quelque temps après, le désigna comme capitaine du quartier de Gand des troupes levées par ordre des Etats de Flandre, et il prêta serment entre ses mains, en cette qualité, le 19 février 1481. Chef-échevin de la *keure* au mois d'août, il posa en cette qualité, le 4 juillet 1482, la première pierre du nouvel hôtel de ville.

Dès le moment où Rasseghem fut devenu bourgmestre de Gand, sa conduite vis-à-vis de Maximilien changea complètement, et il devint dès lors le défenseur le plus acharné des prérogatives des États de Flandre. On le vit

au lendemain de la mort de Marie de Bourgogne. En avril 1482, il fut l'âme de l'assemblée des États réunis à Bruges et bientôt il devint « la pre- » mière et originelle source et la tête » de toutes les révoltes, émeutes et » séditions ». Nommé, le 17 avril, premier commissaire au renouvellement des lois de Flandre, il remplit encore ces fonctions durant les années 1483 et 1484.

En juillet 1482, Adrien Vilain fut avec Louis de Gruthuuse à la tête de l'ambassade, adressée à Louis XI, pour négocier la paix d'Arras. D'ailleurs la lettre que lui écrivit Sixte IV pour lui recommander de favoriser et faire instaurer le nouvel évêque, Jean Mouissart, que le pape avait nommé à Tournai à la mort de Ferri de Clugny, prouve l'importance que le sire de Rasseghem avait prise en Flandre (10 décembre 1483). Ainsi, en sa qualité de chambellan du jeune Philippe le Beau, nous le voyons chargé de transporter (26 août 1483) à Gand, pour plus de sûreté, les joyaux de la couronne.

On sait que les États de Flandre avaient refusé à Maximilien la tutelle de son fils; Adrien de Rasseghem fut un des membres du conseil de régence qui rédigea le manifeste contre l'Archiduc et organisa la résistance contre ses prétentions (octobre 1483); les négociations nouées avec le prince à Termonde en juin suivant n'aboutirent à aucun résultat; la guerre éclata donc entre les Etats et l'Archiduc.

Maximilien fit de rapides progrès; le 5 janvier 1485, il s'emparait d'Audenarde et le 5 avril de Grammont. Mais Jacques de Romont, capitaine-général des Flamands, vint bloquer la garnison d'Audenarde avec les troupes gantoises, surtout pour permettre à Philippe d'Esquerdes d'amener en Flandre, de la part d'Anne de Beaujeu, huit cents cavaliers français. En vain, Maximilien essaya-t-il de le déloger de ses positions, il dut se retirer sur Alost. Adrien Vilain, posté à Eename, sous les ordres du comte de Romont, avec trois mille hommes, se dirigea sur Edelare pour occuper les hauteurs dominant l'Escaut (25 avril); mais le lieutenant de Romont fut mis en fuite par les Audenardais, commandés par le sire de Maingoval, perdit trois cents hommes et fut blessé d'un trait qui lui traversa le visage.

Deux mois après, les principaux métiers gantois, lassés des excès de la soldatesque française, se révoltèrent le 7 juin à la voix de Mathieu Pehaert. Adrien de Rasseghem fut emprisonné et avec lu ses principaux collègues, Jean van Coppenhole, Guillaume Rijm et Daniel Onredene. Ces deux derniers furent décapités le 14 juin, et le sire de Rasseghem allait partager leur sort lorsque, grâce à l'influence de ses amis, un revirement se produisit en sa faveur parmi les artisans. Le 16 juin, Adrien fut rétabli dans sa dignité de capitaine de Gand, et, durant une nou velle émeute, provoquée par Adamdei-Thielt, dans la nuit du 17, le peuple délivra également Coppenhole et divers échevins.

Mais, à la rentrée de Maximilien à Gand (7 juillet), Rasseghem et ses partisans durent s'enfuir et se réfugièrent à Tournai. Étant allé s'établir à Lille, il fut arrêté bientôt par Charlot de Menneville et les archers du comte de Nassau et conduit à Vilvorde, tandis qu'on bannissait sa mère à Gand (26 janvier 1486).

Un an après, son cousin Adrien Vilain, seigneur de Liedekercke, conçut l'audacieux projet de le délivrer; avec une vingtaine d'hommes, il réussit à l'enlever de Vilvorde (commencement d'août 1487) et à le conduire à Tournai.

C'est de là qu'Adrien de Rasseghem adressa à Maximilien une lettre de protestation, déclarant que, si l'on avait quelque chose à lui reprocher, il était prêt à répondre à ces accusations, et, affirmant sa loyauté, Maximilien répondit en priant les consaux de Tournai de chasser Rasseghem et Liedekercke de leurs murs.

Entre-temps, le parti anti-autrichien avait repris le dessus à Gand; les deux

Vilain écrivirent à Coppenhole, qui s'était dépêché de rentrer dans la ville et y retournèrent eux-mêmes le 16 septembre 1487; ils offrirent de se soumettre au jugement du magistrat comme bourgeois de Gand. Alors la Loi envoya une députation à Maximilien, qui nomma en octobre des arbitres pour aplanir le différend et permettre aux Vilain de se justifier. Les arbitres, Antoine de Bourgogne, son fils Philippe de Beveren et Philippe de Clèves, invitèrent Rasseghem et Liedekercke à comparaître à Termonde. Ces derniers demandèrent qu'on envoyât trois gentilshommes comme otages à Gand pour répondre de leur sûreté : ce qui fut fait. Sur ce, Rasseghem et Liedekercke prièrent le magistrat de leur garantir qu'on exercerait les mêmes rigueurs, en corps ou en biens, sur les otages, que celles qu'on leur infligerait éventuellement à Termonde. Le magistrat repoussa de pareilles exigences. Les Vilain protestèrent et demandèrent la réunion du Large Conseil ; sur le nouveau refus du magistrat, Rasseghem et Liedekercke provoquèrent une assemblée des métiers; pour éviter de plus grandes difficultés, les échevins réunirent la Collace.

Rasseghem et Liedekercke ne cherchaient que des prétextes pour ne pas aller à Termonde, où ils craignaient quelque trahison; ils y réussirent. Les otages de Maximilien ne tardèrent pas à quitter Gand, où ils couraient des dangers. Aussi l'assemblée des métiers décida-t-elle que Rasseghem et Liedekercke ne devaient pas se rendre à Termonde, puisqu'ils étaient bourgeois de Gand et seulement justiciables du magistrat, et les doyens articulèrent contre Maximilien une foule de griefs.

Les métiers réunis en armes déposèrent les magistrats et envoyèrent des députés à Maximilien demandant qu'il fît choisir par ses commissaires un nouveau magistrat, faute de quoi ils procéderaient eux-mêmes au renouvellement de l'échevinage. C'est ce qu'ils firent le 4 novembre. Adrien Vilain fut nommé premier échevin de la *keure* et son cousin de Liedekercke fut créé capitaine de Gand; ce dernier commença par s'emparer de Courtrai (9 janvier 1488).

Vainement, Maximilien avait envoyé des conseillers aux échevins de Gand pour traiter; Rasseghem et ses collègues répondirent qu'ils ne voulaient traiter qu'avec des mandataires appartenant par leur naissance à la Flandre. Alors l'archiduc décida les Brugeois à envoyer une députation aux Gantois, ensemble avec des députés d'Ypres. Le magistrat de Gand répliqua qu'il avait déjà interjeté appel des décisions de Maximilien devant le roi de France, et que l'Archiduc, loin de répondre à leurs représentations, avait violé le traité d'Arras en faisant la guerre à Charles VIII. Les Gantois ajoutaient que la médiation des Brugeois était trop tardive, puisque déjà plusieurs de leurs « blancs chaperons » avaient été mis à mort, et ils les prièrent de communiquer aux Brugeois une longue liste de griefs. D'autres députations échouèrent également dans leurs démarches.

On ne peut douter que ce soit Rasseghem avec son ami Jean van Coppenhole qui ait conduit depuis lors toute l'opposition de Gand contre Maximilien. C'est lui qui, en février, déchira le *Calfvel* du 22 juillet 1485, imposé aux Gantois après la terrible échauffourée qui avait éclaté à cette date; c'est lui qui fit exiler les partisans de l'Archiduc et pria les Brugeois de les emprisonner. On sait comment ceux-ci arrêtèrent le prince le 5 février et l'enfermèrent au Craenenburg. Dès ce moment, Adrien de Rasseghem fut envoyé en députation permanente à Bruges, et décida de l'alliance intime des deux villes durant toute la durée de l'emprisonnement de l'archiduc.

Rasseghem n'oublia pas son ennemi, le fougueux « Monétan » Mathieu Pehaert, qui dès le mois de septembre, s'était réfugié à Bruges auprès de sa fille mariée; le 4 mars, il le fit arrêter, expédier à Gand et décapiter le 10. Bien plus, il laissa accomplir, par le doyen des cordonniers, l'odieux Hermès Hubert, le meurtre aussi lâche qu'horrible de neuf des plus grands bourgeois de Gand.

Cependant, Rasseghem négociait à l'hôtel de ville avec Antoine de Fontaines, député des États réunis à Malines auprès des membres de Flandre; il eut l'impudence d'exprimer aux députés du Hainaut son désir d'avoir la paix. Le 11 avril, il présida la séance de la réunion des députés des trois Membres de Flandre, lors de l'arrivée des messagers de l'évêque de Cologne, pour traiter, en vain d'ailleurs, de la libération de Maximilien.

Le mois suivant, Adrien se trouvait à Deinze à la tête de l'armée gantoise, mais on le rappela à Gand pour présider une assemblée de la collace convoquée en vue de fournir de nouvelles aides; la collace décida de s'entendre amicalement avec l'archiduc. Le 12 mai, Rasseghem adhéra à l'union des États de Brabant, de Hainaut et de Flandre, et signa le 16 mai, à Bruges, l'acte de délivrance de Maximilien et le traité du roi des Romains, avec les villes de Flandre. Huit jours plus tard, il fut nommé commissaire pour le renouvellement des lois de Flandre, et installa en cette qualité, le 1er septembre, le magistrat de Bruges.

On sait qu'à la fin de mai l'empereur Frédéric III vint assiéger Gand. Rasseghem participa avec une grande énergie à la défense de la cité; d'autre part, Molinet nous apprend comment, durant le siège, il se plut à humilier les dames nobles qui redoutaient pour leurs maris, enfermés au château des Comtes, le dernier supplice. Après la retraite de l'empereur, il fut établi par les États de Flandre comme gardien des trêves entre Philippe de Clèves et Maximilien (6 novembre 1488).

Le 16 avril 1489, Adrien de Rasseghem commanda les Gantois lors de l'expédition de Bruges, Gand et Ypres contre Dixmude; mais cette audacieuse tentative avorta, et le hardi capitaine fut repoussé par les Monétans, ou partisans de Maximilien, le mardi de Pâques. En juillet, le général français, Philippe de Crèvecœur, se décida brusquement à quitter la Flandre; Rasseghem et Louis de Gruthuuze coururent à Ypres, le 9 juillet, et le supplièrent, mais vainement, de ne pas abandonner les Philippins.

Entre-temps, Philippe de Clèves, lieutenant général des États de Flandre, perdait de plus en plus de terrain; partout il était repoussé par l'habile duc de Saxe, commandant les troupes de Maximilien. De plus, Charles VIII conclut avec Maximilien la paix de Francfort et rappela ses troupes de la Flandre. A cette nouvelle, Rasseghem et Coppenhole avec huit cents hommes d'armes allèrent dévaster les villages hennuyers autour d'Ath.

Revenu à Gand, Adrien renouvela la loi; le 20 août, il fut envoyé, toujours avec Coppenhole, en ambassade auprès de Charles VIII, choisi comme arbitre entre Maximilien et les Flamands; Rasseghem fut l'un des signataires de la paix de Tours, scellée le 30 octobre 1489.

« Messire Adrien de Rassenghien », dit Molinet, « qui longtemps avoit « mainé les Ganthois à sa volunté, « s'estoit allié et confédéré par serment « solempnel et promesse à messire Phi- « lippe de Clèves, tenant party contre « le roy des Romains, se desjoindi de son « alliance et fidélité, au desceu dudit « messire Philippe, fit son appoincte- « ment au roy Maximilianus, favorisant « pour cœillier aucuns deniers en Flan- « dres. Messire Philippe, adverti de sa « defféalté, fort mal content de la romp- « ture de leur compromis, lui fist sçavoir « par le bastard Gherasme, qu'il fusist « sur sa garde et que bien s'en venge- « roit ». Le *Memorieboek van Ghent* raconte en détail la séance de la Collace où Rasseghem fut convaincu de s'être laissé gagner par le prince. Mais celui-ci ne prit aucune précaution; le samedi 12 juin 1490, vers six heures du soir, comme il quittait la ville pour aller visiter sa femme à Audenhove, il fut surpris à Meirelbeke par seize cavaliers du sire de Ravenstein; un Hennuyer, le bâtard Jérôme, lui porta le coup mortel. A cette nouvelle une émeute éclata à Gand. Pourtant, le lendemain, Philippe de Clèves osa écrire aux Gantois pour revendiquer la responsabilité du meurtre. Maximilien prit à cœur l'expiation de cet assassinat.

La veuve de Rasseghem, Marie de Coyghem, était enceinte; le 14 septembre elle accoucha d'un fils, Adrien III, qui servit plus tard Charles V dans ses expéditions d'Italie (mort en décembre 1532); elle-même épousa quelque temps après en secondes noces Daniel de Herzele.

Quant au meurtrier, Philippe de Clèves, lorsqu'il dut se rendre enfin à Albert de Saxe, il se fit donner par le traité de Cadsand (21 octobre 1492) pleine absolution pour cet assassinat, sauf l'action civile laissée aux héritiers du défunt. Une réconciliation intervint entre le sire de Ravenstein et les parents, alliés et amis de la victime, Adrien de Liedekercke, Jean de Bergen-op-Zoom, Jean de Cruninghen, Jacques de Halewijn, Daniel de Praet, les sires de Ghistelles et de Masmines. Le 21 mars 1493, Philippe de Clèves demanda humblement pardon à la veuve et au fils de Rasseghem et s'engagea à faire célébrer une messe anniversaire perpétuelle et à faire faire deux pèlerinages à Rome et à Compostelle.

V. Fris.

Memorieboek der stad Ghent (éd. P.-C. Van der Meersch), t. I, p. 320-356. — Ad. de But, *Chronica* (éd. Kervyn de Lettenhove), p. 595-702. — Jean Molinet, *Chroniques* (éd. Buchon), t. I à III, t. IV, p. 132. — O. de La Marche, *Mémoires* (éd. Beaune-d'Arbaumont), t. III, p. 265, 303. — *Dagboek van Gent van 1447 tot 1515* (éd. Fris), t. II, p. 260-266. — *Chronijcke van Ghendt van Jan van den Vivere* (éd. F. de Potter), p. 39-46. — *Histoire des Païs-Bas de 1477 à 1492* (éd. J.-J. de Smet, *Corpus*, t. III), p. 702-723. — Jean Surquet, *Troubles de Flandre sous Maximilien* (éd. J.-J. de Smet, *Corpus*, t. IV), p. 508-577. — Ph. Wielant, *Antiquités de Flandre* (éd. J.-J. de Smet, *Corpus*, t. IV), p. 341. — N. Despars, *Chronijcke van Vlaenderen* (éd. B. de Jonghe), t. IV, p. 217-457. — A. Duchesne, *Histoire de la maison de Gand*, p. 419-423, 630. — F. de Potter, *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 5e s., t. IV, Ressegem lez-Herzele. — A. Diegerick, *Correspondance des magistrats d'Ypres*, 1re partie, p. iij; 2e partie, p. 133, 203, 236. — L. Gilliodts-van Severen, *Inventaire des archives de Bruges*, t. VI, p. 224-362. — P. van Duyse et E. de Busscher, *Inventaire des archives de Gand*, p. 255-289.

RASSENGHIEN (*Maximilien* **VILAIN**, baron **DE**). Voir VILAIN.

* **RASSMANN** (*Georges-Guillaume*), né à Barum (Hanovre), en 1781, mort à Gand, le 30 juillet 1859. Fils d'un pasteur protestant, il fit ses études aux facultés de philosophie et de théologie de l'université de Gœttingen; puis devint successivement précepteur dans une famille de Berlin, et chez le prince de Gavre, qui l'appela dans nos provinces, puis l'emmena à Paris, lorsque, nommé sénateur sous le premier empire, il alla résider dans cette capitale avec sa famille. Ce séjour fournit à Rassmann l'occasion de rendre service à un compatriote, le professeur Von der Hagen, de l'université de Berlin, qui alors préparait son édition des *Minnesinger*. On sait qu'à cette époque le plus précieux recueil de leurs poésies, le fameux manuscrit Manesse, depuis restitué à l'Allemagne, était déposé à la bibliothèque impériale. Rassmann en fit la copie à la prière du professeur berlinois. Ce travail, qui lui avait inspiré l'amour de l'ancienne littérature germanique, fut pour lui le point de départ de recherches dont nous trouvons la preuve dans la composition de sa bibliothèque.

Les fonctions qu'il exerçait chez le prince de Gavre et les sentiments de gratitude et d'attachement qu'il avait conçus pour la famille de son élève (laquelle devait s'éteindre par la mort prématurée du jeune prince) inspirèrent à Rassmann le projet d'une histoire de la maison de Gavre. Il réunit à cette fin un grand nombre de matériaux, et consacra beaucoup de temps à ces recherches préparatoires, mais n'aborda jamais la rédaction de l'ouvrage.

En 1820, Rassmann avait été nommé professeur à la faculté de philosophie et lettres de l'université de Gand et chargé des cours de philosophie. En 1835, lors de la réorganisation des universités, il passa à la chaire de littérature grecque, qu'il occupa jusqu'à ce qu'il fut admis à l'éméritat en 1858. Georges Rassmann avait été créé chevalier de l'ordre de Léopold.

En dehors de ses cours à l'université, il avait fort peu écrit. La seule publication qui nous soit connue est une petite brochure, intitulée : *Attila, der Held des fünften Jahrhunderts*. Nous n'avons pu nous procurer la première édition de

cet opuscule (chez Hitzig, sans date ?). La seconde édition parut à Berlin en 1806, chez Ludwig-Wilhelm Wittig (34 pages in-8°). Le texte se compose presque exclusivement de la traduction d'extraits de Jornandes et de Priscus. Seules quelques lignes d'introduction permettent de deviner l'intention de l'auteur : il pense qu'au milieu des afflictions du temps présent, il est utile de rappeler comment les succès foudroyants du conquérant aventureux, Attila, furent assurés par la folle désunion, la lâcheté et la faiblesse de ses adversaires. L'allusion à Napoléon et à l'écrasement de l'Allemagne est suffisamment transparente, et explique le succès relatif de ce petit écrit.

S'il ne publia guère, Rassmann eut l'occasion de collaborer aux œuvres d'autrui, comme nous l'avons vu à propos du recueil Manesse. De même, ses connaissances linguistiques étendues lui permirent de prêter un concours utile à d'autres auteurs. C'est ainsi que, d'après une annotation manuscrite, il avait traduit de l'italien une notice historique sur Antonello de Messine ; cette traduction, augmentée de commentaires, fut publiée par L. de Bast (Gand, P.-F. de Goesin-Verhaeghe, 1825). Par une autre pièce manuscrite, conservée à la bibliothèque de Gand, on voit que Rassmann s'intéressait à la peinture. Il est même cité comme connaisseur.

Le principal monument de son activité intellectuelle fut la riche bibliothèque qu'il laissa à sa mort. Celle-ci comprenait 2,876 ouvrages, et prouve la grande variété de ses goûts et des études qui l'occupèrent tour à tour : la philologie classique y tient naturellement la plus grande place ; mais, à côté de celle-ci, la philosophie et la théologie, les littératures modernes sont, elles aussi, largement représentées. Le catalogue de vente fut dressé par les professeurs Roulez et Wagener. Ce dernier y inséra une notice biographique à laquelle nous avons emprunté une partie de ce qui précède.

Lors de la vente, qui eut lieu le 10 mai 1860, se produisit un petit incident qui révèle un trait du caractère de Rassmann, sa proverbiale distraction : un des acheteurs trouva, entre les feuillets d'un livre, des billets de banque oubliés.

Georges Hulin.

* **RASTOUL DE MONGEOT** (*Alphonse-Simon*), littérateur, historien, né le 12 septembre 1800 à Avignon, où il fit ses études, décédé à Ixelles (Bruxelles), le 28 septembre 1873. Sa carrière fut assez accidentée. Après avoir dirigé d'abord une imprimerie, dans sa ville natale, il se fit journaliste et fonda l'*Écho de Vaucluse*, en 1828, et la *France provinciale*, en 1832 ; puis il devint professeur d'histoire au collège d'Avignon et même, plus tard, vers 1835, suppléant de Michelet au collège de France. Ayant dû se fixer à Paris, pour occuper cette dernière place, il collabora quelque temps à l'*Europe littéraire*, puis il quitta la capitale française, pour venir s'établir en Belgique, vers 1840. Ce fut comme improvisateur qu'il débuta dans notre pays, où il trouva à utiliser également ses talents dans la presse et fonda, en 1847, un troisième journal hebdomadaire, l'*Étoile*, entièrement consacré à la littérature et aux arts, qui n'eut que six mois d'existence et que Vapereau et Larousse, dans leurs dictionnaires, semblent avoir confondu avec le quotidien du même nom qui existe encore.

Doué d'une très grande facilité — il écrivait un volume en deux jours — Rastoul de Mongeot produisit beaucoup, surtout pendant les trente dernières années de sa vie, et s'occupa à la fois de littérature légère, d'histoire et de critique littéraire. Aussi ne doit-il pas avoir été sans exercer une certaine influence sur ceux de nos écrivains qui furent ses contemporains, et, à ce titre seul, méritait-il peut-être déjà une place dans la *Biographie nationale*. Cependant, bien que sa plume lui eût acquis une grande notoriété, il mourut dans la misère. Il a publié : 1. *Les manteaux rouges*. Avignon, 1831 ; in-12. —

2. *Histoire de la nation française*, 1832-1834; 2 vol. in-8°. — 3. *Tableau d'Avignon*. 1835; in-8°. — 4. *Liége et Franchimont. Héroïsme, amour et malheur*; drame en trois actes et en prose. Liége, F. Oudart, 1842; in-18. — 5. *Histoire de Belgique*. Bruxelles, Méline, Cans et Cie, 1844; in-8°. — 6. *Pétrarque et son siècle*. Bruxelles, Méline, Cans et Cie, 1846; 2 vol. in-18. — 7. *Léopold Ier, roi des Belges, sa vie militaire et politique*. Bruxelles, Stapleaux, 1846; in-8° (2e édition en 1850, chez le même éditeur). — 8. *Rubens rétablissant la paix entre l'Espagne et l'Angleterre*. 1630. Bruxelles, Ad. Wahlen et Cie, 1848; in-8° (signé *in fine* R. de M.). — 9. *Lamartine, poète, orateur, historien, homme d'État*. Bruxelles, chez l'auteur, 1848; in-16. — 10. *Description des tableaux et dessins composant la collection de M. Gustave Couteaux à Bruxelles*. Bruxelles, Grégoir, 1849; in-8°. — 11. *Histoire de Hollande*. Bruxelles, Muquardt, 1850; 2 vol. in-18. — 12. *La Reine. Tableau de sa vie et de sa mort*. Bruxelles, A. Jamar, 1850; in-8°. — 13. *Histoire des naufrages*, depuis les temps anciens jusqu'en 1850. Ixelles, Delevingne et Callewaert, 1850; 2 vol. in-8°. — 14. *Louis Goossens, avocat, membre du conseil provincial du Brabant et bourgmestre de Tirlemont. Notice nécrologique*. Bruxelles, Cremetti, 1851; in-8°. — 15. *Vienne et Bruxelles ou la maison d'Autriche et la Belgique*, par l'auteur de l'histoire du roi Léopold. Bruxelles, Vanderauwera, 1854; in-18. — 16. *Le fonctionnaire. Etude de mœurs politiques et administratives*, par l'auteur de Vienne et Bruxelles. Bruxelles, chez l'auteur, 1854; in-18. — 17. *Précis historique, par A.-R. Van Alp, sur la carrière littéraire, scientifique, politique et administrative de M. Alexandre Rodenbach*. Bruxelles, E. Guyot, 1857; in-8°, avec *Appendice* en 1866, sous le pseudonyme de Christiaen Dassen. — 18. *Le comte de Cavour*, notice biographique par l'auteur de *Pétrarque et son siècle*. Bruxelles, Méline, Cans et Cie, 1859; in-8°, — 19. *Le prince de Metternich*. Notice nécrologique, par l'auteur de *Vienne et Bruxelles*. Bruxelles, Méline, Cans et Cie, 1859; in-8°. — 20. *Appel aux catholiques. Exposé des droits de la papauté*. Bruxelles, E. Flatau, 1860; in-8° (anonyme). — 21. *Défense des droits de la papauté*, par l'auteur de l'*Appel aux catholiques*. Bruxelles, Vandernuwera, 1860; in-8°. — 22. *Pie IX et son pontificat*, par un diplomate. Bruxelles, veuve Parent et fils, 1860; in-8°. — 23. *Galerie de tableaux de feu M. Vandenschrick. Vente publique à Louvain, le 8 avril 1861 et jours suivants*. Bruxelles, Vanderauwera, 1861; in-8° (Notice extr. du *Levant*). — 24. *L'ouvrière*, par M. Jules Simon. Bruxelles, Vanderauwera, 1861; in-8° (Compte rendu extr. du *Levant*). — 25. *Du dessin académique et du dessin industriel*, par A.-R. Van Alp. Nivelles, Despret, impr., 1862; in-8°. — 26. *Bibliothèques communales à fonder en Belgique, comme couronnement de l'école*, par A. Orteval. Bruxelles, Hen, 1862; in-18. — 27. *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*. Supplément (1854, 31 décembre 1860). Bruxelles, veuve Parent, 1862; in-8° (anonyme). — 28. *Rome et la papauté*, par l'auteur de *Pie IX et son pontificat*. Nivelles, L. Despret; Bruxelles, Hen, 1863; in-8°. — 29. *Notice biographique sur le lieutenant-général Plétinckx, par un garde civique de Bruxelles*. Bruxelles, Guyot, 1873; in-8°. — 30. *La Perse, son passé, son présent, son avenir. Sa majesté impériale et royale le Schah Nasser-Ed-Din à Bruxelles*. Ixelles, Lebrocquy, 1873; in-8°. — 31. *Cours d'improvisation oratoire en cinq leçons*. Liége, Félix Oudart, s. d.; in-8°. — 32. *Des questions en litige à propos d'un congrès*. Nivelles, Despret, s. d.; in-12. — Collaboration: *Le Levant*, Bruxelles; *Léopold II et son avènement*, par Auguste Meulemans (Introduction sous le pseudonyme de Christian Dassen).

Fréd. Alvin.

P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*. — Vapereau, *Dictionnaire des contemporains*. — Alf. Dantès, *Dictionnaire biographique et bibliographique*. — *Bibliographie nationale*.

RASYR (*Gilles* DE), ou DE RASIER, en latin ÆGIDIUS RASIRIUS, écrivain ecclésiastique et poète liégeois du XVIIe siècle. Fils de Jean, mayeur d'Othée, et d'Isabeau Bastin, Gilles de Rasyr remplit les fonctions de protonotaire apostolique et fut chanoine de la collégiale Saint-Paul à Liége. Valère André rapporte qu'il était très facétieux, *facetissimus*, et L. Abry confirme ce détail : « il se rendit habile en diverses sciences, « nonobstant sa manière gaie et plaisante qui le faisait rechercher par « chacun : personne de son temps ne « fut plus facétieux ». Mais sa gaîté ne dépassait jamais les bornes, *citra omnem reprehensionem*. Souffrant beaucoup de la goutte, Gilles de Rasyr consacra à ce mal, et aux moyens de le guérir par l'usage du tabac, un poème en vers héroïques, intitulé : *Carmen paradoxum, sive Podagra tabaci usu curata*, qui parut à Liége, en 1633, et fut réimprimé l'année suivante à Louvain. Nous n'avons pu retrouver d'exemplaire d'aucune de ces deux éditions.

C'est également en 1633 qu'il publia un livre singulier, intitulé : *Le paradis terrestre ou la vraie félicité humaine, traité chrestiennement moral, propre à gens de toute sorte d'humeurs, d'estat, condition et religion*. Liége, Chr. Ouwerx, 1633; pet. in-4°, XVI-245-III pages, avec un curieux frontispice gravé par M. Baes. L'ouvrage est dédié à l'infante Elisabeth-Claire-Eugénie d'Espagne. Dans les liminaires, on remarque une pièce de vers latins de Philippe à Quercu. Le seul exemplaire connu, provenant de la collection X. de Theux, est conservé actuellement à la bibliothèque de la ville de Liége.

C'est un recueil de « discours », en prose mêlée de vers, sur des sujets d'édification pieuse et au nombre de quatorze : Adam banni et puni; Caïn perverti et désespéré; Job combattu et éprouvé; saint Paul converti et illuminé; saint Augustin débauché et irrésolu; Lazare languissant; l'Enfant prodigue repenti; le Publicain humilié et exaucé; le Samaritain pitoyable; la Madeleine amoureuse; saint Brunon fugitif; saint Antoine tenté et tourmenté; l'Épouse vagabonde; David exalté et couronné. Quoique diffus, le style de Rasyr ne manque pas d'une certaine vivacité, et l'auteur rend parfois de façon pittoresque les traits empruntés aux auteurs classiques, dont il se plaît à émailler ses développements, et dont il donne en marge les textes originaux. Son livre, nous dit-il, forme un tableau où « est « représentée la routine de la vie humaine, peslemeslée des bons et mauvais; vertueux et imparfaits; sages et « sots; doctes et idiots; et le tout « disposé de cette façon que le texte « fait pour le vulgaire va le grand chemin, sans bigarrure ou entre-coupure « de passages et citations grecques ou « latines entremeslées. Aux marges les « doctes trouveront presqu'à chaque « période quelque sentence tirée de « l'escriture sainte, SS. Pères, historiens, poètes et philosophes, où l'on « les voit, et sur tout Senecque, d'une « langue païenne parler en chrestien ».

En guise de « sauce ou sapiquet », il entremêle sa prose de pièces de vers et de chansons rimées sur l'air des chansons mondaines les plus connues de son temps, et en se bornant même parfois à changer légèrement les paroles de ces *airs de cour*, « tournez en spirituels de « de telle façon, que demeurant le « mesme rithme, peu de mots changez, « ils semblent estre les mesmes, et sont « néantmoins tout autres ». Les vers de Rasyr, auxquels on ne peut demander une correction alors encore inconnue à la poésie française, sont assez alertes; on peut en juger par cet appel aux lecteurs :

Venez Huguenots, Catholiques,
Séculiers et Religieux,
Bigots, Athées, Politiques
De tous pays et de tous lieux.

Grands et petits de toute taille,
Tant vertueux que vicieux,
Courtisans et gens de bataille,
Riches, pauvres, jeunes et vieux.

Venez-y tous, malgré l'envie
Du mesdisant et son caquet,
Soit qu'il récrée ou qu'il ennuie,
Chacun trouvera son pacquet.

Notons enfin l'intérêt que l'œuvre de Rasyr nous paraît présenter au point de vue du vocabulaire.

Dans un avis au lecteur, Gilles de Rasyr annonce qu' « affin que rien ne « manque au contentement et allégresse « des âmes pieusement joyeuses, qui « prendront plaisir à se promener dans « ce paradis, les airs spirituels couchez « en ces discours sortiront bientost en « lumière avec la musique soubs ce « tiltre d'*Abrégé du paradis terrestre* ». Ce recueil musical ne paraît pas avoir vu le jour.

Paul Bergmans.

L'œuvre de Gilles de Rasyr. — L. Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, éd. H. Helbig et S. Bormans (Liége, 1867; publ. n° 5 de la Société des bibliophiles liégeois), p. 94. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, 2e éd. Louvain, 1643), p. 19; notice recopiée par J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. I, p. 32-33, dont l'article est traduit dans la *Bibliothèque éburonne* du baron de Villenfagne (Ms. à la bibl. de Gand), t. II, p. 5. — A. Dinaux, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, nouvelle série, t. VI (Valenciennes, 1847), p. 341-345; cet article a été réimprimé dans le *Bibliophile belge*, t. VI (Bruxelles, 1849-1850), p. 394-398. — H. Helbig, *Fleurs des vieux poetes liégeois* (Liége, 1853), p. 128-132. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2e éd. (Bruges, 1885), col. 107, 108.

***RATABON** (*Martin* **DE**), XIIIe évêque d'Ypres, né à Paris, en 1654, mort dans cette ville, le 9 juin 1728. Issu d'une famille noble, il était baron de Saint-Laurent, et devint abbé de Hoerdt, entre Landau et le Rhin. Élève de la maison de Navarre, il n'avait pas vingt-huit ans accomplis quand il obtint le bonnet de docteur en théologie de l'université de Paris. Pendant plusieurs années il remplit les fonctions de vicaire général du cardinal Guillaume Egon de Fürstemberg, évêque de Strasbourg. Appréciant les qualités de Ratabon, Louis XIV en fit son aumônier et l'admit au sein du conseil d'Etat.

L'évêché d'Ypres était vacant depuis le 17 août 1678, date du décès de Guillaume Herincx. La ville d'Ypres et une partie du diocèse étant cédées à la France en vertu du traité de Nimègue (31 juillet 1678), Louis XIV nomma au siège épiscopal d'Ypres Jacques de Lières, doyen du chapitre de Notre-Dame, à Saint-Omer (1679). Mais Innocent XI allégua que le roi de France ne pouvait pas, sans nouvel indult, nommer aux évêchés situés dans les pays conquis, et refusa de confirmer la nomination de J. de Lières. Celui-ci renonça à ses droits. Par indult du 20 mai 1686, le pape octroya au roi la faculté de nommer aux évêchés vacants de Bourgogne et des territoires de Flandre, Hainaut et Artois, attribués à la couronne de France par le traité de Nimègue. En septembre 1689, Louis XIV désigna de Ratabon pour le siège d'Ypres. A cause des difficultés pendantes entre la Cour et le Saint-Siège au sujet de la *régale* et de la *Déclaration du clergé gallican de* 1682, Alexandre VIII (6 octobre 1689-4 février 1691) s'abstint de donner les lettres de confirmation. Lorsque Louis XIV eut révoqué son édit du 22 mars 1682 (14 septembre 1693), Innocent XII délivra les bulles d'institution canonique de l'évêque nommé. De Ratabon, qui est le premier évêque d'Ypres de nationalité et de langue françaises, fut sacré à Paris, le 6 décembre 1693, en l'église de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, par le cardinal de Fürstemberg, avec l'assistance des évêques François de Caillebot, de Tournai, et Jean de Chabannes, de Vannes. La cérémonie eut lieu en présence du nonce apostolique, Marc Delphini, évêque de Damas, et de vingt-quatre archevêques et évêques réunis à Paris pour l'assemblée du clergé. Le 15 décembre suivant, le prélat prit possession de son siège par procureur. Le 16 mai 1694, le nouveau pasteur arriva à Ypres et descendit chez l'intendant de Madrys, le palais épiscopal se trouvant dans un état de délabrement lamentable. Le lendemain l'évêque fut conduit au séminaire, d'où, en habits pontificaux, il se rendit processionnellement à la cathédrale. Le chapitre lui offrit un cadeau de cent florins. Dès le dimanche suivant, 23 mai, le prélat monta en chaire pour ouvrir solennellement le jubilé.

Avant de prendre possession, de Ratabon rendit à l'église d'Ypres un service signalé. En 1673, Louis XIV avait étendu à tous les diocèses de son royaume, même à ceux qui étaient exempts auparavant, le droit de *régale*,

en vertu duquel les rois de France jouissaient du revenu des évêchés pendant leur vacance et conféraient les bénéfices, sans charge d'âmes, jusqu'à ce que les nouveaux titulaires eussent prêté le serment de fidélité et l'eussent fait enregistrer à la chambre des comptes, pour *clore la régale*. Dès qu'il eût fait la conquête d'une partie de la Flandre, le roi voulut appliquer à l'évêché d'Ypres l'édit de 1673. Le chapitre résista. De là procès devant le conseil d'Etat. Ce procès durait depuis onze ans, lorsque les chanoines apprirent la nomination de l'abbé de Ratabon, conseiller d'Etat. Aussitôt ils lui confièrent leur cause. L'évêque nommé la prit en mains et la défendit avec zèle et prudence; il se rendit même à Ypres, en 1690, avant son sacre, pour traiter cette affaire. La correspondance du chapitre avec le conseil d'Etat et avec de Ratabon constitue une page intéressante de l'histoire de la *régale*.

Après son élévation à l'épiscopat, de Ratabon conserva ses fonctions de conseiller d'Etat; aussi le voyons-nous de temps à autre appelé à Paris par le chancelier. Cette circonstance lui donna l'occasion de rendre maint service à l'église d'Ypres. C'est ainsi qu'il obtint la cassation du prélèvement des dîmes indûment fait par le magistrat sur les biens ecclésiastiques pour fournir le dixième denier exigé par le roi. Son désintéressement est attesté par ce fait qu'il entreprit de restaurer à ses frais son palais épiscopal.

Pour le bâtir, il avait besoin du terrain occupé par la maison décanale. Il proposa au chapitre de raser cette maison, d'en construire une nouvelle à ses frais, et d'y joindre une bonne partie de son jardin. Les chanoines acceptèrent d'autant plus volontiers cette proposition que la maison décanale projetée était beaucoup plus confortable que l'ancienne, dépourvue de jardin. Par acte du 1er juillet 1694, du consentement du chapitre, le doyen Guillaume Merghelynck céda à l'évêché l'ancienne maison décanale avec ses dépendances, et l'évêque céda au doyenné la nouvelle maison décanale avec jardin. Le palais épiscopal construit par de Ratabon n'est autre que le palais de justice actuel de la ville d'Ypres.

On connaît l'histoire de la fameuse pierre sépulcrale de Jansenius, avec ses deux épitaphes, qui fut enlevée deux fois du chœur de la cathédrale de Saint-Martin, en 1655 et en 1673 (1). Mr Vanden Peereboom, à propos du second enlèvement, dit: « La pierre sépulcrale, « cause de longs et vifs conflits, fut, « croyons-nous, alors brisée ! Malgré de « nombreuses recherches, il a été impos- « sible de la retrouver, et même d'en « découvrir des débris ». Il est certain que la célèbre dalle existait encore en 1695. En effet, le 9 juillet de cette année, Martin de Ratabon la reçut du chapitre, en échange de deux nouvelles pierres tombales en marbre, que l'évêque offrait pour remplacer les pierres rappelant la mémoire du prévôt Hugo et de l'écolâtre Pierre Cauwel, et qui avaient été fracturées lors de la construction du nouveau maître-autel.

Malheureusement les *acta episcopatûs* de Ratabon sont perdus. Il ne nous reste qu'un registre où sont consignés, en français, les procès-verbaux de ses tournées pastorales. Le premier soin de l'évêque fut de bien connaître l'état du troupeau qui avait été privé de pasteur pendant quinze ans. Il employa les mois d'été des trois premières années de son gouvernement à visiter les couvents et abbayes, et à parcourir tout son diocèse, examinant et annotant jusque dans les moindres détails ce qui concerne le mobilier des églises, les vases sacrés, les reliques, les offices divins, la prédication, l'administration des sacrements, le personnel du clergé, les sages-femmes, la gestion de la fabrique, de la table des pauvres, etc. Les ordonnances prescrites, soit au clergé paroissial, soit aux monastères, après la visite canonique, témoignent d'un zèle éclairé pour la conservation de la discipline ecclésias-

(1) Voir Vanden Peereboom, *Ypriana*, t. VI. *Jansenius*, p. 69-140. A. Leroy a résumé le récit de Vanden Peerenboom dans la *Biographie nationale*, art. *Jansenius*, t. X.

tique et religieuse. Détail à noter, de Ratabon préférait, pour le service des églises, le chant grégorien à la musique. Dans le but d'être bien renseigné, à l'avenir, de l'état de son diocèse, il publia, en 1696, un questionnaire à l'usage des doyens de chrétienté.

Plusieurs abbés reçurent des mains de Ratabon la bénédiction abbatiale : Benoît des Plancques de Béthune, abbé de Saint-Bertin, à Saint-Omer, 11 juillet 1694, en l'église de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc ; Benoît Jansseune, abbé de Bergues-Saint-Winoc, 1er mai 1695, à Paris ; Pierre Lefebvre, abbé de Warneton, 12 juillet 1695, en l'église des Pères Jésuites à Ypres ; Jules César de la Grange, abbé de Voormezeele, 1701 ; Ivon de Sobry, abbé de Warneton, 26 avril 1707, en l'église abbatiale de Warneton ; Patrice Fraeys, abbé de Loo, 1709 ; Gérard van der Haeghe, abbé de Bergues-Saint-Winoc, 1er juin 1710, en l'église des Pères Jésuites à Ypres. De Ratabon bénit aussi Suzanne-Françoise de Ghistelles, abbesse de Messines, le 8 mai 1707, en l'église abbatiale de Messines.

Par acte passé à Dunkerque, le 16 juin 1699, l'évêque d'Ypres permit à B. Jansseune, abbé de Bergues-Saint-Winoc, d'officier pontificalement et de bénir les cloches par tout son diocèse. Il renouvela cette permission, le 22 juin 1710, en faveur de G. van der Haeghe, successeur de Jansseune. Afin de promouvoir le culte de saint Winnoc, de Ratabon, à la requête de l'abbé Jansseune, par décret du 30 septembre 1700, ordonna de célébrer désormais la fête de Saint-Winnoc le 6 novembre, comme fête d'obligation, avec office double, dans les paroisses de la châtellenie de Bergues. Il autorisa l'abbé van der Haeghe à ouvrir la châsse de saint Winnoc, aux fins d'en extraire une relique destinée à l'église de Wormhout (Paris, 4 avril 1711). En 1707, il approuva, à l'usage des paroisses dont Saint-Vaast était le patron, l'office propre de ce saint : *Officium S. Vedasti episcopi et confessoris ex antiquis ecclesiæ cathedralis Atrebatensis, abbatiæ Vedastinæ et aliis officiis concinnatum...* Ypres, Jean-Baptiste Moerman, 1707. Déjà, auparavant, il avait publié : *Officia propria sanctorum ecclesiae cathedralis Iprensis, recognita...* Ypres, J.-B. Moerman, 1699.

Quoique suffragant de l'archevêque de Malines, de Ratabon n'assista pas à la réunion que les évêques de la province tinrent à Bruxelles, en 1697, sous la présidence de Précipiano (voir ce nom), pour remédier aux maux causés par le Jansénisme. Son absence s'explique peut-être par la situation de l'évêque vis-à-vis du roi de France. Quoi qu'il en soit, il s'empressa de publier la bulle de Clément XI, *Vineam Domini*, relative au « silence respectueux » (16 juillet 1705). A cette occasion il donna, le 5 janvier 1706, un mandement d'autant plus remarquable qu'il émane d'un successeur de Jansenius.

Pendant les négociations du congrès qui aboutirent à la *paix d'Utrecht* (11 avril 1713), de Ratabon, prévoyant que le roi de France devrait retrocéder les villes d'Ypres, Furnes, Dixmude, etc., en faveur de la maison d'Autriche, résigna son évêché entre les mains de Clément XI, qui, par bulle du 13 février 1713, désigna pour lui succéder sur le siège d'Ypres Charles-François Gui de la Val Montmorency. Le 27 mars, de Ratabon fit ses adieux au chapitre, laissant au trésor de la cathédrale sa crosse en argent doré et deux baldaquins, en échange de quelques joyaux que le chanoine trésorier Vander Meesch l'avait prié de vendre à Paris. Nous ignorons s'il emporta avec lui la pierre sépulcrale de Jansenius. Déjà, le 22 mars 1713, Louis XIV avait nommé de Ratabon au siège de Viviers, vacant par la mort de Charles-Antoine de la Garde de Chambonas. Le nouvel évêque de Viviers assista à la célèbre réunion du clergé gallican de 1713-1714, et fut du nombre des quarante prélats sur quarante-huit qui acceptèrent la constitution *Unigenitus* (8 septembre 1713), par laquelle Clément XI condamnait les 101 propositions de Quesnel. Très versé dans la théologie et les Pères, il prit une large part à la rédaction de l'*In-*

struction pastorale collective que les quarante évêques soumis envoyèrent à cette occasion à leurs collègues. Le 1er septembre 1718, il publia un mandement spécial, par lequel il impose à ses diocésains la constitution *Unigenitus* comme un jugement dogmatique et condamne comme frivoles, téméraires, scandaleux, injurieux pour le Saint-Siège et le corps des évêques les *appels* interjetés de cette constitution à un concile œcuménique.

En 1723, son âge et ses infirmités décidèrent Ratabon à résigner son évêché de Viviers. Il passa le reste de ses jours à Paris. Il assista, le 22 août 1727, à la réunion des vingt évêques qui censurèrent les trente-sept propositions extraites des deux ouvrages de François Le Courrayer, chanoine de Sainte-Geneviève : *Dissertation sur la validité des ordinations anglicanes* (1723) et *Défense de la dissertation* (1726).

Ratabon mourut à Paris, le 9 juin 1728, des suites de la gravelle, âgé de soixante-quatorze ans. Sa mémoire était toujours vivace à Ypres. Lorsque, le 15 juin, le chapitre fut informé de son décès par son ancien vicaire général, de Gouy, alors abbé de Saint-Jean, à Paris, il décida que tous les chanoines, à tour de rôle, offriraient le saint sacrifice pour le repos de l'âme de l'évêque défunt. Le 1er juillet, l'évêque J.-B. de Smet célébra dans sa cathédrale un service funèbre, auquel assistèrent le magistrat de la ville, le clergé séculier et régulier et une foule de fidèles. A l'offrande, on distribua aux chanoines une notice nécrologique composée par le pénitencier Pierre-Louis Danes, président du séminaire. Danes relève la bonté, la fermeté et la grande générosité de l'ancien évêque d'Ypres. Il rappelle qu'en 1709, lors de la disette qui affligea la ville, sa charité envers les pauvres fut immense, comme peuvent l'attester encore ceux que l'évêque préposa à l'achat de blé et à la distribution de pains. De même à Viviers, dit Danes, lorsque la peste ravagea la Provence, en 1720, l'évêque alla jusqu'à vendre sa vaisselle pour secourir les malheureux. Tout ce qui lui restait de fortune, il le légua, par testament, aux hôpitaux et aux indigents. Mais ce qui le distingue surtout, dit avec raison la notice, c'est son attachement inébranlable à la doctrine catholique et au siège apostolique.

A.-C. De Schrevel.

Sanderus, *Flandria illustrata*. — Vande Velde, *Synopsis monumentorum*. — Archives de l'évêché de Bruges, fonds *Ancien évêché d'Ypres*. — Archives de la ville d'Ypres, section II, § 1er, Culle, *Documents divers*, XVIe siècle - 1796; *Registres capitulaires de Saint-Martin*. — Société d'Emulation de Bruges, *Monasticon Flandriæ*, passim.

RATGHEER (*Walter*), homme de guerre du Franc de Bruges du commencement du XIVe siècle, mort à Bassevelde, le 30 novembre 1325. Cet obscur révolté apparaît pour la première fois durant le soulèvement de la Flandre Maritime de 1324 ; on sait comment cette Jacquerie, conduite par Zannekin et dirigée par le parti des metiers de Bruges, détruisit et pilla tous les châteaux des nobles, qui se réfugièrent auprès du comte Louis de Crécy, revenu précipitamment de Paris. La guerre civile éclata ; tandis que Bruges soutenait les rebelles, Gand, où dominaient les patriciens, devint le centre de ralliement du comte et de la noblesse ; de part et d'autre la lutte fut sans merci. En janvier 1325, Lambert Boonin vint assiéger Ardenbourg défendu par des nobles et des Gantois ; peu après Walter Ratgheer, un autre capitaine des Franconates, partit du territoire de Bruges vers les Quatre Métiers avec environ 500 hommes, pour soumettre cette châtellenie dépendante de Gand. A cette nouvelle, les Gantois, en compagnie du comte, coururent à Assenede pour repousser les envahisseurs ; le combat s'engagea vers le crépuscule ; les Franconates s'enfuirent avec leur capitaine, et ne durent leur salut qu'à la nuit. Les troupes de Ratgheer allèrent renforcer les forces des assiégeants d'Ardenbourg ; le comte désirait les poursuivre et faire lever le siège de la ville ; mais des conseillers pusillanimes l'en dissuadèrent et l'on revint le lendemain à Gand (février 1325).

Le mois suivant, une trêve fut conclue entre les belligérants ; mais le

11 juin, à l'expiration de l'armistice et durant les conférences tenues à l'abbaye des Dunes, une nouvelle émeute éclata, plus terrible encore que la première. Le 21 juin 1325, Louis de Crécy est arrêté par les Brugeois à Courtrai et conduit à Bruges; Robert de Cassel, oncle du comte, proclamé *ruwaert* par le parti populaire, vient assiéger Audenarde avec les Brugeois; une partie de ses troupes, qui occupait Deinze, attaquée par les Gantois, les massacre et tue leur capitaine Guillaume Wenemaer (15 juillet). Par l'intervention du roi de France, un armistice fut sur le point d'être conclu, mais les propositions sont bientôt rejetées par les Brugeois.

En septembre, Robert de Cassel assiège Audenarde avec Bruges et toute la West-Flandre; Walter Ratgheer avec les rebelles du Franc Oriental, ceux des Quatre Métiers et du pays de Waas s'avance jusqu'à Langerbrugge et assiège Gand, dont il dévaste et pille les environs. Le « commun », voyant le siège traîner et énervé par les pluies de l'automne, déserta peu à peu l'armée, de sorte que Ratgheer et ses collègues furent forcés de lever le blocus; Robert de Flandre rentra à Bruges et Ratgheer s'établit à Eecloo.

Pendant ce repos forcé, le maréchal de Gand, Sohier le Courtraisien, assisté du vaillant Hector Vilain, parvint à distraire ceux du pays de Waas et des Quatre-Métiers de l'alliance des Brugeois, et à leur faire reconnaître l'autorité du comte. Furieux de cette défection, et malgré le massacre d'un corps de révoltés par les Gantois, Ratgheer quitte Eecloo et se dirige sur Assenede. Aussitôt une troupe de chevaliers, accompagnée d'une petite troupe d'arbalétriers, court au devant de lui; il incendie alors Assenede et vient se porter au sud de ce bourg, près de Bassevelde. Mais à l'approche des ennemis et à la nouvelle qu'ils étaient commandés par Hector Vilain, il sentit fondre tout son courage; ses troupes, superstitieuses, démoralisées par la vue d'un lièvre qui traversait leurs lignes, lâchèrent pied au premier choc et prirent la fuite. Sept cents rebelles mordirent la poussière et parmi eux deux de leurs capitaines, Paul Bockel et Walter Ratgheer (30 novembre 1325).

V. Fris.

Chronicon Comitum Flandrensium, dans J.-J. de Smet, *Corpus Chronicorum Flandriæ*, t. I, p. 192-199. — J. Vuylsteke, *Cartulaire de la ville de Gand*, p. 385, 435, 447, 465.

RATHBOD. Voir RADBOD.

RATHIER, RATHERUS, RATHERIUS, moine de Lobbes, puis évêque de Vérone et évêque de Liége, naquit au pays de Liége vers 890. Il était de famille noble, comme il nous le fait entendre à plusieurs reprises dans ses écrits, et comme il le dit d'une manière formelle dans son épitaphe, composée par lui-même. Si, de son temps, certains le disaient fils d'un charpentier, ce n'était qu'une allusion plaisante à sa manie de bâtir. Encore enfant, il entra à l'abbaye de Lobbes en qualité d'oblat. Les études étaient florissantes dans cette maison : Rathier y brilla bientôt au premier rang. Il garda un souvenir reconnaissant à ses maîtres, parmi lesquels on a cru pouvoir compter Étienne, grand clerc de son temps et possesseur de l'abbaye de Lobbes en qualité d'évêque de Liége. D'autre part, Rathier dit aussi avoir surtout appris par lui-même (*pauca a magistris, plura per se magis didicit*, *Phrenesis*, 3,220), et, de fait, ce n'est pas à Lobbes qu'il apprit le grec, pas plus que le droit canon dont il avait une connaissance étendue. Toutefois, il avait déjà la réputation d'un grand érudit avant d'avoir quitté son abbaye. Il avait lu énormément; on trouve dans ses écrits la preuve qu'il connaissait plusieurs auteurs anciens tels que Plaute, Varron, Térence, Cicéron, Virgile, Horace, Sénèque, Salluste, Pline, Suétone, Lucain, Catulle, Ovide, et surtout Perse, qu'il cite avec une complaisance marquée; il avait lu également Cassiodore, Boëce, Martianus Capella, Prosper. Il n'était pas moins versé dans les Pères de l'église, parmi lesquels il connaissait saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand,

saint Ambroise, saint Léon le Grand, saint Jean Chrysostome, saint Isidore de Séville et saint Colomban, sans compter des écrivains plus récents comme Paschase Radbert.

La destinée de Rathier fut en grande partie décidée par son amitié pour Hilduin, ce moine de Lobbes qui disputa l'évêché de Liége à Richaire et qui finit par succomber dans la lutte. Hilduin, vaincu, s'étant décidé à aller chercher fortune en Italie, où son parent Hugues de Provence venait de devenir roi, Rathier l'accompagna dans ce voyage. Hugues procura à Hilduin l'évêché de Vérone (928) et en promit la succession à Rathier, dès qu'il aurait pu promouvoir Hilduin à un poste plus élevé. Cette éventualité se présenta en 931, lorsque le siège de Milan devint vacant : Hilduin prit possession de la chaire de saint Ambroise, et Rathier lui succéda à Vérone. A l'entendre, cela ne se serait point passé sans difficultés. Le roi Hugues avait déjà changé d'avis, et il fut même des plus indisposés contre Rathier, lorsque celui-ci, qui était allé prendre le *pallium* archiépiscopal à Rome pour son ami Hilduin, se fut avisé d'en revenir avec une recommandation du pape pour le roi. Hugues consentit toutefois à laisser monter Rathier sur son siège, parce que, dit celui-ci, il espérait le voir succomber bientôt à une maladie dont il souffrait ; mais il lui retint une partie des revenus de l'évêché et lui fit la vie ainsi dure que possible, l'entourant d'espions et semant les pièges sous ses pas pour le faire tomber dans quelque faute et pouvoir le frapper ensuite. Si ce fut là réellement le but du roi Hugues, on peut dire que Rathier se chargea lui-même de faciliter la tâche à son puissant ennemi : en effet, il se laissa entraîner dans un mouvement contre lui, organisé par le duc Arnoul de Bavière, qui vint s'emparer de Vérone en 934-935. La tentative ayant échoué, Hilduin essaya vainement de sauver son ami, qui, d'ailleurs, se compromit davantage encore par une lettre maladroite. Rathier fut emmené prisonnier à Pavie, où il resta enfermé deux ans et demi dans la Tour de Walbert, et où il se consola en écrivant ses *Prælquia*, qu'il envoya, avec des lettres dédicatoires, à plusieurs prélats de son temps. Une nouvelle intervention de Hilduin, qui, sur son lit de mort, sollicitait encore pour lui, valut à Rathier un adoucissement de condition : il fut tiré de prison et envoyé à Côme, où il vécut sous la garde de l'évêque Azon (936). De là, il s'évada au commencement de 939 et gagna, semble-t-il, la Provence. Sans ressources, sans protecteur, ayant en vain fait appel à Robert de Trèves, il entra au service d'un grand seigneur et devint précepteur de son fils Rostaing. C'est pour son élève qu'il écrivit alors son traité, perdu, intitulé *Sparadorsum*. Est-il vrai, comme Folcuin est seul à l'affirmer, que le père ait offert un évêché à Rathier pour le récompenser ? Rathier n'en parle nulle part. Son préceptorat achevé, il ne trouva pas d'autre ressource que de gagner sa vieille abbaye. Il s'y était fait précéder de sa *Vie de saint Ursmer*, remaniement, au point de vue du style, de celle qu'Anson avait écrite au VIIIe siècle. Est-ce sur le chemin du retour à Lobbes, à Laon, qu'on lui offrit l'abbaye de Saint-Amand, et qu'il la refusa à la suite d'un rêve ? La date de ce fait est fort controversée, les uns le plaçant ici, les autres au début de la carrière de Rathier ; on verra ci-dessous qu'il s'agit plutôt d'un épisode de ses dernières années. Richaire, alors évêque de Liége et abbé de Lobbes, accueillit avec bonté l'ami de son ancien compétiteur. Le séjour de Rathier à Lobbes ne dura cette fois que deux ans (944-946). Séduit, on ne sait comment, par l'espérance d'un retour en faveur auprès du roi Hugues, il repartit pour l'Italie, mais il tomba entre les mains de Bérenger, compétiteur de Hugues, et fut de nouveau enfermé pendant quinze semaines ; mais, après ce laps de temps, on lui rendit son évêché de Vérone. Les vicissitudes de cette partie de sa carrière sont loin d'être éclaircies ; on ne sait pourquoi et dans quelles circonstances il fut tour à tour emprisonné et rétabli sur son siège, et il faut voir

ici l'influence des fluctuations de la politique italienne. Il ne retrouva d'ailleurs à Verone ni prestige ni sympathie, pas même dans son clergé, qui le bravait ouvertement; il y vécut constamment sous la terreur du comte Milan, et lui-même nous apprend qu'un jour le roi Lothaire, fils de Hugues, lui ordonna de rendre son évêché à l'usurpateur Manassès ou d'avoir à craindre la mutilation et la mort. Il obéit et fuit au delà des Alpes (948). De nouveau il erra de pays en pays, frappant à la porte des évêchés; une lettre de supplication qu'il adressa à saint Brunon de Cologne resta sans résultat. Alors il imagina de se joindre à l'expédition de Ludolf de Souabe, fils aîné d'Otton Ier, qui venait conquérir l'Italie pour son propre compte. Mais Ludolf échoua et dut se rabattre avec son protégé sur l'armée d'Otton, qui faisait une expédition plus sérieuse. Otton s'emparade l'Italie; mais, loin de rendre à Rathier le siège de Vérone, il confia celui-ci à Milan, neveu du personnage de ce nom qui, comme on vient de le voir, était comte de Vérone. Rathier protesta dans une lettre au pape Agapet II et rentra pour la seconde fois à Lobbes (952). Cette fois, saint Brunon, qui estimait son savoir et qui s'entourait volontiers de lettrés, eut le temps de s'occuper de lui, et l'appela auprès de sa personne. Rathier eut à Cologne la carrière qui convenait le mieux, semble-t-il, à ses aptitudes et à son tempérament : il devint le professeur des clercs de l'archevêché et eut parmi ses élèves Eracle, le futur évêque de Liége, sans compter saint Brunon lui-même, qui lui donnait respectueusement le titre de maître. Quand, en 953, Brunon devint archevêque de Cologne, il donna à Rathier le siège épiscopal de Liége, qui venait d'être rendu vacant par la mort de l'évêque Farabert : les deux amis furent consacrés le même jour à Cologne, le 25 septembre 953, et Brunon voulut conduire lui-même Rathier à Liége pour l'introniser.

Rathier ne garda pas longtemps sa nouvelle dignité. Dès la Noël 955, pendant qu'il célébrait en toute tranquillité cette grande fête à l'abbaye de Lobbes, un complot, fomenté par l'aristocratie indigène, éclatait contre lui à Liége, et on le remplaçait par Baldéric Ier, membre de la puissante famille de Régnier au Long Col. Brunon dut avaler silencieusement l'affront fait à son autorité et à celle de l'empereur. Quant à Rathier, il protesta dans son écrit intitulé *Conclusio deliberativa*. Cette fois, Guillaume, archevêque de Mayence et fils d'Otton Ier, s'intéressa à la destinée d'un homme qui avait peut-être été son maître à lui aussi; il l'appela auprès de lui, et c'est grâce à l'intervention de ce prélat et de son oncle saint Brunon qu'une modique partie des revenus de l'évêché fut donnée à Rathier pour lui permettre de vivre. Retiré, paraît-il, au monastère d'Aulne, qui semble avoir fait partie de sa dotation, il y retrouva dans la solitude un peu de calme et de paix intérieure, comme l'atteste sa lettre à saint Brunon. Mais ce ne fut pas pour longtemps, car la nostalgie de l'épiscopat le tenait toujours, et il eut un nouvel affront lorsque, après la mort de Baldéric Ier, Brunon, le sentant impossible à Liége, fit donner ce diocèse à Eracle (959) : il est vrai qu'en même temps il recommandait à Otton Ier de le restituer à Vérone. Otton se conforma à ce désir : en 962, lors de sa seconde expédition au delà des Alpes, il chassa l'usurpateur Milan et Rathier remonta pour la troisième fois sur le siège épiscopal de Vérone. Cette fois, il devait en garder la possession pendant sept ans. Ce fut son plus long terme épiscopal et aussi le plus malheureux. Dès les premiers temps de son rétablissement, le corps de saint Métrone, conservé dans une église de sa ville épiscopale, fut volé et on l'accusa d'être complice de ce vol; il fut obligé de se justifier dans son écrit intitulé *Invectiva*, qui parut encore la même année. Toute son administration épiscopale ne fut qu'un tissu de tribulations, d'affronts et de revers. Ardent zélateur des canons, il essayait de les faire respecter dans un milieu qui s'était depuis longtemps affranchi de toute loi; de plus, intempérant dans son langage et

maladroit dans sa conduite, il ne sut garder avec ses ouailles aucun des ménagements dictés par la prudence, et bientôt toutes les choses furent au pire dans les relations du pasteur et du troupeau. Ce qu'il y avait de particulièrement grave, c'est que l'opposition la plus violente lui était faite par son clergé. Deux raisons surtout les mettaient aux prises : Rathier voulait faire respecter la discipline relative au célibat des prêtres ; d'autre part, il essayait d'améliorer la condition du clergé inférieur en lui attribuant une partie des revenus ecclésiastiques, dont les chanoines de sa cathédrale s'étaient emparés. Les intentions de l'évêque étaient excellentes et son double but plein de noblesse ; mais sa violence et sa maladresse gâtèrent tout. Bientôt il eut une existence intolérable. Outragé, calomnié, menacé, obligé de fuir son palais épiscopal pour se mettre à l'abri dans un lieu plus sûr, en butte, finalement, à l'inimitié des comtes Buecon et Nannon, qui se succédèrent dans le comté de Vérone, il était dans son diocèse une espèce d'ennemi public. Otton Ier lui garda longtemps sa faveur ; il lui accorda même, le 5 novembre 967, un privilège ; mais la faveur impériale elle-même fut impuissante à protéger le malheureux évêque contre la multitude de ses ennemis. Finalement, l'empereur se désintéressa de lui, et, le 30 juin 968, le comte Nannon, jugeant diverses questions dans lesquelles Rathier était intéressé, rendit une sentence qui autorisait le peuple à lui résister. Rathier sentit que c'était la fin de toute son autorité, et il se décida à partir (968), non sans qu'on l'y ait déterminé, paraît-il, par de larges dédommagements pécuniaires. C'était la troisième fois qu'il fuyait de Verone, la quatrième qu'il descendait du siège épiscopal. De nouveau, il tourna les yeux vers l'abbaye de Lobbes, qui était en quelque sorte son foyer. On lui fut secourable dans son pays ; l'évêque Eracle lui écrivit dans les termes les plus affectueux pour le rappeler, et Folcuin, abbé de Lobbes, lui envoya des chevaux et une escorte pour faire le voyage. Ainsi assisté, Rathier rentra dans le nid de sa jeunesse : il était alors à peu près octogenaire et n'avait plus à attendre que la mort. Pour tout autre, il y aurait eu quelque douceur dans ce repos des dernières années succédant à tant d'orages. Pour lui, la longue expérience de la vie ne lui avait rien appris, et son retour à Lobbes y déchaîna la guerre. Ce n'est pas que l'abbé Folcuin lui eût ménagé les égards et les preuves de respect : il lui avait donné les revenus de Strée et de Gozin, avec les petites abbayes de Saint-Ursmer et de Wallers, et Eracle y avait joint l'abbaye d'Aulne, qui avait déjà été attribuée à Rathier lors d'un précédent retour. De son côté, l'exilé avait fait don à Lobbes d'une partie des trésors qu'il rapportait d'Italie. Mais bientôt on fut en pleine discorde. Avec son argent, Rathier avait acheté d'autres abbayes, au dire de Folcuin : Saint-Amand, qu'il ne garda qu'une nuit, et Hautmont, à laquelle il attribua ce qu'il avait d'abord donné à l'abbaye de Lobbes. Avec son argent encore, il parvint à se faire un parti dans cette abbaye même, et Folcuin, abandonné par le faible Eracle, qui n'avait rien à refuser à son vieux maître, fut obligé finalement de se retirer. Resté maître de la place, et craignant un retour offensif de la part des parents de Folcuin, qui étaient des gens puissants, Rathier fortifia l'abbaye à la manière d'un château fort, et comme un homme qui se disposait à y soutenir des sièges. La mort d'Eracle (971) vint mettre fin à cette situation scandaleuse, car, dès la première année de son pontificat (972), Notger vint lui-même à Lobbes pour y faire une enquête, et il eut bientôt fait de rétablir les choses dans leur ordre légitime. Folcuin reprit possession de l'abbaye, et Rathier, traité avec ménagement par un maître dont la main était aussi ferme que douce, dut se contenter de l'abbaye d'Aulne. Ainsi se termina le dernier acte de sa dramatique existence : encore était-il dit qu'il ne mourrait pas dans l'asile de sa vieillesse. Les troubles qui éclatèrent dans la contrée à la mort d'Otton Ier (973)

désolèrent surtout le Hainaut, où les fils de Régnier avaient des patrimoines et des fidèles : ce fut sans doute pour leur échapper que Rathier se retira à Namur, auprès du comte. Il y fut atteint par la mort en 974, le 25 avril, au dire de documents modernes. Son corps, rapporté à Lobbes, fut enterré dans l'église Saint-Ursmer, du côté du nord, vis-à-vis de l'autel de la Sainte-Vierge. Il avait composé lui-même son épitaphe, dans laquelle il rappelait son épiscopat de Vérone, son triple exil, sa qualité de moine de Lobbes, la noblesse de sa naissance, ainsi que son savoir, et demandait aux passants de le fouler aux pieds comme un sel corrompu.

Cette rapide esquisse biographique a déjà permis au lecteur de se faire une idée du caractère de Rathier. Nature mal équilibrée, avec de grands dons intellectuels et de grands défauts de caractère, Rathier était fait pour être malheureux dans toutes ses entreprises sans jamais soupçonner la cause de ses revers. Idéaliste passionné pour les grandes causes, s'il fût venu un siècle plus tard, il eût trouvé autour de lui un milieu sympathique sur lequel il eût pu s'appuyer, et il aurait pu jouer un rôle semblable à celui de saint Pierre Damiens au XIe siècle, mais il n'aurait pas mieux convenu pour être chef d'un diocèse ou chef d'un monastère. Il ne savait pas manier les hommes, ni tenir compte des circonstances; son zèle amer détruisait le bien qu'aurait pu faire son initiative généreuse, et on a vu qu'il ne savait pas mieux obéir que commander. Cet âpre censeur des travers d'autrui était d'ailleurs fort loin de la perfection : moine, il vécut presque toute sa vie hors de sa cellule, à la recherche des honneurs et des dignités; évêque, il ne respecta pas toujours les canons qu'il rappelait si rudement aux autres, et, si sa vie privée fut irréprochable, son administration épiscopale fut pleine de contradictions et d'inconséquences. Pour tout dire, il fut un évêque manqué, un abbé manqué, un moine manqué. Il n'a vraiment été que professeur et érudit. On a dit qu'il fut le seul théologien de son siècle, et ce n'est pas peu; il en fut aussi un des premiers hommes d'enseignement. Alors qu'il n'eut parmi ses égaux et ses inférieurs que des ennemis, il eut, parmi ses élèves, des amis reconnaissants et enthousiastes. Il eût été heureux et il aurait laissé une mémoire glorieuse s'il n'avait jamais quitté son monastère, et s'il eût consacré toutes ses facultés à ce noble métier de l'enseignement qui était un des plus nécessaires au Xe siècle. Mais sa nature remuante et toujours en quête de changement ne lui permit pas de se concentrer. Il vécut et mourut victime de lui-même plus encore que de ses semblables, laissant à la postérité l'image d'un homme qui inspire parfois l'admiration et souvent la pitié, mais jamais la sympathie.

Ce qui nous intéresse particulièrement dans Rathier, c'est l'écrivain. Il a toujours la plume à la main, mais toujours sa plume se transforme en une arme de combat qu'il brandit contre ses adversaires. Dans la multitude des ouvrages qu'il a laissés, il n'y a guère que des écrits de circonstance. Ce sont des pamphlets, des plaidoyers, des suppliques, des invectives, en un mot il n'a guère écrit (ou plutôt bataillé) que pour l'heure présente, pour la défense de sa propre cause, et sans souci de la postérité. Son style a de la verve et du feu, mais il est incorrect, obscur à force d'être compliqué, et la plupart des titres de ses ouvrages sont de vraies énigmes. Ses œuvres, recueillies en 1765 par les frères Ballerini, illustrent les mœurs et la vie du Xe siècle, bien que, au point de vue historique pur, elles nous apprennent peu de chose, l'auteur ne parlant guère que par voie d'allusions peu claires, même lorsqu'il s'agit d'événements qui l'intéressent le plus directement. Nous en donnons ci-dessous la liste : 1. *Responsio ad Mediolanenses.* Cet ouvrage, aujourd'hui perdu, fut composé entre 926 et 931, c'est-à-dire pendant les premières années du séjour de Rathier en Italie, en réponse à des questions sur des sujets scientifiques. Il atteste que la réputation de Rathier s'était de bonne heure répandue et l'avait peut-être pré-

cédé en Italie. — 2. *Præloquia*, écrit, comme nous l'avons vu plus haut, pendant la captivité de Pavie (934-936), divisé en six livres et connu aussi sous le nom d'*Agonisticon*, il expose les devoirs des différentes conditions sociales et déplore surtout les infortunes de l'auteur. Cet ouvrage est, de tous les écrits de Rathier, celui qui a l'intérêt le plus permanent et le plus universel. — 3. *Vita sancti Ursmari*, composé pendant la captivité de Côme. C'est le remaniement, au point de vue du style, de l'œuvre du moine Anson, de Lobbes, écrit au VIIIe siècle. — 4. *Sparadorsum*, écrit pour le fils de Rostaing (voir ci-dessus), et ainsi appelé, au dire de Folcuin, *pro eo quod qui illum in scholis assuescerel parvulus, dorsum a flagris servare posset*. Composé en 942 et 943, et aujourd'hui perdu. — 5. *Conclusio deliberativa Leodici acta*, écrit vers Pâques 955, au moment où Rathier venait d'être dépouillé de l'évêché de Liége; il proteste contre sa déposition et revendique son droit contre Baldéric Ier. — 6. *Phrenesis*. C'est le premier livre d'un recueil qui en contenait douze, et dont faisait partie, entre autres, la *Conclusio deliberativa*. La plupart des documents contenus dans ce recueil sont perdus. Rathier le composa en 955 à Mayence, auprès de son protecteur l'archevêque Guillaume. — 7. *Excerptum ex dialogo confessionali*. Ce dialogue supposé entre Rathier et son confesseur a trait, entre autres, à l'Eucharistie. Il fut écrit à Aulne en 957. — 8. *Exhortatio et preces de sumendo sacramento corporis et sanguinis Domini*. — 9. *Invectiva satis in quosdam*, etc. (Voir ci-dessus.) — 10. *Volumen perpendiculorum Ratherii Veronensis vel visus cujusdam appensi cum aliis multis in ligno latronis*. Je reproduis ce titre en entier pour donner une idée de la bizarrerie du tour d'imagination de Rathier. L'ouvrage fut écrit à Vérone, en 963; c'est, avant tout, une satire de son clergé. — 11. *De proprio lapsu*, écrit en 964, pour déplorer une parole déplacée, il ne dit pas laquelle, qu'il avait prononcée dans son église. C'est du moins l'interprétation de Vogel; l'écrit est si obscur qu'il est difficile de la contrôler. — 12. *De otioso sermone*. Même date et même sujet. — 13. *Qualitatis conjectura cujusdam* écrit en 966, au fort de ses difficultés. Trace ironiquement son propre portrait d'après ses ennemis et se justifie. — 14. *Synodica ad presbyteros*. C'est un des actes les plus importants qui nous restent de l'administration pastorale de Rathier. Écrite en 966, cette lettre synodique à son clergé lui rappelle ses obligations essentielles. — 15. *De nuptu cujusdam illicito*, écrit en 966, contre le mariage d'un prêtre et d'une fille de prêtre, union qui, pour comble d'irrégularité, avait eu lieu en temps clos. — 16. *Itinerarium Ratherii Romam euntis*, écrit en 966, à son clergé, pour lui annoncer son intention d'aller à Rome, et de prendre le Saint-Siège pour juge entre lui et ses prêtres récalcitrants. — 17. *Judicatum*, écrit en 967, pour régler et améliorer la condition matérielle de son clergé inférieur. — 18. *De clericis sibi rebellibus*, écrit en 967. — 19. *Discordia inter ipsum et clericos*. Même date et même sujet. — *Liber apologeticus contra cavillatorem Martianum*, écrit en 968, surtout pour se justifier au sujet de l'emploi d'une somme d'argent que l'empereur lui avait donnée en 961; il déclare l'avoir employée à bâtir des églises. — 21. *Testamentum*, écrit en 968, pour disposer de ses biens au moment où il sentait son expulsion de Vérone imminente. — 22. *Conflictus duorum*, écrit en 968, après son retour à Lobbes, *pro eo*, dit Folcuin, *quod in eodem disputans utrum reverteretur necne, animus fluctuaret*. Cet ouvrage est perdu. — 23. *Sermons* sur divers sujets et principalement sur les fêtes de l'année. Un certain nombre, prononcés entre 963 et 968, nous ont été conservés. — 24. *Lettres*. Il en existe plusieurs, la plupart adressées à des personnages puissants parmi lesquels il faut mentionner le pape, l'impératrice Adélaïde, saint Brunon de Cologne, Robert de Trèves, Flodoard de Reims, Milan de Vérone, l'abbé Folcuin, l'évêque de Liége Eracle, etc.

Une édition à peu près complète des œuvres de Rathier, avec une excellente introduction, a été publiée en 1765 à Vérone, par les pères Pierre et Jérôme Ballerini; Migne l'a reproduite en 1853 au tome 136 de sa *Patrologie latine*. Depuis lors, divers petits écrits (lettres, sermons, etc.) du même auteur ont encore été publiés par Vogel, par Cipolla et par d'autres.

G. Kurth.

OEuvres de Rathier (voir ci-dessus). — *Histoire litteraire de la France*, t. VI (1742). — A. Vogel, *Ratherius von Verona und das zehnte Jahrhundert* (Iéna, 1854, 2 vol.). — J. Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre* (Louvain, 1865, 2 vol.). — A. Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. III, 2 (Leipzig, 1893). — Dom U. Berliere, *Monasticon belge*, t. I, 2 (Maredsous, 1897). — C. Cipolla, *Lettere inedite di Raterio, vescovo di Verona*, dans *Studi e Documenti di storia e diritto*, t. XXIV (Rome, 1903).

RATZ DE LANTHÉNÉE, mathématicien. Voir LE RATZ DE LANTHÉNÉE.

RAUBERGEN (*Philippe* **VAN**), chanoine prémontré, né à Malines en 1544, décédé 34e abbé de Grimberghen, le 10 février 1613. D'abord curé à Wemmel, Raubergen fut, par d'unanimes suffrages, appelé à la prélature de l'abbaye de Grimberghen, en 1594. Tous les auteurs célèbrent à l'envi les services signalés qu'il rendit à la religion et à l'antique et célèbre abbaye, aux destinées de laquelle il présida pendant environ dix-neuf années. Les troubles du XVIe siècle furent pour Raubergen l'occasion de déployer et de prodiguer un zèle apostolique infatigable. La ville de Bruxelles l'entendit, prêchant sans relâche la bonne parole, s'évertuant à ranimer la foi chancelante et ébranlée de ses concitoyens, en outre, édifiant pour tous dans l'exercice de son ministère de prêtre et de missionnaire. Au point de vue temporel il n'eut repos ni trêve dans la poursuite de réformes utiles à la communauté qu'il dirigeait. Dès le début il chercha à faire face à une situation financière des plus obérées, et à relever de leurs ruines les bâtiments claustraux, auxquels l'entretien indispensable faisait depuis longtemps défaut. A force d'économies et de privations personnelles il parvint à réaliser ses louables projets. Le 8 septembre 1606, il fut nommé chapelain du roi. Il fut député aux États de Brabant.

H. Coninckx.

Beschrijf der stadt Mecheln voorgestelt bij een vrindelijke verhandelinge, door twee curieuse vrinden, Ptpinus ... en Rudolphus ..., in het jaer 1775. — Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis.* — Sanderus, *Chorographia abbatiæ Grimbergi.* — De Ram, *Synodicon Belgicum.* — Van Craywinckel, *Legende der heiligen.* — *Gallia christiana.* — Archives de l'abbaye de Grimberghen, *passim.*

RAUCOURT (*Jean*). Voir ROUCOURT.

RAUCQ (*Jean-Baptiste*), médecin, né à Montigny-Saint-Christophe, le 27 janvier 1802, et mort à Tirlemont, le 27 juin 1859. Il était entré au service de l'armee et se trouvait médecin au 3e bataillon en garnison à Louvain, lorsqu'en 1849 le choléra vint désoler cette ville. Raucq fut appelé à diriger une commission spéciale d'assainissement sous les auspices de l'administration communale qui fut installée le 26 juillet. Le fléau décimait plus spécialement le quartier où son bataillon était caserné; avec un dévouement incessant, ce médecin donna des soins empressés à tous ceux que la maladie avait atteints et procéda en personne avec les membres de la commission à l'assainissement des habitations où la contagion régnait avec le plus d'intensité. Une attestation signée par ceux qui l'avaient assisté dans l'emploi de ses procédés proclame que la maladie « cessait instantanément « ses ravages et n'a plus reparu « dans les maisons où les opérations de désinfection avaient été pratiquées.

J.-B. Raucq consigna les résultats de ses observations et de son expérience dans deux études dont son fils, le docteur Eugène Raucq entreprit la publication en 1879; les titres, assez étendus, indiquent les matières qui s'y trouvent traitées : *Des épidémies en général et de la peste en particulier. La définition, la cause, la contagion, la propagation, le mode de transmission, les lois, les moyens préventifs avant et pendant les épidémies, mis à la portée de tout le monde.* Liége, Emile Decq, 1879; in-8° de 45 pages. L'autre est intitulée : *La peste, sa défi-*

nition, sa provenance, ses causes, sa contagion, son mode de transmission, ses symptômes, son pronostic, ses moyens préventifs, mis à la portée de tout le monde, avant et pendant le règne de l'épidémie, le traitement général et le traitement au début par la transfusion du sang. Liége, Emile Decq, 1879; in-8° de 14 pages.

Ernest Matthieu.

Ernest Matthieu, *Biographie du Hainaut.*

RAUSIN (*Étienne*), jurisconsulte, écrivain politique et poète, né à Baronville, près de Beauraing, décédé à Liége, le 7 octobre 1659. On ignore où Rausin fit ses premières études, mais on peut supposer que ce fut à Dinant. En 1598, il entra, paraît-il, à la pédagogie du Porc à Louvain et y puisa une connaissance très étendue, sinon très approfondie, de l'antiquité classique. Nous le retrouvons, en 1623, revêtu du titre d'avocat à la cour de Liége. Il jouissait, sans doute, à cette époque, d'une assez grande considération, car le magistrat et la ville de Dinant le nommèrent, cette même année, membre du tribunal des Vingt-Deux. Rausin s'était établi à Liége; il y épousa Elisabeth de Rossius, dont le frère, Pierre de Rossius, occupait en ce moment la charge de sous-mayeur de la cour des échevins. C'est en vertu de cette union que Rausin releva le bon métier des « charliers », le 24 juillet 1625. Deux ans plus tard, le 24 juillet 1627, le Conseil de la cité, après avoir reconnu qu'il était « né et « nationné » du pays de Liége, le reçut à la bourgeoisie. Le lendemain, 25 juillet 1627. Rausin fut élu bourgmestre. La situation était tendue entre le prince-évêque Ferdinand de Bavière et les Liégeois, qui ne parvenaient point à s'entendre sur les limites de leurs pouvoirs respectifs : la question des élections magistrales, en particulier, divisait profondément les deux parties et précisément l'élection de Rausin avait eu lieu dans une forme que réprouvait le prince.

Le débat n'était pas nouveau : dès 1572, la Chambre impériale de Spire avait été invitée à juger ces différends. Au XVIIIe siècle, le procès durait encore. Pour échapper à ce qu'ils appelaient volontiers la tyrannie du prince, les Liégeois, ou tout au moins bon nombre d'entre eux, avaient cru qu'il leur serait préférable de dépendre directement de l'empereur et, pour y parvenir, s'efforçaient de faire reconnaître leur ville comme cité impériale. C'est à la réalisation de cette « ambition chimérique » que s'employa Rausin. Le zèle qu'il déploya non moins qu'un indéniable talent en firent le champion de cette cause. Le jour même où expiraient ses pouvoirs magistraux, le 24 juillet 1628, il fut chargé par le Conseil, avec l'assentiment des trente-deux métiers, de se rendre à Vienne, en compagnie de l'avocat Briet, pour défendre auprès de l'empereur Ferdinand II et du Conseil aulique les « privilèges » de la cité. Le lendemain, 25 juillet, eurent lieu les élections communales, et le nouveau Conseil confirma le mandat de Rausin. Celui-ci se mit en route au mois de septembre suivant. A Vienne, son éloquence n'obtint pas tout le succès désiré; le 23 avril 1629, le Conseil aulique confirma, en substance, les trois mandements par lesquels Ferdinand II avait condamné les prétentions de la cité, puis, le 17 mai suivant, une nouvelle sentence intervint. Cette fois, les Liégeois remportaient un léger avantage : les sentences antérieures se trouvaient maintenues, mais le prince recevait défense, en cas d'usurpations ou d'attentats, de recourir aux exécutions militaires sans le consentement de l'empereur. Les deux parties étaient, en outre, invitées à renoncer à leur procès pendant à Spire, à négocier une transaction devant le Conseil aulique ou, tout au moins, à recourir à l'arbitrage de ce conseil. La mission de Rausin était terminée; le 30 juin 1629, *inclinante jam die*, il quitta Vienne et, le mois suivant, se trouvait de retour à Liége. Il n'y reçut pas l'accueil auquel il se croyait en droit de prétendre. Bientôt lui parvint l'écho de sourds murmures et lorsque, vers la fin de l'année, sur l'ordre du magistrat, il eût publié son plaidoyer auprès de l'empe-

reur, ce fut bien pis encore. Son ouvrage, qui parut à Liége, chez Christian Ouwerx, porte le titre : *Ad sacratissimam cæsaream majestatem inclytæ civitatis leodiensis delegatio.* C'est un petit in-4° de 113 feuillets non numérotés. La première partie de l'ouvrage, et celle qui en forme, en dernière analyse, le fond même, est une argumentation en 32 points, pour prouver que Liége est cité impériale. Ce fut là surtout ce qui attira à l'auteur de pénibles inimitiés. Après réflexion, les Liégeois avaient reconnu les inconvénients de l'attitude que précédemment ils avaient eux-mêmes adoptée et qu'ils avaient chargé Rausin de défendre : les uns l'accusèrent d'avoir trop accordé à l'empereur; d'autres lui reprochaient d'avoir essayé d'enlever ainsi toute juridiction et tout pouvoir temporels à l'évêque, pour ne lui laisser que la simple autorité spirituelle. Bref, tous, ou à peu près, se trouvaient mécontents, et le malheureux délégué put s'en apercevoir : aux plaintes confuses succédèrent bientôt des récriminations à haute voix. A l'en croire, on alla même plus loin et, dans un ouvrage postérieur (*Leodium*, p. 3), Rausin se représente *lapidibus, opificum instrumentis, famosis carminibus, diurnisque nocturnisque insultibus, et ad extremum numerosa coadunatorum armatorum cohorte extra intraque proprios lares multoties appetitus.* En vain protestait-il n'avoir fait que défendre les prétentions de ceux qui l'avaient député : *Quamquam delegati, non autem advocati officium hic exercui, delegantium propositiones in Camerali judicio exhibitas repetiisse contentus, nihil quoad substantiam addens, aut ultra ornamentum, et suadelam e meo assuens.* (*Leodium*, p. 7.) Du côté du pouvoir, on le conçoit aisément, la situation de Rausin n'était pas meilleure. Le 7 janvier 1630, le chapitre de Saint-Lambert protesta contre la publication de son traité, qui renfermait, disait-il, des assertions préjudiciables aux droits de l'église de Liége. Le 20 janvier, le prince lui-même écrivit au chapitre à ce sujet et l'engagea à prendre des mesures afin que le plaidoyer de Rausin n'égarât pas l'opinion publique et, en suite de cette lettre, le 15 février, le chapitre protesta solennellement contre les assertions du délégué de la cité. Le pauvre avocat put se livrer alors à d'amères réflexions sur l'ingratitude humaine Le 25 juillet 1634, il fut cependant élu à nouveau bourgmestre, en même temps que Lambert de Flérou; mais, cette fois, l'élection avait eu lieu conformément au système imposé par le prince. Un revirement s'était d'ailleurs produit dans l'esprit de Rausin, et Ferdinand de Bavière s'en trouvait informé. Cette élection lui causa, en effet, tant de plaisir qu'il assista à l'hôtel de ville, avec les bourgmestres et les notables, au banquet qui suivit le scrutin. Le fait ne s'était plus produit depuis longtemps. L'ingratitude de ceux pour lesquels il se flattait d'avoir travaillé avait-elle seule détaché Rausin de leur parti? Un examen plus approfondi et plus soigneux de la cause avait-il amené chez lui, comme il le soutenait plus tard, la formation d'une opinion mieux raisonnée? L'or du prince, enfin, n'avait-il pas habilement secondé, sinon décidé, la conversion de ce néophyte? Peut-être les trois causes avaient-elles agi, mais à coup sûr la dernière ne doit pas être écartée. Dans tout le gros ouvrage qu'il écrivit pour réfuter ce que lui-même avait avancé dans la *Delegatio*, et dont il sera question plus loin, Rausin déploie une vigueur, une fougue et une âpreté qui cadrent mal avec l'attitude sereine d'un juriste que des motifs d'ordre purement scientifique auraient seuls amené à changer d'opinion. Quoi qu'il en soit, la défection n'était point niable et le peuple s'en rendait bien compte. Désormais, Rausin était pour lui un Chirou, c'est-à-dire un partisan du prince, donc un ennemi. Pour sauvegarder la neutralité du pays, Ferdinand jugea nécessaire de renforcer sa défense et demanda aux Etats des subsides qui devaient être fournis par un impôt sur la bière et sur le vin. Le 12 juillet 1635, le Conseil et les métiers furent appelés à donner leur avis sur cette question : Dix-huit métiers acquiescèrent au désir

du prince et l'impôt fut voté, grâce surtout, semble-t-il, aux efforts de Rausin. Les brasseurs et les membres des autres métiers qui avaient formé la minorité protestèrent, reprochant à Rausin de n'avoir pas considéré la proposition comme repoussée, puisqu'elle n'avait réuni que la majorité alors qu'il avait soutenu jadis, prétendaient ils, qu'en pareil cas l'unanimité était nécessaire : *Spargunt in vulgus, ita me dixisse et scripsisse in negotiatione mea Viennensi, et nunc Charondæ Thuriorum Legislatoris exemplo violare legem quam ipse dixissem* (*Leodium*, p. 168). On ne s'en tint pas aux récriminations, et, lorsqu'il s'agit de percevoir l'impôt, le 16 juillet 1635, l'orage éclata : le peuple se souleva, une bande de plusieurs centaines d'émeutiers assaillit Rausin, qui ne dut son salut qu'à un secours plus qu'humain : *ope plusquam humana salvus impiorum manus evasi*. Sa maison fut pillée. Désigné à la vindicte populaire, Rausin ne se sentait plus en sûreté à Liége, et, deux jours après, abandonnant la cité et ses ingrats habitants, il s'enfuit auprès du comte de Rochefort dont il avait été secrétaire. Au commencement de juin de 1636, nous le trouvons retiré à Huy, où régnait une maladie purulente épidémique, qui le força à se réfugier dans un faubourg de la ville. C'est là que la maladie vint l'attaquer, vers la fin de juin ; il fut atteint à la jambe gauche. Abandonné par son médecin, il attribua sa guérison à l'intervention de Notre-Dame de Foy, près de Dinant, à laquelle, par la suite, il témoigna sa reconnaissance. Son départ de Liége n'avait pas apaisé les inimitiés qu'il s'était attirées : le 10 juin 1636, les échevins, maîtres et jurés l'avaient jugé appréhensible en même temps que son serviteur ; son ancien collègue, Lambert Fléron, partageait son sort, ainsi que plusieurs autres Chiroux. Deux jours après sa guérison, une troupe de conjurés, pénétrant de bon matin dans Huy, où Rausin était rentré, assaillit la maison qu'il occupait au pied de la citadelle ; une forte récompense était, paraît-il, promise à celui qui lui porterait le premier coup : un nouveau prodige de Notre-Dame de Foy, prétend-il, le sauva de leurs mains. Ne se sentant plus en sûreté à Huy, Rausin se fit conduire par eau à Namur, où sa femme, souffrante elle-même, se trouvait en traitement. Malgré ces mésaventures, Rausin, absent de la ville, se mêlait-il encore de sa politique, ou bien ne faut-il voir dans la sentence que nous allons rapporter qu'un nouvel effet des rancunes qu'il s'était précédemment attirées ? Plus d'un an après ces événements, le 17 décembre 1637, un conseil de guerre institué à Liége, pour la poursuite des Chiroux, le jugea appréhensible, en même temps que d'autres notables, du chef d'attentats contre la cité et le pays. Une bonne récompense était assurée à qui tuerait ou livrerait l'un de ces condamnés. La haine des Liégeois n'était pas assouvie : le 10 mai 1638, Rausin fut compris dans une série de Chiroux declarés aubains et bannis à perpétuité, en tant que séditieux, conspirateurs et traîtres à la patrie. Sans doute, à ce moment, les Chiroux avaient-ils appris que Rausin était occupé à dresser contre eux une formidable machine de guerre. Brisant ses anciennes idoles, le « délégué de la « cité » publia, en 1639, chez Jean van Milst, à Namur, où, comme on l'a vu, il s'était réfugié, son *Leodium ecclesiæ cathedralis sive de dominio, regalibus mero mixtoque Imperio, ac omnimoda jurisdictione Serenissimo Principi Ferdinando Bararo episcopo ac principi Eburonum competentibus in urbe Leodiensi Sacro Romano Imperio mediate subjecta, remotis fabulis, erroribus et usurpationibus popularibus, libri duo*. C'est un petit in-4° de 15 feuillets non numérotés et de 643 pages. Vingt-neuf chapitres sont employés à ruiner la thèse que l'auteur avait soutenue dans la *Delegatio* et à prouver que Liége ne pouvait nullement prétendre au titre de cité impériale. Il se défend à plusieurs reprises contre le reproche qu'on lui faisait d'avoir changé d'avis à ce sujet. Tout homme, soutient-il, a le droit et même le devoir de corriger ses erreurs. D'autres l'avaient fait avant lui ; il en cite des exemples illus-

tres. Goropius Becanus et Hubert Thomas l'avaient d'ailleurs égaré. Au reste, son excuse s'explique : « Je suis beaucoup plus jeune », nous dit-il, en substance, « que le procès de Spire et ne » suis pas citain de Liége, car on l'a » dit. Porté au consulat sans l'avoir demandé, je suis tombé au milieu de » querelles anciennes et mêlé à la lutte, » je n'avais pas la liberté d'esprit nécessaire pour discerner le bon droit. Ce » n'est que plus tard, par mes propres » réflexions et mes études, que j'ai acquis ma conviction actuelle ». Nous avons dit plus haut ce qu'il fallait en penser. En 1651, nous retrouvons Rausin au château de Rochefort, où, attaqué le 21 mars par des brigands, il ne dut encore son salut, affirmait-il, qu'au secours de sa divine protectrice. A ce moment, le décret de bannissement qui l'avait frappé avait été rapporté. Rentré à Liége en 1650, il occupait une maison dans les cloîtres de Saint-Barthélemy ; c'est dans cette ville qu'il fit paraître, en 1652, chez Jean van Milst, le dernier ouvrage qu'il nous ait laissé. Nous avons rapporté comment, ayant échappé à plusieurs dangers graves, il avait cru devoir l'attribuer à la protection de Notre-Dame de Foy. Afin de lui témoigner sa gratitude pour ces bienfaits et pour d'autres faveurs du même genre, il se rendit infidèle à la promesse qu'il s'était faite de ne plus rien livrer à l'impression et publia son *Actio gratiarum humillima Deiparæ Mariæ immaculatissimæ virgini, quam miraculosæ ejus imagini Fidei, et Foyensi, in agro Cellensi, prope Dionantenses, reverenter appendit, cum subjecta beneficiorum acceptorum enarratione;* petit in-8° de 118 feuillets non chiffrés. Le volume porte, à la fin, la signature de Rausin, tandis que son anagramme, *Vir sanus*, se lit sur le titre. Pour faire juger de la manière de l'auteur, il suffira de citer le début du poème :

Respondens, spondens luco resonante, sonante,
Nympha, tuos saltus, altus obire paro
Ire paro, ac ad iter succingor, cingor, an euge
Acceleras, celeras, accelera, celera?
Spissigradus gradus est, progressus, gressus a-
Postulo Cyllareos, alipedesque pedes. [manti ;

Il y a plusieurs centaines de vers dans le même goût et, pour honorer la mère du Christ, Rausin fait appel à l'Olympe et à l'antiquité païenne tout entière. Dans le récit en prose, *compendiosa enarratio*, on retrouve la même faconde, le même verbiage et le même étalage d'érudition qui distinguent ses autres écrits.

Il est probable qu'alors Rausin ne se souciait plus de recommencer ses expériences politiques et qu'il s'était confiné uniquement dans l'étude du droit et le culte des muses. C'est sans doute à cette période de sa vie qu'il faut reporter ses *Annotationes juridicæ*, dont le manuscrit autographe figura dans la bibliothèque du baron de Crassier, sous le n° 3486. Rausin termina ses jours, le 7 octobre 1659, dans la maison qu'il habitait depuis neuf ans ; son épouse l'avait précédé dans la tombe, le 17 septembre 1653, sans lui avoir donné d'héritier. Ils reposèrent dans l'église paroissiale de Saint-Thomas, où ils avaient fondé, à perpétuité, une messe journalière à l'autel de la Sainte-Trinité.

J. Brassinne.

Les œuvres de Rausin. — Registres aux décisions capitulaires du chapitre de Saint-Lambert de Liége. — Registres aux recès de la cité de Liége. — L. Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 117-118. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 17-19. — Bouille, *Histoire de la ville et pays de Liége*, t. III. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. VIII (1851), p. 135-136 ; t. XV (1859), p. 339. — De Crassier, *Recherches et dissertations sur l'histoire de la principauté de Liége pendant les 15e, 16e et 17e siècles.* — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége pendant le XVIIIe siècle*, t. I. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas.* — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de geographie.* — Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. I, nos 141 et 195. — Foullon, *Historia leodiensis*, t. III. — Huisman, *Essai sur le regne du prince-evêque de Liege, Maximilien-Henri de Bavière.* — Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. II, p. 65. — de Theux, *Bibliographie liegeoise.* — de Villenfagne, *Biographie eburonne* (ms. à la bibl. de l'univ. de Gand), t. II, p. 122-123.

RAVE (*Jean*), peintre brugeois, né vers 1490, décédé après 1543. On rencontre en Angleterre des portraits portant l'inscription : *Johannis Corvus Flandrus faciebat.* Dans la troisième édition de notre *Peinture flamande*, nous avons émis l'avis que ce nom de Johannes Corvus était, suivant une habitude de

l'époque, la latinisation du nom flamand *Jan Rave*. Le livre d'admission de la corporation des peintres brugeois révèle l'existence d'un peintre de ce nom :

1512. *Jan Rave, f... was mester ontfangen als scilder den xviij^n dach van october an° xv° xij ende op dat pas en hady geen kinders.*

1513. *Jan Rave leercnecht, die heet Joeskin Broukart, f. Willem, die was te bouke ghestelt den xiij^n in december an° xv° xiij.*

Ces deux inscriptions relatives à la réception de Jan Rave à la maîtrise du métier et à la réception d'un apprenti, nommé Josse Broukart, sont les seules que nous ayons rencontrées dans les documents brugeois; M^r Gilliodts-van Severen qui, à notre demande, a bien voulu faire des recherches dans les archives, n'a pas été plus heureux. Après avoir, pendant quelques années, exercé sa profession à Bruges, l'artiste s'est-il expatrié? Deux portraits peints, l'un avant 1528, l'autre en 1532, signalent la présence, en Angleterre, de Johannes Corvus : le premier est celui de Richard Fox, évêque de Winchester, conservé au Corpus Cristi College, à Oxford; une inscription qui a été relevée par Walpole, mais qui a disparu, portait : *Johannis Corvus Flandrus faciebat;* le second, est celui de Marie, sœur d'Henri VIII, veuve de Louis XII, roi de France, duchesse de Suffolk; il a la même inscription et la date 1532. Il appartient à M^r Dent, à Londres.

Nous supposons qu'en cette même année l'artiste passa de la cour de White Hall à celle du Louvre, car nous constatons sa présence à Paris en 1532. François 1^er lui fait payer 90 livres pour une peinture rapportée d'Angleterre. Nous pensons qu'il s'agit d'un de ces panoramas à vol d'oiseau que l'école brugeoise avait mis à la mode, et dont on conserve encore des spécimens peints par Pierre Pourbus, Lancelot Blondeel, Pierre Claeys et Marc Ghenaerdts. Voici le texte du document, révélé par le comte De Laborde : « A Jehan Raf, paincture « de Flandres, la somme de quatre vingt « & dix livres tournois, pour la valeur « de xl escus d'or au soleil, à raison de « xlv s. pièce, dont le Roy luy a faict « don, en faveur de ce qu'il luy a pré- « senté une carte où est figuré les villes « et pays d'Angleterre, à prendre sur « les deniers ordonnez estre distribués ». En cette même année, le roi commande à Jean Rave son portrait et celui de la reine, Eléonore d'Autriche. Un document des comptes de la cour de France constate qu'il lui fait payer des acomptes sur le prix de ces deux effigies. Deux autres documents constatent la présence du peintre à Paris en 1534. « A Jehan « Raf, paintre », dit le premier, « en « don, la somme de quarante escus so- « leil, en compensation d'ung pourtraict « de la ville de Londres dont il a ci-de- « vant fait présent au dict seigneur. A « prendre sur les deniers de l'espargne. « A Fontainebleau le xiij^e jour d'aoust « mil v^c xxxiiij ». Il s'agit évidemment d'un plan-panorama de la ville de Londres. Il faut croire que François 1^er trouvait plaisir à orner les murailles de ses palais de la représentation de villes anglaises, car une ordonnance de payement, de cette même année 1534, nous apprend qu'il envoie Jehan Raf, en Angleterre, avec mission d'en faire « le « pourtraict de villes au naturel ». On ne signale cependant, en France, aucun document de l'espèce et rien ne marque le second séjour de Jean Rave à la cour d'Henri VIII, en dehors d'un portrait de Marie Tudor, fille du roi, peint en 1544, signé *Johannis Corvus Flandrus faciebat*, et que conserve la National Portrait Gallery, à Londres. Cette date de 1544 est la dernière de la biographie de Rave-Corvus.

Une étude comparative des trois portraits signés *Corvus* et des effigies des cours de François 1^er et Henri VIII, entre les années 1530 et 1545, ferait peut-être découvrir de nouvelles productions de ce maître ignoré. Déjà les directeurs de la National Portrait Gallery donnent à Corvus le portrait d'Henri Grey, duc de Suffolk, fils de la princesse Mary, peinte en 1532. Des portraits de la reine Marie Tudor, au musée d'Oxford (n° 39), du roi Henri VIII,

âgé d'environ trente-cinq ans (n° 563), et de la reine de France, Éléonore d'Autriche, femme de François Ier (n° 561), au château d'Hampton Court; du prince de Galles Edouard, âgé de six ans, à la National Portrait Gallery, de François Ier (collection de lord Dudley) mériteraient également un examen comparatif. Enfin, nous nous demandons si le portrait de François Ier, que le Louvre catalogue sous le nom de Jean Clouet (n° 109), n'est pas celui dont l'exécution par Jean Rave est révélée par les comptes de la cour de France? De même que le portrait de Marie Tudor, à la National Portrait Gallery, celui-ci semble peint sur une préparation dorée. Mr Denon, directeur général des musées, l'attribuait à Mabuse, c'est-à-dire qu'il le considérait comme une production flamande. Dans les anciens inventaires il est donné tantôt à Jeannet, tantôt à un auteur inconnu. Il a été exposé, en 1904, à l'exposition des primitifs français et Mr Henri Bouchot, dans son catalogue (n° 149), fixe la date de son exécution vers 1530. Or, c'est en 1532 que Jean Rave peignit François Ier.

Les portraits de Marie Tudor, à Londres, et de Richard Fox, à Oxford, signés Corvus, sont des effigies de grand mérite, très personnelles, dénotant à la fois un exécutant habile et un coloriste de race. L'un et l'autre sont peints sur un fond vert qui, dans celui de la reine, paraît recouvrir une préparation dorée. Celle-ci est en riche costume de brocart; le prélat est vêtu d'un manteau blanc bordé de fourrure. Les deux physionomies ont le plus grand caractère de gravité. La facture des mains et des bijoux est très spéciale. Les blancs, les rouges, les verts sont d'une belle pâte transparente.

A.-J. Wauters.

A.-J. Wauters, *La peinture flamande*, 3e édit. (Paris, 1890), p. 189. — H. Walpole, *Anecdotes of Painting in England*, t. I, p. 60. — G. Scharf, *Catalogue de la Nat. Port. Gall.*, édition de 1884, p. 231. — De Laborde, *Renaissance des arts à la cour de France* (Paris, 1885), t. II, p. 919. — D. Van de Casteele, *Livre d'admission de la gilde de Saint-Luc de Bruges* (1867), p. 137, 190. 265 et 351. — V. Both de Tauzia, *Notice des tableaux du musée du Louvre* (Paris, 1879), école française, p. 67.

RAVELENGHIEN (*François* DE ou VAN), ou RAVELINGHEN. Voir RAPHELENGHIEN.

RAVENGÈRE, RAVANGERUS ou RAVENGERUS, abbé de Stavelot et de Malmedy, succéda à Werinfrid en 980. Il s'efforça de maintenir l'union des deux monastères et résista, dans ce but, aux prétentions des moines de Malmedy, qui cherchaient à se rendre indépendants sous la direction d'un abbé propre. Ravengère obtint de l'empereur Otton II, le 4 juin 980, un décret confirmant l'antique union des deux abbayes et réglant le mode d'élection de l'abbé. Cet acte fut émis conformément à l'avis des évêques réunis à Ingelheim; l'empereur cite nommément Vulgile de Mayence, Thierry de Metz et Notger de Liége, dont l'abbé de Stavelot s'était apparemment concilié la protection. Ravengère demanda à Otton III confirmation du décret de son père et prédécesseur. Le 27 février 987, le nouvel empereur, à la demande de Théophanie sa mère, et à l'intervention des évêques Hildebold de Worms et Notger de Liége, prend sous sa protection le monastère de Stavelot-Malmedy et accorde aux religieux la libre élection de leur abbé commun. Ici encore Notger nous apparaît donc comme le protecteur de l'abbé de Stavelot; c'est lui sans doute qui lui concilia la faveur de l'impératrice. Ravengère prit soin de faire confirmer ces actes impériaux par l'autorité du souverain pontife, Grégoire V, le 29 juin 996, et plus tard par celle de son successeur Silvestre II. Ce fut Ravengère qui acheva l'église de Malmedy commencée par Werinfrid. Sous son gouvernement, les études restèrent florissantes à Stavelot : peu de temps après sa mort, un moine ajouta au second livre des *Miracula Remacli* les chapitres X à XX et remania en un meilleur style la partie antérieure de cet écrit. Il vante, au chapitre XI, la douceur de caractère de l'abbé Ravengère. Celui-ci mourut en 1007.

Sylv. Balau.

Roland et Halkin, *Les chartes de l'abbaye de Stavelot*, p. 189-200. — *Miracula S. Remacli*, *Monumenta Germaniæ historica*, *Scriptores*,

t. XV, p. 442. — Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, t. III, p. 502-505. — Cf. Balau, *Les sources de l'histoire de Liége au moyen âge*, p. 68-69 et 215. — *Gallia christiana*, t. III, col. 944.

RAVERICK (*Daniel*), peintre, issu d'une famille de boulangers de Gand, fut inscrit comme franc-maître dans la gilde de Saint-Luc à Anvers, en 1579. Lors de la reddition du compte corporatif, à la fin de cette année, il est constaté que le dit peintre n'a pas acquitté complètement le droit dû pour son admission. Aussi le retrouve-t-on bientôt dans sa ville natale où il travaille, sous la direction de Lucas de Heere, avec les peintres Liévin Van der Schelden, Benjamin Sammelins, Jean Winne, Lucas Horenbault, aux préparatifs, commencés dès le mois de septembre 1581, pour recevoir avec éclat, comme comte de Flandre, François, duc d'Anjou et d'Alençon. Daniel Raverick peignit notamment « un soleil avec un paysage » dans le haut de l'arc de triomphe élevé en l'honneur de ce prince, qui se rendit à Gand en août 1582. Deux ans plus tard, Raverick prit une part active aux travaux décoratifs exécutés pour l'entrée victorieuse d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, à Gand, en 1584 (travaux reproduits ensuite dans un album par Liévin Van der Schelden). On sait que diverses pièces, telles que « la porte triomphale », un arc et deux pyramides, qui avaient servi en cette dernière circonstance, furent, en 1585-1586, employées à orner respectivement l'intérieur des églises de Saint-Nicolas, de Saint-Jacques et de Saint-Michel, où le culte catholique venait d'être rétabli.

Daniel Raverick mourut d'une maladie contagieuse vers le commencement de l'année 1585. Il laissait une succession obérée, pour le réglement de laquelle les échevins des Parchons désignèrent un curateur le 15 mars 1585. Celui-ci intenta au susdit Liévin Van der Schelden un procès en restitution d'une somme de sept livres qu'il prétendait être due à la succession sur le prix des travaux payés par la ville; mais il fut débouté. Le curateur ne fut pas plus heureux, faute de renseignements suffisants, dans les démarches qu'il fit à Hulst pour obtenir le payement de relevés d'endiguements dont aurait été chargé le défunt : on ne put indiquer exactement où et pour qui cela avait eu lieu. L'actif de la succession se composa du produit de la vente des meubles, soit 10 livres 14 escalins 9 1/2 gros, plus la somme de 4 livres 4 escalins 2 gros payée par la dame de Wacken pour la confection de drapeaux damassés. La liquidation, terminée seulement en 1587, se clôturait en déficit.

Victor vander Haeghen.

Archives de la ville de Gand : doc. relatifs aux inaugurations princières; comptes des travaux; comptes généraux; actes scabinaux; minutes des états de biens. — Rombauts et van Lerius, *Les Liggeren de la gilde anv. de St-Luc*, t. I. — E. de Busscher, *Recherches sur les peintres gantois*, t. II.

RAVESCHOT (*Caroline Hugo* **DE**), poète, née à Bruxelles, le 14 juin 1785, morte dans la même ville, le 14 mars 1860. Nous devons à Loumyer d'avoir sauvé de l'oubli le nom de cette femme que le malheur éprouva et qui a fait passer dans ses vers un peu de sa tristesse et de son talent. Le poète Hubin, qui connut, lui aussi, toute l'amertume de vivre, avait célébré avec enthousiasme le talent de Caroline Hugo à ses débuts (*Poésies choisies*, p. 68) :

> Un jour l'équitable Belgique
> Fière de la veine lyrique
> Couronnera les chants d'Hugo.

La prophétie devait se réaliser pour un homonyme de notre poète. Loumyer a recherché s'il n'y avait pas quelques liens de parenté entre Caroline Hugo et Victor Hugo; mais il n'a pu établir la filiation des Hugo de Brabant, d'où est sortie la famille de Caroline, avec ceux de Lorraine, ennoblis en 1531 et dont V. Hugo se prétendait issu. C'est Etienne Hugo (1613-1669), licencié en droit, qui, en épousant Marie-Anne de Raveschot, ajouta ce nom au sien. Un petit-fils d'Etienne, François-Joseph, sollicitait en 1771 son admission à la Chambre héraldique comme affilié au lignage de Roodenbeke. En 1775 il succédait à son père dans la lieutenance du drossard du Brabant. Le 1er mai 1784, il épousait

Pétronille-Josèphe-Benoîte Clément qui passait pour héritière fortunée. Malheureusement cette fortune qui consistait en terres situées en Allemagne était tombée aux mains d'un tuteur peu scrupuleux. La jeune fille avoua loyalement sa situation à son fiancé qui ne l'en aima pas moins. Ils se marièrent et c'est d'eux que naquit Caroline-Sophie-Françoise-Josèphe Hugo de Raveschot qui fut baptisée en l'église de Finisterre le 15 juin 1785, au lendemain de sa naissance.

La jeunesse de Caroline fut éprouvée par l'adversité. Sa mère mourait le 20 mars 1792, à la suite d'une maladie de langueur contractée dans de tragiques circonstances. Un jour qu'attirée par le tumulte de la rue elle se penchait à la fenêtre pour regarder, une tête sanglante l'avait effleurée : c'était celle du malheureux Van Criecken qu'on venait d'assassiner. La populace la promenait au bout d'une pique à travers la ville.

Puis, quand les Autrichiens se furent retirés, Mr Hugo les suivit emmenant avec lui ses deux aînés ; mais il mourait à Munster le 21 juin 1795. Ses enfants, demeurés sans ressources, à l'abandon, mal accueillis par leurs parents maternels, furent ramenés à Bruxelles, où une vieille cousine éloignée, Mlle de Landre, les recueillit et les éleva malgré ses modiques ressources. En 1811, l'aîné de la famille parvenait à un poste modeste de la préfecture ; quant au cadet, il se ressentit toute sa vie de la secousse qui avait bouleversé sa mère. Caroline connut durant cette période de sa vie toutes les privations ; toutefois, elle trouvait dans la poésie une consolation et un écho à ses douleurs. Ce fut alors qu'une femme généreuse, Madame P***, qui avait remarqué le talent de la jeune fille, voulant la soustraire à son milieu, lui offrit sa maison où Caroline trouva plus de liberté, plus d'attrait. Elle y fit la connaissance de Hubin qui, séduit par ses qualités, s'employa à guider la jeune fille dans la carrière des lettres :

C'est lui qui, sous mon doigt ayant posé la lyre,
Depuis ce jour, sans cesse éclaire mon esprit,
Fait naître ses transports, modère son délire,
M'encourage toujours, et toujours m'applaudit.

Bientôt il lui fallut abandonner la demeure hospitalière ; les infirmités de Mlle de Landre réclamaient une aide, et Caroline fit le sacrifice de sa vie indépendante pour soigner celle qui l'avait recueillie jadis. Et dans ses moments de loisir elle retournait à la poésie.

... Le croiriez-vous ? Je trouve encore le temps,
Tous ces devoirs remplis, quand la nuit me délasse,
De faire, après souper, un voyage au Parnasse.

C'est même à cette époque que ses productions sont le plus abondantes, et qu'elle obtient — sur 14 concurrents — une mention honorable lorsque la Société royale des Beaux-Arts de Gand mit au concours, en juillet 1815, une cantate sur la bataille de Waterloo. Lesbroussart obtint le prix et Lebrocquy l'accessit. En 1817, Mlle de Landre mourait léguant sa fortune à Caroline qui allait pouvoir vivre dans une modeste aisance. Elle épousa en 1824 Mr Hannon, et, renfermée dans son ménage, elle continua de vivre avec la même simplicité ; les incursions qu'elle fit dans le domaine de la poésie devinrent de plus en plus rares. Une pièce de 1843 soulève quelques idées politiques : il semble qu'elle regrette le régime hollandais et qu'elle soit restée orangiste :

Me demander des chants ?
Quand ma muse en un jour, née, éteinte, oubliée,
Près d'un drapeau proscrit à ses débris liée,
Morte enfant, au tombeau dort depuis quatorze [ans
. . . . . .
Un prêtre et non un roi règne sur la Belgique
. . . . . .

Lorsqu'elle mourut le 14 mars 1860, nulle voix ne s'éleva pour saluer d'un regret ce cœur de poète qui avait fleuri parmi la douleur.

Mlle Hugo de Raveschot ne peut être rangée parmi nos meilleurs poètes. Il ne faut pas oublier les vicissitudes de sa jeunesse, alors qu'orpheline et pauvre elle souffrait de la déchéance de sa famille, ce qui lui rendait plus amère sa pauvreté. Une fois mariée, elle s'appliqua toute à ses devoirs, remplaçant son beau-fils près d'un enfant orphelin.

Bien accueillie, à ses débuts dans la poésie, par la Société de littérature de Bruxelles, elle publiait ses pièces dans les annuaires de cette société ; mais

quand cette publication eut disparu, sa muse devint silencieuse. Hubin, qui fut son confident, n'a rien laissé à son sujet; Loumyer a eu en mains quelques autographes dédiés à des amis, et a glané ça et là quelques morceaux; mais, malgré une patiente enquête, il n'a pu découvrir le recueil où elle aurait consigné son œuvre. Aussi n'avons-nous que peu d'éléments pour apprécier le talent de Caroline Hugo. Ce qui lui manque avant tout, c'est la culture littéraire et le goût; elle le sent elle-même si bien qu'elle s'écrie : *Hélas! quand viendra-t-il épurer mes écrits?*

Au surplus, elle n'est guère en retard sur nos écrivains qui calquaient l'insipide littérature de l'époque impériale et en prenant Hubin pour maître ès lettres, elle était condamnée d'avance à vivre dans le pastiche. Aussi, comme ses contemporains, elle regrettait qu'elle n'eût *point de Delille la poétique voix*. Tout ce que Caroline Hugo a conçu à la manière antique reste sans valeur; ses odes, ses cantates, certaines élégies sont froides et se traînent dans la monotonie d'une pseudo mythologie sentimentale. Il n'y a d'exceptions à faire que pour les pièces écrites avec son cœur où elle a mis ses peines et ses espérances. Là elle est plus simple et plus vraie. C'est alors qu'elle écrit :

Près d'une source au pied d'un mur antique,
Dès le matin, sur mon vieux banc rustique,
Je viens rêver à l'ombre des lilas.
Ble reposant des chagrins de la vie,
D'un calme heureux que mon âme apprécie
Je goûte les appâts.

Avec *les appâts* elle retombe dans les vieux clichés, et ainsi de toutes ses pièces. Si parfois elle atteint l'émotion, elle n'arrive jamais à la correction.

Fritz Masoin.

Almanach poétique de Bruxelles, 1813, 1814, 1817 à 1826. — *Revue trimestrielle*, t. LVI ou XVI de la 2e série, p. 265, notice par N.-L. (Loumyer). — *Le Bibliophile belge*, 1876, p. 124. — *Revue de Belgique*, t. III, 1849.

RAVESCOT (*Louis*), imprimeur à Louvain au XVe siècle. Issu de parents peu fortunés, il fit cependant des études à la faculté de droit de cette ville; il fut immatriculé dans cette faculté le 6 décembre 1468. On ne sait à quelle époque il se mit à faire de la typographie. Peut-être l'apprit-il chez Veldener, dont il utilisa en tout cas, en 1488, les lettres capitales employées par celui-ci en 1476 pour l'édition de son *Fasciculus temporum*. On n'a plus que très peu d'ouvrages sortis de l'atelier de Ravescot. Le plus intéressant est l'*Opus Petri de Rivo responsivum ad epistolam apologeticam Pauli de Middelburgo de anno, die et feria dominice passionis;* les *Kalendaria*, les cycles lunaires et solaires et les planches qui s'y trouvent se distinguent par leur caractère artistique. Sur la planche qui forme le frontispice du livre se trouve entre autres la marque de l'éditeur: une sorte d'étoile à six rayons. Un autre livre : *Boni Accursii compendium elegantiarum Laurentii Vallensis*, a sans doute été imprimé vers la même année que le premier. Outre ces deux livres, on attribue encore à Ravescot : *Valuer vander munte na inhouden vanden mandemente ghepubliceert*, 9 september 1487 (in-plano), et *Visio lamentabilis cujusdam heremitæ super lugubri disceptatione anime contra corpus*. S. l. n. d.

Herman Vander Linden.

Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas*, p. 55. — Campbell, *Annales de la typographie néerlandaise au XVe siècle* (1874), p. 601-602. — *Bibliophile belge*, t. I, p. 152.

RAVESTEYN (*Josse* VAN), ou JODOCUS TILETANUS, théologien, né à Thielt, vers 1506, décédé à Louvain, le 7 février 1570. Presque toute son existence se passa en cette dernière ville. Il y fit ses études au collège du Lys et obtint la quatrième place au concours de 1525; il y reçut les ordres sacrés et fut proclamé successivement licencié et docteur en théologie (5 octobre 1546). Depuis 1546, il occupa une chaire ordinaire de théologie et devint l'un des professeurs les plus illustres de la faculté. Il exerça, en outre, la régence de la « stricte » faculté, la présidence du collège d'Houterlé (1540-1553) et, à deux reprises, la dignité rectorale. De par ses fonctions également, il jouit d'une prébende de chanoine de St-Pierre.

En août 1551, il eut l'honneur de

représenter l'université de Louvain au concile de Trente, en compagnie de ses deux maîtres Ruard Tapper et Jean-Leonardi Vander Eycken (*Hasselius*) et de Vulmar Bernaerts. Mais il n'y demeura pas longtemps : la peste éclata dans le Tyrol et les délégués rentrèrent en Belgique après avoir eu la douleur de perdre Hasselius. En reconnaissance de ces services, Charles V fit parvenir à Tiletanus une pension de 240 florins. En septembre 1557, Ravesteyn parut avec Martin van Rythove et François Sonnius au dernier colloque religieux de Worms, lequel échoua, on le sait, par suite de la désunion des protestants. En 1559, il succéda à Ruard Tapper en qualité de directeur des sœurs de l'hôpital de Louvain. Il mourut, en cet établissement, à l'âge de soixante-quatre ans environ, d'une attaque d'apoplexie. Dans les dernières années de sa vie, il refusa de retourner à Trente, alléguant le mauvais état de sa santé. Son épitaphe, fréquemment reproduite, porte qu'il fut aussi prévôt de Walcourt et conservateur des privilèges de l'université.

Dans les multiples charges qu'il occupa, Ravesteyn se distingua par son zèle, par son talent et par sa science. Il fut l'un des défenseurs les plus éminents et les plus convaincus de la foi catholique et le champion de l'orthodoxie, non seulement contre les hérétiques, mais contre les catholiques eux-mêmes. Ce fut ainsi qu'il combattit les doctrines de son célèbre collègue Michel de Bay (voir t. IV, col. 766 et suiv.). Il en signala les dangers à Rythove, devenu évêque d'Ypres en 1562, à l'évêque de Ruremonde Guillaume Lindanus et aux membres de la faculté de Douai. On discutait alors avec passion les idées émises par de Bay dans son enseignement et dans ses écrits. Effrayé par les doutes qu'avait formulés ce théologien, en ce qui concerne le dogme de l'Immaculée Conception, Ravesteyn écrivit, le 20 novembre 1564, au P. Augustin-Laurent Villavicentio, pour le prier d'obtenir une sentence de condamnation de l'université de Salamanque; cette épître parut en 1696 dans les œuvres complètes de M. de Bay, publiées à Cologne par le P. Gerberon (pp. 37-38). En outre, le P. Godefroy, cordelier liégeois, fut envoyé par Ravesteyn à Rome dans le but de soumettre ces doctrines, subversives selon lui, au jugement de Paul IV. Ces efforts, joints à ceux des cordeliers de Flandre, déterminèrent Pie V à désapprouver l'enseignement qui avait été dénoncé à son prédécesseur. A la prière de Maximilien Morillon, vicaire général de Granvelle, Ravesteyn réunit chez lui, en décembre 1567, tous les membres de la « stricte faculté », dont Michel de Bay. Force fut à l'intéressé de se soumettre, en dépit de ses protestations et des efforts désespérés de ses partisans, grâce à la fermeté, au tact et à l'habileté dont Morillon fit preuve en ces circonstances délicates.

En janvier 1567, les théologiens protestants allemands, qui s'étaient rendus à Anvers pour réorganiser la communauté luthérienne, autorisée depuis peu, firent paraître en latin et en néerlandais leur *Confessio ministrorum Iesu Christi, in ecclesia antverpiensi, quæ Augustanæ confessioni adsentitur* (*Confessie oft bekentenisse der dienaren Jesu Christi in de kercke binnen Antwerpen*...). Ils s'y réclamaient de la confession d'Augsbourg et des articles de Smalcalde et s'y posaient en amis de la paix et de la douceur, parvenus à exercer librement leur culte grâce à la clémence du pouvoir. Ravesteyn et Lindanus s'empressèrent de leur répondre. Dès le mois de février, le premier dédia au magistrat d'Anvers, qui lui fit tenir en remerciement une coupe en vermeil, une réfutation intitulée : *Confessionis sive doctrinæ, quæ nuper edita est a ministris qui in ecclesiam antverpiensem irrepserunt... succincta confutatio*. Louvain, Pierre Zangre, 1567 (n. s.); in-8°, 121 pages. Philippe II lui témoigna sa satisfaction du zèle dont il avait fait preuve, en lui octroyant une pension sur l'abbaye de Saint-Pierre à Gand. La même année, l'auteur publia une seconde édition de son livre, augmentée et revue et suivie de deux discours prononcés par lui *in*

scholis theologicis : le premier est dirigé contre l'ouvrage de Charles Du Moulin, *Conseil sur le faict du concile de Trente, réception, ou rejet d'iceluy*, Lyon, 1564, et sa traduction latine (Poitiers 1565); le second résume les devoirs du bon chrétien en ces temps d'hérésie. Ces deux morceaux ne figurent pas dans la traduction flamande de la 2e édition de la *succincta confutatio* qui vit le jour en 1568 à Louvain, chez Jean Bogard : *Corte verantwoordinghe teghens die confessie ofte leeringhe die onlancx wt gheheven is*; in-8°, 168 ff.

La campagne menée par Ravesteyn et Lindanus sortit promptement ses effets : vers la mi-avril 1567, défense fut faite aux protestants et réformés de professer dorénavant leur religion et les membres de la communauté luthérienne durent chercher à l'étranger des contrées plus favorables à leurs idées. Ils ne le firent pas sans protester et mirent en circulation une réfutation du livre de Ravesteyn : elle parut à Bâle, et le fameux controversiste Matthias Flaccius Illyricus, l'un des signataires de la confession d'Anvers, ne demeura pas étranger à son élaboration.

Quoiqu'en pense J.-K. Vander Wulp (*Catalogus van de tractaten, pamfletten, enz., van Is. Meulman*, n° 179), le titre en est demeuré inconnu. Ravesteyn répliqua longuement : *Catholicæ confutationis prophanae illius et pestilentis confessionis* (*quam Antverpiensem confessionem appellant pseudoministri quidam*) *contra varias et inanes cavillationes Mat. Flacci Illyrici, apologia seu defensio.* Louvain, P. Zangre, 1568; in-8°, 438 ff.

De la même année 1568, sont trois lettres sur des points de théologie adressées à Michel de Bay et qui ont été insérées avec les réponses de ce dernier dans les *Baiana* du P. Gerberon (pp. 174 et suiv.). Enfin, Ravesteyn avait déjà publié d'importantes parties d'une défense du concile de Trente contre Martin Kemnitz (Louvain, P. Zangre, 1568 et 1570, 381 et 456 ff. in-12°, et Cologne, édition posthume en 2 vol., 1607) lorsque la mort vint le surprendre. On trouvera dans Paquot l'inventaire détaillé de nombreux manuscrits délaissés par lui et conservés à Louvain.

La bibliothèque de l'université de Louvain possède un ancien portrait de Ravesteyn, peint à l'huile.

Un Jean van Ravesteyn, de Thielt, sans doute apparenté à Josse, fut nommé chanoine et chantre de Saint-Pierre à Louvain, le 7 juin 1570. Il reçut également, le 2 juin 1586, une prébende de chanoine de Saint-Bavon à Gand (voir *Privilegia academiæ lovan.*, 1752, t. II, p. 184) : plusieurs biographes attribuent le même bénéfice à Josse.

Alphonse Roersch.

Miræus, *Elogia*, 1602, p. 44. — Valère André, *Bibliotheca*, 1643, p. 594; *Fasti*, 1650, p. 42, 43, 111, 302, 363. — Sweertius, *Athenæ*, 1628, p. 404. — Foppens, *Bibliotheca*, 1739, p. 770. — Paquot, *Mémoires*, in-fol., t. III, p. 409-411. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. II, p. 123-126. — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica*. — Auteurs cités par Paquot et Mr F. Vander Haeghen. — Ouvrages cités au cours de cette notice et notamment *Baiana*.

RAVESTEYN (*Philippe* **DE CLÈVES**, seigneur **DE**). Voir CLÈVES (*Philippe* DE).

RAVETS (*Antoine-Guillaume*) ou RAVITS, musicien, né vers 1758 à Louvain, décédé à Anvers en 1827. Il fut, dans sa ville natale, enfant de chœur de l'église Saint-Pierre, et fit ses études musicales sous la direction de Mathias Vanden Gheyn, l'excellent organiste, carillonneur et compositeur. Ravets remplit les fonctions d'organiste à l'église Saint-Jacques également à Louvain, et tint ensuite le même emploi à l'église Saint-Augustin à Anvers. Fétis rapporte que Ravets a laissé en manuscrit des préludes pour l'orgue et un grand nombre de motets avec orchestre, qui ont eu de la réputation en Belgique.

D'après Grégoir, la famille de Ravets serait demeurée dépositaire d'une grande partie des œuvres délaissées par ce compositeur.

Le catalogue de la bibliothèque délaissée par C.-P. Serrure, Bruxelles, 1873, t. II, p. 170, n° 2384, mentionne de notre musicien un ouvrage didactique intitulé : *Eerste beginselen van de zang-konst, saemen gestelt door G. R.*,

imprimé à Louvain, s. d.; in-8°, avec musique. Le catalogue porte que l'ouvrage est de Guillaume Ravets d'Anvers, maître de chapelle de l'église Saint-André.

Fl. van Duyse.

Félis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VII (1875), p. 190. — F.-G.-J. Grégoir, *Galerie historique*, 1862. — Rob. Eitner, *Quellen-Lexicon*, t. VII (1903), p. 144.

RAYÉ (*Nicolas*), théologien, né à Bruxelles, le 18 février 1660; mort dans la même ville, le 14 septembre 1715. Il entra dans l'ordre des Jésuites le 28 septembre 1679 et enseigna d'abord les humanités et la philosophie; il fut adjoint ensuite aux Bollandistes et collabora pendant deux ans aux *Acta sanctorum*. Toutefois, la carrière de l'enseignement lui plaisant davantage, il redevint professeur et fut chargé du cours de théologie morale au collège d'Anvers. Deux ans plus tard il fut appelé à Louvain où il enseigna la théologie dogmatique pendant douze ans. Rayé a composé et présidé un nombre considérable de thèses et eut à soutenir de nombreuses polémiques. Il intervint notamment en 1698 et 1699 dans la discussion entre les Carmes et les Bollandistes. La thèse dont il présida la soutenance les 12 et 13 juillet 1701 à Louvain (*theologia quam... defendet Franciscus de Meezemaker, P. Joannes Janssens...* Louvain, P. de Vaddere) fut mise à l'*index* par décret du 11 mars 1704. Pour une autre thèse (*Theses theol. quas defendent Franc. Reynst, Francisc. van Rekendale* 17 *jul.* 1713) on nous apprend : *hæ theses ad censuram delatæ sunt Romam a plerisque religiosis ordinibus*. Enfin, le 18 juillet 1714, Rayé fit défendre par ses élèves la proposition suivante : *Christo non fuisse datum rigorosum moriendi mandatum*. Cette proposition souleva une vive controverse et l'auteur eut à soutenir les attaques du P. Libens, augustin, et du P. Didacus, carme déchaussé. Rayé n'écrivit pas moins de quatre brochures pour soutenir sa proposition et la mort le frappa que la polémique n'était pas encore close. Les opuscules publiés à ce sujet par Rayé ont du reste été réimprimés dans le *Thesaurus theologicus* du P. Zaccaria, t. IX, p. 699-718. Il est inutile de retranscrire ici la liste fort longue des thèses de Rayé : elle se trouve au complet dans la *Bibliothèque* de Sommervogel.

Léonard Willems.

Sommervogel, *Bibl. de la Comp. de Jésus*, t. VI, col. 1510. — Goethals, *Lectures*, t. I, p. 189-198.

RAYMAEKERS (*Fidèle-Jean-Evermode*), érudit, historien, chanoine de l'abbaye de Parc, près de Louvain, né à Diest, le 11 novembre 1817, décédé à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles), le 11 décembre 1871. Il prit l'habit de prémontré, à l'âge de vingt-deux ans, prononça ses vœux le 12 septembre 1841, fut ordonné prêtre le 17 décembre 1842, et remplit la charge de prieur de son abbaye depuis le mois de mars 1845 jusqu'au mois de septembre 1861. Les recherches auxquelles il se livra dans les archives de sa ville natale et dans celles de l'abbaye de Parc lui fournirent la matière de presque tous ses travaux, dont voici la liste : 1. *Recherches historiques sur l'ancienne abbaye de Parc*. Louvain, C.-J. Fonteyn, 1858; in-8°, 79 p. (Extr. de la *Revue catholique*). — 2. *Notice historique sur l'église primaire de Saint-Sulpice à Diest*. Gand, Hebbelynck, 1858; in-8°, 133 p. (Extr. du *Messager des sciences historiques*). — 3. *Détails historiques relatifs à Sanderus et à sa Chorographia sacra Brabantiæ*. Gand, Hebbelynck, 1858; in-8°, 12 p. (Extr. du *Messager des sciences historiques*). — 4. *Historische oogslag op de rederijkkamers van Diest*, s. titre; in-8°, 40 p., signé à la page 35 (Extr. du *Vaderlandsch Museum*, Gand. t. III). — 5. *Coup d'œil historique sur l'ancienne industrie drapière à Diest*. Gand, Hebbelynck, 1860; in-8°, 28 p. (Extr. du *Messager des sciences historiques*). — 6. *Chronicon Diestense*. Bruxelles, Hayez, 1861; in-8°, 131 p. (Extr. du *Compte rendu de la Commission d'histoire*, 3e série, t. II). — 7. *Coup d'œil historique sur les institutions de bienfaisance de la ville de Diest*. Gand, Hebbelynck, impr., 1861; in-8°, 28 p. (Extr. du *Messager*

des sciences historiques). — 8. *Notice historique sur le béguinage de Sainte-Catherine à Diest*. Gand, Hebbelynck, impr., 1862; in-8°, 52 p. — 9. *Historische oogslag op het steedje Huelen en het voormalige vrouwenklooster Marienrode* (Getrokken uit het blad *De Tijd*). Brussel, G. Adriaens, 1862; in-18, 63 p. — 10. *Coup d'œil sur la Holle Griet ou grand canon de Diest*. Gand, Hebbelynck, impr., 1863; in-8°, 16 p., 1 pl. (Extr. du *Messager des sciences historiques*). — 11. *Historische oogslag op het voormalige klooster der Lorreinoozen te Diest* (Getrokken uit het blad *De Tijd*). Brussel, Adriaens, 1863; in-8°, 19 p. — 12. *Historische oogslag op de voormalige St-Janskerk te Diest*. Brussel, W. Adriaens, 1863; in-16, 43 p. — 13. *Het kerkelijk en liefdadig Diest. Geschiedenis der kerken, kappellen, kloosters, liefdadige gestichten, enz., welke vroeger bestonden of nog bestaen*. Leuven, Ch. Peeters, 1870; in-8°, 584 p., 6. pl. — 14. *De arend of misdaed en verzoening, een familie-schets uit den zevenjarigen oorlog, aan de rijpere jeugd opgedragen. Naar het Hoogduitsch van Eduard von Ambach*. Brussel, Goemaere, 1871; in-12, 181 p. (Vermakelijke bibliotheek).

Fréd. Alvin.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der noord- en zuidnederlandsche letterkunde. — Bibliographie nationale*, t. III. — L. Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, t. II, p. 77.

RAYMOLANUS (*Jacques*). Voir RAEYMOLEN.

RAYMOND (*Abacuc* **DE**), DE RAYMUND ou RAYMUNDI, jurisconsulte, mort à Liége, le 29 mai 1637. Abry le dit fils d'Arnould Raymundi, avocat à Liége, et d'Agnès, fille de Lambert Remacle, dit Mambour, jadis conseiller de la cité, mais ces renseignements paraissent sujets à caution. Né vraisemblablement à Liége, vers 1550, Abacuc, après avoir fait avec succès ses humanités dans cette ville, se rendit ensuite à Louvain et conquit, à la pédagogie du Lys, le titre de maître ès arts. Se sentant alors attiré vers le droit, Abacuc suivit les leçons de Pierre Peck et de Gabriel Mudée. Certains auteurs avancent que ce fut vers 1530 : c'est une erreur manifeste. Il faut évidemment lire 1580, ce qui, reportant l'époque de sa naissance vers 1550, s'accorderait parfaitement avec la date de sa mort, survenue à un âge avancé. Quoi qu'il en soit, Abacuc poursuivit ses études à l'université de Reims : il y obtint la licence *in utroque jure*. De retour à Liége, Abacuc exerça, pendant un demi-siècle, la profession d'avocat et sut se faire admirer autant par son intégrité que par son éloquence et par l'étendue de sa science. Ces qualités, jointes à l'autorité que lui donnait une longue carrière, lui valurent, de la part de ses concitoyens, l'appellation de Père des jurisconsultes.

Chargé, durant plusieurs années, de gérer les affaires du chapitre de Saint-Lambert, il se vit amené à défendre les droits de l'Eglise de Liége sur le comté de Hornes, à l'occasion des différends que fit naître, relativement à la possession de ce comté, l'extinction de la maison des Montmorency-Nivelle. C'est dans ce but qu'il rédigea un mémoire, demeuré, semble-t-il, inédit : au témoignage de Valère André, il n'était point encore publié en 1634, et il est fort peu vraisemblable qu'on ait, par la suite, songé à le livrer à l'impression. C'est donc à tort que X. de Theux le cite dans sa *Bibliographie liégeoise*, à l'année 1598, sur la foi de Foppens, tout en avouant d'ailleurs n'en avoir rencontré aucun exemplaire. Le titre seul nous en est parvenu : *Tractatus de jure et dominio quod Ecclesiæ Leodiensi in Comitatu Hornano, feudo Lossensi, ad ipsam deficiente stirpe mascula reverso, competit.*

Abacuc avait acquis, avant 1619, la seigneurie de My, dans la province de Luxembourg actuelle; il la transmit à ses descendants. La bibliothèque de l'université de Liége (fonds Capitaine, ms. 106) conserve un registre stipal relatif à cette seigneurie sous l'administration des Raymund. Abacuc avait épousé Jeanne de Chesne qui mourut le 10 juillet 1626, après lui avoir donné deux fils : Daniel succéda à son père comme seigneur de My; quant au se-

cond, Arnold, après avoir rempli les fonctions de coste à la collégiale Saint-Pierre, il fut élu, en octobre 1626, doyen de ce chapitre. C'est sans doute à cette dignité qu'il dut de pouvoir faire inhumer ses parents dans l'église Saint-Pierre, vers la porte qui conduisait à Saint-Clément; il les rejoignit dans la tombe, le 5 septembre 1648. Avant qu'on ne plaçât en 1762, un pavé en marbre dans cette église, le doyen Devaux put prendre copie de leur épitaphe commune, encore que le temps l'eût déjà quelque peu altérée.

Joseph Brassinne.

Valère André, *Bibliotheca belgica*. Louvain, 1643, p. 1. — J. Foppens, *Bibliotheca belgica*. Bruxelles, 1739, t. I, p. 1. — Vander Meer, *Bibliotheca scriptorum Leodiensium*, p. 1. — Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 98. — Saumery, *Délices du pays de Liege*, t. V, 1re partie, p. 159-160. — Devaux, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et du diocèse de Liége*, t. I, p. 725; t. II, p. 916; t. V, p. 375-376. — H. de Villenfagne, *Bibliothèque éburonne*, t. II, p. 1. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. I, p. 286.

RAYMOND (*Daniel* DE), DE RAYMUND ou RAYMUNDI, poète, musicien, historien, né à Liége, peu après 1560, mort dans cette ville en 1634. Il était frère du jurisconsulte Abacuc de Raymund, seigneur de My (voir l'article précédent). Sa vie s'écoula presque entière à la cathédrale de Saint-Lambert, où il entra comme enfant de chœur. Il fréquenta l'université de Louvain, où ses études étaient terminées dès 1578 (8 avril). De retour à Liége, il fut, en 1581 (26 juillet), désigné pour l'office d'accompagnateur, *succentor*, mais le chapitre refusa d'agréer le choix que le chantre avait fait de lui. Le 30 juillet 1586, il fut nommé chanoine de la petite table et occupa à la cathédrale diverses charges : celles de *custos horarum*, d'*epistolarius*, d'*evangeliarius;* il fit aussi partie du chœur des chantres. Ces fonctions lui permirent de se mettre parfaitement au courant des usages et des cérémonies de la cathédrale. Le chapitre s'en prévalut, le 30 mars 1601, pour nommer Raymond chanoine de Saint-Materne, en remplacement du chanoine Gilteau, récemment décédé. L'élection fut contestée par Jean Visez, qui prétendait à la même prébende; le procès fut porté devant la cour de Rome et les chanoines soutinrent vigoureusement les droits du chapitre. Ils finirent par l'emporter, et Raymond resta en paisible possession de sa charge. Le 22 décembre 1606, il donna, à la suite de difficultés, sa démission de receveur de l'aumône. Dès 1619, il remplit la fonction de *notator horarum*, chargé de noter les présences aux heures canoniales et de distribuer aux chanoines présents leurs émoluments. Il était, en outre, receveur du chapitre : on le trouve signalé sous ce titre, en 1628. Le 25 juin 1632, il fut déclaré jubilaire et, par conséquent, dispensé de l'assistance exacte aux offices, tout en continuant à participer aux distributions quotidiennes; il se fit en même temps décharger de son office de *notator horarum*. Raymond possédait encore d'autres prébendes : dès 1587, on le trouve signalé comme recteur du bénéfice de Saint-Nicolas en l'église de Modave. On conserve, dans les archives de celle-ci, la copie d'un relevé des revenus du bénéfice, daté du 31 décembre 1592, et dressé par Raymond en exécution du bref de Grégoire XIV du 28 avril 1591, sur la conservation des biens ecclésiastiques. Daniel Raymond fit testament le 3 avril 1633; il mourut, plus que septuagénaire, le 20 ou le 24 mars 1634, et fut enterré aux Dominicains, où il avait fondé deux messes septimanales.

Raymond jouissait auprès du chapitre d'une réputation d'érudit. Il est cité au premier rang des personnes compétentes que l'on consulta, en 1608 (2 septembre), sur la réforme du bréviaire liégeois. Il fut ensuite désigné pour en faire la revision. Son travail, qu'on le presse d'achever dès 1615 (30 janvier), ne fut terminé qu'en 1619 (4 septembre). Il écrivit, selon ses biographes, plusieurs poèmes qui n'étaient pas sans mérite; il avait aussi composé quelques ouvrages sur la musique, où il excellait, mais ni les uns ni les autres ne sont parvenus à notre connaissance. Nous n'avons de lui que quelques vers latins en tête des *Panegyrici ad christiani orbis*

principes, de Jean Polit (1588), et du recueil de Chapeaville (1612), et des poésies françaises en tête des *Sonnets et épigrammes*, de Jean Polit (1592), et de l'*Histoire mémorable de Sainte-Julienne*, par Lambert le Ruite (1598). Raymond paraît avoir surtout possédé de sérieuses connaissances historiques. Il est vrai qu'ici encore nous ne conservons aucun ouvrage original qui soit sorti de sa plume. En 1606, il transcrivit le manuscrit de la chronique d'Hériger et d'Anselme, appartenant à l'église de Saint-Martin; ce manuscrit, apparenté à celui d'Averbode, fournit le meilleur texte qui nous soit resté de cette importante chronique. Le baron de Villenfagne et le chevalier de Theux attribuent à Daniel Raymond une autre chronique dont ils furent jadis possesseurs. Il est douteux qu'elle soit de la main du chanoine de Saint-Materne, car elle est, par l'écriture, assez différente de la première. S'il faut l'attribuer à Raymond, ce n'est encore, en tout cas, qu'une transcription de textes empruntés à Jean de Stavelot, à Adrien d'Oudenbosch, à Santvliet, à Brusthem. Toutefois, le soin avec lequel le copiste distingue la provenance des divers passages de sa compilation, dénote chez lui une critique sérieuse. Le même esprit critique paraît avoir fait le mérite des travaux du chanoine de Liége. On rencontre son éloge non seulement chez Chapeaville, mais il se retrouve sous la plume autorisée de Baronius. Raymond adressa au savant cardinal une dissertation sur la date de la mort de saint Hubert; après l'avoir lue, Baronius reconnut et corrigea l'erreur qui lui était échappée et rendit hommage à la science de son correspondant. Il resta avec lui en rapports assez fréquents. Le 4 décembre 1605, Daniel Raymond lui envoya un manuscrit contenant des vies de saints. C'est probablement à lui aussi qu'il adressa une dissertation, en six pages, conservée à Rome dans un manuscrit de la bibliothèque Vaticellane et relative à l'auteur du *Triumphus Steppensis*. Cette étude a pour titre : *Danielis Raymundi, Leodii, S. Materni in ecclesia cathedrali Leodiensi canonici, in hunc III de S. Lamberto episcopo, martyre ac patrono Leodiensi, librum seu ejusdem victoriam ac triumphum Steppensem ad pium lectorem previae observatiunculae*. Il est assez naturel que Raymond ne soit point parvenu à débrouiller l'enchevêtrement du *Vita Odiliæ* dans le texte de ce troisième livre. Son travail n'a donc pas beaucoup de valeur pour nous, mais la seule préoccupation de poursuivre des recherches dans ce domaine suffit pour relever, à nos yeux, le mérite, comme historien, de Daniel Raymond.

Sylv. Balau.

Archives de l'Etat à Liége : chapitre de Saint-Lambert, *Décrets et ordonnances*, t. CXVI, p. 80, 581, 583; t. CXVII, p. 277, 308, 443, 444; t. CXXII, p. 148; t. CXXIII, p. 20, 47, 67 à 70, 75, 77, 98; t. CXXIV, p. 165, 170, 175, 197; t. CXXV, p. 11; t. CXXVI, p. 123; t. CXXVIII, p. 138; t. CXXIX, p. 6 et 7; t. CXXXVIII, p. 155, 156. *Provision des bénéfices aux autels*, années 1588 à 1615, n° 28, fol. 53 recto à 54 verso. Original : *Testaments des chanoines de Saint-Lambert*, t. XII, col. 1157. Collégiale de Saint-Materne, *Paies*, année 1628, p. 74 et ailleurs. — Archives de l'église de Modave; cf. Balau, *Histoire de la seigneurie de Modave*, p. 193-194. — Bibliothèque de l'université de Liége, manuscrits de la collection de Theux, n° 864 et 873 du catalogue (anc. 76 et 201). — Baronius, *Annales ecclesiasticae* (Mayence, 1608), col. 1157. — Chapeaville, *Qui gesta pontificum Leodiensium scripserunt auctores praecipui*, t. I, *Ad lectorem; in historiam versus*. — *Commission roy. d'histoire*, 2e série, t. X, p. 56 et 57. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, nos 33, 55, 1325. — Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1643). — Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739). — Sweertius, *Athenae belgicae* (Anvers, 1628). — Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise* (Liége, 1867), p. 95. — Van der Meer, *Bibliothèque des écrivains liégeois*, ms. de la Bibliothèque roy. de Bruxelles. — Villenfagne, *Nouveaux mélanges* (Liége, 1878), p. 120. — *Comm. roy. d'histoire*, 3e série, t. II, p. 44 (not. de Mr G. Kurth).

RAYNAUD DE SAINT-TROND. Voir RENAUD.

RAYNELDIS (*Sainte*). Voir REINELDE.

RAYNERIUS ou RÉGNIER DE BRUGES (*vénérable*), vivait vers 1250. On sait fort peu de chose sur ce saint religieux dominicain; il appartenait au couvent de Bruges, lequel fut fondé dès 1228, dix ans après que le Saint-Siège eut confirmé l'ordre de saint Dominique. Thomas de Cantimpré, qui mourut le 15 mai

1263, vit Raynerius au couvent de Bruges. On peut donc conjecturer que ce personnage vécut au milieu du treizième siècle. Le père Choquet, dans son ouvrage sur les saints dominicains des Pays-Bas, fait mémoire de Raynerius, mais il ne lui donne que le titre de vénérable. De Jonghe le qualifie bienheureux. Au livre des Abeilles, Thomas de Cantimpré en fait cette mention : « Nous avons vu, en notre maison « de Bruges, un jeune religieux, nommé « Raynier, homme de fort bon esprit et « grandement versé dans les lettres hu- « maines. Peu après son entrée en reli- « gion, il s'adonna pleinement à l'étude « de la théologie. Mais, comme il n'était « guère avancé dans l'oraison, il fut « porté, par une dangereuse curiosité, à « vouloir connaître quelle secte avait « plus de solidité et de conformité à la « raison, celle des juifs, celle des gen- « tils, ou celle des chrétiens. Il sentait « déjà son cœur trébucher du côté des « juifs. A tel point fut-il tenté du diable, « qu'une nuit il résolut de fuir le cou- « vent. Au seuil de la porte la Vierge « Marie lui apparut et lui dit : « Tu as « dévié de la bonne voie. Sache que les « gentils sont livrés à toutes les erreurs; « les juifs prennent les ombres pour la « réalité; mais la grâce véritable est « dans l'Evangile, puisqu'il prêche l'hu- « milité, la charité et la chasteté. Ces « trois vertus, tu les trouveras dans « l'ordre auquel tu as donné ton nom, « quand ton esprit sera purifié. Mère « du Christ et patronne de ton ordre, « je n'ai pu souffrir que tu fasses pareil « naufrage ». Conforté par cette appa- « rition, le jeune religieux rentra dans « son couvent, il devint lecteur en théo- « logie et mourut, jeune encore, dans les « plus admirables sentiments de piété ».

P. Vinc.-M. van Caloen.

Hyacinthe Choquet, *Sancti Belgii ordinis Prædicatorum* (Douai, 1618), chap. XVII, p. 110-113. Il cite *Thomas de Cantimpré, Liber II, de Apibus*, cap. X, n° 19. — Bernard de Jonghe, *Belgium Dominicanum* (1719), p. 175. — Vincent van Caloen, *Le couvent des Dominicains de Bruges* (1903), p. 26.

RAYNS (*Bertrand* **DE**), ou RAYS. Voir BERTRAND DE RAYS.

RAZIÈRES (*Gérard* **DE**), orfèvre anversois du XVIe siècle. Dans les actes de l'époque son nom se trouve inscrit sous diverses formes, telles que DE RASIER, DE RASIÈRES, RAZURES, RAGIÈRES, ROGIERS, RAGIERS, REYSIER, etc. Il fut reçu en 1561 comme franc maître dans la gilde Saint-Luc à Anvers. En 1571 il fut nommé maître général de la monnaie de Brabant, en même temps que Jacques Jongelinex, Robert van Eeckeren, Léonard van Impeghem et Jacques van Bylandt. Il fut confirmé dans cette charge en 1582 par le duc d'Alençon, et il la conserva encore lorsque les Espagnols furent redevenus maîtres de nos provinces, à la suite de la prise d'Anvers en 1585. Il exécuta un grand nombre d'œuvres d'art pour compte de la ville. C'est ainsi qu'il dut graver en 1581 le grand sceau communal, et que, d'autre part, il reçut la mission d'orner de plaques ciselées la reliure du livre dans lequel fut inscrit la formule du serment signé en 1582 par le duc d'Alençon. La même année, le magistrat lui commanda neuf coupes de vermeil, pesant environ trente-cinq marcs, pour être distribuées aux neuf délégués qui représentèrent la ville dans les réunions préliminaires pour la conclusion de la paix religieuse. Ces œuvres d'art lui furent payées 1.300 livres. En 1581, il grava encore la grande médaille *Religione et providentia*, et la même année il livra aussi à la ville 26 jetons de libre parcours, destinés aux fonctionnaires communaux.

De Razieres, qui avait épousé Christine Briers, fit son testament le 22 novembre 1587 par devant le notaire L. van Rockergem. Il mourut à la fin de cette année ou dans les premiers jours de l'année suivante, laissant plusieurs enfants, notamment Jeanne de Razières qui épousa Adam Luycx, Artus de Razières qui fut aussi orfèvre et devint maître général de la monnaie, Rombaut de Razières, également orfèvre, Eléonore, femme de Jean van Essche, Daniel et Christine de Razières.

Gérard de Razières portait un blason *d'azur à trois têtes de lion d'argent, au*

chef cousu d'azur à la barre losangée d'argent.

Fernand Donnet.

P. Génard, *L'hôtel des monnaies d'Anvers.* — Id., *Notice sur la corporation des orfèvres d'Anvers.* — Id., *L'aiguière de Rubens.* — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc.* — Alph. de Witte, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant.* — Thys, *Recueil des bulletins de la propriété.* — Archives communales d'Anvers : Minutes du notaire van Rockerghem, 1588; Comptes de la ville, 1582; Schepen-brieven, 1574, AM II 350; 1611, UG 411; 1614. UN II 293; 1615, UN II 25.

RAZIÈRES (*Rombaut* **DE**), graveur de monnaies et de sceaux, fils du précédent, probablement né, comme lui, à Anvers, vers le milieu du XVIe siècle. On ignore le lieu et la date de sa mort et l'on a peu de renseignements sur ses travaux. On sait toutefois qu'il fut chargé, en 1599, de modeler en cire quatre médailles aux effigies des archiducs Albert et Isabelle, dans lesquelles il faut voir simplement les modèles de leurs monnaies d'or appelées *doubles souverains;* qu'il grava, à l'occasion de l'inauguration des mêmes princes, deux jetons reproduits dans l'*Histoire métallique des Pays-Bas* de Gérard van Loon (t. Ier, p. 511), et qu'il est l'auteur des sceaux et contre-sceaux de Brabant, sur lesquels l'archiduc Albert et l'infante Isabelle sont représentés à cheval (voir Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ*, p. 278 et 283). C'est encore à cet artiste qu'on peut attribuer la gravure des différents modèles et des premiers poinçons des pièces de 50, de 40 et de 20 sous, du double et du simple ducat des archiducs, frappés dans les ateliers monétaires d'Anvers, de Tournai, de Bruges et de Maestricht.

Fréd. Alvin.

A. Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies*, p. 405. — *Revue belge de numismatique*, 1855, p. 379.

REBBE (*Nicolas* **DE**), ou REBBIUS. Voir DE REBBE (*Nicolas*).

REBREVIETTES (*Guillaume* **DE**), écrivain ecclésiastique, né à Mons dans la seconde moitié du XVIe siècle, et mort à Bruxelles en 1633. Il était seigneur d'Escœuvres. Le 28 novembre 1628, la justice, les lois et amendes, les droits de mortemain, de chasse et autres du village de Genly lui furent engagés par le domaine. On ne sait guère autre chose de la vie de Guillaume de Rebreviettes, qui se fit connaître par quelques ouvrages mystiques. On a de lui : 1. *L'image de la noblesse figurée sur la vie de Saincte Gertrude et de ses Parens, Histoire ecclésiastique.* Paris, François Huby, 1612; in-8°, limin. et table des chapitres, 10 feuillets; texte, 491 pages, plus 5 pages contenant l'approbation et le privilège du roi. L'ouvrage est dédié à Marguerite de Haynin, abbesse de Nivelles, princesse du St-Empire; il est précédé d'un frontispice gravé par L. Gaultier. — 2. *Le pourtrait du vray pasteur, ou histoire mémorable de S. Albert, évesque de Liège, cardinal du titre de Ste-Croix. Dédiée au sérme archiduc Albert, prince des Pays-Bas.* Paris, François Huby; in-8°, de 16 feuillets liminaires et 448 pages de texte, avec un très beau titre-frontispice et un portrait de saint Albert au 16e feuillet. Les approbations sont datées de 1613. Les liminaires contiennent des poésies françaises de l'auteur. Cet ouvrage fut composé à l'occasion de la translation, faite par l'archiduc Albert, des reliques de son patron. — 3. *Apotheose chrestienne ov Panegyrique sur les Grandes Vertus du Serenissime archiduc Albert, Grand Prince des Pays-Bas et de Bourgogne.* Bruxelles, Hubert Anthoine, 1622; in-8° de 3 feuillets liminaires et 198 pages de texte, plus un feuillet contenant l'approbation et un extrait du privilège du roi, daté du 5 octobre 1621. L'ouvrage est dédié à l'infante Isabelle; il est orné d'un frontispice et de cinq gravures.

Léopold Devillers

De Boussu, *Histoire de Mons*, p. 431. — Ad. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 252. — Chev. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise*, 2e édition, col. 1332. — *Annuaire de la Société d'émulation de Liége*, 1873, p. 130.

RECK (*D.* **VAN**), est, par suite d'une mauvaise lecture, renseigné par le *Dictionnaire* de Siret comme un peintre flamand ayant travaillé à Stockholm,

au XVIIe siècle. Ce personnage ne fait qu'un avec Dav' l Beck ou Beek, de Delft, élève de v^ Dyck, mort à La Haye en 1657. Il fut au service de Christine de Suède.

Henri Hymans.

Renseignement communiqué par Mr Olof Granberg, du musée de Stockholm, et confirmé par le Dr Bredius, directeur du musée de La Haye.

RECOURT DE LENS DE LICQUES (*Maximilien-Philippe-Joseph-Eugène* **DE**), comte de Rupelmonde, né à Anvers et baptisé à Saint-Jacques le 10 janvier 1684, mort à Brihuega (Espagne), le 11 décembre 1710. Fils de Philippe-Maximilien, comte de Rupelmonde, et de Marie-Anne-Eusébie comtesse Truchsess de Waldbourg-Wolfegg-Waldsee, il appartenait à une ancienne famille noble de l'Artois, fixée depuis le XVIe siècle au pays de Waes. Orphelin très jeune, il reçut en 1705, grâce aux hautes influences dont jouissaient ses proches, un brevet de colonel d'infanterie wallone. La guerre de la succession d'Espagne sévissait alors. Le jeune comte de Rupelmonde se rallia au parti de Philippe V et se rendit en l'année 1704 à Versailles, où il épousa, le 25 janvier 1705, Marie-Marguerite d'Alègre, fille du marquis Yves d'Alègre, lieutenant-général, et de Jeanne de Garaud. Peu après son mariage, Maximilien de Recourt partit pour l'Espagne, où il allait faire ses premières armes. Il assista en 1706 au siège de Barcelone et s'y comporta vaillamment. Le grade de brigadier récompensa son courage. L'année suivante, Philippe V le choisit pour aller porter à la cour de France la nouvelle de la grossesse de la reine d'Espagne. Le comte de Rupelmonde ne resta pas longtemps à Versailles. Arrivé en cette ville en février, il avait rejoint son régiment déjà le 20 avril. Pendant plusieurs années, il fit campagne. On le trouve au siège de Lérida en 1707, à celui de Tortose en 1708. Le 20 août 1710, il prend part à la bataille de Saragosse. L'armée de Philippe V se trouvait menacée d'être mise en déroute. Pour la sauver, la brigade que commandait Maximilien de Recourt, entourée par vingt-quatre bataillons, se défend héroïquement. Elle refuse tout quartier et, après deux heures de combat acharné, perce à la baïonnette les régiments autrichiens en leur enlevant trois drapeaux, mais en laissant de son côté neuf officiers et mille hommes sur le terrain. Un pareil exploit vaut au comte de Rupelmonde le grade de maréchal de camp. Le 9 décembre, à la bataille de Villaviciosa, le nouveau maréchal combat encore avec valeur. Il commande des gardes wallones et le régiment de la reine. A la tête de ses troupes, il pénètre à travers deux lignes d'infanterie jusqu'au corps de réserve ennemi, qu'il culbute en même temps qu'il met en déroute un bataillon carré où s'est réfugié le général autrichien de Starhemberg. Sans la nuit qui survint opportunément, celui-ci eût été fait prisonnier. Le lendemain, à l'attaque du bourg de Brihuega, une balle frappa mortellement Maximilien de Recourt. Il ne survécut que quelques heures à sa blessure et mourut le 11 décembre 1710.

Alfred de Ridder.

De Villermont, *Les Rupelmonde à Versailles.* — Guillaume, *Histoire des gardes wallones.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — De Vegiano et de Herckenrode, *Le nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne.*

RECQ (*François-Dominique*), magistrat, jurisconsulte, né à Braine-le-Comte, le 7 février 1709, décédé à Mons, le 5 décembre 1773. Après avoir terminé ses études de droit, il fut reçu comme avocat au conseil souverain de Hainaut. Par lettres patentes du 30 janvier 1743, il fut nommé conseiller de robe longue au même conseil, en remplacement de Nicolas-Joseph Le Louchier, et prêta serment le 4 février suivant. Il remplit ses fonctions judiciaires jusqu'à sa mort. Sa tombe, en marbre blanc, se trouve dans la nef droite de l'église de Sainte-Waudru, à Mons. On y voit ses armes, qui portent : *d'argent au chef d'azur chargé de trois étoiles aussi d'argent, avec timbre cimé d'une étoile.*

Recq a laissé des annotations très estimées sur les « Chartes nouvelles du « Hainaut de l'an 1619. « Ces annota-

tions sont écrites sur papier intercalé et en regard du texte imprimé de la charte. En marge des articles sont indiqués les articles correspondants, et les autorités ou les sources de doctrines qui peuvent être consultées pour l'intelligence ou l'interprétation des dispositions. On y trouve aussi les décisions et arrêts qui ont résolu certaines questions. Il existe plusieurs copies de ce recueil.

Léopold Devillers.

Ad. Mathieu, *Biographie montoise.* — J. De Le Court, *Introduction au recueil des coutumes du pays et comté de Hainaut*, p. CLXX, CLXXIX. — Archives du conseil souverain de Hainaut et manuscrits du conseiller Recq, aux archives de l'Etat, à Mons.

REDEIN (*Jean-François*). Voir REDIN.

REDEL (*Augustin-Casimir*), ou RIDEL, peintre et écrivain, né à Malines, le 12 avril 1656, décédé en Allemagne en 1705. Son père était originaire de Breslau. Redel, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, fut un habile paysagiste en détrempe. Il avait été successivement élève de Jean le Saive ou de Saive ou Sayve (dit Jean de Namur), de Verhuyck (t?) le père, et de Corneille Huysmans. A l'occasion du neuvième centenaire de saint Rombaut, il publia en 1680 sous les initiales A. C. R. : *Het leven van den H. Rumoldus, bisschop, martelaer, apostel, ende patroon van de provincie, jurisdictie ende graefschepe Mechelen* (Malines, G. Lints, 20 pages en vers, éd. in-8° et in-4°). Il fit un voyage à Rome et prit dans le Tyrol et en Allemagne un grand nombre de vues; il y a publié aussi ses deux ouvrages : *Miraculosa Virgo Cellensis votivè e sacris litaniis lauretanis pro pace exorata..... authore Augustino Casimiro Redelio, cler. Belga Mechliniensi, AA. LL. & Phil. Magistro, nec non Sac. Cæs. Majest. Laureato Poeta* (Gratz, 1694). — *Annus coronatus hymnis sanctorum omnium... constructus ab Augustino Casimiro Redelio*, etc. (Augsbourg, 1696). Il perdit la raison en 1687. E. Neefs, *Histoire*, etc., donne son nom sous la double forme de REDEL et RIDEL. Sur les titres de ses deux derniers livres il s'appelle Redel.

J. Vercoullie.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving.* — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch woordenboek.* — Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines.* — *Catalogue* de la section malinoise de la bibliothèque publique à Malines.

REDIG (*Laurent-Herman*), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Anvers, le 17 novembre 1822, mort dans la même ville, le 1er janvier 1861. Se vouant plus spécialement au paysage, il étudia ce genre sous Jean-Baptiste de Jonghe et la figure sous J. Ruyten (voir ce nom). Joseph Linnig l'initia à la pratique de l'eau-forte. On relève de bonne heure les traces de son activité, dans l'un et l'autre genre. En 1839, à peine âgé de dix-sept ans, il fait figurer au salon de Bruxelles un dessin du *Théâtre royal d'Anvers*, inauguré peu d'années auparavant et annonce qu'il sera gravé par souscription. Nous ne savons si ce projet se réalisa. Comme peintre, L. Redig concourt aux expositions par des paysages étoffés de figures enlevées avec assez de prestesse, comme d'ailleurs le sont aussi ses eaux-fortes. *Kermesse de Bouchout*; *Paysage hollandais*; le *Maréchal ferrant*; la *Bruyère*, sont les titres de ses œuvres principales exposées de 1845 à 1858. Sa dernière peinture, une *Vue des Polders d'Anvers*, figurait encore à l'exposition d'Audenarde, en 1860. L'eau-forte semble avoir eu pour Redig un certain attrait. On trouve sa signature au bas de petites planches dont les dates embrassent sa carrière presque intégrale. Nous en connaissons sept. Verachter et Terbruggen donnent comme œuvre unique le *Village au moulin*, et le *Peintre graveur hollandais et belge* de Hippert et Linnig ne mentionne que trois pièces. Voici, d'après leurs dates, les eaux-fortes que nous avons pu trouver de Redig : 1841, *Carène de navire*; 1842, *La tour de Babel*; 1847, *La collégiale de Lierre*; non daté, *Le puits de Quentin Metsys, à Anvers* (pour l'Histoire d'Anvers de Mertens et Torfs); 1855, *Village au moulin à petites ailes*; 1860, *La pêche au filet*; id. *Rue de village*. Aimables et faciles, les œuvres de

Redig sont superficielles, défaut d'ailleurs commun aux productions de la plupart des contemporains de l'artiste, adonnés au même genre.

Henri Hymans.

(Verachter et Terbruggen), *Histoire de la gravure d'Anvers, Catalogue de la collection Ter Bruggen*, propriété de la ville d'Anvers (Anvers, 1874-1875). — Hippert et Linnig, *Le peintre-graveur hollandais et belge au* XIXe *siècle* (1879). — Notes personnelles.

REDIN (*Jean-François*), ou REDEIN, violoniste et compositeur, né à Anvers, baptisé à la cathédrale de cette ville, le 5 novembre 1748, décédé le 8 ventôse an x (24 février 1802). On sait, et par le texte d'un de ses ouvrages et par l'indication figurant à la liste de souscription à une œuvre musicale de Pierre-Joseph Vanden Bosch (1736-1803), organiste de Notre-Dame d'Anvers, que Redin fut premier violon solo de cette même cathédrale. Fétis dit que les ouvrages de Redin sont estimables et ont eu du succès dans leur nouveauté. Nous en publions les titres d'après la liste dressée par l'auteur de la *Biographie universelle des musiciens* : 1. Six duos pour 2 violons; op. 1er; Bruxelles, Van Ypen. — 2. Six sonates pour 2 violons, op. 2; ib. — 3. Six symphonies pour 2 violons, alto, basse, 2 hautbois, 2 cors, op. 3. Paris, Bailleux, 1786. — 4. Six quatuors pour 2 violons, alto et basse, op. 4. Londres, 1783. De ce que l'œuvre quatrième fut éditée à Londres, Fétis infère que Redin a habité cette ville. Grégoir affirme qu'en 1790 Redin fut attaché, en qualité de premier violon, au théâtre d'Anvers.

F. van Duyse.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édition, t. VII (1875), p. 195. — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. IV (1878), p. 365-675. — Edouard-G.-J. Gregoir, *Les artistes-musiciens belges* (1888), p. 347.

REDOUTÉ (*Antoine-Ferdinand*), peintre, né à Saint-Hubert, le 21 juin 1756, décédé à Paris, le 3 novembre 1809. Fils de Charles-Joseph, Redouté fut aussi son élève et n'eut en réalité pas d'autre maître. Se sentant à l'étroit dans la petite ville de Saint-Hubert qui lui offrait peu de perspective d'avenir, il quitta le foyer paternel à l'âge de vingt ans pour se rendre à Paris, frayant en quelque sorte le chemin à ses frères qui successivement vinrent l'y rejoindre et se créer une situation honorable. Il s'adonna, non sans succès, à la peinture décorative. On cite avec éloge plusieurs de ses travaux, entre autres les peintures du théâtre de Bordeaux; la salle du palais royal de Paris, affectée autrefois au Tribunat; les décorations de l'Elysée-Bourbon, de la Malmaison; celles du château royal de Compiègne, qui passent pour une de ses meilleures œuvres. Nous verrons par la biographie de ses deux frères, qui vinrent le rejoindre à Paris, et dont l'un devait acquérir un grand renom, qu'il fut pour eux un appui au début de leur carrière. Au surplus les frères Redouté avaient l'esprit de famille, et semblent, malgré des fortunes diverses, avoir toujours vécu dans des sentiments d'union.

En mourant Antoine-Ferdinand Redouté laissa une veuve et quatre enfants : deux filles et deux fils, qui marchèrent honorablement dans la voie tracée par le père, sans toutefois acquérir de notoriété.

J. Helbig.

REDOUTÉ (*Charles-Joseph*), peintre, fils de Jean-Jacques, né le 24 juillet 1715 à Jamagne, près de Philippeville, dans le Hainaut français; décédé à Saint-Hubert, le 13 décembre 1776. Il suivit la profession paternelle, et fut tout naturellement, à Dinant, l'élève de son père, qui lui enseigna les principes du dessin et l'initia également aux premières notions techniques de la peinture. Cependant il quitta la ville de Dinant le 12 juillet 1737, pour aller continuer ses études à Paris, où il suivit avec succès les cours de l'Académie de Saint-Luc. Il y fit bientôt des progrès assez sensibles pour aborder la peinture de genre, sans autre maître que la nature, en s'abandonnant à ses propres inspirations. Ayant fait en 1743 la connaissance d'un compatriote, l'abbé Célestin de Jong, celui-ci l'engagea à venir à Saint-Hubert pour décorer de pein-

tures l'abbaye bénédictine de cette ville, et achever les travaux commencés par le peintre Nicolas Thierry, de Verdun. Redouté se rendit d'abord à Dinant, désirant revoir sa famille ; puis, répondant à l'appel qui lui avait été adressé, il alla s'établir à Saint-Hubert, où il épousa Marguerite-Joseph Châlon de cette ville, le 26 janvier 1750. De cette union sont nés cinq enfants, deux filles et trois garçons, qui tous trois s'adonnèrent à l'art cultivé par leur père, dont la profession devenait ainsi une tradition de famille. Avec l'agrément du père, ils quittèrent jeunes la cité natale qui n'offrait pas grandes ressources à des artistes aussi nombreux, pour aller à Paris poursuivre leurs études et chercher fortune.

Indépendamment de ses travaux pour le monastère de Saint-Hubert, Charles-Joseph Redouté fut appelé à faire des peintures décoratives pour l'abbaye de Stavelot et dans différents châteaux de la région. Il ne s'attacha pas à un genre particulier : il peignait des tableaux d'églises, des portraits et des paysages qui, du vivant de l'artiste, étaient assez estimés.

J. Helbig.

REDOUTÉ (*Henri-Joseph*), peintre, né à Saint-Hubert le 25 mai 1786, décédé à Paris en 1846. Troisième fils de Charles-Joseph Redouté (voir la notice qui précède), il donna, comme ses frères, mais dans une moindre mesure que ne l'avait fait Pierre-Joseph, des marques de ses dispositions pour les arts du dessin. Il fut décidé qu'il serait peintre, bien que dans son enfance les circonstances fussent moins favorables pour l'étude de la peinture qu'elles ne l'avaient été pour les autres membres de la famille. Avant d'atteindre l'âge de onze ans, il perdit son père, tandis que ses frères, qui auraient pu le guider dans l'apprentissage de son art, étaient en France. Dans cette situation, sa mère l'envoya faire son apprentissage chez un peintre médiocre, qui habitait Bouillon. Mais bientôt ses frères l'appelèrent auprès d'eux ; et, en 1785, Henri-Joseph alla les rejoindre à Paris. N'ayant pas de prédilection pour un genre déterminé, il suivit de tout point l'impulsion et la direction de Pierre-Joseph Redouté, et se mit à peindre des fleurs. Comme il fit preuve de conscience et d'habileté, Pierre-Joseph l'associa bientôt à ses travaux, et c'est en collaboration qu'ils exécutèrent les peintures de fleurs commandées par L'Héritier, savant botaniste.

Indépendamment des travaux que les deux frères faisaient en commun, Henri-Joseph dessina de nombreuses planches pour des ouvrages d'histoire naturelle. C'est ainsi qu'il entreprit en 1791-92, avec Coquebert de Mombert, un voyage scientifique dans les provinces méridionales de la France. Il revint avec des portefeuilles amplement garnis de dessins. Il rapportait entre autres une collection de planches représentant les poissons des côtes de la Méditerranée, travail qui fut suivi de nombreux dessins pour l'Encyclopédie de Pankoucke. La fidélité et la conscience qu'il mettait dans ses dessins d'histoire naturelle lui gagnèrent bientôt la clientèle des nombreux savants qui alors travaillaient à Paris. A la suite d'un concours public organisé en septembre 1793, il fut désigné, avec son frère Pierre-Joseph et Maréchal, pour continuer la collection de plantes et d'animaux à peindre d'après nature, sur vélin, collection commencée sous Louis XIV, et qui devait être déposée dans la Bibliothèque du musée d'histoire naturelle. A la suite de sa nomination de peintre du musée, il fit pour cette collection un grand nombre de dessins sur vélin : poissons, serpents, plantes, etc.

Henri-Joseph Redouté a fait partie du corps de savants et d'artistes qui, sous le nom de la « Commission des « sciences et des arts d'Egypte », accompagna l'expédition d'Egypte, entreprise et commandée par le général Bonaparte. L'artiste avait accepté cette mission honorable à la demande du général du génie Caffarelli Dufalga, de de Lacépède et de Van Spaendonck. Il quitta Paris avec Geoffroy de St-Hilaire

pour s'embarquer à Toulon, le 13 mai 1798. Il suivit l'expédition jusqu'à la fin et ne revint à Paris que le 8 janvier 1802, après une absence de trois ans et huit mois, pendant laquelle il avait recueilli une ample moisson de dessins des monuments, des sites et des produits des pays visités, non sans subir de grandes fatigues et avoir couru de grands dangers. A son retour, Redouté fut nommé, comme ayant fait partie de l'Institut d'Egypte, membre associé de l'Institut de France; il reçut une médaille d'argent à cette occasion. L'artiste reprit ses travaux, mais il avait contracté en Afrique une maladie des yeux qui, en progressant, devait l'obliger plus tard à renoncer à la culture des arts.

J. Helbig.

REDOUTÉ (*Jean-Jacques*), peintre, né à Dinant en 1687, décédé dans la même ville, le 18 octobre 1762. On n'a que bien peu d'informations biographiques sur ce peintre; on a moins de renseignements encore sur ses travaux. Il serait très probablement resté complètement ignoré si l'illustration des artistes de sa descendance n'avait mis son nom en relief. Il paraît avoir cultivé différents genres de peinture ; histoire, portraits, paysages, mais on ne connaît pas une seule toile qui puisse lui être attribuée avec certitude. Un écrivain assure que déjà son père avait été peintre du prince évêque de Liége, et aurait initié son fils Jean-Jacques à l'art qu'il cultivait lui-même. Ce dernier épousa Jeanne Boucher, née en 1682, et décédée le 31 janvier 1758. Les deux époux furent inhumés dans l'église des Croisiers à Dinant, où reposaient déjà les ancêtres de Redouté, originaires de la ville de Dinant. L'église des Croisiers fut désaffectée à la révolution française et convertie en tannerie.

J. Helbig.

REDOUTÉ (*Pierre-Joseph*), peintre, né à Saint-Hubert, le 10 juillet 1759, décédé à Paris, le 10 juin 1840. Il est incontestablement l'artiste le plus célèbre de la lignée des Redouté, et le renom qu'il a acquis a répandu son éclat sur les autres membres de la famille. Second des trois fils de Charles-Joseph Redouté, il montra de bonne heure des dispositions marquées et une grande facilité dans l'étude d'un art devenu traditionnel dans la famille (voir les notices précédentes). Dès l'enfance, il crayonnait avec habileté des groupes de figures, et savait rendre intelligibles pour tous les conceptions de son imagination naissante. Naturellement ces aptitudes donnaient de grandes espérances à la famille, et particulièrement au père qui savait en apprécier la valeur. Aussi, celui-ci destinait-il son fils à la peinture historique, et, autant que le permettaient ses ressources, il voulut orienter son éducation vers les hautes régions de l'art. Cependant, ne se fiant pas à ses seules lumières, il voulut confier son fils à la direction d'un maître, et pendant quelque temps Pierre-Joseph fréquenta à l'abbaye d'Orval, l'atelier de frère Abraham, peintre qui jouissait dans le pays d'une grande réputation. Les progrès du jeune homme furent rapides, et en peu de temps il fut en mesure de peindre convenablement les portraits. Les commandes ne se firent pas attendre, et bientôt Pierre-Joseph fut appelé à Luxembourg pour y peindre les portraits du général Bender, de la baronne de Tornaco et d'autres notabilités de la ville; il en fit encore plusieurs dans la ville de Stavelot.

De retour dans sa ville natale, il n'y demeura pas oisif. Il avait reçu de Liége la commande de six toiles pour l'église d'Heylissem, près de Tirlemont, et, ce travail achevé, il se rendit à Liége pour étudier pendant un an dans l'atelier de J.-B. Coclers, qui passait alors pour le meilleur peintre de la principauté. Après ce stage, le jeune Redouté voyagea en Hollande et dans le Brabant, afin d'y étudier les œuvres des anciens maîtres flamands. Chemin faisant, il exécuta de côté et d'autre différents travaux décoratifs, et termina ses voyages en se rendant à Paris, où déjà s'était établi son frère aîné, Antoine-Ferdinand. Il y arriva en 1780.

Antoine-Ferdinand (voir plus haut) était peintre de décor, et c'est à l'aider dans ses travaux que s'appliqua d'abord le frère puîné. Grâce à sa grande facilité d'aborder tous les genres de peinture, il fit bientôt de notables progrès dans celui de la décoration, bien que cet art ne répondît pas à ses prédilections. Il aimait à peindre les fleurs et, de ses pérégrinations en Hollande et en Flandre, le souvenir des tableaux de van Huysum et de Rachel Ruisch était resté vivant dans son esprit. En 1784, s'étant avisé de peindre d'après nature quelques branches de végétation et de fleurs pour un marchand d'estampes du nom de Chenau, celui-ci eut la pensée de les confier au graveur liégeois Demarteau, afin que, reproduits par le burin, ils servissent de modèles aux jeunes dessinateurs. Vers la même époque, Gérard van Spaendonck, peintre du cabinet du roi, ayant vu d'autres essais de Redouté, apprécia son talent à sa haute valeur. Il le chargea de peindre vingt aquarelles de plantes nouvelles que chaque année le peintre du cabinet du roi devait fournir au recueil « des Vélines », collection commencée en 1650 par les ordres de Gaston d'Orléans.

Jusqu'alors, ces reproductions de fleurs nouvelles avaient été faites à la gouache : en les peignant à l'aquarelle, avec toute la virtuosité des procédés techniques de ce genre de peinture, Redouté introduisait une nouveauté, et ses reproductions de la nature gagnaient un charme de coloris et une transparence que la gouache ne peut donner. Aussi le succès fut-il incontesté. S'étant assuré, grâce à ces travaux, le patronage de L'Héritier, le savant botaniste de Paris, et de Van Spaendonck, le célèbre peintre de fleurs, Pierre-Joseph Redouté avait trouvé sa voie; il marchait vers la célébrité et, à partir de ce moment, les étapes de sa carrière ne se marquent plus que par des succès. La faveur qui accueillit ses travaux était légitime : artiste aussi consciencieux qu'observateur perspicace et subtil, il savait surprendre le secret des beautés de la nature dans ses produits les plus aimables, et réunir, dans ses peintures des fleurs, des qualités qui au premier abord semblent s'exclure; il donnait à ses reproductions toute l'exactitude, toute la précision du caractère que réclame le botaniste, en y ajoutant le charme et le laisser aller du peintre qui semble ne travailler que pour le plaisir des yeux.

Redouté était d'ailleurs un de ces hommes qui, tout dévoués à l'art et travaillant, comme nous venons de le voir, avec les succès les plus enviables, savent, par leur caractère et l'esprit de conduite, se concilier toutes les sympathies et les conserver. En 1792, il fut nommé dessinateur de l'Académie royale des sciences, et, à la création de l'Institut, dessinateur en titre de la classe de physique et de mathématiques de ce même corps; la même année, il succéda à Gérard van Spaendonck comme professeur d'iconographie végétale au jardin du roi.

La reine Marie-Antoinette avait voulu l'attacher comme dessinateur à son cabinet, mais les événements anéantirent les perspectives d'avenir qui, de ce côté, s'étaient ouvertes pour l'artiste. En 1805, il reçut le brevet auquel il attachait le plus grand prix, celui de peintre de fleurs de l'impératrice Joséphine. Plus tard il eut pour élèves les princesses de la famille d'Orléans, et tous ses disciples, appartenant aux rangs les plus divers, avaient autant d'estime pour l'homme que d'admiration pour les œuvres de l'artiste.

Redouté pouvait s'enorgueillir d'avoir initié à l'art de la peinture des fleurs non seulement Marie-Antoinette et l'impératrice Joséphine, il eut encore pour élèves la reine Hortense, Louise-Marie, la future reine des Belges, la duchesse de Berri, la reine des Français, Madame Adelaïde et d'autres princesses de sang royal. Aussi, lorsqu'en 1825 le roi Charles X remit à l'artiste la décoration de la Légion d'honneur, il put lui dire gracieusement : « Je vous fais « compliment des élèves que vous avez « formées : Mademoiselle d'Orléans vous « fera honneur ».

Malgré le temps que Redouté donnait à l'enseignement dans les cours publics et les leçons particulières, malgré surtout l'énorme somme de travail que lui imposaient les recueils en voie de publication et dont nous donnerons les titres à la fin de cette notice, il prenait encore part souvent aux expositions de peinture, soit à Paris, soit dans les villes départementales. Ainsi nous trouvons, dans les notes qu'il a laissées, qu'en 1825 il avait envoyé à l'exposition des beaux-arts, à Lille, une aquarelle représentant un *dahlia* qui lui valut une médaille en argent; à la fin de la même année, il envoie trois petits tableaux de fleurs à la manufacture de toiles peintes à Mr Gros-Davilliers et Cie, à Wafouting, près de Cernay, tableaux que le premier dessinateur de la fabrique avait été chargé de lui demander; il avait encore exécuté un bouquet de fleurs sur fond blanc pour la Société des amis des arts, dont l'exposition eut lieu le 2 février 1826 au Louvre.

Les notes autobiographiques laissées par l'artiste donnent d'assez nombreuses informations sur les travaux isolés de ce genre, restés peu connus. Ils renseignent toute une liste de tableaux exposés au Louvre depuis l'année 1793 jusqu'en 1810. En 1804, il fit six tableaux de fleurs peints à l'aquarelle, qui furent placés dans la chambre à coucher de l'impératrice Joséphine, à la Malmaison. En avril 1822, Redouté exposa encore deux tableaux de fleurs avec fond de paysage, qui furent acquis par le ministre de la maison du roi, le marquis de Lauriston. Celui-ci les signala au comte de Forbin, directeur du musée; ils furent payés 8,000 francs, et transportés au musée du Luxembourg, le 11 juin 1824.

Esprit actif, sans cesse en éveil, Redouté était à la recherche de procédés nouveaux, applicables aux arts, et s'occupa des moyens d'obtenir un résultat meilleur par l'impression en couleurs des peintures. Il entra à cet effet chez le graveur Demarteau, où il apprit les premiers éléments de la gravure et de l'imprimerie en plusieurs couleurs.

Les principaux ouvrages auxquels Redouté doit la célébrité sont : La *Flora atlantica*, de Desfontaine; le *Jardin de la Malmaison* et les *Plantes rares du jardin de Cels*, par Ventenat; les *Plantes rares du château de Navarre*, par Aimé Bonpland; les *Arbres et Arbustes du nouveau Duhamel*, par M. Loiseleur-Deslongchamps; la *Botanique* de J.-J. Rousseau; l'*Astragalogia* et les *Plantes grasses* de Decandolle; la *Flora boreali-Americana* et l'*Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale* d'André Michaux; l'*Histoire naturelle du maïs* de Bonafous. Mais les publications les plus considérables, celles qui ont surtout illustré le nom de Redouté, sont les *Liliacées* et les *Roses*. Les *Liliacées* (texte descriptif par Delannay) ont été publiées en 80 livraisons, composées chacune de 6 planches et d'autant de feuillets de texte, in-folio. Il a fallu quatorze ans pour achever cet ouvrage. Les *Roses* ont paru en 30 livraisons in-folio de 6 planches chacune (texte de C.-A. Thiry), publiées de 1817 à 1824. De 1827 à 1833, Redouté fit encore paraître : *Choix des plus belles fleurs* prises dans différentes familles du règne végétal, de quelques branches des plus beaux fruits, groupés quelquefois et animés par des insectes et des papillons; cet ouvrage comporte 36 livraisons in-4o.

Des publications de Redouté que nous venons d'énumérer, son ouvrage sur les roses est le plus connu; il est considéré aussi généralement comme le titre le plus considérable du peintre au renom qu'il s'est acquis en Europe et surtout en France. Œuvre importante tout d'abord par le grand nombre de planches — il y en a 170, toutes signées de P.-J. Redouté, — elle représente une somme de travail énorme. Ce qui, dans ce recueil comme dans d'autres travaux de l'artiste, distingue son talent, c'est à la fois la précision scientifique avec laquelle il a copié son modèle, cherchant à reproduire le caractère particulier de la fleur, de sa végétation, les attaches caractéristiques de chaque espèce, et le soin de donner à ses aquarelles les qualités essentielles d'une

œuvre d'art; élégance du dessin, choix dans la manière de présenter son étude, délicatesse du coloris. Dans la gamme des couleurs, il évite l'éclat d'un effet trop accentué et les tonalités trop vigoureuses; ses planches sont tenues dans l'harmonie sobre et tempérée qui convient parfaitement à une collection scientifique.

Pierre-Joseph Redouté s'était marié à Paris le 27 février 1786. Il avait épousé Mlle Marie-Marthe Gobert, née à Paris en 1766; le mariage fut célébré à l'église paroissiale de Saint-Luc. De cette union sont nés trois enfants : un garçon, Charles Redouté, né au Louvre, le 1er mai 1798, et deux filles. Redouté mourut subitement à Paris, à l'âge de près de 81 ans, frappé d'une congestion cérébrale, pleuré par sa famille et vivement regretté par ses amis et tous ceux qui avaient été en relations avec lui. En 1846, le gouvernement belge a fait élever sur la place publique de Saint-Hubert une fontaine monumentale, surmontée du buste du célèbre artiste. Son portrait, peint par Gérard, se trouve au musée de Bruxelles.

J. Helbig.

Grâce à la célébrité dont jouit Pierre-Joseph Redouté, les sources d'informations sur sa biographie et sur celles des autres Redouté sont assez nombreuses : Auguste Neyen, *Biographie luxembourgeoise* (1861), t. II, p. 70-73. — Comte de Becdelièvre, *Biographie liegeoise*, t. II, p 453-474. — Marcellin La Garde, *Notice sur les Luxembourgeois célèbres*, p. 169 — *Galerie des contemporains*, t. VIII, p. 29. — *Biographie universelle des contemporains*, t. XVIII. — *Biographie universelle ancienne et moderne*, de Michaud, t. XXXV, p. 317-318, article de Bonafous. — V. aussi *Rapport sur les travaux de la Société d'émulation de Liége*, présenté, le 25 décembre 1822, par Mr de Geriache. — La bibliothèque de l'université de Liége possède un petit volume manuscrit (no 207), qui contient des notes autographes de Pierre-Joseph Redouté, sur sa famille, sur lui-même et sur ses œuvres, dont sont tirées la plupart des informations contenues dans les cinq notices des peintres de la famille de Redouté.

REES (*Gaspard-François* DE), poète latin, né à Ruremonde vers 1690, décédé après 1740. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire en 1708 et fut, pendant de longues années, professeur au collège de Malines. Il y enseigna les belles-lettres et la rhétorique, et publia durant son séjour en cette ville diverses pièces de circonstance, de mince valeur, qu'il dédia à la régence de Malines, à ses élèves, etc. Citons : *Cento Virgilianus in solemni inauguratione Caroli Sexti imperatoris*, etc. Anvers, Jean Borckx, 1717; 16 pages in-4°. Poème composé uniquement de vers et de lambeaux de vers glanés dans l'œuvre de Virgile et réunis bout à bout à la gloire de l'empereur Charles VI. De même : *Dmo Dno Henrico van Gameren, ex Saventhem*, poème de 4 pages in-4° (Anvers, Jean Borckx, 1719), en l'honneur d'un primus de Louvain, ancien élève de l'auteur. A la fin de sa vie, de Rees fut impliqué dans d'ardentes controverses théologiques et forcé de quitter l'Oratoire. Il se retira en Hollande et y vécut de leçons et de préceptorats. Il y publia quelques opuscules théologiques et ouvrages classiques, entre autres : *Verlichte Rekenkonst*, trad. en français sous le titre de *Règle générale d'arithmétique*. La Haye, 1737; in-12.

Alphonse Roersch.

Paquot, *Mémoires*, in-fol., t. II, p. 61-62, et ouvrages cités dans cette notice.

REES (*Hans* DE). Voir DE RIES.

***REES** (*Richard* VAN), mathématicien et physicien, né à Nimègue le 24 mai 1797, mort à Utrecht, le 23 août 1875. Il fit ses premières études à Utrecht, où s'était établie sa mère après qu'elle eut perdu son mari. Doué d'une aptitude exceptionnelle, il n'avait que seize ans lorsqu'il fut inscrit pour les cours de la faculté de médecine. Après une courte interruption de ses études pendant laquelle il s'était enrôlé dans une compagnie de chasseurs volontaires (1815), il cultiva spécialement les mathématiques et la physique. En 1817, il remporta le prix attaché à une question de concours posée par l'université d'Utrecht, et relative au rôle de l'acide carbonique dans la végétation des plantes. La même année, il concourut pour résoudre une question proposée par l'université de Leyde; la réponse de van Rees ne fut pas couronnée, mais son professeur de physique, Moll, la jugea digne d'être publiée. Vers cette

époque, van Rees signala une erreur dans une théorie des parallèles publiée par un professeur nommé Hauff, appelé d'Allemagne pour enseigner la physique et la chimie à l'université de Gand. Le célèbre Legendre, pris comme arbitre, donna raison au jeune étudiant. En 1819, celui-ci fut proclamé docteur en sciences physiques et mathématiques avec grande distinction ; à cette occasion, il défendit publiquement une dissertation inaugurale sur la vitesse du son dans les fluides élastiques ; l'auteur y justifie l'hypothèse émise par Laplace pour faire coïncider la vitesse calculée avec la vitesse observée. Van Rees reprit alors ses études médicales, mais avant qu'il eût passé les derniers examens, il fut nommé professeur extraordinaire à la faculté des sciences de l'université de Liége (29 mai 1821) : quinze jours après, le Sénat d'Utrecht le promut au grade de docteur en médecine *honoris causa*. Le 4 octobre 1821, il prononça son discours inaugural sur les méthodes mathématiques anciennes et modernes. En terminant, il pria les élèves de le regarder non comme un maître, mais plutôt comme un compagnon un peu plus exercé et désireux de les guider amicalement dans le chemin de la science. Nommé professeur ordinaire en août 1825, il prononça, suivant l'usage, un second discours inaugural sur les services que se rendent mutuellement la théorie et la pratique. Il fut proclamé recteur pour l'année 1826-1827 ; en déposant le rectorat, il fit ressortir la grande importance du calcul des probabilités : d'après l'auteur, c'est ce calcul qui, plus que tout autre, aiguise l'esprit et apprend à procéder prudemment dans la recherche de la vérité.

Pendant son séjour à Liége (de 1821 à 1830), van Rees enseigna avec grand succès toutes les branches des mathématiques, depuis les éléments jusqu'à la mécanique analytique ; dans les derniers temps, il fit même un cours de pédagogie mathématique pour les élèves qui se destinaient à l'enseignement. Mais ses devoirs officiels ne l'empêchaient pas de s'occuper aussi de travaux scientifiques ; ses recherches mathématiques de cette époque sont toutes insérées dans la *Correspondance mathématique et physique* de Quetelet ; elles concernent l'influence du vent sur la propagation du son, l'intégration des équations linéaires, les limites des racines des équations littérales du 3me degré, les focales, la convergence des séries et des produits continus, et l'analyse des fonctions angulaires. Le mémoire sur la convergence des séries et des produits continus fut présenté le 9 janvier 1830 à l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles ; il fut jugé digne de tous les suffrages, et, le 6 mars, van Rees fut élu à l'unanimité membre titulaire.

Rentré dans sa patrie, après les événements de 1830, il fut provisoirement attaché à l'université d'Utrecht : il y fit les cours de mathématiques supérieures et de mécanique analytique jusqu'à la mort de son ancien professeur Moll, qu'il remplaça dans la chaire de physique. A cette occasion, il fut nommé professeur ordinaire (25 février 1838) et chargé également du cours d'astronomie. Il donna bientôt de nouvelles preuves de son activité scientifique en publiant une discussion des observations des marées, faites sur les côtes de la Hollande en 1835 sous la direction de G. Moll ; une biographie de ce professeur (1838) et un discours académique sur le professeur Bleulard (1839) ; puis un résumé des observations météorologiques faites à Utrecht de 1839 à 1843, et, comme suite à ces observations, une dissertation sur la quantité de vapeur d'eau qui se condense, lorsque deux couches d'air humide, de températures différentes, se mêlent. Mais, où éclata surtout la perspicacité du physicien hollandais, c'est dans ses études sur le magnétisme et sur l'électricité : il parvint notamment, par une méthode bien simple, au rapport qui existe entre la vraie distribution du magnétisme dans les plus petites parties d'un aimant et la distribution apparente des deux fluides dans ses deux moitiés. En étudiant les propriétés électriques des pointes et des flammes, il arriva à la conclusion que toute la flamme doit être regardée comme un conducteur ;

mise en contact avec un conducteur ou placée dans son voisinage, elle devient électrique par communication ou par influence; les particules des flammes jouent le même rôle que les particules d'air dans la théorie des lignes de force.

En 1853 parut son important mémoire sur la théorie des lignes de force de Faraday. Il tâcha de démontrer que certains phénomènes découverts par l'illustre physicien anglais, — et attribués par lui non pas à une action à distance mais à la propagation directe à travers un certain milieu, — peuvent être regardés comme des conséquences de l'ancienne théorie et non pas de la théorie nouvelle de Faraday. Après ces travaux de longue haleine, van Rees publia encore quelques écrits relatifs à deux aérolithes tombés en Hollande, à la force électromotrice des piles galvaniques à un métal et à deux liquides, à la dispersion de la lumière, à la décharge latérale de l'électricité, à l'analogie des théories de l'induction électrostatique, du courant galvanique et de la propagation de la chaleur, enfin à la tension électrique.

Après avoir brillamment occupé la chaire de physique pendant vingt-neuf ans, il fut appelé à l'éméritat le 1er juillet 1867. Bientôt après, van Rees fut frappé d'un affreux malheur : il perdit son fils unique Otto, âgé de 42 ans, ancien professeur à l'université de Groningue, et attaché depuis 1860 à celle d'Utrecht pour enseigner l'économie politique et la statistique. Richard adopta la veuve et les enfants d'Otto, et puisa une énergie nouvelle dans le sentiment d'un noble devoir à remplir. Jusqu'en l'année académique 1872-73 il donna des cours privés sur la théorie mathématique de la lumière, la thermodynamique et la géométrie analytique; il termina sa carrière de 50 années de professorat par le cours de mécanique analytique qui en avait marqué le début.

Van Rees s'était toujours vivement intéressé aux progrès de la physique et aux expériences nouvelles : c'est pendant l'éméritat du savant hollandais que J. Plateau avait publié ses travaux si remarquables sur les systèmes de lames liquides obtenues dans les charpentes prismatiques en fil de fer fin, après qu'on les a plongées dans le liquide glycérique, puis retirées de ce liquide; ces expériences furent répétées par un grand nombre de physiciens, entre autres par R. van Rees, dont le judicieux esprit d'observation fit découvrir un principe nouveau, savoir celui qui permet de déterminer le nombre des systèmes réalisables dans une même charpente prismatique. C'est en répétant les essais de vérification de son principe que l'ingénieux opérateur trouva encore de très jolis systèmes laminaires; à cet effet, il lui suffit de replonger de quelques millimètres, puis de retirer l'une des faces de la charpente dans laquelle il avait déjà réalisé un système laminaire; par ce moyen se formait toujours un charmant polyèdre laminaire intérieur.

A l'occasion des fêtes du 50me anniversaire de l'université de Liége, où il avait conservé de nombreux amis, van Rees fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Il était en outre chevalier du Lion néerlandais, et commandeur de la Couronne de chêne. Associé de l'Académie royale de Belgique, il devint membre de l'Académie des sciences d'Amsterdam et de la Société Batave de philosophie expérimentale. Il était de plus l'âme et le soutien des cercles scientifiques d'Utrecht. Excellent professeur, physicien ingénieux, collègue plein de droiture, il a laissé un nom cher à tous ceux qui l'ont connu.

Voici la liste de ses publications : 1. *Disquisitio de compositione acidi carbonici in vegetatione, præmio ornata* (*Ann. Acad. Rheno. Traj.*, 1817-1818.) — 2. *Tentamina mathematica de cubatura segmenti ellipsoidis, auctoribus, K. van Tuyll et R. van Rees*. Utrecht, 1819. — 3. *Dissertatio physico-mathematica inauguralis de celeritate soni per fluida elastica propagati*. Utrecht, 1819. — 4. *De veterum recentiorum in tractanda mathesi ratione et laudibus* (*Ann. Acad. Leod.*, vol. V, 1821-1822). Discours inaugural prononcé le 4 octobre 1821. — 5. *De prudenti mechanices rationalis usu in*

disciplinis technologicis (*Ibid.* 1825-1826). — 6. *De rerum incertarum probabilitate, quatenus mathematicorum calculis subjicitur* (*Ibid.*, 1829). Discours prononcé le 8 octobre 1827, lorsque Mr van Rees transmit le rectorat à J. Ernst. — 7. *Note sur l'influence du vent dans la propagation du son* (Corr. math. et physique, publiée par Garnier et Quetelet, 1826, t. II, p. 22-26). — 8. *Sur l'intégration des équations linéaires* (Corr. math. et phys., publiée par Garnier et Quetelet, t. II, p. 332-336. — 9. *Sur les limites des racines des équations littérales du troisième degré* (*Ibid.*, t. V, p. 30-32). — 10. *Sur les focales* (*Ibid.*, *ibid.*, p. 361-378). — 11. *Sur la convergence des séries et des produits continus.* (*Ibid.*, t. VI, p. 155-195). — 12. *Sur l'analyse des fonctions angulaires* (*Ibid.*, *ibid.*, p. 277-285). — 13. *Over de getijen aan de kusten van Nederland.* (*Nieuwe verhand. der* 1ste *klasse von het kon. Ned. Instituut*, t. VII, p. 27). — 14. *Levensbericht van G. Moll* (*Kunst- en letterbode*, 1838). — 15. *Oratio de Jano Bleulando.* (*Ann. Acad. Rheno-Traj*, 1838-1839). — 16. *Résumé des observations météorologiques faites à Utrecht de* 1839 *à* 1843, publié par la Soc. provinciale des arts et des sciences d'Utrecht, 1844. — 17. *Sur la quantité de vapeur d'eau qui se condense quand deux couches d'air humide, de températures différentes, se mêlent* (*Instituut, Verslagen en mededeel.*, 1844). — 18. *Deux chutes d'aérolithes en Hollande* (*Ann. de Pogg.*, t. LIX, p. 348). — 19. *Sur la distribution du magnétisme dans les aimants et les électro-aimants.* (*Ibid.*, t. LXX, p. 1 et t. LXXIV, p. 213). — 20. *Sur les propriétés électriques des pointes et des flammes.* (*Ibid.*, t. LXXIII, p. 41 et t. LXXIV, p. 329). — 21. *Sur la théorie des lignes de force magnétique de Faraday.* (*Ibid.*, t. XC, p. 415). — 22. *Sur les forces électromotrices des piles galvaniques à un métal et deux liquides.* (*Tijdschrift van het kon. Ned. Inst.*, t. IV, p. 270). — 23. *Sur la dispersion de la lumière.* (*Verslagen en mededeel.*, t. VIII). — 24. *Sur la décharge latérale de l'électricité.* (*Ibid.*, t. IX, p. 126). — 25. *Sur l'analogie des théories de l'induction électrostatique, du courant galvanique et de la propagation de la chaleur.* (*Ibid.*, t. XV, p. 428). — 26. *Sur la tension électrique et le potentiel.* (*Ibid.*, 2me série, t. I, p. 294).

G. vander Mensbrugghe.

Annuaire de l'Acad. roy. des sc. des lettres et des beaux-arts de Belg., 43e année, 1877, p. 221, notice rédigée par Ed. Mailly. Leroy, *Liber memorialis de l'université de Liége*, article consacré à R. van Rees. — *Het leven van den hoogleeraer R. van Rees*, notice lue par le professeur C.-H.-C. Grinwis, en déposant le rectorat à l'université d'Utrecht (28 mars 1876) — *Levenschets van Dr Ryk van Rees*, notice rédigée par le Dr C.-H.-D. Buys-Ballot, et publiée dans le *Utrechtsche Studenten-Almanak voor het jaar* 1876 (Utrecht, Beyers), p. 187-211. — J. Plateau, *Statique experimentale et theorique des liquides soumis aux seules forces moleculaires* (Gand, 1873), t. I, p. 358-360.

REESBROECK (*Jacques* **VAN**), dont on trouve également le nom orthographié VAN RYSBROECK, peintre, né à Anvers en 1620 et baptisé le 6 décembre de cette année dans l'église Notre-Dame, mort à Hoogstraeten, le 27 février 1704. Le premier maître qui l'initia à la pratique de l'art fut le peintre Jacques Spaengiaert. C'est comme élève de cet artiste qu'il fut inscrit en 1634 dans la gilde Saint-Luc; en 1642 il fut reçu maître de la même corporation artistique. On l'y trouve inscrit non seulement comme peintre, mais encore comme graveur. Il peignit surtout des portraits, et au musée Plantin, à Anvers, on conserve encore plusieurs toiles dues à son pinceau, notamment les portraits de Balthazar Moretus II et de sa femme Anne Goos, de leur fils Balthazar Moretus III, et de Marie de Sweerdt, femme de Jean Moretus II. Il peignit aussi le portrait de Corneille Hazart, de la Compagnie de Jésus, et écrivain, de la famille de Jean-Baptiste van Horenbeke, etc. Il forma plusieurs élèves, parmi lesquels on cite Michel ou Jacques Boels et Pierre Hamens. Le peintre van Reesbroeck remplissait à Anvers les fonctions de chef de section, *wijkmeester*. En 1641 on rencontre son nom sur la liste de la sodalité des célibataires; en 1666 et 1682 il est élu par ses confrères conseiller de la sodalité des mariés. Le 6 dé-

cembre 1648 il avait épousé dans l'église Sainte-Walburge Jeanne van Monnickreede, qui un an plus tard, le rendit père de fils jumeaux, Renier et Jacques van Reesbroeck. Vers la fin de sa vie, après l'année 1682, il s'établit à Hoogstraeten. Il avait testé le 14 août 1702, laissant quelques legs à des œuvres pieuses, entre autres à la sodalité dont il était membre et qui reçut 20 florins.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lerius, *De Liggeren der antwerpsche Sint-Lucas gilde.* — Vanden Branden, *Geschiedenis der antwerpsche schilderschool.* — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres.*

REETH (*Pierre-Jean-Baptiste* **VAN**), graveur, né à Merxem (Anvers), le 4 janvier 1822, mort à Anvers, le 7 août 1866. A l'académie d'Anvers, où il suivit les cours de dessin, il s'initia à la gravure sous Erin Corr et fut un des meilleurs élèves de ce professeur. Vouant ses préférences aux maîtres nationaux, van Reeth traduisit d'un burin coloré, bien qu'un peu lâche, des œuvres de Nicaise de Keyser, notamment un *Arabe;* de Ferdinand de Braekeleer, le *Médecin*, etc. On lui doit aussi une estampe d'après une *Tête de jeune fille*, réputée de Greuze, faisant partie de la galerie Wuyts, aujourd'hui le musée de Lierre. Ces productions le cèdent pourtant à la gravure d'une des plus importantes créations de Leys : *Jacob van Liesveld, imprimeur anversois*, peinture datée de 1853, ayant appartenu au comte de Morny. Cette planche, excellent spécimen de l'école de gravure belge, a, tout ensemble, le style d'une gravure au burin, et l'expression d'une eau-forte. Van Reeth y combina d'ailleurs les deux procédés. Il n'est pas rare de trouver sa planche mentionnée dans les catalogues comme une œuvre personnelle de Leys. Une seconde peinture de ce maître, *La jeunesse de Gérard Dou* (1854), a moins heureusement servi le graveur. Van Reeth, aquafortiste habile, enrichit de ses planches diverses publications : *L'histoire d'Anvers*, de Mertens et Torfs; un roman, *Het Kind der Voorzienigheid*, par Abel Maurice, d'après les dessins de Wittkamp, etc. Il grava, en outre, des paysages d'après H. Van der Poorten (v. ce nom), des compositions d'après Horemans, et, d'après ses propres dessins, notamment un portrait d'Auguste Snieders et *Un petit savoyard avec un singe, dans un paysage*.

Henri Hymans.

Histoire de la gravure d'Anvers. Catalogue de la collection Ter Bruggen, propriété de la ville d'Anvers (1874-1875, p. 287).

RÉGA (*Henri-Joseph*), médecin, né à Louvain, le 26 avril 1690, mort dans cette ville, le 22 juillet 1754. Il était fils d'artisans aisés qui exploitaient une grande blanchisserie de toiles dont les vieux bâtiments subsistent encore près du moulin de Redingen, aux bords de la Dyle. Son père et ses oncles, dont plusieurs appartenaient au clergé, étaient issus d'une ancienne famille d'agriculteurs brabançons. C'est dire qu'il disposa d'un important patrimoine.

Il reçut une éducation solide, pour laquelle l'ambition paternelle n'avait rien épargné et, après d'excellentes études humanitaires, il fut admis à l'université de sa ville natale en 1707, à peine âgé de dix-sept ans. Son enfance s'était passée dans les vastes campagnes qui portent encore aujourd'hui le nom de *Réga's plein*, et chaque jour, par tous les temps, il se rendait à pied, gai et alerte, aux auditoires universitaires, avec l'entrain de la jeunesse joint à la volonté de parvenir. Le jeune Réga se livra à l'étude des sciences naturelles et médicales avec une ardeur telle qu'il conquit dès 1712 le grade de licencié en médecine, lequel suffisait alors pour être autorisé à pratiquer l'art de guérir.

Les succès du jeune médecin furent aussi brillants que rapides. Aussi la faculté s'empressa-t elle de se l'attacher comme professeur suppléant et lui permit d'aller compléter ses études à Paris. Elle lui accorda dès son retour, en 1716, la chaire de chimie qu'il quitta en 1718 pour professer pendant quelque temps l'anatomie et prendre définitivement en 1719, en qualité de professeur primaire, la chaire de médecine

pratique qui équivalait à la clinique médicale de nos jours.

Ce ne fut que le 22 février 1718 que Réga fut solennellement promu au grade de docteur en médecine, grade qui ne s'obtenait à cette époque qu'après des épreuves difficiles, et qui était la récompense distinctive d'un grand savoir. L'année suivante, il fut proclamé recteur de l'université; il s'appliqua dès lors à relever cette antique institution de la déchéance dans laquelle l'avaient fait tomber le ferment de discorde qu'y fit naître le jansénisme et, plus encore, les vaines discussions d'une scolastique futile. L'*Alma mater*, qui avait compté au XVI^e^ siècle jusque 5,000 élèves et que Corneille Gemma, Juste Lipse et tant d'autres avaient illustrée par leur enseignement, subissait alors une véritable crise que l'abandon dans lequel était tombé le culte des sciences autant que l'état permanent de guerre qui désolait nos provinces, exploitées et pressurées par l'étranger, ne pouvaient qu'empirer.

C'est sous l'influence dépressive de ces sentiments que notre jeune compatriote, avide de s'instruire, se rendit à Paris, où brillait encore de son éclat fastueux le roi-soleil enrichi des dépouilles de nos opulentes contrées.

On comprend quelle excitation dut produire l'intense vitalité de la grande ville d'alors sur l'intelligence active, mais réservée et sérieuse, de notre compatriote. Elle ne fut sans doute pas étrangère à l'impulsion nouvelle qu'y reçut son esprit investigateur et réfléchi. Cependant Réga, né flamand, resta flamand, renfermé dans son for intérieur, se contentant d'observer et de poursuivre opiniâtrement ses études favorites. C'est ce qui nous explique aussi pourquoi, bien que comprenant et lisant avec facilité la plupart des langues européennes, Réga ne connut jamais correctement le français, ainsi qu'en témoignent les autographes du maître que j'ai en ma possession.

S'isolant dans les amphithéâtres de Paris, il se passionna à poursuivre, par des recherches nécroscopiques, les preuves matérielles des lésions qu'il avait diagnostiquées dans les observations cliniques qu'il recueillait dans les hôpitaux. On a voulu en conclure que ce fut à Paris qu'il puisa la conception de son célèbre traité *De sympathia*. Toujours semble-t-il que, lorsqu'il conçut, pendant ses études médicales à Louvain, l'idée première de ce livre, qui devait lui assurer la gloire et faire avant tout celle d'un grand médecin réformateur français, Réga n'avait eu d'abord en vue que de faire de ce sujet une simple thèse. Mais les réflexions que lui inspirèrent les observations rassemblées au cours de ses études cliniques et les recherches anatomo-pathologiques auxquelles, longtemps avant Bichat, notre compatriote eut l'idée de se livrer, l'amenèrent à développer ses premières conceptions et à leur donner l'importance qui en constitua une œuvre magistrale.

De nombreux savants, et tout spécialement feu le très érudit D^r^ Broeckx, d'Anvers, ont suffisamment analysé et mis en relief l'œuvre importante dont Réga enrichit la science pour qu'une étude nouvelle en soit devenue superflue.

S'il fallait résumer en termes précis les nombreux travaux du grand praticien belge et supputer en détail l'influence qu'il exerça sur la marche progressive des sciences médicales, la tâche en serait longue autant que difficile.

Quoiqu'il n'ait pu s'affranchir complètement des préjugés et de certaines idées de son époque, il fit preuve dans tous ses écrits d'un jugement profond et d'une perspicacité remarquable. Il devança, dans la plupart des sciences qui se rattachent à la médecine, les connaissances admises de son temps par des idées originales qui ne se vulgarisèrent que plus tard.

Indépendamment de son traité *De sympathia, seu consensu partium corporis humani... in statu morboso* (Haarlem, 1721), qui eut un très grand nombre d'éditions, le savant professeur de Louvain publia encore : *De urinis tractatus duo* (Louvain, 1733); *Accurata medendi methodus... per aphorismos proposita* (Louvain, 1737), œuvre qui résume de

la manière la plus concise et la plus complète l'état de l'art de guérir vers le milieu du XVIIIe siècle, et que Réga avait rédigée dans l'intérêt spécial de ses élèves ; *Dissertatio medica de aquis mineralibus fontis Marimontensis* (Louvain, 1740), ainsi que *Dissertatio medico chymica qua demonstratur sanguinem humanum nullo acido vitiari* (Louvain, 1744).

Réga n'eût-il fait, d'ailleurs, qu'établir les bases de la doctrine dite *physiologique* que, près d'un siècle plus tard, Broussais, s'inspirant en entier, comme l'a démontré le professeur Martens à l'Académie de médecine de Belgique, des écrits du savant clinicien belge, proclama devant le flot des praticiens accourus au théâtre du Val-de-Grâce, — que, par cela seul, il eût bien mérité de la science et de l'humanité.

Nous avons dit à quel degré d'infériorité était rapidement tombé l'enseignement de l'*Alma mater* à l'époque où apparut le grand praticien flamand. Réga voulut rendre à la célèbre université de sa ville natale l'aide qu'il en avait reçue. Il fit en quelque sorte de la faculté de médecine sa fille adoptive; il la dota du fruit de ses labeurs et l'entoura de ses largesses. C'est ainsi qu'il fonda d'abord un laboratoire de chimie et de physique qui fut un des premiers de l'espèce. Il érigea ensuite un vaste amphithéâtre de dissections, où abondaient largement l'air et la lumière et qui, à cette époque, pouvait passer pour un modèle du genre. Les brillants honoraires dont le comblaient les nombreux et riches clients qui, de toutes parts, venaient solliciter le secours de sa vaste science lui permirent de compléter avec une prodigalité vraiment princière les moyens d'instruction qui manquaient à l'antique université. Il consacra une partie de son patrimoine à la création, sur des bases scientifiques, d'un superbe jardin botanique qu'il dota d'une entrée monumentale et qui, pendant longtemps, fut une des attractions de la ville de Louvain.

Mais l'esprit de progrès qui animait Réga, le succès prodigieux qui était venu à lui sans qu'il l'eût recherché et, surtout, la supériorité de son intelligence qui l'entourait comme d'une auréole devaient lui valoir certaines inimitiés jalouses. Aussi n'est-ce pas sans devoir recourir à toute une diplomatie ou à d'incessants sacrifices, dans le but de ne pas éveiller les susceptibilités des moins autorisés de ses collègues, qu'il put réaliser, grâce à une extrême finesse de tact, les nombreux bienfaits dont il enrichit sa ville natale.

Réga était d'une taille moyenne, large de poitrine, d'une forte musculature, le teint coloré, la démarche décidée, d'un abord cordial et sympathique. A un tact délicat il joignait une distinction parfaite de manières. Il pensait loin et voyait grand. Avec une remarquable vivacité d'esprit il possédait un jugement juste et sûr, et jouissait au plus haut degré de ce qu'à cette époque on appelait le « coup d'œil médical », qui, pour le praticien expérimenté, valait bien tous les moyens d'exploration dont s'entoure aujourd'hui l'art du diagnostic.

Aussi la renommée de notre compatriote, que ses remarquables travaux et le succès de ses cures avaient fait connaître à l'étranger, devint-elle rapidement universelle. Nombreux furent les présents qu'il reçut des personnages de haut rang auxquels il prodiguait ses avis sans daigner le plus souvent en réclamer le prix.

L'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, étant tombée dangereusement malade, des prières publiques furent ordonnées pour son rétablissement. Réga, appelé au chevet de la régente, la ramena bientôt à la santé. La princesse voua dès lors une affection toute particulière au savant praticien, et lui offrit comme marque de sa haute estime une médaille à son effigie enrichie de brillants, que Réga portait suspendue à une chaîne d'or dans les occasions solennelles. Plus tard Charles de Lorraine l'honora d'une distinction semblable.

D'une intelligence supérieure, Réga était du petit nombre de ces hommes exceptionnels qui voient au-dessus de

leurs contemporains et qui pressentent l'au delà de leur temps. Rien ne manque à la gloire de cet homme illustre; car ce ne fut pas seulement comme praticien sagace et savant érudit, mais, plus encore, comme homme de bien et comme grand citoyen qu'il mérita l'estime générale. Animé du généreux besoin d'être utile aux autres, il consacrait son inlassable dévoûment et sa fortune à venir en aide aux malheureux.

La dominante des actes du célèbre médecin flamand fut une extraordinaire largesse de conceptions, une ampleur de vues qui se remarquait dans ses pensées comme dans ses écrits et que laissait deviner la distinction de sa personne.

Dans le but de faire honneur aux hôtes de haut rang qui venaient le consulter, bien plutôt que pour sa propre satisfaction, il s'était fait construire rue de Paris, à Louvain, dans le goût du XVIIIe siècle, une ample habitation, aussi somptueuse que confortable, avec cours intérieures et vastes installations pour remiser les carrosses et panser les chevaux. Indépendamment de la riche collection de livres rares et précieux qu'il avait rassemblée, on admirait dans la demeure de Réga des tentures splendides, des tableaux de grande valeur, des meubles d'une extrême richesse, des porcelaines anciennes, des argenteries ciselées de haut prix dont il aimait à s'entourer non par un vain orgueil, mais par cet instinct propre aux natures d'élite, par véritable besoin de communier avec le beau. Par un sentiment qu'il serait difficile de définir au point de vue psychologique, mais que l'on pourrait à peu près rendre par le mot d'*expansibilité*, la même abondance d'idées, la même effusion de richesses intellectuelles et morales qui se remarquaient dans ses écrits et dans ses actes, Réga aimait à les déployer autour de lui. Il ne pouvait comprendre le bien que sous les attributs corrélatifs du beau et du bon. L'homme de bien était en même temps chez Réga l'homme de tact et de goût.

Mais, contraste singulier, qui s'observe assez fréquemment chez nos compatriotes et qui, peut-être, résulte du mélange des races du Nord et du Midi, Réga était à la fois austère et sensuel. Quoique d'une grande frugalité et d'une simplicité rustique dans la vie privée, il aimait à prodiguer le luxe et le bien-vivre autour des nombreux visiteurs qu'il recevait avec la bienveillance et la cordialité franche qui lui étaient habituelles.

L'aménité naturelle du grand praticien autant que l'élévation de son caractère avaient su lui concilier toutes les sympathies et commandaient le respect à ceux-là mêmes à qui ses succès pouvaient porter ombrage. Tous s'inclinaient devant le travailleur obstiné, le penseur érudit qui donnait toute son activité au bien de l'humanité et sacrifiait sa fortune à encourager les études ou à pratiquer la charité.

Isolé au milieu du groupe de médiocrités qui représentait la faculté de médecine, l'homme de génie qu'était Réga avait besoin, pour donner un libre essor à ses larges pensées de se réfugier, le soir venu, dans le silence méditatif de sa riche bibliothèque. Les seuls loisirs qu'il se permettait étaient les heures qu'il y passait au milieu des incunables précieux et des éditions de choix qui en faisaient une des collections particulières de livres les plus remarquables de toutes celles alors connues. Pour se faire une idée de cette immense bibliothèque, il nous suffira de dire que la vente de celle-ci, après la mort de Réga, ne dura pas moins de vingt et un jours, à deux vacations par jour, bien que son illustre possesseur en eût déjà légué à l'université une partie importante.

Parmi les témoignages de haute distinction qui lui avaient été décernés à titre de récompense pour son mérite et son dévoûment humanitaires, Réga avait reçu de l'autorité souveraine une concession d'armoiries, lesquelles étaient *d'argent à la bande d'azur, charyée de trois étoiles d'or accompagnée de six coquilles du second, rangées en orle. C. l'Etoile.* C'est ce blason qu'il adapta comme marque d'*ex-libris* et qui se rencontre assez fréquemment encore dans

les livres dont il avait composé sa bibliotheque.

Homme de pensées fécondes et de jugement profond, il était peu communicatif de paroles. Il bornait tous ses désirs à la satisfaction suprême que lui procurait la joie de faire le bien. Aussi, sans qu'il s'en doutât, Réga était-il si justement apprécié par les étrangers même, que ce fût grâce au crédit exceptionnel que lui avaient valu ses hautes relations qu'il sauva sa ville natale du pillage et de la ruine dont elle fut menacée.

On sait que, sous le banal prétexte d'abaisser la puissance de la maison d'Autriche, mais, en réalité, pour rétablir, en rançonnant nos riches provinces, les finances de la France, compromises par les prodigalités de Louis XIV, comme aussi par les siennes propres, Louis XV avait réuni une armée de 100.000 hommes, dont il donna le commandement à l'un des généraux les plus habiles de l'époque : le maréchal Maurice de Saxe. Le général ouvrit les hostilités dans les Pays-Bas en s'emparant de Tournai, et, après avoir battu les Autrichiens dans les plaines de Fontenoy, il prit successivement et presque sans coup férir Gand, Audenarde, Termonde, Ostende et Nieuport; puis, après avoir fait son entrée à Bruxelles, le 25 mai 1745, il établit son quartier général sur les hauteurs de Laeken. Le pays tout entier était sur la défensive. Le vainqueur de Fontenoy que les bénéfices galants de la victoire avaient exposé, lors de la prise de Tournay, à certains revers de santé, avait eu recours aux lumières du célèbre professeur de Louvain qui le débarrassa promptement de son mal. Or, le 1er février 1746 un détachement de l'armée du maréchal de Saxe se présenta devant la porte de Bruxelles à Louvain et réclama, au nom du général français, la remise de la place. Un refus formel fut opposé au commandant qui fit alors déposer devant la porte de la paille et du bois auxquels il mit le feu, tandis que, du haut des remparts de la ville, la garde bourgeoise tirait sur les soldats français qui durent se retirer dans leur campement à Herent.

Comprenant combien la situation était critique, les magistrats de Louvain, réunis d'urgence, se hâtèrent d'envoyer au maréchal de Saxe une députation de trois notables qui se dévouèrent pour aller lui présenter leurs excuses. Mais le général, profondément irrité, ordonna de conduire deux des délégués devant le grand prévôt de l'armée pour qu'ils fussent jugés, et renvoya seul le mayeur Devroye pour annoncer à ses concitoyens que la ville allait être bombardée et livrée au pillage.

C'est en ce moment de péril imminent que Réga, se souvenant de la confiance que lui avait témoignée le grand capitaine français, n'hésita point à aller le trouver. Il fit atteler son carrosse et courut à travers les lignes ennemies au camp du maréchal de Saxe. Celui-ci le reçut, et, après lui avoir exposé la gravité de la situation, le vainqueur de Tournai, qui n'avait rien à refuser au vainqueur de son mal, finit, avec la gentilhommerie qui lui était coutumière, par tendre la main au prince de la science, en lui promettant que sa ville natale serait sauve.

Le carrosse repartit le soir même, ramenant à Louvain Réga, porteur de l'heureuse nouvelle, avec les deux délégués qui avaient été retenus en otages. Mais déjà le bruit s'était répandu de la pacifique victoire remportée par Réga, et c'est au milieu des transports d'allégresse de la population tout entière que furent reçus l'illustre professeur et ses compagnons.

Réga non seulement fut le sauveur de ses concitoyens et le bienfaiteur éclairé de l'antique université de Louvain, il dota encore cette ville de nombreux monuments qui attestent autant la haute portée de ses largesses que le bon goût qui le guidait. Indépendamment des riches instituts qu'il avait fait construire, il fit élever le superbe édifice qui constitue actuellement encore la bibliothèque publique de Louvain et fit richement embellir, dans le style décoratif de l'époque, les auditoires des

facultés ainsi que le trône du recteur.

Passionné des arts autant que des sciences, il aimait tout ce qui est beau et grand, et apportait à tout ce qu'il entreprenait ou faisait exécuter un cachet particulier de bon goût, tandis que, poursuivi par le besoin de se vouer entièrement aux autres, il s'oubliait lui-même.

De même que beaucoup de grands hommes entraînés par leurs pensées vers des régions supérieures aux futilités mondiales, Réga, comme Leibnitz, comme Newton, comme Vésale, demeura célibataire, non que ces hommes ne connussent pas l'amour ou n'en eussent éprouvé les jouissances, mais parce que, appartenant avant tout à l'humanité, ils négligèrent la famille, et que leur intelligence, sans cesse préoccupée de la recherche de la vérité dans les grandes questions scientifiques ou sociales, plane constamment au-dessus des préoccupations vulgaires.

Quoique doué d'une constitution solide et d'une santé robuste, le grand praticien louvaniste finit par succomber aux ennuis plutôt qu'au lourd fardeau que lui imposait l'immense réputation que ses talents lui avaient faite.

Frappé brusquement d'une attaque, il dut interrompre ses cours favoris, et surmené par un labeur opiniâtre, il s'éteignit rapidement. Réga s'endormit à l'âge de soixante-quatre ans dans la sérénité de la mort au milieu du rayonnement de sa gloire.

L'homme qui avait accompli tant d'œuvres aussi grandioses qu'utiles et si largement prodigué ses richesses en des œuvres de bien, voulut encore que la majeure partie de sa fortune fût consacrée à la fondation de bourses d'études et de dotations philanthropiques. Par un singulier et touchant respect il légua le précieux souvenir dont lui avait fait hommage l'archiduchesse Elisabeth à l'église Saint-Pierre, sa paroisse, qui en orna l'une des vexilles figurant dans les pompes processionnelles.

Aucun monument ne rappelle à Louvain les œuvres de grandeur et d'utilité accomplies par l'un de ses enfants les plus illustres. Cet oubli, sur lequel avait déjà insisté, il y a plusieurs années, feu le professeur Martens, dans un éloge de Rega dont il donna lecture à l'Académie de médecine de Belgique, serait impardonnable s'il ne s'expliquait et ne s'excusait en partie par les tourmentes politiques et les guerres désastreuses qui, peu de temps après la mort du grand homme, bouleversèrent nos provinces et engloutirent sous les ruines de l'ancien régime, en même temps que certains abus du passé, bien des germes et des gloires de l'avenir. Espérons qu'une œuvre artistique, digne du grand homme qui illustra sa patrie, rappellera enfin à ses concitoyens les bienfaits dont il les a comblés.

Dr E. Van den Corput.

F.-J. Malcorps, *Réga, sa vie et ses écrits* (Louvain, 1846). — *Annuaire de l'université de Louvain*, 1840, 1847 et 1865. — Goethals, *Histoire des lettres, etc., en Belgique*, t. II. — Eloge cité de Martens.

REGEMORTER (*Ignace-Joseph-Pierre* **VAN**), peintre de genre et paysagiste, né à Anvers, le 4 décembre 1785, mort le 16 juin 1873. En 1817, il épousa Caroline Bosmans dont il eut une fille. Il fut l'élève de son père Pierre-Jean van Regemorter (voir plus loin); comme lui il fut restaurateur de tableaux et peintre de genre et de paysages. Il suivit les cours de l'Académie où, en 1805, il étudia d'après le modèle nu. Cette même année, il exposa à Anvers deux paysages. En 1809, il se rendit à Paris pour étudier les œuvres des grands maîtres réunies à cette époque dans la capitale de l'empire et visita les bords de la Meuse et le Luxembourg. En 1810, il exposa à Gand une *Vue de l'Escaut à Hoboken*, un *Paysage avec figures d'animaux*, un autre *Paysage boisé et montagneux*, la *Vue d'un vieux château* aux environs d'Aix-la-Chapelle et un *Paysage* d'après Ommeganck. Il continua régulièrement, jusqu'en 1867, à faire figurer ses tableaux dans les différentes expositions de la Belgique: paysages, portraits, vues de ville, intérieurs, scènes de la vie d'artistes anciens. Ses œuvres furent couronnées aux expositions d'Anvers, de Gand et de Bruxelles. Il exposa égale-

ment avec succès en Hollande et à Paris; en 1829, il fut nommé membre de l'Institut royal néerlandais; il fut, en outre, élu membre de l'Académie royale des Beaux-Arts à Amsterdam. Le Musée moderne néerlandais acheta plusieurs de ses toiles.

Le Musée moderne de Bruxelles, le Musée de Lierre, le Musée Fodor et le Rijksmuseum à Amsterdam possèdent de ses tableaux. Il produisit facilement et abondamment de petites compositions qui, dans ses meilleures années, furent accueillies avec faveur, mais dont la vogue ne se soutint pas et qui aujourd'hui ne sont plus guère goûtées. Il peignit dans la manière de son père, mais lui fut de beaucoup supérieur; sa touche est plus vive et plus légère; son coloris généralement sobre et sombre est ravivé par des touches doucement lumineuses. Il grava quelques pièces à l'eau forte, la *Fileuse*, *Trois moutons dans une prairie*, une *Rue de ville*, *Deux têtes de bélier*, la *Dentellière*, un *Paysage avec deux paysannes*, la *Boîte aux lettres*. Il exécuta une lithographie l'*Ane rétif*. Jean Ruyten, le peintre de vues de ville et Gustave Wappers, le chef de l'école romantique belge, furent ses élèves.

Max Rooses.

J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche schilders*. — Ch. Kramm, *Id.* — Catalogues des expositions.

REGEMORTER (*Pierre-Jean* VAN), peintre de paysage et de genre, né à Anvers, où il fut baptisé le 8 septembre 1755, mort le 17 novembre 1830. De 1768 à 1773, il fréquenta les cours de l'Académie. Bientôt après il se fit restaurateur de tableaux; il le resta toute sa vie et s'acquit de la réputation dans son métier. Il s'appliqua également à la peinture et se fit recevoir à la Corporation de Saint-Luc, dont il fut élu sous-doyen en 1784 et doyen en 1785. Le 7 janvier 1781, il épousa, dans la cathédrale, Constance Huybrechts, dont il eut quatre enfants; le second, Ignace-Joseph-Pierre, suivit la carrière paternelle (voir plus haut). Lors de la réouverture de l'Académie en 1796, il fut nommé professeur de dessin. En 1815, il fut désigné, en même temps que Balthasar Ommeganck, Joseph-Denis Odevaere, Jean-J. van Hal et Charles-Jean Stier, pour aller revendiquer en France les tableaux enlevés à notre pays par les commissaires de la Convention. Les délégués s'acquittèrent de cette mission à la grande satisfaction de leurs concitoyens et l'administration communale fit frapper une médaille en l'honneur de P.-J. van Regemorter et de chacun de ses collègues. Ses élèves les plus connus sont Mathieu van Brée et son fils Ignace van Regemorter.

La plus ancienne œuvre que nous connaissions de lui est un dessin à la plume dans le registre de la confrérie *De veertiendaagsche berechting*, du quartier sud de la paroisse Notre-Dame à Anvers, daté de 1773. En 1810, il exposa à Gand un *Intérieur de cabaret* et une *Paysanne assise devant la porte de sa maison;* en 1813, la première exposition de la Société d'Encouragement des Beaux-Arts à Anvers renfermait de lui deux sujets identiques et un *Clair de lune;* en 1816, il exposa encore à Anvers le *Joueur de vielle à la marmotte* et un *Clair de lune*. J.-J. Van den Berghe grava d'après lui une *Vue de la Porte-rouge* à Anvers et *Agrippine tenant l'urne cinéraire de Germanicus*. La dernière planche fut publiée à Londres en 1789. Le musée de Gotha possède de lui une *Famille buvant au clair de lune*, tableau signé et daté de 1796. Il fut le dernier représentant du groupe de peintres du XVIIIe siècle qui représentaient des intérieurs, des coins de ville, des paysages étoffés de figures et dont l'art bourgeois et médiocre fut le dernier signe de vie de la glorieuse école anversoise. Son tableau *Agrippine* prouve que les tendances néo-classiques de l'école de David ne restèrent pas sans influence sur lui.

Max Rooses.

J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. — Theod. van Lerius, *Catalogue du musee d'Anvers*. — F.-Jos. Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Catalogues des expositions.

RÉGINALD DE LA BUISSIÈRE, DE BUXERIA, DE LA BUSCHERIE, moine de

l'abbaye cistercienne d'Aulne, fit probablement ses études supérieures à l'université de Paris, où on le rencontre le 22 mai 1379 comme docteur en théologie et représentant de la faculté de théologie. En 1386, il fut appelé en qualité de professeur de théologie à l'université d'Heidelberg, nouvellement fondée. De là il passa en 1389 à celle de Cologne, où il remplit en 1391 et 1392 la fonction de doyen de la faculté de théologie; il y séjournait encore en 1400. L'année de sa mort n'est pas connue.

Il est auteur: 1. d'une *Lectura super Ecclesiasten* (Bibl. royale de Bruxelles, cod. 2056; coll. de Theux, cod. 264), laquelle, d'après ces deux manuscrits, aurait été donnée à Paris en 1396 ou vers cette année; 2. d'*Expositiones aliquorum evangeliorum dominicalium* (mêmes ms.); 3. de *Lecturæ super libros sapientiæ*, dont des extraits sont conservés dans le cod. 430 de Liége.

U. Berlière.

Berlière, dans *Revue bénédictine*, 1892, p. 139-140, et *Monasticon belge*, t. I, p. 336, note 2. — Bianco, *Die alte Universität Köln*, t. I, Anhang, p. 57. — Budinsky, *Die Universität Paris* (1876), p. 175. — Cave, t. II, p. 40. — Delisle, *Manusc. franç. et latins ajoutés au fonds des n. acq. en* 1875-91. Paris, t. II, p. 611. — Denifle, *Chartul. Universit. Paris.*, t. III, p. 565, 566, 568, 573. — Fabricius, t. VI, p. 363. – DeVisch, *Bibl. Cisterc.*, p. 235. — Hautz, *Geschichte der Univ. Heidelberg*, t. I, p. 130. — Keussen, *Die Matrikel der Univ. Köln*, t. I, p. 7. — Quétif-Echard, t. I, p. 629. — Sweertius, p. 652. — Thorbecke, *Die älteste zeit der Univ. Heidelberg*, p. 14. — Töpke, *Die Matrikel der Univ. Heidelberg*, t. I, *passim*. — Valère André, p. 788. — Van der Meer, *Bibl. script. Leodiens.*, cod. 17639 de la Bibl. de Bruxelles, p. 320. — Van den Gheyn, *Catal. des ms. de la Bibl. roy. de Bruxelles*, t. I, p. 121-123. — Winckelmann, *Urkundenbuch der Univ. Heidelberg*, t. I, p. 2, 17.

RÉGINARD, évêque de Liége de 1025 à 1037, a une vie très difficile à raconter, à cause des contradictions que l'on rencontre dans les sources. Celle qu'on devrait considérer comme la principale, à savoir la *Chronique de Saint-Laurent*, par l'abbé Rupert, est un ouvrage fortement remanié, à la fois abrégé et interpolé, qui ne mérite aucune confiance, et la *Vita Reginardi*, écrit vers le milieu du XII^e^ siècle par le moine Renier de Saint-Laurent, dépend lui-même de Rupert et n'ajoute que des conjectures arbitraires. Il y a donc lieu de s'en tenir à la chronique des évêques de Liége par Anselme, ouvrage très digne de foi et dû à un contemporain, mais malheureusement un peu sommaire.

Nous ignorons la patrie et l'origine de Réginard. Si Renier croit savoir qu'il est d'une grande famille du pays de Cologne, qui lui fit faire de bonnes études dans les écoles de cette ville, c'est parce qu'il a lu dans Anselme que notre évêque avait été le condisciple de saint Héribert, archevêque de Cologne. Cette combinaison arbitraire du biographe a induit en erreur tous les historiens. Saint Héribert a fait ses études à Gorze en Lorraine et non pas à Cologne, et d'autre part, nous rencontrons autour de Réginard à Liége un grand nombre de ses parents, parmi lesquels son frère Huneco, son neveu Nithard, qui devint son successeur, son cousin Guillaume, vassal du comté de Looz, et plusieurs autres, cités dans ses chartes. Il y a donc tout lieu de supposer que Réginard appartenait à une famille liégeoise, mais qu'étant devenu l'intime de saint Héribert il fut emmené par celui-ci dans son diocèse et y passa la première partie de sa carrière. Héribert lui donna une prébende de chanoine dans la collégiale de Bonn, et, nous dit Anselme, Réginard s'acquitta avec zèle, pendant plusieurs années, de ces fonctions. Renier, qui croit savoir qu'il fut prévôt de cette église, amplifie encore une fois, d'une manière arbitraire, le texte de sa source.

En 1025, Réginard fut appelé par l'empereur Conrad II à occuper le siège épiscopal de Liége, vacant depuis le 25 janvier de cette année par la mort de Durand. Les écrivains de Saint-Laurent croient pouvoir nous renseigner avec précision sur les circonstances de son avènement. Selon eux, Réginard avait été désigné pour le siège de Verdun, où venait de mourir l'évêque Haimon, mais avant d'en prendre possession, il apprit la mort de Durand, et donna de l'argent à l'empereur pour obtenir de préférence l'évêché de Liége, qui lui fut en effet accordé. C'est donc à la simonie

qu'il aurait dû sa crosse pastorale. Il est extrêmement difficile de contrôler ces renseignements, mais le silence d'Anselme ainsi que des sources verdunoises n'est pas fait pour lui donner de l'autorité, et il faut remarquer au surplus qu'entre la vacance du siège de Verdun (21 avril 1024) et celle du siège de Liége (25 janvier 1025), il s'est écoulé une bonne huitaine de mois.

Je ne veux pas soutenir que tout l'épisode soit apocryphe, et que l'histoire des relations de Réginard avec Verdun doive être tenue pour inventée de toutes pièces, mais il faudrait une autre autorité pour nous faire croire à la simonie du prélat, d'autant plus que l'épisode suivant, qui, dans le récit des chroniqueurs de Saint-Laurent, doit être la preuve de la simonie, paraît n'être qu'une fiction tendancieuse. Selon ces écrivains, Réginard se serait repenti par la suite d'être « entré dans le bercail « autrement que par la porte «. Il serait parti en pèlerinage pour Rome et, se jetant aux pieds du pape, il aurait confessé ses fautes et résigné sa charge. Mais, dès le troisième jour, le souverain pontife, touché de son repentir, l'aurait rappelé et rétabli dans sa dignité. Cette historiette est hautement invraisemblable et, de plus, remplie de contradictions. Rupert la place sous Benoît IX, qui devint pape en 1033, Renier veut qu'elle se soit passée la 5e année de l'épiscopat de Réginard, donc en 1030 et sous le pontificat de Jean XIX. Il n'y a pas de témérité à croire que les chroniqueurs de Saint-Laurent ont voulu garantir à leur bienfaiteur le mérite d'un généreux repentir, soit qu'ils aient été persuadés de sa faute, soit, comme on est tenté de le croire, qu'il aient inventé la faute elle-même pour pouvoir raconter l'expiation.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, une chose est certaine : c'est que Réginard, créature de l'empereur et dévoué à celui-ci, n'a témoigné qu'une sympathie médiocre à l'œuvre des réformateurs monastiques. Deux des principaux d'entre eux, saint Poppon et saint Richard de Verdun, administraient alors, le premier l'abbaye de Saint-Laurent, le second celle de Lobbes ; tous deux résignèrent leurs fonctions, le premier dès 1025, le second en 1032. Poppon dut également renoncer à l'abbaye de Saint-Trond. Il serait cependant excessif d'en conclure que Réginard était hostile à la réforme clunisienne, car Etienne de Saint-Laurent et Gontran de Saint-Trond, qui lui devaient leurs abbayes, étaient eux-mêmes acquis à la réforme, et on voit que Poppon est resté en relations avec Réginard.

Celui-ci d'ailleurs fit preuve, au cours de son épiscopat, d'un vrai zèle pastoral et d'une grande charité. Pendant la terrible famine de 1026, qui amena à Liége des milliers de malheureux venus, nous dit Anselme, des régions occidentales, il nourrit à ses frais 300 de ces malheureux et les recommanda à la charité de ses diocésains. Rupert et Renier, toujours fidèles à leur système d'exagération, portent ce chiffre de 300 à 1200. L'année précédente, Réginard avait correspondu avec son collègue Gérard de Cambrai au sujet de certains hérétiques qui s'étaient réfugiés de Cambrai à Liége et qui professaient les doctrines manichéennes. Après les avoir interrogés, il s'était tenu pour satisfait de leurs protestations d'orthodoxie et il les avait laissés partir en paix. L'évêque de Cambrai se montra scandalisé de cette indulgence et lui en fit des reproches dans une lettre qui nous a été conservée. Réginard était en conformité avec la discipline traditionnelle de l'Eglise en employant cette mansuétude vis-à-vis des hérétiques; c'est seulement à la fin du XIIe siècle qu'épouvantée des excès des sectaires, la papauté prêcha contre eux le recours à la force. Ce ne fut pas la seule difficulté que Gérard de Cambrai eut avec Réginard. Il lui reprocha encore, et plus particulièrement à ses archidiacres, d'avoir relevé de la censure et permis d'enterrer en terre sainte des gens qui avaient été excommuniés à Cambrai. Réginard, de son côté, ne se montra pas moins jaloux de ses prérogatives épiscopales; c'est ainsi que nous le voyons s'adresser à Fulbert de

Chartres pour lui réclamer un de ses prêtres, le célèbre Adelman, qu'il traitait de soldat fugitif. En lui répondant, Fulbert lui fait le plus grand éloge de ce clerc et exprime l'espoir que l'évêque de Liége ne tardera pas à le lui renvoyer (Lettres de Fulbert, 47, dans Migne, *Patrologie latine*, t. CXLI, col. 225).

Le peu que nous savons de l'administration épiscopale de Réginard atteste un prélat zélé et laborieux. Liége lui doit son premier pont sur la Meuse, le *Pont-des-Arches*, auquel, selon Renier, il en ajouta deux autres sur les bras de la Meuse et un sur l'Ourthe. En 1030, Réginard consacra l'abbaye de Saint-Jacques, œuvre de son prédécesseur Baldéric II. En 1031, il consacra l'église Saint-Nicolas aux Mouches, qui venait d'être bâtie à côté de l'église Sainte-Croix (Gilles d'Orval, II, 73, p. 69, et *Analecta Bollandiana*, XX, p. 430). En janvier 1036, il consacra l'église de Lobbes avec Gérard de Cambrai. Il fut aussi le bienfaiteur de l'église Saint-Barthélemy de Liége, dont il porta les prébendes de 17 à 20 (v. la charte dans Fisen, I, 198, rectifiant Anselme, c. 37, p. 210).

Mais ses prédilections furent pour l'abbaye de Saint-Laurent près de Liége. Cette maison, fondée par Eracle, continuée par Wolbodon, avait été négligée à diverses reprises et attendait son achèvement. Réginard s'y employa avec ardeur; il y plaça l'abbé Etienne avec 30 moines et put, le 3 novembre 1034, procéder à la consécration de l'édifice avec Piligrim de Cologne et Jean de Porto, légat du Saint-Siège. Nous ne possédons pas moins de sept diplômes, datés du même jour, et contenant l'indication des diverses libéralités qu'à cette occasion il fit au nouveau monastère.

Après douze ans d'épiscopat, Réginard touchait à la fin de sa carrière lorsqu'il lui fut donné d'attester d'une manière éclatante son dévouement à la cause impériale. Eudes-Guillaume, comte de Champagne, qui avait déjà en 1034 disputé la possession du royaume de Bourgogne à l'empereur Conrad II, avait profité en 1037 des difficultés qui retenaient l'empereur en Italie pour faire une nouvelle tentative. D'accord avec l'archevêque de Milan, Aribert, il s'était jeté sur la Lorraine et avait mis le siège devant Bar-le-Duc. Mais il avait compté sans l'énergie du duc Gozelon, qui vint lui-même à Liége, au dire de Rupert, pour solliciter le concours de Réginard, et qui parvint à mobiliser une bonne partie des forces lotharingiennes. Une grande bataille s'engagea le 15 novembre 1037 sous les murs de la ville assiégée. Réginard s'y distingua, et, au dire de Rupert à qui il faut d'ailleurs laisser la responsabilité de ses assertions, il aurait décidé de la victoire. Au moment où Eudes-Guillaume venait d'enfoncer l'aile gauche de l'armée lotharingienne, le contingent liégeois lui aurait opposé une résistance des plus vigoureuses qui aurait permis à Gozelon de rassembler de nouveau les siens et de mettre l'ennemi en fuite. Eudes-Guillaume lui-même resta sur le champ de bataille, et la paisible possession du royaume de Bourgogne fut pour l'empereur le résultat de la victoire de ses fidèles. Réginard ne rentra dans sa ville épiscopale que pour mourir, et peut-être succomba-t-il à ses blessures, car, dès le 5 décembre de la même année, il n'était plus de ce monde. Les sources sont unanimes sur le jour (*nonas decembris*), sauf l'Obituaire de Saint-Lambert de Liége, qui, peut-être par suite d'une erreur de transcription, porte le 4 décembre (*11 nonas decembris*). L'année est également certaine, bien que Rupert et Renier donnent la date de 1036, qui est absurde, et qu'on lise 1038 dans la copie d'une lame de plomb qui fut trouvée en 1568 dans la tombe de notre prélat. Ici encore, il ne peut y avoir qu'une faute de copie, car nous savons que Conrad II, qui se trouvait pour lors à Nonantula, y apprit la mort de son fidèle vassal liégeois dès janvier 1038.

Réginard fut enterré à Saint-Laurent devant le maître-autel. Sa tombe, décrite au XIV^e^ siècle par Jean d'Outremeuse (*Ly Myreur des Histors*, t. IV, p. 230), portait une inscription qui était l'œuvre de l'abbé Everelm de Saint-Laurent et

que la plupart de nos sources ont reproduite. Seule, encore une fois, la chronique de Rupert donne un texte différent qui fut peut-être introduit à une date postérieure dans son livre. En 1569, après l'incendie de l'église de Saint-Laurent par les soudards de Guillaume d'Orange, on ouvrit la tombe de Réginard et on trouva son corps revêtu des ornements sacrés, la crosse à son côté et un petit calice d'argent à hauteur de sa tête.

Godefroid Kurth.

Anselme, *Gesta pontificum leodiensium*, dans *Monumenta Germaniae historica*, t. VII. — Rupert, *Chronicon sancti Laurentii*, o. c. t. VIII. — Renier de Saint-Laurent, *Vita Reginardi* o. c. t. XX. — Gilles d'Orval, II, 73-82, o. c. t. XXV. — Fisen, *Sancta Legia*, t. I, p. 175. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége jusqu'au* XIIIe *siècle*, p. 343. — Le même, *Notice sur l'abbaye de Saint-Laurent à Liége* dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. II. — H. Bresslau, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Konrad II*, t. II, p. 278-281. Cette dernière notice est de beaucoup le meilleur travail que nous ayons sur l'histoire de Réginard.

REGINELA (*Sainte*). Voir RENILDE.

REGIS (*François*). .Voir LE ROY (*Pierre*).

REGIS (*Jean*), compositeur de la seconde moitié du XVe siècle. On ignore le lieu de sa naissance. Il fut le contemporain de Jean van Ockeghem, décédé vers 1494, et de Busnois, qui mourut en 1481. De recherches faites par le chevalier Léon de Burbure, puisées aux archives de Notre-Dame d'Anvers, il résulte que Regis entretenait des relations habituelles avec Obrecht (voir Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit., t. VI, p. 343-4). Obrecht ou Hobrecht, né à Utrecht vers 1430, mourut vers 1506. D'un autre côté, il appert des comptes de la cathédrale de Cambrai qu'en 1394, Théodore Regis, probablement le père de notre musicien, était enfant de chœur de la cathédrale.

Tinctoris en son prologue du *Liber de arte contrapuncti* (1477), parlant de l'*ars nova* qui a surgi, grâce aux chapelles de musique instituées par des princes chrétiens, cite comme ayant été les fondateurs de cet art, Dunstable en Angleterre, ses contemporains du Fay et Binchois en France, ainsi que leurs successeurs Van Ockeghem, Busnois et Regis.

Loiset Compère (mort en 1518), dans un motet *Omnium bonorum plena virgo*, composition musicale écrite en l'honneur de maîtres qui l'avaient précédé et d'autres qui avaient été ses contemporains, parle à son tour de Regis : *Virgo, pro miseris peccantibus, adeo recedentibus funde preces ad filium pro salute canentium, et primo G. du Fay* (décédé en 1474), *pro quo me, matre* [sic], *exaudi, pro P. dussart, busnois.... atque regis.*

Guillaume Cretin, décédé en 1525, dit dans sa *Déploration*, en parlant des musiciens qui pleurent la mort de Jean Ockeghem :

> Là du Fay, le bon homme survint,
> Busnoys aussi, et autres plus de vingt,
> Fede, Binchois, Barbingant et Donstable,
> Pasquin, Lannoy, Barizon très notable,
> Copin, Regis, Gille, Joyce et Constant,
> Maint homme fut aupres d'eulx escoutant,
> Car bon faisoit ouyr telle armonye...

Fétis, parlant de notre compositeur, l'appelle Regis ou *De Roi*, « dont le nom « flamand était vraisemblablement *Ko- « ninck* ». Vander Straeten fait observer que, suivant l'orthographe flamande du XVe siècle, il y a lieu de traduire Regis par *de Coninck*. S'il convient de donner raison à Vander Straeten, sur ce point, on ne saurait admettre avec celui-ci, que « le génitif latin annonce « évidemment un musicien flamand ».

La latinisation des noms sévit dans l'Europe entière durant une longue période littéraire et devint générale dans les temps qui suivirent la Renaissance. Elle ne fut donc pas propre aux Flamands comme le veut Vander Straeten. Ainsi que le dit Fétis, Jean Regis ou son père peuvent avoir porté originairement le nom de *de Roi* ou *du Roy*.

Jean Regis figure de 1462 à 1464 parmi les « musiciens, compositeurs et « maîtres du chœur » de la cathédrale de Cambrai. D'après d'autres comptes de cette même cathédrale, il était en 1463 maître des choraux de la cathédrale d'Anvers. Il aurait donc quitté

Cambrai à partir de 1462 ou 1463. Il aurait été également le secrétaire de Dufay, et devint en 1474 chanoine à Soignies.

On connaît de Regis les compositions suivantes : *Ave Maria, gratia plena*, à 4 v.; — *Ave Maria, gratia plena*, à 5 v.; — *Clangat plebs flores*, à 5 v.; — *Lux solempnis adest*, à 5 v.; — *Patrem omnipotentem*, à 4 v.; — *Salve sponsa tui* [sic] *genitrix*, à 5 v.; — *S'il vous playsist*, à 4 v.; publiés dans les recueils de Petrucci parus à Venise de 1501 à 1503.

La chanson *S'il vous playsist* a été successivement publiée en partition, par R.-G. Kiesewetter, *Schicksale und Beschaffenheit des weltlichen Gesanges* (1841).

Elle est citée par Ambros, comme une œuvre qui frappe par une harmonisation noble et énergique, par des divertissements bien amenés, par des cadences rompues et par un choix de dissonances sûr et plein d'effet.

Une messe *l'homme armé*, une autre messe *Regina cœli*, ainsi qu'un motet *Lætare*, œuvres de Regis, se trouvent en manuscrit à la cathédrale de Cambrai et figurent aux comptes de l'année 1462. Deux messes, *sine nomine*, reposent à la chapelle sixtine. Vander Straeten mentionne un manuscrit de la bibliothèque du prince Chigi à Rome, contenant, avec des œuvres de Van Ockeghem, de Alexander (Agricola), de Pierre de la Rue, de Brumel, de Busnoys et de Loyset Compère, les motets suivants de Regis : *Celci* [sic] *tonantis, Ave genitrix ; — O admirabile commercium ; — Lauda Sion Salvatorem* et *Clangat plebs theotete (?) voce sonora ;* sans nul doute le motet déjà cité comme ayant été imprimé à Venise.

Florimond van Duyse.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit., t. VII (1875), p. 199. — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. IV (1878), p. 11; t. VI (1882), p. 34, 46 et s. — A.W. Ambros, *Geschichte der Musik*, 2e édit., t. II (1880), p. 469. — *Vierteljahrsschrift für Musikwissenschaft*. Leipzig, t. I (1885), p. 404 et s., article de Jules Houdoy. — Fr. Haberl, *Biographischer und thematischer Musikkatalog des Päpstlichen Kapellarchives*. Leipzig, 1888. Rob. Eitner, *Quellen-Lexikon*, t. VIII (1903), p. 154.

REGIS (*Pierre*). Voir LE ROY (*Pierre*).

REGIUS (*David-M.*). Voir CONINCX (*David-M.*).

REGIUS (*François*), écrivain ecclésiastique. Voir LE ROY.

REGIUS (*Gilles* ou *Ægidius*). Voir DE CONINCK (*Gilles*).

REGIUS (*Jacques*), réformateur. Voir DE KONINCK (*Jacques*).

REGNARD (*Charles*), ou REGNART, frère de Jacques, de François et de Paschaise (voir ci-après), compositeur de la seconde moitié du XVIe siècle, probablement né à Douai.

On connaît de ce musicien, l'un des quatre frères compositeurs, trois motets : *Adesto dolori meo*, à 6 v.; — *Tribulationem et dolorem*, à 5 v.; — *Surge propera amica mea*, à 6 v., insérés au *Novæ cantiones sacræ*, publiées en 1590 à Douai, par un cinquième frère, le chanoine Auguste Regnart.

Le seul exemplaire complet des *Novæ cantiones sacræ* se trouve à la bibliothèque royale de Berlin.

Un soprano du nom de Charles Regnart figure de 1562 à 1565 parmi les enfants de chœur de la chapelle de Philippe II en Espagne. Il est fort possible que l'enfant de chœur s'identifie avec le compositeur du même nom.

Florimond van Duyse

R. Eitner, *Bibliographie der Musik-Sammelwerke*. Berlin, 1877, p. 799. — Id., *Quellen-Lexikon*. Leipzig, t. VII (1903), p. 157. — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*. Bruxelles, t. VIII (1888), p. 41, 79.

REGNARD (*François*), ou REGNART, compositeur de la seconde moitié du XVIe siècle, probablement né à Douai. Ses quatre frères, Auguste, Jacques, Charles et Paschaise, étaient également musiciens. C'est ce qui résulte du recueil imprimé chez Jean Bogard, publié en 1590, à Douai, par Auguste Regnart. Ce recueil, cité à l'article précédent, est intitulé *Novæ cantiones sacræ*, et comprend des compositions à 4, 5 et 6 voix. Auguste Regnart fait connaître dans la dédicace : *Domino Maximiliano Manare V. I. licentiato, etc., ecclesiæ Petri*

Insulis, etc., que son frère François, fit ses études à Douai et devint chantre à Tournai. Ce recueil comprend trente-neuf compositions, dont vingt-quatre de François Regnart.

On connaît de ce compositeur, du moins par le titre, l'ouvrage suivant : *Cinquante chansons à quatre et cinq parties, convenantes tant aux instruments qu'à la voix*, Douai, Jean Bogaerd, 1575.

Fétis cite de lui : *Missæ tres, quatuor et quinque vocum, auctore Francisco Regnardo Seneriss. Principis Mathiæ Austrij, etc., musicorum vice præfecto Jam primum in lucem editæ; Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini.* 1582, in-fol. max.; mais sans indication, ainsi que le fait remarquer Eitner, de l'endroit où il en existerait un exemplaire. Ces messes ne sont pas mentionnées par Alph. Goovaerts, *Histoire et bibliographie de la typographie musicale.* Anvers 1880; — *Poësies de P. Ronsard et autres poëtes, mises en musique à quatre et cinq parties.* Paris, Adrien Leroy, 1579 (exemplaire à la bibliothèque d'Upsala). Cet ouvrage comprend cinquante chansons.

D'après le frontispice des cinquante chansons, publiées en 1575, François Regnart aurait été, à cette époque, maître de chapelle de la cathédrale de Tournai. Il résulte cependant des recherches faites par le chanoine Voisin, vicaire général du diocèse de Tournai, qu'en 1573 ce poste était occupé par Simon Lennerd, tandis qu'il est établi d'autre part, qu'en cette même année une indemnité fut attribuée à François Regnart du chef d'avoir rempli ces fonctions avant la nomination de Lenaerd. Fétis en infère que Regnart n'est demeuré en fonctions que durant peu de temps, et qu'il a demissionné pour occuper un emploi plus avantageux

Les *Missæ tres*, dédiées à l'archiduc Mathias, démontrent, d'après Fétis, que Regnard a renoncé à son emploi de maître de chapelle de Tournai pour occuper une position meilleure que lui offrit l'archiduc. Mais l'indemnité, non le traitement, payé en 1573, fait supposer que notre musicien occupait à cette époque un emploi intérimaire, et la dédicace de 1582 ne prouve rien en ce qui touche la date à laquelle Regnart a pu occuper une position quelconque.

Les recherches auxquelles s'est livré Mr le baron de Warenghien n'ont pu amener la découverte d'un exemplaire des *Missæ tres*, ni du recueil de 1575. Mr de Warenghien incline à croire que le recueil de 1579 se composant de vingt-trois chansons à quatre voix et de vingt-sept chansons à cinq voix, au total cinquante chansons, est une seconde édition de celui de 1575.

Les vingt-trois chansons à quatre voix ont été rééditées en partition, par Henry Expert, qui les considère comme faisant partie de « l'œuvre d'un grand « artiste ».

Florimond van Duyse.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e edit., t. VII (1875), p. 199. — Rob. Eitner, *Quellen-Lexikon*, t. VII (1903), p. 155. — Baron de Warenghien, *La musique a Douai au* XVIe *siècle* (Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts, centrale du Département du Nord, séant à Douai. Douai, 1904). — Henry Expert, *Les maitres musiciens de la Renaissance française.* François Regnard, Poésies de P. de Ronsard et autres poetes (Paris, 1902), p. 77-223.

REGNARD (*Jacques*) ou REGNART, compositeur de musique, de la seconde moitié du XVIe siècle, probablement né à Douai, frère de François, de Charles, de Paschaise et de Auguste, mourut vers 1600.

Fetis fixe à l'année 1531 la date de la naissance de Jacques Regnart. Mais ainsi que le démontre Eitner, l'auteur de la *Biographie des musiciens* se base sur la date de 1552, erronément assignée à la publication d'un *Magnificat* de J. Regnard, alors que les premières œuvres de celui-ci ne furent publiées qu'en 1574.

J. Regnard lui-même, au frontispice de ses œuvres, s'intitule : « né en « Flandre ». L'indication *fratribus germanis*, portée au recueil des *Novæ cantiones*, comprenant des œuvres des quatre frères, Jacques, François, Charles et Paschaise, publié, en 1599 à Douai, par un cinquième frère du nom d'Auguste, chanoine en cette ville, ne peut, dit Eitner, s'expliquer que par le fait qu'à cette époque la Flandre faisait encore

partie de l'Allemagne. Cette assertion repose sur une erreur historique. La Flandre n'ayant jamais appartenu à l'Allemagne, l'expression *fratribus germanis* ne peut s'entendre que de *frères germains*, les quatre frères Regnard, nés de mêmes père et mère, et non de frères d'origine germanique.

D'après Fétis, J. Regnard fut d'abord attaché, en qualité de chantre, à la cathédrale de Tournai, et fit, peu de temps après, partie de la chapelle impériale. Mais il appert de la dédicace, datée de 1599, jointe à la dernière œuvre de notre musicien, œuvre dédiée à l'empereur Rodolphe II : *IX Missæ sacræ ad imitationem selectissimarum cantionum suavissima harmonia, a quinque, sex et octo vocibus elaboratæ... Cæs. Majestatis chori musici præfecto; Francfurti apud Wolfgangum Richterum*, 1602, que J. Regnart a dû faire partie de la chapelle impériale en qualité d'enfant de chœur. En 1564, il figure parmi les ténors de la chapelle, et, en 1573, il occupe l'emploi de maître du chant. Ce doit être vers cette époque qu'il épousa Anne Visscher, fille d'un chantre de la cathédrale, décédé en 1602. La dédicace d'un recueil de chansons allemandes, datée du 24 octobre 1579, prouve qu'avant cette date J. Regnard était devenu maître de chapelle adjoint (*Untercapellmeister*). Elle établit également qu'à cette époque il habitait Prague. Le 9 avril 1582 il quitta la chapelle impériale pour entrer au service de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, et succéda à Alexandre Utendael ou Uutendael. Il semble, qu'au service de l'archiduc, qui avait sa cour à Innsbruck, Regnard ait également occupé l'emploi de maître de chapelle adjoint; mais, à partir de 1588, il s'intitule maître de chapelle. L'archiduc mourut en 1595 et Regnard s'en fut de nouveau habiter Prague. Dans la dédicace de ses *IX Missæ sacræ*, sentant sans doute sa fin prochaine, il recommande à l'empereur sa femme et ses dix enfants. Il mourut peu après. Sa veuve alla habiter Munich, où elle était née. Ce ne fut qu'en 1602 qu'elle publia, à Munich même, la dernière œuvre de feu son mari. Cette publication fut suivie en 1603 de deux autres recueils de *Cantiones sacræ*.

Outre des messes et des chants sacrés, Jacques Regnard a publié un assez grand nombre de recueils de musique profane, chansons italiennes et allemandes. La liste de ses œuvres a été dressée par Eitner, qui a consacré au maître une notice assez étendue. Eitner vante la contexture et la sonorité des motets de ce musicien, la majesté de son style religieux. Quant aux compositions profanes, il estime que seules les chansons à trois voix, dont lui-même a fourni une édition nouvelle, présentent encore quelque intérêt. Le biographe allemand constate que la chanson polyphonique a subi, dans la seconde moitié du XVIe siècle, une modification profonde, due, lui paraît-il, à l'influence des maîtres néerlandais. Ces maîtres, parmi lesquels on peut citer Lassus, le Maistre, de Hollander, Ivo de Vente, Utendaele et J. Regnard lui-même, occupaient tous le premier rang dans les chapelles princières. Eitner constate que, dans la chanson polyphonique de la première moitié du XVIe siècle, la mélodie tout entière est confiée au ténor et forme par elle-même un chant complet, auquel viennent se marier les autres voix. Chez les compositeurs néerlandais du dernier quart du XVIe siècle, la mélodie se trouve, au contraire, représentée, dit Eitner, par des fragments mélodiques, de petits motifs. La composition dans son ensemble, quoique se rattachant à la chanson populaire allemande, tient des *Villanelle* et *Canzone alla Napolitana*. A celles-ci se rattachent également les chansons allemandes à trois voix de Regnard. Les maîtres néerlandais subissent eux-mêmes, dit encore Eitner, l'influence italienne.

Ces constatations ne manquent certainement pas de justesse, mais... autres temps, autre musique ! Eitner exalte la manière de Ludwig Senfl, décédé à Munich en 1555, chez lequel le chant est encore confié au ténor, tandis que les autres voix, en longues périodes mélodiques, se rattachent plus ou moins aux motifs mélodiques du *cantus firmus*.

Mais L. Senfl n'a fait que parcourir la route tracée par les maîtres néerlandais du XVe siècle Les chansons *Tandernaken* [*al op den Ryn*], de Obrecht; *O Venus bant*, — *Mijn hert* [*altijt heeft verlanghen*], comprises à l'*Odhecaton* de Petrucci, Venise (1501-1503) en font foi.

La polyphonie prend, à partir de la fin du XVIe siècle, une tournure plutôt harmonique que mélodique. On ne saurait perdre de vue que bientôt devait luire l'aurore de la rénovation musicale, de la création du chant monodique, de l'art musical dramatique.

Florimond van Duyse.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit., t. VII (1875), p. 200. — Rob. Eitner, *Monatshefte für Musikgeschichte*, t. XII (1880), p. 88 et s.— Id., *Quellen-Lexikon* (1903), p. 155. — Id. *Publikation Aelterer praktischer und theotischer Musik-Werke*, herausgegeben von der Gesellschaft für Musik-forschung, t. XIX. Berlin, 1905 (publication en partition des *Teutsche Lieder mit dreyen stimmen*, 1re édit. Munich, 1583). — Baron de Warenghien. *La musique à Douai*, cité ci-dessus, à l'article REGNARD (*François*).

REGNARD (*Paschaise*) ou REGNART, compositeur de musique de la seconde moitié du XVIe siècle, probablement né à Douai, frère de Jacques, de François, et de Charles Regnard (voir ci-dessus). On connaît de ce musicien, trois motets : *Cantemus Domino*; — *Quis similis* (2e partie), à 5 voix; — *Quis dabit capiti meo*; — *Tribulationem et dolorem*; — *Convertere anima mea* (2e partie), à 5 voix, insérés aux *Novæ cantiones sacræ*, le recueil cité ci-dessus, publié en 1590, à Douai, par un cinquième frère, le chanoine Auguste Regnart.

Un « clercq de chapelle » du nom de Pasquier Regnart, figure en 1562, parmi les officiers de la chapelle de Philippe II. Il est très possible que ce personnage soit le même que le compositeur des motets indiqués ci-dessus.

Florimond van Duyse.

R. Eitner, *Bibliographie der Musik-Samwelwerke*. Berlin, 1877, p. 804. — Id., *Quellen-Lexikon*. Leipzig, t. VII (1903), p. 157. — Edm. Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas*, t. VIII (1888), p. 41, 81.

REGNIER DE BRUGES. Voir RAYNERIUS.

REGNIER DE BRUXELLES. Voir DE WAEL (*René*).

RÉGNIER Ier, comte de plusieurs *pagi* lotharingiens, appartenait à une race puissante de la région qui correspond à la Belgique actuelle. Les Régnier avaient de vastes domaines dans le Hainaut, le Brabant, la Hesbaye, le Darnau, le Masau, le Luihgau, l'Ardenne, et peut-être même sur la rive gauche de l'Escaut : nous savons par le capitulaire de Servais, qu'en 853, un comte Régnier y possédait un comté, probablement le Mempisque ; il avait reçu de Charles le Chauve l'abbaye de Thourout.

Régnier Ier était le fils d'un comte Giselbert, qui, en 841, était préposé au Masau et qui, en 846, enleva une fille de l'empereur Lothaire ; grâce aux bons offices de Charles le Chauve, il avait, après quelques années de disgrâce, pu se réconcilier avec son souverain, et on le retrouve, en 863, pourvu du *Darnau*.

On connaît un frère de Régnier Ier, Albert, qu'il faut peut-être identifier avec le comte Albert de l'Ardenne méridionale (au commencement du Xe siècle).

L'histoire des premières années de Régnier Ier est assez obscure ; souvent en effet, les sources qui font mention d'un personnage du nom de Régnier ne disent pas explicitement si c'est bien du fils de Giselbert qu'il s'agit.

Le capitulaire de Kiersy (877) nomme un Giselbert et un Régnier parmi les grands qui devaient participer au conseil de régence pendant l'expédition de Charles le Chauve en Italie ; Folcuin, le chroniqueur de Lobbes, montre un Régnier, aidant l'évêque de Liége, Francon, à combattre les Normands qui s'étaient fortifiés à Elsloo (Limbourg hollandais) et de là ravageaient tout le pays environnant; il n'y a toutefois qu'une présomption en faveur de l'identification de ce personnage avec le nôtre; cette identification est plus douteuse encore à propos du Régnier qui, au siège de Paris, en 886, arracha aux Normands le corps d'un comte Henri, chef de l'expédition que Charles le Gros avait organisée pour secourir la place. D'après Dudon de Saint-Quentin, Rol-

lon aurait, entre 891 et 895, battu et fait prisonnier sur l'Escaut le comte de Hainaut, Régnier, « duc de Hesbaye »; mais ce recit paraît légendaire.

Au milieu des luttes qui, vers la fin du IXe siècle, déchirèrent le royaume franc occidental, Régnier apparaît plus nettement; il oscille alors d'un parti à l'autre. Il soutint Charles le Simple, son cousin, contre Eudes, l'usurpateur, mais quand le roi Arnulf eut créé pour son fils Zwentibold le royaume de Lotharingie (895), il trouva parmi les grands disposés à le seconder, le comte Régnier, qui, suivant l'expression de Réginon, devint « l'unique et le plus « fidèle conseiller de Zwentibold «. Son influence est attestée par de nombreux diplômes où il figure comme intercesseur; il réussit à se faire conférer en précaire l'abbaye de Saint-Servais de Maestricht, malgré la résistance de l'archevêque de Trèves, Radbod, de qui relevait cette église; il obtint aussi l'abbatiat laïque d'Echternach. Déjà vingt ans auparavant, un comte Régnier avait été abbé d'Echternach (de 864 à 870); nous ignorons quels liens de parenté l'unissaient au *fidèle* de Zwentibold; Mr Parisot est disposé à admettre que ce comte-abbé Régnier n'est point différent du porte-étendard de Charles-le-Chauve qui, en 876, fut tué à la bataille que ce prince livra à Andernach à son neveu Louis le Jeune.

Régnier Ier garda la grande abbaye de la Sûre pendant dix-neuf ans, de 897 à 915.

Est-il permis, sous le règne de Zwentibold, d'appeler Régnier *duc*, comme le fait Réginon? Me Parisot l'a contesté, et avec raison, ce semble : l'existence du royaume lotharingien n'est guère compatible avec celle d'un duché de Lotharingie qui aurait eu la même consistance. Quant à songer à un duché restreint et à imaginer avec Dudon et Aubry un « duché de Hesbaye «, le témoignage de ces chroniqueurs est dépourvu de toute autorité, et les diplômes royaux ne donnent jamais à Régnier que le titre de *comte* ou de *fidèle*. Ses comtés semblent avoir été nombreux : on y rangera le Hainaut, le Brabant oriental et méridional, l'est de la Hesbaye, où se retrouvera plus tard son petit fils Rodolphe, le Masau et le Luihgau, sans doute aussi l'Ardenne du nord.

L'année 898 vit se produire la rupture entre Zwentibold et son puissant conseiller. Faut-il attribuer la disgrâce de Régnier à l'influence de l'archevêque Radbod? C'est possible. Le roi le priva de tous ses bénéfices, mais il ne se soumit pas à cette sentence; il s'enferma dans sa forteresse de *Durfost* que protégeaient les inondations et les marais de la Meuse, et qui paraît donc avoir dû se trouver dans la région basse du fleuve, en aval de Maestricht. Le fils d'Arnulf essaya vainement de s'emparer de la place, mais dans une cour tenue à Aix-la-Chapelle, la plainte solennelle de Radbod fut accueillie et le 13 mai 898, à Maestricht, le roi remettait à l'archevêque la possession de Saint-Servais.

Régnier, persistant dans sa rebellion, s'allia à Odacer, comte dans l'Ardenne, dans la Woëvre et dans le Bliesgau : tous deux invitèrent Charles le Simple à s'emparer de la Lotharingie. Ce prince, qui était alors débarrassé de son rival Eudes, répondit à l'appel; par une incursion rapide, il occupa Aix et Nimègue. Zwentibold avait pris la fuite, mais les évêques de Liége et de Cambrai demeuraient hostiles à l'envahisseur; plusieurs des grands de Lotharingie, ennemis de Zwentibold, ne se montraient pas même disposés à seconder Charles, qui abandonna son entreprise et se retira dans son royaume. Ce fut l'occasion pour Zwentibold de tenter un nouvel effort contre la place de *Durfost*, mais sans plus de succès que la première fois; il requit alors des évêques l'excommunication des rebelles, et, sur leur refus, les accabla d'outrages.

Les violences et les maladresses du roi fournissaient au particularisme des grands l'occasion de faire une nouvelle tentative pour écarter l'absorption du pays par l'Allemagne. Les puissants comtes Etienne, Matfrid et Gérard se mirent en campagne : Etienne avait sous

sa direction le Bidgau et le Chaumontois, Matfrid le Messin. C'était la Lotharingie méridionale qui prenait les armes et faisait cause commune avec les chefs de la Lotharingie moyenne. On sait que Zwentibold périt dans un combat le 13 août 900.

Sous Louis l'Enfant qu'un parti nombreux avait reconnu du vivant même de Zwentibold, la défense de la Lotharingie fut confiée à Gebhard, de la race des Conradins de Franconie, auquel un document officiel attribue le titre ducal (24 juin 903). Régnier Ier ne fit pas opposition au nouveau gouvernement; il paraît avoir vécu en bonne intelligence avec le roi et avec le duc, et il ne prit aucune part à la conjuration que les comtes Gérard et Matfrid fomentèrent contre les Conradins. Son intercession dans les diplômes est fréquente, et sa faveur est attestée par le fait qu'il recouvra (au moins depuis 903) l'abbaye d'Echternach, qu'il acquit (au moins depuis 902) celle de Stavelot, et qu'il réussit même à se remettre en possession de Saint-Servais de Maestricht.

Le centre de sa puissance est visiblement l'Ardenne, le Masau et aussi la Hesbaye orientale; à ce moment le Hainaut et le Luihgau ne lui ont pas encore été restitués; ils sont jusqu'en 908 aux mains du comte Sigard (*Sigehardus*), qui les avait obtenus lors de la disgrâce de Régnier.

Mais pas plus que sous Zwentibold, Régnier ne semble avoir eu maintenant le titre de *duc*. Il est vrai qu'une charte de Stavelot (21 juillet 905) est revêtue du *signum Ragineri ducis*; mais elle a été remaniée; on y voit mentionné aussi le *duc* Giselbert (qui n'acquit cette dignité qu'en 928), et le texte même porte : *Raginero comite*. Après la mort de Gebhard (910), Régnier prend la qualification de *missus dominicus*, et à l'extinction des Carolingiens allemands (911), quand Charles le Simple récupère momentanément la Lotharingie, il apparaît tantôt comme *comte*, tantôt comme marquis (*marchio* ou *demarcus*). Ce dernier titre s'expliquerait par la multiplicité des territoires dont il avait la haute direction militaire, mais qui toujours se limitent à la Lotharingie moyenne et ne s'étendent ni aux régions de la Haute-Meuse, ni à celles du Bas-Rhin. Il est donc permis de conclure avec Mr Parisot que c'est à tort que la plupart des historiens ont fait de Régnier Ier un *duc de Lotharingie*.

C'est probablement aussi par une confusion faite entre lui et son petit-fils Régnier III, que Richer, Folcuin et Dudon (tous trois postérieurs à 980) attachent à son nom l'épithète : *au long col*.

Les possessions de Régnier Ier paraissent s'être encore amplifiées dans ses dernières années; il est permis de lui attribuer l'abbaye de Saint-Maximin et celle de Chèvremont, qui toutes deux appartinrent à son fils Giselbert.

Régnier Ier mourut après le 25 août 915 et avant le 15 janvier 916, date du plaid de Herstal, auquel il n'assista pas et où parut Gislebert. Il avait épousé Alberade, dont on ignore l'origine; elle lui donna deux fils, Giselbert et Régnier II, et une fille, qui fut mariée à Bérenger, comte du *pagus Lommensis*.

Une charte pour Saint-Dagobert de Stenay émane d'un comte Régnier qui s'intitule « successeur de l'empereur « Charles (le Gros) » et rappelle la mémoire de sa femme Hersende; on a conclu que Régnier avait été marié deux fois; mais l'acte est très probablement faux.

Dans l'histoire de la Lotharingie sous les derniers Carolingiens allemands, Régnier Ier occupe une place prépondérante. Fier de sa naissance, confiant dans les forces que lui assuraient ses vastes domaines ainsi que les abbayes dont il avait su se rendre maître, il rêva, sans aucun doute, d'asseoir sur la région que limitaient le Rhin et l'Escaut son autorité presque indépendante, et si cet espoir fut déçu, il transmit à son fils Giselbert son ambition et sa puissance.

L. Vanderkindere.

Ernst, *Mémoire historique et critique sur les comtes de Hainaut de la première race* (publié en 1857). — Brabant, *Régnier au long Col*, 1879. — Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, 1899.

RÉGNIER II, comte de Hainaut, fils puîné de Régnier I et d'Alberade. Il était né avant 901 et fut préposé au Hainaut à la mort de son père, en 915. Il assista en 916 au plaid de Herstal, et il paraît s'être associé à son frère, le duc Giselbert, pour la réforme de l'abbaye de Saint-Ghislain (*Vita Gerardi*, *Scriptores*, XV, 666, où il faut remplacer le nom de l'évêque Tiedo de Cambrai (972-976) par celui d'Etienne (909-934)).

Les enfants de Régnier II furent, en 924, remis en ôtage par leur oncle Giselbert à Bérenger, comte du *pagus Lommensis*, qui avait réussi à s'emparer de la personne de Giselbert. On ignore la cause du conflit qui surgit la même année entre Régnier et son frère et qui amena ce dernier à ravager le Hainaut.

Régnier II, dont la femme fut peut-être une descendante de Wigéric, comte du Bidgau (voir Régnier V), laissa trois fils : Régnier III, Rodolphe qui fut comte de la Hesbaye orientale, et Liechardus, et une fille qui épousa Névelon, fils de Ricfrid, comte de Betuwe, et fut mère de l'évêque Baudry I de Liége.

Quelques auteurs ont, à tort, confondu en un seul personnage, Régnier II et Régnier III.

Régnier II mourut avant 940.

L. Vanderkindere.

Ernst, *Mémoire* cité. — Parisot, *Le royaume de Lorraine*. — L. Vanderkindere, *Formation territoriale*, t. II, 1902.

RÉGNIER III, dit au Long Col, fils de Régnier II, succéda dans le Hainaut à son père avant 940, et dans le Luihgau probablement à son oncle Giselbert (mort en 939). Mêlé à la révolte du duc de Lotharingie, il avait dû, de même que son frère Rodolphe, comte de la Hesbaye orientale, reconnaître, en 940, l'autorité d'Otton Ier, mais tous deux ne tardèrent pas à renouer des relations avec les Carolingiens français, et, en 944, Flodoard les désigne comme *fidèles* du roi Louis d'Outremer. Régnier III spécialement semble avoir tenté de reprendre la politique ambitieuse de la famille et d'affirmer ses prétentions sur une grande partie de la Lotharingie moyenne. Sigebert, dans sa chronique de Gembloux, le représente comme l'adversaire redoutable du roi; il le compare à un lion qui répand partout l'épouvante. Otton envoya contre lui le duc Hermann de Souabe avec la mission de s'emparer des places fortes sur lesquelles s'appuyaient les rebelles. Régnier se soumit, à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle (944), et trois ans plus tard il assista, avec Rodolphe, à la diète de Nimègue (947).

Les hostilités ne tardèrent cependant pas à se réveiller. Conrad le Rouge, gendre d'Otton Ier, avait été créé duc de Lotharingie en 944; le nouveau gouverneur se donna pour tâche de réduire le puissant comte qui s'opposait à lui comme un rival; en 951, il enleva à Régnier un château dont nous ignorons la situation. Mais comme le duc lui-même allait bientôt, de concert avec son beau-frère Ludolphe, allumer la guerre civile et fomenter contre le roi une formidable révolte, l'attitude de Régnier ne fut plus alors précisément celle d'un rebelle; il se trouvait, contre Conrad, être le collaborateur d'Otton. En 953, il assiège une place forte que détenait le duc et il lui inflige sur la Meuse une défaite qui l'oblige à se retirer vers le Rhin. L'année suivante, la perfidie de Conrad livrait l'Allemagne à l'invasion hongroise, et les hordes barbares, pénétrant en Lotharingie, dévastaient le Hainaut et pillaient le monastère de Lobbes. Régnier avait détruit, quelque temps auparavant, le château de Thuin qui appartenait à l'évêque de Liége; il se défiait des prélats dont Otton Ier avait fait des collaborateurs dévoués à sa cause, et ne voulait pas tolérer que des hommes d'armes liégeois fussent maîtres d'une position fortifiée qui pût menacer le Hainaut; même en présence du péril hongrois, il s'opposa à ce qu'on réédifiât les murailles.

Le désordre que la rebellion de Conrad avait jeté dans le royaume, avait d'ailleurs permis à Régnier de donner libre cours à ses violences; rien ne montre mieux l'anarchie du temps : le comte de Hainaut se croit en mesure de

braver à la fois son suzerain le roi allemand et son voisin le roi de France. On le voit sur la Chiers qui servait alors de frontière entre les deux États, enlever à un chevalier de l'église de Reims un château que Lothaire III ne tarda pas à lui reprendre. En même temps, dans son comté du Luihgau et dans le Masau contigu, où dominait son frère Rodolphe, il mettait la main sur le douaire que la reine Gerberge, sœur d'Otton et mère de Lothaire, tenait de son premier époux, Giselbert. Enfin de divers côtés, il s'attaquait sans scrupule aux biens des établissements religieux dont la possession pouvait consolider sa puissance.

Ce qui fortifiait à ce moment la situation de Régnier, c'est qu'il avait réussi à faire écarter du siège épiscopal de Liége l'évêque Rathier, et à lui substituer son neveu Baudry (956-959). Baudry, dont la mère était fille de Régnier II et dont le père, Névelon, était fils de Ricfrid, comte de Betuwe, se montra tout dévoué à l'oncle auquel il devait son élévation ; il n'eut rien à lui refuser; il lui avait notamment remis en bénéfice la riche abbaye de Lobbes.

Toutefois l'orage s'amoncelait; Bruno, l'archevêque-duc (953-965), ne pouvait tolérer longtemps l'indiscipline qui déchirait sa province. Gerberge, de son côté, faisait appel au roi, son frère; en même temps, du côté de la France, un petit corps d'armée commandé par le père du chroniqueur Richer, s'emparait par surprise, en l'absence du comte, de la place de Mons et capturait la femme et les enfants de Régnier. Ce fut l'occasion d'une entente : les prisonniers furent remis en liberté et Gerberge récupéra son douaire; mais l'heure fatale n'en était pas moins venue : Bruno avait cité Régnier à comparaître par devers lui, à Saint-Sauve, près de Valenciennes, et comme il ne put ou ne voulut pas fournir les cautions que l'on exigeait de sa fidélité, il fut retenu captif et envoyé en exil en Bohême (958); il semble y avoir vécu plusieurs années encore, mais il ne rentra plus dans sa patrie. Rodolphe de Hesbaye avait été enveloppé dans sa disgrâce.

La chute de Régnier III fut pour la Lotharingie un événement capital ; tous les chroniqueurs, tous les annalistes la signalent. Les biens des rebelles furent confisqués; leurs comtés remis à d'autres titulaires. Les enfants de Régnier trouvèrent refuge à la cour de France.

Il est une face de l'activité de Régnier qui semble, au premier abord, cadrer mal avec ses habituelles violences, c'est le souci dont il témoigne pour la réforme des établissements monastiques, mais c'est un trait fréquent dans le haut moyen-âge où la piété scrupuleuse s'allie aux plus criminels désordres et où l'on croit par une dévotion outrée racheter ses péchés. Il faut se rappeler en outre que les abbayes, envahies par une noblesse avide de plaisirs et de richesses, faisaient souvent échec à la puissance des dynastes territoriaux, et que la tendance réformatrice inaugurée par Gérard de Brogne devait avoir pour effet de confiner les religieux dans la vie contemplative et de les éloigner de toute compétition laïque; elle était donc la bienvenue auprès de seigneurs jaloux de leur propre autorité. Régnier, devenu maître de l'abbaye de Lobbes, s'efforça d'y introduire une discipline rigoureuse; il y appela l'abbé de Gembloux, Erluin, auquel il avait confié déjà la réforme de Saint-Vincent de Soignies, mais qui ne parvint pas à vaincre la résistance obstinée des moines. Ceux-ci le maltraitèrent, lui infligèrent mille avanies et finirent par lui crever les yeux et lui mutiler les lèvres.

Pour apprécier la religiosité de Régnier, il suffit de constater qu'il n'hésita pas à violer le droit d'asile en arrachant de l'église de Lobbes son ennemi Oduin qu'il pendit en face de l'édifice, et que, lors d'un séjour qu'il fit à l'abbaye, avec l'évêque Baudry, au temps de Noël, il prit, avec sa femme, la sacristie pour chambre à coucher, déposant sur les tables d'eucharistie les chaussures et les cuvettes.

On ignore le nom de l'épouse de Régnier III. J'ai essayé d'établir qu'elle devait être la sœur de l'évêque Ansfrid d'Utrecht, comte de Toxandrie, et la

fille d'un seigneur appelé Lambert. C'est par cette alliance que la dynastie des Régnier acquit des droits sur la Hesbaye occidentale, sur le Darnau et sur la Toxandrie. Des deux fils du comte, l'un Régnier IV, devait récupérer les possessions du Hainaut; l'autre, Lambert, (c'est un nom nouveau dans la famille et qui lui vient de son grand-père maternel) acquit le comté de Louvain agrandi et devint la souche des ducs de Brabant.

L. Vanderkindere.

Ernst, *Mémoire* cité. — Köpke-Dümmler, *Kaiser Otto der Grosse*, 1876. — Lot, *Les derniers Carolingiens*, 1891. — L. Vanderkindere, *Formation territoriale*, t. II.

RÉGNIER IV, comte de Hainaut, fils de Régnier III, n'était pas sorti de l'adolescence lorsque son père fut exilé en Bohême (958); il se réfugia en France et de là, pendant plusieurs années, il s'essaya avec son frère Lambert, peut-être son aîné s'il faut en croire l'Annaliste Saxon, à faire des incursions sur les frontières de la Lotharingie. Otton Ier avait créé sur la frontière occidentale de son royaume les deux marches d'Eename (Brabant occidental) et de Valenciennes, cette dernière aux dépens du Hainaut. Après la disgrâce de Régnier III, il avait confié le gouvernement du Hainaut au comte Godefroid qui devint duc de Basse-Lotharingie en 959. Godefroid eut pour successeurs, dans les comtés de Hainaut et de Valenciennes, Richer (jusqu'en 973), et Amaury; puis Renaud et Garnier; enfin en 974 Godefroid de Verdun et Arnoul de Cambrai.

Régnier IV et Lambert avaient en 973 attaqué les deux comtes Renaud et Garnier auxquels le combat livré à Péronnes lez-Binche coûta la vie; les fils de Régnier réussirent à occuper quelque temps la forteresse de Boussoit, sur la Haine, mais ils en furent expulsés par Otton II (janvier 974), qui leur permit de reprendre le chemin de l'exil.

En 976 ils renouvelèrent leur tentative contre Godefroid et Arnoul; aidés de Charles, frère du roi Lothaire, de Hugues Capet, duc de France, et d'Otton de Vermandois, ils firent l'assaut de Mons le 19 avril : Godefroid fut grièvement blessé, mais demeura maître de la forteresse; Arnoul avait pris la fuite.

Otton II, en vue de dissoudre la coalition qui menaçait de lui créer des difficultés sérieuses en Lotharingie, s'était décidé en 977 à transiger avec quelques-uns de ses adversaires; il donna à Charles de France le titre ducal et restitua aux fils de Régnier III les possessions de leur père. Il n'est guère admissible toutefois, que, dès ce moment, Régnier IV récupéra le comté de Hainaut, car on voit Godefroid de Verdun conserver Mons jusque vers la fin du siècle, et ce n'est vraisemblablement qu'en 998 que Régnier se retrouva maître du pays. Aussi son attitude demeura-t-elle équivoque, et les Annales d'Altaich l'accusent-elles d'avoir incité Lothaire à l'expédition qui le mit un instant en possession d'Aix-la-Chapelle (978). Et cependant, en 985, lorsque Gerbert (lettre 58) nomme les grands de Lotharingie présents à l'assemblée de Compiègne qui devait juger l'archevêque Adalbéron de Reims, accusé de haute trahison, il donne à Régnier le titre de *comte*. Cette situation demeure obscure.

Dans les premières années du XIe siècle, les droits de Régnier dans le Hainaut ne furent plus contestés; il vécut jusqu'en 1013 sans qu'on ait à signaler rien de remarquable dans son activité.

Le chroniqueur Gislebert raconte qu'un des comtes de Hainaut avait conçu le projet impie d'expulser de Sainte-Waudru les chanoinesses pour les remplacer par des chanoines, et qu'il mourut subitement frappé par la colère divine. Ernst a conjecturé, avec vraisemblance qu'il s'agit dans ce récit de Régnier IV.

Il avait épousé Hathuide, fille de Hugues Capet; Sigebert mentionne ce mariage en 977, mais, à ce moment, le fondateur de la dynastie nouvelle n'avait pas encore de fille nubile, et les historiens modernes sont d'accord pour retarder jusqu'en 996 l'union d'Hathuide avec le comte de Hainaut; c'est à cette date que son frère Robert le Pieux lui constitua une dot : il paraît cependant

singulier que Régnier IV ait attendu l'âge de cinquante ans pour se marier. Il laissa deux enfants : Régnier V et une fille, Béatrix, qui épousa Eble I, comte de Roucy.

L. Vanderkindere.

Ernst, *Mémoire* cité. — Duvivier, *Le Hainaut ancien* (1865). — Pfister, *Etudes sur le regne de Robert le Pieux* (1885). — Lot, *Les derniers Carolingiens* (1891).

RÉGNIER V, comte de Hainaut, fils de Régnier IV et d'Hathuide, ne pouvait guère avoir que quinze ou seize ans à la mort de son père.

Godefroid d'Ardenne, fils de Godefroid de Verdun, avait été investi par Henri II du duché de Basse-Lotharingie; ce fut pour les Régnier l'occasion d'affirmer une fois encore leurs prétentions : Lambert de Louvain, le chef de la famille, prit les armes et entraîna son jeune neveu dans la campagne qui se termina par la bataille de Florennes (1015) et qui coûta la vie à Lambert.

Grâce à l'intervention de Gérard II de Cambrai et de quelques autres prélats, le roi Henri II entreprit de pacifier les races rivales. L'accord se réalisa par l'union de Régnier V avec la fille du comte Hermann, frère du duc Godefroid; il gouvernait le Brabant du sud-ouest, la marche d'Eename, et comme il ne lui restait pas d'autres enfants, aptes à succéder, la comtesse de Hainaut apportait à son époux une dot précieuse.

Les chroniqueurs rapportent que ce mariage faillit être annulé pour cause de consanguinité; il est impossible de dire exactement à quelle alliance l'empêchement canonique pouvait être dû; tout au plus supposera-t-on que Régnier II, dont on ne connaît pas la femme, avait épousé une descendante de Wigeric, comte du Ridgau et fondateur de la famille d'Ardenne.

Réconcilié avec le duc Godefroid, Régnier V prit part avec lui à la campagne de 1018, dirigée contre Thierry III de Hollande et qui aboutit à un désastre. Régnier paraît être demeuré, comme Godefroid, prisonnier du vainqueur.

A l'avènement de Conrad II (1024), les bons rapports du comte de Hainaut avec la famille ducale avaient persisté, et il adopta vis-à-vis du nouveau roi l'attitude hostile du duc Gosselon Ier et de la plupart des princes et des évêques lotharingiens.

Dans ses rapports avec les abbayes du Hainaut, Régnier V eut à peu près la même ligne de conduite que ses prédécesseurs : il n'était pas indifférent aux choses religieuses; il s'occupa de la réforme du monastère de Maubeuge; il fit transporter, par mesure de sécurité, le corps de saint Véron de Lembeke à Sainte-Waudru de Mons; l'abbé Olbert de Gembloux avait, à sa demande, écrit le récit des miracles du saint; mais l'ambition première du comte était de commander en maître aux riches établissements de son comté; c'est ce qu'il tenta notamment à Saint-Ghislain, bien que cette maison revendiquât les immunités des abbayes royales; en 1018, au moment où l'entente de Régnier avec le duc Godefroid venait d'être établie, il semble même, à Nimègue, avoir obtenu de l'empereur la reconnaissance de ses droits d'avouerie sur le monastère; aussi prétendit-il lui imposer successivement deux abbés de son choix, Guy et Hilfrid, en dépit des résistances de l'évêque Gérard II de Cambrai. Ce n'est que sous le règne de Conrad II que l'abbaye reçut (probablement en 1035) la confirmation du privilege qui la dégageait de la sujétion du comte; le nouvel abbé Héribrand eut toutefois des luttes fort vives à soutenir contre Régnier qui ravagea impitoyablement les terres de Saint-Ghislain.

A Sainte-Waudru, Régnier, reprenant les projets de son frère, voulut expulser les chanoinesses, et Gislebert raconte comment il eut remords de sa violence lorsqu'il put comparer le chant harmonieux des religieuses à la cacophonie bruyante des hommes qui devaient prendre leur place.

Régnier V vécut jusqu'en 1039; un acte daté 1040 (Duvivier, *Le Hainaut ancien*, 380) le mentionne encore, mais comme il porte aussi : *regnante Conrado imperatore*, et que Conrad II est mort le 4 juin 939, on ne peut l'invoquer ici.

Régnier laissait un fils, appelé Hermann, comme son grand-père maternel; c'est à lui qu'échut la succession du comté.

L. Vanderkindere.

Ernst, *Mémoire cité*. — Duvivier, *Le Hainaut ancien*. — Ursmer Berliere, *Monasticon belge*, t. I, 1890-1897. — L. Vanderkindere, *Richilde et Hermann de Hainaut*.

REGNIER DE SAINT-JACQUES, chroniqueur. Voir RENIER.

REGNIER DE SAINT-LAURENT, hagiographe. Voir RENIER.

REGNIER (*Jean-Désiré*), peintre, né à Oostacker (Flandre orientale), le 21 novembre 1801 (21 frimaire an x). Son père s'appelait Louis Regnier, sa mère Marie-Cerlinde Coché. Ses parents étaient cabaretiers. Le jeune Regnier quitta bientôt Oostacker pour aller habiter Gand. Sa vocation artistique se dessina assez tard; quelques-unes de ses lettres, conservées à la bibliothèque de Gand, nous apprennent que c'est en 1833, c'est à-dire à l'âge de trente-deux ans qu'il commença à apprendre la peinture « sans maître ni leçons ». Il était « alors jaugeur à l'octroi de Gand ». Son premier tableau jugé digne de figurer à une exposition gantoise date de 1837; nous n'en connaissons pas le sujet. Une œuvre plus importante représentant *Une partie des mesureurs de grains à Gand, tous portraits*, fut présentée au salon de Gand en 1840, mais ne fut pas admise, cela au grand désappointement de l'artiste. Ses lettres nous apprennent encore qu'il fut plus heureux en 1843 avec *Instruction maternelle*, et qu'en 1844 un de ses petits tableaux fut fort mal placé.

Comme on le voit, sa carrière artistique ne l'aurait pas sauvé de l'oubli s'il ne se fût avisé de faire des recherches pour retrouver le secret de la brillante couleur de P.-P. Rubens.

Nous voyons par une requête au ministre de l'intérieur, datée du 16 mai 1845, qu'il offre de révéler au gouvernement le fruit de ses recherches moyennant une juste récompense pécuniaire. Une commission fut nommée à ce sujet par le gouverneur de la Flandre orientale; elle était présidée par le baron Wappers et comprenait trois peintres plus un pharmacien-chimiste. Regnier comparut devant cette commission au local de l'Académie royale d'Anvers, mais rien ne put être décidé, l'artiste s'étant refusé à faire aucune révélation sans être fixé, au préalable, sur le chiffre de la récompense à obtenir. Il consentit cependant à faire une expérience et peignit au musée, en usant de son procédé, un fragment du tableau de Rubens portant le n° 83. D'après un de ses mémoires adressés au ministre, il assure que « MM. Wappers et Dyckmans admirèrent les tons « purs et harmonieux de sa copie ». Cette affirmation n'est pas conforme au rapport officiel de la commission, où nous constatons que ces messieurs estiment, au contraire, « qu'aucun des « tons de la copie n'est exact et qu'il est « hors de doute qu'un artiste habile « peut faire beaucoup mieux avec les « matières colorantes employées de nos « jours ». Dans son mémoire adressé au ministre, le 5 juin 1845, il se plaint amèrement d'autres juges, parmi lesquels nous voyons figurer des hommes de la plus haute valeur, notamment N. De Keyser, Gallait, Leys, Quetelet et Wappers, ce dernier président de la commission.

Ne pouvant obtenir du gouvernement la rémunération à laquelle il croyait avoir des droits, Regnier écrivit alors une brochure portant le titre de : *Matières colorantes et procédé de peinture employés par P.-P. Rubens. Découverte faite par J.-D. Regnier* (Gand, De Busscher frères, 1847; in-8°, 15 pages). Ce factum, d'une lecture assez difficile, nous apprend que tous les tableaux de Rubens sont peints avec : « blanc de « plomb, ocre jaune, lac de garance, « bleu d'outre mer et bitume, aidés dans « quelques parties par un jaune clair « et opaque, du vermillon et du noir ». La transparence des couleurs du grand maître anversois provient d'une pâte qu'il mêlait à ses couleurs avant leur application, elle était composée de

» resine mastic et de cire blanche ».
Grâce à sa persévérance J.-D. Regnier finit par se faire prendre au serieux, même en France. Une découpure de journal, non datée, conservée à la bibliothèque de Gand, nous apprend, d'après la *Gazette des Beaux-arts*, que l'Académie des beaux-arts de Paris, dans une de ses séances, a approuvé la découverte de notre artiste belge. Celui-ci était alors sous le bienveillant patronage de M^r^ le comte de Nieuwerkerke. Nous avons la preuve qu'il finit par se réconcilier avec Wappers, car le même article mentionne l'attestation suivante :

» Monsieur, je n'éprouve pas la » moindre difficulté à me servir de » votre méthode; elle est facile, simple et » produit des résultats admirables.

» Je saisis cette occasion pour vous » remercier, etc.

» Baron Gustaf Wappers ».

J.-D. Regnier était probablement déjà alors établi à Paris, car c'est dans cette ville que furent imprimés ses derniers travaux connus, notamment une brochure in-8° : *De la lumière et de la couleur chez les anciens maîtres*, et une autre, in-12 : *Cours d'expériences chimiques sur la fixité des couleurs de la peinture à l'huile*, toutes deux éditées chez la veuve J. Renouard à Paris en 1865.

A partir de cette époque nous perdons ses traces. Les guides annuels de Gand, ou *Wegwyzers*, ne contiennent aucun artiste peintre de ce nom depuis 1855, et les tables de décès de la ville de Gand ont été vainement compulsées depuis la même époque jusqu'à nos jours. Les mêmes recherches faites au greffe et à l'état civil de Mont-Saint-Amand et Ledeberg ont été également vaines. Cette absence de renseignements officiels nous fait supposer que Regnier continua à habiter Paris après 1865 et qu'il mourut, peut-être accidentellement, dans cette ville, à l'époque troublée de la guerre ou de la commune (1870-1871).

L. Maeterlinck.

Bibliothèque de l'univers. de Gand (nos G. 3889, G. 3889^a^ et G. 3889^b^). — Registres de l'état civil de Gand, d'Oostacker, de Mont-Saint-Amand et de Ledeberg (lez-Gand).

REICHLING (*Jean-Baptiste*), prêtre, historien, né le 9 août 1826 à Hondelange, près d'Arlon, mort à Niederschieren, près de Diekirch, le 12 avril 1866. Après avoir fait de bonnes études humanitaires chez le curé de Signeulx lez-Virton, puis au petit séminaire de Bastogne, il entra en octobre 1846 au séminaire de Verdun, où il obtint la prêtrise le 14 juin 1851; nommé le 23 juin suivant à la cure de Réchicourt, puis préposé à celle de Loison, du 25 juillet 1854 au 30 avril 1857, il eut l'occasion de se distinguer lors de l'épidémie de choléra de 1855. Quittant ensuite le diocèse de Verdun, il revint dans le Luxembourg, d'abord pour occuper la cure de Rollingen (Lamadeleine), puis (en octobre 1862) celle de Niederschieren.

Quatre ans après, le 12 avril 1866, il mourut en sa paroisse, victime du dévouement et de l'abnégation avec lesquels il avait été, quelques jours avant, porter les consolations de la religion aux habitants de Diekirch, décimés par le choléra.

Mettant à profit les rares loisirs que lui laissait un ministère rempli avec un zèle toujours inlassable, J.-B. Reichling s'occupa de travaux historiques et littéraires. C'est ainsi qu'il écrivit, au dire de son biographe Namur, » un poème » lyrique d'une grande étendue, auquel » on peut donner le titre de *Mariade*, » dans lequel il exprime, dans une » langue facile et ornée, sa vénération » pour la Sainte-Vierge, en suivant les » différentes phases de sa vie, sur la » terre et au ciel ». Ce poème, auquel on ne pouvait guère reprocher, paraît-il, que certaines longueurs et répétitions, n'a pas été publié.

Il n'en est pas de même du résultat des longues recherches qu'il avait faites sur l'ancien monastère cistercien de Clairefontaine, travail qu'il était précisément occupé à faire imprimer lorsqu'il mourut. Grâce aux soins de l'abbé Schrœder, d'Ettelbrück, l'ouvrage parut la même année encore, sous le titre : *Histoire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine près d'Arlon, précédée d'un essai*

historique sur l'ancien château de Bardenbourg. Luxembourg, 1866; in-8°, XXIX et 184 pages. En vue de cette publication, l'abbé Reichling avait rassemblé, en puisant aux sources mêmes, une somme considérable de renseignements et de documents, qui lui ont permis de suivre d'assez près les annales d'un monastère célèbre dans tout le Luxembourg.

Malheureusement, l'auteur n'était pas suffisamment préparé pour entreprendre semblable travail : les connaissances paléographiques et diplomatiques lui faisaient presque complètement défaut. C'est ainsi que les copies, les traductions ou les analyses de chartes, dont il étaye, fort louablement, d'ailleurs, tout ce qu'il avance, sont publiées en dépit de toutes les règles scientifiques. De plus, l'histoire des origines de Clairefontaine, où le miraculeux et le légendaire se mêlent aux faits historiquement démontrables, exigeait un esprit critique toujours en éveil, qualité encore rare à cette époque, surtout chez les autodidactes. Malgré ces défauts graves, l'œuvre de Reichling est loin d'avoir été sans mérite; si, depuis 1877, les travaux du père Hipp. Goffinet sur Clairefontaine (1) ont enlevé, en somme, toute utilité à son livre, celui-ci n'en avait pas moins sa valeur lors de son apparition, car il comblait une vraie lacune.

J. Vannérus.

A. Namur, *Notice biographique sur feu l'abbé Reichling*, publiée aux pages XIII à XXVII de l'*Histoire de Clairefontaine* (1866). — A. Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. III, 1876, p. 370 à 373. — P. Goffinet, *L'ancienne abbaye de Clairefontaine*, passim.

REIFFENBERG (Baron *Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas* DE), né à Mons, le 14 novembre 1795, mort à Saint-Josse-ten-Noode, lez-Bruxelles, le 18 avril 1850. Ce polygraphe fut un des plus suggestifs de la Belgique moderne, tout à la fois poète, historien, philosophe, critique, professeur, bibliographe. On comprend qu'il ait rassemblé plus d'une fois des matériaux pour une *Statistique intellectuelle* (*Bibliophile belge* de 1845). Il appartenait à une ancienne famille noble d'Allemagne qui tirait son nom d'un vieux château dont les ruines se voient encore non loin de Wiesbaden et qui a été longtemps le chef lieu d'un puissant *Ganerbinat* (1). En 1580, un Philippe de Reiffenberg aide le célèbre imprimeur Feyerabend à publier à Francfort la première collection d'histoires belges sous le titre de *Annales sive historiæ rerum belgicarum*.

« Frédéric », dit Adolphe Mathieu, son parent et le compagnon de ses premières années, « fréquenta d'abord « l'école primaire dirigée à Mons par « l'abbé Olinger, parent de l'auteur du « dictionnaire français-hollandais, prin« cipal de l'athénée de Bruxelles. Il « suivit deux cours au collège de sa « ville natale et termina ses humanités « au Lycée de Bruxelles en 1813. De là « il se rendit en Allemagne, où était « alors son père (Frédéric, baron et « comte de Reiffenberg, ancien officier « au service des Provinces-Unies), em« brassa presque immédiatement l'état « militaire et fit partie du 4e bataillon « d'infanterie, formé à Mons en 1814, « sous les ordres du colonel Murray » (2). Malgré son origine militaire, il s'était fait admettre à l'école normale de Paris, le 15 mai 1812. Mais dès 1814 on le retrouve sous-lieutenant au 1er régiment d'infanterie hollando-belge avec une commission spéciale pour recevoir les engagements volontaires dans l'armée qu'on organisait alors. Promu au grade de 1er lieutenant l'année suivante en avril, il assista à la bataille de Waterloo, mais en simple spectateur, car le corps dont il faisait partie ne prit aucune part directe à cette terrible rencontre. Mathieu prétend qu'il fut blessé un peu plus tard au siège de Valen-

(1) *Cartulaire de Clairefontaine*. Arlon, 1877. — *L'ancienne abbaye de Clairefontaine*, dans les tomes XVI (1884), XXIX (1894) et XL (1903) des *Annales de l'Institut archéol. du Luxembourg*.

(1) D'après Royer, *Biogr. générale des Belges*, 1850, la famille Reiffenberg se serait établie en Luxembourg dès 1420.

(2) Le général Guillaume (*notice du général tournaisien Delobel*) dit que le Gouvernement provisoire institué par les Alliés en 1814 avait désigné le lieutenant-général comte de Murray pour prendre le commandement en chef de la légion belge à organiser.

ciennes; mais Quetelet, qui fut son intime confident, en doute.

Le 25 janvier 1818, il obtint sa démission honorable, et comme il se trouvait à Anvers, il s'y fit nommer, dès le 3 mars, régent de poésie latine à l'Athénée. On ajouta, le 6 octobre à ces fonctions celles de professeur en second des sciences mathématiques. Vers cette époque, raconte Quetelet, un incident qui eut quelque retentissement le rendit l'objet de l'attention publique. Wallez (1) qui ne le connaissait pas, avait dirigé contre lui quelques attaques dans son journal; il s'ensuivit des provocations assez vives. Wallez demandait quel était ce grand diable de ferrailleur qui semblait vouloir pourfendre son monde; il fut singulièrement désappointé quand on lui montra un petit jeune homme, frêle et sémillant, de la hauteur de cinq pieds au plus, d'une politesse parfaite, et riant tout le premier de l'aventure et de l'étonnement de son adversaire. Quelle rancune eût pu tenir devant cette gaieté expansive, devant cette vivacité toute méridionale? Malgré sa petite taille, malgré ses cheveux d'une couleur un peu hasardée, Reiffenberg, à cet âge, avait un extérieur véritablement agréable. Ses yeux pleins de vivacité donnaient à sa physionomie beaucoup d'expression et de finesse, sa conversation vive et spirituelle rachetait d'ailleurs ce qui aurait pu lui manquer sous le rapport du physique. (Voir le portrait dans l'*Annuaire de l'Académie* pour 1852.)

Le jeune professeur s'était fait connaître déjà par différents écrits, et surtout par sa coopération au *Mercure belge*, journal hebdomadaire qu'il avait fondé en 1817 avec ses amis, Ph. Lesbroussart et Raoul. Dès le premier article inséré dans ce recueil, il traça à peu près le programme des travaux littéraires qui firent l'occupation de toute sa vie; son *Coup d'œil sur les progrès des Lettres en Belgique* présente une esquisse rapide des grands ouvrages historiques et philologiques publiés dans ce pays; l'on pouvait comprendre, dès lors, que la main qui avait crayonné si largement le tableau était de force à y répandre plus de lumière et d'intérêt. C'était une activité fiévreuse dévorante. Comme Heinrich von Stein, il semblait déjà se dire : « Mes ouvrages « seront les événements de ma vie : la « Norne du Destin me crie : « Hâte-« toi ! »

De tels signes de supériorité l'appelèrent à Bruxelles. Le 5 février 1819, de Reiffenberg était nommé régent de 3e à l'Athénée, récemment réformé. Son arrivée dans la seconde capitale du royaume des Pays-Bas fut une véritable ovation. Il fut particulièrement distingué par des membres de l'Académie renouvelée et par les réfugiés français, parmi lesquels on remarquait David, Arnault, Bory de Saint-Vincent, Berlier, Merlin, etc. On eût dit le prince de Ligne à la cour de Voltaire. Ce fut son époque la plus brillante et la plus heureuse. Il faut lire à ce propos la charmante notice de Quetelet qui devint alors son collègue et son commensal pendant trois ans. « Quel commerce fa-« cile ! Je ne me rappelle pas l'avoir vu « jamais de mauvaise humeur. » Son activité tenait du prodige. « Prose, vers, « philologie, histoire, théâtre, articles « de journaux, tout cela marchait à peu « près de front; il était toujours prêt, « la nuit et le jour. Si on venait lui « demander, à la hâte, un article de « remplissage pour le *Mercure belge* ou « pour un des nombreux journaux aux-« quels il coopérait, il abandonnait aus-« sitôt son travail commencé, et le « messager ne sortait pas sans emporter « l'article désiré. » Jamais on ne vit de facilité plus grande pour le travail. Tandis qu'il travaillait à un *Comte d'Egmont*, à une comédie sur les *Politiques de Salon*, à un grand opéra, *Le Siège de Corinthe*, à un opéra comique, *La Toison d'or*, il se faisait couronner par l'Académie (en 1820) pour son mémoire *Sur l'état de la population, des fabriques et manufactures et du commerce dans les provinces des Pays-Bas pendant les* XVe *et* XVIe *siècles*. En 1821, il triomphait par

(1) Un gantois, un des plus remuants publicistes d'alors, mort à Neuilly, en 1847 (*Messager des sciences historiques*, 1848).

un travail sur Juste Lipse et bientôt préparait la vie d'Erasme. Raoul demandait à Quetelet. « Où en est-il avec sa jolie comédie? Où en est son mémoire sur Juste Lipse? Où en est son histoire des poètes latins de la Belgique? Où en est son Pline? Où en est le *Mercure* avec Weissenbruch? » Cette dévorante activité ne lui venait pas seulement de son génie ; c'était surtout le sentiment de ce qui manquait à son pays au sortir de la léthargie autrichienne et de la domination française qui l'entraînait à l'orgie du travail. Emerson eût appelé ce précurseur un homme représentatif de la Belgique renaissante. Ce dévoreur de livres, ce *libri comestor* n'en fréquentait pas moins les réunions et les bals. Souvent, au sortir de ces fêtes où il triomphait comme à l'Académie, il se remettait au travail comme s'il eût commencé sa soirée. C'était à compromettre sa santé: il eut en effet d'alarmantes hallucinations. A peine remis, il se rengageait de plus belle. A peine devenu membre de la *Société littéraire* qui datait de 1803, il prit la plus grande place dans son *Annuaire poétique*. Ce fut même l'occasion d'une guerre de plume avec un autre écrivain trop vif, Charles Froment, le futur rédacteur du *Messager de Gand*. Quetelet, mêlé bien malgré lui à tous ces incidents plutôt comiques, les détaille avec agrément et presque de l'atticisme.

En décembre 1821, Reiffenberg fut nommé conservateur et bibliothécaire adjoint à la bibliothèque de Bruxelles et à celle de Bourgogne. C'était l'amitié du grand bibliophile Van Hulthem, qui lui valait cette nomination si favorable à son ardeur pour les choses du pays. « Cette nouvelle position », dit Alph. Leroy, « de fait très indépendante, devait, ce semble, convenir à un homme de lettres qui était en même temps journaliste, et à cause des ressources qu'elle lui offrait au point de vue de ses études, et parcequ'elle lui laissait plus de loisirs pour s'occuper plus activement de la presse périodique ». L'ancien rédacteur du *Mercure*, le collaborateur du *Nain Jaune* et des autres journaux édités par les conventionnels, renonça effectivement moins que jamais à tailler sa plume au profit de l'opposition libérale. Aussi fut-on surpris de voir paraître, un beau jour (23 mai 1822), sa nomination à l'université de Louvain. Il s'était réconcilié avec le commandeur de Nieuport, curateur de cette université et dont il avait assez lestement malmené une brochure dans le *Mercure belge*. Reiffenberg fut plus d'une fois, grâce à sa légèreté, en des situations délicates. Ici, il rompait tout simplement avec la politique pour adorer une nouvelle déesse, la philosophie qu'il prétendait surtout débarrasser de sa gangue scolastique. Toujours le même besoin de vie et de nouveauté. Mais, comme dit F. Van Meenen (*Patria Belgica*, III, 137), ce successeur du professeur Liebaert était plutôt un littérateur éclectique qu'un philosophe.

Ces nouvelles fonctions ne l'arrêtèrent pas dans les travaux si nombreux, si variés qu'il communiquait à l'Académie. La Compagnie qui lui avait décerné successivement trois médailles, lui déféra à l'unanimité le titre de membre correspondant, le 8 juillet 1823. Thonissen dit que pendant plus d'un quart de siècle, il laissa passer peu de séances sans faire une communication relative à l'une ou l'autre branche des connaissances humaines. Dès le 5 janvier 1824, il avait lu, sur le bombardement de Bruxelles, en 1695, un mémoire qui n'a point été imprimé par l'Académie, mais qu'on trouve au premier volume des *Archives philologiques* (titre étrange). Le 7 mai 1824, il lut encore un mémoire latin, resté inédit, qui avait pour titre *Belgica Erasmi vita*. Il finit par redemander ce manuscrit que l'Académie trouvait trop prolixe. Dans le domaine de l'histoire nationale il débuta par un mémoire sur le séjour du Dauphin, futur Louis XI, au château de Genappe où furent racontées *les Cent nouvelles nouvelles* (de 1456 à 1461). Le jeune professeur, à peine nommé, fouille les archives de l'*Alma Mater*, et

stimulé par son ardeur pour les choses belges, il fait paraître, après de longues recherches dans des documents ignorés, cinq gros mémoires dont l'Académie a vanté la sagacité, à la fête de son centième anniversaire de fondation. S'il n'a pas pu consulter le livre de Molanus découvert plus tard par Ruelens, si l'on peut lui reprocher d'autres lacunes, des erreurs, même des digressions aujourd'hui inutiles, il faut reconnaître qu'ici comme ailleurs, il fut un précurseur des plus décisifs. Il le fut aussi pour l'histoire de notre industrie et de notre commerce, pour la bibliographie de notre statistique nationale, par tant de données intéressantes confiées à l'Académie sur le sol, les eaux, la température, le mobilier, les coutumes, l'architecture, et la population de notre pays dans les âges écoulés.

« A côté de ces grands travaux », dit Thonissen, « d'autres études historiques, moins importantes au point de vue des résultats obtenus, mais se distinguant toutes par l'élégance du style et la finesse des aperçus, se succédaient avec une étonnante rapidité ». A cette catégorie appartiennent les nombreuses lectures de Reiffenberg sur la suppression du droit de *morte-main* et la vraie signification des mots *hommes de la terre* en Brabant, sur les tombeaux du duc Henri Ier et de ses deux femmes, Mathilde, comtesse de Boulogne et Marie, fille de Philippe-Auguste, dans la collégiale de Saint-Pierre, à Louvain; sur l'époque de la mort de l'évêque Notger, sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes du pays; sur une croisade projetée par l'un des fils du comte d'Egmont; sur un tableau satirique relatif au gouvernement du duc d'Albe; sur un passage de Jacques Meyer, suivant lequel un évêque aurait été donné pour la première fois à la Flandre, dans le Conseil de Troyes en Champagne, l'an 879; sur quelques anciennes prétentions à la succession du duché de Brabant; sur les faits mémorables dont le château luxembourgeois de Mirwart a été le théâtre; sur les relations qui ont existé jadis entre le Belgique et la Savoie et entre la Belgique et le Portugal; sur Charles Quint considéré comme renommée populaire; sur le projet conçu par Marnix de placer les Pays-Bas sous le protectorat de la France; sur les Cours d'Amour en Belgique; sur une flotte de croisés partie en 1189 de l'embouchure de l'Escaut et qui relâcha en Portugal; sur l'existence chimérique d'un Fromond, comte de Bruges (1); sur la correspondance d'Erycius Puteanus, commencée à l'époque où celui-ci se trouvait à la fleur de l'âge et du talent; sur l'étude du grec au moyen-âge en Belgique; sur la chronique rimée de Nicaise Ladam; sur un croisé belge, Fragnou d'Ardenne; sur l'hiver de 1363 et sur la fête de l'arbalète et du prince d'Amour à Tournai en 1455; sur une chronique de Flandre inédite; sur les documents historiques que renferment les archives de Louvain; sur les tentatives faites au sein de l'Académie pour la publication des monuments inédits de notre histoire. Profondément convaincu de la nécessité d'étudier cette histoire dans les sources, il donnait l'exemple et fouillait sans cesse les chartes, les chroniques et les documents inédits avec une ardeur aussi intelligente qu'infatigable.

Envisageant le passé sous toutes ses faces, Reiffenberg se plaisait à rechercher les particularités relatives aux familles et aux individus dont les noms figurent avec honneur dans nos annales. Princes, grands seigneurs, hommes d'Etat, guerriers, écrivains, poètes, artistes, toutes les célébrités pour ne pas dire toutes les gloires, l'attiraient avec un charme irrésistible. Cette tendance constante de son esprit devait naturellement se manifester dans le cercle de ses travaux académiques, les seuls que nous ayons à signaler. Maintes fois il vint communiquer à la Compagnie les faits intéressants qu'il avait rencontrés dans ses immenses lectures, et les notices où il les consignait, toujours rédigées avec ordre et clarté étaient souvent pleines de charme. Nous citerons à ce titre ses

(1) Cf. Fromond, comte de Lens, dans la *Chanson des Loherains*.

recherches sur Charles Quint et la Cour de ce prince; sur la famille maternelle de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas; sur l'itinéraire d'Albert et d'Isabelle, de 1599 à 1600; sur les exploits d'Olivier le Daim, barbier et confident de Louis XI, sur la famille du prince des peintres flamands; sur la patrie et les descendants de Pierre l'Hermite; sur Jean de Saint-Amand, le célèbre médecin du XIIe siècle; sur Guibert, abbé de Gembloux et de Florennes, qui fut, au dire des rédacteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, l'un des ornements du même siècle; sur les poètes du moyen âge, Corneille de Saint-Laurent et Regnier de Bruxelles; sur l'album d'Helène de Massius, franche baronne de Merode; sur la langue universelle que François Van Helmont avait imaginée, pendant qu'il languissait dans les prisons de l'Inquisition; sur les réformes financières rêvées par le vicomte Jean-Philippe Vilain XIIII; sur les historiens Christobal de Estrella et Michel d'Eytzing; sur le duc Charles de Croy, le chef des *Malcontents* du XVIe siècle, et le prince Charles de Ligne, le type accompli du gentilhomme lettré du siècle passé. En racontant la vie ou en décrivant les œuvres des hommes célèbres, il avait l'art d'y rattacher une foule de détails intéressants sur les mœurs, les institutions du temps où ils vivaient. Mais il n'exigeait pas toujours que les personnages auxquels il vouait sa plume eussent joué un rôle prépondérant sur les scènes de l'art, de la science ou de la politique. Le mérite modeste et laborieux recevait une part de ses hommages. Pendant plusieurs années, il enrichit les publications de l'Académie d'un grand nombre d'éloges et de biographies, écrits avec un tact parfait, une remarquable élégance de langage, et, surtout, avec cette bienveillance exempte à la fois de faiblesse et d'exagération, que la tombe commande et que la justice nous impose envers ceux dont les lèvres glacées ne peuvent plus répondre à la critique. Jamais savant ne posséda à un plus haut degré l'art de rendre l'érudition aimable et gracieuse.

A propos des notices, Quetelet citait comme exception celle un peu piquante du marquis de Fortia d'Urban. Il savait nos deux langues nationales, grand avantage et surtout grand stimulant pour son patriotisme qui lui faisait dire aux poètes flamands et wallons :

N'ayons qu'un cœur pour aimer la patrie
Et deux lyres pour la chanter.

Il aimait les *lieds* que Willems lui chantait (1). C'était bien le plus ancien promoteur de l'union bilingue. Il se rappelait le chroniqueur des *Lotharingi bilingues*.

Et d'ailleurs, Willems disait : « *Ik ook, ik ben een Belg* ».

Suivant une observation très justifiée de Quetelet, il serait difficile d'énumérer tous les articles que Reiffenberg a insérés dans les bulletins de l'Académie. Il ne se passait guère de séance dans laquelle il ne fit quelque communication. C'est incomparablement le nom le plus souvent cité dans le centenaire de l'Académie (2).

Ce défricheur du passé glorieux des Pays-Bas justifiait à merveille les espérances du commandeur de Nieuport et du ministre Falck; le grand promoteur des cours futurs, principalement au Musée. « L'Académie put enfin donner « à ses travaux une activité qui lui « manquait complètement » (Quetelet, *Le premier siècle de l'Académie*, p. 33). Reiffenberg qui avait été appelé en juillet 1827 par le ministre Van Gobbelschroy à faire partie de la commission chargée de publier les *Scriptores rerum belgicarum* (d'après le *Prodromus* de l'évêque Nelis), proposa un autre comité, en séance du 8 novembre 1828. « Le « comité », disait-il, « chargé de con- « stater l'existence de toutes les pièces « disséminées dans les dépôts publics et « dans les collections particulières, ou « dispersées à l'étranger, et qui peuvent « jeter un jour sur notre histoire poli-

(1) Lesbroussart, qu'il appelait « mon père », propageait cet unionisme. Reiffenberg, dans sa notice sur Willems (*Bulletin de l'Acad. de Belgique*, t. XIII, 1re série), ne reproche aux flamingants que de contester « la préséance du français ».

(2) Voir aussi les Tables générales du *Recueil des bulletins de l'Académie*.

« tique, morale et littéraire, formera « des extraits raisonnés qui occuperont, « chaque année, une place dans les « mémoires de la Compagnie ». Enfin, dans la séance de janvier 1829, il fit adopter toutes ses idées. Gachard a montré dans son rapport jubilaire sur les travaux de la Commission royale d'histoire, ce que cette création dut à l'ardente initiative de Reiffenberg. Quetelet n'est pas moins affirmatif. Chose curieuse et qui confirme que, de tout temps, l'Académie s'est souciée de nos deux langues nationales, c'est que lorsque s'accomplit la séparation des provinces méridionales des Pays-Bas d'avec celles du nord, Reiffenberg venait de terminer le premier volume de la chronique d'A Thymo, en songeant à Mouskes, et Willems avait commencé l'impression du poème de Van Heelu. Dès le rétablissement de la commission par Rogier, Reiffenberg en était secrétaire, c'est-à-dire la cheville ouvrière, l'agent principal. Aujourd'hui que l'histoire est traitée avec tant de méthode et de rigueur scientifiques, on est tenté de critiquer trop sévèrement les publications si nombreuses de l'infatigable secrétaire de la Commission d'histoire. « Vous n'avez eu égard qu'à la quan- « tité », lui disait Jérôme Pimpurniaux (A. Borgnet, professeur à l'université de Liége).

En cette résurrection littéraire, répond Ch. Potvin, aucun pays n'échapperait à cette critique. Les débuts de ces travaux ne pouvaient éviter la loi commune des choses nouvelles. On s'y jeta d'abord à corps perdu : on publiait à tout prix, on entassait textes sur textes, notes sur notes, introductions sans fin avec appendices et preuves à l'appui. La correction du texte ? Pouvait-on y songer, la science de Diez était connue à peine. Le choix des versions, la comparaison des manuscrits, les soins d'une édition critique ? C'était le moindre des soucis. N'avait-on pas à prendre rang, à faire preuve de richesse, à entasser les in-4o ? Tel volumineux poème, version de décadence, ne dut les honneurs d'une riche édition académique, préférablement à des textes plus anciens et meilleurs, qu'au hasard qui en avait placé un manuscrit dans la bibliothèque de Bourgogne. Est-ce à dire que la science n'a rien gagné à cette fièvre de production ? On lui fournissait des matériaux sans choix, non sans intérêt, et Reiffenberg, qui représente le plus cette hâte de produire à l'étourdie, s'est acquis des relations européennes dans une époque où aucune édition n'était exempte de reproches nulle part.

Ce fut cette passion de ressusciter au plus tôt la gloire du royaume des trois embouchures (l'Escaut, la Meuse, le Rhin) qui absorba le professeur de Louvain beaucoup plus que le progrès des idées métaphysiques. Les *Archives historiques*, qu'il fait émigrer de Bruxelles à Louvain, surexcitent les jeunes étudiants, et c'est là qu'un de nos meilleurs archéologues, Schayes, fit ses débuts. Louvain, d'ailleurs, sous un gouvernement bienveillant pour la science, était alors le centre d'une certaine ardeur intellectuelle. Tous les systèmes étaient discutés. A côté du collège philosophique, retentissaient les querelles les plus originales. L'innovation surtout avait alors la vogue. C'est ainsi que la pédagogie radicalement révolutionnaire de Jacotot bouleversa l'*Alma Mater* pendant quelques années. Il faut lire dans la curieuse notice sur *Jacotot* (voir ce nom) les péripéties variées de la lutte entre les partisans et les adversaires de l'*autodidaxie*. Reiffenberg, par sa pétulante combativité, se trouvait fatalement au premier rang. Sa causticité déplut aux fanatiques du jacotisme. On dénatura ses paroles : « Je fais assez de « sottises », dit-il mélancoliquement, « sans qu'on ait besoin de m'en attri- « buer ». Il s'était trop moqué du *Tout est dans tout*.

« Au reste », ajoutait-il en riant, « il « faut que j'en prenne mon parti, puisque « je suis destiné à être mis en scène ». Il se retira momentanément de luttes trop bruyantes et que la politique du jour cherchait à envenimer. Ce fut alors, le 29 août 1827, qu'il épousa Marie Frantzen, fille d'un officier au service de

la France et de Nathalie Vander Meersch, fille du général des Vonckistes.

La révolution de 1830 détruisit provisoirement le rêve bilingue de Reiffenberg. Comme son vénérable ami Lesbroussart (voir ce nom), — et ce fut même le projet d'un livre esquissé en 1839, — « il voulait faire voir que, malgré le « provincialisme qui les a détachées les « unes des autres, malgré les différences « de langage, de mœurs et d'intérêts, il « y a, dans les populations qui habitent « la Belgique, des traits généraux de « caractère qui constituent une nationa- « lité et que le temps ni les révolutions « n'ont eu le pouvoir d'altérer ».

Par la chute du royaume des Pays-Bas, les trois universités de l'Etat furent entamées en même temps; celle de Louvain perdit à la fois deux de ses facultés. La suppression de l'université avait été hâtivement décrétée, mais le sort des professeurs n'était pas encore fixé. Reiffenberg eût désiré être nommé inspecteur de l'instruction publique; il en fut autrement. Un arrêté du 6 décembre 1836 l'envoya comme professeur ordinaire à l'université de Liége, avec mission d'enseigner l'histoire du moyen âge et celle du pays. C'était bien là sa véritable vocation, malgré ou plutôt à cause de sa polygraphie surabondante. Débarrassé de ses velléités de réforme philosophique, il obéit plus que jamais à l'ardeur de ses recherches de manuscrits. Grâce à son impatience, à sa fébrile préoccupation d'histoire nationale, il s'oublie dans une lamentable indélicatesse. Il était permis à Froissart de copier Jehan Le Bel, mais au moins il précisait : « Je me fonde sur la chro- « nique du tréfoncier ». Mais ici le procédé fut impardonnable, surtout à notre époque de propriété littéraire : « de « Reiffenberg », dit Quetelet lui-même, « avait inséré sous son nom, dans ses « *Nouvelles archives* et dans les *Mémoires* « *de l'Académie*, différents travaux his- « toriques qu'il avait extraits des ma- « nuscrits laissés par Simon-Pierre « Ernst, curé d'Afden » (voir ce nom). Il s'était borné à mettre en note que le mémoire en question était tiré des papiers d'Ernst, ce qui induit le lecteur à croire que l'éditeur aurait eu le mérite de coordonner les documents épars. Mais Ed. Lavalleye (voir *Liber memorialis*), découvrit le plagiat au moment d'achever l'impression de sa propre édition. Cette fois, l'esprit prime-sautier avait passé les bornes.

Quérard, en ses *Supercheries littéraires*, fut sans pitié. Dès lors, toutes les inimitiés qu'avait suscitées son talent même, tous les froissements des amours-propres, souvent inquiétés par sa pétulance, se réveillèrent. Des diatribes amères, des inventions calomnieuses jusqu'à compromettre (comme le fit le journal l'*Espoir*) les plus intimes secrets de famille, des satires où l'on prétendait railler un pseudo-gentilhomme, tout fut mis en œuvre pour écraser un personnage qui, à tort ou à droit, donnait trop d'ombrage. On alla jusqu'à provoquer sa destitution. En vain quelques esprits généreux voulaient que l'on tînt au moins compte de tout ce qu'il avait fait pour révéler la Belgique à l'étranger. Quelques collègues auxquels Reiffenberg s'était adressé dans sa détresse totale lui conseillèrent de se renfermer dans la retraite, d'y préparer, dit Quetelet, quelque ouvrage important, tel qu'il était capable de le faire, et de se présenter ensuite au public avec ce gage expiatoire.

Mais rester à Liége n'était plus possible. En 1836, il y avait été secrétaire général du Congrès scientifique. On l'attaquait de tous côtés. Il avait été jusque-là désigné annuellement par la Chambre des représentants pour faire partie du jury national ou central des examens universitaires, ce qui était d'un rapport fructueux. Il ne fut plus réélu, malgré la fâcheuse habitude qu'on avait alors d'éterniser les examinateurs. Enfin, le baron de Stassart, son confrère à l'Académie, qui était alors président du Sénat, usa de toute son influence auprès de ses amis pour le faire nommer par ce corps et pour reporter sur de Reiffenberg les voix qui lui étaient dévolues à lui-même. Il eut la satisfaction d'y réussir et de sauver ainsi un camarade

littéraire. D'autres amis achevèrent sa réhabilitation. Le gouvernement venait d'acquérir la riche collection de livres du célèbre bibliographe Van Hulthem de Gand ; il se proposait d'y joindre la bibliothèque de Bourgogne, dont Reiffenberg avait été l'ancien conservateur. On le recommanda chaudement au ministre qui cherchait un organisateur pour ce riche dépôt. Evidemment, Reiffenberg était *the right man in the right place*. Cet inépuisable polygraphe était né bibliophile. Infatigable fureteur, quand il n'écrivait pas, il courait de tous côtés à la recherche des trouvailles livresques. Il aimait surtout les manuscrits. Comme le recommandait déjà vers 1600 Claude Fauchet (*Recueil de l'origine de la langue française*), il flairait des découvertes jusque dans le parchemin des vieilles reliures. Mais il ne se serait pas tapi, comme Nodier ou Thomas à Kempis, *in angello cum libello*. Il lui fallait le dehors, la mobilité perpétuelle.

Ce ne fut donc pas une satisfaction pleine et entière qu'il retrouva à Bruxelles après quinze ans d'éloignement. Il avait été nommé directeur le 25 juillet 1837. Outre la diminution des revenus de l'ancien professorat privilégié, il dut subir la tutelle de la commission administrative de la Bibliothèque royale, lui, l'indiscipliné, qui jadis avait eu peine même à souffrir les plaisanteries de son mécène Van Hulthem qui se complaisait à l'appeler « mon Scudéry à la fertile « plume ». Comme compensation et dédommagement, il demanda, sans l'obtenir, d'être logé aux frais de l'Etat. Mais ce plaignant se fit bientôt accuser de négligence administrative. On oubliait que ses fréquentes absences profitaient à la science et à la renommée nationale. Il entretenait des correspondances avec l'Europe lettrée. Il était un des portevoix de la renaissance belge, et déjà, sous Guillaume, et depuis, plus souvent encore, il ne cessait de clamer notre réalité nationale. Néanmoins, et malgré la condescendance de ses confrères académiques de la Commission, le gouvernement se vit forcé de le rappeler aux devoirs de sa position. » Reiffenberg, « qui avait si bien tracé les fonctions « d'un conservateur de bibliothèque, « dans sa notice sur Van Praet, ne se « piquait ni de cette exactitude, ni de « ces petits soins, qu'il avait tant loués « dans son confrère » (Quetelet). La rédaction du *Bibliophile belge* qu'il venait de créer, celle de son *Annuaire de la bibliothèque*, les travaux de la Commission d'histoire, dont il était fondateur, secrétaire et, pour ainsi dire, le principe vital, et tant d'autres œuvres patriotiques où il se dispersait, le dérobaient aux soins et aux devoirs de l'administration. D'un autre côté, la lui ôter, c'était risquer de blesser une susceptibilité presque maladive. L'exacerbation du surmenage allait achever de troubler cette nervosité native. D'autant plus fut-on étonné de le voir prendre de la façon la plus philosophique une mésaventure de bibliophilie (1840). Il s'agit de l'histoire comique du *Catalogue de la bibliothèque du comte de Fortsas*, dont on peut lire les piquants détails dans la notice consacrée à Chalon par M^r^ le b^on^ J. de Chestret de Haneffe (1). Beaucoup d'amateurs de livres avaient été mystifiés, mais Reiffenberg le fut plus que les autres, parce qu'il était le plus passionné de la confrérie. Quetelet raconte que la veille du jour où la vente devait avoir eu lieu censément à Binche, Chalon rencontra Reiffenberg à qui il portait une véritable affection. Craignant que les choses n'allassent trop loin, il lui donna le conseil charitable de ne pas faire le voyage : « Il est inutile de feindre davantage, disait-il; la bibliothèque du comte « de Fortsas n'a jamais existé que dans « mon imagination ; je suis l'auteur du « catalogue ». Ce fut justement ce qui décida le bibliomane à courir à Binche. Il croyait éventer une ruse de guerre. On rit longtemps de cette mésaventure, et Reiffenberg tout le premier. C'était un honneur d'être trompé ainsi, car ce catalogue apocryphe était un chef-d'œuvre de bibliographie imaginaire. Il a été réimprimé à Lyon en 1864. « Chacun de ces étonnants numéros »,

(1) *Ann. de l'Académie*, 1900, p. 49.—Voir aussi Alph. Leroy, *Liber Memor. de Liege*, p. 179-180.

aimait à dire Reiffenberg, « allait à « l'adresse de quelqu'un, il lui allait droit « au cœur... Un *Promptuarium Antiqui- « tatum Trevirensium... auctore Willelmo « comite ab Reiffenberg*, causait de « cruelles insomnies... ».

C'est vers cette époque que l'on peut dire que le tohu-bohu de sa vie s'explique le mieux par le schéma bibliographique. Ses dernières années furent assez ternes, dit Alph. Leroy : il vécut dans son cabinet, principalement occupé de ses grands travaux historiques et des notices qu'il présentait à l'Académie presque à chaque séance. D'autre part, il éprouva le besoin de chercher dans la poésie, la première idole de sa jeunesse, une consolation aux chagrins qui le minaient sourdement quand il se voyait moins considéré qu'il ne semblait devoir l'être :

Les vers conviennent à tout âge;
. . . . . .
Ils furent mon premier langage,
Ils furent mon premier amour.

Rien, dit Quetelet, de ce qui excite en général l'attention ou la convoitise des hommes ne paraissait lui manquer. Cependant, il sentait un vide autour de lui.

Sans se plaindre ouvertement, il laissait quelquefois percer de l'aigreur, quand il était mis sur le chapitre des bouleversements politiques, qui ne lui avaient attiré que des déboires. Sa santé aussi laissait à désirer : lui en demandait-on des nouvelles, il entrait dans ses humeurs noires, puis, tout à coup, pour s'étourdir, il lançait quelque bon mot. Il avait toujours songé au prince de Ligne, comme à Voltaire. Il conserva jusqu'à la fin la plénitude de ses facultés intellectuelles; au lit de mort il signa des pièces relatives au service de la bibliothèque. La veille, il corrigeait encore des épreuves pour le *Bibliophile belge*. Ses derniers vers, publiés dans cette revue (t. XII, 126), sont intitulés : *Réparation à M. Hœnsel, qui signe le Journal de l'amateur de livres, et que j'avais cru un être fantastique :*

Non, vous êtes vivant, très vivant, et le mort
Est peut-être celui qui confesse son tort.

On peut redire de lui le mot de Cicéron sur Platon : *Scribens est mortuus*. Dans un rapport de concours qu'il envoya à l'Académie vers la même époque, il écrivait : « Peut-être suis-je disposé à « l'indulgence par la souffrance ; peut- « être aussi aurais-je dû m'abstenir de « juger. Quand on est malade comme je « le suis, on est en quelque sorte ce que « les Romains appelaient *Capite demi- « nutum* ». Il mourut doucement et pieusement dans les bras d'une épouse chérie qui fut sa grande consolation dans les heures noires. « Ses funérailles », dit le *Bibliophile belge*, « eurent lieu le « 20 avril, à deux heures, au milieu « d'une assistance d'élite. Au cimetière « de Laeken, Gachard porta la parole « au nom de l'Académie et de la Com- « mission d'histoire. D'autres discours « furent prononcés au nom de la Biblio- « thèque royale, de la Société des Bi- « bliophiles de Mons, de la Société « des gens de lettres belges, et, détail « symptomatique, au nom des littéra- « teurs flamands ».

Le *Bibliophile belge* complète sa notice émue par un discours en vers qu'Adolphe Mathieu lut sur la tombe, au cimetière de Laeken, le 20 avril :

Savants, littérateurs, artistes et poètes,
— Mes frères, mes amis ! — tous autant que vous
Pardonnez si ma voix, à vos tristes adieux fêtes,
Ajoute quelques mots.....

D'une façon touchante, le cousin de l'aimé Frédéric rappelait les rêves littéraires et les flâneries au mont Parisel, et dans une effusion éperdue allait jusqu'au souvenir de vieilles querelles, quand il croyait que le *Phébus de Louvain* avait dénoncé l'étudiant exalté :

Et pourquoi n'en pas faire ici l'aveu candide?
Maint nuage parfois entre nous a passé.

Alphonse Wauters, en sa notice sur Mathieu (*Annuaire acad.*, 1880), paraît très renseigné sur ces brouilleries parfois à demi politiques. L'élégie, où l'ami semblait faire amende honorable, parut plus tard suivie d'une pièce adressée à un des deux fils de Reiffenberg :

Ami, j'étais venu pour *vous* serrer la main
Et je vais, sans *te* voir, reprendre mon chemin.

Là encore, il y a quelques reflets de discordance intime.

Quoi qu'il en soit, nous croyons que personne n'a mieux jugé le caractère de ce *representative man* de la Belgique tout à la fois si jeune et si ancienne que le professeur Alph. Leroy (*Liber memorialis*, p. 170-171) :

« Brillant esprit à facettes, protée « littéraire toujours en métamorphose, « tantôt abeille, tantôt papillon, qui a « laissé des traces lumineuses partout « où il a passé, mais qui pourtant, « aussi léger qu'érudit, n'a su illustrer « son nom qu'en émiettant son talent et « en semant autour de lui moins de dia- « mants que de perles. Ambitionner la « royauté d'un Voltaire aurait été de la « part du spirituel et malin baron une « audace pardonnable, s'il eût possédé « quelque chose de plus qu'un goût « délicat, une prodigieuse facilité « d'écrire, une verve étincelante dans « l'attaque et l'art d'amuser en instrui- « sant; mais l'imagination n'était pas « son lot; il savait mieux broder que « concevoir. Il voltigeait partout sans « poursuivre aucun but, louable ou non, « si ce n'est d'être toujours en relief(1); « disposition dangereuse qui le rendit « quelquefois peu scrupuleux sur le « choix des moyens et finit par le faire « estimer moins qu'il ne valait. Aussi « bien son esprit sarcastique lui suscita « de nombreux adversaires, toujours « prêts à grossir et à multiplier ses « fautes; la justice veut qu'on n'accepte « leur jugement que sous bénéfice d'in- « ventaire. On s'est plu à le dépeindre « comme un *faux bonhomme;* il était « trop léger pour cela. Sa mobilité « même a pu, sans doute, faire prendre « le change; il ne pouvait garder dans « son carquois un trait piquant, fallut- « il le décocher contre quelqu'un dont « il venait de faire l'éloge; le premier à « s'en repentir, il passait néanmoins « pour méchant et envieux, alors qu'il « n'était qu'imprudent et étourdi. « Quand le démon de la satire ne le « possédait pas, il était plein d'égards « pour tout le monde; jamais ses con- « frères de l'Académie n'eurent à lui « reprocher un manque de convenance. « Mr Ad. Mathieu a célébré en beaux « vers son dévouement à ses amis et ses « vertus de famille : or, ceux dont on « peut parler ainsi, sans craindre un « démenti, ne sont point des hommes « mauvais. En somme, les défauts et les « qualités du baron émanaient d'une de « ces natures impétueuses, pétulantes, « tissues de contradictions, auxquelles « on doit beaucoup pardonner, parce « qu'elles sont au fond généreuses ».

(1) On s'est souvent moqué de sa vanité; mais en plus d'une rencontre, c'était le renom national qui prévalait.

Au vrai point de vue d'une biographie nationale, c'est de cette façon en quelque sorte historique, contingente et relative, qu'il convient d'apprécier l'homme ainsi que ses œuvres. Les plus futiles sont des reflets suggestifs d'une époque de gestation. C'est aussi ce qui doit faire regretter qu'on n'ait pas publié la vaste correspondance qu'entretenait ce curieux toujours en éveil.

De Reiffenberg, membre de l'Académie royale de Belgique et secrétaire de la Commission royale d'histoire, était en outre membre correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), de la Société royale de Gœttingue, des Académies de Berlin, Munich, Turin, Stockholm; des Sociétés des antiquaires de Londres, de France, de Normandie et de Morinie; l'un des vingt-neuf de la Société des bibliophiles français, de celle des bibliophiles du Hainaut, de la Société de l'histoire de France, de l'Institut historique, des Académies de Rouen et de Lyon, de la Société de statistique universelle, de celle de statistique de Marseille, des Sociétés asiatique, polytechnique et philotechnique de Paris, de la Société historique grand-ducale de Fribourg, de la Société grand-ducale d'Iéna, de celles de Batavia (Asie) et du Rhode-Island (d'Amérique), de la Société maritime d'Angleterre, des Sociétés académiques de Leyde, Utrecht, Toulon, Evreux, Blois, Douai, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Valenciennes, Anvers, Liége, Gand, Bruxelles et du Hainaut.

La liste de ses décorations, dit Quérard, serait presque aussi longue. Mieux vaut donner celle de ses principaux ouvrages, d'après Quetelet, Heuschling et principalement Alphonse Leroy (*Liber memorialis* de l'université de Liége, p. 183-198). Les spécialistes consulteront la *Bibliographie nationale*.

La victoire, l'hymen et la naissance, dithyrambe dédié au prince d'Orange par F.-A. de Reiffenberg, 1er lieutenant au bataillon d'infanterie de ligne n° 1. Bruxelles, De Mat, 1817. — *Le malheur imaginaire*, comédie en un acte et en prose Bruxelles, Weissenbruch, 1819; in-8°. — *Les Politiques de Salon*, comédie en 3 actes et en vers. Bruxelles, Hayez, 1821; in-8° (dédicace à Ph. Lesbroussart). C'était son collègue de Bruxelles et de Liége. Ce fut son meilleur conseiller. Il fut l'inspirateur de cette satire élégante et pleine d'entrain. La tragédie, *le Comte d'Egmont*, du même temps, ne parut que fragmentairement (*Mercure belge*, t. Ier). *La Toison d'or*, opéra comique, a été joué mais non imprimé. En revanche, *La Siège de Corinthe* a été imprimé (dans *les Harpes*) mais n'a point subi l'épreuve de la scène. — *Les Harpes*, *ibid.*, 1822. Recueil de poésies, réimprimé en 1825 à Paris. On y trouve des épîtres à Raoul, à de Barante, à Viennet, à Vautrin, à Cousin, à Quetelet, à Ch. Nodier, à Arnauld, à Talma, à Froment, enfin à Mlle Lenormand. Il reprochait à André Van Hasselt de trop s'absorber dans la forme et de n'être, pour ainsi dire, qu'un carillonneur romantique. Sa *Préface* semble s'inspirer du mot de Boileau :

Et mon vers bien ou mal dit toujours quelque [chose.

Bien que moins heureux en vers qu'en prose, il prétendait, même en poésie, se faire le truchement de ce passé national que l'étranger nous déniait, malgré le Congrès de Vienne. Sa muse, un peu utilitaire, allait jusqu'à vouloir populariser la *Critique de la raison pure* de Kant — Cette préoccupation philosophique se retrouve en un dialogue en vers : *L'Ame et le Corps* (Bruxelles, Hayez, 1823). « Ce qui fait », disait-il lui-même (*Archives philolog.*, II, 6) « qu'un grand nombre de nos « livres ressemblent à des thèses, c'est « que la plupart des écrivains sont tirés « de l'ordre enseignant. Ils procèdent « d'une manière dogmatique ». — Le *Champ Frédéric*, 1823, pour célébrer une colonisation philanthropique patronnée par le prince Frédéric. Malgré le cadre mythologique encore à la mode, on remarque l'éloge du travail, qui semble l'exergue de l'auteur lui-même :

Le travail c'est le dieu qui gouverne le monde.

— *Epître d'un Parisien à la statue d'Erasme*, Paris, 1825. C'était une sorte de revanche pour le mémoire que l'Académie refusait d'imprimer. Toute sa vie il se préoccupa d'Erasme *belgicus*, au point de vue belge. — *Epître du général des Jésuites à un jeune père*. Bruxelles, Tarlier, 1827. On y reconnaît le professeur de l'université de Louvain. — *Le Dimanche*, récits de Marsilius Brunck. Bruxelles, Hauman, 1834; 2 vol. in-18. Outre la réunion des articles les plus variés publiés par Reiffenberg dans des revues françaises et belges « parce que rien ne le choquait « davantage que de voir sans fin ni « cesse le peuple belge travesti, calomnié à l'étranger », on y trouve dans l'affabulation Marsilius une amusante biographie de l'auteur. Quetelet analyse *con amore* ces récits spirituels qui font penser, dit-il, à l'auteur de *Candide*. Que de tableaux vivants de nos vieilles mœurs, de nos vieux usages ! On remarque surtout les contes *Gavre ou Chapel; Une légende de la Hesbaye; Olivier le Diable; Jonathan le Juif; Séjour de Louis XI aux Pays-Bas; Le Franc-Maçon; Madame des Houlières à Bruxelles; Bruxelles en* 1720; *Ahasvérus*, etc. « *Le Petit neveu de M. Oldbuck* est une agréable facétie, où sont « spirituellement esquissés quelques-uns « des principaux travers du bibliomane. « Je n'en dirai pas autant du conte *Bonus, Bona, Bonum*, qui semble écrit avec « humeur et sous l'influence de noirs « chagrins ». On y trouve enfin une

Lettre à Fétis, pour lui signaler de curieux documents concernant l'histoire de la musique aux Pays-Bas. C'était ainsi qu'il se distrayait de ses inquiétudes sur un lendemain révolutionnaire. — *Le lundi*, nouveaux récits de Marsilius Brunck. Bruxelles, 1835 En ce troisième volume, Reiffenberg déployait encore plus d'esprit, pour mettre le public dans la confidence de tout ce qu'il sentait et de ce qu'il voulait bien lui communiquer. Il a donné ce prénom de Marsilius à son fils aîné, né à Louvain en 1830, et connu en France par de nombreux romans, de piquants vaudevilles et divers ouvrages sur l'administration militaire. Dès 1850, ce Marsilius-Frédéric-Cuno annonçait à Bruxelles un volume de poésies : *Péchés de Jeunesse*. (Cf. *Bibliographie nationale*, I, 509.) — *Souvenir d'un pèlerinage en l'honneur de Schiller*. Bruxelles et Leipzig, 1839. « L'Allemagne a commencé », dit l'auteur, « par rendre « hommage à Schiller qui jouit peut-« être de plus de popularité que Gœthe. « Cette époque de ma vie est l'une des « plus douces et des plus sereines de « toutes celles que je puis me rappeler » (*Bibliophile belge*, VII, 134). Au milieu des fêtes de Stuttgart, il n'oubliait pas son pays : « La Belgique, pour se main-« tenir indépendante, pour développer « sa prospérité morale et matérielle, a « besoin de renouveler avec l'Allemagne « les relations intimes et non interrom-« pues qui, jadis, accrurent étonnamment « la force et la grandeur des deux pays... « Il y a, dans la formation du peuple « belge, un élément germanique et un « élément gaulois, mais modifiés, com-« binés de telle sorte que les Belges ne « sont ni Français ni Allemands, ils sont « un peuple à part, ayant son indivi-« dualité le plus tranchée. En aimant la « France, en estimant l'Allemagne, la « Belgique conserve son caractère et ses « mœurs. La nationalité littéraire ne « consiste pas tant à se servir de telle ou « telle langue, qu'à la rendre l'expres-« sion constante d'une manière de sentir « et de penser, propre et native... « Dites-moi avec le sergent-major du « camp de Wallenstein : « *Vous, vous êtes « Wallon, je le sais* » (2e acte). Cela ne « changera pas un mot à ma conclusion ». Elle fut reprise, plus tard, en plusieurs de nos villes et même à Liége (J. Stecher, *Schiller et la Belgique*. Liége, 1860) à propos d'une nouvelle fête Schillérienne. Cela fit dire au *Journal des Débats*, toujours mal informé sur la Belgique comme en général les journaux français : « On tombe du côté où l'on « penche ». Dans une note de ses *Souvenirs d'un pèlerinage*, Reiffenberg parle d'une nouvelle, intitulée *Eveline*, qu'il composa pour faire le pendant d'*Ourika*, et qui passa, dit-il, avec succès, sous le nom de Mme de Broglie. — *Nouveaux souvenirs d'Allemagne, pèlerinage à Munich*. Bruxelles, 1839; 2 vol. in-18. C'est une de ses meilleures productions. On y trouve des détails charmants, des observations fines et psychologiques. Il s'inspire notamment du Dr Hoffmann, de Hambourg, l'ami de la Belgique. — *Pièce de vers lue à la Société des Bibliophiles de Mons*. Bruxelles, 1842. — *Apologues* (poésies). Bruxelles, 1848.— *Fables nouvelles*. Bruxelles, 1848. Il raconte qu'étant malade à la campagne en 1847 et privé de livres et presque de papier, il s'avisa de versifier des fables. Il en fit quatre-vingts en quinze jours; mais ses meilleurs amis préfèrent toujours celles de Stassart et de Rouveroy. — *Nederlands grootheid* (titre flamand des) : *Fastes belgiques* ou *Galerie lithographiée des principaux actes d'héroïsme civil et militaire, et des faits mémorables qui appartiennent à la nation belge*. Bruxelles, Hayez, 1823; in-folio. Il n'en parut que deux livraisons en collaboration avec le Tournaisien, Charles-Joseph Lecocq (voir ce nom), inspecteur des écoles primaires. — *Résumé de l'Histoire des Pays-Bas*. Bruxelles, 1827; 2 vol. in-18, dans la collection des résumés Bodin. — *Recueil héraldique et historique*. Anvers, 1835-36; in-folio (un spécimen et 4 livraisons, en collaboration avec Lecocq déjà cité). — *Mémoire sur Jehan Molinet*, historien et poète. Cambrai, 1835 (Extr. des mém. de la Société d'Emulation de Cambrai). — *De*

quelques solennités anciennement usitées en Belgique : tournois, carrousels, jubilés. Bruxelles, Demat, 1838. Prototype d'un ouvrage de H. Moke, *Mœurs, usages et solennités belges.* Bruxelles, 1847. — *Discours sur l'histoire de Belgique.* Bruxelles 1858. — *Chronologie historique des Sires de Diest.* Bruxelles, 1844. — *Renseignements sur les noms de famille.* Bruxelles, 1844. — *Etablissement de l'ordre des Jésuites aux Pays-Bas au commencement du* XVIIe *siècle.* Bruxelles, 1848. — *Histoire du Comté de Hainaut.* Bruxelles, 1849-50. Le troisième volume (Bibliothèque nationale) fut écrit par Edmond Vandervin, préfet des études à Gand. Dans sa préface, Reiffenberg montre que l'âme belge résulte d'une civilisation par races mixtes. — *Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures et du commerce, dans les provinces des Pays-Bas, pendant les* XVe *et* XVIe *siècles ?* (Mém. couronnés de l'Acad., t. II, 1820). — *De Justi Lipsii vita et scriptis commentarius* (Ibid., t. III, 1821). — *Mémoire sur le séjour que Louis, dauphin de Vienne, depuis roi sous le nom de Louis XI, a fait aux Pays-Bas de l'an* 1456 *à* 1461 (Mém. des membres, t. V, 1828). — *Mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain* (Ibid., 2e, 3e et 4e mémoire sur le même sujet, t. VII, 1831) ; (5e mémoire, t. X, 1834). Ce travail, qui devait être continué, s'arrête à Erasme. — *Notice sur Olivier le Diable, ou le Daim, barbier de Louis XI* (Ibid.). — *Notice sur un exemplaire des lettres d'indulgence du pape Nicolas V « pro regno Cypri »* (ibid.), avec un fac-similé. Il s'agit d'une impression de 1457, sur peau de vélin. — *Notice sur les archives de la ville de Louvain* (t. VI, 1820). — *Mémoire sur les sires de Kuyk* (Ibid.). — *Remarques sur deux actes de Henri II et de Henri III, ducs de Brabant* (Ibid., 1830). — *Note sur les lettres d'indulgence du pape Jules II* (Ibid.). — *Eloge de l'abbé Manu* (t. VIII). — *Recherches sur la famille de Pierre-Paul Rubens* (Ibid.). — *De la peinture sur verre aux Pays-Bas* (t. VII, 1831). — *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique jusque vers le* XVIIe *siècle* (Ibid.). — *Particularités inédites sur Charles-Quint et sa Cour* (t. VIII). — Supplément à l'*Art de vérifier les dates* (Ibid.), ouvrage de S.-P. Ernst (voir ce nom) et du père Nép. Stephani, que Reiffenberg s'est attribué, ainsi que le *Mémoire sur les comtes de Louvain* (Nouveaux archives historiques des Pays-Bas, t. III), et la *Chronique historique des comtes de Salm Reifferscheid* (Ibid., t. II, 1829-1832). — *Nouvelles recherches sur P. P. Rubens* (t. X, 1835). — *De quelques anciennes prétentions à la succession du duché de Brabant* (t. XI, 1836). — *Coup d'œil sur les relations qui ont jadis existé entre la Belgique et la Savoie* (t. XIV, 1840). — *Coup d'œil sur les relations qui ont jadis existé entre la Belgique et le Portugal* (Ibid.). — *Notice sur frère Corneille de Saint-Laurent,* poète belge (Ibid.). — *Notice sur Regnier de Bruxelles,* id. (Ibid.). — *Itinéraire de l'archiduc Albert de* 1599 *à* 1600 (Ibid.). « Un règne », dit-il en un rapport de Concours, « donnant plus de prise à la critique « qu'à la louange. » — *La plus ancienne gravure connue avec une date* (t. XIX, 1845), avec un fac-similé. Pour les détails de la polémique à ce sujet, voir Quérard, *France litt.*, t. XII, 611. — *Le feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne* (Ibid.). — D'innombrables articles archéologiques, etc. (*Tables générales et analytiques du Recueil des Bulletins de l'Académie.*) Bruxelles, 1858. — *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne* (prélude des publications de la Commission d'histoire). T. Ier. Bruxelles, Hayez, 1829; in-4°. — *Annuaires de l'Académie.* Notices biographiques du comte de Cobenzl, du marquis de Chasteler, du président de Néry, du baron de Feltz, de H. Delmotte, de Bekker, de Raynouard, de Van Praet, de Daunou, de Raoux, de Desroches, du marquis de Fortia d'Urban. — *Histoire de l'Ordre de la Toison d'Or.* Bruxelles 1830, in-4°, avec atlas in-folio. — *P. a Thymo Historia Brabantiæ diplomatica.* Bruxelles, 1830. Seul volume paru de la *Collection*

des Historiens belges inédits (ordonnée par le gouvernement des Pays-Bas). — *Chronique rimée de Philippe Mouskes*, publiée pour la première fois. Bruxelles, Hayez, 1836 et 1845 et supplément en 1846. Ces trois grands in-4°, signalés par Daunou (*Journal des Savants*), eurent une influence énorme sur les études d'historiographie nationale. Les préliminaires se rattachaient au fameux *Prodromus* de Nélis, publié par Lesbroussart. Une véritable profusion d'indications suggestives semblait continuer le mouvement de la renaissance thérésienne. La geste tournaisienne fut un prétexte à toute sorte de documentation médiévale. La science des détails, selon le mot de Paquot, allait s'épanouir. Dans son *Coup d'œil sur les tentatives et les travaux faits jusqu'aujourd'hui pour publier les monuments originaux de notre histoire*, il montre que c'est par l'historiographie que la Belgique contemporaine se rattache le plus directement à la renaissance provoquée par les ministres libéraux de Marie-Thérèse. Le *Prodromus* est un véritable programme. — *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg* (Ibid., 1844-49; 5 vol. in-4°). Dans cette collection, apparaissent le *Chevalier au Cygne* et *Godefroid de Bouillon*, poèmes de la légende wagnérienne de Lohengrin. Partout Reiffenberg recommande de constater les légendes, au lieu de les nier, en attendant l'explication scientifique. — *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire.* Du tome VI à XVI, Reiffenberg est presque le seul rédacteur (1837-1850). On a eu tort de blâmer cet excès de zèle. — *Histoire des troubles des Pays-Bas*, par Vandervynckt avec discours préliminaire et notes. Bruxelles, 1822; 3 volumes. — *Mémoires inédits de Jacques du Clercq*, publiés pour la première fois sur les ms. Bruxelles 1823; 4 vol. in-8°. C'était avec le numéro précédent le début d'une collection nationale qui ne fut pas continuée. — *Lettres du prince d'Orange, Guillaume le Taciturne aux Etats-Généraux*. Paris, Didot, 1834. — *Manuel de l'histoire politique de Heeren*. Bruxelles, Hauman, 1834. — *Histoire des ducs de Bourgogne* de B. de Barante, avec des remarques. Bruxelles, 1835-36. Analogue à l'entreprise de Gachard et de Marchal. Notes très nombreuses et très curieuses. — *Leçons de littérature et de morale de Noël et De la Place* (avec une introduction sur l'histoire de la langue française). Bruxelles, Méline, 1836. — *Chronique metrique de Chastelain et de Molinet* (détaché de la contrefaçon de Barante), 1836. — *Walter, ou la première expédition d'Attila dans les Gaules*, légende du VIe siècle, mise en vers latins par un moine du Xe siècle avec des notes et les variantes du ms de Bruxelles (*Revue de Bruxelles*, 1838-39). En une étude sur le même sujet (*Waltharius, Annuaire de la Bibliothèque*, 1841), Reiffenberg, tout en raillant la médiévomanie, montre combien ici encore Virgile est le maître et l'inspirateur. — *Mémoires du comte de Mérode d'Ongnies*, avec une introduction et des notes. On a dit de ce livre extrait du tome IX des publications de la Société des bibliophiles de Mons, que l'avant-garde et l'arrière-garde valaient mieux que le corps d'armée. — *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II.* Bruxelles, 1841. Ce fut le début de la Société des bibliophiles belges, d'autant plus remarqué qu'il contenait l'*interrogation du comte d'Egmont.* — *Lettres sur la vie intérieure de Charles-Quint*, écrites par Guillaume Van Male, gentilhomme de sa chambre. Bruxelles, 1843 (2e publication des *Bibliophiles belges*). — *Une existence de grand seigneur au* XVIe *siècle*. Mémoires autographes du duc Charles de Croy. Bruxelles, 1846 (8e publ. des *Bibliophiles belges*). — *Gilles de Chin*, poème de Gautier de Tournay, trouvère du XIVe siècle. Bruxelles 1847. Cette édition *princeps*, par ses notes suggestives, a suscité plus d'une étude fructueuse sur les traditions montoises. — *Œuvres choisies* de J.-B.-D. Vautier. Bruxelles, 1847. Dans une notice émue, consacrée à cet ami intime, il rappelle les premiers efforts d'une poésie lamartinienne.

— *Essai de réponse aux questions officielles sur l'enseignement supérieur*. Bruxelles, Tarlier, 1828. Avec Warnkœnig, son collègue de Louvain, Reiffenberg, écarte la question politique pour ne s'occuper que des réformes urgentes destinées à émanciper l'esprit scientifique dans les universités nettement séparées des écoles polytechniques. Ils demandaient que les cours ne se fissent plus en latin, et que des diplômes octroyés par les universités fussent contrôlés, non pas par une commission d'entérinement, mais par un examen final subi à Bruxelles et analogue au *Staats-Examen* d'Allemagne. — *Qu'est-ce que le Collège philosophique? Entrerai je au Collège philosophique? Réponse au portier du Collège philosophique*. Louvain, 1828; 3 broch. in-8°, publiées sous le voile de l'anonyme. Malgré son indépendance, Reiffenberg était très favorable aux idées gouvernementales. De là son ode un peu emphatique au *Collège philosophique*. — *L'honneur national, à propos des 24 articles; par un luxembourgeois de la partie cédée*. Bruxelles et Leipzig, Muquardt, 1839; in-8°. — *Oratio inauguralis quâ philosophiæ fata in Acad. Lovan. opposuit*. Louvain, 1822. La leçon d'ouverture du professeur récemment nommé et qui semblait annoncer une ère nouvelle. — *Éclectisme, ou premiers principes de philosophie générale*. Première partie : Psychologie. Bruxelles 1822. Reiffenberg, se détournant de la philosophie allemande, entre en correspondance suivie avec Cousin de Laromiguière dont il traduisait un ouvrage en latin pour ses élèves. (Notice Van Meenen, *Annuaire de l'Académie*, 1877). Cousin critique la légèreté de l'entreprise. — *De la direction actuellement nécessaire aux études philosophiques*. Louvain, 1828. Dans ce discours dédié à Cousin, l'auteur constate qu'en 1817 le mot *philosophie* effrayait en Belgique. Il espère qu'ici également le grand effort profitera à l'esprit national, intermédiaire entre la France et l'Allemagne. — *Principes de logique*. Bruxelles, 1835. Ce dernier écrit philosophique est un essai très ingénieux de vivifier un schématisme trop abstrait par de nombreux exemples tirés de la littérature, surtout classique, et d'amusants syllogismes empruntés à Molière. — *Lettres à M. Fetis sur l'histoire de la musique*. Bruxelles, 1834; réimpr. dans le *Dimanche* (n° 8) avec des corrections. — *Scènes de la vie des peintres flamands*, etc., dessinées par Madou, avec notes explic. Bruxelles, Société des Beaux-Arts, 1838; in-folio (avec Mr Massard). — *Les loges de Raphaël*. Bruxelles, 1844 (revendiqué par E. de Busscher, *Études des études*, etc. Gand, 1846). — *Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*, d'après Ph. Baert. Bruxelles, 1848. — *Excerpta e C. Plinii Secundi historia naturali, notulis illustrata*. Bruxelles, 1820. — *Archives philologiques*. Bruxelles, 1825-26 (2 vol.). — *Observations sur la langue romane, sur les trouvères*, etc. Bruxelles, 1839 (dédié à Mr Wolff, prof. à Iéna). — *Remarques sur les patois romans usités en Belgique*. Bruxelles, 1839. — *Nouvelles remarques. Ibid.* (Reiffenberg avait commencé la rédaction d'un lexique wallon-hennuyer; ce projet fut perdu de vue). — *Notice sur le roman de Jourdain de Blaye*. Bruxelles, 1838. — *Archives pour l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas*. Louvain, 1827-28 (t. III et IV des *Archives philologiques*). Les t. V et VI (Bruxelles, 1829-1832) sont intitulés : *Nouvelles archives historiques des Pays-Bas*. — *Annuaire de la Bibliothèque royale*. Bruxelles, 1840-1850. (11 vol. in-18.) C'est un fouillis de renseignements curieux. — *Notice sur les Cours d'Amour en Belgique*. Bruxelles, 1841 (dédié à Mr Leglay, de Lille). C'est un chapitre curieux de l'histoire littéraire en Flandre au XIIe siècle. Détails sur l'influence française. — *Le Bibliophile belge* (t. I à VI). Bruxelles 1845 et années suivantes. Les deux premières livraisons du t. VII appartiennent encore au fondateur. L'énumération des articles de Reiffenberg nous entraînerait trop loin. — *Paléographie*, histoire littéraire. Extrait de différents écrits du moyen âge. Bruxelles, 1842. — *Catalogue des accroissements de la Bibliothèque royale*

de 1838 *à* 1848. Bruxelles, 1845-49; 11 parties in-8°. — *Des moyens de former une collection des meilleurs écrivains belges*. Bruxelles, 1846.

COLLABORATION : Mercure belge. — Le Courrier des Pays-Bas. — Le Vrai libéral. — Le Nain jaune réfugié. — Le Mercure du XIX^e^ siècle. — *Litterary Gazette* de Londres. — Biographie universelle de Michaud. — Revue universelle. — Revue encyclopédique de France. — La France littéraire de Ch. Malo. — La France provinciale. — Les Supercheries littéraires. — Messager des Arts et des Sciences de Gand. — Annales Belgiques. — Dictionnaire de la conversation. — Le Recueil encyclopédique. — L'Artiste. — Le Journal de l'Histoire de France. — Les Soirées littéraires de Paris. — Publication de la Société des Bibliophiles de Mons. — Le Trésor National. — L'Almanach libéral. — L'Annuaire poétique. — L'Almanach des Etudiants de Louvain. — Le Journal de l'Institut historique de France. — L'Emancipation (Bruxelles). — Le Bulletin de la Société de l'Histoire de France. — La Correspondance mathématique et physique (Bruxelles). — La Renaissance, chronique des arts et de la littérature (Bruxelles). — Les Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique (Valenciennes). — Les Belges illustres. — Les Belges peints par eux-mêmes. — L'Album biographique des Belges célèbres. — L'Ermite en Belgique (Bruxelles).

J. Stecher.

Bibliographie nationale, t. I, p. 500-509. — *Dict. univ. et classique d'hist. et de géographie*. — Piron, *Levensbeschrijving*. — *Messager des sciences et des arts*, Gand, 1850. — *Annuaire de l'Académie de Belgique*, 1852. — Ed. Fétis, dans l'*Independance belge*, 1850. — Fr. Fétis, *Dict. des musiciens*. — Oettinger, *Bibliogr. biogr. universelle*. — *Iconographie montoise*. — *Bulletin du bibliophile belge*, 1850. — Le Roy, *Liber memorialis de l'université de Liége*, p. 170. — *Moniteur belge*, 22 avril 1850. — Combarieu, *Notice biographique* (Paris, 1854). — Ad. Mathieu, *F. de Reiffenberg* (Mons, s. d.). — Fr. Reland, *Argus* (Rotterdam, 1828, p. 77). — X. Heuschling, *Le baron de Reiffenberg* (Cologne, 1850). — A. de Reume, *Galerie contemporaine* (Bruxelles, 1854). — Ch. Ruelens, *La première relation de Christophe Colomb* (Bruxelles, 1885). — *Centième anniversaire de l'Académie royale* (Bruxelles, 1872). — Ch. Potvin, *Cinquante ans de liberté* (Bruxelles, 1882). — Fr. Masoin, *Hist. de la litt. française en Belgique de* 1815 *à* 1830 (Bruxelles, 1902; Mém. cour. de l'Académie).

REIMAN ou OUSMAN. On désigne sous l'une ou l'autre de ces appellations, mais plus habituellement sous la première d'entre elles, l'auteur de la vie de saint Caddroé, missionnaire irlandais du x^e^ siècle, qui fut successivement abbé du monastère de Waulsort, puis de celui de Saint Clément, à Metz, où il mourut en 978. C'est seulement par l'épître dédicatoire, placée au commencement de ce texte, que le nom de l'hagiographe nous a été transmis. Mais, outre que ce nom présente des formes différentes dans les deux manuscrits dont se sont servis au XVII^e^ siècle l'érudit irlandais Colgan et le bollandiste Henschen, le passage où il est cité présente encore cette étrange particularité de le donner au datif alors qu'il devrait se trouver au nominatif. Il est très possible qu'il y faille admettre une faute de lecture. Toutefois, en l'absence de ces manuscrits, qui ont disparu, croyons-nous, on doit renoncer à résoudre ce petit problème.

Quoi qu'il en soit, notre hagiographe a écrit peu de temps après la mort de son héros. On ne peut savoir avec certitude où il a vécu. Son travail est dédié à un abbé Immon. Or, cet Immon peut être Immon, abbé de Gorze qui vivait encore en 1012, ou Immon, abbé de Waulsort, dont la tradition place le décès en 995, mais qui probablement est mort à une époque bien antérieure. S'il en est ainsi, le soi-disant Reiman ne peut avoir écrit à sa demande, car il rapporte des événements qui seraient alors postérieurs à l'administration du personnage, et il ne resterait qu'à le mettre en rapport avec l'abbé de Gorze. Tout ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'il fut moine à Waulsort, s'il ne le fut à Gorze ou à Saint-Clément.

Il nous apprend qu'il a écrit d'après des renseignements oraux. Son récit de la jeunesse du saint est légendaire, mais les détails qu'il nous fournit sur l'activité religieuse de Caddroé renferment d'utiles indications pour la connaissance

des missions irlandaises et pour celle de la réforme des monastères lotharingiens au xe siècle.

H. Pirenne.

Colganus, *Acta SS. Hiberniæ*, p. 494-501. — *Acta SS. Boll.*, Mars, t. I, p. 474-481. — Mabillon, *Acta SS. Ordinis S. Benedicti*, t. V, p. 489-501. — *Mon. Germ. Hist. Script.*, t. IV, p. 483-484, et t. XV, p. 689-692 (extraits). — W. Schultze, *Forschungen zur Geschichte der Klosterreform im X Jahrhundert*, p. 51. — E. Sackur, *Die Cluniacenser*, t. II, p. 361. — L. Lahaye, *Etude sur l'abbaye de Waulsort*, p. 293 et suiv. — S. Balau, *Etude critique sur les sources de l'histoire du pays de Liege au moyen âge*, p. 93.

REIMBALDUS (1), canoniste et écrivain ascétique, né dans la dernière partie du XIe siècle, décédé en décembre 1149. Il apparaît pour la première fois en qualité de chanoine de la cathédrale Saint-Lambert, à Liége, en 1101 : comme il figure le dernier de douze chanoines, il devait être entré depuis peu au chapitre. Le 26 février 1126, il est cité pour la première fois dans les chartes comme prévôt de la collégiale Saint-Jean ; toutefois, la chronique de Saint-Trond lui donne ce titre, peut-être par anticipation, dès l'année 1121. Il apparaît comme prévôt de Sainte-Croix dans un acte du 28 août 1140. En 1141, deux chartes nous le montrent revêtu de la dignité de doyen de la cathédrale. Il est encore en fonctions le 29 novembre 1149. Mais un diplôme de 1149 signalant son successeur Hubert, il s'ensuit que son décès doit être survenu dans le courant de décembre de la même année.

Le seul fait du cumul de trois des dignités ecclésiastiques les plus élevées prouve que Reimbaldus a été appelé à jouer un rôle notable dans le diocèse et la principauté, à cette époque si mouvementée de la première moitié du XIIe siècle. Les chroniques du temps et les ouvrages qui nous restent de lui viennent à l'appui de cette conclusion.

Alors que Reimbaldus n'était que simple chanoine, on constate qu'il est un des hommes de confiance du chapitre : on le charge de missions diplomatiques lors du curieux conflit entre la cathédrale et la collégiale Saint-Pierre, qui a donné lieu à l'intéressant exposé juridique dû au célèbre Algerus. Lors des démêlés entre l'évêque légitime Frédéric de Namur et son compétiteur Alexandre de Juliers, Reimbaldus, peut-être après quelques hésitations, prit rang parmi les *Frederini*. A la mort de Frédéric (27 mai 1121), lors des nouveaux troubles suscités par l'ambitieux Alexandre, il se retira à l'abbaye de Rolduc, où l'abbé Richer lui donna l'hospitalité pendant environ huit mois.

Toutefois, c'est surtout à ses écrits que Reimbaldus doit d'être un personnage historique. Les principaux d'entre eux n'ont jamais été publiés. Nous possédons une copie du premier, faite sur l'unique manuscrit du Vatican (*Mss. lat.*, n° 1059), ce qui nous permet d'en donner une analyse assez précise. Il a été composé à l'occasion d'un événement qui fit à cette époque assez de bruit. Un chanoine de Saint-Martin d'Utrecht (Reimbaldus le nomme Helenandus, d'autres Hellenhardus) avait, sans le consentement de son évêque, fait profession religieuse dans un monastère du diocèse de Trèves. Après deux ans, il était revenu à Utrecht réclamer sa prébende, en soutenant que sa profession était nulle, à cause de l'omission du consentement de l'évêque lors de son départ du diocèse. Le chapitre d'Utrecht, défavorable à la réadmission, consulta les chapitres épiscopaux de Munster, de Minden et de Liége (voir un dossier très intéressant sur cette affaire dans Jaffé, *Bibliotheca rerum germanicarum*, t. V : c'est la meilleure édition). La réponse du chapitre de Liége, très bien raisonnée et documentée, est négative, et Mr l'abbé Alph. de Meester a fait voir que c'est Algerus qui en est le rédacteur (*Compte rendu du Congrès de Bruges de* 1903, notice sur le canoniste Alger de Liége). Reimbaldus entreprit d'écrire toute une dissertation, en forme de dialogue, entre saint Augustin et l'Eglise de Liége, à l'appui de la décision de son savant confrère. En voici le contenu : 1° *Epistola Reimbaldi ad Wazelinum* (moine de l'abbaye de Saint-Laurent, à Liége) *quæ & argumentum seu prologus sequentis est*

(1) Telle est certainement l'orthographe du nom de ce personnage.

operis; 2° *Exemplar epistolæ Leodiensium ad Trajectenses* (ce n'est pas la lettre d'Algerus); 3° *De voto reddendo sub nominibus Augustini & Ecclesiæ liber stromatum primus incipit;* 4°-8° Trois lettres de Wazelinus à Reimbaldus et deux lettres de Reimbaldus à Wazelinus. Le moine, qui contestait d'abord que l'Eglise catholique n'admettait pas les récidives à la pénitence, finit par se rendre aux explications de l'auteur. Ces cinq lettres forment le second livre de tout l'ouvrage; 9° Reimbaldus récapitule et explique encore sa pensée, et termine par ces mots : *Explicit non solum de voto reddendo sed & de pœnitentia non iteranda stromatice quidem ut promiserat conflatus in unum Reimbaldi feliciter libellus.* Cet écrit, souvent diffus et parfois obscur, est en somme intéressant et peut servir à donner une idée de ce qu'était à Liége, au XIIe siècle débutant, un théologien féru d'érudition sacrée et profane, voire même de philosophie; il mériterait d'être publié et annoté.

Le second ouvrage a été écrit par Reimbaldus à l'abbaye de Rolduc en 1121, à la prière de l'abbé Richer († 5 février 1122), à qui il l'a dédié (voir la dédicace dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. II, p. 311). Avant de le publier, il le soumit à son ami Wazelinus (voir les deux lettres de Reimbaldus à Wazelinus et la réponse de ce religieux dans Martène, *Anecdota*, t. I, p. 337-340). Comme Reimbaldus est alors qualifié de prévôt de Saint-Jean et Wazelin de prieur (il est devenu abbé de Saint-Laurent en 1128, après le 5 juin), les lettres échangées entre les deux amis doivent être de 1126-1128, et par conséquent il s'est écoulé plusieurs années entre la rédaction de l'œuvre et sa publication. L'ouvrage était conservé jadis à la bibliothèque de l'abbaye d'Alne, et Ernst en a eu en main une copie faite par Jean Herzet, le dernier abbé de ce monastère. Manuscrit et copie semblent aujourd'hui perdus. C'était un traité ascétique, intitulé *de vita canonica*, divisé en quatre chapitres, où Reimbaldus étudie successivement les quatre degrés de la vie régulière : le *purgatorius*, le *statorius*, l'*appetitorius* et le *contemplatorius*. Ernst le trouvait assez bon pour l'époque.

Nous possédons encore deux pièces de Reimbaldus, qui sont imprimées. La première, qui date de 1117, est intitulée : *Itineraria seu Exhortatoria Dermatii cujusdam Hyberniensis proficiscentis Jherusalem* (Martène, *Anecdota*, t. I, p. 340). Dans cette lettre, c'est l'Irlandais Dermatius qui parle, mais à la fin il demande des prières pour Reimbaldus de Liége, *qui proficiscenti mihi hanc pro viatico providit et conscripsit epistolam.* Dermatius non seulement y implore aide et assistance pour l'aller et le retour de son pèlerinage, mais donne de sages conseils à ses lecteurs, et il les confirme par le récit des calamités et des phénomènes qui ont rendu fameuse l'année 1117 dans nos annales. Il rappelle le tremblement de terre de janvier, qui fit tant de ravages en Italie et fut ressenti à Liége, le 4 de ce mois; l'aurore boréale que l'on y aperçut le 31 janvier; les pluies extraordinaires du 7 juin et du 10 juillet; les coups de foudre du 1er juillet, qui causèrent dans notre ville plusieurs morts d'homme. Tous ces événements sont rappelés aussi dans la *Chronicon rythmicum canonici Leodiensis*, avec des réflexions analogues à celles de Reimbaldus, et ces similitudes sont telles que l'on pourrait se demander si le chanoine liégeois anonyme n'est pas à identifier avec notre Reimbaldus, qui avait quelque peu le tempérament d'un publiciste, comme cela ressort du présent écrit et de celui dont il nous reste à parler.

Ce second écrit présente un intérêt spécial, parce qu'il fait saisir sur le vif les mœurs du XIIe siècle et l'étrange situation créée, en 1130, par le schisme d'Anaclet. Voici quelle en fut l'occasion : un abbé français, du nom d'Herveus, étant mort, un *rollifer*, muni d'un rouleau de parchemin, visitait successivement les églises et les monastères pour demander des prières, et partout on s'inscrivait sur le parchemin, soit pour promettre des suffrages, soit pour en solliciter d'autres. A Angoulême,

l'évêque Gérard, partisan de l'antipape Anaclet, trouva ingénieux d'inscrire le récit de l'élection de ce pseudo-pape et de celle de son compétiteur Innocent II, sans toutefois prendre parti ouvertement. Quand le *rollifer* arriva à l'abbaye de Cluny, où l'on tenait pour le pontife légitime, les moines découpèrent cette partie du rouleau et l'envoyèrent à Innocent II. Le messager continua sa route, recueillant tantôt des suffrages d'*Innocentiani* qui s'inscrivaient en refusant de s'associer aux *Anacletiani*, tantôt des suffrages contraires. Reimbaldus trouvant inconvenantes toutes ces excommunications et désapprouvant le procédé des moines clunisiens, écrivit sur le rouleau une protestation éloquente, mais fort diffuse. A son sens, il ne fallait pas prendre parti, les choses n'étant pas encore éclaircies. En ceci, Reimbaldus se méprenait, car en France la question était tranchée pour les hommes de bonne foi. Cette pièce doit être antérieure au 22 mars 1131 : à cette date, le pape Innocent II était venu à Liége, et il ne pouvait plus y avoir lieu à doute chez nous, ni non plus à la confusion que commet Reimbaldus au cours de son réquisitoire, en identifiant l'évêque Gérard d'Angoulême avec le cardinal contemporain du même nom. D'autre part, elle est postérieure au concile d'Etampes, tenu au plus tard en octobre 1130, mais, selon nous, au mois d'août ou même un peu plus tôt.

Georges Monchamp.

De Theux, *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. I, p. 120-121. — *Histoire litteraire de France*, t. XII, p. 512-516 — Daris, *Notices*, t. IV, 2e partie, p. 29. — Miræus, *Diplomata*, *passim*. — Cartulaire ms. de Sainte-Croix, conservé aux archives du royaume à Liége, t. I, f. 19 vo. — *Bulletins de la Societé d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. XII, p. 206-229. — *Compte rendu du congrès de Bruges*, de 1903, notice sur le canoniste Alger de Liége.

REIMOLANUS (*Jacques*). Voir RAEYMOLEN.

REINARTZ (*Jean-Léonard*), curé-doyen de Tongres, né à Waubach (Limbourg cédé), le 23 juillet 1806, décédé à Tongres, le 24 juillet 1871. Jean-Léonard Reinartz fut ordonné prêtre à Liége, le 19 mai 1830, nommé vicaire à Houthem-Saint-Gerlache, le 26 juillet suivant, curé de cette paroisse, le 23 janvier 1835, et promu doyen de Tongres, le 8 novembre 1836.

Archéologue distingué, le doyen Reinartz employa pendant trente-cinq ans les ressources d'une activité dévorante et d'un zèle infatigable à la restauration de l'ancienne collégiale de Tongres. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold par arrêté royal du 5 janvier 1861.

Membre correspondant de la commission royale des monuments, membre de la société scientifique et littéraire du Limbourg et de la société archéologique et historique du duché de Limbourg, le doyen Reinartz, utilisant les loisirs que lui laissaient les multiples occupations de sa charge pastorale, publia, outre quelques relations de moindre importance, les opuscules suivants :

Description d'un reliquaire de la sainte Croix conservé dans le Trésor de Notre-Dame à Tongres. Bulletin de la société scientifique et littéraire du Limbourg, t. I, p. 1-21. Liége, Carmanne, 1852; *Le saint Trésor de Notre-Dame à Tongres*, in-12 de 22 p. Tongres, Collée, 1871; *De nieuwe kerk van Waubach*. Tongres, Collée, 1869; *Notice sur les peintures murales découvertes dans l'église Notre-Dame à Tongres* (24 juin 1862) *dans les comptes rendus de la commission royale des monuments, comité provincial du Limbourg*, édités dans les *Bulletins de la société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XIV, 1878, p. LVIII-LXII.

Jean Paquay.

REINELDE (Sainte), appelée aussi, en français, RENELDE, REINILDE, RENELLE, ERNELLE, et, en latin, RAGNILDIS, REYNILDIS, RAYNELDIS, appartient à cette famille de saints rattachés dans les traditions brabançonnes à Pépin, dit de Landen (cf. *Analecta Bollandiana*, t. XIV, p. 49, 61a), dont la plupart ne sont connus que par le culte local dont ils ont été l'objet et par des légendes très suspectes quant à leur valeur historique et écrites longtemps après l'époque (VIIe siècle) où ils ont dû fleurir. Celle de sainte Reinelde n'est certainement

pas plus ancienne que la fin du IXe siècle, puisqu'elle mentionne la translation de 866, — c'est bien 866, et non 806, comme le proposait le bollandiste J.-B. Du Sollier, qu'il faut lire dans le texte de la Vie, ainsi qu'il résulte du récit de la translation du XIe siècle, récemment publié, où cette date est clairement marquée, d'après la tradition du monastère de Lobbes, par divers synchronismes (*Anal. Boll.*, t. XXII [1903], p. 443, extr. Cf. *Act. SS.*, t. IV Jul., p. 178, annot. *r*), — et qu'elle qualifie le père de Reinelde de duc de Lotharingie, titre qui n'apparaît dans l'histoire qu'aux environs de l'an 900 (H. Pirenne, *Hist. de Belgique*, t. I [1900], p. 34, 43). Elle n'est pas non plus postérieure à la fin du XIe siècle; car elle ne fait pas mention de la translation faite par l'évêque de Cambrai Gérard (cf. *Anal. Boll.*, t. XXII, p. 444), — soit Gérard Ier, qui occupa le siège de Cambrai de 1012 à 1051, soit Gérard II, de 1076 à 1092, — et nous avons trouvé une copie de la pièce dans un recueil manuscrit du commencement du XIIe siècle. (*Catal. codd. hagiogr. bibl. reg. Brux., edd. hagiographi bollandiani*, t. II, p. 418, 430.)

A en croire l'auteur anonyme de cette Vie, Reinelde était la fille du duc de Lotharingie Wiger ou Witger et d'Amelberge, sœur de Pépin de Landen, et elle fut elle-même la sœur de saint Émebert, qui devint évêque de Cambrai, et de sainte Gudule. Le lieu de sa naissance est dit avoir été *Condacum*, sur l'Escaut, où l'on a, naturellement, cru reconnaître la ville de Condé, en France, mais que Du Sollier, pour plusieurs bonnes raisons, a jugé devoir identifier avec le village de Contich, situé entre Anvers et Malines : opinion que le chanoine E. Reusens a défendue victorieusement, à notre avis, contre les objections de Ghesquière (voir *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belgique*, t. IX [1872], p. 33). Après une jeunesse passée dans la pratique des vertus chrétiennes, Reinelde et Gudule consacrèrent leur virginité à Dieu et reçurent le voile, aussi bien que leur mère Amelberge, des mains d'Autbert, évêque de Cambrai, mais, semble-t-il, sans entrer dans une communauté religieuse; leur père, Witger, se fit moine.

Reinelde demeura auprès de sa mère à Saintes, près de Hal, en Brabant, et s'y adonna aux œuvres de pénitence et de charité. Bientôt, pour se détacher plus complètement du siècle, elle voulut se dépouiller de tous ses biens, dont elle fit donation à l'abbaye de Lobbes, en Hainaut. Ensuite elle entreprit un pèlerinage en Palestine, où elle fit un séjour d'environ sept ans. Rentrée à Saintes, elle reprit sa vie de solitude et de prière. Sa retraite fut troublée par l'invasion d'une troupe sauvage, que l'auteur de la Vie, par une confusion de souvenirs qui n'est pas rare dans les légendes du moyen âge, n'hésite pas à désigner comme une horde de Huns. Les habitants de Saintes cherchèrent un refuge contre les féroces bandits dans les bois des environs. Mais ils ne purent décider Reinelde de les suivre. A toutes leurs instances elle se contenta de répondre qu'elle s'abandonnait à la providence de Dieu et que, s'il voulait qu'elle périt de la main de ces idolâtres, elle serait heureuse de conquérir ainsi la palme du martyre. Deux de ses familiers, le sous-diacre Grimoald et un serviteur du nom de Gondulphe, ne voulurent pas séparer leur sort du sien. Tous les trois furent cruellement massacrés dans l'église, où l'on trouva leurs corps après le départ des barbares assassins. Ils devinrent aussitôt l'objet d'un culte, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Sainte Reinelde fut aussitôt honorée à Condé, qui se glorifie depuis des siècles de l'avoir vue naître, et où l'on montrait encore dans ces derniers temps les restes du château qu'elle aurait habité dans son enfance.

Ch. De Smedt.

J. Bollandus, *De S. Pippino duce*, ad d. 21 Febr. (*Acta Sanctorum*, t. III Febr., p. 260; J. Ghesquiere, *Acta SS. Belgii*, t. II, p. 336. — J.-B. Sollerius, *De S. Amalberga vidua*, ad d. 10 Julii, et *De S. Reinelde virgine martyre*, ad d. 16 Julii (*Act. SS.*, t. III Julii, p. 72, et t. IV Julii, p. 173; *Acta SS. Belgii*, t. IV, p. 626 et p. 642). — *Histoire littéraire de France*, t. VI, p. 543. — Destombes, *Vies des saints des diocèses de Cambrai et d'Arras*, t. II (1851), p. 161.

REINELIN, évêque de Tournai. Voir RAINELME.

REINERUS, hagiographe. Voir RAINIER.

REINGOT (*Gilles*), musicien, né probablement à Mons, en Hainaut, dans la seconde moitié du XVe siècle. On connaît de lui une chanson française à quatre voix, sur la mélodie populaire *For seulement*. Cette chanson est imprimée dans le troisième livre de l'*Odhecaton*, publié, en 1503, par Ottaviano Petrucci, sous le titre particulier *Canti C n° cento cinquanta*.

Léopold Devillers.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit., t. VII, p. 218.

REINILDE (Sainte). Voir REINELDE.

REINULA (Sainte). Voir RENILDE.

ADDENDUM.

RAGUET (*Gilles-Bernard*). Voir plus haut, col. 591. Suivant une communication de Mr le chanoine V. Barbier, ce personnage était fils de Michel et de Constance Chenu; il fut baptisé en la collégiale de Notre-Dame, à Namur, le 21 août 1668. — Ajouter à la liste des sources : *Biographie universelle* (Michaud), nouvelle édition, t. XXXV, p. 91.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LE DIX-HUITIÈME VOLUME

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE.

A

ADAMA (Théodore Pybès de). Voir *Pybès de Adama* (Théodore).

ADULF, évêque de Tournai-Noyon de 955 à 977. Voir *Raoul*.

AERNOUD DE SCHOOLMEESTER. Voir *Porreye* (Arnold).

A PORTA (Arnold). Voir *Poorten* (Arnold van der).

A PUTEO (Joachim). Voir *Putte* (Joachim vande).

A QUERCU (Laurent) Voir *Quercu* (Laurent a).

A QUERCU (Philippe). Voir *Quercu* (Philippe de).

AVEUGLE DE BRUGES (Petrus VANDER BRUGGE, surnommé l'). Voir *Pontanus* (Petrus).

B

BACULUS JACOB. Voir *Porreye* (Arnold)

BEAUMONT (Poppon de). Voir *Poppon de Beaumont*.

BERG (Ferdinand-Pierre RAPEDIUS DE). Voir *Rapedius de Berg*.

BORBUS (François). Voir *Pourbus* (François), le Jeune.

BOUSSART (Caroline-Clémence), dame POPP. Voir *Popp* (Caroline-Clemence Boussart, dame).

BRÉDA (Roland de). Voir *Radulphe de Rivo*.

BRUGES (Régnier de). Voir *Raynerius* (vénérable).

BRUGGE (Pierre vander). Voir *Pontanus* (Petrus).

BUXERIA (Réginald de). Voir *Réginald* de la Buissière.

C

CAMBRAI (Raoul de). Voir *Raoul de Cambrai*.

CASAQUY (Ferdinand-Joseph PONCIN de). Voir *Poncin* (Ferdinand-Joseph), dit Poncin de Casaquy.

COECUS BRUGENSIS. Voir *Pontanus* (Petrus).

CROY D'HAVRÉ (Jean-Juste-Ferdinand-Joseph, prince de), comte de Priégo. Voir *Priégo* (Jean-Juste-Ferdinand-Joseph, prince de Croy d'Havré, comte de).

D

DELLE RAMEYE (Jean), ou DEL RAMEYE. Voir *Ramey* (Jean).

DIEPENDALE (Valerio van). Voir *Profondavalle*.

DOESER DE PRYMEA (N.). Voir *Prumea* (Nicolas de).

DOULCET (Louis-Adolphe), comte de Pontécoulant. Voir *Pontécoulant* (Louis-Adolphe Doulcet, comte de).

DU CHÊNE (Laurent). Voir *Quercu* (Laurent a).

DU CHESNE (Jean). Voir *Quercu* (Jean de).

DUFOUR DE PRADT (Dominique). Voir *Pradt* (Dominique Dufour de).

DU PONT (Hercule). Voir *Pontius* (Hercule).

DU PONT (Peeter). Voir col. 24.

DUVAL-PYRAU (abbé). Voir *Pyrard* (Henri-François).

E

EECKEN (Laurent vander). Voir *Quercu* (Laurent a).
ERNELLE (Sainte). Voir *Reinelde* (Sainte).

G

GENTILE (Louis PRIMO, surnommé). Voir *Primo* (Louis).
GRASS (Frédéric-Thomas RAPAERT de). Voir *Rapaert de Grass.*

H

HADULPHE, évêque de Tournai-Noyon de 955 à 977. Voir *Raoul.*
HAVRÉ. (Jean-Juste-Ferdinand-Joseph, prince de Croy d'), comte de Priégo. Voir *Priégo* (Jean-Juste-Ferdinand-Joseph, prince de Croy d'Havré, comte de).
HORST (seigneur de). Voir *Pynnock* (Louis).

J

JOURDAIN (P.). Voir *Preingué* (Louis-Philippe).

K

KENON (Jean ou Haquinet). Voir *Quenon* (Jean).
KERMOLANUS (Jacques), ou KEYMOLANUS. Voir *Raeymolen.*
KIEKEN (Jean). Voir *Pulloys* (Jean).
KINDERE (Pierre vander). Voir *Puerorum* (Pierre).
KYMOLANUS (Jacques). Voir *Raeymolen.*

L

LA BUISSIERE (Réginald de) ou de LA BUSCHERIE. Voir *Réginald* de la Buissière.
LA FAILLERIE (Denis-J.-B.-Charles-Joseph, baron de RASSE DE). Voir *Rasse de la Failleríe.*
LA PORTE (Arnold de). Voir *Poorten* (Arnold vander).
LA RAMEE (Laurent). Voir *Ramey* (Laurent).
LA WOSTYNE (Eugène de PRUYSSENAERE de). Voir *Pruyssenaere* de la Wostyne (Eugène de).
LEAU (Raould de). Voir *Raoul de Léau.*
LE GENTIL (Louis PRIMO, surnommé). Voir *Primo* (Louis).
LENS DE LICQUES (Max.-Phil.-Jos.-Eugène de RECOURT de). Voir *Recourt* de Lens de Licques (M.-P.-J.-E. de).
LE PRONNEUR (Antoine), ou LE PROUVEUR. Voir *Prouveur* (Antoine).
LE SILENCIEUX (Bienheureux Raoul). Voir *Raoul le Silencieux.*
LE VAL (Henry PREVOST DE). Voir *Prévost de le Val.*
LEWES (Radut de). Voir *Raoul de Léau.*
LICQUES (Max.-Phil.-Jos.-Eugène de RECOURT DE LENS DE). Voir *Recourt* de Lens de Licques (M.-P.-J.-E. de).
LOY DE SCHALIEDECKER. Voir *Pruystinck* (Eloi).

M

MONGEOT (Alphonse-Simon RASTOUL DE). Voir *Rastoul de Mongeot.*
MORBUS (François). Voir *Pourbus* (François), le Jeune.
MORIENSART (seigneur de). Voir *Pynnock.*

O

OUSMAN. Voir *Reiman.*

P

PARCELLIS (Jean), ou PERCELLIS. Voir *Porcellis.*
PEYN (Liévin), ou PIEN. Voir *Pyn* (Liévin).
PILLOIS (Jean). Voir *Pulloys* (Jean).
PIN (Lievin). Voir *Pyn* (Liévin).
PLATEL (François). Voir *Pratel* (Antoine-François de).
POIRCK (Jean de). Voir *Pourck* (Jean de).
POLANUS FLANDRUS. Voir *Poullain* (Valérand).
PONCEAU (Jean-Baptiste). — T. XVIII, col. 1-2.
PONCELET (Martin). — T. XVIII, col. 2-3.
PONCIAU (Michel). Voir *Pontiau* (Michel).
PONCIN (Ferdinand-Joseph), connu sous le nom de PONCIN DE CASAQUY. — T. XVIII, col. 3-4.
PONCIN (Gaspar). — T. XVIII, col. 4-5.
PONETUS (Pierre). — T. XVIII, col. 5-6.
PONSART (Gilles-Benoît). — T. XVIII, col. 6-7.
PONSART (Jean-Nicolas-François). — T. XVIII, col. 7-10.
PONSON (Ami-Théodore). — T. XVIII, col. 10-12.
PONT (Jean de). — T. XVIII, col. 12.
PONTANUS (Liévin). — T. XVIII, col. 12-13.
PONTANUS (Petrus) ou de PONTE ou Vander BRUGGE, surnommé l'Aveugle de Bruges (Cœcus Brugensis). — T. XVIII, col. 13-16.

PONTANUS (Roverus). — T. XVIII, col. 16-17.
PONTE (Petrus de). Voir *Pontanus* (Petrus).
PONTECOULANT (Louis-Adolphe Doulcet, comte de). — T. XVIII, col. 17-21.
PONTIANI (Michel). Voir *Pontiau* (Michel).
PONTIAU (Michel) ou PONCIAU, appelé par les italiens PONTIANI. — T. XVIII, col. 22-23.
PONTIUS (Hercule) ou DU PONT. — T. XVIII, col. 23-25.
POORTEN (Arnold vander) ou A PORTA mais de son vrai nom de LA PORTE. — T. XVIII, col. 25-26.
POORTEN (Henri-Joseph-François vander). — T. XVIII, col. 26-27.
POORTER (Henri de). — T. XVIII, col. 28.
POORTERE (Josse de). — T. XVIII, col. 29.
POOT (Albert). — T. XVIII, col. 29.
POPELIER (Antoine), en espagnol ANTONIO PUPILER. — T. XVIII, col 29-30.
POPELIERS (Laurent-Henri). — T. XVIII, col. 30.
POPELIN (Emile-Gustave-Alexandre). — T. XVIII, col. 30-32.
POPELS (Jean). — T. XVIII, col. 32.
POPLIMONT (Charles-Emmanuel-Joseph. — T. XVIII, col. 32-33.
POPP (Caroline-Clémence Boussart, dame). — T. XVIII, col. 33-38.
POPP (Philippe-Christian). — T. XVIII, col. 38-42.
POPPERODE (Baudouin de). — T. XVIII, col. 42-43.
POPPON (Saint). — T. XVIII, col. 43-53.
POPPON DE BEAUMONT. — T. XVIII, col. 53.
PORBUS (François). Voir *Pourbus* (François), le Jeune.
PORBUS (Jacques). Voir *Pourbus* (Jacques).
PORCELLIS (Jean), PARCELLIS, PERCELLIS ou PORSELLIS. — T. XVIII, col. 53-55.
PORCHINI (Luigi). Voir *Porquin* (Louis).
PORELT (Adoule). — T. XVIII, col 56-57.
PORET (Philibert-Joseph). — T. XVIII, col. 57-60.
PORÈTE (Marguerite). — T. XVIII, col. 60-61.
PORQUIN (Barbe de). — T. XVIII, col. 61-62.
PORQUIN (Louis) ou LUIGI PORCHINI. — T. XVIII, col. 62-65.
PORREYE (Arnold), connu sous le nom d'AERNOUD DE SCHOOLMEESTER, et surnommé BACULUS JACOB. — T. XVIII, col. 66-67.
PORSELLIS (Jean). Voir *Porcellis*.
PORTANT (Jean) ou PORTANTIUS. — T. XVIII, col. 68-69.
PORTEMONT (Auguste de). — T. XVIII, col. 69-70.
PORTOIS (Augustin-Bernard-François). — T. XVIII, col. 70.
POSTEAU (Ferdinand). — T. XVIII, col. 70-71.
POSTEL (Henri-Joseph). — T. XVIII, col. 71-72.
POSWICK (Henri-Hippolyte). — T. XVIII, col. 72-73.
POT (Louis). — T. XVIII, col. 73-74.
POT (Philippe). — T. XVIII, col. 74-76.
POT (Pierre). — T. XVIII, col. 76-80.
POTIER (bienheureux Louis). — T. XVIII, col. 81.
POTIER (Pierre-Philippe). Voir *Pottier*.
POTMANS (Paul). — T. XVIII, col. 81-82.
POTTELSBERGHE (Lievin van). — T. XVIII, col. 82-84.
POTTELSBERGHE (Richard van). — T. XVIII, col. 84-85.
POTTER (Eleuthère de). — T. XVIII, col. 85-87.
POTTER (Louis de). — T. XVIII, col. 87-89.
POTTERE (Liévin de). — T. XVIII, col. 89-90.
POTTERKIN, rhétoricien. — T. XVIII, col. 90-91.
POTTIER (Corneille). — T. XVIII, col. 91-92.
POTTIER (Mathieu). — T. XVIII, col. 92 93.
POTTIER (Nicolas). — T. XVIII, col. 93-94.
POTTIER (Pierre-Philippe) ou POTIER. — T. XVIII, col. 94-95.
POTTRE (Jean de). — T XVIII, col. 95-96.
POUCHIN (Jean-Eglé-Edouard). — T. XVIII, col. 96-97.
POUCKE (Charles-François van). — T. XVIII, col. 97-104.
POUHON (François de). — T. XVIII, col. 104-108.
POUILLET (Quentin). — T. XVIII, col. 108.
POULET (Nicolas-Xavier). — T. XVIII, col. 108-109.
POULLAIN (Valérand), dit aussi POLANUS FLANDRUS. — T. XVIII, col. 109-112.
POULLET (Edmond-Yves-Joseph-Marie). — T. XVIII, col. 112-114.
POUPPEZ (Jean-Louis-Joseph-Vincent). — T. XVIII, col. 114-115.
POURBAIX (Emile-Joseph). — T. XVIII, col. 115-116.
POURBUS (François), peintre. — T. XVIII, col. 116-121.
POURBUS (François), dit le Jeune, PORBUS, PURBIS, BORBUS, et même MORBUS, peintre. — T. XVIII, col. 121-128.
POURBUS (Jacques) ou PORBUS. — T. XVIII, col. 128.
POURBUS (Pierre). — T. XVIII, col. 128-131.
POURCK (Jean de) ou de POIRCK. — T. XVIII, col. 132.
POURNO (Antoine). Voir *Prouveur* (Antoine).
POURS (Jérémie de). — T. XVIII, col. 132-133.

POUTRAIN (Joseph-Alexis). — T. XVIII, col. 133-134.
POUVEU (Antoine), ou POVEUR. Voir *Prouveur* (Antoine).
POVART (Antoine-Fidèle). — T. XVIII, col. 134-136.
PRADT (Dominique Dufour de). — T. XVIII, col. 136-151.
PRAET (Gervais de). — T. XVIII, col. 151-152.
PRAET (Jean de). — T. XVIII, col. 152-154.
PRAET (Joseph-Basile-Bernard van), bibliothécaire. — T. XVIII, col. 154-163.
PRAET (Joseph-Ignace van), imprimeur. — T. XVIII, col. 163-165.
PRAET (Jules van). — T. XVIII, col. 165-194.
PRAET (Martin). Voir *Prats* (Martin).
PRASCH (Adrien). Voir *Rasch* (Adrien).
PRAT (Georges-François). — T. XVIII, col. 194-195.
PRATEL (Antoine-François de) ou FRANÇOIS PLATEL. — T. XVIII, col. 195-197.
PRATERE (Edmond-Joseph de). — T. XVIII, col. 197-199.
PRATS (Martin) ou PRAET. — T. XVIII, col. 199-202.
PRATS (Philippe). — T. XVIII, col. 202-203.
PRÉCIPIANO (comte Humbert-Guillaume de). — T. XVIII, col. 204-216.
PRÉINGUE (Louis-Philippe), en religion Père Jourdain. — T. XVIII, col. 216-218.
PRESSEUX (Philippe-Louis de). — T. XVIII, col. 218-220.
PREUD'HOMME (Amand-Joseph). — T. XVIII, col. 220-221.
PREUMONT (Louis). — T. XVIII, col. 221.
PREVOST (Charles). — T. XVIII, col. 222.
PRÉVOST (Gilbert). — T. XVIII, col. 222-223.
PREVOST DE LE VAL (Henry). — T. XVIII, col. 223-224.
PREVOST (Hugues). — T. XVIII, col. 224-225.
PRÉVOST (Jean) ou PROVOST. — T. XVIII, col. 225-228.
PREVOST (Piérart). — T. XVIII, col. 228.
PREVOST (Pierre-Dominique). — T. XVIII, col. 229-230.
PRICHESIUS (Jean) ou de PRISCHES. — T. XVIII, col. 230-231.
PRIE (Hercule-Joseph-Louis Turinetti, marquis de). — T. XVIII, col. 231-243.
PRIEELE (Gilles, en religion Dominique vanden) ou PRIEELS, en latin TOPIARIUS. — T. XVIII, col. 243
PRIEGO (Jean-Juste-Ferdinand-Joseph, prince de Croy d'Havré, comte de). — T. XVIII, col. 245-246.
PRIEM (Félix-Pierre-Jean). — T. XVIII, col. 246-248.
PRIEM (Pierre-Albert). — T. XVIII, col. 248-249.
PRIMO (Louis), surnommé Gentile, Le Gentil. — T. XVIII, col. 249-252.
PRINZ (Xavier-Hubert). — T. XVIII, col. 252-255.
PRIORIS (Jean). — T. XVIII, col. 255-258.
PRISCHES (Jean de). Voir *Prichesius* (Jean).
PRISSE (Albert-Florent-Joseph, baron). — T. XVIII, col. 258-270.
PRIX (Laurent de). — T. XVIII, col. 270.
PROCUREUR (Pierre). — T. XVIII, col. 270-273.
PROFONDAVALLE (Prudencia). — T. XVIII, col. 273-274.
PROFONDAVALLE (Valerio) ou van DIEPENDALE. — T. XVIII, col. 274-275.
PROLI (Balthazar-Florent-Joseph, comte de). — T. XVIII, col. 275-276.
PROLI (Charles-André Melchior, comte de). — T. XVIII, col. 277-278.
PROLI (Pierre). — T. XVIII, col. 278-282.
PRONNEUR (Antoine). Voir *Prouveur* (Antoine).
PROOST (Adrien de). — T. XVIII, col. 282.
PROOST (Jacques). — T. XVIII, col. 282-286.
PROOST (Melchior) ou PROST. — T. XVIII, col. 286-288.
PROOST (Prosper-Alexandre). — T. XVIII, col. 288-293.
PROST (Melchior). Voir *Proost* (Melchior).
PROUVEUR (Antoine), POVEUR ou POUVEU, POURNO, PRUVOST, PROUEUR ou PRONNEUR, LE PROUVEUR ou LE PRONNEUR. T. XVIII, col. 293-300.
PROUVOST (Alexandre) ou PRUVOST. — T. XVIII, col. 300-301.
PROUVY (Alamannus ou Amand de). — T. XVIII, col. 301-302.
PROVOST (Jean). Voir *Prévost* (Jean).
PRUMA (Nicolas de WINRINGEN, alias de). Voir *Prumea* (Nicolas de).
PRUME (François-Hubert). — T. XVIII, col. 302-306.
PRUMEA (Nicolas de), dit aussi de WINRINGEN, alias de PRUMA, ou N. DOESER de PRYMEA. — T. XVIII, col. 306.
PRUNIEAU (Théodore-Joseph). — T. XVIII, col. 307-308.
PRUS (Clément). — T. XVIII, col. 308.
PRUVOST (Alexandre). Voir *Prouvost* (Alex.).
PRUVOST (Antoine). Voir *Prouveur* (Antoine).
PRUYSSENAERE DE LA WOSTYNE (Eugène de). — T. XVIII, col. 308-316.

PRUYSTINCK (Eloi), surnommé LOY DE SCHALIEDECKER. — T. XVIII, col. 316-317.
PRYMEA (N. Doeser de). Voir *Prumea* (Nicolas de).
PUERORUM (Pierre) ou VANDER KINDERE. — T. XVIII, col. 318.
PUERSSE (Jean van) ou van PUERSELE. — T. XVIII, col. 318-319.
PUISSANT (Robert). — T. XVIII, col. 319-320.
PUISSANT (Vital). — T. XVIII, col. 320-321.
PULAER (Félix et Pierre ou Piestre van) ou PULLAIRE. — T. XVIII, col. 322-323.
PULINCX (Henri), le Vieux. — T. XVIII, col. 323-325.
PULLAIRE (Félix et Pierre van). Voir *Pulaer* (Félix et Pierre van).
PULLEN (Pérégrin van) ou Pellgrim PULLENIUS. — T. XVIII, col. 326.
PULLENIUS (Pellgrim). Voir *Pullen* (Pérégrin van).
PULLOYS (Jean), PILLOIS, PULLOIS, PUYLLOIS ou PYLLOIS, en flamand KIEKEN. — T. XVIII, col. 326-328.
PULMS (Othon). — T. XVIII, col. 328.
PULS (Jacques-Charles). — T. XVIII, col. 328-329.
PUPILER (Antonio). Voir *Popelier* (Antoine).
PURBUS (François). Voir *Pourbus* (François), le Jeune.
PUTEANUS (Erycius) ou Eerryk de PUTTE. — T. XVIII, col. 329-344.
PUTEANUS (Jérôme) ou VANDE PUTTE. — T. XVIII, col. 344-345.
PUTEANUS (Thomas). — T. XVIII, col. 345.
PUTEO (Joachim a). Voir *Putte* (Joachim van de).
PUTSCHIUS (Elie) ou VAN PUTSCHEN. — T. XVIII, col. 345-347.
PUTTE (Eerryk de). Voir *Puteanus* (Erycius).
PUTTE (Ferdinand vande). — T. XVIII, col. 347-352.
PUTTE (Jean vande). — T. XVIII, col. 352-353.
PUTTE (Jérôme vande). Voir *Puteanus* (Jérôme).
PUTTE (Joachim vande) ou A PUTEO. — T. XVIII, col. 353.
PUTTE (Othon vande). — T. XVIII, col. 353-355.
PUTZEYS (Jules-Antoine-Adolphe-Henri). — T. XVIII, col. 355-356.
PUYDT (Paul Emile de). — T. XVIII, col. 356-359.
PUYENBROECK (Pierre). — T. XVIII, col. 359-360.
PUYLLOIS (Jean). Voir *Pulloys* (Jean).
PUYSKENS (Jacques). — T. XVIII, col. 360-361.
PUYTLINCK (Christophe). — T. XVIII, col. 361-363.
PYBES DE ADAMA (Théodore). — T. XVIII, col. 363-364.
PYCKE (Léonard). — T. XVIII, col. 364-368.
PYEN (Liévin), ou PYL. Voir *Pyn* (Liévin).
PYLLOIS (Jean) Voir *Pulloys* (Jean).
PYM (Liévin). Voir *Pyn* (Liévin).
PYN (Joachim). — T. XVIII, col. 368-371.
PYN (Liévin), PIEN, PIN, PYM, PEYN, PYEN, ou PYL. — T. XVIII, col. 371-376.
PYNNOCK (Jean). — T. XVIII, col. 376-378.
PYNNOCK (Louis), seigneur de Ter Sart et de Moriensart. — T. XVIII, col. 378-379.
PYNNOCK (Louis), seigneur de Velpen, Ter Sart, Moriensart, Horst. — T. XVIII, col. 379-383.
PYPERS (Henri). — T. XVIII, col. 384.
PYPERS (Joseph-Hubert-Ignace). — T. XVIII, col. 384-387.
PYRARD (François). — T. XVIII, col. 387.
PYRARD (Henri-François), connu sous le nom de l'abbé DUVAL-PYRAU. — T. XVIII, col. 387-392.

Q

QUACKELBEEN (Guillaume), QUACQUELBEEN ou QUACELBEEN. — T. XVIII, col. 393-397.
QUADEWANT (Jacques). — T. XVIII, col. 398.
QUADVLIEG (Charles-Max-Gerlach-Antoine). — T. XVIII, col. 398-399.
QUAETFASLEM (Emmanuel). — T. XVIII, col. 400-401.
QUAILLE (Jacques van). — T. XVIII, col. 402.
QUAILLE (Jehan) ou QUOILLE. — T. XVIII, col. 402.
QUARRE (Florimond, comte de). — T. XVIII, col. 403.
QUARRE (Jean-Hugues). — T. XVIII, col. 403-405.
QUARREUX (Gérard-Joseph de). — T. XVIII, col. 406.
QUARTEMONT (Gaspard de). — T. XVIII, col. 407.
QUARTERY (Melchior-Louis-Maurice de). — T. XVIII, col. 407-409.
QUEBEDO (Henri-Joseph-Pierre de). — T. XVIII, col. 409-411.
QUEBEDO (Joseph-Canut de). — T. XVIII, col. 412-413.
QUEECKBORNE (Chrétien vanden), le Vieux, QUEECBORNE, QUECBORNE, QUEECBORNNE, QUEBORNE, QUEBORREN, QUEECBORRE ou même WECKBORRE. — T. XVIII, col. 413-414.
QUEECKBORNE (Chrétien vanden), le Jeune. — T. XVIII, col. 414-416.

QUEECKBORNE (Daniel vanden). — T. XVIII, col. 416.
QUEECKBORNE (Jean vanden). — T. XVIII, col. 416-417.
QUELLIN (Arnould ou Artus), dit le Vieux. — T. XVIII, col. 417-427.
QUELLIN (Arnould ou Artus), dit le Jeune. — T. XVIII, col. 427-434.
QUELLIN (Erasme), dit le Vieux, sculpteur. — T. XVIII, col. 434-437.
QUELLIN (Erasme), peintre. — T. XVIII, col. 437-444.
QUELLIN (Hubert). — T. XVIII, col. 444-446.
QUELLIN (Jean-Erasme). — T. XVIII, col. 447-449.
QUENON (Albert-Auguste-Joseph). — T. XVIII, col. 449-450.
QUENON (Jean ou Haquinet), ou KENON. — T. XVIII, col. 450-451.
QUENTIN (Saint). — T. XVIII, col. 451-453.
QUERCENTIUS (Robert). — T. XVIII, col. 453-454.
QUERCU (Jean de), ou DU CHESNE. — T. XVIII, col. 454-457.
QUERCU (Laurent a), DU CHÊNE, VANDER EECKEN ou VERREECKEN. — T. XVIII, col. 457-458.
QUERCU (Philippe de ou a). — T. XVIII, col. 458-461.
QUERCU (Simon de). — T. XVIII, col. 461-462.
QUERTENMONT (André-Bernard de). — T. XVIII, col. 462-468.
QUETELET (Ernest-Adolphe-François). — T. XVIII, col. 468-477.
QUETELET (Lambert-Adolphe-Jacques). — T. XVIII, col. 477-494.
QUEVREUX (Jean-Thomas-Louis) ou QUEVRIEUX. — T. XVIII, col. 494-498.
QUICCHELBERGS (Samuel) ou QUICKELBERGS. — T. XVIII, col. 499-501.
QUICKE (Jean). — T. XVIII, col. 501-502.
QUICKELBERGHE (Joseph de). — T. XVIII, col. 502-503.
QUICKELBERGS (Samuel). Voir *Quicchelbergs* (Samuel).
QUICKENBORNE (Charles-Félix van). — T. XVIII, col. 503-504.
QUINAUX (Joseph). — T. XVIII, col. 504-505.
QUINET (Emile-Jules-Joseph). — T. XVIII, col. 505.
QUINET (Jean-Baptiste-Charles-Hubert). — T. XVIII, col. 506.
QUINET (Jean-Joseph-Florent). — T. XVIII, col. 506.
QUINET (Lucien-Joseph). — T. XVIII, col. 506-508.
QUINNUS (Philippe). — T. XVIII, col. 508-509.
QUINQUE (Adrien). — T. XVIII, col. 509-511.
QUINTIN (Baude). — T. XVIII, col. 529-530.
QUIRILLE (Saint). — T. XVIII, col. 511.
QUIRINI (Ignace-Antoine-Joseph). — T. XVIII, col. 511-512.
QUIRINY (François-Théobald). — T. XVIII, col. 512-513.
QUOILIN (Jean-Hilaire). — T. XVIII, col. 513-515.
QUOILLE (Jehan). Voir *Quaille* (Jehan).
QUYNCKERE (Servais de) ou QUYNCKERUS. T. XVIII, col. 516-528.

R

RAADT (Pierre de). — T. XVIII, col. 531-532.
RABEUF ou RABOEUF. — T. XVIII, col. 532-533.
RACKET (Jean). Voir *Racquet*.
RACLE (François-Bernard). — T. XVIII, col. 533-534.
RACNILDIS (Sainte). Voir *Reinelde* (Sainte).
RACQUET (Jean) ou RACKET. — T. XVIII, col. 534.
RADAEUS (Ægidius). Voir *Rade* (Gilles vanden).
RADBOD ou RATHBOD I. — T. XVIII, col. 534-535.
RADBOD II. — T. XVIII, col. 535-539.
RADE (Gilles vanden) ou RAEYE, RAIDE, ou ÆGIDIUS RADAEUS. — T. XVIII, col. 539-541.
RADERMACHER (Jean), ou ROTARIUS. — T. XVIII, col. 541-545.
RADOUX (Jean-Joseph). — T. XVIII, col. 545.
RADOUX (Jean-Toussaint) — T. XVIII, col. 545-546.
RAUTLOO (Reinhardt van). — T. XVIII, col. 546-547.
RADULPHE, évêque de Tournai-Noyon de 953 à 977. Voir *Raoul*.
RADULPHE DE RIVO appelé parfois ROLAND DE BREDA ou DE TONGRES. — T. XVIII, col. 548-550.
RADULPHE DE ZAEHRINGEN. — T. XVIII, col. 551-555.
RADULPHUS TACENS. Voir *Raoul le Silencieux*.
RADUT DE LEWES. Voir *Raoul de Léan*.
RAEDT (Jacques-Jean de). — T. XVIII, col. 556-557.
RAEDT (Nicolas de). — T. XVIII, col. 557-558.
RAEDT (Pierre de). — T. XVIII, col. 558-559.
RAELEN (Hubert). Voir *Rale* (Hubert).

RAEPHORST (Barthélemy van), RAPHORST, RAPORTS ou RAPORT. — T. XVIII, col. 559-561.
RAEPSAET (Henri-Marie). — T. XVIII, col. 561-562.
RAEPSAET (Jean-Joseph). — T. XVIII, col. 562-576.
RAES (Désiré-Jean-Joseph). — T. XVIII, col. 577-578.
RAES (Godefroid). — T. XVII, col. 578-579.
RAET (Adrien de), dit VRELANT. — T. XVIII, col. 579-580.
RAET (Arnd de). — T. XVIII, col. 580-582.
RAET (Louis de) ou RAETS. — T. XVIII, col. 582.
RAETH (Ignace). — T. XVIII, col. 582-583.
RAETS (Guillaume). — T. XVIII, col. 583-584.
RAETS (Louis de). Voir *Raet*.
RAEYE (Gilles vanden). Voir *Rade* (Gilles vanden).
RAEYMACKERS (Henry). — T. XVIII, col. 584-585.
RAEYMAKER (Jean de). — T. XVIII, col. 585-586.
RAEYMOLEN (Jacques), ou REIMOLANUS, KEYMOLANUS, KERMOLANUS ou KYMOLANUS. — T. XVIII, col. 586-587.
RAGENULFE (Sainte). — T. XVIII, col. 588-589.
RAGIÈRES (Gérard), ou RAGIERS. Voir *Razières* (Gérard de).
RAGONDET (Louis). — T. XVIII, col. 589-590.
RAGUET (Gilles-Bernard). — T. XVIII, col. 591-592 et 927.
RAICK (Dieudonné de). — T. XVIII, col. 592-594.
RAIDE (Gilles vanden). Voir *Rade* (Gilles vanden).
RAIKEM (Antoine-François-Joseph). — T. XVIII, col. 594-598.
RAIKEM-ROMAIN (Conrad-Joseph-Adolphe). — T. XVIII, col. 598.
RAIKEM (Jean-Joseph). — T. XVIII, col. 599-601.
RAINELME. — T. XVIII, col. 602-603.
RAINGO (Benoit-Joseph). — T. XVIII, col. 603-604.
RAINGO (Germain-Benoit-Joseph). — T. XVIII, col. 604-607.
RAINGO (Jean-Baptiste). — T. XVIII, col. 607.
RAINIER, REINERUS, RONNERUS ou ROUNERUS. — T. XVIII, col. 607-609.
RAINS (Michel de). — T. XVIII, col. 609-610.
RAISSE (Arnould de), dit RAISSIUS. — T. XVIII, col. 610-611.
RAIT (Lambert). — T. XVIII, col. 611-612.
RALE (Hubert) ou RAELEN. — T. XVIII, col 612-613.
RAMAECKERS (Cosme-Guillaume-Louis-Octavien). — T. XVIII, col. 615-616.
RAMAECKERS (Guillaume-Jules-Arthur). — T. XVIII, col. 616-618.
RAMAUT (Louis) ou RAMAULT. — T. XVIII, col. 618.
RAMAUT (Pierre-Martin). — T. XVIII, col. 618-619.
RAMAYE (Jean). Voir *Ramey* (Jean).
RAMÉE (Jean). Voir *Ramey* (Jean).
RAMÉE (Laurent LA). Voir *Ramey* (Laurent).
RAMEY (Jean), RAMÉE, RAMAYE, DEL RAMEYE ou DELLE RAMEGE. — T. XVIII, col. 620-625.
RAMEY (Laurent), aussi nommé LA RAMÉE. — T. XVIII, col. 625-631
RAMEZEE (Mengolde de Rasquinet, seigneur de). Voir *Rasquinet* (Mengolde de).
RAMIHRDUS. — T. XVIII, col. 631-633.
RAMIREZ (Jean). — T. XVIII, col. 633.
RAMLOT (Gilles-Joseph). — T. XVIII, col. 633-634.
RAMON (Jean). — T. XVIII, col. 634
RAMOUX (Alphonse). — T. XVIII, col. 634-635.
RAMOUX (Gilles-Joseph-Evrard). — T. XVIII, col. 635-646.
RAMOUX (Michel-Joseph). — T. XVIII, col. 647-648.
RAMOUX (Pierre-Michel). — T. XVIII, col. 648-650.
RAMPEN (Henri). — T. XVIII, col. 650-652.
RAMQUIN (Remi). — T. XVIII, col. 652.
RAMUS (Jean) ou TACK. — T. XVIII, col. 652-654.
RANDENRAEDT (Jeanne van). — T. XVIII, col. 654-656.
RANDOUR (Valentin). — T. XVIII, col. 656.
RANSONNET-BOSFORT (Jean-François de). — T. XVIII, col. 657-663.
RANSONNET-BOSFORT (Jean-Pierre de). — T. XVIII, col. 663 678.
RANSONNET (Sylvestre-Michel-François). — T. XVIII, col. 679.
RANST (François van). — T. XVIII, col. 679-680.
RANTERE (Corneille de). — T. XVIII, col. 680.
RANWET (Louis). — T. XVIII, col. 680-681.
RAOUL DE CAMBRAI. — T. XVIII, col. 682-685.
RAOUL DE LÉAU (Radut de Lewes). — T. XVIII, col. 685-686.
RAOUL LE SILENCIEUX (Bienheureux), en latin RADULPHUS ou RODULPHUS TACENS. — T. XVIII, col. 686-687.

RAOUL ou RODULPHE, évêque de Tournai-Noyon, de 950-955. — T. XVIII, col. 687-688.
RAOUL, RADULPHE, HADULPHE ou ADULF, évêque de Tournai-Noyon de 955-977. — T. XVIII, col. 688-689.
RAOUL (Louis-Vincent). — T. XVIII, col. 689-697.
RAOUX (Adrien-Philippe). — T. XVIII, col. 697-704.
RAOUX (Jean-Baptiste-Auguste). — T. XVIII, col. 704-705.
RAOUX (Louis-Alexis). — T. XVIII, col. 705-708.
RAPAERD (François), RAPPARD ou RAPPARDUS. — T. XVIII, col. 708-709.
RAPAERT DE GRASS (Frédéric-Thomas). — T. XVIII, col. 709-710.
RAPARLIER (Philippe-Joseph). — T. XVIII, col. 710-711.
RAPEDIUS DE BERG (Ferdinand-Pierre). — T. XVIII, col. 711-728.
RAPHELENGIEN (François), DE RAVELENGHIEN, VAN RAVELENGHIEN, VAN RAVELINGHEN. — T. XVIII, col. 728-735.
RAPHORST (Barthelemy van). Voir *Raephorst*.
RAPONDI (Dino). — T. XVIII, col. 735-739.
RAPORT (Barthélemy van), ou RAPORTS. Voir *Raephorst*.
RAPPARD (François), ou RAPPARDUS. Voir *Rapaerd* (François).
RAPPE (Jean-Baptiste). — T. XVIII, col. 739-741.
RASCH (Adrien) et non PRASCH. — T. XVIII, col. 741-742.
RASIER (Gérard de). Voir *Razières* (Gérard de).
RASIER (Gilles de). Voir *Rasyr* (Gilles de).
RASIERES (Gerard de). Voir *Razières* (Gérard de).
RASIRIUS (Ægidius). Voir *Rasyr* (Gilles de).
RASOIR (Jean). — T. XVIII, col. 742.
RASQUINET (Mengolde de), seigneur de Ramezée. — T. XVIII, col. 742.
RASSE (Alphonse-Alexandre-Paul, baron de). — T. XVIII, col. 743-744.
RASSE (Charles-Henri-Joseph, chevalier de) — T. XVIII, col. 744-746.
RASSE DE LA FAILLERIE (Denis-J.-B.-Charles-Joseph, baron de). — T. XVIII, col. 746-747.
RASSE (Jean-Baptiste-Joseph de). — T. XVIII, col. 747-748.
RASSEGHEM (Adrien Vilain II, dit le sire de). — T XVIII, col. 748-755.
RASSMANN (Georges-Guillaume). — T. XVIII, col. 755-758.
RASTOUL DE MONGEOT (Alphonse-Simon). — T. XVIII, col. 758-760.
RASYR (Gilles de) ou DE RASIER, en latin ÆGIDIUS RASIRIUS. — T. XVIII, col. 761-763.
RATABON (Martin de). — T. XVIII, col. 763-770.
RATHBOD. Voir *Radbod*.
RATGHEER (Walter). — T. XVIII, col. 770-772.
RATHERIUS ou RATHERUS. Voir *Rathier*.
RATHIER, RATHERUS, RATHERIUS. — T. XVIII, col. 772-783.
RAUBERGEN (Philippe van). — T. XVIII, col. 783-784.
RAUCQ (Jean-Baptiste). — T. XVIII, col. 784-785.
RAUSIN (Étienne). — T. XVIII, col. 785-792.
RAVANGERUS. Voir *Ravengère*.
RAVE (Jean). — T. XVIII, col. 792-795.
RAVELENGHIEN (François de) ou VAN RAVELINGHEN. Voir *Raphelengien* (François).
RAVENGÈRE, RAVANGERUS ou RAVENGERUS. — T. XVIII, col. 796.
RAVENGERUS. Voir *Ravengère*.
RAVERICK (Daniel). — T. XVIII, col. 797-798.
RAVESCHOT (Caroline-Hugo de). — T. XVIII, col. 798-801.
RAVESCOT (Louis). — T. XVIII, col. 801-802.
RAVESTEYN (Josse van) ou JODOCUS TILETANUS. — T. XVIII, col. 802-806.
RAVETS (Antoine-Guillaume) ou RAVITS. — T. XVIII, col. 806-807.
RAVITS (Antoine-Guillaume). Voir *Ravets* (Ant.-Guill.).
RAVE (Nicolas). — T. XVIII, col. 807-808.
RAYMAEKERS (Fidèle-Jean-Evermode). — T. XVIII, col. 808-809.
RAYMOND (Abacuc de), DE RAYMUND ou RAYMUNDI. — T. XVIII, col. 809-811.
RAYMOND (Daniel de), DE RAYMUND ou RAYMUNDI. — T. XVIII, col. 811-814.
RAYMUND (Abacuc de). Voir *Raymond* (Abacuc de).
RAYMUND (Daniel de). Voir *Raymond* (Daniel de).
RAYMUNDI (Abacuc). Voir *Raymond* (Abacuc de).
RAYMUNDI (Daniel). Voir *Raymond* (Daniel de).
RAYNERIUS ou RÉGNIER DE BRUGES (vénérable). — T. XVIII, col. 814-815.
RAYNILDIS (Sainte). Voir *Reinelde* (Sainte).
RAZIERES (Gérard de), DE RASIER, DE RASIÈRES, RAZURES, RAGIÈRES, ROGIERS, RAGIERS, REYSIER, etc. — T. XVIII, col. 816-817.
RAZIERES (Rombaut de). — T. XVIII, col. 817.

RAZURES (Gérard). Voir *Razières* (Gérard de).
REBREVIETTES (Guillaume de). — T. XVIII, col. 817-818.
RECK (D. van). — T. XVIII, col. 818-819.
RECOURT DE LENS DE LICQUES (Maximilien-Philippe-Joseph-Eugène de). — T. XVIII, col. 819 820.
RECQ (François-Dominique). — T. XVIII, col. 820-821.
REDEIN (Jean-François). Voir *Redin* (Jean-Franç.).
REDEL (Augustin-Casimir) ou RIDEL. — T. XVIII, col. 821-822.
REDIG (Laurent-Herman). — T. XVIII, col. 822-823.
REDIN (Jean-François) ou REDEIN. — T. XVIII, col. 823.
REDOUTE (Antoine-Ferdinand). — T. XVIII, col. 823-824.
REDOUTÉ (Charles-Joseph). — T. XVIII, col. 824-825.
REDOUTE (Henri-Joseph). — T. XVIII, col. 825-827.
REDOUTÉ (Jean-Jacques). — T. XVIII, col. 827.
REDOUTÉ (Pierre-Joseph). — T. XVIII, col. 827-835.
REES (Gaspard-François de). — T. XVIII, col. 833-834.
REES (Richard van). — T. XVIII, col. 834-840.
REESBROECK (Jacques van) ou VAN RYSBROECK. — T. XVIII, col. 840-841.
REETH (Pierre-Jean-Baptiste van). — T. XVIII, col. 841-842.
RÉGA (Henri-Joseph). — T. XVIII, col. 842-852.
REGEMORTER (Ignace-Joseph-Pierre van). — T. XVIII, col. 852-853.
REGEMORTER (Pierre-Jean van). — T. XVIII, col 853-854.
RÉGINALD DE LA BUISSIÈRE, de BUXERIA, de la BUSCHERIE. — T. XVIII, col. 854-855.
RÉGINARD, évêque de Liége. — T. XVIII, col. 855-861.
REGIS (Jean). — T. XVIII, col. 861-863.
REGNARD (Charles) ou REGNART. — T. XVIII, col. 864.
REGNARD (François) ou REGNART. — T. XVIII, col. 864-866.
REGNARD (Jacques) ou REGNART. — T. XVIII, col. 866-869.
REGNARD (Paschaise) ou REGNART. — T. XVIII, col. 869.
REGNART (Charles). Voir *Regnard* (Charles).
REGNART (François). Voir *Regnard* (François).
REGNART (Jacques). Voir *Regnard* (Jacques).
REGNART (Paschaise). Voir *Regnard* (Paschaise).
RÉGNIER Ier. — T. XVIII, col. 870-874.
RÉGNIER II, comte de Hainaut. — T. XVIII, col 875.
REGNIER III, au Long-Col. — T. XVIII, col. 875-879.
REGNIER IV, comte de Hainaut. — T. XVIII, col. 879-881.
REGNIER V, comte de Hainaut. — T. XVIII, col. 881-883.
RÉGNIER DE BRUGES. Voir *Raynerius* (vénérable).
REGNIER (Jean-Désiré). — T. XVIII, col. 883-885.
REICHLING (Jean-Baptiste). — T. XVIII, col. 886-887.
REIFFENBERG (Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas, baron de). — T. XVIII, col. 887-917.
REIMAN ou OUSMAN. — T. XVIII, col. 918-919.
REIMBALDUS. — T. XVIII, col. 919-923.
REIMOLANUS (Jacques). Voir *Raeymolen*.
REINARTZ (Jean-Léonard). — T. XVIII, col. 923-924.
REINELDE (Sainte), RENELDE, REINILDE, RENELLE, ERNELLE, RAGNILDIS, REYNILDIS, RAYNILDIS. — T. XVIII, col. 924-926.
REINGOT (Gilles). — T. XVIII, col. 927-928.
REINILDE (Sainte). Voir *Reinelde* (Sainte).
REINERUS. Voir *Rainier*.
RENELDE (Sainte). Voir *Reinelde* (Sainte).
RENELLE (Sainte). Voir *Reinelde* (Sainte).
REYNILDIS (Sainte). Voir *Reinelde* (Sainte).
REYSIER (Gérard). Voir *Razières* (Gérard de).
RIDEL (Augustin-Casimir). Voir *Redel* (Augustin-Casimir).
RIVO (Radulphe de). Voir *Radulphe de Rivo*.
RODOLPHUS TACENS. Voir *Raoul le Silencieux*.
RODULPHE, évêque de Tournai-Noyon de 950-955. Voir *Raoul*.
ROGIERS (Gérard). Voir *Razières* (Gérard de).
ROLAND DE BRÉDA ou DE TONGRES. Voir *Radulphe de Rivo*.
RONNERUS. Voir *Rainier*.
ROTARIUS (Jean) Voir *Rodermacher* (Jean).
ROUNERUS. Voir *Rainier*.
RYSBROECK (Jacques van). Voir *Reesbroeck* (Jacques van).

S

SCHALIEDECKER (Loy de). Voir *Pruystinck* (Eloi).

T

TACENS (Radulphus ou Rodulphus). Voir *Raoul le Silencieux*.
TACK (Jean.) Voir *Ramus* (Jean).
TER SART (Seigneur de). Voir *Pynnock*.
TILETANUS (Jodocus). Voir *Ravesteyn* (Josse van).
TONGRES (Roland de). Voir *Radulphe de Rivo*.
TOPIARIUS (Gilles). Voir *Prieele* (Gilles, en religion Dominique vanden).
TURINETTI (Hercule-Joseph-Louis), marquis de Prié. Voir *Prié* (Hercule-Joseph-Louis Turinetti, marquis de).

V

VELPEN (Seigneur de). Voir *Pynnock* (Louis).
VERREECKEN (Laurent). Voir *Quercu* (Laurent à).
VILAIN (Adrien) II, dit le Sire de RASSEGHEM. Voir *Rasseghem*.
VON PUTSCHEN (Elie). Voir *Putschius* (Elie).
VRELANT (Adrien de RAET, dit). Voir *Raet* (Adrien de).

W

WECKBORRE (Chrétien vanden). Voir *Quecckborne* (Chrétien vanden), le Vieux.
WINRINGEN (Nicolas de). Voir *Prumea* (Nicolas de).

Z

ZAEHRINGEN (Radulphe de). Voir *Radulphe de Zaehringen*.



Cette page blanche remplace une illustration